Laurent Vallance

Les grammairiens italiens face à leur langue (15e–16e s.)

Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie

Herausgegeben von
Claudia Polzin-Haumann und Wolfgang Schweickard

Band 397

Laurent Vallance

Les grammairiens italiens face à leur langue (15e–16e s.)

DE GRUYTER

ISBN 978-3-11-037094-2
e-ISBN (PDF) 978-3-11-042758-5
e-ISBN (EPUB) 978-3-11-042761-5
ISSN 0084-5396

Library of Congress Control Number: 2018952915

Bibliografische Information der Deutsche Nationalbibliothek
Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über http://dnb.dnb.de abrufbar.

© 2019 Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston
Satz: Meta Systems Publishing & Printservices GmbH, Wustermark
Druck und Bindung: CPI books GmbH, Leck

www.degruyter.com

Ce travail est dédié à la mémoire des enfants d'Erythrée, de Géorgie, du Kosovo et d'ailleurs, que l'Europe persécute plutôt que de leur donner refuge et prive d'instruction au lieu de les accueillir dans ses écoles avec les siens.

« Di cose si poco per se piacenti »
Les grammairiens italiens face à leur langue (15e–16e s.)

« Il giorno della fine non ti servirà l'inglese »
Franco Battiato, *Il re del mondo*

Table des matières

Introduction —— 1

1 Présentation du corpus, des auteurs et de la langue —— 21
1.1 Des œuvres et des auteurs —— **21**
1.2 Ce que disent les titres —— **24**
1.2.1 *Regole* ou *grammatica*… —— **25**
1.2.2 … *della lingua* volgare —— **27**
1.3 La faute à la « Question de la langue » ? —— **31**
1.4 Le radicalisme de Trissino —— **33**
1.5 Rien ne vaut *volgare*. Le vulgaire comme désignation d'évitement : Bembo et Dolce —— **34**
1.6 Le vulgaire comme langue nationalisée : Carlino —— **36**
1.7 Un embarras persistant : *noi in questa lingua* —— **38**
1.8 *Volgare* : un cache-mot pour *toscano* —— **40**
1.9 Des Vénètes très actifs et des Toscans nonchalants —— **41**
1.10 Enfin del Rosso vint —— **42**
1.11 1544–1545 : le grand tournant —— **43**
1.12 Alberti le précurseur —— **45**
1.13 L'expression d'un changement d'époque —— **46**
1.14 *Il sorpasso* —— **48**
1.15 « Cette langue qui est la nôtre » —— **51**
1.16 De « notre langue natale » : la langue toscane, fondement de la communauté nationale —— **53**
1.17 « *La nostra lingua italiana* » —— **57**
1.18 Du rejet du latin comme langue d'exposition —— **61**
1.19 Des vestiges de latin —— **68**
1.20 Un double rejet : latin et langues régionales —— **71**
1.21 Le choix du toscan : savoir « écrire en notre langue » —— **73**
1.22 Un problème épistémologique —— **73**
1.23 De l'inconvénient de ne pas être toscan —— **74**
1.24 De la qualité de la langue comme pierre de touche de la compétence grammaticale —— **76**
1.25 La riposte de Liburnio —— **78**
1.26 Dolce : la preuve par les faits —— **81**
1.27 La ruse de Bembo —— **82**
1.28 Une double astuce —— **84**

1.29 La grammaire-conversation : un genre sans véritable précédent —— **87**
1.30 Une querelle qui s'éteint —— **89**
1.31 Du statut paradoxal des grammaires de la Renaissance, italiennes ou autres —— **93**

2 La méthode des auteurs et l'orientation des grammaires —— 95
2.1 « *Per ammaestramento di me medesimo* » —— **95**
2.2 De l'observation de l'observance à la règle —— **96**
2.3 Des statistiques maquillées pour les besoins de la cause —— **101**
2.4 « *Queste osservazioni osservando* » —— **106**
2.5 Le rôle du grammairien —— **107**
2.6 Jeter les bases d'un renouveau de la littérature italienne ? —— **107**
2.7 Régénération ou dégénérescence ? —— **110**
2.8 La profession de grammairien —— **112**
2.9 *Osservanze*, *osservamento*, *osservazione* : un principe, plusieurs termes —— **114**
2.10 *Auctor in grammatica* —— **118**
2.11 Apprendre par l'exemple : une didactique de l'imitation —— **120**
2.12 « *Discendendo in campo* » : la publication comme entrée en lice —— **121**
2.13 *Lector in grammatica* —— **124**
2.14 Un autodidacte aux autodidactes : Carlino —— **129**
2.15 *Così fan tutti* : Bembo et les autres —— **130**
2.16 Un cas extrême et une grammaire exceptionnelle : les *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* —— **134**
2.17 Un malentendu historique —— **140**
2.18 Des manuels pour enseigner surtout à écrire —— **146**
2.19 Le cas particulier des grammairiens toscans —— **150**
2.20 Trois grammaires de l'italien pour étrangers (Florio, Citolini et Alessandri) —— **152**
2.20.1 Florio et Citolini : les quatre compétences —— **152**
2.20.2 Alessandri —— **158**
2.20.3 Trois exemples —— **160**
2.21 Les grammaires pauvres en citation d'auteur : des exceptions nombreuses et variées —— **161**
2.22 *Ultima sed non minima*, une œuvre sui generis : la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di Messer Pietro Bembo* —— **169**

3 Structure et composition des grammaires — 173
3.0 Les grammaires antiques — **173**
3.1 Les grammaires italiennes de la Renaissance — **177**
3.2 Trois définitions de la grammaire — **177**
3.3 Des lettres à la phrase — **183**
3.3.1 Les lettres — **183**
3.3.2 La syllabe et l'accentuation — **204**
3.3.3 Les accents graphiques — **221**
3.3.4 Les mots — **229**
3.3.5 La phrase — **236**
3.3.6 La ponctuation — **247**
3.4 La métrique — **259**
3.5 Les parties du discours — **259**
3.5.1 Alberti : 7 parties du discours — **264**
3.5.2 Rien que les parties du discours essentielles : Fortunio et Bembo et leurs émules — **265**
3.5.3 Toutes les parties du discours : Trissino et successeurs — **271**
3.5.4 La nomenclature des parties du discours — **271**
3.6 Le nom — **274**
3.6.1 Un classement syntaxique sans pareil : Alberti — **275**
3.6.2 Le classement morphologique : Fortunio — **279**
3.6.3 Le classement syntaxique : Bembo — **281**
3.6.4 Le classement sémantique : Trissino — **282**
3.6.5 Les différents classements du nom après Trissino — **289**
3.7 L'adverbe — **291**
3.7.1 L'espèce et la figure — **291**
3.7.2 Sens et valeur de l'adverbe — **298**
3.8 La préposition — **314**
3.9 L'interjection — **321**
3.10 La conjonction — **324**
3.11 La construction et ses vices, et les figures — **326**

4 L'article — 344
4.0 L'article, une nouveauté embarrassante — **344**
4.1 L'article indéfini — **344**
4.1.1 Alberti — **344**
4.1.2 Les successeurs d'Alberti — **350**
4.1.3 Une exception discrète : Citolini — **353**
4.1.4 L'invention de l'*accompagnanome* — **356**
4.1.5 *Sono de gli altri, con del pane* — **365**

4.2 La norme au 16e siècle : sept formes fondamentales de l'article —— **374**
4.3 Qu'est-ce que l'article et où le ranger ? Trissino le pionnier —— **375**
4.4 « La corona dello alloro » : genèse d'un théorème fortuné —— **383**
4.5 Article, mention et relation : Acarisio et Delminio —— **386**
4.6 La synthèse de Castelvetro —— **392**
4.7 La réponse de Salviati à Castelvetro —— **407**

5 Les temps composés et leur valeur —— 411
5.1 Les temps composés : inventaire et classification —— **411**
5.1.1 Un inventaire difficile et incomplet —— **411**
5.1.2 Une interprétation délicate —— **414**
5.1.3 Pourquoi les temps composés se forment-ils seulement avec l'auxiliaire *havere* ? —— **418**
5.1.4 L'emploi de l'auxiliaire *essere* aux temps composés —— **423**
5.1.5 Le statut particulier du futur antérieur —— **432**
5.2 Valeur des temps composés : la longue quête des notions d'antériorité et de parfait —— **442**
5.2.1 Le cas particulier du *passato di poco*. L'interprétation d'Alberti —— **442**
5.2.2 Les temps du passé selon Bembo —— **444**
5.2.3 *Passato di molto tempo* contre *passato di poco tempo* : histoire à la Renaissance —— **450**
5.2.4 Le passé antérieur : un temps gênant —— **460**
5.2.5 Les temps composés et la notion d'aspect entre Bembo et Castelvetro —— **462**
5.2.6 Enfin Castelvetro —— **466**
5.2.7 Citolini —— **483**
5.2.8 Le statut particulier de l'imparfait —— **485**

6 La lente reconnaissance du conditionnel —— 489
6.1 Un début prometteur : Alberti, inventeur du mode conditionnel en italien —— **489**
6.2 Un oubli préjudiciable —— **497**
6.3 L'amalgame de Fortunio —— **497**
6.4 La confusion de Bembo —— **501**
6.5 Le terme *conditionale* et la particule *se* —— **505**
6.6 Heureusement, l'italien a inventé le conditionnel —— **510**

6.7 Acarisio — **512**
6.8 Un mode négligé — **514**
6.9 Trissino : une adaptation insuffisamment approfondie de la tradition — **514**
6.10 Gaetano : une intuition nouvelle — **520**
6.11 Le conditionnel sous l'optatif : un choix minoritaire — **523**
6.12 Del Rosso — **525**
6.13 Corso, l'inventeur du temps « *conditionale* » — **529**
6.14 Giambullari — **543**
6.15 Castelvetro — **546**
6.15.1 Les modes selon Castelvetro — **546**
6.15.2 Le conditionnel selon Castelvetro — **556**

7 Conclusion — 565

Annexe — 573
Annexe 1 Destinataire(s) et objectif(s) des grammaires italiennes de la Renaissance — **573**
Annexe 2 Plans-sommaires des ouvrages étudiés — **577**
Annexe 3 Eléments d'un apparat de lecture (paratexte) dans les grammaires — **594**
Annexe 4 Classifications des noms par les grammairiens italiens de la Renaissance — **596**
Annexe 5 Classification des formes verbales par les grammairiens italiens de la Renaissance — **626**
Annexe 6 Notices bio-bibliographiques sur les grammairiens étudiés — **654**
Annexe 7 Illustrations — **694**

Bibliographie — 705
A Sources principales — **705**
B Grammaires historiques et modernes, dictionnaires, répertoires bio-bibliographiques, encyclopédies grammaticales — **712**
C Autres sources. Littérature secondaire — **714**

Index des tableaux dans le texte et en annexes — 731

Index alphabétique des personnes et des auteurs mentionnés et répertoire des œuvres citées — 733

Introduction

Les langues sont mortelles, comme les cultures qu'elles expriment et les hommes qui les parlent. Elles sont des organismes vivants. Cette évidence, longtemps, n'en a pas été une. Sur la foi d'une interprétation littérale de la Bible, et notamment du livre fondamental de la Genèse, qui propose un récit des origines du monde et des peuples qui l'habitent, on a cru, en Europe, que, du jour où toute chose avait été créée par Dieu, nulle n'avait changé ; chacune avait reçu d'emblée sa forme définitive, et toute la Création était donc immuable. L'homme, à l'instar des animaux, des plantes ou des éléments, avait été créé tel quel, et la langue lui avait été donnée de même, comme la raison et les sentiments.

C'est seulement au 16e siècle de notre ère que l'astronome polonais Nicolas Copernic (1473–1543) a pu remettre en cause le géocentrisme, qui fondait la cosmologie traditionnelle, biblique ou antique selon laquelle le soleil et toutes les étoiles et toutes les planètes tournaient autour de la Terre, immobile au centre de l'univers (*De revolutionibus orbium coelestium libri sex*, 1543). Ensuite se sont écoulés encore trois siècles avant que le naturaliste français Jean-Baptiste Lamarck (1744–1829) (*Recherches sur l'organisation des espèces*, 1802, *Philosophie zoologique*, 1809), repris par le biologiste anglais Charles Darwin (1809–1882) (*De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle*, 1859, *De la variation des animaux et des plantes domestiques*, 1868, *De la descendance de l'homme*, 1871), puisse démentir la fixité des espèces et affirmer leur évolution et leur variation. La reproduction des individus s'accompagne, de génération en génération, d'une transformation de l'espèce à laquelle ils appartiennent. Chaque espèce évolue de même que les individus se développent. Au 20e siècle, enfin, la théorie de la tectonique des plaques puis celle du big bang ont achevé de détruire la conception d'une terre et d'un univers à la forme et à la structure inchangées depuis l'origine.

Si on sait bien, en somme, quand et comment la terre et ses habitants ont perdu, depuis la Renaissance, leur statut absolu pour devenir des produits historiques, on connaît moins, en revanche, l'histoire des langues, et en particulier comment on a pris conscience qu'elles aussi étaient des organismes finis. Cette découverte de la relativité linguistique commence en Europe occidentale durant le haut Moyen-Age, lorsqu'avec la fragmentation de l'Empire romain, qui pendant des siècles avait masqué par sa langue la variété des substrats et des parlers indigènes, le latin a commencé à diverger, mais elle est longue à se dessiner et dans le temps et dans l'espace. Encore au 18e siècle, tout le monde n'est pas convaincu que le français descende du latin, tant les

https://doi.org/10.1515/9783110427585-001

deux langues semblent éloignées, par exemple du point de vue de la morphologie et de la syntaxe.[1]

En tout cas, c'est à la Renaissance que les soupçons se précisent. Même si le latin est encore très utilisé, nous ne sommes plus au temps où il était l'unique langue littéraire, la seule langue écrite et « scriptible », les vulgaires étant laissés au peuple et cantonnés à la communication orale. Le latin qui, durant le Moyen-Age, avait cédé la place comme langue vernaculaire aux parlers romans, germaniques ou slaves recule aussi, alors, comme langue de culture paneuropéenne pour se réduire à la langue des échanges intellectuels internationaux ou de l'Eglise catholique. A une époque où l'on relit la Bible avec ferveur, l'émergence de langues nationales qui prennent peu à peu le dessus sur le latin évoque immanquablement, toutes proportions gardées, la confusion des langues lors du chantier de la Tour de Babel. Rien d'étonnant à ce que cet épisode biblique soit alors particulièrement discuté, et que débats linguistiques et théologiques soient parfois mêlés.

En termes laïques, Dionisotti a très bien exprimé la singularité de ce moment historique, qu'il convient toutefois de situer plutôt au Moyen-Age qu'à la Renaissance : « *La storia del Rinascimento europeo, da più secoli conchiusa e irrevocabile, fu, credo, la storia d'una poderosa e prepotente differenziazione linguistica. A conti fatti questa differenziazione risulta anche oggi più profondamente radicata e distintamente segnata che alcuna altra, politica, economica, religiosa, introdotta allora nella struttura dell'Europa* » (1961, 2).[2] A la Renaissance, en effet, cette différenciation est désormais achevée[3] – depuis longtemps, par exemple, la France et l'Italie ont chacune, non seulement quantité de parlers régionaux divers,[4]

1 Ducrot (1968, 34) : « On sait que la filiation du français et du latin était encore discutée à la fin du 18e siècle, et discutée précisément à cause de la trop grande différence entre leurs règles grammaticales. (L'article Langue de l'*Encyclopédie* donne la rigidité de l'ordre des mots en français comme une preuve décisive que le français ne vient pas du latin) ». Et tant pis si c'est là, comme le dit Ducrot plus haut (20), l'un « des moins intéressants parmi les articles de l'*Encyclopédie* qui traitent du langage ».

2 Notons cependant que, 500 ans plus tard, nous assistons peut-être à la fin de cette période, qui a marqué la Renaissance. A la différenciation a succédé d'abord la stabilisation, et l'élimination progressive des différents dialectes au profit d'une langue nationale – plus ou moins rapide suivant les pays, mais inéluctable et presque partout achevée, même là où ils s'étaient le mieux maintenus, comme en Italie – a constitué ensuite la première étape de l'inversion de tendance. Cette longue phase de simplification considérable de la situation linguistique à l'intérieur du cadre étatique ou national (que l'on peut dater symboliquement, pour la France, de l'édit de Villers-Cotterêts en 1539) est toujours en cours.

3 Voir Giard (1984 et 1992), dont les jolis titres résument efficacement la situation.

4 En France, on distingue principalement langues d'oïl et langues d'oc, outre les parlers franco-provençaux. Une division qui remonte à Dante (1265–1321) : dans son *De uulgari eloquentia* (v. 1305), il sépare en effet les parlers romans en trois familles suivant la façon dont ils disent

mais aussi au moins une langue littéraire propre, et un début de littérature avec plusieurs chefs d'œuvre –, mais c'est alors qu'elle se manifeste dans toute son ampleur, particulièrement dans la Romania.

Les lettrés de la Renaissance vivent dans une Europe déjà éclatée linguistiquement ; ils n'en sont donc plus à constater le phénomène comme leurs prédécesseurs, mais passent à l'étape suivante : penser cette transformation.[5] La nouveauté par rapport au Moyen-Age, c'est qu'ils vont tenter, d'abord, de rendre compte des mutations du latin et de les expliquer – c'est l'un des débats intellectuels majeurs du 15e siècle en Italie – puis chercher à prendre la mesure de la variété des parlers européens et à les connaître – c'est la grande affaire du siècle suivant.

Pour aborder ces questions, tous les humanistes ne sont pas dans la même situation. Il est clair que dans les pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre, où la langue vernaculaire (et la langue littéraire) est génétiquement distincte du latin et n'a donc jamais cessé de coexister avec lui de manière indépendante, ils peuvent continuer à user parallèlement de l'une et de l'autre. Pour eux, rien n'a fondamentalement changé, si ce n'est que la langue vernaculaire, comme partout ailleurs, a gagné du terrain face au latin et pris du galon. Par contre, dans les pays où le latin a fini par supplanter les langues autochtones, les lettrés sont directement concernés par ces évolutions, puisque leur langue maternelle (comme la langue littéraire) est apparentée au latin. Les rapports entre l'une et l'autre se présentent donc avec une insistance particulière, car s'interroger sur sa langue, c'est se pencher ipso facto sur le latin.

Dans les pays romanisés, la situation est donc à la fois plus simple et plus dramatique qu'ailleurs, car le latin y est en passe de se faire remplacer par l'un de ses propres avatars (à savoir l'un ou l'autre des divers romans). Pire, des trois langues les plus prestigieuses, considérées comme des langues divines – les seules dans lesquelles est autorisée, en principe, la liturgie catholique, religion alors dominante –, l'hébreu, le grec et le latin, celui-ci est la seule qui se soit ainsi fractionnée. Alors que dans leur évolution l'hébreu et le grec sont restés uns et pour ainsi dire cohérents – ce qui permet de les considérer sinon comme immuables, du moins tels qu'en eux-mêmes l'éternité les change – le latin s'est multiplié, dispersé en une pluralité d'idiomes différents – ce qui ne laisse pas de poser des questions sur sa nature et son statut.

'oui', *oc*, *oil* ou *sì*, et présente également une classification très complète et très informée des différents vulgaires parlés dans son pays.

5 Les premiers efforts en ce sens commencent bien sûr dès le Moyen-Age – il suffit de lire les extraits des grammairiens médiévaux étudiés par Lusignan (1987) –, mais ils restent fragmentaires et épisodiques.

On comprend que les humanistes de ces pays, se trouvant pour ainsi dire en première ligne, aient été les premiers à affronter le problème. Et même si le latin y a maintenu plus longtemps qu'ailleurs ses prérogatives littéraires, il est néanmoins logique, somme toute, que ce soit précisément en Italie, où le culte de l'Antiquité et des langues anciennes a débuté dès le 14e siècle, que les pionniers se mettent à l'ouvrage. Le débat sur la situation linguistique dans la Rome antique, les vicissitudes du latin, les causes de son altération et son rapport avec les parlers italiens modernes culmine, en effet, à Florence dans les années trente du 15e siècle (caractérisé d'ailleurs par un tel regain d'intérêt pour cette langue, que l'on peut dire, à bon droit, qu'il est l'ultime grand siècle du latin).

Tout pétris de latin qu'ils soient, les humanistes doivent d'abord se rendre à l'évidence : leur latin, appris dans les livres comme une langue étrangère, n'est plus le même que celui des écrivains de la Rome antique – ce qui prouve qu'il n'est pas immuable ; d'autre part, les langues vulgaires parlées en Espagne, en France ou en Italie apparaissent à un nombre croissant d'entre eux, de plus en plus nettement, comme des langues dérivées du latin qu'on y parlait depuis la conquête romaine – ce qui montre que le latin, non seulement n'est pas fixé, mais qu'il n'est pas éternel, pis, qu'il est périssable. Cela veut dire qu'il n'est pas d'une nature différente du vulgaire – donc, selon toute vraisemblance, qu'il n'est pas de nature divine – et qu'il n'a pas, par essence, un statut supérieur et privilégié. Le vulgaire, par conséquent, est comparable au latin et égal à lui en droit et en dignité.[6] Plusieurs études ont fait à peu près le tour de cette question,[7] et je n'y reviendrai pas, même si, au 16e siècle, le débat continue encore en Toscane à agiter certains esprits « nationalistes », qui veulent à tout prix faire dériver leur langue non pas communément du latin, comme les autres, mais de l'araméen, ce qu'ils croient beaucoup plus chic.[8]

L'un des moyens d'appréhender les nouvelles langues est d'en déchiffrer le fonctionnement et d'en déterminer les règles. Alors qu'au Moyen-Age, il n'y avait de grammaire que du latin, au point que les deux mots en Italie était devenus synonymes, la Renaissance casse cette équivalence de fait : c'est l'époque où les langues modernes commencent à faire l'objet de grammaires. L'Italie de la

6 C'est à Alberti que revient le mérite d'avoir démontré ce théorème, en écrivant, autour de 1440, un « *opuscholo* », où il a recueilli « *l'uso della lingua nostra in brevissime annotationi* » (1), comme l'a démontré Patota dans l'introduction de son édition (1996). Au début du 16e siècle, la cause est entendue.

7 De Vitale (1953) à la somme de Tavoni (1974) ; des deux chapitres initiaux de Marazzini (1989, 17–70) à la première partie du livre de Mazzocco (1993, 13–105).

8 Notons que l'on retrouve de telles extravagances ailleurs : en France, les hellénistes comme H. Estienne veulent que le français soit issu du grec ; d'aucuns, en Espagne, que le castillan dérive du basque.

Renaissance : aussitôt on pense aux arts et aux lettres qui fleurissent. On sait moins que l'Italie est alors, avec la France, le pays pionnier dans l'étude de sa langue nationale. Si on connaît les noms de Léonard de Vinci, de Raphaël ou de Palladio, on ignore en général ceux de Bembo ou de Castelvetro.

Décrire et établir les règles d'une langue suppose de la soumettre à une investigation scientifique, qui pose un double problème épistémologique et pratique : d'abord, une langue n'est pas un objet inanimé, puisqu'elle est le produit, éphémère, de ceux qui la parlent – elle se prête donc moins bien à la description qu'une figure géométrique, une pierre, une fleur coupée, voire un animal, qu'on peut examiner à loisir s'il est mort. Ce n'est pas non plus un objet fini, ni même entièrement réel, puisque la création langagière est illimitée, et la production reste inépuisable et en partie virtuelle. Les règles ne risquent-elles pas alors d'être insaisissables, ou invérifiables ?

A ces difficultés, éternelles et universelles – communes à toutes les analyses linguistiques, en tout temps et en tout lieu –, et qui ne sont déjà pas négligeables, s'en ajoute une autre, qui n'est pas moindre : les règles grammaticales qu'on se propose d'établir doivent s'exprimer elles-mêmes dans une langue concrète. Il faut donc disposer d'un langage spécifique pour décrire la structure et le fonctionnement de la langue choisie, c'est-à-dire d'un métalangage grammatical. On touche là à un problème plus spécifique de la période considérée. Face à l'alternative reprendre la riche nomenclature latine ou bien se forger une terminologie propre dans leurs langues, la plupart des grammairiens européens ont choisi la deuxième option, et nous verrons comment concrètement le problème a été résolu en Italie.

Ce qui frappe quand on regarde les études existantes sur l'histoire de la langue italienne à cette époque-clé de la Renaissance, c'est l'abondance des travaux partiels, consacrés à un auteur,[9] voire limités à une œuvre précise,[10] ou encore à un aspect particulier de la langue.[11] Il s'agit, en effet, généralement, d'introduction à une édition, d'articles parus dans des revues (souvent anciens), ou de communications préparées pour des colloques, formes qui par leurs dimensions restreintes sont propices à des éclairages ponctuels mais ne se prêtent guère à de grands tableaux généraux. On trouve également des thèses, de *laurea* ou de *perfezionamento*, dont le sujet est aussi relativement limité – et plus diffi-

9 Citons Fiorelli sur Bartoli (1957 et 1991), Colombo sur Alberti (1962), Paccagnella sur Fortunio (1987), Scavuzzo sur Ruscelli et Montanile sur Gaetano (1996), Patota sur Alberti (1999)...

10 Pellegrini sur la grammaire de Florio (1954), Brown (1956) et Antonini (1985) sur celle de Salviati, Chierichetti sur le *Paragone* d'Alessandri (1997), Pastina sur la grammaire de Dolce (1998)...

11 Scaglione (1970) et Schenone (1986) sur le subjonctif, Petrilli (1986) et Stefinlongo (1997) sur le conditionnel, Renzi (1976, 1982, 1997) sur l'article...

ciles à inventorier, car il faudrait, pour ce faire, éplucher les catalogues des bibliothèques universitaires, outre celui de l'Accademia della Crusca.

Plus récemment, est apparue une autre catégorie de travaux. A la suite de la redécouverte de la *Grammatichetta* d'Alberti par Grayson (1964), la réédition, voire dans certains cas la première édition, des grammaires et traités linguistiques de la Renaissance par une nouvelle génération de chercheurs, tous italiens (sauf exception), fournit une série d'introductions et d'études critiques, évidemment elles aussi monographiques, rédigées par des spécialistes du sujet. Ces éditions récentes, qui ont justement remis en lumière des auteurs méconnus ou des ouvrages jusque-là difficiles d'accès, constituent une époque nouvelle dans l'historiographie de la langue italienne.[12] Même si au tournant du siècle, commentateurs et éditeurs ont semblé rivaliser pour rejouer, cinq siècles plus tard, la lutte de préséance entre Bembo et Fortunio,[13] beaucoup a quand même fini par être fait. Le mérite en revient à quelques éditeurs courageux, d'abord à la Biblioteca dell'Università à Pescara. Après *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* de Matteo (1999), Sorella a rassemblé en 2007 *Gli scritti grammaticali di Benedetto Varchi*, puis di Felice en 2003, les *Scritti linguistici* de Citolini, avant d'assister Giovanardi pour rééditer en 2005 les *Annotationi della volgar lingua* d'Achillini, alors que Guidotti republiait *I quattro libri delle osservationi* de Dolce en 2004. Grand dommage que cette maison d'édition ait brutalement fermé. Même démarche de rééditions de sources (accompagnées d'études ciblées), non centrée toutefois sur la grammaire, dans la collection *Cinquecento: testi e studi di letteratura italiana* de l'éditeur Vecchiarelli, qui a réimprimé en fac-similé les *Tre discorsi a M. Lodovico Dolce* (1553) de Ruscelli, avec *Ruscelli grammatico e polemista: i* Tre discorsi a Lodovico Dolce (2011) par les soins de Telve, et publié la solide édition critique des *Commentarii della lingua italiana* (1581) par Gizzi (2016).[14] Autre réédition à saluer, même si techniquement plus modeste, celle des *Regole, osservanze et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa e in versi* de del Rosso et des *Regole grammaticali* de Gabriele par Ortolano chez Opera (2009 et 2010). D'autre part, après la réédition dans sa version intégrale de la *Correttione d'alcune cose del « Dialogo delle lingue » di Benedetto*

12 Pour un bilan de la recherche à la fin des années 1980, Holtus (1990).

13 Déjà ressuscitées dans les années 1970, les *Regole grammaticali della volgar lingua* ressortent en 1999 par Marazzini et Fornara – qui a publié un article intéressant sur cette grammaire historique (2003) –, puis en 2001 par Richardson, la même année que *Prose della volgar lingua: l'« editio princeps » del 1525 riscontrata con l'autografo Vaticano latino 3210* par Vela, suivie de Tavosanis (2002) et de Sorella (2004).

14 Qui leur avait dédié un article (2005), puis édité sa correspondance (avec Procaccioli, 2010) dans la même collection.

Varchi par Grohovaz (1999), la nouvelle édition, par Motolese, dans la même collection *Scrittori italiani commentati* chez Antenore, de la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi di messer Pietro Bembo* (2004) de Castelvetro, que l'on attendait depuis près de deux siècles (dernière réédition : 1810) constitue un événement, même s'il faut regretter que n'aient pas été rééditées en un seul volume l'ensemble des *Giunte* y compris celles au livre 2, comme dans la remarquable édition napolitaine de 1714. Désormais ne restent plus que deux grands textes grammaticaux du 16e siècle en souffrance, les *Fondamenti del parlar Thoscano* de Corso (1549) et les *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* de Salviati (1584–86, dernière réédition : 1809–1810).

L'examen de la bibliographie critique la plus récente montre que le renouveau constaté dans les éditions n'est pas (encore) accompagné d'un renouveau des études. Ces dernières années, les articles et ouvrages sur la langue et la grammaire italienne de la Renaissance se font rares. Hormis les introductions aux récentes rééditions que l'on vient de citer, les études portant sur un auteur se limitent aux actes du séminaire de langue et littérature italiennes de Gargnano del Garda consacré en 2000 aux *Prose della volgar lingua* de Bembo,[15] à deux articles de Vanvolsem sur Acarisio (2001 et 2006), au chapitre C. *Zur Diskussion um die italienische Hochsprache aus venezianischer Sicht* de l'étude de Neuschäfer (2004), qui contient une section sur les *Prose* de Bembo (109–118) et une sur la grammaire de Dolce (118–129), et un article d'Ortolano (2009) sur *Le due edizioni delle* Regole grammaticali *di Jacomo Gabriele (1545–1548)*. Par son statut exceptionnel, la « première grammaire de l'italien » et l'une des plus atypiques, celle d'Alberti, continue d'attirer les commentateurs.[16] Sur del Rosso seulement Sabbatino (1995), jusqu'à Vallance (2009), et sur Salviati, depuis l'édition des *Regole della toscana favella* en 1991 et le compte-rendu par Colombo de la découverte d'un troisième témoin de cette grammaire (2005), juste de brefs articles sur les *Avvertimenti* (Gargiulo 2007 et 2009), en particulier sur ses liens avec le premier *Vocabolario* de la Crusca (Cialdini 2010–2011 et 2013), mais aucune analyse d'ensemble. Jusqu'il y a peu, la situation était la même pour l'un des plus brillants grammairiens italiens du siècle, Castelvetro – auquel, après la vénérable monographie de Cavazzuti (1903), seules s'étaient intéressées Petrilli (1989) et Bianchi (1991).[17] Si le fier critique de Modène a bénéficié d'un regain d'intérêt mérité à l'occasion du cinquième centenaire de sa

15 Morgana/Piotti/Prada (2001). Un riche recueil qui contient plusieurs études intéressantes pour notre sujet.

16 Manni, Biffi (2007) et Bertolini (2011).

17 L'article de Frasso, « Per Lodovico Castelvetro », qui précède celui de Bianchi dans ce même numéro 65 (1991) de la revue *Aevum*, est surtout une longue notice biographique, qui ne se préoccupe pas des idées linguistiques de Castelvetro.

naissance,[18] l'étude de ses idées linguistiques et grammaticales est néanmoins toujours négligée (hormis Vallance 2018). Rien sur Gaetano, Tani ou Florio, ni sur les théories de Corso, auxquelles personne n'a jamais daigné consacrer le moindre article spécifique : un manque d'intérêt étonnant.

Parmi les principaux domaines grammaticaux, seules ont été amplement traitées la phonétique et l'orthographe (avec l'analyse des propositions faites, notamment par Trissino, pour adapter le système graphique latin et noter les nouveaux sons du toscan) : voir notamment Fiorelli (1956), Richardson (1984), Castelvecchi (1986), Maraschio (1992 et 1993). Pour la syntaxe, parent pauvre des études sur l'histoire de la langue italienne, il a fallu attendre la thèse de Poggiogalli (1999), qui a eu le grand mérite de s'attacher enfin à combler une immense lacune.[19] Maraschio a apporté une contribution synthétique générale sur un thème qui est sans doute le lieu commun par excellence quand on évoque la grammaire de la Renaissance : les rapports avec la tradition classique (1998).[20] Enfin, Mattarucco (2000) passe rapidement en revue quelques points théoriques délicats – dont le conditionnel – ou des formes verbales très débattues, mais le plus souvent en se contentant d'énumérer les différents points de vue et sans s'efforcer de les expliquer. On peut ajouter quelques études diachroniques sur le futur et le conditionnel (Maiden 1996 ; Squartini 1999 et 2002 ; Nocentini 2001) ou sur les éternelles parties du discours (Scarano 1999 ; Gazzeri 2007).

Pour trouver quelque vue d'ensemble, il faut chercher dans des histoires générales de la linguistique, où, toutefois, la place accordée à l'Italie est forcément restreinte. Citons deux ouvrages collectifs assez semblables, l'un italien, l'autre français, sortis presque simultanément : d'une part la *Storia della linguistica* sous la direction de Lepschy, qui retrace chronologiquement l'histoire de la réflexion sur le langage dans le monde entier, depuis l'Antiquité (vol. 1, 1990) jusqu'à l'époque contemporaine (vol. 3, 1994), en passant par le Moyen-Age, la Renaissance et l'époque moderne (vol. 2, 1990, où le chapitre *La linguistica rinascimentale* en Europe occidentale est dû à Tavoni). D'autre part, *Histoire des idées linguistiques* sous la direction d'Auroux, divisée en deux tomes asymétriques, le premier plus large s'intéressant à *La naissance des métalangages en Orient et en Occident* (1989), le second se concentrant sur *Le développement de la grammaire occidentale* (1992), et prolongeant le numéro spécial de la revue Histoire Epistémologie Langage (9:1, 1987), *Les premières gram-*

18 Avec en 2005 une monographie de Roncaccia et un colloque à Helsinki, *Omaggio a Ludovico Castelvetro* (Garavelli 2006), puis une journée d'études en 2006 à Turin (2008), et un recueil d'articles (Gigliucci 2007).

19 Fornara lui a aussi dédié un article général (2004).

20 Voir à ce sujet, par exemple, les contributions de Percival (1973 et 1976).

maires des vernaculaires européens. Plus détaillée, évidemment, la vaste histoire de la langue italienne par siècle, publiée par *il Mulino* sous la direction de Bruni. Comme Migliorini l'avait fait succinctement dans son excellente synthèse homonyme *Storia della lingua italiana* (1960), chaque volume réserve en effet une place non négligeable à la réflexion sur la langue et à l'histoire de la grammaire. Pour la période qui nous intéresse, il faut se reporter à trois volumes différents, *Il Quattrocento* (1992) par Tavoni, *Il primo Cinquecento* (1994) par Trovato, *Il secondo Cinquecento e il Seicento* (1993) par Marazzini. Une série plus modeste mais aussi plus pratique et plus facile à consulter que les trois gros tomes Einaudi de la *Storia della lingua italiana* (1993–1994), sous la direction de Serianni et Trifone. Le dernier manuel en date qui présente certains grammairiens italiens de la Renaissance et leurs œuvres est signé Robustelli : *Grammatici italiani del Cinque e del Seicento. Vie d'accesso ai testi* (2006), premier volume d'une série destinée à couvrir toute l'époque moderne et contemporaine. Si la reproduction en fac-similé de certaines pages des éditions originales est appréciable, le choix d'auteurs est trop réduit. Le 16e siècle est représenté par quatre grammairiens seulement, dont deux mineurs, Acarisio et Delminio, et, hormis ce dernier, parmi les plus étudiés, Trissino et Giambullari (le 17e siècle par Giacomo Pergamini, Battista Ceci, Benedetto Buommattei, Giovan Battista Strozzi, Marco Antonio Mambelli dit il Cinonio et Daniello Bartoli).

Pour des informations biographiques sur les auteurs des grammaires, on dispose surtout du monumental *Dizionario biografico degli Italiani*, inauguré en 1961 et actuellement parvenu au tome 90. Cette encyclopédie impressionnante offre de précieuses notices, limitées encore à la lettre T, mais plusieurs des écrivains étudiés n'y ont pas leur entrée (Alessandri, Gaetano, Matteo…), sur lesquels il est donc difficile de savoir grand-chose. Désormais, on peut consulter deux dictionnaires spécialisés, le *Lexicon grammaticorum* (2009) en deux volumes, centré sur les auteurs, et le premier tome (1998) du *Corpus des grammaires et des traditions linguistiques*, centré sur les œuvres. Le *Lexicon grammaticorum* a préféré la quantité à la qualité, optant en outre pour une conception très lâche, voire laxiste, de son objet. Y figurent la plupart des linguistes italiens de la Renaissance, davantage que des grammairiens stricto sensu – Biondo, Bruni, Guarino, Valla pour le 15e siècle ; Accarisio, Bembo, Borghini, Camillo, Caro, Castelvetro, Castiglione, Cittadini, Corso, Dolce, Fortunio, Gabriele, Gelli, Giambullari, Machiavel, Muzio, Ruscelli, Salviati, Tolomei, Trissino, Varchi pour le 16e siècle –, ce qui réduit mécaniquement d'autant la place accordée à chacun, déjà modeste de toute façon puisqu'ils doivent partager le volume avec leurs collègues de tous les pays et de toutes les époques. Les notices, par conséquent, sont très succinctes : guère plus d'une demi-page en général, sauf pour Dante (quatre pages et demie), Bembo (presque trois), Alberti (deux), Tolomei (une trois quarts), Camillo, Castelvetro et Machiavel (une). On ne peut donc que re-

gretter le manque de rigueur dans le choix des auteurs, qui fait perdre une place précieuse au détriment des plus importants : ainsi une entrée est-elle réservée à un grammairien aussi modeste que Guazzo alors que le grand pionnier, Alberti, était incompréhensiblement exclu de la première édition (lacune heureusement réparée dans la seconde). Surtout, en dépit du titre, les concepteurs du *Lexicon grammaticorum* ont plus d'une fois confondu manifestement grammairiens et écrivains sur la langue (pourquoi, sinon, Caro ou Machiavel mais ni Citolini, ni Alessandri ?), voire privilégié indûment, aux dépens de grammairiens méconnus (tel del Rosso), des écrivains reconnus (tels Beccaria et Calvino, pour prendre deux exemples ultérieurs) : des auteurs, à la différence de Guazzo, certes de première importance, mais qu'on ne saurait pour autant considérer sérieusement comme des grammairiens ni même comme des linguistes.

Inversement, le *Corpus des grammaires et des traditions linguistiques* – où les grammaires italiennes sont présentées après les grecques, les latines, les françaises et les espagnoles, et avant les portugaises et les russes – n'a pas visé l'exhaustivité. Sa sélection italienne resserrée, qui comprend, pour le 16e siècle, dix grammairiens (sur un total de 28, soit plus d'un tiers du total, ce qui mérite d'être souligné et confirme l'importance de la Renaissance) – Alberti, Fortunio, Bembo, Trissino, Corso, Dolce, Giambullari, Castelvetro, Salviati et Ruscelli –, est rigoureuse et pertinente (seul dépare Dolce, qui aurait pu être remplacé avantageusement par del Rosso, Gaetano ou Alessandri, voire Tani). Chaque œuvre est présentée, avec son auteur, sous forme d'une fiche standard qui fournit les informations essentielles, quoique certaines rubriques aient été renseignées parfois de manière trop sommaire. Ce très bon manuel est désormais remplacé par l'ambitieux *Corpus de textes linguistiques fondamentaux* (*CTLF*), publié par le laboratoire Histoire des théories linguistiques (HTL, Paris 7), consultable sur le site http://ctlf.ens-lyon.fr, la plus grande base de données sur les traités grammaticaux et linguistiques du monde entier (pour une vue d'ensemble des plus de 700 notices, par langue et par siècle http://ctlf.ens-lyon.fr/documents/articles/Ctlf.TableauChronologique.pdf). La section des grammaires italiennes est bien documentée (avec 38 notices, dont 16 rien que pour le 16e siècle, elle arrive au 3e rang, derrière le latin et le français). Toutes les références bibliographiques citées dans les notices sont reprises dans la bibliographie générale, ce qui en fait un excellent outil de travail.

En fait, il n'y a guère eu de synthèse sur l'histoire de la pensée grammaticale en Italie depuis la fameuse *Storia della grammatica italiana* de Trabalza, parue en 1908, œuvre d'une grande érudition, caractéristique de l'encyclopédisme de la deuxième moitié du 19e siècle,[21] et référence obligée jusqu'à nos

21 Et d'une époque où l'on ne méprisait pas encore la grammaire. C'est d'alors que datent pour la France les sommes équivalentes de Livet (1859) ou de Tell (1874).

jours. Honneur rare, qui prouve bien qu'on la jugeait alors sans équivalent, elle a été heureusement réimprimée, en 1963 précisément, comme un avant-propos à toutes les grammaires rééditées à partir de 1964 et comme un signe précurseur du regain d'intérêt pour l'histoire des idées linguistiques, puis en 1984. Certains croient de bon ton de préciser qu'elle est vieillie et de conception dépassée, mais c'est là une critique vaine, car cinquante-cinq ans plus tard, force est de constater qu'elle n'a toujours pas été remplacée ; et que, plus d'un siècle après sa parution, elle reste donc indispensable.[22]

Seuls deux ouvrages postérieurs se rapprochent de celui de Trabalza : le premier est *Contributions à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance* de Kukenheim, paru à Amsterdam en 1932. Comme le titre l'indique, cette étude se veut à la fois plus limitée, puisqu'elle se borne à la Renaissance et à fournir des « contributions », et plus ambitieuse, puisqu'elle s'efforce de brosser un tableau pour les trois plus grands pays romans.[23] Fondé sur un dépouillement très complet des sources, et riche de nombreuses citations, cet ouvrage apparaît néanmoins, tout compte fait, plus modeste que celui de Trabalza, puisqu'il se résume à passer en revue ce que disent les différents grammairiens sur les principaux points de la langue (phonétique, morphologie, syntaxe…). Ce n'est pas étonnant car l'ambition de Kukenheim, aussi sympathique qu'elle soit, était, dans les années trente du siècle dernier, fort prématurée. Présenter une histoire globale de la grammaire des langues romanes (ou slaves, ou autres) à une période donnée (par exemple à la Renaissance) est évidemment très tentant : mais c'est une tentation à laquelle il est sage de résister en l'absence de tableaux précis des différentes grammaires nationales. Tant que manquent des histoires approfondies de la tradition grammaticale de chacun des pays concernés – et on n'y est pas encore aujourd'hui, tant les sources à analyser sont nombreuses –, on ne peut faire que des remarques ponctuelles ou des considérations superficielles. Utile malgré tout et à peu près aussi singulier que la *Storia della grammatica italiana* de Trabalza, le manuel de Kukenheim a également eu l'honneur d'être réimprimé, en 1974.

22 Sur Trabalza (1871–1936), natif de Bevagna et auteur d'un *Saggio di vocabolario umbro-italiano e viceversa per uso delle scuole elementari dell'Umbria* (Bologne, 1905), on peut lire avec profit les actes de la journée d'étude pour le centenaire de son œuvre majeure, en particulier la contribution de Marazzini (2009).

23 Une démarche comparative qui n'a guère été reprise par la suite, si ce n'est par Swiggers et Vanvolsem, de manière très superficielle (1987), ou par Tavoni (1991). A noter que Kukenheim a écrit ensuite un pendant consacré aux trois principales langues anciennes : *Contributions à l'histoire de la grammaire grecque, latine et hébraïque à l'époque de la Renaissance* (Leiden, Brill, 1951).

Le deuxième est la somme de Padley, issue de sa thèse de 1970, *Grammatical theory in Western Europe 1500–1700*, consacrée aux cinq principales langues de la région (allemand, anglais, espagnol, français et italien) et composée de deux tomes, l'un sur les grammaires latines *The Latin tradition* (1976), l'autre sur celles en vulgaire, *Trends in vernacular grammar*, divisé en deux volumes, le premier qui s'intéresse à l'enseignement de la grammaire et aux théories d'une grammaire universelle (1985), le second consacré à l'étude des grammairiens et à l'analyse des faits grammaticaux (1988) pays par pays. Dans ce dernier, l'Italie et la France ont droit, comme de juste, aux plus longs chapitres (respectivement 150 et 170 pages), mais c'est l'Italie qui a l'honneur d'ouvrir la série. Dans ce chapitre initial, intitulé *Italy: The rhetorical impetus*, le 16e siècle se taille la part du lion et le 17e est réduit à la portion congrue, puisqu'il n'occupe que les 15 dernières pages (soit 10 % seulement du total). Padley rappelle d'abord la querelle du 15e siècle entre italianistes et latinistes (*Italian versus latin*), puis évoque la *questione della lingua*, passe ensuite en revue les principaux auteurs du 16e siècle (avec un crochet par Dante et Alberti) suivant leur position dans ladite question, et examine enfin leurs idées sur les différentes parties du discours (*Sixteenth-century grammatical theory*). En conclusion, il dit même quelques mots des grammaires italiennes pour étrangers, qui commencent à être bien étudiées.[24] Comme dans le cas de Kukenheim ou des encyclopédies, la place consacrée à chaque phénomène ou à chaque auteur est modeste sauf exceptions : sept pages sur les cas, huit pour la syntaxe, neuf sur Salviati. Fondé sur une documentation très complète, l'ouvrage est plus sélectif, moins exhaustif que celui de Kukenheim, établissant une hiérarchie nette entre les auteurs dans la partie consacrée à la présentation des idées grammaticales. Et ce qui frappe, c'est le jugement très sûr de Padley qui considère comme les grammairiens les plus importants Corso pour l'organisation de sa grammaire et son analyse du conditionnel, Giambullari pour la syntaxe, Ruscelli pour la systématique, Castelvetro pour l'originalité de ses conceptions linguistiques et Salviati pour l'article, soit des auteurs tardifs (tous, sauf Corso, de la deuxième moitié du siècle), ce qui fait justice du cliché sur le moindre intérêt de cette période.

Enfin, il faut faire une place à part à la toute récente *Enciclopedia dell'italiano*, dirigée par Simone, qui présente l'immense avantage de pouvoir être consultée intégralement sur le site de l'éditeur www.treccani.it/enciclopedia/

24 Pour les germanophones, Gorini (1997), pour les hispanophones, Silvestri (2001), pour les francophones, Mattarucco (2003) et pour les anglophones, Pizzoli (2004). En ce domaine, Mormile avait joué un rôle pionnier, avec ses répertoires croisés entre domaines français et italien (1989, et son volet lexicographique, 1993). Sur le sujet, on peut lire la synthèse sommaire de Palermo/Poggiogalli (2010).

elenco-opere/Enciclopedia_dell'Italiano. Elle offre de nombreux articles biographiques sur les écrivains les plus importants pour l'histoire de la langue (Foscolo, Monti…) et sur quelques grammairiens (de notre corpus, seulement Alberti, Bembo, Salviati, Trissino et Varchi), mais aussi sur des sujets thématiques, comme les accents, la ponctuation et ses différents signes, les abréviations, la règle, la grammaire, les verbes réfléchis, les temps simples et composés et les modes du verbe, les phrases relatives, les interrogatives directes, les régionalismes, les minorités linguistiques, les gallicismes, les déictiques, les rapports entre la langue et la chanson populaire, la radio ou la traduction, le langage de la bande dessinée, le tabou… Pour ce qui concerne la grammaire et le sujet de cette étude, chaque partie du discours, chaque mode, chaque temps a une entrée (voire plusieurs).

Face à cette situation bibliographique, ainsi sommairement résumée, et à l'état de la recherche qu'elle reflète, on peut entreprendre une monographie sur l'un des grands auteurs jusqu'à présent négligés. Leur œuvre linguistique a beau être parfois très intéressante et remarquable, elle est cependant rarement très copieuse (exception faite des *Commentarii* de Ruscelli et des *Avvertimenti* de Salviati), et ne peut fournir la matière qu'à des articles consistants ou à l'introduction solide d'une nouvelle édition. C'est pourquoi j'ai préféré l'autre possibilité : me lancer dans une étude de synthèse historique sur la grammaire italienne de la Renaissance, qui me permît de combiner mon goût pour l'histoire et ma passion pour les langues.

Pour autant, étudier de manière exhaustive toutes les principales grammaires italiennes de la Renaissance afin de montrer un panorama de la science grammaticale en Italie au 16e siècle – qu'on pourrait intituler, paraphrasant Livet, *La grammaire italienne et les grammairiens du XVIe siècle* – est un défi certes exaltant mais assez ardu. Cela supposerait, en effet, d'analyser un nombre d'ouvrages impressionnant. D'après Quondam,[25] on compte entre soixante-cinq et soixante-dix écrits linguistiques, grammaticaux ou stylistiques de toutes sortes imprimés en Italie entre 1516 (Fortunio, *Regole grammaticali della volgar lingua*) et 1587 (Papazzoni, *Prima parte dell'ampliatione della lingua volgare*), bien sûr hors réimpressions ou rééditions. Et encore la liste est-elle lacunaire : manquent notamment le *Polito* d'Adriano Franci, alias Tolomei (1525), le *Compendio di la volgare grammatica* (1521) et *Le Prose di Monsignor Bembo ridotte a metodo* (1569) de Flaminio, *De' Verbi semplici non piu stampato* de Delminio (1560), outre la *Tipocosmia* de Citolini (1561) et plusieurs œuvres de Lombardelli, dont ses traités de ponctuation (1566, 1585 et 1596), le *Discorso intorno alla conformità della lingua Italiana con le più nobili antiche lingue &*

25 *Appendice* à *Nascita della grammatica* (1978, 587–592).

principalmente con la Greca (1592) de Persio et les *Avertimenti intorno allo scriver thoscano scielti fra' i più necessarij a chi si diletta di correttamente scrivere* de Guazzo (1597). En tenant compte de ces oublis, on arrive presque à une moyenne d'un titre par an, pour les huitante années de ce siècle court mais dense ! Auxquels il convient d'ajouter le *Dialogo della volgar lingua* de Valeriano et les inédits retrouvés depuis la moitié du 20e siècle (comme la grammaire de Citolini, de Florio, de Salviati, de Varchi, toutes étudiées ici), ou encore à découvrir. Certains, il est vrai, ne mériteraient guère plus qu'une mention, mais la tâche resterait énorme. Bref, l'idée d'approfondir les *Contributions* de Kukenheim en se concentrant sur le domaine italien est aussi séduisante sur le papier qu'irréaliste sur le terrain. Renonçant à la gloire d'une entreprise si ambitieuse, mais à l'issue trop incertaine, je me suis donc rabattu sur un sujet plus modeste. Plutôt qu'un domaine linguistique complet, tel que l'une des trois divisions canoniques de la grammaire historique (phonétique,[26] morphologie[27] ou syntaxe), ou l'une des parties du discours (le verbe, le nom, les mots invariables…), j'ai choisi la description linguistique elle-même dans les premières grammaires italiennes, en étudiant plus particulièrement, à titre d'exemples, la façon dont elles traitaient quelques innovations majeures du toscan par rapport au latin.

Celles-ci apparaissent comme un point de vue très intéressant pour plusieurs raisons : ce sont justement les modifications du latin qui permettent de parler d'une autre langue, nouvelle ou différente (de quoi s'interroger sur la définition que les auteurs donnent de leur langue et sur ce qui la caractérise selon eux) ; d'autre part, l'étude de ces innovations fournit une vue en coupe assez complète du toscan : outre la lexicologie, qui touche à l'étymologie et à la sémantique, on traite, en effet, de morphologie (avec l'apparition de l'article ou du mode conditionnel) et de syntaxe (en examinant le rapport entre temps simples et composés, et l'usage de l'auxiliaire avec ces derniers). Enfin, les innovations sont évidemment les points où la grammaire ancienne, notamment latine, qui sert de modèle aux grammairiens de la Renaissance, en Italie comme ailleurs, offre le moins de secours, ce qui oblige les auteurs à faire preuve de davantage de réflexion et d'inventivité pour exposer et analyser la question.

Je me suis concentré sur les grammaires (publiées ou non à l'époque), qui seules se proposent explicitement de décrire la langue et non de disserter sur

26 Qui est sûrement, avec les propositions de réforme orthographique, le domaine le plus étudié, dès le 19e siècle : Teza (1893), Fiorelli (1956 et 1991), d'Izzo (1982), Cappagli (1990), Maraschio (1991 et 1992)…

27 Qui se résume trop souvent à disserter sur les variantes des formes verbales ou des désinences nominales, sujet qui passionne les linguistes italiens : citons Vitale (1957), Bonomi (1978 et 1982). Ce n'est pas un hasard si la principale exception, une étude plus théorique et générale sur l'analyse morphologique de la langue, est due à un non-Italien, Matthews (1996).

elle, en négligeant les remarques éparses, aussi pertinentes soient-elles, qui abondent dans les commentaires des classiques du 14e siècle, ou bien dans les discours et dialogues sur la langue florentine, toscane ou italienne, qui nourrissent le débat intellectuel du temps (résumé sous le nom de *questione della lingua*). Rien que des grammaires donc, mais non point toutes les grammaires. Le corpus étudié comprend les principales grammaires rédigées en vulgaire (c'est-à-dire en toscan), à l'exclusion de la poignée de grammaires en latin, parues dans la deuxième moitié du siècle et plutôt destinées à des non-Italiens : en tout, une bonne vingtaine d'ouvrages. La limite chronologique est fixée à la fin du 16e siècle,[28] parce que ce premier siècle offre déjà un volume suffisant de textes à dépouiller et à analyser, et parce qu'une étude sur les premières descriptions de la langue italienne sortirait de son sujet en prenant en compte des ouvrages édités tant de décennies et de publications après les *Regole grammaticali della volgar lingua* historiques de Fortunio (1516). Plus le temps passe, plus la littérature disponible est vaste, et plus les croisements d'influences (et les possibilités de plagiat) augmentent.

Cette étude résulte de la contraction du travail présenté pour ma thèse de doctorat et ne comprend plus que 6 des 8 chapitres d'origine. Le premier comporte, en guise d'introduction générale, une présentation du corpus – en partant de l'analyse des titres, pour voir ce qu'ils nous révèlent sur le contenu des livres – et des auteurs. Le chapitre 2 traite de la méthode des grammairiens et de leurs intentions. J'ai d'abord considéré ces grammaires de la Renaissance non pas tant comme des répertoires obsolètes de règles grammaticales plus ou moins pertinentes, inspirées ou actuelles, mais plutôt comme des ouvrages littéraires concrets, écrits pour un public et avec un objectif donnés, dans une situation historique particulière. Le chapitre 3 s'intéresse ensuite à la composition et à la structure des grammaires, et présente les différentes conceptions que les auteurs se font de la langue et de ses parties principales. Cela permet d'étudier en détail la terminologie utilisée par les grammairiens italiens. Ce domaine passionnant n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, ce que déplore à juste titre Patota : « *Il capitolo cinquecentesco di un'auspicabile storia della terminologia grammaticale italiana è ancora in gran parte da scrivere* »,[29] même si le chapitre 7 de la belle étude de Fornara (v. ci-dessous) intitulé *Le tre vie della terminologia grammaticale cinquecentesca* a constitué depuis un pre-

28 Exactement aux *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* de Salviati (1584 et 1586), dernière somme grammaticale de l'époque.

29 Recension de Montanile, 1996 (1998, 131). Citons néanmoins, pour la Renaissance, Paccagnella (1991). Sans oublier, pour le Moyen-Age européen en général, Heinimann (1963), et pour la France, la thèse de Städtler (1988), ainsi que son article (1999).

mier jalon. Tandis que le chapitre 4 présente quelques réflexions sur l'article, en particulier indéfini, les chapitre 5 et 6 abordent le verbe et deux questions spécifiques, qui sont une innovation des langues romanes : les temps composés et le conditionnel. Afin d'éviter l'effet de catalogue que susciterait la revue systématique de tous les auteurs sur tous les points, ce qui serait fastidieux (et parfois impossible, certaines grammaires n'offrant pas toujours matière à réflexion), j'ai préféré présenter de manière plus approfondie certaines conceptions particulièrement importantes, intéressantes ou représentatives. Ainsi, à propos du conditionnel, a-t-on analysé précisément, pour les modes et les temps, le discours compliqué de Bembo et s'est-on arrêté aussi sur la théorie novatrice de Castelvetro, mais on ne dit rien, par exemple, de Tani, qui est lui-même muet sur ces deux points. La présentation du système verbal (chapitre 6 de la thèse), une moitié du chapitre 4 sur l'article, une partie du chapitre 3 sur la mise en page et la typographie des grammaires et 5 sur le nom et la question du neutre, ainsi que certaines des annexes ont dû être sacrifiées, avec l'espoir d'en publier le meilleur sous forme d'articles. Le grand lexique historique de la terminologie linguistique, qui représentait trois cinquièmes des annexes et un quart de la thèse, va faire l'objet d'un volume spécial.

Le travail qui se rapproche le plus du mien est celui mené pour sa thèse par Fornara, édité en 2013, *La trasformazione della tradizione nelle prime grammatiche italiane (1440–1555)*, divisée en huit chapitres, dont seuls les trois derniers étudient concrètement et de manière synthétique les grammaires italiennes des premières décennies du siècle : 6. *Tra grammatica e retorica*, le 7 cité plus haut consacré entièrement à la terminologie et 8. *Dalle intenzioni alla prassi: regole e soluzioni* qui compare comment différents points sensibles ou représentatifs ont été traités. Après un premier chapitre sur l'état de la recherche offrant une revue bibliographique raisonnée, le deuxième présente le corpus et les sources latines, le troisième, les raisons d'écrire une grammaire du vulgaire, et le cinquième la structure des grammaires, après que le quatrième a proposé un panorama de la diversité des premières grammaires européennes. Fondée sur un corpus moins vaste, limité à Alberti et à la première moitié du siècle, cette étude de qualité ne donne pas de vue d'ensemble systématique de la façon dont les grammairiens ont vu leur langue, mais plus des aperçus partiels et ponctuels.

Les questions évoquées ici recoupent en partie celles étudiées par Poggiogalli pour sa thèse sur la syntaxe dans les grammaires du 16e siècle, publiée dans la foulée en 1999. La différence entre nos deux travaux est donc en partie de contenu (notamment par la place accordée à la morphologie), mais pas seulement. Elle réside aussi globalement dans l'approche générale des sujets et dans l'élaboration des données que nous avons pu recueillir dans un corpus à peu près identique. En conclusion de cette introduction, il est utile de préciser ce point crucial, afin de mieux éclairer ma perspective par contraste.

Aussi grands que soient son mérite et son utilité, l'ouvrage de Poggiogalli souffre d'un défaut majeur : son propos, disons, anhistorique. Organisé thématiquement selon les parties du discours, il juxtapose ou mêle les idées de grammairiens qui se sont échelonnés sur près d'un siècle et demi, en faisant abstraction de leur situation respective. Le choix d'un plan thématique est bien venu, car il garantit une présentation claire ; il est également légitime, à condition de ne pas sacrifier la dimension chronologique et d'ordonner ensuite chaque thème suivant un axe temporel. Un siècle n'est pas une décennie : c'est une longue période, bien trop longue pour qu'on puisse traiter le corpus comme un bloc homogène, qui se serait formé instantanément. On ne peut pas considérer à la même aune ou sur un même plan ce que disent Alberti dans sa *Grammatichetta* (v. 1440) et Salviati dans ses *Avvertimenti* (1584–1586), sans tenir compte de toute la littérature grammaticale qui les sépare et de l'évolution du savoir en la matière, de la manière dont la réflexion s'est développée entre temps et dont la connaissance s'est progressivement façonnée. En se succédant nombreuses tout au long du 16e siècle, les grammaires italiennes ont tissé un réseau littéraire complexe et se sont empilées en constituant un vaste gisement documentaire, que leur historien doit sonder et exploiter comme un archéologue. Or si toutes les grammaires ont été soigneusement dépouillées par Poggiogalli, leur contenu étalé puis trié, le matériel découvert et sélectionné est réorganisé par thème en une mosaïque où se perd le contexte d'origine : les auteurs ou les sources des remarques linguistiques exposées sont certes consciencieusement mentionnés, mais non la couche d'où elles proviennent ni les rapports intertextuels qui les lient. Le tableau brossé par Poggiogalli manque ainsi de profondeur de champ : il ne donne pas à voir comment la syntaxe *a été* traitée au cours du 16e siècle mais présente comment elle y *est* traitée. Faute de croiser avec sa trame thématique une lice chronologique, l'auteur ne construit pas de discours historique sur son sujet, et l'étude tourne parfois à l'inventaire ou au catalogue de ce qui est écrit dans les grammaires du temps. En d'autres termes, le point de vue adopté est davantage celui d'un moderne curieux de regarder en arrière pour y voir ce qu'on disait à l'époque de telle ou telle question grammaticale, que d'un historien qui enquête pour déterminer quand et comment ladite question a été abordée, puis reprise ou évitée, oubliée ou ressassée, censurée ou approuvée : un regard d'en haut plus que d'en bas, qui prend l'histoire davantage à rebrousse-poil que dans son sens propre.

Par ailleurs, il y a une contradiction entre le sujet (la syntaxe) et le plan, organisé d'un point de vue morphologique, puisqu'il suit la division traditionnelle des parties du discours, qui est celle des grammaires étudiées. Le cloisonnement des chapitres, consacrés successivement à chacune des parties du dis-

cours, est peu favorable à un propos sur la syntaxe, qui est justement la façon dont lesdites parties se construisent entre elles. Le mot, en d'autres termes, n'est pas le niveau adéquat pour parler de syntaxe. Il aurait mieux valu s'appliquer au niveau supérieur, celui du syntagme : un plan qui aurait étudié le groupe nominal et le groupe verbal puis la proposition et la phrase aurait sans doute été plus approprié.

Quoi qu'il en soit, si le sujet de Poggiogalli est la syntaxe dans les grammaires du 16e siècle, le mien voudrait être *l'étude* de quelques questions de langue par les grammairiens de la Renaissance. Même si mon plan est en partie thématique, la dimension historique ne devrait pas lui faire défaut car elle est inhérente à un sujet tel que les innovations du toscan, et la façon dont elles sont présentées dans les grammaires de la Renaissance : elle est inscrite dans la nature diachronique des problèmes, et présente dans la chronologie des tentatives qui se sont succédé pour les résoudre. Bref, mon approche se veut résolument chronologique, et mon discours est parfois peut-être plus historique que linguistique, d'accord avec les mots d'A. Gramsci dans *Avanti !*, le journal des socialistes italiens, le 29 décembre 1916 :

> « *Si è ormai persuasi che una verità è feconda solo quando si è fatto uno sforzo per conquistarla. Che essa non esiste in sé e per sé, ma è stata una conquista dello spirito, che in ogni singolo bisogna che si riproduca quello stato di ansia che ha attraversato lo studioso prima di raggiungerla. E pertanto gli insegnanti che sono maestri, danno nell'insegnamento una grande importanza alla storia della loro materia. Questo ripresentare in atto agli ascoltatori la serie di sforzi, gli errori e le vittorie attraverso i quali sono passati gli uomini per raggiungere l'attuale conoscenza, è molto più educativo che l'esposizione schematica di questa stessa conoscenza…* ».[30]

L'obligation d'écrire ce travail en français, et non en italien, est bienvenue. Il existe évidemment beaucoup d'études sur le sujet en italien et peu en notre langue. Déjà peu nombreux, les universitaires qui étudient des questions linguistiques s'occupent avant tout de la langue contemporaine. Rares sont ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue ou se spécialisent en linguistique historique. Cette situation qui concerne peu ou prou toutes les langues est particulièrement flagrante en italien. Mon ambition est donc de fournir la première étude générale en français sur les débuts de la grammaire en Italie, avec l'espoir qu'elle vaille la peine d'être lue – bien qu'elle traite « de choses par elles-mêmes si peu agréables » comme le dit Bembo (« *Ma io sicuramente di ciò mestiero havea: a cui dire convien di cose si poco per se piacenti* ») – et qu'elle

30 Merci à Marazzini chez qui j'ai trouvé cette citation, en exergue de sa belle étude (1989). Sur Gramsci historien de la langue, Sberlati (1998).

serve aux historiens et aux grammairiens non seulement de l'italien, mais des langues romanes en général. C'est pourquoi, quitte à fournir un travail supplémentaire, j'ai aussi tenu à traduire les citations (traductions supprimées pour des raisons de place de la version imprimée mais que l'on pourra retrouver dans la version informatique gentiment mise à disposition par l'éditeur sur son site).

Un grand merci aux directeurs de la collection, Mme Claudia Polzin-Haumann et M. Wolfgang Schweickard, d'avoir accepté de publier ce travail dans les Suppléments de la Zeitschrift für romanische Philologie, et aux responsables d'édition pour leur patience.

1 Présentation du corpus, des auteurs et de la langue

On se propose ici d'étudier les « grammairiens » italiens de la Renaissance face à « leur » langue. C'est là une formule commode mais générale, qui mérite d'être précisée : qui sont donc ces grammairiens et de quelle langue s'agit-il ? Voyons d'abord comment est constitué notre corpus, en passant en revue les titres qui le composent et leurs auteurs, la langue que ceux-ci disent présenter et dans laquelle ils écrivent et le problème de leur origine.

1.1 Des œuvres et des auteurs

Voici un tableau chronologique qui présente la répartition des œuvres grammaticales italiennes de la Renaissance décennie par décennie. Entre parenthèses, les grammaires non imprimées à l'époque ; entre crochets, celles imprimées mais non étudiées ici.

T1. Chronologie décennie par décennie des œuvres étudiées.

date		titre	auteur
15e s.	1	(*Grammatichetta*, v. 1440)	L. B. Alberti
1511–1520	2	*Regole grammaticali della volgar lingua*, 1516	G. F. Fortunio
		[*Osservationi in volgar Grammatica sovra l'*Ameto] 1520	G. Claricio
1521–1530	4	*Compendio di la volgare grammatica*, 1521	M. Flaminio
		[*Alcune menomissime osservationi in volgar Grammatica sovra l'*Amorosa Visione] 1521	G. Claricio
		Libri della Volgar lingua, 1525	P. Bembo
		Dubbii grammaticali, *Grammatichetta*, 1529	G. G. Trissino
1531–1540	4	*La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio di Cin da Pistoia di Guitton d'Arezzo*, v. 1530 (éd. 1539)	T. Gaetano
		La Grammatica Volgar dell'Atheneo, 1533	M. Carlino
		[*Grammatica*, 1536]	A. Acarisio
		[*Gramatica*, 1536–1541]	B. Varchi
1541–1550	7	*Grammatica*, 1543	A. Acarisio
		Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi, av. 1544 (éd. 1545)	P. del Rosso
		Grammatica, av. 1544 (éd. 1560)	G. Camillo

https://doi.org/10.1515/9783110427585-002

date		titre	auteur
		Regole grammaticali, non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano, 1545	J. Gabriele
		Fondamenti del parlar Thoscano, 1549	R. Corso
		Avertimenti sopra le regole Toscane con la Formatione de Verbi, & variation delle voci, 1550	N. Tani
		Osservationi nella volgar lingua, 1550	L. Dolce
1551–1560	4	*Regole della lingua fiorentina*, 1552	P. F. Giambullari
		(*Regole della lingua thoscana*, 1553)	M. Florio
		Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana, 1555	Matteo
		Il paragone della lingua toscana et castigliana, 1560	G. M. Alessandri
1561–1570	7	*Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi di messer Pietro Bembo*, 1563	L. Castelvetro
		De' Commentarii della lingua italiana, av. 1566 (éd. 1581)	G. Ruscelli
		[*Delle frasi toscane libri 12*, 1566]	S. da Montemerlo
		[*Institutioni grammaticali volgari e latine a facilissima intelligenza ridotte*, 1567]	O. Toscanella
		[*Regole della thoscana lingua*, 1568]	V. Menni
		[*Le Prose ridotte a metodo*, 1569]	M. Flaminio
		[*Regola della lingua thoscana*, 1570]	G. Labella
1571–1580	4	[*Regole de la lingua toscana con brevità, chiarezza e ordine raccolte*, 1572]	G. da San Demetrio
		(*Grammatica de la Lingua Italiana*, v. 1575)	A. Citolini
		[*Regole volgari in dialogo*, 1575]	B. Bini
		(*Regole della toscana favella*, v. 1576)	L. Salviati
1581–1590	1	*Degli Avvertimenti della lingua sopra'l* Decamerone. *Volume primo*, 1584 ; *Del secondo volume degli Avvertimenti della lingua sopra il* Decamerone, 1586	L. Salviati

On remarque que c'est dans le tiers central du siècle que les grammaires sont les plus nombreuses, en particulier dans la décennie 1541–1550 (7), et dans celles qui précède (4) et qui suit (4).

L'origine des auteurs de notre corpus est des plus variées, comme on le constate ci-après en regardant leur lieu de naissance – même si cette donnée n'est pas toujours significative ni déterminante, car certains ont beaucoup voyagé, faisant leurs études ou exerçant leur métier dans d'autres villes que celle où ils ont vu le jour. Les voici néanmoins avec leurs dates, pour permettre au lecteur de les situer un peu mieux. Giovan Francesco Fortunio (146?–1517)

est frioulan, comme Giulio Camillo dit Delminio (1485?–1544), né peut-être à Portogruaro ; élève de Delminio, Alessandro Citolini (v. 1505–ap. 1582) est natif de Serravalle en Vénétie, aujourd'hui Vittorio Veneto, comme Marcantonio Flaminio (1498–1550) ; Pietro Bembo (1470–1547), Nicolao Liburnio (1477–1557), Iacomo Gabriele (1510–1550?) et Lodovico Dolce (1508–1568) sont vénitiens ; Giovan Giorgio Trissino (1478–1550), de Vicence ; Rinaldo Corso (1525–1582?) est né à Vérone (mais a grandi à Correggio près de Modène) ; Alberto Acarisio (1497?–1544) est natif de Cento, en Emilie, entre Ferrare et Modène, et Lodovico Castelvetro (1505–1571), de Modène ; Matteo (1494–1556) est piémontais ; Giovanni Mario Alessandri (1507–1585?), d'Urbino, dans les Marches, Girolamo Ruscelli (1518–1566), de Viterbe, et Tizzone Gaetano (v. 1490–1531?) de Pofi, dans le Latium. Marcantonio Carlino (14??–ap. 1533) est probablement napolitain. Outre Leon Battista Alberti (1404–1472) né en exil à Gênes, les grammairiens toscans sont Pier Francesco Giambullari (1495–1555), Benedetto Varchi (1503–1565), Paolo del Rosso (1505–1569) et Lionardo Salviati (1539–1589), tous florentins, Michelangelo Florio (v. 1510–1573), originaire de Sienne, et Nicolò Tani (?–155?) né à Borgo San Sepolcro, près d'Arezzo.

Les premières tentatives pour établir les règles de la langue littéraire italienne sont le fait d'écrivains extérieurs à la Toscane.[1] Sans doute la question les intéresse-t-elle davantage, et profitent-ils de l'inactivité des Toscans pour occuper le champ laissé libre. Dans l'exploration et la constitution de ce nouveau domaine de savoir, les grammairiens originaires du nord-est de l'Italie en particulier ont joué un rôle de pionniers – ils sont les seuls jusque 1530 – et pris une place prépondérante eu égard à la production grammaticale du 16e siècle dans son ensemble – puisque leur nombre s'élève à près d'une quinzaine, dont une douzaine pour la Vénétie et le Frioul, ce qui est aussi remarquable qu'intrigant. Ce phénomène, trop massif pour être uniquement l'effet du hasard, est une curiosité historique difficilement explicable. Tout juste peut-on noter que la République de Venise était alors, avec le Duché de Toscane, la première puissance économique italienne, l'un des Etats les plus influents en Europe (grâce à ses colonies en Méditerranée) et les plus ouverts sur l'extérieur (que l'on

1 Certains même étrangers, comme J.-P. de Mesmes, auteur en 1548 de *La Grammaire italienne composée en françois*, la première du genre, devenue en 1567, toujours à Paris, *La Grammaire italienne composée en françois pour l'intelligence des deux langues*, ou W. Thomas, qui publie à Londres en 1550 *Principal rules of the Italian grammer*. Le premier dictionnaire français-italien édité est le *Petit vocabulaire en langue françoise et italienne* en 1578. En Italie, par contre, il faut attendre 1625 pour disposer d'une grammaire du français rédigée en italien, *La grammatica italiana per imparare la lingua francese composta da Pietro Durante Francese Utilissima per tutti quelli che saranno studiosi di detta lingua* : voir le *Repertorio cronologico* de Mormile (1989, 215–219).

pense à la fameuse diplomatie vénitienne) : on peut supposer que la connaissance de la principale langue de culture de la péninsule – et donc son apprentissage et son enseignement – était particulièrement importante pour l'administration vénitienne et les habitants de la Sérénissime.

Hormis Alberti, dont la vie s'inscrit entièrement dans le 15e siècle, et qui précède de trois générations les plus âgés de ses successeurs, l'ensemble se divise en deux groupes égaux ou à peu près : dix grammairiens (onze si l'on y inclut Tani) sont nés dans le dernier tiers du 15e siècle et ont vécu à cheval sur le siècle suivant, onze (ou douze) ont vécu entièrement au 16e siècle. Fortunio, Bembo, Trissino et Carlino – auteurs des quatre premières grammaires italiennes imprimées (compte non tenu de Flaminio et de son résumé de la grammaire de Fortunio, de 1521) –, ainsi que Liburnio et Valeriano, sont nés assez tôt pour avoir reçu leur formation de base encore au 15e siècle, et être considérés comme des écrivains d'une autre époque. 70 à 75 ans séparent la naissance du premier (Fortunio) et du dernier (Salviati), soit quelques années de plus qu'entre Alberti et Fortunio. Les premiers grammairiens nés au 16e siècle (Varchi, del Rosso, Castelvetro, Citolini, Alessandri) ne peuvent guère avoir de souvenirs de l'événement que fut la publication de la grammaire de Fortunio ; trois, Ruscelli, Corso et Salviati, sont même nés après 1516.

Ajoutons, en passant, qu'un certain nombre sont des clercs ou membres de congrégations religieuses, ce qui n'est pas si étonnant, l'Eglise conservant encore pratiquement le monopole de l'instruction : outre le cardinal Bembo, Alessandri, évêque d'Oppidum, de Milet et de Saint-Marc, Corso, entré dans la carrière ecclésiastique en 1567, inquisiteur apostolique et successivement évêque de Strongoli, Policastro, Malte et Chypre, et Tolomei, évêque de Corsola puis de Toulon ; Giambullari, chanoine de la basilique San Lorenzo à Florence et Liburnio, mort chanoine de Saint-Marc ; Florio, franciscain, converti au luthéranisme, devenu pasteur à Soglio, et Borghini, bénédictin, qui refusa l'archevêché de Pise pour ne pas laisser sa bonne ville de Florence… Pour davantage d'informations sur tous les auteurs, se reporter aux notices biographiques (Annexe 6).

1.2 Ce que disent les titres

Le nom même de *grammatica* ou l'adjectif *grammaticale* figurent dans le titre d'une petite moitié seulement des ouvrages analysés, dix exactement (sans compter la *Grammatichetta* d'Alberti, dont on ignore le titre original) : *Regole grammaticali della volgar lingua* de Fortunio et *Compendio di la volgare grammatica* de Flaminio (sous-titré *Regole brievi della volgar grammatica*), la *Grammatichetta* de Trissino, *La grammatica volgar dell'Atheneo* de Carlino, *La*

grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio di Cin da Pistoia di Guitton da Rezzo de Gaetano, *Vocabolario, grammatica et orthographia de la lingua volgare* d'Acarisio, la *Grammatica* de Delminio, *Regole grammaticali non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano* de Gabriele, *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* de Matteo, la *Grammatica de la Lingua Italiana* de Citolini.

Le nom qui revient le plus souvent dans les titres (8 fois, contre 7 pour *grammatica*) est *regole* (règles), parfois d'ailleurs joint à *grammaticale*. Outre les traités de Fortunio, Flaminio et Gabriele déjà cités, il figure dans les *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* de del Rosso, les *Avertimenti sopra le regole Toscane con la Formatione de Verbi, & variation delle voci* de Tani, les *Regole della lingua fiorentina* de Giambullari, les *Regole della lingua thoscana* de Florio, et les *Regole della toscana favella* de Salviati.

Parmi les titres qui ne comportent ni *grammatica*(*le*) ni *regole*, plusieurs, à commencer par les livres *Della Volgar lingua* de Bembo, et la critique qu'ils ont inspirée à Castelvetro, *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di Messer Pietro Bembo*, *De' Commentarii della lingua italiana* de Ruscelli et *Degli Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* de Salviati se présentent comme des essais ou des traités sur la langue. Sous un titre peu contraignant, l'auteur a la main plus libre pour parler de choses et d'autres et le lecteur peut s'attendre à trouver un texte moins spécialisé qu'une grammaire ou moins limité que des « règles ». Tel est aussi le cas des *Osservationi nella volgar lingua* de Dolce.

Enfin, les *Fondamenti del parlar thoscano* de Corso, qui prétend révéler les bases mêmes sur lesquelles est fondée la langue toscane, et *Il paragone della lingua toscana et castigliana* d'Alessandri, qui propose une grammaire comparée sans précédent, annoncent chacun à sa manière un ouvrage ambitieux, qui s'avère à la hauteur de leur titre.

1.2.1 *Regole* ou *grammatica*…

Grammatica, mot technique et savant de la tradition érudite antique,[2] annonce un ouvrage plus abstrait ou plus théorique, un exposé organique ou systématique, présentant un ensemble de règles complet, cohérent et structuré. *Regole*

2 Comme le rappelle la déclaration liminaire d'Alberti, qui définit son « opuscule » ainsi : « *Qual cosa simile fecero gl'ingegni grandi e studiosi presso a' Gr$_a$eci prima, e po' presso de ẽ Latini; et chiamorno queste simili ammonitioni, apte a scrivere e favellare senza corruptela, suo nome,* Grammatica » (1).

en titre, plutôt que le grand mot de *grammatica*, apparaît comme un choix plus modeste et plus concret, qui laisse imaginer un nombre fini de règles simplement rassemblées en une sorte de catalogue, dont la longueur est vite vue et que l'on suppose ordonné, de manière plus ou moins pratique. Sinon toutes les règles, du moins les règles les plus importantes ou les règles essentielles, voire seulement un certain nombre de règles, un choix de règles effectué par l'auteur. L'exemple le plus typique est fourni par Fortunio :

> « *Le parti della volgar grammatica; cosi bastevoli per cognitione di lei, come necessarie: sono quattro. Nome, Pronome, Verbo, Adverbio. Di ciascuna delle quali Regolatamente ragionar intendendone; dal nome pigliando principio, dico*
> *La prima Regola del nome essere; che li nomi* [...] » (1/1), « *La seconda regola sara; che li nomi* [...] *La terza adunque regola, dalle due preposte nascente fia tale; che li nomi* [...] » (3/28 et 32), « *La quarta regola sara; che li nomi adiettivi* [...] *La quinta et ultima regola del nome sia; che molti nomi* [...] » (4/43 et 46).

Et ainsi de suite : toute la grammaire est une séquence de règles numérotées concernant successivement les noms, les pronoms, les verbes (cinq règles pour chacun) ; seule la quatrième partie sur les adverbes (parties invariables) n'est pas ordonnée en règles. Les ouvrages successifs intitulés *Regole* ne sont toutefois pas si clairement structurés.

Le mot *regole*, mis en avant dans les titres, révèle un fait important : il montre que, au début du 16e siècle, le caractère régulier de la langue vulgaire est désormais communément admis – même s'il reste encore quelques sceptiques, par exemple Liburnio.[3] Le temps n'est plus où Leonardo Bruni et Biondo Flavio en débattaient avec acharnement et où Alberti devait en apporter la démonstration.[4] L'exemple de la première grammaire imprimée de l'italien est éloquent. La préface est intitulée *Agli studiosi della regolata volgar lingua Giovanni Francesco Fortunio*. D'emblée, la langue vulgaire est posée comme « réglée », c'est-à-dire régie par des règles, que l'on peut étudier (et apprendre par l'étude), des règles que l'on peut également énoncer et rassembler pour constituer une grammaire, comme l'affirme ensuite le titre du traité grammatical proprement dit : *Delle regole della volgar grammatica*, où les deux termes coexistent exceptionnellement. Seulement implicite dans l'épithète de *regolata*, l'existence de règles est maintenant déclarée. Inhérentes à la langue vul-

3 Qui de fait n'a pas écrit de grammaire et en 1521 dans ses *Vulgari elegantie* souligne de manière poétique la difficulté, en bien des points de la langue, de « déterminer des raisons fermes » : « *Ma chi presume in molte cose della vulgar lingua saper assegnare firme ragioni: colui puo ancho assicurarsi nel sereno della tacita notte poter sanza errore noverare le vaghe stelle dell'alto cielo* » (47). Scepticisme dont se fait l'écho l'un des personnages de la grammaire de l'Atheneo (5v ; voir citation à l'appel de n. 47).

4 Sur ce débat, Tavoni (1974) et Patota (2003, XXIII–XXX et LV–LIX).

gaire, elles n'en sont pas pour autant inséparables : elles ne restent pas piégées dans la gangue du langage, virtuelles ou insaisissables, mais peuvent en être tirées et accéder à une réalité objective. Enfin, les deux sections de l'ouvrage sont réunies sous un titre d'ensemble qui synthétise parfaitement les deux sous-titres : *Regole grammaticali della volgar lingua*. On peut admirer l'art et la manière dont les différents termes sont croisés : avec quelle subtilité Fortunio varie son thème en insistant sur l'idée de « règle », mise en exergue dans chacun de ses titres, et répétée d'emblée dès la deuxième phrase de la grammaire, dans la présentation sommaire du plan.

La régularité de la langue littéraire italienne trouve son expression la plus étonnante quatre décennies plus tard chez Dolce, qui la désigne sous le nom de « Langue Réglée » avec deux majuscules : « *Ma qui dee avvertir lo studioso osservatore della Regolata Lingua, che alcune de somiglianti vogliono sempre lasciarsi intere, & a troncarsi, sconciamente si peccarebbe* » (14v). Faire de la langue vulgaire *la* langue réglée, que ce serait un « péché » de ne pas respecter, voilà qui est assez hardi, puisque naguère seul le latin pouvait prétendre à un tel titre.

Justement parce qu'il est plus élevé, les auteurs emploient souvent le nom *grammatica* au fil des introductions pour définir leur ouvrage, même lorsqu'il est absent du titre. Alberti le premier, et solennellement (comme on l'a vu), puis Fortunio : « *che dunque pensar di me si deve che non solo con alcuno apprestamento di parole ornate, ma con quali mi sono occorse, questo principio di mia nova grammatica vi ho porto* » (a3v/20). Dans la dédicace *Ala Illustris. & Eccelltis. Donna Dorotea di Gonzaga Marchesana di Botonto*, Libero Gaetano définit l'ouvrage de son cousin, qu'il publie en 1539, comme une « grammaire vulgaire » : « *Dopo molti anni é piaciuto a colui che po il tutto di farmi pervenire ne le mani questa volgare grammatica* » (1v). De même Dolce dans ses *Osservationi nella volgar lingua* : « *Ma lasciando hoggimai questo discorso da parte, vegniamo alla nostra Grammatica* » (9v), ou encore Ruscelli à la fin du premier livre de ses *Commentarii della lingua italiana* consacré à des généralités sur les langues : « *Nel seguente Libro comincierò con l'aiuto di Dio à scrivere i precetti Grammaticali* » (71) ; et d'ajouter : « *Ora venendo alle regole, & alla grammatica, diremo, doversi primieramente discorrere intorno alle parti di questa lingua* » (72).

En somme, si seule une minorité d'œuvres étudiées prétendent littéralement au titre de grammaire, toutes sont, dans une mesure variable, des traités grammaticaux.

1.2.2 … *della lingua* volgare

Impossible de ne pas le remarquer : un autre mot apparaît constamment dans les trois titres de Fortunio, l'adjectif *volgare*. Cette itération est tout aussi importante : Fortunio, dans son livre, ne présente pas n'importe quelles règles

de grammaire, mais des règles de la langue *vulgaire*. La précision n'a rien d'anodin : elle suffit à transformer un projet sinon banal en un ouvrage pionnier. Jusque-là, le mot *Grammatica* ou le syntagme *Regulae grammaticales* étaient presque toujours accolés à l'adjectif *latina* ou à la locution *latinae linguae* (exceptionnellement à *graeca* ou *linguae graecae*) ; en tout cas, jamais encore on n'avait vu ces expressions accompagnées de l'adjectif *uulgaris*. A nous qui voyons des grammaires de notre langue maternelle depuis l'école primaire, la chose apparaît insignifiante ; pour les lettrés de l'époque, sans doute, la grammaire de Fortunio fut comme une apparition. On peut vaguement imaginer la stupeur qu'ils durent éprouver, à l'aune de celle ressentie 444 ans plus tard par Dionisotti à l'avènement en 1960 de la *Storia della lingua italiana* de Migliorini : « *la prima storia della lingua italiana su cui si siano posati i nostri occhi increduli* ».[5]

Comme l'emploi récurrent de *regole*, l'application par Fortunio au nom *grammatica* de l'adjectif *volgare* (*Delle regole della volgar grammatica*) représente une révolution, puisque, depuis le Moyen-Age et jusqu'au 15e siècle, le latin était à peu près la seule langue à être apprise et enseignée méthodiquement, au point que *grammatica* (ailleurs *grammere* ou *grammar*) était devenu petit à petit synonyme de *latino*.[6] En publiant une grammaire de la langue vulgaire, Fortunio infirme définitivement l'équation grammaire = latin, formulée au Moyen-Age et transmise pendant des siècles de génération en génération. Elle est effectivement *nova*, comme Fortunio lui-même la qualifie. Et del Rosso peut écrire dans l'introduction de ses *Regole, osservanze et avvertenze* que « la grammaire est l'art d'écrire bien et correctement la langue latine ou toscane », c'est égal : « *i princípij della Grammatica, ciò è dell'Arte de'l bene, e rettamente scrivere; ò la Latina, ò la Toscana lingua* » (A3).

Au début du 16e siècle, *volgare* est le qualificatif le plus fréquent pour déterminer *lingua* ou *grammatica* : *volgar lingua* ou *lingua volgare*, *grammatica volgare* ou *volgar grammatica* sont les expressions qui reviennent le plus souvent dans les titres des premières grammaires italiennes, cités plus haut – notons que le nom (*il*) *volgare*, par contre, n'est jamais employé. Cette prédilection pour l'adjectif *volgare*, qui apparaît huit fois dans les titres, ne laisse pas de surprendre.

Volgare était, en effet, un qualificatif utilisé à partir du haut Moyen-Age pour désigner, par opposition au latin – langue écrite clairement identifiable, définie et fixée, avec ses règles, ses grammaires, son enseignement, sa littéra-

5 *Per una storia della lingua italiana* (1967, 89–124 : 89).

6 De nombreux exemples pour l'Italie dans Patota (2003, XVIII–XXIII, notamment XXI n. 50). Sur le mot *grammatica*, Lepschy (1992).

ture –, les langues modernes en gestation, d'usage exclusivement oral, tous ces parlers nouveaux dont on ne savait encore dire au juste ce qu'ils étaient mais seulement ce qu'ils n'étaient pas. *Vulgaire* était un terme pratique et sommaire pour qualifier ces vernaculaires peu dégrossis, variables d'une région à l'autre, et aux traits distinctifs individuels encore mal établis, et exprimer la seule chose que l'on pût vraiment en dire : qu'ils étaient tout sauf du latin ; en somme, une appellation par défaut.

Or, à la Renaissance, quelques siècles plus tard, la situation a évolué : d'une part, les vulgaires sont de plus en plus utilisés comme langue de communication écrite – d'abord dans des actes administratifs ou des écrits privés puis dans des œuvres littéraires – par une fraction croissante de la population, et ne sont plus seulement les parlers populaires qu'ils étaient à l'origine : persister à qualifier les langues romanes comme l'italien de *volgari* revient à les maintenir dans un statut subalterne par rapport au latin, qui était le leur au Moyen-Age, mais qui ne l'est plus. D'autre part, la morphogenèse des différents vulgaires, embryonnaires avant l'an mille, s'est poursuivie, ils ont atteint leur maturité et leur identité s'est affirmée. La physionomie linguistique de l'Italie, comme des autres pays européens, s'est clarifiée suffisamment pour que l'on puisse, désormais, non seulement distinguer les vulgaires suivant les régions et les définir géographiquement, mais aussi les nommer de manière absolue et non plus par opposition au latin, dont l'usage, parallèlement, régresse à un rythme accéléré. Continuer à parler génériquement de *volgare* n'est plus adapté à la réalité du temps.

Ce qui étonne le plus, c'est que longtemps cet adjectif soit le seul utilisé. Dans le texte des *Regole grammaticali della volgar lingua*, le syntagme *volgar lingua* est précisé tout au plus par des adjectifs esthétiques comme *elegante* ou *tersa*.[7] On peut supposer que les tout premiers auteurs, nouveauté historique aidant, emploient le seul adjectif *volgare* par souci de mieux souligner l'essentiel, comme Fortunio. Le cas des *Vulgari elegantie* de Liburnio est particulièrement net : il s'agit de faire référence (sans excès de modestie) aux fameuses *Latinae elegantiae* de Lorenzo Valla (1449, première édition : 1471), tout en s'en démarquant justement quant à la langue. Toscanes, florentines ou italiennes, peu importe : elles sont avant tout vulgaires, c'est-à-dire non latines.

7 « *Seguendo con la penna non il latino, ilquale have pronontiar diverso, ma talmente, come nella volgar piu tersa lingua li vocaboli siano pronontiati* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a3v/17) ; « *oltre che la elegante volgar lingua in loco di* teste *o ver* hora *o ver* mo *non usa* adesso » (9v/112). A noter que, en 1509, dans sa demande de privilège aux autorités vénitiennes pour plusieurs œuvres, Fortunio mentionne déjà (en une langue mâtinée de latin) des « *regule grammaticale de la tersa vulgar lingua, cum le sue ellegantie et hortografia* ». Sept ans plus tard, il a donc jugé bon d'éliminer l'adjectif *tersa* au moins du titre.

A mesure que le temps passe, cette valeur devrait s'estomper. Surtout que la simplicité de cette opposition binaire est trompeuse, car, si le mot *latin* conserve un signifié à peu près identique au cours des âges non seulement à travers toute l'Italie mais dans toute l'Europe, et constitue donc un pôle stable, son antonyme, le *vulgaire* entendu comme non-latin, est lui partout différent, de sorte qu'il n'y a pas une opposition, mais toute une série, pratiquement innombrable. En d'autres termes, l'opposition abstraite ou idéale latin-vulgaire se réalise concrètement en une infinité de variantes, le seul latin s'opposant à une grande pluralité de vulgaires.[8] Si, par exemple, un Vénitien ou un Toscan peuvent définir tous deux le vulgaire comme la langue qu'ils parlent quand ils ne s'expriment pas en latin, le vulgaire de l'un n'est pas pour autant le vulgaire de l'autre, aussi vrai que le toscan n'est pas le vénitien. C'est bien ce qui tracasse M. Ercole au début des livres *Della Volgar lingua*, dont l'aveu suscite l'amusement de Carlo Bembo :

> « *Tale è in Napoli la Latina lingua; quale ella è in Roma, et in Firenze, et in Melano, et in questa citta, et in ciascuna altra; dove ella sia in uso o molto o poco: che in tutte medesimamente è il parlar latino d'una regola et d'una maniera* [...] *Ma la Volgare sta altramente. Percio che anchora che le genti tutte, lequali dentro a termini della Italia sono comprese, favellino et ragionino Volgarmente; nondimeno ad un modo Volgarmente favellano i Napoletani huomini; ad un'altro ragionano i Lombardi, a un'altro i Thoscani; et cosi per ogni popolo discorrendo parlano tra se diversamente tutti glialtri* [...] *cosi le favelle, come che tutte Volgari si chiamino, pure tra esse molta differenza si vede essere, et molto sono dissomiglianti l'una dall'altra. Per laqual cosa* [...] *impacciato mi troverei; che non saperei, volendo scrivere Volgarmente, tra tante forme et quasi faccie di Volgari ragionamenti a quale appigliarmi* » (I 12).

8 Dante, qui les a inventoriés le premier vers 1300 dans le *De uulgari eloquentia*, notait à propos de Bologne (I 9 4) cette difficulté mentionnée par Fortunio dans l'introduction à ses *Regole* : « *Alcuni diranno – anzi dicono – tale mia impresa esser stata & vana, & quale onde nascer non possa alcun profitevole frutto, perché, volendo dar regole alla volgar lingua sarebbe di mistieri, overo tutti gli idiomi delle diverse Italiche regioni – il che dicono impossibile essere – ad uniformi et medesime regole del parlar et scriver sottoporre, overamente per ciascuno di loro ordinar diverse regole, con ciosiacosa che (come si vede) non solo le regioni, ma tutte le lor cittadi, & castella hanno tra sé molto diverso modo di prononciare e seguentemente di scrivere* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a2v/7–8). Une tirade, copiée encore quelques décennies plus tard par Varchi pour réfuter, après Martelli dans sa *Risposta*, l'expression « prononciation italienne » employée par Trissino : « *E ardirei di dire che non pure tutte le città hanno diversa pronunzia l'una da l'altra, ma ancora tutte le castella; anzi, chi volesse sottilmente considerare, come tutti gli uomini hanno nello scrivere differente mano l'uno da l'altro, cosí hanno ancora differente pronunzia nel favellare; onde non so come si possa salvare il Trissino, quando dice nel principio della sua* Epistola *a Papa Clemente: ‹ Considerando io la pronunzia italiana ›, favellando non altramente che se tutta Italia dall'un capo all'altro havesse una pronunzia medesima* » (*Hercolano* I 23–24). Trissino lui-même avait mis cette argumentation dans la bouche de son paladin Rucellai dans

Par conséquent, quand des Italiens de régions différentes parlent chacun de *volgare*, ils ne doivent pas parler du même, ce qui devrait donc les conduire logiquement à indiquer duquel il s'agit. Et pourtant, pendant presque toute la première moitié du 16e siècle, les grammairiens italiens, qui se trouvent tous être non toscans, parlent simplement dans leur titre de *volgare* (*lingua* ou *grammatica*), sans craindre de méprise, alors qu'aucun ne traite du dialecte de sa région.

Evidemment, la langue même dans laquelle le titre se présente au chaland et au lecteur fournit aussi une indication précieuse sur la langue (probablement) traitée : en lisant *Libri della Volgar lingua*, on peut supposer que cette langue vulgaire n'est ni le sicilien ni le vénitien. Et le prestige de Bembo et de Fortunio, auteurs des deux premières grammaires imprimées, qui portent chacune en titre le simple syntagme *volgar lingua*, peut expliquer que des grammairiens aient ensuite repris le terme *volgare* (tant qu'à faire avec l'apocope), pour l'intitulé de leur œuvre. Il est probable que la publication par Trissino en 1529 du *De uulgari eloquentia* dans sa traduction en italien ait favorisé aussi la fortune du terme dans un milieu lettré, où la citation est la forme privilégiée de l'hommage. Mais le phénomène ne saurait s'expliquer juste par l'inertie ou par la volonté de s'inscrire dans la lignée des grands pionniers. Il faut croire que M. Ercole a tort et que, contre toute logique, *lingua volgare* a un sens univoque. L'emploi généralisé de *volgare* dans les titres à la place et au détriment de toute référence géographique mérite quand même réflexion.

1.3 La faute à la « Question de la langue » ?

La persistance pendant une trentaine d'années (de 1516 à 1545) de la simple appellation *volgare* a vraisemblablement partie liée à la *questione della lingua*, le débat qui fait rage à partir de 1524 sur le nom à donner à la langue littéraire italienne.[9] L'homme par qui le scandale est arrivé s'appelle Giovan Giorgio

le *Castellanω* : « *ciascun homω ε caſa ε cωntrada ha qualche particulare prωpriєtà di parlare che l'altrω nωn l'ha* » (113).

9 Querelle dont Malatesta, dans le dialogue *Della nuova poesia overo delle difese del « Furioso »* (1589, 53) dit judicieusement : « *par, che sia fatta celebre più tosto dalla curiosità, & dall'otio di molti scrittori, che dalla sua propria importanza* ». *Die Sprachenfrage – ein Streit um Worte ? Trissinos « Castellano » (1529)* : ainsi Bossong (1990) a-t-il intitulé le § 2 de la quatrième section, consacrée à l'Italie (*Renaissancegrammatik und Sprachendialoge: die Tradition von Pietro Bembo in Italien*, 98–122), du chapitre 3 (*Der erste Partikularismus: « Deffence et illustration » der Muttersprache im Zeichen des Humanismus*) de son étude historique sur la réflexion au sujet des langues romanes.

Trissino : d'abord dans la dédicace de sa tragédie *Sofonisba* au pape Léon X, imprimée en juillet 1524 à Rome (où elle avait été créée en 1516), puis dans sa fameuse épître au pape Clément VII à l'automne suivant, l'écrivain vicentin a osé appeler cette langue *italiana*[10] – au grand déplaisir des écrivains toscans, qui, en l'espace de six mois, répliquent par une salve nourrie, à commencer par Machiavel (*Discorso intorno alla nostra lingua*, probablement septembre-octobre, inédit jusqu'en 1730), puis Martelli (*Risposta alla epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla lingua volgar fiorentina*, novembre-décembre), Firenzuola (*Discacciamento de le nuove lettere, inutilmente aggiunte ne la lingua toscana*, décembre) et Tolomei (*De le lettere nuovamente aggiunte Libro di Adriano Franci da Siena intitolato Il Polito*, 1525).[11] Face à cette levée de boucliers des Toscans, pour qui seules les appellations *fiorentina* (Machiavel et Martelli) ou *toscana* (Firenzuola et Tolomei) sont acceptables, et malgré le tollé général dans la péninsule, Trissino persiste et signe : en janvier 1529, parallèlement à l'édition princeps du *De la vωlgare ɛlωquɛntia*, il fait imprimer le *Dialωgω intitulatω il Castellanω, nel quale si tratta de la lingua italiana*, où il présente le traité de Dante comme un atout maître en faveur de sa thèse, qu'il maintient, tout en admettant, par la bouche de son porte-parole

10 « *Non credo già che si pωssa giustamente attribuire a vitio l'ɛssere scritta in lingua italiana ɛt il non havere anchora secondo l'uso commune accordate le rime* » (*Sophonisba*, Dedica A3). La première édition de l'*Ɛpistola de le lettere nuωvamente aggiunte ne la lingua italiana* (1524) montre une attitude fluctuante et non des plus cohérentes : d'un côté, Trissino avoue : « *in molti vocaboli mi parto dal uſo fiorentino, ɛ li pronuntio secondo l'uſo cortigiano. Com'è* hωmo *dico, ɛ non* huωmo, ωgni, *ɛ non* ogni, compωsto, *ɛ non* composto, fωrse, *ɛ non* forſe [...] lettera, *ɛ non* lɛttera [...] » (21/B3) et de l'autre : « *In alcuni altri vocabuli pωi sono quaſi chɛ trωppo fiorentino. Come è* porre *dico, ɛ non* pωrre, poſe, *ɛ non* pωſe, meco, *ɛ non* mɛco » (22/B3) ; enfin, il affirme que « *ne la predetta ‹ Sophonisba › »* « *tanto hω imitato il toscano quanto ch'io mi pensava dal rɛsto d'Italia poter ɛssere facilmente inteso; ma, dove il tosco mi parea far difficultà, l'abandonava ɛ mi riduceva al cortigiano ɛ commune. Il che quanto io habbia saputo fare, al giuditio d'altri starà: io cɛrtamente l'hω tentato* » (22/B3–v), et conclut : « *giudico manco riprensibile peccato l'accostarsi trωppo al toscano chɛ'l discostarsi trωppo da esso* » (23/B3–v). Trissino dans ces quatre phrases utilise indifféremment *fiorentino* et *toscano*, et reconnaît qu'il suit autant que possible le toscan, c'est-à-dire tant qu'il est compréhensible, et qu'il passe à la langue commune seulement quand tel n'est pas le cas. De l'aveu même de son auteur, la *lingua italiana* de la *Sophonisba* ne serait autre que du toscan épuré des idiomatismes les plus crus. Dans la seconde édition de l'*Ɛpistola* (1529), Trissino a beau avoir supprimé ces deux derniers passages, trop favorables au toscan, cela ne change évidemment rien à la langue de sa tragédie.

11 Sur ces traités et la polémique entre leurs auteurs et Trissino, l'*Introduzione* de Richardson (1984). Outre sur le nom de la langue, la réaction se concentre sur la réforme de l'alphabet. Le même débat avait fait rage au siècle précédent à propos du latin : en préférant *florentine* à *toscane*, on encourait le reproche adressé par le Pogge à Valla, qui dans ses *Latinae elegantiae* avait appelé le latin *lingua romana* plutôt que *latina*.

Giovanni Rucellai, que la langue italienne (du point de vue du genre) peut aussi être considérée comme toscane (en tant qu'espèce) et florentine (en tant qu'individu).[12]

1.4 Le radicalisme de Trissino

Cinq mois après le *Castellanω*, en juin 1529, toujours dans sa bonne ville de Vicence, Trissino publie sa grammaire, où il propose une solution encore plus radicale au problème. Le chapitre initial *De le lettere* de *La grammatichetta di Messer Giωvan Giorgiω Trissinω* s'ouvre par l'énumération de trente-trois lettres, distinguées aussitôt en *significative* et *ωziωʃe*, sans que l'auteur ne dise un mot sur la langue à laquelle elles servent ! Rien dans le titre et, dans les pages qui suivent, aucune occurrence de *lingua fiorentina*, *toscana* ou *italiana*, ni de *volgare*, *questa* ou *nostra*. Etonnante grammaire d'une langue non identifiée, comme une devinette posée aux lecteurs interloqués, un immense lipogramme, une *Disparition* avant la lettre, si au détour d'une phrase sur le participe passé Trissino ne se décidait quand même à prononcer enfin le mot : « *Il propriω participiω de la lingua italiana è quellω del passatω* » (73) ! Trissino refuse ostensiblement tout qualificatif, toute considération sur la langue, qui l'obligerait à reprendre position dans le débat en cours. Un parti-pris d'autant plus remarquable qu'il s'efforce, par ailleurs, à la différence de tous ses prédécesseurs, de donner un cadre théorique et un tour didactique à son exposé, organisé en chapitres brièvement introduits. En choisissant simplement pour titre *Grammatichetta*, Trissino entend affirmer, avec un volontarisme acharné, qu'il écrit, cela va de soi, une grammaire de *la* langue : la langue dans laquelle ladite grammaire est elle-même écrite, celle pour laquelle il a proposé, cinq ans plus tôt, de nouvelles lettres dans l'*Epistola de le lettere nuωvamente aggiunte ne la lingua italiana*,[13] l'unique langue (d'écriture) qui existe en Italie.

Le seul autre exemple d'un titre aussi sec est la *Grammatica* de Delminio (publiée posthume et dont le titre est peut-être sujet à caution). On retrouve dans le texte la même absence délibérée de référence explicite à la langue traitée, sauf une fois pour toutes à la deuxième page, où l'auteur alterne « *questa lingua* », un démonstratif sans autre référent que la langue d'écriture, et « *il vulgare* » (124). Hormis ces deux passages, l'espace linguistique auquel

12 *Castellanω* 15–37 (notamment 36). Cet argument taxinomique, emprunté à la tradition philosophique aristotélicienne, est repris et développé en 104–113.

13 Lettres qu'il reprend toutes, en permutant toutefois la valeur respective de *e* et *ε* et de *o* et *ω*.

se rapportent les remarques grammaticales et dans lequel elles s'inscrivent reste indéfini.[14]

1.5 Rien ne vaut *volgare*. Le vulgaire comme désignation d'évitement : Bembo et Dolce

Même si, en général, elles ne prennent pas ouvertement position dans la *questione della lingua*, puisqu'aussi bien tel n'est pas leur propos, les grammaires italiennes du 16e siècle (à la seule exception de celle de Fortunio, toutes postérieures à 1524) ne peuvent pas faire totalement abstraction du débat. Les deux premières grammaires publiées après le déclenchement de la querelle, et qui encadrent celle de Trissino, signées Bembo et Carlino, en fournissent une démonstration éclatante.

Au début du livre 3 *Della Volgar lingua*, le cardinal de Médicis qualifie, dans la même phrase, la langue et le parler qu'il s'apprête à expliquer de *fiorentina* ou de *toscano*, comme si les deux étaient synonymes, et son interlocuteur, E. Strozzi de Ferrare, d'*italiano* : « *Quello che io a dirvi ho preso, è M. Hercole, se io dirittamente stimo, la particolare forma et stato della Fiorentina lingua, et di cio che a voi, che Italiano siete, a parlar Thoscanamente fa mestiero* » (3). En somme, cette « langue Vulgaire », qui est devenue la langue à apprendre pour les « Italiens » comme Strozzi, est pour Bembo du toscan ou du florentin, on ne sait au juste, et peu importe. La confusion est si constante et si affirmée qu'elle en semblerait presque une provocation délibérée à l'égard des Toscans qui se déchirent sur le sujet.[15] Trêve de subtilité et d'ergotage à la Trissino-Martelli :

---

14 La grammaire commence ainsi : « *Qualunque nome appellativo, levandone alcuni proprij, che nel numero del meno terminano in* i *si come* Giovanni *prende nel detto numero per fine una di queste tre vocali che seguono; cioè* a, e, & o » (123). La grammaire d'Acarisio débute de manière tout aussi abrupte, sous le titre *Incomincia la grammatica* : « *Gli articoli sono quattro* » (1), mais le titre général de l'ouvrage, *Vocabolario, grammatica, et orthographia de la lingua volgare*, donne une indication.

15 Du moins dans les deux premiers livres : [Bembo :] « *et tra le grandi cure, che con la vostra incomparabile prudentia et bonta le bisogne di santa Chiesa trattando vi pigliate continuo; la lettione delle* Thoscane *prose tramettete, et gliorecchi date a* Fiorentini *poeti alcuna fiata* » (I 1), [Giuliano :] « *Percio che se io volessi dire che* la Fiorentina lingua *piu regolata si vede essere, piu vaga, piu pura, che la Provenzale;* i miei due Thoschi *vi porrei innanzi il Boccaccio et il Petrarcha* [...] *perche è, che M. Pietro suo fratello i suoi ‹ Asolani libri › piu tosto* in lingua Fiorentina *dettati ha; che in quella della Citta sua* [...] [Carlo :] *Percio che primieramente si veggono* le Thoscane voci *miglior suono havere, che non hanno le Vinitiane* [...] *Molte guise del dire usano* i Thoscani huomini *piene di giudicio* [...] *La dove* la Thoscana *et nel parlare è vaga; et nelle scritture si legge ordinatissima* [...] *sicuramente dire si puo M. Hercole* la Fiorentina lingua *essere non solamente*

pour ne pas s'embarrasser plus avant, Bembo utilise ensuite presque exclusivement le nom *Volgare* ou le syntagme *Volgar lingua*, qu'il choisit aussi pour le titre de son traité. Erigé par la majuscule constante au rang de langue à part entière, le *Volgare* est reconnu dans son individualité, même si la détermination de cette spécificité est difficile et problématique.[16] *Volgare* semble pour l'auteur un moyen commode, de masquer son embarras, ou de refuser de prendre position dans le débat en cours.

Dans le livre 3, Bembo recourt aussi souvent (une quinzaine de fois) à une expression des plus intéressantes, « *la lingua* » tout court – une nouveauté, puisque l'expression remonte seulement au début du siècle –, notamment dans la locution (*non*) *essere della lingua* au sens de '(ne pas) être de la langue écrite générale' :

> « Semo *et* havemo, *che disse il Petrarcha*, *non sono* della lingua » (27), « Proferèva, *che si legge nelle prose, non da* Proferire, *ma da* Proferere, *che* è *etiandio* della lingua, *si forma* » (30), « Concesso, *che alcuna volta si legge, altresì* della lingua non è *et è solo del verso* » (32), « *o esse* della lingua *propriamente* non sono*; o sono della molto antica et di quella; che piu di ruvidezza in se ha, che di leggiadria* » (34), « *Ma* l'usanza della lingua *ha portato, che vi si pone la* e *in quella vece: et dicesi* Amero Portero » (38), « *come che* Sediate *et* Sediamo *piu siano* in uso della lingua, *voci nel vero piu gratiose et piu soavi* » (46), « *se il Petrarcha, che osservantissimo fu di tutte non solamente le regole, ma anchora le leggiadrie* della lingua, *disse* » (48)...

Laissant tomber *volgare*, mot dont il sent au fond l'impropriété et qui n'a plus lieu d'être, car cette langue est presque aussi élitaire que le latin et loin en tout cas, pour des siècles encore, d'être celle du peuple, Bembo aboutit logiquement à cette locution – qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours pour distinguer la langue littéraire du ou des dialecte(s) (on parle ainsi couramment des comédies « *in lingua* » de Goldoni face à ses comédies en dialecte vénitien). L'expression générique *la lingua volgare* utilisée en ce début du 16e siècle pour désigner la langue littéraire italienne par opposition au latin est l'ancêtre direct de *la lingua* utilisée ensuite pour l'opposer à ses dialectes.[17]

---

della mia, che senza contesa la si mette innanzi; ma anchora di tutte l'altre Volgari, che a nostro conoscimento pervengono, di gran lunga primiera » (I 14–15). Dans le troisième livre, toutefois, *fiorentino* disparaît au profit de *toscano* (« Vedo Siedo *non sono voci* della Thoscana », 27) et ne réapparaît plus qu'une fois (« *Percioche tutto il verbo per lo piu da* dicere*; laqual voce non è in uso della* Fiorentina lingua », 35).

16 Bembo réserve la majuscule à l'épithète et à l'adjectif substantivé (« *Le voci poi, che sono del Neutro nel Latino, et io dissi nel Volgare non haver proprio luogo* », 6) : *Volgar lingua* répond à *Latina lingua* (Vela 1996, notamment 273). La majuscule est absente chez Fortunio.

17 La locution *della lingua* reste rare dans notre corpus. On la retrouve chez Carlino et del Rosso, qui l'utilise en trois occasions. A la différence du dernier, « *cotali voci si chiamano*

Lingua volgare ou *lingua*, la volonté d'éviter tout terme géographique est évidente.

On retrouve la même incertitude chez un fidèle émule de Bembo, qui avoue franchement la même esquive. Dans le préambule de ses *Osservationi nella volgar lingua*, long de six pages (7–9v), et intitulé *Se la volgar lingua si dee chiamare italiana, o thoscana*, Dolce reconnaît que *volgare* et *toscana* sont deux noms pour la même langue, l'un général, l'autre particulier, comme *latina* et *romana* pour la langue ancienne : « *E si come gliantichi havevano due nomi, con che nominavano la lor Lingua: l'uno generale, che era* Latina, *& l'altro particolare, che era* Romana*: cosi noi parimente ne havremo due altri,* Volgare *e* Thoscana » (8v), mais préfère le premier. Voici comment il s'explique du choix de *volgare* : « *Ma se pure vogliamo nominarla dal genere; meglio sia nominarla Volgare: come la nomina il Bembo, la nominò Dante, & il Boccaccio: e come la nomina hoggidi per la Italia comunemente ciascuno* » (8v). Dans le doute, rien de tel que d'en appeler aux grands noms et de s'en remettre à leur avis, en se couvrant de leur autorité. Et tant pis si l'on n'est plus au 14e siècle et que l'époque a changé. Puisque l'espèce (*italiana* ou *toscana*) est incertaine et disputée, tenons-nous en au genre (*volgare*). Quoique implicite, la référence au *Castellanω* de Trissino est évidente, mais pour Dolce, le genre n'est plus défini géographiquement, d'un point de vue synchronique (langue italienne, car commune aujourd'hui aux habitants des différentes régions d'Italie), mais socio-linguistiquement d'un point de vue diachronique (langue vulgaire car la seule parlée historiquement par le peuple).

1.6 Le vulgaire comme langue nationalisée : Carlino

La seconde grammaire, de 1533, atteste l'influence à la fois de celle de Trissino et de celle de Bembo. Rapportée par cinq personnages, la *Grammatica volgar dell'Atheneo* de Carlino s'ouvre par un préambule sur le sujet brûlant du moment, que Bembo avait soigneusement évité : comment définir la langue vulgaire. Il est d'abord rappelé que ledit Atheneo, convaincu que « notre pure langue Vulgaire » est « en grande partie fondée sur l'art » (13, « *la nostra tersa*

composte, & per ciò secondo l'uso della lingua s'hanno à scrivere come di sopra ciò è oltradi-questo, & soprattutto » (E2), les deux premiers emplois sont originaux, rapportés à des personnes : « *Ne paia questo avvertimento impertinente massimamente à chi è della lingua* » (B2v), le second comme complément de *forestiero* : « *per essere odiosa e ridicula tal pronuntia à tutti i Forestieri della lingua & anchora à quei Toscani e Fiorentini specialmente che fuori de'l paese loro hanno praticato* » (B3v).

Volgar lingua, in gran maniera sovra l'arte fondata », tout comme le latin[18]), « en lisant les vers très ornés de Pétrarque, en tira les normes de notre pure langue commune » (« *le ornatissime rime di M. Franc. Petrar. leggendo, norme della nostra tersa lingua commune ne tra<ss>e* », 13).[19] L'un des interlocuteurs de demander alors, Pétrarque étant florentin, si cette langue est plutôt toscane ou florentine.[20] Ni l'une ni l'autre, répond Parthenio – présenté au début « quoique tout jeune homme » comme « non moins versé dans le pur parler vulgaire qu'auteur de rimes abondantes » (5, « *ben che garzonissimo, non meno ne'l terso volgar dire iscorto, che delle rime abondante* ») –, qui termine en parlant, logiquement, de « *questa Volgar tersa Lingua* » (16). Ce dont le félicite aussitôt M. Mario en ces termes : « *Veramente hanno tutte l'Italiche bocche da rendervi M. Pirro loda; havendo voi loro questa Favella tersa Volgare fatta commune* » (16). A l'unanimité, la langue est déterritorialisée et nationalisée.

Ni florentine, ni toscane, mais « Vulgaire » et « pure ». Magnifié par la majuscule introduite par Bembo (qui ne fait jamais défaut, malgré les aléas typographiques de cette édition), le mot (que Carlino ne va pas néanmoins jusqu'à substantiver) se veut une désignation fédératrice qui dépasse les frontières provinciales : limitée et exclusive, l'appellation *toscana* ou *fiorentina* ne convient pas du tout pour nommer ce parler unique, donc « commun », pour lequel il faut une appellation libre de toute référence géographique. Cela ressort d'autant plus que tout le début du dialogue regorge littéralement d'appellations régionales ou nationales : « *Per cio che volendo io parlare, non pur Tedesco ó Spagnuolo, ma Lombardo ó Siciliano; certo ee che apprenderei lo straniero, &*

18 Voir l'avertissement de Fortunio à ses lecteurs : « *oltre che il volgare, secondo l'uso che é mutabile si varia, il che non cosi del latino sopra l'arte fondato, suole avenire* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a2v/9).

19 Il est significatif que la grammaire de la langue commune soit tirée des vers de Pétrarque, dont le langage est considéré au 16e siècle comme moins marqué régionalement que celui de Dante et de Boccace. Matteo a développé ce point dans la dédicace de sa grammaire (ci-dessous p. 59).

20 « *Quando il Conte, che havea dinanzi inteso, che'l Petrarca fosse stato in iscrivere migliore, & sanza pari nella commun lingua Volgare; M. Pirro disse, poi che cotante cose detto ci havete diteci anchora; sará ella cotesta Lingua che voi dite dobbiamo seguire; Quella che Thosca è chiamata. Per cio che, se noi allo Scrittore guardiamo, il Pet. fu egli Fiorentino, et a lui Lingua scrisse. Fu Signor Fiorentino il Pet. Parthenio rispose. ma non peró scrisse egli, a sua favella natia come che poco esso lei fosse divenuto, ne gli anni maggiore. Anzi si come e Greci primi, delle loro approvate lingue una abondantissima fecero, raccolta da tutte, et quella Commune lasi chiamando seguirono. E i Romani ch'i'o anzi dissi, non che delle Italiche ma pure delle straniere voci servendosi, una participante di tutte & dalle altre divisa. quella c'hoggi di Latina chiamamo altresi fero. Cosi M. Franc. Re de Poeti non solo coteste nostre lingue accozzando, ma si aiutando di Barbaresca alle volte, quella in che egli scrisse, leggiadra ed accorta da giorno in giorno arrichiendo fece* » (14v–15).

lascerei il dir Neapolitano che é proprio di noi » (9v). Comme chez Bembo, *Volgar Lingua* – Carlino gratifie aussi de la majuscule le nom *lingua*[21] – ne se réduit plus à une appellation subalterne de *Latina*, elle se hisse sur le même plan que [*favella*] *Latina* (9v), *Latina* ou *Romana* [*lingua*] (10v), mais aussi *Greca* [*favella*] (12v) et apparaît véritablement comme un substitut de géonyme. Ici, toutefois, la neutralité géographique parfaite de *volgare* (qu'*italiano* ne pourrait offrir) est affirmée et revendiquée. L'épithète traditionnelle prend une valeur nouvelle, renforcée par l'itération insistante de l'épithète *tersa* – la formule acquiert ainsi une connotation quasi-sacrée qu'elle n'avait pas chez Fortunio, auquel l'Atheneo l'a vraisemblablement reprise (voir n. 7). Tandis que, pour Bembo, *Volgare* n'était qu'une étiquette pratique pour désigner par défaut cette langue étrangère incertaine, Carlino, lui, l'assume fièrement comme une appellation panitalienne qui transcende les clivages régionaux. Sa thèse « italique », *nationale* ou *anti-régionale*, calque, de manière plus diplomatique, celle de Trissino, dont il montre clairement l'influence. La volée de bois vert reçue par l'auteur de la *Sophonisba* et de l'*Epistola* a servi de leçon à ses émules et les a incités à la prudence : consensuel et inoffensif, l'adjectif *volgare* a sans doute été préféré à *italiana* ou *italica* pour éviter de prêter inutilement le flanc à la critique.

1.7 Un embarras persistant : *noi in questa lingua*

L'embarras des auteurs pour nommer la langue dont ils présentent la grammaire persiste durant toute la décennie. Dans sa *grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio di Cin da Pistoia di Guitton da Rezzo* (rédigée vers 1530), Gaetano préfère fréquemment recourir à la périphrase peu élégante « les choses vulgaires » : « K & y *non s'usano ne le cose volgari* » (3), « *i nostri primi ne le cose volgari la usorono per diminuimento di lettera* » (3v–4), « *non darsi mai articolo a' nomi proprij ne le cose volgari* », « *gli articoli de le cose volgari sono otto* » (7v), outre aux locutions « *usare volgarmente* », « *parlando volgarmente* » (2v).[22] Averti toutefois par les auteurs énumérés dans le titre, le lecteur sait au moins peu ou prou à quoi s'en tenir.

21 Cette double majuscule est reprise par Dolce : « *Volendo io ragionar delle osservationi, o diciamo regole della Volgar Lingua, primieramente è mestiero, che quello che sia Grammatica; onde tutte le parti di essa Lingua si derivano, vi dimostri* » (10).

22 L'expression *cose volgari* provient du titre original latin du *Chansonnier* de Pétrarque : *Rerum vulgarium fragmenta* (*RVF*, Fragments de choses vulgaires), traduit dans la fameuse édition de Bembo (Venezia, Aldo Manuzio, 1501), donc pour ainsi dire avec son imprimatur, *Le cose volgari di messer Francesco Petrarca*. Fortunio avait déjà écrit au début de sa préface « *nella lettura delle volgari cose di Dante, del Pet. & del Boccaccio* » (a2/1), mais ce qui passe

Dans la partie grammaticale de son ouvrage *Vocabolario, grammatica e ortografia della lingua volgare*, Acarisio s'en tient parfois à l'adjectif du titre, *volgare* : « *Quattro sono le regole* [...] *sotto le quali i verbi volgari si declinano* » (11). Le plus souvent, il recourt à la première personne du pluriel sous différentes formes – « *I gerondi latini che terminano in* di, *si risolvono* appò noi *ne l'infinitivo con le particole* di, *&* da » (15, v. aussi 4)[23] ; « noi ci dobbiamo [...] *da le voci latine scostare* » (20) – ou au démonstratif *questa*, deux moyens habiles de s'abstenir de toute dénomination géographique (comme *fiorentina*, *toscana* ou *italiana*) tout en évitant l'appellation *volgare* : « *neutro da gli altri separato* [...] non habbiamo in questa nostra lingua », « *I nomi de la seconda declinatione latina, che terminano in* r, *forniscono* in questa nostra lingua *in* o » (3v), « *tutti i nomi neutri latini terminano* in questa nostra lingua *ne la* a » (4), « *Resterebbe peraventura che ragionassimo de gli accenti necessari* à questa lingua, *ma lasciando da parte l'acuto el grave, i quali sono à chi hà imparato la lingua latina notissimi* » (19v).[24] Si, dans le premier exemple (où l'on peut, après *separato*, sous-entendre *come nella lingua latina*), l'opposition avec le latin reste implicite, l'évitement de tout qualificatif géographique pour parler de la « langue vulgaire » ressort particulièrement dans les autres, où la présence de l'adjectif *latino* crée une asymétrie. Dans le dernier, comme p. 16 (« *in questa lingua* »), le possessif *nostra* est même omis, et la désignation de la langue en question est assurée par le démonstratif seul, qui renvoie à la langue d'écriture, identifiée à la langue traitée. C'est l'avantage quand la langue que l'on enseigne coïncide avec celle dans laquelle on écrit : il n'est pas nécessaire de la préciser (même si cela reste préférable) ; la première peut se déduire de la seconde, en un processus auto-référentiel, tacite chez Trissino – qui pousse cette position à l'extrême en refusant de nommer la langue qu'il traite dans sa *Grammatichetta* –, plus explicite chez ceux, comme Acarisio (ou Delminio), qui parlent de « *questa lingua* ».

---

ici, grâce à *lettura* et au nom des auteurs (on comprend bien *cose scritte in volgare*, *scritti volgari*), passe mal là, faute de contexte.

23 Un usage conforme à celui des grammairiens latins, qui comparent souvent le latin au grec en opposant « *apud Graecos* » à « *apud nos* » (ainsi Priscien VIII 43 : « *Subiunctiuus, cum apud Graecos coniuncta habeat tempora, apud nos diuisa habet omnia, quomodo indicatiuus* »).

24 Si *Vocabolario, grammatica e ortografia di questa lingua* ne convenait guère, *Vocabolario, grammatica e ortografia della nostra lingua* aurait été possible. Dans le titre, Acarisio n'a toutefois pas osé et a préféré *volgare*.

1.8 *Volgare* : un cache-mot pour *toscano*

Dans son avertissement aux lecteurs, Fortunio avait reconnu d'emblée « [vouloir] donner les normes de la langue toscane » : « *volendo io dar norme della* tosca *lingua* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a2v/10), précisant ensuite qu'il l'a choisie parmi toutes les variétés de dialectes italiens pour deux raisons : parce que les auteurs qu'il a lus et étudiés étaient de cette langue et parce qu'elle serait « nettement moins corrompue que tout autre idiome italique et la seule à pouvoir nous présenter l'ordre régulier du discours ».[25] Liburnio le répète ouvertement.[26] Tout au long des trois livres de son traité, Bembo ne fait pas mystère que sa *Volgar lingua* est toscane ou florentine, comme il le déclare d'entrée de jeu : « *della vostra* Citta di Firenze; *et de suoi scrittori piu che d'altro si fa memoria in questo ragionamento: dallaquale et da quali hanno le leggi della lingua, che si cerca, et principio et accrescimento et perfettione havuta* » (I 1).[27] Comme le cardinal, la plupart des premiers grammairiens italiens (à l'exception notable de Trissino et Carlino), reconnaissent, ne serait-ce qu'au détour d'une phrase, donner au fond les règles du toscan, choisissant bien sûr, avec une prudence compréhensible, le terme le plus général (*toscana*, et non *fiorentina*). Que ce soit Gaetano, qui dit vouloir fuir « les mots précieux, toscans et peu employés » (2 : « *nel fuggire li vocaboli squisiti, thoscani, & puoco usati* »), Acarisio qui censure certaines formes au motif qu'« elles ne sont pas toscanes » (« *le voci terminanti in* en, *usate dal Petr. non sono thoscane* », 13 ; v. aussi 13v et 14) ou Delminio, qui, à la fin de sa *Grammatica*, note fugitivement à propos de la lettre *y* : « *Toscani mai non l'usano, & pochi altri, che in volgar lingua scrivono* » (149), à chaque fois la référence au toscan (ou aux Toscans) trahit, inconsciemment, quelle langue ces grammairiens ont avant tout à l'esprit.

Le cas le plus étonnant est celui de Dolce. Avant un préambule à sa grammaire de plusieurs pages qui ne vise qu'à justifier l'épithète *volgare*, il ne cache pas dans la dédicace qui précède qu'il écrit en fait des *Observations* de la langue toscane : « *Perche adunque intendendosi da principio la strada, per laquale i novelli Discepoli hanno a caminare verso il colle della* Thoscana eloquen-

25 a3/12 : « *essendo stati gli auttori predetti di lingua tosca et quella meno assai di qualunque altro idioma italico corrotta, et laquale sola il regolato ordine di parlare ci puo porgere* ». Cet argument, repris des débats du siècle précédent sur la naissance du vulgaire par corruption du latin, n'a plus guère été repris, à mesure que l'on avançait dans le nouveau siècle.

26 Dans le texte même, en concurrence avec *vulgar lingua* (2) ou *lingua vulgare* (5), Liburnio utilise fréquemment, sans aucune réticence, la formule *Thosca favella* (4v) ou *lingua thosca* (48v), quand il n'invoque pas « *i tre eloquenti authori thoschi* » (4) ou « *i tre scientiati auttori thoschi* » (5).

27 Cette langue est donc florentine de A à Z.

za, *piu volentieri si mettano nel camino* [...] *io giudico ben fatto a dire* [...] *che la nostra fatica sarà divisa in quattro libri* » et « *Nel terzo* [*libro*] *si ragionarà dell'ordine del puntare, e de gli accenti, che ricevono* le scritture Thoscane » (6). Un grand écart qui résume bien, fût-ce de manière caricaturale, la position dominante.

Pourquoi donc ces auteurs, unanimes à qualifier dans leur traité la langue dont ils proposent la grammaire de *toscana*, refusent-ils tous cet adjectif pour le titre et préfèrent-ils souvent *lingua volgare* ? En d'autres termes pourquoi camoufler sous cette étiquette au fond peu appropriée la nature et l'origine toscane de la langue littéraire ? Et peu importe dans quelle mesure la langue codifiée par les uns et les autres est vraiment toscane : ce qui compte, c'est qu'elle soit perçue comme telle. Pourquoi, si ce n'est pour éviter toute provocation inutile en affichant sur la page de titre un mot qui fâche ? *Volgare* est pratiquement un euphémisme pour *toscano*.

1.9 Des Vénètes très actifs et des Toscans nonchalants

Devrait-on fournir une seule preuve que, à cette époque où naît la grammaire moderne, tous les parlers d'Italie ne sont plus sur un pied d'égalité, comme cela était le cas durant les siècles précédents, mais que le toscan a acquis dorénavant un statut particulier entre tous, on n'en trouverait pas de meilleure : au début du 16e siècle, *lingua* ou *grammatica volgare*, sans autre précision, est de fait synonyme de *lingua* ou *grammatica volgare toscana*, voire de *lingua* ou *grammatica toscana* (du fait de la stratégie d'évitement évoquée ci-dessus) – et ce, aussi bien pour le Frioulan Fortunio ou l'Emilien Acarisio que pour les Vénitiens Bembo et Dolce ou le Latin Gaetano... Autant dire que le toscan n'est pas un vulgaire comme les autres, n'est plus un vulgaire parmi d'autres : il est devenu *le* vulgaire par antonomase et par excellence.

On pourrait imaginer que les Toscans, forts de la suprématie reconnue presque unanimement à leur langue, aient entrepris eux-mêmes d'éclairer le reste de l'Italie en se lançant les premiers dans la rédaction et la diffusion de grammaires qui en présentent les règles. Historiquement, c'est ce qui s'est passé avec Alberti, mais de manière purement formelle, puisque sa *Grammatichetta* (écrite vers 1440) est restée alors inédite et sans la moindre fortune. En réalité, après ce coup d'essai isolé, les Toscans ont longtemps brillé plutôt par leur absence. Presque la moitié du 16e siècle se passe, en effet, sans qu'ils daignent publier la moindre grammaire ; et il faut attendre 1545 pour enfin trouver avec del Rosso un – lointain – successeur d'Alberti, plus d'un siècle après la rédaction probable de la *Grammatichetta*. Si l'on fait le bilan sur l'ensemble de notre

corpus, on constate que les trois quarts environ des auteurs étudiés ne sont pas toscans, mais 6 reste, somme toute, un chiffre honorable, puisqu'on compare une seule région au reste du pays.

1.10 Enfin del Rosso vint

Il n'est pas surprenant que des lettrés vénitiens, napolitains ou émiliens soient gênés pour décider si la langue vulgaire qu'ils décrivent est plutôt florentine ou toscane, et qu'ils lui préfèrent, pour le titre de leur grammaire, l'adjectif banal et consensuel *volgare*, surtout au vu des réactions passionnées que déchaîne le choix de tel ou tel géonyme. Cela expliquerait qu'il ait fallu attendre un Toscan pour voir enfin (en 1545) une grammaire afficher dans son titre l'épithète *toscana*, à côté de *volgare* : *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* (rédigée avant 1544), la première grammaire italienne publiée d'un Toscan.[28] Cette langue qui flottait jusque-là dans un espace indéterminé, del Rosso la ramène sur terre ; cette langue abstraite, il la réinscrit, définitivement, dans un territoire réel et la rend à des locuteurs concrets.

L'a-t-on attendu ce syntagme *lingua volgare toscana* ! Et quel destin singulier : disparu sitôt apparu. C'est en effet la dernière fois qu'un adjectif géographique est joint à *volgare*, qui tombe ensuite progressivement en désuétude : *volgare* n'étant au fond qu'un succédané de *toscana*, il est logique qu'ils ne coexistent pas et que le premier cède le pas au second.[29] Dans son introduction, del Rosso préfère d'ailleurs déjà « langue toscane », qu'il met sur le même plan que « langue latine » : « *Volendo con facilità, à chi non hà al meno i princípij della Grammatica, ciò è dell'Arte de'l bene, e rettamente scrivere; ò la Latina, ò* la Toscana lingua, *anchora chiamata volgare, dimostrare in che modo s'habbia à rettamente scrivere, quello che bene, e rettamente s'è pensato; fà dimestiero, cominciare un poco da alto à ragionare* » (A3). On a presque envie de lire *anchora*

28 Del Rosso, oui, et non Giambullari. Le cliché qui veut que ce dernier soit le premier grammairien florentin du 16e siècle est donc faux. Reste à savoir à qui fait allusion Tani dans sa dédicace : « *Si che niuno mi potrebbe meritamente riprendere dell'havere io ad instruttion de forastieri fatto men dottamente, & con parole manco Toscane ciô che altri â consolation de Toscani han fatto, piû toscanamente, & con maggior dottrina, che forse di bisogno non era* » (3). Qui sont donc ces prédécesseurs qui ont écrit savamment en toscan pour les Toscans ? Bembo ? à qui Dolce reproche explicitement (malgré l'admiration qu'il lui porte) de ne s'être adressé qu'aux « doctes », dans des termes qui rappellent fortement cette dédicace de Tani (et suggèrent qu'il s'en est inspiré) : citation originale en Annexe 1 p. 574.

29 Sur cette question, dernièrement, lire les remarques convergentes de Mosca, qui n'a pas lu la grammaire de del Rosso, juste mentionnée en note (2012, en particulier 105–106).

comme un adverbe de temps. Cette appellation *lingua Toscana*, qui revient p. D3v (« *Dico che proprietà della lingua Toscana è l'havere dell'agiato e de'l riposato* »), ressort d'autant mieux que le libraire Gamucci, dans sa lettre-préface au dédicataire de l'œuvre, emploie, lui, à deux reprises *lingua volgare* (« *un libro de brevissime regole della lingua volgare* », « *traducendo Messer Paulo del Rosso alchune opere latine in lingua volgare* »). Le parler simple et traditionnel du profane s'oppose nettement à la rigueur du grammairien.[30]

1.11 1544–1545 : le grand tournant

Cette date de 1544 (où paraissent à Florence, en novembre, sous le pseudonyme de Néri Dorteláta, les brèves *Osservazioni per la pronunzia fiorentina A gli amatori della lingua fiorentina* de Giambullari, en préambule à *Sopra lo amore o ver' Convito di Platone* de Marsile Ficin, et où del Rosso rédige sa grammaire à Naples)–1545 (où sont aussi imprimés à Venise les *Ragionamenti della lingua toscana* du Padouan Tomitano[31]) marque incontestablement un tournant, puisque la situation change alors du tout au tout : si jusque-là *volgare* figurait dans la quasi-totalité des titres, sans autre précision, par la suite, il disparaît presque totalement, toujours au profit d'une indication géographique. A la seule exception des *Osservationi nella volgar lingua* (1550) de Dolce – que l'on peut donc considérer comme un vestige ou un ultime témoin de l'époque précédente[32] –, dans les titres de toutes les grammaires postérieures à celle de del Rosso, le qualificatif socio-linguistique *volgare* a été chassé par un qualificatif géo-linguistique.[33] Ainsi une ligne de partage terminologique recouvre-t-elle

30 Même si on trouve une fois dans la grammaire « *nella volgar lingua* » (D3v) sans autre détermination (passage peut-être corrompu ou réécrit par l'acolyte de l'éditeur Gamucci) ou « *Habbiamo anchora noi altri volgari alchune particelle, le quali naturalmente à tutti li nomi si prepongono* [...] » (B2). L'expression « *nella nostra lingua volgare* » (A3) est tout à fait normale, *nostra* équivalant à *toscana* dans la bouche de del Rosso, qui parle de l'aperture des voyelles en toscan.

31 Sur lequel Daniele (1983 et 1989). Comme Varchi, l'exilé toscan, et comme son concitoyen Speroni, Tomitano (1517–1576) était membre de l'*Accademia degli Infiammati* de Padoue.

32 Ce qui ne surprend guère, puisque Dolce est tout sauf un novateur. On tient là un indice révélateur de son traditionalisme, avec l'apocope qui renvoie évidemment au titre de Bembo (et de Fortunio). A la lueur de la partition constatée ici, la justification que Dolce avance pour appeler la langue *volgare* (« *come la nomina hoggidi per la Italia comunemente ciascuno* ») confirme qu'il a une génération de retard. Cela vaut a fortiori pour *Modi affigurati e voci scelte ed eleganti della volgar lingua* (Venise, 1564), où il reste obstinément fidèle à l'adjectif *volgare*.

33 La seule exception antérieure, hormis le cas de Trissino et des deux ripostes polémiques à son *Epître* de 1524 – *Il discacciamento de le nuove lettere inutilmente aggiunte ne* la lingua

presque parfaitement la ligne de démarcation chronologique, transformant le tournant en rupture : comme si, vers 1545, la *benemerita* dénomination *volgare* – consacrée par les deux premières grammaires imprimées (de Fortunio et Bembo) –, avait enfin fait son temps. Et comme si del Rosso, par son titre, avec son autorité de Toscan, avait donné un aval attendu ; comme si un tabou était enfin levé.

En tout cas, *toscano* s'impose dès lors pour désigner la langue littéraire, un succès remarquable. Corso (*Fondamenti del parlar* Thoscano), premier non Toscan à employer l'adjectif en titre de sa grammaire, Tani (*Avertimenti sopra le regole* Toscane *con la Formatione de Verbi, & variation delle voci*), Florio (*Regole della lingua* thoscana), Alessandri (*Il paragone della lingua* toscana *et castigliana*), Menni (*Regole della* thoscana *lingua, con un breve modo di com-*

toscana de Firenzuola, et la *Risposta alla epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla* lingua volgar fiorentina de Martelli, où *toscana* et *fiorentina* sont là avant tout pour faire pièce à *italiana* – est un ouvrage qui traite plutôt d'orthographe et de phonétique, où la précision est requise par la nature du sujet comme dans les *Observations* de Giambullari (les diphtongues du toscan lui étant propres et ne se retrouvant pas nécessairement dans d'autres dialectes) : le *Trattato de' diphtongi toscani* (Venezia, Marchio Sessa, 1539) du Toscan Giovanni Norchiati – natif de Poggibonsi, chanoine de Saint-Laurent, devenu membre de l'*Accademia degli Umidi* en même temps que Bartoli et Giambullari, en 1540, et mort l'année suivante. Les exceptions postérieures sont certes assez nombreuses : 1. *I ragionamenti sopra alcune osservazioni della lingua volgare* de Lazzaro Fenucci (Bologna, 1551), 2. *Lettera, over Discorso intorno alla lingua volgare* de Marcellino Valerio, datée « Di Pieve il di X d'aprile 1561 » (Venezia, 1565), où l'auteur défend l'emploi du vulgaire contre le latin : « *l'intention mia è stata solamente di dimostrarvi l'errore, che prende chiunque lascia la propria lingua volgare per attenersi alla latina* » (C7v), 3. *Instituzioni grammaticali volgari e latine a facilissima intelligenza ridotte* d'Orazio Toscanella (Venezia, 1567), 4. *Ortografia delle voci della lingua nostra, ovvero dizionario volgare e latino* de Sansovino (Venezia, 1568), 5. *Il tesoro della volgar lingua* de Girolamo Labella (Napoli, 1572), 6. *Gemme della lingua volgare e latina* d'Alberto Bissa (Milano, 1575), 7. *Prima parte dell'ampliatione della lingua volgare* de Papazzoni (Venezia, 1587) et 8. *Essercitazione della lingua volgare e latina* de Giovanni Battista Sessa (Venezia, 1593), toutes œuvres publiées hors de Toscane, mineures et non étudiées ici. Cette persistance de l'épithète *volgare* s'explique par l'inertie et, dans la moitié des cas, par l'opposition explicite avec l'adjectif *latino* (titres 3, 4, 6 et 8). Enfin, pour le recueil publié par l'éditeur vénitien Sansovino, *Le Osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* (1562), par la fidélité au terme historique, utilisé en son temps par chacun des « hommes illustres », comme cela apparaît dans la dédicace *Al Magnanimo et Valoroso M. Paolo d'Anna, Giovane Illustre* : « *Questi* [= Bembo] *lasciò a gli huomini Italiani (per tacer le altre sue cose ch'egli diede fuori vivendo) le Regole della nostra lingua Volgare, tessute con tant'ordine & con tanta dottrina & cosi utili a gli studiosi della lingua Thoscana, che l'Ariosto fu forzato a dir meritamente* [...] » (2v). *Volgare* n'apparaît que dans la libre citation du titre de Bembo, qui a en fait rédigé une grammaire de la langue *toscane* pour les *Italiens*. Salviati fait montre de la même fidélité pleine d'affection en parlant toujours dans ses *Avvertimenti* du « *volgar nostro* ».

porre varie sorti di rime), plus tard, Salviati (*Regole della* toscana *favella*) et Guazzo (*Avertimenti intorno allo scriver* thoscano) – outre Tolomei (*Il Cesano de la lingua* toscana) – reprennent tous *toscano*, à l'instar de del Rosso, tandis que Giambullari, en bon académicien florentin, préfère le terme *fiorentino* : *De la lingua che si parla et scrive in* Firenze, alias *Regole della lingua* fiorentina (précédées en 1549 de *Origine della lingua* fiorentina, *altrimenti Il Gello*, Firenze, Torrentino).

Nous voilà donc face à un phénomène qui tient du paradoxe : les seuls auteurs qui ne manquent jamais de préciser dans le titre que leur ouvrage traite de grammaire toscane (ou éventuellement florentine) sont justement ceux qui auraient pu s'en dispenser, à savoir les Toscans – leur origine coïncidant avec la langue dans laquelle ils écrivent, il n'y aurait aucune raison de supposer qu'ils décrivent le vénitien ou le napolitain (même si del Rosso et Tani ont publié leur ouvrage respectivement à Naples et à Venise) –, alors que, inversement, les grammairiens issus des autres régions d'Italie, longtemps n'ont pas jugé utile une telle indication géographique, ou l'ont délibérément évitée, avant de s'y rallier par la suite.

1.12 Alberti le précurseur

Le particularisme toscan vaudrait même en remontant à Alberti : si sa grammaire a été transmise sans titre, le feuillet autographe qui porte une première version de l'alphabet initial – retrouvé en 1962 par Colombo – est, en effet, intitulé : *Ordine dêlle lettere per la lingua toscana* (v. 1440). A la lumière des remarques précédentes, force est de constater qu'il s'agit là d'un titre singulièrement anachronique : Alberti qualifie sa langue de *toscana* plus d'un siècle avant que ses compatriotes ne commencent à le faire de manière régulière. Ce qui frappe, ce n'est pas tant qu'Alberti ait conscience de l'identité géographique de la langue qu'il décrit, mais qu'il proclame sa toscanité avec une telle insistance, puisqu'il ne la définit jamais autrement tout au long de sa grammaire (hormis « *la lingua nostra* », deux fois dans le préambule, et « *la nostra lingua* » dans la conclusion : citations à l'appel de n. 42). Pas une seule fois il ne recourt à l'expression *lingua volgare*, éculée à force d'être ressassée au début du siècle suivant. Arguant d'ailleurs des nombreuses occurrences de cette formule (au moins huit : 5, 33, 47, 59, 70, 74, 84, 97), Colombo n'avait pas résisté à la tentation de restituer un titre comme *Della lingua toscana* (1962, 182). Il n'y a certes aucun élément de preuve en ce sens, comme Patota le souligne précautionneusement, mais les objections qu'il soulève contre cette proposition sont faibles (2003, LXXXVII). L'emploi même du syntagme *lingua*

toscana est déjà exceptionnel pour l'époque (qui préfère parler d'*idioma*, de *favella* ou de *parlare* et les qualifier de *volgari*[34]) ; l'utilisation systématique qu'en fait Alberti est d'autant plus remarquable et on ne peut plus significative.

En somme, un consensus semble se dégager, dans l'Italie de la première moitié du 16e siècle parmi les auteurs non-Toscans, pour désigner de préférence par le seul adjectif *volgare* la langue (ou la grammaire) nationale ; un consensus rompu à partir de 1545 par l'ensemble des grammairiens toscans (et autres), qui présentent tous explicitement leur grammaire comme toscane (ou florentine, voire italienne), sans plus employer l'adjectif *volgare* (à l'exception de Dolce).[35]

1.13 L'expression d'un changement d'époque

Ce n'est sûrement pas un hasard que cette révolution terminologique ait été l'œuvre de grammairiens Toscans. Bien sûr, à une époque où les identités régionales sont exacerbées, il est vraisemblable que la fierté patriotique ait joué un rôle dans l'histoire et qu'ils insistent d'autant plus sur *toscano* que leurs prédécesseurs des autres régions, peut-être à cause d'un brin de jalousie, avaient évité ou tu le mot et dénié reconnaître la nature de la langue littéraire. Dans sa *Lettre en défense de la langue vulgaire* de 1540, Citolini confirme l'importance de ce clivage dans la querelle sémantique sur le nom de la langue : « *alcuni, per non esser Toscani, non vogliono, ch'ella si chiami* Toscana. *altri, per esser Toscani, non vogliono; ch'ella si chiami* volgare. *quelli parlano con troppo odio, e questi con troppo amore* » (1540, 14/82).

---

34 Liburnio en témoigne, au début de ses *Vulgari elegantie*, en opposant « langue latine » et « idiome vulgaire » : « *considerando che la eccellenza della lingua latina sia come smarrita da gli occhi del celebrato popolo latino: alla qual debba succedere il vulgar iddioma* » (1).

35 Malgré son titre alléchant, l'article de Muljačić, *Perché il termine volgare non era combinabile, in diterminati periodi, con uno dei soliti attributi (« materno », « italiano ») ?* (1998), fondé sur un seul et unique exemple (le traité sur le commerce de Benedetto Cotrugli Raugeo *Della mercatura et del mercante perfetto*, publié en 1573, cent dix ans environ après sa rédaction), n'apporte pas, hélas, les lumières promises, car il ne répond pas vraiment à la question posée, mais plutôt à la question opposée : *Perché il termine* volgare *era combinabile, in diterminati periodi, con uno dei soliti attributi (o* materno, *o* italiano*) ?* Selon Muljačić, les syntagmes « *lingua volgare* [/*vulgare*] *et materna* » ou « *in volgare* [/*vulgare*] » tout court ne peuvent se trouver que dans des textes rédigés en des *volgari* régionaux, qui sont la langue « maternelle d'une bonne partie des classes aisées » locales, mais doivent logiquement être remplacés par « *volgar italiano* » dans des textes écrits en un « idiome aux ambitions panitaliennes », qui n'a pas vraiment de locuteurs maternels. Or ce que nous avons décrit plus haut ne corrobore pas une telle explication, au contraire, puisque « *lingua volgare* » tout court est employé justement par les écrivains non toscans pour désigner la langue littéraire nationale dans laquelle ils écrivent et dont ils donnent les règles, mais qui n'est pas la leur.

En préférant *lingua toscana* à *volgare*, les grammairiens toscans en finissent avec un terme inapproprié, signe d'un univers linguistique bipartite, désormais dépassé, et d'une conception dichotomique archaïque et floue, ailleurs anachronique.[36] Ils font montre d'une plus grande sensibilité historique que leurs collègues des autres régions : ils sentent que cette langue dont ils écrivent les règles n'est plus un vague et quelconque *volgare*, mais bien une langue particulière et déterminée, la langue toscane.

Un autre facteur a sans doute favorisé cette prise de conscience : les écrivains toscans sont les mieux placés pour voir que la langue qu'ils écrivent et dont ils rédigent la grammaire s'écarte de la langue que parlent leurs compatriotes, et mérite donc un nom distinct : si *lingua volgare* convient encore et toujours, en Toscane comme dans les autres régions, pour désigner la langue parlée, il faut donc pour la langue écrite une autre appellation. Il est plausible que l'impropriété de *volgare* apparaisse plus nettement aux grammairiens toscans qu'aux autres, qui, en général, ne connaissent pas la région et en ont appris la langue comme une langue étrangère à travers des livres, classiques littéraires ou manuels. En outre, l'adjectif convient d'autant moins qu'il a gardé de son origine médiévale une petite connotation dépréciative.[37]

Appeler le toscan *lingua toscana*, c'est l'affranchir officiellement du latin et proclamer son autonomie ; c'est prendre acte que la situation linguistique a changé, que le statut respectif du latin et des langues modernes s'est modifié,

36 Notamment en France, où l'on parle déjà surtout de *langue française*, ce qui explique aussi la gêne éprouvée à traduire *volgare* par *vulgaire*, qui n'était pas d'usage si courant : *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* (1542) et *Tretté de la grammère françoèze* (1550) par Louis Meigret, *Traicté de la grammaire Francoise* de Robert Estienne (1557)… En 1549, Joachim du Bellay intitule son fameux manifeste – inspiré du *Dialogo delle lingue* de Speroni (Venise, 1542) – *Deffence et illustration de la langue françoyse*, et reste fidèle à cette appellation au fil de son texte, même s'il emploie encore parfois, au chapitre 1, l'expression « notre vulgaire » (et « leur vulgaire »), supplantée ensuite par « notre langue ». Par amour des anciens, Varchi l'accepte encore : « *a me non dispiace, come fa a molti, che ella si chiami* volgare, *poscia che cosí la nominarono gli antichi* » (*Hercolano*, PID 782).

37 La preuve en est que Tolomei doit le défendre dans le *Cesano* en arguant qu'il n'est pas de meilleure dénomination pour la langue puisque le *vulgo* (« mot qui rassemble tous les hommes d'un pays donné ») en est non seulement « le forgeron et le maître » mais aussi « l'architecte » : « *Ancor dirò che se'l vulgo (nel qual vocabolo tutti gli uomini d'un paese si raccogliono) è fabbro e maestro de le lingue e de le parole, qual più convenevole nome le si può dare che* volgare *? Il vulgo è quel che parla: dunque il parlar è vulgare; il volgo è architetto de la lingua: però la lingua è vulgare* » (5v/6). Aussi sympathique et original que soit, au début du 16e siècle, ce plaidoyer pour la langue démotique (le traité remonte à la fin des années 1520 mais n'a été imprimé qu'en 1555), il n'empêche que *volgare* ne convient pas pour la langue littéraire, car c'est justement une autre langue que celle parlée par le peuple de Sienne ou de Florence.

et inaugurer formellement une ère nouvelle : la Renaissance. De ce point de vue, les grammairiens toscans, par leur choix terminologique, apparaissent comme les hérauts de la nouvelle époque qui s'ouvre pour leur langue.

1.14 *Il sorpasso*

La substitution par les grammairiens italiens de *toscana* à *volgare* pour qualifier la langue dont ils traitent marque un tournant historique : il signifie que le toscan a enfin conquis la parité avec le latin, qui entame alors un déclin irréversible – on pourrait dire que le 16e siècle est le siècle du *sorpasso*. Il s'est produit un glissement important : le statut subalterne que les *volgari* italiens avaient auparavant par rapport au latin est maintenant celui des parlers régionaux dans leur ensemble par rapport au toscan.

L'Italie de la Renaissance a beau être linguistiquement très atomisée, chaque commune ayant son propre parler, il est révélateur que tous les lettrés italiens qui décident d'écrire des « règles grammaticales » le font, sauf exception, pour une seule et même langue, à savoir le toscan : désormais *primus inter pares*, en passe de devenir la langue littéraire nationale, il est la langue à apprendre ou à perfectionner pour qui ne la connaît pas ou la maîtrise mal, et donc en fin de compte, la langue à codifier en priorité. Et ce, pour tous les auteurs, quelle que soit leur origine.

Cette situation nouvelle se manifeste non seulement par l'absence quasi-totale de grammaires des langues régionales, mais aussi par le manque de références à leurs particularités dans les grammaires italiennes. Les auteurs qui ont pour langue maternelle un parler régional autre que le toscan mettent rarement à profit ces compétences linguistiques dans leur description de la langue littéraire, soit pour attirer l'attention sur une différence phonétique ou morphologique ou mettre en garde leurs compatriotes contre tel ou tel risque de solécisme ou de barbarisme au cas où ils voudraient transposer au toscan un mot ou une construction propre à leur dialecte – comme s'il ne leur venait pas à l'esprit que ces parlers, qui n'ont pas vraiment de forme écrite stable, puissent être comparés au toscan, ou qu'il leur paraissait incongru de faire référence à une langue de tradition surtout orale pour éclairer un usage ou une tournure employés par Pétrarque ou Boccace. On peut citer cet avertissement de Fortunio qui condamne comme « abus commun à tous les Italiens » la forme *de* pour *di* et inversement *mi*, *ti*, *si* pour *me*, *te*, *se* après préposition (*de mi*, *de ti*, *de si* pour *di me*, *di te*, *di se*) : « *quando prepositione precede o segue, come* di me di te di se *non* de mi de ti de si *come é il comune abuso delli Italici* » (10/116). Dans les livres *Della Volgar lingua*, Bembo ne fait aucune allusion au vénitien –

qui est sa langue naturelle – mais quelques-unes aux parlers méridionaux, quitte à énoncer des bêtises (c'est le danger quand on s'aventure sur le terrain méconnu des langues étrangères) :

> « *Aggiunsonvene allo'ncontro un'altra* [*sillaba*] *i poeti bene spesso in questo verbo* Ha; *et fecerne* Have *peraventura da Napoletani pigliandola; che l'hanno in bocca continuo* » (28),

> « *Forse percio, che le intere voci erano primieramente queste,* Udío, Sentío, Dipartío. *lequali nondimeno in ogni stagione si sono alle volte dette et ne versi et nelle prose: uso peraventura preso da Siciliani, che l'hanno in bocca molto. Come che essi usino cio fare non solo ne verbi della quarta maniera; ma anchora in quegli dell'altre* » (34).[38]

Ces remarques ne sont pas d'une grande pertinence linguistique : *have* (forme archaïque, du latin *habet*) est répandu en Toscane et ne se trouve que sporadiquement dans le sud de l'Italie (dont la Campanie : Rohlfs, § 541) ; l'épenthèse d'un *-o* dans les formes de passé simple pour éviter l'accentuation sur la dernière syllabe est un trait typiquement toscan, comme l'ont bien relevé les grammairiens de cette région (Priscianese et del Rosso notamment), mais aussi Trissino. Celui-ci justement n'est pas en reste et attribue à la langue de Sicile et des Pouilles la désinence *-ro* au lieu de *-no* au passé simple et au conditionnel, alors qu'elle est courante ailleurs et notamment en Toscane : « *Ne le sωpradette tɛrze persωne plurali de l'indeterminatω ɛ del nωn cωmpitω lω* n *si muta in* r, *ɛ dicesi* scrissenω *ɛ* scrisserω, amasserω, scrivesserω, sentisserω, amerɛbberω, scriverɛbberω, sentirɛbberω. *E questω è secωndω la lingua siciliana ɛ puljefe* » (68). Matteo signale une variante romaine : « *cosi* arrichire, *o* arricare, *che dir si usa a Roma* » (87/241), Ruscelli lance volontiers une pique contre le parler des Abruzzes : « *Nè si dirà mai* Quello vago, *ò* il bello sembiante, *ancorche il verso lo comportasse, nè meno in prosa, chi non volesse imitare il parlare Abruzzese* » (112), « *Ove sarebbe bruttissimo, & come proprio del parlar'Abbruzzese, il dir* signorE giusto, gentilE core, buonO principio » (155)... On pourrait glaner ainsi d'autres exemples sporadiques chez presque chaque auteur de notre corpus, qui toutefois ne modifieraient pas le tableau.

Quelques allusions ou comparaisons concernent aussi les langues étrangères d'autres pays, comme l'hébreu ou le grec, parfois le français, mais elles

---

38 Ce dernier exemple est peut-être repris de Fortunio (« *‹ Poscia chel patre suo di vita uscio ›* [...] *Ma tali finimenti piu tosto sono di lingua siciliana che di tosca* », 16v/191), qui renvoie au napolitain à propos de la forme longue de l'infinitif *dicere* (pour *dire*) : « *Nelle parti del regno di Napoli questo ultimo é in uso* » (17v/202), et invoque une attestation de *ale* dans les parlers toscans orientaux : « *et in tal modo si usa hoggi di questa voce dagli habitanti a piè dell'alpi verso il monte de l'Averno, et da lei nasce il maggior numero* ali » (3v/38).

restent ponctuelles.[39] Et pour cause : rares, naturellement, sont les grammairiens italiens de la Renaissance qui peuvent se targuer de connaître l'une des langues européennes modernes. A moins d'avoir séjourné à l'étranger, ils n'ont que peu de chances d'avoir eu l'occasion ou le besoin d'apprendre une langue étrangère.[40] Sans compter qu'ils avaient déjà souvent fort à faire avec la langue littéraire, pour autant qu'ils ne fussent pas originaires de Toscane. De fait, la seule grammaire comparative italienne que nous ayons est la *Comparaison de la langue toscane et castillane* (1560) d'Alessandri entre la langue littéraire italienne et la langue de la cour espagnole à Naples, qui représente un cas exceptionnel, non seulement dans le contexte italien. L'objectif d'une grammaire contrastive, où chaque langue doit permettre à celui qui la parle d'apprendre l'autre « plus aisément », est ouvertement proclamé dès la préface : « *vi preposi*

39 Voir, pour le français, Alberti : « Item, *a similitudine della lingua gallica, piglia ėl toscano ė nomi singulari feminini adiectivi et agiungevi* mente, *e usagli pro adverbii, come* saviamente, bellamente, magramente » (85) ou Ruscelli : « ‹ *Il sonno è veramente qual huom dice/ Parente de la morte* › *Che è modo di dir Francese, onde volendo parlare impersonalmente,* si dice, si fa, *dicono* om dict, om faict » (111), peut-être repris de Castelvetro (74v/57V), qui donne en outre un exemple de Boccace (*come huom dice*) ; pour le français et le grec, Citolini (4/13–14 : chap. 2 n. 87) ; pour le grec, del Rosso : « *Quanto al* b *vi potrei più largamente mostrare la familiarità la quale ha con l'*u *quando è consonante, & similmente co'l* p *& con lo* m *& come li Greci lo proferiscono come* u *consonante e li danno suono di* b *quando seguita dopo lo* m » (B3) ; pour le grec et l'hébreu, Alessandri : « la b *si pronuntia per* u, *o vero almeno in un certo modo che partecipa di* b, *& di* u, *cio è di quella maniera che io ho uditi molti valenti huomini di greca natione pronuntiare la* β *greca, o vero come da dottissimi hebrei mi è stata in Italia insegnata la pronuntia della* ב *hebrea quando è senza daghès* » (3–v). Pour l'hébreu encore, Ruscelli : « *Gli Ebrei hanno un numero duale con più ragione che i Greci, & questo è un fine di voce appropriato, & particolare solamente à quelle cose, che dalla Natura sono fatte due accoppiate, nè più, nè meno; come sono gli occhi, l'orecchie, le labra, le mani, le corna, i piedi, & se altre tali ve ne sono, che à tutte hanno un numero proprio, che finisce in* aim, *come* Mappaim, *le mani,* Cheranaim, *le corna,* Nghenaim, *gli occhi,* Reglaim, *i piedi* Oznaim, *le orecchie; & così le altre tali. La ove il numero di quelle cose che possono esser più & diverse, finiscono à loro in* oth, *se sono di femina, come* Mazzoth, *l'azime, & in* im, *se sono di maschi, come* Sciotim *gli stolti* » (103) ou « *Pare che non senza qualche segreto misterio il verbo* sono *in tutte le lingue sia (come è detto poco avanti) irregolare da tutti gli altri, essendo che così i Greci, come i Latini, gli Ebrei, & quasi ogni natione l'hanno irregolare, come ancor noi. Anzi gli Ebrei le più volte pongono la sentenza senza tal verbo spiegato in voce, ma compreso in potenza.* Ana Hu ? dove egli ? Mi Ze ? chi questo ? *& così quasi sempre, quantunque habbiano pur la parola* Ies, *che vale à loro il medesimo che la nostra* È, *ma molto di rado usata, & è come proprio di quella lingua il metter le sentenze senz'essi, & è anco à loro irregolare da tutti gli altri lor verbi* » (270).

40 Les quelques auteurs qui ont vécu durablement hors d'Italie l'ont quittée en général pour des raisons confessionnelles, dans ce siècle où les querelles de religion ensanglantaient l'Europe. Il s'agit donc surtout de personnalités de sensibilité protestante, mal tolérées dès avant le Concile de Trente, Castelvetro, Florio, Citolini, qui tous trois ont fini leur vie en exil (cf. notices en Annexe 6).

la scorta della lingua Toscana accio che speditamente si vedesse la simiglianza, & la differenza dell'una & dell'altra, & gli Italiani il parlar Castigliano col Toscano & gli Spagnuoli il Toscano col Castigliano potessero più agevolmente apprendere » (a3–v). Un projet hardi d'une grande nouveauté sans équivalent dans toute la production grammaticale italienne de la Renaissance.

Le *Paragone* d'Alessandri mis à part, on peut parler en Italie, dès le début du 16e siècle, d'une grammaire nationale unique et homogène, toscane ou italienne peu importe. C'est une situation tout à fait particulière, différente de celle qui prévaut dans l'autre pays de la grammaire européenne de la Renaissance, en France.[41]

1.15 « Cette langue qui est la nôtre »

A plusieurs reprises, Acarisio précise la désignation « *in questa lingua* » par l'adjectif possessif *nostra* : « *in questa nostra lingua* », sans jamais employer *nella nostra lingua* seul (p. 39).

Le syntagme *la nostra lingua*, ou *la lingua nostra* (sans démonstratif), avait déjà été utilisé par Alberti (v. 1440) en ouverture et en conclusion de sa grammaire – un encadrement soigné, où à « *Questa arte, quale élla sia* in la lingua nostra, *leggietemi e intenderetela* » (1) répond « *Laudo Dio che* in la nostra lingua *habbiamo homai é primi principii di quello ch'io al tutto mi disfidava potere assequire* » (99).[42] Puis Machiavel l'avait employé dans son *Discorso intorno alla nostra lingua* (§ 31 et 33). Rien là que de très naturel, puisque tous deux étaient toscans. L'expression est tout aussi légitime sous la plume de Tani (qui ajoute *Toscana*) : « *Volendo io darvi alcuni brevi avertimenti et regole della nostra lingua Toscana* » (5). Seul Toscan du groupe, le cardinal Giuliano dans les livres *Della Volgar lingua*, s'adressant à ses interlocuteurs des autres régions d'Italie, parle constamment de « *la mia lingua* », c'est-à-dire la langue « *della mia cittá* » comme il la définit dans le préambule (« *si come nella maggior parte delle altre lingue della Italia, cosi etiandio* in quella della citta mia », 3) : dix occurrences, contre deux seulement de « *la nostra lingua* », toutes concentrées *nota bene* dans le livre trois, qui est son livre, celui où il explique *sa* langue à

41 Demaizière écrit ainsi : « On peut considérer qu'au commencement du XVIe siècle, il n'y a pas de grammaire française » (1983, 29).

42 Partout ailleurs, dans la grammaire proprement dite, Alberti utilise exclusivement la formule « *lingua toscana* » (ci-dessus 1.12 p. 45). Notons ici qu'une autre reprise entre les mêmes paragraphes parfait la clôture de la grammaire. Comme « *in la nostra lingua* » répond à « *in la lingua nostra* », à « *vedendo* questo nostro opuscholo » (1) répond « *Se* questo nostro opuscolo *sarà tanto grato* » (99) : la boucle est bien bouclée.

messer Ercole.[43] De même lorsque Carlo Bembo dit « la nostra lingua *scrittor di prosa, che si legga et tenga per mano ordinatamente, non ha ella alcuno: di verso senza fallo molti pochi* » (I 15), il parle bien du vénitien (qui pour lui, du fait qu'« il n'a aucun auteur en prose que l'on puisse lire et tenir normalement en main », est inférieur au toscan).

Sous la plume d'Acarisio, le tour « *la nostra lingua* » signifie nécessairement autre chose que ce que l'on comprend spontanément, non plus 'dans la langue de notre région', autre chose aussi que dans la grammaire de l'Atheneo, dont les interlocuteurs parlaient entre eux de « *la* nostra *tersa Volgar lingua* » et de « *la* nostra *tersa lingua* commune » : quoi de plus logique, puisque cette langue leur sert effectivement de *lingua franca* ? [44] Il a plutôt le sens qu'il avait dans le préambule du deuxième livre *Della Volgar lingua*, où l'auteur, s'adressant à son homologue, le cardinal florentin Julien de Médicis, incite « nos hommes » à « écrire en Vulgaire car c'est notre langue »,

43 « *Potrei oltre a questo d'unaltro uso anchora della* mia *lingua* [...] *ragionarvi* » (12), « *ilche si vede che s'usa nella* mia *lingua* » (17), « *usanza della* mia *lingua è il porre questa medesima voce* [= *il*] *di maniera; che ella ad alcuno peraventura parer potrebbe di soverchio posta* » (21), « *molto usato dalla* mia *lingua* » (22), « *usa di por la* mia *lingua in tutti i casi* » (24), « Facere, *che in uso della* mia *lingua non è* » (34), « Poria *poscia che disse il Petrarcha in vece di* Potria, *è anchora maggiormente dalla* mia *lingua lontano* » (43), « *Ma* la mia lingua *non lo porta* » (44), « *ne ha di lui buono et puro et fedel poeta* la mia lingua, *da trarne le leggi, che noi cerchiamo* » (48), « *fu da buoni scrittori della* mia *lingua usata* » (54). Cette formule récurrente fait écho à celle de Pétrarque citée à la fin : « *Solamente quel nodo;/ Ch'amor cerconda* ala mia lingua » (73). L'autre locution, « *la nostra lingua* », disparaît définitivement après 27 (où elle est justifiée par l'opposition avec le latin) : « *qualunque voce si dice neutralmente nel numero del piu* nella nostra lingua » (6), « *cosi* nella nostra lingua, *come egli è nella Latina* » (27). Ces deux occurrences renvoient au cas général, d'Alberti, de Machiavel ou de Bembo.

44 Le problème du référent de *nella lingua nostra* est aussi soulevé par l'un des principaux linguistes du siècle, Varchi, dans l'introduction de l'*Hercolano*, par la bouche du comte, à propos de la *Réponse* de Castelvetro à Caro (voir Annexe 6, notice Varchi) : « *Egli dice nella seconda faccia della quarta carta che la lingua toscana è la volgare scelta e ricevuta per le scritture, egli la chiama molte fiate* italica, *e messer Annibale* poeta italiano, *e spesso ancora usa dire* nella lingua nostra*; il che vorrebbe significare, se egli italiana non la credesse,* modanese, *essendo egli da Modena* » (PID 195). La question préoccupe le comte, qui y revient dans le dernier *Quesito* : « *Il Castelvetro e molti altri che non sono fiorentini nè toscani la chiamano spesse volte la lingua loro, dicendo* nostra*; giudicate voi che possano farlo ?* », ce à quoi le florentin Varchi répond : « *Che legge o qual bando è ito che lo vieti loro ? e se nol potessono fare, come lo farebbono ? E per dirvi da dovero l'oppenione mia, tutti coloro che si sono affaticati in apprenderla e l'usano crederrei io che potessero, se non cosí propriamente, in un certo modo chiamarla loro e che i Fiorentini non solo non dovessero ciò recarsi a male, ma ne havessero loro obligo e ne gli ringraziassero, perché le fatiche e opere loro non sono altro che trofei e honori di Firenze e nostri* » (X 257–259).

afin de promouvoir celui-ci auprès de ses collègues comme langue littéraire aux dépens du latin.[45]

Acarisio n'est donc pas le premier à utiliser l'expression « *nostra lingua* » dans un sens nouveau, mais le premier à l'utiliser ainsi de manière répétée. Il a bien conscience qu'elle est polysémique et donc ambiguë, et que le risque de malentendu serait grand, si elle n'était précisée justement par le démonstratif *questa*. Acarisio entend par là non pas son parler de Cento ou plus largement le dialecte d'Emilie, mais cette langue (*questa lingua*) dans laquelle il écrit, qu'il a en commun avec d'autres, avant tout ses lecteurs, éventuellement aussi tous ses collègues écrivains, grammairiens ou autres. *Nostra* ne fait référence ni aux compatriotes de l'auteur, autres membres de la communauté linguistique régionale (puisqu'Acarisio n'écrit pas dans son dialecte), ni à des interlocuteurs internes au texte (ici inexistants), mais rassemble et inclut sous un même pronom pour la première fois l'auteur et ses lecteurs (qui, s'ils le lisent, partagent donc avec lui la même langue). Cette nouveauté manifeste et consacre une évolution spectaculaire : dans le premier tiers du siècle, aucun grammairien ne s'était enhardi à s'arroger ainsi la langue qu'il écrivait et dont il proposait la grammaire. Ni Fortunio, ni Bembo, ni Trissino n'avaient osé l'appeler *nostra*.

1.16 De « notre langue natale » : la langue toscane, fondement de la communauté nationale

La grammaire d'Acarisio est remarquable à un autre titre. Pour l'imprimer chez lui en 1543 sur sa presse personnelle, le citoyen de Cento obtient du pape Paul III en personne un bref *motu proprio* lui octroyant un privilège décennal (chap. 2 n. 55), ainsi qu'une courte préface d'Hercule d'Este. Dans son petit mot en latin, le duc de Ferrare remplace l'expression *lingua volgare*, choisie par Acarisio pour le titre de son triple traité, par *materna lingua* (sans *nostra*) : « *Ex Alberto Acharisio iurisconsulto, ciue nostro Centi dilectissimo intelleximus uelle eum depromere, atque in lucem edere,* Dictionarium, Grammaticam, et Orthographiam maternæ linguæ, *omnia per eum ad communem studiosorum utilitatem composita, unà cum nonnullis expositionibus in Dantem Aligerum, Franciscum Petrarcam & Ioannem Bocacium* ».[46] Que l'élite politique considère la

45 « *Per la qual cosa io per me conforto i nostri huomini, che si diano allo scrivere Volgarmente, poscia che ella nostra lingua è* » (II 2).

46 « D'Albert Acharisio, jurisconsulte, notre concitoyen bien-aimé de Cento, nous avons compris qu'il veut sortir et publier un Dictionnaire, une Grammaire et une Orthographe de la

langue littéraire (toscane) comme sa langue de communication politique et diplomatique, soit, comme *sa langue maternelle*, voilà qui est plus surprenant.

Le duc d'Este n'est pas le premier à parler ainsi de la langue littéraire comme de « *materna lingua* ». L'adjectif *materno* pour qualifier la langue d'une grammaire était apparu dix ans plus tôt sous une plume autrement moins célèbre. Dans le préambule de la *Grammatica volgar dell'Atheneo*, Messer Basilo Sabatio, « *nelle sottilissime inventioni, & nuovi ritrovamenti della piu antiqua favella di Roma; a niuno altro ch'io creda secondo* » (5), fait part de son scepticisme sur la possibilité d'établir des règles de « notre parler maternel » : « *Volete mostrarci voi hoggi; che* la nostra materna Favella, *ad osservamenti sottoposta rivegna, il che a me parra difficile ad indurlomi a credere* » (5v).[47] Or il entend par là la langue littéraire et tous les interlocuteurs du dialogue, situé à Naples, sont de la région. Sa formule ne peut s'expliquer qu'en considérant le napolitain et le toscan comme deux variantes de la même langue. Formellement, cependant, ce n'est pas le rédacteur de la grammaire, Carlino, qui désigne ainsi la langue littéraire de maternelle, mais un personnage du dialogue qu'il prétend rapporter et transcrire. Dans l'avertissement aux lecteurs qu'il a dû ajouter à la fin de son premier discours pour s'excuser des erreurs qui l'entachent, voici ce que Carlino écrit : « *Ho preso partito far che si restì, qui, fine la dove si trovi, hora stampata, infine attanto, ó qui nella nostra Città ó pure altrove, da stampatori della* lingua nostra natia, *ò ch'io mi ci trovi, in altra forma et in altra maniera rinata fuori si mandi* [...] *Il perche piacciavi di cotesto ragionamento primiero, per hora rimanervi contenti, & il rimanente aspettare* » (*L'autore a gli lettori*, EE-v). Il annonce qu'il sursoit à la publication du reste « jusqu'à ce qu'elle renaisse sous une autre forme et d'une autre manière et soit publiée par des imprimeurs de notre langue natale, soit ici dans notre ville, soit ailleurs ». Une déclaration qui fait date : c'est la première fois que l'auteur d'une grammaire lui-même qualifie la langue qu'il présente de « *nostra materna Favella* » puis de « *lingua nostra natia* », un choix lexical historique, d'autant plus qu'il vient d'un écrivain d'une zone marginale géographiquement et littérairement parlant.

En joignant au possessif *nostra* l'adjectif *materna* puis *natia*, et non pas le démonstratif *questa*, l'Atheneo se montre extrêmement audacieux. Une chose est de considérer comme *sienne* la langue de son interlocuteur dans laquelle on s'adresse à lui (comme le fait Bembo dans son allocution au cardinal de Médicis,

langue maternelle, le tout composé pour l'utilité commune de ceux qui étudient, avec quelques explications de Dante Alighieri, François Pétrarque et Jean Boccace » (A4).

47 Notons la construction incorrecte de la relative, avec notamment le mauvais groupement de *lo* (complément direct de *credere*) avec *mi* (complément indirect de *indurre*), au lieu de *indurmi a crederlo*.

au début du deuxième livre *Della Volgar lingua*) ou la langue étrangère que l'on a apprise et que l'on a en commun avec ses interlocuteurs (comme dans la grammaire de l'Ateneo) ou avec ses lecteurs (tel Acarisio), autre chose est de la revendiquer comme sa langue natale ou maternelle. L'expression prend alors un sens nouveau : si la langue littéraire ne saurait être considérée par un Napolitain comme *la nostra natia lingua* au sens propre, elle est bel et bien, au sens figuré, la langue natale – constitutive et fondatrice – de la société des écrivains italiens. Pour qui désire figurer dans ce premier et unique embryon de communauté nationale que constituent à la Renaissance les écrivains italiens, quel meilleur sujet que les règles de la langue qui est justement en train de fonder cette collectivité ? Surtout quand ces règles ne sont pas encore fixées, et que l'on peut alors contribuer, dans la mesure – certes modeste – du grammairien, à en déterminer la forme. Ecrire une grammaire de la langue littéraire italienne dans cette langue qui n'est pas la sienne est donc sans conteste une profession de foi : c'est se réclamer idéalement de cette langue en gésine.

La modeste grammaire de Gabriele constitue un cas semblable à celle d'Acarisio, par l'intervention du libraire qui a pris l'initiative de l'imprimer à Venise en 1545. Giovanni dal Griffo prétend offrir, en effet, selon le titre qu'il a donné à l'ouvrage, les règles de « notre langue natale » : *Regole grammaticali non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere,* ne la nostra natia lingua *si dilettano*. Vu l'identité de l'auteur et le lieu d'édition, le titre (n'était-ce sa langue) pourrait prêter à équivoque. Et on se dit que c'est pour la lever qu'il précise d'emblée dans sa préface[48] qu'il lui est parvenu entre les mains « *un nuovo trattato di volgar grammatica* [...] *con gli exempli da i migliori authori raccolti, tutti i piu importanti e necessari precetti & ammaestramenti de le regole del diritto parlare & iscrivere* toscanamente ». Tout en employant les expressions traditionnelles *volgar lingua* et *volgar gramatica*, le libraire déclare qu'il s'agit de « règles pour parler et écrire correctement toscan » – faisant ainsi sienne l'équation habituelle *volgare = toscano*. Las, il ajoute aussitôt : « *mi è paruto a commune utilita, & beneficio de gli studiosi di* questa nostra natia favella [...] *in luce mandarlo* », qui fait écho à la formule du titre. L'imprimeur fait donc comme si le toscan était sa langue maternelle et celle de Gabriele, ce qui semble de prime abord davantage une vue de l'esprit qu'une réalité.[49]

48 *A gli studiosi de la volgar lingua* (réminiscence de Fortunio).

49 Le titre en tête de la grammaire proprement dite est sans doute aussi du libraire : *Trattato di M. Iacomo Cabriele d'intorno le regole de* la nostra natia lingua, *al suo M. Luca Pollani* (1). Gabriele lui-même, dans l'introduction à Pollani, parle de *lingua volgare* : « *Essendo stato io da voi, Magnifico M. Luca molte volte & a bocca, & con lettere instantemente ricercato, che io vi devessi dare* qualche instruttione de la lingua volgare, *secondo la opinione del Reverendo M. Triphon Gabriele mio Zio* » (1) ou de *questa nostra lingua* (comme Acarisio) : « *Essendo in modo*

Parmi les grammaires que l'on pourrait appeler de la première génération (avant la date charnière de 1545), ces trois-là méritent une attention particulière par la hardiesse avec laquelle un personnage chez Carlino, puis l'auteur dans une excuse en marge de son ouvrage, le préfacier pour Acarisio et le libraire pour Gabriele prennent position dans le débat sur la nature et le statut de la langue littéraire.

Les *Osservationi nella Volgar Lingua* de Dolce présentent le schéma inverse des *Regole* de Gabriele : ici, c'est l'auteur qui écrit une lettre de préface à son imprimeur, Giolito, Vénitien comme lui. En voici le début étonnant, où, malgré les hommages rendus aux deux pionniers, Fortunio et Bembo, est affirmée la conviction de pouvoir faire mieux : « *Io stimo, Nobile, & Honorato M. Gabriello, che alcuni* [...] *prenderanno non picciola maraviglia, che doppo il Fortunio; che fu invero a suoi dì huomo di molto giudicio nella volgar Lingua; e doppo il Bembo, padre di tutte le buone Lettere, io, quasi da folle licenza mosso, ardisca formar nuove Regole: come che io mi creda di quello, che alla* nostra natia favella *è di mistiero, o meglio, o piu ornatamente poter scrivere a beneficio de gli studiosi* » (5). Dolce a repris l'expression même de dal Griffo, dont il semble bien s'être inspiré (comme l'indiquerait aussi la tournure « *a beneficio de gli studiosi* », sans compter que le libraire emploie aussi à la fin le terme *osservationi*), mais a franchi le pas en marge seulement de la grammaire proprement dite, dans laquelle il s'en tient ensuite à la locution *Lingua Volgare*. Et cinq ans plus tard, dans la dédicace de ses *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana*, le Piémontais Matteo en fait de même avec l'adjectif *materno*, qu'il accole à *nostro* et, pour la première fois, à une épithète géographique, *italico* : « *procuraremo di exaltar* il materno nostro Italico idioma, *& in modo facilitarlo che ciascuno in esso possa distintamente i suoi concetti esprimere* » (*Dedica* 4/2).

Dans cette perspective, il est significatif que la plupart des écrivains italiens ont alors rédigé un traité grammatical sur le toscan littéraire, d'Alberti, prototype du savant universel de la Renaissance, au grand humaniste Valla (encore en latin), au 15e siècle, puis de Trifone Gabriele, érudit vénitien surnommé le Socrate de son temps,[50] à l'auteur des *Asolani*, Bembo, de l'éditeur

---

questa nostra lingua *ridotta, che non solamente in lei scrivere cose di amore si possono, ma di ogni altra scientia quantunque grande ella si sia, mi piace ogni tuo volere adempiendo, darti brevemente alcun ordine sopra di lei, perche niuno a bastanza erudito, & dotto chiamar si dee, a cui* questa nostra lingua, *che a tutta la Italia è, non altramente che a gli antichi Romani era la latina, commune, sia ignota & che in essa regolatamente scriver non sappia* » (1v).

50 Le mot, repris par Francesco de Sanctis dans sa *Storia della letteratura italiana* (1878), est de Sansovino, vénitien comme Gabriele, dans la dédicace de son anthologie de 1562 : « *Non molto dopo; ragionando M. Trifon Gabriello vero Socrate di questi anni & che fu congiuntissimo al Bembo, pur di questa materia medesima & secondo la dottrina del Bembo varie & diverse*

de Dante et auteur de la première tragédie italienne moderne, Trissino, au traducteur de Ptolémée, Ruscelli, du traducteur et commentateur d'Aristote, exégète de Platon et de Plaute, Castelvetro, au fameux Delminio, considéré comme l'un des esprits les plus brillants du siècle, du pilier de l'*Accademia fiorentina*, Giambullari, au fondateur de l'*Accademia della Crusca*, Salviati… : non pas certes des écrivains de premier plan, mais des protagonistes majeurs du débat culturel du temps. Et si l'on ne connaît pas d'écrits grammaticaux de l'Arioste ou du Tasse, il s'est conservé quelques pages même de Léonard de Vinci.

Dans les époques suivantes, on chercherait en vain des grammaires signées de noms aussi prestigieux : ni Galilée ni Marino, ni Goldoni ni Parini, ni Alfieri ni Leopardi, ni Carducci ni Pascoli n'ont écrit même de traités linguistiques. Inversement, les grammairiens les plus importants ne sont jamais des écrivains majeurs, et ne sont souvent connus que des seuls spécialistes : Buommattei ou Mambelli dit le Cinonio pour le 17e siècle, Girolamo Gigli, Salvatore Corticelli ou Francesco Soave pour le 18e, Raffaello Fornaciari ou Policarpo Petrocchi pour le 19e…[51] On mesure à cette différence la place exceptionnelle de la Renaissance dans l'histoire de la langue et de la littérature italiennes : à aucun autre moment, langue et littérature n'ont eu autant partie liée.

1.17 « *La nostra lingua italiana* »

Le possessif *nostra*, introduit par Acarisio, réapparaît avec insistance dans les *Commentarii della lingua italiana* (av. 1566) de Ruscelli, natif de Viterbe, qui, pour désigner cette langue italienne dont il parle, recourt presque exclusivement à l'expression *lingua nostra*.[52] La première personne du pluriel permet certes d'estomper l'impropriété de langage que *mia*, au contraire, accuserait, mais elle n'est pas une simple forme de modestie : elle implique aussi l'en-

cose, lequali furon raccolte da M. Iacomo suo nipote, le mandò fuori con molto piacer di coloro che scrivono » (2v–3). Surtout connu pour les *Annotationi nel Dante fatte con M. Trifon Gabriele in Bassano* (v. 1527–1528?), transcription par ses élèves, dont V. Soranzo, de ses leçons sur Dante, T. Gabriele (1470–1549) est l'auteur d'une *Institutione della grammatica volgare* (mentionnée à Padoue au 17e siècle par I. P. Tomasini, mais introuvable à ce jour).

51 Seul fait exception le *Risorgimento*, l'autre époque fondatrice de la nation italienne, où plusieurs écrivains majeurs (Foscolo, Monti, Manzoni…) réfléchissent sur la langue italienne et ses rapports avec la littérature et la société. Au 20e siècle, les grammaires ne sont plus le fait d'écrivains, célèbres ou méconnus, mais de professeurs universitaires (Brunet, Bruni, Serianni…). La grammaire est désormais affaire de linguistes et de spécialistes, non plus d'auteurs.

52 Des dizaines d'occurrences (74, 77, 78, 81, 83, 87, 90, 91…), en alternance avec des dizaines de *la* (ou *questa*) *nostra lingua* (68–70, 76 + *nostra favella*, 77, 81, 82, 84…).

semble des lettrés italiens, au nombre desquels Ruscelli manifeste ainsi son appartenance. Elle a donc une valeur déclarative, pour ne pas dire revendicative. On peut en dire autant de l'expression « *i nostri* » (les nôtres) employés pour désigner les Italiens, et particulièrement les grammairiens, souvent par opposition aux grammairiens anciens.[53] Ainsi Ruscelli : « *Quello, che comprende più persone, ò cose, è da' Latini chiamato* Pluralis numerus, *& così plurale lo chiamano* alcuni de' nostri, *& non male* » (103–104), « *Et già si vede, che* i primi de i nostri Italiani *che la tradussero, lo fecero per alteratione, ò corrottione da essa* Cum *latina* » (364), « *sì come* i nostri primi inventori *del* Conciosiacosa che, *vollono con esso disciorre i Gerundij de' nostri verbi* » (365), ou Citolini : « *Quella distinzione d'articoli prepositivi, e soggjontivi, fatta da' Greci, e seguita d'*alcun de' nostri*; non é peró da me seguita* » (21/119).

Parallèlement, *toscano* commence bientôt à être concurrencé par un autre adjectif, qui s'affirme lui aussi dans la deuxième moitié du siècle, même s'il reste longtemps moins fréquent.[54] Matteo est le premier à réutiliser, trente ans après, le terme d'*italiano*, cher à Trissino (*Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana*). Il est suivi par Ruscelli (*De' Commentarii della lingua italiana*) et par Citolini (*Grammatica de la Lingua Italiana*, écrite en Angleterre).[55] Seul à reprendre le terme ancien d'*italico* (utilisé constamment pour

53 Ce sentiment de familiarité affectueuse avec les gens de Toscane exprimé par le possessif *nostro* surgit au détour d'une phrase chez un autre Vénète, aux dépens des femmes (une misogynie surprenante au vu de l'admiration que Corso porte à la dédicataire de sa grammaire, *Hiparcha dolcissima*) : « *L'articolo della femmina è un solo. Et parmi in cio, che i Thoscan nostri habbian con molto giudicio la natura imitato dando alla femmina manco di perfettione, che al maschio* » (23). Passons sur l'idée, peu classique, que la perfection soit liée au multiple plutôt qu'à l'un. On sent, dans ce « nos Toscans », toute la sympathie que Corso leur voue et le sentiment, au fond, d'être des leurs (quoique n'étant pas toscan).

54 Migliorini note pour le 17e siècle : « *Quanto al nome della lingua, benché le designazioni di* fiorentino, toscano, italiano *appaiano tutte e tre, la seconda è di gran lunga predominante* » (1960, 414).

55 A noter toutefois que Ruscelli use avec parcimonie de l'expression *lingua italiana* : elle figure encore dans l'intitulé du chapitre 8 qui clôt le livre 1 : *Dell'origine, & della dignità della lingua* Italiana (66), comme pour boucler la boucle, et en deux endroits seulement du texte lui-même (408, 543). Le succès croissant d'*italiano* dans la seconde moitié du siècle est reconnu par Varchi, lui-même favorable à *fiorentino*, dans le préambule au dixième et dernier *Quesito* de l'*Hercolano*, qui récapitule la question : « *Di coloro che ho letti io, i quali hanno disputato questa quistione, alcuni tengono che ella si debba chiamare fiorentina, e questi è messer Pietro Bembo solo; alcuni toscana, e questi sono messer Claudio Tolomei e messer Lodovico Dolce; alcuni italiana, e questi sono messer Giovangiorgio Trissino e messer Hieronimo Muzio* [...] *dico che il Trissino e il Muzio sono hoggi da moltissimi seguitati, il Tolomei e il Dolce da molti, il Bembo da pochi, anzi da pochissimi* » (X 1–2) – bel hommage à la clairvoyance de Trissino.

'italien' par Fortunio et parfois encore par Matteo), Muzio constitue un cas à part que l'on peut qualifier, à la fin du siècle, d'archaïsant (*Battaglie per diffesa dell'Italica lingua*, 1582).

Pour justifier le terme *italiano*, Matteo développe un argument, que l'on trouve pour la première fois dans la grammaire de Carlino, qui aurait « tiré les normes de notre pure langue commune des vers très ornés de Pétrarque » (voir n. 19) : « *'l Petrarca da ciascuna parte d'Italia sciegliendo i piu tersi e limati vocaboli insino da i forestieri ove i suoi piu propri fossero che i nostri, ne arricchì questa lingua, mentre che dalla Thoscana sua patria in exilio pellegrino discorse. Et a imitatione de i Greci i quali di quattro loro lingue distinte una commune piu limata ne formarono, compose una comune Italica favella, che udir si devesse, per tutto il bel paese* » (*Dedica* 6/8). Du fait, entre autres, qu'il était en exil, Pétrarque, loin d'écrire en *puro tosco*, aurait sélectionné pour son *Chansonnier* des mots de toutes les régions d'Italie et ainsi forgé une *koiné* italienne, comme il s'en est formé une en Grèce à l'époque hellénistique. Evidemment, c'est là une vision simpliste et réductrice de la langue, qui fait bon marché de tout ce qui est autre que le lexique (phonétique, morphologie, syntaxe). En fondant ses observations, comme l'Atheneo, sur les vers italiens de Pétrarque, Matteo pense donc établir une grammaire de la langue italienne, et il ne craint pas d'employer le mot jusque dans le titre (alors que Carlino avait préféré *Volgar*) : les temps ont bien changé et les passions des années 20 sont retombées.

Ruscelli avance un argument linguistique plus solide qui autorise à parler de « langue italienne ». A propos de la signification du nom, « son premier accident, et des plus importants », il constate que les Italiens y ont accès « de manière presque entièrement naturelle », « par leur mère ou leur nourrice, et par la conversation ordinaire » :

> « *Dicendo* Libro *primieramente convien sapere, che cosa detta voce significhi. Et questa prima & importantissima parte habbiamo noi Italiani in questa favella, quasi tutta dalla Natura, per così dire, ò dalle madri, & dalle nutrici, & poi dalla conversatione ordinaria dell'uno con l'altro; essendo questa favella, in quanto all'universale, nostra materna, ò nativa, & quella che communemente usiamo. Et se pur'alcune voci sono nella lingua Toscana, le quali non sieno così communi à ciascuna natione, ò paese d'Italia, nè così universalmente intese da tutti, queste si metteranno tutte nel Dittionario Generale* » (79).

Cette idée est très chère à Ruscelli qui la répète à propos de la signification du verbe et de l'adverbe, où il affirme que la langue dont il écrit la grammaire, l'italien, est « notre langue maternelle ».[56] Et chaque fois revient l'expression

56 « *& questa, come si disse del Nome, noi Italiani, dalle madri, dalle nutrici, & dalle conversationi habbiamo la maggior parte, & se pure ve ne sono alcuni, ò puri Toscani, come* Agevolare, *ò di natione stranieri, come,* Cale *&* Chero, *ò Latini, come* Avulse, Delibo, *& sì fatti, che sieno*

noi Italiani. Malgré le grand nombre et la diversité des parlers italiens, ceux-ci présentent un fonds lexical commun, que l'essor des échanges intellectuels contribue à généraliser, de sorte que l'emploi de la forme toscane ne pose pas de problème en général : elle est reconnue et comprise par les lettrés des autres régions de la péninsule.[57] Ruscelli est conscient qu'il y a des exceptions, des toscanismes (comme *agevolare* 'faciliter') qui doivent de ce fait figurer en bonne place dans son dictionnaire général à côté des latinismes (*avellere*) et autres mots d'origine étrangère (comme les adverbes *sovente* et *altresì*, considérés comme provençalismes par Bembo, I 10, qui fait grand usage du second).

A la différence de Matteo et Ruscelli, Citolini ne s'explique pas sur leur choix de l'adjectif *italiana*. Peut-être tous trois sont-ils sensibles à une autre considération qui plaide en faveur de ce terme. Même s'ils ne contestent nullement que la langue littéraire a une base toscane,[58] *toscano* n'apparaît plus l'adjectif idoine pour la qualifier. Depuis le début de la Renaissance, en effet, cette langue est en train de conquérir les autres régions et donc de devenir (pan)italienne. Elle n'a plus de toscan que son origine, de plus en plus lointaine ; l'appeler *toscana* a l'inconvénient de la lier à cette seule région, si ce n'est de l'y restreindre, alors qu'elle est désormais en usage dans toute la péninsule. Plutôt que de faire référence à sa genèse passée, les écrivains non-toscans de la deuxième moitié du 16e siècle préfèrent souligner son extension actuelle : pour eux qui la maîtrisent et l'utilisent couramment (voire même exclusivement), *italiano* est plus approprié, car c'est le mot qui rend le mieux compte de sa diffusion.

---

di significatione oscura & fuor dell'uso del parlar commune Italiano, queste per chi non ha lettere Latine ò Toscane si metteranno tutte nel Vocabolario generale a' luoghi loro per ordine d'Alfabeto » (188–189), « *Ora delle due cose principali, che si disse appartenere all'Avverbio, cioè la voce, & la significatione, l'una, cioè la voce, noi Italiani habbiamo per la maggior parte dalla natura*, essendo questa lingua materna nostra. *Et così per la maggior parte n'habbiamo ancora l'altra, cioè il significato, non essendo persona così indotta, ò di natione estrema in Italia, che non sappia dir* Leggiermente, Pienamente, Quando, Subito, *& quasi ogni altro, & che col saperlo dire, & scrivere non sappia ancora, che significhi ciascuna d'esse* » (352). Ce *Dictionnaire général*, promis et prometteur, n'a jamais été publié, mais en 1588 (soit 22 ans après sa mort), a été imprimé sous son nom à Venise un *Vocabolario delle voci latine con l'italiane scelte dai migliori scrittori*.

57 Sans compter que la connaissance du latin aide aussi. Ainsi, à propos du toscan, Alberti notait-il déjà : « *Le chose, in molta parte, hanno in lingua toscana que' medesimi nomi che in latino* » (5).

58 Ruscelli s'insurge contre ceux qui « sont d'avis que, pour avoir la pleine et parfaite connaissance de cette langue, il leur suffit d'être nés ou demeurés quelque temps en Toscane » (70, « *sono di parere, che per havere la piena, & perfetta cognitione di* questa lingua, *basti loro l'esser nati, ò stati per qualche tempo* in Toscana ») ; Citolini écrit dans sa dédicace, en commentaire à un petit texte de son invention présentant des paires minimales et des homonymes : « *E pur questo é un parlare* Italiano, e Toscano » (3v/10).

Dans la première moitié du siècle, *toscano* et *italiano* étaient complémentaires plutôt que concurrents, l'un désignant la langue littéraire et l'autre, ses locuteurs de toutes les régions de la péninsule. Comme le cardinal de Médicis au début du troisième livre *Della volgar lingua*, del Rosso distingue « Toscans » et « autres Italiens » : « *quantunque ne Toscani, ne altri Italiani parlando questa lingua la profferischino* [la *h*] » (B4). On retrouve encore cette même opposition, aussi nette, trente-cinq ans plus tard, chez Alessandri (originaire d'Urbino dans les Marches) dans la préface de sa grammaire. L'opposition *toscano* (pour la langue) versus *Italiano* (pour ses différents locuteurs dans la péninsule) est analogue à celle entre *castigliano* et *Spagnuoli* (citation ci-dessus p. 51). Cette distinction précise faiblit dans la deuxième moitié du siècle, où l'on commence à identifier la langue et ses locuteurs sous l'appellation unique d'italiens.[59]

1.18 Du rejet du latin comme langue d'exposition

Que la quasi-totalité des grammaires italiennes de la Renaissance portent sur le toscan, et soient longtemps et majoritairement le fait d'écrivains périphériques, c'est une chose ; mais que leurs auteurs, quelle que soit leur origine, décident de les rédiger en toscan en est une autre, qu'il faut encore expliquer.

La tradition grammaticale jusqu'à la Renaissance était constituée, pour l'essentiel, par les grammaires antiques, surtout latines, et par les différents résumés ou abrégés qu'en avait tirés la scholastique pour enseigner le latin à un public qui en était de plus en plus éloigné.[60] Pour décrire les langues modernes, les grammairiens de la Renaissance n'avaient guère d'autre choix que de s'inspirer de la tradition antique et ne connaissant pas le grec (sauf exceptions[61]), pas d'autres références, en général, que les grands noms de la gram-

59 *Italiana* sert aussi naturellement pour opposer la langue littéraire nationale à d'autres langues étrangères, comme dans le *Discorso intorno alla conformità della lingua Italiana con le più nobili antiche lingue & principalmente con la Greca* (1592) de Persio.

60 Parmi les manuels les plus utilisés, on peut citer le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu ou le *Graecismus* d'Everhard de Béthune, sans oublier les textes rédigés pour la lecture comme le *De uanitate mundi*, petit poème anonyme du 12e siècle, plus connu sous le nom de son incipit, *Chartula*.

61 Des auteurs de notre corpus, seuls semblent avoir de solides notions de grec Trissino, qui l'a étudié à Milan auprès de Demetrio Calcondila en 1506 (adaptation de la *Poétique* d'Aristote), Castelvetro (traduction de la *Poétique* d'Aristote), Ruscelli (traduction de la *Géographie* de Ptolémée ; 9–10, 82, 115, 117, 138, 195, 201...) et Varchi, qui a suivi les cours de P. Vettori à Florence (*Lezioni*, *Hercolano*) ; Acarisio (5), del Rosso (B3, C2v), Giambullari (livre 7), Alessandri (3, 10, 17) et Citolini (4/14, *Tipocosmia*), plutôt un vernis. Bembo, qui l'avait étudié à Messine auprès de C. Lascaris, connaissait assez le grec pour écrire à Urbino (entre 1506 et 1512)

maire latine.[62] L'apparition dans les couvents, à partir du 13e siècle, d'opuscules grammaticaux portant non plus sur le latin mais sur la langue vulgaire, et surtout rédigés en cette langue[63] n'avait guère changé la donne, puisque les grammairiens de la Renaissance n'y avaient pas accès.

Dans ces conditions, recourir au latin, qui s'était imposé en Europe tout au long du Moyen-Age comme la langue de communication savante, semblerait la solution la plus naturelle. Et pourtant, ce n'est pas celle qu'ont choisie la plupart des grammairiens européens de la Renaissance. Très rares, en effet, sont les traités linguistiques sur les vernaculaires modernes rédigés en latin, sauf en France. En Italie, Kukenheim n'en recense que cinq (contre douze en France et aucun en Espagne) – tous par ailleurs assez tardifs, puisque datant du dernier tiers du 16e siècle,[64] et portant en titre l'adjectif *italica* ou *florentina* (et non *uulgaris*) –, à comparer aux dizaines de grammaires en langue

---

un discours en cette langue, mais il n'en fait aucun usage dans les livres *Della Volgar lingua*. Aussi importantes soient-elles, les grammaires grecques ne pouvaient donc être prises en compte par la plupart, faute d'une connaissance suffisante de la langue.

62 Les deux plus fameux grammairiens latins sont Donat (v. 310–v. 370) et Priscien (fin 5e–début 6e s.). Le premier incarne la *Grammatica* parmi les six autres arts jusque sur la façade en sgraffito de la Salle du jeu de paume dans les jardins royaux du château de Prague (construite en 1567–1569 par Oldřich Aostalis selon les plans de l'architecte de la Cour, Boniface Wolmut), le second, à Florence dans les fresques de l'église Santa Maria Novella (de Giovanni da Campo ou de Jacopo Nipozzano, 14e s.). Donat (qui fut le maître de saint Jérôme et que Dante loge au *Paradis*, XII 137–138, dans le ciel du soleil avec les docteurs de l'Eglise) est le plus lu, l'*Ars maior* et son abrégé, l'*Ars minor*, étant beaucoup moins volumineuses que l'*Ars Prisciani*, dite depuis le 16e siècle *Institutiones grammaticae*, rééditées à Venise en 1527 : *Prisciani grammaticae caesariensis libri omnes* (par Aldo e Andrea Asolani soceri). Dante a placé Priscien en *Enfer* (XV 109) dans le cercle des blasphémateurs avec son maître, Brunetto Latini.

63 Notamment en France : c'est le cas des onze plus anciens manuscrits étudiés dans sa thèse par Städtler (1988). Pour l'Italie, malheureusement, on ne dispose pas d'étude équivalente, mais, selon toute vraisemblance, la situation n'était pas très différente. Les rares écrits grammaticaux recensés, mis à jour pour la plupart au début du 20e siècle, n'ont plus suscité beaucoup d'intérêt depuis : citons, outre de Stefano (1905) et Farris (1975), Manacorda (1913–14), Sabbadini (1904–05), Schiaffini (1921).

64 Voir les Tables chronologiques données en annexe à ses *Contributions* (1932, 219–229). Pour l'Italie, Kukenheim cite trois grammaires, deux de Lentolo (Naples 1525–Chiavenna 1599), *Italicae grammatices praecepta, ac ratio* (1567) et *Grammatica Italica et Gallica in Germanorum, Gallorum & Italorum gratiam Latine accuratissime conscripta* (1594), et les *Institutionum Florentinae linguae libri II* (1569) de Lapini (Florence, v. 1520–1571) et un traité d'orthographe et de prononciation, *Perutilis exteris nationibus de Italica pronunciatione, & orthographia libellus* (Padoue, 1569) de Rhoesus (1534?–ap. 1619). Sur les grammaires italiennes en latin, mais dans l'espace germanique, Emery et sa série des « Vecchi manuali italo-tedeschi », parue dans la revue *Lingua nostra* : « Catherin Ledoux maestro d'italiano » et « Il ‹ Vochabuolista › – Il Berlaimont – La ‹ Ianua linguarum › » (8, 1947, 8–12 et 35–39), « Matthias Kramer » (9, 1948, 18–21) et 1949.

moderne. Il s'agit plutôt de manuels destinés à des étrangers, où, faute de pouvoir recourir au toscan, on utilise le latin, qui remplit donc pleinement son rôle de langue internationale, afin de surmonter l'obstacle linguistique : ainsi les *Institutiones Florentinae linguae* de Lapini sont-ils destinées à des étudiants allemands.

Hormis ces exemples, largement minoritaires (et jusqu'à présent peu étudiés), la plupart des grammaires italiennes de la Renaissance ne sont pas écrites dans la langue de Priscien. Pourtant, à l'instar des *Institutions* de Lapini, elles ne s'adressent pas à des Toscans mais avant tout aux lettrés des autres régions d'Italie, c'est-à-dire en quelque sorte aussi à des étrangers (fussent-ils linguistiquement et culturellement bien plus proches). Les Toscans, en effet, n'ont pas besoin qu'on leur apprenne leur langue, puisqu'ils l'ont déjà apprise très bien tout seuls avec leur mère ou leur nourrice, comme le souligne Tani dans sa dédicace *All'illustre & molto Mag. Sig. Giovanni Buccitelli Francese* (un Français certainement d'origine italienne) : « *non mi sono â questa impresa posto, per riportarne gloria, od honore, ô per insegnare la lingua loro â Toscani, i quali per haverlasi portata dalle fasce la si sanno benissimo, ne hanno bisogno d'apprenderla per regole altrimenti* » (2v). Rédiger sa grammaire en toscan pose alors un problème théorique : comment les lecteurs non toscans pourraient-ils comprendre des règles déjà rédigées dans la langue même qu'ils sont censés apprendre ? Ne serait-il pas plus judicieux de les présenter en latin, comme l'a fait Lapini ?

Deux auteurs affrontent la question dans la préface à leur grammaire, Gaetano, suivi par Tani. Prétendant faire œuvre « concise et claire », Gaetano explique comment il a tâché d'atteindre ces deux objectifs : « *La brevitá useró nel dire le sole cose necessarie. La chiarezza nel fuggire li vocaboli squisiti, thoscani, & puoco usati, & nell'usare alcuni vocaboli latini, & di varie patrie* » (2–v). Il éprouve le besoin de développer ce dernier point et de se justifier :

> « *Se li latini homini hanno dato per patria Italia, Schiavonia, Lamagna, Ingliterra, Francia e Spagna a molti vocaboli greci, come sono* epitheti, patronimici, grammatica *& molti altri, che male é torre io alquante parole latine, & usarle volgarmente quá in Italia ? E se li primi autori de la volgare lingua hanno tolti molti vocaboli barbari, & gli hanno fatti Italiani, & hoggi di si osservano per ottimi, come sono* giorno, sovente, conquiso, dotta, dottanza *& molti altri, che male sará s'io per chiarir ben le cose, diró* singulare, plurale, nominativo, declinatione, congiugatione, indicativo, masculino, *& simili ? Di questi detti vocaboli sono puochi homini & poche donne, che sappiano leggere, che non habbiano notitia tanto o quanto, quel, che non saria s'io formassi nuovi vocaboli* » (2v).

En fait de « mots latins », il s'agit d'adaptations (« les employer en Vulgaire »), comme le montrent les exemples énumérés ensuite, dont la plupart sont déjà

entrés dans l'usage (au moins des grammairiens) entre le 13e et le 15e siècle.[65] Selon Gaetano, toute personne capable de lire, homme ou femme – cette précision, rarissime, mérite d'être soulignée[66] –, donc tout lecteur ou toute lectrice de sa grammaire, comprend ces mots (pour les avoir vus en apprenant le latin ?[67]) : l'invention d'équivalents, calques ou périphrases, est non seulement inutile, c'est une complication qui risque de s'avérer contre-productive. On retrouve ici encore la vision simpliste et réductrice de la langue dominante au 16e siècle, qui tient pour quantité négligeable tout ce qui n'est pas le lexique.

Tani reprend l'argumentation de Gaetano en soulignant le paradoxe. Affirmant explicitement l'ambition (logique) d'écrire pour des non-Toscans, il a bien conscience que ce choix conditionne la langue qu'il convient d'utiliser :

> « *Lâ onde se io non hô posto gran cura di molto misuratamente parlare, ricercando nuove figure di dire, et vocaboli isquisiti, & di mezzo la Toscana tolti, non vi maravigliarete, sapendo che â voler dare ad intendere altrui una cosa, ch'egli non sâ, non istà bene usar termini, & vocaboli incogniti, mâ si dee pigliare parole, & modi di ragionare facili, & intesi da tutti, il che mi pare qui assai acconciamente haver fatto usando bene ispesso vocaboli latini, acciò che le straniere nationi piû facilmente m'intendino* » (2v–3).

Comme Gaetano, Tani entend par *vocaboli latini* non pas des termes latins stricto sensu qui parsèmeraient le texte toscan, mais seulement des adaptations. Ce qui est significatif, c'est qu'il n'y a pas de contradiction, pour lui, entre ces « termes latins » et les « mots et tournures faciles et compris de tous » (*parole, & modi di ragionare facili, & intesi da tutti*) – qui sont au contraire assimilés –, tandis que, inversement, les « mots délicats, empruntés au cœur de la Toscane » (*vocaboli isquisiti, & di mezzo la Toscana tolti*) sont implicitement identifiés à des « termes et des mots inconnus » (*termini, & vocaboli incogniti*). Originaire de la région d'Arezzo, Tani est naturellement au fait de l'écart séparant la langue littéraire toscane, qui s'appuie sur un certain nombre de mots savants et de latinismes, et la langue parlée contemporaine (le *volgare toscano*) avec ses locutions particulières, qui risquent d'être obscures pour les non indi-

---

65 *Singulare* et *plurale* ainsi que *masculino* depuis Latini, *declinatione* et *indicativo* depuis Dante, *nominativo* depuis Buti et *congiugatione* depuis Alberti.

66 Dans le préambule des *Tre fontane*, Liburnio s'adresse déjà expressément « à nos jeunes d'esprit et de bonnes manières » et aux « femmes honnêtes et vertueuses » : « *alli nostri costumati & ingegnosi giovani;* all'honeste, & virtuose donne d'Italia *quai cose piu atte, quai piu convenenti, & per la mediocrita mia posso io al presente piu honorevoli donare; che l'intiera, & quasi viva imagine della regolata facondia di tre nostri eloquentissimi scrittori thoschi ?* » (2).

67 C'est ce que laisserait entendre l'avertissement de Matteo, qui précise après avoir présenté les huit parties du discours (« *nome, pronome, verbo, adverbio, participio, preponimenti, interiettione, e copula* ») : « *cosi qui servendomi, et in discorso di tutta l'opera di fondamenti Latini, per non intricar la mente con nuovi vocaboli* a coloro che di Latino han cognitione » (10/2).

gènes. Or c'est bien aux étrangers cultivés d'Italie ou d'ailleurs, qui, s'ils connaissent passablement le latin, ne sont pas familiers du toscan (puisqu'ils désirent justement l'étudier), et non pas à ses compatriotes du duché (qui comprendraient sans peine des termes régionaux, même *squisiti*), que Tani entend s'adresser.

En apparence, le discours de Tani est logique et cohérent ; en fait, il est spécieux et recèle un défaut : si la terminologie latine est aussi familière aux destinataires de sa grammaire qu'à lui-même, au point qu'il la juge transparente, et si le toscan, au contraire, risque de poser des difficultés à ses lecteurs étrangers, pourquoi ne pas rédiger ses *Avertissements* directement dans la langue de Priscien et de Donat plutôt que dans celle de Dante et de Boccace ? La terminologie grammaticale n'est pas tout, en effet : en choisissant d'introduire et de présenter ses règles et ses considérations en langue toscane, Tani est bien obligé de recourir à des tournures ou à des mots du cru, qui, sans être particulièrement *squisiti*, peuvent néanmoins se révéler hermétiques, y compris pour des lettrés non toscans, ou, si ce n'est pour eux, pour des non-Italiens. Tel pourrait être le cas, par exemple, de « la si sanno *benissimo* », de « *si che* niuno *mi potrebbe meritamente riprendere* » ou de « *con parole* manco *toscane* »…

Pour résoudre cette incohérence, on peut, d'une part, supposer que si Tani connaît suffisamment le latin pour le lire (même couramment) et sans doute pour l'écrire, il ne se sent pas pour autant de taille à rédiger toute une grammaire en cette langue, qui lui est malgré tout étrangère ; et ce, alors qu'il a la chance de disposer en sa langue maternelle d'une langue de communication largement comprise (par les personnes les plus instruites s'entend), au moins en Italie, ce qui n'était pas le cas de ses prédécesseurs, originaires d'autres régions linguistiques. Et imaginer, d'autre part, que ses lecteurs potentiels ne sont pas tous férus de grammaire latine et préfèrent sans doute ne pas devoir lire tout un traité en latin. Une chose est d'avoir une notion des latinismes grammaticaux les plus usuels, une autre de connaître assez le latin pour lire une grammaire entière rédigée en cette langue.[68]

La grammaire d'Alberti, plus ancienne connue en langue vulgaire, est un excellent exemple de recours massif aux adaptations de la terminologie latine : *consonante* et *vocale* (7), *femminino*, *neutro*, *plurale* (6), *caso* (7), *dativo* et *accusativo* (41), *persona* (46), *numero* (47), *relativo* (31), *tempo*, *modo* (47), *indicativo* (48), *imperativo* (50), *infinito* (54), *gerundio* (55), *participio* (56), *passivo* (47), *preterito* (49), *presente* (59), *futuro* (69), *impersonale* (78)… Il est plus rapide de

68 Dans l'*Hercolano* de Varchi, le comte, interrogé par l'auteur, témoigne de la difficulté que pose l'apprentissage du latin aux Italiens : « – Varchi : *Ditemi : la lingua latina intendesi ella da noi e si favella naturalmente, o pure bisogna impararla ?* – Conte : *Impararla, e con una gran fatica, pare a me, e mettervi dentro di molto tempo e studio; e a pena che egli riesca* » (VI 26–27).

dresser la liste des termes calqués : il n'y en a pas. Alors que pour les trois premières catégories de noms (ou de pronoms), Alberti a adapté *nomen appellativum* et *proprium* (Donat, *A. m.* 2) et *nomina numerorum* (Priscien V 8) en *appellativo* et *proprio* (« *e̊ nomi proprii sono varii da gli appellativi* », 8) et en *nomi de' numeri* (« *Et simili a' nomi proprii s'usano e̊ nomi de' numeri* », 18), pour les deux autres, les indéfinis et les interrogatifs, il se sert toutefois d'une périphrase, au lieu d'adapter les termes latins *infinitum* (*A. m.* 3) et *interrogatiuum* (*I. G.* XVII 23), auquel il préfère ensuite le néologisme *interrogatorio* (pour éviter de répéter ladite périphrase en l'enchâssant dans l'autre) : « *Et quei nomi che si referiscono a numeri non determinati, come* ogni, ciascuno, qualunque, niuno *e simili* » (19)[69] et « *E' nomi che importano seco interrogatione, come* chi *e* che *e* quale *e* quanto *e simili, quei nomi che si rifferiscono a questi interrogatorii, come* tale *e* tanto *e* cotale *e* cotanto » (20). A ces deux exemples près, on peut dire qu'Alberti a pris systématiquement l'option latinisante. C'est un cas isolé, représentatif de l'humanisme du 15e siècle, où le latin classique connaît un regain d'intérêt, et un choix typique d'un ouvrage pionnier, où le propos est assez novateur dans son contenu pour que l'auteur n'y ajoute pas la nouveauté du langage.

La plupart des successeurs d'Alberti n'ont pas pris aussi franchement parti, et, le plus souvent, il n'y a donc pas d'antinomie entre les deux types d'emprunt la simple adaptation, tel *infinitivo*, et le calque tel *tempo a venire*. Ainsi Fortunio recourt-il souvent à des adaptations, où les groupes de consonnes latins sont parfois assimilés (conformément à la préférence exprimée dans la préface) – *nome adiettivo*, *adverbio*, *persona agente*, *concordare*… –, mais aussi tantôt à des calques, tels *finimento* ou *terminatione*, en concurrence avec *desinentia*, ou bien *desiderativo* pour *optatiuus* (qu'Alberti avait adapté en *optativo*) – en formant des mots sur les racines italiennes qui ont supplanté les racines latines (tant *optare* que *desinere*, remplacé par *finire* ou *terminare*, n'ayant pas de continua-

69 Pour Alberti, l'indétermination concerne uniquement le nombre et non pas le genre – le seul de ces noms dont il remarque qu'on l'utilise indifféremment pour le masculin et le féminin est *chi*, alors que cela vaudrait aussi pour *che*, *ogni* ou *qualunque* : « Chi, *di sua natura, serve al masculino; ma aggiunto a questo verbo* sono, sei, e‹›, *serve al masculino e al feminino, e dicesi:* Chi sarà tua sposa ? Chi fu el maestro ? » (23) –, ni la personne comme on l'entend aujourd'hui à l'instar de Donat : « [*pronomina*] *infinita sunt, quae non recipiunt personas, ut* quis, quæ, quod » (*A. M.* II 11, qui reprend *A. m.* 3). Cette conception est surprenante car *ogni*, *ciascuno*, *qualunque* sont de véritables singuliers, notion qui renvoie clairement au cardinal 'un', tandis que *niuno* renvoie au cardinal 'zéro'. Quant à *tutti*, *parecchi*, *pochi* ou *molti*, ils expriment certes un pluriel imprécis comparé à *due* ou *tre*, mais pas moins précis que *noi*, *voi*, *essi*, *cieli*, ou *stelle*. En fait, c'est la notion même de pluriel, 'plus qu'un', qui est sommaire et indéfinie dans les langues européennes (qui, avec le duel, distinguent au mieux trois nombres, comme le grec ancien ou le slovène), hormis les numéraux cardinaux.

teurs) –, tantôt à des périphrases, comme *numero del meno*/*del piu* pour *singularis*/*pluralis*, *di femina*/*di maschio* pour *femininum*/*masculinum*… Les substituts italiens de Fortunio ont été beaucoup repris : *desiderativo* se retrouve presque dans toutes les grammaires, de Flaminio à Ruscelli (qui toutefois ne reconnaît pas ce mode), en passant par Trissino, Acarisio, Delminio, del Rosso, Corso, Dolce, Giambullari, Matteo, Alessandri et Castelvetro, outre Salviati (sous la forme *disiderativo*) ; *terminatione* chez Flaminio, Carlino (*terminagione*), Delminio, del Rosso, Corso, Tani, Giambullari, Florio, Castelvetro et Salviati ; *finimento*, moins fortuné, seulement chez Flaminio, Dolce, Tolomei, Matteo, Castelvetro et Varchi. Réutilisées par Bembo, Carlino, Acarisio, Delminio, Gabriele, Tani, Matteo, Varchi et Ruscelli, les périphrases *di femina* ou *di maschio* ont connu un certain succès, moindre cependant que *numero del meno*/*del piu* adoptées par Flaminio, Bembo, Acarisio, Delminio, del Rosso, Giambullari, Florio, Alessandri, Castelvetro, Varchi et Ruscelli outre Carlino et Dolce (sous la forme brachylogique *il meno*).

Ce qui vaut pour Fortunio vaut pour plusieurs autres, à commencer par un italianiste comme Trissino, qui reprend les appellations latines traditionnelles pour les modes *ѡggiѡntivѡ* et *infinitѡ* (ainsi que *gerѡndiѡ* et *participiѡ*) et, pour les autres, préfère lui aussi *desiderativѡ* à *optativo* et *demѡstrativѡ* à *indicativo* – suivi par Carlino, Gabriele, Corso, Dolce, Giambullari, Matteo (parallèlement à *indicativo*), Alessandri et Ruscelli –, ainsi que *cѡmandativѡ* à *imperativo* (*comandare* ayant succédé au sens d'"ordonner' à *imperare*, qui a pris l'acception plutôt de 'gouverner').[70]

Quelques données statistiques permettent de mieux mesurer l'ampleur du phénomène. Prenons par exemple la locution *temps à venir* pour 'futur', attestée dans les grammaires françaises contemporaines. Elle se retrouve aussi en Italie, sous plusieurs formulations et avec des orthographes légèrement différentes : *tempo che è a venire* chez Bembo (et *tempo che a venire è* chez Gabriele), *tempo che ha a venire* ou *avenire* chez Trissino, *tempo che ha da venire* ou *avenire* chez Ruscelli, (*tempo*) *avvenire* chez del Rosso, Dolce, Salviati et Citolini, *tempo avenire* chez Matteo, *advenire* chez Corso et Giambullari, *à venire* chez Florio, *tempo da venire* chez Alessandri… La liste est longue : pas moins

70 Un calque implicitement reconnu par Corso : « *L'imperativo* [*cosi si chiama*], *perche commanda*. Imperare *frà latini voce assai nota val, quanto commandare frà noi* » (41v). Une trentaine d'années plus tard, Ruscelli trouve encore que le mot « a quelque chose de trop nouveau » et de trop dur : « *Ma perche la voce* Comandativo, *quantunque sia pur propria, & regolata, & proportionata con tutte l'altre, nondimeno par che habbia non so che di troppo nuovo, & che l'orecchie giudiciose duramente la ricevessero, per questo la lasciano i nostri più volentieri così Latina, dicendola Imperativo, come anco habbiamo il suo verbo* Imperare *& da quello,* Imperatore » (189).

de treize auteurs utilisent une forme italienne transposée, plusieurs certes en concurrence avec *futuro*. Si l'on fait le bilan des grammaires étudiées, on trouve l'adaptation du latin *futurum* dans 17 d'entre elles et telle ou telle variante du calque *a(v)venire* dans 13. La balance penche indiscutablement en faveur de *futuro*, à 60 % contre 40 %, mais le pourcentage d'emplois du calque est loin d'être négligeable. Pour le temps passé, *passato* employé par Fortunio, Bembo (– *di lungo tempo*/*di poco*), Gabriele (– *di molto tempo*/*di poco*), Trissino, del Rosso, Corso, Dolce, Giambullari, Matteo, Alessandri, Ruscelli et Citolini (12) fait presque jeu égal avec le latinisme *preterito*, utilisé par Alberti, Fortunio, Flaminio, Liburnio, Gaetano, Acarisio, Delminio, Tani, Giambullari, Florio, Castelvetro, Ruscelli, Citolini et Salviati (14). S'agissant de *comandativo* pour *imperativo*, le déséquilibre est beaucoup plus net : le calque – employé seulement par Trissino, Matteo, en concurrence avec *imperativo*, et Castelvetro, auxquels il convient d'ajouter Bembo : *voci ordinanti e commandanti*, et del Rosso puis Alessandri : *modo di comandare* soit 6 auteurs – est beaucoup moins fréquent que l'adaptation (que l'on trouve dans 16 grammaires). Pour les modes indicatif et optatif, 9 des auteurs de notre corpus utilisent *dimostrativo* et 13, *desiderativo*, à la suite de Fortunio, contre 12 et 9 respectivement qui préfèrent, comme Alberti, les latinismes *indicativo* et *optativo*/*ottativo*. La proportion exactement inverse concernant ces deux autres modes (préférence pour *desiderativo* et *indicativo*) confirme que la situation est assez équilibrée – non seulement, comme le montrait l'exemple de Fortunio ou de Trissino, chez certains auteurs particuliers – mais aussi d'un point de vue statistique général, en considérant l'ensemble des principales grammaires de la Renaissance.[71]

1.19 Des vestiges de latin

Dans les grammaires en vulgaire de notre corpus, le latin n'est pas tout à fait absent, mais il est réduit à la portion congrue. Alberti y fait appel ponctuellement pour préciser les différentes acceptions des pronoms ou des prépositions de la langue toscane. Ainsi : « Che *significa quanto presso a ẻ Latini* qui *et* quid. *Significando* quid, *s'usa circa a le cose, e dicesi :* Che leggi ? *Signifi-*

71 Ce mélange persiste longtemps. Dans une traduction d'un texte non-grammatical, de la moitié du 18e siècle, d'Angelo Maria Ricci (1688–1767), professeur de grec au lycée de Florence, on trouve les formes italiennes pour deux modes : « *Molte altre nazioni de' Verbi vennero in soccorso del loro Re; cioè la nazione Indicativa, la* Comandativa, *la* Desiderativa, *la Congiuntiva, la Diminutiva, e la Denominativa con truppe da non tenersi in leggier conto* » (1741, 102).

cando qui, *s'usa circa alle persone, e dicesi :* Io sono cholui che scrissi » (22, v. aussi 25, 26, 80).

C'est ainsi que le latin apparaît la plupart du temps, dans des gloses ponctuelles. Fortunio, par exemple, après avoir analysé grammaticalement le vers de Pétrarque « *che d'altrui colpa altrui biasmo s'acquista* » (*Canzoniere*, 89 14), le traduit d'abord en latin pour achever d'en éclaircir le sens à ses lecteurs, avant de le retraduire en italien : « *Et il senso latino sarebbe,* 'ex alterius culpa alterius acquiritur calumnia', '*per la colpa di altrui acquistasi ancho il biasimo di altrui*', *cio é di quel colpevole* » (8/90). De même chez Acarisio, qui recourt au latin pour distinguer le sens des démonstratifs : « cotestui, cotesto, & cotesta, *si danno solamente à le cose, che sono dal lato di colui, che ascolta, & non mai altramenti* [...] *et vagliono il pronome latino* iste ista istud, & questo & quest[a] *l'altro pronome* hic haec hoc [...] » (9) ou de *chi* : « *& quando interrogativamente non stà, dinota* colui il quale, *ò* colei la quale, *ò* quale, *come appò i latini fanno queste due voci,* qui, que » (10), ou pour éclaircir le sens d'une phrase de Boccace : « *‹ Elle non sanno de le sette volte le sei quello, che elle si vogliano loro stesse ›, nel qual luogo il testo antico hà ellenostesse, & non lorostesse, & cosi credo si debbia leggere: non dimeno non è primo caso, ma terzo, si come in latino si direbbe,* nesciunt quid sibi uelint » (8–v).

Une approche généralisée un siècle plus tard par Florio dans sa grammaire, écrite en Angleterre pour Miss Jane Grey (dite la reine de neuf jours). On n'y trouve pas seulement, en effet, des remarques ponctuelles sur l'équivalent latin de tel ou tel mot, tout à fait semblables à celles d'Alberti : « *Significa ancora la particella* Ne *quello che in latino* In » (55), mais aussi, systématiquement, la traduction latine des exemples qu'il forge : « *E dovvene gl'esempi* Quello non farò io. S'io ottenessi quello. *cio è* Illud ego non faciam. Si illud obtinerem [...] *Ma s'io dicessi* Quel cavallo corre bene. Quel fanciullo è mio figliuolo. *cio è* Equs ille bene currit. Ille puer est filius meus » (56). Bien plus, le chapitre (*considerazione*) XVIII, d'où provient cette citation, s'intitule *Del pronome* ille, illa, et commence ainsi : « *Il pronome* ille, illa, *in piu modi s'usa; ed ha nella nostra lingua diverse voci* » (55). N'eût été la dernière proposition, on aurait cru lire une grammaire latine écrite en toscan (alors qu'il s'agit évidemment du pronom italien *quello*). Le chapitre XX est intitulé *Del pronome* Iste, Ista *e de la particella* Cio. Le latin constitue donc véritablement la langue source de Florio, qui prend comme point de départ les catégories et les formes de la grammaire latine, connue de son élève, pour lui présenter celles de la grammaire italienne. Les *Regole della lingua thoscana* constituent le seul exemple dans notre corpus d'une grammaire du toscan sur la base du latin.

Justifiant une forme tronquée trouvée chez Pétrarque par la recherche d'un effet stylistique, Dolce rapproche le vers correspondant du *Chansonnier* de tel ou tel vers de l'*Enéide* (comprenant également un mot oxyton) :

> « *E se il Petrarca usò una volta questa ultima voce tronca in quel verso.*
> ‹ *Ch'ogni dur rompe, & ogni altezza inchina* ›,
> *egli cio fece o astretto dalla necessità del verso; o come io piu tosto credo, per servir con l'asprezza di lei alla durezza, ch'egli intendeva di mostrare: come veggiamo anchora, che Virgilio havendo riguardo alla qualità de gli effetti, che esso descrive, non solo va ricercando alcuna volta l'asprezza del verso, ma lo fa etiandio cadere in una Sillaba. Onde si legge,*
> rauco strepuerunt cornua cantu,
> procumbit humi bos. *e*
> ruit Oceano nox » (15).

Les écrivains latins sont exceptionnellement cités comme autorité, à l'appui d'une thèse ou d'une idée. Ainsi Ruscelli cite-t-il par deux fois Quintilien pour confirmer que la lettre *k* est superflue en italien tout comme la lettre *y* : « *La lettera* y, *del tutto, & per tutto, è ociosa & vana, & per questo rifiutata affatto dalla nostra lingua, & cosi la* k, *della quale Quintiliano scrive ancora al nono Capitolo del Primo Libro.* ‹ Nam *k* in nullis uerbis utendum puto, nisi quae significat, etiam ut sola ponatur, hoc eo non omisi, quod quidam eam, quoties *a* sequatur, necessariam credunt, cum sit *c* litera, quae ad omnes uocales uim suam perferat › » (489–490).[72]

De manière moins gratuite, puisqu'il s'agit de comparer la morphologie des deux langues, Gabriele, pour montrer l'existence de deux modes différents en italien (subjonctif et conditionnel), là où le latin n'utilise que le premier, donne un exemple latin de son invention, qu'il traduit : « *Ella direbbe adunque.* Si Dominus amaret servum, servus amaret Dominum. *& noi cosi.* Se il signore amasse il servo, il servo ameria il signore » (17). Mais ce sont là des cas isolés, comme les derniers feux jetés par le latin dans le débat linguistique, où il régnait naguère en maître, et désormais mené dans la langue qui l'a définitivement supplanté.

Bref, le latin dans les grammaires italiennes a un rôle analogue au grec chez Priscien, mais à bien moindre échelle. Dans les *Institutions grammaticales*, le grec est omniprésent. Ainsi, dans le chapitre *De significatione* du livre VIII sur le verbe, Priscien traduit-il presque systématiquement en grec les formes verbales latines (« *Lucilius* : ‹ a me auxiliatus siet › *passiue,* βοηθηθείς. *Cassius similiter:* ‹ adulatique erant ab amicis et adhortati ›, *adulati* κολακευθέντες, *adhortati* προτραπέντες », 15) ou cite-t-il en grec des passages entiers d'Homère, Platon, Démosthène, Sophocle ou Euripide, notamment dans les deux derniers livres sur la syntaxe (XVII et XVIII, *De constructione*), dits *Priscien mineur* (par opposition aux seize premiers dits *Priscien majeur*). De ce

72 Légèrement différent dans les éditions modernes, le passage se trouve en I 7 10.

point de vue, on doit remarquer une rupture radicale entre les grandes grammaires latines et les grammaires italiennes, même les premières : bien que le latin soit au Vulgaire ce que le grec était au latin, à savoir la langue de culture la plus prestigieuse, on peut mettre au crédit des grammaires italiennes le fait qu'elles se concentrent sur le toscan et ne font que rarement référence à la langue mère du *Volgare*.[73]

Il convient en conclusion d'insister sur un paradoxe. Si les grammairiens italiens de la Renaissance s'inspirent largement de Priscien et de Donat (voire d'autres gramairiens latins moins renommés) pour la doctrine grammaticale et non des auteurs grecs (sauf exception, comme Ruscelli), il n'en reste pas moins que la physionomie générale de leurs grammaires, qui traitent du toscan de manière homogène, est assez éloignée des grammaires latines et beaucoup plus proche des grammaires grecques dont Lallot souligne « le caractère strictement ‹ hellénocentrique › » (*Téchnē*, 16). Il note, en effet, que les œuvres grammaticales grecques que nous connaissons traitent fondamentalement de la *koinè* hellénistique, en accordant juste une place (assez chiche) aux particularités dialectales de la tradition littéraire, sans en faire aucune au latin – quand bien même leurs auteurs connussent cette langue. C'est exactement le schéma que l'on a au 16e siècle en Italie : les grammaires ont pour objet central, quasi-unique, le toscan littéraire, *koinè* naissante, et ne sont émaillées que de quelques remarques sur les parlers régionaux, sicilien, napolitain ou lombard, le latin étant le plus souvent ignoré (mais non totalement).

1.20 Un double rejet : latin et langues régionales

Pour ceux de nos grammairiens qui n'ont pas l'heur d'être toscans comme Tani, la langue toscane est à peu près aussi étrangère que la langue latine et ne représente donc pas une alternative naturelle. Pourquoi alors, n'ont-ils pas décidé de communiquer leurs observations en latin ? Il est vraisemblable que

73 Le parallélisme entre Vulgaire et latin à la Renaissance et latin et grec dans l'Antiquité est formulé entre autres par Dolce : « *Dove, quando fosse chi della Volgar Grammatica trattasse in quel modo, che gli antichi Grammatici trattarono della Latina; senza dubbio essi* [= *coloro, i quali non hanno « alcuno intendimento delle Latine Lettere »*] *quel medesimo profitto ne trarrebbono, che ne hanno tratto molti appresso i Latini, senza niuna contezza haver della Greca* » (5v) et Ruscelli : « *Chiara cosa è che la Francia, la Spagna, & l'Italia, oltre all'intenderla* [= la lingua latina] *se ne servivano ancora communemente, & la parlavano come sua, apprendendola in casa dalle madri, & dalle nutrici in quel modo stesso, che da principio facevano i Romani, mettendo quello studio, che noi mettiamo adesso à imparar la Latina per via di regole, nella Greca, la quale imparavano nelle scole* » (67).

la difficulté de la tâche en a fait reculer plus d'un. Cette explication est toutefois insuffisante. En effet, le rejet presque général du latin va de pair avec un rejet encore plus exclusif des langues régionales.

Ces grammairiens des régions périphériques auraient pu, aussi bien sinon mieux, proposer leurs règles du toscan chacun dans sa langue maternelle, qui lui était le plus proche : après tout, il ne s'agissait pas là de haute littérature, ou de belles lettres, mais juste de manuels de langue, d'ouvrages éminemment techniques, ou pratiques, bref d'un genre qui ne se prêtait pas particulièrement à faire œuvre littéraire, et qu'il était de bon ton, dans certains milieux, de dédaigner. En témoigne ce passage des *Annotationi della volgar lingua* (1536) d'Achillini, où l'un des protagonistes, A. Bocchi, réplique prétentieusement à qui lui reproche de vouloir écrire de nouvelles règles du vulgaire : « *Io vi replico quello che già v'ho detto: che la mente mia a maggior et a più alta impresa aspira* » (21v).[74] En rédigeant des grammaires du toscan dans leur dialecte, les auteurs vénitiens, par exemple, les auraient rendues plus accessibles à leurs concitoyens. Or aucun ne l'a fait : on n'a pas connaissance de telles grammaires en Italie. A la Renaissance, le toscan est non seulement la langue à codifier en priorité, mais également la langue dans laquelle écrire. Ce n'est donc pas le latin en tant que tel qui est rejeté, mais bien plutôt le toscan qui est délibérément choisi, au détriment de tous les autres parlers régionaux comme du latin. Rédiger sa grammaire en italien, c'est la destiner à tous les lettrés du pays, et lui offrir ainsi une audience nationale – et accessoirement le plus large public possible, ce qui ne devait pas être négligeable non plus pour l'éditeur, d'un point de vue commercial – quand l'écrire dans son dialecte l'aurait confinée à sa région.

En somme, les grammaires italiennes de la Renaissance ne sont pas tant des grammaires comme on les connaît aujourd'hui, à savoir des ouvrages qui, en présentant les structures grammaticales d'une langue, permettent à ceux qui l'ignorent de l'apprendre, mais davantage des ouvrages de perfectionnement destinés à ceux qui ont déjà de bonnes notions de la langue littéraire et souhaitent être fixés sur une norme à appliquer. Gaetano, par exemple, n'écrit pas sa grammaire pour les habitants du Royaume des deux Siciles qui ne connaissent que le napolitain ou le vulgaire des Abruzzes et voudraient apprendre

74 Cité dans Giovanardi (2000, 426–427). Voir aussi la déclaration de Fortunio à la fin de son avertissement aux lecteurs : « Et se tali eccellenti padri della lingua non degneranno discendere a cosi bassa impresa*; non mancheranno de gli mezzani, liquali volontieri isporrannosi a pigliarla* » (a3v/19), du cardinal Julien de Médicis au début du livre 3 *Della Volgar lingua* : « *Ma io sicuramente di ciò mestiero havea: a cui dire convien* di cose si poco per se piacenti » (2), à laquelle fait écho Dolce : « Le cose della Grammatica sono senza fallo basse, dure, e fastidiose da apprendere*: ma senza la cognitione loro non si puo scrivere bene* » (49).

à parler toscan, mais pour les plus cultivés de ses compatriotes qui veulent écrire dans la langue littéraire et savoir la meilleure façon de le faire.

1.21 Le choix du toscan : savoir « écrire en notre langue »

Pour justifier d'avoir accédé à la requête de son ami, le Vénitien Gabriele déclare en introduction à ses *Regole grammaticali*, que « personne ne peut être déclaré assez érudit et savant, s'il ignore notre langue, qui, exactement comme le latin aux anciens Romains, est commune à toute l'Italie, et s'il ne sait l'écrire suivant les règles » (1v, n. 49).[75] Il semble donc que, de Venise à Naples via Rome, les grammairiens italiens aient voulu non seulement codifier la langue littéraire toscane, noblesse oblige, mais en profiter pour démontrer, par la même occasion, leur compétence linguistique en cette langue ; prouver qu'ils la maîtrisaient assez, non seulement pour en parler mais surtout pour l'écrire, et de la sorte faire d'une pierre deux coups : exprimer les règles tout en les illustrant. Le pari est aussi ambitieux que risqué : garantir la validité théorique de la grammaire par la validité grammaticale de la théorie. Ecrire sur le toscan en une autre langue aurait paru aux plus hardis, si ce n'est une faute de goût, du moins une incongruité ; aux plus modérés, ou aux moins enthousiastes, un renoncement injustifiable, voire une erreur stratégique, susceptible de discréditer l'entreprise.[76] Et qu'importe si la grammaire pouvait apparaître comme un genre ingrat pour qui voulait faire apprécier son art d'écrire. A bon écrivain, il n'est pas de petit genre. Inversement, pour les lecteurs désireux d'apprendre le toscan ou de s'y perfectionner, lire une grammaire dans cette langue même, et non dans le dialecte familier de leur région, constitue le meilleur des entraînements.

1.22 Un problème épistémologique

En gageant la validité de leur traité grammatical sur la grammaticalité de son exposition, les auteurs s'exposent d'eux-mêmes à la critique, et prennent d'autant plus de risques qu'ils sont moins à l'aise dans la langue littéraire.

---

75 Echo de « *Mihi quidem nulli satis eruditi uidentur, quibus nostra ignota sunt* » (Cicéron, *De finibus bonorum et malorum* I 5), qui conclut la grammaire (21v).

76 Comme le note le comte bolonais Hercolano dans le dialogue de Varchi : « *Tutti coloro i quali vogliono comporre lodevolmente e acquistarsi fama e grido nella lingua volgare deono, di qualunque patria si siano, ancora che Italiani o Toscani, scrivere fiorentinamente* » (III 48), qui allègue la déclaration de Bembo au livre 2 *Della Volgar lingua* (II 15).

Quiconque, en effet, a appris une langue étrangère sait bien qu'une chose est d'en savoir les règles, même très précisément, une autre, de s'exprimer en cette langue non seulement sans faute mais encore avec naturel. Que rédiger une grammaire de la langue littéraire dans cette langue même quand on n'est pas originaire de la Toscane soit un choix significatif, qui ne va pas de soi, et dont le bien-fondé est contesté, il suffit pour s'en convaincre de lire certains auteurs. La question légitime de savoir si, pour donner les règles de la langue toscane, le fait de ne pas être du cru est un avantage ou un handicap se pose avec d'autant plus d'acuité dans l'Italie de la première moitié du 16e siècle que la quasi-totalité des grammairiens sont extérieurs à la Toscane, et que les Toscans eux-mêmes, pendant longtemps, s'abstiennent de montrer leur compétence.

Notons déjà qu'à une époque où les identités régionales restent très fortes et où l'Italie est encore avant tout une appellation géographique, rares sont les auteurs qui font état de leur origine. Certains toutefois la mentionnent d'emblée, à la suite du titre, dans la page de garde de leur ouvrage : hormis le cas de Tani (*Avertimenti sopra le regole Toscane con la Formatione de Verbi, & variation delle voci di M. Nicolò Tani dal Borgo San Sepolcro*, 1550), unique Toscan à s'afficher comme tel, il s'agit d'écrivains périphériques, qui, fierté patriotique aidant, ne cachent pas leur marginalité par rapport à la Toscane – bien qu'elle puisse être mal perçue par les lecteurs : ainsi *Vocabolario, grammatica, et orthographia de la lingua volgare d'Alberto Acharisio da Cento*, *Il paragone della lingua toscana et castigliana di Giovanni Mario Alessandri d'Urbino*, ou bien *De' commentarii della lingua italiana del sig. Girolamo Ruscelli viterbese*. Une présentation qui rappelle celle de la petite grammaire de Donat, intitulée *Ars Donati grammatici Urbis Romae* (mais lui venait de la capitale, ce qu'il jugeait apparemment important ou utile de préciser).

Qui est le mieux placé pour présenter une langue, de celui qui en a appris naturellement une forme proche comme langue maternelle ou de celui qui l'a apprise lui-même de manière réfléchie et peut se prévaloir de la connaissance d'un autre dialecte ? Cette interrogation hante l'esprit des écrivains non toscans, et certains s'en font l'écho, souvent d'ailleurs comme une réponse à leur mise en cause. Leurs façons d'aborder le sujet et d'y réagir sont variées.

1.23 De l'inconvénient de ne pas être toscan

Le problème ne se posant pas pour Alberti, Fortunio est naturellement le premier à y faire allusion, dans le préambule de ses *Regole grammaticali della volgar lingua* :

> « *Altri poi* [...] *dicono che, come che altro che ben non sia le regole da gli auttori toschi usate intendere. et quelle intese, dimostrare altrui, a me, come ad huomo di professione molto diversa, & di loquela alla tosca poco somigliante, meno che di fare ogni altra cosa richiedersi, perche, volendo io dar norme della tosca lingua, tutto che vere nelli miei scritti le porgesse, con maniera di parlare da quella degli auttori diversa porgendole, & in quello ch'io volesse altrui insegnare errando, opera ne a me lodevole, ne ad alcun altro dilettevole potrebbe riuscire* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a2v/10).

Le handicap de n'être pas toscan se double pour Fortunio de celui de n'être pas linguiste ou, du moins, homme de lettres à plein temps[77] (il est en effet juriste de formation). Ce que d'aucuns reprochent à Fortunio, c'est de ne pas être très bien placé pour s'occuper de langue en général et du toscan en particulier. Le problème n'est pas tant qu'il ne puisse, tout frioulan qu'il est, concevoir et formuler théoriquement des règles véridiques du toscan, mais qu'il lui serait impossible pratiquement de les appliquer lui-même comme il faut : il ne serait donc pas en mesure, notamment, dans une langue qui lui est substantiellement étrangère, d'énoncer ces règles sous une forme correcte.[78]

En d'autres termes, il y aurait une distance irrémédiable entre la connaissance théorique, aussi poussée fût-elle, d'une langue étrangère, et sa bonne pratique, l'une ne garantissant pas l'autre ; demeurerait toujours une inadéquation entre la connaissance de la langue et sa réalisation comme parole. On ne pourrait bien s'exprimer – c'est-à-dire s'exprimer conformément au génie de la langue – que dans sa langue maternelle. Ses détracteurs reconnaissent ainsi implicitement à Fortunio la faculté théorique de rédiger ses règles de la langue vulgaire dans sa propre langue : une grammaire du toscan en frioulan, telle serait donc la seule solution légitime qui lui reste. Faussement modeste

---

77 Cette autre objection, beaucoup plus rarement évoquée que la première, est aussi très intéressante, car elle renvoie à une question bien difficile : qu'est-ce qu'un linguiste, ou, plus exactement, qu'est-ce qui autorise quelqu'un à traiter de questions linguistiques ? Ce, à une époque où non seulement il n'existe pas encore une « profession » d'écrivain reconnue, mais où il n'est d'écrivain que de belles lettres, qu'il s'agisse de poésie, de théâtre, de roman ou de nouvelle. Fortunio, s'il ne se prétend pas grammairien, considère néanmoins son ouvrage comme une « grammaire » (« *questo principio di mia nova grammatica* », a3v/20). L'un des rares auteurs du 16e siècle à s'arrêter sur « la profession de grammairien » (déjà mentionnée par Quintilien, I 4 2 et I 8 15) est Ruscelli, cinquante ans plus tard (cf. chap. 2.8, p. 113).

78 En fait, Fortunio dit « *con maniera di parlare da quella degli auttori diversa porgendole* » et non « *da quella dei Toscani* ». Il est somme toute logique qu'il ne puisse s'exprimer comme ces *auttori* qui lui servent de références pour ses *Règles* puisqu'il n'est que Fortunio – et non Dante, Boccace ou Pétrarque –, et que la langue toscane, malgré tout, a évolué depuis lors. Cette impossibilité d'imiter parfaitement le style des trois couronnes est un problème historico-linguistique qui dépasse largement Fortunio, et se pose peu ou prou à tous leurs épigones et leurs admirateurs, donc à la plupart des grammairiens de l'époque en particulier. Qu'ils soient toscans ou non, deux siècles les séparent de leurs modèles.

mais vraiment malin, Fortunio cependant rapporte cet avis dans une phrase si travaillée qu'elle en constitue un éclatant démenti, petite coquetterie d'auteur. Son habileté rhétorique ici n'apparaît guère altérée par l'usage du toscan – si l'on veut bien passer sur l'anacoluthe due au passage de la construction personnelle (*dicono che…*) à la construction infinitive (*richiedersi*) – une faute mentionnée par Dolce dans ses règles de construction (p. 331) – ou sur l'enchâssement des gérondifs : rien que l'on ne puisse trouver chez Boccace.

1.24 De la qualité de la langue comme pierre de touche de la compétence grammaticale

Rédigées dans la langue même qu'elles se proposent de codifier, ces grammaires nous informent ainsi directement sur le degré atteint dans sa maîtrise par leurs rédacteurs. Si certains, comme Fortunio, s'en sortent très bien,[79] d'autres révèlent une connaissance du toscan pour le moins approximative, voire insuffisante. *La Grammatica Volgar dell'Atheneo* en est l'exemple le plus frappant. Maintes de ses phrases sont obscures et difficiles à comprendre, certaines même incompréhensibles[80] :

> « *Quindi traggendo la maniera terzaia, fassi ella da i Nomi che stanno, della posigione primiera; con appoggiamento accozzata. apportante Abondanza, Habitudine, ò che Faccia, & in guis'altra Patire. ritrahente a se la voce, dalla lor terminagione primaia, l'ultimana vocale accorciatane, & la nostra prononcia vi aggiunta. M. Franc.* amoroso » (21),
>
> « *Pur tutta via suole anziponersi a cio, disgiuntione altra non tale. che perche viene nella voce prima, non si disconvenira, ANZinome chiamarlo. diviniendo imposto, dalla disposigione apportante il Cognome comeche anziponendo a'l Nome;* messer, signor, magnifico » (24v),

79 Rares sont les fautes que l'on peut relever, comme celle-ci, où le complément de *ragionare* (*di ciascuna delle quali*) et d'*osservatore* (*della quale*) est réexprimé par le pronom *ne*, un pléonasme fréquent : « *Di ciascuna delle quali Regolatamente ragionar intendendone* » (1/1), « *Ma forse con risservamento della grammatica, della quale esso Petrar. ne è stato diligentissimo osservatore* » (7v/90).

80 Tel est déjà l'avis de Zeno : « *Assai male starebbe la volgare grammatica, se fuor di questa dell'*Ateneo *altra non ne avessimo per maestra: primieramente, per essere cosa imperfetta, non contenendo se non il primo ragionamento, che da altri doveva esser seguito: secondariamente, per esser dettata con una locuzione cotanto intralciata e strana, che a gran fatica si fa intendere, onde più tosto disgusta di quello che istruisca chi legge; e terzo, perchè le regole che propone, non reggono spesse volte a martello, nè in buona gramatica stanno salde. Ci è anche il pregiudicio di una cattiva ortografia, maltrattata per soprappiù de' frequenti e grossi errori che nella fine del libro che non è grande, occupano nove intere facce di stampa* » (*Annotazioni*, 22 [21, note c]).

> « *Altri anchora, che denominagione da cui pendenti sono, seco sempre rihanno. comeche Appellagione ciascuna, che generalmente dallo suo ponimento primiero di vegna* » (31).

Du charabia plus que du toscan. Bien malin qui peut traduire la subordonnée dans cette phrase : « *non peró scrisse egli, a sua favella natia* come che poco esso lei fosse divenuto, ne gli anni maggiore » (15). Carlino lui-même est d'ailleurs bien conscient des graves défauts de son édition et, dans sa postface aux lecteurs, rejette une bonne part de la responsabilité sur les imprimeurs allemands qui, faute d'une connaissance suffisante de l'italien, n'ont pas su lire et typographier correctement son texte.[81] C'est la raison qui l'a poussé à arrêter les frais et à interrompre sa grammaire à la fin du *Ragionamento primiero*, consacré au seul nom (citation ci-dessus p. 54). Provisoirement sacrifiée, et renvoyée à des jours meilleurs, la suite du traité, qui devait étudier les autres parties du discours, a peut-être été rédigée mais n'a jamais été publiée.

Tout n'est pas imputable à l'éditeur.[82] Certains traits précis trahissent une méconnaissance de la langue toscane. Carlino commet des erreurs de débutant, utilisant, par exemple, systématiquement le subjonctif après *perche* – qu'il écrit étrangement en deux mots – même lorsque cette conjonction a un sens explicatif et requerrait donc l'indicatif : « *Nominativo detto anzi, per che gli altri nominiamo da lui. Susseguendo il Vocativo poi; per che richiami, & de'l Retto parte ritegna. Et il terzaio, per che gli altri partorire mostri. Acquisitivo il quarto, perche s'accosti lui laffetto primiero. Causativo, che dell'anziposto moto cagioni il volere. Terminativo da sezzo, per che racchiuda tutti & termino sia* » (50). Ou bien, peut-être influencé par Bembo, qui emploie par exemple *partigione* (« *È appresso* Tale *e* Quale *non quando comperatione fanno; ma quando fanno partigione* », 26, repris aussi par Matteo 17/29), Carlino utilise systématiquement les formes en *-gione* pour les noms féminins issus du latin *-tione* (> *-zione*), généralisant abusivement

81 « *S'aggiunge a cio c'ho ritrovato, si corrotta essere & male istampata; che nulla giovarebbe il rimanente, aggiungere a questa* [...] *Ne perche il correttore a cio s'affatigasse molto, vi ha per questo potuto abbastare; essendo e maestre di questa stampa, che vedete cosi; tedeschi, & da nostra favella lungi cotanto, quanto noi dalla loro siamo* » (*L'autore a gli lettori*, EE). Il doit y avoir du vrai dans cette explication de Carlino : l'éditeur en question, Giannes (ou Giovanni) Sultzbach, était effectivement allemand et Migliorini lui attribue « probablement » plusieurs erreurs relevées dans un autre livre imprimé par ses soins, le *Vocabulario di cinque mila vocabuli Toschi* de Fabrizio Luna (Naples, 1536) : « *scrive* limosina *e* luterano *con l'apostrofo. Ma queste ultime sono probabilmente sviste del suo tipografo, ‹ Giovanni Sultzbach alimanno ›* » (1960, 331). Sur ce typographe et éditeur expatrié à Naples, Manzi 1970. Sur les typographes italiens du 16e siècle, Ascarelli 1989.

82 Notons ici que la seule autre grammaire de notre corpus imprimée par Sultzbach, celle de Gaetano six ans plus tard, est bien meilleure, preuve que des enseignements ont dû être tirés du fiasco de la *Grammatica dell'Atheneo*.

le cas du toscan *ragione* (ou *stagione*, empruntés, comme quelques autres semblables, au domaine gallo-roman, à l'instar du très courant *cagione* < *occasione*…) : *appellagione* (17v), *superagione*, *comparagione*, *diminugione* (40), *dimostragione* (22v), *disposigione* (25), *interposigione* et *preposigione* (17), *oragione* (17v), *variagione* (49)…[83] Souvent, ces mots alternent avec une variante composée du suffixe *-mento* : *adeguagione*/*adeguamento* (41v), *aguagliagione* (42)/*aguagliamento* (41v), *derivagione* (19, 22v)/*derivamento* (20, 22v) et *derivanza* (30), *diminugione* (40)/*diminumento* (31), *eguivogagione* (58v)/*eguivogamento* (51v), *geminagione* (30, 63v, 68)/*geminamento* (68), *posigione* (19)/*ponimento* (31), *significagione* (21v)/*significamento* (22v)/*significato* (21), *terminagione* (51, 59v)/*terminamento* (30)…, sans la moindre nuance sémantique, comme si Carlino, ne sachant au juste quel suffixe choisir, essayait tantôt l'un, tantôt l'autre, en espérant que l'un des deux au moins soit le bon, tel un élève de thème peu assuré. Manque de chance, dans tous ces doublons, aucun des termes n'est usité en toscan (sauf *adeguamento*).

Tant d'hésitation atteste un manque de familiarité avec la langue toscane, mais aussi avec les grammaires précédentes (il est vrai encore rares), qui offraient déjà un répertoire lexical assez riche (pour 'désinence', par exemple, Carlino n'avait que l'embarras du choix : *desinentia*, *fine*, *finimento*, *terminatione*…). Bref, *La Grammatica Volgar dell'Atheneo* nous montre que le risque évoqué par les adversaires de Fortunio est bien réel et qu'au début du 16e siècle, il n'est pas à la portée de n'importe quel écrivain d'écrire toute une grammaire en toscan.

1.25 La riposte de Liburnio

Cinq ans après Fortunio, Liburnio revient sur la question dans l'Excuse qui clôt son ouvrage (*Iscusa dell'opera*, 63–64), et d'une manière diamétralement opposée à celle de son prédécesseur. Fortunio avait eu la grande habileté de citer presque textuellement ses détracteurs, feignant ainsi de leur donner la parole, mais en noyant leur avis au milieu d'une série d'objections diverses sur le bien-fondé de son entreprise (2v–3) – ce qui en atténuait la portée – et surtout en se gardant de les contredire explicitement, faisant ainsi mine de les comprendre sinon de les approuver, ce qui était la meilleure manière de les

83 Castelvetro n'admet cette désinence *-gione* que pour quelques noms : « *alcuni nomi formati da partefici finienti in* so *non terminano in* sione *ma in* gione, *come da* priso prigione, *& non* prisione […] *similmente alcuni formati da partefici finienti in* to *non terminano in* tione *ma in* gione, *come da* tradito tradigione […] *Et possono alcuni ricevere l'una terminatione & l'altra, come* obligatione *o* obligagione, appellatione, *o* appellagione » (85v/67V).

désarmer. Esquivant apparemment toute polémique, il réussissait en fait à démonter implicitement leur reproche de la façon la plus efficace qui soit, par la seule force de son écriture, en retardant sa défense jusqu'à la conclusion (3–3v). Rien de tel chez Liburnio :

> « *Hor havendo io pratticato gran tempo in essa Thoscana, & in diversi luoghi del mondo con Thoschi huomini, e dotti, et d'acuto ingegno, tengo al presente come in solazzo di molti quinci, & quindi veder il giudicio sopra le cose massimamente composte da scrittori in terra non Thosca nasciuti. Imperche di lingua cotale nullo conosco professore, qual non habbia di che possa in quella sempre disputare* [...] *Horsu qualunque si voglia Thoscano scriva hora non una letteruzza (come fanno molti,) ma dottamente un'opra intiera: non manchera chi in varie cose della lingua ardisca di repente correggerlo* » (63–v).[84]

Liburnio ne nous rapporte ici aucun reproche personnel, au contraire : il s'arrête sur la condamnation dont sont victimes en général « les écrivains nés en terre non toscane », comme s'il n'était pas lui-même concerné au premier chef. Sauf que la vigueur avec laquelle il se défend aussitôt en dit assez long sur le discrédit qui le frappait lui comme les autres, mais dont il souffrait sans doute particulièrement, davantage, semble-t-il, que Fortunio. Avec quelle fierté souligne-t-il, en effet, qu'il a personnellement « fréquenté longtemps en Toscane même » (et ailleurs) « des Toscans instruits et d'esprit perçant »[85] : c'est bien lui-même que Liburnio défend en première ligne. S'il n'est pas né Toscan, du moins est-il assimilable à un indigène, si ce n'est Toscan d'adoption. Les deux autres arguments, tirés justement de sa fréquentation des maîtres, sont em-

84 Presa, qui évoque ce point dans son introduction (1966, 57, note), renvoie pour d'autres exemples au *Trattato de' diftongi toscani* de Norchiati et à *In difesa della lingua fiorentina et di Dante* de Lenzoni (1557), où l'on peut lire, par exemple, cette exhortation de Gelli tout au début : « *Et se noi Fiorentini ce la dormiamo per l'advenire, come si è fatto per il passato; ella si andrà guastando in maniera, che giustamente non potrà dirsi poi Fiorentina, ma* [...] *Bergamasca* (8).

85 Dans le *Proemio del terzo libro*, Liburnio avait déjà insisté sur sa fréquentation des Toscans, « marchands et gentilshommes », et cité, pour preuve, des expressions ou des formes entendues sur place. Ainsi : « *Io mi son trovato in essa Thoscana, in Lombardia, & ne per aderietro anni lungamente in Roma: dove usando assidoue conversationi di mercatanti, et gentilhuomini di singular giudicio, & dottrina: Pistoiesi dico, Firentini, Lucchesi, Pisani, et Sanesi, pigliai qualche notitia in certe particolaritadi della lingua loro* », « *Attrovandomi ne passati anni in Siena, io sentiva per ogni piazza gli preteriti imperfetti di verbi soggiontivi essere pronunciati cosi: & vidi ancho in scritto: cioe,* Sarebbeno, Fossino, Volessino, Potrebbeno, Starebbeno*: Et le terze persone dell'indicativo nel piu, nei verbi occorrenti pronunciano cosi:* Credeno, Attendeno, Concorreno » (48). Même argument plus tard chez le Napolitain Carlino : « *Anzi se miriamo bene, altrimente gli pongono i Toschi; & in maniera altra da M. Fran. si veggono usati. & el so bene io, che tra Thoschi paesi ho qualche tempo anchora logorato vagando; che* le mano, & facciáno *in prima voce,* & dolsuto, & uscette, & lampade, & *altri infinitissimi a modo somigliante dicono* » (15v).

preints de relativisme : un spécialiste pourra toujours trouver à discuter sur tel ou tel point de toscan, quand bien même la règle serait formulée par un locuteur dont c'est la langue maternelle.

Liburnio ne peut alors s'empêcher de lancer un défi aux Toscans pour qu'ils daignent enfin rédiger un traité en bonne et due forme – et lui fournissent donc, par là même, une preuve concrète de ce qu'il affirme. Et d'adresser une pique à tous ceux qui se contentent de produire plutôt quelque opuscule : première allusion directe à la défaillance des lettrés toscans dans le grand débat national en cours sur la langue. La critique est facile mais l'art est difficile, souligne donc ici Liburnio avec la satisfaction, retenue, du devoir accompli. Une « œuvre complète », en voilà une : les *Vulgari elegantie* sont bien autre chose qu'une *letteruzza*. En somme, on reprochait à Fortunio de ne pas être le mieux placé pour traiter de la langue toscane, Liburnio répond ici aux Toscans qu'ils ne sont pas les mieux placés pour le critiquer, lui, eux qui n'ont rien écrit de comparable à ses *elegantie*.[86]

Quand Fortunio laissait dire, Liburnio se défend méthodiquement et se justifie point par point, sans éviter une touche polémique. Cette différence de réaction (et de sensibilité) trouve son origine non seulement dans le caractère mais probablement aussi dans la conscience linguistique respective des deux auteurs. Fortunio est d'autant plus serein et débonnaire qu'il sait qu'il écrit bien le toscan, Liburnio, d'autant plus susceptible et offensif qu'il sait, au fond, qu'il ne maîtrise pas aussi parfaitement le toscan qu'il ne le souhaiterait et qu'il veut le laisser croire. Sa connaissance, surtout de la langue parlée, semble incontestable : ainsi, dans l'article *Lui*, reconnaît-il, pour l'avoir « souvent entendu » sur place, que les Toscans utilisent couramment cette forme du pronom comme sujet « dans le parler quotidien » (même s'il ne l'a jamais lu chez ses trois auteurs de référence). Une prise de position lucide et impartiale, rarissime sur cette question très débattue : « *Ultimatamente nelle scritture delli tre dotti authori nostri, non mi rimembra d'havere mai letto* lui *in caso retto: abenché al di d'hoggi nel cottidiano parlare in terra di essa Thoscana io habbia sovente udito dire:* Lui mi

86 Cette question est évoquée également dans le dialogue *I marmi* du Florentin Anton Francesco Doni (1553), au septième raisonnement de la première partie, où un comte étranger à la Toscane interroge un Florentin sur l'absence de production grammaticale dans sa ville : « *Perché non fate voi altri fiorentini una regola della lingua, et aver lasciato solcar questo mar di Toscana al Bembo, e a tanti altri che hanno fatto regole, che sono stati molti et molti che ne hanno scritte ?* ». Alfonso répond d'une part que c'est impossible, d'autre part, que cela ne servirait à rien : « *Brevemente egli mi pare quasi impossibile a farne regola, da che tante grammatiche si vanno azzuffando attorno, et il nostro favellare, et il nostro scriver fiorentino è nella plebe scorretto, et senza regola, ma ne gli Accademici, et in coloro che sanno, egli sta ottimamente. Però se noi facessimo delle regole* [...] *v'atterreste alla vostra regola, alla quale già con l'uso delle stampe da voi altri approvate, ha già posto il tetto* ».

vide: Lui mi ama » (25v).[87] En revanche, la langue écrite est loin d'être irréprochable.[88] Liburnio donne ainsi raison rétrospectivement à son illustre prédécesseur, Fortunio. Ses règles sont vraies, sa familiarité avec le toscan n'est pas usurpée, néanmoins, son écriture même n'est pas véritablement toscane.

1.26 Dolce : la preuve par les faits

Après avoir repris l'un des arguments de Fortunio pour sa défense (même les plus grands écrivains de l'Antiquité ont été sévèrement critiqués),[89] Dolce, lui

87 Las ! ce n'est que pour mieux exalter l'usage contraire des trois « maîtres célébrés » et dénoncer la corruption de la façon « commune de parler ». Liburnio conclut en censurant sévèrement l'emploi de *lei* (et *lui*) comme sujet, en une phrase où le grincement des modes et des temps accentue encore l'anacoluthe (qui continue avec le saut à la deuxième personne du singulier, *dirai*) : « *Oltre di questo:* Lei *dittione servente al sesso feminile, puo esser posta in tutti gli obliqui, fuori che nel caso nominante. Chi dicesse* lui, *o ver* lei m'abbracciava*: barbaramente sara detto. ma ben dirai* egli, *o ver* ella m'abbracciava*: Tutta via l'uso del commune parlamento è corrotto. Donde chi disidera segnatamente o favellare, o scrivere, siegue a punto il stile delli tre celebrati maestri* » (25v).

88 Citons un seul exemple, qui suit immédiatement le préambule du livre 3, où Liburnio vient de faire étalage de sa connaissance précise des parlers toscans : « *Attrovandomi da fa quattr'anni a Roma, dove standomi in quasi continova conversatione di due notabili & dotti gentilhuomini, Messer Girolamo Bonvisi da Lucca, & Messer Andrea Cavalcanti da Firenze* » (48v). Hormis le grave défaut de construction de la phrase, doublement inachevée (puisque chacune des propositions subordonnées au gérondif reste en suspens, sans principale), Liburnio confond ici deux tournures différentes pour exprimer le complément de temps : à *da quattro anni* ('depuis quatre ans'), il en superpose une autre, *quattro anni fa* ('il y a quatre ans'). Dans le passage même que l'on a analysé, il ne manque pas d'erreurs : double consonne indue (*pratticato*) ou oubliée (*sollazzo*), syncope abusive (*imperché* au lieu d'*imperocché*), archaïsme (*nasciuti*)...

89 « *Al Divino Virgilio & a Homero non mancarono etiandio (come a ciascuno è chiaro) mordacissimi Zoili e detrattori* » (9v) démarque de près « *Né ad Omero riputato divino più tosto che umano, né al mantoan poeta che di pari seco giostra né a qualunque orator o grammatico, quantunque eccellentissimo si fusse, mancarono mai acerbissimi riprensori* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, 3v) en ramassant élégamment le propos et en le rendant plus frappant grâce à l'antonomase *Zoilos* pour *riprensori* (éclairée et affaiblie par la diplologie *detrattori*). Dolce reprend pour une large part des considérations de ses prédécesseurs, en particulier de Corso, comme Ruscelli le lui a justement reproché dès 1553, dans le deuxième des trois *Discorsi* qu'il lui a adressés : les *Osservazioni* sont « *una pura, per così dirla tradottione del Donato; et poi nel particolare è un raccolto quà, & là, delle cose scritte dal Bembo, dal Fortunio, dallo Alunno, dal Liburnio, dal Gabriele, & principalmente dal mio gentilissimo M. Rinaldo Corso, delquale havete tolti à man salva i capitoli interi, come si può vedere, quantunque molto vi siate ingegnato di trasformarli, né mai fattone una minima mentione* » (48). Le nom de Dolce figure en bonne place dans deux ouvrages consacrés au plagiat ou à la réécriture à la Renaissance : Borsetto (1990, en particulier 223–276), et surtout, pour notre sujet, Pastina (1998, 63–73).

aussi, dans l'avant-propos de sa grammaire, met en garde les Toscans contre tout excès de fierté et tout orgueil déplacé :

> « *Ne s'insuperbiscano però si fattamente i Thoscani, che, come alcuni di loro poco modestamente hanno detto, istimino, che niun'altro possa scriver bene in cotesta lor Lingua, che non sia nato Fiorentino. Percioche, per tacer le ragioni, che agevolmente dimostrar possono la openion di que tali esser vana; la nostra età ha contenuto e contiene di molti essempi in contrario* [...] *Dove allo'ncontro Firenze, levandone il Divino Aretino, il Varchi, il Doni, & alcuni pochi, non ce n'ha dato a nostri dì veruno di tanto grido, che si possa comparare ad alcuno d'i raccontati* » (8v–9 ; reste de la citation à l'appel de n. 19 chap. 2).

Il est tout simplement faux de croire qu'il est impossible de bien écrire dans la langue de Florence si l'on n'est pas né Florentin.[90] Dolce, cela dit, refuse d'entrer dans un tel débat. Il préfère une solution plus économique : plutôt que d'avancer des arguments théoriques et contestables, il apporte des preuves concrètes et irréfutables, en énumérant tout ce que l'Italie compte en son siècle d'écrivains réputés hors de Florence, dont il sauve une poignée d'auteurs. Dolce avoue fièrement sa nationalité au détour d'une phrase où l'opposition entre la Toscane et le reste de l'Italie est fortement soulignée, et la valeur des régions périphériques, vivement revendiquée.

1.27 La ruse de Bembo

Et Bembo, citoyen vénitien ? Il se garde bien de s'excuser ou de se justifier de n'être point toscan. Et pour cause ! Il a très bien compris qu'exposer les règles de la nouvelle langue, c'est s'exposer soi-même ; et il a d'autant mieux conscience des risques de l'entreprise qu'il se veut le premier.[91] Aussi, dans le

90 Bembo lui-même ne faisait-il pas habilement dire au Florentin Julien de Médicis qu'« il est parfois tenté de croire que le fait d'être né Florentin, par les temps qui courent, n'est pas d'un très grand avantage pour bien écrire le florentin » (« *Viemmi talhora in openione di credere, che l'essere a questi tempi nato Fiorentino, a ben volere Fiorentino scrivere, non sia di molto vantaggio* », I 16).

91 Du moins lorsqu'il ébauche son traité, c'est-à-dire, si on l'en croit, depuis la toute fin du siècle précédent (dans une lettre à Maria Savorgnan du 2 septembre 1500, il confie avoir commencé à rédiger « *alcune notazioni della lingua* »). Certes, il avait connaissance de la grammaire d'Alberti, restée inédite (jusqu'en 1908) et qu'il s'est abstenu de sortir de l'oubli où elle était alors tombée – le titre *Della Thoscana senza auttore* du seul manuscrit qui nous l'a transmise, copié à Florence dans ces années-là, précisément le 31 décembre 1508, est attribué à sa main (sur les divers aspects de cette question intrigante, Patota 2003, LXXVII–LXXXII) – mais il ne s'en inspire nullement. Au prix de cette cachotterie assez mesquine, Bembo peut se targuer de faire œuvre pionnière, et légitimement redouter de devoir essuyer les plâtres. Finalement devancé par Fortunio, à qui revient l'honneur historique d'avoir été le premier à publier

troisième livre *Della Volgar lingua*, n'est-ce pas lui qui brosse les règles du toscan, mais un authentique Florentin, le cardinal Giuliano de' Medici (1479–1516), duc de Nemours, troisième fils du duc Laurent, dit le Magnifique, et cadet de Giovanni, futur pape Léon X. Dans cette fiction, ce n'est donc pas un Toscan fictif qui présente sa langue, auquel cas on pourrait chipoter qu'il n'est qu'un prête-nom ou un masque transparent de l'auteur, mais un personnage historique de la plus haute société florentine, dont la culture et la compétence linguistique sont au-dessus de tout soupçon. Grâce à l'effet de réel suscité par ce nom connu – les Médicis sont alors l'une des plus puissantes familles d'Italie –, le lecteur tend à croire que c'est bien le cardinal Julien qui s'adresse à lui avec toute son autorité (il est qualifié de *Magnifico* tout au long du dialogue). Ce que le lecteur doit oublier, c'est que, derrière l'autochtone florentin, c'est bien un « Italien » de Venise qui nous « parle toscan », et que l'auteur Bembo, par sa situation linguistique, est en réalité plus proche de Strozzi que de Julien. A propos du manuscrit des *Asolani*, la première œuvre de Bembo (1505), Trovato note que « son aspect phono-morphologique est particulièrement incertain et résume de manière exemplaire les difficultés qu'un prosateur non-toscan devait surmonter à cheval des 15e et 16e siècles ».[92] Quoique plus tardifs, les livres *Della Volgar lingua* ne sont pas toujours irréprochables stylistiquement (que l'on pense à la lourdeur de certaines phrases complexes, qui enchaînent jusqu'à près d'une vingtaine de propositions) ni grammaticalement.[93] Souvent, on y sent l'effort du cardinal pour écrire à la manière des

---

une grammaire de l'italien (en 1516), Bembo, dont les livres *Della Volgar lingua* ne paraissent que neuf ans plus tard, a toujours revendiqué la priorité – encore en 1529, dans une lettre à Bernardo Tasso du 27 mai : « *Per ciò che se adesso pare che io abbia furato il Fortunio per ciò che io dico alcune poche cose, che egli avea prima dette, egli nel vero non è così. Anzi le ha egli a me furate con le proprie parole, con le quali io le aveva scritte in un mio libretto forse prima che egli sapesse ben parlare, non che male scrivere* ». Sur la querelle de préséance entre Fortunio et Bembo, Hortis (1938, 206–207), Dionisotti, (1938, 242–254), Pozzi (1972, « Nota critica », 155–157 et « Nota bibliografica », 164–165), et dernièrement Tavosanis (2000, 70–74) et Rabitti (2000) sensiblement plus favorables à Fortunio (réévaluation d'autant plus significative qu'elle était menée dans un colloque consacré à Bembo et non à son rival).

92 « *La veste fonomorfologica è singolarmente incerta, e riassume in modo esemplare la difficoltà che un prosatore non toscano doveva superare a cavallo dei due secoli* » (1994, 87).

93 Au début de III 4 par exemple : « *Detto che* cosi *hebbe il Magnifico per picciolo spatio fermatosi, et poscia passare ad altro volendo, mio Fratello* cosi *prese a dire. – Egli non si pare che* cosi *sia Giuliano, come voi dite; che nella* i *tutti i nomi del maschio forniscano; iquali nel numero del piu si mandan fuori, almeno ne poeti: conciosia cosa che si legga* [...] *Et similmente in ogni poeta ve ne sono* dell'altre, *et in questi medesimi* altresì. *Dunque affine che M. Hercole* a questi *versi, o ad altri* a questi *simili avenendosi non istea sospeso; scioglietegli questo picciol dubbio, et fategliele chiaro* ». Outre les répétitions et la relative superflue (*i quali*)... (*si mandan fuori*), double participe passé absolu non coordonné (*detto... fermatosi*) suivi d'un gérondif

anciens. En faisant endosser le discours du livre 3 par le cardinal de Médicis, Bembo gagne sur les deux tableaux : sont ainsi (formellement) garanties d'origine toscane non seulement la doctrine grammaticale exposée, mais aussi son énonciation.

L'expression *notre langue vulgaire* ou le pronom *nous*, voire *ma langue*, qui pourraient surprendre sous la plume de Bembo comme un peu plus tard sous celle d'Acarisio ou de Gabriele, passent tout naturellement dans la bouche de son héraut : « *Ne quali modi di ragionari piu ricca mostra che sia la nostra Volgar lingua, che la Latina. Conciosia cosa che ella una sola guisa di proferimento ha in questa parte: et noi n'habbiam due* », « Poria [...] *è anchora maggiormente dalla mia lingua lontano* » (43). Ses interlocuteurs, inversement, disent soit « *la vostra lingua* », par exemple : « *un altro modo anchora di questo medesimo tempo; che la vostra lingua* [...] *usa* [...] *assai sovente* » (C. Bembo, 37) soit « *la loro lingua* » en parlant des Toscans : « *sola delle tre doppie, che i Greci usano, hanno* nella loro lingua *ricevuta i Thoscani* » (M. Federigo, II 10). Ailleurs (28), le cardinal dit « *i miei Toscani* ». De manière aussi discrète qu'élégante, Bembo évite ainsi en apparence de présenter la langue toscane en son nom propre, et réussit donc, grâce à un pur artifice littéraire, à éluder le problème de sa légitimité à en parler.

1.28 Une double astuce

La volonté de prévenir toute contestation sur ce sujet, ô combien sensible, de la légitimité se manifeste également dans le genre choisi par Bembo : une fiction plutôt que la forme didactique que l'on attendrait pour un traité grammatical. Ce choix, en fait, est indissociable de celui d'un délégué. Du moment qu'il ne parle pas lui-même à la première personne, Bembo est obligé d'inventer les mots qu'il prête à son orateur, sauf à être un simple greffier qui en transcrirait les propos. Comme il ne saurait se faire le porte-parole officiel du cardinal de Médicis, il en fait son interprète. C'est que, dans un exposé, l'auteur est seul pour assumer ses propos et n'a personne derrière qui s'effacer ou se cacher, alors que la fiction offre l'avantage exclusif d'induire automatiquement une

---

apposé (*volendo*), qui ne renvoie pas au sujet de la principale (*mio Fratello*), forme réfléchie *si pare* et subjonctif *si legga* indus, pronom *le* de *fategliele* qui ne renvoie à rien... Ou bien « *Diche rimanendo mio Fratello et glialtri sodisfatti di questa risposta Giuliano il suo ragionar seguendo disse* » (38) : le complément de *soddisfatti* est répété indûment, Bembo ayant visiblement hésité entre le relatif de liaison en début de phrase et un complément plus précis après la forme verbale.

distance entre l'auteur et le narrateur ou les personnages. Prendre parti pour une fiction n'impliquait pas, certes, qu'elle revêtît une forme dialoguée, mais, quitte à faire parler le cardinal de Médicis, il était certainement moins délicat de mêler sa voix à d'autres, qui la mettent ostensiblement en scène et la relativisent, que de lui faire réciter seul un monologue en bloc : un tel discours aurait rendu la licence que s'accorde l'auteur des livres *Della Volgar lingua* encore plus incongrue.[94] Dans le dialogue, par contre, fût-il inspiré de discussions réelles, impossible d'identifier l'un des quatre interlocuteurs avec P. Bembo, qui a bien pris soin de ne pas s'inviter dans la conversation : il est juste la voix narrative hors-champ relatant le dialogue et présentant son cadre narratif en ouverture et en conclusion de chacun des trois livres (une discrétion qui se veut aussi un signe de modestie). Ainsi, en lisant cet entretien, le lecteur oublie-t-il vite que c'est Bembo qui en a écrit les répliques et assuré la régie, et qui en porte de fait l'entière responsabilité. En tout cas, on doit reconnaître, dans ce parti-pris poétique, la marque d'un instinct très sûr et d'une habileté supérieure. Bembo a beau ne pas aborder la question ouvertement comme Fortunio ou Liburnio, il se sent gêné comme eux de n'être pas toscan, mais cette préoccupation se lit seulement en filigrane, dans la structure même de son discours. Une véritable curiosité littéraire que ce traité de grammaire en trois livres écrit sous forme de fiction dialoguée.

Quoique non décisives, d'autres raisons, bien sûr, ont pu inciter Bembo à opter pour la forme dialoguée. La Renaissance se caractérise par une redécouverte de l'art, de la philosophie et de la littérature antiques, que l'on prend pour modèle en cherchant à les imiter ou à s'en inspirer. Or le dialogue était dans l'Antiquité un genre littéraire très prisé, notamment en Grèce (des entretiens philosophiques de Platon aux satires d'outre-tombe de Lucien, pour ne citer que deux exemples aussi fameux qu'éloignés, dans le temps comme par leur contenu), mais aussi à Rome (pensons aux *Tusculanes* de Cicéron). C'est donc somme toute logique que le dialogue soit remis à l'honneur à la Renaissance,[95] grâce notamment à Alberti, qui a ranimé le genre en Italie au milieu du 15e siècle avec le *De familia*. Par la variété des thèmes abordés, Alberti a

94 L'hypothèse inverse – que Bembo ait d'abord décidé de traiter la question sous forme de dialogue, puis de ne pas s'y mettre en scène, c'est-à-dire de choisir en premier lieu une forme, alors en vogue, et ensuite la fiction –, semble moins convaincante et satisfaisante.

95 Avec beaucoup de succès d'ailleurs, puisque la tradition du dialogue – auquel le Tasse a consacré l'un de ses discours théoriques : *Discorso sul dialogo* (1565) – est restée ensuite très vivace dans la littérature italienne, jusqu'à nos jours, entretenue au fil des siècles par nombre d'œuvres, dont les plus marquantes sont : *Il dialogo dei massimi sistemi* de Galilée (1632), *Il dialogo sopra la nobiltà* de G. Parini (1757), les *Operette morali* de G. Leopardi (1827), les *Dialoghi con Leucò* de C. Pavese (1947), *Dialogo tra un impegnato e un non so* de G. Gaber (1972)...

démontré qu'il n'est pas de sujet de discussion intellectuelle qui ne puisse être traité sous cette forme. Le dialogue, en effet, est idéal pour représenter un débat, puisque, de par sa nature polyphonique, il permet de distribuer les différents points de vue entre plusieurs personnages. Forme mimétique par excellence, il est ainsi apte à restituer avec un maximum de clarté et de lisibilité une pluralité d'opinions. Aussi n'est-il guère surprenant que, pour rendre compte des discussions sur la langue littéraire dans les deux premiers livres *Della Volgar lingua*, Bembo ait choisi une forme dialoguée (à laquelle il s'était déjà exercé dans *Gli Asolani*), qu'il aurait été inconséquent d'abandonner ensuite dans le troisième, qui aborde la description grammaticale du toscan.[96]

Enfin le dialogue a encore une autre vertu : c'est une forme éminemment didactique. Selon le *Phèdre* de Platon, on n'apprend que par le dialogue de vive voix, qui permet un échange d'avis et qui se grave dans l'âme de celui qui apprend (une valeur qui toutefois ne survit pas à sa transcription). D'ailleurs, cette valeur du dialogue était bien sentie au Moyen-Age, où nombre de manuels de grammaire latine, à l'instar de l'*Ars minor* de Donat, se présentaient sous forme de questions-réponses, une forme dialogique minimale que l'on retrouve dans presque toutes les grammaires latines parues en Italie au 15e siècle, des *Regulae grammaticales* de Guarino Veronese (v. 1415) aux *Canones breuissimi grammatices et metrices pro rudibus pueris* de Giovanni Battista Cantalicio (Florence, v. 1492).[97]

Cela dit, il faut reconnaître que le dialogue, dans le dernier livre *Della Volgar lingua*, qui justement ne concerne plus le débat sur la langue, se réduit la plupart du temps à un monologue : le cardinal parle sans interruption de 24 à 36 puis encore plus longtemps à la fin, de 56 à 78. Les rares interventions de ses interlocuteurs visent le plus souvent à demander des précisions, en général pour le compte de messer Ercole. Une seule fois le dialogue s'anime un peu, à propos des pronoms personnels : « *Et perche – disse – è egli, Giuliano, che in quel verso del Petrarcha* [...] Ferir me di saetta, *si convenga piu tosto il dire* Ferìr mè, *che*

96 Sur la forme dialoguée des livres *Della Volgar lingua* et sur les expédients visant à une *mimesis* de l'oral, Skytte (2000), qui souligne que Bembo lui-même emploie le terme *ragionamento* 'discours, traité' (316–317).

97 Richardson (2001, 32–33). On trouve aussi des questions-réponses dans les *Partitiones duodecim uersuum Æneidos principalium* de Priscien, une analyse grammaticale du vers initial des douze chants de l'*Enéide*, sorte de traité pratique de grammaire appliquée. Voici deux exemples, pour le chant 3, *Postquam res Asiae Priamique euertere gentem* : « *Priami quae pars orationis est ? Nomen. Quale ? Proprium. Cuius est speciei ? Deriuatiuae* ἀπὸ τοῦ πρίασθαι. *Fac ab eo deriuatiuum. Possessiuum* Priameius Priameia Priameium, *patronymicum* Priamides Priamis » (III 76), et pour le 8, *Vt belli signum Laurenti turnus ab arce*, « *Quot partes orationis habet ? Septem. Quot nomina ? Quinque,* belli signum Laurenti Turnus arce. *Quid aliud ? Aduerbium,* ut, *et praepositionem,* ab. *Tracta singulas partes* » (VIII 157).

Ferír mi *? – Per questo – rispose il Magnifico – che io dissi, che il* Me *ha l'accento sopra esso, et non si regge da quello del verbo: et in* Ferírmi *il* Mi *non l'ha; ma da quello del verbo si regge. – Ora perche è egli – disse M. Federigo – che l'uno ha l'accento, et l'altro non l'ha; come voi dite ? – È percio – rispose il Magnifico* [...] » (13). C'est le seul moment où Giuliano est ainsi pressé et relancé : des répliques du tac au tac (*– E perché è egli... – Per questo... – Ora perché è egli... – È percio...*), du meilleur effet dramatique. On entrevoit là ce qu'aurait pu donner un dialogue effectif et l'on en vient à regretter que le reste ne soit pas de la même veine.

Ce parti-pris d'un dialogue italien à bâtons rompus entre non-spécialistes, dans la continuité des deux premiers livres, moins techniques, qui traitent des langues en général et du *Volgare* en particulier, a une autre conséquence importante. Ce qui autorise Giuliano à expliquer le toscan à ses interlocuteurs, originaires d'autres régions – les Bembo sont vénitiens, Fregoso, d'origine ligure, Strozzi, romagnol –, c'est uniquement le fait d'être florentin ; on dirait aujourd'hui sa compétence innée dans sa langue maternelle. Il ne saurait pour autant parler comme un disciple de Donat. Partant, la langue employée doit être la langue littéraire italienne standard, mais en aucun cas spécialisée. C'est donc par un souci stylistique et poétique, à la fois de vraisemblance sociolinguistique et de cohérence esthétique avec le reste de l'ouvrage, que Bembo refuse si ostensiblement, dans le troisième livre *Della Volgar lingua*, ce qui, à l'époque, tient encore largement du jargon latinisant. Le paradoxe, c'est que maintes périphrases de substitution, étirées ou confuses, viennent encore alourdir le texte, parfois déjà compliqué par la longueur des phrases ou leur syntaxe, transformant le purisme en rocaille. Si, d'une part, en tâchant d'imiter les modèles latins dans la langue et le style de Boccace, Bembo illustre le maniérisme littéraire (qui a un pendant poétique dans le pétrarquisme), en évitant à tout prix, par son parti-pris anti-grammatical, les termes précis et pertinents au profit d'ersatz génériques ou de tournures descriptives contournées, il anticipe, d'autre part, la préciosité qui fleurit dans la littérature européenne au siècle suivant. De ces deux points de vue, le traité de Bembo, écrit pourtant au début du 16e siècle, marque déjà le crépuscule de la Renaissance.

1.29 La grammaire-conversation : un genre sans véritable précédent

Notons que Bembo n'est pas tout à fait le premier à recourir, afin de présenter les règles du toscan, à un dialogue mettant en scène un interlocuteur de langue maternelle toscane. Comme le reconnaît Presa (1966, 49, n. 44), le primat revient à un autre Vénitien, l'auteur des *Vulgari elegantie* publiées quatre ans

plus tôt. Au début du troisième livre (48v–51), on l'a vu, Liburnio rapporte une conversation qu'il aurait eue à Rome avec deux gentilshommes toscans, l'un de Lucques (G. Bonvisi, chez lequel il a séjourné et avec qui il aurait lu la *Comédie* de Dante), l'autre de Florence (A. Cavalcanti). Le réalisme est donc parfait. Le malheur pour Liburnio, c'est que cette courte scène – qui a tout du « petit fait vrai » – n'occupe dans son ouvrage qu'une place marginale : elle ne sert qu'à illustrer encore une fois, de manière concrète, ses liens privilégiés avec les Toscans, au même titre que les formes dialectales qu'il vient de citer dans le préambule. Cet épisode est l'un des rares exemples où un auteur périphérique mentionne qu'il a appris la langue toscane également par la discussion avec des locuteurs de langue maternelle (et non seulement en lisant les classiques). Bembo, lui, a perfectionné l'idée puisque le dialogue entre son frère et ses amis forme la substance même des livres *Della Volgar lingua*. Ce qui n'était chez Liburnio guère plus qu'un ornement constitue ici la structure portante de l'œuvre. Et c'est aussi ce qui fait la différence entre un auteur majeur et un écrivain mineur. Avec le troisième *ragionamento della Volgar lingua*, Bembo invente de fait un objet littéraire singulier : la grammaire-conversation.

Il n'est que de parcourir l'anthologie établie par Pozzi, *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, pour constater que la plupart des œuvres ont une forme dialoguée : *Dialogo della volgar lingua* de Valeriano, *Il Castellanω* de Trissino, *Il Cesano della lingua toscana* de Tolomei, *Il dialogo delle lingue* de Speroni, le traité *In difesa della lingua fiorentina e di Dante* de Lenzoni, *L'Hercolano* de Varchi.[98] Or, ladite anthologie est tout sauf un recueil de grammaires. Si on s'intéresse aux traités grammaticaux à proprement parler, on ne retrouve guère la forme illustrée par Bembo, qui n'a eu que deux imitateurs : Carlino dans sa *Grammatica volgar dell'Atheneo*, mal lisible puisque les différentes voix du dialogue tenu chez l'*Illustrissimo Principe di Salerno* (qui plus est assez nombreuses : les comtes don Diego Cabaniglio et Antonio Garlone, Mario Loffredo, Basilo Sabatio, le juge Pirro Antonio, noble sorrentin, surnommé Parthenio) n'y sont pas typographiquement séparées et que le texte se présente comme un bloc compact, le dialogue faisant aussi place bientôt au monologue pour l'exposé grammatical ; et Achillini dans ses *Annotationi della volgar lingua*, dialogue à 4 voix.[99] Même les émules les plus proches de Bembo, Acarisio et Gabriele, s'ils se sont inspirés du contenu de son traité, en ont abandonné la forme.[100] Il faut

98 Auxquels on peut ajouter notamment le centre du discours de Machiavel et l'*Origine della lingua Fiorentina, altrimenti il Gello* de Giambullari.

99 Sur lequel, Vitale (1987).

100 A vrai dire, les règles de Gabriele se veulent une conversation où son oncle, le célèbre Triphon, lui donne de vive voix « quelques instructions sur la langue vulgaire » (qu'il transmet

donc le souligner : tout comme ils constituent un cas extrême et isolé de refus de la terminologie grammaticale, les livres *Della Volgar lingua*, du point de vue de la composition et de la structure formelle, sont restés une grammaire *sui generis*, sans ascendance ni descendance.

Comment expliquer ce phénomène ? Par une raison toute simple : si les auteurs ont choisi pour leur grammaire une forme didactique classique, c'est que la forme dramatique comme celle choisie par Bembo ne leur convient pas ; et si elle ne leur semble pas adaptée, c'est que les règles du toscan telles qu'ils les présentent ne sont pas, pour eux, problématiques : elles ne constituent pas, généralement, matière à discussion ou à controverse, et relèvent ainsi d'un discours assertif davantage que prospectif, à la différence de la question de la langue. Il est significatif qu'Alberti lui-même, pourtant champion du dialogue en langue vulgaire, n'a pas choisi cette forme pour présenter dans sa *Grammatichetta* « *l'uso della lingua nostra in brevissime annotationi* » (1).

1.30 Une querelle qui s'éteint

Longtemps après le coup d'éclat de Bembo, malgré l'autorité vite reconnue à ses livres *Della Volgar lingua*, les écrivains italiens qui prétendaient donner les règles du toscan ont continué à s'entendre reprocher le fait de n'être pas issu de la région. Le frioulan Fortunio, qui avait d'emblée amorcé le débat, à son corps défendant, en étant le premier à rédiger une grammaire de la langue littéraire italienne, avait aussi contribué à sa façon à le désamorcer. En publiant en 1516 ses *Regole grammaticali della volgar lingua* – qui plus est à Ancône, ville culturellement très marginale – Fortunio répondait aux objections de ses détracteurs, et tranchait le problème avant même qu'il ne soit posé, et de la seule manière qui vaille : par les actes. Coupant l'herbe sous le pied des toscanistes, il a décomplexé tous ses successeurs qui n'ont pas eu la chance de naître en Toscane, mais voulaient néanmoins publier des remarques grammaticales sur le toscan. Ainsi Matteo, à qui l'on faisait savoir que, « étant des confins d'outre-monts, il ne pouvait posséder la langue italique juste ou limée, ni bien observer les règles grammaticales et poétiques », piqué au vif comme Liburnio, en appelle pour se défendre, comme Fortunio, aux grands noms de la littérature latine : « *A cui risposi che l'osservationi con assiduo studio piu perfettione ci rendevano, in qualunque scientia, che il natal sito di qual si voglia*

ensuite au dédicataire, Pollani), mais il n'y a aucun dialogue, sauf dans la deuxième édition revue de 1548. Cela est peut-être dû au fait que la première a été réalisée sans l'accord de l'auteur.

regione, e che Virgilio, Cicerone, Livio, & altri infiniti autori, così Italiani come ancor stranieri, non fur di Latio, e pur accostumando con lunga exercitatione quella lingua scrissero in essa tanto eccellentemente, quanto che si vede. Si che niuno disperar debba di pervenir anch'elli in cotal modo a qualche perfettione ».[101] Pour être nés loin de Rome, Virgile, Cicéron et Tite Live n'en ont pas moins « excellemment écrit » en latin, à force de s'y exercer, ce qui prouve que le mérite littéraire est indépendant du « lieu de naissance » et que l'« étude assidue » de la langue peut conduire à « une certaine perfection ».[102]

Comme le remarque justement Muzio, une chose est de parler, une autre d'écrire. Si à « l'entendre parler », on reconnaît qu'« il n'y a pas en lui la moindre trace de florentinité » – ce qui ne l'empêche pas de se faire comprendre dans toute l'Italie[103] –, ce n'est pas pour autant qu'il est « incapable de bien écrire » la langue littéraire : « *Ne haveva forse quaranta* [*anni*], *prima che Fiorenza mi vedesse; et a mettere insieme tutto il tempo che in più volte stato vi sono, non so se egli passasse un anno. Sicché né io vi son nato, né da fanciullo*

101 Dédicace au cardinal Alexandre Farnèse : « *mi disse, che per esser io confine d'oltramontani, che haver non poteva la Italica lingua propria, ne limata, ne osservar poteva similmente le regole Grammaticali, ne Poetiche* » (*Dedica* 6/10). Un argument éculé, qui renvoie à d'autres temps, celui de la *volgare eloquenza* : « *Dico, che Trento, e Turino, et Alexandria città, sono tanto propinque a i termini d'Italia, che non ponno havere pura loquela; tal, che se così come hanno bruttissimo volgare, così l'havesseno bellissimo, anchora negherei esso essere veramente Italiano, per la mescolanza, che ha de lj altri* » (traduction de Trissino, dans Alighieri, *De vulgari eloquentia*, I 15, 1979, 707).

102 200 ans plus tard, dans l'une de ses notes à la *Biblioteca dell'eloquenza italiana* de Fontanini (1750), Zeno prend parti pour Matteo : « *Dappoichè si è veduto che un* Dalmatino *è stato il primo a dar regole di volgar grammatica, non dovea parere strano che un Piemontese si arrischiasse, dietro il* Bembo *e altri valenti uomini, ad esporre in pubblico le sue* Osservazioni *di lingua* » (25, note a ; à noter l'expression *arrischiarsi ad esporre in pubblico*, qui reprend le point de vue de Fortunio). Le traitement différent réservé aux trois auteurs évoqués est frappant : Fortunio n'est désigné que par le qualificatif de *Dalmatino*, presque synonyme de *barbaro*, qui souligne son étrangeté, son extranéité à la péninsule italienne (il passait alors, en effet, pour être un *Schiavone*, c'est-à-dire un Slave des terres conquises par Venise en Méditerranée). En comparaison, un Piémontais est tout de même plus italien, semble insinuer ici Zeno. Bembo, au contraire, est nommément désigné (le seul des trois) et son origine vénitienne, passée sous silence. Peut-être par chauvinisme, au contraire, Fortunio est déjà qualifié de *dalmatino* par Muzio, originaire de Capodistria : « *È stato mandato al Vescovo mio un libro di grammatica volgare di un ms. Fran.co Fortunio dalmatino* » (lettre adressée de Trieste vers 1518 à Aurelio Vergerio, frère de Pier Paolo, citée par Borsetto 1990, 119).

103 « *Habbiamo anche noi succhiata la lingua Italiana dalle poppe delle balie et delle madri, et dal popolo et da' cittadini delle nostre città la habbiamo appresa; et con questa nostra lingua et io et de gli altri andiamo per tutta Italia parlandola. Et io, uno fra gli altri, dal Varo all'Arsa la ho scorsa tutta; et per tutto sono stato inteso, et si sa anche in Fiorenza et in più città della Toscana* » (1582/1995, cap. 6, 38/208).

allevato, et che in me non sia indicio alcuno di fiorentinaria, assai si mostra a chi mi sente favellare. Là onde per la coloro ragione si viene a conchiudere che io bene non posso scrivere ».[104] Ceux qui font cette extrapolation de l'oral à l'écrit se trompent. Muzio ne prétend pas apprendre des livres à bien « parler » mais à « bien écrire », comme les Toscans doivent aussi le faire : « *Da' libri ci vantiamo noi di apprendere a* dirittamente scrivere*; a dirittamente scrivere impariamo noi da' libri, et diciamo che anche a' Toscani così far si conviene, se vogliono scriver bene* ».[105] Les clichés ont la vie dure : encore dans les années 20 du 19e siècle, soit deux cent cinquante ans plus tard, reprenant les mêmes arguments que Muzio, Monti s'insurge avec la même verve contre l'arrogance des Athéniens de Toscane.[106]

Ruscelli, enfin, s'il ne fait pas état d'objections ou de critiques à son encontre, s'inscrit en faux contre l'idée que les règles ne seraient bonnes que pour les auteurs étrangers à la Toscane. La nécessité de suivre des règles s'impose à tous, non seulement à qui se serait familiarisé avec la langue lors d'un séjour linguistique en Toscane (est ainsi dénoncée l'illusion qu'avait Liburnio de maîtriser le toscan pour s'être longtemps entretenu avec des indigènes dans la région et ailleurs), mais aussi aux gens du cru : « *Alcuni sono di parere, che per havere la piena, & perfetta cognitione di questa lingua, basti loro l'esser nati, ò stati per qualche tempo in Toscana, & non sieno loro altramente necessarie le regole, & l'osservationi de i buoni autori. I quali quanto s'ingannino, vedrassi manifestamente in questo volume, dove tratteremo à pieno de gli errori, che sono communemente in uso, & da i quali gli huomini non si guardano, pensando di*

104 1582/1995, cap. 5, 34v/203.

105 1582/1995, cap. 6, 38/208.

106 S'appuyant sur une anecdote transmise par Cicéron dans le *Brutus* (46/172), V. Monti (1754–1828), originaire de la province de Ravenne et installé à Milan, prend parti pour tous les Théophrastes d'Italie contre les académiciens et péripatéticiens de Florence : « *Si vantino pure le rivendugliole d'Atene d'avere riconosciuto al suono della favella Teofrasto per istraniero. Non per questo v'avrà sì matto cervello che tiri a concludere dover essere artefici di miglior lingua le rivendugliole a bella pronuncia, che Teofrasto a pronuncia barbara ed insoave: il quale se nel suono delle parole fu vinto di dolcezza e di grazia dai pescivendoli del Pireo, nell'eleganza però dello scrivere seppe vincere i più famosi dell'Accademia e del Peripato* [...] *Per la qual cosa cessino una volta i dispregi de' ben parlanti Ateniesi, che contenti della lingua imparata col ninna nanna deridono i mal parlanti Lesbiani, che procacciano d'impararla a forza di studio* » (« Al Signor Marchese D. Gian Giacomo Trivulzio », Dédicace de la *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca*, dans Dardi 1990, 242). L'anecdote fameuse, évoquée aussi par Quintilien dans son *Institutio oratoria* (VIII 1) qui date de 93–96, était déjà utilisée à la Renaissance. Liburnio y fait allusion en 1526 dans les *Tre fontane* (2v) et Varchi s'en sert, dans le *Quesito primo* de l'*Hercolano* (I 23), pour démontrer que la prononciation (donc la dimension orale) est constitutive de l'identité d'une langue.

parlar bene, & correttamente » (70). Il ne nie pas qu'être Toscan soit un avantage pour parler la langue littéraire, mais que cela suffise pour la « connaître pleinement et parfaitement ».[107] Et ce, à cause « des erreurs de l'usage courant », que le simple fait « d'être né ou d'avoir séjourné un temps en Toscane » ne saurait suffire à éviter, et qui sont donc « [traitées] à fond » dans le livre. Ruscelli a raison de souligner qu'il existe des fautes ancrées dans l'usage, que les locuteurs n'ont même pas conscience de commettre, convaincus de s'exprimer correctement (ce que peu d'auteurs de notre corpus mentionnent).[108] Réapparaît encore ici la contestation de la suprématie (voire de l'arrogance) toscane, mais sous une forme différente de chez Fortunio. Comme le Piémontais Matteo, Ruscelli, tout Viterbois qu'il est, ne doute pas d'avoir acquis la compétence nécessaire pour présenter les règles de la langue italienne, mais bien, en revanche, de la capacité d'un Toscan qui n'en aurait pas fait l'étude à les connaître et à la parler correctement. Ruscelli représenterait une position extrême, en affirmant la primauté d'un apprentissage purement livresque et théorique d'une langue non seulement sur l'apprentissage in situ mais sur l'apprentissage naturel dès l'enfance, si l'italien coïncidait avec le toscan du 16e siècle. Or, il s'agit plutôt de la langue écrite des Trois couronnes, ce qui rend difficilement défendable l'impossibilité pour des non-Toscans de bien connaître l'italien et d'en rédiger une grammaire. Pourquoi un lettré de Venise ou de Naples serait-il moins compétent pour analyser et décrire la langue des œuvres de Boccace ou de Pétrarque qu'un lettré florentin ? Etre toscan ne peut être un tel avantage pour comprendre les écrivains toscans du temps jadis.

Quoi qu'il en soit, ces propos sont les derniers échos d'une querelle autrefois vive mais désormais passée et en voie d'épuisement.[109] Dans la deuxième

107 La contestation du prétendu avantage d'être Toscan est une idée récurrente chez les auteurs des autres régions. Ainsi Muzio écrit-il, dans une lettre non datée *Al S. Marchese del Vasto* : « *Et à questo proposito dirò pur io tanto, che io mi soglio ridere della sciocchezza di alcuni della nostra età, i quali vedendo, che ne a' Greci, ne a' Latini fu assai a lodevolmente scrivere ne la dottrina, ne l'esser nati Greci, ne Latini, vogliono essi che al bene scrivere in questa lingua basti senza altro studio di quella, esser nati Toscani: ma di questa loro openione ne conseguiscono bene un tal frutto, che il pregio dello scrivere a' non Toscani si rimane* » (*Lettere*, 166–167).

108 Ainsi, dans sa défense passionnée contre le florentinisme prétentieux de Varchi, Muzio relève-t-il que celui-ci a trouvé chez Tolomei (pas moins) « des locutions *barbares* » et « des choses *contre les règles* » (*Hercolano* IX 580 : c'est le comte qui parle et Varchi répond « *È vero* », IX 581), preuve que même les Toscans ont besoin d'« apprendre des règles » : « *Et di M. Claudio dice che nelle sue scritture vi ‹ sono delle locutioni barbare e delle cose contra le regole ›. Adunque a' nati Toscani si richiede imparar regole ? Et quelle regole donde si impareranno ? Dalle balie et dalla plebe o da' libri ?* » (1582/1995, cap. 6, 37v/207).

109 La polémique est certes encore virulente dans la *Varchina* (v. 1573), plaidoyer passionné en faveur de la langue *italienne* (et de Trissino) – dont le titre du chapitre 5, *Che a bene scrivere*

moitié du siècle, l'esprit de clocher est moins prompt, comme si l'accord de tous les grammairiens italiens pour codifier la langue littéraire toscane avait donné plus de poids au seul critère qui vaille : celui de la justesse de leur codification, indépendamment de leur origine.[110] Ce que réclamait Fortunio dès 1516 : « *non al modo di porgere esse regole, ma chente elle si siano le a noi porte, si deve havere riguardo* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a3/15).

1.31 Du statut paradoxal des grammaires de la Renaissance, italiennes ou autres

On peut, en somme, caractériser la majeure partie de la production grammaticale italienne de la Renaissance en trois traits : sur le toscan et en toscan, mais par des non-Toscans, locuteurs de l'un ou l'autre de ces innombrables parlers locaux, parfois assez éloignés de la langue toscane, qui entament alors leur lente dialectalisation, à mesure que celle-ci s'impose comme langue principale. Considérant cette situation historique et le fait que tous les grammairiens traitent de la langue littéraire, les Lepschy notent, dans leur enquête lexicographique sur la grammaire, qu'en Italie, « *le grammatiche che abbiamo, dal Cinquecento all'Ottocento, presentano, dal punto di vista della teoria grammaticale moderna, qualcosa di paradossale, in quanto sono grammatiche di una lingua che non era la lingua materna di nessun parlante* » (« La grammatica », 43). Ils sacrifient toutefois inhabituellement la rigueur historique au goût de la formule. D'une part, en effet, cela ne ferait que prolonger la situation de la fin du Moyen-Age telle que la décrit Lusignan, qui souligne que « la langue maternelle n'a jamais été apprise de façon réflexive et [que] personne, par ailleurs, n'est vraiment locuteur natif du latin » (1987, 35), avec la langue littéraire dorénavant dans le rôle du latin (comme lui naguère, langue seconde apprise scolairement). D'autre part, non seulement la vérité de cette assertion décroît progressivement avec le temps, mais, dès le départ, elle n'est pas tout à fait entière, puisqu'il a toujours existé des grammaires

non importa esser nato né allevato più in uno che in altro luogo, résume exactement la thèse de Matteo –, mais les faits remontent à une rencontre ancienne à Florence avec Varchi. Selon ce dernier, Muzio se serait vexé qu'on ait critiqué ses poésies au motif « qu'il n'était pas en mesure, étant étranger, d'écrire bien et de manière louable dans l'idiome florentin » (« *per lo non poter egli, per essere forestiere, scriver bene et lodatamente nell'idioma fiorentino* », 1582/1995, cap. 5, 35/203).

110 Migliorini, qui signale le problème en passant, cite quelques remarques plus ou moins acerbes de certains Toscans, en particulier une pique injuste de Borghini contre Ruscelli, qui doit dater des années 1550 (1960, 330).

de la langue toscane rédigées par des Toscans, à commencer par celles d'Alberti ou de del Rosso (de même que des grammaires des dialectes écrites par des auteurs régionaux[111]). Enfin, à la Renaissance, la validité de ce paradoxe – même un tantinet amoindrie – ne se limiterait pas à l'Italie et au toscan, mais pourrait être étendue à l'ensemble de l'Europe : toutes les langues européennes sont, en effet, divisées en une infinité de parlers, distincts de la langue littéraire en voie d'affirmation que l'on se propose en général de codifier, et, dans tous les pays, le processus d'unification – ou de réunification – linguistique, qui a duré ensuite plusieurs siècles, n'en est qu'à ses débuts.[112]

Reste que la plupart des auteurs des grammaires italiennes de la Renaissance ne traitent pas de leur langue d'origine. Cette donnée historique a naturellement déterminé dans une large mesure leur approche du sujet et le caractère et la physionomie de leurs traités.

111 Citons, pour le sicilien, Arezzo, *Osservantii dila lingua siciliana* (1543), pour le siennois, Bargagli, *Il Turamino, ovvero del parlare e dello scrivere sanese* (1602).

112 Même en France, quoique dans une moindre mesure qu'ailleurs, car la tradition littéraire y est des plus anciennes, et s'y affirme déjà un Etat centralisé puissant, soucieux d'avoir une langue nationale de référence. La fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts, par laquelle François 1er, en 1539, institue que les actes administratifs et juridiques soient rédigés « en langage maternel françois et non autrement », ne fait qu'officialiser et généraliser à l'ensemble du royaume une situation déjà bien établie à Paris, où les audiences sont couramment tenues en français (Padley 1988, 323).

2 La méthode des auteurs et l'orientation des grammaires

2.1 « *Per ammaestramento di me medesimo* »

Les lettrés italiens de la première moitié du 16e siècle, qui, sans être originaires de Toscane, connaissent la langue littéraire et veulent en présenter les règles ont dû évidemment l'apprendre eux-mêmes au préalable, comme le latin. Les moyens d'apprendre une langue n'ont certes pas changé depuis la Renaissance, mais étaient toutefois moins nombreux qu'aujourd'hui et la chose n'était pas aussi facile. Si pour le latin, il y avait des écoles ou des maîtres de langue (*maestri di grammatica*), il n'en allait pas de même pour le vulgaire, que tout le monde avait appris à parler depuis la naissance avec sa mère ou sa nourrice, et que l'on n'imaginait pas d'apprendre autrement. Les Toscans parlaient toscan (ou les Florentins, florentin et les Lucquois, lucquois…), les Vénitiens, vénitien (les Véronais, véronais et les Padouans, padouan). A une époque où il n'existe pas d'école de langues vivantes et où le bain linguistique n'a pas encore été réinventé par Manzoni,[1] à moins d'avoir des amis toscans, il n'y a guère d'autre choix que d'apprendre par soi-même.

La démarche des premiers grammairiens italiens de la Renaissance est parfaitement décrite et illustrée par Fortunio dans la préface des *Regole grammaticali della volgar lingua*, destinée « à ceux qui étudient la langue vulgaire réglée » :

> « *Soleva io nella mia verde etade* […] *Quanto di otioso tempo dallo essercitio mio delle civili leggi mi venia concesso, Tanto nella lettura delle volgari cose di Dante, del Pet. & del Boccaccio dilettevolmente ispendere. & scernendo tra' scritti loro, li lumi dell'arte poetica, et oratoria non meno spessi, che a noi nella serena notte si mostrino le stelle, & non con minor luce che in qualunque piu lodato auttore latino, risplendere: non mi potea venir pensato che sanza alcuna regola di grammaticali parole, la volgar lingua cosi armonizzatamente trattassono. & con piu cura alquanto, rileggendoli; & il mio aviso non vano ritrovando; per ammaestramento di me medesimo, quelli finimenti di voci che a ffare o generali regole, overo con poche eccettioni, mi paressono convenevoli, cominciai a raccogl<i>ere* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a2/1–3).

1 Dans l'Antiquité, les Romains de bonne famille, pour apprendre les langues étrangères, ne se contentaient pas de lire les « *Etruscorum libri* » (Cicéron, *De diuinatione* I 72) ou bien les classiques grecs ; ils étaient coutumiers des séjours linguistiques : après être allés un temps dans la proche campagne du Latium pour s'y initier à l'étrusque dans des familles hôtes (Tite-Live, IX 36 3), ils faisaient le voyage en Grèce afin d'y apprendre la langue du peuple qui, pour prix de sa défaite, donnait à Rome sa culture.

https://doi.org/10.1515/9783110427585-003

Il faut donc imaginer le jeune Fortunio, natif de Pordenone, magistrat en Vénétie, dans les années 1490, grand amateur de lecture, occupé à longueur de journée à consulter des codes juridiques pour dire le droit,[2] dévorant, le soir venu, de retour à la maison, les classiques de la littérature toscane dans le texte, pour se changer les idées ou se délasser, suivant Dante pas à pas sur le chemin escarpé menant de l'Enfer au Paradis ou déchiffrant le journal sentimental de Pétrarque. Une littérature d'abord certes difficile, d'autant plus qu'elle est en langue étrangère, mais qui jouit d'une tradition de deux siècles et d'un prestige que sa région est encore loin d'égaler. Il la lit par goût et la relit par passion de linguiste : l'admiration qu'il éprouve pour ces œuvres le persuade que leur qualité est l'effet de l'utilisation par les auteurs d'une grammaire, que leur style harmonieux est donc la preuve indirecte de l'existence en toscan d'une structure grammaticale. Et ce constat suscite aussitôt en Fortunio un désir, somme toute logique : si règles il y a, tirons-les au clair, voyons-les enfin.

2.2 De l'observation de l'observance à la règle

Comment faire pour établir ces règles ? La clé pour répondre à cette question fondamentale, c'est le concept double d'*observation*, tel qu'il apparaît dans la préface de Fortunio et qu'il ressort des *Regole grammaticali della volgar lingua*.[3] *Osservare* et ses dérivés (*osservatore*, *osservatione*, *osservantia*, tous déjà attestés en latin) y constituent un réseau sémantique complexe, qui mérite d'être expliqué. La première occurrence, dans le préambule, est claire : « *Mi parve che, come li grammatici latini dalla osservatione degli approvati auttori loro latine regole hanno posto insieme, cosi nella volgar lingua, la quale invece di quella hoggidi usiamo communamente, con la osservatione delli sopranomati tre auttori, in cio degli altri primi, ad ogni studioso di lei il medesimo poter essere concesso* » (a2/5). *Observation* (au singulier) équivaut ici à 'examen attentif' (selon le sens premier d'*obseruāre* en latin, de *ob* 'vers' et *seruāre* 'regarder') : grâce à l'« observation » des « auteurs approuvés » (alias Dante, Pétrarque et Boccace), Fortunio, à l'instar des grammairiens latins, a pu découvrir puis rassembler les « règles » de la langue toscane au bénéfice de ceux qui veulent l'étudier.

Il apparaît vite que les grammairiens comme Fortunio ne sont pas les seuls à « observer ». Avant d'être objets d'« observation » pour le grammairien, les bons auteurs sont eux-mêmes des « observateurs », des sujets observants :

2 Son ami Sabellico le décrit « *forensibus causis uehementer occupatus* » (énergiquement occupé à des causes judiciaires), dans une lettre citée par Benedetti (1966, 93).

3 Notons que le concept d'*osservare* n'apparaît pas dans la *grammatichetta* d'Alberti.

« *Ma forse, con risservamento della grammatica, della quale esso Petrarca ne è stato diligentissimo osservatore* » (7v/90), « *Perche il Boccaccio, come dell'altre regole, cosi di questa ne fu osservatore diligentissimo* » (15/175). Il y a toutefois là un glissement général, tant dans le sens d'*osservare* que dans la distribution des rôles. Ce ne sont plus les « grammairiens » qui observent les « auteurs approuvés », mais les « bons auteurs » qui observent, « très diligemment », « la grammaire » ou « les règles », c'est-à-dire qui les suivent et les respectent ; l'*observateur* n'est pas tant ici quelqu'un qui examine attentivement que quelqu'un qui obéit fidèlement, un *osservante* ou un *seguace* (les équivalents manquent en français, où pourtant, contrairement à l'italien, l'acception la plus ancienne d'*observer* et d'*observateur* est celle-ci).[4] En « observant » les règles non écrites de la langue, qui sont encore plutôt des façons d'écrire et des usages, les bons écrivains définissent une « observance » (*osservantia*, mot qui ne se trouve qu'au singulier dans les *Regole* de Fortunio). Cette prise de position des auteurs par rapport au fonctionnement de la langue est présentée comme une obéissance à sa grammaire (encore tacite) : « *& questa é la diritta grammaticale lettura. come ancho nella novella di Tophano, nella giornata settima si vede in cio la osservantia dello auttore* » (7/81), « *Ma io solo della osservantia parlo delli auttori, dal cui fonte, il ruscelletto di questa mia grammatica si der*[*r*]*iva* » (30/II 79). L'« observance » (des règles) est le critère de définition des bons auteurs – « *Ma questo non trovo io* osservato *da alcuno de buoni scrittori; dalle cui orme a me partir non lece* » (13/152), « *et io ho veduto in uno antico libbro delle cento novelle sempre* osservata *la regola per me data* » (13v/158) –, le discriminant qui permet de distinguer les auteurs de référence, tel Boccace (« *Et questo sempre* osserva *il Bocc.* », 10v/120), des moins recommandables, tel Landino (« *tal lettura segue il Landino, di questa come dellaltre regole della volgar lingua trascurato* osservatore » : *ibidem*). La locution *buoni scrittori* ou *buoni autori* est consacrée. On la retrouve chez presque tous les successeurs de Fortunio, comme Gabriele : « *pure* gli *piu sovente ne* buoni scrittori *si ritrova* » (2v), « *ma piu sovente si vede ella con il fine de la* a *detta da* buoni scrittori » (4v) ou Delminio : « noi amammo, *questa sincopata è, da* buoni autori *ricevuta* » (134).

Les règles sont donc tirées de l'observation d'auteurs sélectionnés pour leur orthodoxie grammaticale. Logiquement, il y a un vice : pour trouver les règles chez les bons auteurs, définis comme ceux qui observent les règles, il faut que Fortunio ait au préalable une petite idée soit des bons auteurs chez

4 On trouve un bel exemple d'*osservante* en ce sens dans les livres *Della Volgar lingua* : « *il Petrarca, che* osservantissimo *fu di tutte, non solamente le regole, ma ancora le leggiadrie della lingua* » (III 47).

qui chercher les règles, soit des règles que les bons auteurs doivent observer. Puisque son objet est d'établir et de rassembler des règles qu'il puisse communiquer à ceux qui veulent apprendre la langue (ce qui suppose qu'elles ne soient pas connues d'avance), admettons que c'est le corpus des bons auteurs, et non les règles, qui est prédéfini. L'observation, en fait, n'est donc pas rigoureusement scientifique : il y a un biais, créé par la subjectivité de Fortunio, qui part de l'axiome que les « premiers en ce domaine » sont Pétrarque, Boccace et Dante (à un degré moindre : citation n. 14), c'est-à-dire que ce sont eux, et non Landino, qui ont le mieux observé les règles du toscan.

Pourquoi eux ? Evidemment parce que ces auteurs sont unanimement appréciés et reconnus pour la valeur littéraire de leurs œuvres. Pour Fortunio, qualité littéraire et grammaticalité de la langue coïncideraient. Moins réputé et moins prestigieux que ses aînés, Landino ipso facto n'est pas un parangon de grammaticalité. Le rapport nécessaire ainsi posé entre les deux plans n'est pas univoque, mais réversible. Il n'y a qu'un pas pour renverser le postulat. Landino est un moins bon écrivain que Boccace pour une seule et simple raison : il n'a pas observé assez diligemment les règles du toscan. Comme si la clé du succès littéraire résidait dans la maîtrise de la grammaire, comme si *recte scribere* était sinon synonyme de *bene scribere*, du moins sa condition sine qua non – une conception dominante dans la production grammaticale ultérieure.

Il est parfois difficile de décider dans lequel de ses deux sens prendre le verbe *osservare*, notamment quand le sujet est impersonnel, comme dans les deux exemples suivants : « *Questo istesso, in questa altra particola* li *si osserva come* li dirai*: cio é* allui dirai » (11v/132), « *il medesimo nelli participii loro attivi et passivi si osserva, come* ascendente, pasciuto » (23v/II 8). Qui observe les règles en question ? Tout dépend du sujet qu'on supplée. Soit c'est Fortunio, qui les a constatées, et généralise son observation, soit ce sont plutôt les auteurs, qui les appliquent. Mais, au fond, peu importe puisqu'il y a transitivité de l'observation entre le grammairien (qui observe les bons auteurs), les bons auteurs (qui observent les règles et la grammaire) et la langue (réglée et grammaticale) : observer les auteurs qui observent la langue, c'est observer la langue elle-même. Il s'agit d'un système à deux niveaux fondamentaux : les « bons auteurs », dans une première phase, ayant « observé la grammaire » inhérente à la langue, suivi « les règles » inscrites en elle, pour « bien écrire », le « grammairien » peut en « observant » leurs (bons) écrits, dégager ces règles. Le grammairien, en d'autres termes, ne fait que découvrir les règles cachées dans la langue écrite : « *A gli primi* [*miei critici*] *parrebbemi potersi brevemente rispondendogli dire, che* [...] *né sconvenirsi a me delle regole di lei per me ritrovate farvi copiosi e meno a voi appararle volontieri* » (a3/12). L'*osservantia* précède la *regola* du grammairien et constitue le chaînon qui relie la grammaire impli-

cite de la langue (suivie par les auteurs) de la grammaire explicite du manuel (exposée aux étudiants) : l'auteur dans son écriture code la grammaire en d'innombrables observations (concrètes et pratiques) que le grammairien doit ensuite décoder pour obtenir un certain nombre de règles (abstraites et théoriques). *Osservantia* et *regola* sont la manifestation, sous deux formes complémentaires (sur le plan de la parole) d'une même réalité linguistique, insaisissable en tant que telle (car appartenant au plan de la langue). Dans leurs œuvres, les écrivains en fixent une image sous forme d'*osservantie* (au pluriel dans l'acception d''obéissances', mais le mot manque chez Fortunio[5]), que le grammairien, tel le photographe avec le négatif, doit ensuite développer et révéler pour donner à voir les *regole*, aussi différentes des règles idéales qu'une photographie l'est de la réalité. La grammaire comme livre (celle de Fortunio, par exemple) constitue ensuite un album de ces règles positives. C'est en « observant » (au sens d'examiner) l'« observance » des auteurs et en collectant leurs « observances » que les grammairiens établissent, de manière indirecte, les règles de la langue proprement dites, fondées sur les « observations » (*osservazioni*, au pluriel, qui manque également chez Fortunio mais apparaît cinq ans plus tard chez son premier émule, Liburnio[6]). Ces règles, enfin, sont apprises et suivies par les apprentis écrivains, en un troisième temps. Ce système à trois niveaux peut être résumé par le schéma suivant :

5 Il n'apparaît qu'à partir de Gaetano : « *Hora discriverò alcune* osservantie *de la lingua molto bone & belle da* osservare, *da coloro, che pensano di stendere in carta alcun loro concetto* » (48v) et de Carlino : « *Escono dalla* osservanza *ch'io dico, & con la voce de'l piu si restano a'l meno.* pari, & ogni » (68), qui emploie aussi en ce sens *osservamento*.

6 C'est dans le domaine linguistique que l'on trouve pour la première fois, semble-t-il, et avec plus d'un siècle d'avance sur les sciences naturelles (zoologie, 1664, selon le *GDLI*), le mot *osservazione* au sens de 'règle ou principe tiré de l'observation scientifique d'un phénomène naturel', tout d'abord chez Liburnio en 1521 (« *Chi addocchia e ben gastigati volumi delli tre scientiati authori nostri, se n'avedera circa il modo cosi fatto delle* osservationi *qui dette* », 45), puis couplé à *regole* chez Trissino (« *de la Marca Trivigiana* [...] *vennerω ne la nostra ετà le prime* ωsservaziωni *ε le prime regωle de la lingua di lui* [= Petrarca] » (*Castellanω* 137) et en titre chez Matteo (*Le* osservazioni *grammaticali e poetiche della lingua italiana*).

T2. Méthode des premiers grammairiens italiens de la Renaissance pour établir leurs règles.

observateur *osservatore*		**objet observé** *oggetto dell'osservare*		**but de l'observation** *scopo dell'osservare*
les bons auteurs *gli approvati autori*	⟶ l'observance *l'osservantia*	les règles non écrites de la langue *le regole non scritte della lingua*	⟶	bien écrire *scriver bene*
le grammairien *il grammatico*	⟶ l'observation *l'osservatione*	les bons auteurs et leurs observances *gli approvati autori e* *le loro osservanzie*	⟶	dégager les règles de la langue, fondées sur les observations *estrarre le regole della lingua, fondate sulle osservazioni*
l'apprenti écrivain *l'apprendista scrittore*	⟶ l'observance *l'osservantia*	les règles écrites du grammairien *le regole scritte del grammatico*	⟶	devenir un bon auteur (= apprendre à bien écrire) *diventare un autore approvabile (= imparare a scriver bene)*

Le cardinal de Médicis ayant affirmé (pour soutenir le Vénitien T. Gabriele contre le Romain Calmeta) qu'il n'était pas sûr que la langue de la cour de Rome « en soit vraiment une », Bembo lui faisait répondre à messer Ercole, qui s'étonnait d'un tel discours, qu'« un parler n'est pas vraiment une langue s'il n'a pas d'écrivain »[7] ; pour Fortunio, si une langue n'a pas d'écrivain(s), elle n'a pas de grammairien.[8]

2.3 Des statistiques maquillées pour les besoins de la cause

Dans les exemples ci-dessus, Fortunio qualifie les « observateurs » Pétrarque et Boccace d'« extrêmement diligents », employant par deux fois l'adjectif *diligente* au superlatif. Que la plus grande diligence soit nécessaire dans l'observation des règles, cela va sans dire, car, sinon, il n'y aurait pas à proprement parler d'observance (observer parfois ou à peu près, ce n'est pas observer). On comprend, à la lumière de cette conception, comment, par la suite, *diligente* tout court (sous-entendu « *nell'osservare* ») peut pratiquement prendre le sens d'*osservante*, comme dans cette phrase de Liburnio : « *Lo diligente scrittore di prosa*

7 « – *Quella lingua, che esso all'altre tutte prepone, non solamente non è di qualita da preporre ad alcuna: ma io non so anchora, se dire si puo che ella sia veramente lingua – Come che ella non sia lingua ?, disse messer Ercole: non si parla et ragiona egli in Corte di Roma a modo niuno ? – Parlavisi, rispose il Magnifico, et ragionavisi medesimamente, come ne glialtri luoghi. Ma questo ragionare peraventura et questo favellare tuttavia non è lingua. Percio che non si puo dire che sia veramente lingua alcuna favella, che non ha scrittore* » (I 14).

8 L'ensemble de la procédure, jusqu'à la première mise en règles grammaticales de la langue par Fortunio, est ainsi résumé par Matteo dans la dédicace de ses *Osservationi* avec un usage différent des termes-clés : « *E così di uno in altro secolo senza altra riformatione trascorsi, pur in processo di tempo sopravennero brigate di componitori siciliani, poi toscani et altri, che in essa lingua a comporre cominciarono. Usando però molti vocaboli e rime inculti e di mala consonantia, e secondo che in esso idioma si producevano alcuni huomini di più acuto giuditio de gli altri, più quello seguendo che alcuna descritta osservatione, chi in una parte e chi in altra limando l'andavano, finché sopravennero Dante e i suoi coetanei, che* con castigate osservationi restringendolo *sotto alcune* regole *non poco l'abbellirono* [...] *E pur seguendo essi il precetto di Cicerone, cioè che nello studio della eloquentia è arte il saper celar l'arte, ne i loro poemi* esse regole occulte le nascosero, *sì che più tempi stette quel rinchiuso loro soavissimo succo ne i loro poemi* sepulto, *che, ancor che i lettori leggendoli vi conoscessero non so quale harmonizzata consonantia risuonare, non fu però mai spirito alcuno sì elevato che attentar presumesse di più oltra investigarne. Fin che'l* Fortunio, primo *che io creda di mia notitia, in scritti parte* raccogliendone le diede in luce » (*Dedica* 4–5/4–6). Fortunio est « le premier » à avoir « recueilli et mis au jour » « les règles dissimulées » sous lesquelles « Dante et ses contemporains », « par leurs observations soignées », avaient « réduit l'idiome » italique, et qu'ils avaient « cachées dans leurs poèmes ». Par leurs *osservationi*, les premiers écrivains conscients et réfléchis sont parvenus à des *regole* qu'ils ont suivies dans leur écriture et qu'il est revenu à Fortunio d'expliciter.

vulgare scrivera cosi: cioe Muoia, Puoi, Essamina » (45), qui accentue le dogmatisme de Fortunio.[9] Alors que celui-ci énonçait des règles face à face avec ses auteurs de chevet, Liburnio se tourne ici ouvertement vers l'apprenti écrivain, à l'attention duquel la règle se transforme en prescription catégorique. En gratifiant donc Pétrarque et Boccace du titre de *diligentissimi osservatori* de la grammaire toscane, Fortunio tombe dans le pléonasme, et surtout dans la caricature, pour les besoins de sa méthode.[10] Tirer des règles de l'observation des œuvres suppose, en effet, que les auteurs aient un usage constant et homogène, où l'observateur puisse déceler des régularités : une situation idéale qui ne correspond pas toujours exactement à la réalité, d'où la nécessité de faire comme si, en forçant le trait et en exagérant l'orthodoxie des « auteurs approuvés » et l'hérésie des autres. L'observance ne souffrant pas la demi-mesure, Fortunio est contraint au manichéisme : tandis que Boccace « observe toujours » la règle, (toutes) les règles, Landino est un « observateur négligent de cette règle, comme de [toutes] les autres » (tant pis pour la rigueur et la justice).

Evidemment, la réalité est moins tranchée.[11] Fortunio, sans jamais l'avouer explicitement, ne peut l'ignorer. L'*observantia* d'un auteur sur certains points n'est pas toujours conséquente, cohérente ou univoque. Comment déterminer en ce cas quelle est la meilleure, et quelle est au fond la règle à suivre ? Le grammairien doit alors opter pour une approche statistique : « *le regole si traggono da grammatici da quello, che moltissime volte ne gli auttori ad un modo trovano posto: non da quello che in alcuno di loro ad un altro, rarissime volte leggono* » (13v/159).[12] Un double critère garantit la validité de la règle : l'usage à retenir doit être non seulement fréquent mais aussi commun à plusieurs auteurs, tandis qu'un phénomène doublement isolé (présent rarement chez un

9 Comparant Pétrarque à Molza, Ruscelli emploie trois adjectifs, « diligent » et « observateur » encadrant « averti » : « *Percioche chi ha conosciuto il Molza, & chi vede gli scritti suoi può affermare, che la lingua nostra dal Petrarca in quà non habbia havuto scrittor più diligente, più avvertito, ò più osservatore delle regole, di lui* » (91).

10 A propos de Pétrarque, Gabriele renonce à tout qualificatif pour *osservatore* : « *nel Petrarca, a cui si puo bene, oltra tutti i molti avertimenti, che in se ritiene, attribuire il nome di osservatore del bello, & leggiadro parlare* » (21v).

11 Ainsi, à la différence de Dante, Boccace, quoi qu'en dise Fortunio, utilise *gli* pour *le* comme pronom atone féminin singulier au datif (Rohlfs, § 457) : il n'est donc pas vrai qu'« il observe toujours cette règle » (à savoir « *parlando di feminile, dirassi* le dissi, & *non* li dissi », 10v/119) sauf « erreur imputable à l'imprimeur » (« & *se altrimenti si legge, come in alcun loco, in ogni stampa si trova, devesi imputare allo errore del stampatore* », 10v/120).

12 Qui reprend sous une forme différente « *lo uso, & non lo abuso de gli auttori dovemo seguitare; cio é che non quello che una volta o poche piu; ma a quello che frequentemente usino nel dire, si deve haver riguardo* » (8/91), écho des *Latinae elegantiae* de Valla (I 1) : « *sed ego de usu loquendi disputo, non de abusu* ». Même remarque encore chez Ruscelli (226).

seul auteur) est négligeable. Une approche bien résumée par cet apophtegme : « *del uso frequentato si fan norme* » (8v/97 : « De l'usage fréquent les normes sont tirées »). Le résultat est que l'on substitue à l'usage souple, complexe et varié des écrivains un usage simplifié et rigide.

Les exemples qui contreviennent à cet usage majoritaire sont interprétés plutôt comme des erreurs d'édition ou d'impression ou comme des abus de langue (ce qui est parfois le cas), que comme des attestations d'un usage concurrent ou alternatif : « *Ma essendo questi essempi molto rari piu volte io ho avisato, che veramente la regola sia generale* [...] *et quando altrimenti si trovan posti nelli nostri auttori quello procedere per colpa di scrittori o di stampatori* » (6v/76). Ils sont en général écartés ou censurés sans scrupule : « *Male iscritti diro ben esser io, over male stampati, quelli testi di Dante nelli quali nel canto XV dell'infer. si legga* voi non saresti anchora*; ove* sareste *é da esser riposto* » (15/174). Embarrassé par le doublet *puzza*, Fortunio n'hésite pas à déclarer crûment (ou ingénument) : « *Ma a me* giova di creder *chel Bocc. lasciasse scritto, in ciascun loco* puzzo*; non* puzza » (5/57). Qu'une telle démarche, éloignée de l'approche descriptive et de la neutralité scientifique modernes, soit biaisée par des préjugés ou des parti-pris est prouvé par le traitement différent réservé à ces doublets – qui sont nombreux, comme Fortunio en convient (« *molti nomi si trovano in medesima significatione et in variata voce, delluno et l'altro sesso* », 4/46), au point de constituer « la cinquième et dernière règle des noms ». Alors que *la puzza* est rejeté au profit d'*il puzzo*, *il lodo* ou *la loda*, *lo scritto* ou *la scritta* sont considérés comme des variantes libres et acceptés sans aucune difficulté. Ailleurs, le souci angoissé de sauver sa (règle de) grammaire face à un contre-exemple est palpable, et sincère, le soulagement d'avoir trouvé un scribe qui fournit une autre leçon, favorable : « *Onde secondo la oppenione di colui che scrisse quel libro (chi che si fusse) et il giuditio* mio *(qual che si sia) leggeremo ‹ quello che elle si vogliano istesse ›, & cosi la grammatica non sara violata, et il sentimento pur rimarra intiero* » (7v/87).[13] Il n'empêche : la subjectivité des *Regole* de Fortunio, soulignée précédemment, est encore accentuée par l'arbitraire avec lequel il traite les citations sur lesquelles il s'appuie.

Hormis quelques cas particuliers, où le texte pour une raison ou pour une autre est effectivement fautif ou présente une construction un peu compliquée voire une anacoluthe, tous les auteurs, bien sûr, quoi qu'en pense Fortunio un peu naïvement, ont toujours écrit grammaticalement, sans attendre les gram-

13 Le manuscrit autographe Hamilton de Berlin porte *elleno stesse*, l'edition originale, *ellono stesse*. Même remarque précédemment à propos de la correction de « *Ma perche lei che di e notte fila* » en « *Ma per colei che di e notte fila* » : « *Et cosi parmi quadrar bene il senso, senza violenza della grammatica* » (6v/73).

mairiens. Il est donc presque impossible, en s'appuyant sur les classiques de la littérature, de tomber sur des phrases agrammaticales ou des formes incorrectes. Tout au plus s'agit-il d'anomalies apparentes ou d'aberrations statistiques. En rendre compte supposerait toutefois de s'enfoncer plus avant dans l'analyse linguistique, trop avant pour la plupart de nos grammairiens, dont la méthode reste donc à la surface de la langue.

L'usage étant parfois variable et fluctuant, certains grammairiens s'en tiennent au cas de figure majoritaire et passent sous silence tout exemple contraire, par souci de concision ou de clarté, quitte à schématiser le fonctionnement de la langue. D'autres, par contre, n'hésitent pas à présenter des exemples qui contredisent la règle, expliqués au pire comme des leçons fautives (résultant d'erreurs du copiste ou de l'imprimeur, qui ont le dos large, voire de l'auteur lui-même, inattentif ou ignorant du bon usage),[14] au mieux comme des négligences de l'auteur, des libertés prises avec la grammaire, qu'il vaut mieux ne pas imiter,[15] ou des figures de style, dont il ne faut pas abuser. Si nécessaire, une démultiplication des règles, par sous-division de la règle principale, permet de couvrir les écarts les plus visibles.

L'habitude de réécrire les textes d'auteur selon une norme fixée, parfois en invoquant des manuscrits si vieux qu'ils doivent être autographes et authentiques, persiste longtemps, y compris chez des éditeurs de classiques :

> « *Ne mai i buoni scrittori dissero* in lo, o in la. *E se in tutti i libri stampati del Petrarca si trova*
> *‹ Ma ben ti prego, ch'in la terza Spera › & ‹ Il di sesto d'Aprile in l'hora prima ›;*
> *ho veduto io appresso il reverendissimo Bembo in uno essemplare scritto a penna: e tanto antico, che si afferma, quello essere stato del medesimo Poeta: i medesimi versi in questa maniera.*
> *‹ Ma ben ti prego, ch'a la terza Spera ›: et ‹ Il di sesto d'Aprile a l'hora prima ›.*
> *La onde poi nella nostra correttione fatta sopra questo Poeta in nelle Stampe del Nobile & amatore de virtuosi M. Gabriello Giolito: questi & molti altri luoghi, che guasti si leggevano, habbiamo ridotti alla lor buona lettione, nel modo che gli lasciò il Petrarca* [...] *E nel ‹ Trionfo della Morte ›, dove ciascun volume ha ‹ Essendo'l spirto gia da lei diviso ›, in questo senza errore sta, ‹ Sendo lo spìrto gia da lei diviso ›* » (Dolce 19–19v).[16]

14 C'est Fortunio qui recourt le plus volontiers à cette solution de facilité : « *Ma non è maraviglia perche delle regole della volgar lingua* [*Dante*] *hebbe, over poca scienza, o poca cura* » (19v/227).

15 Citons par exemple del Rosso : « Io hò *ò vero* haggio *usato da i Poeti & anchora* habbo, *ma non perciò da usare molto con tutto che Dante l'habbia usato* » (B4). Déjà Quintilien notait *« At in eadem uitii geminatione ‹ Mettoeo Fufetioeo › dicens Ennius poetico iure defenditur* » (I 5 12, « Concernant cette même gémination fautive, on défend Ennius d'avoir dit *Mettoeo Fufetioeo* par le droit des poètes »).

16 Conformément à la prescription de Bembo (« *non si dira* il spirito, il stormento*: ma* lo spirito, lo stormento, *et cosi glialtri* », 9), Acarisio avait déjà épinglé ce dernier exemple et affirmé : « *leggere si dè & cosi trovasi ne buoni testi: ‹ Sendo lo spirto già da lei diviso ›* » (1). Ruscelli est

Dolce n'a aucun doute : il a restitué le texte tel que laissé par Pétrarque.[17] Son rival Ruscelli, tout en étant convaincu que la forme *alli* dans le *Décaméron* est « soit une erreur d'impression, soit un produit des éditeurs », l'a laissée, mais n'en pense pas moins.[18] Tout éditeur qu'il fût, il préfère mettre en cause les imprimeurs du *Roland Furieux* que de croire qu'un si grand écrivain qu'Arioste ait pu méconnaître la règle et tronquer *tiranno* en *tiran*, au lieu d'écrire en permutant l'ordre des deux noms *Il tiranno, ò'l signor* : « *‹ Il SignoR', ò'l TiraN di quel Castello ›. Non è da dubitare in alcun modo, che fosse puro error de gli Stampatori, che havessero rivoltate quelle parole, non dovendosi per alcun modo dire, che in quel solo verso in sì gran libro l'Ariosto si fosse mostrato di non sapere una cosi importantissima regola, & vedendosi con quanta agevolezza quel verso si riduce à perfettione solamente col mutar luogo alle parole ‹ Il TiraNNo, ò'l Signor di quel Castello ›* » (155–156). Plus étonnant, on retrouve cette attitude jusque chez Castelvetro, grammairien d'une tout autre envergure et analyste par ailleurs d'une grande perspicacité, qui n'a pas pour habitude de choisir les solutions de facilité : « *Confesso non dimeno essere alcuni luoghi nelle novelle, li quali, secondo il giudicio mio, sono errati per colpa de gli scrittori, o de gli stampatori, o se non sono errati, non consiglierei alcuno a seguitarli per la rarita* » (53v/39V). Fortunio pourrait signer cette phrase des deux mains : cinquante ans plus tôt, il ne disait pas autre chose. Il est sûr que les erreurs d'impression ne sont pas rares, mais qu'un passage soit fautif « par la faute de l'écrivain », voilà une explication dont user avec prudence plutôt qu'abuser.

Par sa modestie, l'approche d'Alessandri contraste singulièrement avec cette tonalité dominante. Chez lui, aucune envie de rectifier les passages qui ne correspondent pas à la règle, aucune critique de la prétendue licence des

---

tout à fait d'accord avec ses deux prédécesseurs : « *Et se in alcuni Petrarchi stampati per adietro si legge. ‹ Essendo il spirto dal bel nodo sciolto › è purissima scorrettione di stampe. Percioche si ha da credere & da affermare, che il Petrarca scrivesse, ‹ Sendo lo spirto dal bel nodo sciolto ›. La qual parola,* sendo *è sua famigliare anco altrove quando la necessità della regola non lo stringe* » (88). Quintilien déjà écrivait : « *Quo modo et ipsum* [= Ciceronem] *et Vergilium quoque scripsisse manus eorum docent* » (I 7 20, « Que Cicéron et Virgile aient écrit ainsi, les pages de leur main nous l'enseignent » ; voir aussi I 7 22 au sujet des lettres autographes d'Auguste), ou bien « *Quod et ex ueteribus eius libris manifestum est* » (I 7 23, « Cela se voit bien dans d'anciens exemplaires de ses livres »).

17 Qui, en fait, a vraiment écrit « *in la terza* ». Voilà l'inconvénient quand on prend pour modèle des écrivains anciens : ils écrivent parfois (encore) à l'ancienne.

18 « *Nel* Decamerone *del Boccaccio si truova pure alcune poche volte usato* Alli, *quando (com'io pur credo) non sia stato errore intromessovi da gli stampatori, ò da i correttori, che io in quello, che già due volte ha stampato l'onorato Messer Vicenzo Valgrisio, corretto, & annotato, & dichiarato da me, havendo trovato ne gli altri da due volte detta parola* Alli, *se ben tengo per certo che sia ò error di stampa, ò fattura de' correttori, l'ho lasciato per le cagion che ne dico altrove* » (96).

auteurs, aucune mise en cause des éditeurs. Il peut bien exister des exceptions, il ne faut pas « s'en étonner », s'en offusquer ou s'en désespérer, et il est vain de prétendre les corriger :

> « *La regola in effetto e bella, & degna di molta osservatione, & quantunque si truovino essempi in contrario non è da maravigliarsi, perche fra l'altre imperfettioni nostre in questo mondo tenemo questa, & è grandissima che in tutte le discipline liberali si truovano contrarietà infinite, & dubij molte volte inestricabili, & ciò credo io che succeda permettendolo Iddio ad eruditione de christiani accio che s'aveggano che ogni dottrina è posta in ambiguo eccetto quella di amare, di servire, & d'adorare la maestà sua eterna* » (54v–55).

Il faut plutôt accepter que la grammaire, comme « toutes les disciplines libérales » (comme toutes les sciences humaines, dirions-nous aujourd'hui), est par nature imparfaite ; les irrégularités sont donc inévitables (quand bien même la langue serait parfaite, car donnée aux hommes par Dieu). On peut ne pas partager la pieuse explication d'Alessandri – qui y voit une ruse de Dieu pour l'instruction des fidèles –, son aveu d'humilité tranche avec le dogmatisme et les jugements à l'emporte-pièce de Fortunio ou de Dolce, qui n'hésitent pas à se mettre à la place des auteurs pour réécrire leurs textes comme bon leur semble.

2.4 « *Queste osservazioni osservando* »

Une fois que le grammairien a « observé » l'« observance » des auteurs et l'a traduite en règles pour son public, les apprentis écrivains, désireux de bien écrire, doivent (ou devraient) à leur tour « observer » ces règles issues de l'« observation », comme on l'a fait naguère avec Priscien pour apprendre le latin : « *& come che Prisciano dalla prima parola dell'opera sua incominciandosi, fosse da sopravegnenti grammatici ripreso, non per cio gli é tolto che li buoni grammaticali ammaestramenti non siano da gl'emparanti le buone lettere ricevuti* » (*Agli studiosi della regolata volgar lingua*, a3/15). C'est pourquoi on a ajouté une troisième et dernière ligne au schéma ci-dessus. « Observateurs » de la grammaire, les « bons auteurs » (d'autrefois) sont objets d'« observation » pour le grammairien, et, c'est en « observant » les règles que celui-ci a tirées de ceux-là que se forment les « bons auteurs » d'aujourd'hui et de demain : la boucle est bouclée. Si une langue sans (bons) écrivains est une langue sans grammairien, une langue sans grammairien est une langue qui n'a plus de (bons) écrivains.

Telle est la leçon tirée de Fortunio par Gaetano, qui « décrit des *observances* linguistiques fort belles et bonnes à *observer* par ceux qui envisagent de coucher leurs pensées sur le papier » (48v, n. 5), ou par le libraire dal Griffo

en conclusion de son avant-propos aux *Regole grammaticali* de Gabriele, *A gli studiosi de la volgar lingua* (dont le titre, identique à celui de Fortunio, à l'adjectif *regolata* près, dénonce clairement l'inspiration), où se rejoignent les deux notions d'*osservare* et d'*osservationi* : « *Prendete adunque con lieto volto, o lettori, questo picciolo trattato: & rendetevi certi, che havendolo voi bene a le mani, potrete sicuramente, & senza errar giamai, qualunque cosa vi disporrete di trattare in questa lingua, queste* osservationi osservando, *a felice, & desiderato fine condurre* ».

2.5 Le rôle du grammairien

Le rôle du grammairien selon Fortunio n'est pas mince : même s'il ne fait que découvrir les règles de la langue appliquées par les (bons) écrivains dans le corpus qu'il analyse, c'est lui qui établit, sur cette base, une norme grammaticale pour ses contemporains. Avec certes quelque subjectivité, présente dans le choix des auteurs de référence (et de leurs œuvres mêmes) puis dans la lecture qu'il en fait, il fixe dans sa grammaire leur usage linguistique, qu'il propose à l'imitation de tous ceux qui ont l'intention de bien apprendre la langue pour bien l'écrire.

A la différence de Bembo, qui n'oublie pas le style, Fortunio est convaincu que l'on devient un bon écrivain à la simple condition de suivre les règles grammaticales, et que le mieux, tant qu'à faire et pour ce faire, est de suivre celles rassemblées par ses soins et stipulées à cette fin. Tandis que lui, en tant que pionnier, a dû découvrir et apprendre par lui-même les règles du Vulgaire, les apprentis écrivains n'ont plus besoin de refaire ce travail fastidieux : ils n'ont plus qu'à s'en remettre à ses instructions. Tel un mineur se plongeant dans la littérature pour y exploiter le filon des meilleurs auteurs, en ramener leurs précieux écrits et ensuite extraire de leur gangue littéraire les règles de la langue, le grammairien exerce un métier intellectuel à part entière – ce que Fortunio déclare implicitement en se définissant, dans son avertissement aux lecteurs, comme « *huomo di professione molto diversa* » (p. 75) : celui de médiateur entre les auteurs déjà reconnus (*approvati*) et les écrivains ayant l'ambition de le devenir.

2.6 Jeter les bases d'un renouveau de la littérature italienne ?

Ainsi y aurait-il donc une différence remarquable entre les deux catégories de « *buoni scrittori* » : alors que les premiers (les grands pionniers des origines),

bénéficiant d'une sorte de science grammaticale innée, sont devenus tels en observant eux-mêmes les règles de la langue, sans le concours d'aucun grammairien (puisqu'il n'y en avait pas encore), les seconds ne peuvent espérer le devenir qu'en observant les règles consignées dans les recueils spécialisés et auraient besoin du truchement des grammairiens. Les uns obéissent à l'idée de la règle (ou à la règle en soi), les autres seulement à son image – ce qui pourrait expliquer qu'ils ne soient pas en mesure d'égaler tout à fait leurs prédécesseurs. Entre les deux, quelques générations d'écrivains indisciplinés, incapables d'observer spontanément les règles et ne disposant pas encore, pour compenser cette incapacité, des observations des grammairiens (puisque Fortunio est le premier à en publier).

A l'âge d'or (14e s.) et à la génération des rois (Dante, Pétrarque et Boccace) auraient ainsi succédé l'âge de bronze (15e s.) et la génération des mortels (Landino, puis Pulci, Boiardo, Politien, Sannazaro ?...) – dont aucun n'est cité, ce qui prouve qu'ils ne sont pas dignes de l'être. Grâce à leurs règles, les premiers grammairiens du nouveau siècle (comme Fortunio) offrent aux écrivains contemporains et futurs la possibilité de devenir de bons auteurs ; de la sorte, s'enrayerait le déclin des lettres italiennes et s'amorcerait une renaissance. Grâce à Fortunio et à ses successeurs, le 16e siècle a toutes les chances d'inaugurer une nouvelle ère : à l'âge de bronze pourrait alors succéder, contre toute attente, un âge des héros – dont les noms sont encore, et pour cause, inconnus au juriste frioulan, mais que Dolce et Ruscelli, trente-cinq à cinquante ans plus tard, ont reconnus :

> « *Che senza le altre città di Thoscana, molte delle nostre ci hanno dato Poeti e scrittori Nobilissimi: come Napoli il Sannazaro, Modana il Molza, Ferrara l'Ariosto, Castiglione il Conte Baldassarra, e Vinegia mia patria il Bembo; nella quale fioriscono tuttavia di bellissimi ingegni, che in essa lingua, spesso scrivendo, producono frutti degni d'immortalità: si come il Capello, M. Domenico Veniero, M. Bernardo Zane, M. Girolamo Molino, M. Piero Gradinigo Gentilhuomini Vinitiani, e molti altri* [...] *Senza che ce ne sono per la Italia molti altri chiari & illustri: come il Signor Hercole Bentivoglio; di cui mentre rimarranno le belle e dotte Comedie, e le polite Satire, non havremo peraventura, onde invidiare a gliantichi Plauto, Terentio, ne il miglior Satirico Horatio. Il Dotto Signor Girolamo Ruscelli: di cui molti fecondissimi parti si aspettano al mondo. M. Lodovico Domenichi; che diverse Latine opere facendo nostre, accresce alla lingua riputatione & splendore. Lo Sperone, Il Cinthio, & infiniti, ch'io taccio* » (*Se la volgar lingua si dee chiamare italiana, o thoscana* 9 ; cf. 1.26).[19]

Si certains des écrivains mentionnés ici par Dolce pour répliquer aux chauvinistes florentins sont tombés depuis dans l'oubli, Sannazaro, Arioste, Castiglione, Bembo, l'Arétin, Varchi ou Speroni sont devenus des auteurs de base ou

19 Cette liste a légèrement varié au gré des nombreuses rééditions.

des classiques. Ruscelli est moins disert et plus vague : pour lui, ce sont en poésie, « dans le genre héroïque le divin Arioste », et « dans les autres sortes de vers » « moults autres excellents et nobles écrivains », pour l'histoire « Guichardin et tant d'autres », pour la rhétorique, « outre Cavalcanti, d'autres excellents écrivains ».[20]

L'ambition naïve ou démesurée de Fortunio a de quoi faire sourire et on peut trouver exagéré et flatteur le rôle qu'il assigne aux grammairiens comme lui – peut-être pour assurer la promotion de son recueil, ou pour se consoler lui-même de ne pas être devenu un bon auteur et d'avoir dû se limiter à produire des règles grammaticales. Une phrase de son avertissement, qui rapporte un argument de ses opposants, éclaire sa pensée : « *oltre che il volgare, secondo l'uso che é mutabile si varia, il che non cosi del latino sopra l'arte fondato, suole avenire* » (a2v/9). Au fond, Fortunio partage le constat de l'instabilité du vulgaire, mais non pas le scepticisme et la résignation de ceux qui en tirent argument pour dire qu'il est vain de prétendre le mettre en règles. Son ouvrage pionnier apporte la preuve qu'il est possible d'imposer des règles à une langue qui n'en a encore jamais connues (comme le dompteur peut domestiquer une bête sauvage). Le vulgaire a beau changer sans cesse à cause d'un usage en perpétuel mouvement, il y a moyen, par l'énonciation d'une série de normes, d'immobiliser cet usage (bien sûr, un certain usage) et de fixer ainsi la langue (comme les physiciens arrivent de nos jours, par refroidissement, à freiner de plus en plus, jusqu'à stopper pratiquement, le mouvement incessant des atomes).[21] Et à mesure que les écrivains rédigent leurs œuvres non plus chacun selon son usage individuel comme autrefois, mais suivant ces nouvelles normes générales, l'usage qu'elles ont saisi et fixé se renforce et se consolide : le vulgaire finit par se stabiliser alors durablement, sinon définitivement, tout comme le latin de la Renaissance. La supériorité reconnue au latin tenait au seul fait qu'il était « fondé sur l'art », c'est-à-dire sur une grammaire rigide et une pratique par elle strictement encadrée : en fournissant cette grammaire au

20 « *La quale riuscendo tuttavia più ricca, & più bella, par che oramai ella possa paragonarsi à quelle, dalle quali ha havuto origine, & dalle quali ha preso il suo accrescimento. Perche già non le mancano i nobilissimi scrittori in ogni cosa, che gli hanno havuti l'altre. Et per dire della Poesia ella ha havuto nell'Eroico il divino Ariosto, & in altre sorte di rime doppò il Petrarca, & Dante tanti altri eccellenti, & nobili scrittori, che in questa parte possiamo dire, che non le manchi alcuna sorte d'ornamento. Se vogliamo Istorie, non ci manca il Guicciardino, et tanti altri, che l'hanno elegantemente in questa lingua scritte. Chi si diletta dell'arte Retorica, può similmente oltre al Cavalcanti havere de gli altri eccellenti scrittori, de' quali si serva. Et finalmente non è professione alcuna, della quale ella non ci dia scrittori segnalati* » (70–71).

21 Dans la dédicace à sa chère Hiparcha, Corso déclare qu'il a « réduit » la langue toscane, jusque-là « *incertaine* et dispersée » : « *Et la Thoscana favella* incerta fin hora, *& sparsa hò* ridutto

vulgaire, Fortunio permet qu'il devienne lui aussi bientôt une telle *lingua d'arte*, et dépossède le latin de son privilège. Ce faisant, il oublie malheureusement un point capital : le latin du 16e siècle est une « langue morte »[22]...

2.7 Régénération ou dégénérescence ?

La théorie de Fortunio ne manque pas de confirmations historiques. Dolce en apporte une belle, dès la moitié du siècle, en prétendant qu'une règle, qu'il reconnaît n'avoir pas toujours été suivie par Boccace, a été, en revanche, « toujours observée par Bembo et les bons écrivains d'aujourd'hui » : « *Non dimeno veggiamo, il Boccaccio nel* Decamerone *in molti luoghi di questa regola uscire. Ma il Bembo, & i buoni scrittori d'hoggidi l'hanno sempre osservata* » (48v). La présomption de grammaticalité parfaite que Fortunio réservait aux écrits de Boccace et Pétrarque est remise en cause (au moins pour ce qui est du *Décaméron*) et maintenant reportée sur les auteurs contemporains. Si les « bons écrivains » peuvent désormais écrire plus correctement que ceux du 14e siècle, n'est-ce pas surtout grâce aux efforts de ceux qui leur ont établi et prescrit les règles à observer ? La généralisation de Dolce est probablement tout aussi abusive que celle de Fortunio, mais peu importe : on ne saurait trouver un témoignage plus éloquent de la normalisation de la langue, et du corsetage des auteurs, qui au 16e siècle s'instaurent, entre autres, par les avertissements des grammairiens et s'accentuent notamment à cause d'eux. Ruscelli (74), lui aussi, décrit la cristallisation de la « règle » née de l'« observation », descriptive donc, en « loi », prescriptive (v. n. 37).

Le phénomène ensuite n'a donc fait que croître et embellir, et à quel prix. Très simplement évoqué par Fortunio, voilà, en effet, le mécanisme qui a entravé le développement de la langue littéraire italienne et contribué à la scléroser progressivement en son état ancien,[23] jusqu'à la transformer, en l'espace de

in guisa (come vedete) che potrà per innanzi da ciascuno quantunque Barbaro, & strano sotto certe regole essere impresa non altrimenti, che l'altre lingue ordinate si sien fatte per adietro » (2).

22 Ce que Citolini souligne en 1540 : « *e non s'avveggono; che la latina è morta, e sepolta ne' libri; e che la volgare è viva; e tiene hora in Italia quel medesimo luogo, che tenne la latina, mentre visse* » (*Lettera* 6/33), première attestation en italien, jusqu'à plus ample informé, de l'expression (*lingua*) *morta*.

23 C'est pourquoi il est curieux de voir Leopardi se féliciter le 4 août 1822 que la langue italienne ait échappé au sort du latin, pris comme exemple de langue étouffée par le carcan de la « grammaire », et soit devenue aussi riche que le grec : « *Fra le lingue antiche, la greca non solo ebbe infiniti scrittori prima della sua grammatica, ma prima ancora d'ogni grammatica conosciuta. Quindi la sua inesauribile ricchezza, e la sua assoluta onnipotenza* [...] *necessaria-*

deux siècles, en une langue morte.[24] Comme quoi, la réduction de la littérature à l'observation servile de modèles grammaticaux (et stylistiques), comme le propose aussi Bembo dans ses livres *Della Volgar lingua*, loin de régénérer la langue littéraire italienne, a plutôt amorcé et entretenu sa dégénérescence. Les bonnes intentions exprimées naïvement par Fortunio ont pavé pour la langue italienne plusieurs siècles de purgatoire. Telle est bien la conviction exprimée par Foscolo dans ses ultimes réflexions sur la langue et la littérature italiennes, rédigées en Angleterre en 1824–1825. Repensant à l'italien avec l'expérience d'une vie et le recul de l'exil, après avoir eu le loisir de le comparer à l'anglais et au français, il livre son analyse-testament dans les *Epoques de la littérature italienne* (issues de conférences données entre le 5 mai et le 24 juin 1823). Après avoir déjà pris le contre-pied de Bembo dans la *Troisième époque* (de l'année 1280 à 1330) en affirmant : « *è cosa difficile a persuadere gli uomini di qualunque tempo,* [*che*] *una lingua vivente possa esistere senz'essere mai parlata* »,[25] ce représentant de la diaspora (natif de l'île ionienne de Zante) va encore plus loin que le jeune Manzoni. Alors que celui-ci incriminait de manière très générale la division politique et l'inculture de ses compatriotes, Foscolo s'en prend dans la *Sixième époque* (de l'année 1500 à 1600) à l'*Accademia della Crusca* (bête noire depuis longtemps des lettrés du nord de l'Italie[26]) et à ses parrains politiques (les ducs de Florence),[27] ainsi qu'à l'obscurantisme des papes et aux méfaits de l'Inquisition. Définissant lui aussi l'italien comme une « langue

mente i latini imparavano le regole universali della grammatica e l'analisi esatta del linguaggio, e applicavano tutto ciò alla lingua loro [...] *Quindi la lingua latina, per antica, riuscì meno libera e meno varia d'ogni altra. Laddove la lingua italiana scritta primieramente da tanti che nulla sapevano dell'analisi del linguaggio (poco o nulla studiando altra lingua e grammatica, come sarebbe stata la latina), venne, per lingua moderna, similissima di ricchezza e d'onnipotenza alla greca* » (*Zibaldone*, vol. 1, 1541).

24 L'expression se trouve déjà dans une lettre de Lorenzo Magalotti (1637–1712) au médecin Francini datée du 22 novembre 1695 (conservée à la Biblioteca Guarnacci de Volterra, LVI.6.2) : « *il toscano che scrivono i nostri litterati è più tosto una lingua morta che viva* » (48). C'est ainsi que la définit A. Manzoni (1785–1873) dans une lettre à C. Fauriel du 9 février 1806 : « *Per nostra sventura, lo stato dell'Italia divisa in frammenti, la pigrizia e l'ignoranza quasi generale hanno posta tanta distanza tra la lingua parlata e la scritta, che questa puo dirsi quasi* lingua morta ».

25 U. Foscolo (1778–1827), *Epoche della lingua italiana* [*Epoca terza Dall'anno 1280 al 1330*], 156.

26 De la célèbre *Rinunzia avanti Nodaro degli Autori del presente Foglio periodico al vocabolario della Crusca* (Renoncement devant notaire des auteurs du présent périodique au dictionnaire de la Crusca) publiée en juillet 1764 dans le journal milanais *Il caffè* par A. Verri (1741–1816) à la *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca* (1817–1824), testament-réquisitoire de Monti, contemporain de Foscolo.

27 « *Finalmente, raccoltasi sotto il patrocinio di Cosimo gran duca,* [*l'Accademia Fiorentina*] *assunse il nome di* Accademia della Crusca, *e la dittatura grammaticale in Italia. Il progetto incominciato dal cardinale Bembo di stabilire tutte le leggi della prosa italiana sulle* Novelle *del*

morte », mais ce dès la Renaissance, il rejette la « faute » de cet état, pour moitié, nommément sur les « grammairiens italiens », dont il dénonce la « dictature » non éclairée :

> « *La colpa apposta agli Italiani che,* scrivendo una lingua morta, *ritardarono i progressi della nuova è giustissima; ma non è giustamente applicata. Noi crediamo di avere nell'epoca precedente applicata con sufficiente severità la censura a quei che veramente la meritavano; ma abbiamo anche veduto che* la dittatura de' grammatici italiani s'arrogava di concedere celebrità a quegli uomini, che poscia il consenso di molte generazioni ha destinati a perpetua dimenticanza, e di negarla a quegli che hanno il merito di offrire a' posteri modelli permanenti di stile e di lingua, *e indipendenti dalle scuole e da' capricci dell'uso. Fra questi è il Machiavelli, ma gli Accademici fiorentini deridevano chi lo lodava* ».[28]

2.8 La profession de grammairien

Très rares sont les auteurs de notre corpus qui, à l'instar de Fortunio, parlent de la profession du grammairien.[29] Le seul exemple probant dans notre corpus date de la deuxième moitié du siècle. Ruscelli ne se réclame pas seulement en

---

Boccaccio, fu abbracciato da quell'Accademia, e messo ad esecuzione in guisa da destare meraviglia, e compassione ad un tempo e disprezzo » (*Epoche della lingua italiana* [*Epoca sesta Dall'anno 1500 al 1600*], 238).

28 *Ibidem*, 243–244. A noter l'opposition de temps parfait/présent : *ha destinati*/*hanno*, *è*. Foscolo est donc d'accord avec Leopardi pour juger nocifs les effets de la doctrine grammaticale sur la langue et la littérature, mais s'en sépare diamétralement dans l'appréciation du cas de l'italien. Pour l'un, la grammaire l'aurait fossilisé dès la Renaissance, pour l'autre, la grammaire italienne est née trop tard pour empêcher qu'il ne devienne l'égal de la plus riche des langues. On comprendrait Leopardi s'il pensait à Dante, Pétrarque et Boccace, qui ont écrit en effet bien avant que n'apparaissent les premiers grammairiens ; mais non : il considère que « l'âge d'or de la langue et de la littérature italienne » est le 16e siècle, soit le grand siècle de la grammaire (« *Il secolo del cinquecento è il vero e solo secolo aureo e della nostra lingua e della nostra letteratura* », 27 février 1821, *Zibaldone*, vol. 1, 494). Au début du 19e siècle, Leopardi écrit dans la langue polie par Pétrarque 450 ans plus tôt. Comment ne pas donner raison à Foscolo, qui souligne cette permanence : « *Inoltre, che la lingua italiana sia stata sempre scritta con le medesime forme apparirà dal solo confronto con le due lingue più letterarie dell'Europa moderna, le quali, per essere state insieme parlate e scritte, mutarono la loro ortografia in guisa, che pochi Inglesi, fuorchè i dottissimi, possono leggere e intendere le lettere di Chaucer, e pochi Francesi, i libri di Rabelais* », alors que « *pochissime mutazioni qua e là nelle pagine delle prose di Dante basterebbero a far presumere ch'egli scriveva a' dì nostri* » (*Epoche della lingua italiana* [*Epoca terza*], 153 et 154). Un constat qui vaut encore aujourd'hui, près de deux cents ans plus tard.

29 Le mot revient plusieurs fois dans les *Regole* (notamment à propos des Latins) : « *(discendendo io nel campo primo volgare* grammatico*)* » (a3v), « *le regole si traggono da* grammatici *da quello che moltissime volte negli auttori ad un modo trovano posto* » (12v/159), « *pur come* grammatico *tanto voglio haverne detto* » (30v/II 86).

plusieurs occurrences, de manière très classique, de l'art de la langue ou de l'art des grammairiens : « *Ma perche veramente* ogni arte, & ogni scienza ha d'haver'i suoi termini, & in essi le voci proprie loro, *quando non sono nè dure, nè brutte, se dependono da altre lingue, & non sono così communi del volgo, hanno gravità, & gratia maggiore, per questo potremo ancor noi chiamarle parti* Indeclinabili » (77), « *chi* in quest'arte di regole, & precetti di lingua *usasse per tutto le voci Latine alterate secondo i modi della lingua nostra, non farebbe errore alcuno, anzi le manterria gravità, & splendore con* quelle voci proprie di tal'arte, *& non così macinate nelle bocche di ciascun del volgo* » (189–190), « *in risposta per li Grammatici si dice, che essi* molte voci & termini dell'arte loro, *hanno posti non come puramente Grammatici, ma come Filosofi, sì come quando dicono, Sostanza, Qualità, & molt'altre tali* » (268). A propos de l'adjectif *eteroclito*, « mot entièrement grec » – « à prononcer avec la pénultième syllabe brève » (c'est-à-dire avec l'accent sur l'antépénultième syllabe) – il précise qu'il faut l'accepter en italien « *per esser voce, ò termine di* questa particolar professione della Grammatica, *come in essa, & in ogn'altra ne habbiamo ricevute molt'altre pur tutte Greche* » (147).[30] La conception classique de la grammaire comme discipline technique, comme art ou science de bien ou correctement écrire, à l'instar des Grecs (*grammatikē téchnē*) puis des Latins (*ars grammatica*), n'est pas nouvelle – *arte* figure ainsi dans le préambule des grammaires d'Alberti et de del Rosso[31] – l'importance accordée à la terminologie non plus. Ruscelli va plus loin en soulignant l'exigence d'une terminologie spécifique à cet art (contrairement à l'esthétique des livres *Della Volgar lingua*) et surtout en envisageant sa tâche de grammairien comme une activité professionnelle, au même titre que n'importe quelle autre.

Avant Ruscelli, Varchi, dans son embryon de grammaire, avait donné, sous le titre *Qual sia il fine della gramatica et l'ufizio del gramatico*, une définition du grammairien et de sa fonction – démarche insolite même dans l'Antiquité[32] –,

30 Voir aussi cette phrase, dont le sens n'est toutefois pas très clair : « *Lasciandomi ancora intendere à beneficio de gli studiosi, ovunque mi sia paruto che i loro Autori di tal* professione *potessero haver detto meglio* » (376).

31 « *Questa* arte [*di* « *scrivere e favellare senza corruptela* »], *quale élla sia in la lingua nostra, leggietemi e intenderetela* » (1) ; « *i princípij della* Grammatica, *ciò è dell'*Arte de'l bene, e rettamente scrivere*; ò la Latina, ò la Toscana lingua* » (A3).

32 Selon Bonnet, on ne la trouve que dans la grammaire de Dosithée (2005, 100, n. 1 3), de la deuxième moitié du 4e siècle, dont voici l'incipit : « *Ars grammatica est scientia emendati sermonis in loquendo et scribendo poematumque ac lectionis prudens praeceptum. Grammaticus est qui uniuscuiusque rei uim ac proprietatem potest explanare loquela* » (1 : « L'art grammatical est la science d'un langage correct, parlé et écrit, et des textes poétiques, ainsi qu'un enseignement expérimenté de la lecture. Le grammairien est celui qui peut expliquer au moyen du langage la valeur et les caractéristiques propres de toute chose <signifiée> »).

tirée de la définition précédente de la grammaire (citation à l'appel de n. 7 chap. 3) : « *Sì come il fine della gramatica* non è altro *che il saper favellare correttamente, cioè senza barbarismo e solecismo, così l'uffizio del gramatico è* solo *l'insegnare favellare correttamente, cioè schifare il vizio del barbarismo nelle parole semplici e quello del solecismo nelle composte* » (186v). Après Ruscelli, dans les années 1570, Citolini et Salviati, sans parler de profession, se réfèrent néanmoins à leurs prédécesseurs comme aux « Grammairiens passés » (avec une majuscule) – « *Le voci da* Grammatici passati *poste sotto i nomi di Ottativi, e Soggjontivi; non si vede chjaro (ed essi'l confessano) che non dinotano altro, che un parlar condizionato ?* » (43/267) – ou à « nos grammairiens » : « *Le declinazioni son quattro, secondo che ànno scritto* i nostri gramatici, *a' quali, in questa scrittura, di cosa che poco importa non è forse da contrastare* » (17). L'un en fait une classe d'auteurs spécialisés et l'autre prend acte de l'existence de cette classe dans la péninsule : contrairement au début du siècle, il y a dorénavant des « grammairiens italiens » comme il existait des grammairiens grecs ou des grammairiens latins – même si l'Italie n'a peut-être pas encore son Apollonius ou son Denys, son Donat ou son Priscien.

2.9 *Osservanze*, *osservamento*, *osservazione* : un principe, plusieurs termes

Le lexique de l'observation/observance se retrouve tout au long du siècle chez de nombreux auteurs, mais en général de manière plus sporadique et sans la même précision que dans les *Regole* de Fortunio. Ainsi Carlino, non content des possibilités offertes par les mots latins *obseruantia* et *obseruatiō*, introduit-il *osservamento*, au pluriel (un terme absent chez Fortunio, et tombé aujourd'hui en désuétude). Il y recourt soit dans l'acception d'*osservantia*[33] : « *& alla autorita di M. Pietro Bembo; & di M. Giacomo Sannazzaio* [...] *appigliandosi;* [*l'Atheneo*] *gli osservamenti loro nelle sue regole segue* » (16), soit quasiment comme synonyme de *osservazioni* (ou *regole*) : « *volete mostrarci voi hoggi; che la nostra materna Favella, ad osservamenti sottoposta rivegna* » (5v). Un glissement sémantique qui ne fait que pousser jusqu'au bout la logique du raisonnement de Fortunio : puisque la « règle » se déduit de l'« observation » et qu'elle en est pour ainsi dire le positif, on peut, en simplifiant à peine, identifier l'une à l'autre. Cette équivalence entre *regola* et *osservantia*/*osservamento* (qui gauchit légèrement la théorie initiale de Fortunio) se retrouve chez del Rosso (qui

33 Qu'il utilise également, par exemple à propos de Virgile : « *nella lira del Mantovano Poeta. Dalle cui osservanze, preso ardimento alquanti studiosi; addussero ritrovamento* » (12).

a écrit sa grammaire à Naples, quelques années après que Carlino y eut publié la sienne) : « *Non voglio che queste regole &* osservanze *di corretto scrivere vi servino in questa ne in altra parte in luogo di precetto e comandamento come assolutamente così, ma solamente in luogo di consiglio e di conforto, & più vi giovino ad* osservare *da qui in poi come correttamente si scrive, & la ragione d'esso corretto scrivere ch'ad havervi posto innanzi cotali* osservamenti *e ragioni* » (E2). Echo du titre de l'ouvrage, « *regole & osservanze* » devrait être quand même davantage qu'un simple dédoublement.

Après la publication des *Regole grammaticali* de Fortunio, le mot *osservazione* devient si courant que son usage se banalise rapidement : très tôt, il est utilisé en dehors des grammaires. Ainsi Arioste l'emploie-t-il le 18 mars 1532 dans une lettre de Ferrare, au sens d'*osservanza* : « *E s'in queste comedie trovarete qualche errore circa l'*osservazione *de la lingua, escusatemi, ch'ancora ch'io gli abbia veduti, non ho avuto tempo di correggerli* ».[34]

Les termes de la famille d'*osservare* connaissent une grande faveur au mitan du siècle, comme l'attestent leurs nombreuses occurrences de del Rosso à Alessandri en passant par Corso, qui forge même l'adverbe sur le superlatif de *osservante* (*osservantissimo*),[35] et Dolce. Ils figurent alors dans le titre de plusieurs grammaires : outre celles de del Rosso et de Dolce (*Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana…* et *Osservationi nella volgar lingua*), *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* de Matteo.[36] *Osservatione* est encore repris par Sansovino en 1562 pour son recueil de grammaires de la première moitié du siècle, le premier du genre, *Le Osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri, cioè del Bembo, del Gabriello, del Fortunio, dell'Acarisio et di altri scrittori, nelle quali si contengono utilissime cose per coloro che scrivono i concetti loro*.

Le sens premier d'*osservanza* tel que l'avait employé Fortunio n'a pas disparu pour autant puisqu'il se trouve en 1560 chez Alessandri, appliqué toutefois aux locuteurs du castillan en général (et non pas aux seuls écrivains) : « *Bellissima osservanza mi paiono in cio havere Castigliani li quali hanno questi nomi neutri accidentalmente detti sostantivi al modo Toscano* […] *& danno loro un articolo proprio che è* lo, *il quale non ha che fare con l'articolo* el, *del maschio* » (44v), tandis qu'*osservatione* est employé pour l'observation des règles

34 Ariosto 1954, 836.

35 « *Anzi la voce* Dei, *la quale è del verso, &* Dii, *che è della prosa, l'uno, & l'altro secondo numero del nome di* Dio *truovo i due lumi della lingua nostra, il Pet<rarca> dico, & il Bocc<accio> haver sempre posto* gli *osservantissimamente* » (22).

36 Les mots *regole* et *osservazioni* ont continué à figurer dans les titres des grammaires italiennes pendant encore au moins deux siècles : ainsi Corticelli, de Plaisance (1690–1758), a-t-il intitulé son manuel grammatical *Regole ed osservazioni della lingua toscana* (1745).

de la part de ceux qui veulent apprendre à parler (ou écrire) la langue : « *La regola in effetto è bella, & degna di molta osservatione* » (54v).

Inévitablement, au fil du temps et selon les écrivains, on constate des glissements de sens et donc soit une multiplication de mots pour une même notion soit, au contraire, la polysémie croissante d'un terme donné. Ainsi Carlino emploie-t-il *osservanza* ou *osservamento* aussi bien pour l'*osservantia* de Fortunio que pour l'*osservatione* (au sens de *regole*) ; l'*osservantia* de Fortunio est dite *osservanza* ou *osservamento* par Carlino, *osservanza* ou *osservatione* par Alessandri, alors que Ruscelli, à l'instar de Carlino, emploie parfois le mot également au sens de *osservazione*, comme équivalent de *regole*.[37] Inversement, *osservazione*, qui s'appliquait dans les *Règles* de Fortunio à l'examen de la pratique d'écriture d'un auteur par le grammairien ('l'action d'observer'), désigne bientôt la remarque comme 'résultat de l'observation' et même comme 'formulation de cette observation' devenant ainsi synonyme de *règle* comme dans la remarque de Trissino citée n. 6, chez Corso ou Dolce,[38] ou dans cette phrase de Ruscelli : « *Onde dalle bocche, ò da gli scritti di questi tali* [= « *huomini dotti, & rari, & giudiciosi nel tutto, & per questo, d'autorità, & di credito* »], *si trasser poscia* l'osservationi, *le regole, & le leggi delle lingue loro* » (74), qui l'emploie aussi pour l'*osservanza* de Fortunio (dont on tire la règle) : *Et facendo altrimenti si farebbe contra la regola, tratta dalla perpetua* osservatione *d'ogni buono Autore* » (89). Et dans cet exemple d'Alessandri, le mot signifie encore autre chose (*natura* ou *specie*) : « *ne si fa differenza alcuna, ò che la voce seguente cominci per consonante ò per vocale, nè si guarda ad altra nè particolare nè generale osservatione di nome, & di verbo, come* el amigo » (42).

Bref, *osservazione* et *osservanza* finissent selon les auteurs par signifier un peu tout. Dans l'ensemble, toutefois, c'est le sens d''observer' qui domine plu-

37 « *È ben vero, che nel far queste regole,* & osservanze, *il giudicio delle genti s'è governato, se non in tutto, in gran parte, con le ragioni naturali, & con l'ordine, col quale si son posti à fare scelta del meglio, & à purgar tutte quelle cose, che l'ignoranza, & la scorrettione delle genti del volgo era venuto mescolando, corrompendo, & disordinando tra esse. Et sì come nel fare le regole delle bellezze d'un corpo, ò d'un volto i giudiciosi elessero i corpi, ò i volti più belli, & più conformi con l'ordine, così puntalmente fecero nelle* regole, & osservationi, *che poi si convertirono in* leggi, *delle lingue loro* » (74). Pour Ruscelli, les deux mots apparaissent interchangeables.

38 Les deux acceptions d'*osservazione* se trouvent chez Dolce : tandis que dans le titre (*Osservationi nella volgar lingua*), le terme a la valeur de 'remarques' (dans la lignée de Fortunio, l'auteur publie le fruit des « observations » qu'il a pu faire « au sujet de la langue vulgaire », au sens où Corso écrit : « *Il che m'è paruto degno d'osservation, nelle* Prose », 22v, c'est-à-dire *degno di nota*), à la fin de l'introduction, il est présenté comme un équivalent, peut-être moins technique, de *regole* (« *volendo io ragionar delle* osservationi, *o diciamo regole della Volgar Lingua* », 10).

tôt que celui d''examiner', comme chez Dolce – « *Ma qui dee avvertir lo studioso osservatore della Regolata Lingua, che alcune de somiglianti vogliono sempre lasciarsi intere* » (14v) – qui apparaît fidèle aux conceptions de Fortunio. Plutôt qu'une règle, les auteurs de référence « observent » une façon d'écrire (« *Modo, che nel puntare osservavano gli Antichi* », 113v), quelque chose (le neutre « Ilche *si vede havere osservato il Petrarca* » chez Dolce 52 correspond à « *Et* questo *sempre osserva il Bocc.* » chez Fortunio 10v/120),[39] qui ne devient une règle que par l'opération du grammairien. Règle qui devrait ensuite être « observée » par les « bons écrivains d'aujourd'hui » comme Bembo, mais ne l'est pas toujours, comme le remarque Alessandri : « *hoggi pare che alcuni non osservino in tutto questa regola, & massimamente seguendo alcuna voce che cominci per questa sillaba* lo, *ò* luo, *come* per lo loro, per lo luogo, per lo lungo, *anzi dicono* per il loro *&* per il luogo, *per cio che allegano il brutto suono che segue, dicendosi* per lo loro, & per lo luogo » (40).

Ruscelli donne une variation intéressante sur le thème. De la langue ou des observations, c'est évidemment la langue qui est première – imaginer le contraire, à savoir que les hommes « fassent les lois de la langue avant que de parler » « serait pratiquement impossible, et une chose beaucoup plus dure à considérer que la question de savoir comment ont été faits le premier marteau et la première enclume » (c'est-à-dire qui fut le premier, de l'œuf ou de la poule) :

> « *Che le lingue non hebbero da principio leggi alcune, ma hanno dapoi havute osservationi, cioè, che si dee giudiciosamente credere, che i Greci, i Latini, & ancor gli Ebrei, quando cominciarono à parlare, non facessero le leggi della lingua, prima che parlassero; perche questo sarebbe come impossibile, & molto più dura consideratione, che quella, come fosse fatto il primo martello, & la prima incudine. Percioche se le leggi si convengon far con la lingua, ò con la scrittura, è necessario di credere, che fosse prima il parlamento, che le leggi sue* » (72–73).

Puisque les lois se font « à partir de la langue ou de l'écriture », le langage a nécessairement précédé ses lois. Mais ce langage, c'est celui de la communication orale ou écrite : Ruscelli ne partage donc pas la conception littéraire de la langue que défendaient, chacun à sa manière, Bembo et Fortunio. Plus étonnant, « au début », avant que n'en soient tirées les premières observations, les langues « n'avaient aucune loi », comme si les êtres humains, avant les premiers grammairiens, parlaient sans règle.[40] Dans ce genre de reconstitution

39 Comme ici chez Ruscelli : « *Resta ch'io finisca di dire, quello che sopra tali Articoli si truova perpetuamente* osservato *ne' buoni Autori, & posto in regola dal Bembo* » (96).

40 De telles conceptions ont la vie dure. Deux siècles et demi plus tard, Leopardi (qui se piquait pourtant d'être linguiste), mal inspiré, disait à propos de la langue allemande : « *La lingua tedesca ha veramente grammatica, ma non so quanto sia rispettata dagli scrittori tedes-*

hypothétique des origines, ce sont les phases de transition qui sont les plus difficiles à penser ou à imaginer, en l'occurrence comment les lois sont venues aux langues : il subsiste un hiatus entre le temps où les langues n'avaient nulle loi et le temps où elles ont eu leurs premières observations.[41]

2.10 *Auctor in grammatica*

Résultant de l'observation par un grammairien en herbe de l'observance par de bons écrivains des règles non écrites de la langue, les *Regole* de Fortunio sont donc éminemment subjectives. Et cette subjectivité n'est pas gommée dans le texte, au contraire – aussi insolite que cela puisse nous paraître aujourd'hui.[42] Le grammairien qu'il est de facto se met en avant à chaque page, et presque toujours avec le pronom *io*, comme le montrent plusieurs des cita-

chi; ovvero le eccezioni superando le regole, queste vengono ad essere illusorie, e il grammatico non può far altro ch'andar qua e là dietro chi scrive, per vedere e notar come scrivono » (4 août 1822, *Zibaldone*, vol. 1, 1541).

41 Ensuite, les écrivains « observent perpétuellement » les mêmes principes, comme si la langue demeurait immuable à travers le temps : « *Et facendo altrimenti si farebbe contra la regola, tratta dalla* perpetua *osservatione d'ogni buono Autore* » (89), « *In questa regola avvertasi, che è* ferma, & perpetua, *nè mai si dirà* Li huomini, De li amori, De i onori, À li scritti, De i spiriti, *ò altro tale* » (93), outre la citation n. 39. En accentuant la dimension temporelle des règles grammaticales, Ruscelli pousse à l'extrême l'idée de Fortunio (pour qui la grammaticalité avait une dimension avant tout spatiale : chez tel ou tel auteur, Pétrarque ou Boccace) : leur validité n'est pas uniquement synchronique, mais diachronique. Une fois réglée, la langue le reste de la même façon : les règles du vulgaire s(er)ont éternelles, comme semblent l'être celles du latin aux lettrés qui l'apprennent à la Renaissance (n'existent-elles pas depuis plus de 1 500 ans ?) : « È regola fermissima, & eterna, *che la prima persona di qual si voglia verbo, non muta mai per qual si voglia variatione, la vocale della sua penultima sillaba* » (Ruscelli, *Secondo discorso*, 57–58).

42 Cette question de la place de l'auteur dans son traité commence à être étudiée pour la grammaire latine. Dans « Le *nous* des grammairiens latins de la tradition de Charisius » (2011), S. Issaeva a étudié l'énonciation dans quatre grammaires apparentées. Elle souligne que les formes de 1re personne du pluriel dominent très largement (79), qui incluent soit les étudiants auxquels le grammairien s'adresse pour leur communiquer les règles de la langue, soit la communauté des grammairiens, ou encore celle des locuteurs du latin, dans la formule « *apud nos* », qui s'oppose en général à « *apud Graecos* » (81–84). Pour ce qui est du sens des verbes employés par le grammairien dans son discours, elle remarque que *dicere* est le plus usuel, et beaucoup plus fréquent que *scribere* (88–89 et 92–93) – davantage utilisé par Victorinus quand il parle d'orthographe –, et relève aussi quelques exemples d'une part de *inuenire*, *reperire*, *obseruare*, *uidere*, *legere* (94), d'autre part de *dubitare*, *aestimare*, *putare* (90). Parmi les activités grammaticales, la plus souvent évoquée est *declinare* (95).

tions ci-dessus, ou encore celles-ci (on n'a que l'embarras du choix) : « *Ma essendo questi essempi molto rari piu volte* io ho *avisato, che veramente la regola sia generale* » (6v/76), « io *non dimeno* ho *cosi letto in uno testo antico* » (7/78), « *Onde secondo la oppenione di colui che scrisse quel libro (chi che se fusse) et il giuditio* mio *(qual che si sia)* » (7v/87), « *anchora* sarei *oso di dire la general* mia *regola non meritar riprensione* » (8/91), « *Onde ritrovandosi altrimenti scritto* io giudico *che sia error di stampa, o vero abuso* » (8v/97), « *Ne quivi* tacero » (9/104), « *ne in altri lochi* trovo *il Petrar. haverlo usato; il che* mi aviso *procedesse per lo accomodarsi di rime* » (9v/111)… L'auteur est omniprésent dans son ouvrage, qui semble ainsi davantage sa vision personnelle de la langue qu'une grammaire telle que nous les connaissons depuis toujours. Tel est le cas, dans des mesures diverses, de nombreuses grammaires postérieures, d'Acarisio, qui dit « trouver beaucoup d'exemples contraires » à Ruscelli qui « pour autant qu'il s'en souvienne… », en passant par Delminio, qui « croit que », Corso, qui « a pensé ajouter quelques règles », Dolce qui « ose affirmer », ou à qui « il plaît de nommer », Alessandri qui ne « trouve aucune variation »…[43] Le phénomène culmine évidemment dans le troisième livre *Della Volgar lingua*, qui présente « la langue toscane selon Giuliano », dont la présence varie d'un extrême à l'autre, tantôt des plus anodines, tantôt des plus marquées.[44]

43 Acarisio : « *à questa ragione* trovo *molti essempi contrari da gli scrittori, et da lui medesimo scritti* » (2), « *Per che* à me pare *che alcuna buona ragione di differenza non si possa assignare* » (2v) ; Delminio : « *Ne perciò è da dire (per quanto* io mi creda*)* » (126), « *Benche* io mi creda *il secondo, essere nato per la mutatione & affinitade di* i *et* e » (128), « *non* consigliarei *alcuno a doversi porre in cosi fatto modo.* Diremo *adunque per regola generale* » (130) ; Corso : « *Detto delle vocali* vengo *alle consonanti, le quali* divido *in due parti principali* » (4), « *Di lei* dò *queste regole* » (6), « *Per conclusione di questo* mio *primo ragionamento intorno alle lettere, & alle sillabe* hò pensato, *prima che alle parti dell'oratione* passi, *soggiugnere alcune regole brevi, & universali appartenenti all'ordinata scrittura, & favella Thoscana* » (7) ; Dolce : « *non di meno* io oso *affermare, che esso* [= *il neutro*] *alla Volgar Lingua non sia necessario* » (13v), « a noi *di* cosa operata piacque *di nomarlo* » (28v) ; Alessandri : « *ne vi* truovo *in effetto variatione alcuna* » (55v) ; Ruscelli : « *Ove è da avvertire, che la già posta parola* Gran, per mio ricordo, *è sola nella nostra lingua* » (110)… Voir aussi plus bas 2.13.

44 De « *se* io volessi *dire d'aver scritti alcuni fogli, che* io *testé* avessi *forniti di scrivere,* io direi Io gli ho scritti, *e non* direi Io gli scrissi. *E se* io *questo* volessi *dire d'altri, che* io *di lungo tempo* avessi scritti, direi Io gli scrissi diece anni sono, *e non* direi Io gli ho scritti » (36) à « Io m'aveggo *che rade volte altri puo di tutto ciò, che uopo gli fa, rammemorarsi; percio che quantunque* io, *poscia che* io *jersera* vi lasciai, *sopra le cose, che* io *oggi a dire* avea, *questa notte alquanta ora* pensato v'abbia, *nondimeno egli non* mi soveniva *testé di ragionarvi di cotesto modo di passato tempo; del quale, poiche voi, messer Carlo, piú di* me *aveduto, la differenza, che tra esso e gli altri è, richiedendo*mene mi *ricordate, e* io *la vi* dirò » (37)…

2.11 Apprendre par l'exemple : une didactique de l'imitation

Nées comme compilations de règles tirées de leurs lectures par des autodidactes pour des autodidactes, les premières grammaires italiennes de la Renaissance, sauf exception, ont naturellement un caractère très empirique (parfaitement symbolisé par le glissement de sens d'*osservazione*, devenu synonyme de *regola* et parfois choisi pour titre), et bien peu théorique, ce d'autant plus que le travail général de réflexion sur la langue, d'élaboration et de synthèse des données résultant de l'analyse ou même seulement de mise en forme du matériel d'étude est souvent insuffisant, quand il n'est pas réduit au minimum : à l'instar des *Regole* de Fortunio, l'énumération d'exemples, illustrant la variété des formes utilisées, prend le pas sur la concision de la formulation et l'efficacité de la présentation. Ainsi, dans les dialogues touffus de Bembo ou de Carlino, est-il difficile de trouver les enseignements précieux que leurs auteurs veulent communiquer.

Ces recueils n'ont pas l'ambition d'être une description scientifique de la langue mais un manuel d'apprentissage par l'exemple. Avec une rigidité qui confine parfois au dogmatisme, les auteurs entendent fournir un modèle normatif (les règles sont aussi appelées *norme* par Fortunio, *leggi* par Bembo, I 1, 13, III 12, 48, ou Ruscelli[45]) censé permettre aux lecteurs, par imitation, de s'exprimer en bon toscan. On est plus proche du *Bon usage* que de la *Grammaire méthodique du français*. Les règles proposent une didactique de l'imitation, qui, à la Renaissance, est la valeur fondamentale également dans le domaine littéraire : sont considérés comme les meilleurs écrivains ceux qui savent le mieux imiter les grands modèles du passé (et non ceux qui seraient les plus originaux). Que l'on pense seulement en Italie à la querelle qui éclate à la fin du 16e siècle entre partisans d'Arioste et du Tasse, jugé meilleur par certains car plus fidèle aux prescriptions de la *Poétique* d'Aristote. L'exemple le plus remarquable est fourni par Gabriele à propos du pronom réfléchi *si*/*se* : « *Quando vicino al verbo (o posposto, o preposto che egli sia)* [le pronom *se*] *fara dimora, scriverai cosi, ‹ Di Iove irato si ritragge indietro ›. et cosi anchora, ‹ Tosto che del mio stato fussi accorta ›* [...] *Quando lontano, ne la* e *terminando, il manderai fuori in questo modo, ‹ Ove altrui noia, a se doglia & tormento ›* » (6v–7). Alors que, d'ordinaire, les citations d'auteur servent juste à illustrer la règle qui en a été tirée, le destinataire de la grammaire est ici carrément invité à écrire comme Pétrarque. Nulle part dans notre corpus, la prescription stylistique est unie aussi étroitement qu'ici à la norme grammaticale.

---

45 Et Alessandri écrit à propos de l'emploi de l'article : « *non sapendo se'l dar l'articolo a simili voci, & il toglierlo nel 2° caso, è arbitrario, ò* legale » (53v).

2.12 « *Discendendo in campo* » : la publication comme entrée en lice

Revenons à Fortunio, pour finir d'examiner le récit qu'il donne de la création de son œuvre pionnière. Après la rédaction, vient enfin la dernière phase : la publication chez un éditeur, qui marque littéralement le passage du domaine privé au domaine public. Une fois les règles mises au jour, autant en faire bénéficier ses semblables, la communauté des lettrés qui, dans toutes les régions d'Italie, aspirent eux aussi à écrire en toscan : « *Niuna cosa avisandomi meno che di mandargli* [= *i cinque libri*] *ad universal noticia di ogniuno, in luce. ma da molti giuditiosi, & cari amici miei, che di lor lettura fatti erano sovente partecipi, piu volte essendo con lor preghiere costretto di farle vosco della volgar lingua studiosi, esser communi; del tutto negarlo non mi é paruto convenevole* » (a2–v/6–7). Fortunio reconnaît qu'il donnait souvent lecture de ses règles à ses amis, sans doute rassemblés autour de lui. Même s'il précise que ses amis prenaient part à la lecture des règles (et non à leur établissement), on peut imaginer qu'il en a discuté avec eux plus d'une fois et que ce cercle de lettrés, avant de l'exhorter à les partager, lui a vraisemblablement fait part, à l'occasion, de ses remarques et suggestions, ou l'a incité, par des objections ou des critiques, à améliorer telle ou telle règle.

Cela dit, peut-être les instances pressantes de ses chers amis ne sont-elles qu'un motif inventé par Fortunio pour préserver les apparences de la modestie en couvrant d'un habit honorable des motivations moins avouables : la volonté, bien compréhensible, de rentabiliser, en la commercialisant, la somme de plusieurs années de travail (« *non sanza studio, & fatica; delle gia dette cose, cinque libbri* [...] *adunai* », a2), qui répondait en outre, évidemment, à un besoin sur le marché du livre – même si la préférence donnée au modeste éditeur local Bernardino plutôt qu'aux grands noms de l'imprimerie vénitienne, à la proximité plutôt qu'à la notoriété (une solution de facilité pour Fortunio, installé alors à Ancône), s'accorde mal avec l'idée de réaliser un grand coup littéraire, alors que le projet avait de quoi intéresser au plus haut point n'importe quel éditeur avisé[46] ; la soif de reconnaissance du juriste provincial, capable de damer ainsi le pion aux lettrés professionnels de toute l'Italie, toscans y compris ; ou l'ambition tout simplement d'être le premier à publier des règles du vulgaire et la fierté de proposer quelque chose de radicalement nouveau.

46 Ayant séjourné un temps à Venise, au tournant du siècle, Fortunio devait connaître un peu le milieu vénitien de l'édition, et aurait pu faire affaire d'autant plus facilement que Giolito ou l'un de ses concurrents n'aurait pas demandé mieux que d'obtenir l'exclusivité d'une telle nouveauté.

Fortunio a bien sûr conscience de son primat : cela affleure plus loin, lorsque, pour excuser ses erreurs, il fait remarquer incidemment qu'il est le « premier grammairien vulgaire à entrer en lice » (« *(discendendo io nel campo primo volgare grammatico)* », a3v/18).

Difficile de trancher : alors que les « *regule grammaticale de la tersa vulgar lingua, cum le sue ellegantie et hortografia* » sont mentionnées dans la demande de privilège adressée par Fortunio aux autorités vénitiennes dès 1509 (ce qui atteste indiscutablement son intention de les publier), les *Regole grammaticali della volgar lingua* ne sont éditées qu'en 1516 (ce qui n'est pas le signe d'un grand empressement). En tout cas, la rédaction de la grammaire n'apparaît pas très élaborée – que l'on songe à cette litanie de règles, partie du discours après partie du discours (chap. 1.2.1) –, surtout en comparaison de la préface, particulièrement riche et intéressante. Il semble que Fortunio ait mis tous ses soins et ses efforts à présenter la genèse de sa grammaire et à justifier sa publication plus qu'à en formuler les préceptes.

Le mieux est donc de croire Fortunio sur parole : de penser qu'il a longtemps hésité à publier ses règles – les pressions amicales de son entourage s'avérant insuffisantes à contre-balancer la crainte qu'il éprouvait à la perspective d'affronter les experts de tout le pays (« *ad universal noticia di ogniuno* »), connus et inconnus, dont la bienveillance et l'indulgence ne lui étaient pas acquises (une angoisse perceptible dans le souci de passer en revue dans sa préface les objections possibles et d'y répondre préventivement) ; d'accepter qu'il ait longtemps résisté à la tentation, bref, qu'il se soit accordé sept ans de réflexion. Mais alors quelle tempête sous ce crâne ! à vivre, sept ans durant, partagé entre le désir de la gloire immancablement attachée à cette entreprise historique – être le premier successeur moderne de Donat et de Priscien – et la terreur d'être indigne d'une telle tâche et d'une responsabilité si écrasante.[47]

Les trois autres livres – dont l'auteur promet à ses lecteurs qu'ils n'auront « pas longtemps à attendre » la publication, au cas où « les deux premiers [...] ne [leur] auront pas tout à fait déplu » (« *Questi dui primi libbri* [...] *ricevete, glialtri non dopo molto aspettando, se questi del tutto non vi saranno spiaciuti* », a4/22) – n'ont jamais vu le jour. Fortunio a été retrouvé mort en 1517 au pied du *Palazzo pretorio* d'Ancône, défenestré : sans doute un suicide. S'en voulait-il de s'être dessaisi de ses règles, qu'il portait en lui depuis des années et des années et n'avait écrit que pour soi, était-il pris de remords d'avoir cédé au démon de la publication et trahi au public une partie de sa vie, avait-il été

47 L'image employée, « *discendere in campo* », avec sa connotation de combat, trahit davantage l'attente d'une épreuve que de la fierté. Même Alberti, en conclusion de sa petite grammaire pionnière, avait poussé un soupir de soulagement et reconnu qu'il « doutait totalement » d'être à la hauteur (p. 51). Ces professions de modestie sont donc aussi un lieu commun.

déçu par l'accueil réservé à son livre ou blessé par certains commentaires, plus cruels et plus sévères que ce qu'il avait pu s'imaginer ?[48] Ou, l'œuvre de sa vie accomplie et livrée à l'histoire et à la postérité, s'était-il retrouvé soudain vidé et plongé dans une crise de dépression ? Nul ne le sait. Mais la fin tragique de l'auteur qui, le premier, avait osé publier une grammaire du toscan contraste singulièrement avec l'optimisme qui affleure dans les dernières phrases de la préface,[49] et confère à ce texte, rétrospectivement, les tons émouvants d'un testament littéraire.

Publier, c'est donner mais aussi (s')exposer à la critique, éventuellement ingrate, de ses pairs ou de ceux que l'on gratifie.[50] Même Giambullari, pourtant florentin, reconnaît, dans sa dédicace *A lo illustrissimo et Eccellentissimo Principe, il Signor Don Francesco de' Medici, Primogenito del Signor Duca di Firenze, Signor Suo Osservandissimo*, avoir dû braver la malignité des blâmeurs oisifs – « *la pessima usanza ancora delle persone maligne del secol nostro, che senza far cosa alcuna, biasiman sempre, ciò che esce in luce* » – et que seul « le désir brûlant d'être utile [...] du moins aux étrangers et aux jeunots » lui a fait surmonter ses réticences à rédiger et à publier ses règles de la langue florentine :

> « *Il difio nondimeno ardentissimo di giovare in quel ch'io poteva; se non a' nostri medeſimi, che di me non hanno biſogno; a' forestieri almanco, ed a' giovanetti che bramano di saper regolatamente parlare et scrivere, questa dolcissima lingua nostra, tanto onorata et pregiata, non solamente in Italia tutta; ma in tutte le regali et prime corti della Europa; mi ha stimolato ed acceso l'animo in così fatta maniera, che posto da parte qualsivoglia rispetto, mi sono assicurato pur finalmente a mettere insieme, sotto nome et forma di* Regole, *quanto io ho saputo ritrarre de'l vero uſo degli antichi buoni scrittori, et de' miglior moderni che abbiamo* » (a–b).

Fallait-il que la rivalité entre académiciens florentins fût grande pour que Giambullari craignît ainsi d'être blâmé : s'il ne fait que tirer, comme les autres, ses préceptes de l'usage des bons écrivains anciens (surtout) et modernes (en

48 On est réduit sur ce point à des conjectures, car si le succès des *Regole grammaticali della volgar lingua* ne s'est jamais démenti tout au long du 16e siècle, comme le prouvent les nombreuses rééditions qui en font un *best and long seller*, on ignore hélas la réception immédiate de l'ouvrage.

49 « *Di tanto vi prego, che non vogliate di loro* [= *i libri*] *far giuditio nella prima vista, come molti fanno, ma solo quando alla fine della lettura loro sarete pervenuti per cio che se alcuni spini (forse) nella prima entrata di questo mio orticello vi offenderanno, fiori poi che vi dilettino so che nel mezzo, & ognhor piu oltra andando ritroverete* » (a4).

50 Liburnio, qui se vante d'être le premier à offrir des « élegances vulgaires », parle de « tribunal apollinien et palladien » : « *Io dunque di grechi, & latini le dotte vestigia imitando, primo vengo all'Apollineo & Palladio tribunale, cui al meglio, che per me si puote, delle vulgari eleganze nostre le vigilate notti inchinevolmente offerisco* » (2).

deux ou trois occasions), corpus qui fait l'objet d'un large consensus, comment le résultat peut-il prêter à la critique ?

2.13 *Lector in grammatica*

Que des grammaires se proposent d'aider leurs lecteurs à la connaissance d'une langue, cela va de soi. De nombreux manuels grammaticaux italiens de la Renaissance offrent à cet égard un trait remarquable : leur lecteur existe déjà avant même qu'ils ne soit imprimés. Dans certains ouvrages, en effet, le destinataire est présent en la personne du dédicataire, premier lecteur obligé. Ainsi des *Regole* composées par Gabriele pour Pollani, qui s'ouvrent et se ferment par une adresse de l'auteur à son ami[51] ; ou des grammaires de Florio et de Citolini, toutes deux rédigées en Angleterre pour une personne précise (et restées inédites), ce qui en fait des grammaires privées et des cas de figure particuliers. Passé la dédicace, l'exposé devient impersonnel. Tel est à peu près le cas d'autres grammaires de notre corpus, imprimées et destinées, elles, à un large public. Comme Tani dans ses *Avertissements* s'adresse encore au dédicataire juste au-delà de la préface, jusqu'au seuil de la grammaire proprement dite – « *Volendo io dar*vi *alcuni brevi avertimenti et regole della nostra lingua Toscana* [...] *affine che, et io con più facilità dirne, &* voi *con manco malagevolezza potia*te *intenderne quel, che per me* vi *se ne dirà* » (5) –, Dolce se tourne aussi une fois vers G. d'Azzia marchese della Terza, dans l'introduction de ses *Observations*, intitulée *Diffinitione della volgar grammatica* (10 ; chap. 3 n. 13). Après quoi, le dédicataire s'efface et toute allocution disparaît définitivement.

Il en va autrement dans les *Fondamenti del parlar Thoscano*, que Corso dédie à sa mie, dont la pensée ne saurait le quitter un instant. Aussi s'adresse-t-il régulièrement à elle tout au long de l'ouvrage. Il lui fait l'honneur non seulement de plusieurs adresses dans le corps de la grammaire – soit pour l'avertir de la fin d'une section : « *Et qui sia fine dilettissima Hiparcha à quanto nel principio di voler ragionare intorno alle lettere, et alle sillabe mi proposi* » (13), répondre à une objection ou à un doute qu'il anticipe : « *Mà quì potreste voi gratiosissima Hiparcha dubitare intorno à due cose* » (17v), solliciter tout aussi rhétoriquement son assentiment : « *Non vedete voi carissima Hiparcha in queste parole scoperto Andreuccio meschino, & una reticella ascosa in alcun prato verde ? certo à me pare, che cosi sia* » (73), ou prendre congé d'elle :

51 « *Essendo stato* io da voi, *Magnifico M. Luca molte volte & a bocca, & con lettere instantemente ricercato, che* io vi *devessi dare qualche instruttione de la lingua volgare* » (1), « *incominciai a scriver le presenti, a cio che tra i* vostri *latini studi,* meschiate *anchora le volgari muse* » (21v).

« *Tutte l'altre figure lascio, & parendomi tempo homai di dar fine à cosi fatti ragionamenti dopo l'havervi Carissima Hiparcha mostrato la via, con la quale voi à scrivere havete, intendo mostrarvi anchora un breve modo, col quale voi possiate penetrare al vero sentimento dell'altrui scritture. Il che farete ogni volta, che queste trè cose principalmente considererete* » (97v)[52] –, mais aussi de certains exemples grammaticaux, qui sont autant de déclarations enflammées : « *Delle lettere si compongono le sillabe, come* Ri. *Delle sillabe le voci, come* Rinaldo. *Delle voci il ragionar perfetto, che i latini chiamarono oratione, come* Rinaldo ama Hiparcha » (6v–7) ou « L, n, *et* r *tre lettere sono, le quali amano di rimanere à compimento delle voci abbreviate piu di tutte l'altre, come se io dicessi.* Qual passion potete stimar, che sia Hiparcha dolcissima amar senza speranza di goder giamai il desiato frutto ? *Et voi mi rispondeste.* Niun per certo tal, ne maggior dolor si trova » (8), « *Voi non dovete Hiparcha mia maravigliarvi, che questa opera sia vostra, per cio che anche io son vostro* » (36v), « *L'effetto suo è quel medesimo col verbo, che suole essere l'effetto de nomi, che s'appoggiano co nomi, che per se stanno. Dò gli essempi.* Rinaldo ama Hiparcha smisuratamente. L'amor di Rinaldo verso Hiparcha è smisurato » (87). Même si la relation entre l'auteur et sa lectrice est ici particulièrement intense, c'est encore à la dédicataire seule que revient le rôle de représenter le lecteur dans le texte de la grammaire, en outre non pas en tant que sujet d'instruction (Corso ne la présente pas comme telle dans sa dédicace), mais comme amie. Aussi singulière que soit cette curieuse grammaire amoureuse ou d'amoureux, elle n'est donc pas fondamentalement différente de celles évoquées précédemment.

Plus remarquables sont les traités où le lecteur potentiel (et non plus simplement le dédicataire en tant que tel) figure dans la grammaire elle-même (et non juste dans la préface), à commencer par la *grammatichetta* d'Alberti. Présent dans son texte à la première personne (quoique de manière moins insistante que Fortunio), le premier grammairien toscan invoque parfois les destinataires de son « opuscule » à la troisième personne, et au futur, comme des tiers évidemment absents pour le moment, qui se concrétiseront et se manifes-

52 Autres exemples : « *Mà voi per ventura* valorosa Hiparcha *dubiterete, che io molte ne habbia lasciato* » (19v), « *Io* cara Hiparcha *hò fatto differentia trà il secondo numero d'*Il, *et il secondo di* Lo » (22v), « *Convenevole cosa, & necessaria veggio esser* carissima Hiparcha, *che io mi stenda con alquante più parole intorno à i perfetti* » (48), « *Hanno* soavissima Hiparcha, *mentre che io scrivo, sollecitamente gli Dij procurato la nostra salute, & in brevissimo spatio di tempo dato quel fine à nostri travagli, il quale altrui pareva quasi impossibile ad dovere esser giamai* » (98). Une telle grammaire ne pouvait qu'attirer l'attention des féministes. Il est remarquable que la seule étude consacrée à ce traité grammatical de Corso, pourtant d'intérêt et d'importance certains, porte non sur la grammaire, mais (plus futilement) sur la place qu'y occupe Hiparcha (Sanson 2005).

teront lorsqu'ils en prendront connaissance par la lecture – qu'il s'agisse des partisans de la thèse qu'il entend démentir (« Que' che *affermano la lingua latina non essere stata comune a tutti ẻ populi latini, ma solo propria di certi docti scolastici* [...] *credo deporranno quello errore* », 1), d'un émule éventuel (« Chi che sia, *a cui diletterà ornare la patria nostra, aggiugnerà qui quello che ci manchi* », 74), ou du futur lecteur (« *Se questo nostro opuscolo sarà tanto grato a* chi mi leggerà *quanto fu laborioso a me ẻl congettarlo* », 99). Ces trois exemples de communication indirecte et différée, caractéristiques de l'écrit, sont minoritaires. En introduction et en conclusion, Alberti apostrophe directement ses interlocuteurs à la deuxième personne du présent : ensemble des lecteurs-récepteurs du discours (« *Questa arte, quale ẻlla sia in la lingua nostra,* leggiete*mi e* intendere*te**la* », 1) ou communauté de ses concitoyens, qui devraient être autant de lecteurs critiques, priés de corriger d'éventuelles erreurs (« Cittadini miei, *prego*vi*: se presso di* voi *hanno luogo le mie fatighe,* habbiate *a grado questo animo mio, cupido di honorare la patria nostra; et insieme, piacci*avi *emendarmi più che biasimarmi, se in parte alchuna ci* vedete *errore* », 100). Et dans la grammaire proprement dite, il interpelle fréquemment le lecteur, instaurant avec lui un rapport personnel par le tutoiement : c'est maintenant à chacun de ses lecteurs pris individuellement que l'auteur s'adresse. Soit pour en appeler à son intelligence, en le conviant implicitement à corroborer par sa propre observation (*vedi*, *vedesti*) la règle tirée pour lui en conclusion d'un exposé grammatical : « *Questi,* vedesti *che* » (11), « Vedesti *come* » (38), « Vedi *come* » (69), soit, au contraire, pour lui annoncer un tableau récapitulatif, qui semble ainsi dressé tout exprès pour lui : « *come* vedrai *la similitudine qui in questo exposto* » (59). Quoique toujours muet, le lecteur ne reste pas cantonné dans ce rôle passif de témoin. Alberti le pousse plus loin et en fait le garant unique et privilégié de la validité de la règle énoncée, en le mettant rhétoriquement au défi, lui en personne, de trouver un contre-exemple : « *Non* troverrai *in tutta la lingua toscana* » (33), « *Nè* troverrai » (70). Cette dramatisation du texte, qui implique formellement le lecteur (bon gré mal gré) dans la mise au point des « remarques » sur « l'usage de notre langue », culmine avec le pluriel des pronoms, où Alberti ouvre un petit atelier grammatical : « Muta o *in* i, *e* harai *ẻl plurale, e* dirai » (34). Le lecteur est ici invité à appliquer lui-même la transformation morphologique qui permet de forger le pluriel à partir du singulier et à en exprimer le résultat. N'est-ce pas en forgeant qu'on devient forgeron ? L'on ne peut apprendre que par soi-même. Dans ces tournures se lit certes l'art d'Alberti de satisfaire à l'exigence rhétorique de varier autant que possible la formulation de ses « avertissements », mais pas seulement. Il y a aussi et surtout la volonté affirmée de maintenir, en dépit du texte écrit, le lien personnel entre *docto* et *studioso*, de reproduire la relation vivante entre maître et

disciple qui se crée lors d'une leçon de grammaire de vive voix – dans la lignée des manuels médiévaux par questions et réponses (comme les *erotēmata* byzantins), mais de manière moins mécanique et plus raffinée. Au lieu d'offrir un texte prêt à consommer et de réduire le lecteur au rôle d'élève même attentif, Alberti le sollicite à plusieurs reprises et l'associe de manière variée à l'inventaire des remarques et à leur énonciation : le rapport qu'il institue ainsi est entre enseignant et apprenant, non entre enseignant et enseigné.

On a vu comment Fortunio, tout au long de sa grammaire, reconnaît et assume la subjectivité de ses *Regole* en se mettant sans cesse en avant à la première personne, et d'autre part, comment, dans sa préface, il présente et adresse son travail aux « *studiosi della regolata volgar lingua* », qu'il prie, en conclusion, de le lire jusqu'au bout, et fait ensuite juge de la pertinence de ses propos et de la validité de ses règles. Grâce à semblable « monologue dialogué », les lecteurs sont aussi intégrés dans le texte de la grammaire de del Rosso, qui ne leur laisse même guère de répit. Il ne cesse de s'adresser à eux pour leur donner des conseils pratiques, les prendre à témoin ou les mettre en garde, notamment à propos de l'orthographe : « Vi *dico, che come che nell'un modo e nell'altro* vi potreste *iscrivendo salvare; tuttavolta* vi *conforto ad usare diligenza di aspirarli, per fino a più chiara risolutione, che sempre* sarete *à tempo à straccurare tal soverchia diligenza* » (C2). Et à la page suivante, on lit « *trover*rete *alchuna volta scritto* cuore *per* q [...] *come ved*ete [...] *Quanto al* s *hav*ete *à notare* [...] *il che far*ete *secondo che meglio* vi *tornerà* [...] *Quanto al* t *avvertir*ete [...] *& cosi s'altri ne ritrov*ate *somiglianti* » (C2v), soit 7 marques allocutives ou 7 références au lecteur en 15 lignes.

La grammaire de Salviati présente un cas de figure différent. L'auteur s'y retranche derrière le *nous* de modestie – « *Ora* pogniamo *le forme delle già dette coniugazioni. Ma perché delle voci de' tempi, come* dicemmo [...] » (17) – et le lecteur y est évoqué à la troisième personne : « *in cotal modo, quasi niuna altra osservazione in ciò che pertiene al verbo fia necessaria al lettore* » (19). Ce procédé accuse la distance entre l'auteur et son lecteur, d'une manière qui risque d'apparaître condescendante voire discourtoise.

Le primat de l'originalité revient bien sûr au livre 3 *Della Volgar lingua* de Bembo, grammaire-conversation où le lecteur-étudiant est carrément représenté dans le dialogue par le personnage d'Ercole Strozzi, et pas simplement dans un rôle d'auditeur ou de témoin muet, puisqu'il participe, fût-ce de manière aussi modeste qu'épisodique, à l'élaboration du texte avec les deux autres convives qui assistent à la discussion (cf. chap. 1.27–1.29). Au moment de se lancer dans la tâche herculéenne à laquelle il s'est engagé, le cardinal répète la condition qu'il a posée et qui a été acceptée par ses interlocuteurs, auxquels il rappelle l'obligation de la respecter : « *Anzi voglio io, che la conditione hieri da me postavi, et da voi accettata, voi la mi osserviate; d'aiutarmi dove io manchassi* » (2).

A la présence affirmée de l'auteur comme émetteur (à la première personne), qui caractérise de nombreuses grammaires de notre corpus (2.10), répond, chez Alberti, Fortunio, Bembo ou del Rosso, la présence, plus ou moins discrète, du ou des lecteur(s) dans la grammaire (sous la forme de la deuxième personne), ce qui n'est plus du tout l'usage aujourd'hui.[53] Cette conception dialogique surprend d'autant plus qu'elle transpose l'exposé dans le registre du discours, inattendu pour un texte de caractère plutôt scientifique, qui se veut un recueil de préceptes ou d'observations. Un tel parti-pris subjectivise le propos, qui devient littéralement sujet à caution, et tend à le dévaloriser en l'exposant à une remise en cause de sa validité : énoncée par un *je* pour un *tu*, parfois appelé à la confirmer, la règle, au lieu d'être énoncée avec l'objectivité d'un théorème, comme nous y sommes aujourd'hui habitués, est ainsi personnalisée et relativisée au risque d'être rabaissée au rang d'opinion, critiquable et contestable. Qui dit, en effet, discours ou dialogue, dit aussi dialectique, discussion ou réfutation (ce qui vaut évidemment mieux que le dogmatisme). Cette possibilité est ouvertement envisagée et tranquillement acceptée par Fortunio – à qui il faut reconnaître une belle modestie en accord avec sa profession de foi initiale et avec le choix qu'il a fait de s'adresser à ses lecteurs : « *ma di cio, et di quanto* ho *detto, &* son *per dire; al giuditio* vostro mi *soppon*o *sinceri & candidissimi* lettori » (8/92).

A cet égard, il convient également de souligner un fait symptomatique : c'est l'unique grammaire vraiment dialoguée, et de bout en bout, de toute la Renaissance italienne (voire européenne), et elle seule, qui a justement fait l'objet d'une contre-grammaire. Indépendamment d'autres facteurs, technique (ampleur et qualité du texte de départ) ou idéologique (divergences de vue sur la description et l'analyse grammaticale de la langue littéraire), et d'éven-

53 On trouve aussi, très rarement, des formes de 2e personne renvoyant au(x) destinataire(s) dans les grammaires latines. Ainsi chez Charisius : « *neutrum nullum* inuenies *nisi ex communione,* hic *et* haec *et* hoc simplex », « *et quia saepenumero contendere a nobis non* desinitis » (respectivement I 15 et II 13/111 et 252 : « Tu ne trouveras aucun neutre si ce n'est en cas de communion de formes *hic* et *haec* et *hoc simplex* », « Et parce que *vous* ne cess*ez* maintes fois de *nous* presser ») ou chez Victorinus : « *nec* temtat, attemtat *et similia istis per* pt scribetis *vitiose, sed, ut ego scripsi, iuxta* m t ponetis *et* lucrifacietis *litteram, quae detracta nihil de significatu uocis deminuit, et scribitur expeditius* » (IV 82/84 : « *Vous* n'écrir*ez* pas incorrectement *temtat* ni *attemtat* et autres mots de ce genre avec *pt*, mais comme je l'ai écrit moi-même, *vous* mettr*ez* le *t* après le *m* : *vous* économiser*ez* une lettre dont la suppression n'enlève rien au sens du mot et cela va plus vite à écrire »). Ailleurs, Charisius évoque les *studentes* qui liront son traité : « [*uerba*] *idcirco non adnotaui, ut* studentibus *labor adiectus iucunditatem aliquam in requirendo habere uideatur* » (V/480 : « Je n'ai pas noté [ces verbes], car il semble que le travail supplémentaire de recherche procure une certaine joie *aux étudiants* »). Dans ces exemples, on note aussi la forte présence du grammairien (à la 1re pers. du sing.).

tuelles raisons personnelles (rivalité ou inimitié, que la mort de Bembo en 1547 a sans doute atténuée), c'est sans doute la forme même des livres *Della Volgar lingua* qui a aussi excité la verve de Castelvetro.[54] Malgré l'animosité que son auteur suscitait, il n'est venu à l'idée de personne de réfuter de la sorte la *grammatichetta* de Trissino. Dans la *Giunta*, une fois n'est pas coutume, ce n'est donc pas le lecteur qui apparaît dans le texte, mais l'auteur « défaillant » des *Prose* (à la troisième personne), que Castelvetro, sans y avoir été invité, ne s'est pas privé d'« aider ».

Notre corpus présente quelques exceptions notables, où toute instance discursive est absente, auteur ou lecteurs, au premier rang desquelles justement la *Grammatichetta* de Trissino, qui n'a pas plus de destinataire explicite que de langue déclarée, puis les *Regole della lingua fiorentina* de Giambullari. Néanmoins, on peut dire que la plupart des grammaires italiennes de la Renaissance ne sont nullement neutres et impersonnelles comme les grammaires d'aujourd'hui : le lien théorique entre l'auteur et ses lecteurs, qui reste d'ordinaire latent ou potentiel, est en général établi dans le texte même. Ces traités sont des mises en règles subjectives de la langue assumées par un lettré face à ses pairs et à ses lecteurs, expressément convoqués dans la grammaire.

2.14 Un autodidacte aux autodidactes : Carlino

La démarche décrite par Fortunio dans sa préface est peu ou prou celle de tous les premiers grammairiens italiens. On la retrouve telle quelle chez Carlino, suivant le récit de son porte-parole, Parthenio : « *Che leggendo egli* [= l'Atheneo] *e scritti d'alquanti antichi, & pochi moderni dicitori; gli veniva pensato, che non sanza qualche osservamento di voci tra essi, fussino lor composigioni cosi leggiadramente trattate. & che in cio, piu internamente ponendo pensiero; ritrovó pensamento cotale, da nessun lato essere voto di tanto. anzi la nostra tersa Volgar lingua, in gran maniera sovra l'arte fondata* » (13). Malgré quelques maquillages (comme la substitution de *qualche* à *alcuna*, d'*osservamento di voci* à *regola di parole* de *leggiadramente* à *armonizzatamente*, ou de *voto* à *vano*), qui le trahissent plus qu'ils ne le masquent, le parallélisme structurel et lexical avec la préface de Fortunio (ci-dessus 2.1) est si flagrant que Carlino, pour en atténuer la portée, a préféré le confier à l'un de ses personnages plutôt que de le prendre à son propre compte. En présentant cet épisode autobiographique à la première personne avec les mots et la manière d'un autre, l'auteur aurait

54 Alors qu'il y a pléthore d'articles sur le traité de Bembo, il n'en existe presque aucun sur ses rapports avec la *Giunta*, incompréhensiblement négligée par les historiens de la linguistique italienne.

mis en jeu sa sincérité même. On n'aurait pu s'empêcher de penser qu'il avait emprunté le fond outre la forme. Admettons que deux lettrés prennent conscience, à quinze ou vingt ans d'intervalle, de la régularité de la langue vulgaire ; pourvu au moins que le second ne le prétende pas en paraphrasant le premier. En faisant rapporter cette découverte par un tiers, l'Atheneo esquive, avec les reproches de plagiat, les soupçons de littérature et sauve, tant bien que mal, la crédibilité de son récit.

On peut en dire autant de la façon dont est racontée l'étape suivante – comment l'Atheneo a ensuite décidé de communiquer ces observations à ses pairs : « *Deliberò egli a commune utilita non ingrato a natura; per ammaestramento altrui mostrare; Quello tutto che con lunghe veghilie, & industria appreso da per lui solo si havea. accio con picciol lavoro da suoi scritti aitato, da per se stesso il prendes<s>e ciascuno* » (13–v). Carlino exprime comme Fortunio, peut-être un peu plus directement, le trait fondamental qui caractérise leur démarche : l'auto-apprentissage et la volonté de faire profiter ses semblables de l'expérience accumulée, de leur faciliter le travail en leur évitant de le refaire depuis le début. Ce que Fortunio avait fait initialement « *per ammaestramento di* [*se*] *medesimo* », « *non sanza studio, & fatica* » avant de « *far* [*le regole*] *esser communi* » aux apprenants du toscan, l'Atheneo l'a appris « *da per lui solo* », « *con lunghe veghilie, & industria* », avant de se résoudre finalement à le partager « *per ammaestramento altrui* »… On retrouve le motif du don, la modestie en moins : quand Fortunio n'a cédé qu'aux instances répétées de ses amis, l'Atheneo n'a écouté que son grand cœur (« *non ingrato a natura* ») – mais comme c'est toujours Parthenio qui relate l'histoire, Carlino échappe formellement au reproche d'orgueil. Œuvres d'autodidactes pour d'autres autodidactes : ainsi apparaissent les premières grammaires italiennes.

2.15 *Così fan tutti* : Bembo et les autres

On retrouve un scénario identique chez Matteo, qui fait d'ailleurs explicitement référence à Fortunio dans la dédicace de ses *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* au cardinal A. Farnese. Si le pionnier dalmate avait cédé aux instances de ses amis, Matteo cède lui à la provocation de son détracteur (cf. chap. 1.30), dans un élan qui satisfait également aux exigences de la charité chrétienne : « *Onde che* le fatiche mie di più di venti anni passati, *che* io solo per instruttion mia havea raccolte con animo che stessero perpetuamente sepulte, *fui constretto di rivedere e limare, quanto che le debil forze del mio ingegno si estendevano, e, commettendole alle publice detrattioni*, farne a gli italiani studiosi dono, *dapoi che nasciuti non siamo per noi soli, ma per giovar ad altrui quanto più si può, il che è di christiano il proprio ufficio* » (*Dedica* 8/11). En dépit

du soin apporté à la formulation du motif, afin de ne pas paraphraser son illustre devancier de manière aussi flagrante que l'Atheneo, le schéma général rappelle tellement celui de la préface des *Regole grammaticali della volgar lingua*, que l'on peut y voir un hommage implicite à Fortunio, comme dans le cas de Carlino, et lire ce récit autant comme un exercice de style littéraire que comme une confession autobiographique.

Dans sa dialectique entre égoïsme et charité chrétienne, Matteo semble inspiré par Acarisio, où le canevas de Fortunio s'était enrichi d'une dimension ouvertement religieuse, bien plus marquée. Dans sa préface à l'évêque de Savone, « *Al Reverendo Monsignore messere Iacomo da Flisco, eletto di Savona, suo signore osservandiss.* », la décision de publier le fruit de son travail par amour bien compris de son prochain, alors qu'il l'avait entrepris et achevé « avec l'intention de le garder pour [lui] et ses enfants », prend la forme d'une conversion :

> « *Havendo ne tempi di miei studi Reveren. monsignore dato opera à le lettere volgari, & conoscendo quelle non meno utili & necessarie, che già sieno state à gli studiosi le latine, mi misi à voler fare una operetta di Grammatica, Orthographia, & Vocaboli, laquale la gran mercè di Dio al suo termine ridussi, con proponimento di ritenerlo per me, & pe miei figliuoli, non havendo davanti à gli occhi l'amore del prossimo, il quale ad ogni mio commodo anteporre doveva, ma poi conoscendo che l'huomo non è nato per servire à se solo, ma à beneficio & commodo de l'altro huomo, mi son disposto farne ciascuno partecipe, il che facendo intendo di servare l'ordine, ilquale & gl'antichi e moderni scrittori hanno infino à qui servato, iquali le loro opere ad alcuno loro amico ò signore hanno dedicate, non per ch'io voglia, che gli errori da me commessi (per cio che niun campo fù mai sì ben cultivato, che in esso ò ortica, ò triboli, ò alcun pruno non si trovasse mescolato tra l'herbe migliori) sotto l'ombra del mio padrone siano difesi, anzi desidero, che da valent'huomini, & loro priego chel facciano, siano corretti, & gastigati, accio che altri seguendo mè non pecchi* » (A1v).

Disposant visiblement de beaucoup d'entregent, le pieux Acarisio a même réussi à faire confirmer « l'intérêt général » de la grammaire, « notamment » pour « qui étudie la langue vulgaire italienne » par le pape lui-même qui lui concède, de même que le duc Hercule, un privilège décennal. [55] Comme Alberti, il remercie Dieu de lui avoir permis de « mener son œuvre à terme » et « prie » ses lecteurs de « corriger et châtier ses erreurs » (que, modestement, il ne doute

55 « *Paulus Papa III. Motu proprio etc. Cum sicut dilectus filius noster Albertus Acharisius legum doctor Bonon. diocesis, nobis exponi fecit ad communem omnium, & praecipue linguae uulgaris Italae studiosorum utilitatem, grammaticam, necnon orthographiam, & dictionarium eiusdem linguae uulgaris per eum composita* [...] *imprimi facere intendat* [...] » (A3 : « Puisque, conformément à ce qu'il nous a exposé, notre fils chéri, Albert Acarisio, docteur en droit du diocèse de Bologne, a l'intention de faire imprimer pour l'utilité commune de tous, en particulier de ceux qui étudient la langue vulgaire italienne, une grammaire, ainsi qu'une orthographe et un dictionnaire de ladite langue vulgaire qu'il a rédigés [...] »).

pas d'avoir commis) « afin que personne ne pèche en [le] suivant ».[56] Réapparaît ici le lien (pour ne pas dire la confusion) entre orthodoxie linguistique et religieuse, entre observation des préceptes grammaticaux et théologiques : commettre une « erreur » de langue, c'est « pécher ».[57]

Même si le contexte n'est plus du tout celui du début du siècle et des grammaires pionnières, Ruscelli reprend encore le même schéma que Fortunio. Il a pensé que ce « ne serait pas faire œuvre désagréable pour qui étudie cette langue que de rassembler tout ce que d'autres ont écrit, et d'autres choses encore qu'[il] a remarquées, pour en faire part à ceux qui aiment à écrire et parler suivant les règles » :

> « *Onde il Bembo, & altri, vedendola già in quella riputatione cominciarono à scriverne regole, & ridurla sotto precetti, come era stato fatto da i Grammatici nella Latina, nella Greca, & in altre Lingue. Et io havendone pure in alcuni luoghi regolatamente parlato, & massime in quei tre discorsi, che io indirizzai à Messer Lodovico Dolce, ho pensato di non far cosa punto ingrata à gli studiosi di questa lingua, se io riducessi insieme tutte quelle cose, che da altri sono state scritte, & altre ancora, che da me sono state avvertite, per farne con questo volume parte à chi si diletta di regolatamente scrivere, & parlare. Ho detto à chi si diletta scrivere, & parlare regolatamente* [...] *Ora benche io mi sia posto à scriverne regole doppò gli altri, crederò nondimeno haver ciò fatto così copiosamente, che à nissuno resti, che desiderare, & haverne scritto così risolutamente, che non se ne possa dubitare* » (70).

56 La prière est réitérée à l'adresse des intéressés dans l'avertissement aux lecteurs (*Alberto Acharisio à Lettori*), « ses très chers frères », où il s'engage avec une humilité quasi-franciscaine à corriger « de très bon gré et sans se vexer » toute erreur qui lui serait signalée : « *Quanta fratelli carissimi siate per havere utilità di questa mia opera, l'haverla continuamente per le mani il vi dimostrerà* [...] *priegovi anchora che se troverete alcuni errori da me commessi, che vogliate usare la correttione fraterna, cio è farglimi à sapere, che io molto volentieri gli gastigherò, & faròvvi à vedere che non l'havrò havuto à male, anzi che mi sie stato molto à grado* » (A2).
57 Et plus loin : « *alcune voci feminili hanno il fine nel numero del meno in* o*: come* Dido & Saffo, *ben che chi dicesse* Didone & Saffone *non* peccherebbe » (4v). Trissino avait déjà souligné dans son *Epître* (23/B3–v) qu'il jugeait que « c'est un péché moins répréhensible de trop se rapprocher du toscan que de trop s'en éloigner ». Dolce déclare que tronquer certains mots, c'est « pécher honteusement » : « *Ma qui dee avvertir lo studioso osservatore della Regolata Lingua, che alcune de somiglianti vogliono sempre lasciarsi intere, & a troncarsi,* sconciamente si peccarebbe » (14v). Alessandri assure que l'on peut écrire les mots grecs avec *f* au lieu de *ph* sans pécher : « *Et cosi potremo con* f *senza peccato scrivere* filosofo, Pasifae, Filippo » (15v). Citolini donne son absolution à qui écrit le pluriel des noms en *-io* avec *j* (*occhjo* : *occhji*) car « on ne pèche pas à suivre l'usage » : « *e chi'l facesse leverebbe via tal dubbjo, e* non peccherebbe*: e chi segue l'uso,* non pecca » (9v/51) (juste avant, pour prôner un emploi modéré du *h*, il avait écrit : « *Or s'eglj é vero quel detto de'Savi; che ogni cosa soverchja sia viziosa; chi l'userá altramente, fará cosa viziosa* », 9/49) et souligne qu'« il ne tient pour péché » ni l'orthographe des articles contractés avec deux *l* ni leur graphie séparée avec un *l* : « *Io non tengo gja per peccato, ne questo, ne quello* » (20v/117). Del Rosso utilise également la notion, mais de ma-

Arrivant après Bembo et tant d'autres, il éprouve toutefois le besoin de se justifier en énumérant les mérites de sa propre grammaire (signe que la concurrence sur le marché est rude). Il souligne d'abord qu'il ne s'est pas contenté de collecter des règles déjà écrites par ses prédécesseurs (comme il l'a reproché sans façon à Dolce, dans le deuxième des trois discours de 1553 mentionnés ici : chap. 1 n. 89), mais y a ajouté ses propres observations. Grâce à quoi, sa compilation se distingue par son ampleur – « au point de ne rien laisser à désirer à personne » – et par la formulation catégorique des règles – « qui ne laisse aucun doute » au lecteur intéressé. En conclusion, il exprime le souhait, comme objectif minimal, que sa grammaire puisse inciter de nombreux lecteurs « à se lancer dans l'étude de cette langue ».[58]

Si les autres auteurs sont moins diserts dans le préambule de leur grammaire sur leur apprentissage du toscan, leur bibliographie parle clairement pour eux. Ce que Fortunio ou Carlino ont fait pour eux-mêmes, en privé, d'autres l'ont fait à titre officiel, comme correcteurs ou comme éditeurs des œuvres de la littérature toscane, en général à Venise qui est alors la capitale italienne de l'édition. Ainsi, au tournant du siècle, le jeune Bembo (qui n'a pas encore écrit d'œuvre littéraire importante) se forme en préparant, pour le compte de l'imprimeur vénitien Alde Manuce, la première édition critique du *Chansonnier* et de la *Divine comédie*, publiées respectivement en 1501 et 1502 (en ces fameux caractères *corsivi*, dits en France *italiques* en raison de leur origine[59]). Et c'est justement à cette même époque que, d'après son témoi-

nière humoristique en y ajoutant l'épithète *mortel*, afin de défendre la forme populaire *boto* (pour *voto*, attestée chez Boccace) : « *a scrivere* Boto *non è* peccato mortale » (B3).

58 « *Et quando pure io non havessi ciò conseguito à giudicio di qualch'uno, io non mi pentirò d'haver ciò fatto, sapendo quanto difficil cosa sia il sodisfare à tutti. A me basterà almeno d'essere con questi miei scritti occasione à molti di mettersi allo studio di questa lingua* » (70). C'est une motivation insolite, qui se rapproche de celle exposée par le grammairien latin Charisius (4e s., venu d'Afrique à Constantinople en 358) dans la dédicace à son fils : « *Amore Latini sermonis obligare te cupiens, fili karissime, artem grammaticam sollertia doctissimorum uirorum politam et a me digestam in libris quinque dono tibi misi* » (*Fl. Sosipater Charisius V. P. Magister Filio Karissimo salutem dicit*, 1 : « Désireux que tu contractes l'amour de la langue latine, mon très cher fils, je t'ai envoyé en cadeau une grammaire en cinq livres, limée par le talent des hommes les plus doctes et par moi résumée »).

59 « *Edizione bella, senza abbreviature e in carattere, che i Franzesi chiamano* Italico, *e* Aldino *da* Aldo *il vecchio, che ne fu il primo inventore, e che avanti ad ogni altro cominciò a praticarlo nelle sue stampe sul bel principio del secolo XVI* », rappelle Fontanini dans sa *Biblioteca dell'eloquenza italiana* (5–6, n. 1), à propos de l'édition des *Regole grammaticali della volgar lingua* de Fortunio par les fils d'Alde (1552). Et quelques lignes plus bas : « *Noi chiamiamo corsivo il carattere* Aldino, *perchè si accosta alla corrente scrittura della penna, talchè i volumi, in questo carattere* Aldino *stampati,* calamo conscripta esse videantur, *dice il pontefice* Giulio » (6, « les volumes imprimés en ce caractère semblent avoir été écrits à la plume »).

gnage, il commence à rédiger « *alcune notazioni della lingua* », étoffées ensuite pour fournir la matière des trois livres *Della Volgar lingua* (publiées seulement un quart de siècle plus tard). Tout le travail philologique mis au point par les humanistes depuis le 14e siècle par l'étude de la tradition manuscrite des grands auteurs de l'Antiquité est maintenant appliqué aux auteurs modernes.

Nombreux sont les érudits qui ont en commun avec Bembo d'avoir rédigé une grammaire du toscan, où ils ont mis à profit leur expérience de lecteurs professionnels. Ainsi Dolce et Ruscelli, tous deux admirateurs de Bembo, éditeurs rivaux à Venise dans les années 1550, ainsi Gaetano, installé là lui aussi à partir de 1523, qui édite en cinq ans de nombreux textes italiens surtout toscans.[60] Et rédige dans la foulée (voire en parallèle) sa *Grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco petrarca, di Giovan boccaccio di Cin da pistoia di Guitton da rezzo* (pour laquelle son cousin demande un privilège dès 1531).

Un titre descriptif ô combien éloquent, qui résume parfaitement la démarche commune à presque tous les premiers grammairiens italiens du 16e siècle, au point que les quelques devanciers de Gaetano auraient pu le lui chiper ou en inventer un semblable : tant Fortunio que Bembo, et à un degré moindre Carlino, se réfèrent pour déterminer les règles du toscan aux gloires anciennes de la littérature toscane. Ainsi pourrait-on rebaptiser les *Regole grammaticali della volgar lingua Grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio, di Guido Cavalcanti e di Francesco Filelfo* (Fortunio cite 406 vers de la *Comédie*, outre 10 fois le commentaire de Landino, et 10 passages d'autres œuvres de Dante, 274 vers du *Chansonnier* et 33 des *Triomphes*, 44 extraits du *Décaméron*, deux fois une chanson qu'il attribue à Cavalcanti, trois fois une chanson de Filelfo…) ; les livres *Della Volgar lingua*, *Grammatica volgare trovata ne le opere di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio, di Dante, di Giovan Villani, di Guido Guinicelli, di Lapo degli Uberti, di Pietro Crescenzo et alii* (sauf erreur ou omission, Bembo cite 57 vers de la *Comédie*, 181 du *Chansonnier* et 287 passages du *Décaméron*) ; la *Grammatica volgar dell'Atheneo*, *Grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio*…

2.16 Un cas extrême et une grammaire exceptionnelle : les *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone*

Un ouvrage porte cette pratique à son paroxysme, mais en la transfigurant par une conception nouvelle, le dernier grand traité grammatical italien du

60 Montanile (1996, 76), et notice en Annexe 6.

16e siècle. Fruit du travail que Salviati a réalisé avec la commission chargée de préparer l'édition expurgée du *Décaméron* publiée en 1573, et de la réflexion qu'il a menée sur la langue littéraire ancienne, les *Avertissements sur la langue à propos du « Décaméron »*, malgré leur titre, sont loin de se limiter au seul chef d'œuvre de Boccace.[61] Ils sont remarquables, d'abord, par la richesse des sources, le nombre et la variété des œuvres littéraires (ou non) d'où sont tirées les citations, sans comparaison avec le reste des traités grammaticaux de la Renaissance italienne. L'index final du second volume – *Tavola de' titoli de' libri del miglior secolo, che si citano in questi volumi degli avvertimenti, cioè dall'anno 1300 o poco addietro, fino all'anno 1400, ordinata per alfabeto* (311)[62] – ne comprend pas moins de 141 titres, soit davantage que toutes les grammaires précédentes réunies (à titre de comparaison, Bembo suit avec 26 œuvres ou recueils, de 20 auteurs), presque exclusivement de textes en prose (dont des adaptations de textes poétiques), de tous les genres : traductions diverses en Vulgaire d'œuvres antiques et médiévales (Bible, notamment *Genèse* et *Evangiles*, Lucain, *Lettres* de Sénèque, *Eneade di Virgilio in prosa*, *De inventione* et *Retorica* de Cicéron, *Vies* de Plutarque, *De la consolation* de Boëce), moralités et hagiographies (*Ammaestramenti di santi padri*, *Etica* de Ser Brunetto, *Opere spirituali* de Domenico Cavalca, *Specchio di penitenza* du maestro Jacopo Passavanti, *Fior di virtù*... ; *Storia di Santi Padri*, *Vita di San Girolamo*, *Vita, o storia di san Giovambattista*, *Vita, e miracoli di Santa Maria Maddalena*, *Leggenda di Rosana*, *Leggenda di Vergogna, del reame di Faragona*...), prêches (homélie d'Origène, *Prediche* de Fra Giordano, sermon de saint Bernard...), littérature grecque et bretonne (*Favole* d'Esope, *Tavola ritonda*), nouvelles italiennes (*Cento novelle antiche*, de Franco Sacchetti, *Decameron*), récits de voyage (*Milione* de messer Marco Polo), *miscellanea* (*Libro di varie cose*), biographies (*Vita di Dante*), chroniques (*Cronichetta della famiglia de' Morelli*, *Fioretto di Cronica di tutti gli'mperadori fino ad Arrigo di Lusimborgo*, Giovan Villani, mais non Dino Compagni...) et livres d'histoire grecque ou latine (*Storia* d'*Apollonio di Tiro, e di Tarsia*, première et troisième décades de Tite Live, *Catellinario* et *Giogurtino* de Salluste...), lettres et épîtres (*Pistola del Bocaccio a messer Pino dei Rossi*, *Pistola del Petrarca al siniscalco Accaiuoli*, *Lettere* de Don Giovanni dalle Celle, *Lettera del maestro Pier delle Vigne, in nome di Federigo II. a' Principi d'Italia*, *Lettera del Comun di Palermo a quel di Messina, contr'al re Carlo*, *Lettera del Comun di Pavia a quel di Firenze, per conto dell'Abate di Vallombrosa* et *Risposta del Comun*

61 Qui figure seul dans le titre probablement pour des raisons commerciales.

62 « Table des titres des livres du meilleur siècle cités dans ces volumes des avertissements, c'est-à-dire de l'année 1300, ou un peu avant, jusqu'à l'année 1400, par ordre alphabétique », qui fait suite à la même table « *ordinata secondo i gradi del tempo, nel quale composti furono i detti libri* » (293).

di Firenze a quel di Pavia per conto dell'Abate di Vallombrosa…), livres de compte (*Libro di conti, di Benozzo Pieri, notajo*, *Quaderno d'entrata, e uscita, della compagnia d'Or San Michele*…), codes et textes juridiques (*Strumento pubblico de' Paciali del Comun di Firenze*, *Processo di messer Stefano Porcari agli officiali del Comune, a Giustizia*, *Processo e sentenza di'nnocenzio IV. contro a Federigo II.*…), traités politiques ou scientifiques (*Convivio*, *Trattato di Repubblica*, *Serapione, delle medicine semplici*, *Trattato de' frutti e beni della lingua*…), commentaires littéraires (*Comento sopr'a Dante* de Francesco da Buti pisano, *Comento volgare sopr'a Dante* de messere Jacopo della Lana…)…[63] La mise à l'écart de la poésie (notamment de la *Comédie* de Dante, représenté par le seul *Convivio*, et du *Chansonnier* et des *Triomphes* de Pétrarque), est unique dans tout notre corpus (exception faite évidemment des quelques grammaires qui renoncent aux citations).

Une documentation d'une telle ampleur est sans précédent et reste un cas exceptionnel dans l'histoire de la grammaire italienne à la Renaissance. Entre les grammaires antérieures, comme celle de Fortunio ou le troisième livre *Della Volgar lingua* de Bembo, et les *Avertissements* de Salviati, il n'y a pas seulement un écart abyssal dans la quantité et la diversité du matériel linguistique dépouillé, cité et analysé (et une différence de degré dans la qualité de l'analyse). La conception de l'ouvrage est radicalement originale et adaptée aux nouveaux enjeux qui apparaissent après six ou sept décennies de production grammaticale intense. Salviati a bien conscience qu'il ne sert à rien de refaire un n-ième manuel de grammaire qui survole en trente ou quarante feuillets les sept, huit, neuf ou dix parties du discours, tel celui qu'il a esquissé dix ans plus tôt et qu'il n'a même pas jugé bon de faire imprimer. Non, désormais, il faut commencer à approfondir la réflexion et détailler l'analyse pour élaborer des règles plus précises et qui aient une meilleure validité. Autant la grammaire de Salviati, longtemps inédite et publiée seulement il y a un quart de siècle sous le titre *Regole della toscana favella*, n'apporte pas grand-chose à la science grammaticale de la Renaissance, autant ses *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* valent la lecture.

Publiés en deux volumes, divisés respectivement en trois et deux livres, à Venise en 1584 et à Florence en 1586, les *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* sont, avec les *Commentarii della lingua italiana*, le plus volumineux traité linguistique de la Renaissance italienne. Seuls quatre des sept livres de la somme de Ruscelli, toutefois, ont pour sujet la grammaire de l'italien proprement dite : le deuxième surtout (qui, avec ses 300 pages, occupe à lui seul plus

63 Seules les *Vulgari elegantie* de Liburnio offrent au 16e siècle une densité de citations comparable, mais toutes tirées des trois « *dotti authori nostri* » ou « *celebrati maestri* » (25v), Dante, Boccace et Pétrarque.

de la moitié de l'ouvrage), dont le troisième n'est qu'un résumé, puis le quatrième et le cinquième, qui abordent les erreurs et l'orthographe – le premier traitant du langage en général et de la langue italienne en particulier et les deux derniers, plutôt de stylistique. Hormis le livre 1, qui présente le travail d'édition du *Décaméron* réimprimé en 1582, et le livre 2 rempli de considérations sur la langue, et en particulier à la comparaison entre la langue contemporaine et celle du temps de Boccace et à la vaine querelle des non-Toscans contre les Florentins, les trois autres livres des *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* sont entièrement consacrés à une description détaillée de la langue italienne. Ce qui frappe à la lecture de la table des matières (cf. Annexe 2.21), c'est l'architecture générale de l'ouvrage, soigneusement composé par Salviati.

Consacré aux lettres et à l'orthographe, le livre 3 du premier volume se distingue des quelques grammaires précédentes qui ont évoqué le sujet, comme le livre deux des *Regole grammaticali della volgar lingua* de Fortunio, prototype du genre, surtout par son ampleur, son ambition d'exhaustivité et la finesse de son traitement. La matière est rigoureusement distribuée en *capitoli*, subdivisés en cas de besoin en *particelle* qui rassemblent tout ce que l'auteur a à dire sur le sujet. Ainsi le chapitre 1, intitulé *Della Lettera* (*De la lettre*), est-il subdivisé en 20 sections et toutes les questions y passent : du genre à donner au nom des lettres (*particella I*) et de la prononciation des consonnes « muettes » isolées (à la latine ou à l'italienne, *particella II*) à la question des défauts de l'alphabet usuel (*particelle III* et *XIX*) et à la manière d'y remédier, soit en recourant à de nouveaux caractères comme proposé par Trissino ou autrement (*particella XX*), en passant par la différence entre lettres écrites et prononcées (*particella IV*), la distinction entre voyelles et consonnes (*particella V*), puis la présentation des voyelles (*particella VI*), des diphtongues (*particella VII*) et des différentes consonnes (*particelle VIII*, *IX*, *XV*), y compris le *u* semi-vocalique (*particella XVI*), et la prononciation de la consonne double *z* (*particelle XI–XIV*) et des digrammes (*gl*, *gn*, *ch* et *gh* par opposition à *c* et à *g* : *particelle X*, *XVII*, *XVIII*). Las ! ni ici ni dans le chapitre 3, *Delle Lettere quanto appartiene all'Ortografia*, Salviati n'a pensé à mentionner les deux prononciations de *s* (sourde ou sonore, que Giambullari distingue parfois et Citolini généralement) ou le digramme *sc* devant *e* ou *i* (le *s* nommé *grasso* par Tolomei dès 1525, puis par son ami et émule Citolini).

Comme le premier, le second volume des *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone*, consacré au nom, à l'article et aux marques de cas, dans leurs aspects morphologiques et syntaxiques, innove par son traitement en profondeur d'un sujet en soi très classique. Certes, Castelvetro avait lui aussi sélectionné dans le traité de Bembo deux thèmes précis (l'article et le verbe, deux parties du discours assez éloignées l'une de l'autre, qui ne sont liées que lors de la substantivation de l'infinitif), mais pour développer, critiquer ou réfuter seule-

ment les points qui l'intéressaient ou le hérissaient davantage, en suivant le fil du texte, de manière donc plutôt décousue. Aussi passionnante soit-elle, sa *Giunta* est tout sauf une grammaire exhaustive et systématique. On n'y apprend rien sur quantité de questions grammaticales importantes et elle ne permet certes pas d'apprendre la langue italienne. Salviati, lui, a choisi trois parties du discours, deux canoniques, l'article (comme Castelvetro), clairement identifié depuis le début du siècle, quoiqu'imparfaitement étudié, et le nom, la troisième, au contraire (les « marques de cas », c'est-à-dire certaines prépositions), mal définie et très problématique, mais généralement admise depuis que Bembo l'a introduite dans le débat. Ces trois parties sont assez étroitement liées : le lien privilégié entre le nom et l'article (qui est son déterminant le plus fréquent), souligné le premier par Bembo, est évident ; l'article, par ailleurs, a aussi partie liée avec les « marques de cas », qui fusionnent parfois avec lui dans des formes spéciales (même s'il faut se garder de les croire pour autant indissociables, comme l'a fait Alberti). Réunies, ces trois parties constituent l'ossature du groupe nominal, les autres ressortissant du groupe verbal (verbe, adverbe, préposition, conjonction) ou d'une catégorie à part (interjection). Articles et marques de cas présentent en outre un immense avantage, qui accroît leur intérêt pour le type de micro-analyse à laquelle Salviati veut les soumettre : elles constituent deux classes grammaticales morphologiquement restreintes (sept ou huit formes pour l'article défini, plus trois ou quatre pour l'indéfini ; une poignée pour les « marques de cas »), ce qui les rend plus aisées à appréhender et à circonscrire (rien à voir avec le monde infini du verbe). A la différence de Castelvetro, Salviati décide d'étudier ces trois parties du discours aussi méthodiquement et méticuleusement qu'il avait traité les lettres dans le premier volume. Il passe en revue toutes les questions afférentes en construisant un plan précis. Prenons pour exemple le livre sur la marque de cas et l'article : Salviati commence par la valeur et la fonction de l'article (*Cap. 5 Della forza, dell'uficio, e dell'opera dell'articolo*) – suivant en cela le conseil avisé de Castelvetro : « *è di necessita, che si mostri la* forza de significati dell'articolo, *& qual differenza sia tra il nome articolato, & disarticolato* » (11/14A) – passe ensuite à son emploi ou à son omission (en commençant par la discussion de la « règle de Bembo » : chapitre 6–8, puis 9–19), sans oublier ni son utilisation devant d'autres mots que des noms (*Cap. 20 Di voci, che non son nomi, e hanno l'articolo, come i nomi*) ni sa place dans le groupe nominal (*Cap. 21 Del seggio dell'Articolo: e perchè l'Articolo, e'l Sustantivo sien tramezzati dall'Addiettivo, e da altre parti del favellare*), et conclut par ses différentes formes en toscan et leur distribution (*Cap. 22 Delle voci dell'articolo appo i Toscani*). Le degré de résolution de l'analyse n'a rien à envier à certaines grammaires d'aujourd'hui. Pour mémoire, dans sa grammaire, Salviati avait accordé à l'article, formes et distribution, une grosse page (*Dell'articolo*, 9) et dix lignes aux *vicecasi o segni de' casi*.

Fait remarquable : non seulement la syntaxe précède la morphologie, traitée seulement dans quatre des cinq *particelle* du dernier chapitre, mais elle se taille la part du lion avec 16 chapitres (6–21) sur 18 – dont pas moins de treize font le tour des cas d'omission. Le sujet avait déjà été abordé par Alberti (en plusieurs remarques éparses) puis par Corso en une page et demie (*Ove si taccian gli articoli, ò nò* : 23–24) et par Castelvetro (dans la *Giunta 14ª al ragionamento degli Articoli*), mais rien de comparable. Outre par son caractère très détaillé, le discours de Salviati se distingue par sa structuration, adaptée en conséquence à l'ampleur de la matière. Les différents cas de figure sont séparés en autant de chapitres, ce qui rend le propos plus lisible et facilite la consultation de l'ouvrage, rendue encore plus aisée par le sommaire final. Plus besoin de tout lire pour savoir si l'auteur donne ou non des éclaircissements sur un point précis, la simple lecture des titres permet d'être vite fixé et de trouver rapidement le chapitre voulu.

Salviati analyse avec beaucoup de finesse la langue étudiée, qu'il tient en haute estime et propose pour modèle, mais qui ne coïncide plus toujours avec la langue littéraire de son temps. Il ne se prive pas de faire sporadiquement des remarques sur la langue parlée contemporaine, y compris pour la défendre ou distinguer le parler florentin des autres parlers toscans. Ainsi, dans un chapitre du premier volume des *Avvertimenti*, propose-t-il un recueil d'« incorrections » contemporaines, « si tant est que toutes ou partie méritent le nom d'incorrections », pour récuser la thèse que le florentin serait plus incorrect que du temps de Boccace :

> « *Ma perché ciò, che noi diciamo, molto rilieva a ribattere il biasimo, che dietro a questa parte, al nostro moderno popolo poco discretamente danno alcuni stranieri, delle predette scorrezioni, se però tutte o parte scorrezioni son da dire, alcuni esempli ci piace recare avanti e far conoscere a chi ha creduto il contrario che* el *per* il, e buoni *per* i buoni, le fecero *per* elle fecero, sua parole *e* tua piedi *per* sue parole *e* tuoi piedi, gentile donne *per* gentili donne, partiano *e* troverreno *per* partiamo *e* troverremo, voi amavi *per* voi amavate, voi mostrasti *e* voi diresti *per* mostraste *e* direste, arrivorono *e* levorsi *e* domandonno *per* arrivarono, levaronsi *e* domandarono, serà, *che per* sarà *si dice in Toscana da certi popoli ma non dal nostro*, io rimanesse *per* rimanessi, *nel quale a' nostri tempi, più che la plebe, incorrono i letterati,* egli andassi *per* egli andasse, voi fossi *per* voi foste, facessino *per* facessono, io abbi *o* egli habbi, *e* quei vadino *in vece d'*abbia *e di* vadano, indrieto *per* indietro, prieta *per* pietra, *eziandio nel miglior secolo, non che nella favella, alcuna volta trascorsero nelle scritture* » (I 2 10/186–187).[64]

64 Chapitre intitulé « *Se nel tempo del Boccaccio erano nel popolo di Firenze le medesime, o simile scorrezioni di favella, che vi sono oggi* » (accessible dans les extraits publiés par Pozzi 1988, 831–832). A propos de *voi fossi* pour *voi foste*, Salviati ajoute plus loin que « c'est un abus aujourd'hui si universel parmi la plèbe que celui qui dirait autrement ferait rire tous les présents » (« *il quale abuso è oggi nella plebe cotanto universale che fa ridere i circustanti chi*

Hormis le fameux répertoire de locutions du chapitre liminaire de l'*Hercolano* (392–774) de Varchi, notons que c'est dans des œuvres qui s'intéressent avant tout, voire uniquement, à la langue littéraire que l'on trouve paradoxalement les principales indications détaillées sur le toscan parlé au 16e siècle : outre ce passage de Salviati, rappelons le préambule au troisième livre des *Vulgari elegantie* de Liburnio, et son écho affaibli dans la grammaire de l'Atheneo (chap. 1 n. 85).

Tandis que le premier volume des *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* présente les éléments de la langue, lettres et sons, le second offre donc un exposé détaillé des trois composantes principales du groupe nominal. S'esquisse ainsi, volume par volume, une sorte d'encyclopédie grammaticale, sans précédent, quoique toujours organisée traditionnellement selon les parties du discours. Hélas ! Salviati n'a pas continué et proposé de troisième volume sur le groupe verbal.[65] Reste que les *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* sont la première grammaire italienne, systématique, thématique ou spécialisée, qui anticipe les grammaires sectorielles de nos jours.[66]

2.17 Un malentendu historique

Généralisant une attitude majoritaire certes mais certes pas unanime, ou schématisant un tableau plus nuancé, on a souvent reproché aux grammairiens italiens de la Renaissance de tirer leurs règles des œuvres des 13e et 14e siècle, et non de l'usage contemporain. Ce parti-pris est évidemment discutable, pourvu qu'on se garde cependant de tout anachronisme et qu'on ne le juge pas à l'aune d'aujourd'hui. Pour bien le comprendre, il convient de le resituer dans son contexte.

---

lo dice altramente », 192). Notons que Citolini fait la même distinction que Salviati entre *popolo* et *plebe* (v. citations aux n. 82 et 83).

65 Dans son oraison funèbre pour Salviati (25), Cambi mentionne un troisième volume des *Avertissements* (sur un sujet inconnu), qui n'a pas été publié ni retrouvé (cité par Fontanini 1803, 49, n. 1).

66 Les *Avertissements sur la langue à propos du « Décaméron »* n'ont pas fait l'unanimité et ont suscité au moins deux réactions polémiques : *Prima parte dell'ampliatione della lingua volgare fondata da m. Vitale Papazzoni parte in ragion chiarissima, e parte in autorità di scrittori principali* (1587) – « *opera* [*che*] *va principalmente a ferire il cavalier Lionardo Salviati, di cui vi s'impugnano gli ‹ Avvertimenti sopra il Decamerone ›, essendo paruto al Papazzoni, che non bene in essi si fosse cercato di ridurre a stretti termini la volgar lingua, e di mutare in alcune cose l'antica scrittura* » selon Zeno (1803, 48, note c) – et *Il Capece overo le riprensioni. Dialogo del signor Pietro Antonio Corsuto. Nel quale si riprovano molti degli « Avvertimenti » del cavalier Leonardo Salviati, ch'ei fè sopra la volgar lingua* (1592).

Ayant appris la langue littéraire avec pour maîtres Dante, Pétrarque, Boccace et leurs contemporains, il n'est pas étonnant que les premiers grammairiens italiens aient fondé leurs règles sur eux et leur aient emprunté exemples et citations. Pourquoi aller chercher ailleurs, quand ils avaient là un corpus tout trouvé, qu'ils connaissaient à fond et sur lequel ils avaient accumulé quantité de réflexions ? Déjà élevés au rang de classiques, les chefs d'œuvre des Trois couronnes offraient, en outre, un avantage pratique : ils étaient facilement accessibles. Manuscrits et premières éditions étaient, en effet, largement répandus, et, depuis le début du siècle, pour le *Chansonnier* et la *Divine comédie*, étaient aussi disponibles les éditions critiques de Bembo. C'était là une commodité non négligeable. Quitte à avoir un corpus, autant s'en tenir à des auteurs réputés pour la qualité de leur langue et ayant surmonté brillamment l'épreuve du temps – critère resté d'ailleurs, en la matière, le plus communément usité jusqu'à nos jours, comme il l'était déjà dans l'Antiquité.[67]

Les grammaires grecques, en effet, avaient une dimension éminemment littéraire. Elles n'avaient pas pour seule fonction de présenter les diverses composantes de la langue, la ponctuation, les parties du discours et leurs règles d'emploi : l'exposé grammatical n'était qu'un préalable à un objectif plus ambitieux, la critique des textes. Telle était la fin de la connaissance linguistique, comme le souligne Denys au début de la *Téchnē*.[68] Dans cette lignée, certains modèles latins dont pouvaient s'inspirer les premiers grammairiens modernes faisaient constamment référence aux auteurs littéraires, sans considération d'époque, de genre ou de style, ni de prestige. C'est le cas de Priscien (mais non de Donat), qui mêle prosateurs et poètes, dramaturges et historiens, écrivains des débuts de la littérature latine et du bas empire, très connus ou méconnus. Prenons comme exemple la première moitié du livre VIII (*De uerbo*) des *Institutions grammaticales* : on y trouve des citations de Virgile, Térence,

67 On pourrait comparer cette situation à celle d'un Roumain d'aujourd'hui autodidacte qui aurait appris notre langue dans son pays en lisant ses auteurs de chevet, Hugo, Balzac et Lamartine, et qui déciderait de rédiger ensuite une grammaire du français, en s'appuyant sur les œuvres de ces écrivains classiques. Le français standard écrit au début des années 2000 n'est certes plus tout à fait le même que celui du début du 19e siècle, mais une telle grammaire serait-elle pour autant dépassée ? P. Sollers, A. Robbe-Grillet et R. Char constitueraient-ils un meilleur corpus, juste parce qu'ils sont plus récents ?

68 « La grammaire est la connaissance empirique de ce qui se dit couramment chez les poètes et les prosateurs. Elle a six parties : premièrement, la lecture experte respectueuse des diacritiques ; deuxièmement, l'explication des tropes poétiques présents ; troisièmement, la prompte élucidation des mots rares et des récits ; quatrièmement, la découverte de l'étymologie ; cinquièmement, l'établissement de l'analogie ; sixièmement, la critique des poèmes – qui est, de toutes les parties de l'art, la plus belle » (chap. 1, p. 43, trad. Lallot).

Plaute, Cicéron, Horace, Juvénal, Varron, Pétrone, Salluste, Nepos, Ennius, C. Gracchus, Suétone, Tite Live, Lucain, Perse, Ovide, Lucrèce..., outre Titinius, M. Cato, Lucius Veturius, Lucilius, Cassius, Lucius Caesar, Caius Fannius, Fabius Maximus, Verrius, Orbilius, Aurelius, Q. Hortensius, Cannutius, Aelius, Metellus Numidicus, Alpheus philologus, Aufustius, Caelius, Asinius Pollio, Appius Caecus, P. Aufidius, Laberius, Curius, Staberius, Sisenna, Quintus Pompeius, Nigidius, C. Memmius, Visellius, Accius, Fenestella, Quintus Claudius, Naevius, Afranius, Alphius Avitus... Une véritable anthologie de trois ou quatre cents ans de littérature latine. La plupart des auteurs datent du siècle d'or (1er avant J.-C.), soit un demi-millénaire plus tôt, et les plus cités sont évidemment les classiques, à commencer par Virgile (qui totalise plus de 1000 références dans les dix-huit livres de l'*Ars Prisciani* !), suivi très loin derrière par Térence, Cicéron, Plaute, Lucain, Horace, Juvénal, Salluste, Stace et Ovide (par ordre décroissant). Les poètes, y compris dramatiques, dominent largement (dans ce classement des dix premiers, seuls Cicéron et Salluste représentent la prose).

Par ailleurs, si depuis des siècles on n'écrivait de grammaires que du latin, la situation avait progressivement changé durant le Moyen-Age. On peut encore considérer que les *Institutiones grammaticae* sont une somme que Priscien rédige sur sa propre langue – quoique : la distance temporelle entre lui (première moitié du 6e siècle de notre ère) et les écrivains les plus anciens, Naevius (v. 270–v. 201), Plaute (v. 254–v. 184) ou Ennius (239–169), est bien plus grande qu'entre Boccace et Salviati, et la langue latine a sans doute davantage évolué durant ces sept cent cinquante ans que le toscan en deux cent cinquante. Il n'en va sûrement plus de même des grammaires médiévales, qui doivent présenter les règles d'une langue de plus en plus apprise scolairement, au moyen de manuels et par la lecture d'auteurs anciens. A la fin du Moyen-Age, quand s'imposent les différents vulgaires, il y a certes encore beaucoup d'éminents auteurs qui écrivent en latin, mais n'y a plus depuis longtemps de locuteurs dont ce serait la langue maternelle : la transmission naturelle du latin n'existe plus, elle a été remplacée par une transmission artificielle. Les ouvrages destinés à enseigner le latin classique, ceux sur lesquels nos auteurs l'ont eux-mêmes appris, sont donc des grammaires d'une langue certes toujours vivante, mais essentiellement savante et à tout le moins archaïque, d'une langue étrangère ou seconde, en aucun cas d'une langue vernaculaire contemporaine (vers 1500, ça fait presque mille ans que l'on n'en fait plus). Dans ces conditions, quoi de plus naturel, pour les premiers grammairiens modernes, avec la formation qui est la leur, que de rédiger des grammaires de la langue vulgaire écrite ancienne plutôt que contemporaine. Et ce, d'autant plus que l'enjeu, du moins au début, était de démontrer que le vulgaire toscan était égal en dignité au latin, langue écrite par excellence, et pouvait rivaliser avec lui.

Une grammaire, de toute façon, n'est-elle pas toujours en retard d'un temps sur l'évolution de la langue, puisqu'elle ne décrit pas la langue telle qu'on est en train de la parler mais celle qu'on parle, voire qu'on écrit, c'est-à-dire l'usage qui est assez établi pour qu'on puisse dire que c'est l'usage majoritaire ou dominant ? Sauf à être seulement un recueil d'écarts, plus ou moins puriste (une sorte d'*Appendix Probi*), aucune grammaire ne peut donc prendre en compte les tendances en cours, dont on ne sait encore si elles sont autre chose que des effets de mode, ou si elles vont effectivement transformer la langue. Citons à ce sujet le jugement intéressant de Castelvetro, qui pousse à ses conséquences extrêmes, jusqu'au paradoxe, le *topos* de la Renaissance sur la caducité des langues (fondé sur les vers 124–132 du chant 26 du *Paradis* de Dante), en conseillant d'écrire dès aujourd'hui dans la langue de demain :

> « *Appresso, a quello che Giuliano dice che scrivere nella lingua del secolo passato si potrebbe dire essere scrivere a morti piu che a vivi* [cf. *Della Volgar lingua* I 17], *è da rispondere, che anzi scrivere nella lingua dell'eta dello scrittore è scrivere a morti, percioche, come habbiamo detto, essendo la lingua delle bocche degli uomini in continuo mutamento, & percio generandosi ignoranza ne lettori futuri con lo scrivere nella lingua cambievole, seguita che si sara scritto nella lingua de morti, quando si scrivera in quella dell'eta dello scrittore. Ma scrivere a vivi è scrivere in quella lingua che dura & sempre s'impara, & s'intende per gli lettori* ».[69]

Fortunio a bien conscience que ses règles, fondées sur l'observation d'auteurs vieux de presque deux siècles, reflètent un usage ancien, que l'on pourrait juger archaïque ou dépassé. Fidèle à sa stratégie d'anticipation, qui consiste à désarmer ses détracteurs en répondant par avance à leurs critiques, il soulève lui-même l'objection dans sa préface, en s'en défendant comme suit : « *Ne deve alcuno mover la mutation de l'uso a noi apposta per cio che se vogliamo ben considerare il parlar delli gia detti auttori & quello che tra huomeni scienti hora si usa, ritrovaremo assai poco l'uno dall'altro differente, et se noi poniamo ben mente, vederemo che tutti li pellegrini italici ingegni di qualunque si voglia regione che di scriver rime prendano diletto, quanto piu possono il stile del Petrarcha, et di Dan. se ingegnano, con quelle istesse loro tosche parole di seguitare* » (a3/13). Même si Fortunio caricature un peu la situation pour les besoins de sa cause, en schématisant à l'excès le panorama littéraire italien de son temps, sa riposte, dans le fond, est pertinente notamment pour ce qui est de Pétrarque et de la poésie (plutôt que Dante, il aurait été plus inspiré de citer Boccace, pour la prose). Certain usage littéraire du 16e siècle est d'autant moins éloigné de celui du 14e que maints écrivains ont œuvré entre temps à rappro-

69 *Giunta alla particella 13a* (*del primo libro delle Prose di M. P. Bembo)*, 1572, 268.

cher l'un de l'autre, et œuvrent toujours à freiner leur divergence naturelle, en imitant les vers d'amour de Pétrarque ou les nouvelles de Boccace. En ce sens, la littérature italienne du 15e siècle, rédigée pour une bonne part en latin, ne contribuait pas beaucoup à étoffer le corpus des œuvres en toscan.

La vraie alternative ne consistait donc pas à se fonder en général sur les écrivains les plus récents (Arioste, puis Bembo, dont le tour est vite venu), mais sur les moins conservateurs du 15e siècle et sur les plus novateurs des auteurs émergents (comme Machiavel). C'était toutefois une option délicate, non seulement à cause du manque de recul ou de la difficulté peut-être d'accéder à certaines œuvres, mais aussi parce que cela supposait d'en reconnaître certains au détriment d'autres et risquait de froisser des susceptibilités. C'était surtout une option improbable pour une raison très simple. Un grammairien d'aujourd'hui, qui procède avec la rigueur scientifique requise, n'établit pas son corpus en fonction de ses goûts littéraires personnels ou de ses sympathies pour les auteurs, dont il sait faire abstraction pour décrire l'usage de la langue tel qu'il est. A la Renaissance les choix des grammairiens, qui sont avant tout des écrivains et critiques littéraires, sont naturellement tributaires de leurs goûts, tout comme ceux des poètes ou des dramaturges. Il est logique que dans leur majorité les rédacteurs de grammaire reflètent le goût majoritaire. Si l'époque a le culte des « Trois fontaines », comme les nomme Liburnio, érigées en canons littéraires, comment s'étonner que les grammairiens les prennent aussi comme sources de la grammaire ? Pour se tourner vers des auteurs marginaux, excentriques ou extravagants, il faut être un grammairien marginal, excentrique ou extravagant. Et il y aussi peu des uns que des autres. Seul Salviati dans ses *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* s'est appuyé sur un corpus encyclopédique (quoique limité à la prose d'un seul siècle) sans filtre de goût ou préjugé de valeur, à la manière de Priscien.

Voilà quelques éléments historiques qui expliquent bien et relativisent – à défaut de le justifier tout à fait – le choix d'un corpus littéraire archaïsant de la part de maints grammairiens italiens de la Renaissance, et qui doivent aussi nous retenir de le juger trop sévèrement. Surtout que les Trois couronnes ont continué à être les références des grammairiens, et des écrivains, longtemps après la Renaissance[70] – habitude pourtant de moins en moins justifiable avec le temps.

70 Pour le 18e siècle, Telve écrit à propos de la *Grammatica* de Soave : « *l'esemplificazione* [*è*] *tratta dagli scritti delle* auctoritates *del passato (principalmente Boccaccio, Petrarca, Dante, in questo ordine di frequenza, con episodiche menzioni degli ‹ antichi › Sacchetti, G. Villani e Passavanti, e dei ‹ moderni › Della Casa e Caro)* » (2002, 32).

Le problème, en fait, est ailleurs. Tirer des règles grammaticales d'œuvres littéraires vieilles d'un à deux siècles n'est pas illégitime tant qu'on reste sur un plan descriptif (en l'occurrence un tantinet historique, comme réussit bien à le faire Salviati dans ses *Avvertimenti*), mais contestable si l'on prétend ensuite, passant de la description à la prescription, recommander à l'ensemble des écrivains contemporains d'observer des règles d'il y a cent cinquante à deux cents ans, même lorsqu'elles ne sont plus usuelles. Etant donné l'imbrication étroite et parfois inextricable entre grammaire et rhétorique, une telle attitude revient aussi pratiquement à dicter une esthétique sous couvert de donner une norme grammaticale ou orthographique et à ordonner d'écrire non seulement dans une langue archaïque, mais dans un style daté (quoique toujours à la mode). Or, il faut le souligner en conclusion de ce paragraphe, tous les grammairiens ne prennent pas pour argent comptant ce qu'ils relèvent chez les auteurs anciens. D'aucuns prennent leurs distances avec certains usages et n'hésitent pas à souligner que certains traits qu'ils mentionnent sont archaïques. Le plus souvent, il s'agit de mots ou de formes verbales, rarement de constructions (la syntaxe étant en général réduite à la portion congrue). Ainsi del Rosso recommande-t-il d'oublier certains mots qualifiés d'« anciens », *guari*,[71] *altresì* et *costinci* : « *lasciando però indietro* guari, altresi, costinci, *& cotali altre voci antiche; & cosi alchuni modi di dire, c'hoggi ne'l vero per lo più sono rifiutati; anchora da quelli che bene scrivono: & per dar lor bando ne cominciano à volare li cartelli per l'Italia* » (D). Dans sa dédicace au cardinal A. Farnese, Matteo souligne qu'il refuse de suivre Bembo quand celui-ci prend pour modèle le toscan ancien : « *In due cose però dal Bembo discostandomi, l'una ove seguir in tutto vuole l'antico parlar toscano, il che non mi par convenire per esser ripieno d'inusitati vocaboli non intelligibili quasi insino a i toscani propri, non solo a gli altri italiani a i quali tutti si ha da scrivere* » (*Dedica* 6/8). Citolini passe sous silence certaines formes de subjonctif « vieillies ou dantesques », « à ne pas apprendre », ne cite *ei* (pour *ebbi* ou *havei*) que pour la déconseiller, recommande la désinence *-o* pour la première personne de l'indicatif imparfait, tout en signalant que « les Anciens la faisaient finir en *a* » ou remarque que la forme *avevi* est plus utilisée de son temps que la forme *avevate*…[72]

71 Qu'il a néanmoins cité précédemment parmi les adverbes de temps (« *ch'à tempo appartengono* », B), « *antica voce tosca* » déjà selon Fortunio, qui cite un exemple de Dante (21/251).

72 « *Il vero fine de la prima persona di questo tempo é in* o; *avengache glj Antichi in* a *la facessero terminare* » (40v/249), « *Glj Antichi dissero* ei*; non pju da usare* » (41/252), « *De le due voci de la seconda persona plurale, par che da moderni parlatori sia pju usata la seconda* » (41/251), « Aggja *é voce poetica assai gentile. Taccjo certe voci anticate, o dantesche, da non imparare* » (43v/271).

2.18 Des manuels pour enseigner surtout à écrire

C'est donc principalement sur le tas, ou sur les tas de manuscrits qu'ils lisent et de fiches qu'ils tirent de leur lecture des chefs d'œuvre des « Trois couronnes » ou d'autres ouvrages de la littérature ancienne, que les lettrés italiens apprennent la langue littéraire, puis en les lisant et relisant qu'ils s'y perfectionnent. Et c'est le fruit de leur travail qu'ils se décident souvent à publier pour le profit de ceux qui voudraient les suivre dans cet apprentissage, en proposant à leurs lecteurs des principes qui les guident dans leur étude et les aident à parfaire leurs connaissances de la langue littéraire (seuls font exception Trissino, Acarisio et Delminio, qui entrent directement dans le vif du sujet sans la moindre déclaration d'intentions). Conformément à la manière dont les règles ont été obtenues, rassemblées et établies, plusieurs insistent qu'il s'agit de règles pour apprendre à écrire, parfois dès le titre. Ainsi les *Regole grammaticali non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente* scrivere, *ne la nostra natia lingua si dilettano* de Gabriele[73] et les *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo* scrivere *correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* de del Rosso (ou encore, à la fin du siècle, *Avertimenti intorno allo* scriver *thoscano scielti fra' i più necessarij a chi si diletta di correttamente* scrivere de Guazzo). Tant Gabriele que del Rosso le réaffirment dès le préambule. Cette orientation est confirmée dans quelques autres préfaces, où l'enseignement proposé se réfère uniquement à l'écriture, comme chez Liburnio : « *Opera* [...] *per Nicolao Liburnio composta ad ornamento et commodo di tutti quei benigni, et destri ingegni, gli quali novellamente accostatisi al candore di lingua vulgare, vogliono o in sciolta favella, o in verso con facilita, & copiosamente* comporre » (5). Gaetano y ajoute la lecture (qui concerne aussi les textes écrits) – une pétition de principes qui reste toutefois sans suite, puisque manque dans sa grammaire toute considération sur la prononciation des lettres ou des mots –, tout en insistant sur la composition : « *A la presente operetta, la quale é per insegnare ben leggere,* bene scrivere, & ben comporre *a chi non sa, convene mostrare quali cose appartengono ad imparare le dette cose* » (2). De la dédicace de Matteo, il ressort que ses *Observations* sont destinées aux apprentis écrivains.[74]

73 Titre dû au libraire-éditeur, qui dans sa préface ajoute *parlare* : « *tutti i piu importanti e necessari precetti & ammaestramenti de le regole del diritto* parlare & iscrivere *toscanamente* ».
74 « *Parmi che, a imitatione del latino, i vocaboli delle* prose *servino al* verso » (7/9), « *Come investigator del vero per instruir me stesso* ne i miei componimenti *presi il predetto assunto* » (6/7), « *inusitati vocaboli non intelligibili quasi insino a i toscani propri, non solo a gli altri italiani a i quali tutti si ha da* scrivere » (6/8)...

Cette priorité accordée à l'écrit explique que beaucoup de grammaires italiennes de la Renaissance font une grande place à l'orthographe, à commencer par les *Regole grammaticali della volgar lingua*. Fortunio aborde les lettres de l'alphabet, non pas toutefois en ouverture comme éléments et du point de vue de leur prononciation, mais en fonction de l'écriture, dans le deuxième livre, consacré à l'orthographe, après avoir traité la grammaire dans le premier (à travers les parties du discours invariables).[75] Il est suivi par Acarisio, qui rassemble à la fin de sa grammaire des *Regole generali de l'orthographia* (26), et par Delminio, dans la section conclusive de sa *Grammatica*, intitulée *Regola et modo per alfabeto* (144). Dans la dédicace de ses *Avertimenti sopra le regole toscane*, Tani déclare vouloir enseigner le toscan aux étrangers sans distinguer entre écrit ou oral : « *non mi sono â questa impresa posto* [...] *per insegnare la lingua loro â Toscani, i quali per haverlasi portata dalle fasce la si sanno benissimo, ne hanno bisogno d'apprenderla per regole altrimenti* » (2v), mais dans la seconde partie de sa grammaire (*Formation de verbi, et variation delle voci*), il évoque uniquement les changements de lettres et les passages de l'une à l'autre. On y trouve une rare remarque sur la langue parlée contemporaine : « Altresì, *ò* alsi *come hoggi si parla, vagliono quanto* similmente. Essi altresì sanno » (47 6–8).

Pour le titre de leur grammaire, seuls deux auteurs, Corso (*Fondamenti del parlar thoscano*) et Salviati (*Regole della toscana favella*), préfèrent à *lingua* qui *parlare* ('parler'), qui *favella* ('langue parlée'), deux termes qui soulignent, du moins en principe, la dimension orale de la langue. A la lecture, il apparaît que le mot *favella* n'est pas à entendre dans son sens d'origine, mais dans l'acception générique de 'langue', puisque Salviati ne propose aucune remarque concernant l'expression ou la compréhension orale. Quant à Corso, il emploie aussi *Thoscana favella* dans la dédicace à son amie Hiparcha, mais sans insister sur la dimension orale (n. 21).

Un nombre non négligeable d'auteurs proposent une vision plus complète de la langue, au moins dans leur déclaration d'intention, d'Alberti, qui dit avoir recueilli « *l'uso della lingua nostra in brevissime annotationi* » et « *ammonitioni, apte a* scrivere e favellare *senza corruptela* » (1), à Citolini, qui entend que tous ses lecteurs « *possano leggerla* [la lingua italiana], scriverla, parlarla, *e proferirla con quella perfezzione, che a la propia sua natura s'acconvjene* » (2v/4), de Fortunio, qui prie ses lecteurs de recevoir « *questi due primi libbri, onde il modo del* dirittamente parlare & correttamente scrivere » (a4/22), à Ruscelli, qui a

75 « *Io credo lettori miei che non vi sia grave in* questo libbro della orthographia *piu che vi sia stato in* quello della grammatica *sotto le occorrenti voci legger alcuna nuova loro dichiaratione col svelamento di molti sensi anchor coperti delli poeti nostri* » (25v/II 28).

rassemblé les remarques de ses prédécesseurs avec les siennes « *per farne con questo volume parte à chi si diletta di* regolatamente scrivere, & parlare » (70), en passant par Giambullari, désireux de « *giovare in quel ch'io poteva* [...] *a' forestieri almanco, ed a' giovanetti che bramano di saper* regolatamente parlare et scrivere, *questa dolcissima lingua nostra* » (*Dedica*), et Florio, qui promet d'expliquer à son dédicataire « *d'ogni sua parte, regola, e ordine quanto vi basterà per intenderla, possederla,* parlarla, scriverla [la lingua toscana], *e conoscerla lingua perfettissima sopra tutte le volgari* » (*Proemio*, 8). A l'instar de Bembo, qui prétend au début du troisième livre exposer à Strozzi « *la particolare forma et stato della Fiorentina lingua, et di cio che a voi, che Italiano siete, a* parlar Thoscanamente *fa mestiero* » (3), Alessandri, souhaite que, par sa grammaire comparée, « *gli Italiani* il parlar *Castigliano col Toscano & gli Spagnuoli* il Toscano *col Castigliano potessero più agevolmente apprendere* » (*Dedica* a3–v). En tout donc, une dizaine d'auteurs, soit une petite moitié de notre corpus, proportion significative, adressent leur grammaire à qui veut écrire *et* parler la langue littéraire toscane, certains posant même *parlare* avant *scrivere* (Fortunio, Giambullari, Florio).

C'est sans doute davantage qu'une formule toute faite associant mécaniquement les deux formes de l'expression verbale. Encore faut-il vérifier ce qu'il en est dans le texte des grammaires. Tirées comme on l'a vu des œuvres de Dante, Pétrarque et Boccace, les règles de Fortunio sont éminemment littéraires et concernent la langue orale pour autant qu'on veuille parler comme on écrit, comme le montre l'emploi fréquent de *parlare* pour '*esprimersi per iscritto, scrivere*',[76] et on peut en dire autant de Giambullari ou de Florio. Hormis l'idée répétée qu'il faut écrire comme on prononce (et donc refuser l'écriture étymologique et latinisante), on y trouve une seule observation notable sur un trait propre à la langue parlée, l'intonation de l'impératif, par lequel ses formes se distinguent de celles semblables de l'indicatif : « *La diferentia é nella pronuntiatione; quelle con dimostrativo, & humile, queste con imperioso & altero modo si dicono* » (11v/137). Cette remarque qui met en évidence une spécificité du canal oral mérite d'être soulignée.[77]

76 Ainsi « *volendo io dar norme della tosca lingua tutto che vere* nelli miei scritti *le porgesse* con maniera di parlare *da quella degli auttori diversa porgendole* » (a2v/10), « *Ne deve alcuno mover la mutation de l'uso a noi apposta per cio che se vogliamo ben considerare* il parlar *delli gia detti auttori & quello che tra huomeni scienti hora si usa, ritrovaremo assai poco l'uno dall'altro differente* » (a3/13), où « le parler des auteurs mentionnés » renvoie en fait aux écrits des Trois couronnes...

77 Une autre montre plutôt son ignorance de la prononciation toscane, qui redouble aussi le *m* dans les formes citées : « *alcuni scrivono* immagine giammai *et* femmina*; ma tali voci a me par che piu seguano la romana pronontiatione chella tosca* » (30v/II 83).

Chez Ruscelli, *scrivere* précède justement *parlare*, car les remarques concernant la prononciation sont très rares (rapportées à l'ampleur des *Commentaires*) : une sur l'élision de l'article (« *Et* si scrive, & si pronuntia *l'amore, l'errore, l'amico, l'offitio, l'udito, & così d'ogni altra* », 87), et une sur l'emploi de *lo*, au contraire, devant un groupe de consonnes (« *& così intere non si mettono, se non quando la parola, che segue, incomincia da vocale, overo da* s *con altra consonante, che per* fuggir la durezza del pronuntiare, *si dice* Grande studio, Grande stratio », 111), une autre sur le redoublement de la consonne initiale d'un mot suivant un oxyton (« *il Boccaccio stesso, ò più tosto i suoi scrittori, ò trascrittori de' libri suoi,* sentendo *per forza dell'*accento raddoppiar la pronuntia delle prime lettere *delle sopra dette parole, le doveano scrivere così doppie,* come l'orecchie le rappresentavano loro », 101–102) – ce qui est un lieu commun des grammaires de l'époque –, deux ou trois sur l'accent tonique (« *Et peggio è poi, che molti, che non son Toscani, lo* pronuntiano *male* [*Eglino* ou *Elleno*], *con mettere alcuni* l'accento *nell'ultima sillaba, & altri nella penultima, dovendolo haver nella prima* », 108, « *Et primieramente volendo trattar de' nomi Eterocliti, che ha la favella nostra, dico, che* Eteroclito *s'ha da* pronuntiare à noi con la penultima brieve, *come* Democrito, *ò come* Filosofo », 147), une sur l'apocope de certains mots en poésie pour raisons métriques (« *Et questa passione* [Su' *amore,* Mie' *amici,* Me' pour *meglio*] [...] *se ben non si dimostra sempre con la scrittura, & la parola si scrive pur tutta intera,* si fa sentire almeno chiaramente nella pronuntia, *col* pronuntiarsi, *come ingollata, ò tolta via l'ultima lettera, per convenirsi far giusto il verso* », 158)...

La grande originalité d'Alberti est qu'il conçoit un alphabet réformé, capable de noter certains sons du toscan que l'alphabet usuel, hérité du latin, ne pouvait transcrire.[78] Au 16e siècle plusieurs écrivains, toscans ou non – Tolomei (*Il Polito*) et Giambullari (*Osservazioni per la pronunzia fiorentina*, Firenze, 1544, puis *Regole della lingua fiorentina*) d'une part, Trissino (*Epistola* puis

78 En Europe, la première tentative notable de ce genre est sans doute celle de Jan Hus, qui, en vue de la traduction de la Bible dans sa langue, a rédigé en latin entre 1406 et 1410, soit trente ans avant Alberti, une description orthographique et phonétique du tchèque, transmise par une unique copie de la deuxième moitié du 15e siècle, découverte en 1826 par l'historien František Palacký, qui lui a donné son titre *De orthographia bohemica*, et éditée pour la première fois en 1857. Dans cet opuscule, qui s'ouvre, exactement comme celui d'Alberti, par un alphabet phonétique réformé, illustré par des phrases d'exemple, Hus propose de distinguer les voyelles longues des brèves en les surmontant d'une « virgule gracile » et de noter les nombreux sons palataux du tchèque en plaçant sur les lettres latines un point (devenu ensuite le crochet actuel ˇ) – deux signes diacritiques qui ont fini par éliminer les groupes de lettres, et assuré ainsi à l'orthographe tchèque une concision remarquable (comparée à celle peu économique du polonais).

Grammatichetta) et Citolini (*Grammatica italiana*) de l'autre – ont, eux aussi, écrit leur grammaire ou leur traité linguistique dans un alphabet phonétique pour montrer l'exemple et essayer, sans plus de succès, de réformer l'orthographe italienne.[79] Mais aucun n'a rassemblé ses propositions sous une forme synoptique en début d'ouvrage comme avait su le faire Alberti avec des phrases illustratives. Tous ses successeurs se contentent au mieux d'énumérer les lettres qu'ils ajoutent ou modifient pour mieux transcrire les sons du vulgaire, accompagnées de quelques mots. Et c'est donc au lecteur qui connaît déjà la bonne prononciation italienne de savoir quel son note chaque lettre.

Entre langue écrite et langue orale, la balance semble pencher en faveur de la première. Et pour cause, est-on tenté de dire : le *Volgare*, ou *lingua toscana*, la seule langue dont les écrivains italiens proposent la grammaire (car la seule que l'on peut considérer comme italienne, dans la mesure où elle est connue d'un bout à l'autre de la péninsule et à peu près partagée par la communauté des lettrés), est surtout une langue écrite. Et puisque c'est avant tout pour enseigner ou apprendre à (mieux) écrire que ces grammaires sont rédigées ou lues, c'est là une raison supplémentaire de prendre comme modèles les auteurs considérés comme les meilleurs.

2.19 Le cas particulier des grammairiens toscans

Jusqu'ici, on a parlé surtout de la majorité des auteurs, issus des régions périphériques. La situation est bien différente pour les écrivains toscans, qui forment un groupe à part, beaucoup plus sensibles à la langue parlée contemporaine : c'est vrai d'Alberti, de del Rosso, de Tolomei (qui a laissé des propositions de réforme orthographique), de Giambullari, de Salviati (beaucoup moins de Florio et de Tani). Il n'y a rien là de surprenant. Alors que les écrivains originaires des autres régions d'Italie ont appris la langue littéraire par la lecture et en ont une connaissance surtout livresque, les Toscans ont comme langue maternelle une langue qui n'est certes pas celle écrite par Dante, Pétrarque ou Boccace, mais qui en est nettement plus proche. Il leur est donc facile, ayant dans l'oreille et à la bouche, un parler auquel ces écrivains ont jadis emprunté, soit de concilier l'usage passé et contemporain (en juxtaposant

79 Sur Trissino et Tolomei, lire l'introduction de Richardson à son recueil de traités ; sur Citolini, celle de di Felice. Sur l'ouvrage de Giambullari, il n'y a qu'une étude ancienne de Fiorelli (1956). Notons ici que Varchi a rédigé un *Alfabeto bastante a sprimere tutti gli elementi e suoni della lingua toscana, o vero fiorentina*, conservé dans le manuscrit Rinucc. 9 23 de la *Biblioteca Nazionale di Firenze*.

plusieurs formes diachroniquement), soit de sélectionner dans leurs œuvres les traits linguistiques qui ont le moins vieilli ou qui sont restés vivaces, en d'autres termes de mettre l'accent, dans leur présentation ou codification du toscan, sur les points où langues parlée et écrite coïncidaient.

Après analyse minutieuse de la langue qu'il emploie dans sa grammaire et des recommandations qu'il y donne, Patota a conclu qu'Alberti, « outre la grammaire de la langue ancienne », « prend comme point de repère l'usage de la langue moderne [...] Les indications grammaticales [...] se réfèrent dans une large mesure à un florentin du 15e siècle que l'on pourrait qualifier de *moyen*, pas très marqué ni du point de vue diaphasique ni du point de vue diastratique » (2003, LXVIII). Il est inutile de refaire la démonstration. Prenons plutôt comme exemple son premier successeur, peu étudié malgré l'intérêt historique et linguistique de sa courte grammaire, del Rosso, qu'il est utile de comparer avec Giambullari pour compléter l'introduction de Bonomi. En analysant les prescriptions et l'usage de l'auteur, je suis arrivé à la conclusion que si Giambullari était, de tous les grammairiens italiens de la Renaissance, celui qui accordait dans sa codification le plus d'attention à la langue de son temps (à l'*uso moderno* comme il l'appelle), il était dépassé par del Rosso quand on considérait la rédaction de leurs grammaires.[80] A l'instar d'Alberti (12 sur 16), Giambullari est, en effet, loin d'utiliser toutes les formes qu'il cite ou recommande (seulement 17 sur 26), contrairement à del Rosso qui atteste dans son écriture plus de traits pertinents (27) que dans sa présentation théorique (17), comme Florio (respectivement 18 contre 14). Dans son usage, Giambullari n'illustre pas davantage de traits que n'en codifie del Rosso (exactement autant si mes calculs sont exacts : 17), alors que del Rosso, au contraire, en illustre plus que n'en recommande Giambullari (27 contre 26) : un renversement aussi spectaculaire que significatif.

Surtout, à l'exception de Giambullari qui s'appuie majoritairement sur les classiques, les grammairiens toscans ont en commun, avec seulement une poignée de leurs collègues, de proposer comme exemples des phrases de leur invention de préférence aux citations d'auteur. Présente dans certaines prescriptions et dans l'écriture même, la langue contemporaine règne en maître dans les énoncés illustratifs empruntés à l'usage.

80 Vallance (2009), en particulier la deuxième moitié et le tableau récapitulatif intitulé *Paragone dei tratti della lingua parlata contemporanea in quattro grammatiche toscane*.

2.20 Trois grammaires de l'italien pour étrangers (Florio, Citolini et Alessandri)

La plupart des grammaires italiennes de la Renaissance sont écrites par des Italiens pour des Italiens. Seules trois ont été rédigées expressément pour des étrangers, dans le troisième quart du 16e siècle : Florio et Citolini ont en commun d'être exilés en Angleterre et d'adresser et de dédier leur grammaire à des sujets de sa Majesté ; et Alessandri, bien qu'il soit, lui, en Italie, conçoit donc la grammaire italienne de son *Paragone* pour les Espagnols de la cour de Naples, qui doivent connaître la langue d'Italie.

2.20.1 Florio et Citolini : les quatre compétences

Dans la dédicace de la *Grammatica de la lingua Italiana*, adressée au « capitaine de la garde de la sérénissime Reine d'Angleterre », Citolini commence par s'expliquer sur la genèse de l'ouvrage, et raconte en avoir eu l'idée en cherchant un moyen original, ni « commun » ni « trivial », de s'attirer l'attention (et les bonnes grâces) de son éminent interlocuteur. Ayant appris que sir Christopher Hatton était « désireux d'avoir une pleine connaissance de la langue Italienne, comme tant d'autres Princes et nobles du Royaume, et de nombreuses autres Nations », il tire parti de cette information (et de ses compétences en italien) en entreprenant de rédiger une grammaire pour la lui offrir et faire ainsi d'une pierre deux coups : se faire connaître à lui en lui faisant connaître la langue italienne.[81]

Le stratagème est habile, l'idée, assurément peu banale. Sauf que nous sommes vers 1575, environ 60 ans après la grammaire pionnière de Fortunio et un demi-siècle après les livres *Della Volgar lingua* de Bembo : arrivant relativement tard dans le siècle, Citolini a bien conscience qu'il existe « déjà

81 « *Vidi essermi necessario il farmi conoscere. ma non mi appagavo, di farlo per via comune, e triviale. e percjó avend'io inteso, quanto la Signoria Vostra sia desiderosa de la intera cognizione de la lingua Italiana, si come si veggono esser tanti altri Prencipi, e nobili di questo Regno, e di tante altre Nazioni ancora; io mi djedi a fare la presente Grammatica; per fargljene un dono, che a'l desiato suo fine lo conduca; e per questo mezzo mi conosca* » (2/2). Motivation qui répète celle de Florio, dont la brève dédicace est toute construite sur ce thème : « *V'ho in questo piccol'volume raccolto, e scritto con quella maggior' diligenza che ho potuto le vere e facili regole della mia natia lingua thoscana, sapendo che studioso assai ne siete. E ben' certo sono che studiandole, ne caverete quel' frutto che disia chi lingua tale vol' imparare. Conosco bene che il presente è piccolo; ma suplisca per me l'animo grande che ho di servirvi in maggior' cosa, se le forze mie lo comporteranno* » (2–3).

quantité de grammaires érudites, riches et complètes » écrites par des « auteurs très savants » – un constat en forme d'hommage, dont l'honnêteté l'honore, car les œuvres de ses collègues ne devaient pas être monnaie courante en Angleterre. Comme Ruscelli, il doit donc vanter la sienne, histoire de ne pas laisser croire qu'il s'agit d'un cadeau superflu ou inutile : « il n'en a encore vu aucune qui conduise le Disciple au but auquel il entend parvenir », « non seulement la pleine connaissance » de la langue mais aussi « sa prononciation authentique et naturelle », et ce, « sans aller en Italie pour l'apprendre », « même si, en vérité, comme l'affirme Platon, on apprend les langues de la bouche des Peuples ».[82] C'est au contact des locuteurs dont c'est la langue maternelle, en écoutant les gens du *peuple*, et en parlant avec eux, qu'on apprend non seulement la juste prononciation mais toute la langue. Pour apprendre une langue, la lecture des grammaires ou d'autres livres n'est qu'un pis-aller. Placée sous le haut patronage de Platon, la conclusion de Citolini, mine de rien, est révolutionnaire. Du peuple, en effet, ses distingués prédécesseurs croyaient qu'il n'y avait rien à apprendre, hormis la manière de *ne pas* parler, un langage de poissard ou des tournures de harengère : « *Soncene ancora* [des *inframmessi*] *di molte altre spezie le quali non mi piace di scrivere, per non le trovare se non in uſo del volgo, dove è bene lasciarle morire, insieme con la maggior parte delle predette* » (109). Comme Giambullari, qui refuse de citer certaines interjections du « vulgum » tenant du juron, Citolini censure les formes de la *Plebe*, qu'il distingue toutefois du *Popolo* : « *Ma* ambidui *detto da Dante, o* ambodue, *o* amendue, amendune, *e* amenduni, *trovate ne le spazzature de la Plebe, sono da fuggire* » (24/140).[83]

Citolini n'est certes pas le premier à considérer qu'une langue se parle au moins autant qu'elle ne s'écrit, bien qu'une telle opinion soit largement minoritaire dans l'Italie de la Renaissance, où la langue de référence est le latin (écrit) et où beaucoup sont convaincus, avec Bembo, que « *non si puo dire che sia veramente lingua alcuna favella, che non ha scrittore* » (I 14). Il avait pris crânement le contre-pied de cette affirmation dans sa *Lettera in difesa de la lingua volgare*, datée du 1er septembre 1540 : « *ancór che ella* [= la lingua volgare] *non*

82 « *Ben so; che tante altre grammatiche, e tanto dotte, piene, e ricche sono gia state fatte da huomini sapientissimi, e d'altissimo giudicio dotati. ma niuna ne ho io ancor veduta; che conduca il Discepolo a'l fine, a'l quale egli intende, di arrivare; che é, non pure a la intera cognizione, ma insiememente ancora a la vera, e naturale prolazione di essa lingua, senza andare in Italia, ad apprenderla. quantunque per il vero le lingue s'apprendano da i Popoli; come anche Platone afferma* » (2–v/3). Un motif que l'on trouve pour la première fois chez Matteo (*Dedica*), puis chez Ruscelli (70).

83 Le même mépris pour la plèbe réapparaît plus loin : « *Ma queste sono voci plebee, e da non usare. e percjó io di sopra li chjamai bastardi* » (36v/222).

havesse alcuno scrittore al mondo; ella è non dimeno, senza comparation, piu ricca, e piu copiosa dell'altre; come quella, à cui non manca niente. ella è viva; e come viva cresce, genera, crea, produce, partorisce, e sempre si fà piu ricca, e piu abondante » (6v/35). Trente-cinq ans après, affirmant rédiger la grammaire de « *questa lingua, che ora l'Italia parla in luogo de la Latina* » (2v/5), Citolini applique sa profession de foi à la « langue italienne » – non *favella* mais *lingua*, *italiana* et non plus *volgare*. Il fait preuve là d'une modernité et d'une audace singulières pour son temps, où ce qui commence à tenir lieu de *lingua italiana* est encore considéré comme une langue exclusivement écrite, à l'usage des seuls écrivains, et où la communication orale est toujours (et pour longtemps) cantonnée aux différents idiomes régionaux ou dialectes. Trissino lui-même, défenseur le plus militant de l'existence d'une langue italienne, dont il proposait la grammaire dès 1529, entendait surtout par là une langue écrite (même s'il prenait soin de distinguer avec son alphabet les *e* et *o* ouverts et fermés ou les deux prononciations de *s* et de *z*). Un demi-siècle plus tard, Citolini va nettement plus loin que l'auteur de l'*Epistola* et du *Castellanω*. Entre temps, la situation sociolinguistique italienne a sans doute évolué dans ce sens ; il n'empêche qu'elle n'autorise pas encore à parler ainsi, sauf à considérer que la communication orale entre lettrés des différentes régions d'Italie (qui parlent comme ils écrivent) représente à elle seule la langue italienne parlée. Le décalage persiste : au premier quart du 16e siècle, Trissino promouvait une langue écrite italienne quand elle n'était qu'en gestation ; au troisième quart, Citolini invoque une langue orale italienne quand celle-ci n'est qu'une vue de l'esprit.

Fût-elle sujette à caution pour ce qui est de l'italien de son temps, la conception linguistique de Citolini est remarquable en ce qu'elle accorde la même importance au savoir parler qu'au savoir écrire, et une valeur égale à la maîtrise de l'expression écrite et orale : « *I quali tutti possano leggerla, scriverla, parlarla, e proferirla con quella perfezzione, che a la propia sua natura s'acconvjene* » (2v/4 : « que tous puissent la lire, l'écrire, la parler et la prononcer aussi parfaitement qu'il convient à sa nature »). Dans cette citation, où Citolini déclare l'ambition de sa grammaire, apparaissent quatre verbes – là où les auteurs de l'époque ajoutent au mieux *parlare* à *scrivere* (Alberti, Fortunio, Ruscelli). La langue orale est analysée en deux composantes (*parlare* et *proferire*) comme l'écrit (*leggere* et *scrivere*), mais la proportion n'est observée qu'en apparence. Profitant peut-être de l'absence d'un terme spécifique, *proferire* a pris la place du verbe que l'on attendrait pour faire pendant à *leggerla* : *comprenderla* ou *capirla*, c'est-à-dire, comprendre la langue parlée (et prononcée) par d'autres. En joignant *proferire* à *parlare*, ou en dédoublant *parlare*, Citolini souligne qu'il ne s'agit pas seulement de parler, mais de parler en prononçant correctement – à un tel doublet correspondrait *scrivere* et *ortografare*, écrire en

orthographiant comme il faut. Citolini est le premier grammairien de notre corpus à insister ainsi sur l'expression orale.[84]

Citolini n'a pas placé la compréhension de l'oral sur un pied d'égalité avec la compréhension de l'écrit – peut-être parce qu'il s'est dit que, en Angleterre, il est plus facile de trouver et de lire des livres écrits en italien que des personnes parlant cette langue –, ni avec l'expression orale – comme si, pour un Anglais, il était plus important, plus utile ou plus nécessaire, de se faire comprendre quand il parle italien que de comprendre quelqu'un qui lui parlerait dans cette langue : curieuse asymétrie. Cette séparation des deux faces de la communication orale est aberrante. A la différence des deux compétences de l'écrit, qui peuvent très bien s'exercer indépendamment l'une de l'autre (lire un texte tel qu'une poésie, un roman ou un essai, est autre chose que de savoir en écrire un), la communication orale a lieu en coprésence des deux interlocuteurs et ne s'exerce pas en général à sens unique : il est rare qu'un message exprimé oralement n'appelle pas de réponse (hormis une conférence ou une allocution royale). Cette asymétrie trouverait-elle son origine dans l'expérience personnelle de l'auteur, exilé définitivement à Londres dans sa vieillesse (après 1570) et qui a peut-être éprouvé moins de difficultés à comprendre l'anglais prononcé par ses interlocuteurs qu'à s'exprimer en un anglais compréhensible – peut-être à cause de l'écart notable entre l'orthographe et la prononciation, qu'il relève à la fin de la dédicace[85] : « *La Inglese, volendo dire* Libro, *ella scrive* Booke, *e proferisce* Buc*; e volendo dire* Reina, *ella scrive* Queene, *overo* Qooenne*; e proferisce* Cuin » (4/13) ?

Au premier rang des mérites de sa grammaire, Citolini place l'enseignement de *la* prononciation correcte – comme s'il n'y en avait qu'une (l'*italiana* ?) –, ce qui, en réalité, n'est pas tout à fait une nouveauté (que l'on pense à la *grammatichetta* d'Alberti puis à celle de Trissino, qui proposent chacune un nouvel alphabet transcrivant plus fidèlement les sons de la nouvelle langue), mais reste néanmoins une rareté. L'influence de son ami Tolomei, réputé pour l'intérêt qu'il portait aux questions phonétiques, est évidente, comme déjà dans la *Lettre* de 1540.[86] Partie intégrante de cette « pleine connaissance » de la langue, la pro-

84 Même affirmation plus loin toujours sans *comprendere*, les verbes étant réduits à trois : « *ben so io questo per prova; che quelli, che le osservano* [*le mie leggi*]*; quantunque non sieno mai appressati a l'Italia a mille miglja; parlano, leggono, e scrivono megljo con esse che cento mila Italiani senza esse non fanno* » (39/238).

85 Et qui a donné du fil à retordre, deux cent cinquante ans plus tard, à un autre fameux exilé italien en Angleterre jusqu'à le pousser à dire que « les Anglais abusent des voyelles et des consonnes » et « à vrai dire, n'ont pas d'alphabet » : « *Gli Inglesi abusano di vocali e di consonanti anzi, a dir giusto, non hanno alfabeto* » (Foscolo, *Epoche della lingua italiana* [*Epoca terza*], 154).

86 Sur les rapports entre Tolomei et Citolini, Vitale (1994, 729–733), Antonini (1999), di Felice (2003, 49–73 : 6. *La proposta ortofonica di Tolomei e Citolini* et 7. *Il magistero linguistico di Tolomei*).

nonciation est une composante indispensable d'une grammaire complète, a fortiori destinée à un public étranger qui, faute de vivre dans le pays, n'a pas d'autre possibilité d'accéder à la dimension orale de la langue. Citolini n'hésite pas à prétendre (contre Platon qu'il n'a cité que pour mieux le démentir) que sa grammaire et ses instructions phonétiques sont tellement bonnes qu'elles sont à même de remplacer un séjour en Italie.

L'examen de son introduction en fait douter. Pour enseigner la bonne prononciation au moyen d'une grammaire, la meilleure solution est de proposer un chapitre qui décrive précisément la valeur phonétique des lettres. Force est de constater que Citolini n'est pas très détaillé sur le sujet – pour le *z*, par exemple, il souligne seulement qu'il a deux prononciations, « l'une plus âpre », « l'autre plus douce » : *« Restaci a dire de l'ultima lettera. la quale ha pur due prononzie, e due figure* [...] *A l'una adunque, che é la pju aspra, si dá questa forma,* z, *come* mezzo, rozzo [...] *a l'altra, che é pju dolce, questa,* z; *come* pozzo, pezzo [...] » (12v/69), certes davantage que la plupart de ses prédécesseurs, qui s'en tiennent à une présentation des lettres de l'alphabet, sans s'arrêter sur leur prononciation, mais rien de plus précis que Trissino, par exemple, dans ses *Dubbii grammaticali* : « *nωi italiani havemω dui ɛlementi di* z, *unω più ωttuſω chɛ l'altrω. ɛ l'ωttuſω tiɛne alquantω de la similitudine del* g, *cωme è* ζephyrω, ζona *ɛ simili, l'altrω del* c *lωmbardω, cωme* zoppω, zecca *ɛ simili* » (27), ou Giambullari : « *Abbiamo ancora la* z *con due suoni; l'uno molto dolce et molto leno, che si sente in* ʒenzara, ʒefiro [...] *aspro l'altro et gagliardo molto, che si sente in* zana, zeppa, zio, zoccolo [...] » (4) – à comparer avec Bembo (II 10).

En complément, il est utile de recourir à un système de notation qui distingue au moins les différentes réalisations phonétiques des lettres usuelles de l'alphabet italien, comme l'avaient fait avant Citolini, avec plus ou moins de bonheur, Alberti, Trissino et Giambullari et d'écrire la grammaire en cet alphabet phonétique. La proposition de Citolini, qui aboutit à un alphabet de trente « *lettere vere* » (véritables lettres) : a, b, c, d, e, e, f, g, g, h, i, j, i, l, m, n, *o*, o, p, q, r, s, s, ſ, t, u, u, v, z, z, ne se distingue ni par son exhaustivité – l'opposition entre articulation vélaire et palatale du *c* et du *g*, pourtant transcrite par Tolomei, après Alberti et Trissino, n'est même pas mentionnée, et il écrit *come* comme *ci*, et *genere*, *gjudicio*, *seguenti* –, ni par sa cohérence – le *u* « *liquido* » (semi-vocalique) est représenté par un *u* incliné et plus simple, le *i*, par *j* (motivation de l'opposition graphique *i* : *j*), le *e* ouvert, par un accent sur l'œil mais le *o* fermé, par une forme elliptique (*ovato*), ce qui fait que les caractères standards notent le *e* fermé et le *o* ouvert (on retrouve la même incohérence que chez Trissino). Elle reste toutefois fidèle à un point clé de la doctrine de Tolomei : la représentation de chaque son par un seul signe, et le refus de recourir à des digrammes.

Aussi rare qu'elle soit à la Renaissance, la remarquable formule quadripartite de Citolini n'est pas tout à fait nouvelle : elle rappelle celle employée vingt

ans plus tôt dans une autre grammaire anglaise, par Florio dans le *Proemio* qui suit la dédicace *All'Illustrissimo, et Eccellentissimo Signore, il Signore Arrigo Harbart* : « *ecco ch'io ne vengo à dichiararvi d'ogni sua parte, regola, e ordine quanto vi basterà per* intenderla, possederla, parlarla, scriverla, *e conoscerla lingua perfettissima sopra tutte le volgari* » (8). Le parallélisme, qui se poursuit jusque dans le jugement sur la langue italienne, est assez constitué pour suggérer que Citolini avait connaissance du manuscrit de son devancier d'infortune en Angleterre.[87] Il a pris soin de détacher en un vaste complément de manière, de façon aussi judicieuse qu'élégante, la considération esthétique (chauvine) que Florio avait rajoutée aux considérations techniques, en un cinquième infinitif étranger aux précédents. Les deux verbes habituels, *parlare* et *scrivere* – qui sont, il est vrai, les seuls communs aux deux grammairiens –, sont non pas suivis, mais précédés de deux autres : *intendere*, c'est-à-dire 'comprendre', qui fait bien pendant à *parlare*, et *possedere* 'posséder, maîtriser', qui, lui, n'est pas le premier correspondant de *scrivere* à venir à l'esprit. Soit Florio a sacrifié la lecture, et l'on aurait déjà un quadruplet asymétrique, quoique dans une configuration différente ; soit il convient néanmoins d'inter-

87 Les considérations sur l'orthographe italienne (rigoureusement phonétique) censées justifier la supériorité de cette langue et la critique de l'orthographe et de la prononciation des langues étrangères sont aussi très proches : « *Noioso, e fastidioso molto è l'estremo del troppo; nel quale i parlari che danno à le lettere, sillabe, e parole forza, voce, e accento contrario, e differente da quello che ricerca l'essere suo naturale peccano; overo che piu grave, ò acuta di quanto gli fa mestieri fannola; come sarebbe il dar à l'*o *il suono de l'*u *al* t *quello del* d *à l'*a *quello de l'*e *à l'*e *quello de l'*i *overo multiplicar' gl'accenti dove non fa mestieri. In tale, e cosi fatto fastidioso estremo, si come chiaro vedesi, piu ch'altra nazione i Thedeschi, e Franzesi nel parlare, e nello scrivere caggiono; Percioche piu lettere di quelle che parlando pronunziano quasi in tutte le parole scrivano; e parlando suono diverso dal suo naturale danno alle lettere* » (5v). Citolini a préféré être moins théorique et fournir des exemples concrets de mots étrangers dont la prononciation ne coïncide pas avec l'orthographe : « *Questa adunque é pju perfetta, che alcun'altra ne de le presenti, ne de le passate. E che cjó sia vero ecco. La lingua Francese volendo dire* Castella, *ella scrive* Chasteaulx*; e proferiſce* ſciateos*: e volendo dire* Monsignore, *ella scrive* Monseigneur*; e proferiſce* Monſciur, *e'l pju de le volte* Mus [...] *E cosí la Tedesca, e l'altre, che troppo noioso sarebbe lo specificarle; cadono in questo errore. Ma che direm noi de le lingue passate ? Che direm noi de la Greca, che tanto s'apprezza ? non si vede egli chjaro, in quante manjere ella si va voltolando per questo lezzio di scriver'in un modo, e proferire in un altro ? ecco ella scrive* Ταντάλον*; e proferiſce* dandalon. *ella scrive* τον πιθον*; e proferiſce* tom bithon. *e pone* ει, *ed* οι *in luogo di* i *e in cento mila altri modi ella usa la scrittura diversa da la viva prolazione* » (4/13–14). Certains semblent illustrer les reproches de Florio : dans *Tantalon*, le *t* se prononce *d*, *chasteaulx* et *monseigneur* s'écrivent « avec plus de lettres qu'on n'en prononce » et les lettres n'y sont pas toutes prononcées avec leur « son naturel »... De nos jours, la linguistique statistique fournit à ce sujet des preuves accablantes. Selon l'encyclopédie *Deutsche Sprache* (König 2007, 116), à 100 sons d'un texte contemporain correspondent en moyenne 104 lettres en italien, 112 en allemand, 124 en anglais et 148 en français (soit 40 % de plus qu'en italien).

préter *possedere* comme substitut de *leggere*, tant il serait étonnant qu'un verbe général s'immisce entre trois verbes de sens précis : posséder la langue, ce serait parvenir à la lire. Florio aurait ainsi mentionné d'abord les deux verbes de la compréhension (de l'oral puis de l'écrit), *intendere* et *possedere*, avant ceux de l'expression alors que Citolini a commencé par les deux verbes de l'écrit (ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il lui accorde la priorité), *leggere* puis *scrivere* pour finir par l'oral, restreint à l'expression.

Florio serait alors le premier grammairien italien à énumérer les quatre compétences en lesquelles les didacticiens ont coutume aujourd'hui de subdiviser la connaissance d'une langue entre écrit et oral, deux dites actives, respectivement écrire et parler, et deux dites passives, lire et comprendre, alors que son successeur a négligé cette dernière.

Mais cette belle formule quadripartite de Florio est surtout une fleur de rhétorique, tant dans sa grammaire l'oral se confond avec l'écrit. En voici un bon exemple : « *La finizione del primiero, e del secondo grado in ogni genere è una istessa nel numero del meno, che come vedete, finisce in* e *et in quello del più finisce in* i [...] *Il somigliante fassi del secondo grado che è* maggiore, *cio è* maior*; per cio non m'affaticherò à darvene l'essempio; perche da voi potete farlo; e conoscere come havete* per ben' parlare, e scriver' thoscano, à usarlo » (27v). Il faut écrire et prononcer *maggiore* (avec *e*) au singulier et *maggiori* (avec *i*) au pluriel : un conseil logique si ce sont là deux voyelles différentes et si l'italien s'écrit comme il se prononce (et vice-versa). Malgré les imperfections de son alphabet, Citolini a donc été plus loin que Florio pour proposer une grammaire qui enseigne aussi à parler.

2.20.2 Alessandri

Dans la dédicace de son *Paragone della lingua toscana et castigliana*, *All'illustrissimo et eccellentissimo signore il S. Don Antonio d'Aragona duca di Montalto*, Alessandri rend hommage à la « richesse », à l'« élégance » et à la « grande autorité » du castillan qu'il a entendu et « appris à la cour d'Espagne », « non seulement en l'utilisant comme le font presque tous les étrangers (quoique souvent imparfaitement), mais aussi par une longue étude et des observations des plus certaines ».[88] Hormis Liburnio au début du siècle, Alessandri est ainsi le

88 « *Il parlar Castigliano* [...] *per haver io avertito nella Corte di Spagna poco tempo fà esser copioso leggiadro & di molta autorità mi sforzai di impararlo non solo per uso come sogliono quasi tutti i forestieri (benche spesse volte imperfettamente) ma ancora per lunga lettione & osservationi certissime. Et dopo l'haver più volte trascorsi i migliori Autori, c'habbiano scritto in*

seul auteur à déclarer avoir appris une langue (en l'occurrence le castillan) principalement en conversant avec des personnes dont c'est la langue maternelle (et non seulement par l'étude et par l'observation, comme ses collègues disent l'avoir fait pour le toscan). Même s'il précise « avoir parcouru les meilleurs auteurs qui aient écrit en langue castillane » pour « composer » son ouvrage, conformément à la méthode usuelle à la Renaissance, il parle surtout de *parlar Castigliano* et justifie le choix du dédicataire par « son excellente connaissance du castillan, qu'il comprend et *parle* si bien, outre l'italien, qu'il semble être né et avoir été élevé à l'endroit le plus beau et le plus fréquenté de Castille ».[89] Vivant dans le Royaume de Naples sous domination espagnole, il destine sa grammaire comparée autant aux locuteurs des deux nations, qui doivent connaître l'autre langue pour communiquer entre eux. Inversant le plan bipartite de Fortunio, Alessandri a placé avant l'exposé sur les parties du discours une copieuse section orthographique (1–38v, soit près d'un tiers de son *Paragone*, ce qui est sans équivalent dans notre corpus), intitulée *Retta scrittura e pronuncia* (Ecriture et prononciation correcte). Il y présente toutes les lettres dans l'ordre alphabétique, en précisant surtout comment prononcer celles qui sont différentes en castillan, tels le *b* ou le *g*. Pour la prononciation, il fournit une « *información notablemente más valiosa que la de sus predecesores en Italia, Valdés, Ulloa o Delicado* »,[90] en particulier en ce qui concerne le *ç* et le *z*.[91]

lingua Castigliana composi il presente Libro nel quale furon da me diligentemente raccolti i termini della medesima favella, con farne & breve, & facile introduttione » (a3).

89 « *À ciò s'aggiugne la mirabil notitia c'hà V. E. della lingua Castigliana la qual talmente oltre la Italiana* intende & parla *che par nata & nudrita nella più bella & più frequentata parte di Castiglia* » (a3–v, a3v–4). L'intérêt pour l'espagnol était alors grand en Italie, comme l'atteste le succès des fameuses *Osservationi della lingua castigliana di M. Giovanni Miranda divise in quatro libri: ne' quali s'insegna con gran facilità la perfetta lingua spagnuola. Con due tavole: l'una de' capi essentiali, & l'altra delle cose notabile* (1566), réimprimées chaque année jusqu'en 1569. Considérée par les spécialistes espagnols comme la référence et la source majeure des manuels pour l'enseignement du castillan en Europe aux 16e et 17e siècles, la grammaire de Juan Miranda est largement inspirée de celle d'Alessandri.

90 Lope Blanch 1990, 28, n. 70.

91 « *Alla* c, *nelle voci Castigliane alcuna volta s'aggiunge di sotto una virgola detta Zeriglia, la quale è come un'apostrofo di questa maniera* ç, *& alhora la detta* ç *con tal virgola serve & si pronuntia come la nostra* z, *quando ha gagliardo spirito, onde la forza che ha la nostra* z, *in queste voci* senza, confidenza, piacenza, forza, testimonianza, marzo, scherzo, canzone, zuccaro, tristanzuolo, *si possede dalla* ç *Castigliana in* çamorra » (5). Sur ce point, souligne Alonso, l'auteur du *Paragone* est « *uno de los más cuidadosos, agudos, abundantes y certeros informadores del siglo XVI* » (1972, 117).

2.20.3 Trois exemples

Autant que la connaissance d'une langue étrangère, c'est la destination de la grammaire à un public ignorant de la langue italienne qui parfois dessille les yeux des apprentis grammairiens, comme le prouvent quelques exemples significatifs dus à ces trois auteurs.

Pour Florio, l'emploi général de l'article toscan avec les possessifs, y compris comme adjectifs (13v) – contraire à l'usage anglais (il *mio libro* : *my book*) – et une remarque sur la place relative de l'adjectif et du nom dans le groupe nominal, assez libre (26v–27) en toscan, alors que l'adjectif précède toujours le nom en anglais.

Pour Alessandri, toujours à propos des possessifs, la possibilité en toscan de les placer de part et d'autre du nom (71v) – contrairement au castillan (71v–72v), où les formes atones se placent obligatoirement devant (*mi suegro*, *mi nuera*, *tu primo*, *tu prima*) et les formes toniques, derrière (*el rostro mio*, *la renta mia*, *el cuerpo tuyo*, *la pierna tuya*, *el pie suyo*, *la rodilla suya*), à moins qu'elles ne soient détachées comme attribut (*mia es la nonrra*, *tuyo es el dinero*, *suyo es el provecho*, *no fueron mios estos consejos*, *tuyos son los officios*, *suyas fueron aquellas palabras*).

Pour Citolini, la reconnaissance de *uno*, *una* comme article indéfini autant que numéral (20v/118), à la différence de l'anglais, qui a la particularité d'avoir deux formes distinctes (*un libro* : *a*/*one book*).

Pour Alessandri, l'usage en toscan du verbe *essere* comme auxiliaire aux temps composés non seulement des verbes pronominaux, mais aussi de certains verbes intransitifs (*venire*, *andare*, *tornare*, *stare*), contre *haber* en castillan (112–v) :

« *Mi sono meravigliato*	*Me hè maravellado*
Ti sei meravigliato	*Te hàs maravellado*
Si è meravigliato	*Se hà maravellado* »,

et pour Citolini non seulement des verbes pronominaux (et de *potere* et *volere* construits avec de tels verbes) – ce qui est un lieu commun depuis Bembo – mais aussi, en concurrence avec *avere*, de certains verbes à la double nature, transitive et intransitive, tels *morire* et *correre* (57v/356–358), contrairement à l'anglais qui emploie exclusivement *to have*.

2.21 Les grammaires pauvres en citation d'auteur : des exceptions nombreuses et variées

A l'opposé des *Avvertimenti* de Salviati, il existe quelques grammaires avares, voire dépourvues de citations. Les unes et les autres se comptent sur les doigts d'une main. L'auteur le plus radical est Trissino, qui fournit en tout et pour tout dix phrases d'exemple, dont un vers et un hémistiche de Pétrarque (83 et 87), seules citations d'auteur qui aient droit de cité dans sa *grammatichetta*. Aucune grammaire de notre corpus ne présente moins d'exemples. Delminio partage avec Trissino une réticence manifeste à illustrer sa grammaire par des exemples. Se montrant aussi chiche d'énoncés de son cru,[92] il s'en distingue cependant par un recours accru à la citation[93] et à la référence aux auteurs : un peu moins sèche et décharnée, sa grammaire présente donc une physionomie plus traditionnelle. Ce choix est sans doute délibéré, mais s'explique aussi par un élément structurel : relativement succinctes et faisant la part belle à la morphologie au détriment de la syntaxe, les grammaires de Trissino et Delminio présentent surtout les déclinaisons et les conjugaisons puis les parties du discours invariables (adverbes notamment) et n'ont donc guère besoin de recourir à des phrases illustratives. C'est ainsi que Delminio, le plus souvent, fait juste référence aux auteurs pour attester telle ou telle forme qui se trouve dans leurs écrits : « li peccati, & le peccata. *Appresso di Dante* » (125), « *Et appresso di Dante* il lodo » (126), « Io hebbi. *Et appresso il Petrar*. io havei*: ma appresso Dante per sincopa del primo* hei » (142)…

Exilé en Angleterre, Citolini ne dispose vraisemblablement pas sur place de bibliothèque italienne ni de sources écrites d'où tirer et illustrer les règles de sa grammaire, qui offre toutefois davantage que les deux vers de Pétrarque (par ailleurs mentionné une fois pour les formes *facea* et *fea*), l'unique citation de

92 Deux groupes nominaux pour l'accord de l'adjectif et du nom : « *Dirassi adunque* il violento lupo, & la violenta mia fortuna » (124), une phrase au style indirect pour expliquer la valeur de l'article : « *s'alcuno dicesse, non haver veduto nel Theatro l'huomo* » (129), deux petites phrases pour opposer les pronoms personnels masculin et féminin *li* et *le* : « io li dissi, *in luogo di* dissi a lui. *Et* io le dissi, *overo* dissile *per quello che si direbbe,* disse a lei » (129), une pour montrer l'emploi des pronoms personnels toniques devant le verbe : « *Me non battesti tu mai* » (131), et deux pour l'emploi de *ne* adverbe de lieu ou pronom : « *Ne porto* » (143) et « *Piglia questa cosa, & ne fa quello che ti piace* » (144).

93 On trouve un vers et demi de Pétrarque présentant trois occurrences de *e'l* (128), et son fameux hémistiche « *e cio che non è lei* » (130), trois phrases du *Décaméron* pour expliquer la différence de sens entre le nom précédé ou non de l'article défini (129), un vers de Dante « *Poi ch'ei posato alquanto il corpo lasso* » (134), outre une dizaine de vers sans indication d'auteur (tous de Pétrarque).

Dante (mentionné deux fois, pour *le mano* et, par erreur, pour *ambidui*) et de Boccace expressément reconnus.[94] Outre quelques vers d'autres d'auteurs non précisés (deux vers anonymes du recueil composé en 1539 par son cher ami Tolomei, 32/191 et deux de Luigi Alamanni, 30v/179), on trouve encore des citations non déclarées de Pétrarque (6/25, 13v/74, 16/87, 16/89, 31/183, 44/275, 51/316, 67–v/427–430, 71v/464–465…), de Dante (29v/171, 36/218, 51/316…) et de Boccace (33v/199 = 36/217 et 71v/465…). Les citations, y compris d'autres auteurs (même contemporains, Firenzuola, Arioste), se multiplient dans la dernière section de la grammaire consacrée aux parties invariables, en particulier au début, pour illustrer la construction des prépositions – Citolini se sert là probablement de notes de lecture qu'il avait prises avant son départ. Dans l'ensemble, les exemples littéraires sont donc réduits à la portion congrue, parsemés parmi les dizaines de phrases créées par Citolini. Le paragraphe consacré à *tal* (36/217–218) reflète (en l'atténuant) cette répartition très inégale : trois citations non déclarées (Dante : *Tal che due bestie van sott'una pelle*, Boccace et Pétrarque : *Quale asino dá in parete, tale riceve* […] *Tal frutto naſce da cotal radice*) sur 8 exemples (« *Il tale m'annoia*, *la tale mi pjace*, *io son de i tali* […] *Tal vi fu, che non vi si vorrebbe esser trovato*, e *tale é atto a la guerra, tale a l'agricoltura, tale a la filosofia* ») – ce qui rapproche Citolini d'Alessandri (v. ci-dessous). Si Citolini se montre beaucoup plus généreux en phrases d'illustration que Trissino et Delminio, il recourt aussi modérément à des citations, comme ce dernier.

Le même constat vaut pour del Rosso, qui ne mentionne Dante et Pétrarque que très rarement (respectivement trois et quatre fois), et avec la plus grande neutralité, pour attester ponctuellement une forme.[95] Le nom de l'auteur du *Décaméron*, livre de référence pour Bembo, n'apparaît qu'une fois (autant que Tibaldeo ou Serafino, contre deux occurrences de Trissino), et même pas de manière autonome mais seulement dans la locution « *diligenti osservatori di Dante,*

94 « *A Dante pjacque di far* vuolsi *impersonal passivo, dove disse ‹ Vuolsi cosí la su* [au lieu de *colà*], *dove si puote/ Cjó che si vuole ›* » (51/315), « *E'l Boccaccjo ancor disse: ‹ Ne le povere case pjovono da'l cjelo di divini spiriti ›* » (51/316), « *il Petrarca nondimeno disse ‹ Girmen con ella in su'l carro d'Elia ›* » (31/181), « *E dove il Petrarca disse; ‹ E d'altri omeri somma, che da tuoi ›; questo é il plurale d'*altro » (35v/215).

95 Outre la citation n. 15 p. 104, « *Dante disse* le Peccata » (C3v), « *Dante in un luogo ne'l suo* convivio *non hebbe tale avvertenza havendo posto* lui *nella parte che và innanzi alla parola* » (D), « *troverete* hebe *detto da'l Petrarca,* & *‹ se non che'l suo lume a l'estremo hebe ›* » (Cv), « *come sarebbe, che il Petrarca ha detto ‹ girmen con ella ›, & non ‹ girmen con lei ›* » et « *come il Petrarca ‹ questi m'ha fatto men amare Iddio ›* » (D), « *ritornandovi à mente il medesimo essempio: ‹ Voi che in rime sparse il suono/ Di quei sospiri ond'io il cuore ›* » (E2v–E3), pour montrer l'important rôle de liant que joue le verbe dans la construction de la phrase, « *halla usata il Petrarca* [la lettre *x*] *in alchuni luoghi percioch'al suo orecchio hà dato in tal modo più suono al verso* » (C2v).

de'l Petrarca, e de'l Boccaccio » (C4v). Del Rosso ne lui concède pas l'honneur de la moindre citation. A la différence de Fortunio ou de Bembo et de la plupart de leurs successeurs, y compris Giambullari, il ne fait pas appel, pour illustrer ses règles, aux auteurs mais se sert uniquement d'exemples de son invention, à l'exception de trois citations de Pétrarque totalisant quatre vers et demi. Exactement comme dans la *Grammatichetta* d'Alberti, les *exempla ficta* inspirés de l'histoire antique, chère au traducteur de Suétone – « *questi fù il grande Scipione, quelli fù il fiero Anibale* » (D) qui rappelle « *Questo Scipione superò quello Hannibale* » (43), « *Cesare perdonó a Cicerone* » (D2v), « *Catilina hà seguitato il vitio, Curtio amò la patria, Catone s'uccise in Utica* » (E3v) – alternent avec d'autres suggérés simplement par le contexte immédiat, l'entourage ou les lieux environnants – « *Io vo ad Arpino* » (B), « *Io amo, tu ami, quelli ama, Quel cavallo corre, Il fiume cresce* [...] *io voglio bene alla Cammilla, io sono figlio della Cammilla, io recevo questo dalla Cammilla, io do questo alla Cammilla* », « *dalla Cammilla sono amati li figli* » (C4v), « *Io ho avuto questo da Cesare Cossa, Costui viene da Benevento, Questo stà ne'l tuo arbitrio, Gli Indi habitano ne'l Ponente, & ne'l Levante* » (E)... Des phrases toute simples de caractère banal et populaire, même s'il ne manque pas d'exceptions où le ton est plus élevé ou plus docte (allusion à la découverte de l'Amérique un demi-siècle plus tôt). Mais cela reste des exemples non littéraires, représentatifs de la langue contemporaine.

Le cas d'Alessandri est peu banal. Comme Trissino, il ne mentionne jamais ni Dante, ni Boccace ni aucun autre auteur, hormis Pétrarque, dont le nom n'apparaît que dans l'énumération des noms en *-a* (avec Baptiste et Enée) : « pianeta, Enea, Papa, Duca, poeta, Battista, Petrarca, patriarca » (45–v) ! Par contre, il recourt abondamment, comme ses contemporains del Rosso et Citolini, aux phrases d'exemple, parmi lesquelles il noie littéralement ses rarissimes citations, sans en donner l'auteur ni même les signaler. Voici comment est illustré l'emploi des pronoms personnels : « *Il prencipe ancor c'havesse pochi cavalli me ne donò due, Chiederanno perdono ma sò che non tene sodisfarai, Sene prese consiglio, Se poi mene pentirò mio danno, Vommene, Vattene, Per che non tene consigliavi con gli amici ?* » (65), « *Ne mi vuol vivo, Ne ti negherà la tua patria, Ne si pregia senza ragione, Ne ci sospinse a far male, Ne vi sostenne lungo tempo* [...] *Me la guadagnai, Tele tolse, Se li porto, Ce gli apparecchiava, Ve gli ucciderebbe, Mi disporro à combatter me la, dar me lo, rendendo me la, accompagnar tele, Voleva se li raccomandare, Fattoselo chiamare* [...] *Vel mostrerò, Vel dirò* [...] *Non dovevi mandarmi là, Là ti condusse, Là ti ritornerebbe Gittarci là, & Là vi restituirà il vostro* » (65v–66) « *Mi sto in casa, Stommi in casa, Non so che mi fare, Ti rimanesti in piazza, Restati qui, Non sa che si dire*, ò *non sa che dirsi* [...] *Pensatevi ciò che volete* [...] Et qual è la mia vita ella se'l vede, *Voi il conoscete quanta ragione io habbia, Quello che tutto'l mondo non*

haveva potuto vincere, la morte lo superò » (66–v). 40 exemples en 4 pages dont une seule et unique citation de Pétrarque (*Chansonnier* 324 12) comme un vers blanc (fameuse donc aisément reconnaissable, déjà utilisée, entre autres, par Bembo pour illustrer la prolepse : 21). Les citations sont donc présentes à dose infinitésimale et ne se donnent jamais comme telles, ce qui est nouveau et un cas unique dans les grammaires italiennes imprimées à la Renaissance. Cela signifie un déni de l'autorité, la négation aux écrivains fameux d'un statut privilégié, le refus de reconnaître à leur usage une valeur supérieure aux énoncés ordinaires qu'Alessandri invente sur-le-champ pour les besoins de son exposé (v. aussi 44v, p. 115). Les citations se font tellement rares et discrètes qu'elles en sont presque indétectables et qu'il s'en faut de très peu qu'on ne puisse ranger Alessandri dans le groupe suivant, des « purs », ou non-littéraires.

Seuls trois grammairiens italiens de la Renaissance, Alberti, Florio et Salviati (dans sa grammaire), se passent de toute citation et ne proposent que des exemples de leur cru, et à foison. Tous trois sont Toscans et leurs grammaires, comme par hasard, sont restées manuscrites et n'ont pas été publiées à l'époque. Dans la grammaire de Florio, rédigée en Angleterre comme celle de Citolini, on chercherait en vain une phrase d'auteur, même citée de mémoire. Florio, qui n'avait évidemment pas à disposition sur place de bibliothèque italienne, comme pouvaient s'en prévaloir ses collègues restés au pays, a choisi de créer lui-même la totalité de ses nombreux exemples, inspirés de sa condition de pauvre exilé au Royaume-Uni pour raisons confessionnelles.[96] Voici ceux des feuillets 34 à 38 : *Lo studio della scrittura ricerca tutto l'huomo*, *Io vi presterò cento scudi, tutto io povero sia*, *Con tutto il Papa sia Antichristo, è non di meno stimato molto da tutta Italia*, *Io ho conservato tutto tutto quello che tu mi desti*, *Tutto tutto'l consiglio della regina vol cosi*, *Ogni volta che tu verrai da me*, *Che la Regina sia donna prudentissima sa ognuno*, *il che udito ch'io hebbi*, *Fa d'esser' dotto, che tu possa essere stimato*, *Se tuo padre è si ricco, che non ti fa egli studiare ?*, *da che io mi parti da lui*, *Che huomo è il signor' de Turchi ?*, *Che donna è quella ?*, *Che bestie son' quelle ?*, *Che cavalli hoggi son' fuggiti ?*, *Che si dice di nuovo ?*, *Il signor' de Turchi che è un' tiranno*, *I regni che son' ben' governati*, *La vita che è beata*, *L'acque che son dolci*, *Quando che sia cosi, la cosa va bene*, *Chi vuol mangiar', mangi*. Il y donne souvent libre cours à son anti-cléricalisme et à son mépris de la religion catholique, assimilant le pape à l'Antéchrist.

96 Comme il le déclare dans la dédicace : « *Percioche essendo io qui povero forestiero, privo di tutti quegli aiuti, favori, e soccorsi che dalla patria e dagl'amici sperar' si possano, non potrei trovar dono, quantunque in sì calamitoso stato io non fosse, che pareggiar' si potesse ò al merito della nobiltà vostra, ò alle rade vostre virtù* » (2).

Voici la liste intégrale des exemples proposés par Alberti dans la *Grammatichetta*, où aucun écrivain n'est mentionné : « *Roma superò Carthagine* » (17), « *tre* persone, *uno* Dio, *nove* cieli » (18), « *Io sono tale, quale voresti essere tu* ; et *Amai tale, che odiava me* » (20), « *Chi scrisse ?* » (21), « *Io sono cholui che scrissi* » (22), « *Chi sarà tua sposa ? Chi fu el maestro ?* » (23), « *Che dice ? Che leggi ? Che huomo ti paio ? Che ti costa ?* » (25), « *I' voglio che tu mi legga*, *Scio che tu me amerai* » (26), « *Io sono studioso*, *Invidia lo move*, *Tu mi porti amore* [...] *Io sono lo studioso e tu el docto* » (27), « *Tu fusti terzo et io secondo* [...] *Chostui fu el quarto, el primo, el secondo* » (28), « *Tu fusti él tre, et io l'uno. Il dua e' numero paro* » (29), « *Lodato Dio*, *Io adoro Dio* » (30), « *é mi chiama*, *é ti vuole*, *que' vi chieggono*, *io mi sto*, *é si crede* [...] *Io amo te e voglio voi* [...] *aspettaci*, *restaci*, *scrivetemi* » (41), « *lui andò, cholei venne* » (42), « *Questo exercito predò quella provincia* e *Questo Scipione superò quello Hannibale* » (43), « *Io la amai*, *Tu le biasimi*, *Chi gli vuole ?* » (44), « *é fa bene*, *é corsono* [...] *égli andò*, *égli udivano* [...] *égli spiega*, *égli stavano* » (45), « *amerovvi*, *leggerovvi*, *darotti*, *adoperrocci* » (46), « *Io sono amato*, *tu sei pregiato*, *cholei e' odiata* » (47), « *Hieri fui ad Hostia*; *hoggi sono stato a Tibuli* » (49), « *bench'io fui*, *sé é sono*, *quando é saranno* » (53), « *io sono stato amato*, *fui pregiato e sarò lodato*, *tu sei reverito* » (57), « *s'tu fussi docto, saresti pregiato*, *se fussero amatori de la patria*, *é sarebbero più felici* » (58), « *é si legge*, *e si corre* [...] *Dio che é s'ami*, *quando é si leggerà* » (78), « *Io mi sforzo d'esser amato* » (80), « *io voglio starci, io ci starò* » (83), « *él tuo buono amare mi piace* » (84), « *senza più scrivere*, *tu et io studieremo*, *che nè lui, nè lei siano indocti*, *ó piaccia ó dispiaccia questa mia inventione* » (88), « *nè tu nè io meritiamo invidia* [...] *nello spazo*, *nelle camere*, *ne' letti*, *nello exercito di Dario*, *negli horti* » (89), « *Cesare ne va*, *Pompeio ne viene* » (90),[97] « *Vonne io ? vane tu ? vanne colui ?* [...] *diane lui*, *traggane* [...] *Porterane tu ? Porteronne* » (92), « *Tu hieri andaremo alla mercati* » (94), « *credon far quel ben* » (97).

Enfin, diamétralement opposées à ses *Avvertimenti*, les *Regole della toscana favella* de Salviati ne mentionnent ni ne citent aucun écrivain, ancien ou moderne. Les exemples sont tous inventés : « *s'io l'ebbi fatto a tempo tu'l vedi tu*[98] [...] *s'io l'avrò fatto, la prova il ti mostrerrà* [...] *abbia io pure avuto quel*

97 Dans Priscien (XVII 135), on lit : « *Caesar uincit Pompeium*, *uincitur Pompeius a Caesare*, *ego te diligo*, *tu diligeris a me* ». *Io amo te* (et *Tu mi porti amore*), précédemment, font écho à ces deux derniers exemples.

98 Avec redoublement du pronom sujet, de part et d'autre du verbe, selon un usage mentionné par Bembo : « *Con ciò sia cosa che al verbo è solo il primo caso si dà, e dinanzi e dopo, come diede il Boccaccio, che disse: ‹ Io non ci fu' io ›, e ancora, ‹ E so, che tu fosti desso tu ›* » (17), puis Corso (qui le restreint expressément aux pronoms de la première et de la deuxième personne du singulier avec le verbe *essere*) : « Io, & Tu *dopo il verbo* Sono *sovente si raddoppiano*. Io

ch'io ò sempre disiderato, s'io abbia avuto quel ch'io ho sempre disiderato, potrà conoscersi pienamente » (15).

Des huit auteurs cités dans ce paragraphe, qui ont en commun de recourir peu (par ordre décroissant : Citolini, Delminio, del Rosso, Alessandri et Trissino) ou pas du tout (par ordre chronologique : Alberti, Florio, Salviati) aux citations d'auteur, on constate que beaucoup entendent proposer des règles grammaticales pour écrire et parler. Tel est le cas explicitement d'Alberti, Alessandri, Florio et Citolini. Trissino, Delminio et Salviati ne font pas de distinction entre écrit et oral, tandis que del Rosso est le seul qui insiste jusque dans le titre sur l'écriture. Ce dernier, néanmoins, on l'a vu, se montre en fait très sensible à la langue parlée contemporaine, et Trissino accorde une attention particulière aux sons notés par les lettres et à leur différenciation, ainsi qu'aux phonèmes, comme Salviati dans ses *Avvertimenti* (voir chap. 3.3.1). Seul ferait donc exception Delminio (avec le Salviati de la grammaire), qui s'abstient de toute prise de position en faveur de l'oral tout en se montrant économe de citations. Inversement, les auteurs qui se fondent surtout, voire exclusivement, sur les autorités (et peu sur l'usage) sont aussi ceux qui entendent donner des règles seulement ou surtout pour écrire (Liburnio, Bembo, Gaetano, Gabriele, Dolce, Matteo, Ruscelli). Il y a donc une corrélation, quoique non des plus fortes, entre toscanité et orientation de la grammaire vers la langue parlée d'une part (5 sur 6 : Alberti, del Rosso, Giambullari, Florio et Salviati contre Tani), et faible intérêt pour les citations littéraires d'autre part (4 sur 6 : del Rosso, Alberti, Florio et Salviati contre Giambullari et surtout Tani), et par ailleurs entre attention déclarée à la langue parlée ou intérêt confirmé pour l'oral et dédain pour les citations littéraires (6 sur 8 : Alberti, Alessandri, Florio, Citolini, del Rosso et Salviati contre Giambullari et Delminio). Le tableau suivant essaie de représenter ces convergences de manière synthétique.

On constate une faible dispersion (quoique non négligeable), puisque les aires propres à chacun des trois cercles sont occupées par un seul nom (totalisant un quart des auteurs représentés) : Delminio pour les non-Toscans peu intéressés à la langue parlée mais recourant peu aux citations (I), Corso pour les non-Toscans intéressés à la langue parlée mais recourant assez aux citations (IX), et Tani pour les Toscans peu intéressés à la langue parlée et recourant assez aux citations (XI). Au contraire, l'aire centrale, correspondant à l'intersection des trois ensembles, divisée en deux sous-champs (III et VII), est

---

non ci fui io. Tu ci fosti tu. *Et questo parlar sempre è figurato* » (38v), et Alessandri (qui conseille de l'éviter car peu fréquent) : « *Et* dove tu à me per moglie non mi vogli, *si comporta, ma io lo fuggirei, per che non è molto frequentato come non è molto spesso ancora il dire,* io v'entrerò dentro io & *somiglianti* » (67).

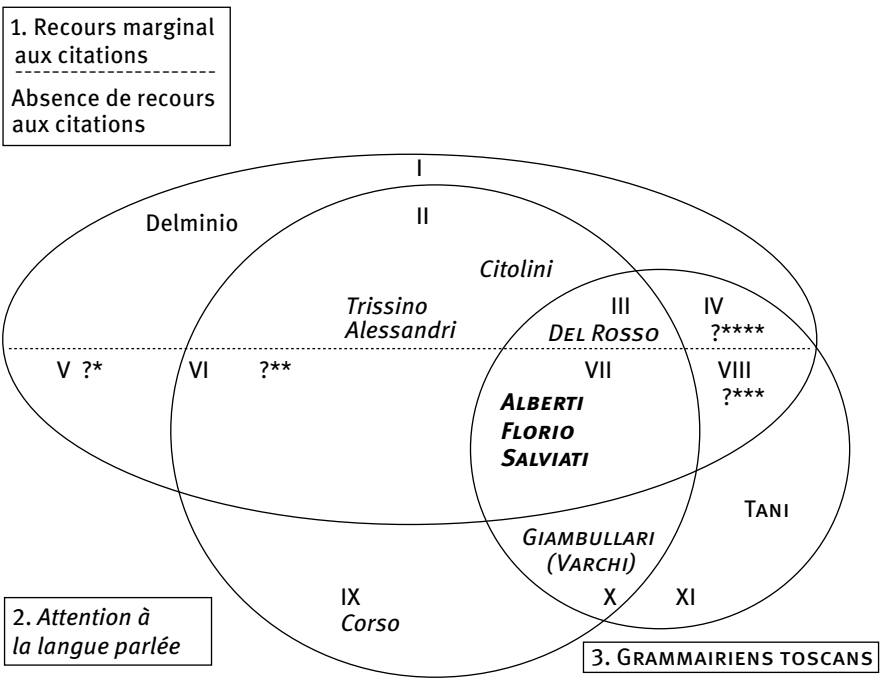

T3. Corrélation entre aversion pour les citations (1), attention à la langue parlée (2) et origine toscane des auteurs (3) dans les grammaires italiennes de la Renaissance.

occupée par quatre auteurs (Alberti, Florio, Salviati et del Rosso). Suit l'intersection des ensembles 1 et 2 (II et VI), à peine moins densément peuplée, avec trois auteurs, Citolini, Trissino et Alessandri (tous dans le champ II), aux antipodes de Tani. En comparaison, les deux autres sous-ensembles apparaissent certes plutôt vides : deux auteurs pour l'intersection des ensembles 2 et 3 (X), Varchi (dont la grammaire est fragmentaire) et Giambullari (aux antipodes de Delminio), aucun pour celle des ensembles 1 et 3 (IV et VIII : absence de pendant à Corso), mais cela est dû à la raréfaction des auteurs toscans. Non moins intéressantes que les champs occupés par l'un ou l'autre grammairien sont les aires restées vides. Certaines catégories n'ont pas eu historiquement d'incarnation à la Renaissance : je n'ai, en effet, pas d'exemple de grammairien non-toscan qui se passerait de citation (même si Trissino en est très proche), qu'il soit attentif (** : VI) ou non (* : V) à la langue parlée, ni inversement de grammairien toscan qui, sans s'intéresser à la langue parlée, éviterait les citations (*** : VIII) ou y recourrait peu (**** : IV).

La situation peut aussi être représentée par ces arbres :

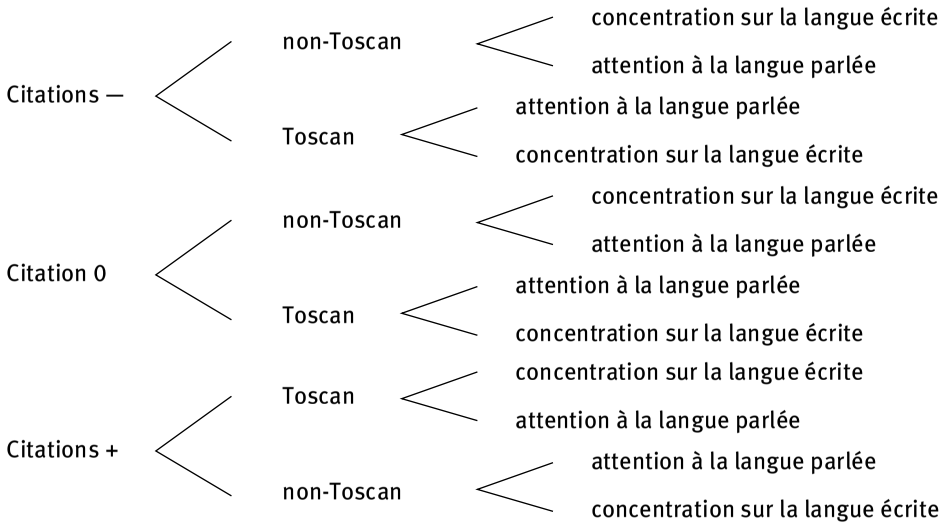

I	Delminio
II	*Citolini*, *Alessandri*, *Trissino*
III	*DEL ROSSO*
IV	?
V	?
VI	?
VII	***ALBERTI***, ***FLORIO***, ***SALVIATI***
VIII	?
X	*(VARCHI)*, *GIAMBULLARI*
XI	TANI
IX	*Corso*
reste du corpus (non représenté : en dehors des trois aires)	

Citations — *recours faible ou très minoritaire aux citations*
Citation 0 *aucun recours aux citations*
Citations + *recours important ou majoritaire aux citations*

2.22 *Ultima sed non minima*, une œuvre sui generis : la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di Messer Pietro Bembo*

En conclusion de ce chapitre de présentation des grammaires de notre corpus, il faut mentionner un ouvrage exceptionnel de la deuxième moitié du siècle, qui échappe au modèle présenté plus haut de la compilation de règles tirées de l'observation des classiques. Parmi tous les écrits grammaticaux italiens de la Renaissance, la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di Messer Pietro Bembo* de Castelvetro, l'un des rares critiques de Bembo, occupe une place particulière. Le long titre descriptif, aussi précis que peu percutant, est déjà singulier et mérite qu'on s'y arrête. Il se veut modeste. « Ajout », l'œuvre se présente ouvertement comme un simple appendice aux fameuses *Prose della Volgar lingua*,[99] qui venaient d'être rééditées, dans une version revue et corrigée, en 1549 (soit deux ans après la mort de Bembo). Un ajout critique, probablement, sinon à quoi bon ? Castelvetro passait du reste pour un débatteur minutieux, et son préambule annonce la couleur : « *Le differenze di ciascuna delle quali mostreremo seguendo l'ordine del parlare di messer Pietro Bembo non lasciando di dichiarare, o di supplire, o di correggere i detti suoi, se ci parranno oscuri, o difettuosi, o peccanti in niuna parte* » (17/1V). Les *Prose* ne sont pas citées directement par leur titre, mais la périphrase employée ne laisse néanmoins aucun doute. Non seulement il n'existe pas d'autre écrit de Bembo qui traiterait de telles questions grammaticales, mais les mots choisis par Castelvetro font clairement écho à ceux de son prédécesseur dans la page de titre, qui porte *Delle Prose di M. Pietro Bembo nelle quali si ragiona della volgar lingua* [...], le mot de *ragionamento* étant celui que Bembo utilise régulièrement pour désigner son dialogue.

Cela dit, Castelvetro ne s'arrange pas uniquement pour que le traité qu'il entend gloser soit identifié sans ambiguïté, mais aussi pour se l'approprier et indiquer la vision qu'il en a. Son titre n'est pas si neutre qu'il y paraît. Il procède, en effet, à deux modifications significatives. La première, la substitution de *ragionamento* au mot officiel de *prose*, en soulignant leur caractère discursif, légitime l'intervention d'une nouvelle voix critique : en d'autres termes, s'il ne saurait retoucher le livre intitulé *Prose della Volgar lingua*, Castelvetro peut s'inviter, a posteriori, dans le *ragionamento* mené par son prédécesseur pour y *ragionare* à son tour. *Giunta alle Prose di M. Pietro Bembo* sonnerait comme un post-scriptum statique, déplacé ou prétentieux, à un texte définitif, *Giunta fatta*

99 Sur ce point, les remarques de Motolese (2004, 41–44).

al ragionamento di Messer Pietro Bembo sonne comme une contribution vivante à un débat ouvert. Cette conception dynamique est confirmée par la typographie même de la *Giunta*, où Castelvetro, suivant le fil du dialogue de Bembo, soulève ses remarques et ses observations au fur et à mesure, de sorte qu'elles apparaissent intercalées entre celles de Bembo (qu'il nomme *particelle* 'petites parties, alinéas'), citées séparément et fidèlement (et parfois très longuement : plus de deux pages pour la *particella 39ª*, 49v–51, plus de trois pour la 54, 67–68v), avec référence précise, et distinguées à la marge extérieure par des guillemets. Un procédé qui déplaît beaucoup à Fontanini, indigné que le « pur texte des *Prose* très estimées de Bembo soit réduit à des morceaux [...] et mêlé à chaque page aux ergotages grammaticaux vieillots et ennuyeux de Castelvetro ».[100]

Surtout la substitution, comme complément de *ragionare*/*ragionamento*, de *degli articoli et de' verbi* au syntagme *della volgar lingua* restreint considérablement le sujet et en dit long sur ce qui intéresse ici Castelvetro : parmi toutes les questions ayant trait à la langue évoquées par Bembo, il trie pour en isoler une, relative aux parties du discours. Il ne se préoccupe pas tant de la langue vulgaire en général, dans ses aspects géo-culturels ou sociologiques – pour savoir s'il convient de l'appeler plutôt italienne, toscane ou florentine, ou si elle doit prendre pour modèle plutôt Dante, Pétrarque ou Boccace –, que de la langue dans sa dimension strictement grammaticale. C'est donc du livre 3 – où le cardinal expose ce dont un Italien « a besoin pour parler toscan » – qu'il est

100 « *Chi antepone questa ultima edizione* [celle de Raillard et Mosca, 1714] *a tutte le altre onorandola col magnifico elogio di* omnium praestantissimam *ha i suoi oppositori, non mancando chi la tiene per la peggiore di tutte e per molto ingiuriosa al* Bembo, *come inondata, e propriamente oppressa dal gran torrente de' sofismi del* Castelvetro *(a*), talchè si dura gran pena a ripescare per entro questa edizione il puro testo delle stimatissime* Prose del Bembo, *ridotto a brani senza alcuna consolazione di parole, e confuso in ogni pagina con le viete e nojose cavillazioni gramaticali del* Castelvetro, *a segno tale, che cercandovisi le dette* Prose, *non ci è modo di venirne a capo nel folto bosco di tante regole e acutezze scolastiche, il legger le quali è propriamente un perdere il tempo e null'altro impararvi, che a non saper mettere insieme due righe pulitamente è nobilmente distese* » (1803, 18, n. 1). Ce à quoi Zeno répond, dans une longue note, que Fontanini est bien le seul à s'en plaindre et qu'« en vérité, les ajouts ne troublent nullement la lecture des *proses*, car ils sont sous le texte et imprimés dans un autre caractère » (ce qui n'était pas le cas de l'édition originale) et qu'il est au contraire très « commode » d'avoir sous les yeux le passage auquel il est fait référence plutôt que de devoir le « chercher ailleurs » – une « pratique usuelle » : « *a* : Tutti gli oppositori, che tengono questa ultima edizione per la peggiore di tutte, si riducono al solo monsignor* Fontanini [...] *E pur è vero, che le giunte non isturbano punto la lettura delle* prose, *ma vi stanno sotto il testo e con altro carattere impresse, onde ognuno a suo piacimento può riscontrar quelle con questo, senza aver l'incomodo di andar a cercarle in altro luogo: pratica usata in Italia e fuori* » (18 et 20–21).

question dans la *Giunta* publiée en 1563,[101] et non du traité dans son entier. Castelvetro y sélectionne deux points, cruciaux et de vaste portée, mais deux points seulement : les articles et les verbes, qui font l'objet respectivement de 15 et de 70 ajouts (71 si l'on tient compte que le 23e est subdivisé en deux). Alors que le troisième livre des *Prose* se propose de présenter un tableau complet de la langue vulgaire, la *Giunta* n'en donne, elle, qu'une image fragmentaire.

S'il est vrai que le titre annonce un commentaire érudit et pointu, son objet, au contraire, la destine au plus grand nombre, car ce n'est pas n'importe quelle grammaire. Publier une *Giunta* au *ragionamento* de Bembo signifie le compléter pour le corriger : une entreprise plutôt iconoclaste. Sous une forme d'autant plus provocante qu'elle s'affiche plus modestement, Castelvetro recommande habilement son commentaire à ceux qui ont fait des *Prose*, depuis leur première édition en 1525, un traité de référence, c'est-à-dire pratiquement à tous ceux qui en Italie s'intéressent à la langue, soit toute la communauté des lettrés. La singularité de la *Giunta* ne consiste pas tant en ce qu'elle se réfère aux *Prose della Volgar lingua* de Bembo, qui a eu de nombreux épigones, mais en ce qu'elle revendique explicitement cette dérivation (ou cette dépendance) dans son titre même, tout en ignorant la majeure partie du discours et en s'inscrivant implicitement en opposition contre le peu qu'elle en retient – là où d'autres auteurs s'en inspirent largement à mots plus ou moins couverts, ou les plagient.

La *Giunta* est un cas unique. A la différence de toutes les grammaires précédentes, elle n'a pas pour ambition d'être un manuel de la langue italienne, mais d'analyser ce qui en a été dit. Castelvetro y procède à l'analyse critique non pas de la tradition précédente, mais d'une grammaire particulière. Son objet n'est pas la langue toscane en tant que telle, mais la langue toscane selon Bembo. En ce sens, la *Giunta* se distingue du *deuxième discours à M. Lodovico Dolce*, qui vise seulement à *castigare* : avec la méticulosité d'un correcteur-éditeur, et non sans animosité, Ruscelli y censure et rectifie tout ce qu'il a trouvé d'erreurs ou de sottises dans les *Osservazioni nella volgar lingua* de son rival – dont il cite plusieurs fois textuellement quelques lignes (p. 56–57, 61, 63, 64, 65, 66, 67). Ce procédé, qui rappelle celui de Trissino à l'égard de Firenzuola et Martelli dans le *Castellanω*, anticipe la *Giunta*, fondée de bout en bout

101 Les commentaires de Castelvetro au premier livre, moins technique, n'ont été publiés qu'après sa mort, en 1572 à Bâle : *Correttione d'alcune cose del dialogo delle lingue di Benedetto Varchi et una Giunta al primo libro delle Prose di M. Pietro Bembo dove si ragiona della vulgar lingua*. Remarquons que le titre de cette édition posthume reprend, lui, fidèlement la formulation de Bembo. Sur les manuscrits de Castelvetro et leurs différentes éditions, Motolese (2004, notamment la « Tavola sinottica », 83–85).

sur le principe de la citation. Le titre même du *Discours*, qui en fait une sorte de lettre ouverte à Dolce, et le fait que Ruscelli s'y adresse constamment à son interlocuteur à la deuxième personne du pluriel, sur un ton où la polémique souvent se mue en invective, contribuent toutefois à le rapprocher d'un règlement de compte personnel, qui n'atteint jamais au niveau d'une réélaboration conceptuelle comme le sont certains des « ajouts » majeurs de Castelvetro. En se concentrant exclusivement sur les *Prose*, fût-ce pour les critiquer parfois vertement et les dépasser, la *Giunta*, paradoxalement, signe leur consécration : elles sont la seule grammaire de la Renaissance à avoir eu l'honneur d'un tel traitement. Déjà entrées dans l'histoire en 1525, elles sont immortalisées par Castelvetro en 1563. Modèle insolite de grammaire-conversation, le livre 3 *Della Volgar lingua* a suscité en la *Giunta* un autre type de grammaire hors du commun : une méta-grammaire.[102]

Ce dernier titre de gloire, posthume et inattendu, est peut-être le plus grand : avoir inspiré à Castelvetro le traité grammatical le plus novateur de la Renaissance italienne. Généralement reconnue, la grande qualité des réflexions linguistiques de la *Giunta* est due, autant qu'à l'intelligence de l'auteur, au fait que cette intelligence s'est exercée non pas directement sur la langue italienne dans son ensemble et dans toute sa complexité, mais sur la conception qu'en présentait Bembo. Assez riches pour nourrir la réflexion et souvent trop superficielles pour ne pas encourir la critique, les *Prose della Volgar lingua* offraient à un esprit vif comme celui de Castelvetro une base de travail particulièrement stimulante. La qualité de la *Giunta* est redevable pour une bonne part à la médiation de Bembo.

Après avoir présenté les auteurs et leurs méthodes ainsi que l'orientation des grammaires, il est temps de voir en détail comment elles sont composées, suivant quel plan la matière y est disposée.

102 Un siècle et demi plus tard, de même, l'helléniste Anton Maria Salvini (Florence 1653–1729), traducteur de l'*Iliade* (1723), a soumis la grammaire de son aîné Buommattei (Florence 1581–1648), *Della lingua toscana* (1623–1643, réimprimée à Florence en 1714), à une analyse critique détaillée : *Annotazioni ai due libri della lingua toscana di Benedetto Buonmattei*, éditée en annexe à une réimpression (Firenze, Stamperia imperiale, 1760).

3 Structure et composition des grammaires

3.0 Les grammaires antiques

Les premiers grammairiens grecs qui ont entrepris de connaître le langage se sont lancés dans l'analyse du discours pour tâcher d'identifier ou d'isoler ses constituants fondamentaux : la phrase ou l'énoncé[1] était constitué d'unités macroscopiques, les mots,[2] décomposés en syllabes, formées de la combinaison d'un nombre fini de lettres, qui notaient les sons prononcés (dits éléments[3]). Rassemblées dans un alphabet qui les énumère, les lettres pouvaient être considérées comme les éléments constitutifs fondamentaux des mots, comme les atomes du langage. Alors que les lettres représentent les unités phoniques minimales, les sons dénués de sens, les mots sont les unités sémantiques minimales (sur ces conceptions, Lallot, *Téchnē*, 120).

De même que, au niveau inférieur, l'analyse phonétique des lettres a permis de distinguer des voyelles et des consonnes de différentes natures, au niveau supérieur, l'analyse morphologique et syntaxique des énoncés a conduit les grammairiens anciens à classer les mots suivant leurs formes, les rapports qui pouvaient s'établir entre eux et la manière dont ils s'enchaînaient pour constituer des phrases. Ils ont ainsi défini un certain nombre de classes de mots, appelées parties du discours. Pour les grammairiens grecs alexandrins, il y en a huit. Ainsi, la *Téchnē* attribuée à Denys dit le Thrace (2e s. av. J.-C.), devenue pour longtemps la référence en matière de grammaire grecque, reconnaît les « huit parties de la phrase » suivantes, nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe, conjonction (« l'appellatif se rangeant sous le nom ») : « Τοῦ δὲ

1 Λόγος, *oratio* en latin, que Priscien définit ainsi : « *Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans. est autem haec definitio orationis eius, quae est generalis, id est quae in species siue partes diuiditur* » (*De oratione*, II 15 : « La phrase est un ordonnancement concordant de mots qui indique un énoncé achevé. Telle est la définition de la phrase générale, c'est-à-dire divisée en espèces ou en parties »).

2 Λέξις, *dictio* en latin, que Priscien définit ainsi : « *Dictio est pars minima orationis constructae, id est in ordine compositae: pars autem, quantum ad totum intellegendum, id est ad totius sensus intellectum* » (*De dictione*, II 14 : « Le mot est la plus petite partie de la phrase construite, c'est-à-dire composée selon un ordre ; mais une partie suffisante à tout comprendre, c'est-à-dire à la compréhension du sens tout entier »).

3 Ainsi distingués par Priscien : « *Hoc ergo interest inter elementa et literas, quod elementa proprie dicuntur ipsae pronuntiationes, notae autem earum literae. abusiue tamen et elementa pro literis et literae pro elementis uocantur* » (I 4 : « La différence entre les éléments et les lettres est donc que l'on appelle *éléments* à proprement parler les prononciations elles-mêmes, et *lettres* par contre leur dessin. On dit toutefois abusivement *éléments* pour les lettres et vice versa »).

https://doi.org/10.1515/9783110427585-004

λόγου μέρη ἐστὶν ὀκτώ· ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα, σύνδεσμος ».

En séparant l'interjection de l'adverbe, réunis par les Grecs, le grammairien latin Donat compense l'absence de l'article en sa langue et maintient pratiquement à huit le nombre des parties du discours en latin : « *Latini articulum non adnumerant, Graeci interiectionem* » (*Ars Maior* II 1). Autant certes que chez les grammairiens alexandrins, mais présentées dans un ordre sensiblement modifié, qui révèle une conception différente. Voici, en effet, le plan de l'*Ars minor* (*A. m.*), en tout point identique à celui de la deuxième partie de l'*A. M.* (*Editio secunda*, dont elle est un abrégé) : 1 *De partibus orationis*, 2 *De nomine*, 3 *De pronomine*, 4 *De verbo*, 5 *De adverbio*, 6 *De participio*, 7 *De coniunctione*, 8 *De praepositione*, 9 *De interiectione*. Comme chez Denys, où ils étaient traités en premier, le nom et le verbe sont considérés comme les parties principales – « *duae sunt principales partes orationis, nomen et uerbum* » (*A. M.* II 1) –, mais le nom est suivi du pronom, puis le verbe, de l'adverbe. Apparaissent ainsi deux couples analogues, où un élément périphérique est associé au noyau que sont le nom et le verbe. Ce choix a une contrepartie évidente : le parallèle établi entre le pronom et l'adverbe a pour double conséquence de détacher le participe du verbe et d'intercaler une partie du discours invariable entre les parties variables (une indéniable promotion pour l'adverbe). Autre divergence notable (et discutable) avec les Grecs : la relégation de la préposition, élément interne à la proposition, après la conjonction, qui relie deux propositions en une phrase.

Tout en reconnaissant huit parties, Donat avoue que nombreux sont ceux qui pensent qu'il y en a plus, ou moins (« *Multi plures, multi pauciores partes orationis putant* », *A. M.* II 1). Une position relativiste qui montre non seulement qu'il n'y a pas de nombre canonique, mais qu'on n'attache guère d'importance à la question. Au début de ses *Institutions grammaticales*, dans le chapitre intitulé *De oratione* (II 15–17), Priscien est plus précis et procède à un rapide état de la question : les parties du discours varient de deux chez les « dialecticiens » (nom et verbe) à cinq chez les Stoïciens (nom, appellation, verbe, pronom ou article, conjonction) et jusqu'à onze (chez ceux qui distinguent l'adverbe, comptent à part le participe et l'infinitif, séparent les pronoms et les articles et ajoutent le vocable et l'interjection).[4] Confondant nom, vocable et

4 « *Partes igitur orationis sunt secundum dialecticos duae, nomen et uerbum, quia hae solae etiam per se coniunctae plenam faciunt orationem, alias autem partes* syncategoremata, *hoc est* consignificantia, *appellabant. Secundum stoicos uero quinque sunt eius partes: nomen, appellatio, uerbum, pronomen siue articulus, coniunctio. nam participium connumerantes uerbis participiale uerbum uocabant uel casuale, nec non etiam aduerbia nominibus uel uerbis connumerabant et quasi adiectiua uerborum ea nominabant, articulis autem pronomina connumerantes finitos ea articulos appellabant, ipsos autem articulos, quibus nos caremus, infinitos articulos dicebant uel, ut alii dicunt,*

appellation en une seule catégorie (du nom), incluant l'infinitif dans le verbe, constatant l'absence d'article en latin et négligeant l'interjection qu'il classe avec les Grecs sous l'adverbe, il s'en tient, lui, à sept parties : nom, verbe, participe, pronom, adverbe, préposition et conjonction (II 17–21), traitées successivement dans les livres 2 à 7, 8 à 10, 11, 12 et 13, 15, 14 et 16. A l'article près, qui n'existe pas en latin, les mêmes parties et dans le même ordre que chez les grammairiens alexandrins, comme Apollonius, dont Priscien reconnaît s'inspirer. Si les grammairiens anciens ont progressivement affiné la bipartition initiale et reconnu d'autres éléments constitutifs du discours, le nom et le verbe ont gardé une place éminente. L'importance qui leur est accordée par la tradition grammaticale se lit dans les désignations mêmes des autres parties du discours. Comme le note Priscien à propos du participe (livre XI *De participio*), cette terminologie est formée sur le nom et le verbe (au moins partiellement) : pro*nom*, ad*verbe*, parti*cipe*, pré*position*..., le latin ne faisant en cela que calquer le grec (*ónoma*/*antōnymía*, *rhēma*/*epírrhēma*, *metokhē, próthesis*).[5] Et c'est par le nom et le verbe que Priscien commence son traité.

---

articulos connumerabant pronominibus et articularia eos pronomina uocabant, in quo illos adhuc sequimur Latini, quamuis integros in nostra non inuenimus articulos lingua » (II 15–16 : « Les parties du discours, selon les dialecticiens, sont donc au nombre de deux, le nom et le verbe, car elles seules, réunies, font par elles-mêmes une phrase complète ; quant aux autres parties, ils les appelaient *syncategoremata*, c'est-à-dire cosignifiantes. Selon les stoïciens, elles sont plutôt au nombre de cinq : nom, appellatif, verbe, pronom ou article, conjonction. Comptant, en effet, le participe avec les verbes, ils le nommaient *verbe participial* ou *casuel*. Ils comptaient en outre les adverbes avec les noms ou les verbes, et les dénommaient pour ainsi dire *adjectifs des verbes*. Comptant par ailleurs les pronoms avec les articles, ils les appelaient *articles définis* et les articles eux-mêmes, que nous n'avons pas, ils les nommaient *articles indéfinis* ou alors, selon d'autres, ils comptaient les articles avec les pronoms et les appelaient *pronoms articulaires*, et sur ce point nous, Latins, les suivons toujours, quoiqu'on ne trouve pas dans notre langue d'articles pleins »).

5 « *Unde rationabiliter hoc nomen est ei a grammaticis inditum per confirmationem duarum partium orationis principalium. nec solum participium non ab aliqua propria ui, sed ab affinitate nominis et uerbi nominatum est, sed aliae quoque quinque partes orationis non a sua ui, sed ab adiunctione, quam habent ad nomen uel uerbum, uocabulum acceperunt :* pronomen *enim dicitur, quod pro nomine ponitur, et* aduerbium, *quod uerbo adiungitur, et* praepositio, *quae tam nomini quam uerbo praeponitur, et* coniunctio, *quae coniungit ea, et* interiectio, *quae his interiacet* » (XI 5–6 : « C'est donc raisonnablement que ce nom a été donné au participe par les grammairiens en confirmation des deux principales parties du discours. Le participe n'est pas le seul à avoir été nommé, non pas d'après quelque vertu propre, mais selon son affinité avec le nom et le verbe ; les cinq autres parties du discours aussi ont reçu leur appellation, non pas d'après une de leurs vertus, mais selon leur disposition par rapport au nom ou au verbe : est dit, en effet, *pronom* ce qui s'emploie pour le nom, et *adverbe* ce qui se joint au verbe, *préposition*, ce qui se place tant devant le nom que devant le verbe et *conjonction* ce qui les relie, et *interjection* ce qui s'interpose entre eux »).

La communication, écrite ou orale, combinant des mots en des phrases c'est à eux, naturellement, que les grammairiens ont accordé la plus grande attention (plutôt qu'à leurs composantes). Aussi les différentes parties du discours constituent-elles l'axe majeur de composition des grammaires de l'Antiquité, notamment latines, à commencer par les *Instituta artium* de Probe (2e siècle). Avant la somme des *Institutions grammaticales*, qui en est un excellent exemple, elles donnaient déjà leur titre à tous les chapitres de la deuxième section de la *Téchnē* (chapitres 12–20) et de l'*editio secunda* de l'*Ars maior*, ainsi qu'à l'ensemble des sections de l'*Ars minor*.

Avant d'aborder les parties du discours, toutefois, ces grammaires commencent logiquement par aborder les composantes des mots, lettres et syllabes, mais pas seulement. La première section de la *Téchnē* (chap. 1–11) s'ouvre par un préambule sur la grammaire et la lecture, s'intéresse ensuite à l'accent et au point – c'est-à-dire aux signes autres que les lettres –, puis à la rhapsodie, et se conclut par l'élément et la syllabe. Au contraire, la première partie de l'*Ars maior*, après avoir traité de la voix (*De voce*), des lettres (*De littera*) et des syllabes (*De syllaba*), se consacre aux pieds (*De pedibus*) et aux tons (*De tonis*) – c'est-à-dire à la syllabe du point de vue métrique et prosodique – et aux signes de ponctuation (*De posituris*). Priscien, lui aussi, traite dans le livre I de la voix (*De voce*, 1–2), des lettres (*De litera*, 3–49), et de leur ordre (*De ordine literarum*, 50–58). Tandis que la *Téchnē* s'achève par le chapitre sur la dernière partie du discours, la conjonction, l'*Ars maior* présente une troisième section consacrée, entre autres, aux anomalies du langage (barbarisme, solécisme, métaplasme…) et aux tropes, et les *Institutions grammaticales* se concluent par deux derniers livres (17 et 18) traitant de la construction. Seule l'*Ars minor* se résume à une revue des parties du discours.

En somme, on peut donc définir les différents plans suivants selon que les parties du discours sont précédées (ou non) d'une introduction, abordant ou non la poésie ou la métrique, et suivies (ou non) d'une autre partie conclusive :

- *Ars minor* de Donat : parties du discours seules (sans introduction ni conclusion) – section unique
- *Instituta artium* de Probe : introduction simple sur la voix, l'art, les lettres ; parties du discours – plan bipartite
- *Téchnē* de Denys : introduction mixte (grammaire-poésie) ; parties du discours – plan bipartite
- *Ars maior* de Donat : introduction mixte (grammaire-métrique) ; parties du discours ; fautes de langage et figures rhétoriques – plan tripartite
- *Institutions grammaticales* de Priscien : introduction simple sur la voix, les lettres, la syllabe et le mot ; parties du discours ; construction – plan tripartite
- *Ars grammatica* de Charisius (v. 360) : introduction mixte (voix, lettres, syllabes, mot-accidents) ; parties du discours ; figures et fautes de langage ; poésie et métrique – plan quadripartite

– *Ars grammatica* de Diomède (v. 370–380) : parties du discours ; voix, art, lettre, syllabe, grammaire, syllabe, accents et mot ; figures et fautes de langage ; poésie et métrique – plan quadripartite.

3.1 Les grammaires italiennes de la Renaissance

L'un ou l'autre de ces schémas se retrouve dans la quasi-totalité des grammaires italiennes de la Renaissance. Si presque tous les ouvrages de notre corpus sont pour l'essentiel une revue des différentes parties du discours – et beaucoup s'achèvent avec la section consacrée à la dernière d'entre elles (l'adverbe, la conjonction ou l'interjection) –, seules les *Regole* de Gabriele, de Florio et de Salviati se résument à cela, s'ouvrant avec les articles et se refermant sur les adverbes pour les deux premières, avec le nom et sur l'interjection pour la dernière – après un préambule, très bref pour Gabriele (1–v), qui s'y félicite de l'excellence de la langue vulgaire, un peu plus étoffé pour Florio (4–8). On pourrait y ajouter la première partie des *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* de Matteo, les *Observations grammaticales* proprement dites, distincte de la seconde (qui forme un traité autonome avec un titre propre, *Il poeta*, et qui est dédiée à un autre cardinal, Jean du Bellay). La structure de ces trois grammaires rappelle celle de l'*Ars minor* de Donat (qui ne présente même pas de prologue). Même le plan des grammaires d'Acarisio et de Delminio – qui entrent tous les deux *in medias res*, sans le moindre mot d'introduction, l'un par les articles, l'autre par les noms – fait une petite place en appendice à une autre question : Acarisio termine par une page sur les accents (19v–20), suivie d'une longue liste de formes latinisantes employées par Boccace (*De le voci simili à le Latine*, 20–25v) ; Delminio conclut par un répertoire alphabétique lettre par lettre des mutations phonétiques du latin à l'italien et des cas d'amuïssement ou de redoublement, intitulé *Regola et modo per alfabeto* (144–149) et inspiré du livre deux sur l'orthographe des *Regole* de Fortunio.

Pour une vue d'ensemble de la composition des grammaires italiennes de la Renaissance, se reporter au tableau T10 à la fin du chapitre (p. 342).

3.2 Trois définitions de la grammaire

Seuls Alberti, Varchi, del Rosso et Dolce jugent bon de définir au préalable, comme Denys et Diomède,[6] très brièvement, la matière de leur traité, à savoir

6 Au début du livre 2 de son *Ars grammatica* : « *Grammatica est specialiter scientia exercitata lectionis et expositionis eorum quae apud poetas et scriptores dicuntur, apud poetas, ut ordo*

la grammaire. Alberti le fait en préambule à son « opuscule » en se rattachant à la tradition antique, qu'il est d'ailleurs le premier à ranimer en Vulgaire : « *Io racolsi l'uso della lingua nostra in brevissime annotationi. Qual cosa simile fecero gl'ingegni grandi e studiosi presso a' Gr$_a$eci prima, e po' presso de e̊ Latini; et chiamorno queste simili ammonitioni, apte a scrivere e favellare senza corruptela, suo nome,* Grammatica. *Questa* arte, *quale e̊lla sia in la lingua nostra, leggietemi e intenderetela* » (1). Tiré de l'« usage » linguistique, consistant en un « recueil » de « très brèves annotations » permettant « d'écrire et de parler sans erreur », la grammaire se veut un manuel sur l'« art » de s'exprimer correctement, à l'oral comme à l'écrit – de consultation aisée (tant par sa dimension modeste que par sa forme) et d'accès facile (il suffit de le lire pour comprendre). Le savoir communiqué est de nature pratique : utiliser la langue à bon escient. La référence aux *artes* antiques et médiévales est explicite.

Un siècle plus tard, Varchi ouvre son court traité grammatical par une définition, concise, de la grammaire – ce qui est classique, quoique loin d'être systématique à la Renaissance –, comprenant une note étymologique, plus explicite et plus précise que celle d'Alberti, *Onde venga e che sia gramatica* : « *La grammatica, il quale nome scritto grecamente per due* m *suona in latino* literatura, *cioè cosa di lettere, è una scienza, o vero arte, anzi più tosto facultà, la quale insegna favellare correttamente* » (183).[7] La fameuse question de savoir si la grammaire est un art ou une science, très débattue dans l'Antiquité, n'est pas tranchée par le futur académicien florentin, qui en fait deux équivalents, et, après une hésitation, s'en sort en leur préférant un troisième terme, *facultà*.[8] Pour désigner cette « faculté », le latin a recouru à l'emprunt au grec mentionné par Alberti, le mot latin *literatura* cité (peu à propos) par Varchi signifiant en réalité autre chose. Notons que *favellare* apparaît seul, et n'est pas associé à *scrivere* comme chez Alberti : il est sans doute à prendre au sens général de 's'exprimer en une langue' (plutôt que 'parler'). Alors qu'Alberti restait abstrait en introduction (*senza corruptela*), abordant les « *vitii del favellare* », avec quelques exemples, dans les tout derniers paragraphes (94–98), Varchi définit avec précision le « *favellare correttamente* ». Il reprend la définition qu'il avait

seruetur, apud scriptores, ut ordo careat uitiis » (426 : « La grammaire est en particulier la science pratique de la lecture et de l'exposition de ce que disent les poètes et les écrivains : chez les poètes afin que l'ordre des mots soit respecté, chez les prosateurs afin que cet ordre soit exempt de fautes »).

7 Quelques pages plus loin, sous le titre *Qual sia il fine della gramatica et l'ufizio del gramatico*, suit une définition du grammairien et de sa fonction, tirée de la précédente, à laquelle elle se réfère (p. 113–114).

8 Chez Dosithée, déjà, les termes d'*ars* et de *scientia* (τέχνη et γνῶσις dans le texte grec parallèle) ne s'opposent plus (chap. 2 n. 32). Pour le reste, la définition de Varchi n'emprunte rien à celle du grammairien latin.

déjà donnée plus haut, fondée sur une théorie de l'erreur. En bonne logique, la correction de l'expression doit être assurée sur deux plans : celui des mots pris isolément (« fuir le barbarisme » : question de forme, de morphologie) et celui des mots assemblés entre eux (« fuir le solécisme » : question de construction, de syntaxe). Ce sont les deux principaux vices traités par Donat dans l'*Ars maior*. Le barbarisme est défini comme « *un vizio che si commette in favellando nelle parole semplici e spicciolate, il quale può farsi principalmente in due modi prima, quando usassimo senza alcuna necessità parole barbare e forestiere d'alcuna lingua straniera, le quali non fussero state dall'uso ricevute e da' buoni scrittori* [...] *Poi, quando le parole le quali usiamo favellando, ancorché non siano strane ma fiorentine, l'usiamo però male e non fiorentinamente* » (183v–184) ; et le solécisme comme « *un vizio del favellare nelle parole composte e legate insieme, per dir così, il quale si fa non solamente nel coniungere e concordare o l'agghiettivo col sostantivo, come chi dicesse* cortese donne *e* valle amabili *in vece di* donne cortesi *et* amabili valli, *o il nominativo col verbo, come quando diciamo a Firenze, discordando il numero,* voi dicevi *in luogo di* dicevate ; se voi volessi *in luogo di* voleste, voi cantaste *et altri infiniti* » (185v). Inspirée de Quintilien,[9] cette conception de la grammaire, qui accorde une place de choix à la construction, au détriment de la classification des parties du discours, est originale et unique dans notre corpus.[10] Malheureusement, Varchi ne l'a pas développée, contrairement à son collègue, Giambullari (qui a réservé à la construction les livres 3 à 6 de ses *Regole della lingua fiorentina*). A la différence des grammairiens antiques (ou de Bembo), pour qui l'aboutissement du savoir grammatical est la stylistique, Varchi répète que la grammaire doit se limiter à la correction (*non è altro... solo*). Alberti le disait, il y insiste : la grammaire est enseignable ; c'est donc un savoir partageable et transmissible, que sa nature soit plus scientifique et intellectuelle ou plus artisanale et empirique. La tâche du grammairien est en tout cas éminemment pratique, puisqu'elle consiste à enseigner cette faculté de « s'exprimer correctement », plus qu'à déterminer la notion de correction ou à élaborer des théories linguistiques.

En introduction à sa *Grammatica italiana*, Citolini divise la grammaire en deux parties, les « éléments » – qu'il ne définit pas et avec lesquels il range les lettres, les syllabes, les mots, les accents et les points – et l'« énoncé » : « *La*

9 « *Prima barbarismi ac soloecismi foeditas absit* » (I 5 5, « Qu'on évite d'abord la laideur du barbarisme et du solécisme »). A ces deux *uitia orationis* sont ensuite consacrés respectivement les paragraphes 5–33 et 34–54, soit la majeure partie du chapitre 5.

10 Dans une lettre contemporaine (datée de Rome le 20 mars 1545, *Al Signor Alessandro V.*), Tolomei fait de la construction, notamment du verbe, l'une des deux bases de la grammaire, avec la connaissance des différentes classes de mots : « *I primi principij son di due sorti, perche o son ne la parola, o ne la costruzzione* » (1566, 199v).

grammatica é da me partita primjeramente in due gran parti; cjó é in Elementi, *e* Parlare. *con glj Elementi sono poste, non pur le* Lettere, *ma le* Sillabe, *le* Parole, *glj* Accenti, *i* Punti, *e insjeme la ortografia* » (5/17). D'un côté donc les mots seuls avec leurs composantes (lettres et syllabes, et les signes diacritiques, réunis avec les signes de ponctuation), de l'autre, les mots assemblés ou construits en un énoncé. Sous une forme plus moderne, sans l'emploi des savants termes grecs barbarisme et solécisme, Citolini reprend la théorie classique adoptée par Varchi.

Del Rosso définit la grammaire comme l'« art d'écrire bien et correctement », joignant pour la première fois deux adverbes, *bene* et *rettamente* (qui déterminent aussi *pensare* : l'expression, en l'occurrence le texte écrit, est la manifestation ou le reflet fidèle de la pensée) : « *Volendo con facilità, a chi non hà al meno i princípij della Grammatica, ciò è dell'Arte de'l bene, e rettamente scrivere; ò la Latina, ò la Toscana lingua, anchora chiamata volgare, dimostrare in che modo s'habbia a rettamente scrivere, quello che bene, e rettamente s'è pensato; fà dimestiero, cominciare un poco da alto a ragionare* » (A3). *Rettamente* l'emporte certes sur *bene* d'une courte tête puisqu'il est seul à déterminer *scrivere* dans la subordonnée majeure (peut-être juste pour alléger la phrase et éviter trois occurrences de la même diplologie). Il n'empêche : à supposer que les deux mots ne soient pas équivalents, en ajoutant à *rettamente bene*, que seul Gaetano (dans notre corpus) avait employé avant lui,[11] del Rosso semble abandonner ici la conception de la grammaire strictement normative ou purement technique de ses deux prédécesseurs, Alberti et Varchi, pour lui adjoindre une dimension stylistique, plus subjective. Il convient toutefois de noter que, dans le titre de la grammaire, seul figure *correttamente* (*Regole osservanze, et avvertenze sopra lo* scrivere correttamente *la lingua volgare Toscana*) et que, dans tout le reste du texte, en accord avec le titre, del Rosso insiste uniquement sur la notion de *correction*, comme dans cette adresse aux lecteurs : « *Non voglio che queste regole & osservanze di* corretto scrivere *vi servino in questa ne in altra parte in luogo di precetto e comandamento come assolutamente così, ma solamente in luogo di consiglio e di conforto, & più vi giovino ad osservare da qui in poi come* correttamente si scrive, *& la ragione d'*esso corretto scrivere *ch'ad havervi posto innanzi cotali osservamenti e ragioni* » (E2).[12] Malgré l'ambiguïté du préambule, del Rosso

11 « *La presente operetta, la quale é per insegnare* ben leggere, bene scrivere, & ben comporre *a chi non sa* » (2).

12 Les exemples abondent : « *per farvi accorto à* scrivere correttamente » (C3), « *quelli che'l ben pensato e ben ordinato e disposto vogliono* correttamente *e chiaramente* scrivere » (Dv), « *in che modo hoggi s'usa nella volgar lingua di* scrivere correttamente » (D3v), « [*questo avvertimento*] *verrà à proposito de*'l corretto scrivere » (B2v), « *bene imprendere* il corretto scrivere »

se range donc plutôt aux côtés des auteurs qui conçoivent la grammaire comme l'art de *recte scribere*, et non de *bene scribere*. Alors que pour Varchi la correction était affaire de morphologie et de syntaxe, del Rosso l'entend surtout du point de vue de l'orthographe, sur laquelle il insiste fortement.

C'est le Vénitien Dolce qui propose une définition de la grammaire alternative à celle des Toscans, en délaissant *correttamente*, *rettamente* ou toute autre expression équivalente pour ne retenir que *bene*. Il est d'abord celui qui pousse le plus loin l'exigence théorique. Dans le chapitre initial de ses *Observations* (intitulé *Diffinitione della volgar grammatica*, 10–v) – une section qui ne se trouve pas chez Corso –, Dolce justifie, en effet, la nécessité de définir la grammaire par l'affirmation qu'« il est malaisé de parvenir à la parfaite connaissance d'un art si l'on ne définit pas d'abord ce qu'il est » et que « qui n'a pas connaissance du tout ne peut bien comprendre les parties ».[13] Cela posé, la « grammaire vulgaire », comptée au rang des arts, est définie « comme les Anciens ont défini la grammaire latine » : « l'art de bien parler et de bien écrire » : « *La Volgar Grammatica adunque; laquale, secondo la proprietà della voce Greca, puo dirsi facultà di Lettere; si come gli antichi diffinirono la Latina, essere Arte di parlare e di scriver bene diffiniremo: laqual tutta è fondata nella ragione, nell'uso, & nella autorità di coloro, iquali primi hanno potuto farla regolata & illustre* » (10–v). Dans la note étymologique glissée dans la définition, Dolce utilise le même terme que Varchi, *facultà*. Par contre, tout en revenant à la diplologie habituelle « *parlare e scrivere* » (comme Alberti), il adopte, avec le seul adverbe *bene*, polysémique certes, mais donc moins précis, une conception plus large de la grammaire, qui inclut une dimension esthétique (à l'instar des livres *Della Volgar lingua* de son compatriote Bembo, dont il est un admirateur avoué) : une vision toute classique, qui justifie mieux le terme traditionnel d'art grammatical (plutôt que de science).[14] Cet art a trois fondements : non seulement l'*usage*, seul retenu par Alberti (et par Fortunio), mais aussi, avant tout, la *raison*, et « l'*autorité* de ceux qui les premiers ont pu rendre la langue

(Dv), « *à volere* corretto scrivere » (D2), « *potrete non solamente* scrivere corretto » (Fv)... Cette cohérence est un bon indice pour attribuer le titre à del Rosso et non à l'éditeur.

13 « *Perché malagevolmente si puo venire a perfetta cognitione di verun'Arte*; *se prima non si diffinisce cio che ella è: ne bene puo intender le parti chi da principio non ha contezza del tutto; volendo io ragionar delle osservationi, o diciamo regole della Volgar Lingua, primieramente è mestiero, che quello che sia Grammatica; onde tutte le parti di essa Lingua si derivano, vi dimostri* » (10).

14 Aux Toscans qui insistent sur la correction de l'expression s'opposeraient les écrivains des autres régions, en particulier les Vénitiens, plus sensibles au style. Matteo partage la définition de Dolce : « *havendo a trattar di Grammatica, dico che è arte da cui tutte le parti derivano di ben parlar e scrivere* » (10/1).

réglée et illustre ». La reconnaissance d'un élément rationnel dans les langues naturelles est inhérente à toute réflexion grammaticale (si elles étaient tout à fait irrationnelles, il serait vain de prétendre en donner des règles) – même si elle s'accompagne encore le plus souvent du constat qu'il est impossible de rendre raison de tous les phénomènes. Plus étonnante, la soumission à l'autorité des écrivains précédents, auxquels Dolce attribue une responsabilité historique dans l'illustration de la langue (soit), ainsi que dans sa grammaticalisation.[15] Il ne distingue pas entre *regolata* et *illustre*, comme si l'un n'allait pas sans l'autre, que les deux étaient liés : régler la langue, c'est déjà l'illustrer. Ce sont les mêmes auteurs qui ont à la fois discipliné et magnifié le Vulgaire. Dolce attribue aux grands auteurs du passé le mérite que Fortunio attribuait à lui-même et aux grammairiens. La rationalisation de la langue n'est pas le résultat d'une longue pratique collective, mais le produit de l'action volontariste de quelques esprits pionniers (les écrivains supérieurs du grand siècle), auxquels revient l'honneur d'avoir imposé un ordre à l'usage, jusqu'alors anarchique et dénué de sens, et accompli, une fois pour toutes, ce travail nécessaire, dont profitent maintenant les écrivains contemporains sous la forme d'une langue digne de ce nom (la *tersa volgar lingua* dont parle Fortunio). Comme si le Vulgaire était à l'origine une pierre brute, qu'il avait fallu extraire de la gangue de l'agrammaticalité puis polir à coups de règles ; comme si aucune règle grammaticale ne préexistait à l'écriture et que les règles avaient pu un jour être déterminées librement et fixées définitivement. C'est une interprétation, sous une forme plus élaborée, de la conviction de Bembo qu'une langue ne peut se flatter d'être « vraiment telle si elle n'a pas d'écrivain » (I 14). Dans le chapitre suivant, intitulé *Divisione della detta* (10v), Dolce divise la « faculté » nommée grammaire en quatre parties selon l'articulation classique, de la lettre à l'énoncé en passant par la syllabe et le mot, qui fait ressortir l'originalité de la conception de Varchi : « *Dividesi questa facultà in quattro parti. lequali sono Lettera, Sillaba, Parola; che da Latini è chiamata* Ditione*; e Parlamento, che da i medesimi è detto* Oratione » (10v). Cette méthode progressive pour apprendre à lire et à écrire, qui a encore cours parfois aujourd'hui, est celle qu'Alberti prenait comme modèle pour l'apprentissage de la peinture : « *Voglio che i giovani, quali o ra nuovi si danno a dipignere, così facciano quanto veggo di chi impara a scrivere. Questi in prima separato insegnano tutte le forme delle lettere, quali gli antiqui chiamano elementi; poi insegnano le silabe; poi apresso insegnano componere tutte le dizioni* ».[16]

15 Une idée reprise par Matteo (*Dedica* 4–5/4–6, cité chap. 2 n. 8).

16 *De pictura* (rédaction en Vulgaire : Alberti 1973, vol. 3, 94).

3.3 Des lettres à la phrase

3.3.1 Les lettres

Les autres auteurs de notre corpus ne s'attardent pas à définir la grammaire – même ceux comme Trissino ou Delminio, qui intitulent leur ouvrage *grammatica* (ou *grammatichetta*) –, bien que la plupart précisent l'objectif de leur traité, comme Fortunio : « *Questi due primi libbri, onde il modo del dirittamente parlare & correttamente scrivere* » (a4/22), correspondant à la grammaire et à l'orthographe,[17] ou Giambullari : « *giovare in quel ch'io poteva* [...] *a' forestieri almanco, ed a' giovanetti che bramano di saper regolatamente parlare et scrivere, questa dolcissima lingua nostra* » (a).

Conformément à la tradition antique, plusieurs grammairiens commencent par introduire les lettres, qui sont la plus petite partie du mot et, « comme le point en géométrie », ne peuvent « se diviser en aucune partie », Dolce dixit : « *Ma diro solo, perche ciascuno agevolmente mi possa intendere, la lettera esser la minor parte della parola: laqual lettera (si come appresso i geometri il punto) in niuna parte si puo dividere. come* a b c, *e le altre dell'alfabeto* » (10v, rarissime exemple d'analogie entre la linguistique et une autre science). Peu le font comme Alberti dans son fameux tableau orthographique ou orthoépique, *Ordine dẽlle lettere* (qui fait suite au préambule cité plus haut), où les lettres sont classées uniquement suivant des critères graphiques,[18] les voyelles seules étant ensuite reprises séparément.

Radicalement différente, l'approche de Bembo est non moins intéressante que celle d'Alberti : les lettres et les sons correspondants y sont en effet envisagés du point de vue esthétique. Dans le livre deux *Della Volgar lingua*, avant la grammaire suivant les parties du discours qui occupe tout le livre trois, Bembo, par la bouche de Messer Federico, présente rapidement les lettres, qui sont la base du « son », l'un des trois facteurs qui concourent à la « gravité » et à l'« agrément » d'un « texte », avec le « nombre » et la « variation » : « *due parti sono quelle, che fanno bella ogni scrittura, la Gravita et la Piacevolezza: et le cose poi, che empiono et compiono queste due parti, son tre, il Suono, il Numero, la Variatione* » (II 9).[19] Au motif que « tout mot reçoit sa qualité et sa forme des

17 « *Io credo lettori miei che non vi sia grave in* questo libbro della orthographia *piu che vi sia stato in* quello della grammatica *sotto le occorrenti voci legger alcuna nuova loro dichiaratione col svelamento di molti sensi anchor coperti delli poeti nostri* » (25v/II 28).

18 Sur ce point, Patota (2003, XCVI–CVI et XL–LII).

19 Une démarche qui rappelle évidemment l'*Institutio oratoria* de Quintilien et son premier livre (I 4–8), et remonte au moins à Denys d'Halicarnasse (1er s. av. J.-C.), installé à Rome comme maître de rhétorique, et à la partie médiane de son fameux Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, dont

lettres qu'il contient », le cardinal évoque la prononciation des lettres : « *ciascuna voce dalle lettere, che in lei sono, riceve qualita et forma; è di mestiero sapere quale suono rendono queste lettere o separate o accompagnate ciascuna* » (II 10). Seulement esquissée chez Alberti, la distinction entre voyelles et consonnes est le seul classement des lettres qu'il opère. Fidèle à son parti-pris, il évite délibérément *vocale* et *consonante* ici, où on les attendrait, pour leur préférer leur définition traditionnelle, qui distingue les lettres selon « le son qu'elles rendent, seules [voyelles] ou en composition [consonnes] ».[20] Bembo s'intéresse aux lettres pour leurs sons, qu'il faut connaître afin de pouvoir ménager dans l'écriture des effets phoniques, donc surtout dans une perspective esthétique et stylistique, non phonématique (ni graphique comme Alberti).

Les livres *Della Volgar lingua* sont ainsi le premier ouvrage de notre corpus qui s'efforce de décrire les sons notés par les lettres et leur articulation : « *Buono appresso questi è il suono della* o *allo spirito della quale mandar fuori le labbra alquanto in fuori si sporgono et in cerchio: ilche ritondo et sonoro nel fa uscire* [...] *Viene ultimamente la* u *et questa percioche con le labbra in cerchio molto piu che nella* o *ristretto dilungate si genera; ilche toglie alla bocca et allo spirito dignita; cosi nella qualita del suono, come nell'ordine, è sezzaia* » (II 10). Le cardinal ne pouvant s'empêcher de donner des jugements de valeur esthétique, ceux-ci accompagnent toujours les remarques techniques, qu'elles concernent l'articulation (comme ici) ou la grammaire (comme au livre suivant). Si l'on néglige l'antipathie personnelle de Giuliano pour le *u* (qui figure pourtant dans son nom), l'opposition principale entre les deux sons transcrits par *o* et *u*, tous deux labialisés (« avec les lèvres en cercle »), mais le premier plus ouvert que le second, est bien saisie.

La différence d'aperture des *e* et des *o* en toscan est connue et, depuis Trissino, un lieu commun des discussions sur la réforme de l'orthographe. Bembo est le premier à l'expliquer et à la mettre en lien avec le vocalisme de l'étymon latin :

> « *Senza che la* o, *quando è in vece della* o *Latina, in parte etiandio lo muta il piu delle volte piu alto rendendolo et piu sonoro; che quando ella è in vece della* u *si come si vede nel dire* Orto *et* Popolo: *nelle quali la prima* o *con piu aperte labbra si forma, chell'altre: et nel dire* Opra, *in cui medesimamente la* o *piu aperta et piu spatiosa se n'esce, che nel dire* Ombra

voici le plan : *La beauté du style* (chap. 13), *Les lettres* (chap. 14) – *Voyelles* (14 7–14), *Demi-voyelles* (14 14–21), *Aphones* (= Consonnes 14 22–27) –, *Les syllabes* (chap. 15 1–10), *La théorie phonétique* (15 11–17), *Le mot* (chap. 16 2–13), *Les vertus de la sýnthesis* (16 14–19), *Les rythmes* (chap. 17) (*Perì synthéseōs onomâtōn* ou *De compositione uerborum*, chap. 13–17, 101–126).

20 Ailleurs, par contre, et déjà quelques lignes plus bas, les deux mots sont employés sans retenue (*vocale* : I 11, II 8, 10, 14 17, 18, III 3, 4, 7, 9, 11, 15, 18–20, 26–27... ; *consonante* : I 11, II 6, 8, 10, 14, 17–18, III 9, 11, 26...).

e Sopra, *et con piu ampio cerchio. Quantunque anchor della* e *questo medesimamente si puo dire. Percioche nelle voci* Gente, Ardente, Legge, Miete, *et somiglianti la prima* e *alquanto piu alta esce; che non fa la seconda: si come quella che dalla* e *latina ne vien sempre: dove le rimanenti vengono dalla* i *le piu volte* » (II 10).

Le *o* et le *e* italiens sont moins ouverts et moins sonores issus de *u* et *i* latins (*ort*o, *popol*o, *gent*e, *ardent*e) qu'issus de *o* et *e* (o*rto*, p*opolo*, g*ente*, *ardente*) : le choix des exemples est judicieux puisqu'y coexistent les deux réalisations de *o* et de *e*.[21] Notons toutefois que les causes de l'ouverture de *u* en *o*, ou de *i* en *e*, et le rôle de l'accent ne sont pas abordés. Pour *e*, l'opposition est encore illustrée par une citation de Boccace réunissant à quelques mots d'intervalles, non moins judicieusement, deux homographes et homonymes qui diffèrent par leur prononciation.[22]

Plus riche et plus complexe, le système consonantique est plus dur à présenter : le lieu d'articulation de la plupart des consonnes étant caché dans la bouche (hormis pour les labiales, *b*, *p* et *m*), leur description est moins précise (« *Spesso medesimamente et pieno, ma più pronto* [*della* f] *il* g »), et parfois plus poétique (« *Di mezzano poi tra queste due* [*l* et *r*] *la* m *et la* n *il suono delle quali si sente quasi lunato et cornuto nelle parole* »). Un même triplet d'adjectifs caractérise les sonores *b* et *d* et les sourdes correspondantes, *p* et *t* (manquent les deux autres occlusives, *c* et *g*), dont l'opposition est exprimée par une différence de degré, les secondes portant au paroxysme les qualités des premières : « *Puri et snelli et ispediti poi sono il* b *et il* d. *Snellissimi et purissimi il* p *et il* t *et insieme speditissimi* ». La description attentive de l'articulation des voyelles fait place ici à des impressions ou des sensations subjectives, rendues par des adjectifs de perception vagues – quand bien même l'articulation ne présente pas davantage de difficulté que celle des voyelles, comme c'est le cas pour *b* et *p*. Le propos est même embrouillé à l'occasion. Ainsi, dans ses considérations initiales sur le *z*, Bembo confond-il deux plans d'analyse ou deux acceptions de *doppio* : phonétique (consonne affriquée, *z* note deux sons, *dz* ou *ts*, comme le zéta) et phonématique (comme tous les autres phonèmes consonantiques, sauf le *s* sonore, le phonème double *z*, qu'il soit sourd ou sonore, peut être soit unique soit répété).[23] La remarque sur la longueur double de *zz* par rapport à

21 Corso n'a retenu l'explication que pour *o* et a omis de faire la même remarque pour *e* (v. citation à l'appel de n. 73).

22 « *Ilche piu manifestamente apparisce in queste parole del Boccaccio ‹ Se tu di Constantinopoli se ›. Dove si vede che nel primo* se*; percioche esso ne viene dal* si *Latino; la* e *più chinata esce; che non fa quella dell'altro* se, *ilquale seconda voce è del verbo* essere*; et ha la* e *nel Latino, et non la* i *si come sapete* » (II 10).

23 « *Tra lequali assai piena et nondimeno riposata, et percio di buonissimo spirito è la* z *laqual sola delle tre doppie, che i Greci usano, hanno nella loro lingua ricevuta i Thoscani: quantunque*

z est juste, et Bembo a raison de la généraliser à l'ensemble des consonnes du toscan. Mais si *z* est effectivement la seule consonne double que le toscan a héritée du grec (les deux autres, le xi et le psi, ayant été simplifiées en *s*, comme le cardinal le souligne ensuite), ce n'est pas la seule de l'alphabet : Bembo a oublié les créations italiennes, la réalisation de *c* et de *g* devant *e* ou *i*. Pour remédier à cette ambiguïté, Salviati définit ces deux *z*, « âpre » ou « grossier », comme « composés » (phonétiquement) et « non doubles » (phonématiquement ; ce qui leur permet d'être doublés à la différence de *gl* ou *gn*).[24] Par ailleurs, le *z* est double en un troisième sens, puisqu'il note deux sons différents, deux variantes de l'affriquée alvéolaire, sourde [ts] ou sonore [dz], ce que Bembo a omis de signaler à messer Hercole.

La présentation des consonnes n'est pas seulement désordonnée et confuse, elle est aussi et surtout incomplète. Bien que les consonnes ne soient pas si nombreuses, Bembo en a laissé plusieurs de côté, et non des moindres : *c*, *g* et *s*, trois lettres qui ont la particularité, comme *z*, de noter deux sons différents suivant le contexte – ce qui prouve qu'il est fixé davantage sur l'alphabet et l'écriture que sur la prononciation, et pense plus à l'écrit qu'à l'oral. Ces consonnes ambivalentes lui posent apparemment problème puisque, à part le cas particulier du *z*, il les a toutes ignorées. Reste néanmoins à Bembo un double mérite : non seulement d'avoir été pionnier pour décrire les sons (tout en expliquant les différences d'aperture de *e* et de *o*), mais aussi d'avoir proposé des descriptions de l'articulation des voyelles inégalées jusqu'à la fin du siècle.

Pour les consonnes, il a fallu attendre encore 30 ans. Le meilleur émule de Bembo est Matteo, qui renvoie le lecteur de la grammaire à sa *Poétique* (41–55), où les lettres sont donc envisagées dans la perspective de la poésie et de la métrique (comme dans le livre 2 *Della Volgar lingua*). Il y propose, dans une

---

ella appo loro non rimane doppia: anzi è semplice, come l'altre; se non quando essi radoppiare la vogliono raddoppiando la forza del suono: si come raddoppiano il p *et il* t *et dell'altre. Percioche nel dire* zaphiro, zenobio, alzato, inzelosito, *et simili ella è semplice non solo per questo, che nel principio delle voci, o nel mezzo di loro in compagnia d'altra consonante, niuna consonante porre si puo seguentemente due volte: ma anchora percio, che lo spirito di lei è la metà pieno et spesso di quello, che egli si vede poscia essere nel dire* bellezza, dolcezza » (II 10). Trissino, qui emploie le synonyme *duplice*, a tort d'écrire : « *per ɛssere il* z *lettera duplice, non si può geminare* » (*Epistola* 10/A4). La même erreur se retrouve chez Gaetano (3–v) et Corso, qui conteste que *z* soit une lettre double justement parce qu'elle peut être doublée : « *Se tal lettera appresso i Thoscani fosse doppia, non sarebbe di mestieri raddoppiarla giamai nel mezzo delle voci, come spesso si fà dicendo* bellezza, vaghezza » (*Della* z, 4v).

24 « *E non solamente composte, ma doppie sono ancora* [*gl* et *gn*] [...] *Per lo contrario composte sono, e non doppie due delle zete della nostra favella, cioè l'aspra, e la rozza, e possonsi raddoppiare* [...] *Ma che possano alcune lettere esser composte, e non doppie, non è sconvenevole a dire. Perocchè doppia è quella, il cui suono vale per due; ma le composte, e non doppie prendono*

langue imagée, une synthèse plutôt heureuse de ses sources italiennes et latines (outre Bembo, Trissino et Priscien). Ses descriptions de l'articulation des consonnes sont les meilleures du 16e siècle en Italie.[25] Ainsi le *m* et le *n*, dont il est le seul à mentionner l'articulation nasale : « *la* m *per che, compressi i labbri, serrando la bocca, raccoglie nella interior parte il suono, come un muggito per forza exhala* [...] *la* n *affissa il suono fin presso al palato, il cui spirito sospeso pervenga a la bocca* o le nari, *con suono soavemente nel fin tinniente* » (*Poeta* 50), ou bien le *d* et le *g*, dont l'articulation, dentale ou palatale, est bien perçue et précisée : « *Il* d *qualhor che la sommità della lingua percossi i denti inferiori e curvata alquanto* percota i denti superiori, *il suono suo exprime mediocre et impedito, oportuno a exprimere la statione et vinculi. Il* g *ancora à l'indietro si forma, e più nella bocca si ingrossa,* presso al palato, *quanto che sol basti a uscire di suono oscuro et impedito, secondo che hanno l'altre tre lettere precedenti* [= *b*, *c* et *d*] » (*Poeta* 53).

Ruscelli ne traite des lettres que dans les derniers chapitres, 7 à 11, du livre 4 de ses *Commentaires*, intitulé *Dell'ornamento e dell'eloquenza*, juste après les chapitres consacrés à l'orthographe (chap. 5 et 6). Il s'intéresse principalement au *h* (chap. 7), au *x* et au *y* (chap. 8), et discute encore des « lettres ajoutées par Dressino, Tolomei et l'Académie florentine » (chap. 9), avant de dire quelques mots des diphtongues. Mais au début de son traité, tirant argument des cavités qui renvoient les mots en écho alors qu'elles n'ont pas de langue, Ruscelli souligne que certaines lettres – outre les voyelles, les consonnes *b*, *f*, *h*, *m*, *p* et *q* – se prononcent sans la langue, nécessaire seulement pour articuler *c*, *d*, *g*, *l*, *n*, *r*, *s*, *t*, *x* et *z* « en frappant soit les dents soit le palais » (17).

La division fondamentale entre consonnes et voyelles est en général approfondie pour distinguer les voyelles selon leur ouverture et les consonnes selon leur nom. Dans sa *Grammairette*, la première grammaire italienne à proposer une classification phonétique des lettres,[26] Trissino les présente de manière plus systématique et plus détaillée que Bembo, et selon un plan clairement articulé qui reprend exactement les paragraphes 45–48 du chapitre *Se le lettere italiane si dennω dividere εt ωrdinare cωme le latine o no* des *Dubbii grammati-*

di due suoni una parte di ciascheduno, e l'altra parte gittan via: onde d'un suono, e non oltra, resta loro il valore. E quindi nasce, che raddoppiar le possiamo » (I 3 1 10/46).

25 Hormis Tolomei (1525, G4-H/165–169), Matteo est aussi le premier grammairien italien à noter que le *u*, après *q* et devant voyelle, n'est « ni vocalique ni consonantique » : « *E talhor la* u, *posta fra la* q *et altra vocale, non riman vocale né consonante, come* quando, quivi » (*Poeta* 48). Sous le nom de « u *liquida* » (5v/24), par opposition à « u *pura* », Citolini a aussi répertorié ce phonème, /w/, le seul que Salviati a récusé dans ses *Avertissements* (I 3 1 6/33–39).

26 Le seul précédent est le *Polito* de Tolomei, publié au début de 1525 en réponse à l'*Epistola* de Trissino.

cali, imprimés avec la nouvelle version de l'*Epistola* en février 1529, quatre mois plus tôt. Le chapitre initial *De le lettere* (1–3) énumère les trente-trois lettres, distinguées en 28 *significative* (« *rappreſentative de lji ɛlementi de la vωce* »), rassemblant 7 voyelles (*vωcali*) – dont se composent treize diphtongues et la triphtongue *iuω* – et 21 consonnes (*cωnsωnanti*), et 5 *ωziωſe* (*x*, *y*, *ph*, *th*, *h*), avant d'aborder, dans trois sous-chapitres, les syllabes (3), les accents (4) et les mots (*De le parole*, 5), où sont introduites les parties du discours.[27]

Sont appelées *oisives* les consonnes soit devenues muettes (comme le *h*) soit inutiles parce qu'inemployées ou tombées en désuétude (comme le *x*, passé à *s* ou *ss*, et le *y*, remplacé par *i*) ou faisant doublet (comme le *ph* remplacé par *f* et le *th* simplifié en *t*). Trissino l'helléniste est le seul à mentionner *ph* et *th* (correspondants latins du φ et du θ) parmi les phonèmes inutiles (auxquels Ruscelli ajoute *ch* devant *a*, *o* ou *u*). On ne comprend pas pourquoi le digramme *ch* (correspondant latin du χ grec), que Trissino maintient pour *che*, est conservé avec le *k*, qu'il utilise à la place de *ch* uniquement devant le *i* consonantique (*kiamare*), parmi les consonnes *significatives*, alors qu'il fait double emploi et aurait donc toute sa place aux côtés de *ph* et *th* parmi les consonnes *oisives* – à moins que, anticipant Salviati, Trissino ne distingue la réalisation de *ch* selon qu'il précède *e* ou *i*. Quoi qu'il en soit, sur ce point, il s'est montré très peu conséquent, puisqu'il n'utilise même pas les trois signes qu'il a retenus afin de distinguer les prononciations vélaire ou palatale de *c* : il aurait été plus logique d'écrire *ch* (ou *k*) pour l'une (non seulement *chi* et *che*, au lieu de *ki* et *che*, mais aussi *chasa*, *chosa* et *chulto*, ou bien *ki*, *ke*, *kasa*, *kosa* et *kulto*) et *c*(*i*) pour l'autre (*c*(*i*)*elo* et *cippo*, *c*(*i*)*ao*, *c*(*i*)*ottolo* et *c*(*i*)*uffo*) – outre éventuellement *k(i)* pour *kiamare*, *vekkie*, *vekki*, *kiostro*, *vekkiume* –, et parallèlement *gh* et *g*(*i*) pour la prononciation respectivement vélaire et palatale de *g* (*ghetto* et *ghiro*, comme *ghala*, *gholoso* et *ghufo*, à l'instar d'Alberti, contre *genio* et *giro*, *g*(*i*)*à*, *g*(*i*)*ocondo*, *g*(*i*)*ullare*). Des écritures certes insolites, mais qui au moins ne font pas appel à des lettres étrangères et seraient peut-être mieux passées. Ici, curieusement, Trissino n'a pas osé bousculer les habitudes d'écriture de ses contemporains, laissant sa réforme inachevée. Le résultat est le maintien des diverses orthographes en usage, sans la moindre simplification.

27 *Otioso* en ce sens se trouve déjà dans le *Polito* : « *Dico che lo* x, *il* k, *il* q, *e l'*h, *a' suoni toschi sono lettere del tutto otiose* » (E2v/106). Corso réutilise l'adjectif pour désigner non pas une lettre « inutile » de l'alphabet traditionnel, mais une voyelle employée en soi sans autre signification qu'elle-même : « *Stà anchora* [*l'accento grave*] *sopra la vocale sola, quando non è lettera ociosa, mà di qualche significato: come* à *prepositione.* è *verbo.* ò *congiuntione* » (10).

Ayant déjà consacré aux sons de l'italien et à leur représentation, ainsi qu'aux nouvelles lettres qui seraient nécessaires pour l'améliorer, deux traités (l'*Epistola* et les *Dubbii grammaticali*), Trissino n'insiste pas ici sur la différence d'aperture entre *veglio* et *vɛglio* ou *mele* et *mɛle*, entre *toſco* et *tωſco* ou *torre* et *tωrre* (*Epistola* 4–5/A2v–A3), qui constitue l'un des points cruciaux de sa réforme.[28] Il se contente d'enregistrer deux lettres différentes pour le *e* et le *o* selon qu'ils sont ouverts ou fermés et se concentre sur les consonnes. Notons quand même que dans les *Dubbii* (46 et 48), Trissino prétend que les voyelles sont soit brèves (*ɛ* et *o*), soit longues (*e* et *ω*), soit « bitemporelles » (*a*, *i* et *u*), c'est-à-dire brèves ou longues selon les mots, exactement comme en grec[29] – alors qu'en italien cette opposition est liée à l'accent, comme Bembo l'a remarqué le premier (ci-dessous p. 207). Voici un tableau synoptique qui récapitule le système consonantique selon Trissino, inspiré, comme le reste de sa grammaire, de Priscien – qui reconnaît six *semiuocales* (*l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *x*, plus le *z* pour les noms grecs), et huit *mutae*, outre le *h* et le *k* (*b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *p*, *q*, *t*).[30] Suivent les autres grammairiens italiens du 16e siècle qui ont proposé un classement des consonnes.

28 Qui lui valent d'être le premier linguiste italien à reconnaître les sept phonèmes vocaliques de l'italien, un nombre identique à celui du grec (cf. Denys d'Halicarnasse, *Perì synthéseōs onomátōn* 14 7), ce qui est bon signe.

29 « *De le vωcali due sωnω sɛmpre briɛvi, cioè* ɛ, o, *due sɛmpre lωnghe, cioè* e, *ω ɛ tre bitɛmpωrɛe, cioè* a, i, u » (*Dubbii* 48).

30 « *Vocales igitur* [...] *per se prolatae nomen suum ostendunt, semiuocales uero ab* e *incipientes et in se terminantes, absque* x, *quae ab* i *incipit per anastrophen Graeci nominis ξῖ* [...] *mutae autem a se incipientes et in* e *uocalem desinentes, exceptis* q *et* k, *quarum altera in* u, *altera in* a *finitur, sua conficiunt nomina* » (I 7–8 : « Les voyelles donc [...] révèlent leur propre nom en étant prononcées toutes seules, alors que les semi-voyelles forment leur nom en commençant par *e* et en terminant par elles-mêmes, hormis le *x* qui commence par *i* par permutation du nom grec *xi* [...], et les muettes, quant à elles, en commençant par elles-mêmes et en terminant par la voyelle *e*, sauf *q* et *k* qui l'une finit par en *u*, l'autre en *a* ») – une distinction conforme à celle de ses prédécesseurs, Donat ou Servius.

T4. Classement des consonnes dans sept grammaires italiennes de la Renaissance.

Trissino

consonanti (26) [+ 7 *vωcali*]																										
significative (21)																						*ωziωʃe* (5)				
mute (12)												*sɛmivωcali* (9)													*accento aspirato*
tɛnui (4)				*meçane* (5)					*grasse* (3)			*sibilωʃe* (4)				?	*liquide* (4)									
c	ch	p	t	g	gh	b	v	d	f	k	q	ç	z	ʃ	s	m	l	n	r	j	x	y	ph	th	h	

Gaetano

c		p	t	g		b		d	f		q		z		s	m	l	n	r		x	y	k	h
																			liquida			*non s'usano*		*non lettera*
consonanti (15) [+ 5 *vocali*]																								

del Rosso

c		p	t	g		b		d	f		q	*z*	z		s	m	l	n	r		x	y	k	h
mutole (8)												*mezzevocali/semivocali* (7)										*non adop.*	*non usata*	*non lettera*
consonanti (15) [+ 5 *vocali*]																								

Matteo

c		p	t	g		b	(v)	d	f		q		z		s	m	l	n	r	(j)	x	y	k	h
																liquide						*voc.*	*lett. greca*	*non lettera*
mute (8)												*semivocali* (7)												
consonanti (15) [+ 6 *vocali*]																								

Corso

c		p	t	g		b	(v)	d	f		q		z	(ʃ)	s	m	l	n	r		(j)	x	y	k		h
																liquide (4)								*non sono conosciute*			*non lettera*
mute (9)														*mezzo vocali* (6)												
consonanti (15) [+ 5 vocali]																										

Giambullari

c		p	t	g		b	(v)	d	→		q	ʒ	z	ʃ	s	m	l	n	r	f	(j)				h
mutole (8 + 1)														*mezze vocali* (6 + 1)								*spirito grasso*			
consonanti (14 + 2) [+ 5 *vocali* = 7 *suoni*]																									

Salviati

c	ch	ch	p	t	g	gh	gh	b	v	d	f	(q)	z	z	z	z	s	m	l	gl	n	gn	r	(x)	(y)	(k)	h
	r.	sc.				r.	sc.						a.	sot.	roz.	s.				i.		i.						
mutole (13)													*semivocali* (12)														
consonanti (25) [+ 5 *vocali* = 8 *nella pronuncia*]																											
																								inutili o inusate (comme le *q*)			

r. *rotondo* sc. *schiacciato* s. *semplice* i. *infranto* a. *aspra* sot. *sottile* roz. *rozza* voc. *vocale*

L, *j*, *m*, *n*, *r*, *s*, *ʃ*, *z* et *ç*, les neuf consonnes dites *sɛmivωcali* (semivocaliques) – épithète déjà employée par Fortunio à propos du *x* – seraient « un peu bruyantes et auraient presque un demi-son » (2, « *hannω un pocω di strɛpitω ɛ quaʃi che mɛçω suonω ɛ sωnω dette sɛmivωcali* ») : d'une phrase à la syntaxe hasardeuse, Trissino essaie de justifier le nom traditionnel.[31] A la fin du siècle, Salviati en donne une meilleure définition qui insiste sur la sonorité (leur « articulation commence à la luette, quasiment la mère des voyelles ») et le point d'articulation (« et finit sur les lèvres ou contre les dents ») : « *Di queste consonanti, alcune, come s'è detto, si chiamano semivocali, perocchè il lor movimento sentiamo espressamente, che comincia dall'ugola, che è quasi la madre delle vocali, e si finisce nelle labbra, ò ne' denti* » (I 3 1 8/43). Il ne faut toutefois pas assimiler les consonnes semi-vocaliques de la Renaissance aux consonnes sonores modernes : tant Trissino que Salviati comptent des consonnes sourdes parmi les semi-voyelles (*s* et *z* dans un cas, *s*, *z aspra* et *z sottile* outre *x* dans l'autre). Trissino subdivise les consonnes semi-vocaliques en *liquides* (ce qui est classique) et *sifflantes* (ce qui l'est moins : ce deuxième sous-ensemble ne réapparaît d'ailleurs pas chez les autres grammairiens) : « *E de le sɛmivωcali, quattrω si uniscωnω talmente cωn alcune mute che parte del suonω lωrω si liquefa ɛ però sωnω dette* liquide [...] *ɛ quattrω altre ritɛngωnω un cɛrtω sibilω, il perché kiameremωle* sibilωʃe » (2). Le sous-ensemble des liquides est toutefois insolite car Trissino refuse d'y classer le *m* (« *Rimanɛndω* m *sωlω, che da i grɛci fu postω tra le liquide ma apò nωi nɛ̀ liquida nɛ̀ sibilωʃa può ɛssere* »), le séparant ainsi du *n*, pourtant proche.[32] Le *m* est remplacé par le *j*, un choix isolé, mais qui peut se comprendre d'après la définition des liquides : s'il peut aussi « se lier à certaines autres muettes au point qu'une partie de sa sonorité se liquéfie », le *m*, en effet, est loin de composer autant de groupes que les trois autres liquides traditionnelles, *l*, *n* et *r* : *cm* et *gm* (hormis dans quelques mots grecs : *acme*, *magma*), *bm* et *pm* sont pratiquement inexistants en italien, comme *cn*, *bn* ou *pn*, mais à la différence de *gn*, *cl*, *gl(i)*, *bl*, *pl* et surtout *cr*, *gr*, *br*, *pr* et *tr* (v. Priscien I 57). L'admission de *j* (qui compense l'exclusion du *m* en maintenant à quatre le nombre des liquides) s'explique de même par le fait qu'il forme souvent un groupe avec les « muettes », notamment par affaiblissement du *l* : *cl* > *chj* (*chiave*), *gl* > *ghj* (*ghiaccio*), *bl* > *bj* (*bianco*), *pl* > *pj* (*piaga*), *fl* > *fj* (*fiume*), outre *vj* (*viola*) et *dj* (*diario*). Sous la forme *j* et *v*, rangé dans l'autre sous-ensemble, Trissino a donc intégré à son alphabet les deux réalisations non-vocaliques de *i* et de *u*, mentionnées par Charisius (« *duae*, i *et* u,

31 Matteo a repris exactement cette définition des *semivocali* dans sa *Poétique* (50).

32 Fortunio considérait comme liquides seulement le *l* et le *r* : « *Questa regola non ha loco ove* r *overo* l *lequali latini chiamano liquide, precede la seguente vocale* » (23/II 2).

transeunt in consonantium potestatem », I 3, p. 5) ou Priscien (« i *et* u, *cum in consonantes transeunt* », I 17).

« *Altre nωn hannω niɛnte di strɛpitω ε kiamansi* mute [...] *quattrω ne sωnω tɛnui*, *cioè* c, ch, p, t, *ε cinque meçane*, *cioè* g, gh, b, v, d *ε tre grasse*, *cioè* f, k, q » (2). Trissino distingue les muettes en « fines, moyennes et épaisses », une classification unique dans notre corpus.[33] Les muettes regroupent, outre la plupart des occlusives (*c*, *ch*, *k*, *q* : *g*, *gh* ; *p* : *b* ; *t* : *d*), les fricatives *f* et *v*. On remarque que les sonores sont toutes considérées comme *meçane* (suivant Priscien I 26, qui nomme *b*, *d* et *g mediae* car leur articulation est médiane entre respectivement *ph* et *p*, *th* et *t*, *ch* et *c*) et que les *tɛnui* et *grasse* regroupent les sourdes. Trissino ne donnant ici aucune précision, il faut se référer aux *Dubbii* pour savoir à quelle caractéristique phonétique ou articulatoire se réfèrent ces adjectifs qualificatifs qui semblent former une gradation, en quoi consistent notamment *tenuità* et *grassezza* : « *le grasse hannω un pocω di strɛpitω, il quale da alcuni grasseza ε nωn suonω è giudicatω, cωme è quellω de lω f* » (48), ce qui les rapproche donc des semi-voyelles. Cette séparation des sourdes (en particulier *k* et *q* d'un côté, qui accompagnent toujours les semi-consonnes *j* ou *u*, et *c* de l'autre) en deux sous-ensembles réunissant chacun des consonnes assez éloignées (*c* : *p*, *t* ; *f* : *k*, *q*) reste inexpliquée et peu claire.[34] Malgré les imperfections de son classement, Trissino est le seul auteur de notre corpus à avoir proposé un classement aussi détaillé des phonèmes de l'italien, adapté du latin.

Varchi, qui ne s'intéresse guère à la phonétique, est le seul à appliquer aux lettres la théorie antique des accidents, que ses collègues commencent à

33 Dans l'*Epistola*, Trissino utilisait le substantif *tenuità* comme antonyme de *crassitudine* pour caractériser l'absence d'aspiration dans une syllabe : « *ε perὼ ciascuna syllaba ha tutte tre queste qualità: ciωè lungheza, ω brevità, crassitudine, ω tenuità, ɛlevatione, ω depressione* » (19/B2v). *Tenue* est réutilisé par Citolini dans la *Tipocosmia* (510) pour les occlusives sourdes (par opposition à *medie* pour les sonores) et par Varchi (VII 152) pour opposer la prononciation (palatale) de *gre*ci à celle « aspirée » de *cie*chi. *Grasso* – calque du latin *pinguis*, mais qui renvoie aussi à *crassus* (dont il provient via la forme tardive *grassus*, résultant d'une contamination de *grossus*) – avait été choisi par Firenzuola (1524, B3/35) pour qualifier le son du phonème initial de *questo*, puis par Tolomei (1525, Iv/207) quelques mois plus tard pour les trois groupes consonantiques palatalisés *gn*, *gl* et *sc*, enfin par Citolini pour *s* dans ce dernier groupe (6v/30, 11v/61). A ma connaissance, aucun autre grammairien du 16e siècle n'a employé *mezzano* dans une acception phonétique. A noter qu'un émule de Trissino, Matteo, emploie l'adjectif *crasso* pour caractériser, suivant Terentianus, l'articulation renforcée du *i* et du *u* consonantique (devant voyelle) : « *Così il congiungiersi accresce suono più crasso alle lettere precedenti, che molto variano a dir* Iuno, vita, *o dir* impare, urna » (*Poeta* 48 et 1555, 202, n. 654).

34 Comme le montre le chapitre correspondant des *Dubbii grammaticali*, Trissino sait que l'on peut associer les consonnes par paire selon leur point d'articulation : « g, gh *meçane, vɛngωnω ad ɛssere meçane di* c, ch *tɛnui*, *ε di* k, q *grasse; ε similmente* b, v *sωnω meçane di* p *tɛnue ε di* f *grassω;* d, *poi, riman meçanω di* t *tɛnue ε di* th *grassω* » (48), passage inspiré de Priscien (I 26).

utiliser seulement à partir de l'unité supérieure qu'est la syllabe : « *Delli accidenti delle lettere Alle lettere accaggiono quattro cose le quali sono queste: il numero, il nome, l'ordine e la figura* » (191). Il faut certes savoir comment les lettres s'appellent et se prononcent (leur *nome*) et comment elles s'écrivent (leur *figura*[35]), leur nombre dans l'alphabet (*numero*) et l'ordre dans lequel elles y sont classées (*ordine*), en revanche, sont moins utiles.[36] Ces quatre dimensions sont spéciales. Si le nombre concerne toutes les lettres ensemble – et ne peut donc être considéré comme un accident des lettres prises séparément –, les trois autres, à l'inverse, sont des catégories singulières, qui ont chacune autant de réalisations que de lettres : chaque lettre a un nom, un ordre et une notation propres, tous différents des autres. Le *a* est la première des 20 lettres de l'alphabet et s'écrit *a*, le *b* est la deuxième et s'écrit *b*... Ces trois accidents sont donc synthétisés parfaitement, lettre par lettre, par l'alphabet lui-même, par la récitation et l'écriture de l'alphabet, et leur valeur opératoire est pratiquement nulle. C'est tout autre chose que les accidents du nombre ou du genre par exemple : l'ensemble des noms peut être subdivisé selon le genre (noms masculins et féminins) et selon le nombre (noms singuliers et pluriels) en deux sous-ensembles, respectivement G et G' et N et N' et chaque nom, ayant un genre et un nombre, peut être classé dans l'un ou l'autre de ces sous-ensembles. Savoir ou déterminer le genre et le nombre d'un nom est utile et indispensable pour construire une phrase en faisant les accords nécessaires avec les autres parties du discours partageant les mêmes accidents. De même les accidents du temps et du mode connaissent un certain nombre de réalisations (présent, futur... ; indicatif, subjonctif...) communes à tous les verbes. Ainsi la notion d'indicatif présent permet-elle d'identifier parmi l'ensemble des formes d'un verbe donné et pour tous les verbes existants (à moins qu'ils ne soient défectifs) le groupe des 6 formes ayant en commun, entre elles (*amo*, *ami*, *ama*, *amiamo*, *amate*, *amano*) et les unes avec les autres (*amo* : *vedo* : *seguo* : *capisco*..., *ami* : *vedi* : *segui* : *capisci*...), le même sens du point de vue du mode et du temps.

---

35 A ne pas confondre avec la *figura* (*semplice* ou *composta*) des parties du discours, étudiée plus avant.

36 D'ailleurs, Priscien ne les retenait pas : « *Accidit igitur literae nomen, figura, potestas* [...] *Potestas autem ipsa pronuntiatio, propter quam et figurae et nomina facta sunt. quidam addunt etiam ordinem, sed pars est potestatis literarum* » (I 6 et I 8 : « La lettre reçoit donc nom, figure et puissance [...] La puissance est la prononciation elle-même, à cause de laquelle on a créé la figure et le nom. Certains y ajoutent aussi l'ordre, mais il fait partie de la puissance »), en accord avec Donat (« *Accidunt uni cuique litterae tria, nomen, figura, potestas* », *A. M.* I 2) et la tradition depuis Probe. Difficile de savoir où Varchi a emprunté l'accident du nombre.

La distinction des consonnes en muettes et semivocaliques (dont les liquides), se retrouve chez tous sauf Gaetano, avec toutefois de légères différences dans la répartition. Outre le *f*, que Priscien préfère considérer comme *muta*, la principale divergence concerne le *z* : alors que Trissino, Gaetano, del Rosso, Matteo puis Salviati le classent parmi les semivocaliques (suivant Priscien), Corso et Giambullari le rangent parmi les muettes. Hormis Trissino, aucun ne pousse le classement plus avant.

La présentation est simplifiée chez del Rosso, qui part de la voix (comme Donat et Priscien) et insiste sur la prononciation des sons et des lettres correspondantes, les consonnes étant seulement distinguées en muettes et semivoyelles – les deux premiers titres en marge sont « *Chel suono della voce humana in cinque modi se manda fuora di bocca da tutte genti ma diversamente se segna* » et « *Che la* e *& la* o *suonano in doi modi come che possa dirsi* e, *&* o *chiuso &* e *&* o *aperto come se vedeno diversamente scritte nelle rime de'l dressino* » (A3), puis *Come sian nate le lettre consonanti*, *Consonanti dette perche accompagnate con vocali suonano che naturalmente non han suono*, *Che le semivocali & mutole non cosi son dette perche quelle cominciano in vocale*<,> *queste vi finiscano* (A3v) –, avant de passer aux différentes classes de mots, sans avoir mentionné la syllabe : *Che le voci delle quali* se *compone la favella sono di più sorti* (A4). Del Rosso donne des indications assez précises sur la prononciation de certaines lettres : le *b* (B3) et le *z*, dont il est le premier à expliquer les deux prononciations (sourde et sonore) par l'étymologie : « *quella* z *di* mezo *è composta di* d *e di* s *& l'altra di* mezzo *di* t *e di* s. *Cavasene l'essempio da Greci vedesene la ragione percioche à dire* mezo *in latino si dice* medium *& à dire* mezzi *si dice* mitia » (C3).[37]

Corso parle non seulement de *parlar Thoscano* et de *Thoscana favella*, mais commence sa grammaire par une longue introduction de 13 pages (3–9v) sur les lettres et l'évolution phono-morphologique entre le latin et le toscan, dans laquelle il fournit plusieurs remarques sur la valeur des lettres, notamment celle des voyelles (voir ci-dessous 3.3.2), ou au sujet du *h* : « *Reg. I. Gionta colle vocali sottentra loro*. Hora. ahi. huomo *Reg. II. Colle consonanti dà lor polso*. Pochi. vaghi » (6–v).[38] Il y intègre la section sur les changements de lettres, donc de sons, dus à l'évolution phonétique du latin au toscan, que Fortunio

37 Seul Salviati a ensuite donné cette même précision phonétique, mais sans l'explication étymologique : « *d'altre lettere, o in altra maniera, ciascuna di loro* [les trois *z*] *è composta: cioè l'aspra di* t, *e di* s, *dico della* s, *che si chiama propria, e fischiante: la sottile delle medesime, ma in un'altra guisa* [...] *la rozza del* d, *e della lettera, che da alcuni non propria* s, *e da noi* z *semplice è stata nominata* » (I 3 1 11/51). Pour le *b*, chap. 1 n. 39.

38 *Polso* est un latinisme (*pulsus* chez Priscien, I 26).

avait traités dans le livre 2 de ses *Regole della Volgar lingua*, et que Trissino, lui, avait totalement laissés de côté : *Primo partimento delle lettere* (3), suivi d'abord, presque symétriquement, du *Primo partimento delle vocali* (3), du *Partimento secondo delle vocali, cio è de diphthongi* (3v) et de *Del cangiarsi, che fanno le vocali insieme* (3v), et du *Primo partimento delle consonanti*, du *Partimento delle consonanti secondo* (4), de *Come s'usi la* x *frà Thoscani*, *Della* z et *Del cangiarsi, che fà l'una consonante con l'altra* (4v), puis *Dell'aspiratione* (6), *Del componimento delle lettere* (6v) et enfin *Regole universali* (7–9v). Tout cela a paru trop long et détaillé à Dolce, qui a drastiquement résumé l'exposé de Corso en trois petits paragraphes tenant en deux pages, *Delle lettere* (10v), *Divisione delle lettere*, et *Divisione delle consonanti* (11), qu'il subdivise en muettes, liquides et semivocaliques – ce qui correspond à peu près au premier paragraphe de la *grammatichetta* de Trissino. Plus classique ou prisonnier de l'alphabet traditionnel, Corso se montre moins précis que Trissino et ne reconnaît que 20 lettres, 5 voyelles et 15 consonnes (9 *mute* et 6 *mezzo vocali*, soit une de moins que Priscien). Comparé à l'alphabet phonétique de Trissino, son alphabet apparaît très incomplet, puisque les lettres qui ont deux réalisations ne sont pas dédoublées. Pour les voyelles, il s'agit de l'opposition entre *e* et *o* ouverts ou fermés ; pour les consonnes, des deux prononciations de *z* (l'opposition *z* : *ç* de Trissino), de *c* et de *g* (les oppositions partielles ou imparfaites *c* : *ch* et *g* : *gh* de Trissino). Corso mentionne la valeur consonantique de *u* et de *i* « suivis d'une voyelle » (7v), c'est-à-dire le *v* actuel et le yod, de *Ionio* (noté *j* par Trissino), suivi par Dolce (11v), et a pensé à la prononciation particulière de *n* après *g* (et mentionne le digramme *gl*, mais non *sc*), ainsi qu'aux deux réalisations de *s*, mais oublié celles de *z*[39] (Dolce n'a précisé ni celles de *z* ni celles de *s*). Il a laissé tomber à raison le *y* et le *k* (exclusion que Dolce justifie par le fait que cette lettre ne servait aux Latins qu'à écrire le mot *kalende*[40]). Si tous deux distinguent quatre liquides parmi les consonnes semi-vocaliques, ils ne subdivisent pas plus avant les muettes.

---

39 « *La* g *sottentra alla* l *moltissime volte seguendone la* i *vocale hora semplicemente nel mezzo, come* risveglio*: hora nel principio, come* gli *articolo. hora nel mezzo in luogo d'una altra* l*, come* capegli *in cambio di* capelli. *La* n *dopo la* g *teneramente si proferisce* ogni. bisogni [...] *La* s *hà due suoni. Nel principio delle voci, & nel fine lo hà spesso, come se fosse doppia. Nel mezzo, se non è doppia, teneramente si proferisce, & alla* z *s'accosta. Gli essempi sono infiniti, & per se chiari* » (7, 8).

40 « *Il* k*, si come da gli antichi non era adoperato, senon nello scriver questa parola* Kalende » (10v). Diomède l'estimait « nécessaire » pour écrire *kalendae* et « certains noms semblables » : « *mutae sunt quae nec proferri per se possunt nec syllabam facere. Sunt autem numero novem,* b c d g h k p q t. *ex his quibusdam superuacuae uidentur* k *et* q*, quod* c *littera harum locum possit implere; sed invenimus in* Kalendis *et in quibusdam similibus nominibus, quod* k *necessario scribitur* » (2/423).

Contrairement à Trissino, del Rosso et Corso,[41] Dolce suit la plupart des grammairiens latins (depuis Probe, 49), sauf Priscien (I 9 et 13–14, II 8), en rangeant le *f* parmi les semi-voyelles et non parmi les muettes (un choix minoritaire, que l'on retrouve chez Giambullari, mais non chez Salviati), et traite les diphtongues séparément, du point de vue de la métrique, au livre quatre (« *D'i Dittongi si dirà nel quarto libro* », 11v). A l'instar de Corso, Dolce et Giambullari s'opposent par contre à Priscien en classant le *z* non sous les semi-voyelles (comme Trissino, del Rosso puis Salviati), mais sous les muettes avec le *d* et le *t*, probablement sur la base de la parenté entre les trois lettres, ces deux occlusives partageant le même lieu d'articulation avec le premier élément de l'affriquée notée par *z* (/d(z)/ ou /t(s)/). Au lieu d'écarter le *x* comme oisif, à l'instar de Trissino, suivi par Giambullari et Salviati, del Rosso, Corso et Dolce le gardent et l'incluent dans la liste des semi-voyelles, suivant Priscien. Tous s'accordent pour exclure le *k* et le *y* du nombre des lettres de l'italien, ainsi que le *h*, simple « signe d'aspiration ».

La présentation de Giambullari, elle aussi inspirée de Priscien (par la médiation de son modèle, la grammaire latine de Linacre, *De emendata structura latini sermonis*, publiée posthume à Londres en 1524), se rapproche de celle de Trissino par son caractère méthodique et systématique. L'académicien florentin, qui reconnaît « 14 consonnes en soi, mais seize avec le *i* et le *u* non vocaliques », ne subdivise toutefois pas les consonnes *mutole* et *mezze vocali*, pour lesquelles il reprend exactement la définition des *Institutions grammaticales*, que del Rosso avait contestée.[42] S'il pense aux doubles réalisations, sourde ou sonore, de *s* et de *z*, ainsi qu'au *i* non vocalique et au *u* consonantique, il oublie cependant le *u* semi-vocalique et les digrammes (*gl*, *gn*, *sc*), comme del Rosso et Corso (sauf *gn*) avant lui (*De le lettere*, 1–5).

---

41 Qui laissait le choix : « *Ne mancan di quelli, che la* f *mettono frà le mezzo vocali levandola del numero delle mute. Mà cio stassi nell'arbitrio di ciascuno* » (4).

42 « *Le mezze vocali, cioè quelle che cominciano da la vocale, et finiscono in sé medeſime, sono queste,* f, l, m, n, r, s. *Le mutole, cioè quelle che cominciano da sé stesse, et finiscono nella vocale, sono* b, c, d, g, p, q, t, z » (4). Reprenant un argument des *Dubbii grammaticali* de Trissino (56–57), del Rosso avait critiqué cette définition latine des *mezzevocali* (qui, en tout cas, ne vaut pas pour *z*), en faveur d'une prononciation à la grecque, c'est-à-dire commençant elle aussi par la consonne (*le*, *me*, *ne*, *re*, *se*, *xe*, *zeta* ?) : « *se bene li Latini, ò per dir meglio li Scrittori delle regole de'l parlare latino hanno detto, che di queste* [*lettere*] *la* l, m, n, r, s, x, z *sono mezzevocali; percioche havendosi à profferire incominciano da vocali: si sono in questo ingannati; percioche in quel modo non si harebbono à profferire; ma più tosto come li Greci le profferiscono* » (A3v). Selon lui, la distinction entre *mutole* et *mezzevocali* est mal fondée, puisque les unes comme les autres ont besoin d'une voyelle d'appui pour être prononcées : « *Oltre che ne ancho quelle, ch'essi chiamano mutole, per la medesima ragione da loro allegata si harebbono cosi à chiamare; percioche profferendole, pur suonano in vocale: & dicendo che queste* [= *le mute*] *(come è vero) accattano la voce dalla vocale; nel cui suono son profferite*

Notons ici que les grammairiens italiens de la Renaissance se partagent sur la valeur de la voyelle d'appui nécessaire à la prononciation des consonnes seules (quelles qu'elles soient), que Giambullari ne précise pas (ni Dolce). Trissino a opté pour *e* (*Dubbii grammaticali* 55 et 57) : « *s'iω havesse ardimentω di fare tanta innωvaziωne, farɛi che tutti i nωmi de le cωnsωnanti italiane cωminciassenω da esse cωnsωnanti e nωn da vωcali, cioè direi* lɛ *ɛ nωn* ɛlle, mɛ *ɛ nωn* ɛmme [...] » (57), suivi par Corso, pour qui c'est un *e*, à la latine, pour toutes les consonnes sauf *x* et *q* (« *la* e *tutte l'altre lettere serve, quando prima, quando dopo* », 3). Varchi prône un *i* après les muettes et un *e* devant les semi-vocaliques, comme c'est l'usage encore aujourd'hui : « *Le lettere toscane le quali si proferiscono così:* a, bi, ci, di, e, ef, gi, h, i, el, em, en, o, pi, qu, er, es, ti, u, zeta *sono venti a punto* » (191v).[43] Del Rosso accepte l'une et l'autre pour les muettes, et préfère *e* pour les semi-vocaliques. Quoique la question ne soit guère présente dans les grammaires de ses prédécesseurs, Salviati y consacre le deuxième paragraphe du livre de ses *Avertissements* sur les lettres et l'orthographe. Curieusement, il ne s'intéresse qu'à la prononciation des muettes et ne dit rien des semi-vocaliques. Se fondant sur l'orthographe du mot *a bici* ou *abi, ci* (alphabet) dans les meilleures éditions du *Décaméron* de Boccace, il prescrit un *i* (comme Varchi et comme font les gens simples, au nez et à la barbe des grammairiens latins) et conclut fièrement : « *Così non legano il volgar nostro le leggi, e i modi della latina lingua, come molti si fanno a credere* » (I 3 1 2/21).[44]

Comme les dernières pages des *Dubbii* de Trissino (58–60), le premier paragraphe de Salviati est pour le genre des lettres,[45] autre question fondamentale sur laquelle les avis sont tout aussi tranchés : toutes neutres en latin, elles sont féminines pour Gabriele (3v), Corso (3, 4–9v), Tani (10, 12v, 19v, 30, 34v), Alessandri (1–38v), Ruscelli (100, 283–288), et Acarisio dans sa grammaire (1, 1v, 3, 4, 4v, 6, 14v, 26) – mais variables dans le *Vocabolario*, où il recourt aux deux genres pour les consonnes (*al* b, *lo* b, *il* g, *il* d, 100, *per uno* f, 124, *il* y,

---

come il b *dallo* i *ò vero dallo* e *debbono anchor dire, che quelle pure* [= *le mezzevocali*] *accattino il suono ne'l quale esse cominciano dalle vocali come la* l *dalla* e » (A3v ; v. Priscien I 10).

43 Alors que Trissino atteste la prononciation courante des *mezzevocali*, Giambullari s'en tient comme Varchi à la prononciation soutenue, comme le confirme cette remarque de Cittadini un demi-siècle plus tard : « M *è lettera muta, e puramente si proferisce,* em*: ma barbaramente e come dicevamo, che la proferiscono alcuni, si proferisce,* emme. *e così.* enne. *onde alcuni barbaramente leggono, e proferiscono,* ammenne. *in vece di* amen » (1601, 70v).

44 « *Se i nomi del* b, c, d, g, p, t, *s'abbiano a pronunziare,* be, ce, de, ge, pe, te, *come c'insegnano i latini gramatici, oppur,* bi, ci, di, gi, pi, ti, *come costumano gl'idioti* » (I 3 1 2/20).

45 « *Se tutte le lettere s'abbiano a nominar come femmine, come sogliono alcuni* la b, la c, *ec.* » (I 3 1 1/17). Dans sa grammaire, d'une dizaine d'années antérieure, Salviati ne traite pas les lettres et les emploie toujours sans article, évitant ainsi de se prononcer (comme s'il n'avait pas encore fait sa religion sur le sujet).

per doppio z, *per doppio* c, 314, mais *la* g, 158v, *la* d, *la* m, *la* l, 170v, *la* n, *la* m, 180v, *la* x, 248), tout en préférant le féminin pour les voyelles (*la* i, *la* o, *la* u, 120v, *la* e, 158v, *la* i, 170v, mais *l'ultimo* [i], 158v) ; masculines, au contraire, pour Fortunio (livre 2) sans aucune exception, Trissino, catégoriquement (*Dubbii* 60), Martelli (B5/134), Delminio (137, 144, 145, 147, 149), Gaetano (A3–B, mais « *se* l *fosse liquida* », A3/3), Dolce (10v, 27v, 29v, 51v, 57v, 59–61, 62v–69v, mais *la* r, 66, « *l'*x... *ella* », 68v), Citolini (5v/22, 7–13/36–71, sauf *h* et peut-être *l* : 9/48 et 10/53). Suivi par Matteo dans le *Poeta* (45–52, 53–54, contre *a, e, i lungo* dans les *Osservationi grammaticali* 54), del Rosso semble préférer le féminin pour les voyelles et les consonnes semi-vocaliques (A3–A3v, B3v, C2v, D4, E) et le masculin pour les consonnes muettes (B3–B3v),[46] ce qui est clairement l'usage des livres *Della Volgar lingua* (II 10, III 3), observé scrupuleusement par Florio.[47] Cela autorise à dire que Bembo pratique un classement implicite des lettres par le genre, *una classifica silenziosa* (même s'il ne s'en explique pas), et qu'il considère le *z* comme une consonne semivocalique (avec le *s*), puisqu'il lui donne le genre féminin (« *la* z »). Salviati, lui aussi, comme Bembo, del Rosso, Florio et Matteo, emploie un genre différent selon les lettres, plus précisément selon la désinence de leur nom : il prône le masculin pour les lettres dont le nom finit en *i*, *o* et *u*, terminaisons masculines, le féminin pour celles dont le nom finit en *a*, « terminaison qu'on peut dire propre du féminin », et en *e* (terminaison épicène).[48] Sont donc masculins, parmi les voyelles, le *i*, le *o* et le *u*, et, parmi les consonnes, le *b*, le *c*, le *d*, le *g*, le *k*, le *p*, le *q*, le *t* ; sont féminines les deux autres voyelles, *a* et *e*, et les consonnes *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s* et *z*.[49] L'usage de Castelvetro est fluctuant, les lettres y sont le plus souvent fémi-

46 L'usage de la grammaire, à vrai dire, est flottant : « *dallo* i *ò vero dallo* e [...] *dalla* e » (A3v), « *lo* i *consonante latino* », « *Del* f » (B3v), « *lo* u *consonante* », « *lo* i », « *lo* y », « *Del* r » (C2v), « *lo* o » (D4), « *un* o *diviso* » (D4v), peut-être à cause des interventions du 'correcteur', Cimello – sur lesquelles, Vallance (2009).

47 Ainsi « *l'*e *chiusa* » (47v–48), « *l'ultima* u » (79v), « *la* r *semplice* » et « *con doppia* l » (29v), « *l'*n *doppia* » (30v) et « *la* n » (51), « *la* m » (46v et 48), « *col* c *semplice, e hora doppio* » (51v), « *al* t » (5v) et « *il* t » (48–48v), « *del* d » (5v), « *il* d » (11), « *un*'d » (19)..., mais « *la* d » (54v). Telle est aussi la norme officielle en France : « Les noms des voyelles sont du masculin [...] Quant aux noms des consonnes, dans l'épellation traditionnelle (bé, cé, dé, effe, gé, ache, etc.), ils sont, selon Littré, selon le Dictionnaire général et selon l'Académie, masculins quand ils commencent par une consonne, et féminins quand ils commencent par une voyelle. On dit donc : *un* b, *un* c, *un* d, *un* g, *un* j, *un* k, *un* p, *un* q, *un* t, *un* v, *un* w, *un* z. Mais : *une* f, *une* h, *une* l, *une* m, *une* n, *une* r, *une* s : ‹ *Le pluriel met* une *s à leurs meas culpas* › (Hugo, *Contemplations*, I, 23) » (cité par Grévisse, 1964, § 271, 205).

48 Un usage qui semble être déjà celui de Giambullari : *lo* u, *lo* i (3), « *al* c, *al* g *et al* q » (5), contre *la* h (2), *la* s et *la* z (4), mais *uno* f (3).

49 « [*La proprietà della lingua*] *servasi parimente nel nominar le lettere: de' nomi delle quali nel volgar nostro alcuni finiscono in* i, *alcuni in* o, *alcuni in* u, *che terminazioni son di maschio:*

nines (5v, 17v, 18v, 19, 22, 33v, 46v, 48v, 78v), parfois masculines (3, 5, 26v, 42v), comme celui de Varchi (*la* l, « *la* u *e la* i *liquide* », « *nel* s *sibiloso* », « *una delle nostre* z », « *del* z *aspro* », « *l'*o *picciolo* », « e *chiuso* », IX 555–557). Comme Trissino, Delminio et Florio utilisent le plus souvent les lettres sans article (seulement une poignée d'occurrences, concordantes, au masculin chez l'un, au féminin chez l'autre, ce qui mériterait que l'on suspende son jugement), ou bien, pour Florio, précédées de la précision « la voyelle » ou « la consonne » (*la consonante* p, *la vocale* u, *per la vocale* a, 94), comme s'ils voulaient contourner le problème et se dispenser de choisir le genre.

Dans le chapitre 1 (*Della lettera*) du troisième livre (*Delle lettere, e dell'ortografia*) du volume 1 de ses *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone*, Salviati reconnaît 21 lettres – dont 2 inutiles, le *q* et le *x*, et une troisième, le *h*, qualifiée de demi-lettre car ne servant qu'en combinaison avec le *c* et le *g* pour former des digrammes –, cinq voyelles et seize consonnes, correspondant à « au moins 32 lettres du point de vue du son », dont 8 vocaliques (y compris le yod en position postconsonantique, qu'il appelle *i sottile*, ou *i picciolo*) et 25 consonantiques (y compris le *q* et le *x*, considérés en préambule comme superflu ou désuet).[50] Salviati est ainsi le premier à distinguer nettement lettres (*lettere*) et phonèmes (*voci delle lettere*) – *figurae literarum* et *pronuntiationes earum* chez Priscien[51] – et à se détacher suffisamment de la prononciation con-

---

alcune altre in a, *che proprio fine si puo dir della femmina, ed altri in* e, *che è comune uscita dell'un sesso, e dell'altro: ma qui s'appigliano al femminile, e dicesi.* La e, la f, la l, la m, la n, la r *e* la s*; e gli altri similmente prendon l'articolo dalla terminazione:* lo o, lo i, il b, il c, il d, il g, il p, il t, lo u, il q, la a, la h, *e* la z. *Solo il nome del* k, *se pur dee aver luogo nella nostra a, bi, ci, par, che rompa questa regola* » (I 3 1 1/19). Par la suite, Salviati laisse tomber le *k*, remplacé dans la liste des 21 lettres par le *x*, oublié ici dans cette section sur le genre.

50 « *Le figure delle lettere, che in qualunque modo sono in uso del volgar nostro, non passano oltr'a ventuna :* a, b, c, d, e, f, g, h, i, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, x, z, *tra le quali la* h *è mezza lettera, il* q *s'adopera senza bisogno, e la* x *ha la moderna usanza dismessa con gran ragione, essendo tutto contraria alla dolcezza della nostra favella* [...] *Cotante sono addunque le lettere nella vista della scrittura, ma nella voce, come si disse, sono almeno trentadue* » (I 3 1 4/27–28), « *Nella scrittura cinque, e otto nella pronunzia sono appo di noi le vocali* a, e larga, e stretta, i grosso, i sottile, o largo, o stretto, *e nell'ultimo luogo l'*u » (I 3 1 6/29), « *Sedici restano le consonanti nella vista della scrittura, ma i lor suoni fieno almen venticinque* » (I 3 1 8/43).

51 « *Sunt igitur figurae literarum quibus nos utimur uiginti tres, ipsae uero pronuntiationes earum multo ampliores* » (I 5, « Les figures des lettres que nous utilisons sont donc au nombre de 23, mais leurs prononciations elles-mêmes sont bien plus nombreuses »). Les 23 lettres – les cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, plus le *y*, et les 17 consonnes (8 semi-voyelles dont le *z*, et 9 muettes) – peuvent se réduire à 18, 16 « anciennes lettres grecques » (*a*, *e*, *i*, *o*, *u* ; *l*, *m*, *n*, *r*, *s* ; *b*, *c*, *d*, *g*, *p*, *t*), auxquelles s'ajoutent le *f*, issu du digamma éolien, et le *x*, inventé postérieurement, compte non tenu du *y* et du *z* (servant uniquement pour les noms grecs), du *k* (qualifié de *supervacua*, I 14) et du *q* (doublets de *c*), ni du *h* (simple *nota aspirationis*, I 47) : « *Vnde si uelimus cum*

ventionnelle unique des lettres dans l'alphabet pour parvenir à inventorier l'ensemble des sons qu'elles représentent en italien[52] – à une exception près, le *u* semi-consonantique [w], qu'il considère comme un *u* vocalique prononcé rapidement à cause de la diphtongue ou de la triphtongue.[53] L'approche de Trissino, qui avait produit autant de signes, lettres ou digrammes, que nécessaire pour représenter tous les phonèmes de l'italien qu'il avait inventoriés, avait pour effet pratiquement de gommer la distinction entre les lettres et leur prononciation. Salviati, lui, qui a critiqué les propositions de Trissino de manière raisonnée et pondérée dans la *particella 3* : *Se veramente alla Toscana Abbiccì manchino segni, o caratteri da rappresentar tutte le pronunzie delle sue lettere* (167–170),[54] n'introduit aucune lettre nouvelle (a fortiori étrangère) pour

ueritate contemplari [...] *non plus decem et octo literas in Latino sermone habemus, hoc est sedecim antiquas Graecorum et* f *et* x *postea additas, et eas quoque ab eisdem sumptas* » (I 15). Martelli avait déjà formulé la distinction pour les voyelles : « *Nondimeno, s'ei si pon mente al numero delli* suoni delle vocali, non alla scrittura *d'esse, elle sono sette* » (B/90).

52 A la différence des grammairiens qui « souvent confondent le nom des lettres avec leur prononciation » : « *i quali i nomi delle lettere col suon delle medesime scambiano spesso* » (I 3 1 8/43).

53 « *Adunque* u, *consonante liquido, secondo ch'io avviso, dall'orecchie nostre non si conosce, ma solamente il vocale, ed il mutolo* [...] *E quelli, che da alcuni* u *liquido, e* i *liquido sogliono esser chiamati, non sono naturalmente diversi da i vocali, ma addiviene che meno interi, e più veloci si pronunzino alcuna volta* » (I 3 1 6/39).

54 Lui reprochant trois choses, d'avoir sous-estimé le nombre des phonèmes, d'avoir introduit des lettres supplétives et de n'avoir pas usé correctement de son alphabet, confondant allègrement les *o* ou les *e* ouverts et fermés ainsi que les *s* ou les *z* sourds et sonores : « *Otto adunque, secondo il Trissino, sono i segni che mancano, o si confondono nella nostra Abbiccì, e ventotto le lettere, che si pronunziano nell'idioma nostro. Nella qual sua determinazione molte cose peravventura son da considerare: prima del numero d'esse pronunzie, le quali, s'io non m'inganno,* son trentadue non ventotto, *come quel valent'uomo avvisò. Appresso del* supplimento, *che egli fa, poichè secondo ch'io credo, non è in tutto in quella guisa assolutamente da accettare. Ultimamente dell'*incostanzia del suo scrivere *nell'uso di quella legge, ch'è proposta da lui* » (I 3 1 3/22). Rien à voir avec la condamnation de Dolce, qui établit un parallèle douteux (empreint d'antijudaïsme) avec les réformateurs religieux : « *ma per rispetto di alcuni; i quali con nuove inventioni, et con nuove forme di Alfabeti, dove essi si credevano porger gran lume a la Thoscana pronuntia, hanno confuso gli animi de gli studiosi. E certo che altro è il voler introdur nella nostra favella Greche lettere; & insegnarci, quasi novi augelli, che imparano a isprimer le voci humane, a parlar con gliaccenti loro; fuor che dannando i caratteri lasciatici da i nostri antichi padri, apportare oscurità alla chiareza ? Nel vero egli è gran presontione, che uno o due ardiscano a presumer di saper tanto, che vogliano, che la loro autorità sia in iscambio di legge a tutto il mondo: e, che è piu, sono tanto ostinati, che veggendo esser soli nella loro openione, in quella a guisa di Giudei dimorando, dannano chi altramente crede. Ma perche a costoro av<v>iene hoggimai quello, che in diversi tempi è avenuto a certi malvagi introduttori di heretiche pravità; che i loro dannosi trovati insieme col nome si sono estinti;*

combler la différence entre le nombre de lettres et d'éléments ou de phonèmes. Il préfère recourir à la demi-lettre *h* pour former des digrammes (comme Alberti) ou bien à des adjectifs pour distinguer les différentes prononciations de *e*, de *o* et de *z* (à l'instar des Grecs avec l'e*psilon*, « e *breve* », l'o*micron* et l'o*mega*). Faute de symbole propre, la prononciation des lettres est donc décrite plus que notée. Afin de simplifier la présentation, Salviati énumère les lettres dans l'ordre alphabétique traditionnel (comme Corso et Dolce), même s'il « sait » qu'il conviendrait de les regrouper autrement :

> « *Dico, che trentadue almeno, le voci sono delle lettere che ci si lasciano sentire, le cui pronunzie son queste:* a, b, c, ch rotondo, ch schiacciato, d, e larga, e stretta, f, g, gh rotondo, gh schiacciato, gl infranto, gn infranto, i vocale grosso, i vocale sottile, l, m, n, o largo, o stretto, p, q, r, s, t, u vocale, u consonante, z semplice, z aspra, z sottile, z rozza. *Alcune delle quali so, che dovrebbono essere con altro ordine allogate, ma per minor fastidio del nostro Popolo, da quelle, che si scrivon col medesimo segno, non m'è piaciuto di scompagnarle* » (I 3 1 3/22–23).

Pour la classification des lettres, Salviati est le seul à faire référence aux Anciens, non cependant aux Latins, mais aux Grecs, auxquels il emprunte leur définition : « *Distinse Platone nel* Cratilo *tutte le lettere in vocali, mezzevocali, e mutole, e altrettanto fece Aristotile nel libro della* Poetica*: e nel secondo della* Storia degli animali » (I 3 1 5/28), « *disse Aristotile* [...] *nel libro della* Poetica, *che vocale è quella, che senza percotimento abbia voce, che possa udirsi: semivocale quella, che udir si possa, ma con percotimento: mutola, che nè anche con esso renda voce per se medesima* » (I 3 1 6/33–34).

Après avoir traité rapidement les voyelles (*particella* 6) – qui sont l'« âme des mots » : « *le quali son quasi l'anima, e come disse Platone, la catena, e'l legame senza'l quale l'altre lettere perfettamente esprimer non si potrebbono* » (I 3 1 5/29)[55] –, puis les diphtongues (*particella* 7), Salviati s'arrête longuement sur les consonnes (*particelle* 8 à 18). Leur classement tel qu'il résulte du premier chapitre des *Avvertimenti* apparaît dans le tableau T4 (p. 191). Si Salviati estime que la langue italienne a quatre phonèmes de plus que les 28 reconnus par Trissino, c'est au prix d'un raffinement peut-être excessif. Il distingue, en effet, expressément non pas deux mais trois prononciations de *c* et de *g* suivant le contexte : *c* (*morbido*) dans *cianca*, *cera*, *ciccia*, *ciottolo*, *fanciullo*, face au *ch* dit *rotondo* de *casa*, *che*, *chi*, *cosa* et *culto*, et au *ch* dit *schiacciato* de *vecchia*,

---

poco curandomi, che appresso di si fatti huomini io sia per acquistarmi biasimo, desideroso di giovare, arditamente la incominciata fatica seguitaro » (56–v).

55 Une image présente aussi chez Priscien : « *tantum enim fere interest inter uocales et consonantes, quantum inter animas et corpora* » (I 17, « Il y a presque autant de différence entre les voyelles et les consonnes qu'entre les âmes et les corps »).

vecchie, *vecchi*, *vecchio* et *vecchiume*, que Trissino notait par *k* ; de même *g* (*morbido*) dans *giardino*, *gelo*, *giglio*, *gioiello* et *giudice* face au *gh* dit *rotondo* de *gatta*, *g(h)eppio*, *G(h)ismonda*, *gomito* et *gustare* – « *che o tutte con la* h, *o senza la* h, *tutte, se s'ammendasse l'uso dell'Alfabeto, per lo diritto scriver si converrebbono* » (I 3 1 10/47) – et au *gh* dit *schiacciato* de *ghiera*, *ragghio*, *ghiandaia* et *tegghiuzza* – « *che* tegghuzza, *e* ghandaia, *e* raggho, *e* ghera, *dovremmo scrivere secondo la ragione* » (I 3 1 10/47–48). Admettons que l'on écrive *ghandaia*, *ghera*, *raggho* et *tegghuzza* avec *gh* (sans *i*) pour noter le *gh infranto* ; il convient alors de noter *g* tout court (sans *h*) le *gh rotondo* et d'écrire *geppio* et *Gismonda* comme *gatta*, *gomito* et *gustare* (afin que l'on n'ait pas l'idée de prononcer /ghjɛppjo/, /gjizmonda/, /ghiatta/, /gjomito/ et /gjustare/). Le *g morbido* devrait alors être noté toujours par *gi* (*gielo* et *giiglio*, avec deux *i*, comme *giardino*, *gioiello* et *giudice*) et jamais par *g*, pour éviter que l'on ne prononce /ghjɛlo/ et /ghiljo/. Le raisonnement de Salviati est bancal : on ne peut évidemment pas noter trois prononciations avec seulement deux signes (*g* et *gh*). Il en faut un troisième. Salviati distingue aussi trois prononciations de *z* : outre la *rozza* de *zappa* ou de *zaffiro* (« composée de *d* et du *z* simple », ou *s* impropre) et l'*aspra* de *zoppo* (« composée de *t* et de s »), la *sottile* de *letizia* (« composée des mêmes lettres mais d'une autre manière »), la *z semplice* désignant la prononciation sonore de *s*, appelée parfois *s dolce*, dans *rosa*, *esemplo*, *sposa* (n. 37). Le *gl infranto* de *agli* (ou *quegli*) – que Trissino notait par *lj*, sans compter ce digramme au nombre des lettres – s'oppose au *gl rotondo* de *glicerio*, alors que le *gn infranto* d'*ogni* n'a pas de pendant *gn rotondo* (« *la qual pronunzia nell'idioma nostro non ha luogo giammai* », I 3 1 10/45) – ce qui explique que l'on n'ait pas à distinguer dans l'écriture *gn* et *gni* et qu'il n'y ait pas de parallélisme entre *gl* et *gn infranti*, quoi qu'en dise Salviati, qui estime pourtant qu'on « devrait écrire » *piglano, piglerà*, *voglono* et *paglucole* comme *stagna*, *ragne*, *ognora* et *ognuno* » (« *e* piglerà *e* piglano, *e* voglono, *e* paglucole *e* stagna, *e* ragne, *e* ognora, *e* ognuno, *avrebbe a scriversi senza che l'*i, *dopo la* l, *o dopo la* n, *s'aggiugnesse nella scrittura* », I 3 1 10/47). Les quatre phonèmes que Salviati ajoute aux 28 de Trissino sont donc *gl infranto* et *gn infranto*, *gh schiacciato* et *z sottile*.

Le fait qu'aucun des huit grammairiens du tableau T4 n'a réussi à inventorier tous les éléments de l'italien (même si Salviati y est presque) montre bien la difficulté que représentait alors cette tâche inédite. La question, assez technique, ne passionne que les rares phonéticiens, comme Tolomei, qui est le seul à les avoir tous répertoriés dès 1525 dans le *Polito*, grâce aux débats animés sur le sujet à l'académie siennoise *degli Intronati*. Et son ami et disciple, Citolini, a retenu la leçon : même si le système de trente signes qu'il propose pour noter les différentes réalisations en italien des lettres de l'alphabet latin n'est pas des plus clairs, car

il refuse de rompre avec certains usages d'écriture, il mentionne au moins tous les phonèmes (p. 156). Par contre (contrairement à la *Tipocosmia* quinze ans plus tôt), il ne fait pas grand cas des distinctions théoriques entre les consonnes, bien « connues de tout un chacun » : « *Le divisioni de le consonanti fatte in mute, e liquide, ed altre, sono gjá note ad ognjuno; e percjó di queste non parleró io* » (6/26). Après les avoir introduites, il insère quelques pages sur leur seul redoublement, avant de continuer avec les syllabes et les mots.

Les autres auteurs ne disent rien des lettres comme représentation symbolique des éléments ou ne les abordent pas comme composantes des mots avant de passer aux différentes parties du discours : Carlino, cas extrême, ne souffle mot des lettres. Fortunio ne les avait abordées que du point de vue de l'écriture, suivi par Acarisio, qui les présente seulement dans ses *Regole generali de l'orthographia* puis dans son *Vocabolario* – où, chacune à sa place dans l'ordre alphabétique, elles sont noyées au milieu des autres articles (hormis le *a*) –, par Delminio, dans la section conclusive de sa *Grammatica*, intitulée *Regola et modo per alfabeto*, et par Tani qui répertorie systématiquement les changements de lettres et les passages de l'une à l'autre dans la seconde partie de sa grammaire (*Formation de verbi, et variation delle voci*), selon les quatre modalités traditionnelles, permutation, accroissement, tronquement et transformation (outre la formation) : « *Le variationi dunque si fanno nelle voci in cinque modi per formatione, traspositione, accrescimento, troncamento, & trasformatione* » (28).

En conclusion, le tableau T5 p. 205 récapitule les lettres que les grammairiens italiens de la Renaissance déclarent inutiles ou inusitées dans leur langue ou qui sont exclues de leur alphabet.

3.3.2 La syllabe et l'accentuation

Bembo, le premier, ajoute à la présentation des lettres une section sur l'accentuation (II 14–16), base du « nombre » comme les lettres sont la base du « son », réservant tout le livre trois aux parties du discours – une séquence qui rappelle l'*Ars maior* de Donat, seule la ponctuation étant curieusement laissée de côté par le cardinal, alors qu'il l'a renouvelée au début du siècle dans ses éditions de Dante et de Pétrarque, et qu'elle est bien présente dans de nombreuses grammaires du 16e siècle, de Gaetano à Citolini, en passant par del Rosso, Corso, Dolce, Giambullari. Les grammairiens latins ont emprunté leur théorie des accents au grec, où il en existe trois (aigu, grave et circonflexe), avec une valeur mélodique, dont l'usage est très complexe. Même s'il ne note aucun accent, à la différence du grec (hellénistique), le latin partage avec celui-ci une règle importante : l'accent porte au plus tôt sur l'antépénultième syllabe (jamais avant), et peut tomber tant sur une voyelle brève que sur une longue. En latin

T5. Lettres considérées par les grammairiens italiens de la Renaissance comme inutiles ou inusitées dans leur langue.

Alb	For	Tol[e]	Bem	Tri	Gae	Var	Aca	Del	Ros	Cor	Dol	Gia	Mat	Ale	Rus	Cit	Sal
h[a]	(h)[c]	h	(h)	(h)	(h)	(h)			(h)	(h)	(h)	(h)	(h)				(h)
j	(j)[k]	(j)[k]	j		j	j	j	j	j	j	j	j	j	(j)[k]	j		
k	k	k	k		k	(k)[h]	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k
		q															
	x[d]	x	x[f]	x		x		x	x[f]			x		x[l]	x	x	x
y	y	y	y	y	y	y	y	y	y	y	(y)	y	y	y	y	y	y
				ph											ph		
				th											th		
															ch		
24[b]				**28**[g]	**20**	**20**				**20**	**22**[i]	**19**[j]	**23**			**30**	21

Impossible de savoir l'avis de Tani, qui ne présente pas les lettres.
Le *f* est omis dans la présentation des lettres de Delminio (146), le *l* dans celle de del Rosso (C2v).
Le *v* n'est jamais distingué graphiquement du *u*, sauf par Alberti, Trissino, Citolini.
Dans la dernière ligne, le nombre de lettres reconnues par l'auteur, soit explicitement (en gras), soit selon son énumération.

a Présent seulement dans les digrammes ch et g[h].

b Le *o* et le *e* sont subdivisés en deux lettres et phonèmes, ouverts et fermés, et un troisième signe note la 3e pers. d'*essere* (2 et 3).

c Nommée *aspiratione*, « *di soverchio* » sauf à l'initiale dans les latinismes (29/II 63). Le *h* est considéré comme signe d'aspiration et non comme lettre par Fortunio (28v–30/II 62–78), Tolomei (1525, Fv/123), Bembo (II 10), Trissino (1), Gaetano (3v), Varchi (192), del Rosso (B3v), Corso (6–v), Dolce (10v–11, 61), Giambullari (1–2), Matteo (*Poeta* 44), Alessandri (19–20).

d « *Poco necessaria* » (36/II 139).

e Tolomei propose d'ajouter onze lettres à l'alphabet latin après en avoir retranché cinq (1525, I4/221).

f *«Usata dal Petrarca* « *per inalzare i suoi versi* » (II 10).

g Sans compter les 5 citées, définies « *ωziωʃe* » (1).

h Varchi mentionne le *h* parmi les 20 lettres de son alphabet mais non le *k*, et s'y arrête dans le § suivant pour remarquer l'inutilité de l'un et défendre l'utilité de l'autre (193–v), l'alphabet latin lui semblant inadéquat.

i Dolce parle d'abord de 22 lettres, dont il convient de retrancher le *k*, le *x* et le *h*, et aboutit finalement aux 20 de Corso (10v–11).

j Giambullari souligne qu'*e* et *o* ont chacun deux sons différents, que les consonnes sont 16 « *con lo* i *e* u *non vocali* » et que *s* et *z* sont eux aussi doubles (2–4).

k « *Con la solita pronuntia nostra della i picciola* » (Alessandri 22v). Comme Fortunio et Tolomei, qui l'ignorent dans leur inventaire des lettres, Alessandri utilise le *j* seulement comme marque de pluriel des noms en *-io*.

l « *secondo l'uso più moderno, pare che la* x *si sia in tutto lasciata* » (36).

comme en grec, l'accent n'est donc pas corrélé à la quantité de la syllabe, même si les deux ont partie liée (surtout en grec, où la place de l'accent et sa nature dépendent de la quantité des deux dernières syllabes du mot).[56] Bembo sait bien que l'accent en italien n'a pas du tout la même importance, ni la même valeur, qu'en grec et ne requiert donc pas de long développement : « *Et prima ragionando de gliaccenti dire di loro non voglio quelle cotante cose, che ne dicono i Greci piu alla loro lingua richieste, che alla nostra* » (II 14). Selon Priscien, la syllabe a trois dimensions, dont la hauteur, définie par le *ton*, de trois natures différentes : « *singulae syllabae altitudinem quidem habent in tenore, crassitudinem uero uel latitudinem in spiritu, longitudinem in tempore* » (I 4). Laissant tomber la hauteur et la largeur, déterminée par l'aspiration, qui ont perdu toute pertinence – c'est un lieu commun des grammaires italiennes de la Renaissance –, Bembo lie l'accent à la longueur, la seule dimension qu'il retient, sans plus tenir compte de sa tripartition. Il synthétise ainsi deux points de la doctrine grammaticale antique, qu'il a donc simplifiée et adaptée. Bembo définit le nombre comme « temps » ou quantité de la syllabe, déterminée soit par l'accent du mot, soit par la structure même de la syllabe, ou par la combinaison de ces deux facteurs : « *Numero altro non è, che il tempo; che alle sillabe si da o lungo, o brieve, hora per opera delle lettere, che fanno le sillabe; hora per cagione de gliaccenti, che si danno alle parole: et tale volta et per l'un conto et per l'altro* » (II 14). Judicieux, l'abandon de la distinction traditionnelle entre trois accents et de la terminologie correspondante (*acuto*, *grave*, *circonflesso*) au profit d'un accent général sans aucune épithète (ni aigu, ni grave, ni circonflexe) est d'une modernité remarquable : très rares sont les grammairiens du 16e siècle qui ont osé suivre Bembo sur ce point et renoncer au modèle latin. Alors que Bembo ne considère qu'un seul accent (celui de la syllabe tonique), considérant les syllabes non accentuées comme telles, Tolomei, négligeant le circonflexe, en distingue deux, l'aigu pour la syllabe accentuée, et le grave pour les autres : « *Perché ciascuna sillaba ha tempo lungo o breve, ha accento acuto o grave (nè voglio qui ragionar del circunflesso), ha fiato o tenue o aspirato* » (F2v/133). Même si les partisans du troisième accent, circonflexe, ne sont pas rares, c'est la conception qui a ensuite dominé au 16e siècle. Citons Citolini : « *In ogni parola plurisillaba un solo é acuto, e tutti glj altri gravi* » (14/76), de sorte que l'orthographe la plus économique consiste à ne noter que l'accent aigu (ce qui rend l'accent grave inutile, comme il en a fait la remarque juste avant).

56 En grec, l'accent circonflexe frappe toujours une voyelle longue des deux dernières syllabes, l'accent aigu peut tomber sur l'une des trois dernières syllabes, indépendamment de sa longueur, l'accent grave remplace l'accent aigu sur la dernière syllabe lorsque suit un autre mot accentué. En latin, l'accent frappe l'antépénultième syllabe si la pénultième est brève. Sinon, il reste sur l'avant-dernière.

L'italien a hérité du latin, avec la majeure partie de son lexique, la règle fondamentale de l'accentuation[57] : « *ella* [= *la giacitura degli accenti*] *uno di tre luoghi suole havere nelle voci; e questi sono l'ultima sillaba, o la penultima, o quella che sta alla penultima innanzi: conciosia cosa che piu che tre sillabe non istanno sott'uno accento comunemente* » (II 14). La continuité de l'accentuation entre le latin et l'italien est soulignée cinquante ans plus tard par Citolini : « *Dove l'accento si trova ne le dizzioni latine, ivi si rimane, passando elleno ne la nostra lingua. (e queste sono le pjú) come* amóre, ódio, ingjúria, ingjuriáre, filósofo, filosofía, pópolo, popoláre, glória, glorióso. *e dove questa regola varia (che é di raro) cjó avvjene perche la vocale aperta lo vuol per se; come* móvere » (14/77). L'absence de corrélation entre la quantité de la syllabe et l'accent, par contre, s'est perdue lors du passage d'une langue à l'autre, l'accent (tonique) ayant pour effet en italien d'allonger la voyelle (et la syllabe) qu'il frappe : « *nel nostro Volgare in ciascuna voce è lunga sempre quella sillaba, a cui essi* [= *gli accenti*] *stanno sopra: et brievi tutte quelle, alle quali essi precedono; se sono nella loro intera qualita et forma lasciati: ilche non avien loro, o nel Greco idioma, o nel Latino* » (II 14). Bembo établit ici une spécificité de l'italien littéraire par rapport aux deux langues anciennes : en toscan, il n'y a donc pas de syllabe brève accentuée.

Après quoi, Bembo s'étend longuement sur l'importance de l'accent dans la métrique italienne, en particulier dans l'hendécasyllabe, auxquels sont assimilés tant le décasyllabe accentué sur la dixième et dernière syllabe (qui en est « alourdie ») que le dodécasyllabe *sdrucciolo*, accentué sur la dixième et antépénultième (ce qui « allège » les deux dernières). Il n'oublie toutefois pas la prose avec une belle analyse de l'incipit du *Décaméron*[58] et d'une phrase de la nou-

57 Infirmée néanmoins par quelques formes verbales conjuguées à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, comme le fait remarquer Strozza (ou bien recevant l'enclise du pronom, comme le précise ensuite messer Federigo) : « – *Deh se egli non v'è grave M. Federigo, prima che a dire d'altro valichiate, fatemi chiaro; come cio sia, che detto havete, che comunemente non stanno sott'uno accento piu che tre sillabe. Non istanno elleno sott'un solo accento quattro sillabe in queste voci,* Hálitano, Gérminano, Términano, Consíderano, *et in simili ?* » (II 16).

58 « *Volle il Boccaccio servar gravita in questo cominciamento delle sue Novelle, ‹ Humana cosa è l'havere compassione a gliafflitti ›. Perche egli prese voci di qualita; che havessero gliaccenti nella penultima per lo piu: laqual cosa fece il detto principio tutto grave et riposato. Che se egli havesse preso voci; che havessero gliaccenti nella innanzi penultima: si come sarebbe stato il dire,* Debita cosa è l'essere compassionevole a miseri*: il numero di quella sentenza tutta sarebbe stato men grave; et non havrebbe compiutamente quello adoperato, che si cercava. Et se vorremo anchora senza levar via alcuna voce mutar di loro solamente l'ordine; ilquale mutato conviene che si muti l'ordine de gliaccenti altresì; et dove dicono: ‹ Humana cosa è l'havere compassione a gliafflitti ›; dire cosi, ‹ L'havere compassione a gliafflitti humana cosa è ›: anchora piu chiaro si vedra, quanto mutamento fanno pochissimi accenti piu ad una via posti che ad un'altra nelle scritture* » (II 15).

velle de Guiscardo et Gismonda (IV 1) : en substituant aux mots paroxytons choisis par Boccace des mots proparoxytons ou bien en modifiant l'ordre de la phrase par la permutation du sujet et du prédicat, il montre bien la différence de rythme et d'effet produite par le déplacement des accents de mot et de syntagme.

L'autre facteur qui, avec l'accent, détermine le « temps » de la syllabe est sa composition, à savoir le nombre et la nature des lettres qui la constituent – plus elles sont nombreuses et plus elles ont de « souffle », plus la syllabe est « lourde et grande » –, et en particulier la répartition entre voyelles et consonnes, car celles-ci « prennent plus de place ».[59] Comme précédemment, ce point est illustré surtout par des vers de Pétrarque. Bembo a récupéré en le transposant aux consonnes (II 10, ci-dessus) le concept de *spirito*, que Priscien appliquait à la syllabe pourvue d'aspiration, et en fait l'un des quatre facteurs, avec la qualité et le nombre de lettres d'une part, et l'accentuation d'autre part, qui modulent le « nombre » des mots et de l'écriture.[60] Ainsi les quatre « accidents » de la syllabe selon Priscien, « accent, souffle, temps et nombre de lettres »,[61] se retrouvent-ils finalement tous chez Bembo, mais tous subsumés sous une seule et même catégorie, celle du « temps », et non plus distribués pour caractériser différentes dimensions de la syllabe (hauteur, largeur et longueur).[62]

---

59 « *Tanto maggiore gravita rendono le sillabe; quanto elle piu lungo tempo hanno in se per questo conto: ilche aviene;* qualhora piu vocali o piu consonanti entrano in ciascuna sillaba*: Tutto che* la moltitudine delle vocali meno spatiosa sia; che quella delle consonanti, *et oltre accio poco ricevuta dalle prose* [...] *la dove* la moltitudine delle consonanti et è spatiosissima*; et entra oltre accio non meno nelle prose, che nel verso* [...] *Et questo medesimo acquisto* [*di gravita e grandezza*] *tanto piu adopera; quanto le consonanti, che empiono le sillabe,* sono et in numero piu spesse e in spirito piu piene. *Percioche piu grave suono ha in se questa voce* destro, *che quest'altra* vetro*: et piu magnifico lo rende il dire* campo*; che o* caldo *o* casso *dicendosi non si rendera* » (II 17).

60 De ces quatre facteurs, c'est l'accentuation qui est de loin le plus puissant, précise Bembo, car « les accents confèrent à tous les mots la consonance et l'harmonie, comme on donne aux corps le souffle et l'âme » : « *è da sapere, che a comperatione di quello de gliaccenti, ogni altro rispetto è poco: conciosia cosa che essi danno il concento a tutte le voci et l'harmonia: ilche a dire è tanto; quanto sarebbe dare a corpi lo spirito et l'anima* » (II 15). Bembo reprend l'image de l'« âme des mots » (que Priscien identifiait, lui, avec les voyelles). La formule a plu à Corso qui l'a adoptée en inversant les termes (10).

61 « *Accidit unicuique syllabae tenor, spiritus, tempus, numerus literarum. Tenor acutus uel grauis uel circumflexus* [...] *Similiter spiritus uel asper uel lenis* » (II 12 : « N'importe quelle syllabe reçoit le ton, le souffle, le temps et le nombre de lettres. Le ton est aigu, grave ou circonflexe »).

62 *Spirito*, 'force avec laquelle est articulée une lettre, en particulier une consonne', est couramment utilisé par les grammairiens postérieurs. Ainsi del Rosso : « *Lo* y *è lettera Greca da noi non adoperato che lo chiamano* ypsilon *che vuol dire* i tenue *ciò è sottile e di poco* spirito » (C2v).

La *grammatichetta* de Trissino présente certes une section intitulée *De lj'accenti* (4), placée entre *De le syllabe* (3) et *De la parole* (5), mais elle traite en fait de l'ensemble des accidents de la syllabe. Comme dans le livre 2 *Della Volgar lingua*, la question des accents est donc intégrée et subordonnée à la doctrine de la syllabe, que Trissino caractérise ainsi : « *De le lettere si fannω le syllabe, in ciascuna de le quali biſogna ɛssere una vωcale o un diphthωngω ɛ nωn piú, ma possωnω bɛn havervi appreſſω hor una, hor due, hor tre ɛt hor quattrω cωnsωnanti. Una cωme è* fa; *due cωme è* bɛn, *tre cωme è* gran; *quattrω cωme è* sprωn » (3). La syllabe est formée d'une seule voyelle ou diphtongue comme noyau, combinée à une, deux trois ou quatre consonnes.[63] Reprenant plus fidèlement, ou plus servilement, la doctrine antique, pour qui le *tenor* (aigu, grave ou circonflexe) est l'un des quatre accidents de la syllabe, Trissino fait toutefois des trois tons les déterminants de la « largeur » syllabique (et non pas de la « hauteur », terme qu'il n'utilise pas du tout), les souffles déterminant la « grosseur » : « *E la lωngheza si cωnsidera ne i tempi, la largheza ne i tωni ɛ la grωsseza ne i spiriti* [...] *I tωni sωnω tre, acutω, grave ɛ circunflɛxω* » (4). Par rapport à l'*Epistola* (19), où étaient nommés les deux pôles de chaque opposition (voir n. 33), *crassitudine* a été italianisé en *grωsseza*. Si pour les trois déterminants (*tempi*, *toni*, *spiriti*) Trissino concorde avec sa source latine, il a donc opéré un glissement pour la dénomination des trois dimensions, adaptant *longitudino* en *lωngheza* et *crassitudo* en *grωsseza*, et utilisant l'adaptation de *latitudo*, *largheza*, pour remplacer *altitudo* (calqué par *ɛlevazione* en 1524 et ici définitivement abandonné). Du coup, *larghezza*, bien que continuant *latitudo*, désigne autre chose et n'est plus synonyme de *grωsseza*, comme *latitudo* l'était de *crassitudo* :

Priscien, *I. G.* I 4			**Trissino, *Grammatichetta* 4 [Ɛpistola 19/B2v]**
crassitudo ou *latitudo*	*spiritus*	⟹	grωsseza : spiriti (aspiratω *ou* tɛnue) [crassitudine *ou* tenuità : spiriti]
		→	largheza : tωni (acutω, grave *ou* circunflɛxω)
altitudo	*tenor*	→	Ø / [ɛlevazione *ou* depressione : tuωni]
longitudino	*tempus*	⟹	lωngheza : tɛmpi (lungω *ou* briɛve) [lungheza *ou* brevità : tempi]

Trissino reprend donc tout l'attirail théorique latin mais sans l'appliquer concrètement à l'italien : il ne précise pas sur quelle syllabe tombe l'accent italien, dans quel cas il s'écrit, ni s'il allonge la durée de la voyelle qui le porte.

63 Le *string* avec ses cinq consonnes n'ayant pas encore fait son entrée dans la langue italienne.

Par la suite, seul Giambullari analyse la syllabe à l'antique, comme Trissino, après en avoir donné une définition rigoureuse : « *La sillaba è un legamento ed accozzamento di più lettere, pronunziate ad un fiato, et sotto uno accento solo* [...] *Gli accidenti della sillaba sono cinque, tuono, tempo, spirito, passione, et numero* » (5), lui reconnaissant même un cinquième accident, la passion, qui peut prendre quatre formes, *ammassamento* (« entassement » de consonnes pour une voyelle, comme dans *Stricca* ou *stregghia*), *sospensione* (apocope), *unione* (synalèphe) et *divisione* (diérèse). *Tuono* et *accento* sont expressément assimilés : « *Il tuono, altrimenti chiamato accento, è acuto, grave, et circunflesso* » (6), « l'accent aigu se plaçant là où la voix s'élève davantage », le grave (qui « d'ordinaire ne se note pas, afin de moins compliquer l'écriture »), là où il n'y a ni aigu ni circonflexe, et ce dernier marquant la contraction de deux voyelles.[64] En accord avec Bembo, Giambullari considère le temps de la syllabe comme long sous l'accent aigu ou circonflexe, et bref sous l'accent grave, même si la longueur d'une syllabe est aussi fonction du nombre de lettres qui la composent. Ainsi un groupe de consonnes allonge-t-il une syllabe brève, comme la première de *sdrucciolare*, où la syllabe qui reçoit l'accent principal (*lá*) est paradoxalement de structure beaucoup plus simple (une consonne et une voyelle). *Long* et *bref* ne sont donc pas deux valeurs discrètes, mais graduées et relatives.[65]

Giambullari réussit à conserver aussi, en l'adaptant à la syllabe italienne, la notion de *spirito*, que le deuxième livre *Della Volgar lingua* rapportait aux lettres de manière très floue. Alors que, chez Trissino, elle était restée toute latine – binaire et liée au *h* (« *I spiriti ſωnω dui, aspiratω ε tɛnue; l'aspiratω si segna cωsí* h, *il tɛnue nωn si segna* », 4) –, il en fait une catégorie ternaire, qui n'est plus que partiellement associée à l'aspiration : « *Lo spirito, o egli è naturale et dolce come in questa voce* labile*: od egli è grosso et gagliardo, che si segna con la aspirazione come lo* schiccherare [...] *od egli è rozzo et duro, come* bozzo, tattera, asprezza, stregghia » (7). La présence du *h* combinée à *c* (ou à *g*) caractérise toujours le souffle « gros et robuste », écho de la *crassitudo* latine. Plus intéressante est l'opposition, nouvelle, entre les deux autres pôles, souffle « naturel et doux » (*la*b*ile*) ou « grossier et dur » (*la*bb*ra*, *ba*bb*i*), qui correspond à l'opposition entre consonne simple et double (ou brève et longue), entre articulation faible et forte.

---

64 « *Lo acuto si segna così ': et ponsi dove più si sollieva la voce, in qualunche parola si sia:* béne, favélla, fiorentíno, frequenteménte. *Il grave* [...] *è in tutte quelle sillabe, dove non è lo acuto, o il circunflesso. Ma ordinariamente non si segna; per confondere manco lo scritto* » (6).
65 « *Il tempo è, o lungo, o brieve, co' suoi gradi nel più et nel meno. Lungo è a noi sotto gli accenti acuti, et sotto i circunflessi: perché più vi si ferma la voce nel pronunziare essa sillaba. Brieve sotto lo accento grave. Et la sillaba che participa manco di brieve, è quella che ha più consonanti nel suo legame, come è la prima del verbo* sdrucciolare, *et simili* » (6–7).

Quoique adaptée au florentin, la théorie de la syllabe de Giambullari, en ce qui concerne l'accent, pêche par un excès de conformité au latin. Qu'on puisse écrire en italien trois accents ne signifie pas pour autant qu'il y subsiste trois tons différents. De fait, l'accent circonflexe, comme l'apostrophe, est avant tout un signe graphique, censé noter une contraction (qui affecte certes la syllabe accentuée dans l'exemple fourni, *Nicolao*, *Nicolô*, mais pas nécessairement : *uscio*, *uscî*). Marquant toutes les syllabes inaccentuées, l'accent grave est inutile et n'existe pratiquement pas. Seul l'accent aigu correspond effectivement à une intonation particulière, mais lui non plus n'est pas noté en général : Giambullari l'a supprimé presque partout dans la copie au propre de sa grammaire et ne l'emploie exprès que pour l'occasion, dans les quatre exemples fournis pour l'illustrer.[66] En réalité, donc, il n'utilise que deux accents, et d'une manière qui ne correspond guère à ce qu'il a annoncé : l'aigu principalement pour indiquer la syllabe tonique des seuls noms polysyllabiques oxytons comme *cittá* (mais non des autres polysyllabes : formes verbales comme *amerâ*, ainsi que *cioê*, invariables comme *cosi* ou *perche*) et le circonflexe dans les autres cas, sur les monosyllabes toniques comme *ê*, *puô*, *giâ* (qui ne résultent pas d'une contraction) et certains mots polysyllabiques, notamment les formes verbales. En somme, hormis le circonflexe sur *uscî* (pour *uscii*) et l'aigu sur les noms tronqués, Giambullari, au lieu de respecter ses prescriptions, suit des habitudes orthographiques plus ou moins établies et fondées.

Peu pertinente pour ce qui est de l'emploi de l'accent, la longue présentation de la syllabe proposée par Giambullari (2 pages) souffre aussi d'une lacune : elle ignore la question de la détermination de la frontière entre deux syllabes à l'intérieur d'un mot – qui est seulement abordée par Corso. Ce point est toujours laissé à l'intuition du lecteur. Pas davantage que Trissino, Giambullari ne dit mot de la façon de diviser un mot donné en ses différentes syllabes. Il sait pourtant y faire, puisque, pour expliquer le « nombre » de la syllabe, il donne comme exemples des mots bisyllabiques présentant des syllabes de une à cinq lettres : « *I numeri nella sillaba sono due: de'l meno et de'l più* [...] *De'l più è quello di due, di tre, di quattro, o di cinque lettere, che di più numero non abbiamo: et gli eſempli siano le prime sillabe di queste voci,* alma, breve, strepito, spranga » (8) – d'où il ressort que les premières syllabes en question sont *al-*, *bre-*, *stre-* et *spran-*

66 Dans son commentaire introductif, Bonomi souligne : « *Nella bella copia* [...] *scompaiono completamente, tranne rarissimi ed inspiegabili casi, gli accenti sui polisillabi; resta l'accento circonflesso, che è impiegato costantemente, salvo isolate eccezioni, sui monosillabi tonici (*ê, hô, hâ, fû, giâ*), sui polisillabi tronchi (*cioê, puô, amerâ*; ma i sostantivi hanno l'accento acuto:* mercé, virtú, cittá*) e talvolta nelle voci terminanti in doppia* i [...] *Manca quasi sistematicamente l'accento sulla voce* più [...] *e talvolta su altre voci tronche (p. es.* cosi, perche*)* » (1986, LVIII).

(cette dernière aussi longue que la pénultième de *Stricca*, citée pour l'*ammassamento* : « *‹ tra'ne lo Stricca ›, dove sono quattro consonanti accompagnate ad una vocale* »). Au moins Trissino avait-il précisé que toute syllabe était formée d'un noyau vocalique précédé ou suivi d'une ou plusieurs consonnes. Encore aurait-il fallu ajouter que deux consonnes consécutives appartiennent à deux syllabes différentes (*al-ma*, *spran-ga*), à moins qu'il ne s'agisse d'un groupe formé de *muta* plus *liquida* : *bre*(*ve*) comme (*settem*)*bre*, *stre*(*pito*), *spran*(*ga*), comme (*pa*)*tri*(*monio*), (*a*)*pri*(*le*).

Les autres grammairiens de notre corpus ne s'arrêtent pas sur la syllabe, que la plupart se contentent de mentionner comme échelon entre la lettre et le mot. Ainsi Matteo se limite-t-il à dire que la grammaire « *si forma di lettere, sillabe, parole e ragionamento, detto* oratione » (10/1). Cela se comprend : pour apprendre à parler ou à écrire italien, il ne sert guère d'acquérir de grandes connaissances théoriques sur la syllabe et d'être informé de tous ses accidents. Le plus utile serait encore de savoir séparer correctement un mot quand la place manque sur la ligne pour l'écrire en entier. Del Rosso pense bien à signaler que, lorsque l'on doit couper un mot en fin de ligne, on l'indique par un ou deux traits, qu'il appelle *virgoletta*, mais sans préciser si la césure doit intervenir de préférence à tel ou tel endroit. Il semble aller de soi qu'un mot se coupe entre deux syllabes – ce qui rendrait d'autant plus nécessaire d'expliquer où passe la frontière syllabique.[67] C'est à Corso que revient le mérite d'avoir fait état le premier de ce point important, et avec la plus grande clarté :

> « *Non tacerò anchora, che nel fin della linea molto si dee poner cura, che la sillaba non resti imperfetta, & in se stessa divisa: come volendo scrivere* DIVISA *non debbiamo finire la linea nella* V *di quella voce, ò nella* S, *mà nell'una delle due* I, *ò nella* A, *le quali sono trè lettere poste à compimento di trè sillabe, che hà quella voce* DIVISA. *& se egli adviene, che la voce non possa in quella linea terminarsi, allhor finita la sillaba si dà segno del rimanente in questo modo con uno tratto solo, ò con due* Divi- = sa. *& in tal caso non potendosi fare altramente è lecito usare il titolo, che fà breve* » (9).[68]

67 « *Mi resta solo à dirvi che scrivendo quando siate alla fine de'l verso, & che la voce, che voi scrivete non è terminata, ma si termina ne'l principio dell'altro verso, si segna quello che rimane imperfetto di essa voce con una o con due* virgolette *in questo modo se una / & in questo modo se due // * » (F2). Salviati mentionne aussi ce tiret dans ses *Avvertimenti* : *Del segno della divisione delle parole nella fine della riga e d'alcuni altri segni, che s'usano ne' margini, ovvero orli de' libri* (I 3 4 25/322).

68 Comme del Rosso, Corso a pensé au tiret en fin de ligne, mais aussi, entre autres signes, au tiret qui remplace le début d'une citation incomplète (où l'on utiliserait aujourd'hui des points de suspension), et à la barre qui surmonte une lettre, une syllabe ou un mot mentionné isolément ou encore les chiffres romains : « *Quando anchora l'auttorità d'un poeta s'allega, et il principio del verso si tace se ne dà segno con questa linea avanti tirata pe'l lunga, come ‹ – ond'io nutriva il core ›* [...] *Finalmente dico, che quando le lettere, ò le sillabe, o le voci sole, et senza*

Cette explication, jointe à ce qui avait été dit précédemment : « *Di sole consonanti non si può mai formar ne sillaba, ne voce alcuna, si ben di sole vocali. Come* à *Prepositione.* è *verbo.* & eoo, *che* orientale *significa* [...] *Nel mezzo* [*delle voci*] *piu di due consonanti non ponno stare insieme se non ne sono delle liquide, come* stringo. instrumento » (8)[69] et à ce qui est dit ensuite : « *Ogni sillaba termina in vocale, se due consonanti non seguono incontanente* » (9v), fait de Corso l'auteur qui a le mieux approché la définition pratique des limites de la syllabe.[70] Consacrant aux syllabes un court paragraphe (*Delle sillabe*), où il est le seul à rappeler l'étymologie grecque du mot, Dolce n'a pas retenu les deux dernières conditions de Corso, ce qui rend sa définition de la syllabe insuffisante : « *Sillaba è una e piu lettere comprese sotto uno spirito, o diciamo fiato: si come* a, ab, fra, stra. *perche l'ufficio delle sillabe è di raunare le consonanti per formarne la parola. Onde nella lingua Greca tanto vuol dir* sillaba, *quanto nella nostra* raunanza » (11v).[71] Notons que Corso apporte aussi une réponse positive claire

altro significato havere si scrivono, suol tirarvisi una tal linea sopra. Ā. VĀ. et *quello che io poco prima feci scrivendo otiosamente* DIVISA. *Quello stesso si fà sopra le note significanti numero, come à* X *giorni; che tanti hoggi ne habbiamo di settembre* MDXLVII. *Il che però non è necessario mà degno che si sappia, et utile molto à chiunque cerca dirittamente leggere, come altresi i segni de gli accenti sono, de quali hor m'apparecchio à favellare* » (9v).

69 Dans *stringo*, le groupe consonantique *str-* (avec la liquide *r*) est en début de mot et non au milieu (ce qui n'ôte rien à la validité de la remarque). Corso s'en est aperçu et voulant rectifier cette inexactitude dans l'édition revue et corrigée de l'année suivante (1550), il a malheureusement, en variant les exemples (présentant une fois le groupe *fl* et une fois *tr*), changé aussi la formulation, devenue moins précise et moins claire : « *Niuna consonante mai si truova immantenente duplicata, se non frà due vocali, ò concorrendoci delle liquide, come* afflitto. quattro » (10v). Il suffisait de supprimer la restriction « *nel mezzo* ». On retrouverait alors la première *regola della orthographia* de Fortunio : « *tra due vocali tre consonanti non si debbia porre, onde scriveransi* santo, pronto, ostacolo, mostro, *nome e verbo,* costantia, sostegno, trasmuto, trasporto, pospono, posposto, *& cosi tutti gli altri tali* » (23/II 1), sauf si *r* ou *l* précède la deuxième voyelle.

70 Cette dernière définition renvoie au concept grec de *diástasis*, la séparation qui fait que deux consonnes consécutives appartiennent à deux syllabes différentes, et à l'adverbe *adiastátōs*, que Priscien a rendu par *indistanter* (Conduché 2009, 306) : « *Syllaba est uox literalis, quae sub uno accentu et uno spiritu indistanter profertur* » (II 1). Corso a pensé à préciser que, lorsque le *g* qu'il appelle « mobile » précède le *l* ou le *n*, il est « tête de syllabe » (et appartient donc à la même syllabe qu'eux, avec qui il forme un digramme) : « *Appresso ove la* g *mutabile stà nella detta terza persona, onde si forma il gerondio, ivi è in poter nostro ritenerla, & lasciarla nel gerondio. Tutta via quivi è sempre capo di sillaba. Dò gli essempi.* Sagliono, *over* salgono. Salendo, *over* sagliendo. Vengono, *over* vegnono. Venendo, *overo* vegnendo » (76v).

71 *Ab*, *fra* et *stra* ne forment une syllabe que si elles sont suivies d'une seule consonne ou d'un groupe *muta* + *liquida* : *abbinare*, *frate*, *fratricida*, *straripare* (mais non *abisso*, *frangere*, *strappare*...). La définition pourrait être traduite de Priscien : « *Syllaba est comprehensio literarum consequens sub uno accentu et uno spiritu prolata* » (II 1 : « La syllabe est un assemblage de lettres à la suite prononcé sous un seul accent et un seul souffle »).

et nette à la question séculaire de savoir si une voyelle seule peut former une syllabe.[72]

A ce sujet, il fait d'ailleurs encore une observation aussi nouvelle que remarquable. Les voyelles toscanes auraient toutes un « double son » et chacune se prononcerait différemment selon qu'elle se trouve devant une consonne simple ou une consonne double, donc en fin ou en milieu de syllabe, ou (en termes modernes) en syllabe ouverte ou fermée : « *Tutte le vocali han doppio suono. Seguite da semplice consonante rimesso l'hanno. Da consonante, che raddopiata sia l'innalzano. eccovi gli essempi.* Carro *instrumento* Caro 'diletto'. Vello di pecora. Velo di Donna. Ville compagne. Vile 'di poco pregio'. Collo 'parte dell'huomo'. Colo *verbo, cio è* 'Amo con osservanza'. Bruto *nome proprio*. Brutto *cio è* 'deforme' » (7v–8). Dans le premier cas, le son en serait « assourdi », dans l'autre, « rehaussé ». Si le *é* de *velo* (< *VĒLUM*) est fermé et le *è* de *vello*, ouvert (< *VĔLLUS*) – la différence d'aperture entre les deux mots toscans remontant ainsi à une différence de longueur dans leurs étymons latins –, le premier *o* de *colo* (< *CŎLERE*) et celui de *collo* (< *CŎLLUS*) sont tous deux ouverts. A en croire Corso, ils seraient néanmoins différents – sans qu'on puisse ramener cette différence de sonorité à une opposition de longueur entre les mots d'origine, puisqu'ils proviennent l'un comme l'autre d'un *o* bref latin. Quant aux trois autres voyelles (*a*, *i* et *u*), elles auraient aussi deux caractères différents (deux hauteurs ?) selon leur position. Le toscan connaîtrait donc aussi, comme le latin, plusieurs timbres pour la même voyelle selon la structure de la syllabe dont elle fait partie, indépendamment de l'aperture, qui s'y superpose pour *o* et *e* (que Corso a oublié) : « *La* o *Thoscana dalla* u *latina discendente sempre ristretta si manda fuori, anchora in quelle voci, ove la consonante di subito segue raddoppiata. Dò gli esempi.*

72 Ce que Giambullari rejette encore, avec hésitation et sans trop savoir pourquoi : « *Non ostante che e' si dica sillaba ancora qualsivoglia vocale, per sé medeſima posta: ma impropriamente nondimeno* » (5), suivant fidèlement l'opinion de Priscien : « *abusiue tamen etiam singularum uocalium sonos syllabas nominamus* » (II 1 : « Toutefois nous nommons aussi abusivement syllabes les sons de chacune des voyelles »), qui n'est pas d'accord avec Donat : « *Vocales sunt, quae per se proferuntur et per se syllabam faciunt. Sunt autem numero quinque* a e i o u » (*A. M.* I 2 : « Les voyelles sont les lettres qui se prononcent et font une syllabe d'elles-mêmes. Elles sont au nombre de cinq, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* »). La réponse de Corso, en revanche, a été reçue cinq sur cinq par Dolce : « *ogni Vocale puo da se sola formar la Sillaba senza consonante, come* amore*; dove* a *Vocale senza altra lettera è Sillaba; ma allo'ncontro niuna consonante puo formar Sillaba senza Vocale. come* str-, *a cui si sente mancare il fiato, e non si puo proferire* » (11v). Tant pis si une lettre à elle seule ne peut littéralement constituer une *raunanza*. Charisius avait proposé comme traduction de *syllaba connexion* ou *assemblage* : « *Syllabae* [...] *Latine conexiones uel conceptiones, quod litteras concipiunt atque conectunt* » (I 4, *De syllabis*/8), suivi par Diomède : « *Syllaba est proprie congregatio aut conprehensio litterarum uel unius uocalis enuntiatio temporum capax* » (2/427).

ombra. pollo. *La differentia si conosce ponendovi allo'ncontro* opra, & collo *che appresso i latini, et appresso noi per* o *si scrivono* » (7v).[73] Le *o* issu de *u* latin reste fermé dans *om-bra* et *pol-lo* même lorsqu'il est suivi d'au moins deux consonnes, dont la première appartient à la même syllabe – ce qui signifie que, pour Corso, une voyelle aurait tendance à s'ouvrir en syllabe fermée mais que la détermination par la voyelle d'origine de l'étymon (en l'occurrence, le *u* bref de *umbra* et *pullus*) est plus forte. *Rimesso* et *innalzare* sont donc à comprendre comme des notions apparentées respectivement à *ristretto* et à *largo*.[74] A noter que Corso n'utilise pas ce terme, ni le couple d'antonymes *aperto*/*chiuso* : il ne mentionne pas cette opposition, pourtant classique, comme si elle n'était pas importante ou s'il ne la percevait pas nettement.

Peut-être la différence de prononciation entre les deux *o* de *collo* et *colo* (comme entre les *a* de *carro* et de *caro*, les *e* de *vello* et *velo*, les *i* de *ville* et *vile*, et les *u* de *brutto* et *bruto*) réside-t-elle plutôt dans leur différente longueur : si l'on admet que la syllabe accentuée a une longueur constante (supérieure à celle de la syllabe atone, Corso est d'accord avec Bembo[75]), et que *co-* ou *bru-* sont aussi longs que *col-* ou *brut-*, qui comptent une consonne de plus, il faut donc que le *o* de *collo* et le *u* de *brutto* soient abrégés pour que la syllabe, avec le *l* ou le *t* qui la clôt, tienne dans le même laps de temps.[76] Le cas de *brutto* et *bruto*,

73 Cette deuxième citation démontre que la remarque vaut pour toute syllabe fermée et que Corso ne limite pas sa validité aux cas où la voyelle est suivie d'une consonne géminée (comme dans les cinq exemples mentionnés dans la première citation). Seul *òpra* est mal choisi car le groupe *muta + liquida pr* est assimilable à une seule consonne et les deux lettres appartiennent à la syllabe suivante ; le *o* ouvert s'y trouve donc en syllabe ouverte.

74 Très rare, *alto* au sens d'*aperto* se trouve dans les livres *Della Volgar lingua* : « *Percioche nelle voci* Gente, Ardente, Legge, Miete, *et somiglianti, la prima* e *alquanto piu alta esce; che non fa la seconda* » (II 10) et dans la *Poétique* de Matteo (opposé à *inchinato*, avec *alzarsi*) : « *quando i detti vocali* e *et* o *servono per la* e *et* o *latine, alquanto più* alte *escono che non fanno quando escono per altre vocali o consonanti, come a dir* mente, plebe, *la prima* e *più* si alza *che non fa la seconda, il che più aperto appare nel verso di Petrarca:* Se amor non è*; dove il primo* e, *che viene dal* si *latino, più inchinato esce che non fa il secondo, che è terza voce del verbo* essere. *Così a dir* ovo, choro, *che la prima* o *più aperta esce che non fa la seconda che esce per la* u, *così a dir* opera, *che la* o *più sonora esce e più spatiosa che a dir* ombra *o* sopra » (*Poeta* 47). Matteo utilise ici presque toute la gamme des termes en usage à la Renaissance pour désigner une voyelle ouverte (*alto*, *aperto*, *sonoro*, *spatioso* ; ne manque que *largo*).

75 Il le dit à propos des verbes : « *Il luogo dell'accento è la penultima in tutte le persone già dette de gl'imperfetti. Però tale sillaba è lunga* [...] *l'acuto, et il grave fanno uno medesimo effetto, in quanto che ciascun di loro fà quella sillaba esser lunga, ove egli stà sopra* » (43v, 44).

76 Tel est l'avis de Priscien pour le latin, qui attribue la même durée (un temps) à *a̲mo* et *cap̲ut* (donc à *a̲mo* et *leg̲am*, *cap̲ut* et *u̲tinam*). Après une phrase d'introduction peu claire, où il est question d'« un temps *ou* deux, *ou* aussi, comme d'aucuns préfèrent, [d']un et demi *ou* deux et demi, et [de] trois », Priscien distingue deux durées pour la syllabe brève contre trois

qui proviennent tous deux de *brūtus*, serait exemplaire : tandis que le *u* long de *bruto* se serait maintenu, le redoublement du *t* serait allé de pair avec un abrègement compensatoire de la voyelle tonique précédente (*ū* > *ŭt*). Cela nous ramène à la question fondamentale du *tempo* de la syllabe, traité largement au livre deux *Della Volgar lingua*. La différence de longueur entre le *ē* de *vēlum* et le *ĕ* de *vĕllus* comme entre le *ā* de *cārus* et le *a* de *cărrus* (qui ne sont que deux exemples parmi tant d'autres) confirmerait une telle hypothèse, en montrant que, déjà en latin, la double consonne (en l'occurrence *-ll-* ou *-rr-*) avait tendance à abréger la voyelle précédente. En opposant *cōlo* (< *CŎLERE*) à *cŏllo* (< *CŎLLUS*) d'une part, *vĭlle* (< *VĪLLAE*) à *vīle* (< *VĪLIS*) d'autre part, le toscan aurait généralisé (et donc renforcé) cette opposition en allongeant toutes les voyelles accentuées en syllabe ouverte et en les abrégeant toutes en syllabe fermée, notamment devant double consonne : /ká:ro/ ≠ /kárro/, /vé:lo/ ≠ /véllo/, /ví:le/ ≠ /víle/, /kɔ:lo/ ≠ /kɔllo/, /brú:to/ ≠ /brútto/, tout en transformant par ailleurs, pour *e*, *i*, *o* et *u*, l'opposition de quantité ē : ĕ, ī : ĭ, ō : ŏ et ū : ŭ du latin en une opposition d'aperture e : ɛ, i : e, o : ɔ et u : o. Cela signifierait une complication partielle du système latin, qui ne connaissait que l'opposition de longueur, par la superposition, pour *e* et *o*, d'une opposition d'aperture. Cela expliquerait mieux le paradoxe que signale Corso : dans *ombra* et *pollo* comme dans *opra* et *collo*, tous les *o* seraient brefs, qu'ils soient fermés parce qu'issus de *u* bref latin ou ouverts parce qu'issus de *o* bref.[77]

---

pour la syllabe longue. A propos du nombre de la syllabe brève, il distingue, en effet, un temps quand elle est formée d'une voyelle brève (*a̲mo*), même suivie d'une seule consonne (simple) (*capu̲t*), et un temps et demi dans les syllabes bivalentes (*la̲crimae*) : « *Tempus unum uel duo uel etiam, ut quibusdam placet, unum semis uel duo semis et tria. unum, si uocalis est breuis per se, ut* amo, *uel si eam una consonans simplex consequitur, ut* caput, *unum semis in communibus syllabis, de quibus multi docuerunt, ut* lacrimae » (II 12). Pour la syllabe longue, il distingue deux temps si elle est formée d'une voyelle longue ou brève suivie de deux consonnes (ou d'une consonne double), deux temps et demi quand une voyelle longue y est suivie d'une seule consonne (simple) et trois temps quand une voyelle longue est suivie de deux consonnes (ou d'une double) : « *in longis natura uel positione duo sunt tempora, ut* dō, ars, *duo semis, quando post uocalem natura longam una sequitur consonans, ut* sōl, *tria, quando post uocalem natura longam duae consonantes sequuntur uel una duplex, ut* mōns, rēx » (II 13). Priscien n'utilise donc pas le même mètre pour les syllabes brèves et longues : par analogie avec ces dernières (*dō* ≠ *sōl*), il devrait distinguer un temps quand la syllabe est formée d'une voyelle brève, et un temps et demi quand une voyelle brève est suivie d'une seule consonne (simple). Pour Donat, en revanche, tout est beaucoup plus simple : « la syllabe longue a deux temps et la brève, un » (« *Longa syllaba duo tempora habet, breuis unum* », *A. M.* I 3).

77 A noter que dans sa *Tipocosmia*, Citolini distingue les voyelles de l'italien en « simples » ou « accompagnées » (diphtongues), et les simples à leur tour, en « ouvertes (et longues) » ou « fermées (et brèves) » : « *le vocali* [*sono partite*], *in Semplici, e Accompagnate, e le semplici in*

Dans la deuxième édition de sa grammaire (1550), Corso a développé le paragraphe sur la diphtongue et, vraisemblablement aidé par une remarque de Priscien,[78] le premier découvert l'une des caractéristiques de la diphtongaison panromane :

> « *Dietro immantenente al Diphthongo mai non segue più d'una consonante. Che non diciamo* Aurrora, Eurropa, Nuovvo, & Altierro: *Mà* aurora, Europa, nuovo, *et* altiero. *Cosi non potremo dire* fiesta, *per* festa, *ne* cuorto *per* corto. *Et la ragion di cio è, che* [...] *nel diphthongo sempre si posa la sillaba, per tanto non può seguirlo subito più d'una consonante. Appresso i diphthonghi chiusi, & bassi si proferiscono, le consonanti raddoppiate aprono, & alzan la vocale precedente* [...] *però non è possibile, che dietro il diphthongo la consonante si raddoppi. Che questo sarebbe un volere accoppiare due cose contrarie* » (*Corso2*, 7v–8).[79]

La diphtongue constitue toujours une syllabe pleine ou complète, qui ne peut donc être suivie que d'une consonne (ou d'un groupe *muta + liquida*, voire *s* + consonne en latin) appartenant à la syllabe suivante. En d'autres termes, si la diphtongue primaire, d'origine latine (*aurora*, *Europa* ; *auspicio*, *austero*, *austro*, mots savants où la diphtongue *au* n'a pas été réduite à *o* ouvert) est aussi possible dans une syllabe fermée (par un *s* suivie d'une consonne), la diphtongue secondaire, c'est-à-dire issue de l'évolution phonétique entre le latin et l'italien, ne se trouve, elle, qu'en syllabe ouverte (*nuovo*, *fiero*[80]). En syllabe fermée, la diphtongaison n'a pas eu lieu (*festa* et *morte* et non **fiesta* comme en espagnol ou **muorte*). Même si, partant du toscan, Corso considère le résultat de l'évolution phonétique et non le point de départ, ce qui ne lui permet pas de reconstituer le processus tel qu'il s'est déroulé historiquement depuis l'étymon latin, reste qu'il a enregistré l'une des conditions qui ont permis la diphtongaison panromane, l'autre étant que la voyelle accentuée soit ouverte (*NŎUUS*, *FĔRUS*, qui s'opposent à *MŎRTEM*, *FĔSTA* par le fait que la voyelle n'est pas entravée). Corso note justement que la diphtongue primaire a réduit le

---

Aperte (che sono anche lunghe) cio é è, *ed* o*; in Chiuse (che sono anche brevi) cio é* e, *èd* o, *in Liquide, cio é* i, *èd* u, *e in Communi, cio é* a, i, u » (511–512).

78 « *Sciendum autem, quod nulla diphthongus in duas consonantes potest desinere, in duplicem autem inuenitur, ut* faex faecis *et* faux faucis » (II 11 : « Et il faut savoir qu'aucune diphtongue ne peut finir par deux consonnes ; par une double, par contre, on en trouve : *faex faecis* et *faux faucis* »).

79 Le deuxième argument confirme ce que Corso disait l'année précédente. Un groupe *muta + liquida* n'entrave pas davantage la voyelle : « Pietra *parimente si può cavar fuori di questa regola, bench'io creda esser disputabile, se sia diphthongata, ò nò. Et quelle sillabe, ove entra la* tr, *sono sillabe privilegiate, che quel* tra *in* Pietra *è tutta una sillaba, & cosi cessa la ragion del dividere, che di sopra io considerai* » (*Corso2*, 8–v).

80 *Altiero* cité par Corso est un cas particulier, car il résulte d'une diphtongaison analogique d'*altero*, issu du provençal *autin* (selon le dictionnaire *Zingarelli*).

groupe consonantique dans *autore* (< *AUCTŌR*), et non *auttore*, contrairement à *attore* (< *ACTŌR*) : « *Conoscesi parimente, quanto mal faccian coloro, che* auttore, auttorevole, & auttorita *scrivono con due* tt *nel principio. Ilche non fecero giamai i buoni scrittori* » (*Corso2*, 8).[81]

Bien qu'il n'ait pas réservé à la syllabe de section propre, à la différence de Trissino, Corso lui consacre donc néanmoins au fil de son discours sur les lettres, quelques remarques importantes et intéressantes. Cela confirme, d'une part, qu'il ne faut pas se fier aveuglément au plan formel proposé par les auteurs, d'autre part, que les considérations théoriques ne valent pas toujours les observations pratiques : on apprend plus sur la syllabe toscane (et l'accentuation) en parcourant les nombreuses observations de Corso qu'en lisant le résumé de quelques paragraphes latins que Trissino a traduits sans les adapter à l'italien ou les cinq lignes proposées par Citolini sous le titre pompeux *De le sillabe*, dont le contenu se résume à une seule information (les syllabes peuvent se composer d'une à six lettres : *schjatta* – par quoi l'italien égale le latin[82]).

Aucun auteur de notre corpus n'attribue à la syllabe de sens.[83] La syllabe n'est qu'un groupement de lettres dont le noyau est constitué d'une voyelle ou d'une diphtongue. La première unité sémantique se trouve au niveau supérieur : c'est le mot. Les deux niveaux coïncident certes dans le cas des mots monosyllabiques. Le latin offre un cas célèbre avec *i*, à la fois lettre (voyelle), mais aussi syllabe, mot et énoncé, comme forme d'impératif de *ire* ('va !'). Ainsi *per* ou *con*, *re* ou *té* sont-ils des mots toscans ou italiens ayant un sens précis, mais ce sens n'est attaché à ces seules syllabes que si elles sont isolées et forment un mot à elles seules : on ne peut l'attribuer aux syllabes *per*, *con*, *re* ou *te* en composition, par exemple dans les mots plurisyllabiques *perpetuo*, *convalidare*, *rete*, *tela*, *telescopo*... Il est donc impossible d'affirmer que les syllabes formant les mots monosyllabiques aient un sens général et constant. Inversement, il existe des syllabes qui n'existent pas séparément mais entrent en composition dans une série de mots : les « prépositions inséparables ». Ces prépositions, correspondant aux modernes préfixes, ont un sens précis et stable qui se retrouve dans tous les mots où elles sont présentes. Encore faut-

81 Ce faisant, Corso prend position contre une orthographe très fréquente au 16e siècle, qui était aussi régulièrement la sienne dans la première édition des *Fondamenti* l'année précédente (voir p. ex. citation n. 68). Dans la seconde édition, il a corrigé ces doubles *t*.

82 « *Non minus quam unius nec plus quam sex literarum apud Latinos potest inueniri syllaba* » (*I. G.* II 13 : « On ne peut trouver en latin de syllabe de moins d'une lettre ni de plus de six lettres »).

83 Priscien soulignait que la syllabe « diffère du mot par le sens et par l'accent » et « ne peut avoir de sens par elle-même, à moins d'être un mot » : « *Distat syllaba a dictione et sensu et accentu* [...] *syllaba enim per se, nisi cum sit dictio, sensum habere non potest* » (II 12).

il les reconnaître, mais pour qui connaît le latin, la tâche n'est pas difficile, même si l'évolution phonétique peut jouer des tours. Voici ce qu'en dit Corso, qui considère les prépositions comme si importantes qu'il commence sa revue des parties du discours par elles : « *Trè effetti oltra di questo fà la prepositione: ò cresce, come* Arcivescovo, *cio è* capo di vescovi. *ò scema, come,* Miscredenza, *cio è* credenza imperfetta. *ò muta, come* Dispiaccio. *cio è* non piaccio » (14–v).[84] A la différence d'Alberti – « *Prepositioni quale s'adoperano solo in compositione:* re, sub, ob, se, am, tras, ab, dis, ex, pre, circum, *onde si dice:* trasposi *e* circumspetto » (82) – il ne se contente pas de les énumérer et de donner deux exemples. Dans la *Terza parte delle Prepositioni*, il revient sur ces préfixes pour développer et raffiner la question de leur valeur, évoquée en introduction. Corso commence par en dresser une liste « ordonnée » (selon un critère non précisé et difficile à deviner) en fournissant pour chacun un mot d'exemple en vis-à-vis : « *Quelle, che solamente in compositione si trovano, son qui per ordine annoverate* », *Ra* (*Raccoglio*), *Ri* (*Ripiglio*), *Risci* (*Risciacquare*), *Ex* (*Exaltare*), *Inter* (*Interrompo*), *Intro* (*Intrometto*), *Fras* (*Frastaglio*), *Mis* (*Miscredenza*), *Pro* (*Propongo*), *Pre* (*Prevenire*), *Tras* (*Trasportare*), *Pos* (*Pospongo*), *Dis* (*Dispiaccio*), *Arci* et *Archi* (*Arcivescovo*, *Archiduca*), *Vece* (*Vecerè*), *Sos* (*Sostengo*), *Sot* (*Sottraggo*) (18v–19).[85] Après quoi, Corso les reprend l'un après l'autre, à l'exception (curieuse) de trois (*ex*, *inter* et *intro*), pour en préciser le sens avec d'autres exemples et ajouter quelques précisions :

84 S'inspirant toujours de Linacre, Giambullari distingue aussi en préambule trois sens généraux de la préposition, dont les deux derniers coïncident avec ceux de Corso : « *o comprende il significato tutto di quelle* [= *le altre parti del parlare*], *come* inframmetto, pospongo, discorro*: od ella lo muta come* ricolgo, trasferisco, dileggio*: od ella finalmente lo diminuisce, come* sorride, sogghigna, *et simili* » (*De le preposizioni*, 76). Au lieu de l'antonyme *cresce* (contre *scema*/*diminuisce*), il préfère toutefois, pour le troisième sens, un peu clair « comprend toute la signification des autres parties du discours ». Comme Corso, Giambullari considère comme sens des préfixes en général des nuances sémantiques qui n'appartiennent qu'à des préfixes particuliers, ou, en d'autres termes, met en exergue trois acceptions propres seulement à certains préfixes qu'il étend indûment à l'ensemble des préfixes.

85 Méconnaissant apparemment *sciacquare* (< *ex-* + *acqua* + *-re*), Corso a commis une grossière faute d'analyse, en inventant le préfixe *risci* (synonyme de *re* ou *ri*) et le verbe *aquare* (pour *ri-* + *sciacquare*). Maintenue dans la deuxième édition revue et corrigée de 1550 (24), cette bourde a été reprise telle quelle par Dolce (44v) et a valu à ce dernier les railleries de Ruscelli, qui aurait donc été plus honnête de les adresser à son ami. Le caractère exceptionnel de ce préfixe aurait dû mettre la puce à l'oreille de Corso, qui s'enferre à la page suivante en essayant de justifier son emploi par Boccace (tout en jugeant le mot à raison comme « toscan indigène ») : « *Vi rispondo* Risciacquare *essere voce natia Thoscana, et non latina. Appresso (et cio notate vi prego) Io tengo che'l Bocc. quando usò tal particella, in luogo della* ri *la mettesse havendo riguardo alla voce, con cui era composta, la quale da vocale incomminciava* » (20). Dolce a corrigé l'erreur dans la 3e éd. de 1554 (94), la première après le *Discours* de Ruscelli.

> « RA, RI, & RISCI *hanno uno istesso significato, & è di tornare ad fare, che che sia*. Raccoglio 'torno ad accogliere'. Ripiglio 'torno à pigliare'. Risciaquo 'torno à lavare con acqua'. *Ne fuor solamente, che'n questa voce sola mi ricorda haver mai letto questa particella* RISCI.
> FRAS 'guastare, corrumpere' *significa*. Frastagliare, 'guastar co tagli'.
> MIS *diminuisce*. Miscredenza, *cio è* 'minor credenza, di quanto bisognerebbe'. Misfatto, 'fatto men che conveniente'. Mis venire. 'venir meno'.
> PRO } 'Innanzi'. Propongo 'metto innanzi'*:* Prevenuto, 'venuto innanzi'.
> PRE }
> TRAS 'di la', *ò* 'di quà'. Trasportato di Provenza in Thoscana, et di quella lingua trasportato nella nostra, *cio è* 'portato di quà'. POS. 'dopo'. posporre 'dopo le spalle mettere'.
> DIS, muta. Dispiaccio, 'non piaccio'. Discorro, 'corro avanti'. *Et rare son cosi fatte voci, ove non si possa la* DI *tacere, et lasciarvi la* S *sola, facendone* Spiaccio, Scorro, *et simiglianti. Rare per lo contrario son quelle altre, che dalla* S *innanzi ad una altra consonante incominciando non possano pigliare avanti la* DI, *ò almeno la* I, *come* Spoglio. Dispoglio. Sgombro. Isgombro, *et* Disgombro. *Il che facendosi è figura sempre.*
> ARCI, *et* ARCHI *secondo il Greco significato (che grecche sono) vaglion quanto* 'capo' Arcivescovo 'capo di Vescovi'. Archiduca, Archidiacono. 'capo di duchi', *ò* 'di diaconi' [...] » (19–v).[86]

Mis 'mauvais', *pro* ou *pre* 'devant', *tras* 'ici' ou 'là', *pos* 'après' ou 'derrière', *dis* qui 'altère', *archi* 'chef' : chacune de ces syllabes en début de mot a un sens donné.[87] Quelque peu désordonné, cet exposé de Corso sur la valeur des préfixes en toscan, non pas, comme Bembo,[88] de quelques-uns – pris au hasard et mêlés à d'autres particules – histoire de donner des exemples, mais de tous ceux qu'il a inventoriés, est original. Corso propose la même analyse plus loin pour les suffixes nominaux :

> « *I Nomi in* abile, *& in* evole *sono di significato conformi, & molte volte un nome solo hà l'uno, & l'altro fine, come* laudabile laudevole. *Il significato loro è in voce passiva, come dicendo* huomo laudabile, '*che è degno d'esser laudato*'. Dilettevole, '*di cui si può prender*

86 La remarque sur la réduction de *dis-* à *s-* pourrait être inspirée de Trissino (« *ε questω* dis *si cωmpωne alcuna volta sɛnza* di, *cioè lω* s *sωlω cωme è* sfacciω, sturbω *ε simili* », 84).

87 Cette présentation a plu à Dolce, qui l'a reprise telle quelle en introduction de son chapitre sur les prépositions : « *Per ragionare etiandio alquanto della Prepositione, dico, questa esser parte, che si antepone alle altre parti del parlamento, onde ella riceve il nome. perche questa particella* pre *appresso i Latini, val, quanto appresso noi* avanti. *Ponsi adunque la Prepositione avanti le dette parti o separata, o aggiunta. Separata; come, ‹ io vivo in lei ›. Aggiunta; come,* innocente. *In che si vede, che ella puo mutar il significato; e di* nocente *forma 'non nocente'. come veggiamo etiandio di* giusto *fare* ingiusto, *e di* pio impio, *che'l contrario significano. Fa ella medesimamente due altri uffici. Percioche, quando esso significato accresce: come è a dire* arciduca, *che* 'capo de Duchi' *suona: quando lo diminuisce: come* miscredenza, *cio è* 'minima credenza' » (42v–43).

88 Qui avait mentionné *tra-*, *tras-*, *fra-*, *s-*, *dis-* et *mis-* (74–75).

diletto'. Amabile, '*che amar si dee*'. Auttorevole, '*che merta, che gli sia prestato auttorità*', *voce del Boccac. nel Deca. usata, & simiglianti.*
I Nomi in oso *pienezza dimostrano*. Valoroso '*pien di valore*' Amoroso, '*pien d'Amore*'. *Quelli, ch'à diminuir sono atti, si conoscono à tai fini, che egli hanno essendo maschi* [...] » (26v–27).

Ce sont les seuls exemples dans notre corpus où une valeur sémantique est reconnue systématiquement à des éléments formels plus petits que les mots, ce qu'on appellerait aujourd'hui des morphèmes ou des sémantèmes.[89] Corso est ainsi le premier grammairien italien à reconnaître préfixes (qu'il appelle encore à la latine *prépositions*) et suffixes.

3.3.3 Les accents graphiques

Plusieurs auteurs qui ignorent la syllabe traitent des accents, non pas comme détermination de propriétés de la syllabe relatives à son expression ou à son intonation, mais comme signes graphiques servant à indiquer sa prononciation – au même titre que la ponctuation. Cela a le mérite de la clarté, en mettant fin à l'ambiguïté voire à la confusion entre accent tonique et accent graphique sensible chez les auteurs qui reprenaient trop fidèlement le modèle latin. Gaetano – qui renvoie le traitement des accents à la suite des parties du discours, après la conjonction (*De gli accenti*, 46–48)[90] – est un excellent exemple de cette nouvelle approche plus pragmatique, détachée à la fois des réflexions théoriques des grammairiens antiques (qui encombrent inutilement l'exposé de Trissino) et des considérations poétiques et métriques qui préoccupent Bembo :

« *Ne le volgari cose uno accento solo mi par necessario, che é lo acuto, lo quale si mette dinanzi, ció é in fronte a quella lettera, che si vole acuire o alzare. oltre a questo giova al fare de la differentia tra parola & parola, le quali fosseno composte di quelle medesime lettere; per esempio* Amo *é la prima persona del presente de l'indicativo,* Amó *é la terza persona del preterito perfetto, come dunque si tosto si conoscerá, se a quello* Amo *del preterito non si mette l'accento* ? » (46).[91]

89 Carlino avait déjà proposé une valeur du suffixe *-oso* : « *fassi ella da i Nomi che stanno, della posigione primiera; con appoggiamento accozzata. apportante abondanza, habitudine, ò che faccia, & in guis'altra patire* » (21).
90 Suivi en cela par Acarisio, qui les traite en conclusion après les adverbes (*De gli Accenti*, 19v–20).
91 On remarque la précision avec laquelle sont désignées les formes verbales mentionnées, qui contraste avec le flou des livres *Della Volgar lingua*.

Posant d'emblée qu'« un seul accent est nécessaire » – une simplification bienvenue, rejoignant celle de Bembo (qui l'a peut-être inspirée) –, « nécessaire à l'intelligence des mots » comme il le redit en conclusion (« *L'accento, si come é detto, é necessario a la intelligentia de la parola* », 47v), Gaetano présente en quelques lignes très claires les deux fonctions principales de l'accent aigu en italien : indiquer la voyelle de la syllabe tonique et distinguer les homonymes dans l'écriture (*amo*/*amó* ou *bália*/*balía*).[92] Gaetano est le premier ensuite à énoncer des règles d'emploi précises de l'accent, c'est-à-dire à énumérer les cas où il convient de l'écrire : 1. troisième personne du passé simple et première et troisième personnes du futur de l'indicatif,[93] sauf quand est accolé à ces formes verbales un pronom enclitique, comme Gaetano pense à le remarquer dans sa quatrième et dernière règle (de façon implicite et peu claire, car il y insiste surtout sur le redoublement de la consonne du pronom) ; 2. impératifs monosyllabiques, où il s'agit davantage d'une apostrophe pour signaler l'élision de la désinence ou de la dernière syllabe (il semble d'ailleurs que le signe soit un peu décalé à droite de la dernière lettre) ; 3. noms tronqués.[94] Comme il apparaît dans la citation ci-dessus, Gaetano a aussi le mérite remarquable d'employer l'accent conformément aux règles qu'il a énoncées : dans la grammaire qu'a fait imprimer son cousin après sa mort, seul est utilisé l'accent aigu.

En introduction de son long chapitre sur les accents (presque cinq pages, 9v–11v, un record), qui fait suite à la section consacrée à la ponctuation (9–v), Corso écrit certes : « *Accento é temperamento, & armonia di ciascuna sillaba, ò lettera significante. Noi quattro ne habbiamo. Grave. acuto. misto, & converso* » (*De gli accenti*, 9v), mais, hormis cette phrase-témoin, les accents n'y sont plus intégrés à une théorie de la syllabe comme dans la tradition antique encore suivie, à sa manière, par Bembo, Trissino ou Giambullari, même si, dans l'esprit de Corso, le chapitre sur les accents ressortit du discours sur la syllabe, puisque, en conclusion, il se félicite d'avoir dit ce qu'il avait à dire « sur les

92 Fonction que Salviati rejette dans ses *Avvertimenti* : *Segni d'accenti per distinguere i sensi è abuso, e non basta* (I 3 4 18/303).

93 « *Volgarmente parlando, dico, che a tutte le terze persone del singulare de li preteriti perfetti de l'indicativo, & a tutte le prime, & a le terze persone de li futuri d'esso indicativo, bisogna lo accento acuto sovra l'ultima lettera, da quelli preteriti infuori, che hanno la parola intera. sí come sono,* Lessi, ressi, dissi, misi, venni, *& glialtri simili* » (46–v). On retrouve la même exactitude, jusque dans la mention de l'exception constituée par les parfaits rhizotoniques.

94 « *A tutti gli imperativi, cio é a le seconde persone che sono d'una sillaba, é necessario l'accento, si come é,* fá, dá, dí, vá, vé, *quando significa* vedi. Té, *quando sta in luoco di* teni, tó *per* togli, vié *per* veni [...] *Similmente a le parole apocopate bisogna l'accento, sí come sono,* mercé, pietá, vertú, libertá, povertá, humiltá *& simili* » (46v).

lettres et les syllabes ».[95] Les subdivisions du chapitre (*Come s'usi l'accento grave*, 10, *Come l'acuto s'usi*, 11, *Del misto* et *Come s'usi il converso*, 11v) sont éloquentes : plus que déterminer une dimension de la syllabe, les accents y sont conçus et présentés surtout comme des signes graphiques, l'une des composantes de l'orthographe, avec les signes de ponctuation passés en revue précédemment. Cela est confirmé par la classification de l'apostrophe comme quatrième accent sous le nom de *converso*[96] et par l'ultime paragraphe du chapitre, consacré au trait d'union (emprunté au grec).[97] Soulignant qu'« on ne les écrit

95 « *Et qui sia fine dilettissima Hiparcha à quanto nel principio di voler ragionare intorno alle lettere, et alle sillabe mi proposi* » (13), qui répond à « *Per conclusione di questo mio primo ragionamento intorno alle lettere, & alle sillabe* » (7).

96 Cette curieuse innovation semble remonter à Acarisio, qui dans son bref chapitre conclusif sur les accents annonce d'emblée « qu'il laisse de côté l'aigu et le grave, très connus de qui a appris la langue latine, pour dire quelque chose seulement de l'*accent de hiatus* [apostrophe] » : « *dirò solamente qualche cosa de l'accento collisivo, il quale in fine de la voce per mostrare la vocale di quella levata via si pone* » (19v). Trissino avait pourtant mis en garde contre une telle confusion : « *Lω apostrωphω, poi, nωn è propriω accεntω ma dimωstra rimωziωne di una vωcale ε si segna cωsí ' ε kiamasi* passiωne » (4) et Gaetano avait suivi cet avertissement en abordant l'apostrophe, la virgule, la coronide, la parenthèse et le point juste après les accents, mais séparément. L'emploi d'*accentus* pour tout signe autre que les lettres remonte aux Latins. Ainsi, dans la section sur les accents du livre deux de son *Ars grammatica* (reprise telle quelle dans le traité sur les accents autrefois attribué à Priscien, *De accentibus* 5–7), Diomède énumérait-il l'apostrophe (ainsi que le trait d'union) parmi les dix sortes d'accent : « apostrophos *item circuli pars dextera, sed ad summam litteram consonantem adposita, cui uocalis subtracta est; et hac nota deesse ostendimus parti orationis ultimam uocalem, cuius consonans remanet, ut est* tanton'me crimine dignum » (435 : « De même l'apostrophe, partie droite du cercle apposée en haut de la consonne dont on a supprimé la voyelle : par ce signe, nous indiquons que la dernière voyelle manque à une partie du discours, dont la consonne reste, comme ‹ moi digne d'un tel crime ? › »).

97 « *Forse anchor si potrebbe alla Thoscana favella dar l'accento dell'unione (et io'l conosco) il quale i Greci segnarono in tal modo & con questo usarono di legare insieme due voci, quando per natura sono separate, & si compongono; come frà noi sarebbe dicendosi.* mezzovocali. sotto_lassare. *Mà io parendomi, che poco prò ci torni, et rare volte accada valersi di tale accento, hollo tacciuto per lasciare in maggior libertà la nostra lingua* » (13). Signe que Diomède nomme *hyphen* (*hyphen* ou *coniunctio* dans le traité *De accentibus* 6 du pseudo-Priscien : « hyphen, *quae coniunctio dicitur* ») : « *his adiciunt hyphen, cuius forma est uirgula sursum sensim curuata subiacens uersui et inflexa ad superiorem partem . hac nota subter posita utriusque uerbi proximas litteras in una pronuntiatione colligimus, ita tamen tum cum ita res exegerit copulamus* » (2, *De accentibus*, 434–435 : « A ces mots on adjoint un hyphen, dont la forme est une virgule progressivement incurvée vers le haut placée sous la ligne vers ce qui est au-dessus. En plaçant ce signe en dessous, nous lions en une seule prononciation les lettres voisines de deux mots : toutefois nous ne les réunissons ainsi que lorsque la chose l'exige »). Ce signe de ligature que l'on écrit entre (et sous) deux mots réunis pour en constituer un nouveau (comme *semi-voyelle*)

que très rarement » – même si les trois principaux sont « l'âme et l'esprit des mots » : « *Questi accenti sono anima, & spirito delle voci, & niuna sillaba è che essi non governino. Tutta via rarissime volte si scrivono* » (10) –, Corso de fait ne les emploie guère. Les règles d'emploi qu'il propose reprennent pour l'essentiel celles de Gaetano. Tandis que l'accent aigu se trouve toujours à l'intérieur d'un mot (Corso ne donne comme exemples que des formes verbales avec enclise de pronoms, non sans erreur), l'accent grave frappe la syllabe finale accentuée, c'est-à-dire en particulier, outre les monosyllabes, quelques formes verbales (du futur et du passé simple de l'indicatif) – où il est remplacé par l'accent aigu si l'enclise d'un pronom leur rajoute une syllabe –, ainsi que les mots qui ont subi une apocope (*sanità*, *virtù*).[98] L'accent aigu remplacerait également l'accent grave sur le premier de deux mots accentués sur la dernière syllabe (par exemple deux adverbes monosyllabiques : *quà* et *giù* ou *là* et *sù*) réunis en un bloc – ce qui est faux : c'est la première composante, alors, qui devient atone et perd son accent (*quaggiù*, *lassù*). Enfin, l'accent « mixte » (circonflexe) signale la perte d'une syllabe lorsqu'un mot est employé sous une forme contractée ou tronquée (*tâ* pour *tali*, *côrre* pour *cogliere*).[99] A propos de cet accent, Corso souligne qu'il a une valeur distinctive et permet de ne pas confondre certains homonymes : l'infinitif *côrre* et *corre* (troisième personne de *correre*), par exemple ou *amâro* (pour *amarono*) et *amaro* 'amer'.[100]

---

lui semble toutefois « peu utile » et ses possibilités d'emploi trop « rares » pour mériter d'être introduit dans la langue à côté des autres signes.

98 « *Il grave stà sopra la vocale nel fine, ò sia la voce d'una sillaba sola, ò di molte: come* pò *nome di fiume.* Canterò [...] *È proprio di tutte le prime, & terze persone del primo numero nel futuro di ciascun verbo: come* canterò. sederà. leggerò. sentirà. *È proprio similmente di tutte le terze persone nel primo numero del perfetto ne verbi della prima maniera, come* cantò, chiamò. *Posto sopra le voci accorciate supplisce in luogo di quel, che se ne leva, come* potè, fè, *cio è* poteo *(benche raro, et da poeti solo questa voce s'usi) et* fece. Udì *in cambio di* udij. *overamente* udio. Sanità *et* virtù *in vece di* sanitate, *et* virtute [...] *Io son di parere anchora, che di due gravi si faccia uno acuto solo, quando s'uniscano due voci, alle quali amendue stà sopra l'accento grave in questo modo.* Quágiu, lásu, *ò* lássu, *che scrivere vogliamo in vece di* Quà, & giù, *et di* là, & sù. *Et cio penso à imitatione de Greci, et de Latini* » (10).

99 Même avis d'Alessandri : « anima' & lacciuo' *che si truovano alcuna volta da* animale *&* lacciuolo, *sono per accorciamento, in luogo di* animali & lacciuoli, *e vi si sopra scrive l'accento circonflesso* » (45v).

100 « *Utilissimo é per la differentia, che può nascere trà voce, & voce; come* côrre, *che hor detto habbiamo, et* corre, *cio è 'affretta il passo'.* Amâro *tempo passato di* amo, *et* Amaro *cio è 'non dolce'. Questo accento sospende, et inalza la voce. Et io per tanto stimo, che non pur sopra le voci, che dette si sono, per segno di accorciamento habbia luogo, mà anchora sopra quella* ô, *che piagne, et desidera, quando diciamo.* ô misero me. ô se. ô pur. *á differentia di quelle altre volte, che tal particella con altro accento, et significato chiamando, et distinguendo si pone* » (11v).

Comme le montrent les exemples fournis, Corso limite l'emploi de l'accent grave aux seules première et troisième personnes du futur (*canterò*, *leggerò*, *sederà*, *sentirà*) et à la troisième personne du passé simple (*cantò*, *chiamò*), exactement comme Gaetano. Or, logiquement, à s'en tenir à ses critères mêmes, l'accent grave devrait être écrit au futur sur les trois personnes du singulier, y compris la deuxième (*canterò*, canteraì, *canterà*), et au passé simple également sur la première du singulier outre la troisième (cantaì, *cantò*), qui sont les unes comme les autres accentuées sur la dernière syllabe. Pourquoi cette exception pour deux formes qui se terminent semblablement en *-ai*, si ce n'est parce que la désinence est une diphtongue et non pas une voyelle seule, et que l'accent risquerait de détacher le *i* du *a*, à la manière d'un tréma, et d'induire une prononciation erronée ?

Tout en distribuant la matière de ses quatre livres différemment, Dolce suit Corso en traitant les accents et l'apostrophe (72v–78v) avec la ponctuation (78v–86) au livre trois, à la suite de l'orthographe (56–71), auquel est consacré le livre deux et où est abordé, comme chez Fortunio, le redoublement des consonnes (*La cagione perche si raddoppiano le consonanti*, 57) et leurs mutations (*Del mutamento di diverse consonanti*, 59), que Corso, lui, avait inclus dans le chapitre initial sur les lettres. Ces deux domaines réunis ont donc droit à un livre entier (71v–86) et sont ainsi placés sur le même plan que les parties du discours (qui se taillent néanmoins la part du lion : livre un, 12–56) et la métrique (qui occupe le quatrième et dernier livre des *Osservationi*, 86v–112).[101]

Dans la lignée de Corso se range aussi Citolini, qui commence par les accents une seconde section (après la présentation de l'alphabet), consacrée à l'ensemble des signes autres que les lettres : apostrophes, signes diacritiques (accents) ou de ponctuation – *De gli accenti* (13v/75–15v/84), *De glj apostrofi* (15v/85–16v/91), *De i periodi, e punti* (16v/92–17v/98). Et c'est à ce Vénitien exilé à Londres que l'on doit le meilleur exposé du 16e siècle sur l'accent en italien, le plus pertinent, le plus complet et le mieux construit. Avec Bembo et Gaetano, Citolini appartient à la poignée de grammairiens italiens de la Renaissance qui prônent l'usage d'un seul accent, car c'est pour lui la solution la plus économique.[102] Comme Gaetano, Citolini choisit l'accent aigu et l'utilise très régulièrement dans son manuscrit. Même cet accent unique toutefois ne doit pas

101 Un plan qui rappelle celui de l'*Ars grammatica* de Diomède, qui se singularise en consacrant le premier livre aux parties du discours et en abordant seulement au livre II la voix, la lettre, la grammaire, la syllabe, les accents, la prononciation et la métrique, à laquelle est réservé tout le livre III (*De poetica*).

102 « *Glj accenti di questa lingua si possono ridurre in uno, che é l'acuto, imperóche quantunque ci sia ancor il grave, non é peró necessario di segnare se non l'acuto, e l'apostrofo. In ogni parola plurisillaba un solo é acuto, e tutti glj altri gravi* » (14/76).

toujours être écrit. Bien que tous les mots italiens aient un accent, il n'est pas nécessaire pour autant de le noter sur chacun d'entre eux, et ce, pour une raison très simple : sa place est souvent bien connue et on peut donner des règles qui la précisent pour un grand nombre de mots. « *Or perché ad ogni parola é necessario il dare il suo accento, e l'accento in ogni parola non é notato; daremo alcune regole da poterlo conoscere* » (14/77). Alors que beaucoup d'auteurs, à commencer par Alberti et Bembo et jusqu'à Citolini lui-même, en passant par Corso et Giambullari, ont constaté que les mots toscans finissent en principe par une voyelle[103] – c'est un lieu commun des grammaires de la Renaissance –, aucun, curieusement, n'a remarqué cette autre caractéristique des substantifs toscans d'être accentués en général sur l'avant-dernière syllabe, jusqu'à Citolini : « *Le dizzioni propie di questa lingua hanno per lo pjú l'accento in su la penultima; come,* il quále, alzáti, glj ócchi, víde, brigáta, assái. *Ed é sempre in su la vocale aperta; come* geme, porto, portó » (14/78).[104] Ainsi Citolini, qui vient de souligner la continuité d'accentuation entre le latin et l'italien, est-il aussi le premier à observer que l'accentuation italienne est beaucoup plus régulière (grâce notamment à la disparition de la déclinaison imparisyllabique et des terminaisons consonantiques : *ámor*, *amóris*). Il a su en tirer parti pour fonder un usage raisonné de l'accent. Ayant posé l'accentuation sur la pénultième comme la règle générale, Citolini peut présenter ensuite les « règles particulières », c'est-à-dire passer en revue méthodiquement les exceptions, en précisant d'une part les mots qui ont l'accent sur la dernière syllabe, puis ceux qui l'ont sur l'antépénultième, sans oublier de remarquer, en conclusion,

103 Alberti : « *Ogni parola e dictione toscana finisce in vocale: solo alchuni articholi de' nomi in* l *et alchune prepositioni finiscono in* d, n, r » (4) ; Bembo : « *dico che si come nella maggior parte delle altre lingue della Italia, cosi etiandio in quella della citta mia, i Nomi in alcuna delle vocali terminano et finiscono sempre: si come naturalmente fanno anchora tutte le Thoscane voci, da alcune pochissime in fuori* » (3) ; Corso : « *Ogni voce appresso i Thoscani termina in vocale se non è nome straniero, come* Nathan*: ò se non è per accidente, come* passion *in vece di* passione*: ò se non è particella di quelle, che non si varian, come* in. per. con. *et fuori anchora l'articolo* il » (8) ; Giambullari : « *Tutte le nostre parole, se elle non sono mozze, o troncate, finiscono sempre in vocale: eccetto* con, il, in, non, per, ed, od, *et simili, che non sono però molte* » (9) ; Citolini : « *Tutte le parole di questa lingua finiscono in alcuna delle vocali. in consonanti non finiscono per natura, ma si per apostrofo, o per apocopa, e cjó per maggjormente raddolcir la lingua con la temperata mescolanza de le vocali con le consonanti* » (13v/74).

104 L'exemple d'*assai* est discutable, l'accent étant plutôt sur la diphtongue finale que le *i* forme avec le *a*, mais Citolini considère toujours le *i* semi-consonantique en hiatus comme une voyelle pleine (v. n. 108 : *Mercúrio*, *letízia*). La seconde règle est inexacte, ne serait-ce que parce qu'il existe quantité de mots qui n'ont pas de voyelle ouverte (*tórre*, *móstro*…). Il aurait été plus juste de dire que les voyelles non accentuées sont fermées. Del Rosso toutefois avait déjà souligné l'aversion du toscan pour les mots oxytons (D3v).

qu'« on trouve sous un seul accent » de une à quatre, voire cinq syllabes (dans le cas des formes verbales présentant l'enclise du pronom, un lieu commun depuis Bembo).[105]

Etant entendu que pour les monosyllabes, il est inutile d'écrire l'accent, sauf pour éviter l'homonymie (« *Tutti i monosillabi. ma non é peró necessario di segnarlo se non in alcuni pochi; per fuggir l'equivocazione; come* e, *copula, ed* é, *sostantivo* », 14v/79),[106] restent les mots tronqués, fixés comme tels dans la langue contemporaine (*cittá*, *virtú*) ou résultant d'une apocope par effet de style ou pour raison métrique (infinitifs : *andar*, noms : *ragion*, *valor*, adverbes : *ancor*), et les formes verbales déjà signalées par Gaetano et Corso, outre un certain nombre de mots invariables (adverbes, conjonctions, interjections), quelques noms propres (comme *Nicoló*) et les composés de *che* – cas souvent oubliés par les prédécesseurs de Citolini.[107] Si l'inventaire des mots oxytons est courant dans les grammaires du 16e siècle, et à peu près constant d'un auteur à l'autre, il n'en va pas de même des mots accentués sur l'antépénultième syllabe, qui n'ont pas fait l'objet d'autant d'attention. La longue liste fournie par Citolini (longueur soulignée par l'anaphore de la conjonction *e* pour introduire chaque nouveau cas et, à la fin, par la répétition « *infinite… senza fine* ») constitue donc une nouveauté remarquable : il s'agit de noms venus du latin, d'une série de formes verbales (notamment de la troisième personne du pluriel, outre la première du subjonctif imparfait et les « infinitifs de la troisième déclinaison »), des noms terminés par certains suffixes (*-ésimo*, *-évole*, auquel il eût été facile d'ajouter le doublet *-ábile*), des noms en *-árico*, en *-ola*, des mots proparoxytons et des latinismes.[108] Sur tous ces mots, cepen-

105 « *Sott'un accento si trova starsi, o una sillaba sola; e cjó é ne i monosillabi: o due; come* ío ámo, Dío, buóno, misericordióso*: o tre; come* fémine, huómini, pécore, sáltano*: o quattro; come* términano, vindémiano*: e qualche volta cinque; come* portáronsenela » (15/83).

106 Et encore, le contexte permet souvent de lever toute ambiguïté. C'est pourquoi, sans doute, Citolini n'écrit pas d'accent sur les cinq *ne* qui rythment la phrase complexe illustrant les signes de ponctuation (17/94–95) : on ne risque pas de prendre cette conjonction pour le pronom.

107 « *Tutte le parole tronche; come* bontá, cittá, virtú, andár, vedér, ragjón, ancór, valór. *Tutte le prime, e terze persone singolari de i futuri di tutti i verbi; come* ameró, amerá, vederó, vederá, rideró, riderá, udiró, udirá. *Tutte le terze singolari de i passati de la prima cognjugazione; come* amó, cantó, portó. *Tutte le prime, e terze de la quarta; come* udí, sentí, patí, morí. *E tutte le voci seguenti,* colá, costá, bassá, oimé, gnafé, perché, cosí, peró, percjó, Nicoló, Bernabó, *e simili;* Gjesú, Artu, Corfú, Traú, *e simili. E la pju parte de i composti con* ché*; come* perché, benché, comeché, postoché, subitoché » (14v/79). Sur *imperoché*, Citolini place toutefois l'accent comme sur *peró*, écrivant *imperóche*.

108 « *Ma in su l'antepenultima egli si trova ne le voci venute da la Latina* […] *quale é* Vénere, Mercúrio, letízia. *E cosí ne le terze plurali de'l presente di cjascun verbo; come* cántano, véggono, rídono, ódono. *cavansi fuori i monosillabi, e glj anomali. E di pju ne le terze plurali di questi preteriti,* cantávano, vedévano, ridévano, sentívano. *E ne le terze plurali di questi altri,*

dant, hormis dans ce chapitre, Citolini n'écrit pas l'accent (pour une raison qu'il n'explique pas). Ainsi donc Citolini prescrit et pratique-t-il un usage de l'accent très proche de celui qui est encore en usage aujourd'hui : sur les mots tronqués et sur les monosyllabes pour distinguer les homonymes (*se* et *sé* ou *e* et *è*), mais non sur les mots proparoxytons bien qu'il y ait toute sa place.

Ruscelli réserve à l'accent grave une fonction particulière, celle d'indiquer les diphtongues, sa présence sur la deuxième voyelle signifiant que la précédente n'est pas accentuée et doit donc être prononcée unie à elle comme une semi-voyelle (au contraire du tréma français, qui note que la voyelle doit être prononcée séparément de la précédente) :

> « Onde per conoscer questa differenza, cioè quando [*Vo*] significhi *Vado*, & quando *Voglio*, sono alcuni, che vogliono che si scriva con due *u*, *Vuo*. Ilche non è ben fatto, perche con una sola si pronuntia, non con due. Altri vogliono scriverlo con l'accento grave *Vò*. Il che parimente non è bene, perche quivi, non essendo se non una sillaba, non cade accento grave, il quale à noi non si scrive ove non si pronuntia, fuor che ove è una vocale sola, ò quando sono due vocali, che senza accento si farebbon legger per due sillabe, sì come in *piè*, quando sta per *piede* si scriverà l'accento, per farlo pronuntiar d'una sillaba sola, & non di due, come si pronuntia *pie*, maggior numero del nome aggettivo *pio*, *pia*, & così si farà in *più*, *giù*, *già*, & *può*, per le stesse cagioni » (317–318).

A noter, par contre, qu'aucun grammairien italien de la Renaissance ne propose de tirer parti des divers accents pour distinguer l'aperture des voyelles, comme cela se fait aujourd'hui, l'accent aigu sur le *o* et le *e* fermés, l'accent grave sur le *e* et le *o* ouverts (*méta* : *mèta* ; *pólo* : *pòllo*) – un moyen économique, que seul Trissino mentionne, dans sa lettre de 1524, pour le rejeter au motif que les accents seraient « moins compréhensibles » et davantage sujets à disparition que de nouvelles lettres : « *Rɛsta a rispondere a quelli che dicono che tale divɛrsa pronuntia si potrɛbbe per qualche altro più facile mωdo mostrare, ciωè per punti ω per accɛnti. A li quali dico che i punti, ω gli accɛnti, sarɛbbono manco intellegibili, ɛ più pericolosi a pɛrdersi che non saranno queste lettere* » (*Epistola* B2/19).

---

cantárono, vídero, risero, sentirono. *E ne le terze plurali di questi tempi;* cántino, véggano, rídano, séntano [...] *E appresso ne le prime, e terze plurali di questi tempi,* cantássimo, cantássero, vedéssimo, vedéssero, ridéssimo, ridéssero, sentíssimo, sentíssero. *E ne gl'infiniti de la terza cognjugazione; come,* rídere, léggere, pérdere. *E ne le voci, che finiscono in* esimo*; come* battésimo, papésimo, incantésimo, quarésima, spásimo. *E in quelle, che finiscono in* evole*; come* ragjonévole, dicévole, amorévole. *E in* arico*; come* cárico, agárico, ramárico. *E in* ola, *pur con l'*o *chjuso; come* fjáccola, cócola, cácola. *E in soma in tutti gli sdruccjoli; come* cíntola, frágole, fóndaco, fístolo, gomítolo. *e in quelle, che imitano la Latina, che sono infinite; come* diámetro, grándine, fértile, *ed altre senza fine* » (14v–15/80–83).

3.3.4 Les mots

En tant que parties du discours, avec leurs accidents, les mots occupent l'essentiel des grammaires de notre corpus et y sont amplement traités. Le mot lui-même, toutefois, y est rarement défini. Le premier auteur à s'y essayer est Trissino dans l'ultime section du chapitre initial, intitulée *De le parole* : « *De le syllabe si fannω le parole, le quali sωnω significatrici de le coſe che sωnω* » (5). Aussitôt après cette définition générale assez vague, « Des syllabes on forme les mots qui signifient les choses existantes », Trissino multiplie les définitions particulières pour distinguer les mots en parties du discours. S'inspirant toujours de Priscien, il y anticipe les définitions placées en tête des chapitres consacrés ensuite à chacune de ces parties. Ainsi les articles – présentés ici comme mots « *che hannω una cεrta districaziωne ε prima cωgniziωne ε relaziωne de i nωmi* » – sont-ils définis dans le chapitre *De l'articωlω* (6), quelques lignes plus bas, comme la partie du discours « *che s'aggiunge cωmunemente a i nωmi ε dà una cεrta prima cωgniziωne ε relaziωne di essi* » (« qui se joint communément aux noms et en fournit une première connaissance et une certaine relation »). Seule la première caractéristique, « qui ont un certain démêlement », a été abandonnée par Trissino ; les deux autres sont répétées, sous la même forme, sans être davantage développées ou expliquées. Dans la *grammatichetta*, chaque partie est donc définie deux fois de manière très semblable, une première fois en introduction dans le chapitre *De le parole*, une seconde dans son propre chapitre.

De manière cohérente avec son analyse classique du discours en phrases, mots, syllabes et lettres, Gaetano définit le mot comme « un assemblage de lettres et de syllabes qui signifie quelque chose, comme *paradiso* » : « *La dittione é una accolta di lettere & di sillabe la quale accolta significa alcuna cosa, sí come* Paradiso » (6). Par rapport à celle de Trissino, cette définition, qui se fonde aussi sur les syllabes, est meilleure car elle définit le mot comme une *unité* de sens (un'*accolta*), sans faire référence aux « choses qui existent » : beaucoup de mots, de fait, ne désignent pas des choses. Parmi toutes les combinaisons possibles de lettres et de syllabes, seules certaines ont un sens, et c'est celles-ci que Gaetano appelle mots. Ce qui caractérise le mot et le distingue d'un assemblage quelconque de syllabes, tel *sodirapa*, c'est le sens que l'on prête à cet assemblage particulier, sens qui n'entrait pas en ligne de compte aux niveaux inférieurs des lettres et des syllabes, sur lesquelles on ne peut tenir qu'un discours phonétique (la division des lettres en voyelles et consonnes, et de celles-ci en semi-vocaliques et muettes) ou formel (structure de la syllabe) : implicitement, le mot est donc défini comme la première et la plus petite unité de sens du discours – l'analyse en sémantème n'étant pas en-

core d'actualité, même si les considérations de Corso sur les préfixes (*dis-*, *ri-*) s'en approchent.

Dans le bref chapitre *De le parole*, Giambullari définit les mots comme « un alliage et une juxtaposition d'une ou plusieurs syllabes en un mot qui indique quelque chose » – « *Le parole sono legamento ed accozzamento d'una, o più sillabe, in una voce dimostrativa di qualche cosa* » (8). Passons sur le pluriel *le parole* qui se réduit à un singulier (*la voce*), sur le caractère partiellement tautologique de la définition de la *parola* comme *voce* et sur l'impossibilité de « lier » ou « juxtaposer » une seule syllabe. Proche de celle de Gaetano, en plus maladroit, la définition de Giambullari est suivie de considérations et d'un exemple malheureux : « *ancora che posta per sé medeſima, ella non abbia sempre il senso suo manifesto et chiaro, come per eſemplo questa,* Virgilio, *la qual così posta non dimostra cosa certa: ma accompagnata con molte altre, manifesta ciò che ella importa: et fa quella che i Latini dissero* oratio, *i nostri antichi la diceria; et noi da qui innanzi la chiameremo il parlare, come è questo,* Virgilio, nella sua Eneida, insegna vivere alle persone » (8–9). Admettons que le sens d'un mot seul n'est pas « toujours clair et évident » ; il est curieux de choisir comme exemple un nom propre, et non pas Rossi ou Bernasconi, mais un nom aussi célèbre et unique que celui de Virgile, et de prétendre qu'il « n'exprime rien de certain » tant qu'il ne forme pas, « avec beaucoup d'autres », un *parlare*.

Alors que Trissino attribue comme fonction aux mots de désigner des choses, à la manière d'étiquettes, del Rosso, lui, présente l'autre fonction qui leur est traditionnellement reconnue, celle de permettre aux hommes d'« exprimer leurs pensées et de les communiquer » : « *La verità è, che le dette Consonanti non hanno suono alchuno naturalmente, ma sono nate à formare le vocali artificiosamente, onde si creino voci, con le quali possiamo* aprire e mandar fuora li nostri pensamenti e discorsi *havendole raccolte insieme, e fattone quella che noi chiamiamo* favella *ò vero* parlare. *Hora havete à sapere che le dette voci* artificiose *delle quali si compone la favella sono di più sorti* » (A4).[109] Il est le premier à souligner le caractère « artificiel » des mots, c'est-à-dire leur arbitraire, le fait qu'ils ne soient pas liés aux réalités qu'ils désignent par un lien naturel.

Corso mentionne les mots seulement en passant, comme maillon entre les syllabes et la phrase, dans le bref paragraphe intitulé *Del componimento delle lettere* (De la composition des lettres) inséré au milieu du chapitre sur les

109 La conclusion sur les consonnes, « nées pour former artificiellement les voyelles », n'est pas claire : le texte semble corrompu, car ce sont plutôt les voyelles qui contribuent à former les consonnes.

lettres et les syllabes : « *Delle lettere si compongono le sillabe, come* Ri. *Delle sillabe le voci, come* Rinaldo. *Delle voci il ragionar perfetto, che i latini chiamarono* oratione, *come* Rinaldo ama Hiparcha » (6v–7) – et de passer directement, après les accents, à la présentation générale des parties du discours. Cela a paru trop peu à Dolce, qui a tenu à consacrer un petit chapitre spécifique aux quatre composantes de l'énoncé, de la plus simple à la plus complexe : « *Delle lettere* (10v–11), *Delle sillabe* (11v), *Della parola* (11v–12), *Del parlamento* (12), avant d'aborder les parties du discours (*Le parti del parlamento*, 12–v). Et même si « tout un chacun peut aisément savoir de lui-même ce que sont les mots », Dolce n'a pas voulu déroger pour eux à son principe : « *Benche ciascuno possa agevolmente sapere per se medesimo, quali siano le parole: pure seguitando il nostro ordine, non restaremo, di diffinire, parola esser voce, che alcuna cosa o animata, o non animata significa: come,* huomo, animale, virtù, pietra, legno, *e simili: o, come le intere delle sillabe dette di sopra,* a, ab, fra, stra*:* amore, abbondo, fratello, strada » (*Della parola*, 11v-12). Le mot est plus facile à comprendre qu'à définir. La définition générale de Dolce ajoute à celle de Trissino la distinction entre « chose animée » ou « inanimée » et s'applique mieux au substantif qu'au mot en général. D'ailleurs huit exemples sur neuf (à la seule exception d'*abbondo*) sont des noms. A quoi Ruscelli, dans son discours sur les *Osservationi della lingua volgare*, a eu beau jeu de répliquer qu'il y a des milliers de mots qui ne signifient ni l'une ni l'autre, tels les adverbes *tosto* (15, 39v) et *appresso* (15v, 30), les verbes *mangiare* (20), *leggo* (28v), *saltare* (44v), l'interjection *oime* (45, 54v), l'adverbe *come* (7, 7v), la conjonction *quando* (7v), dont se compose pourtant la grammaire de Dolce.[110] Voilà au moins un risque que Varchi ne court pas avec sa définition tautologique : « *Insomma dizzioni si chiamano tutte quelle parti delle quali si compongono e nelle quali si risolvono l'orazioni, come si può vedere in questo verso del Petrarca : ‹ Altro diletto che'mparar non pruovo ›, dove tutta la sentenza, o vero orazione si divide in queste sei parte o vero dizzioni :* altro, diletto, che, imparare, non, pruovo » (*Gramatica* 187v). « On appelle mots toutes les parties dont se compose et en lesquelles on peut analyser les phrases », les *orazioni* étant ensuite définies comme composées de *dizzioni*. Contrairement à ses prédécesseurs (Trissino, Gaetano), qui définissaient le mot à partir de ses composantes de niveau inférieur (les lettres ou la syllabe), Varchi part du niveau supérieur, comme s'il n'existait pas de mots en dehors de l'*orazione*.

110 « *Ora ditemi Signor mio*. Tosto, appresso, mangiai, leggo, saltate, oime, come, quando, & *mille altre tali, che non significano cosa animata, nè senz'anima, & non sono l'intere di quelle quattro vostre buone sillabe, non saranno adunque parole ? ò che saranno elle nella vostra Grammatica composta di lettere, sillabe, parole, & parlamento ?* » (*Secondo discorso*, 68).

Dans son chapitre *De le parole* (13–v/73–74), Citolini ne se hasarde même pas à les définir, se contentant de préciser le nombre de syllabes dont les mots peuvent se composer et de remarquer qu'ils finissent tous par une voyelle, à l'exception des latinismes *per*, *non* et *con* et des variantes *ed* et *od* pour *e* et *o* devant voyelle, et sauf « par accident » dans les cas d'apocope. C'est à peu près ce qu'en disait Alberti 140 ans plus tôt dans sa *grammatichetta*.

Le mot toscan typique : paroxyton et terminé par une voyelle

L'une des caractéristiques majeures des noms toscans est qu'ils terminent par une voyelle. On l'a vu, beaucoup de grammairiens en font la remarque. Plus rares sont ceux qui ont observé que lorsqu'un mot (plutôt étranger donc) finit par une consonne, on a tendance à lui ajouter un son vocalique d'appui. Le premier paragraphe à ce sujet se trouve dans la grammaire de del Rosso : « *Ella tutte le voci termina in vocale, & li medesimi Toscani e massimamente le persone rustiche, che si lasciano menare dalla forza e proprietà della lingua profferendo cose latine non possono sofferire di terminarle in consonanti; onde in vece di* Dominus *diranno* dominusse, *& cosi* benedicta tue in mulieribusse » (D3v).[111] Dans la manière dont ses concitoyens prononcent le latin, del Rosso a bien enregistré que l'ajout d'un *-e* final aux mots terminant par une consonne s'accompagne d'un redoublement, tout aussi caractéristique, de ladite consonne.[112] La prédilection des Toscans pour les désinences vocaliques, déjà notée par Alberti et mentionnée également par Bembo, est illustrée ici, pour la première fois, par un contre-exemple, qui joint le goût de la couleur locale à la pertinence de l'observation phonétique.[113] Del Rosso recourt naturellement

111 C'est ce qui explique que le nom des consonnes « semi-vocaliques » soit en italien moderne *effe* (f), par exemple, et non plus *ef* comme en latin (« *at uero secundum metra Latina et structurarum rationem subiectae uocalibus nomina sua efficiunt, ut* ef el em en er es ex », observe Probe, 49) et en français.

112 Qui apparaît régulièrement dans l'adaptation italienne standard des mots étrangers : lombard STRAK > *stracco*, arabe TABBÂQ > *tabacco* ou AL-MANAKH > *almanacco*, français SÉRAC > *seracco*, polonais POLAK > *polacco*, roumain VALACH > *valacco*, russe KOZAK > *cosacco*, slovaque SLOVÁK > *slovacco*, turc KALPAK > *colbacco*…

113 Compagnon d'exil de del Rosso à Naples, Priscianese avait déjà mentionné précisément le phénomène vers 1520 dans son *De romanis fastigiis et linguae tuscae uel de pronunciatione* : « *Alij,* nosse, adde, utte *pro* nos, ad, ut, *dicunt* », « *Alij* dicitur, legitur *et similia tanta nare canina, ut* r *illud geminatum uideatur* » (101 : « Certains disent *nosse*, *adde*, *utte* pour *nos*, *ad*, *ut* », « Certains disent *dicitur*, *legitur* et tant d'autres mots de ce genre à la manière d'un chien qui gronde, comme si ce *r* semblait double »), puis dans sa grammaire latine imprimée à Venise en 1540 : « *Alcuni sono che ad ogni consonante finale aggiongono un'altra consonante et così dicono* utte, atte, adde, *quello che* ut, at, ad *dire si converrebbe* », « *Altri suonano di maniera lo* r *che, dicendo* dicitur *et* legitur, *giurereste che* diciturre *et* legiturre *detto havessero* » (279).

au latin ecclésiastique que les gens du peuple entendent régulièrement à l'église : pour la plupart d'entre eux, c'est la seule langue étrangère qui ait jamais frappé leur oreille et qu'ils aient à l'esprit – un choix d'autant plus judicieux que ces mots ont un statut exclusivement oral pour les fidèles qui ne savent pas lire le missel et les répètent comme ils les entendent prononcer au prêtre (les Toscans lettrés, qui savent comment s'écrit *dominus*, peuvent éviter la prononciation toscanisée).

La phrase latine citée est intéressante pour une deuxième raison : elle témoigne d'un autre trait caractéristique du toscan parlé, qui n'a pas non plus échappé à del Rosso et qui n'est pas sans rapport avec le précédent : l'ajout d'un *e* à la fin du pronom *tu*, comme plus haut à *havè* (« havee, & havè », B4v), pour atténuer la brutalité de la désinence accentuée. Dans les deux cas, il s'agit, en ajoutant une syllabe supplémentaire (*-se* ou *-e*), sans toucher directement l'accent, de le chasser de fait de la syllabe finale pour le faire remonter sur la pénultième. Davantage que pour les terminaisons vocaliques, le toscan révèle donc una préférence pour les *parole piane*, c'est-à-dire les mots paroxytons (comme l'a souligné seulement Citolini), et une répulsion pour les *tronche* (le terme est clair), c'est-à-dire les mots oxytons,[114] « *che terminano nell'accento risonante e signoreggiante la voce* » comme del Rosso l'a formulé efficacement :

> « *È da sapere che non solamente fuggono di terminare in consonanti per riposare il fiato, ma anchora abhorriscono di terminare in accento acuto, & che lasci in un certo modo impiccato e sospeso il profferire, e non lasci cadere giù il fiato: Per questo adunque dicono più tosto* maestane *ò vero* maestae *che* maestà, podestane, *che* podestà, metane *che* metà, tune *che* tu, stane *che* stà, vane *che* và ; *Dicono pertanto anchora più volentieri* io vedetti *ò vero* vedei, *ch'io* vedè *& si pûo andare discorrendo per tutte le voci che terminano nell'accento risonante e signoreggiante la voce* » (D3v).[115]

Comme d'habitude, toutefois, del Rosso insiste sur cette « propriété » de la langue toscane pour recommander aussitôt de ne pas la respecter. Ici l'exercice se fait particulièrement acrobatique : « *Per che dunque tale è la proprietà della favella, & coloro che scrivono e parlano con più eleganza fuggono cotali agiatezze, perciò segnando la proprietà della lingua, & accennandola con l'accento scri-*

114 Ce qui signifierait que *dominus* et *mulieribus* étaient prononcés à cette époque avec l'accent sur la désinence (et non comme aujourd'hui sur l'antépénultième syllabe, conformément aux règles de l'accentuation latine).

115 Del Rosso est ainsi le premier grammairien à expliquer, par une raison prosodique précise, la création des passés simples en *-etti…* (analogiques de *detti* et *stetti*) à côté de ceux réguliers en *-ei…* : toutes les personnes ont l'accent sur la première syllabe de la désinence. Varchi (IX 446) mentionne aussi l'ajout d'un *e* final aux mots oxytons qui terminent par une voyelle (*altresie*, *tue*, *udie* ou *udio*, *ameroe*, *faroe*, *fue*, *die*…).

vano e parlano levando quella coda o strascico delle voci ». Comment peut-on « marquer la propriété de la langue » avec l'accent (grave ou mieux circonflexe, précise-t-il ensuite) si ladite propriété consiste à éviter les finales accentuées ? Comprenne qui pourra. Quel cas de *grammatico dimezzato* que del Rosso, écartelé entre sa passion pour le toscan vivant de ses contemporains et la norme écrite de la tradition.

Corso, qui n'avait pas évoqué ce point dans la première édition de ses *Fondamenti del parlar Thoscano*, y remédie l'année suivante dans la deuxième édition revue et corrigée. A propos des lettres, il note que la voyelle qui accompagne le nom de chaque consonne prononcée seule (en l'occurrence, un *e*) disparaît lorsque les lettres sont combinées pour composer un mot, mais réapparaît si la consonne se trouve « à la fin d'un mot prononcé isolément ou en fin de phrase » :

> « *Non pure dico esser le consonanti, le quali mandar fuori separate, non si ponno senza il suono della vocale dietro, ò innanzi: come appare dicendo* b, & r, *che* be, & er *si proferisce. poste in compositione lascian poi quel suono: come* Battista, Rinaldo, *che ne* Beattista, *ne* ERinaldo *diciamo, salvo però, se elle non rimangono in fine d'alcuna voce, laqual sola si proferisca, ò nel fin di qualche clausola, ò verso. Perche quivi elle ritengono un tratto dietro, che ombreggia il suono della lor vocale. Dò l'essempio ‹ Agilulf ›. Tanto è quasi, come se noi dicessimo ‹ Agilulfe ›. ‹ Dentro raccolto imagina Sion ›. Quasi dicessimo ‹ Sione ›* » (*Corso*2, 3).[116]

En ce cas, la consonne « retient derrière elle un trait qui ourle d'ombre le son de sa voyelle ». Après del Rosso et Corso, aucun grammairien du 16e siècle n'a mentionné cette « espèce de voyelle de répercussion » (comme l'appelle Rohlfs, § 335).

Mots et passions

Force est de constater, cependant, que la langue toscane est capricieuse, car si elle aime les désinences vocaliques, elle aime aussi à les supprimer dans

---

116 L'ajout commence à *salvo*. La remarque est répétée plus loin, dans une autre phrase ajoutée en 1550 : « *Et ogni volta che la clausola, o'l verso in consonante si finisce, rimanvi, un certo tratto dietro, che dicendo* Sión, Orizón, *et* Phetón, *par, che egli si dica* Sione, Orizone, & Phetone » (15v). Le décalage entre la prononciation des lettres isolées et leur valeur en syllabe avait déjà été dénoncé dans ses *Dubbii grammaticali* par Trissino, qui y voyait un obstacle à l'apprentissage de la lecture, puisqu'il faut alors « laisser tomber les voyelles » prononcées « en apprenant le nom des lettres » : « *Nel principiω di esse sɛmivωcali nωn si sɛnte mai la vωcale che vi pongωnω; ɛ, cωl porvela, fannω anchωra qualche difficultà a quelli che imparanω a cωmbinare, perciò che nel imparare il nωme di esse lettere cωmincianω da vωcali ɛ nel cωngiungerle poi a le syllabe bifognanω dette vωcali abandωnare* » (56).

certains cas. Les mots toscans, en particulier les noms, ont des « accidents » ou des « passions », c'est-à-dire qu'ils subissent des altérations de leur forme première ou normale. Alberti est le premier à l'avoir remarqué, en conclusion de sa grammairette, en attribuant ce phénomène à l'esprit du toscan :

> « *Molto studia la lingua toscana d'essere breve et expedita, e per questo scorre non raro in qualche nuova figura qual sente di vitio. Ma questi vitii, in alchune ditioni e prolationi, rendono la lingua più apta, come chi, diminuendo, dice* spirto *pro* spirito, *et maxime l'ultima vocale, e dice* Papi [pour Jacopo, de Papius] *et* Zanobi *pro* Zanobio, credon far quel ben. *Onde s'usa che a tutti gl'infiniti, quando loro segue alchuno pronome in* i, *allhora si getta l'ultima vochale, e dicesi:* farti, amarvi, starci » (97).

Corso le souligne aussi. Hormis les mots étrangers, l'article *il* et quelques « particules », il y a des mots qui terminent en consonne « par accident », comme *passion* pour *passione* (n. 103). Il s'agit en particulier des mots qui, après « abréviation », finissent en *l*, *n* ou *r*, comme Corso l'illustre d'une jolie phrase, à l'instar d'Alberti : « L, n, *et* r *tre lettere sono, le quali amano di rimanere à compimento delle voci abbreviate piu di tutte l'altre, come se io dicessi*. Qual passion potete stimar, che sia Hiparcha dolcissima amar senza speranza di goder giamai il desiato frutto ? *Et voi mi rispondeste*. Niun per certo tal, ne maggior dolor si trova » (8). Et de préciser ensuite les exceptions à la règle (mots terminant en *a* ou dont la voyelle finale est précédée d'au moins deux consonnes) et les cas où elle s'applique moins volontiers (mots au pluriel ou au féminin). L'initiale du mot suivant ne joue pas de rôle, sauf s'il commence par *s* + consonne : non seulement ce groupe empêche l'apocope du mot précédent qui finit en *-l*, *-n* ou *-r* + voyelle, mais, après une consonne, l'interposition d'une voyelle de transition est recommandée : *Tale stato* essere *scarco* (et non *esser*), *Nathan* ischerzò *seco per* ispatio *d'una mezza hora* (8v).[117]

Ruscelli se montre plus précis que son ami Corso, en soulignant que cette « passion », qu'il définit comme « un raccourcissement de leur forme entière »,

---

117 « *Le voci in* a *terminanti non s'abbrevian mai, se non dicendo* Hor *in vece di* Hora *co suoi composti, et* Leggier *in vece di* Leggiera, *che il Bocc. disse nella sesta novella della decima Giornata, et altrove non una volta sola. Le voci parimente, che con più lettere finiscono la lor ultima sillaba, non ponno abbreviarsi. Più lettere chiamo, quando due consonanti vi sono, & una, ò due vocali, & dò gli essempi*. Tristo. Destro. Contempro. Adempio. *Appresso più i primi, che i secondi numeri, & piu le voci, che di più sillabe sono, sogliono abbreviarsi. Et meno i nomi femminili, che i Maschi. Gli accidenti, che ponno far terminar la voce in consonante si fuggono. quando la voce, che viene appresso, commincia da* s *giunta con altra consonante. Dò l'essempio.* Tale stato essere scarco. *Et se advien pure, che la voce precedente una sia di quelle, che in vocale terminar non ponno, allhora innanzi la* s *è lecito aggiugnere la* i, *come sarebbe ad dire.* Nathan ischerzò seco per ispatio d'una mezza hora » (8–v). Alessandri a aussi noté cette voyelle prosthétique, *i-* en toscan, *e-* en castillan (33v et 13v).

affecte les verbes, les noms et les pronoms,[118] et en distinguant trois types, selon la cause : soit la passion est entrée dans l'usage (c'est le cas mentionné par Corso des « mots terminant en *l*, *n* ou *r* », « quand le mot suivant commence par une consonne », condition qui manquait dans les *Fondamenti*), soit elle est volontaire pour des raisons de style, soit elle est obligatoire, requise pour des raisons d'euphonie.[119] Elle ne se pratique pas lorsque le *l*, le *n* ou le *r* précédant la voyelle finale est double (*anno*, *canna*, *stalla*, *collo*, *ferro*, *sbarra*), sauf pour les mots en *-llo*, en particulier *bello* et *quello*, qui se disent *bel* et *quel* devant un mot commençant par une consonne – mais ni les formes de féminin (*bella*, *quella*) ni celles de pluriel (*bei*, *quei* ou *belli*, *quelli*, *belle*, *quelle*). Les autres se trouvent certes parfois tronquées mais très rarement et uniquement en vers (*augel*, *uccel*). De même que *belli* et *quelli* s'abrègent en *bei* et *quei* puis en *be'* et *que'*, de même *tali*, *quali* se réduisent à *Tai,* et *Quai* puis à *Ta'* et *Qua'* comme *Anima' Lacciuo'* pour *Animali, & Lacciuoli*.[120] C'est le deuxième type de passion « juste par élégance », « quand on peut prononcer le mot entier, mais qu'on a pour habitude de l'abréger » : « *La seconda cagione di dar passione alle voci, che dicemmo farsi per sola vaghezza, è quando i nomi si possono dire interi regolatamente, ma per un certo vezzo, & vaghezza, ò leggiadria, che riceve la nostra lingua, usiamo di accorciarli* » (157). Le troisième type, obligatoire, concerne la poésie et l'abrègement pour des raisons métriques : « *quando essi* [*i nomi*], *ò nel principio, ò nel fine si accorciano à forza, & per necessità* [...] *Et questo le più volte, anzi sempre avvien solamente nel verso, per la strettezza del numero, nelle sillabe, & ne i tempi loro* » (158).

3.3.5 La phrase

Les grammairiens de notre corpus se concentrant sur les parties du discours, qu'ils examinent séparément les unes après les autres, peu d'entre eux

118 « *Passioni diciamo ne i nomi, come ancor ne i verbi, quando essi vengono in qualche parte accortati dall'intero loro. Et havendo à fare particolar capitolo di quelle de' verbi à suo luogo, diremo quì solamente di quelle de' nomi, & de' pronomi* » (154).

119 « *L'una per uso, come ordinario, & tale, che sia passato quasi in natura, & che staria male à farsi altramente. L'altra per vaghezza, & leggiadria, ò vezzo, & gratia, che ne riceve la lingua nostra. Et la terza per necessità, ò forza. Per uso, come ordinario si troncano a noi tutti i nomi, & pronomi, che finiscono in* l, n, & r, *quando la parola, che segue appresso, incominci da consonante: sì come* SignoR giusto, GentiL core, BuoN principio, *& gli altri* » (154–155).

120 Depuis que C. Bembo a demandé au cardinal Giuliano de préciser à M. Hercole ce qu'il en était de ces deux noms au pluriel qui semblent ne pas finir en *i* (4), *lacciuo* et *anima* (employés respectivement par Dante et Pétrarque) sont des figures obligées des grammaires du 16e siècle (*Corso* 30v, *Dolce* 15v, *Ruscelli* 157...).

trouvent encore une place pour traiter de leur composition dans une phrase. La phrase est ignorée non seulement par ceux qui n'avaient pas jugé bon de présenter autre chose que les parties du discours et ne s'étaient pas arrêtés sur les lettres ou les mots (Acarisio, Delminio, Gabriele, Tani, Florio) ; certains qui ont réservé une section aux lettres, aux syllabes et aux mots (comme Trissino) n'en ont concédé aucune à la phrase.

D'autres auteurs posent que la grammaire a pour objet les lettres, les syllabes, les mots et la phrase, de Tolomei : « *così parimente partendo l'oratione ne le dizioni, et le dizioni ne le sillabe, et le sillabe ne le lettere, verremo a quelle minime parti che sono i semi e i principij che formano il parlar nostro* » (H4/195) à Giambullari, qui accorde une section à chacun de ces quatre niveaux dans son introduction : *De le lettere*, *De le sillabe*, *De le parole*, *De'l parlare*, puis *De le parti del parlare* (1–11). L'entame méthodique toute classique de Gaetano est un modèle du genre. Après avoir affirmé en préambule : « *A la presente operetta, la quale é per insegnare ben leggere, bene scrivere, & ben comporre a chi non sa, convene mostrare quali cose appartengono ad imparare le dette cose, le quali sono queste. Le lettere, le sillabe, le dittioni, l'orationi, o membri, & il circoito* » (2) et fait quelques considérations liminaires de terminologie, il passe brusquement aux lettres (2v–5), puis enchaîne avec la définition des syllabes (5)[121] y compris métriques (5–6), du mot (*dittione*, 6), de la proposition (*oratione* ou *membro*, 6) et de la phrase (*circoito*, 6–v), avec ses neuf composantes, caractérisée comme suit :

> « *Il circoito si compone di membri perfetti & d'imperfetti, al quale si convengono nove cose, cio é il nome, il verbo, il participio, lo pronome, la prepositione, l'adverbio, la intergettione, la congiuntione, & l'articolo, si come si vedrá apertamente al seguente circoito* DEH chari lettori, a cioche la charitá, la quale interamente é possente in ogni cosa, conduca a perfetto fine li vostri disiderij, non prendiate giuoco de li miei mali perversi, & che sono molti.
> DEH *é la intergettione*
> LETTORI *é il nome*
> VOSTRI *é il pronome*
> POSSENTE *é il participio*
> INTERAMENTE *é l'adverbio*
> CONDUCA *é il verbo*
> ET *é la congiuntione*
> DE *é la prepositione*
> LI *é l'articolo*
> *De le quali nove parti quattro si declinano, & cinque no* » (6v–7).

121 « *Le sillabe sono composte de le lettere, & la sillaba pote essere d'una lettera, di due, di tre, di quattro & di cinque lettere* » (5).

En une seule phrase est ainsi illustré par l'exemple l'emploi de toutes les parties du discours qui peuvent entrer dans la composition d'une phrase (comme Alberti en introduction de sa *Grammatichetta* employait en une phrase toutes les nouvelles lettres de son alphabet réformé), étudiées l'une après l'autre dans la foulée. Un procédé déjà utilisé par les grammairiens antiques : Lallot (*Téchnē*, 122) cite une scholie à la grammaire de Denys, où l'on définit le vers de l'*Iliade* « πρὸς δέ με τὸν δύστηνον ἔτι φρονέοντ'ἐλέησον » (XXII 59) comme « merveille due au plus puissant des poètes » (« θαῦμα τοῦ κρατίστου τῶν ποιητῶν »), parce qu'il rassemble toutes les parties du discours. Evidemment, la longue phrase forgée par Gaetano n'a pas la même concision ni rien de la poésie homérique, mais l'intention illustrative est comparable à celle du scholiaste. Ce paragraphe sur le *circoito* représente la principale innovation de Gaetano par rapport au début de la grammaire de Trissino, dont il suit le plan raisonné – sans le bagage théorique latin. Un peu plus haut, Gaetano avait même inclus parmi les composantes de la phrase les signes de ponctuation (virgules et parenthèses), qui en séparent les membres, et les apostrophes et les accents, qui s'écrivent entre ou sur les mots : « *Questo circoito rinchiude in se tutta la sententia perfetta. Esso circoito é pieno d'articoli di nomi, di verbi, di participij, di pronomi, di prepositioni, d'adverbij, d'intergettioni, di congiuntioni, d'apostrophe, di subdistintioni, di coronide, di parentesi, & d'accenti* » (A2/2).

La distinction explicite entre *membro* (proposition) et *circoito* (phrase) est une nouveauté dans la grammaire italienne, tout comme le mot *circuito* lui-même, calque latin du mot grec *periódos*, qui est resté une singularité de Gaetano dans cette acception.[122] Précédemment, seul *membro* avait été employé par Bembo, dans une perspective stylistique et rhétorique, au deuxième livre *Della Volgar lingua* : « *Ma bene puo sempre et ad ogni minuta parte lo scrittore adoperare il giudicio, et sentire tuttavia scrivendo et componendo, se quella voce o quell'altra, et quello o quell'altro membro della scrittura vale a persuadere cio che egli scrive* » (II 19). Pour parler d'une phrase ou d'un énoncé, le cardinal utilisait le mot générique *parlare* ou *ragionare* : « *Et come che questa voce* [= *egli*] *ad ogni parlare serva, non si puo percio ben dire quale parte di parlare ella sia* » (18), « *Ne quali modi di ragionari piu ricca mostra che sia la nostra Volgar lingua, che la Latina* » (43), qui a connu une meilleure fortune que *circoito*, puisqu'il a été repris par Corso, Dolce et Salviati. Par la suite, toutefois, plutôt que le terme italien *ragionare*, c'est l'hellénisme *periodo* ou plus souvent le mot latin *clausula* qui a été utilisé, à la place de *circoito*, pour désigner

122 Non enregistrée dans le *GDLI*, qui mentionne seulement *circuito (di parole)* '*discorso lungo e involuto ; circonlocuzione, giro di parole ; perifrasi oziosa*' chez Castiglione à la même époque.

l'énoncé complet et complexe constitué de plusieurs *membri*.[123] Ainsi par Lenzoni, une vingtaine d'années plus tard, qui a raffiné plus avant l'analyse du discours (*parlare*), en le divisant en *periodi*, eux-mêmes subdivisés en *membro*, composés de *membretti* ou *particelle* : « *il parlare è composto di periodi, il periodo di membra e le membra di particelle, altrimenti dette membretti* [...] *Particella o membretto si chiama quella o quelle parole che, stando insieme e separate da l'altre o per spirito o per sentimento, non conchiudono cosa alcuna e sono senza costruzzione intera* » (180–181) – suivi par Giambullari et Salviati.[124]

A propos de l'*oratione* ou *membro*, définie comme « un assemblage bien ordonné de mots qui tous ensemble doivent signifier quelque chose » – « *La oratione o il membro che vogliamo dire, é una bene ordinata congiuntione di parole, che tutte insieme habbiano a significare qualche cosa* » (B2/6) –, Gaetano est le premier à aborder la notion d'énoncé complet, par opposition à l'énoncé incomplet : « *Il circoito é composto ancora di tanti membri, de' quali alcuno é perfetto, & alcuno é imperfetto. Il perfetto é quando si dice.* Io amando Dio, ho giovato a l'anima mia, *é perfetto, per cio che ha il senso perfetto. L'imperfetto é quando si dice*, Io volendo servire Dio. *peró é imperfetto, per cio ch'é il senso imperfetto* » (6–v). Tout *membro* ou toute *oratione* a un sens, mais celui-ci n'est pas forcément complet. Seul l'énoncé de niveau supérieur, le *circoito*, est toujours complet. Un énoncé est défini comme complet ou non par la complétude ou l'incomplétude de son sens, plutôt que par la présence ou non de toutes les composantes nécessaires à sa grammaticalité. Le parallélisme entre les deux exemples permet de bien voir ce qui les distingue. Concrètement, il manque au *membro imperfetto* la proposition principale que suppose la proposition au gérondif *Io volendo servire Dio*, que son mode même désigne comme subordonnée (à valeur circonstancielle) – principale bien présente dans le *membro perfetto* : (*Io amando Dio*,) *ho giovato a l'anima mia*. Cepen-

123 Tandis que Dolce parle plutôt de *periodo* : « *Il* periodo, *di cui habbiamo sopra detto* [...] *ha piu membri* » (78v), Corso, comme Tolomei, préfère *clausola*, qu'il introduit dans la deuxième édition de ses *Fondamenti del parlar Thoscano* (3, 15v), suivi par son ami Ruscelli, outre par Giambullari, Alessandri et Varchi. Comme Lenzoni (« *Il periodo, che così lo chiamano i Greci, i Latini* clausula *e noi, che per ancora non ci abbiamo nome proprio, lo chiamiamo e ne l'uno e ne l'altro modo, è un parlare intero, composto di più membra, che, chiudendo e serrandole insieme, annoda il senso intero e perfetto di quanto vuol dimostrare colui che favella* », 182–183), Citolini et Salviati emploient les deux termes.

124 « *L'ordinanomi* [...] *accompagna ed accorda insieme i nomi di più* membretta *con la medefima forma, o maniera* » (379–380) ; « *Ma ne' princípi de'* ragionari, *e come dicono delle* clausule, *e de'* periodi, *e anche de'* membri, *ò* membretti, *la consonante, che principio sia di parola, con doppia forza si pronunzia ad ogni ora.* Carissime donne, sì per le parole de' savi huomini udite, *nel* c *di* carissime *si sente il suono addoppiato* » (I 3 2 38/195–196). Sur ces termes, Graffi (2004).

dant, par transposition à l'indicatif, mode de l'assertion, la même proposition, d'incomplète, devient complète : *Io voglio servire Dio* se suffit à elle même. En ce sens, il ne lui manque aucun mot nécessaire à un sens complet : elle présente un sujet (*io*) et un verbe (*volendo*) avec son complément d'objet direct (*servire Dio*). Manque, par contre, ce que cet *io* fait ou ferait pour servir Dieu, et que l'on attend sous la forme d'un verbe principal. C'est pourquoi Gaetano parle de « sens incomplet », même si la phrase qu'il a proposée illustre plutôt une définition syntaxique et non sémantique de la phrase. Une conception que l'on retrouve chez Giambullari : « *Il parlare è una accomodata dispoſizione ed orditura di parole, a significare qualche cosa. Questo si divide in perfetto ed in imperfetto. Perfetto è quello che ha il senso intero, come ‹ il dì loda la sera ›. Imperfetto è quello che non ha senso intero, come ‹ Non vestì donna unquanco ›* » (9), puis chez Matteo, qui parle de *fornire il senso* et non *il parlare* ou *la sentenza* : « *Et è la* non, *contraria alla* sì, *che si dice* no, *quando fornisce il senso, come ‹ io no ›, ‹ questi no ›* » (100/271).

Hormis dans une phrase peu claire de Carlino – « *mescolatamente Nome loro sostanze chiamando, sanza cui nessuna Oragione diviniendo perfetta, & per cui di tutto conoscenza risorga* » (17v) –, la notion d'énoncé complet se retrouve d'abord chez Varchi : « *L'oratione o vero parlare è una debita ordinanza o vero collegamento di parole o vero dizzioni che contenga in sé e significhi alcun sentimento perfettamente, come per cagione d'essempio: ‹ Dio governa il mondo ›* » (*Gramatica* 187). Alors que pour Gaetano, une *oratione* signifiait quelque chose, même incomplètement (et correspondait grosso modo à la proposition entrant dans la composition d'une phrase complexe), l'*oratione completa* et le *circoito* désignant deux énoncés complets qui ne diffèrent que par leur niveau de complexité, pour Varchi, qui ne reconnaît pas de niveau supérieur (le *circoito*), ni inférieur (le *membro incompleto*), il n'y a d'*oratione* que « parfaite de sens ».[125]

La thèse de Varchi est plus simple. C'est sans doute pourquoi d'autres grammairiens la partagent. Ainsi Corso, pour qui l'*oratio* des Latins s'identifie à « l'énoncé parfait » (par exemple *Rinaldo aime Hiparcha*) – « *Delle voci* [si compone] *il ragionar perfetto, che i latini chiamarono oratione, come* Rinaldo ama Hiparcha » (7) – qu'un verbe et un nom suffisent à composer : « *Il nome, & il verbo, liquali giunti insieme ponno per se stessi concludere una perfetta sententia, come* Rinaldo scrive. *Il che dell'altre parti senza l'aiuto di queste due non si può fare* » (25). D'où il tire argument pour faire de ces deux parties du discours les principales, ce qui était une thèse courante dans l'Antiquité. Par la réfé-

125 Au-dessus de l'*oratione*, il n'y a que la langue : « *Perché tutti gli idiomi o vero favellari che comunemente si chiamano lingue si compongono d'orazioni o vero parlari, e ciascun parlare o vero orazione si compone di dizzioni o vero parole* » (*Gramatica* 187).

rence à l'*oratio* latine Corso s'estime dispensé de définir l'énoncé complet. Quant à l'énoncé incomplet, en l'occurrence du fait de l'ellipse du verbe, il est rangé, dans la section finale de la grammaire réservée aux *figure*, en quatrième place parmi « les figures à éviter » : « *Il tacer cosa, onde il ragionar si lasci imperfetto, si come* Et ella: Tu medesmo rispondi. *Vi s'intende* disse » (94v). Cet exemple est intéressant, car, si la première proposition, considérée seule, est indubitablement incomplète (*et ella*, une conjonction et un pronom personnel juxtaposés, ne veut rien dire), suivie des deux points et de *Tu medesimo rispondi*, elle forme une phrase acceptable, quoique elliptique, où le signe de ponctuation qui les relie peut même se lire comme un ersatz, ou du moins un indice, du verbe déclaratif manquant (*disse*).

Dolce, lui, n'hésite pas à proposer, ici encore, sa définition. Il définit le *parlamento* comme « le sens plein et entier de notre pensée et de notre concept au moyen de plusieurs mots réunis » : « Parlamento *è di piu parole ridotte insieme pieno e intero sentimento del pensiero e concetto nostro:* come ‹ Humana cosa è l'haver compassione a gli afflitti ›; e ‹ Ahi null'altro, che pianto, al mondo dura › » (12). Après deux citations à titre d'exemple, il fournit une deuxième définition, plus simple, de l'énoncé comme « chaîne de mots » : « *overo diremo; parlamento è certa catena di parole acconciamente ordinate* » (12). Plus précise sur un point, en soulignant que les mots doivent être « ordonnés de manière appropriée », elle abandonne par contre la notion de « *pieno e intero sentimento* », ce qui revient à l'*oratione* de Gaetano, ainsi que toute référence à la pensée et à l'intellect. Dans la remarque qui suit et clôt le chapitre, Dolce raffine encore le discours en soulignant qu'un mot seul, selon le contexte, peut former un « énoncé parfait » : « *Quantunque etiandio una parola sola puo spesso ricever nome di parlamento: nella guisa, che domandando alcuno, quale nella vita di quagiu è il sommo bene dell'huomo, rispondendosi* la virtù*; questo sarebbe buono e perfetto parlamento* » (12).[126] Le nom *virtù* précédé de son article défini *la*, signifie certes quelque chose, mais, pris isolément, rien de plus que lui-même. Comme dans l'exemple de Corso, c'est seulement par l'insertion dans un contexte (très restreint : une seule proposition) tel celui proposé par Dolce qu'il acquiert à lui seul la valeur d'un énoncé *La virtù è il sommo bene dell'huomo* : faisant suite à l'énoncé interrogatif, il en constitue une réponse parfaite, quoique encore plus elliptique que le vers cité par Corso (puisque

126 Déjà les Latins reconnaissaient sans difficulté les phrases nominales. Ainsi Priscien, dont Dolce s'est manifestement inspiré : « *ut si dicam ‹ Quid est summum bonum in uita ? › et respondeat quis ‹ honestas ›, dico ‹ Bona oratione respondit ›* » (II 15 : « Si je demandais ‹ Quel est le souverain bien dans la vie ? › et que quelqu'un répondait ‹ L'honnêteté ›, je dis ‹ Il a répondu d'une bonne phrase › »).

manque tout le prédicat). Pour que ces mots aient un sens, il faut sortir du strict cadre de la phrase, ce que les grammairiens de la Renaissance font par ailleurs très rarement. Il convient donc de souligner ici cette exception remarquable. Comme son proche modèle, Dolce revient sur l'énoncé incomplet dans la section finale du livre 1, *Delle figure* (52–56), mais cela n'apporte rien de plus : il reprend, en effet, l'exemple de Corso et y ajoute un autre de l'Arioste, qui présenterait aussi l'ellipse du verbe déclaratif (qu'il essaie de justifier stylistiquement dans un commentaire peu convaincant).[127] A propos de la ponctuation, il distingue la phrase simple, formée d'un seul membre, de la phrase complexe, formée de plusieurs membres.[128]

Del Rosso s'arrête plus longuement que ses prédécesseurs sur l'énoncé (in)complet. Il introduit le sujet par une phrase toute simple à l'indicatif, avec le verbe le plus couramment utilisé comme exemple de conjugaison, *amare* :

> « *Havete à considerare, che dicendo,* io amo, tu ami, *senza altro, ci manca la cosa che è* amata, *& cosi dicendo,* io sono amato, tu sei amato, *ci manca la cosa pure che* ama*; ma dicendo,* Io amo l'Antonina tucia, Tu ami la Costanza tolfa *il parlare diventa perfetto, & similmente dicendo,* Io sono amato dà l'Antonina tucia, Tu sei amato dà la Costanza tolfa, *la parola adunque havendo la voce che và innanzi come* io, & tu [...] *& cosi havendo la voce che và dopo come è* Antonina & Costanza *ne l'uno* <&> *ne l'altro significato adempierà il parlare, & senza una di queste parti lo lascerà manco, & imperfetto* » (C4).

Pour del Rosso, ce cas est différent de l'omission du pronom personnel sujet, par laquelle il a commencé son exposé : « *Hora havete à por mente, che se bene dicendo,* Amo *ò vero* Ami, *par che senza scriverlo s'intenda, che io sono, & tu per cui si dice* amo, *ò vero* ami, *tuttavolta ci manca* io, *e* tu, *& bisogna per forza intendercelo. Il medesimo interviene dicendo,* sono amato, sei amato » (C4). S'il n'est pas nécessaire de l'écrire, la personne du sujet manque néanmoins réellement, que la tournure soit active ou passive, et del Rosso insiste qu'il faut « forcément la sous-entendre ». Pour ce qui est du complément d'objet direct,

---

127 « *È vitio ancora il tacer cosa, onde il nostro ragionare rimanga Imperfetto. come in quella stanza dell'Ariosto, ‹ Non molto va Rinaldo, che si vede/ Trottar inanzi il suo destrier feroce./ Ferma Baiardo mio, deh ferma il piede:/ Che l'esser senza te troppo mi noce ›. dove manca il verbo disse. ma cio etiandio non si fa senza vaghezza: come ‹ Et ella, tu medesimo ti rispondi ›. e, come nella detta stanza: dove il giudicioso Poeta, per dimostrar la fretta e il desiderio, che haveva Rinaldo di aggiungere il suo cavallo, levò prudentemente esso verbo* » (52v–53).

128 « *‹ In cotal guisa adunque amando l'un l'altro segretamente, niuna altra cosa desiderando la giovane, quanto di ritrovarsi con lui; ne volendosi di questo amore in alcuna persona fidare, a dovergli significare il modo, seco pensò una nuova malitia ›. Qui medesimamente in un periodo sono piu membri: iquali agevolmente ciascuno (per quel poco, che s'è detto) potrà comprendere. Puo trovarsi anco il* Periodo semplice *senza altro membro. come, ‹ Grave soma è un mal fio a mantenerlo ›. & etiandio. ‹ Humana cosa è, lo haver compassione a gli afflitti ›* » (79v).

par contre, on ne peut pas la sous-entendre et il faut forcément l'exprimer. La différence s'explique vraisemblablement par le fait que le pronom sujet est facile à restituer à partir de la personne du verbe (*amo* → *io*, *ami* → *tu*) – ce qui explique justement qu'il ne soit pas indispensable –, alors que le complément d'*amare*, lui, ne peut se deviner. Pour del Rosso, le verbe doit avoir un sujet (même pronominal) et, s'il est transitif, un objet, et seule la présence de ces deux (ou trois) éléments rend le *parlare perfetto*. Il défend donc une conception davantage syntaxique que sémantique de l'énoncé complet. Sur ce point, il se montre donc plus strict que Corso qui acceptait comme *ragionar perfetto* (à raison) « *Rinaldo scrive* », sans complément.

Plus avant, dans la section finale réservée aux signes de ponctuation, del Rosso nomme même le point qui clôt un énoncé complet *punto perfetto*, que d'autres appellent plutôt *punto fermo* ou *finale*, c'est-à-dire point final (E3v ; voir citation p. 252). A noter qu'il introduit aussi le verbe *adempiere* (*il parlare*), pour 'compléter un énoncé', notion que l'on retrouve ensuite chez Corso, exprimée par le verbe *fornire*[129] – que Bembo avait déjà utilisé, mais au sens de 'finir, avoir pour terminaison', dit d'un nom ou d'une forme verbale – et chez Giambullari, sous la seule forme du nom *fornimento*, pour désigner chaque composante nécessaire pour *fornire* une phrase,[130] puis par le verbe *finire* chez Ruscelli et Salviati. Citolini emploie *adempimento*, mais dans un sens affaibli ('remplir'), puisqu'il l'associe à *ornamento* pour caractériser la valeur des pronoms personnels explétifs dans certaines tournures où le verbe simple suffirait : « *Eglj é anche da sapere; che molte volte cosí fatte particelle s'usano pju per un'ornamento, e un adempimento de'l parlare, che per necessitá, come* Egli *si* crede, e tu *ti* pensi, che ognjuno, che *ci* naſce. *e tali altri* » (30/175).

Enfin, del Rosso est le premier auteur de notre corpus à souligner qu'un énoncé complet n'a pas toujours un sens univoque, et ce non pas pour être composé de mots ambigus, mais du fait que sa *construction* peut être interprétée de deux manières opposées : qui aime qui, dans la phrase *L'Antonina ama Thomaso* ?

Dans le chapitre 1 du livre 2 de ses *Commentaires*, qui est le premier de la grammaire proprement dite (« *Quante sieno veramente le parti del parlamento in*

129 « *Il congiontivo hà questo nome, perche tirato, in ragionamento nol può da se stesso fornire, mà bisogno hà del dimostrativo, chelo fornisca, come appare dicendo ‹ – perch'io miri/ mille cose diverse attento, & fiso/ sol una Donna veggio, e'l suo bel viso › »* (41v).

130 « *Et nientedimeno se questa ultima* [*specie di costruzione*] *non ha sempre tutti i suoi fornimenti, o non gli ha ne' luoghi loro: ella non manca però di esempli di grandissimi nostri autori* » (116).

ciascuna lingua »), Ruscelli se montre d'accord avec Corso : « *Queste due parti, cioè i nomi, & le operationi, possono per se stesse formar parlamento intero, & finito, senza bisogno d'altro aiuto. Percioche dicendo,* Iddio creò il mondo, L'huomo dee amare Iddio, Gli Angeli informano, & muovono i cieli, Le piante crescono, & vivono, Il ferro taglia, *& così d'ogn'altro, sono parlamenti interi, & finiti* » (75). Trois remarques sur ces exemples, qui semblent ne rien apporter de nouveau : 1. outre sur la conjonction *et* (que l'on pourrait toutefois éviter en coupant la phrase avant), Ruscelli fait l'impasse sur l'article, présent devant plusieurs noms de façon apparemment indispensable – *il* (*mondo*), *l'*(*huomo*), *gli* (*angeli*), *i* (*cieli*), *le* (*piante*), *il* (*ferro*) –, sans s'interroger sur la fonction de ce mot si naturellement lié au nom qu'il ne le remarque même pas ; 2. Ruscelli a choisi pour les phrases sans complément d'objet exclusivement des verbes intransitifs (*crescere*, *vivere*, *tagliare* au sens d''être coupant'), évitant la question de l'emploi absolu des verbes transitifs (comme *io amo* ou *Rinaldo scrive*) ; 3. Ruscelli parle ici, comme ailleurs le plus souvent, de « *parlamenti interi & finiti* », deux adjectifs nouveaux étroitement associés par la coordination, à la place de *perfetto* (utilisé jusque-là de Gaetano à Dolce, en passant par del Rosso et Corso). *Intero*, que Dolce avait utilisé (« *pieno e intero sentimento* ») renvoie plutôt à la dimension syntaxique – le *parlamento* est « entier » ou complet, car aucun mot nécessaire ne lui manque –, tandis que *finito* se réfère à la dimension sémantique : le sens du *parlamento* est fini, parfait, achevé. Avec cette diplologie, Ruscelli ferait ainsi la synthèse des deux conceptions que l'on a vues plus haut, celle de Gaetano (puis Dolce et Giambullari) et celle de del Rosso.

Si le nom et le verbe peuvent former un énoncé complet, ils ne le forment pas toujours à eux seuls. D'autres types de mots sont utiles et parfois nécessaires pour exprimer ou préciser l'objet du verbe ou les diverses circonstances de l'action ou de l'état qu'il signifie. Cela va de soi, mais Ruscelli préfère le dire afin de souligner qu'il est impossible de réduire les parties du discours fondamentales à deux. Pour développer cette idée, Ruscelli semble avoir pris comme point de départ la phrase toute simple de son ami Corso (en changeant la personne du sujet) : « *Ma possono poi à tai parlamenti aggiungersi alcun'altre parti, che non solamente vi accrescono ornamento, & utilità, ma sono ancora alcune volte necessarie, per intera sodisfattione, & quietamento della mente altrui nell'intendere, ò comprendere la cosa detta, come se diciamo,* Pietro scrive, *può desiderarsi di sapere, se ciò egli fa bene ò male, se presto, ò tardo, se molto, ò poco, se volentieri, ò di mala voglia; & così potrà cadere in quasi tutte le altre operationi* » (75). L'argument est joliment formulé, même si l'exemple montre surtout l'importance des adverbes (et suggère que ce passage est inspiré de l'introduction de Dolce, que Ruscelli a lu attentivement pour son *Discours* : voir n. 212) : il est étonnant que, pour « satisfaire entièrement » la curiosité de l'interlocuteur, il n'ait pas

songé à préciser *cosa Pietro scrive*. L'auteur des *Commentarii*, qui sans désavouer Corso donne raison plutôt à la thèse de del Rosso, propose ensuite de faire un seul ensemble de toutes ces autres parties du discours, ce qui fixerait ainsi à trois le nombre des parties du discours fondamentales, autant que chez les Hébreux, les Grecs et les Latins – singulier accord des trois langues sacrées de l'Antiquité ou de leurs grammairiens.[131]

Beaucoup plus loin, dans le chapitre 19 (toujours du livre 2) intitulé *Del verbo*, Ruscelli, qui contrairement à d'autres n'a consacré aucun chapitre aux lettres, à la syllabe ou au mot, revient sur la question de l'énoncé. Il n'y répète ce qu'il avait dit au chapitre 1 que pour le nuancer : « *Un verbo solo, & un nome possano far parlamento intero, & finito.* Pietro scrive, L'erbe fioriscono, Giulio dorme, Il fuoco riscalda, *& così di tutti. La ove l'altre parti tutte, unite, ò disgiunte non si metteranno mai in modo, che facciano parlamento finito.* Pietro egli amante presto in ahi et, *che sono tutte le sette parti insieme, & in qual si voglia altra guisa si accoppino non faranno mai sentenza se non imperfetta, & confusa senza un verbo* » (185–186). Notons de nouveau dans les exemples le choix de verbes qui n'ont pas besoin d'objet (*scrivere*, *fiorire*, *dormire*, *riscaldare*). Sans verbe, toutes ces parties seraient décousues et ne voudraient rien dire (« *l'altre voci sarebbono sciolte, e niente rileverebbono* », A4), notait del Rosso. En accord avec cette idée, Ruscelli met ici en évidence le rôle central du verbe dans l'énoncé standard. Même un nom propre comme *Pietro* est incapable de composer un énoncé, fût-il combiné à toutes les autres parties du discours. Seul le verbe peut les lier et les faire tenir ensemble en une phrase, tel un ciment (une image proposée par Matteo : « *Onde ragionevolmente rassimigliar si può il verbo alla calce, che le pietre tutte di cui la fabrica si compone insieme restringe* », 52/150). Que le verbe et le nom puissent à eux deux constituer un énoncé complet ne saurait occulter que le verbe peut en former un tout seul, à la différence du nom, dont il peut se passer (comme de toutes les autres composantes de la phrase) : « *Il che non avviene in alcuna dell'altre, non solo per se sola, ma ancora accompagnata con una, con due, con tre, con quattro, & con tutte sei, l'altre parti, dal Verbo in fuori* » (186). Ruscelli est le premier auteur de notre corpus à le souligner, en limitant toutefois ce cas à l'impératif : « *Onde molte volte il Verbo solo fa parlamento intero, che è nel modo di commandare, quando diciamo* Camina, Corri, Togli, *& gli altri tutti* » (186). Contrairement à plus haut, est

131 « *Et queste tai voci, ò parole, che non sono nomi, nè operationi, posero per la terza parte, & ultima del parlamento nella lingua Ebrea, la qual ragionevolmente alleghiamo sempre, come per principale. Et di queste tre parti, par che si contentasse, come è detto, Aristotele nella Greca, come ancora afferma Quintiliano. Et in queste potean veramente contentarsi di divider la loro i nostri Latini, & ogn'altra natione* » (75).

présenté ici, à côté de deux verbes intransitifs, un verbe qui requiert nécessairement un complément d'objet direct (*togliere*). A vrai dire, *Cammino*, *Corro* ou *Tolgo* feraient des énoncés complets tout aussi corrects. A la différence toutefois d'un impératif, ils ne supposent pas de destinataire ou d'interlocuteur et sont donc moins évidemment partie d'un processus de communication. Tous ces énoncés purement verbaux, qu'ils soient à l'indicatif ou à l'impératif, ont en commun d'être autonomes et de ne nécessiter pour leur pleine compréhension aucun autre énoncé.

Foin des cas particuliers que constituaient les énoncés elliptiques de Corso et Dolce. Ruscelli souligne que, dans les réponses (ce qui était justement l'exemple de Dolce, auquel il semble répliquer à distance), est « toujours compris » le verbe de la question : « Quando verrete ? dimane, Ov'è egli ? quì presso. *Che sempre sotto tali avverbij, ò prepositioni in risposta si comprendono quei verbi stessi, co' quali s'è domandato*. Quando verrete ? Domane, verrò, Ov'è egli ? È quì presso » (188). Pour la même raison, il récuse qu'une interjection seule puisse former un énoncé complet, alors que certaines, telles *sù* ou *avanti*, semblent avoir la même fonction exhortative qu'un impératif et d'autres, telles *oimè* ou *ahi*, une grande valeur expressive par lesquelles « on émet entièrement le signe de son malheur ». Dans un cas, un verbe (d'action) serait sous-entendu, dans l'autre, on peut parler tout au plus de « sens complet ».[132] Ruscelli ne conteste pas que la parole d'encouragement *Su*, le cri de douleur *Ahi*, l'exclamation de surprise *Ah* ou l'éclat de rire *Ah ah* soient autant de mots à part entière avec un sens en soi, comme d'autres types de mots, ni que, lorsqu'ils sont prononcés en situation, ils communiquent quelque chose, mais, seuls, ils se situent pour lui à un niveau d'expression primitif, infra-discursif. Parce qu'il y manque la personne de l'émetteur ou du destinataire, bien présente par contre dans la désinence du verbe (*Ahi*,) *soffr*o ou (*Su*,) *alz*ati, qui fait de ces énoncés de véritables actes de discours. C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut interpréter la troisième raison invoquée par Ruscelli pour expliquer que la spé-

132 « *Il medesimo potremo dir de gli avverbij, & delle prepositioni, che quando per essortare, ò commandare, diciamo ‹ su ›, ‹ prestamente ›, ‹ avanti ›, & l'altre tali, non è però parlare intero per se stesso, ò finito. Percioche con essi s'intendon sempre compresi i verbi, ‹ sù alzati ›, ò ‹ camina ›, ‹ fa prestamente ›, ‹ passa avanti ›, & così tutti* » (187–188), « *Et se l'intergettioni potrebbon parere à qualche uno di far parlamento finito per se sole, ò per meglio dir, che facciano intendimento finito, che colui, che proferisce quando dicendo ‹ Oimè ›, ‹ Ahi ›, egli viene interamente à mandar fuori il segno del dolor suo. Et così nelle maraviglie, ò ne gli spaventi, & compositioni* ah, *nel riso* ah ah, *& così l'altre; dico che quei non solo non sono parlamenti finiti, ma che ancor sono più smozzi, & tronchi, ò imperfetti che tutti gli altri* » (186–187). Quelle coïncidence : avec *oime* et *ahi*, Ruscelli cite les deux seules interjections traitées dans la dernière section des livres *Della Volgar lingua*, consacrée aux parties invariables (70).

cialisation du mot latin *uerbum* se soit faite au profit du verbe (et non du substantif)[133] : « *La terza potrebbe peraventura essere perche il verbo si porta sempre compreso seco il nome*, leggo, scrivo, *che va seco compreso il nome di colui che legge, ò scrive* » (186). C'est donc à raison que le primat est revenu au verbe : « *il verbo sia la parte più principale del parlamento, & che senz'esso, ò spiegato, ò compreso non si possa far parlamento intero, ò finito, & che poi l'altre parti tutte sieno alcuna volta utili, & alcuna necessarie per finir d'intender pienamente la sentenza di che si ragiona* » (188). La prééminence reconnue au verbe s'explique par la thèse qu'un énoncé consiste à affirmer quelque chose sur quelqu'un ou quelque chose et doit donc se composer d'un prédicat, représenté par un verbe ou un groupe verbal, et éventuellement d'un sujet (pour lequel Ruscelli a employé ci-dessus *nome*). Notons ici que le terme *soggetto* passe du domaine de la logique à celui de la grammaire au 16e siècle, par exemple chez Florio « *Non è cosa che piu l'orecchio offenda quanto che, come dicano i Logici, mettere il subietto nell'luogo del predicato; e il predicato nel'luogo del subietto; senza qualche segno che dell'uno, e dell'altro con sodisfazzione de l'udiente l'essere scuopra* » (7).

Giambullari est le seul auteur de notre corpus à proposer un classement des types d'énoncés : « *Il parlare perfetto, dividendolo minutissimamente, si parte in cinque spezie, cioè in interrogativo, in imperativo, in desiderativo, in chiamativo, ed in narrativo, o dimostrativo* » (9).[134] Comme leur nom l'indique, ces énoncés correspondent, à l'exception du premier, à des modes personnels du verbe, qui apparaissent dans les citations choisies à titre d'exemples. Giambullari essaie donc de fonder la division du verbe en différents modes par la différence des contenus ou des formes que peuvent présenter les énoncés.

3.3.6 La ponctuation

Introduite en Italie par Bembo dans son édition des poésies de Pétrarque pour l'imprimeur Alde Manuce (1501), la ponctuation est au début du 16e siècle un

133 « *Poi che il nome, & il verbo insieme possono far parlamento finito, & sono ambedue parti più perfette, & più importanti del parlamento, perche questo nome di Parola così per eccellenza s'è dato più tosto à questa che à quella, cioè più tosto al verbo, che al nome ?* » (186).

134 Un tel classement remonte à la rhétorique grecque. On le trouve par exemple dans le *Perì synthéseōs onomátōn* (chap. 8) de Denys d'Halicarnasse : « Il n'y a pas un mode d'expression unique pour toutes les idées : nous pouvons utiliser le mode affirmatif, interrogatif, optatif, impératif, dubitatif, hypothétique, ou n'importe quelle autre formule » (85–86). Ruscelli réutilise cette théorie ancienne des modes pour réfuter l'impératif passé : « *Ora tutti questi tempi, cioè Passato, Presente, & Futuro, sono in ciascuno de' modi del verbo, fuor che nel modo di commandare perche la natura del parlare in ciascuna lingua, non comporta che si commandi*

thème nouveau et une préoccupation d'actualité.[135] Comme la réforme de l'alphabet et la modernisation de l'orthographe, elle est l'un des facteurs qui contribuent à une meilleure lisibilité des textes.[136] Ignorée par Alberti (qui entend seulement démontrer la grammaticalité de la langue toscane), elle est laissée de côté par Fortunio[137] et Trissino, ainsi que par Bembo lui-même, qui, étonnamment, ne lui accorde pas la moindre ligne dans ses livres *Della Volgar lingua*. Le premier à aborder la ponctuation est donc un autre éditeur de classiques, Gaetano, pour qui elle est encore plus importante que l'accentuation : « *L'accento, si come é detto, é necessario a la intelligentia de la parola. Il saper puntare o signare la oratione é cosa necessarissima* » (47v). Alors que l'accent est « nécessaire à l'intelligence des mots », « savoir ponctuer est chose très nécessaire ». Et pas si difficile, puisqu'il n'est besoin que de savoir utiliser trois signes, pour lesquels Gaetano donne des indications précises : la virgule (qu'il appelle *suddistintione*) « sépare deux noms et deux membres » (« *Questa suddistintione divide il nome dal nome & il membro dal membro* », 47v–48) à l'intérieur de la phrase donc[138] ; le point « se place à la fin de la phrase ou période

quello che è fatto, ò passato; nè si potrà alcuna lingua acconciare, à dire nel suo Idioma, imperiosamente, ò commandando, ‹ andavi tu ›, ò ‹ fece colui ›, ò ‹ havevi tu fatto ›, che tai tempi passati non si possono dire se non in tre modi, affermando, domandando, & desiderando, ò mettendo inforse. L'Imperativo adunque non ha tempi passati » (198).

135 Sur la question, lire Chiantera (1988) et Maraschio (1993, 139–227).

136 Voici le vibrant hommage que rend Dolce à Bembo, au début du livre 3 de ses *Osservationi* : « *I primi, che s'opposero a questo danno, e grandissima fatica e diligenza usando, arrecarono alle tenebre luce, furono M. Aldo Manuzio Romano, M. Andrea Navagero, & il dotto Bembo. Per opra de quali i Greci Homero, Demosthene, e glialtri buoni Autori; e noi Virgilio, Cicerone, e i nostri Thoschi Poeti, & il Boccaccio corretti, e ben distinti, e quindi lucidi & ordinati habbiamo. Il Bembo primieramente puntò le rime del Petrarca, e la Comedia di Dante nella guisa, che hora nelle antiche impressioni di esso Aldo le veggiamo. Apportò egli di prima nella nostra lingua quello accento, da Greci detto* apostrofo, *e da noi* rivolto*: e prima usò il punto congiunto con la coma, che i Greci a esprimere altro significato applicarono* » (72).

137 Qui ne se contente pas de deux signes, le point et la virgule, comme le laisserait croire son avertissement final : « *Deglincorretti punti, virgole, accenti, & spati'; delle inverse & imperfette lettere, ogni lettore non ignorante ne potra essere buono conoscitore* » (36/p. 202), mais utilise aussi leur combinaison, le point-virgule.

138 On s'attendrait à ce que Gaetano reconnaisse au-dessus de la *suddistintione*, entre elle et le point, la *distintione* (comme la nomme Corso). En l'absence de ce signe intermédiaire, pourquoi ne pas avoir appelé la virgule simplement *distintione* ? *Distinctio*, *subdistinctio* et *media distinctio* (ou *mora*, non repris à la Renaissance par les grammairiens de notre corpus, ou encore *submedia*) sont les trois principaux signes de ponctuation distingués par Diomède au deuxième livre de son *Ars grammatica* : « *Lectioni posituras accedere uel distinctiones oportet, quas Graeci* θέσεις *uocant, quae inter legendum dant copiam spiritus reficiendi, ne continuatione deficiat. hae tres sunt,* distinctio, subdistinctio, media distinctio *siue* mora *uel, ut quibusdam uidetur,* submedia » (*De posituris*, 437 : « A la lecture il faut ajouter les signes de ponctuation

pour montrer qu'elle est achevée » (« *Al fin de la oratione, o circoito che dir lo vogliamo, si mette questo solo punto . dimostrando il periodo essere condotto a la perfettione* », 48)[139] ; enfin, les parenthèses isolent « quelques mots interpolés » au milieu d'une phrase : « *La parentesi é quella, quando alcune parole s'interpongono in mezzo de l'oratione fuor del significato d'essa oratione, rinchiudendo quelle parole dentro di questi duo caratteri* ( ) *si come si vede ne la canz. di Petrar.* Gentil mia donna *‹ Per ch'io veggio (& mi spiace)/ Che natural mia dote a me non vale ›. quello dire, ‹ & mi spiace ›, é la parentesi* » (48).[140] Jusqu'à plus ample informé, il s'agit ici de la première attestation italienne du mot *parentesi* (dans l'acception d'"énoncé secondaire autonome inséré dans une phrase principale').

Comme Gaetano, Corso se contente de deux signes de ponctuation, un minimum, la *distintione*, marquée soit par les deux-points soit par une virgule, « là où on reprend son souffle », « au milieu d'une phrase », et le *punto fermo* « tout à la fin » : « *La distintione fan due punti* : *ò una virgola al basso cosi posta , Il punto si mette nel fin di tutto il ragionare. La distintione, ove il fiato si ripiglia nel mezzo. Et adviene spesse volte, che molte distintioni si fanno, prima che ad un punto fermo s'arrivi* » (9).[141] Corso précise quatre cas d'emploi de la virgule, devant le relatif, les conjonctions *e* et *o*, ainsi que dans les énumérations : « *La distintione molto hà luogo innanzi il relativo, la copula, & la disgiuntiva, & nello usar quella figura, che hà il nome d'articoli disciolti: la quale usò il Petrar. quando ê disse. ‹ Tana, Istro, Alpheo, Garronna ›* » (9), qui correspondent bien à l'usage

---

ou *distinctions*, appelées par les Grecs *thèses*, qui donnent la faculté de reprendre souffle au cours de la lecture afin qu'il ne s'interrompe pas. Il y en a trois : *distinction*, *sous-distinction* et *distinction moyenne* ou *more* ou, selon certains, distinction *sous-moyenne* »).

139 Ici, Gaetano fait d'*oratione* un équivalent de *circoito*, alors qu'en introduction l'*oratione* ou *membro* était une unité inférieure au *circoito*.

140 Curieusement, l'apostrophe et la coronide (qui indiquent l'élision respectivement d'une voyelle finale et initiale) sont rangées non parmi les accents (comme dans la grammaire latine, qui regroupe sous ce terme tout signe autre que les lettres), mais parmi les signes de ponctuation, du fait qu'elles ont la même forme que la virgule. Etonnant pour nous, ce type de rapprochement de signes de fonction très différente selon leur ressemblance graphique ne semble pas inusuel à l'époque. Ainsi, pour expliquer la valeur de l'apostrophe, Corso écrit-il que « sa forme de demi-parenthèse montre bien qu'elle inclut une partie des mots adjacents » : « *Del Converso non accade dire, se non chel suo segno per essere una mezza Parenthesi mostra, che include parte delle vicine voci* » (*Corso2*, 12v).

141 Corso semble être le premier à employer *distintione* non seulement pour la pause, comme da Buti dès le début du 15e siècle : « *Chi parla, parla con tre distinzioni: la prima si chiama suspensiva, quando la sentenzia delle parole non è compiuta, e lo punto con che si punta tale distinzione chiamasi* coma *in retorica* » (1858–1862, vol. 2, 325), mais aussi pour le signe qui la marque (deuxième occurrence de la citation), que son prédécesseur appelait *coma*.

majoritaire dans les grammaires de l'époque.[142] Il mentionne aussi le « signe de l'interrogation » mais ni le point d'exclamation ni la parenthèse.[143]

Les autres grammairiens italiens qui traitent de la question ne sont pas si avares ou économes de signes de ponctuation : en général, ils en préconisent au moins quatre. A l'instar de Gaetano, certains auteurs proposent une longue phrase témoin, non pas pour employer toutes les parties du discours, mais pour illustrer l'usage des différents signes de ponctuation. Le cas le plus spectaculaire est celui de del Rosso, qui procède sur quatre pages de sa grammaire au développement progressif d'une phrase simple de base, *Io hò lodato la virtù*, pour en faire une phrase complexe d'une douzaine de lignes (soit près d'un tiers de page), où sont présents (par ordre d'apparition) la virgule, la parenthèse, la barre oblique, le point-virgule, les deux-points, le point d'exclamation, le point d'interrogation et le point final :

> « *Io sempre la virtù, (dico) madre della felicità/ anzi essa felicità/ honorata in sino da gli Iddii/ non pure da gli huomini buoni/ e prudenti/ la quale (& voglio che tu mel creda) fà gli huomini immortali; hò, da ch'io nacqui/ over da gli anni della discretione/ in sino al presente giorno/ sommamente pregiato: & hò confortato tutti i miei amici/ cosi Romani/ come Napolitani, à fare il medesimo: molti de quali/ come veri saggi/ e de'l vero amatori/ hanno prestato fede alle mie parole/ quantunque nude e semplici: e molti hanno fatto il contrario: ò grande felicità di quelli! ò grande miseria di questi! anzi ò somma cecità! ma questo che a me? che posso io più fare? à me basta una volta/ havere sodisfatto à l'obligo del vero amico; e del vero huomo da bene. Sarò pertanto/ e da presenti amato/ & riverito; & da posteri celebrato; e messo ne'l numero dè gli Iddii* » (F).[144]

Grâce à cette approche méthodique, del Rosso est l'auteur qui propose le système de ponctuation le plus complexe et recourt au plus grand nombre de signes, pas moins de huit (soit un de plus qu'on en utilise aujourd'hui), dont

---

142 L'emploi constant de la virgule devant toute proposition relative, même quand elle détermine l'antécédent et équivaut syntaxiquement à un adjectif épithète, coïncide avec la règle allemande ou tchèque en vigueur, mais non avec l'usage italien (ou français) moderne. De façon générale, les grammairiens italiens de la Renaissance emploient ou prescrivent beaucoup plus les signes de ponctuation que ce n'est aujourd'hui l'usage en Italie.

143 « *Il segno della interrogatione hanno parimente i Thoscani, il qual si pon nel fine, & è à guisa de latini una* S *ritorta al contrario sopra un punto fermo in questo modo* ? » (9).

144 « La vertu, mère du bonheur (dis-je)/ ou plutôt bonheur même/ honorée jusque par les Dieux, et non seulement par les hommes bons/ et prudents, qui rend (et je veux que tu m'en croies) les hommes immortels; depuis que je suis né/ c'est-à-dire depuis l'âge de raison/ jusqu'à ce jour/ j'ai moi toujours estimé au plus haut point: et j'ai conforté tous mes amis/ romains/ et napolitains, à faire de même: beaucoup/ comme de véritables sages/ et amants du vrai/ ont prêté foi à mes paroles/ quoique simples et dépouillées: et beaucoup ont fait le contraire: ô grand bonheur de ceux-là ! ô grande misère de ceux-ci ! ou plutôt quel aveuglement ! mais que m'importe ? que puis-je faire de plus ? il me suffit/ d'avoir une fois satisfait à l'obliga-

quatre fondamentaux, pour lesquels il propose une terminologie cohérente, fondée sur le mot *punto*, précisé par quatre adjectifs en rapport avec la partie de la phrase que ledit « point » détache ou clôt : « *Habbiamo pertanto in sino à qui quattro sorti di punti ciò è* Perfetto . Accresciuto / Sospeso , Dipendente ; » (E4), point « parfait », « augmenté », « suspendu »[145] ou « dépendant ». Ces dénominations originales confirment le goût de del Rosso pour la création d'appellations italiennes au lieu des termes traditionnels d'origine latine (ou grecque), manifeste également dans la désignation des parties du discours (*parola*, *adherenza*, *vicenome* : p. 272–274).

Ainsi un développement contingent, en général un simple complément nominal circonstanciel (sans verbe), appelé par del Rosso *accresciuto* o *accrescimento*,[146] est-il séparé de la phrase principale (avant et après) par un *punto accresciuto*, aussi nommé *virgoletta* (/ *over da gli anni della discretione*/ *in sino al presente giorno*/) – un signe traditionnel, absent des autres grammaires de notre corpus (hormis de celle de Fortunio qui s'en sert pour séparer les formes citées en exemple), et inusité dans le reste de la grammaire, en dehors de ces quelques pages sur la ponctuation. De même, une proposition qui reprend l'un des termes de la phrase principale pour le développer, c'est-à-dire une proposition relative (explicative) qui « interrompt » la principale et « laisse son sens en suspens », appelée par del Rosso *raddopiamento*,[147] est indiquée au point de suspension (donc précédée) par un *punto sospeso* (*la virtù*, la quale fà gli huomini immortali) ; toute autre proposition subordonnée dépendante de la principale (*dipendente*) en est séparée par le point du même nom,[148] par exemple : « *Io sempre la virtù, la quale fà gli huomini immortali*; da che io nacqui ». Enfin, le point marquant la fin d'un « énoncé parfait », qu'il s'agisse d'une phrase simple (« *Io hò lodato la virtù. Catilina hà seguitato il vitio. Curtio amò la patria. Catone s'uccise in Utica* », E3v) ou d'une phrase ainsi « augmentée » et « redoublée », est appelé par del Rosso,

tion du véritable ami; et du véritable homme de bien. J'en serai/ aimé des contemporains/ et révéré; et célébré par les générations futures; et compté au nombre des dieux » (F).

145 En 1585, Lombardelli emploie un terme voisin (« suspensif ») pour le premier point qu'il énumère : « *I punti dunque sono* sospensivo, mezopunto, puntodoppio, punto mobile, interrogativo, affettuoso, parentesi, apostrofo *e* periodo » (55).

146 « *Chiamerannosi* accrescimenti, *ò vero* accresciuti *tutte quelle voci, trà le quali non sarà* parola » (E3v).

147 « *Hora percioche il detto parlare perfetto si pûo non solamente accrescere ma raddoppiare* [...] *raddoppiando si viene con il raddoppiamento ad interrompere il parlare perfetto, e lasciar sospeso il senso di quello* » (E3v–4).

148 « *Appresso* la quale fà gli huomini immortali, *viene ad essere il raddoppiamento dipendente da'l parlare perfetto, il quale anchora è segnato col suo punto, che da noi sarà chiamato* dipendente » (E4).

logiquement, « point parfait », une appellation originale qu'il est le seul à utiliser (en concurrence avec *punto fermo*) : « *Hora è da sapere che nello scrivere ogni volta che uno delli detti perfetti parlari è terminato se gli fà uno punto, in questo modo . il quale si chiama* punto perfetto » (E3v).

Le « redoublement » s'oppose à l'« accroissement » d'un point de vue syntaxique, de par sa structure et sa nature, par le fait qu'il contient un verbe, et qu'il est donc une proposition. Del Rosso en distingue deux sortes selon leur degré de dépendance de la proposition principale : celui qui ne dépend pas de la principale (et ne fait que la suspendre) est précédé d'une virgule (*punto sospeso*), celui qui en dépend (et qui, à vrai dire, ne la suspend pas moins pour autant) est précédé d'un point-virgule (*punto dipendente*). Soit. Mais la différence de dépendance syntaxique que del Rosso prétend noter entre les deux subordonnées qu'il donne en exemple est vraiment difficile à percevoir : *da che io nacqui* (qui précise certes *sempre*) dépend-il vraiment davantage de *Io sempre la virtù* (*ho lodato*) que *la quale fa gli huomini immortali* (qui précise *la virtù*) ? Même les rubriques en marge n'aident pas à y voir plus clair. La première dit seulement « *Ponto del senso sospeso cosi* , » et la seconde a beau être plus détaillée – « *Dentro del parlar lungo essendo altro parlar di perfetto senso, richiede il ponto dipendente cosi* ; » (E4) – elle s'accorde mal avec l'exemple. Le point *dipendente* ponctuerait un « énoncé complet » inséré dans un énoncé plus long : ne devrait-il pas alors accompagner plutôt *la quale fa gli huomini immortali*, qui constitue un énoncé indépendant et plus complet (avec sujet et prédicat) que *da che io nacqui*, qui équivaut à *dalla mia nascita* et fournit juste une indication temporelle pour le prédicat *io ho lodato la virtù*, et pourrait à ce titre se contenter d'un point *accresciuto* ?[149] Comme souvent, il y a un écart entre la pratique, qui résulte d'habitudes non toujours raisonnées, et la théorie qui essaie d'en rendre compte et d'y mettre bon ordre. Subtile, la distinction entre ces deux types de développement n'a d'ailleurs pas été reprise, ce qui explique que les auteurs postérieurs ont besoin d'un signe de ponctuation de moins.

En plus des quatre points cités plus haut, del Rosso admet les deux-points (ou *punto dapperse*[150]), qui remplacent le point final devant une nouvelle phrase, indépendante syntaxiquement de la première, mais entretenant avec elle un lien sémantique étroit : « *dopo il parlare perfetto, dove s'harebbe à segnare il punto fermo pûo seguitar parte, che anchora non lasci segnare il punto fermo; la quale se bene non è intessuta ne'l contesto di quel parlare; nondimeno*

149 Comme del Rosso l'a fait précédemment : « *Io sempre/ da che io nacqui/ o ver da glianni della discretione/ in sino al presente giorno/ hò desiderato la virtù* » (E3v).

150 « *Ma percioche la detta parte* [...] *pûo stare da per se per havere come parlare perfetto la sua parola che è* hò confortato, *& il suo dinanzi che è* Io, *il quale vi s'intende se bene non v'è scritto, & il suo dopo che è* à fare il medesimo, *chiameremo il detto punto* dapperse » (E4v).

quanto al senso, hà con quello intrinsichezza, e si segna allhora dove harebbe à porsi il punto fermo con doi punti in questo modo : » (E4). Une définition que l'on pourrait reprendre telle quelle, de loin la meilleure définition de ce signe dans tout notre corpus. Comme le point final, le point d'interrogation ou le point d'exclamation, les deux-points sont un signe de ponctuation extérieur à la phrase, qui en marque la fin. Ils sont aussi un signe alternatif au point final : tandis que ce dernier (comme les deux autres) sépare la phrase qu'il clôt de la suivante, les deux-points, au contraire, relient l'une à l'autre, la phrase qu'ils suivent de la phrase qu'ils précèdent. A la différence des autres signes de ponctuation, ils sont donc surtout une marque de liaison.

Enfin, del Rosso n'oublie ni les parenthèses, ni le point d'interrogation (appelé en marge « *Ponto d'addomandamento* ? »), ni le point d'exclamation, qui marque les « condoléances ou exclamations » et qu'il nomme *condoglienza* (condoléance), tout en notant qu'on pourrait la nommer *étonnement* ou *réjouissance*, puisque ce signe indique une « exclamation, c'est-à-dire quelque chose dit de vive voix » (« *Appresso ci s'interpone anchora alchune condoglienze & esclamationi* », E4v) : « *Havete pertanto ne gli essempi di sopra da raccorre questi punti, ciò è* Punto fermo . Sospeso , Dipendente ; Dapperse : Intromesso ( ) Condoglienza ! *la quale anchora puote essere* maravigliarsi *ò vero* rallegrarsi/ *che tutto si fà per via di* esclamatione *ciò è ne'l dirlo à viva voce, gridando, & alzando la voce: Appresso havete lo* inforse, *ò vero* interrogamento *in questo modo* ? » (E4v–F). Del Rosso est le premier grammairien italien de la Renaissance à mentionner ce signe, une attention qui est une nouvelle preuve de son intérêt pour la fonction expressive du langage, attestée également par la place qu'il avait réservée aux interjections (p. 322). D'ailleurs, dans la rubrique en marge, le point d'exclamation est nommé « point pour les sentiments du cœur », qu'expriment par excellence les interjections : « *Punto per gli affetti del animo* ! » (E4v). Lombardelli l'appelle entre autres *punto affettuoso* ou *punto degli affetti*,[151] Salvini et Chambers, dans la première moitié du 18e siècle, respectivement *punto ammirativo* et *punto di ammirazione*.

Citolini, qui traite ensemble la période et les points (*De i periodi, e punti*, 16v–17v), fait explicitement le lien, en introduction, entre le phrasé oral et les signes de ponctuation : « *Noi veggjamo il vivo parlare talora scorrere; talora fermarsi, or pju, or meno; talora interrogare; talora mutar voce, e quasi proposito. or per poter fare il medesimo ne la scrittura, furono, dico da i pju gran savi tra glj Antichi trovati i punti, che sono questi , ; : . ? () il primo é detto* coma, *il secondo* punto e coma, *il terzo* due punti, *il quarto* punto fermo, *il*

151 « *Da que' nostri antichi* [*il punto esclamativo*] *venne chiamato* exclamatiuus *e* admiratiuus*: noi volgarmente lo direm* patetico, punto degli affetti, affettuoso, isclamativo, *e* ammirativo » (1585, 132).

quinto interrogativo; *e quelle due ultime linee (in questo modo)* parentesi » (16v/92).[152] De même que les lettres transcrivent les sons, les signes de ponctuation reflètent l'élocution (par exemple les pauses) et l'intonation (par exemple le ton montant de la question), avant même que de faciliter la lecture. Après quoi, Citolini aussi illustre l'emploi des signes de ponctuation d'une phrase bien construite et articulée, une pour la virgule, le point-virgule et le point – « *Ma quando, con altre parti accompagnate, hanno in se e'l senso, e la costruzzione compjutamente; alora vogliono il punto fermo. come* Ne carezze, ne minaccje, ne premii, ne pene saranno mai bastanti, ne aranno mai forza, di separarci da l'amor di Dio. *E questo si chjama un periodo* » (17/95) –, puis une autre pour la parenthèse et le point d'interrogation : « *Io vorrei pure (se possibil fosse) venirti a trovare, ma come poss'io farlo, mentre durano questi freddi ? e tra tanto ch'io vengo, ricordati di non ti fidar pju di quel tuo amico. non ti diss'io (e tu non me'l credevi) ch'eglj era un mancator di fede ?* » (17–v/98). Tandis que la virgule sépare des syntagmes non verbaux, donc « sans sens ni construction » (tels les quatre composant l'énumération initiale *ne carezze, ne minaccje, ne premii, ne pene*, correspondant aux *accrescimenti* de del Rosso), le point-virgule doit séparer des syntagmes verbaux de sens incomplet (correspondant aux *raddoppiamenti* de del Rosso), c'est-à-dire les propositions subordonnées par rapport à la principale, comme Citolini le fait à la fin des subordonnées introduites par *quando* (après *il senso* et *divisioni*, dans ses explications)[153] – le point terminant un énoncé dont « et le sens et la construction » sont complets.

Cette distinction entre virgule et point-virgule rappelle celle de Giambullari, qui aborde la ponctuation seulement à la fin du cinquième des sept livres de ses *Regole della lingua fiorentina*, intitulé *De la costruzzione delle parti consignificative*, dans un bref chapitre de quatre pages (*De' punti* : 256–259) : selon lui, la virgule (qu'il nomme poétiquement *sospiro*) « se place d'ordinaire après tout petit membre de phrase qui n'a pas de sens en soi » (« *Con ciò sia che il sospiro* [...] *si pone ordinariamente, dopo qualsivoglia membretto, che per sé medesimo non ha senso* », 256), alors que le point-virgule « se place après tout membre qui a un sens, fût-ce incomplet » (« *Il punto comato* [...] *si pone dopo qualsivoglia membro, che per sé stesso posto, ha qualche significato; advegna che non intero; per essere egli parte della sentenzia* », 257). Del Rosso opposait

152 Les mêmes signes que Citolini prescrivait déjà dans la *Tipocosmia* : « *Saranno le division de la scrittura, ciò è la coma, il punto e coma, i due punti e'l punto fermo* » (518).

153 « *Quelle parti minori de'l periodo, che non sono ancor legate da'l verbo, non possono aver ne senso, ne costruzzione: queste sono divise da coma* [...] *Quando poi sono legate da'l verbo, e hanno ben la costruzzione, ma non il senso; a l'ora vanno divise con punto e coma* » (17/94 et 95) et note suivante.

membre de phrase avec ou sans verbe et Giambullari, ayant ou non un sens en soi ; Citolini combine les deux en opposant membres de phrase sans « sens ni construction » ou avec construction sans sens.

En comparaison avec celle de del Rosso, les phrases-modèles de Citolini sont toutefois bien modestes et imparfaites, puisque le point-virgule, que l'on l'attendrait après *forza* (voire après *bastanti*) est absent, remplacé par une virgule, et que les deux points, prescrits dans le cas où « la période est plus longue et nécessite plusieurs divisions »[154] (ce qui est peu précis), n'y apparaissent pas. Citolini est assez d'accord avec del Rosso, prescrivant la virgule et le point-virgule là où son prédécesseur recommandait respectivement la *virgoletta* (ou *punto accresciuto*) et le *punto sospeso* ou *dipendente* – en ignorant la différence subtile entre ces deux points (et entre les deux *raddopiamenti* correspondants) – et, à en juger d'après la présentation de la virgule, utilisant parfois les deux points comme le souhaitait del Rosso : entre deux phrases indépendantes, dont la deuxième complète la première et entretient avec elle un lien étroit.[155]

Aucun grammairien postérieur n'a accordé autant d'attention à la ponctuation (art auquel on commence à consacrer des traités spécifiques dans le dernier tiers du siècle[156]) ni proposé autant de signes que del Rosso (qui a été jusqu'à distinguer deux apostrophes selon que la voyelle élidée est la dernière du premier mot ou la première du second : D4). Dolce en préconise quatre (outre les parenthèses et le point d'interrogation), comme Giambullari et Citolini, les quatre couramment utilisés aujourd'hui sous des noms différents, à savoir la virgule, le point-virgule, les deux-points et le point (tableau T6 ci-dessous). Si les deux signes extrêmes font l'objet d'un consensus, au moins en théorie – la virgule pour la plus petite pause entre deux membres de phrase nominaux ou pour séparer les mots dans une énumération (y compris devant la conjonction *e*)[157] ainsi que devant le relatif, et le point final exclusivement

154 « *Ma quando il periodo é pju lungo, e ha bisogno di pju divisioni; alora s'usano i due punti* » (17/96).

155 L'emploi de ces signes, toutefois, n'est pas rigoureusement conforme aux prescriptions. Ainsi, quelques lignes plus loin – « *Non hanno i periodi alcuna limitata misura; ma possono esser brevi, mezzani, e lunghi: ma quanto pju sono lunghi, tanto pju sono bjasimevoli* » (17/97) –, on ne comprend pas bien pourquoi le premier *ma* est précédé d'un point-virgule et le second, de deux-points.

156 Lombardelli en publie deux : *De' punti, et de gli accenti, che a i nostri tempi sono in uso, tanto appresso i latini, quanto appresso i volgari* en 1566, et en 1585 *L'arte del puntar gli scritti, formata, ed illustrata da O. L.*, dont il a tiré onze ans plus tard un résumé sous le titre *Il memorial dell'arte del puntare gli scritti*, et Vittorij da Spello, un autre : *Modo di puntar le scritture volgari, e latine* (1598).

157 Ainsi Dolce : « *Habbiamo la* coma, *con laquale usiamo a distinguer la copula (cioè l'*e*), e certe altre congiuntioni, & appresso alcuni membri: e questa è una verghetta corva a guisa*

pour clore la phrase –, l'usage des deux signes intermédiaires est plus fluctuant et les préceptes à leur sujet, plus flottants. Ainsi pour Dolce le point-virgule doit-il se placer là où « le sens de la phrase est imparfait », à cause de « l'interposition d'un ou plusieurs membres de phrase » secondaires, ou bien « suspendu », lorsqu'« on attend nécessairement quelque chose qui dépend de ce qui précède » : « *ilqual* punto coma *sta, dove il senso o per trapositioni d'alcuni membri è imperfetto; o dove senza trapositione restando* sospeso, *altra cosa, che da quello, ch'è inanzi* dipende, *necessariamente s'aspetta* » (80). Ce dernier cas, où Dolce insiste sur la dépendance syntaxique et la suspension du sens de la phrase (principale), semble synthétiser le *punto sospeso* et *dipendente* de del Rosso, en une formulation plus précise. Néanmoins, la différence avec la virgule, qui elle aussi « distingue certains membres », n'est pas très claire.

Ce sont les deux-points qui sont le moins bien compris. Pour Dolce, ils annoncent une proposition adversative (ou du moins une objection) ou au contraire « séparent ou approuvent certaines parties de la phrase tout en permettant de nous arrêter un instant », ce qui est très vague : « *iquali dimostrando in cio che segue, contrarietà, o pur certe parti dividendo, o approvando, ci concedono fermare alquanto* » (80). Giambullari, qui recommande aussi l'emploi de quatre signes principaux – hormis le point d'interrogation, « *non molto necessario* » (« guère nécessaire ») –, n'est guère plus convaincant : « *La coma, che sono duoi punti insieme* [...] *si pone sempre nel mezzo della clausula; a dimostrare che quivi si ammezza tutto il senso di quella; et a dare spazio al lettore di ricorre il fiato; et di ripigliare altrettanto di lena, per condursi a'l fine della clausula* » (257). Les deux-points (qu'il est le seul à appeler *coma*) « se placent toujours au milieu de la phrase pour indiquer que tout son sens est là à la moitié et donner le temps au lecteur de reprendre son souffle ». Pour Corso, les deux points équivalent à la virgule comme signe de ponctuation de la moindre importance, pour Dolce et Giambullari, ils sont un signe à la valeur incertaine, qui sert surtout à reprendre son souffle. Del Rosso est le seul à faire clairement des deux-points un signe interphrastique qui associe deux phrases indépendantes que l'on veut lier et que le point final dissocierait.

La distinction entre accents et signes de ponctuation, inexistante chez les Latins, est un acquis des premières grammaires de la Renaissance, même si les deux catégories ne sont pas toujours rigoureusement constituées (on l'a vu chez Gaetano). T6 ci-dessous est un tableau récapitulatif.

---

d'un c *in contrario, posta pur sotto la vocale in cotal maniera* , » (79v), « *Ho detto, che'l* coma *si pone inanzi la copula* e. *Di che sarà per essempio questo verso, ‹ E viva, e bella, e nuda al ciel salita ›* » (80).

T6. Signes de ponctuation prescrits par les grammairiens italiens de la Renaissance.

	Gaetano	del Rosso	Corso	Dolce	Giambullari	Citolini	Salviati	Lombardelli
suddistintione , *virgola*	1	–	–	–	*virgula* (0)	–	–	–
virgoletta ou *p. accresciuto* / *distintione*		1	1					
coma , ***virgola*** *sospiro* *mezzo punto*	–		(*virgola* ou *due punti* :)	1	1	1	1 1 1	1
due punti ou *punto dapperse* : *coma* ,	–	4		3	3	3	–	–
punto sospeso ,	–	2	–	–	–	–	–	–
punto coma ; *p. dipendente* *punto comato* *punto e coma*	–	3	–	2	2	2	2	2
punto . ***punto fermo*** *punto finale* *punto perfetto*	2	5	2	4	4	4	3	3

T6

	Gaetano	del Rosso	Corso	Dolce	Giambullari	Citolini	Salviati	Lombardelli
punto interrogativo			*segno d. interrogatione* 3	+	+	(+)	–	–
condoglienza (*!*)	–	+	–	–	–	–	–	–
parentesi	+		–		–	+	+	+
intromesso		+						
trapositione				+				

En gras, le nom le plus couramment employé pour désigner le signe de ponctuation concerné.
Les chiffres de 0 à 4 indiquent par ordre croissant l'importance du signe, de la sous-virgule (0) jusqu'au point final.
Pour les signes spéciaux (point d'interrogation, d'exclamation et parenthèse), on a juste précisé s'ils sont ou non (+ ou –), mentionnés dans la grammaire. Entre parenthèses, un signe mentionné mais qui fait l'objet d'un commentaire dépréciatif de la part de l'auteur.

3.4 La métrique

Présente dans l'introduction de la *Téchnē* et de l'*Ars maior* ou en conclusion du livre 4 de l'*Ars grammatica* de Charisius, objet du troisième et dernier livre de l'*Ars grammatica* de Diomède, la métrique est absente de la quasi-totalité des ouvrages de notre corpus. Fortunio l'exclut explicitement de son premier livre : « *di rime nel presente libbro, non intendo di ragionare* » (20/231) et des *Regole* telles qu'il les fait imprimer en 1516 puisque le deuxième et dernier livre est consacré à l'orthographe – ce qui fait supposer qu'il envisageait de l'aborder dans l'un des trois livres qu'il annonce en conclusion de sa préface (et qui n'ont jamais vu le jour). Sur le modèle de l'*Ars maior*, Gaetano fait une petite place aux syllabes métriques, avant de passer aux mots. Seul Dolce, à l'instar du deuxième livre *Della Volgar lingua*, lui consacre un livre entier, le quatrième et dernier de ses *Observations*, le deuxième par la taille (26 feuillets et demi contre 46 pour le premier livre sur la grammaire).

3.5 Les parties du discours

La détermination des parties du discours (et subséquemment de leur nombre) est restée un domaine vivace de la grammaire occidentale jusqu'à l'époque moderne, et, encore de nos jours, les grammaires, en Italie et ailleurs, continuent à s'ordonner autour d'elles.[158] Tel est aussi le cas à la Renaissance, quoique parfois de manière non avouée. C'est l'une des raisons qui expliquent la place prépondérante occupée par la morphologie dans les œuvres de notre corpus. Souvent, en effet, les auteurs, attachés à présenter les diverses formes du nom, de l'article ou du verbe, avec leurs variantes, oublient d'expliquer comment elles s'emploient ou quelle est leur valeur.

Comme dans l'Antiquité, les différences entre les grammairiens résident soit dans le nombre de parties du discours qu'ils présentent – concept dont le nom même fluctue, qui préférant l'adaptation littérale, *parte d'oratione* (Liburnio[159]) ou *dell'oratione* (Trissino, Varchi, Corso, Tani, Matteo), qui, un calque, *parte della favella* (Carlino) ou *del parlamento* (Dolce, Ruscelli), ou une transposition : *parte del parlare* (Bembo, Gabriele, Giambullari, Citolini), *del ragio-*

158 Swiggers/van Hoecke (1986) et, pour le français de la Renaissance, Julien (1988).

159 « *Et un aviso d'alcune dittioni composte di piu parti d'oratione* » (4v : « Et un avis de certains énoncés composés de plusieurs parties de l'oraison », comme dirait Henri d'Andeli, le premier à avoir introduit la locution en français, dès le deuxième tiers du 13e siècle, dans la *Bataille des Sept arts*, selon Heinimann 1963).

nare (Dolce) ou *del favellare* (Salviati) –, soit dans leur hiérarchie. Sur ce point, on ne peut se fier aveuglément à l'ordre annoncé en préambule, qui ne coïncide pas toujours avec l'ordre suivi dans l'exposé. Le moins que l'on puisse dire est que les grammairiens italiens ne sont pas unanimes et qu'il n'y a pas d'ordre standard : chacun a presque le sien (seuls Dolce, Matteo et Ruscelli suivent exactement le même).

Le tableau synoptique (T7) de la page 262 offre une vue d'ensemble. D'un coup d'œil, on constate qu'un large accord prévaut dans l'Antiquité pour commencer la revue des parties du discours par le nom : Donat et Priscien procèdent ainsi, tout comme Denys, au motif que le nom « *principalis est omnium orationis partium* » (*I. G.* XIV 1). L'unanimité s'arrête là : contrairement à Denys et Priscien, qui traitent ensuite le verbe, Donat accorde la priorité sur le verbe au pronom (étudié seulement en quatrième position par son successeur et en cinquième par son prédécesseur grec). A la Renaissance en Italie, débuter par le nom est certes le cas le plus fréquent (11 des 22 auteurs de notre corpus, soit une moitié : Alberti, Fortunio, Flaminio, Bembo, Carlino, Delminio, Dolce, Giambullari, Matteo, Ruscelli et Salviati), mais loin d'être unique. Certains grammairiens commencent par l'article, qui est lié au nom de manière parfois si inextricable qu'il forme avec lui pour ainsi dire une seule et même partie (Alberti, Acarisio), à moins qu'il ne soit considéré comme un accessoire, abordé avant lui, mais sans être admis comme une partie du discours à part entière (Gabriele, Tani, Florio, Citolini, et Alessandri, même s'il lui consacre 10 pages : 39–43v). Dolce, Matteo et Ruscelli, comme Bembo, traitent l'article en liaison étroite avec le nom mais après lui et sans l'admettre au nombre des parties du discours. Seuls Trissino, Gaetano et Varchi réservent la première place à l'article en le reconnaissant expressément comme une partie du discours. Alors que le verbe est souvent présenté comme l'une des deux principales composantes de la phrase, voire « la plus principale de toutes » comme le démontre Ruscelli, seul del Rosso lui accorde le premier rang. Ruscelli lui-même le repousse à la troisième place après le nom et le pronom (comme Donat), tandis que Trissino et Gaetano le traitent en deuxième (comme Priscien). Il est exceptionnel que l'étude des parties du discours ne commence pas soit par le nom soit par l'article : hormis del Rosso avec le verbe, seul Corso se singularise en débutant par les prépositions.

On peut distinguer les auteurs de notre corpus en deux groupes de taille inégale, selon qu'ils s'inspirent plutôt de Donat ou de Priscien. Les plus nombreux suivent au début l'ordre de l'*Ars minor*, caractérisé par la séquence nom-pronom, verbe-adverbe, en y insérant l'article (éventuellement avec les marques de cas) avant ou après le nom : Fortunio, Flaminio, Carlino, Delminio et Gabriele, six auteurs, Bembo, Acarisio, Dolce, Florio, Matteo et Ruscelli, re-

groupant toutefois le participe avec le verbe (auquel il est donc de fait rattaché). Cinq autres, Alberti, Varchi, Giambullari, Citolini et Salviati, s'écartent encore de Donat en donnant priorité à la préposition sur l'adverbe et en concluant comme Priscien par la séquence préposition-adverbe-conjonction.[160] Deux suivent parfaitement l'ordre des *Institutions grammaticales*, caractérisé par le bloc initial nom-verbe : Trissino et Gaetano (qui sépare l'interjection). A l'autre bout de la liste, on remarque que l'interjection, laissée de côté par Denys, appendice de l'adverbe pour Priscien et traitée en dernier par Donat (après la conjonction et la préposition), est le plus souvent abordée avant la conjonction par ceux des grammairiens italiens qui ne les mettent pas dans le même panier des adverbes ou des parties du discours invariables (Alberti, Gaetano, Varchi, del Rosso, Dolce, Giambullari, Matteo, Ruscelli, Trissino, en conclusion de l'adverbe, et Corso). Elle n'est donc pas aussi mal considérée à la Renaissance que dans l'Antiquité. Ainsi est-ce la conjonction qui clôt le plus souvent la marche, seul Salviati la traitant finalement avant l'interjection.

Carlino distingue neuf parties, un record qui n'a été battu qu'à la fin du siècle par Salviati (qui sépare encore le gérondif). Ce nombre atypique s'explique très simplement, par l'ajout de l'article aux huit parties de Donat : « *di lei* [= la favella] *nove sue parti poniamo. Nome, Pronome, Articolo, Dittione, Participante, Addittione, Preposigione, Congiuntione, Interposigione* » (17). L'ordre d'énumération toutefois est singulier : Carlino introduit le pronom (et l'article) après le nom comme Donat, mais le participe après le verbe comme Priscien, alors que la séquence finale préposition-conjonction-interjection ne se trouve ni chez l'un ni chez l'autre (ni chez aucun autre grammairien italien du 16e siècle). En fait, cet ordre a une grande logique interne, qui emprunte à l'un et à l'autre. Comme chez Priscien, les parties variables sont toutes présentées d'abord, suivies de l'ensemble des parties invariables ; comme chez Donat, les parties variables sont regroupées en deux ensembles cohérents autour du nom et du verbe. Les neuf parties peuvent ainsi se répartir en trois séries égales de trois éléments : le nom, ses substituts et ses déterminants (pronoms et articles), puis le verbe et la catégorie affine du participe avec leurs déterminants (adverbes), enfin le reste des parties invariables. Une synthèse remarquable. Intriguée par l'excentricité de

160 Priscien s'en explique au début du livre sur la préposition : « *Itaque cum mihi bene uideantur praepositionem ceteris indeclinabilibus Graecorum doctissimi praeposuisse, et maxime Apollonius, cuius auctoritatem in omnibus sequendam putaui, ego quoque ab ea incipiam* » (XIV 1 : « Ainsi puisqu'il ne m'a pas échappé que les plus savants des Grecs, en particulier Apollonius, dont j'ai estimé qu'il fallait en tout point suivre l'autorité, ont accordé à la préposition la priorité sur tous les autres indéclinables, je commencerai moi aussi par elle »).

T7. Ordre dans lequel sont traitées les parties du discours dans quelques grammaires antiques et dans les principales grammaires italiennes de la Renaissance.

A. Antiquité

Auteurs		nom	article	pronom	verbe	adverbe	participe	préposition	conjonction	interjection
Denys	8	1	4	5	2	7	3	6	8	
Priscien	7	1	Ø	4	2	6	3	5	7	
Donat	8	1	Ø	2	3	4	5	7	6	8

B. Grammairiens italiens de la Renaissance

Auteurs		nom	article	pronom	verbe	adverbe	participe	préposition	conjonction	interjection
Alberti	[7]	1	1bis	2	3	5	3bis	4	**7**	6
Fortunio	*4*	1	2bis	2	3	**4**				
Flaminio	5	1	2	3	4	**5**				
Bembo	(**8**)	1	2	3	4	6	5	2bis	6	6
Trissino	**8**	2	**1**	5	3	7	4	6	**8**	(7bis)
Gaetano	**9**	2	1	5	3	7	4	6	**9**	8
Carlino	**9**	1	3	2	4	6	5	7	8	**9**
Acarisio	[5]	2	**1**	3	4	**5**	4ter + gér. 4bis			
Varchi	**9**	2	**1**	3	4	7	5	6	**9**	8
Delminio	[5]	1	2	3	4	**5**				

del Rosso	[9]	2	**9**	3	**1**	5	4	8	7	6
Gabriele	(**8**)	1	**0**	2	3	**4**				
Corso	**8**	3	2	4	5	7	6	**1**	**8**	(7bis)
Tani	*5*	1	**0**	2	3		5 + gér. 4			
Dolce	**8**	1	1bis	2	3	5	4	6	**8**	7
Giambullari	**9**	1	3	2	4	7	5	6	**9**	8
Florio	[7]	1	**0**	2	3	5	4	6	**7**	
Matteo	**8**	1	1bis	2	3	5	4	6	**8**	7
Alessandri	*4*	1	**0**	2	3	4	3ter + gér. 3bis	4	4	4
Ruscelli	**8**	1	1bis	2	3	5	4	6	**8**	7
Citolini	[6]	1	**0**	2	4	**6**	3	5	**6**	**6**
Salviati	**10**	1	2	3	4	8	5 + gér. 6	7	9	**10**

En italiques, le nom des auteurs qui déclarent ne pas traiter toutes les parties du discours.
Dans la deuxième colonne, le nombre de parties du discours déclarées ou traitées par chaque auteur. Entre crochets, le nombre de parties du discours traitées s'il est seulement tiré de ma lecture de la grammaire en l'absence de déclaration explicite de l'auteur ; en italiques, le nombre de parties du discours effectivement traitées par les auteurs qui déclarent ne pas les traiter toutes (il est donc différent du nombre de parties du discours qu'ils reconnaissent, non précisé) ; en gras, le nombre de parties du discours déclaré expressément par l'auteur (mis entre parenthèses, s'il est seulement théorique, et que moins de parties qu'annoncées sont effectivement traitées, dont le nombre apparaît en lisant la ligne jusqu'au bout).
Dans les colonnes suivantes, l'ordre suivi par chaque grammairien.
En gras, le numéro de la première partie du discours traitée, quand ce n'est pas le nom (première colonne), et de la dernière, auteur par auteur.
0 dans la colonne de l'article indique que celui-ci est traité en premier sans être compté au nombre des parties du discours.

Carlino, Corti a constaté que cet ordre « provenait directement du grammairien de Campanie Charisius »[161], dont le seul manuscrit complet avait fini à Naples en 1510 (228). Seuls del Rosso, qui rédige sa grammaire en exil dans cette même ville quelques années après Carlino, et Corso présentent un ordre aussi personnel : le premier commence par le verbe, continue par les noms et les pronoms, puis les adverbes, les interjections, les conjonctions et les prépositions, et finit par les articles ; le second débute par les prépositions.

Voyons maintenant comment les premiers grammairiens italiens présentent les parties du discours. L'article et le verbe étant traités dans les chapitres suivants, je me limite ici aux autres : outre le nom, l'adverbe, la préposition, l'interjection et la conjonction, souvent considérées, du seul fait qu'elles sont invariables, comme moins importantes, moins intéressantes ou moins compliquées. Plusieurs auteurs ne les définissent même pas, comme si ces catégories allaient de soi. De fait, à l'exception de l'article (qui ne fait pas pour autant l'objet d'une attention particulière), les parties du discours italiennes se trouvent déjà toutes dans la grammaire latine, en général connue des lettrés à qui s'adressent les grammaires de l'italien ; et les noms pour les désigner, adaptés du latin, sont transparents. Comme le latiniste Alberti au 15e siècle, d'aucuns profitent de ces connaissances terminologiques préalables des lecteurs pour se dispenser de leur fournir la moindre définition. Au 16e siècle, ni Fortunio ni Bembo, ni Acarisio ni Delminio, ni Tani ni Florio, ni Matteo ni Alessandri ne définissent les parties du discours qu'ils présentent et qui constituent l'essentiel de leur grammaire. Aussi Trissino dans sa *Grammatichetta* est-il le premier à en donner une définition systématique, d'abord dans le chapitre de présentation générale où il s'efforce de saisir la spécificité de chacune par rapport aux autres (définition contrastive), puis en introduction du chapitre qu'il leur consacre séparément (définition propre).

3.5.1 Alberti : 7 parties du discours

Visant à être le plus concis possible, Alberti ne perd pas de temps à disserter sur les différentes classes de mots, qui forment néanmoins la structure portante de son opuscule grammatical. Après avoir traité des lettres dans son tableau

161 « *Il suo ordine delle parti del discorso, estraneo alle più note grammatiche latine e volgari del secolo, risale direttamente al grammatico campano Carisio* » (227). Et c'est à Naples qu'a été imprimée l'*editio princeps* de l'*Ars grammatica* de Charisius en 1532, une année avant la *Grammatica volgar dell'Atheneo*.

orthographique ou orthoépique, *Ordine dẽlle lettere* (2–3), il traite successivement des noms – qui incluent à la latine non seulement les substantifs et les adjectifs, mais aussi les pronoms indéfinis et interrogatifs – (5–30), des pronoms (31–46), des verbes (47–78), puis des prépositions (79–82) et des adverbes (83–85), enfin des interjections (86) et des conjonctions (87–93). Hormis le préambule (1) et la conclusion (99–100), il ne reste donc que quelques paragraphes (94–98) pour autre chose : des considérations sur les fautes de langage, les barbarismes et quelques altérations phonétiques. Un plan qui ressemble à celui de l'*Ars maior*, même si l'ordre suivi pour les parties invariables est celui de Priscien.

Dans l'ensemble, Alberti se montre plus proche de Donat que de Priscien : certes, il reconnaît implicitement sept parties du discours, soit une de moins que Donat et autant que Priscien, mais ces apparences sont trompeuses. En fait, la différence est juste due au fait qu'il inclut le participe dans le verbe, ce en quoi il diffère également de Priscien, puisque les deux grammairiens latins sont d'accord pour les séparer. Par contre, plus significativement, Alberti distingue l'interjection de l'adverbe, à l'instar de Donat, et, comme lui, et à la différence de Priscien, traite les pronoms juste après le nom et avant le verbe.[162] Notons par ailleurs que l'article, auquel Alberti consacre une place de choix et de nombreuses remarques (7, 9–12, 16–20, 27–31), n'est pas traité de manière autonome : les différents articles sont présentés inextricablement avec les noms et considérés plutôt, sinon comme une sous-classe des pronoms, du moins comme une classe assimilable à celle des pronoms (personnels de 3e personne) : « *Gli articoli hanno molta convenientia co' pronomi* » (31 ; v. aussi 44).

3.5.2 Rien que les parties du discours essentielles : Fortunio et Bembo et leurs émules

On retrouve le même souci d'aller à l'essentiel chez le premier successeur d'Alberti. Dans la première grammaire italienne imprimée, Fortunio affirme d'emblée que « *le parti della volgar grammatica; cosi bastevoli per cognitione di lei, come necessarie: sono quattro. Nome, Pronome, Verbo, Adverbio* » (1/1). A croire qu'il a coupé en deux la liste fournie par Donat ! Les « autres livres » promis dans l'avertissement n'ayant jamais vu le jour, il en résulte une œuvre en deux livres seulement – le second consacré à l'orthographe – et on ne sait pas combien Fortunio distinguait de « parties de la grammaire » en général, outre les

162 L'usage dans la *Grammatichetta* de commencer certaines phrases par *item* ou d'introduire les formes de pluriel par l'adverbe *pluraliter* semble sortir aussi tout droit de l'*Ars minor*.

quatre qu'il juge « nécessaires et suffisantes pour la connaître ».[163] Notons le curieux glissement dans la terminologie : nom, pronom, verbe, adverbe sont considérés non comme « parties du discours » mais comme « parties de la grammaire », comme si celle-ci se réduisait à un enseignement sur la morphologie des différentes classes de mots prises séparément, ce que confirme la phrase qui introduit la dernière partie (où *grammaire* n'a plus le sens abstrait d'*art* ou de *science grammaticale* mais celui de *livre de grammaire*) : « *La quarta e ultima parte di questa volgar grammatica è degli adverbij* » (17v/203).

Ce tableau sommaire – même compte tenu que l'article est rapidement évoqué à la fin de la section consacrée aux pronoms, dans la « cinquième règle » (11), et que certaines conjonctions sont « mêlées aux adverbes » en raison de leur « similitude » (« *se ancho vi sera alcuna congiontione mischiata sara per la similitudine che havera con li adverbii volgari* », 17v/204) – est aussi celui du livre 3 *Della Volgar lingua*. La fiction d'un dialogue spontané entre amis, avec ses détours imprévus ou ses digressions, incite Bembo à ne pas même faire annoncer au cardinal Giuliano le plan de son exposé. Aussi faut-il éplucher le texte pour en dégager la structure : *nomi* (3–8), *articoli* y compris sous les formes contractées avec les « marques de cas » (9–12), « *voci; che in vece di nomi si pongono* » (pronoms, 13–26), *verbo* (27–52), « *quelle voci; che dell'uno et dell'altro col loro sentimento partecipano* » (participe et gérondif, 53–55), et « *la particella del parlare; che a verbi si da in piu maniere di voci* » ou « *delle altre particelle anchora; che si dicono ragionando come che sia* » (catégorie fourre-tout de particules diverses, invariables, regroupant en fait surtout des adverbes, 56–78, au beau milieu desquels s'égarent plusieurs conjonctions, (*im*)*percioche*, *per*(*o*)*che*, *benche*, *comeche*, *diche*, *siche*, *purche*, *tuttoche*, *avegnache*, *mentre*, 64–65, deux interjections, *oime* et *ahi*, 70, ainsi que des prépositions et préfixes, (*in*)*tra*, (*in*)*fra*, *s-*, *dis-*, 74–75), soit cinq ou six parties principales, présentées dans un ordre qui rappelle fortement, avec la précision en moins dans la distinction des invariables, celui d'Alberti, et, avec la distinction

163 Cette restriction de la grammaire à quatre parties a laissé Liburnio sceptique : « *Leggesi al presente una brieve grammatica vulgare di messer Francesco Fortunio: il quale veramente in picciol campo emmi paruto diligente assai. ma pure se il prelibato scrittore havesse potuto in piu di quattro parti la sua grammatica dividere, & con fondata ragione: rimetto al d'altrui giudicio* » (23) et paru insuffisante à Matteo, qui l'attribue au fait que Fortunio, « le premier », « s'engageait sur un chemin que personne n'avait encore foulé » : « *Fin che'l Fortunio,* primo *che io creda di mia notitia, in scritti parte raccogliendone le diede in luce e* non trovando calpestato ancora il sentiero per cui si inviava, *necessarie estimò solo ad essa favella quattro parti della oratione, cioè: nome, verbo, pronome et adverbio. E dopo monsignor Bembo, da colui forse più di luce prendendo, pur di tutte le otto parti distintamente o indistintamente ne ragionò. Appresso il Trissino succintamente ne disse* » (*Dedica* 5–6/6).

supplémentaire du gérondif et du participe, celui de Fortunio. Liburnio, qui se vante d'avoir distingué ce que Fortunio avait confondu, se démarque par là aussi de Bembo : « *Mi piacque virtuosissimi uditori* [...] *haver posti gli Adverbi, le Prepositioni, & le Congiontioni cosi distintamente; et per ordine d'Alphabeto, nelche modo discosta, & lungi dal mio consiglio fu l'oppenione di Francesco Fortunio, il qual delle tre parti predette fece mescolatamente un solo corpo* » (1526, 57). C'est donc indûment que Matteo attribue à Bembo le mérite d'avoir renoué, de manière plus éclairée que Fortunio, avec une division orthodoxe en huit parties du discours, traitées « séparément ou ensemble » : soit il s'est embrouillé dans son calcul en essayant de dénombrer ces dernières, à savoir les parties invariables, toutes présentées en vrac, soit il s'est laissé abuser par sa volonté de voir un progrès historique dans la science grammaticale. En fait, Bembo ne traite au mieux que six parties du discours sur les huit qu'il reconnaît au livre deux (sans même les énumérer), pour lesquelles, conformément à son parti anti-technique, il remplace l'expression canonique *partes orationis* par le calque *parte del parlare*, en substituant au mot latin *oratio* l'infinitif italien substantivé (*il*) *parlare* : « *Et nel disporre medesimamente delle voci niuna delle otto parti del parlare, niuno ordine di loro, niuna maniera et figura del dire usare perpetuamente si conviene et in ogni canto* » (II 18). Une adaptation reprise telle quelle par Gabriele et Giambullari et transformée par Dolce et Salviati, qui préfèrent, l'un, *parte del ragionare*, l'autre, *parte del favellare*.

La présentation des seules parties du discours considérées comme importantes, qui caractérise les deux premières grammaires italiennes imprimées, n'a pas manqué d'être reprise. Elle se retrouve bien sûr chez ceux qui les prennent plus ou moins ouvertement comme modèle, tels Flaminio et Gabriele, qui suivent de près respectivement les *Regole* de Fortunio et les livres *Della Volgar lingua* du cardinal et n'abordent que l'adverbe parmi les parties invariables. Promus nouvellement partie du discours par Flaminio, au même titre que les noms, les pronoms, les verbes et les adverbes – *delli nomi terminanti in* o, *in* e, *in a*, *delli pronomi*, *delli articoli*, *de gli verbi*, *de gli adverbii* (« *meschiandovi alcuna congiontione per la similitudine che havrà con li adverbii volgari* », 260) –, les articles restent chez Gabriele un accessoire des noms (comme les marques de cas), exclu des huit classes traditionnelles (« *innanzi che io di quelle incominci a ragionar, fa mestiero, che sopra gli articoli alcuna cosa ti dica* », 1v), qui ne sont pas davantage précisées et dont quatre seulement sont vraiment traitées : *nome*, *pronomi*, *verbo*, *adverbi* (*participio* et *gerondio* étant expédiés en quelques lignes), ce qui rapproche ce manuel de la grammaire de Fortunio. D'autres auteurs ont pris le parti de la sélectivité. Ainsi Acarisio et Delminio ont-ils retenu les cinq mêmes parties du discours dont les articles (reconnus comme telle, à l'instar de Flaminio), outre les noms, pronoms, verbes et adverbes. La division

entre verbes, gérondifs et participes trahit chez Acarisio (qui, par ailleurs, aborde les articles d'emblée, comme Gabriele, alors que Delminio les place après les noms) l'influence encore du livre 3 *Della Volgar lingua – De gli Articoli*, *De Nomi*, *De Pronomi*, *De Verbi*, *De Gerondi*, *De Partecipi*, *Degl'Impersonali*, *De gli Averbi Locali* (catégorie absente en tant que telle du traité de Bembo et qui semble reprise de Fortunio) –, tandis que les trois déclinaisons nominales et la conjugaison des deux verbes auxiliaires après les conjugaisons régulières chez Delminio rappelle plutôt l'abrégé de Flaminio : *Delli nomi in* a, *in* e, et *in* o, *De gli articoli*, *De li pronomi*, *Delli verbi*, *Del verbo in che gli attivi si risolvono*, *Verbo in che li passivi si risolvono*, *Adverbi*.[164] Un doute subsiste toutefois pour Acarisio : si l'on se fie aux titres qui scandent sa petite grammaire, on en trouve huit. Il n'est donc pas impossible qu'Acarisio ait voulu atteindre ce nombre canonique de huit parties du discours, que Bembo annonce au livre deux sans jamais les énumérer ni les désigner clairement. En l'absence d'indication sûre de son modèle, Acarisio se serait efforcé de les trouver en dissociant le participe et le gérondif et en séparant les verbes impersonnels – c'est-à-dire la tournure pronominale à la troisième personne, que l'on peut difficilement considérer comme une partie du discours (Probe et Charisius en font un mode alors que Diomède la cite à propos de la voix).

A la fin du livre 3 *Della Volgar lingua*, le cardinal avait avancé l'idée qu'il est inutile de s'étendre sur les parties invariables : « *Ma elle sono agevoli a conoscere: et M. Hercole da se apparare le si potra senza altro* » (56), et seules les protestations de ses interlocuteurs l'avaient incité à ne pas les passer sous silence. Méditant l'exemple de cette retraite, aucun grammairien ultérieur n'a osé faire l'impasse sur les différentes « *particelle* ». Un seul semble avoir retenu la suggestion. A la fin de la première partie de ses *Avertimenti*, Tani laisse, en effet, tomber toutes les parties invariables, jugées « faciles », pour lesquelles il renvoie aux grammairiens précédents (dont Bembo, expressément cité),[165] après n'avoir traité, cas unique dans notre corpus, que les parties variables : *De nomi* (9v), *De pronomi* (11v), *De verbi* (18), enfin *De gerondij* (26) et *De participij* (26v) – à la suite de deux brefs paragraphes sur le nombre et le genre (*De numeri*, *De generi*, 5), avec lequel sont abordés les articles (*De gl'articoli*, 5), et d'une section sur les cas (*De casi*, 7). Il ne faut pas toutefois se le tenir pour dit. En réalité, la seconde partie, consacrée à la *Formation de verbi et variation delle voci* (27v–46v), est

164 Les prépositions et interjections sont évoquées par Delminio au détour d'une remarque sur les pronoms : « *In* e *finiranno sempre ancora dopo le propositioni & interiettioni di dolore.* di te, di me, di se [...] lasso me, misero me » (132).

165 « *Resterebbe hora à dirvi alcuna cosa delle parti dell'orationi che non si declinano. Mà per esser quelle facili, & dette pienamente, & dal Bembo, & da altri le pretermetteremo* » (27).

suivie d'une troisième (non reprise dans le titre général de l'ouvrage), intitulée *Tavola d'alcuni adverbii più notabili* (47–50), où Tani présente, par ordre alphabétique, d'*altresì* à *via*, une quarantaine de mots ou de locutions invariables, où des prépositions (« Davanti *et* dinanzi », 47v), des conjonctions (*perche*, 49, *purche*, *quantunque* ou *se*, définie comme « *adverbio di conditione* », 49v) et des adverbes employés comme telles (*come*, 47v, *dove*, 48) – mais aucune interjection – côtoient des adverbes proprement dits (*di quà*, *di là*, 47v, *fuora*, *fuore*, *fuori*, 48, *là*, *lì* ou *meglio*, 48v…). En somme, la même chose, l'ordre en plus, que dans les derniers paragraphes du traité de Bembo.

L'amélioration, peut-être inspirée des *Tre fontane* de Liburnio, n'est pas passée inaperçue. Elle a été appréciée, d'abord par Florio, dont la grammaire suit par ailleurs un plan semblable presque en tout point à celui des *Avertimenti* de Tani.[166] Dans ce dernier chapitre – qui occupe 43 pages sur les 232 consacrées aux parties du discours, soit la plus longue section, réservée en bloc aux parties invariables – les « adverbes, prépositions et conjonctions » (outre l'interjection *oime*, 121), sont classés suivant l'alphabet, de *a* (comme *à bada*) à *t* (comme *tratto tratto*), un critère préférable au désordre qui prévalait chez Bembo ou Fortunio. C'est toujours au lecteur néanmoins de faire le départ entre les trois catégories annoncées en titre, car Florio ne précise pas dans ses observations le statut grammatical des différentes « *voci* », qui reste donc aussi flou que chez Tani.

On retrouve ensuite l'amélioration de Tani chez Alessandri, qui présente de manière approfondie *articoli* (39–43), *nomi* (43v–61v), *pronomi* (62–93) et *verbi* (93v–132v), et n'accorde que 17 pages sur 280 aux *voci indeclinabili* (133–141) – titre plus juste que celui d'*avverbi* traditionnellement utilisé –, un inventaire d'un grand nombre de « particules » (avec leur équivalent castillan, et parfois une brève remarque), mêlant indistinctement, comme chez ses prédécesseurs, adverbes ou locutions adverbiales (*a vicenda* ou *altrove*), conjonctions (*adunque*), pronoms (*si*)…, classées de A à V mais sans suivre rigoureusement l'ordre alphabétique italien à l'intérieur de chaque lettre : « A *Vicenda*. Avezes. *Adunque*. Puès. *Altronde, movimento da un luogo & per un luogo*. De otra parte. por otra parte. *Altrove. stanza & movimento ad un luogo*. En otra parte, à otraparte *Ah*. Ah » (133).[167]

166 Hormis un long préambule (4–8) qui suit la dédicace, Florio se démarque surtout par le regroupement (inauguré par Fortunio) de la conjugaison d'*avere* et *essere* après les conjugaisons des verbes réguliers (comme dans l'abrégé de Flaminio ou chez Delminio), alors que Tani ignore le verbe *avere* et traite *essere* comme verbe irrégulier en un binôme insolite avec *ire* (24v–26).

167 En conclusion de son *Paragone*, Alessandri annonce la sortie « d'ici quelques mois » d'un dictionnaire toscan-castillan plus complet, qui n'a toutefois pas vu le jour : « *Molte voci indeclinabili, che con altre cose son stato costretto à pretermettere in questo libro, si potranno vedere*

Classificateur original, Citolini innove en distinguant les parties invariables – si souvent énumérées en vrac par ses prédécesseurs, de Fortunio à Delminio, en passant par Bembo et Acarisio – en deux catégories, selon qu'elles ont ou non des cas, les premières, plus complexes et correspondant aux prépositions, étant présentées avant les secondes, qui regroupent les adverbes, les conjonctions et les interjections : « *Tutti gl'immutabili sono da me partiti in due principali parti. L'una è di quelli che possono aver casi. e l'altra di quelli, che non possono averli. e percjó chjamo i primi,* Con casi*; e i secondi,* Sénza casi » (66v/424). Vu que les cas ne sont plus distingués en italien, le critère choisi est discutable, tout comme le motif invoqué juste avant pour réfuter la distinction traditionnelle en « préposition, adverbe, interjection et conjonction », à savoir qu'on serait bien en peine d'assigner un mot invariable donné à l'une des quatre catégories :

> « *Gl'*Imutabili *(o* indechinabili, *che dir si vogljano) sono stati fin quá divisi in* preposizione, avverbio, interiezzjone, *e* congjunzione. *e poi cjascuna di queste parti é stata in tanti minuccjoli divisa; che ad una, o due parole, han fatto un capo. il che si vede esser tanto convenevole; quanto se ad uno, o a due sudditi fosse fatto un Re; overo se ad uno, o due soldati fosse fatto un Capitano. Io, quanto a me, se fossi domandato di alcuna di quelle dizzioni il nome da loro postole; confesso, che no'l saprei: ne credo, che lo sappja alcun di loro, se non ne la pedanteria esercitatissimo, e consumatissimo. e sapendolo ancora, niente rileva* » (66v/423).

Et de fait, pour les invariables sans cas, Citolini ne distingue que quelques sens (quantité, qualité, lieu, temps) avant de livrer les formes restantes dans une catégorie fourre-tout, intitulée *Azzione e Passione*.

Ruscelli est convaincu qu'il n'y a aucune règle à fournir pour les parties invariables, dont il suffit de connaître la prononciation et le sens, la construction des parties variables et invariables étant innée ou allant tellement de soi qu'il n'y a rien à en dire : « *Di queste non accade alcuna necessità d'apparar precetto, ò regola, se non di saperle proferire, & che vaglia questa parola,* Leggiermente, *non accade patir fatica di saperne altro* » (76–77). Il suivrait donc volontiers Tani, si un scrupule ne le poussait, par acquit de conscience, à en traiter brièvement à la fin du livre deux (*Dell'avverbio*, *Della prepositione*, *Dell'intergettione*, *Della congiuntione*). On ne saurait exprimer avec davantage de nonchalance que la grammaire se réduit pour l'essentiel à la morphologie, qui occupe la majeure partie du traité.

---

nel Dittionario Toscano & Castigliano, il quale con l'aiuto divino uscirà tra pochi mesi in luce » (141).

3.5.3 Toutes les parties du discours : Trissino et successeurs

Hormis la *grammatica dell'Atheneo* (dont seul le premier livre sur le nom a été publié) et le cas particulier de la *Giunta* de Castelvetro, les autres grammairiens de notre corpus – soit une petite moitié – abordent une à une l'ensemble des parties du discours qu'ils reconnaissent (comme Alberti dans sa *Grammatichetta*), sans se contenter de les énumérer en introduction, de Trissino à Salviati, en passant par Gaetano, del Rosso, Corso, Dolce, Giambullari et Matteo (voir plans-sommaires des grammaires en Annexe 2). Les parties du discours invariables y sont certes parfois réduites à la portion congrue, comme chez Gaetano, où elles n'occupent que 10 pages (42–46) sur 80 (7–46) – autant à peu près que le verbe seul ou les pronoms – ou chez Salviati, qui traite en un ultime paragraphe d'une grosse page (sur 34) les quatre parties du discours restantes, mais du moins sont-elles traitées de manière autonome. Giambullari les relègue dans le livre 2, le livre 1 étant réservé aux parties variables (après l'introduction).

3.5.4 La nomenclature des parties du discours

Pour ce qui est de la désignation des parties du discours, l'immense majorité des grammairiens italiens de la Renaissance recourt à l'adaptation des noms latins, déjà pratiquée par Alberti dans son opuscule : *articolo* et *prepositione* (4), *nome* (6), *verbo* (23), *pronome* (31), parfois même a minima : *adverbio* (83), *interiectione* (86), *coniunctione* (87) (comme *singulare* et *masculino*, 6, *optativo*, 51, *activo*, 59, *coniugatione*, 61 et *monosyllabo*, 69). Certains termes sont déjà attestés précédemment, depuis cent à deux cent cinquante ans (*nome*, début du 13e s., *verbo*, fin du 13e s., *articolo* et *pronome*, début du 14e s., *interiectione*, *prepositione* et *participio*, milieu du 14e s.), mais trois, *adverbio* et *coniunctione* (dans son acception linguistique) ainsi que *gerundio*, en l'état actuel des connaissances, se trouvent pour la première fois dans la grammairette. Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils n'aient pas été utilisés plus tôt : sans doute l'étude des manuscrits médiévaux apporterait-elle son lot de surprises et de rétrodatations. Corso s'en justifie au nom de l'économie et de la clarté : « *Nel che mi piace di serbare i nomi latini, & sono per serbargli anchora nel ragionar de gli accidenti d'esse parti, ovunque destro mi verrà con una sola voce al latino accostandomi dir quello, che con due & con trè volendo Thoscanamente parlare dir mi bisognerebbe. Oltra che il finger ad ogni hora vocaboli nuovi par, che la scrittura molte volte renda oscura* » (13v) – ce qui est sans doute une critique aux périphrases de Bembo ou de del Rosso.

Seuls quelques auteurs se distinguent en recourant à des calques ou à des créations : Carlino, del Rosso, Giambullari et Salviati. Chantre de la « *pura ter-*

sa Volgar lingua », Carlino lui manifeste son attachement en refusant de reprendre telle quelle la terminologie latine. Cette volonté apparaît déjà dans le rejet de l'expression usuelle *parte dell'oratione* au profit de *parte de la favella* : Carlino « pose neuf parties de la langue » et non « du discours ». Il ne se satisfait pas de la terminologie traditionnelle, qu'il aménage partiellement. Outre deux retouches de détail – *participante* pour *participio* apparaît comme la substantivation de la périphrase *voce participante* (digne de Bembo, qui parlait des « *voci ordinanti e commandanti* », et employée par Matteo « *voci participanti di nome et di verbo* », 80/223) ; *interposigione* au lieu d'*interiezione* fait écho au terme classique *preposigione* et constitue un cas rarissime d'innovation par réfection analogique d'un latinisme sur un autre, voisin –, il effectue un changement majeur : la substitution de *dittione* à *verbo*, dont résulte logiquement, pour *adverbio*, *addittione* (qui fait le curieux effet de s'être évadé d'un traité de mathématiques pour venir hanter la grammaire). Sous la forme *dictione*, le terme se trouvait cinq fois dans la grammaire d'Alberti (par exemple 4 : « *Ogni parola e dictione toscana finisce in vocale* ») avec le sens général de 'mot', 'unité sémantique autonome', 'locution' qu'avait son étymon latin, *dictio* (à l'instar du grec *léxis*). Il était utilisé couramment en ce sens aussi par Fortunio ou Bembo. C'est ici la première fois (et sans doute la dernière) qu'on le rencontre dans une grammaire avec l'acception spécifique de 'verbe'.[168] Carlino a appliqué à *dittione* la même spécialisation qu'a connue en latin le mot *uerbum*, passé du sens général de 'mot' à celui de 'verbe', devenu ainsi le mot par excellence. Ici, de même, *dittione* désigne le mot par antonomase, à savoir le verbe. Dans les grammaires ultérieures, il a gardé le sens de 'mot' (p. ex. chez Citolini, 13–v, sous la forme *dizzione*).

Ce calque spectaculaire, d'autant plus étonnant qu'il concerne la principale partie du discours, dont le nom était déjà consacré par la tradition didactique au point que même Bembo n'avait pas osé y toucher, avait aussi *ipso facto* peu de chance de s'imposer. Il n'est toutefois pas resté totalement isolé, puisque Carlino a été imité quelques années plus tard par l'un de ses collègues installés dans sa ville. Tenant le verbe pour la partie du discours la plus importante, del Rosso tient aussi à lui donner un nom singulier. Exactement comme Carlino, il le rebaptise d'un nom générique censé le désigner par antonomase : non pas *dittione*, mais *parola*. Pour l'adverbe, plutôt que le calque improbable *apparola*, il invente la périphrase *adherenza di parola*, qui maintient l'expression d'un lien privilégié entre ces deux composantes de la phrase. Il est vraisemblable que le mot *adherenza* ait été suggéré à del Rosso par la lecture de

168 Dans un titre peu clair de la grammaire de del Rosso, *Come si formino le parole o ver dettioni delli verbi* (C3v), *dettione* semble une forme corrompue pour *declinatione*.

la grammaire de l'Atheneo, parue à Naples en 1533 alors qu'il y vivait en exil. Carlino y nomme les adjectifs *adherenti* (par opposition aux *essistenti*, substantifs).[169] Les adverbes étant aux verbes ce que l'adjectif est aux noms, comme le dit Trissino, del Rosso aurait repris le mot de son collègue en l'adaptant au féminin (par attraction du genre de *voce*) et en précisant de quoi : *adherenza di parola* ou *delle parole*, avec son pendant *adherenza dei nomi*. Noms et adjectifs étant appelés indifféremment *nomi*, cette périphrase parallèle était disponible afin de désigner les prépositions, pour lesquelles del Rosso l'emploie deux fois : « *Oltr'all'altre voci, cene sono anchora alchun'altre che si possono chiamare* adherenze de nomi; *percioche sempre con essi s'accostano come dicendo*, appresso, innanzi, avanti » (B2), « *la qual voce* [dallo *ou* dalla] *cosi composta diventa adherenza di parola, ò vero di nome* » (E).[170]

L'autre calque de del Rosso est un néologisme, qui résulte de la lexicalisation de la périphrase que l'on trouve chez Bembo (« *voci; che in vece di nomi si pongono* », 13) : *vecenome* ou *vicenome* pour *pronome*, a été repris par Castelvetro (*vicenomi*, 2v, 15v) et Salviati (*vicenome*, II 2 1/111). Pour pronom, del Rosso emploie encore la périphrase *luogotenente di nome* (lieutenant de nom) – « *Sono pertanto questi i vicenomi ò vero luogotenenti di nomi* » (B) –, et pour les participes *voci tra nomi & parole*. Pour les interjections, il crée la jolie locution *voci affettuose* (« Affettuose voci *quali da latini sono dette interiettioni con le quali s'esprimeno gli affetti del animo* », B2), ainsi associées au point d'exclamation dit « *Punto per gli affetti del animo* ! » (E4v). Dans les titres placés en marge des pages de sa grammaire, il donne son appellation, en général accompagnée du nom latin correspondant : « *La parola è principale* [*voce delle quali se compone la favella*] *che da latini è detta verbo* » (A4), « *Vecenomi over pronomi quali si pongono in loco de nomi proprij* », « *Voci tra nomi & parole* », « *Adherenze di parole over adverbij come se dicono da latini* » (B), « *Voci quali da latini sono dette congiontioni* », « *Voci quali da latini sono dette prepositioni* » (B2). Posée en titre, cette équivalence n'est plus rappelée dans le texte (sauf pour *parola*, en deux occasions), où del Rosso utilise uniquement ses propres mots. Pour les prépositions et les conjonctions, l'adapta-

169 P. ex. dans ce titre *De gli Adherenti divenuti Essistenti* (69v). Mot peut-être inspiré de Priscien qui écrit que « les articles adhèrent aux noms » : « *ab articulis, qui nominibus adhaerent* » (XVII 26). A noter que Citolini réemploie *aderente* quarante ans après Carlino au sens de 'morphologiquement apparenté, dérivé' : « *E in queste voci,* batto, matto, mattina, lettera, dotta, gratto, grotta [...] *e alcun'altro, insieme co i loro aderenti, come* mattie, mattinate, grottesche, grattugja, *e'l resto* » (12/64).

170 *Adherenza di parola* désigne donc aussi les prépositions utiles à la construction du verbe. Le même nom sert ainsi à deux parties du discours.

tion fait défaut et la périphrase consiste en l'expression générique *voci da latini dette*… (mots appelés par les Latins…). En somme, seules deux désignations traditionnelles, *nome* et *articolo*, sont couramment utilisées par del Rosso, qui a renoncé à forger ses propres locutions pour les conjonctions (qui sont « *come legami* ») et le participe, préférant au latinisme *participio* (« *la voce dell'imperfetto, e quella de'l participio* », C) la périphrase étymologique de Bembo, *voce ch'è tra'l nome e la parola*. Notons enfin que del Rosso propose une séquence nouvelle, qui n'a plus été reprise par la suite, ouverte par les deux parties principales mais dans l'ordre inverse de celui des Anciens, le verbe en tête, précédant le nom, à la place qu'il mérite : verbe, noms, pronoms, participes, adverbes, interjections, conjonctions, prépositions, articles.

Giambullari, lui, n'a pas osé innover pour les parties principales, où il s'en tient aux noms traditionnels : « *Nove sono le parti del parlar nostro cioè nome, pronome, articolo, verbo, adverbio, participio, preposizione, inframmesso, et legatura* » (10, *De le parti del parlare*). Pour les deux dernières, en revanche, il utilise des équivalents italiens : *inframmesso* pour *interiectio* et *legatura* pour *coniunctio*. Il a été imité par Salviati, qui renonce au latin pour ces deux mêmes parties, et elles seules, nommées *tramezzo* et *legame* : « *Dieci sono in questo linguaggio le parti del favellare:* nome, articolo, pronome, verbo, participio, gerundio, proposizione, avverbio, tramezzo *e* legame. *E chiamo* tramezzo *quella che da' latini* interiectio, *e* legame *ciò che da' medesimi è detta* coniunctio » (1).

Hormis Matteo, qui préfère le latinisme *copula* à *congiuntione* (« *Seguono le congiuntioni o vero copule* », 115/309), appliquant à la conjonction en général le mot courant pour la seule *et*,[171] alors qu'il reprend pour le reste les noms latins, on remarque que ce sont surtout les auteurs toscans qui aiment innover, quoique de manière très modérée – sauf Giambullari dans le dernier livre de ses *Regole*, qui propose pour chacune des figures de style qu'il décrit une périphrase italienne hardie (*aggiugninmezzo* pour épenthèse, 309, *dilmedesimo* pour tautologie, 389, *finginomi* pour onomatopée, 346, *primisimile* pour allitération, 326, *umanafetto* pour humanisation, personnification, 372…).

3.6 Le nom

Le nom est considéré par les grammairiens italiens de la Renaissance comme l'une des deux plus importantes composantes de la phrase, avec le verbe. C'est

171 Ainsi désignée précédemment par Gabriele, Corso, Dolce, et ultérieurement par Alessandri, Citolini et Salviati.

pourquoi, suivant les principaux grammairiens latins (d'accord avec Denys), la plupart commencent leur exposé grammatical ou leur revue des parties du discours justement par le nom (tableau T7 p. 262–263) ou ses articles : Alberti, Fortunio, Bembo, Delminio, Dolce, Giambullari, Florio, Matteo, Alessandri, Ruscelli, Citolini, Salviati… Les auteurs qui ouvrent leur grammaire par une autre classe de mots sont l'exception (del Rosso, Corso).

3.6.1 Un classement syntaxique sans pareil : Alberti

La présentation des noms dans la première grammaire italienne en vulgaire qui nous soit conservée est assez originale pour mériter un paragraphe à part. Alberti consacre aux noms la deuxième section (5–30), soit environ un cinquième de son opuscule. Après une remarque liminaire pour souligner la proximité lexicale entre le latin et le toscan (« *Le chose, in molta parte, hanno in lingua toscana que' medesimi nomi che in latino* », 5), il s'arrête sur le genre et le nombre. Alberti commence par affirmer la disparition de la catégorie du neutre, absorbée par celle du masculin : « *Non hanno ẻ Toscani fra ẻ nomi altro che masculino e feminino; ẻ neutri latini si fanno masculini* » (6). Puis il présente la formation du pluriel par genre, en distinguant selon la désinence pour les seuls noms féminins puisque tous les noms masculins font leur pluriel en *-i* :

> « *Pigliasi in ogni nome latino lo ablativo singulare, e questo s'usa in ogni caso singulare, così al masculino come al femminino. A ẻ nomi masculini l'ultima vocale si converte in* i, *e questo s'usa in tutti ẻ casi plurali. A ẻ nomi femminini l'ultima vocale si converte in* e, *e questo s'usa in ogni caso plurale per ẻ femminini. Alchuni nomi femminini in plurale non fanno in* e: *come* la mano *fa* le mani. *Et ogni nome feminino, quale in singulare finisca in* e, *fa in plurale in* i: *come* la oratione, le orationi; stagione, stagioni » (6).[172]

Ensuite, il introduit les cas, distinguant trois déclinaisons toujours selon le genre, et, pour les masculins, selon l'initiale, vocalique ou consonantique, du nom (7) – un modèle très original. Jusqu'ici, Alberti a donc repris, implicitement, la présentation traditionnelle du nom selon les *accidents* : il a cité les trois principaux, *genre*, *nombre* et *cas*, sans toutefois employer ces quatre termes techniques, sauf *caso*, ce qui prouve l'importance qu'il accorde à ce dernier. En revanche, pour la réalisation de ces accidents, il ne se prive pas

172 Le recours à l'ablatif singulier pour former le pluriel se trouve déjà dans la grammaire latine, par exemple dans les *Regulae* du Pseudo Remmius Palaemon : « *Ergo ablatiuus casus singularis dat nobis regulam ad declinationem pluralis numeri, id est ad genetiuum, datiuum et ablatiuum casum, quomodo recte inueniantur* » (3).

de recourir aux désignations usuelles : *masculino*/*femminino*, *singulare*/*plurale*, *ablativo* (puis *dativi* et *accusativi*, 41).

Avant de présenter les trois déclinaisons (9–16), deux pour les noms masculins donc (*el cielo* ; *lo o*^{v}*rizonte*, *lo spedo*, *lo stocco*) et une pour les noms féminins (*la stella*, *la aura* comme *la mano*, *la oratione*), Alberti fait une première distinction entre noms propres et noms communs : « Item, *e̊ nomi proprii sono varii da gli appellativi* » (8). Cette division classique est reprise du latin, en particulier de Donat, pour qui elle correspond à la « qualité » des noms (premier de leurs six accidents), qui est « bipartite » : « *Qualitas nominum bipertita est. Aut enim propria sunt nomina aut appellatiua* » (*A. M.* II 3). Les uns (*nomina* proprement dits) sont d'un individu, les autres (*appellationes*), de beaucoup (« *nomen unius hominis*, *appellatio multorum* », *A. M.* II 3). *Nomen* désigne donc le nom en général et le nom propre en particulier, tout comme *uerbum* désigne le mot en général et le verbe en particulier.[173]

La suite est beaucoup moins classique. L'opposition entre noms *proprii* et *appellativi* est devenue entre temps assez familière aux *docti* (lettrés) pour qu'Alberti n'éprouve pas le besoin de l'expliquer, ni même de l'illustrer par des exemples. Il préfère insister sur le fait que les deux types de noms n'ont pas les mêmes « articles », et que les noms propres en ont moins (quatre au lieu de six : *di*, *a*, *o*, *da*), étant privés d'« article » au premier et au quatrième cas : « *Nomi proprii masculini non hanno e̊l primo articolo, ne anque e̊l quartŏ, e fanno simili a questi* » (12). Ce faisant, Alberti passe à côté de la différence majeure entre les deux, à savoir que tous les noms propres (masculins) s'emploient toujours sans article, alors que les noms communs s'emploient tantôt avec (si par exemple « ils apportent une désignation certaine et déterminée », comme Alberti le note justement : « *importano dimostratione certa e diterminata* », 27), tantôt sans.

Après quoi, Alberti distingue quatre sortes de noms qui ont en commun de s'employer « comme les noms propres », c'est-à-dire « sans premier ni quatrième article » :

> « *E̊ nomi delle terre s'usano come proprii, e dicesi:* Roma superò Carthagine.
> *Et simili a' nomi proprii s'usano e̊ nomi de' numeri:* uno, due, tre *e* cento *e* mille, *e simili; e dicesi:* tre persone, uno Dio, nove cieli, *e simili.*
> *Et quei nomi che si referiscono a numeri non determinati, come* ogni, ciascuno, qualunque, niuno *e simili*; *e come* tutti, parecchi, pochi, molti *e simili, tutti si pronuntiano simili a e̊ nomi proprii senza primo e quarto articolo.*
> *E̊ nomi che importano seco interrogatione, come* chi *e* che *e* quale *e* quanto *e simili, quei nomi che si rifferiscono a questi interrogatorii, come* tale *e* tanto *e* cotale *e* cotanto, *si pronuntiano simili a e̊ proprii nomi, pur senza primo e quarto articolo, e dicesi:* Io sono tale, quale voresti essere tu; *et* Amai tale, che odiava me » (17–20).

173 Bembo s'en fait l'écho (p. 281).

Il s'agit des « noms des villes » (« *e̊ nomi delle terre* »), des « noms des nombres » (« *e̊ nomi de' numeri* »), des « noms qui se réfèrent à des nombres indéterminés » (« *nomi che si referiscono a numeri non determinati* ») et des « noms qui comportent une interrogation » (« *nomi che importano seco interrogatione* ») avec leurs corollaires (« les noms qui se réfèrent à ces interrogatifs »), chaque cas hormis le troisième étant illustré par un, deux ou trois exemples. A quoi Alberti ajoute ensuite le cas particulier des ordinaux en position d'attribut, parfois,[174] et de *Dio*, seul nom commun à suivre l'usage des noms propres.[175]

Les noms de ville sont un sous-ensemble des noms géographiques (de pays, de montagnes, de fleuves, de mers…), eux-mêmes sous-ensemble des noms propres : Rome et Carthage, écrits avec une majuscule – considération orthographique sur laquelle Alberti ne s'arrête pas – sont bien les noms d'une seule ville, comme César et Agrippa désignent chacun un empereur unique. La construction des autres géonymes (*Italia*, *Francia*, *Appennino*, *Alpe*, *Garonna*, *Reno*, *Mediterraneo*) n'est pas évoquée. C'est Salviati à la fin du 16e siècle qui a raffiné l'analyse.[176] Par contre, les trois autres catégories énumérées par Alberti sont bien différentes puisque les numéraux, les indéfinis et les interrogatifs soit se construisent avec les noms communs ou les remplacent quand ils sont substantivés, soit sont de véritables substituts de nom : *una* [*persona*], *tre* [*persone*], *Tutti* [*i nomi*] *si pronuntiano simili a e̊ nomi proprii*, *Quale* [*uomo*] *voresti essere tu ?*, *Che huomo ti paio ? Che* [*cosa*] *leggi ?*, *Chi scrisse ?* Il s'agit donc d'adjectifs (*tre*), de pronoms-adjectifs (*tutti*, *quale*, *che*), de pronoms interrogatifs (*chi*, *che*), voire de pronoms relatifs (*quale* et *che* dans les deux derniers exemples).

Dans l'*Ars Maior*, Donat les classe d'ailleurs parmi les pronoms, comme Priscien, qui ajoute toutefois que « le propre des pronoms est de se mettre pour un nom et d'exprimer des personnes déterminées » et que « *quis* et *qui*, *qualis*

174 « *E̊ nomi simili a questo:* primo, secondo, vigesimo, *posti dietro a questo verbo* sono, sei, e', *non raro si pronuntiano senza e̊l primo articolo, e dicesi:* Tu fusti terzo et io secondo*; e anchora, si dice:* Chostui fu el quarto, el primo, el secondo, *etc.* » (28). Les « noms de nombre » requièrent parfois l'article eux aussi, « quand ils signifient l'ordre » paradoxalement : « Uno, due, tre *e simili, quando e̊ significano ordine, vi si pone l'articolo, e dicesi:* Tu fusti e̊l tre, et io l'uno, Il dua e' numero paro, etc. » (29). L'opposition entre cardinaux (*uno*) et ordinaux (*primo*) n'est pas établie. Alberti refuse le terme *ordinale*, introduit dans la grammaire italienne par Matteo, semble-t-il.

175 « *Fra tutti gli altri nomi appellativi, questo nome,* Dio, *s'usa come proprio, e dicesi: ‹ Lodato Dio ›, ‹ Io adoro Dio ›* » (30).

176 Voici, pour le plaisir, le titre encyclopédique du chapitre des *Avertissements* sur le sujet : « *Nomi proprj delle tre parti del mondo, delle maggiori provincie, e delle minori, dell'isole, delle città, delle castella, de' borghi, delle ville, dei monti, de' poggi, de' colli, delle piaggie, delle valli, delle campagne, dei mari, de' laghi, degli stagni, delle paludi, de' promontorj, degli scogli, de' fonti, de' fiumi, de' rivi, de' riottoli, de' ruscelli, quali con articolo, e quali senza* » (II 2 18/230).

et *talis*, *quantus* et *tantus*, etc., qui sont soit indéfinis, soit interrogatifs, soit relatifs, soit restitutifs, doivent plutôt être appelés noms que pronoms ».[177] Dans sa conception des noms, Alberti semble donc s'être souvenu de la tradition de Priscien, sans toutefois en reprendre la terminologie détaillée. Déjà reconnus par les grammairiens latins (*nomina numeri*), les « noms de nombre » constituent une classe homogène et bien définie. Sans dénomination – alors que Donat mentionne aussi les *pronomina infinita* et *relatiua* et que Probe reconnaît même une catégorie de pronoms intermédiaire entre définis et indéfinis (*ipse*, *iste*, *is*, *idem*, *sibi*, *hic*)[178] –, décrites seulement par une relative, les deux autres catégories ne semblent pas bien constituées et sont de fait hétéroclites, regroupant des mots de nature différente, qui ont seulement en commun de ne pas requérir l'article.

En lisant l'exposé d'Alberti sur les noms, on remarque une absence, encore plus frappante si l'on compare la *grammatichetta* aux autres grammaires de la Renaissance : contrairement à la quasi-totalité de ses successeurs, à commencer par Fortunio (4/43–44) et Bembo (7), Alberti ne distingue pas entre noms *substantifs* et *adjectifs*. Dans les exemples de déclinaison qu'il propose, il ne cite aucun adjectif, pas même en parallèle aux substantifs (par exemple, *buono* comme *cielo*, *dolce* comme *ŏrizonte* ou *buona* comme *stella*…). Et pour cause : les adjectifs sont des noms qui requièrent nécessairement l'article, soit à travers le nom (substantif) ou l'infinitif substantivé auquel ils sont joints comme épithètes (comme dans la phrase d'exemple forgée par Alberti « ėl *tuo* buono amare *mi piace* », 84), soit pour eux-mêmes lorsqu'ils sont substantivés (comme « *Io sono lo studioso e tu* el docto », 27). Ils n'intéressent donc pas Alberti ici. Sauf qu'il y a une exception, qu'il a négligée : lorsqu'ils sont attributs, ce qui vaut aussi pour les noms de métier par exemple. En 28 (voir n. 174), Alberti a pensé à ce cas de figure, mais (incompréhensiblement) pour les seuls numéraux ordinaux : tout comme *Tu fusti terzo e io secondo*, on dit *Tu fusti*

177 « *Proprium est pronominis pro aliquo nomine proprio poni et certas significare personas. ergo* quis *et* qui *et* qualis *et* talis *et* quantus *et* tantus *et similia, quae sunt* infinita *sive* interrogatiua *uel* relatiua *uel* redditiua, *magis nomina sunt appellanda quam pronomina* » (II 18).

178 Pour la « qualité », Probe (131) suivi par Donat (*A. m.* 3), distingue en effet quatre « formes » de pronoms, *finita* (définis), *minus quam finita* (moins que définis), *infinita* (indéfinis) et *possessiva* (possessifs) : « *De qualitate qualitas pronominum in quattuor formas diuiditur : finita, minus quam finita, infinita, possessiva* », « *De infinita. infinita forma decem novem haec pronomina continet tantum,* qui *uel* quis, quidam, quicumque, quisquam, quisquis, quisnam, quispiam, aliquis, nequis, siquis, qualis, qualiscumque, talis, quantus, quantuscumque, tantus, quotus, quotuscumque, totus » (133 : « Des indéfinis. La forme indéfinie comprend ces dix-neuf pronoms : […] »).

bravo e io vigliacco ou *Tu fusti maestro e io boscaiolo*. A ce titre, les adjectifs auraient eu toute leur place ici, parmi les cas d'omission de l'article.

Quoi qu'il en soit, et malgré cet oubli, la conclusion est claire : dans sa grammaire, Alberti ne traite des noms qu'en fonction de l'article, selon qu'ils se construisent avec ou sans article. Dans cette perspective sont mentionnées d'autres catégories, mais la seule subdivision explicite, entre noms propres et noms communs, est fondée elle aussi sur ce critère (du moins partiellement, pour les seuls noms masculins). Ce classement des noms exclusivement selon un critère syntaxique précis ne se retrouve pas au siècle suivant. Il est sans doute unique dans la grammaire italienne.

3.6.2 Le classement morphologique : Fortunio

Dans la première grammaire imprimée de l'italien, Fortunio présente le nom comme l'une des quatre parties du discours fondamentales (avec le pronom, le verbe et l'adverbe), et lui consacre les cinq premières règles. Il a tiré rigoureusement la conséquence du constat (qui reste implicite) que l'italien n'a plus de déclinaison nominale. Puisque les noms n'ont plus de déclinaison et ne varient qu'en nombre, il les classe selon la désinence qu'ils prennent pour marquer le pluriel (partiellement fonction de leur terminaison au singulier). C'est ainsi qu'il distingue successivement les noms qui terminent au singulier en *e* ou *o* et font leur pluriel en *i*,[179] puis ceux qui terminent en *a* au singulier et en *e* au pluriel.[180] Ce sont les deux premières « règles du nom », et les deux fondamentales, que les trois autres ne font que préciser. La troisième induit des deux précédentes que les noms terminant en *a* ou *e* peuvent logiquement prendre l'une des deux marques de pluriel *e* ou *i*.[181] La quatrième note ensuite

179 « *Dico La prima regola del nome essere; che li nomi, li quali in alcuna di queste vocali* e *overo* o *finiscono il loro minor numero; in questa vocale* i *il maggior harran terminato* [...] un bello, più belli, un sasso, più sassi » (1/1). On retrouve cette règle jusque chez Salviati : « *I nomi che nel singulare terminano in* e *o in* o, *maschili o feminili che sieno, nell'altro numero ànno sempre la fine in* i: la dolce speme, l'ardente nodo, la forte mano*;* le dolci spemi, gli ardenti nodi, le forti mani » (7).

180 « *La seconda regola sara; che li nomi nel numero primo in* a *terminanti, nel secondo, regolarmente in* e *fanno il finimento loro; come* stella stelle, bella belle; vesta veste, greggia gregge » (3/28). Exception remarquable, Fortunio réserve la déclinaison aux pronoms, suivi en cela seulement par Delminio, tandis que del Rosso rejette même toute déclinaison en italien : sur ces trois voix singulières qui remettent en cause la doxa traditionnelle, Vallance 2018.

181 « *La terza adunque regola, dalle due preposte nascente fia tale; che li nomi liquali si ritrovano, haver per finimento nel numero minore* a *et* e*; ponno in* e *et in* i *terminar il maggiore* [...] Fronda & fronde *si legge nel singular numero; pero* fronde, *et* frondi, *nel plural si ritrova* » (3/32–33).

que les « adjectifs » qui terminent au singulier en *e* « resteront communs aux deux sexes », et que certains substantifs (sous-entendus : qui terminent aussi au singulier en *e*, comme *fonte* et *fine*) « sont de genre incertain » et « reçoivent » l'article masculin ou féminin.[182] La cinquième enfin remarque que « beaucoup de noms ont un même sens sous deux formes différentes selon le sexe » (comme *loda*, *lodo*).[183]

Trois points sont à souligner. Premièrement, on le voit, les noms fournis comme exemples ne sont pas accompagnés de l'article : Fortunio n'écrit pas la *loda*, il *lodo*, comme si cela allait de soi. Cela incite à penser qu'il n'accorde pas à l'article la fonction de marquer le genre (qu'il appelle en général *sesso*, même s'il utilise parfois *genere*). Deuxièmement, bien qu'il soit sensible à la distinction entre masculin et féminin, Fortunio n'y recourt pas pour fonder ses règles ; il est tellement focalisé sur le nombre qu'il en oublie de considérer le genre : le genre des noms dont il donne le pluriel n'est jamais précisé, même quand il est clairement déterminé et régulier (ainsi les noms de la troisième règle sont-ils tous féminins), et même quand cette information est décisive. Ainsi pour les noms en *a* de la deuxième règle, admet-il une exception : « *Dissi questo proceder regolarmente, perche sono alcuni nomi; delli quali tutto che il minor numero finisca in* a, *il maggiore in* i *é terminante; come* poeta poeti*;* propheta propheti*;* geometra geometri*;* pianeta pianeti, *et altri simili* » (3/30). Ce qui semble à Fortunio irrégulier ne l'est en fait nullement : ces noms ont en commun d'être masculins, et en tant que tels font régulièrement leur pluriel en *i*, comme tous les masculins. Pis, l'apprenti grammairien, pour toute explication, en appelle à « l'usage de nos auteurs », qui « sera notre enseigne », comme si ce pluriel extravagant était une fantaisie d'artiste : « *ma come poco é avanti detto l'uso delli nostri auttori sara nostra insegna* » (3/31). C'est accorder à l'usage plus de poids qu'il n'en a et aux usagers de la langue, fussent-ils écrivains, plus de latitude qu'ils n'en ont. Troisièmement, Fortunio établit en passant une distinction (absente chez Alberti) entre « *nomi adiettivi* » et « *nomi sostantivi* », sans davantage l'expliquer que son prédécesseur la sienne, mais ignore, en revanche, celle entre noms propres et noms communs.[184] Et pour

182 « *La quarta regola sara, che li nomi* adiettivi *il cui minor numero, nella volgar lingua, da questa vocale* e *sia terminato, rimarrano comuni all'uno & altro sesso, come* debile, grave*:* amante*. Et alcuni nomi* sostantivi *sono, di incerto genere, che ambi li articoli, di maschio cio é, & di femina, ricevono* [...] *per essempio delli quali nomi porro questi dui,* fonte, & fine » (4/43–45).

183 « *La quinta et ultima regola del nome sia; che molti nomi si trovano in medesima significatione et in variata voce dell'uno et l'altro sesso, come* loda *et* lodo » (4/46).

184 Les deux termes réapparaissent sporadiquement par la suite, toujours employés comme adjectifs épithètes de *nomi* : « chiunque *non si aggiunge mai con nome sostantivo* » (8v/100), « *Ma gli dui articoli ultimi si giongono regolarmente con adiettivi nomi; piu che con sostantivi* »

cause : les noms propres étant par définition des noms singuliers, des noms sans pluriel, ils sont pratiquement étrangers à l'accident du nombre, au principe qui guide ici l'auteur. Le parallélisme est frappant : de même qu'Alberti a ignoré l'opposition noms/adjectifs, car elle était non pertinente du point de vue qu'il avait retenu pour son classement syntaxique des noms (selon qu'ils requièrent ou non l'article), de même Fortunio a ignoré l'opposition noms propres/noms communs, car non pertinente dans son approche purement morphologique fondée sur la catégorie du nombre (il a d'ailleurs oublié aussi tous les noms invariables au pluriel, comme *virtù*).

3.6.3 Le classement syntaxique : Bembo

La distinction entre noms propres et noms communs est à peine plus perceptible dans le livre 3 *Della Volgar lingua*. Elle affleure au détour d'une remarque sur la désinence des noms masculins, qui finissent d'ordinaire en *o*, ou en *i* en Toscane pour les noms proprement dits : « *Ne maschi il numero del meno piu fini suole havere. Percioche egli et nella* o *termina, che è nondimeno comunemente fine delle altre lingue Volgari et nella* i *che proprio fine è della Thoscana in alquante di quelle voci, che nomi propriamente si chiamano,* Neri, Geri, Rinieri, *et simili* » (3).

A la différence de Fortunio, Bembo classe, en effet, les noms selon leur terminaison au singulier, et non selon la désinence qu'ils prennent au pluriel, et les noms propres sont les seuls qui se caractérisent par un *i*, qui est par ailleurs la marque du masculin pluriel. Comme dans la langue de Florence les noms terminent et finissent toujours en l'une des voyelles (« *si come nella maggior parte delle altre lingue della Italia, cosi etiandio in quella della citta mia, i Nomi in alcuna delle vocali terminano et finiscono sempre* », 3), classer les noms selon leur terminaison revient à les classer selon la voyelle finale. C'est ainsi que naît un modèle promis à bel avenir, cinq classes nominales définies par chacune des cinq voyelles de l'italien, *a*, *e*, *i*, *o* et *u*, comme les présente Acarisio de manière très synthétique : « *quelli del maschio finiscono in* a, *in* e, *& in* o, *& alcuni* nomi propri *in* i, *come* Neri, Geri, Rinieri [...] *& due* adiettivi, pari, *&* ogni*: & uno in* u, gru, *& il pronome* tu » (3v) (tableaux en Annexe 4). Après le *o* (dont aucun exemple n'est donné) et le *i*, abordés en premier, le cardinal ajoute :

> « *Termina* [*il numero del meno*] *eziandio nella* e, *nella quale, tra gli altri, generalmente hanno fine que' nomi, che* [...] *nel secondo loro caso d'una sillaba crescono nel latino,*

(11/127), « *come nome adiettivo.* [assai] *per piu solinga & meno approvata via, fara il suo camino* » (19–v/225).

> Amore Onore Vergine Margine *e questo, che io* Genere *novellamente chiamo, e somiglianti* [...] *Ma tornando alle voci del maschio, egli termina nella* e *anchora molto Thoscanamente in molti di que nomi; liquali comunemente parlandosi nella* o *finiscono;* pensiere, sentiere, destriere [...] *termina ultimatamente anchora nella* a *che tuttavia, fuori solamente alcuni pochissimi, è fine di nomi piuttosto d'uffici, o d'arti, o di famiglie, o per altro accidente sopraposti* [...] *Nella* u *niuno Thoscano nome termina; fuori che* tu *et* gru » (3),
>
> « *Nelle voci di femina il numero del meno nella* a *o nella* e *quello del piu nella* e *o nella* i *suole fornire con una cotal regola; che porta, che tutte le voci finienti in* a *nel numero del meno in* e *finiscano in quello del piu: et le finienti in* e *in quello del meno in* i *poi finiscano nell'altro. levandone tuttavolta* la mano *et* le mani*: che fine del maschio ha nell'un numero et nell'altro* » (5).

La distinction principale faite par le cardinal n'est donc pas entre noms propres et communs, de nature purement sémantique (même si elle a des conséquences morphologiques), mais entre adjectifs et substantifs, de nature syntaxique, même si Bembo refuse ces termes traditionnels. Les substantifs y sont définis comme « *que' Nomi; iquali, co'l verbo posti in pie soli star possono; et reggonsi da se senza altro* » (7, « ces noms qui employés avec le verbe, peuvent tenir debout seuls et tiennent eux-mêmes sans rien »). Les deux prédicats « *soli star possono* » et « *reggonsi da se senza altro* » ne sont évidemment pas en contradiction avec l'apposition « *col verbo posti* » ; ils se rapportent en fait à un niveau différent : substantif et verbe sont d'abord considérés sur le même plan au niveau de la phrase, chacun représentant pour l'autre un appui naturel et nécessaire ; et c'est au niveau inférieur, à l'intérieur du groupe nominal (dirait-on) et abstraction faite de ses liens avec le verbe, que le substantif se suffit à lui-même (c'est-à-dire, peut se passer des adjectifs, voire des articles). Bembo ne s'arrête pas sur le premier aspect qui semble aller de soi, sans doute parce qu'il renvoie à la conception ancienne du nom et du verbe comme les deux parties fondamentales du discours, capables de former à elles deux un énoncé complet. Il insiste sur l'autre aspect, le degré d'autonomie syntaxique maximum qui caractérise cette classe de noms – et en fait le noyau de la composante nominale de la phrase –, par rapport aux autres, définis dans la foulée, de manière contrastive, comme « *quelli* [...] *che con questi si pongono, ne stato hanno altramente* » (7, « ces noms qui s'emploient avec ceux-là, et ne peuvent exister autrement »). Ces périphrases se fondent sur la syntaxe (comme l'appellation *adjectif*) et substituent à la paire de dénominations hétéroclites traditionnelle (*substantif*/*adjectif*) une terminologie homogène, quoique peu pratique.

3.6.4 Le classement sémantique : Trissino

Le traitement des noms dans les premières grammaires italiennes reste donc très succinct et partiel. Il faut attendre la *grammatichetta* de Trissino, inspirée

de Priscien, pour lire une présentation théorique, un peu plus structurée et approfondie, dans son introduction au chapitre sur le nom (*Del nωme*, 8) :

> *« Il nωme è la principale de le parti de la ωraziωne, perciò che essω dinota la sustanzia ε la qualità ε quantità de i corpi ε de l'altre coſe che sωnω. De i quali nωmi, quelli che dinotanω la sustanzia sωnω detti* sustantivi *cωme è* homω, animale, piɛtra, *quelli che li accidɛnti* adjɛttivi *overω* epitheti, *cωme è* buonω, biancω, grande. *E perché il nωme dinota o la prima sustanzia particulare di ciascuna coſa o la secωnda cωmune, quellω che dinota la prima sustanzia particulare è dettω* nωme propriω, *cωme è* Platωne, Pɛgaſω, *quellω che la secωnda ε comune è dettω* appellativω, *cωme è* homω, cavallω ».

On retrouve ici, pour la première fois explicitement réunies, les deux distinctions bien connues : (noms) substantifs/(noms) adjectifs d'une part (déjà présente incidemment chez Fortunio), noms propres/appellatifs, d'autre part. Elles sont toutefois justifiées autrement. A la différence de ses prédécesseurs, Trissino recourt à des concepts philosophiques, plus que grammaticaux, de la tradition antique, ceux de *substance* et d'*accident* pour opposer les substantifs et les adjectifs, puis ceux de « première substance particulière » et de « seconde substance commune », qu'il n'élucide pas, pour subdiviser les substantifs en propres ou appellatifs. Parmi les accidents, il en mentionne deux : la qualité et la quantité, qui s'appliquent aux corps et aux autres choses. On reconnaît là encore d'anciennes distinctions philosophiques, qui faisaient diviser à Donat les noms en « corporels » (*homo*, *terra*, *mare*) et « incorporels » (*pietas*, *iustitia*, *dignitas*), en noms « de qualité » (*bonus*, *malus*) et « de quantité » (*magnus*, *paruus*).[185] Le nom commun s'applique à l'espèce (*homme*, *cheval*), le nom propre, à l'un de ses représentants particuliers, à l'individu (*Platon*, *Pégase*).

Trissino établit ensuite un lien entre les catégories qu'il a définies : les accidents étant « communs à diverses substances, qu'elles soient premières ou secondes, tous les adjectifs, de ce fait, sont appellatifs » (« *cωnciòsia che lj'accidɛnti sianω cωmuni a divɛrse sustanzie sí prime cωme secωnde, però tutti lj'adjɛttivi sωnω appellativi* », 8) – remarque reprise par Matteo (11/6).

Trissino ne mentionne pas ses sources, qu'il utilise de manière brute : il se contente de les adapter en italien, sans reformuler ou expliquer les notions, fussent-elles absconses, au point de donner parfois l'impression de ne pas les comprendre lui-même. Pour certains philosophes, il n'y a pas d'accident sans substance, donc pas d'adjectif sans substantif : l'opposition substance/accident de Trissino recouvre au fond celle entre « noms qui peuvent se tenir

185 « *Alia enim sunt corporalia, ut* homo, terra, mare ; *alia incorporalia, ut* pietas, iustitia, dignitas [...] *sunt alia qualitatis, ut* bonus, malus*; alia quantitatis, ut* magnus, paruus » (*A. M.* II 3).

seuls » dans la phrase et noms qui doivent s'appuyer sur les premiers et « ne peuvent exister autrement » de Bembo.

Le lien est fait ultérieurement par Corso. Après avoir distingué dans la « première division des noms » noms « particuliers », comme *Renaud*, *Vérone*, « propres et particuliers à telle personne ou tel lieu », et « universels », comme *homme* et *animal*, Corso effectue la synthèse des deux conceptions dans sa deuxième « division des noms », qui concerne les noms universels :

> « *Prima division de Nomi.*
> *De Nomi altri son particolari, come* Rinaldo. Verona. *che propri sono et particolari di quella persona, ò luogo. Altri universali, come.* huomo, *et* animale, *che à tutti gli huomini, et à tutti gli Animali (li quali son molti) si convengono.*
> *Seconda division de Nomi.*
> *De Nomi universali alcuni per se stanno: et questi mostrano la vera essenza della cosa, la quale significar si vuole, come* il grano, la farina. *Altri s'appoggiano, & da quelli, che stanno, dependono. Questi non l'essenza, mà la qualità della cosa dimostrano, come* bello, bianca » (25v).

Il fait coïncider sémantique et syntaxe, les mêmes noms qui sont indépendants étant également ceux qui montrent « la vraie essence de la chose que l'on veut signifier », ceux qui « s'appuient et dépendent des autres » « montrent la qualité de la chose ». Dolce lui a emboîté le pas (citation Annexe 4 K).

Suivant l'approche philosophique de Trissino, certains grammairiens ultérieurs ont raffiné l'analyse logico-sémantique, notamment del Rosso, qui parcourt toute la création, de la Chose, Dieu, jusqu'aux créatures qui « habitent les quatre éléments », des « Esprits » (« Dieu, anges et démons ») et des « Corps », divisés en « inanimés » (dont notamment les « cieux ») et « animés », à leur tour subdivisés en « raisonnables » (« l'Homme ») et « sans raison », ces derniers eux-mêmes distingués en « sensibles et insensibles »… :

> « *Trà questi nomi ce n'è uno, il quale è generalissimo, e conviene à tutto ciò che è, e si ritrova, & questo è* Cosa*; percioche domandato che è* Iddio*; rispondiamo convenientemente è una* Cosa *la quale* […] *Sono poi nomi generali come dicendo* Corpo, Spirito, *percio che l'uno conviene à tutte quelle cose, c'hanno corpo: & l'altro à tutte quelle, che sono senza corpo. Di poi venendo più al particolare trà li spiriti saranno* Iddio, Angelo, Dimonio, *Et più particolarmente questo* Angelo, *e quello altro, questo, e quel* Dimonio, *chiamati per lor nomi particolari; Trà li corpi poi saranno gli Animati, e quelli senza anima, & trà questi senza anima, saranno li* Celi *ciaschuno col suo nome particolare, percioche* Celo, *à loro è nome comune, e cosi* Elemento *è nome comune à quattro Elementi; e* Pietra *è nome comune à qualunque Pietra, che poi in preciosa, e non preciosa si divide, & la preciosa in sorti infinite, e ciaschuna di quelle sorti su questa e quella Pietra particolare: Da l'altra banda venedo allo* Animato *si divide in ragionevole, e senza ragione; e quello che è senza ragione in sensato, e senza sentimento; Trà li sensati sono tutti gli animali habitanti ciaschuno de quattro Elementi, che noi chiamamo inrationali ciò è senza ragione com'è* Orso, Lione, Cavallo, *& particolarmente, questo, & quello Cavallo, come* Buc[i]efalo, Baiardo […] *Ragione-*

vole è nome che trà gli animati solamente conviene à l'Huomo*; sotto il qual nome si contiene cosi il Maschio come la Femmina, & particolarmente questo e quello maschio, questa, e quella femmina, come* [...] Lelio, Costanza, Cornelia, Camilla, Antonina. *Quello nome comune ad ogni cosa sarà chiamato adunque Generalissimo come questo ch'è solamente proprio di ciascuna cosa come* Carlo [...] Roma, Napoli, Aventino, Arno, *sarà chiamato particolarissimo per ciò che quella cosa à cui è posto non si puote in più altre cose dividere. Cosi quei nomi che sono tra'l particolarissimo e tra'l generalissimo saranno più ò meno generali secondo che più o meno si discosteranno da'l generalissimo & più ò meno particolari secondo che più o meno s'accosteranno a'l particolarissimo* » (A4–v).

Tout l'univers est ainsi passé en revue selon la hiérarchie de l'époque, dans une perspective chrétienne, du plus haut et du plus général jusqu'au plus infime et plus particulier, et chaque chose a son nom, du nom « on ne peut plus général » au « nom on ne peut plus particulier », avec toutes les nuances possibles et imaginables entre les deux.[186] Chaque catégorie d'êtres et chaque individu trouvent son expression dans le langage, qui reflète nécessairement la conception du monde de ceux qui le pensent et le nomment. Mais cela n'a à voir avec la grammaire que dans la mesure où certains noms présentent des particularités de formation, de variation selon certaines catégories grammaticales (genre, nombre...), ou de construction.

Trissino l'a bien compris. Après avoir savamment définis les noms, il les classe simplement en cinq ordres suivant la désinence qu'ils prennent au pluriel (et non comme Bembo selon la voyelle finale au singulier) :

« *Il primω ωrdine è de i nωmi masculini che nel singulare finiſcωnω in* a, e, ω *ε de i feminini che in* e *ετ* ω *vi finiſcωnω, i quali tutti fannω nel plurale in* i, *cωme è* pωeta pωeti [...] manω mani [...]
Il secωndω ωrdine è de i nωmi feminini che nel singulare finiſcωnω in a *ε nel plurale in* e, *cωme è* [...] grammatica grammatiche [...]

186 On trouve une division semblable chez Probe : « *Sunt nomina, quae rem animalem significant, ut puta* homo leo equs passer *et cetera talia, quae animam habere reperiantur. sunt nomina, quae rem inanimalem significant, ut puta* lapis domus lignum *et cetera talia, quae animam non habere reperiantur. sunt nomina, quae rem corporalem significant, ut puta* terra nauis mare *et cetera talia, quae corpus habere reperiantur. sunt nomina, quae rem incorporalem significant, ut puta* pietas iustitia dolor *et cetera talia, quae sunt incorporalia, ut grammatici putant* [...] » (119 : « Il y a des noms qui signifient une chose animée, comme mettons *homo*, *leo*, *equs*, *passer* et tous les autres semblables, que l'on trouve avoir une âme. Il y a des noms qui signifient une chose inanimée, comme mettons *lapis*, *domus*, *lignum* et tous les autres semblables, que l'on trouve ne pas avoir d'âme. Il y a des noms qui signifient une chose corporelle, comme mettons *terra*, *nauis*, *mare* et tous les autres semblables, que l'on trouve avoir un corps. Il y a des noms qui signifient une chose incorporelle, comme mettons *pietas*, *iustitia*, *dolor* et tous les autres semblables, qui sont incorporels, comme pensent les grammairiens »). Trissino offre déjà un exemple d'une telle division logique dans le *Castellanω* (104–105).

> *Il terzω ωrdine è de i nωmi che nel sing. finiscωnω in* ω *cωn l'articulω maſculinω* ε *nel plur. in* a *cωn l'articulω femininω, cωme è* murω mura [...] *il perché da alcuni sωnω detti* nɛutri [...]
> *Il quartω ωrdine è de i nωmi che nel plurale nωn sωnω differɛnti dal singulare, cωme è* spɛcie, face, Lascari [...]
> *Il quintω ωrdine è de i nωmi i quali, ωltre che nel sing.* ε *plur. finiscanω ad un modω, hannω anchωra sɛmpre ne l'ultima lettera l'accɛntω acutω, cωme è* virtú, bωntá » (10–14).

Le principe est donc exactement le même que chez Fortunio, mais il est ici appliqué avec plus de rigueur – ce qui permet à Trissino d'être nettement plus complet en mentionnant deux types de noms oubliés par le pionnier (les classes 4 : noms invariables, dont les noms propres, et 5 : noms oxytons, eux aussi invariables) –, énoncé avec plus de précision – en tenant compte du genre pour distinguer les noms masculins et féminins –, et formulé avec plus de clarté – en s'en tenant à l'essentiel : une phrase concise pour définir les noms appartenant à la classe et indiquer la désinence de pluriel, suivie de deux ou trois exemples d'illustration (tous pris parmi les substantifs, à l'exception de *buono* pour le premier ordre), avec leur forme au singulier et au pluriel où apparaissent les articles. Le résultat est appréciable : alors que les cinq règles de Fortunio, partiellement redondantes, noyées sous les exemples littéraires, les cas particuliers et les remarques diverses, s'étalaient sur huit pages touffues et compactes, les cinq classes de Trissino sont présentées en cinq paragraphes qui tiennent sur deux pages. Elles sont donc faciles à lire et à mémoriser.

A la différence des noms qui sont en général d'un genre donné et présentent une désinence unique au singulier et au pluriel (donc ressortissent d'une seule déclinaison), les adjectifs ont pour particularité d'exister tous aux deux genres. C'est pourquoi Trissino leur consacre encore un paragraphe spécial (15), après la présentation de la cinquième classe. Il les divise en deux groupes, soit différents au masculin et au féminin (*bellω*, *bella*) soit identiques aux deux genres (*gentile*), qui appartiennent à la première classe des noms (pluriel en *i*) ou à la deuxième (pour les féminins en *a*). Et c'est seulement ici qu'il mentionne un exemple de polymorphie : alors que pour tous les noms, il avait toujours proposé une désinence de pluriel et une seule (y compris pour *ragiωne ragiωni*), ce qui contribuait aussi à la netteté de la présentation, il note que les adjectifs en *e* peuvent être de la « quatrième classe » et rester donc invariables (pluriel en *e*) – « ce qui est proprement florentin » précise-t-il et « peut-être d'autres régions » (« *questω è propriω fiωrentinω, ε forſe d'altri paeſi* »).

Enfin Trissino termine sa présentation des noms par un troisième et dernier classement. Après les deux divisions logico-sémantiques en noms propres ou communs, et substantifs ou adjectifs, celle morphologique en cinq classes sur la base du pluriel – qui complète les deux premières, puisque les noms propres

comme les noms communs, les substantifs comme les adjectifs appartiennent nécessairement à l'une des cinq classes –, il met en avant quatre catégories, les numéraux (16) les relatifs et interrogatifs (17), trois catégories bien identifiées, déjà présentées par Alberti, et les dérivatifs (18). Au sujet des *numerali*, il complète judicieusement le peu qu'en avait dit Bembo – qui avait consacré aux « [*voci*] *con lequali si numera* » quatre lignes en tout et pour tout, à propos des adjectifs (7), pour noter qu'ils ne se déclinent pas (même si Dante a écrit *tre* et *trei* dans l'*Enfer*) – en précisant qu'ils ne se distinguent pas selon le genre, hormis « unω, una [oubliés par Bembo], dui due *ε* duω *ε* dua », et les composés des premiers (« *quelli che in* unω *finiſcωnω, cωme è* vintiunω, vintiuna *ε simili* »). Des *relativi* (*chi*, *che*, *cui*, *il quale*) et *interrogativi* (*chi*, *che*, *cui*, *quale*, *quanto*), qu'il classe parmi les noms comme Alberti et non comme Fortunio parmi les pronoms, Trissino souligne que *quale*, *quanto* et *il quale* sont « des deux genres et se déclinent comme des épithètes », que les autres sont invariables et « n'admettent pas l'article » (quel que soit le « cas » : le progrès par rapport à la formulation d'Alberti est considérable), et que « *cui* se trouve seulement aux cas obliques » (ce qu'Alberti n'avait pas dit).[187] Autant de remarques justes et précises.

La dernière catégorie, reprise comme les autres de la tradition grammaticale latine, est celle des *derivativi*, un mot qu'Alberti avait employé pour les pronoms possessifs, « dérivés » des pronoms *primitivi* (primitifs, c'est-à-dire les pronoms personnels et démonstratifs ; *Grammatichetta* 32–33 et 38–39)[188] : renvoyant à la catégorie de l'« espèce » (ci-dessous p. 292), il est appliqué ici pour la première fois, mais non la dernière, aux noms. Ainsi pour Probe, la dérivation était-elle l'un des trois « ordres des noms » avec la « position », qui correspond à la forme première, et la « diminution ».[189] Trissino présente neuf sortes

187 « Quale, quantω *ετ* il quale *ſωnω di dui gɛneri ε si declinanω cωme lj'ɛpitheti. Lj'altri poi ſωnω del quartω ωrdine ε nωn admettenω articulω, ε* cui *si truova se nωn ne lji ωbliqui* » (17).

188 Imité seulement par Matteo (115) et Citolini, qui fait des possessifs (auxquels il rattache *cui* et *altrui*) les seuls « pronoms dérivés » : « *I derivativi sono* mio, tuo, suo, nostro, vostro, cui, loro, altrui » (29/167), outre Dolce, sous le nom de *derivati* (20v–21).

189 « *Ordines nominum sunt tres, positio deriuatio deminutio. positio nominum est ipsa origo, ut puta* mons, fons *et cetera talia. deriuatio nominum est, quae ex ipsa positione nominum concipitur. haec biformi specie nascitur, ut puta a monte* montius *et* montanus [...] *deminutio nominum est, quando ex ipsa positione nominum una quaequae res breuiatur, ut puta a monte* monticulus, *a fonte* fonticulus » (73–74, *De ordine* : « Les ordres des noms sont au nombre de trois, position, dérivation et diminution. La position des noms est l'origine même, comme mettons *mons*, *fons* et tous les autres semblables. La dérivation des noms est ce qui est conçu à partir de la position même. Elle naît sous une espèce biforme, comme, mettons, de *monte montius* et *montanus* [...] La diminution des noms est lorsque une chose quelconque est abrégée à partir de la position elle-même, comme, mettons, de *monte monticulus*, de *fonte*, *fonticulus* »). On constate que la

de noms dérivés, dont deux, les comparatifs (*maggiωre*) et les patronymiques (*Alcide*), qu'il qualifie de « prises telles quelles du latin » (« *vωci tolte integre dal latinω ε nωn fωrmaziωn nωstre* ») et récuse pour l'italien.[190] Six autres sont également empruntées aux grammairiens latins, en particulier à Priscien : possessifs (*pωssessivi* : dantescω) – à vrai dire, à peu près aussi rares que les patronymiques et que Trissino aurait pu laisser de côté –, de pays et de patrie (*patrii ε gentili* : fiωrentinω, tωscanω), diminutifs (*diminutivi* : pargωlettω, hωmicinω), superlatifs (*superlativi* : bellissimω), dénominatifs (*denωminativi* : « giωrnale *da* giωrnω *nωme* ») et verbaux (*verbali* : « amωre *da* amω *vεrbω* »). Avant les diminutifs, il a complété la liste à bon escient en ajoutant la catégorie inverse, celle des augmentatifs (*augumentativi* : grandωne, hωmazω), inconnue dans la grammaire latine. Pour les deux derniers, Trissino a précisé le mot premier d'où est formé le dérivé (ce qu'il a sans doute jugé inutile pour les autres, tant la dérivation est évidente). Certains grammairiens latins énuméraient logiquement d'autres sortes de noms, dérivés d'autres classes de mots, par exemple les participiaux ou adverbiaux,[191] que Trissino n'a pas retenus, soit afin de simplifier la présentation, estimant qu'ils étaient peu nombreux (*vagabondo*, *amante*, *studente* ; *odierno*, *tardivo*…), soit qu'il n'en ait pas trouvé.

C'est à Giambullari que revient le mérite, grâce à Linacre qu'il suit fidèlement, d'avoir systématisé cette forme de dérivation :

> « *De' nomi derivati, possono altri chiamarsi* nominali, *o* denominati *per dependere da i loro principali, come da* bianco, bianchezza*; da* dolce, dolcezza*; et da* salvatico, salvati-

diminution n'est qu'une espèce particulière de la dérivation, exprimant une idée de réduction. Par ailleurs, un nom « diminué » (*monticulus*) reste un nom (comme *mons*), alors que les « dérivés » appartiennent souvent à une autre classe (*montanus* est un adjectif). La tripartition de Probe se retrouve chez Donat : « *Alia sunt primae positionis, ut* mons, schola *; alia deriuatiua, ut* montanus, scholasticus *; alia diminutiua, ut* monticulus, scholasticulus » (*A. M.* II 3).

190 Sept est le nombre des dérivations reconnues par Diomède : « *Sunt quaedam principalia, quae Graeci prototypa dicunt, ut* fons, mons, uilla, schola, hortus. *ex his nascuntur deriuatiua, quae apud Graecos* paragoga *dicuntur, ut* fontanus, montanus, uillaticus, scholasticus, horticus. *deriuantur autem nomina modis septem. aut enim patronymica sunt aut possessiua, quae* κτητικά *dicuntur, aut paronyma aut uerbalia aut conparatiua aut superlatiua aut diminutiua* » (1/323 : « Il y a les noms principaux, appelés par les Grecs *prototypes*, comme *fons*, *mons*, *uilla schola*, *hortus*, d'où naissent les dérivés, appelés chez les Grecs *paragogues*, comme *fontanus*, *montanus*, *uillaticus*, *scholasticus*, *horticus*. Les noms sont dérivés de sept manières. Ils sont en effet patronymiques, ou possessifs, appelés κτητικά, ou paronymes, ou verbaux, ou comparatifs, ou superlatifs, ou diminutifs »).

191 Ainsi Charisius : « *Sunt etiam quae ab his* ῥηματικά *dicuntur, nos non absurde uerbalia dixerimus, ut a uerbo* lego lectio […] *quaedam descendunt ab aduerbiis, ut* hesternus hodiernus crastinus serus nimius citus. *alia a participiis, ut* ludibundus *et* laudabundus » (II 6/197), qui au début du livre 5 (*De idiomatibus*, 379), revient sur les *nomina participalia* (*amans*, *seruans*…).

> chezza. *Altri,* verbali, *che da' verbi si derivano, come da* leggere, lettore*; da* dire, dicitore*; et da* comporre, compoſitore. *Altri,* participali, *che participano di nome co'l suono; et di verbo co'l tempo, come* studiante, amato, onorando. *Altri,* adverbiali, *per derivarsi da gli adverbij, come da* presto, prestezza*; da* lungi, lunghezza*; et da* tardo, tardanza. *Et altri finalmente possono dirsi* pronominali, *cioè derivati da'l pronome, come da* nostro, nostrale, *cioè 'di nostro paeſe'* » (12).

L'académicien florentin est ainsi le premier grammairien italien à présenter l'ensemble des noms que la grammaire moderne a appelés respectivement *dénominaux*, *déverbaux*, *départicipiaux*, *déadverbiaux* et *dépronominaux*. Il a été suivi par Matteo, qui a juste laissé tombé la dernière catégorie, énumérant comme les quatre dernières espèces de noms dérivés les dénominatifs, verbaux, participiaux et adverbiaux.[192]

En adaptant intelligemment ses modèles latins à la langue littéraire italienne, sans rien inventer, Trissino a donc fourni la présentation du nom italien jusqu'alors la plus détaillée et la plus complète, qui n'a guère été améliorée par la suite.

3.6.5 Les différents classements du nom après Trissino

Autant pour l'article, avec notamment Castelvetro puis Salviati, ou le verbe, avec Corso et surtout Castelvetro (cf. chap. 4, 5 et 6) on enregistre des progrès considérables après 1545, autant pour le nom la réflexion piétine. On retrouve en effet dans les grammaires ultérieures du 16e siècle l'une ou l'autre des distinctions présentes dans les premières grammaires, sans plus de détails : elles sont reprises le plus souvent de manière implicite, sans le moindre effort de définition. Voici, par exemple, comment débute le chapitre *De nomi* d'Acarisio : « *Due generi sono de nomi, l'uno del maschio, & l'altro de la femina, neutro da gli altri separato, eccetto ne* nomi adiettivi, *de quali si dirà, non habbiamo in questa nostra lingua* » (3v). Rien n'est dit de la différence entre les *nomi adiettivi* et *sustantivi*, ni, juste après, entre les *nomi propri* et *appellativi* : les deux pen-

192 « *Sono ancor nove maniere, o spetie di nomi derivativi. La prima è di nomi* patronimici, *che si derivano comunemente da i nomi propri de gli avi o padri, come* Priamide [...] *La seconda spetie ha similmente rara formatione da questa predetta lingua e chiamansi* comparativi [...] *La terza spetie è di superlativi* [dottissimo] [...] *La quarta spetie è di* possessivi, *come* petrarchesco [...] reale. *La quinta è di diminutivi, come* signorotto *da* signore, huomicciuolo *da* huomo, *cioè* piccioli. *La sesta è di* denominativi *da i nomi derivati, come* organista *dal* sonar l'organo, vestito *da* veste. *La settima maniera è di nomi* verbali, *come* amatore, cantore, *da* amare *e* cantare. *La ottava è di nomi* participiali, *sì come da* reverito *vien* reverendo. *La nona spetie è di nomi* adverbiali, *come da* continuamente *vien* continuo » (20–21/40–49). Une liste qui doit beaucoup à Trissino.

dants des termes introduits (*sustantivi* et *appellativi*) n'apparaissent d'ailleurs même pas, et c'est la seule épithète *adiettivi* ajoutée à *nomi* qui distingue les adjectifs des *nomi* tout courts. Voici de même la toute première phrase de la grammaire de Delminio : « *Qualunque* nome appellativo, *levandone alcuni* proprij, *che nel numero del meno terminano in* i *si come* Giovanni *prende nel detto numero per fine una di queste tre vocali che seguono, cioè* a, e & o » (123), et à la page suivante, le chapitre *Delli nomi in* e commence ainsi : « *Li nomi o sostantivi o adiettivi che si sieno, che in* e finiscono *nel singulare numero, in* i *caderanno nel suo plurale. Et del sostantivo vi sia essempio* la opinione, le opinioni, la corte, le corti. *De lo adiettivo,* il felice Dio*;* & la felice Dea. Li felici dei, & le felici dee » (124). Seuls les exemples illustrent la distinction entre substantifs et adjectifs. S'inspirant de Fortunio, Delminio ne distingue que trois classes nominales *Delli nomi in* a, *Delli nomi in* e et *Delli nomi in* o, sans mentionner aucune exception ou aucune sous-catégorie particulière (par exemple les noms en *-ie* invariables, comme *specie*), ce qui représente une régression notable par rapport à Trissino. Encore une fois, on a l'impression que l'opprobre lié à sa réforme de l'orthographe a détourné nombre de grammairiens sinon de la lecture, du moins de l'étude profitable de la *grammatichetta* publiée en 1529 par le Vicentin.

Quelques grammairiens expliquent quand même la distinction entre substantif et adjectif, fondée le plus souvent sur la syntaxe, comme chez Bembo (et non comme chez Trissino). C'est le cas de quelques-uns de ses émules, comme Carlino puis Gabriele et Dolce, où les adjectifs et les substantifs deviennent respectivement « *quegli che per se stato non hanno* » et « *que che da per se stanno* » (69v) chez le premier, *i nomi* « *che per se* soli star possono, *o che sono aggiunti. Sostantivi e agettivi da latini chiamati* » (3v) puis « *i nomi che da per se* soli star non possono, *ma a quelli che per se stanno, si aggiungono* » (4v) chez le deuxième, enfin *sostantivo* et *aggiuntivo* chez le troisième : « l'aggettivo *ha sempre mestiero dell'aiuto del* sostantivo*; onde è detto* aggettivo*; cioè* aggiuntivo *(che questo nome gli serbaremo) perche a lui sempre s'aggiunge: come* bello » (12v). Giambullari reprend lui aussi l'idée : « *Nome agghiettivo, universalmente si chiama quello, che non può stare senza lo appoggio. Questo si aggiugne a' nomi sustantivi, per dichiarare la qualità, o la quantità di quelli; come* neve bianca, cerchio tondo, torre alta, campagna larga » (14). On le voit, rien de neuf par rapport à Bembo et Trissino.

La classification sémantique est développée par Giambullari justement, qui reconnaît plus d'une dizaine de sortes de noms, puis par Matteo qui commence par distinguer dix-sept « sortes » (*maniere*) d'adjectifs (« *Onde i predetti nomi aggiuntivi, che sono comuni a diverse sustantie prime e seconde, si chiameranno similmente* appellativi. *De i quali ne sono come nel latino diecesette maniere* », 11/6), dont les ethnonymes (*gentile*, 12/9 et *patrio*, 12/10), les interrogatifs (12/

11), les indéfinis (*infiniti*, 12/12), les relatifs (12–15/13–20), les collectifs (*collettivi*, comme *popolo*, *plebe*, *vulgo*, *gente*, 15/21), les distributifs (*distributivi*, 15–18/22–30), les « factices » (18/31, c'est-à-dire les onomatopées ; comme quoi Matteo connaît son Priscien : « *facticium est, quod a proprietate sonorum per imitationem factum est* », II 31), les généraux (18/32) et les spéciaux 18/33) correspondant aux modernes hyperonymes et hyponymes, les ordinaux (18/34), les numéraux (18/35)... puis neuf espèces (*specie*) de dérivés, qui sont eux aussi souvent des adjectifs, de sorte que les deux catalogues se recoupent en partie. Même à l'intérieur de chaque liste, certains noms apparaissent dans plusieurs catégories : ainsi *giorno* mentionné dans la deuxième sorte (« *La seconda maniera è quasi intelligentia a cosa detta, che ben che habbia alcun contrario adherente pur non lo significa, come* giorno, tempesta *non significano 'notte' né 'tranquillità'* », 12/8) réapparaît dans l'avant-dernière et seizième (« *La decimasesta è di nomi* temporali*; che tempo dinotano, come* hora, giorno, mese, anno », 19/37). Ce qui frappe, c'est le manque de rigueur généralisé à tous les niveaux, qui se lit dans le désordre de la présentation, le mélange des catégories et l'inadéquation entre leur intitulé et leur contenu, et jusque dans la citation des exemples tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Incompréhensible, l'ordre suivi fait se succéder des catégories qui ne sont pas sur le même plan : ainsi les *nomi generali* (*animale*, *arbore*, *frutto*, *erba*) et *speciali* (*elephante*, *cavallo*, *lauri*, *palme*, *pomi*, *olive*), respectivement *undecima* et *duodecima sorta* (18/32–33), sont-ils noyés parmi les onomatopées, les numéraux et les noms de temps ou de lieu. Beaucoup des *aggiuntivi* de la première série sont des *sustantiali* (*padre*, *figliuolo*, *hora*, *giorno*, *mese*...) et l'ordre des exemples ne correspond pas toujours à celui des sous-catégories (aux « généraux » *arbore*, *frutto*, *erba* correspondrait mieux les « spéciaux » *palma*, *pomo*, *oliva*, et *lauro*, au singulier). Ces défauts ne sont pas propres à Matteo : plusieurs étaient déjà présents chez Giambullari, qui, plus systématique en général, ne s'était pourtant guère montré plus ordonné dans son chapitre sur le nom (*De'l nome*). Pour une comparaison des différentes catégories de noms dans quelques grammaires du 16e siècle, voir le tableau T17 en Annexe 4 p. 621.

3.7 L'adverbe

3.7.1 L'espèce et la figure

Le traitement de chaque partie du discours se fait le plus souvent en passant en revue ses divers accidents, selon la tradition latine. Ceux qui, à la suite de Trissino, détaillent toutes les parties du discours énumèrent comme lui parmi les accidents l'espèce et la figure, à l'instar des grammairiens latins. De nature morphologique,

l'espèce et la figure (repris du grec *eîdos* et *schêma*) sont deux accidents très proches l'un de l'autre. La première, toujours binaire, renvoie à l'opposition entre mot de base et mot dérivé : *primitivo*/*derivativo* (par exemple, un substantif et l'adjectif qualificatif correspondant : *tempo*/*temporale*), et procède au moyen de suffixes ; la seconde est binaire ou ternaire et renvoie à la distinction entre simple, composé et éventuellement surcomposé (c'est-à-dire deux fois composé) : *porre*, *comporre*, *sovracomporre* (ou montable, démontable, indémontable). Dans les deux cas, il s'agit de composition d'une partie du discours, soit avec un suffixe, soit avec un préfixe ou un autre mot. Les deux notions sont si semblables que Trissino les confond et les mélange : « *De le prepωʃiziωni, poi, alcune sωnω primitive, cωme è* apò; *altre derivative, cωme è* appɾessω; *ɛt alcune simplici cωme è* in; *altre cωmposte, cωme è* intrà » (84). Ici, *appresso* est une préposition non pas dérivée, mais composée, de *a* et *presso*, exactement comme *intrà* est composée de *in* et *trà*. De même pour l'adverbe, où la référence aux deux accidents d'abord implicite (comme pour les prépositions) est explicitée après coup : « *alcuni sωnω primitivi, cωme è* sí; *altri derivativi, cωme è* dωttamente; *ɛt appɾessω, alcuni sωnω simplici cωme è* mai, *altri cωmposti, cωme è* sempremai *ɛt altri dacωmposti, cωme è* indωttamente. *Là ωnde pωssemω dire che lji advɛrbi hannω spɛcie ɛ figura* » (85). L'adverbe *indottamente* n'a rien à voir avec la série *mai-sempremai*. On peut certes le faire remonter à l'adjectif *dotto*, avec adjonction du suffixe *-mente* et du préfixe *in-*, mais ce serait une dérivation-composition et non pas une surcomposition. Il est cependant plus économique soit d'en faire un composé de l'adverbe *dottamente* par adjonction du seul préfixe *in-* soit de le dériver de l'adjectif composé *indotto*).[193] L'approximation dont fait preuve Trissino dans l'utilisation de ces deux

193 25 ans plus tard, Matteo ne se montre pas plus heureux dans le choix de ses exemples et fait preuve du même manque de rigueur : « *Le figure sue* [= *dell'avverbio*] *sono tre : simplice, come* in lungo, *composta, come* già in lungo, *decomposta, come* già lungamente » (93/256). *In lungo* est déjà un adverbe composé, de la préposition *in* et de l'adjectif *lungo*, ou une locution adverbiale, *già in lungo* ou *già lungamente*, qui présentent le même niveau de composition, sont plutôt deux adverbes différents juxtaposés qu'un adverbe composé. Priscien est bien conscient que l'analyse morphologique peut être plus ou moins poussée et qu'un mot complexe est décomposable à plusieurs niveaux, ce qui relativise la distinction entre composition et surcomposition : « *quamuis inueniuntur multa dubia, utrum decomposita sint an composita, ut* impietas, infelicitas, perfectio. *quae si ab impio et infelice et perfecto dicamus deriuata, decomposita sunt, cum autem in duo separatim intellegenda possint diuidi, uidentur esse composita, quomodo etiam participia, quae a compositis uerbis deriuantur, ut* perficiens, neglegens, circumdans, anteueniens » (V 56–57 : « On trouve toutefois de nombreux mots dont on ne sait s'ils sont surcomposés ou composés, comme *impietas*, *infelicitas*, *perfectio*, qui sont surcomposés si nous les disons dérivés de *impius*, *infelix* et *perfectus* [eux-mêmes, en effet, dérivés de *pius*, *felix* et *factus*] mais semblent être composés, puisqu'ils peuvent être divisés en deux parties intelligibles séparément, tout comme les participes qui dérivent de verbes composés comme *perficiens*, *neglegens*, *circumdans*, *anteueniens* »).

concepts latins, notamment de *figura*, déjà frappante à propos du nom,[194] se confirme quelques lignes plus loin à propos de la partie suivante. Il déclare d'emblée que la conjonction a deux accidents, figure et espèce, mais, sous *specie*, énumère les différents sens ou les différentes valeurs logiques des conjonctions – « *Ala cωngiunziωne accade figura ε spɛcie* [...] *Spɛcie : cωpulativa, cωntinuativa, sωttωcωntinuativa, aggiuntiva, cauſale, ɛffettiva, apprωbativa, disgiuntiva, sωttω-disgiuntiva, discretiva, adversativa, cωllettiva over raziωnale, dubitativa, cωmpletiva* » (87) – faisant ainsi de *specie* tout à coup une notion sémantico-logique et non plus morphologique.[195] Trissino a glissé sans crier gare du sens technique ou de l'acception grammaticale restreinte 'degré de formation morphologique' (0 = simple ou 1 = dérivé) au sens courant et général de 'sorte, type'.[196]

Pour avoir une juste présentation de ces deux accidents de la grammaire latine, il vaut donc mieux ne pas se fier à ce qu'en dit Trissino, mais se reporter à la grammaire contemporaine de Gaetano. Après avoir d'abord refusé, dans la section *Li nomi*, d'entrer dans ces détails – pour se contenter de la distinction entre nom propre et nom commun (*proprij*/*appellativi*), substantif et adjectif (*sustantivi*/*aggettivi*) (14) –,[197] Gaetano reprend lui aussi la figure et l'espèce, mais de façon plus rigoureuse : « *Forza sapere ch'al nome convengono cinque*

194 « *Al nωme, poi, accade gɛnere, numerω, caſω, spɛcie ε figura* [...] *Figura : simplice, cωme è* poggiω ; *cωmposta, cωm'è* bel poggiω » (9). *Bel poggiω* n'est pas un nom composé, mais un groupe nominal formé du nom *poggiω* précédé de l'adjectif *bello*. Erreur répétée exactement par Matteo (note précédente). Encore plus déroutant l'emploi que fait Trissino de *dacomposto* pour le participe : « *Cωmposta nωn ha, perciò che niunω participiω da sè si cωmpone, ma bɛn sɛrva la cωmpωſiziωne del suω vɛrbω, cωme è da* rilɛggiω rilɛttω*; ε tal figura si kiama* dacωmposta » (72). Pour la *specie* du nom, par contre, il n'y avait rien à redire : « *Spɛcie : primitiva, cωme è* Diω *; derivativa, cωm'è* divinω » (9).

195 Comme quelques lignes plus haut, à la fin du paragraphe sur les adverbes : « *Queste cinque ultime* spɛcie overω significaziωni *i latini separorωnω da lj'advɛrbii, ε ne fɛcenω una parte di ωraziωne la quale kiamorωnω* interjeziωne » (86). Priscien employait aussi le mot polysémique *species* en ce sens, par exemple : « *Significatio aduerbiorum diuersas species habet* » (XV 28 : « Le sens des adverbes est de différentes sortes »).

196 Au sens où Giambullari parle aussi des « espèces ou natures de la conjonction » : « *Le spezie, o vogliamole dire nature della legatura, sono molte a numero, et molto diverse* » (109). Dans sa grammaire, Varchi nomme les parties du discours « espèces de mot » : « *Dizzione come genere La dizzione considerata come genere abbraccia e contiene in sé nove spezie e ciò sono: articolo, nome* [...] » (188). Sans doute pour éviter l'ambiguïté de *spetie*, Corso avait préféré *natura* : « *La spetie, che io Natura chiamo, per la qual si discerne, se egli* [= *il nome*] *è da se stesso, come* valore*; ó derivato, come* valoroso » (28v ; et 33v, 74v). Las ! Giambullari emploie derechef *natura* comme synonyme de *specie*, *sorta*.

197 « *Quantunque li nomi si nominano con molti altri vocaboli, si come, sono diminutivi, primitivi, derivativi, participij, & altri molti, giudicando ne le volgari cose tali nomi non esser necessarij, gli taccio, & diró quante cose si convengano ad essi nomi* » (14v). Il fait néanmoins aussitôt une exception pour les diminutifs (14v–15).

cose, cio é la spetie, il genere, il numero, la figura, e'l caso. Le spetie sono due. Primitiva & derivativa. La primitiva é il sole, la luna, la villa. *La derivativa é* solare, lunare, villano [...] *Le figure sono tre, Semplice, si come é* felice. *Composta, si come é* infelice. *Sovra composta, si come é* infelicità » (15v–16). Même exactitude dans la présentation du verbe : « *Le spetie de li verbi sono solamente due. Primitiva,* Abbello. *Derivativa,* Abbellisco. *Le figure sono tre, semplice,* io guardo, *composta,* riguardo, *sovra composta,* io ragguardo » (23). *Ragguardo* (< *re* + *ad* + *guardo*) est composé d'un préfixe de plus que *riguardo* (< *re* + *guardo*), même si ce préfixe supplémentaire est inséré entre le premier préfixe et le verbe de base et non antéposé au premier verbe préfixé. A propos de l'adverbe, pourtant, Gaetano se montre aussi brouillon que Trissino : « *Sono d'una sola spetie & di tre figure, ció é, di semplice, come é* hoggi, *di composta come é* felicemente. *di sovra composta, come é* infelicemente » (42). L'opposition entre *hoggi* (< latin *hodie*) et *felicemente* (< *felice* + *mente*) est entre primitif et dérivé, et ne ressortit donc pas de la figure mais de l'espèce, comme l'entend Corso : « *La Spetie è di due sorti. Prima, come* hoggi. *Derivata, come* novellamente [< *novella* + *mente*] » (87v). Comme les autres parties du discours, l'adverbe a bien deux espèces : pourquoi ferait-il exception ? Et s'il y a bien un degré de composition d'écart entre *felicemente* et *infelicemente*, c'est de simple à composé (de 0 à 1), et non de composé à surcomposé (de 1 à 2). Corso, qui réserve aux adverbes une attention particulière (11 pages : 87–92v), donne aussi un meilleur exemple pour la figure, puisqu'il compose deux fois le même adverbe (au lieu d'en changer) : « *La Figura è di trè sorti. Semplice, come* Hora. *Composta, come* Hora hora. *Ricomposta, come* Adhora adhora » (*Della figura*, 88). Le deuxième degré de composition, que Trissino appelait *dacωmpostω* et Gaetano, *sovra composto*, est appelé *ricomposto* par Corso (puis Dolce) et *decomposto* par Matteo (qui est le plus proche du terme latin *decompositus* employé par Priscien).

A propos de la *figura composta*, Corso innove en précisant quels éléments peuvent entrer en composition pour former un adverbe en un mot ou en plusieurs (c'est-à-dire en termes d'aujourd'hui une locution adverbiale) :

« *In questo componimento cadono tutte le parti dell'oratione.*

Della prepositione, et del nome eccovi lo essempio	In fatti.
Di due nomi	Tratto Tratto.
Della prepositione, dell'articolo, et del nome	Al presente.
Del pronome, & del nome	Talhora.
Del nome, & del verbo	Ben haggia.
Del pronome, & del verbo	Cio è.
Del nome, del pronome, dell'articolo. & del verbo	Dio ve'l dica.
Di due adverbi	Più tosto.
Dello adverbio, & del pronome.	Ahime.

Dello adverbio, & del partecipio. Poco stante.
Dello adverbio, del pronome, & del verbo. Quando che sia.
Dello adverbio, & della congiuntione ò se » (88–v).

Juste avant, à propos de l'espèce (*Della Spetie*), Corso avait mentionné la formation des adverbes par dérivation à partir des adjectifs :

« *Reg. I. Da i nomi soli, che s'appoggiano, derivano.*
Reg. II. Quando il nome, onde l'adverbio deriva, hà la voce della femmina distinta dalla maschile, prendesi quella della femmina intiera, come è nel primo numero, & se ne trahe l'adverbio aggiugnendovi nel fine Mente, *si come*

Strano,	Strana,	Stranamente.
Leggiadro,	Leggiadra,	Leggiadramente.

Reg. III. Quando il nome hà una sola voce, la quale al maschio, & alla femmina serve, quella una si prende, et vi s'aggiugne Mente *nel fine del primo numero trahendone l'adverbio nel modo, che di sopra è detto. eccovi gli essempi.*

Dolce,	Dolcemente.	Pari,	Parimente.

In questi derivati della terza regola è da sapere, che alcuna volta è lecito tacere l'ultima vocale del nome in questo modo,

Humilmente		Humilemente &
Maggiormente	*In luoco di*	Maggioremente » (87v–88).[198]

Les deux accidents de l'espèce et de la figure, qui restaient jusqu'alors des catégories grammaticales formelles et abstraites, reprises mécaniquement de la grammaire latine, sont ainsi illustrées de manière lumineuse. Il existe en toscan quelques adverbes *primitifs* ou *premiers*, qui souvent continuent des adverbes (*primitifs* ou *premiers*) latins (comme *hoggi* ou *ieri*) ou résultent de la lexicalisation d'une autre partie du discours (comme *ora* < *hora*). Hormis ces adverbes de base, qu'elle a pour ainsi dire hérités du latin, la langue toscane a élaboré ses propres mécanismes de production d'adverbes (qui ne doivent rien au latin), remarquablement présentés et mis en évidence par Corso. Qu'importe s'il a d'abord identifié ces deux mécanismes, puis récupéré les accidents pour les interpréter ou si, au contraire, il a pu les identifier grâce à la suggestion des notions de figure et d'espèce : Corso a su tirer profit avec talent des concepts latins pour rendre parfaitement compte d'un aspect important du fonctionnement de la langue. Le toscan peut soit former régulièrement des adverbes à partir d'une autre partie du discours en lui ajoutant un suffixe caractéristique (qui a pour effet de changer sa classe), en l'occurrence de l'adjectif au

198 Ce type d'adverbes n'est pas encore dit « de manière », mais, depuis Fortunio, « de qualité » ou « de quantité ». *Maniera* n'apparaît pas en ce sens dans les grammaires étudiées, mais Salviati, le premier semble-t-il, parle de « *modo* » : « *‹ Celatamente Amor l'arco riprese ›: qui s'aggiugne il modo onde da Amor fu ripreso l'arco* » (31).

féminin singulier avec *mente* : c'est la formation selon l'espèce ou par dérivation, la plus productive ; soit former ponctuellement des adverbes par juxtaposition ou construction de plusieurs parties du discours, qui ne sont pas nécessairement des adverbes : c'est la formation selon la figure ou par composition, la moins productive. Alors que, pour la composition, ses prédécesseurs prenaient toujours comme exemples uniquement des adverbes (Trissino, *mai* : *sempremai* : *indottamente*, Gaetano, *hoggi* : *felicemente* : *infelicemente*) – comme d'ailleurs lui-même l'avait fait au début (*hora* : *hora hora* : *adhora adhora*) –, Corso montre ici le premier qu'un adverbe (ou disons une locution adverbiale) peut naître par composition de parties du discours les plus disparates. On voit bien ce qui distingue ses exemples de celui proposé par Trissino pour le nom (*bel poggiω*). Aussi variée que soit leur composition, la plupart peuvent déterminer ou moduler un prédicat (un verbe ou un énoncé) et sont donc bien des adverbes (à l'exception de *Dio ve'l dica* et de *ò se*). Par la composition se forme une locution adverbiale sémantiquement autonome, dont le sens est davantage que la somme des significations de ses composantes (*al presente*, *cio è*, *più tosto*, *poco stante*, *quando che sia*), voire irréductible à ses éléments constitutifs (*in fatti*, *talhora*, dont l'analyse ne permet pas de retrouver l'acception propre). Le cas le plus spectaculaire est *tratto tratto*, puisque *tratto* seul n'est que le participe passé de *trarre* (tirer) et ne contient pas la moindre trace de notion temporelle. Au contraire, l'association de l'adjectif *bello* au nom *poggio* ne crée pas de nouvelle unité lexicale, fixe et dotée d'un sens particulier. Faute de ce que l'on appelle aujourd'hui lexicalisation, *bel poggio* ne peut donc constituer un nom composé à partir de *poggio*, mais doit être considéré comme un groupe nominal (à la différence de *bel canto*).

En analysant les adverbes italiens en usage de son temps (présents au niveau synchronique), Corso a pu reconstituer comment ils se sont formés historiquement au cours des siècles précédents (diachroniquement), apportant ainsi une contribution de valeur à l'histoire de la langue et à la constitution de son lexique. Contestable dans le détail (*ahime* est une interjection), son inventaire systématique des types de composition, sans précédent dans la tradition grammaticale italienne, n'a rien à envier, dans sa méthode, aux exposés qu'on trouve dans les grammaires modernes. La portée de cette analyse novatrice de Corso a complètement échappé, non seulement à son premier imitateur, Dolce, qui l'a laissée tomber en gardant tout le reste, mais aussi à son ami Ruscelli, qui récuse sèchement l'espèce et la figure (comme il l'avait déjà fait à propos du nom, 79), les considérant comme inutiles : « *Ricercasi ne gli Avverbij di saper due cose: la voce, & la significatione, senza esser di molta importanza l'aggiungervi figura, nè spetie, che dalla lingua nostra sono troppo lontane, & ancora*

la Latina in quanto alle regole ne potrebbe far senza » (348).[199] Aucun auteur de la deuxième moitié du 16e siècle n'a repris cet exposé détaillé de Corso sur la formation des adverbes.

Pas même donc Ruscelli, qui revient néanmoins sur la formation de l'adverbe de manière par suffixation (*altamente*, *dottamente*, *similmente*), analogue à l'adverbe latin en *ter* (*similiter*, *fortiter*, 348–349), et défend l'idée que le « vrai » adverbe italien a la forme de l'adjectif (*forte*, *solo*, *dritto*, *spesso*, *dolce*), analogue à l'adverbe latin en *e* : « *la vera natura de' nostri Avverbij da tai nomi Aggettivi, è di finire nello stesso modo, che finiscono i detti nomi nel Genere de' Maschi, ò Neutri, che vogliamo dirli* » (350–351). De ce qui n'était pour ses prédécesseurs qu'une remarque sur l'emploi de certains adjectifs comme adverbes,[200] il fait la règle, en négligeant l'absence d'une telle désinence particulière en italien, et prend ainsi le contre-pied de Corso, pour qui il ne s'agit là en aucun cas d'adverbes mais de noms « dont le sens est transporté par figure de style à celui d'un adverbe » : « *i nomi, che in luoco di adverbi si mettono (li quali sono infiniti) ne sotto spetie, ne sotto figura di adverbio cadono, mà figuratamente si trasportano dalla significatione del nome à quella dello adverbio* » (88). Soulignant que *mente* provient du nom *mente*, qui dans la composition a perdu son sens d'origine, Ruscelli note que les adverbes de ce type se trouvent parfois scindés en fin de vers, la deuxième composante étant rejetée au vers suivant (par l'Arioste, qui écrit « *Ancor che conoscesse, che diretta/ mente à sua Maestà danno si faccia* »), ou tronqués en prose par certains auteurs de son temps en cas de coordination, seul le deuxième adverbe présentant *mente*, pour ainsi dire en facteur commun (*Havete parlato Superba, & Villanamente*) – un phénomène attesté aussi en ancien français (« humele e dulcement », *Chanson de Roland* 1163). Ces deux figures étymologiques, qui sont des témoins historiques de la formation des adverbes de manière, expliquent aussi pourquoi, dans le cas des adjectifs en *le* ou *re*, le *e* final pouvait tomber lors de la formation des adverbes correspondants (*humilmente* ou *maggiormente*). Corso l'avait deviné : « *Ne derivati della seconda regola* [*strana*(*mente*)] *non è cosi lecito. la ragione io credo essere, perche havendo riguardo*

199 Comme il le dit pour justifier leur exclusion des accidents du verbe, ce sont là des « broutilles logiques » : « *Ricercansi adunque ne' verbi (lasciando alcune minuzzerie più logicali, che grammaticali) sette cose, la significatione, il genere, la variatione, i modi, i tempi, le persone, & il numero* » (188). Cela ne l'empêche pas d'expliquer dans la foulée que « *gli Avverbij sono di lor natura, ò semplici, ò composti, ò derivati, che vogliamo dirli* », en confondant composition et dérivation (348).

200 Dès Fortunio, qui consacre trois pages aux « *adverbij con voce di nome posti* » (20–21v/ 233–257).

al nome semplice, onde questi adverbi della terza regola derivano, egli si potrebbe anchor tacere la medesima vocale nel nome, *prima che lo adverbio se ne trahesse* » (88), mais en s'appuyant sur les remarques de Bembo[201] et sur l'étymologie rappelée par Ruscelli, il aurait pu formuler son explication plus nettement et clairement (*humile mente* > *humil mente* > *humilmente*).

Si certains noms peuvent devenir adverbes, Corso n'oublie pas qu'existe aussi le phénomène inverse, à savoir l'emploi d'un adverbe comme nom, précédé d'un déterminant, c'est-à-dire la substantivation : « *giugnendosi l'articolo allo adverbio, egli si trasporta ad esser nome: Quando cio è noi diciamo* il sì, et il nò *co simiglianti assai, et quando anchora senza articolo à sembianza di nome l'usiamo, come fè il Petrarcha quando ê disse ‹ Ne sì, ne nò nel cor mi suona intiero ›* » (88).

Dolce suivant Corso, puis Giambullari et Matteo reprennent de la grammaire latine la distinction en accidents et reconnaissent aussi l'espèce et la figure, sans apporter à ce sujet d'élément nouveau. Dolce a toutefois le mérite d'expliquer clairement et simplement l'espèce, qui oppose les adverbes qui « ne viennent pas d'un autre mot » à ceux qui « dérivent » d'un adjectif : « *Le spetie sono due,* prima*, come* hoggi, hieri, *e si fatti, che da altra voce non vengono.* derivata*; come* nuovamente, novellamente*; de quai l'uno deriva da* nuova, *e l'altro da questa voce* novella » (39). Matteo, lui, explique bien la figure : « *La spetie è original dispositione delle parole, per la quale si fa la differentia de i nomi, cioè primitivo che da niuno discende, e derivativo che da questo si deriva. Figura è differentia de i nomi simplici o composti* » (21/50).

3.7.2 Sens et valeur de l'adverbe

Outre l'espèce et la figure, les grammairiens comptent au nombre des accidents la signification. Après avoir rappelé l'étymologie du mot et les liens syntaxiques privilégiés que l'adverbe entretient avec le verbe à l'instar de l'adjectif avec le nom – l'adverbe présuppose le verbe comme l'adjectif le nom ou, en d'autres termes, pas d'adverbe sans verbe[202] –, Corso, comme il l'avait fait pour les prépositions, essaie ensuite de définir la valeur de l'adverbe, ce qu'il appelle son

201 « *Et è alcuna volta, che nelle voci del maschio si lascia la* o *nel numero del meno in que nomi, che la* r *v'hanno per loro ultima consonante,* fier, primier, miglior, piggior*; et* dur [...] *Lasciavisi alle volte la* e *in quelle che v'hanno la* l *et dicesi ‹ debil vista ›, ‹ sottil fiamma › nel numero del meno* » (7).

202 « *L'Adverbio è parte dell'oratione, che non si varia, la quale al verbo necessariamente s'appoggia, & quinci hà preso il suo nome. L'effetto suo è quel medesimo col verbo, che suole essere l'effetto de nomi, che s'appoggiano co nomi, che per se stanno, Dò gli essempi. ‹ Rinaldo ama Hiparcha smisuratamente ›. ‹ L'amor di Rinaldo verso Hiparcha è smisurato ›* » (87).

« effet ». Pour ce faire, il insère quatre adverbes différents dans une même phrase (*io hò caro l'amor vostro* : votre amour m'est cher) : « *Questo effetto si può considerare in quattro modi. ò ferma semplicemente. come* certo io hò caro l'amor vostro. *ò niega à fatto, come* io non l'hò caro. *ò cresce, come* io l'hò caro assai. *ò scema, come* io l'hò poco caro » (87–v).[203] Les différentes significations de ces quatre phrases, résultant de la seule variation de l'adverbe, doivent faire ressortir la valeur propre de chacun (affirmative ou négative, augmentative ou diminutive), en mettant en évidence qu'elle s'applique au groupe verbal (ou prédicat) *m'è caro*. L'intention est ambitieuse, le moyen employé, excellent. Le problème est que les quatre adverbes choisis (*certo*, *non*, *assai* et *poco*), qui renvoient à autant d'opérations logiques (affirmer ou nier, maximiser ou minimiser), sont loin de représenter la diversité de sens presque infinie des adverbes, qui a découragé certains grammairiens de les inventorier ou de les classer. Ainsi Gaetano avait-il pris prétexte de cette variété pour ne pas s'arrêter davantage sur le sujet : « *Gli adverbij sono molti, donde mi par di non piu spendere tempo a scriverne piu* » (43). Bembo, lui, ne s'était même pas donné la peine de trier les parties invariables, alors que Fortunio avait au moins traité à part les adverbes de lieu (21v–22v/258–266) – fondant ainsi une longue tradition de valorisation de cette catégorie – en notant qu'il « serait vain de vouloir énumérer toutes les autres significations » : « *glialtri sono di diverse significationi, come di negar, di affirmar, di tempo, di quantita & qualita & altre molte, lequali connumerar sarebbe in vano* » (17v/203).

Contrairement aux autres mots invariables, mots outils (prépositions et conjonctions) ou expressifs (interjections), qui sont en nombre limité et dont il est possible avec un peu de patience de dresser un inventaire complet, les adverbes (comme les adjectifs, les noms ou les verbes) sont en effet innombrables, même si leur nombre n'est pas infini (et sans doute inférieur à celui des adjectifs, car l'on ne peut pas former un adverbe de chaque adjectif). Corso ne s'est pas laissé rebuter par l'ampleur de la tâche et revient sur le sujet dans la dernière (et plus longue) section du chapitre, intitulée *Della significatione* (88v–92v). Deux catégories d'adverbes lui semblent mériter une attention parti-

203 Et c'est justement par ces quatre types, « affirmer, nier, atténuer et augmenter », que Corso commence ensuite sa longue liste d'adverbes classés par signification (compte non tenu de l'adverbe « pour jurer » qui s'est manifestement égaré) : « *Ad affermare servono* ben. certo, di certo, per certo. certamente. nel vero. in veritate. veramente, per fermo, & anzi che nò. *À negare* nò, ne, non, nulla, niente, non mica, *et* ne mica. *À giurare* à fe. mai. per Dio. *À temprare* tardi. à pena. quasi. presso che. al quanto. un cotal poco. pian piano. passo passo. per poco, *et* à punto. *Ad accrescere* via. molto. assai. à bastanza. troppo. di soperchio. in tutto. al tutto, & del tutto. à fatto. maggiormente, & massimamente » (*Significatione de gli adverbi universale*, 90v–91).

culière, de temps et de lieu.[204] Loin de simplement énumérer les adverbes de temps comme c'est l'habitude, il les classe selon qu'ils peuvent s'utiliser à tous les temps ou seulement à certains, et, en ce cas, selon qu'ils s'emploient au présent, au futur ou au passé (en distinguant même, pour ce dernier, selon les temps verbaux) :

> « *Nella significatione del tempo s'hanno à considerare due qualità Principali d'Adverbi. Alcuni servono à certi tempi solamente. Alcuni à tutti.*
> *Di quelli che servono à certi tempi solamente, alcuni servono ad uno solo, alcuni à più.*
> *Al tempo presente solo servono* Hora, *et* Hor. Al presente. Di presente. Hoggi. Hora hora. Novellamente, & Da capo.
> *All'imperfetto* testè*: il quale è solo delle prose, cio è* poco fà.
> *Al passato* Hieri. Per Adietro, & Per lo a dietro. Da che. Da poi che [...]
> *Allo advenire* Per innanzi. & Per lo innanzi. Domani. Domattina. Fino attanto che, & Quando che sia.
> *All'Imperfetto insieme, & al passato serve propriamente* Già.
> *All'Imperfetto, & all'Advenire* Testesso, *cio è 'Poco fà', overo 'Frà quì à poco'. ‹ Egli dee venir quì te stesso uno ›, disse il Boccaccio.*
> *Di quelli adverbi che servono à tutti i tempi, fò due parti.*
> *Mostrano il tempo continuo* Allhora. Sempre. Guari, *cio è* molto. Quando. Per tempo. In tempo. À bada. Mentre. mentre che. Qual hora. qual volta. Anchora. anche, & ancho. Sta sera. sta notte. sta mane. Homai, hoggi mai, *et* Hora mai. Da mane, Da sera. Di merigge, *over* Di meriggio, *over* di Meriggiana. Unqua. & Unque. Mai, & Unque mai [...]
> *Mostrano il tempo con intermissione.* Tallhora. Tal volta. Tratto Tratto. Adhora adhora, & Parte » (88v–89).

Evidemment, cette présentation n'est pas exempte du défaut le plus usuel dans les classifications des grammaires de la Renaissance, dû à un manque de rigueur dans la détermination des parties du discours ou dans la définition des catégories : d'une part, Corso mêle aux adverbes des conjonctions (*da che*, *da poi che*, *fino attanto che*, *mentre*, *mentre che*[205]), ce qui montre que, alors, la distinction entre ces composantes de la langue n'est pas encore si claire, même pour les grammairiens les plus scrupuleux qui tiennent à les distinguer ; d'autre part, la distribution des formes répertoriées dans les différentes catégories, exercice toujours délicat et parfois subjectif, est superficielle et discutable.

---

204 « *Et due spetialmente ne sono, le quali à mio giudicio di particolare, & distinto ragionamento hanno di bisogno. Tutte l'altre conoscer leggiermente si lascieranno. Le due, che io dico, sono la significatione del tempo, et quella del luoco* » (88v).

205 La confusion remonte à Bembo : « *Sono* poi *et* poscia *et* dapoi*; che quel medesimo vagliono, et dannosi al tempo* [...] *Et come che a quelle tre paia che sempre la particella* che *stia dietro in questo modo di ragionare* Poi che cosi vi piace; Poscia che io la vidi; Dapoi che sotto il cielo. *Non è tuttavia che alcuna volta non si parli anchora senza essa* » (69). Tout pour le cardinal étant *particelle*, peu importe que *che* suive ou non (*da*)*poi* et *poscia* : on a juste deux « particules » pour le prix d'une.

Ainsi Corso a-t-il interprété *oggi* et *domani* de manière trop naïve ou trop stricte : le présent a une certaine extension ou souplesse qui permet de l'utiliser aussi avec *domani* (*Domani parto alle 7*) et sauf à minuit, une partie de la journée est toujours derrière moi et une autre devant, de sorte que *oggi* peut se construire à tous les temps et non seulement au présent (*Oggi mi son alzato presto e andrò a letto tardi* : voir la remarque de Giambullari n. 42 p. 444). *Novellamente* ou *da capo* peuvent s'employer aussi au passé et au futur (*Ho ricominciato*/*Ricomincerò tutto da capo*), *già*, au présent et au futur (*È già autunno*, *Tra un mese sarà già Natale*)… Toutes ces inexactitudes montrent que la division proposée n'est pas toujours pertinente, beaucoup d'adverbes étant neutres du point de vue du temps.

Il n'empêche : malgré ces inexactitudes, l'exposé de Corso est remarquable en ce qu'il tire les conséquences de l'affirmation que l'adverbe détermine le verbe. Puisque le verbe a comme accident principal le temps, divisé traditionnellement en trois (passé, présent et futur), il semble logique que les adverbes de temps qui lui sont associés présentent également cette dimension, supplémentaire et spécifique.[206] A vrai dire, une telle idée est esquissée dans le livre 3 *Della Volgar lingua*, dont Corso s'est probablement inspiré, non seulement pour dresser sa liste.[207] Si l'idée ne vient pas de lui, il l'a méthodiquement

206 Comme l'explique bien Denys, les mots indéclinables sont en principe indifférents à ce que Lallot appelle la « congruence » (*Téchnē* III 17–18, 212), sauf le cas particulier de certains adverbes de temps (mais pas de tous : *maintenant* s'accorde à tous les temps) : « De là vient encore que, parmi les adverbes, ceux qui correspondent à différentes subdivisions du temps se construisent bien avec des personnes et des nombres différents, mais non [indifféremment] avec des [verbes] au futur ou au présent ; mais ce n'est pas le cas, inversement, de ceux qui s'emploient pour toute l'étendue du temps – je veux parler de *nûn* [maintenant] et adverbes similaires » (trad. Lallot, *Téchnē* III 19–21, 212). Priscien notait au début du livre sur l'adverbe : « *sunt alia* [*aduerbia*], *quae cum separatim tempora significant, necessario separatim eis coniunguntur, ut* hodie facio, heri feci, cras faciam*;* nunc intellego, antea intellexi, postea intellegam, *quamuis usus in eis quoque uariat* » (XV 1 : « Il est d'autres adverbes qui, lorsqu'ils signifient les temps de manière distincte, se construisent nécessairement avec les temps de manière distincte, comme *hodie facio*, *heri feci*, *cras faciam; nunc intellego*, *antea intellexi*, *postea intellegam* [je fais aujourd'hui, j'ai fait hier, je ferai demain, je comprends maintenant, j'ai compris avant, je comprendrai plus tard], même si l'usage varie là aussi »).

207 Allant jusqu'à reprendre le rarissime *parte* (au sens de *mentre*) ou l'inusité *testeso* – si mal compris qu'il l'écrit *testesso*, et ce encore dans l'édition de 1550 –, au lieu de laisser tomber ces archaïsmes, considérés comme tels par Bembo (« *Et è* parte*; che vale quello stesso, detta nondimeno rade volte in questo sentimento* », 65, et « *È* teste […] *che si disse anchora* testeso *alcuna volta molto anticamente* », 60). Comme le montre bien le tableau T8 ci-dessous, Corso a aussi exploité la *Grammatichetta* de Trissino (notamment pour ses catégories 10, 21, 27, 28).

T8. Classification des adverbes selon le sens dans six grammaires italiennes de la Renaissance.

	Adverbes	**Auteurs**					
		Alberti (8) [+ 7]	**Trissino (24 + 5)**	**del Rosso (22) [+ 6]**	**Corso (26 + 7)**	**Giambullari (34) [+ 14]**	**Citolini (6)**
1	di luoco per é luog^{hi}	costì, colà altrove, indi entro, fuori circa, quinci qui, ci, ivi, vi (2)	qui, lì	quà, là, colà, quindi, onde (1)	quì, quà, ci, ove, dove (2)	*del luogo* ove ? donde ? dove ? onde ? qui, costì, quivi, allato, accanto, vicino, a destra, a sinistra, dietro, davanti, innanzi, lungi… di qui, di lontano qua, costà, colà, lassù di qua, di là… (1)	dove, la dove, qui, qua ci, li, la (3) *moto* onde, quinci, di qui per qua, per ove, verso, fin quá
2	di tempo per é tempi passato presente avvenire *solare* *universale*	hoggi, testé, hora, hieri, crai, tardi homai, già alhora, prima poi, mai sempre presto, subito (1)	hora, testé, adesso, hoggi, hieri, diman, già, guari, quando, dianzi, alhora, tosto, subito, tardi, mai, sempre…	hoggi, guari, poco fà, domane, stasera, qualche volta, hora, gia, per tempo, tardi, gran pezzo, buona pezza (2)	hora, hoggi, testè, hieri, domani, già (1)	quando ? quanto ? quante volte ? ieri, oggi, domani, posdomani, avantieri, testé, ora, di notte, di giorno, già poco fa, sin che, già gran pezzo, sempre spesso, di rado, molte volte, tuttavia, sei volte, dieci volte (2)	(4) gjá, anticamente alora, due anni fá poco fá, testé… adesso, ora, testé, novamente… per lo inanzi, gjá, alora, da qui a poco… di notte, di giorno, ieri, domani, ogni dí… quando, come, ove, in tanto, in quella, da poi, sempre, spesso, mai finalmente…
3	di qualità qualitativi *assoluta* *buona* *rea*		bene, male, saviamente, tentone	bene, male, saggiamente, fortemente (8)	bene, male, saviamente, valorosamente (22)	bellamente, dottamente (21)	(2) talmente, similmente cosí, come, si come, a modo mio, a la Francese bene, buonamente male, malamente peggio, peggiormente

	potente *impotente* *passibili* figura						fortemente, da bravo a pena, a fatica dolcemente, ecco, ihi… tentone, brancolone… boccone, carpone, a rovescjo, a pjé gjunti, in disparte, gonfio…
4	figurativi *à significare* *atti d. persona*				carpone, tentone, boccone (25)	tentone, brancolone, cavalcione, a piè, a cavallo (28)	
5	di quantità quantitativi		poco, assai	molto, poco, assai (9)	molto, assai, poco sovente, spesso raro, di rado (23)	 poco, molto, assai ben bene, per lo più (22)	(1)
	assoluta *crefcjuta* *fcemata*						tanto, quanto, cotanto, de'l pari, assai, a bastanza assai, molto, in tutto, pju in oltre, non solo… poco, pochetto, ne mica, quasi
6	*ad accrescere* *abbondanza*			 troppo, al tutto, in tutto, intensamente (20)	via, molto, assai, troppo, in tutto (7)		
7	*scematívi od* *imperfetti*					quaſi, circa, intorno (25)	
8	*pelle chose*	(3) assai, molto, poco, più, meno					
9	*à diminuire*				punto, men che (13)		
10	di numero			una, due, tre (3)			

T8

	Adverbes	Auteurs					
		Alberti (8) [+ 7]	**Trissino (24 + 5)**	**del Rosso (22) [+ 6]**	**Corso (26 + 7)**	**Giambullari (34) [+ 14]**	**Citolini (6)**
11	*divisivi*					a uno a uno (4)	
12	congregativi		insieme, parimente			insieme, a una, universalmente, non solo, non tanto (17)	
	unione			parimente, unitamente (15)			
	à ragunare				insieme, à paro, del pari, al pari, parimente, insiememente (12)		
13	*discretivi diversificativi*		altrimente, senza			altrimenti, per l'oppoſito, per adverso (19)	
14	*concessivi*					sia, voglio, orsù (10)	
15	ordinativi		prima, poi, poſcia			primieramente, poscia, da ora (3)	
	ad ordinare				indi, appresso, quinci, hora dapoi, subito, alla fine, tosto però, percio (10)		
16	di similitudine		così, come, quasi	quasi, come, non altrimente, quale (7)			
	ad assimilare				quasi, come, si come, cosi (21)		
	similitudinarij					così, sì fatti, come, altresì, comunque, come che sia, cosifattamente, in forma, in guiſa, a guiſa (21)	

17	comparativi à paragonare		più, meno, meglio, peggio	maggiormente, minormente, piu, meno (21)	più, meno, meglio, peggio, si, tanto, cotanto, altresi (9)	più, meno, tanto, quanto (23)	
18	*insegnativi*					così, a questo modo (27)	
19	*superlativi* *escessivi*		fortissimamente	grandissima- mente (22)			
	ad avanzare				benissimo, pochissimo, assaissimo (14)		
20	intensivi		assai, troppo, molto			affatto, al tutto, appieno (32)	
21	remissivi *à temprare*		apena, quaſi, pianpiano, a poco a poco		tardi, à pena, quasi presso che, pian piano passo passo (6)	appoco appoco, appena, pure, almeno (24)	
22	affirmativi	si, anzi, certo alla fé (5)	sì, in verità certo	in vero, certo (5)	ben, certo, nel vero veramente (3)	certo, veramente, da vero, gnaffe, sì (11)	
	confermativi delle risposte					bene, sì, così, certo (9)	
23	negativi	nulla, no, niente, nè (4)	non, no	no, non, nonmai nulla, niente (4)	no, ne, non, nulla niente, non mica (4)	no, perniente, nulla (8)	
24	prohibitivi		nè, nè mica			non, guarda, nè (14)	
22– 24	*azzione e passione* de l'affermare						(5–6) si, certo, certamente veramente, chjaro ben sai, ben bene, cjó é
	de'l negare						non, nó, nó nó, per nulla per niente, non mica, ne

T8

	Adverbes	Auteurs					
		Alberti (8) [+ 7]	**Trissino (24 + 5)**	**del Rosso (22) [+ 6]**	**Corso (26 + 7)**	**Giambullari (34) [+ 14]**	**Citolini (6)**
	de gli affetti						oh va, vah, a dio, deh, di grazia, oh, oho, oimé, o, o Dio, ahimé, ahá, ahi lasso, lasso me, uh, uhú
	altri						volontjeri, megljo pju tosto, anzi, anziché, forse, per aventura perché ?, a che ? in che modo ? percjó, onde, adunque, in somma, bene sta, cosi sia, Dio'l voglja, capperi, ahah, ve ve, ei, doh
25	*excettivi*		senon, excetto, salvo, senon se,				
	à riserbare		maché		eccetto, salvo, se non se no, se non se in fuori,		
	esclusivi o solitari				fuor che (15)	solo, fuor, solamente (16)	
26	iurativi / giurativi		a fede, per/in			per Dio, per la Croce, per mia fé (12)	
	à giurare		fededio, perdio	per Dio, à fe (16)	à fe, mai, per Dio (5)		
27	*rattenimento*			adagio, à bellaggio à poco à poco pian piano (19)			
28	*à significare i paesi e le patrie*				latinamente, thoscanamente (18)		

29	*à far conditione*				ove, dove, là dove, quando (19)	
30	exhortativi à fare animo e invitare di conforto		via, suſo, horsuſo, fa, horoltre,	horsù, alto (18)	fà, sù, hor oltre (28)	su, ei, avanti, su bene, su bene, serra, alto (13)
31	desiderativi		o se, Diovoglia, Diovolesse	ò se (6)	ô, ô se, ô pur [Dio volesse, Dio voglia] (27)	o se, Dio il volesse che (15)
32	*à fare augurio*				ben haggia, malhaggia (17)	
33	*evento* *accidentali*			à sorte, à caso (17)		 a caſo, a sorte, per adventura (31)
34	dubitativi dubitando	forse (7)	forse, per caso, per aventura	forse (10)	forse, à caso, per aventura (8)	forse (30)
35	incertezza	[ma] ?				
36	riferiscono persona personali			meco, teco, seco nosco, vosco (11)		meco, teco, seco (? 33)*
37	domandando interrogativi	perché, onde quando, come quanto (6)	dove ? donde ? quando ? per- ché ? a che modo ?			che ? perché ? come ? donde ? (5)
38	*narrando*	insieme, pari come, quasi, così bene, male peggio, meglio tale, tanto (8)				
39	ad eleggere elettivi				anzi, più tosto, meglio (20)	piuttosto, anzi, piuppresto (20)

T8

	Adverbes	Auteurs					
		Alberti (8) [+ 7]	**Trissino (24 + 5)**	**del Rosso (22) [+ 6]**	**Corso (26 + 7)**	**Giambullari (34) [+ 14]**	**Citolini (6)**
40	dimostrativi		ecco		ecco (16)	ecco, eccolo, eccoti, vello (26)	
41	da chiamare chiamativi	[o] ?	o, e	ò là, è là (12)	ò, òlà (26)	o, o là (6) [elà, o] (7)	
42	rispondono risponsivi			ou, oe (13)		oü, eccomi (7) [ou] (8)	
43	separamento à distinguere separativi			appartatamente (14)	in disparte, à mano à mano, separatamente, à vicenda (11)	privatamente, spezialmente, appartato, da banda, a la spartita (18)	
44	dichiarativi à dichiarare		come, cioè, verbigrazia		cio è (24)	cioè (29)	
45	*lodativi*					[oh bene, bene sta] (6)	
46	admirativi		e !, o !			[benbè, ohu, uhu] (4)	
47	à maravigliarsi				ò, gnaffe (32)		
48	à spaventare spaventativi				baco baco (33)	[veh, guai] (11)	
49	di timore paura		hoimè !, Domine !	(3) [ve ve, guarda, guarda]			
50	à beffare burlevole derisivi			[ehi] (5)	ò ò (35)	[beu, babau] (10)	

51	*indignativi* *à disdegnarsi* *abhominatione*	[o] ?	o !, o Dio !	[ah, eh] (4)	ah (34)		
52	di dolore à dolersi addolorato dolenti	[heu, hei, hau, do] ?	ha !, hai !, haimè !, hoi !, hoimè !, hoisè !, lasso !	[oh, ohime, ahi] (1)	ahi, ahime, ô, oime, oise, lasso, guai (29)	[ahi, ehu, gua, ah, ohi] (2)	voir ci-dessus 5–6 sub fine
53	di allegreza à ridere lieti del riso/da ridere	[ha] ?	haha !, hoho !	[ou ou, ò bene] (2) [ah ah] (6)	ah ah (30)	[ei, ohou, gala, ela e] (1) [ah ah, eh] (14)	
54	à pregare pregativi				deh (31)	[deh] (13)	
55	*timidi*					[stastà, zi, babà] (3)	
56	*ricusativi*					[nonò] (5)	
57	*silenziarij*					[zitto] (9)	
58	*esclamativi*					[ahi, ohi, ehu, lasso] (12)	

Sous le nom de chaque auteur, le nombre de catégories d'adverbes (et d'interjections : + ...) qu'il distingue. Pour les auteurs qui les séparent des adverbes, le nombre de catégories d'interjections est précisé entre crochets.
J'ai suivi l'ordre des catégories de Trissino, le premier auteur à proposer une classification très détaillée, et essayé ensuite de rassembler les catégories semblables quoique différemment intitulées d'un auteur à l'autre. Pour chaque auteur, l'énumération commence toujours sur la ligne correspondant à l'appellation choisie.
Pour les auteurs autres que Trissino (dont j'ai renoncé à reprendre ici les lettres grecques) est précisé entre parenthèses, après les exemples, le rang auquel la catégorie concernée apparaît dans leur énumération.
En italique, les dénominations de catégories qui n'apparaissent que chez un seul auteur.
Entre crochets, les mots classés comme interjections par les auteurs concernés.
Pour Alberti, qui ne précise pas le sens des 7 interjections qu'il énumère, le classement est hypothétique.
* Giambullari ajoute « *se pure sono adverbi : ancora che a me paiono piuttosto pronomi composti con la prepofizione* » (106).

Certaines catégories sont tellement limitées, leur définition, tellement précise, qu'elles ne comptent qu'un adverbe : ainsi les *à pregare* (Corso) ou *pregativi* (Giambullari) réduits à *deh* (54), les *ricusativi* et les *silenziarij* de Giambullari qui se résument à *nonò* (56) et *zitto* (57).

développée. La comparaison montre bien le travail effectué par Corso : le cardinal avait juste glissé trois remarques éparses à propos de quelques adverbes de temps,[208] noyés dans vingt ou trente pages de considérations sur les parties invariables dans le plus grand désordre, sans se soucier, le plus souvent, de préciser avec quels temps s'emploient les adverbes qu'il mentionne (rien n'est dit par exemple de *poco stante*, 60, de *oggi*, *ieri* ou *domani*, qui ne sont même pas cités). Corso, lui, après avoir regroupé tous les adverbes de temps, en complétant les manques les plus criants, les classe systématiquement selon ce critère – avec deux raffinements logiques, l'un peu utile (si l'adverbe sert à un ou plusieurs temps), l'autre peu pertinent (si l'adverbe sert au prétérit ou à l'imparfait) –, offrant ainsi au lecteur une vue d'ensemble synthétique. La plus-value est considérable. Pour des adverbes comme *ieri* et *domani*, oubliés par Bembo, la précision, en effet, n'est pas indicative, mais prescriptive et d'une importance fondamentale : le premier n'accepte que des temps du passé, le second, au contraire, les exclut tous. Corso a en outre introduit un deuxième critère, absent du traité de Bembo, si l'adverbe exprime un temps « continu » (*sempre*, *anchora*, *homai*…) ou « par intermittence » (*talhora*, *talvolta*), distinction logique subtile mais d'un intérêt pratique assez limité. On a donc affaire ici à une « *riduzione a metodo* » des *Prose della Volgar lingua*, mais autrement ambitieuse et d'une tout autre portée que celle de Flaminio ou de Gabriele. Il ne s'agit pas juste de réduire et d'ordonner, mais encore d'améliorer et d'approfondir.

Corso est le seul à s'être intéressé de manière si détaillée à la syntaxe des adverbes de temps. Pour les adverbes de lieu, mieux traités par ses prédécesseurs, il n'apporte pas grand-chose. Après avoir repris la même distinction logique que pour les adverbes de temps (selon qu'ils servent à *certains* lieux ou à *tous*), il les subdivise en statiques et de mouvement (dans, vers ou par un lieu) – un lieu commun des grammaires de l'époque (*Fortunio* 21v–22/259–263, *Liburnio* 38–v, *Bembo* 56, *Acarisio* 18–v, *Citolini* 69/446…) –, mais ne reprend pas la division latinisante selon la personne conservée par Bembo.

L'originalité et l'intérêt de l'exposé de Corso sur les adverbes ressort nettement de la comparaison avec ce qu'en disent ses collègues, avant ou après lui. La plupart ne les définissent même pas et se contentent d'en donner une liste, parfois très restreinte car limitée à une seule catégorie, en général les adverbes de lieu (Acarisio et Delminio, qui en citent respectivement 36 environ et 20

208 « *La* Dianzi*: laqual vale a segnar tempo, che di poco passato sia: et la* per innanzi*; che si da al tempo, che è a venire: contraria di cui è* per adietro, *che al passato si da* » (60), « *Et è* Hoggimai *et* Horamai *voci solamente delle prose et* Homai *delle prose et del verso altresì. lequali si danno parimente a tutti i tempi* […] Unquancho […] *vale quanto* anchor mai*; et altro che al passato e alle rime non si da* » (61).

avec leur équivalent latin, le second détaillant en outre *ne*, *ci* et *vi* ; Gabriele), dans le meilleur des cas accompagnée de quelques remarques, en les classant soit par sens (Alberti, Trissino, Dolce, Citolini), soit par ordre alphabétique (Tani, Florio, Alessandri). Ainsi, dans le petit chapitre de quelques lignes réservé aux adverbes dans la *Grammatichetta*, Alberti commence-t-il par en énumérer un grand nombre, classés par signification : « *Sequitano gli adverbii Per ẻ tempi, si dice:* hoggi, testé, hora, hieri, crai, tardi, homai, già, alhora, prima, poi, mai, sempre, presto, subito. *Per ẻ luog*^{h}*i, si dice:* costì, colà, altrove [...] » (83). Il y ajoute une remarque bienvenue sur la substantivation – en généralisant abusivement le cas de *bene*, qui ne peut guère s'étendre qu'à *male* – et une autre, précise et concise, sur la formation des adverbes de manière à partir de l'adjectif au féminin (*saviamente*, *bellamente*, *magramente*) « comme en français ».[209] Tout aussi abruptement, Gabriele démarre en précisant les différences d'emploi des trois séries d'adverbes de lieu (suivant le troisième livre *Della Volgar lingua*, 56) : « *di qui adietro alquanto de gli adverbi ti ragionero, & maximamente di quelli, che a luoghi si danno, i quali non altramente che nel latino di tre sorti sono* » (19v). Pour Bembo, l'adverbe est « *la particella del parlare; che a verbi si da in piu maniere di voci* » (56).

Avant Corso, c'est encore Trissino qui avait le mieux traité l'adverbe. Voici comment il le définit par opposition aux autres parties du discours : « *Et alcun'altre* [*particɛlle*] *dinωtanti qualità, tɛmpi, luoghi, affɛtti ɛt altre coſe assωlute da le acziωni o passiωni, ɛ kiamansi* advɛrbii *perché sɛmpre o precɛdenω o seguenω il vɛrbω* » (5). L'étymologie est trop prise au pied de la lettre, car l'adverbe est parfois séparé du verbe, comme *sempre* l'est ici d'ailleurs par *o*, et comme d'autres l'ont souligné par la suite (Dolce, Ruscelli), et elle induit Trissino à présenter les adverbes comme des déterminants exclusifs du verbe, au détriment de leur emploi comme déterminants des adjectifs (*tristemente famoso*, *estremamente caldo*...) voire d'autres adverbes (*molto spesso*, *assai rapidamente*...). Dans le chapitre *De lω advɛrbiω* (85), Trissino répète l'essentiel de cette première définition, et ajoute deux précisions, en dressant un double parallèle, l'un, syntaxique, avec les prépositions, l'autre, sémantique, avec les adjectifs. Il précise d'abord que « l'adverbe s'emploie auprès du verbe comme la préposition auprès des mots déclinables » (« *sɛmpre appreſſω il vɛrbω si pone, sí cωme le prepωſiziωni appreſſω i caſuali* »), ce qu'il montre à propos des prépositions (83), puis affirme que « l'adverbe fait sur le verbe le même effet que l'adjectif sur le nom » :

209 « *Usa la lingua toscana questi adverbii in luogo di nomi giuntovi l'articolo, e dice:* ẻl bene, del bene, *etc.* [...] Item, *a similitudine della lingua gallica, piglia ẻl toscano ẻ nomi singulari feminini adiectivi et agiungevi* mente, *e usagli pro adverbii, come* saviamente, bellamente, magramente » (84–85).

« *quellω medeſimω fa a li vɛrbi che fannω i nωmi ɛpithɛti a i nωmi appellativi, cωme è* hωmω bωnω vive bɛne, hωnɛsta donna hωnɛstamente parla ». Le parallélisme syntaxique dans les deux phrases (nom + adjectif, verbe + adverbe, puis, à l'inverse, adjectif + nom, adverbe + verbe) et le fait d'utiliser dans chacune l'adjectif et l'adverbe correspondant met en évidence cette analogie (qui explique que l'adverbe de manière soit dérivé de l'adjectif).[210] Aussi intéressante soit-elle, l'idée n'a pas eu beaucoup d'écho. On la retrouve chez Corso, qui juxtapose deux phrases avec un nom et un verbe de la même racine (*amare* et *amore*) pour montrer que l'adverbe et le verbe sont dans la même proportion que l'adjectif et le nom.[211] *Smisuratamente* est à *ama* ce que (*è*) *smisurato* est à *amore*. Corso a oublié lui aussi que l'adverbe peut « s'appuyer » sur un adjectif et qu'il aurait pu encore dire *L'amor di Rinaldo verso Hiparcha è smisuratamente grande*. Il a aussi suivi Trissino en traitant l'interjection avec les adverbes : « *la Interiettione hò tacciuto all'usanza de Greci. ella si troverà compresa nello Adverbio* » (13v).

Pour Gaetano, l'adverbe est « si nécessaire que, sans lui, la phrase semble avoir un manque » (« *Lo adverbio é parte d'oratione, & che non si declina, & si sole sempre porre appresso il verbo, & é sí necessario, che senza esso par che la oratione sia difettuosa* », *De gli adverbij*, 42) – ce qui pose le problème de ce qui est nécessaire et suffisant pour constituer un énoncé complet. Une thèse reprise par Dolce, qui, dans une phrase peu claire, estime que l'adverbe est indispensable au verbe pour compléter le sens de la phrase, et peut être séparé du verbe.[212]

Tout en adaptant *avverbio* en *adherenza delle parole*, del Rosso est le premier à noter que l'adverbe n'est pas toujours immédiatement devant ou derrière le verbe (« *ispesso anchora trà loro, e la parola si tramettono altre voci; ma sempre si conosce come della parola sono adherenti e famigliari* », Bv) et qu'il « déclare et détermine avec davantage d'efficacité et de clarté ce que nous voulons dire » : « *Queste tali adherenze delle parole oltre ch'elle empiono il parlare, vanno ancho-*

210 Le parallèle, qui a son origine dans la grammaire grecque (voir n. 4), est repris de Priscien, dont est aussi inspiré le premier exemple (« *Felix uir feliciter uiuit* », XV 1).

211 V. n. 202. Dolce, par exemple, a repris la phrase de Corso juste pour montrer que l'adverbe peut suivre le verbe : « *Girolamo ama la Selvestra* smisuratamente » (39).

212 « *Venendo a gli Avverbi, dico; Avverbio essere una cotal parte del parlamento, laquale accompagnata al verbo empie, & dichiara effetto, che senza intender non si potrebbe, in modo che di necessità il sentimento rimarebbe imperfetto. Percioche, se io dico,* dipingo, *per questo non aviene che chi m'ode, comprenda, se io bene, o male dipingo. È detto* Avverbio, *perche sempre è posto o inanzi, o dapoi a esso verbo: non dico inanzi, in guisa che tra lui e il verbo altre voci non si possa trapporre: come ‹ Soavemente tra'l bel nero e'l bianco/ Volgete il lume, in cui Amor si trastulla › »* (*De gli adverbi*, 38v–39). Ce passage semble avoir inspiré Ruscelli (ci-dessus p. 244).

ra dichiarando e diterminando con maggior'efficacia e con più chiarezza quello, che noi vogliamo dire *come per voi medesimo potrete considerare* » (Bv), en d'autres termes que sa valeur s'applique à l'énoncé dans son ensemble plus qu'au seul verbe. C'est toutefois à Giambullari que revient le mérite d'avoir le mieux traité la fonction de l'adverbe : « *Lo adverbio è una parte del parlare chiamata così, per esser posta il più delle volte presso anzi allato al verbo. Questa, o termina il significato del verbo nella maniera che lo agghiettivo quello del nome; sì come per eſemplo* dì presto*;* guarda bene*;* vieni giù*: o termina il significato dello agghiettivo, come* persona molto grave*: o veramente distrugge ed annulla tutta la significazione del verbo, come* Virgilio non disse. *Et oltre a questo si congiugne alle volte co' nomi appellativi, come* non huomo » (101). Même s'il redonne lui aussi l'étymologie, il n'en est pas l'esclave et note que l'adverbe « est ainsi appelé parce qu'il est placé *le plus souvent* près, ou plutôt à côté du verbe », ce qui signifie qu'il en est parfois séparé. Des quatre affirmations sur la valeur de l'adverbe, deux avaient déjà été avancées : l'analogie entre l'effet de l'adverbe sur le verbe et de l'adjectif sur le nom (Trissino et Corso) et le cas particulier de la négation de l'énoncé par *non* (Corso). Les deux autres, par contre, sont nouvelles. Giambullari est le premier à observer que *non* peut aussi nier un nom (*non huomo*)[213] et non seulement le verbe ou le prédicat, et que « l'adverbe achève la signification » également de l'adjectif (*persona molto grave* 'personne très grave'), et non du seul verbe. Après quoi, Giambullari finit par proposer lui aussi un classement des adverbes par sens.

D'Alberti à Giambullari, l'inflation des catégories d'adverbes est impressionnante : on passe de 8 (sans les interjections) – surtout logiques (*pelle chose*, *negando*, *affirmando*, *domandando*, *dubitando*, *narrando*), outre le temps et le lieu (*per ẻ tempi*, *per ẻ luogʰi*) – à 34 de toutes sortes (sans compter les 14 espèces d'interjection). Sans prétendre à l'exhaustivité, Trissino énumère 24 catégories d'adverbes plus 5 pour les interjections ; del Rosso 22 sortes d'adverbes (outre 6 d'interjections, y compris le rire), et Corso, 33 dont 7 sont plutôt des interjections. Citolini essaie de réduire le nombre de classes, qu'il subdivise toutefois en sous-classes, mais au prix, pour la dernière, d'un renoncement à tout classement explicite, au motif que la multiplication des catégories « ne facilite pas leur connaissance » : « *Gl'immutabili senza casi sono di grandissimo numero, e di tanta varietá; ch'eglj é ben necessario, che abbjano diversi capi. ma il voler darli tanti capi, quanti essi sono, non é cosa da facilitare la lor cognizione* » (68/431). Si l'on totalise les différentes catégories proposées par ces six

213 Corso avait toutefois remarqué que *no* s'employait pour *non* devant l'article (suivi d'un nom) en se contractant avec lui : « *Seguendone incontanente l'articolo* il, *quando stà in vece di pronome. come ‹ no'l vidi ›. quando stà nella propria natura, non è necessario, mà può farsi, come ‹ nòl padre ›, & ‹ non il padre ›* » (92).

auteurs, on atteint le nombre de 58, récapitulées dans le tableau T8 (p. 302–309). Face à toutes ces distinctions de sens, la sobriété de Ruscelli est appréciable qui note justement qu'elles ne sont grammaticalement d'aucune importance :

> « *Hanno i Grammatici Latini, & anco i Greci assegnate molte differenze à gli avverbij loro, dividendoli in alcune schiere, di negare, d'affermare, d'essortare, di tempo, di luogo, di numero, & d'altre si fatte. Le quai tutte possiamo ancor noi assegnare à i nostri, non perche importino cosa alcuna alle regole, ma perche altri sappia come nominargli occorrendo. Diremo adunque primieramente, che potendosi quasi da ogni nome aggettivo formare avverbio, come di sopra s'è detto, serveranno tali avverbij formati da quegli la stessa denominatione, che essi haveano, cioè, che se l'aggettivo, ò l'epiteto sarà di quantità come* grande, largo, & *gli altri tutti, cosi di quantità si dinomineranno gli avverbij da loro formati,* grandemente, largamente, *&c.* » (353).

3.8 La préposition

Alors qu'il avait rangé les adverbes selon leur sens, Alberti classe ensuite les prépositions suivant deux critères, d'une part, selon qu'elles s'emploient seules ou en composition et d'autre part, selon leur nombre de syllabes (critère déjà présent chez les Latins,[214] dont l'intérêt ne semble pas grammatical, mais peut-être mnémotechnique) : « *Sequitano le prepositioni Di queste, alchune non caggiono in compositione, e sono queste:* oltre, sino, dietro, doppo, presso, verso, 'nanzi, fuori, circa. *Prepositioni che caggiono in compositione et anchora s'adoperano seiuncte sono di una syllaba o di più* [...] *Prepositioni quale s'adoperano solo in compositione:* re, sub, ob, se [...] » (79, 82). Ce classement laisse à désirer puisque *oltre* et *fuori* forment chacun au moins un composé (*oltrepassare* et *fuoriuscire*). La subdivision latine des prépositions en deux sortes, autonomes ou non, sans distinction entre préposition et préfixe, se retrouve chez presque tous les grammairiens italiens du 16e siècle.[215]

---

214 « *Sunt autem uel unius syllabae praepositiones uel duarum uel trium* » (*I. G.* XIV 4 : « Il y a des prépositions d'une, deux ou trois syllabes »).

215 Pour le latin, p. ex. Charisius : « *Praepositiones aut casibus seruiunt aut loquellis. quae casibus seruiunt,* apud, penes, *ut* apud uos, penes te*; loquellis,* con di re se, *ut* congredior diduco refero secedo. *ceterae praepositiones et uerbis sic cohaerent ut casibus, ut* per perfer, per hunc, ad, admoue ad urbem » (II 15/298 : « Les prépositions servent soit des cas [*apud*, *penes*] soit des mots [*con*, *di*, *re*, *se*] [...] Les autres prépositions se lient de la sorte à des verbes comme à des cas [*per*, *ad*] »). Priscien distingue toutefois la préposition « préposée séparément, par juxtaposition » et « conjointement, par composition » : « *Praepositionis autem proprium est separatim quidem per appositionem casualibus praeponi, ut* de rege, apud ami-

Ignorées par Fortunio, négligées par Bembo, qui les traite en vrac avec les interjections et les conjonctions, sous la creuse désignation de « *altre particelle anchora; che si dicono ragionando come che sia* » (56, « autres particules encore, que l'on dit en parlant de quelque manière que ce soit »), les prépositions sont ainsi distinguées par Trissino des autres parties du discours : « *Sωnωvi pωi alcune parole dinωtanti modω di acziωni o passiωni cωn transiziωne, ε queste si kiamanω* prepωʃiziωni, *perciò che ad ogni parte di ωraziωne si prepongωnω* » (5). Comme ensuite pour l'adverbe, Trissino ne manque pas de rappeler l'étymologie du mot et d'en tirer une caractérisation inexacte : de même que l'adverbe ne s'emploie pas « *toujours* avec le verbe », les prépositions ne se placent pas « devant *toutes* les parties du discours », mais seulement devant certaines parties déclinables (noms, pronoms voire adjectifs) et les verbes, comme il l'a rectifié dans la deuxième définition spécifique (voir ci-dessous).[216] Elles indiquent « le mode des actions ou passions avec transition ». La locution technique *con transizione*, reprise du latin (*cum transitione*), devait être plus familière aux lecteurs cultivés de l'époque. Obscure aujourd'hui, elle s'éclaircit un peu dans le chapitre *De la prepωʃiziωne*, où Trissino revient sur sa première définition et se montre plus précis : « *è una parte di ωraziωne che per sè nωn significa nulla, ma* posta appreʂsω i caʃuali *o cωmposta cωn altri dimωstra hor modi, hor tɛmpi, hor luoghi de le acziωni. Verbigrazia: questa parola* in, *per sè posta, niɛnte dinota, ma pωnɛndωla appreʂsω* mare *caʃuale ε dicɛndω* in mare *vuol dire* '*entrω* al mare' [...] *se nωn è cωmposta, sɛmpre passa a qualche caʃuale, là ωnde si può dire che tutte hannω transiziωne* » (83).[217] D'une part, il restreint ici les mots « auprès » desquels s'emploie la préposition aux seuls *casuali*, d'autre part, il explique que les prépositions proprement dites (celles qui n'entrent pas en composition, c'est-à-dire autres que les préfixes) « débouchent toujours sur un *casuale* », et « ont donc toutes transition ».[218] Ne reste plus

cum, *coniunctim uero per compositionem tam cum habentibus casus quam cum non habentibus, ut* indoctus, interritus, intercurro, proconsul, induco, inspiciens » (II 20 ; cf. XIV 1 et 4).

216 Bien qu'inexacte – puisque les prépositions ne s'emploient pas devant les articles, les adjectifs, les adverbes, les conjonctions ni elles-mêmes –, la première définition de Trissino a été reprise par Gaetano, qui n'a pas dû lire la deuxième : « *La prepositione é una de le parti de la oratione, & che non si declina, & si mette innanzi a l'altre parti d'essa oratione, & sono queste.* A, ad, al, aldisotto, aldisovra, al'innanzi, appo, attorno, datorno, appresso » (*De le prepositioni*, 43).

217 Trissino a repris la bipartition latine des prépositions, en commettant toutefois une confusion (déjà présente chez Priscien : n. 215), puisque *incerto* est composé avec un préfixe privatif qui n'a rien à voir avec la préposition *in*. Il aurait dû choisir par exemple *iniezione* (< INIECTIO) ou *influsso* (< INFLUXUS). L'erreur a ensuite été répétée, notamment par Dolce (43) qui a remplacé *incerto* par *innocente* (voir n. 87). Comme quoi, l'absence du concept de préfixe a joué un tour à plus d'un grammairien italien de la Renaissance.

218 *Passare a un casuale* traduit *transire ad obliquos*, que l'on trouve chez Priscien (p. ex. XIII 23).

qu'à comprendre le mot-clé *casuale*, directement issus de *casualis* latin (*dictio casualis* 'mot à cas' chez Priscien, XIV 2, ou *casualis* tout court, II 20), que l'on peut traduire par *mot déclinable*, même si le concept de déclinaison est discutable en italien. Trissino ignore tout à fait le cas particulier des quelques prépositions qui introduisent un verbe à l'infinitif (qu'on ne saurait considérer comme un *caſuale*) : *andare* ou *venire a mangiare*, *provare a dormire*, *cercare di capire*, *una cosa da ridere*, *per scherzare*, *con procedere*...[219] Enfin, Trissino développe le « mode » des verbes par *modi*, *tempi* ou *luoghi*, des circonstances identiques à celles exprimées par les adverbes – selon la définition propre, « *ω advɛrbiω è una de le parti indeclinabili del parlare, la qual suole ɛ* luoghi *ɛ* tɛmpi *ɛ* modi *ɛt altri affɛtti de le acziωni dimωstrare ɛ sɛmpre appreſſω il vɛrbω si pone* » (85) –, ce qui justifie le parallélisme entre ces deux parties du discours. Tandis que la préposition régit toujours un mot déclinable et détermine le verbe par le groupe nominal circonstanciel qu'elle forme avec le nom qu'elle régit, l'adverbe détermine le verbe sans jamais le régir, de manière autonome – c'est en ce sens qu'il faut comprendre le « *altre coſe* assωlute *da le acziωni o passiωni* » (5) de la définition contrastive. Les deux parties sont si proches que les frontières entre elles sont poreuses et qu'un même mot peut être soit préposition soit adverbe, selon qu'il est ou non construit avec un régime, comme Trissino le souligne dans sa dernière remarque avant de passer à l'énumération des principales prépositions (84) : « *ɛ se a le volte nel parlare alcuna di esse si truova sɛnza caſuale, alhωra questa divɛnta advɛrbiω ɛt ha diterminata significaziωne. Cωme è ‹ che tanti affanni huom mai sωttω la luna › : quel* sωttω *in questω luoghω è prepωſiziωne; ɛt in quest'altrω ‹ tantω fece che se'l messe sωttω ›, è advɛrbiω* » (83).[220] Difficile de comprendre ce qui fait dire à Trissino que le même mot *sωttω* a un « sens déterminé » seulement comme adverbe, dans l'expression *mettersi sotto*, mais ne signifierait « rien » comme préposition dans le syntagme *sotto la luna*, tout comme *in* dans *in mare*. Si *in mare* signifie '*entrω al mare*', *in* doit logiquement signifier *entro*, comme l'affirme simplement Giambullari : « In, *prepoſizione notissima, comunemente significa*

219 Cette erreur est tenace. En appelant à l'autorité réunie de Donat et Priscien, Giambullari la répète, en soutenant que « la préposition ne se construit qu'avec les parties où le cas peut s'exprimer » et en excluant qu'« aucune préposition » puisse « jamais se construire avec un verbe ou un adverbe à moins de former avec eux un composé » : « *Nessuna prepoſizione (secondo che dice Donato insieme con Prisciano), si accompagna già mai a verbo, o adverbio; se ella non è composta con essi: ma accompagnasi solamente a quelle parti, dove il caſo può dimostrarsi* » (225).
220 Un exposé plus clair et mieux formulé que celui de Bembo : « *si come è che* dinanzi *et* davanti *si pongano con la voce, che da loro si regge;* Dinanzi al Soldano, Davanti la casa [...] *et* innanzi *et* avanti *senza essa* » (60). Si *innanzi* et *avanti* « s'emploient sans le mot qu'ils régissent », que régissent-ils sinon rien ?

'dentro' » (93). L'analogie entre l'adverbe et le verbe d'une part, la préposition et le nom d'autre part a ensuite été souvent rappelée, mais seul Salviati a pensé à souligner qu'aucun mot ne coupe jamais la préposition du nom qu'elle régit (alors que l'adverbe peut être séparé du mot qu'il détermine) : *« La proposizione è un contrassegno del diverso riguardo, e quasi aspetto, onde s'adopera il nome, ed il suo luogo è sempre naturalmente davanti a esso, senza che altra voce il tramezzi* » (31).

Corso accorde à la préposition une place de choix : il est le seul grammairien du 16e siècle à commencer par elle l'étude des parties du discours, « contre la manière des écrivains grecs et latins ». Il s'en explique en invoquant trois raisons :

> « *La Prepositione hò messo innanzi per ordine contra lo stil de Greci, et de latini scrittori, percio che il nome, et l'effetto suo d'essere preposto ricerca, et di grado in grado sagliendo dalle lettere, et dalle sillabe alle voci, queste voci sono più facili, come quelle, che bene, et spesso d'una sillaba sola, & d'una lettera anchor s'appagano* [...] *Concio sia cosa che queste sole Prepositioni senza altro mutamento di lettere fare distinguono i casi obliqui ne gli articoli, & nomi Thoscani, che de latini non interviene* » (*Della Prepositione*, 13v).

Elle doit être « placée devant », d'une part parce que son nom même oblige, d'autre part, parce que, « après être monté des lettres aux syllabes et aux mots », il est logique de commencer par « les mots les plus simples, qui se contentent souvent d'une seule syllabe, voire d'une seule lettre » ; enfin, parce que ce sont les « prépositions seules », qui « distinguent les cas obliques des articles et des noms toscans », sans en changer une lettre. Corso pense à souligner que, dans un cas, toutefois, la préposition se colle derrière son régime comme en latin (*meco*, *teco*, *seco*), et que cette anomalie syntaxique, qui est un pur latinisme, a ensuite été normalisée en rajoutant la préposition *con* devant le bloc pronom-préposition (*con meco*), au prix d'un apparent pléonasme.[221]

Le motif allégué ensuite par Corso pour justifier que la préposition est « la première des parties invariables » n'est pas si clair :

> « *La Prepositione adunque è prima di quelle parti, che non variano, percio che ella giunta col Nome, ò col Verbo riceve qualità simile à lui, ò sia il nome maschio, ò femminile, ò in*

221 « *Della composta nel nome istesso della Prepositione l'habbiamo* [= *l'essempio*], *perche* preporre *è quanto innanzi porre. se ne cava.* meco, teco, & seco*: ove par che la Prepositione dietro il Pronome si metta contra quel, che'l suo nome dimostra. Tutta via noi diciamo anchora* Con esso meco, & con esso teco. con esso seco *nò, che mi torni à mente d'haverlo letto mai, mà si bene in quel cambio* con esso lui, & con esso lei *nel primo numero, et* con esso loro *nel secondo.* Nosco, & Vosco *sono de poeti.* Con meco *anchora truovo nella No<vella> di Ferondo, et nel sonetto* Solo, et pensoso » (14). Corso est suivi fidèlement par Dolce (43).

caso retto, ò in obliquo, ò d'una cosa sola si ragioni, ò di molte, cosi nella altrui persona, come nella propria, tanto nel passato, quanto nel presente, et dimostrando, et commandando, et facendo, et sopportando sempre con una voce medesima. L'effetto suo dal nome si comprende, per cio che ella à tutt'altre parti dell'Oratione ragionando si prepone, non separata sola mà composta » (14).

« Employée avec le nom ou le verbe, elle reçoit la qualité semblable à la leur ». Corso semble louer l'invariabilité absolue de la préposition, qui lui permet de coexister avec n'importe quel accident du nom ou du verbe : elle garde « toujours la même forme », quel que soit le genre (masculin ou féminin), le cas (droit ou oblique) et le nombre (singulier ou pluriel), quelle que soit la personne (première ou autres), quel que soit le temps (passé ou présent) et le mode (indicatif ou impératif) et quelle que soit la voix (active ou passive). Le deuxième point est là pour la forme, puisqu'aucune préposition ne se construit jamais avec le cas sujet (*retto*), comme Corso le souligne plus bas en mentionnant ses accidents : « *Alla prepositione accade il caso, fuori il primo, et il quinto* » (15). Cette idée d'une invariabilité supérieure ou parfaite est contestable : soit une partie du discours est invariable, soit elle ne l'est pas. De fait, la préposition partage cette propriété avec les autres parties invariables que sont l'adverbe (dont seuls ceux de temps sont sensibles à la division entre présent, passé et futur), l'interjection et la conjonction.

Avant de rappeler lui aussi l'étymologie caractéristique du mot, Corso est le premier à souligner que la préposition peut se construire avec le verbe (et avec toutes les parties du discours seulement en composition, ce qu'il ne démontre toutefois pas). Quoique formulée de manière insolite, sa division des prépositions selon leur fonction et leur degré d'autonomie n'est pas originale : « *Le prepositioni tutte in tre parti si dividono. Alcune son proprie, & quasi continue compagne de gli articoli, et de nomi ne casi lor obliqui. Alcune altre sono, mà non tanto proprie, ne si continue. Alcune sole in compositione si truovano* » (*Divisione delle prepositioni*, 14v). Corso sépare les prépositions-marques de cas (c'est-à-dire exprimant la relation qu'exprimaient les cas latins) des autres prépositions et des préfixes.

Enfin, contrairement à Trissino, qui affirmait, de manière étonnante et cavalière, qu'elles ne signifiaient rien, Corso présente en détail le sens et la construction des prépositions. Et pour la sémantique, son apport est à la hauteur de la prééminence qu'il a accordée à cette partie du discours. On l'a vu ci-dessus pour les préfixes, Corso est le premier à reconnaître à des éléments inférieurs au mot un sens précis et stable. Concernant les prépositions proprement dites, notamment celles du premier sous-ensemble – « les propres compagnes des articles et des noms » (15) : « *le proprie compagne de gli articoli, et de nomi* » aux deuxième, troisième et sixième cas –, à savoir *di*/*de*, *a*/*ad* et *da*,

à la fois les plus fréquentes et les plus polysémiques, il ne se contente pas de poser l'équivalence entre la construction prépositionnelle toscane et la construction casuelle latine, comme la plupart de ses collègues. Loin de les réduire à des 'marques de cas', il met l'accent sur les différents sens qu'elles peuvent avoir. Ainsi pour *di*/*de* :

« *Hora di tai prepositioni i significati son questi.*

Di *significa.*

- *Materia come* coltello di Ferro. a
- *Possessione, come* casa di Rinaldo. b
- *Fattura, come* opra di Dio. c
- *Figliatione come* Francesco di Federigo. d
- *Famiglia; come* di Gonzaga. e
- *Podestà, come* Duca di Mantova. f
- *Valore, come* catena di cento ducati. g
- *Proprietà, come* liberalità di Cesare. h
- *Luoco presente, à chi parla, come* di Correggio scrivo. i
- *Usasi anchora in luoco d'*Intra, *come* Di molti, che v'erano, io fui quello, *cio è* Trà molti » (15v). j

Héritée de la tradition, la casuistique sémantique est certes un péché mignon des grammairiens de la Renaissance, mais, ici, il faut reconnaître qu'elle est à la fois sobre, pertinente et utile – de nos jours, les grammaires classiques de l'italien (ou d'autres langues) ne procèdent en général pas autrement.[222]

222 Citons un seul exemple, la grammaire de Serianni (1991, VIII 8–32) : « *Ciascuna preposizione sarà studiata tenendo conto dei suoi tratti semantici di base, ma sempre in relazione ai vari usi e costrutti particolari cui essa dà luogo (tipi di reggenza e complementi). La preposizione* di [...] *Rientrano in questo tipo di subordinazione le seguenti relazioni:* I. *Specificazione in senso proprio: ‹ l'arrivo* degli *ospiti ›* [...] *Per indicare appartenenza, proprietà : ‹ la casa* di *Mario ›* [...] II. *Denominazione* [...] *‹ la città* di *Trieste ›* [...] III. *Argomento* [...] IV. *Materia: ‹ una borsa* di *pelle ›* [...] V. *Abbondanza o privazione* [...] VI. *Qualità* [...] VII. *Specificazione di quantità* [...] VIII. *Causa* [...] IX. *Limitazione* [...] X. *Partitivo : ‹ molti* di *noi ›* [...] XI. *Paragone di maggioranza e di minoranza* [...] XII. *Fine, destinazione, effetto* [...] *In altre accezioni* [...] *I. Valori locativi* [...] *a) moto da luogo : ‹ vado via* di *qua ›* [...] *II. Origine e provenienza* [...] *per indicare i genitori : ‹ Alessandro Manzoni,* di *Pietro ›* [...] *molti nomi di famiglia hanno origine da quest'uso:* Di Carlo [...] *III. Modo e maniera* [...] *IV. Determinazioni di tempo* [...] *V. Mezzo e strumento* [...] *VI. Per indicare 'mescolanza'* [...] *VII. Complementi di agente* [...] *VIII. Da segnalare alcuni costrutti predicativi* [...] ». On constate que la liste de Corso a somme toute peu à envier à celle de son lointain successeur : la plupart de ses catégories s'y retrouvent, plusieurs sous une appellation commune – matière (a : IV), possession (b : I), origine, filiation (d, e : *II*), dénomination (f : II), valeur/quantité (g : VII), mouvement d'un lieu (i : *I a*), partitif (j : X) –, la « facture » (c) de l'un pouvant, en outre, être assimilée à la « spécification proprement dite » de l'autre (I). Serianni est certes plus exhaustif – sujet (III) : Del *verbo*, cause : *gli occhi rossi* di *pianto*, détermination de temps (*IV*) : di *notte*, di *lunedì*, d'*estate*,

Corso s'est malheureusement montré moins novateur pour les prépositions du deuxième sous-ensemble – celles qui sont « moins proprement et moins instamment compagnes des articles et des noms » (16v) : « *le prepositioni, che meno son proprie, & meno sollecite compagne de gli articoli, & de nomi* » –, qui n'ont en général qu'une acception. Elles sont classées selon les cas qu'elles régissent, c'est-à-dire selon les cas qu'avait (ou aurait) leur équivalent en latin. Corso admet que plusieurs prépositions régissent un même cas :

« *Al sesto caso dannosi rimuovendo la particella* Da
- *Con Co*
- *In*
- *Ne*
- *Senza*

Al quarto, che niuna particella hà propria giamai
- *Per*
- *Ver*, & *Inver*
- *Dopo*
- *Secondo*
- *Anzi*, cio è *innanzi*
- *Infra. Intra. Frà, & Tra* [...] » (16v).

Cette présentation calquée absurdement du latin est commune à la plupart des grammairiens du 16e siècle.

La catégorie des « invariables avec cas » de Citolini rappelle la définition des prépositions donnée par Trissino (« partie du discours qui ne signifie rien en soi, mais employée près des déclinables [...] exprime tantôt le mode, tantôt le temps, tantôt le lieu des actions », 83). La priorité qu'il accorde à la préposition (ci-dessus p. 270) – qui rappelle le choix de Corso – est fondée sur le fait que de toutes les parties invariables, elle est la seule à avoir un régime, c'est-à-dire à être syntaxiquement liée à une autre partie du discours (variable), en l'occurrence un nom ou un pronom. Une raison qui, au fond, n'est pas si éloignée de celle invoquée par Corso. Seule la conjonction (de subordination), qui introduit une proposition devant s'appuyer sur une proposition principale, présente une caractéristique analogue, à un niveau supérieur – celui de la phrase et non plus du syntagme – et aurait pu, à ce compte-là, mériter elle aussi un traitement séparé.

manière (*III*) : *agire* di *forza*, moyen/instrument (*V*) : *spalmare* di *vernice*... –, au risque d'être trop pointilleux : limitation (IX) et comparaison (XI) pourraient être fondues, l'abondance ou

3.9 L'interjection

Alberti, qui s'était un peu arrêté sur les adverbes et les prépositions, se montre beaucoup moins disert pour les deux dernières parties du discours, les interjections et les conjonctions, expédiées en deux petits paragraphes : « *Interiectioni Sono queste:* heu, hei, ha, o, hau, ma, do. *Coniunctioni Sono queste:* mentre, perché, senza, sẻ, però, benché, certo, adonque, anchora, ma, come, et, nè, o » (86–87). L'exposé se résume à un inventaire incomplet et à une liste désordonnée, sans le moindre exemple illustratif. Le sens des interjections n'est même pas précisé (alors que l'une, *ma*, très rare dans les textes, n'est citée par aucun grammairien du siècle suivant[223]). Alberti n'en disant rien et Fortunio l'ayant laissée de côté, Liburnio est le premier auteur de notre corpus à attirer l'attention sur l'interjection, dans l'une des entrées de ses *Vulgari elegantie* intitulée *Ahi, Ohime, Deh, Ah* : « Ahi, Ohime, *sono dittioni vulgari tirate da grammatica latina, & chiamate sono intergettioni: lequali enno interposte all'altre parti di oratione. Et sono* [*di*] *coteste due parole di affetto humano ispressive: & cosi in latino come in vulgar di dolor, e di gemito dimostratrici* [...] *Questa parola* Deh *paremi intergiettione: tutta via non veggo che dal latino habbia origine: intra le cose vulgari quadra molto, come a favella di persona: qual con prieghi & humilita ragiona* » (23v). Plus loin, il réserve aussi un paragraphe à *o* (26v–27) : « *Questi essempi di* o *usati dalli duo nostri Poeti, sono ad imitatione di grechi, & latini Poeti: gliquali quando sonosi col spirito lanciati a volo in cantare cose grandi, et memorabili, subito corrono all'invocationi* » (27). Dans les *Tre fontane*, il souligne que l'interjection ne connaît que le sens : « *Innanzi che io ponga qui alcune poche intergiettioni, voglio prima brievemente dire; che la intergiettione laqual è parte dell'altre parti del favellare, altro in se non tiene se non la sola significatione* » et répète, d'accord avec les Latins, qu'elle exprime « un certain sentiment de l'esprit » : « *Diciamo adunque essa intergettione cosi nelle cose latine, come vulgari dimostrar naturalmente un certo affetto di mente* » (16).[224]

---

la privation (V) rassemblées, éventuellement sous la détermination de contenu, avec la « spécification de quantité » (VII)...

223 Selon le *GDLI*, *ma*, interjection exprimant l'incertitude, n'est attestée qu'à partir du début du 19e s. (Manzoni). *Do*, plus souvent écrite *doh* (ainsi mentionnée par le seul Citolini, *doh*, 71/461), est une plainte toscane, en particulier siennoise, des 14e–17e s. (également à Sienne combinée à *oimè*, sous la forme *doimè*).

224 Cf. Charisius qui reprend Palémon : « *interiectio est pars orationis significans adfectum animi* [...] *Palaemon ita definit. interiectiones sunt quae nihil docibile habent, significant tamen adfectum animi, uelut* heu eheu hem ehem eho ohe pop papae at attatae » (II 16/311).

Bembo en mentionnant deux, noyées parmi les parties du discours invariables (70), et Trissino la traitant avec les adverbes,[225] Gaetano est le premier grammairien à consacrer quelques mots à l'interjection en général en guise d'introduction. Des mots plutôt malheureux, puisque, pour lui, les interjections « ne signifient rien » (telles les prépositions pour Trissino) : « *La intergettione é de le parti de la oratione, che non si declinano, & le appartengono due cose. Il significato, & lo empiere del verso, o il far perfetto il numero de la prosa & non significano cosa alcuna. & sono queste.* O, oh, ah, ai, ahi, aime, ai dolente, ailasso, oime, o miserme, ome, deh, e, egli » (*De la intergettione*, 44–v). Etonnante affirmation quand on sait le rôle qu'elles jouent dans la poésie lyrique et dans les vers des auteurs sur lesquels Gaetano fonde sa grammaire. Que l'on ne puisse attribuer un sens précis à *oh* ou à *ah*, soit, mais comment ne pas reconnaître dans *aime*, *ai dolente*, *ai lasso*, *miserme*, le pronom *me* ou des adjectifs dont le sens est clair. Gaetano énumère presque uniquement des interjections de douleur ou de plainte (à l'exclusion de *deh*, comme Liburnio), et ajoute à la fin deux pronoms personnels considérés comme explétifs (*e* et *egli*), qui doivent donc lui sembler aussi étrangers à l'énoncé que les interjections citées précédemment.

Avec bon sens, del Rosso définit les interjections comme « des mots trouvés pour exprimer ardemment nos sentiments et les passions de notre cœur ». A la différence de Liburnio et de Gaetano, il ne restreint pas l'interjection à l'expression de la peine ou de la douleur. Même si les sens négatifs dominent toujours, il mentionne aussi l'interjection de gaîté et de moquerie ainsi que le rire (mais oublie *deh*) : « *Oltraquesto per isprimere li nostri affetti e passioni dell'animo ardentemente si sono trovate alchune voci c'hanno del'addolorato, come dicendo* oh, ohime, ahi, *& somiglianti. Alchune altre hanno dell'allegro, come* ou, ou, ò bene. *Alchune altre dimostrano paura come* ve, ve, guarda guarda. *Alchune dimostrano abhominatione, come dicendo* ah, eh. *Alchune hanno de'l burlevole, come dicendo* ehi*: Ci si possono anchora mettere le risa le quali si scrivono* ah, ah, ah » (Bv–B2). Cette première définition de l'interjection dans une grammaire italienne est aussi la plus heureuse. On la retrouve en substance chez Dolce et Giambullari.[226]

---

225 « *La interjeziωne poi, che i latini separorωnω da lj' advɛrbii, sarà da nωi secωndω il modω de i grɛci ad essi ritωrnata* » (5). Dans le chapitre de l'adverbe, Trissino précise toutefois que les cinq dernières catégories, *admirativi* (*ε !*, *o !*), *indignativi* (*o !*, *o Diω !*), *di dωlωre* (*ha !*, *hai !*, *haimè !*, *hoi !*, *hoimè !*, *hoisè !*, *lassω !*), *di allegreza* (*haha !*, *hoho !*) et *di timωre* (*hoimè !*, *Domine !*) – d'admiration, d'indignation, de douleur, de joie et de crainte – sont celles que les Latins ont séparées sous le nom d'interjection (citation n. 195).

226 « Intergettione*; ultima parte, in che la Grammatica ha il suo fine; alle altre s'interpone per cagion di isprimer gli affetti, e le passioni dell'animo: come ella ci dimostra nel nome. I significati*

Celui-ci prend le contre-pied de Gaetano en affirmant qu'« elle semble avoir *en elle-même* le plein sentiment du verbe, au point de nous révéler sans celui-ci n'importe quelle intention du cœur, ce que ne peuvent faire les adverbes » (et ce que Ruscelli a ensuite contesté : p. 246) : « *e' pare che ella abbia in sé stessa, la piena affezzione del verbo: talmente che senza quello, appieno ci discuopra qualunche intenzione dello animo; cosa che non possono fare gli adverbij* » (108). La propriété de l'interjection est de n'être liée à aucun autre élément de la phrase en particulier, ce en quoi elle se différencie de l'adverbe, qui est lié au prédicat (le plus souvent) et le détermine. C'est ce que souligne Giambullari, se réclamant de Servius, dans ce qui apparaît comme une réfutation implicite de la conception de Trissino ou de Corso, qui subsumaient à la grecque l'interjection sous l'adverbe : « *Lo inframmesso (dice Servio) non si può mai congiugnere al verbo: et per questo fu necessario, dividerlo da lo adverbio; et farlo una parte del parlare tutta sola et tutta appartata. La qual cosa tenendo noi per vera et per ferma* [...] » (247). En essayant de définir l'interjection à partir de son nom, selon l'approche étymologisante usuelle à la Renaissance, Salviati développe cette idée mais de manière trop générale, ce qu'il dit valant aussi pour l'adverbe : « *Il tramezzo, che interiezzione vien nominato in gramatica, perocché tra l'altre parti si tramette in guisa nel favellare che, senza distrugger la tela gramaticale o (come le dicono) la costruzione, rimuover se ne potrebbe, è voce esprimente affetto, o di maraviglia sì come* oh, *di disiderio sì come* deh, *o di dolore sì come* ahi, *o d'altre passion d'animo* » (31). Cela dit, Giambullari ne cite la plupart des interjections que pour les censurer comme l'apanage du peuple (109), et plus loin parce que, hormis *guai*, *ohi* et *lasso*, elles ne sont pas utilisées par les écrivains, ce qui est faux : « *Tutti gli altri inframmessi, per lo più si mettono assoluti: et perché e' non sono in uſo tra gli scrittori, non cerchiamo altrimenti di addurne eſempli: anzi confortiamo ciascuno, a lassargli morire nel vulgo, dove solo si truovano uſati* » (247–248). Le mépris de Giambullari contraste avec la neutralité de del Rosso.

La classification sémantique des interjections varie peu d'un auteur à l'autre, qui en distinguent entre 5 (Trissino et Dolce) et 14 au moins (Giambullari), en passant par 6 (del Rosso) et 7 (Alberti, Corso). Les sens les plus souvent cités sont la douleur (n° 52, dans le tableau des adverbes T8, ci-dessus p. 309), mentionnée par Liburnio, Trissino, del Rosso, Corso, Dolce et Giambullari, et son contraire, la joie et le rire (53), ignorés seulement par Liburnio, à quoi l'on peut ajouter l'appel (41), cinq mentions. Suivent la moquerie (50), l'indignation, le dédain ou la réprobation (51), l'épouvantement (48) et la prière (54),

sono di gioia, *di* riso, *di* maraviglia, *di* dolore, *e di* spavento » (*Della intergettione*, 45) ; « *Lo inframmesso, da' Latini chiamato* interiectio, *è una subita voce gittata a caſo, tra l'altro ragionamento: la quale apertamente dimostra lo affetto dello animo di chi favella* » (107).

avec trois mentions chacun. L'admiration (46), l'étonnement (47), la peur (49) ne totalisent que deux mentions. Les catégories restantes sont des hapax, telles les interjections « louangeuses » (45), « timides » (55), « récusatrices » (56), « exclamatives » (58) et « pour faire silence » (57) de Giambullari (qui rappellent certains des quinze sens énumérés par Diomède[227]).

3.10 La conjonction

Malgré son importance syntaxique, la conjonction n'a pas suscité beaucoup d'intérêt – ce qui confirme que la syntaxe est le parent pauvre des grammaires italiennes de la Renaissance. Elle est abordée le plus souvent en dernier (par Alberti, Trissino, Gaetano, Varchi, Corso, Dolce, Giambullari, Matteo, Salviati, soit près de la moitié des auteurs de notre corpus, et l'écrasante majorité, compte tenu de tous ceux qui traitent en bloc des parties invariables sans distinguer entre elles), au motif, avoué ou non, qu'elle relie les énoncés entre eux et qu'elle est pour ainsi dire extérieure à la phrase simple : « *Appreſſω vi ſωnω alcune altre particɛlle che cωngiωngωnω ε dispongωnω la ωraziωne ε kiamansi* cωngiunziωni » (5), conclut Trissino, qui, encore une fois, ne pense qu'à un aspect des choses, fût-ce le plus important, et oublie que la conjonction peut aussi relier des composantes de la phrase. La même idée apparaît encore plus nettement chez Dolce, qui relègue la conjonction in extremis, après l'interjection, définie quelques lignes plus haut comme « *ultima parte, in che la Grammatica ha il suo fine* » (45) : « *Questa è parte, che va incatenando, & ordinando il parlamento: onde è detta* Congiuntione » (45v).

De la conjonction, la plupart des auteurs ultérieurs se limitent à définir la fonction, de manière très proche,[228] et d'en proposer une liste, classée par sens

227 « *Interiectio est pars orationis affectum mentis significans uoce incondita. interiectioni accidit significatio tantum; quae aliis partibus orationis interiaci et inseri solet. haec uel ex consuetudine uel ex sequentibus uerbis uarium affectum animi ostendit. exultantem significat, ut* euax*; aut uoluptatem, ut* ua*; aut dolentem, ut* uae*; aut gementem, ut* heu*; aut timentem, ut* ei attat*; aut admirantem, ut* babae papae*; aut adridentem, ut* hahahe*; aut hortationem, ut* eia, age, age dum*; aut irascentem, ut* nefas, pro nefas*; aut laudantem, ut* euge*; aut uitantem, ut* apage*; aut uocantem, ut* eho*; aut silentium, ut* st*; aut ironiam, ut* phy hui*; aut intentius aliquid demonstrantem, ut* em*; aut ex inprouiso aliquid deprehendentem, ut* attat*; et siqua sunt similia, quae affectus potius quam obseruationes artis inducant* » (1/419). Priscien (XV 40–41) n'en mentionne que quatre, sans compter les onomatopées comme le rire (« *sonituum illiteratorum imitationes, ut risus*, ha ha hae *et* phy *et* euhoe *et* au ») : joie (*euax*), douleur (*ei*), crainte (*attat*) et admiration (*papae*).

228 Gaetano : « *La congiuntione é de le parti indeclinabili de la oratione, & congiunge l'altre parti, & sono queste.* Ma, Ancora [...] » (*De la congiuntione*, 44v), Corso : « *Nella congiuntione si compierà il mio ragionar delle parti dell'oratione. Ella è parte, che non si varia, la qual congiugne*

dans le meilleur des cas. Comme Trissino (*cωngiωngere ε disporre*) et Dolce (*incatenare* & *ordinare*), Matteo ajoute une deuxième fonction à la fonction première de relier les énoncés, les ordonner (*congiungere e per ordine disporre*) : « *La congiuntione o vero copula è l'ultima parte della oratione pur ancor indeclinabile, che congiunge e per ordine dispone le sententie, dal cui congiungerle acquista il nome* » (115/309). Del Rosso est le premier (et l'un des rares, sinon le seul) à préciser qu'elle lie « parfois » les mots, outre les énoncés : « *Appresso alchune voci d'affetto, e quelle che congiungono* li parlari e le voci alchuna volta, *che sono come legami* » (E2v), suivi par Giambullari, pour qui elle coordonne « membres, propositions et phrases » : « *La legatura, da' Latini chiamata* coniunctio, *è una parte del parlare, che unisce et congiugne insieme, e le membra, le sentenzie et le clauſule di quello; dando loro ornamento et chiarezza* » (109).

La distinction moderne entre conjonctions de coordination qui relient deux phrases indépendantes sur le même plan (et composent en français la fameuse ribambelle *mais ou et donc or ni car*), et conjonctions de subordination qui rattachent une proposition dite subordonnée à une autre de niveau supérieur, dite principale, pour former une phrase complexe, n'existe pas. Du moins n'est-elle jamais formulée explicitement. Ainsi, en parcourant la liste d'Alberti (où se mêlent aussi la préposition *senza* et trois adverbes, *però*, *certo*, *anchora*) : « *mentre*, *perché*, *senza*, *sẻ*, *però*, *benché*, *certo*, *adonque*, *anchora*, *ma*, *come*, *et*, *nè*, *o* » (87), constate-t-on que les secondes, regroupées en début de liste (*mentre*, *perché*, *sẻ*, *benché*), sont suivies des premières (*ma*, *come*, *et*, *nè*, *o*). Trissino fait cependant une catégorie à part des conjonctions qui requièrent le subjonctif (et qui sont donc toutes des conjonctions de subordination) : « *Aggiωntiva è quella che s'aggiunge a i vεrbi sωggiωntivi, cωme è* se, quandω, cωme, cωnciosia, cωnciosiacoſa, avεgna, tuttωché » (87).

Des 17 types de conjonction distingués par Priscien, Trissino, encore une fois le premier à présenter de manière détaillée cette partie du discours, en a retenu 14 (*cωpulativa*, *cωntinuativa*, *sωttωcωntinuativa*, *aggiuntiva*, *cauſale*, *εffettiva*, *apprωbativa*, *disgiuntiva*, *sωttωdiguntiva*, *discretiva*, *adversativa*, *cωllettiva over raziωnale*, *dubitativa*, *cωmpletiva*, 87) et Giambullari 16 (*copulative*, *sospensive*, *separative*, *disgiuntive*, *cauſali*, *continovative*, *sottocontinovative*, *diffinitive*, *assolutive o perfettive*, *collettive (razionali)*, *adversative*, *elettive*, *diminutive*, *approvative*, *continovative delle dimande*, *riempitive*). Corso,

l'altre parti insieme. Et per cio vien detta congiuntione. L'effetto suo dal nome si comprende » (*Della Congiuntion<e>*, 92v), Salviati : « *Il legame che i latini gramatici chiamano* congiunzione [...] *è voce che (come dinota il suo nome) lega insieme i concetti particolari, sì che se ne forma il discorso e i discorsi* » (31)...

moins inspiré par la conjonction que par la préposition ou l'adverbe, ne va pas au-delà de 8 : *accoppiare*, *distinguere*, *continuare*, *render ragione*, *concludere*, *contradire*, *ristringere*, et *senza significato alcuno* (93–93v). On est encore loin des catégories modernes. Certaines manquent, par exemple le but et la conséquence qu'une approche logique aurait pu trouver comme pôle opposé à la cause (*render ragione*).

3.11 La construction et ses vices, et les figures

Précédée d'une introduction sur la grammaire ou plus souvent sur les lettres, les syllabes et l'accentuation, les mots, l'énoncé et les signes de ponctuation, la revue des parties du discours est parfois suivie, en guise de conclusion, d'une section sur la construction (traitée par Priscien dans les deux derniers livres de ses *Institutions grammaticales*) et ses vices, ou sur les figures (traitées par Donat à la fin de l'*Ars maior*).

Alberti consacre aux « fautes de langage » les derniers paragraphes de sa grammaire (94–98) avant l'envoi : « *E vitii del favellare, in ogni lingua, sono ó quando s'introducono alle cose nuovi nomi, ó quando gli usitati si adoperano male* » (94). Les deux sortes de *vitii*, les mêmes « dans toutes les langues » – c'est la première fois que le propos de la *Grammatichetta* s'élargit ainsi à des considérations de théorie linguistique générale[229] –, renvoient aux deux concepts classiques du barbarisme (« introduire pour les choses de nouveaux noms », c'est-à-dire inventer des mots, en les estropiant ou en créant des néologismes) et du solécisme (« mal user des noms usuels ») et sont ensuite méthodiquement développés et illustrés dans les paragraphes suivants, toutefois dans l'ordre inverse.[230] Le « mauvais usage » consiste soit en une construction incorrecte de la phrase, faute d'accord grammatical entre ses composantes, soit en l'emploi d'un mot dans un « autre sens, qu'il n'a pas » : « *Adoperanosi male discordando persone e tempi, come chi dicesse :* Tu hieri andaremo alla mercati. *Et adoperanosi male usandogli in altro significato alieno, come chi dice* processione *pro* possessione » (94). *Processione* pour *possessione* est un bon exemple de confusion fréquente entre mots proches phonétiquement. Quant à la petite phrase extraordinaire qui rassemble en cinq mots seulement autant de fautes – non seulement « de personnes et de temps » (*tu* : *andaremo* et *hieri* : *andaremo*),

229 Précédemment, hormis les références au latin, Alberti n'avait fait qu'une allusion au français (*lingua gallica*), à propos de la formation des adverbes en *mente* (85 ; chap. 1 n. 39), effectivement d'origine gallo-romane.

230 Voir définitions de Varchi ci-dessus (3.2).

mais aussi de nombre et de genre (*alla* : *mercati*) ainsi que de morphologie (*andaremo* pour *andremo*) –, elle démontre par l'exemple, à la fin de l'ouvrage, que le toscan est bien une langue qui obéit à des règles puisqu'on peut les enfreindre. C'est ainsi, déjà, que le philosophe grec réfutait l'absence de mouvement en marchant. Le manquement aux règles d'accord est si criant qu'Alberti n'y insiste pas et ne prend pas la peine de préciser sa pensée (au lecteur de conclure). La faute la plus intéressante est celle de temps, la contradiction entre l'adverbe du passé *hieri* et la forme de futur *and*(*a*)*remo*, car, à la différence des autres, elle n'est pas de nature grammaticale ou morphologique (il ne s'agit pas de faire coïncider les accidents des parties du discours construites en choisissant les marques appropriées ; et pour cause, *hieri* est invariable), mais sémantique et logique. Impliquant une partie du discours variable et invariable, un verbe et un adverbe, c'est une faute atypique, moins évidente, peut-être aussi moins probable que les autres, qu'on ne retrouve d'ailleurs pas dans les grammaires du 16e siècle qui traitent des fautes de congruence – hormis, comme par hasard, chez les deux auteurs les plus attentifs à la syntaxe. Corso y fait allusion dans ses indications sur les adverbes de temps, sans exemple (ci-dessus p. 300–301), et Giambullari souligne, à propos du conditionnel simple et composé (et non des adverbes), que le premier ne peut pas s'employer avec des « adverbes du passé » alors que le second peut s'utiliser avec des adverbes de tous les temps. A la différence d'Alberti, il s'abstient de formuler la phrase agrammaticale (**Scriverei ieri*), à laquelle il pense (p. 545). L'autre type de faute consiste en « l'introduction de nouveaux noms, soit entièrement étrangers et inconnus, soit en partie altérés » : « *Introduconsi nuovi nomi o in tutto alieni et incogniti o in qualunque parte mutati* » (94). Les exemples de « noms barbares » cités par Alberti, « laissés par des Germains qui ont guerroyé un certain temps en Italie » (« *Alieni sono, in Toscana, più nomi barberi, lasciativi da gente germana, quale più tempo militò in Italia* », 95), *helm*, *vlasc*, *saccman*, *bandier*, ne sont pas les meilleurs : ces « mots nouveaux » ne sont alors pas tout neufs, puisqu'ils remontent à quelques siècles, et ne devaient plus guère être utilisés tels quels à l'époque[231] – quant à leurs adaptations, *elmo*, *fiasco*, *saccomanno* et *bandiera*, dans quelle mesure peuvent-elles encore être considérées comme des mots « étrangers » ? A la différence de *processione* et de *possessione*, *helm*, *vlasc*, *saccman* et *bandier* ne sont pas des noms toscans ; les mots « altérés » cités au paragraphe 96 ont beau ne pas se dire davantage en Toscane, ils ont tous en commun, à la différence de ces germa-

231 Ainsi le moyen haut-allemand *vlasche* 'coup donné dans un combat', que Blasco Ferrer propose judicieusement (à la place de l'homonyme signifiant 'bouteille'), n'est-il pas du tout attesté en Italie au Moyen-Age (sur ce passage, commentaire détaillé et discussion de Patota, 2003, XCIII–XCV).

nismes, d'être proches de mots toscans, dont ils résultent par une légère modification. Alberti toutefois n'a pas eu la main plus heureuse pour illustrer la distinction entre mots altérés en tout ou partie. Il ne fournit pas vraiment d'exemple de ces derniers, qu'il définit comme ceux « auxquels on ajoute ou retranche une lettre » : *paire* pour *patre* et *maire* pour *matre* (formes attestées en vieux gênois) présentent, en effet, plutôt une lettre pour une autre, comme *aldisco* pour *ardisco* (par confusion de liquides) ou *inimisi* pour *inimici*, donnés ensuite comme exemples de mots altérés tout courts, avec *replubica* pour *republica* ou *occusfato* pour *offuscato* (métathèse par dyslexie).[232] *Poplo* (pour *popolo*) ou *scarpia* (pour *scarpa*) auraient mieux convenu.

Après avoir ainsi présenté brièvement les deux types principaux de fautes de langage, Alberti passe dans les deux derniers paragraphes à d'autres *vitii*, qui ne sont pas du même ordre que les précédents. Il en a conscience puisque, tout en utilisant le même terme, il les traite séparément. D'une part, ils sont imputables à l'esprit du toscan, qui rechercherait la concision et la vivacité (v. p. 235) ; d'autre part, et surtout, il s'agit pour la plupart de formes synchroniquement correctes ou normales du toscan, même si, historiquement, elles résultent de l'altération de formes plus anciennes, concurrentes, ou de l'évolution phonétique. C'est le cas des formes citées en 98 (à l'exception des deux dernières) : « *E, mutando lettere, dicono* mie *pro* mio *e* mia, chieggo *pro* chiedo, paio *pro* paro, inchiuso *pro* incluso, chiave *pro* clave. *Et, aggiugnendo, dice* vuole *pro* vole, schuola *pro* scola, cielo *pro* celo *e, in tutto troncando le dictioni, dice* vi *pro* quivi, *e similiter* stievi *pro* stia ivi » (98). Ainsi la syncope courante de la voyelle posttonique de *spir*(*i*)*to* (97) ne s'est-elle pas encore imposée à la Renaissance et fait-elle donc coexister les deux formes, celle plus ancienne et plus proche du latin *spiritus*, et celle plus moderne (mais aujourd'hui tombée en désuétude). Elle est toutefois assez répandue pour ne (plus) pouvoir être considérée comme une faute, à la différence d'autres syncopes possibles, mais non pratiquées (**libro* pour *libero*, **poplo* pour *popolo*, **valdo* pour *valido*…). De même, l'apocope de la voyelle finale après *l*, *n* ou *r* n'est qu'un usage et *credon far quel ben*, rien d'autre qu'une variante morpho-syntaxique de *credono fare quel bene*, qui restent les formes de base et de référence (*quel* et *bel*, où l'apocope de la syllabe finale *-lo* est obligatoire, sont deux cas particuliers comme d'aucuns le précisent au siècle suivant). D'ailleurs, peu avant, dans une phrase-modèle, Alberti a écrit « *ẻl tuo buono amare mi piace* » (84), et non *amar mi*, ou plus haut « *sono varii* »

232 « *In qualche parte mutati saranno quando alle dictioni s'agiugnerà ó minuirà qualche lettera, come chi dicesse* paire *pro* patre *e* maire *pro* matre. *Et mutati saranno come chi dicesse* replubica *pro* republica, *et* occusfato *pro* offuscato, *e quando si ponesse una lettera per un'altra, come chi dicesse* aldisco *pro* ardisco, inimisi *pro* inimici » (96).

(7, 8, 11, 32), et non *son vari*. Au contraire, dans le cas de l'infinitif et du pronom enclitique, qu'Alberti rapproche judicieusement des précédents, la syncope (*farti* < **fareti*, *amarvi* < **amarevi*, *starci* < **stareci*) l'a emporté, et l'usage de la forme complète de l'infinitif n'est plus considéré comme acceptable. Ces deux exemples opposés montrent que les langues naturelles, produits humains, sont des systèmes complexes qui ne fonctionnent pas selon des règles rigoureuses et infaillibles, et qu'on ne peut pas faire théoriquement le départ entre ce qui relève de la faute (usage incorrect et impossible : **fareti*, **libro*) et de l'usage correct (*farti*) ou possible (*spirto*). L'acceptation de *spirto* et le refus de **poplo* sont entièrement fondés sur l'usage (qui est arbitraire), tout comme la distinction entre forme standard (*spirito*) et forme minoritaire (*spirto*), et requiert l'expérience pratique de celui qui en juge. Il y a sans doute eu un temps où *spirto* ne se disait pas, puis a commencé à se dire, mais si peu, que cette forme était perçue comme incorrecte à l'instar de **poplo*. Et c'est seulement après s'être répandu parmi les locuteurs et les écrivains toscans et avoir atteint un point critique de diffusion (difficile à déterminer) qu'il a cessé d'être un *vitio del favellare*. La frontière entre faute et non-faute, entre *vitio* (inacceptable) et *figura* (admissible), varie dans le temps et l'espace : elle est mouvante d'une génération de locuteurs à l'autre et ne passe pas nécessairement au même endroit pour deux mots présentant un profil analogue (voire pour un même mot selon les locuteurs). Elle est donc parfois délicate à déterminer. D'où l'embarras d'Alberti, qui commence par parler de « *nuova figura qual sente di vitio* », puis de *vitii*, certes, mais « *che rendono la lingua più apta* » (97), en d'autres termes, de *vitii* bénéfiques : manifestement, il ne sait pas au juste comment classer ces cas de figure, qu'il hésite à considérer vraiment comme des fautes de langue.

Corso innove en présentant, après la conjonction, qui clôt la revue des parties du discours, un bref chapitre intitulé *Della Concordia delle parti principali insieme* (94) – fidèlement imité l'année suivante par Dolce (*Delle concordanze delle parti*, 47v–48v) :

> « *Resta hoggi mai vedere delle Figure, come si promise, mà prima convien, che noi vediamo della concordia, che haver deono le parti principali dell'Oratione frà loro, che questo anchora fù promesso*.
> *Il Nome, quando è in caso retto, dee convenire col verbo in due simili accidenti. Nella persona cio è, et nel numero. Dò l'essempio.* Rinaldo scrive.
> *Il Nome, che s'appoggia, dee convenire col nome, à cui s'appoggia, in trè accidenti. Nel genere. nel numero et nel caso. si come* Donna bella. À gli homini dotti.
> *L'Articolo, & il Pronome Relativo deono convenire col nome, à cui si referiscono, in due accidenti. Nel genere. & nel numero eccovi gli essempi.* Il maestro, il quale m'insegnava, questo mi disse. Le donne, le quali honestamente si lasciono amare, son degne di lode » (94).

Il y énonce trois règles d'accord, concernant le nom et le verbe, le nom et l'adjectif, le nom et l'article avec le pronom relatif *quale*. La première précise l'accord

entre le verbe et son sujet, qui doivent concorder du point de vue de la personne et du nombre. A noter que la règle est formulée du point de vue du verbe : c'est le nom qui doit s'accorder. Ayant pris un verbe au présent, le temps qui a tendance à nous venir à l'esprit en premier quand nous cherchons un exemple, Corso a oublié le genre, qui doit également coïncider le cas échéant, par exemple dans *La lettera è scritta* (contre *Il libro è scritto*). Et il a réduit le sujet au nom, alors que sa règle s'appliquerait aussi aux pronoms personnels (*io scrivo*, *tu scrivi*..., et non *voi scrive*), pour lesquels il conviendrait d'ajouter l'opposition cas sujet / cas régime (*io*/*mi*, *me*). La deuxième, que le nom et son adjectif doivent concorder du point de vue du genre, du nombre et du cas – catégorie problématique, particulièrement inadaptée ici : à quel cas peut bien être *donna bella* hors de tout contexte ? Et si *à* marque le « cas » et sert à « décliner » *gli homini* au datif, l'accord de l'adjectif devrait donner *à gli homini à dotti* (comme en latin *homini*bus *doct*is, et non *homini*bus *doct*i). La troisième, que le pronom relatif *quale* et l'article qui le précède doivent concorder en genre et en nombre (comme tout nom avec l'article). Les parties variables ayant des accidents communs (nombre, genre, personne), il est logique que leurs réalisations (singulier ou pluriel, féminin ou masculin, première, deuxième ou troisième personne) coïncident quand elles sont construites dans un énoncé. Il est bon de le souligner et de le montrer par des exemples.

Dolce ajoute en préambule à son chapitre sur l'accord, inspiré de Corso, une brève justification théorique sur la nécessité de « savoir construire les parties du discours les unes avec les autres », en s'appuyant sur une comparaison avec la peinture (un art auquel il a consacré un traité) :

> « *Ora, si come a colui, che impara a dipingere, non basta il saper formare separatamente, occhi, bocca, orecchie, naso, testa, mani, braccia, e le altre parti dell'huomo; se egli non sa tutte esse parti con giusta proportione, e con misura convenevole porre insieme, in guisa che ne riesca un bello e ben formato corpo: cosi non basta etiandio al giovane studioso della regolata Lingua, l'havere apparato benissimo ogni sua parte; se egli non ha cognitione di congiungerne ciascuna insieme ragionevolmente* » (47v).

Suivant de près son modèle, il commence par présenter les trois mêmes règles que Corso, mais de manière plus verbeuse, en les illustrant avec davantage d'exemples, renforcés par des contre-exemples : « *Volendo adunque convenevolmente accoppiare il nome col verbo; è mestiero, che esso convenga nella persona, e nel numero. come; ‹ Cornelio studia ›. Che non ben si confarebbe, ‹ Cornelio studiano ›: o ‹ Cornelio studio ›, o ‹ studi ›, stando esso nome nel retto* » (48).[233] Pour

233 Dolce aussi a oublié le genre.

les deux autres règles, Dolce rend hommage par plusieurs exemples à ses écrivains de prédilection : « *L'*aggettivo *conviene col* sostantivo *nel genere e nel numero: come ‹ bella donna ›, ‹ honeste giovani ›, ‹ dotto Bembo ›, ‹ colto Sannazaro ›, ‹ divino Aretino › »*, « *lo Ariosto; ilquale, merce del suo grave e leggiadro ‹ Furioso ›, vola per la bocca de gli huomini con honoratissimo grido; è invidiato da molti* » (48). A noter que, pour l'accord du nom et de l'adjectif, il a supprimé (judicieusement) le cas de la liste des accidents qui doivent concorder. Il ajoute ensuite trois avertissements de son cru, qui ont en commun de concerner eux aussi la phrase complexe (comme la troisième règle sur l'accord du relatif), mais dont seul le premier relève encore de l'accord au sens large (sélection du mode) : Dolce souligne que certains verbes (tels *temere* et *volere*) requièrent le subjonctif dans la proposition subordonnée complétive introduite par *che* (« *Voglio, che Girolamo legga*, *Temo, che Giulio non pera* », 48v). Les deux dernières des six remarques n'ont plus rien à voir avec le sujet du chapitre, mais encore et toujours avec la syntaxe : elles ont trait, comme la précédente, à la conjonction *che*. L'une censure sa répétition devant la subordonnée qu'elle régit au cas où une subordonnée secondaire s'est glissée entre elle et la principale (puisqu'elle est déjà exprimée à la fin de celle-ci) : « *S'avide il giovane, che havendo la donna rivolto il pensiero a nuovo amante,* [*che*] *ella di lui piu non curava* » (48v) ; l'autre met en garde contre la confusion entre construction personnelle (explicite, introduite par *che*) et infinitive (ou implicite) de la subordonnée complétive et leur superposition : « *S'avvide il giovane,* che *la Donna di nuovo amore accesa, di lui piu non* curarsi » – au lieu soit de *S'avvide il giovane,* che *la Donna, di nuovo amore accesa, di lui piu non* si curava (comme précédemment), soit (à la rigueur) de *S'avvide il giovane, la Donna, di nuovo amore accesa, di lui piu non curarsi*. Enfin, Dolce conclut par une remarque qui coupe court à son exposé, en excluant de la grammaire (et de son présent traité) toute la doctrine sur « l'ordre et le tissage des mots », qu'il renvoie à la rhétorique, comme si ce n'était qu'une question de stylistique : « *Di molta importanza è anchora l'ordine e la testura delle parole: ma questa è parte, che appartiene al Rhetore, e non a Scrittore di Grammatica* » (48v).

Dans le chapitre suivant, intitulé *Delle Figure* (94–97v), Corso aborde ces « façons de parler en dehors du style commun » (« *La figura è un modo di parlare fuor dello stil comune* », 94). Après celle d'Alberti plus d'un siècle auparavant, les *Fondamenti del parlar Thoscano* sont la première grammaire italienne de la Renaissance à reprendre le plan commun aux deux traités majeurs de l'Antiquité latine, l'*Ars maior* et l'*Ars Prisciani*, qui se terminaient l'un par une revue des fautes et des tropes, l'autre par deux livres sur la construction. Ici encore imité à la lettre par Dolce (*Delle Figure* 52–55v), il y distingue les figures « à éviter sauf nécessité » – la cacophonie, le pléo-

nasme,[234] la tautologie, l'obscurité de la construction, l'ellipse, « le fait de parler de choses nobles avec de vils mots », l'impropriété (*espérer* pour *craindre*) et la prolepse (« *Et qual è la mia vita, ella se'l vede* »)[235] – de celles qui, « quoique non nécessaires, sont utilisables et embellissent et ornent l'écriture » : « *Delle Figure alcune s'hanno à fuggire, se non per necessità. Alcune senza necessità anchora son lecite ad usare con gratia, & ornamento della scrittura* » (94). Parmi ces dernières, qu'« il ne faut pas toutes employer », Corso cite l'ajout ou la suppression d'une lettre (*gli* pour *li*, *accense* pour *accese*, *ched* et *sed* pour *che* et *se* ; *rena* pour *arena*, *rompre* pour *rompere*, *vivrò* pour *viverò*, *propia* pour *propria*) ou d'une syllabe (*ignudo* pour *nudo*, *fue* pour *fu* ; *animâ* pour *animali*, *amâro* pour *amarono*...) ; la diérèse (*pi*/*en* dans le vers de Pétrarque « *Aureo tutto, & pien de l'opre antiche* ») et la synérèse (*iaio* dans le vers de Dante « *Farinata, el Teggiaio, che fur si degni* »), la synalèphe (*iaa* dans le vers « *À la speranza* mia, al *fin de gli affanni* ») ; l'allitération (en *r* dans les vers de Pétrarque « *Ne bramo altr'esca* » ou « *Fior, Frondi, Herbe, Ombre, Antri, Onde, Aure soavi* ») ; les changements de voyelle (*credía* pour *credéa* ou *curto* pour *corto*) ; la métathèse (*vengo*/*vegno*) ; le déplacement d'accent (*podésta* pour *podestà*) ; placer un long mot à cheval sur deux hémistiches, qui empêche la césure et oblige à « reprendre son souffle au milieu » ; énoncer deux phrases avec un seul et même verbe, sous-entendu dans la deuxième (« *Qual fior cadea sul lembo, Qual sù le treccie bionde* ») ou au contraire énumérer plusieurs verbes pour un seul et même sujet (« *Mi punge Amor, m'abbaglia, & mi distrugge* ») ; commencer un nouveau vers par le dernier ou le premier mot du précédent (« *Più volte Amor m'havea già detto scrivi,*/ *Scrivi quel, che vedesti in lettere d'oro* » ; « *Vedi ben, quanta in lei dolcezza piove,*/ *Vedi lume, che'l cielo in terra mostra,*/ *Vedi, quant'arte* ») ou terminer un vers avec le même mot par lequel il avait commencé (« *Morte m'hà morto, & sola può far Morte* ») ; commencer plusieurs mots consécutifs par la même lettre (*Parlate pregovi più piano*) ; réitérer un ou plusieurs mots dans un même vers (« *Meco, mi disse, meco ti consiglia* », « *Non son colui, non son colui, che credi* ») ; l'assonance (« *cara la vita, Santa, saggia, leggiadra, honesta* ») ; le polysyndète (« *Et le mani, & le braccia, e i piedi, e'l viso* ») ou, au contraire, l'asyndète (« *À gli atti, à le parole, al viso, a i panni* »). On le voit, même si Corso ne le dit pas, tous ces exemples (sauf quelques phénomènes de morphologie ou de phonétiques) concernent la poé-

234 Qu'il n'a pas évité dans l'énoncé de la figure 13 : « *Egli* s'aggiugne *una lettera* di più *nel principio de le voci* » (95), suivi par Dolce : « *S'aggiunge una lettera di piu* » (54).

235 Toutes les huit exactement reprises par Dolce, presque dans le même ordre et avec les mêmes citations ou exemples illustratifs (seul l'ordre des trois dernières a été modifié, par la rétrogradation de deux rangs de « *lo scrivere di cose alte con humili e basse parole* »).

sie, domaine par excellence des effets de style et des libertés avec la norme, et sont donc surtout des figures rhétoriques.

Corso mentionne encore quatre figures. Hormis le pluriel irrégulier (*il dio*, *gli Dij*), qui ne peut être considéré comme telle dans la mesure où il est obligé, les trois autres relèvent davantage de la figure grammaticale. La construction partitive, sur laquelle Corso s'arrête le plus longtemps, en la qualifiant de « proprement toscane », est abordée au chapitre 4.[236] Les deux dernières figures sont celles qui répondent le mieux au chapitre précédent, puisqu'elles consistent en une violation de deux règles d'accord que Corso y avait énoncées : l'une en un désaccord en genre entre le sujet et l'attribut (en l'occurrence un nom et un adjectif), qui s'accorde « avec le sens » du premier[237] ; l'autre en un désaccord en genre et en nombre entre le sujet et le verbe : « *Cosi parimente giudico esser figura, quando il Bocc. discordando i numeri & i generi disse nella Nov. di M. Torello. ‹ Non ostante i prieghi de la sua Donna, & le lagrime ›* » (97v). L'exemple est toutefois mal choisi car la locution latine *non ostante* s'est lexicalisée et est devenue une préposition par composition de l'adverbe *non* et du participe présent *ostante* (*figura composta* : comment Corso n'y a-t-il pensé ?!).

Dolce souligne la proximité entre la faute et la figure, en rappelant que la frontière qui les sépare est mince puisque d'aucuns définissent les figures comme des « fautes faites avec raison » : « *Queste, quantunque da alcuni fossero chiamate vitij fatti con ragione; noi solamente ad alcune, che fuggire si debbono, nome di vitiose porremo, le altre bellezze & ornamenti delle scritture nomando* » (52). Pour le reste, il puise sans scrupule dans le catalogue dressé par Corso, qu'il a presque intégralement repris,[238] parfois dans les mêmes termes,

236 « *Ecci appresso tutte l'altre una figura, la quale spessissime volte usano i Poeti, & i Prosatori Thoscani, & di questa io feci mention nelle prepositioni, quando noi truoviamo scritto tali, ò simili parole. ‹ son de gli huomini ›. ‹ con del pane ›, cio è ‹ sono alquanti huomini ›, & ‹ con un poco di pane ›. Questa io concludo esser propria de Thoscani, & da niuna altra lingua esser conosciuta* » (97 ; p. 366).

237 « *Mà non è figura anchor quella, quando il nome, che s'appoggia, si discorda da quello, che stà, accordandosi solamente col significato di quello ? certo io credo, che si* [...] Ogni cosa è pieno di romore, *cio è* tutto è pieno, *overo* ogni cosa è piena » (97v). Cette remarque sur l'accord dit *ad sensum* et la citation classique remontent aux livres *Della Volgar lingua* (8), qui en fournissent elles-mêmes une occurrence dans le préambule du livre 2 : « *si dolci canti si sentivano e si piacevole harmonia; che il fiume et le ripe et l'aere tutto et ogni cosa d'intorno, d'infinito diletto parea ripieno* » (II 3).

238 A trois exceptions près, l'allitération, notamment en début de mot (n° 18 et 31 du tableau), la césure entravée (22) et la construction partitive (39). Pour la règle n° 34, mais non dans la suivante, Dolce a supprimé à bon escient la référence absurde aux cas : *più casi simili* → *piu voci simili* (en l'occurrence « *À le pungenti, ardenti, tardo, sogliardo, et bugiardo* »), mais *in varij casi distinti* → *in piu obliqui distinti* (n° 35).

le plus souvent avec les mêmes exemples. Il a rajouté six figures : l'accusatif de relation (plutôt grec que latin) – « *Ve n'è una tolta molto leggiadramente da i Latini. Questa è, quando l'*aggettivo *discordandosi col* sostantivo *seguente, s'accorda o con pronome, o con quello, che è posto inanzi: come, ‹ Humida gliocchi, è l'una e l'altra gota ›. ilche si riferisce a* colei » (53v, n° 8), autre forme de désaccord (apparent) entre le nom et l'adjectif, qui aurait donc eu toute sa place avec les deux dernières figures mentionnées par Corso, si seulement il était davantage qu'une curiosité exceptionnelle ; la prosopopée (« *S'attribuiscono alle volte parole a cosa inhanimata* », 53v, n° 9) ; la métonymie, dont Dolce donne trois cas (le contenant pour le contenu, la partie pour le tout, et vice versa le tout pour la partie, n° 10–12[239]), et l'antithèse : « *Rispondesi parimente a piu voci per li contrari: come. ‹ O vita nostra, ch'è si bella in vista,/ Com perde agevolmente in un mattino/ Quel, che in molt'anni a gran pena s'acquista › ove di* perde *contrario è* s'acquista*; di* un mattino, molt'anni*: di* agevolmente, a gran pena » (55, n° 25). Le tableau comparatif ci-dessous montre clairement comment Dolce a pillé Corso, pour reprendre le mot de Ruscelli.[240]

Comme Corso, Dolce utilise des périphrases pour décrire les figures et non les mots techniques de la tradition. Autant pour les parties du discours et leurs accidents, c'est-à-dire pour la grammaire proprement dite, les auteurs n'hésitent pas à recourir aux termes hérités du latin, au motif qu'ils sont bien connus de leurs lecteurs (qui les ont appris en apprenant la langue latine), autant pour la rhétorique, ils sont réticents à employer les mots savants, comme s'ils étaient moins familiers, à eux-mêmes comme à leurs destinataires. Chez Dolce comme chez Corso, pas de *metatesi*, ni de *metonimia*, ni *prolessi*, ni *eclissi*…

Cette réticence se retrouve chez Giambullari, qui, au lieu de longues périphrases, préfère, lui, forger ses propres mots italiens, tout en mentionnant pour chaque figure son nom grec et latin. Il adopte lui aussi le plan des *Institutions grammaticales* de Priscien. Après avoir présenté dans les deux premiers livres les parties du discours, variables puis invariables, Giambullari en vient comme Corso à la construction puis aux figures, mais avec un changement d'échelle impressionnant. Ce qui n'occupait dans les *Fondamenti del parlar Thoscano* qu'un paragraphe et huit pages est développé sur cinq livres et près de 300 pages (114–409), soit environ les trois quarts de l'ouvrage, un traitement sans précédent à la Renaissance et sans équivalent jusqu'aux *Regole ed osservazioni della lingua*

239 « *Ponsi quello, che contiene, per quello, ch'è contenuto* […] *Ponsi il tutto per la parte* […] *E la parte pel tutto* » (53v–54).

240 Pastina est trop indulgente quand elle conclut : « *Soltanto per un capitolo delle* Osservationi, *quello sulle Figure, si può affermare con certezza che Dolce abbia copiato i* Fondamenti del parlar thoscano *di Rinaldo Corso* » (73). Disons que c'est le cas le plus spectaculaire, mais il y en a beaucoup d'autres.

T9. Comparaison des *figures* présentées dans les grammaires de Corso et Dolce.

	Corso	**Dolce**
I	Figure **che s'hanno à fuggire**, se non per necessità	Solamente ad alcune, **che fuggire si debbono**, nome di vitiose porremo…
1	il mal suono causato dal concorso delle lettere, over delle parole	il cattivo suono
2	il crescimento soperchio – giugnendo alcuna cosa non necessaria à quel, che per se stesso è chiaro – replicando parole haventi una medesima forza – replicando inutili sentenze con diverse parole	 – lo aggiunger parola di soverchio – [ripigliare] parole, che serbano un medesimo vigore – quando s'accozzano insieme sentimenti similmente non necessari con le istesse, o con diverse parole
3	raddoppiare col pronome l'articolo stante nel caso, & nella significatione del medesimo pronome nell'istessa sentenza	il porre insieme col pronome l'articolo
4	il tacer cosa, onde il ragionar si lasci imperfetto	il tacer cosa, onde il nostro ragionare rimanga imperfetto
5	il parlar di cose alte con basse parole	lo scrivere di cose alte con humili e basse parole ↓↓
6	il metter le parole incomposte talmente, che si renda oscura l'intention di chi parla il parlar fosco in modo, che à pena l'ordine vero del ragionar si discerna	intricare le parole in modo, che ne riesca oscurità ↑
7	il parlare improprio	le parole improprie ↑
II	Figure che **senza necessità** anchora **son lecite** ad usare con gratia, & ornamento della scrittura	… le altre bellezze & ornamenti delle scritture nomando
8		*Quando l'*aggettivo *discordandosi col* sostantivo *seguente, s'accorda o con pronome, o con quello, che è posto inanzi*
9		*S'attribuiscono alle volte parole a cosa inhanimata*
10		*Ponsi quello, che contiene, per quello, ch'è contenuto*
11		*Ponsi il tutto per la parte*
12		*e la parte pel tutto*
13	Egli s'aggiugne una lettera di più	S'aggiunge una lettera di più
14	Vi s'aggiugne anchora una sillaba	Aggiungesi etiandio alcuna volta una sillaba

T9

	Corso	**Dolce**
15	Levasi per lo contrario quando una lettera, quando una sillaba di tutti i sopradetti luoghi	Levasi da tutti tre i luoghi hor lettera, hor sillaba
16	Dividesi una sillaba in due Ristringonsi per lo contrario due sillabe anchora ad una sola	Come di due sillabe se ne fa una: cosi per contrario di una fansene due
17	Sottentrano alcuna volta molte vocali l'una nell'altra	si gettano via due vocali
18	*alcuna altra delle spesse consonanti stride il verso*	
19	Mettesi talhora l'una lettera per l'altra	[mettere] anchora una lettera per un'altra
20	Trasportansi anchora l'una innanzi all'altra	Trasportare l'una lettera inanzi all'altra
21	Ne pur le lettere, mà anchor gli accenti si trasportano	Trasportasi anchora leggiadramente d'una sillaba ad altra gli accenti
22	*Bisogna prendere spirito nel mezzo d'alcuna parola volendo servare il suo sono al verso* (« Come chi smisuratamente vuole »)	
23	Egli s'aggiungono varie sentenze sotto un verbo solo	Entrano spesso diverse sentenze sotto un solo verbo
24	Rendesi per lo contrario à ciascuna sentenza ciascun Verbo	A ciascuna voce allo'ncontro si rende il verbo, che propriamente le si conviene
25		*Rispondesi parimente a piu voci per li contrari*
26	Nascono alle volte da un verbo solo diverse sententie	Da un solo verbo nascono spesso piu sentenze
27	Egli si rincommincia l'un verso nella medesima voce, ove hà finito l'altro	Cominciasi oltre a cio con vaghezza l'un verso nella medesima voce, nella quale fornisce l'altro
28	Comminciansi più versi con una voce medesima	Similmente molti versi si sogliono incominciar con una medesima voce
29	Comminciasi anchora, et si chiude un solo verso con una voce istessa	Alle volte etiandio non solamente s'incomincia, ma si chiude un verso con una stessa voce
30	Legansi molti nomi insieme continuatamente ad uno medesimo modo	Leggonsi parimente molte parole continuando in una medesima maniera
31	*Molte parole talhor s'incomminciano da una lettera medesima*	

T9

	Corso	Dolce
32	Dicesi anchor due volte continuatamente nella medesima sententia una stessa parola	Ripigliasi anco due volte una stessa parola nel medesimo significato
33	Finisconsi d'altra parte molte voci in una lettera medesima	Hanno fine medesimamente molte voci in una medesima lettera
34	Escono altresi più casi simili incontanente l'un dopo l'altro	Si mandano somigliantemente piu voci simili l'una doppo l'altra
35	Mettesi un solo nome in varij casi distinti	mettere un solo nome in piu obliqui distinti
36	Stendonsi molte sententie ordinatamente secondo il successo del fatto l'una appresso l'altra	Si pongono etiandio, molti avenimenti sotto una sola voce, laquale sempre si ripiglia ↓↓
37	Legansi molte voci copulatamente	Legansi molte voci con la copula *e* ↑
38	Lasciansi anchora disciolte in contrario	Alle volte anchora si lasciano libere senza legame ↑
39	son de gli huomini, con del pane, *cio è* sono alquanti huomini, *&* con un poco di pane	
40	[discordare] i numeri & i generi	Discordasi alle volte il numero
41	Quando il nome, che s'appoggia, si discorda da quello, che stà, accordandosi solamente col significato di quello	[accompagna] la voce del maschio con quella della femina

En italique, les figures qui ne sont mentionnées que par l'un des deux auteurs.
↓↓ : La catégorie se trouve deux rangs plus bas dans la grammaire de Dolce
↑ : La catégorie se trouve un rang plus haut dans la grammaire de Dolce

toscana (1745) de Corticelli, presque deux siècles plus tard. Tout est démultiplié : à la construction sont consacrés les livres 3 (*De la costruzzione*), 4 (*De la costruzzione de' verbi*) et 5 (*De la costruzzione delle parti consignificative*), aux figures, les trois derniers livres, 6 (*De la costruzzione figurata*), 7 (*De le figure*) et 8 (*De le figure della sentenzia*).[241]

Dans le troisième livre sur la construction en général, après avoir distingué la construction transitive et intransitive, mots qui apparaissent pour la première

241 Pour le détail de la structure de ces cinq livres, voir le plan-sommaire de la grammaire en Annexe 2, p. 582.

fois dans une grammaire italienne, et avant de voir les questions d'accord, Giambullari commence par donner des « *regole generali* », qui concernent la co-présence des parties du discours dans l'énoncé (à l'exception de la dernière) :

> « *Regola I Il verbo terminato da varie persone et numeri, non può stare senza il nominativo dinanzi a sé, od espresso, o tacito che egli si sia.*
> *Regola II Il nominativo non può star solo, od al tutto sciolto da'l verbo.*
> *Regola III Lo agghiettivo, et ciò che nella costruzzione va imitando lo agghiettivo, non può stare senza il proprio, o lo appellativo che lo sostenga.*
> *Regola IV* Che, *infinito pronome, o relativo, non può stare senza qualcosa davanti a sé* [...]
> *Regola V Duoi verbi nel senso medeſimo che nessuno di loro sia infinitivo, non possono stare, senza nome, o adverbio infinito, come* egli ha ciò che e' vuole [...]
> *Regola VI Preposiſione alcuna non può essere nel parlare, senza il caſo in sua compagnia: se già ella non fusse composta con altra voce.*
> *Regola VII Nessuno vocativo può sottomettersi verbo alcuno in guiſa del nominativo: perché e' non può rappreſentare nè agente nè paziente* » (125–126).

Le fait d'énumérer ainsi quelques règles ramassées n'est pas une nouveauté : ce procédé a tout l'air d'être inspiré de Corso qui l'avait introduit et y avait souvent recouru, par exemple pour *no* (« *Di* Nò, *quando egli s'habbia ad usare, dò sette regole* », 92). Ces sept règles, qui tiennent sauf la cinquième en une phrase, mais dont la formulation n'est pas toujours claire, sont reprises de Linacre. Dans l'ensemble, le fond n'en est pas non plus nouveau : la première règle était déjà chez del Rosso (C4 ; p. 242) ; énoncé par la deuxième, le rôle fondamental du verbe dans la phrase avait déjà été souligné par del Rosso ou Dolce ; la troisième se trouvait déjà chez Bembo, Gabriele ou Corso, et Carlino l'avait synthétisée et fixée dans l'appellation « [*nomi*] *che per se stato non hanno* » pour les adjectifs (par opposition à « *que che da per se stanno* » pour les noms, 69v) ; la quatrième, chez Alberti : « Chi *sempre si prepone al verbo;* che *si prepone e postpone* » (24) ; la sixième était présente en substance chez Trissino (p. 315), qui comme Linacre s'inspire de Priscien. Seules donc la cinquième règle, qui postule (de manière aussi confuse que la quatrième) que chaque proposition présente un seul verbe conjugué (à moins qu'un deuxième verbe ne soit coordonné ou comparé au premier), et la septième, qui exclut le vocatif des personnes du verbe, n'ont pas d'antécédent connu dans une grammaire italienne.

Sous le titre *De le quattro concordanze* (Des quatre concordances), Giambullari présente les quatre « accords » de la construction intransitive : « *Od e' si accorda il verbo con la voce precedente dove e' si appoggia, come ‹ Piero legge ›* [...] *Od egli si accorda lo agghiettivo co'l proprio, come ‹ Aurelio savio ›; o con lo appellativo, come ‹ colore chiaro ›* [...] *Od egli si accorda il relativo, con ciò che tirato da'l disopra, si rappreſenta in esso; come ‹ Gran frutto farà Camillo, il quale studia il giorno et la notte ›* [...] *Od egli si accorda finalmente lo*

aggiunto con quello a chi e' si aggiugne, come ‹ Scipione maggiore, chiamato il primo Africano › » (127–128).[242] Les trois premiers correspondent exactement aux trois règles données par Corso (en renversant la perspective de la première : pour Giambullari, c'est le verbe qui s'accorde). Seul le quatrième, l'accord du groupe nominal et de son apposition, que l'on peut considérer comme une variante du deuxième ou un complément à l'accord du nom et de l'adjectif, est nouveau. Les modalités de ces quatre accords sont ensuite précisées au début du chapitre suivant (*De' modi delle concordanze*, 128–131). La concordance doit s'appliquer à tous les accidents communs aux parties à accorder, comme Giambullari le déclare clairement pour le premier accord.[243] La théorie est belle et bonne, mais l'inventaire des accidents, incomplet et l'enseignement pratique, inexact. Comme Corso et Dolce, Giambullari a en effet oublié le genre. Il a certes pensé à donner un exemple qui ne soit pas au présent, mais a choisi malheureusement un passé simple, et non un passé composé (*Marsilio scrisse*, *voi leggete*, *i cavalli corrono*). Il étend judicieusement l'accord entre le nom et l'adjectif aux interrogatifs (*chi o quale Camillo ?*) et aux pronoms-adjectifs (« *universali* » comme *nessuna schiera*, « *partitivi* » comme *ciascuna persona* ou « *dimostrativi* » comme *questo cavallo*, « *possessivi* », comme *il mio mantello*) et participes (*cavaliero armato*). Jusqu'ici, force est donc de relativiser l'apport de Giambullari, qui est manifeste surtout dans le reste du livre.

Par la suite, en effet, Giambullari passe en revue de nombreux aspects de la construction des parties du discours variables, de différents points de vue, soit selon leur nature (*Costruzzione degli appellativi nella transitiva*, *Passaggio delli agghiettivi*, *Passaggio de' verbali et participij*, *De la costruzzione de' pronomi*, *De'l ritorno de' pronomi*, *De la costruzzione dello articolo*) – y compris les cas particuliers, tel l'infinitif (substantivé ou non) pour le verbe (*Costruzzione delli infiniti*), ou les numéraux (*Passaggio de' numerali*), le superlatif et le comparatif[244] (*Passaggio de' superlativi*, *Costruzzione de' comparativi*) pour l'adjec-

242 A noter, dans le dernier accord, la faute classique par confusion entre le pronom personnel *chi* et relatif *cui*. Suivant la règle énoncée par Corso (« *Mà veggiamo anchora il variar de relativi, li quali, come dicemmo, si vagliono de casi obliqui di* Chi [...] *Del primo numero caso primo* il quale, la quale, & che. *Secondo caso* del quale, della quale, cui, & di cui. *Terzo caso* al quale, alla quale, cui, *et* à cui », 35v–36), Giambullari aurait dû écrire « *a cui e' si aggiugne* ».

243 « *Diciamo che il verbo ha solamente duoi accidenti comuni a sé, ed alla voce precedente con la quale e' debbe accordarsi, essendo quella il nominativo suo, come* Camillo studia. *Et questi duoi accidenti comuni, sono il numero et la persona. Per il che volendo che la concordanza sia buona, bisogna che qualsivoglia nominativo si accordi interamente co'l verbo suo, in amendue i detti accidenti* » (128–129).

244 Séparés probablement en raison des cas différents auxquels leur complément se mettait en latin (génitif ou ablatif).

tif –, soit selon le « cas » du complément du nom ou de l'adjectif, c'est-à-dire selon qu'il se construit avec les prépositions *di*, *a* ou *da* ou sans (*Passaggio a'l genitivo*, *Passaggio a'l dativo*, *Passaggio a lo ablativo*, *Passaggio a lo accusativo*), soit encore selon une difficulté syntaxique (*Costruzzione di tre persone terze insieme*, *Passaggio delle persone*).

Le quatrième livre, entièrement consacré au verbe, développe en les systématisant des remarques déjà présentes dans les grammaires précédentes. Giambullari distingue trois sortes de verbes transitifs (*De' primi transitivi*, *De' secondi transitivi*, *De' terzi transitivi*) et autant de verbes intransitifs (*De' verbi assoluti*, *De' verbi assoluti, di passione*, *De gli intransitivi della azzione*). Outre pour la clarté logique de ce classement méthodique sans précédent des verbes italiens, le livre vaut pour la liste finale par ordre alphabétique, de *accendo* à *uſo*, des verbes italiens avec leurs constructions, illustrées d'exemples presque exclusivement tirés du *Décaméron*, une section qui ne se trouvait pas chez Linacre (*De' verbi di varia costruzzione*, 199–224).[245]

De même que les parties invariables avaient été présentées à la suite des autres, dans un livre séparé, leur construction est traitée après celle des parties variables. La revue commencée au livre 4 est complétée et achevée au livre 5, *De la costruzzione delle parti consignificative* (De la construction des parties du discours cosignifiantes), c'est-à-dire les mots invariables (prépositions, adverbes, interjections et conjonctions), auxquels Giambullari a curieusement rattaché le bref chapitre qu'il consacre à la ponctuation (*De' punti* : 256–259).

Le livre 6, le premier des trois sur les figures, est tout entier consacré au *scambio* (métaplasme), c'est-à-dire au changement de catégorie grammaticale ou au recours à une catégorie au lieu d'une autre : soit au passage d'une partie du discours à une autre, soit à l'emploi d'un genre, d'un nombre, d'un cas, d'une personne, d'un mode ou d'un temps pour un autre. Le livre 7 traite les

245 Dans ce qui sonne comme un hommage implicite à son prédécesseur et collègue académicien Giambullari, Salviati note dans sa grammaire, à la fin du chapitre sur le verbe : « *Della costruzione, cioè quali verbi per via d'esemplo richieggano presso di sé il tal caso, quali con proposizione e quali senza e altre sì fatte distinzioni, la brevità di questo trattato nol può capire* » (*Del verbo*, 13). Il ne méconnaît pas l'intérêt d'un tel exposé mais prétexte la brièveté de son traité pour ne pas s'y lancer. Avant de passer aux parties invariables, Alessandri a clos son chapitre sur le verbe par une petite section de trois pages sur leur construction (*Construttione*, 131v–132v), où il s'arrête surtout sur le castillan. Les verbes toscans y sont expédiés en un seul paragraphe (131v), où les nombreuses ressemblances et différences avec le latin soulignées dans l'introduction – « *La costruttione de verbi Toscani segue in molte parti l'ordine de' latini nel dar i casi à nomi & à verbi anchor che in molte altre vi siano grandissime diversità* » (131v) – sont laissées à l'appréciation du lecteur érudit, puisque seuls sont donnés quelques exemples de construction toscane.

figures des mots (au nombre de 14) et de la construction, que Giambullari distingue (313) comme Corso en vicieuse et vertueuse, *viziosa* (313–326) et *virtuosa* (327–359), chacune comptant 26 sortes et la vingt-sixième figure vertueuse, le trope, étant elle-même subdivisée en 14 variétés – une construction en chiasme numériquement soignée. Le huitième et dernier livre, enfin, présente les figures de la phrase, l'aspect qui avait été le plus négligé par ses prédécesseurs et qui constitue donc sans doute la partie la plus neuve des *Regole della lingua fiorentina*, quoique touchant autant sinon davantage à la rhétorique qu'à la grammaire. Giambullari en est bien conscient, mais s'en justifie dans la plus pure tradition antique, au motif que « le grammairien expose les poètes et explique les orateurs » : « *Dividiamo esse figure in tre spezie principali, cioè della parola; della costruzzione; et della sentenzia. Et advegna che questa ultima spezie, appartenga piuttosto a lo oratore che a'l gramatico: noi pure, considerando che il gramatico espone i poeti, et dichiara gli oratori, che di quella sono copiosi; ci risolviamo che e' la debba conoscere; se non per eſercitarla, per insegnarla almanco o per dichiararla, dovunque ne' predetti autori, si abbatte in lei* » (260–261).

T10. Disposition de la matière dans les principales grammaires italiennes de la Renaissance.

Rubriques	Auteurs											
	gram.	lettres/ phon.	syllabe	métr.	accents	mot	énoncé	ponct.	parties du discours	ortho-graphe	constr. figures	observ. format.
Alberti	+	+/–	–	–	–	+	–	–	T	–	c / f (d)	o
Fortunio	–	–	–	–	–	–	–	–	V + adv.	+ (d)	–	–
Flaminio	–	–	–	–	–	–	–	–	V + adv.	–	–	–
Bembo	–	+/+	+	+	+	+	–	–	V + I	–	–	–
Trissino	–	+/+	+	–	+	+	–	–	T	–	–	–
Gaetano	–	+/–	+	+	+ (d)	+	+	+	T	–	–	o
Varchi	+	+	+	–	–	+	+	–	(T)	–	+	–
Acarisio	–	–	–	–	+ (d)	–	–	–	V + adv.	(+)	–	–
Delminio	–	–	–	–	–	–	–	–	V + adv.	+ (d)	–	–
del Rosso	+	+/–	–	–	+		+	+ (d)	T	+	–	–
Gabriele	–	–	–	–	–	–	–	–	V + adv.	–	–	–
Corso	–	+/–	+	–	+	+	+	+	T	–	c / f (d)	–
Tani	–	–	–	–	–	–	–	–	V	–	–	f
Dolce	+	+	+	+ (d)	+	+	+	+	T	+	c / f (d)	+
Giambullari	–	+	+	+	+	+	+	+	T	–	c / f (d)	–
Florio	–	–	–	–	–	–	–	–	V + I	–	–	–
Matteo	–	(+/+)	–	–	–	–	–	–	T	–	–	–
Alessandri	–	+/+	–	–	–	–	–	–	V + I	+	c	–

Ruscelli	–	–	–	–	–	–	–	–	T	–	f (d)	–
Citolini	–	+	+	–	+	+	+	+	V + I	–	–	–
Salviati *gr.*	–	–	–	–	–	–	–	–	T	–	–	–
Salviati *Av.*	–	+/+	–	–	–	–	–	–	P	–	–	–

Abréviations des rubriques
constr. : construction
format. : formation des mots
gram. : (définition de la) grammaire
métr. : métrique
observ. : observations (diverses)
phon. : (considérations sur les) phonèmes
ponct. : ponctuation

Signes employés dans le tableau
– : la rubrique est absente de la grammaire
+ : la rubrique est présente dans la grammaire
+ (d) : la rubrique est présente dans la grammaire en dernier
(+) : la rubrique n'est pas présente dans la grammaire mais dans un ouvrage séparé publié en même temps que la grammaire

Pour les parties du discours
I : invariables
P / T : (traitées) partiellement / toutes
V : variables

4 L'article

4.0 L'article, une nouveauté embarrassante

Bien qu'inexistant en latin, l'article n'est pas absent des grammaires latines, où l'on souligne qu'il représente une différence fondamentale entre le grec et le latin, ni des traités linguistiques médiévaux. « *Articulum enim habent Greci sicut et Gallici, sed eo caret latinitas* », note ainsi le grammairien anglais Alexandre Neckam (1157–1217).[1] En remplaçant *Gallici* par *Italici*, la remarque reste valable et éclaire l'embarras des premiers grammairiens italiens, qui formulent toutefois rarement la remarque de leurs prédécesseurs[2] : que vient donc faire l'article en toscan ? Faut-il l'admettre au nombre des parties du discours, au risque d'en augmenter le canon ? Sinon, est-il plutôt pronom, partie du nom ou autre chose encore ? Qu'en dire ? Autant de questions qui se posent, mais que d'aucuns préfèrent éluder.

4.1 L'article indéfini

4.1.1 Alberti

Quand les grammairiens de la Renaissance en Italie parlent d'article, ils pensent comme ailleurs à l'article dit plus tard défini, à *il*, *lo*, *la* ou *l'*, à *i*, *gli* ou *le*. Et ce d'Alberti :

> « *Masculini che cominciano da consonante hanno articoli simili a questo.*
> *Singulare:* el *cielo*, del *cielo*, al *cielo*, el *cielo*, ó *cielo*, dal *cielo*.
> *Plurale:* é *cieli*, de' *cieli*, a' *cieli*, é *cieli*, ó *cieli*, da' *cieli* » (9)

> « *E' nomi masculini che cominciano da* s *preposta a una consonante hanno articoli simili a quei che cominciano da vocale, e dicesi:* lo *spedo*, lo *stocco*, gli *spedi, e simile* » (11),

1 *Corrogationes Promethei* (av. 1180), in : Meyer (1897, 659) : « Les Grecs, en effet, ont un article tout comme les Français, mais il fait défaut à la latinité ». Le grand philhellène H. Estienne se flatte de ce point commun entre les deux langues : « Entre autres avantages que nostre langue se peut vanter d'avoir pardessus la Latine, est l'usage des Articles. De la commodité desquels (voire necessité) ie feray iuges tous ceux qui se sont meslez de traduire du Grec en Latin. De ma part ie sçay combien i'ay travaillé en quelques endroicts de mes traductions pour suppleer au default de ces particules. Or au contraire il n'y a partie d'Oraison en laquelle le François soit de meilleur accord avec le Grec qu'il est en ceste-ci » (*Traicté de la conformité du langage François avec le Grec*, 1565, 67).

2 Seul Dolce souligne que « les articles accompagnent le nom » comme en grec : « *A i nomi i nostri Volgari, forte imitando i Greci, gli* articoli *accompagnarono* » (17).

https://doi.org/10.1515/9783110427585-005

à Salviati : « *L'articolo, sì come il nome, è o maschile o feminile ed à il singulare e'l plurale. Maschili sono, nel singulare,* il *e* lo, *nel plurale* i, li *e* gli*; feminile, nel singulare è* la *e nell'altro numero* le » (9).

Une conception qui surprend aujourd'hui, où l'on considère qu'il existe aussi en italien (comme en français) un article dit indéfini. Au 15e siècle, *uno*/*una* reste toutefois perçu comme le premier des *nomi numerali*, conformément à son étymon latin *unus*, *una*, *unum*. Alberti le présente uniquement comme tel – « *Et simili a' nomi proprii s'usano ẻ nomi de' numeri:* uno, due, tre *e* cento *e* mille, *e simili*; e dicesi tre *persone,* uno *Dio,* nove *cieli* » (18) – et c'est encore le cas de Ruscelli, 120 ans plus tard : « *I nomi di numeri son declinabili à noi, non in sino à quattro, come à i Latini, ma in sino à tre. Percioche variamo* Uno, *dicendo* Uno sguardo, Una donna, *& anco ragionando di più huomini raccolti insieme in due parti, diremo* Gli Uni, & Gli Altri, & l'Une, & l'Altre delle ragioni da noi allegate » (108).

L'analyse de la *Grammatichetta* d'Alberti est révélatrice. On y compte en tout et pour tout 21 occurrences des formes *una*/*uno*/*un'*/*un* (hormis le § 18 et le second exemple illustratif d'emploi comme numéral au § 29 : « *tu fusti ẻl tre, e io l'*uno »), qui, dans la plupart des cas, sont précisément employées comme « noms de nombre » et ont pleinement la valeur d''un(e) et un(e) seul(e)', parfois en opposition explicite a *più* (46, 79, 84) ou *due* (59, 74, 92) :

> « *Solo* io *et* tu, *in* una *voce, serve al masculino e al feminino* » (32)
>
> « *S'adoprano questi pronomi non tutti a* un *modo* » (41)
>
> « Vi, *postposto a' presenti singulari indicativi d'*una *syllaba* [...] *ne' verbi* d'una e di più *syllabe* » (46)
>
> « *Hanno e Toscani, in voce,* uno *preterito quasi testé, quale in questo verbo si dice così* » (49)
>
> « *prepostovi qualche* una *di queste dictioni* se, quando, benché *e simili* » (53)
>
> « *Sono adonque* due *congiugationi,* una *che finisce in* a, *l'altra finisce in* e » (59)
>
> « *Egli e' verbo d'*una *sillaba* » (69)
>
> « *Fanno ẻ preteriti in* -si, *per* uno s *come* ardo, arsi » (74, 2 occurrences)
>
> « *Prepositioni che caggiono in compositione et anchora s'adoperano seiuncte sono di* una *syllaba o di* più. *D'*una *syllaba sono queste* de, ad, con, per, di, in » (79)
>
> « *A* più *nomi, pronomi e infiniti giunti insieme* [...] *usa preporre* non più che uno *articolo* » (84, seul cas de renforcement dans tout l'opuscule)
>
> « *La interrogatione si scrive, in la prima e terza persona, per* due nn, *la seconda per* uno n » (92, 4 occurrences en tout).

Io et *tu* ont *une seule* forme pour exprimer les *deux* genres, masculin et féminin (32) ; à la multiplicité des pronoms, de base et dérivés, ne correspond pas *un*

emploi unique (41) ; *ho* a une conjugaison particulière en tant que *monosyllabe* (69). De même que dans la règle en 53, on ne peut faire précéder l'indicatif (ou le subjonctif) que de « l'une quelconque » des conjonctions énumérées (et jamais de plusieurs), dans la phrase en 49, Alberti insiste sur le fait qu'il n'y a pas deux « prétérits presque immédiats » en toscan, alors que les autres prétérits (non immédiats) sont au nombre de trois : *fui*, le seul désigné comme tel, *ero* et *ero stato* (sans nom). Inversement, quelques lignes plus loin, dans une phrase de construction en tout point identique : « *Hanno ẻ Toscani* certo *modo subienctivo in voce* » (58), où la valeur arithmétique précise de *uno* est contre-indiquée – puisqu'il existe non pas un mais bien deux « *modi subienctivi in voce* » –, il n'apparaît pas (alors qu'il s'imposerait en italien moderne), et Alberti lui a préféré *certo*, qui permet justement de distinguer ce subjonctif nouveau de l'autre.

Conçu avant tout comme un numéral et présenté comme tel, *uno*/*una* n'est guère utilisé autrement dans la *Grammatichetta*. Dans trois phrases seulement, le sens strict d''un (seul)' n'est pas requis par le propos : « *E' nomi masculini che cominciano da* s *preposta a* una *consonante hanno articoli simili a quei che cominciano da vocale* » (11, même syntagme en 45), « *In qualche parte mutati saranno quando alle dictioni s'agiugnerà ó minuirà qualche lettera* [...] paire *pro* patre *e* maire *pro* matre [...] *e quando si ponesse* una *lettera per* un'*altra* [...] aldisco *pro* ardisco, inimisi *pro* inimici » (96). Pourtant, même dans ces deux cas, Alberti entend probablement 'un(e) seul(e)' : les exemples qu'il donne en 96 pour illustrer le dernier cas de figure (analogue au premier) présentent de fait la substitution d'une unique consonne (de *l* à *r* dans *ardisco* ou de *s* à *c* dans *inimici*, comme précédemment de *i* à *t* dans *patre*, *matre*) – au-delà, le mot risque de n'être plus du tout reconnaissable (**altisco*, **inilisi*) –, par opposition aux mots « altérés » tout court (et non pas seulement « en partie »), qui présentent une métathèse impliquant une ou plusieurs consonnes mais modifiant en tout cas deux syllabes, et donc le mot en plus d'un endroit : « *et mutati saranno come chi dicesse* replubica *pro* republica, *et* occusfato *pro* offuscato ». Et, en 11, Alberti n'a vraisemblablement pas songé aux rares mots où le *s* est suivi de deux consonnes, tels *lo strappo*, tout comme en 45 les deux verbes cités commençant par « s *preposta a* una *consonante* » sont (*ẻgli*) *spiega* et *stavano*, et non *sprona* ou *strappano*. De même en 97, « *onde s'usa che a tutti gl'infiniti, quando loro segue* alchuno *pronome in* i, *allhora si getta l'ultima vochale* », où *alchuno* équivaut à *uno qualunque* (comme '*qualche una*' en 53), Alberti envisage le cas où l'infinitif est suivi d'« *un* pronom en *i* », comme le montrent les trois exemples qu'il donne (*farti, amarvi, starci*) – soit qu'il ait oublié le cas où deux pronoms suivent l'infinitif (*farviti*, *amarvici*), soit que, dans son esprit, il aille sans dire que la règle est alors la même.

Il n'en reste pas moins que, dans le syntagme « s *preposta a* una *consonante* », *una* est inutile. La preuve en est que, juste avant et juste après, Alberti ne l'a pas employé : il aurait très bien pu écrire « *preposta a consonante* » comme « *cominciano da* s » et « *cominciano da vocale* ». Au fond, le *s* ne peut jamais être suivi que d'une consonne (puis celle-ci éventuellement d'une autre) comme l'infinitif d'un seul pronom (et comme les noms ne peuvent commencer que par un seul *s* ou une seule voyelle) et, d'autre part, le nombre de consonnes (ou de pronoms) ne conditionne pas la validité de la règle énoncée.[3] Il serait également loisible de substituer à *una*, sans modification du sens et, ce qui est le plus important, sans invalider la règle, l'indéfini *qualche* : *E' nomi masculini che cominciano da* s *preposta a* qualche *consonante hanno articoli simili a quei che cominciano da vocale*, comme en 96 (*quando si ponesse* qualche *lettera per* un'*altra*). *Qualche* a nettement valeur de singulier (contrairement à la langue moderne) et équivaut pratiquement à *uno*, auquel il ajoute une nuance indéfinie (un quelconque). A la différence de toutes les autres phrases citées, « *che cominciano da* s *preposta a* [*una*] *consonante* » est la seule de la grammaire où le nom pourrait très bien se passer de *uno* (ou d'un déterminant indéfini comme *qualche*) – alors que **quando si ponesse lettera per altra* ou **Hanno e Toscani, in voce, preterito quasi testé* seraient pour le moins douteuses – et la seule surtout où il ne convient pas de prendre *uno* au pied de la lettre, où il serait faux de le comprendre comme un numéral (puisque la règle vaut aussi lorsque le *s* est suivi de deux consonnes).

Hormis ce cas, ailleurs, quand le numéral n'est pas pertinent, Alberti évite *uno*/*una* en recourant à l'adjectif indéfini *qualche* ou bien au composé *alcuno*, où la notion d'unité est atténuée par la multiplicité implicite des réalisations possibles de cet unique élément : « *Per questo scorre non raro in* qualche *nuova figura qual sente di vitio* » (97), « *quando loro segue* alchuno *pronome in* i » (97), « *Piacciavi emendarmi piu che biasimarmi, se in parte* alchuna *ci vedete errore* » (100). Tant *in* una *nuova figura* qu'*in* una *parte* souligneraient inopportunément la dimension arithmétique : la langue toscane présente plus qu'une « figure qui sent la faute » et il se peut qu'il y ait dans son opuscule davantage qu'une erreur (même si Alberti espère bien en avoir laissé une tout au plus ou, mieux encore, n'en avoir commis aucune).[4]

---

3 Notons que 45 présente deux fois une autre alternative, avec l'article défini : « *e preposti a* la *consonante, diremo* ẻ, *come qui:* ẻ fa bene, ẻ corsono*; e preposti a*lla *vocale, si giugne* ẻ *et* gli », comme 89 : « *quando* s *sarà preposta a*lla *consonante, pur si dice:* nello spazo » – comme quoi, tout est possible. La flexibilité de la langue rend difficile l'analyse des emplois de l'article.

4 Inversement, dans la phrase suivante, le nom est construit seul alors qu'*una* aurait parfaitement convenu, puisqu'il n'y a qu'une seule différence entre le *o* du présent et celui du prétérit de l'indicatif (si l'on considère que la différence de longueur résulte de la différence d'accen-

A la différence de *qualche*, *alcuno*/*alcuna* offre, en outre, l'avantage d'avoir un pluriel régulier, tout comme *certo*/*certa* – au sens déjà moderne, où la valeur de détermination s'est affaiblie au profit d'une valeur de partitif : '*un certo numero di*', c'est-à-dire '*parte dei*' –, contrairement à *uno*/*una*, ce qui assure un parallélisme entre l'expression de l'indéfini aux deux nombres : « *la lingua latina non essere stata comune a tutti e̊ populi latini, ma solo propria di* certi *docti scolastici* » (1), « *hanno* certi *articoli non fatti come quando e̊ cominciano da vocale* » (7),[5] « *solo* alchuni *articholi de' nomi in* l *et* alchune *prepositioni finiscono in* d, n, r » (4), « Alchuni *nomi femminini in plurale non fanno in* e » (6), « *Di queste,* alchune *non caggiono in compositione* » (79), « *Ma questi vitii, in* alchune *ditioni e prolationi, rendono la lingua più apta* » (97). *Alcuni*/*alcune* et *certi* équivalent à l'indéfini pluriel *dei*, *degli*/*delle* : tout juste lui ajoutent-ils l'un une restriction numérique, renforcée en 4 par l'adverbe *solo* – le sens est nettement 'un petit nombre (indéterminé) de', quand bien même, dans le cas des noms féminins qui ne font pas leur pluriel en *e* (6), il ne s'agit pas du tout, en réalité, d'un petit ensemble (ce faisant, Alberti en minimise le nombre) –, l'autre, une nuance partitive.

L'ultime et la meilleure alternative à l'emploi moderne de l'article indéfini reste encore, à la latine, l'absence de tout déterminant en général et d'article (défini) en particulier : « *E̊ nomi, quando e̊ dimostrano cosa non certa e diterminata, si pronuntiano senza primo e quarto articolo, come dicendo:* Io sono studioso, Invidia lo move, Tu mi porti amore. *Ma quando egli importano dimostratione certa e diterminata, allhora si pronuntiano coll'articolo, come qui:* Io sono lo studioso e tu el docto » (27). Dans cette seule remarque sur la valeur de l'article, qui est aussi la première allusion à sa fonction déterminative, mieux soulignée par Salviati, on remarque la diversité soignée des contextes présentés par les trois brefs exemples : le nom indéterminé occupe successivement la place d'attribut, de sujet et de complément d'objet direct (soit uniquement des fonctions non prépositionnelles, correspondant à des cas directs). Si l'opposition entre *Io sono studioso* et *Io sono lo studioso e tu el docto* (où *studioso* est déterminé par opposition à l'autre personne de l'ensemble) est bien illustrée, les autres sont escamotées : or dans *L'invidia lo move*, qui aurait le même sens, *invidia* hors contexte ne serait pas nécessairement « désignée » de manière plus « certaine et déterminée » (et donc ne l'est pas moins en l'absence d'article).

---

tuation) : « *Ma ecci differentia, che quella del preterito fa e̊l suo* ó *longo, e quella del presente lo fa* ŏ *brieve* » (61).

5 En 9 et 11 « *hanno articoli simili a* », différence que l'on peut interpréter comme une opposition entre indétermination (*certi* = tous à l'exclusion de *ó*) et détermination (ø = tous sans exception).

On trouve quantité d'autres exemples dans l'écriture de la *Grammatichetta*, tant au singulier qu'au pluriel :

« *Ogni parola e dictione toscana finisce in* vocale » (4)

« *E̊ nomi feminini, ó proprii o appellativi, o in* vocale *o in* consonante *che e̊ cominciano* » (16)

« *Masculini che cominciano* da consonante *hanno* articoli *simili a questo* » (9 ; 13)

« *Masculini che cominciano* da vocale *fanno in singulare simile a questo* » (10 ; 14)

« *E̊ nomi masculini che cominciano da s preposta a una consonante hanno* articoli *simili a quei che cominciano da* vocale » (11)

« *E̊ nomi che importano seco* interrogatione » (20)

« egli *et* e̊ *hanno* significato *singulare e plurale* » (45)

« *Alieni sono, in Toscana, più nomi barberi, lasciativi da* gente *germana* » (95)

« *Piacciavi emendarmi più che biasimarmi, se in parte alchuna ci vedete* errore » (100)

Souvent (dans huit cas sur dix au singulier), le nom sans article suit une préposition : *in* (4, 16) ou *da* (9, 10, 11, 13, 14, 95). A la lumière des cinq premières phrases ci-dessus, l'emploi d'*una* en 11 (et 45), également après préposition, est d'autant plus remarquable et cela confirme qu'il serait plutôt à interpréter comme '*una sola*' (quoique ce sens ne convienne pas). Notons qu'Alberti fait aussi parfois un usage assez chiche de l'article défini.

L'expression de l'indéfini par l'absence de l'article défini est reprise un bon siècle plus tard par Corso : « *Non si dà à Pronome alcuno generalmente, come* io. tu. colui. *Ne alle voci indeterminate. Non dico indeterminate sole per natura, come* Qualunque *mà quelle tutte, che indeterminatamente si mandan fuori non più di questo, che di quello intendendo, come ‹ Il sonno è veramente, qual huom dice ›: cio è qual dice alcuno de gli huomini, chi che sia<;> cosi quando indeterminatamente diciamo* Amore. Natura. Ragione, *& simiglianti non si dà loro l'articolo mai* » (23v). Passons sur les locutions contemporaines « l'*io* » et « l'*uomo qualunque* », qui ont démenti les deux premières affirmations de Corso – la deuxième montrant que même le plus indéfini des adjectifs, paradoxalement, peut former un groupe nominal accompagné de l'article défini. Les deux autres cas rejoignent ceux de son prédécesseur : *huom*, qui a ici la valeur prise par le pronom français *on*,[6] est un nom indéfini comme *invidia* dans *Invidia lo move* ; l'un des trois noms abstraits, que Corso ne se donne pas la peine d'employer dans une phrase, est le même que dans la *Grammatichetta* (*amore*) et les deux

6 Comme le note Ruscelli en passant (111), à propos du même vers (cité pour illustrer l'apocope de la voyelle finale après *m* : chap. 1 n. 39).

autres sont semblables. Même s'il n'apporte donc pas grand-chose par rapport à Alberti, Corso a au moins le mérite de s'intéresser à la question délicate de l'emploi ou non de l'article, ce qui n'est pas fréquent au 16e siècle, et de distinguer entre des classes de mots qui s'emploient intrinsèquement sans article (les pronoms personnels et certains adjectifs indéfinis) et d'autres qui peuvent se construire avec ou sans.

4.1.2 Les successeurs d'Alberti

Qu'Alberti considère comme article seulement l'article défini, cela n'est donc pas surprenant, puisqu'il perçoit et utilise *uno*/*una* comme un numéral, même si dans quelques phrases on devine les premiers signes de son affaiblissement en l'article indéfini moderne.[7] Qu'en est-il au siècle suivant ? Ce qui était un choix délibéré chez Alberti ne ressemble-t-il pas chez ses successeurs de plus en plus à un oubli ?

Bembo ne dit même pas un mot des noms de nombre (si ce n'est pour souligner qu'ils sont invariables, au détour de son exposé sur les adjectifs, III 7) – une omission qui se retrouve évidemment chez tous les auteurs qui suivent les livres *Della Volgar lingua*. Prenons le cas de Dolce. Il ne traite pas des numéraux dans le chapitre sur les noms mais, à propos des féminins, utilise *una* comme un numéral servant à marquer le singulier, par opposition à *più* (16, citation p. 372). Peu après, au début du chapitre intitulé *De gli articoli e di que segni che a i nomi in vece di casi si danno*, il affirme qu'il y a neuf articles, cinq masculins (*il*, *lo*, *del*, *al*, *dal*) et quatre féminins (*la*, *della*, *alla*, *dalla*), tous définis, évidemment. Corso, lui, avait mentionné les numéraux comme l'une des catégories de noms : « *Altri ci servono al numerare, come* uno, due, trè » (25v), après avoir cité comme articles *il* et *lo* pour le masculin et *la* pour le féminin (singulier) : « *L'articolo è parte dell'oration, che si varia, & giunta col nome i generi distingue* [...] *Sono due soli generi principali. Del maschio* il, & lo. *Della femmina* la » (20–v). Voilà pour la grammaire. Voyons rapidement l'usage en relevant les emplois d'*uno*/*una* dans les 50 pages initiales des *Fondamenti del parler Thoscano* (soit le premier quart). *Uno*/*una* est bien sûr utilisé comme

7 Déjà perceptible en latin, comme le prouve cette phrase de Cicéron (*De oratore*, I 29/132) : « *sicut* unus *paterfamilias his de rebus loquor* » (Je parle de ces choses comme un père de famille).

numéral au sens d''un (seul)',[8] souvent en opposition à d'autres numéraux, comme *due*, ou à des adjectifs ou adverbes de quantité (*molto*, *più*).[9] Il est renforcé fréquemment par *solo* (ou *solamente* chez Dolce), ce qui est un indice indubitable de l'effritement de sa valeur première : « *Poeticamente in* o solo una *volta la* [= la *a*] *cangiò il Pet. quando provenzalmente e disse* opra *in vece di* apra » (3v), « Leggier *in vece di* Leggiera, *che il Bocc. disse nella sesta novella della decima Giornata, et altrove non* una *volta* sola » (8), « *Se egli adviene, che la voce non possa in quella linea terminarsi, allhor finita la sillaba si dà segno del rimanente in questo modo con* uno *tratto* solo, *ò con* due Divi- = sa » (9), « *Di qui si conosce l'accento grave haver forza iguale ad* una *sillaba. Però non è maraviglia, se nel verso* una sola *vocale, à cui egli stia sopra, da se stessa, si regge senza entrare nella altra seguente vocale* » (10), « [*le voci neutre*] Solo una *voce sono, come* cio. che. altro » (20v), « *Il primo* [*numero*] *ad* una *cosa* sola *si conviene, come* il Sole » (21), « *L'articolo della femmina è* un solo » (23). Cette tendance n'a pas échappé à Citolini qui commente ainsi le phénomène dans sa grammaire : « *A questa unitá bene spesso ancora vi si aggjugne la voce* solo; *e si dice* un solo, una sola. *il che maggjormente esprime la unitá sua* » (*De' numerali*, 23v–24/138).[10] Dans ce cas, au masculin, la forme entière propre du numéral (*uno* et non *un*) serait préférable, et Corso aurait mieux écrit « *L'articolo della femmina è* uno *solo* », comme « uno *tratto solo* » (9). Le renforcement par *solo* se produit même dans des énoncés où le sens numéral est pourtant

8 « *Nel mezzo poste sotto* una *medesima sillaba innanzi una altra* r [l *e* n] *in* r *si mutano* » (5v), « *sempre con* una *voce medesima* » (14), « *non* tutte *però, ne ad* uno *medesimo modo s'accompagnano* » (18v), « Ra, Ri, & Risci *hanno* uno *istesso significato* » (19), « *Il segno della interrogatione hanno parimente i Thoscani, il qual si pon nel fine, & è à guisa de latini* una S *ritorta al contrario sopra* un *punto fermo in questo modo* ? » (9), « *Del grave dà segno la linea cominciante di sopra dal sinistro lato, & di sotto terminante nel destro in questo modo* `. *Dell'acuto* una *contraria linea* ´ » (9v), « *Ne parimente debbiamo maravigliarsi, che'l verso intiero con* una *sillaba di meno si fornisca, quando vi stà l'accento grave nel fine, perche egli* [...] *hà pari forza ad* una *sillaba* » (10–v), « *è stato cagione* [...] *che io l'articolo habbia numerato per* una *delle parti* » (13v).

9 « *Delle Mezzo vocali* quattro *si chiaman liquide.* l m n r. *et* una *doppia x* » (4), « *Posta dietro ad una vocale innanzi* una, *ò* più *consonanti* [la *x*] *in* s *semplice si muta* » (4v), « *Le voci parimente, che con più lettere finiscono la lor ultima sillaba, non ponno abbreviarsi. Più lettere chiamo, quando* due *consonanti vi sono, &* una, *ò* due *vocali, & dò gli essempi.* tristo. destro. contempro. adempio » (8–8v), « *La distintione fan* due *punti : ò* una *virgola al basso cosi posta* , [...] *Et adviene spesse volte, che* molte *distintioni si fanno, prima che ad* un *punto fermo s'arrivi* » (9), « *Questa* una *voce neutra in* più *voci d'altro genere si risolve, come* cio, questa cosa » (20v), « *si fà di* due *simplici* uno *composto* » (21).

10 *Uno* seul a gardé jusqu'à nos jours son sens plein originel, à condition de l'accentuer à l'oral, en particulier dans les phrases négatives, où il s'oppose à *nessuna*, comme dans cette phrase de Castelvetro : « *Nella formatione di questa voce non hanno i vulgari seguita* una *origine* » (20v/4V), où l'on ajouterait aujourd'hui *sola* ou *unica*.

déjà net grâce à l'opposition avec une autre expression de quantité : « *Io son di parere anchora, che di* due *gravi si faccia* uno *acuto* solo » (11), « *ovunque destro mi verrà con* una sola *voce al latino accostandomi dir quello, che con* due *& con* trè *volendo Thoscanamente parlare dir mi bisognerebbe* » (13v), « *Regola generale è* [...] *che in ciascun numero* uno *articolo, ò* una *voce* sola *serva à* tutti *i casi* » (21v), « *I poeti escon fuori sovente della regola, che io dissi, quando ad* amendue *le voci, ò à* niuna *si dee l'articolo accompagnare perche essi ad* una sola *l'accompagnano* » (24), « *Alcuni sotto* una *voce* sola *comprendono* molte *cose partitamente, come* popolo. gente » (25v)...

Il ne manque pas d'emplois ambigus où le départ n'est pas facile entre numéral et article indéfini, tant celui-ci a gardé mémoire de son origine (en exprimant toujours un singulier, notion grammaticale qui correspond exactement à celle arithmétique d'unité) :

1. « L *in* g *si muta, quando* una *altra* l *la segue nel mezzo delle voci, come* begli. capegli » (5)
2. « *La* i, *et* v *essere alcuna volta consonante non è, chi dubiti, quando nella medesima sillaba* una *vocale incontanente le segue* » (7v)
3. « *Quando le lettere, ò le sillabe, o le voci sole, et senza altro significato havere si scrivono, suol tirarvisi* una *tal linea sopra* » (9v)
4. « *Quello stesso dico farsi, quando* uno *de pronomi medesimi abbreviato vi s'aggiugne, come* mutóssi, *cio è* si mutò. Farótti, *cio è* ti farò [...] » (10v)
5. « Nathan ischerzò seco per ispatio d'*una sola* mezza hora » (8v).

On trouve aussi plusieurs phrases où la valeur arithmétique d'*uno*/*una* s'estompe derrière celle d'indéfini, et où le mot équivaut au latin *aliquī*, *aliqua*, *aliquod* (voire *quīdam*, *quaedam*, *quoddam*) ou au grec τις (qui sont bien distincts du numéral *unus* ou εἷς), et correspond au singulier *qualche* ou *qualcuno*/*qualcuna* :

6. « *Et se advien pure, che la voce precedente* una *sia di quelle, che in vocale terminar non ponno* » (8v)
7. « *Perche le lettere hanno* una *certa vicinanza, et quasi parentela trà se* » (3v)
8. « Innanzi, & Avanti *non vaglion solo alla presentia, mà mostrano* una *certa eccellenza* » (18v)
9. « *se tu vai à Vinegia, io manderó questo presente ad* un *mio signore* » (16)
10. « *Il nome, & il verbo, liquali giunti insieme ponno per se stessi concludere* una *perfetta sententia* » (25).

Dans ces phrases, ce n'est pas le nombre des éléments considérés qui compte, mais le fait qu'ils soient indéterminés. Le meilleur test pour en décider consiste justement à essayer de substituer *un*(*o*) *solo*/*una sola* à *uno*/*una* (voire à traduire ces phrases en latin, une opération qui devrait être familière à nos latinistes de grammairiens). Si dans certains cas l'insertion de *solo* s'avère inadéquate –

allant jusqu'à altérer le sens de l'énoncé, le sens de *uno* passant de 'un quel qu'il soit' à 'un au plus' (1–5), lorsqu'il s'agit davantage de l'indéfini que du numéral, elle est impossible (6–10) (ou alors on n'aurait pas besoin de recourir en latin à *unus*, *una*). D'autre part, les deux dernières phrases démontrent que *uno* est en passe de devenir, comme déterminant du nom, un élément syntaxique indispensable, puisqu'il est impossible de le supprimer purement et simplement (à la différence des phrases 6–8) : *« *se tu vai à Vinegia, io manderó questo presente* a mio signore », *« *Il nome, & il verbo, liquali giunti insieme ponno per se stessi* concludere perfetta sententia, *come* Rinaldo scrive ».

Si on fait le bilan, on constate que, plus d'un siècle après Alberti, la situation n'a pas tellement changé, contrairement à ce que l'on imaginerait : les phrases où *uno*/*una* est employé comme numéral sont bien plus nombreuses que celles où il a une valeur de déterminant indéfini (30 environ contre une quinzaine, soit une proportion des 2/3). Même si ces emplois sont en augmentation et que le renforcement par *solo* est devenu très fréquent (alors que la grammairette n'en fournissait qu'un exemple), *uno* reste pour Corso surtout un nom de nombre. On pourrait multiplier les analyses et faire le même constat à propos des autres auteurs de notre corpus, qui traitent au mieux *uno*/*una* comme le premier des numéraux – ainsi Trissino : « *I numerali sωnω di due gɛneri cωme lj'ɛpitheti:* unω una, dui due » (*De i numerali*, 16) –, et ignorent en tout cas son emploi comme déterminant indéfini.[11] Le mérite des rares grammairiens qui ont remarqué cette autre valeur n'en est que plus grand.

4.1.3 Une exception discrète : Citolini

Le premier grammairien italien de notre corpus (et presque le seul) à reconnaître en *uno*/*una* autre chose qu'un simple numéral est Citolini. Ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard. Des décennies durant, de sa *Lettre pour la défense de la langue italienne* à sa grammaire, écrite vers 1575 en exil à Londres,[12] en passant par la *Tipocosmia*, Citolini n'a cessé de réfléchir à sa langue, correspondant sans relâche avec son ami Tolomei, l'un des linguistes les plus férus de l'époque, pour le consulter sur tel ou tel problème[13] ou lui donner l'avis

11 De ce fait, l'article indéfini est injustement négligé dans l'étude de Poggiogalli, qui ne lui consacre que 2 petites pages sur 68 dans son chapitre initial sur l'*articolo* (1999, 38–40).

12 Où il arrive en décembre 1565 et s'installe définitivement en 1570.

13 Par exemple sur la voyelle mobile dans les diphtongues : « *Di queste vocali lo* i *è di due maniere, l'uno che ne la voce si può levare, e porre, onde alhora si chiama vocal libera, Come* Fiero Fero Piano Pano [...] *l'altra è quasi schiava perche ne la voce non si può levar, e porre* [...] *State sano* » (Tolomei, *Lettere* [libro settimo], 287). La lettre ne porte ni lieu ni date, mais l'exemplaire consulté porte la mention manuscrite *20 luglio 1547.*

qu'il sollicitait sur ses écrits phonétiques et grammaticaux qu'il lui communiquait,[14] puis conseillant Ruscelli pour ses *Commentaires* et enfin enseignant l'italien en Angleterre. Surtout, l'anglais, qu'il avait dû apprendre, est l'une des rares langues d'Europe où le premier numéral, *one*, est distinct de l'article indéfini, *a*(*n*).[15] Aussi est-il probable qu'en voulant expliquer ou traduire en italien ces deux mots différents, Citolini se soit rendu compte qu'ils correspondaient à un seul et même terme, *uno*/*una*. Quoi qu'il en soit, juste après avoir rendu un hommage respectueux au « *gran Claudio Tolomei, mio osservandissimo Precettore* », dont il rappelle qu'il veut « suivre l'autorité et les arguments » (« *seguire l'autoritá, e le ragjoni* »),[16] il note à propos de l'article (défini) : « *Questo ancora con glj articoli é da notare: che quasi come articoli s'usano queste voci,* uno e una; *dicendosi* un cane, un huomo, una lepre, una spada. *percjóche si puó dire:* eglj é amorevole, come il cane, eglj é amorevole come un cane: cosí de fare l'huom da bene, cosí de fare un'huom da bene ; eglj é timido, come la lepre, eglj é timido, come una lepre ; eglj sa ben maneggjar la spada, eglj sa ben maneggjare una spada » (20v–21/118). « Ces mots *uno* et *una* s'emploient quasiment comme des articles » : pour la première fois, *uno*/*una* n'est pas introduit dans une grammaire italienne comme numéral, mais au chapitre de l'article – même si Citolini répète sa remarque quelques pages plus loin au sujet des numéraux, sous une forme plus vague : « *Che eglj* [= uno] *abbja tal volta un certo che di articolo, gja s'è detto* » (24/138).[17] Alors qu'il avait insisté d'abord sur une caractéristique commune de nature syntaxique, la similitude

14 Comme dans cette lettre, écrite de Parme un 6 février, à propos de la lettre *h* : « *Havrei caro m'avvisaste, se quello ordine de li stabilimenti e de l'isposizion vi contenta, perche ho in animo per quella via trattar tutta la grammatica Toscana. E già doppò l'operetta mandata a voi n'ho composte due altre, l'una del raddoppiamento di parole a parola, intitolata al nostro M. Dionigi Atanagi, l'altra de l'*v, *e de l'*i, *vocal liquide, mandata a M. Luca Contile, ove mi pare haver investigate alcune cose sottilissime, e s'io non m'inganno verissime* » (*Di Parma. Alli vi di Febraio*, dans *Lettere* [libro quinto], 155).

15 Même si les deux mots ont aussi la même origine, le vieil-anglais *ān* (avec *a* long) 'un', que l'on trouve dans *anhorn* '*unicord*' (c'est-à-dire 'licorne'), qui a ensuite évolué en *one* (vers 1200) et s'est d'autre part affaibli en l'article indéfini *an*, attesté à partir du milieu du 12e siècle (réduit ensuite à *a* devant consonne au cours des deux siècles suivants). En ancien anglais, comme en latin, on disait *He waes god man* pour *He was a good man* (online etymology dictionary : www.etymonline.com).

16 Peut-être justement trouverait-on quelques observations novatrices sur l'article indéfini dans les écrits, en grande partie encore inédits, de Tolomei (sur lesquels Franco Subri 1977 et 1980 et Cappagli/Pieraccini 1985).

17 Ce qui oblige à nuancer l'affirmation de Padley, ignorant la grammaire de Citolini : « *Though he does not actually call his* accompagnanome *an article, Salviati is in real terms the first Italian grammarian to distinguish two articles in this way* » (1988, 88). En France, Robert Estienne (1503–1559) note dès 1557 : « Souvent aussi nous usons de ces deux mots *ung* & *une* comme d'articles:

d'emploi, il se contente ici de rappeler que *uno* « a parfois quelque chose de l'article ». Citolini est ainsi le premier auteur à rapprocher l'article indéfini de l'article (encore) tout court, ce que l'un de ses lointains successeurs a appelé l'*articolo indeterminativo* de l'*articolo determinativo*,[18] qu'on ne pouvait plus désormais laisser sans épithète mais qu'il fallait préciser.

L'argument invoqué pour ce rapprochement, de manière succincte et implicite, est intéressant. Citolini recourt au critère de substitution : dans les phrases d'exemple, *uno*/*una* est interchangeable avec *il*/*la*, ce qui suffit à les considérer comme syntaxiquement équivalents, et donc à les réunir dans une même classe générale (celle des déterminants du nom), voire à les considérer comme une même partie du discours, mais ne suffirait pas à établir entre eux une quasi-identité – puisque c'est également le cas de *questo*/*questa*, qui, eux, peuvent toutefois aussi s'employer sans nom et à sa place –, si n'était sous-entendu à sens égal. Or, dans les exemples choisis, qui illustrent tous la même valeur de *uno*, l'égalité de sens, en définitive, est bien vérifiée : dans un cas, en effet, on considère l'espèce (*il cane*, *la lepre*) ou la catégorie de personnes ou d'objets (*l'uom da bene*, *la spada*) dans son ensemble (ce que le démonstra-

disans, *ung livre*, pour le mot Latin *liber*: *une femme* pour *foemina* » (*Traicté de la grammaire Francoise*, Genève, R. Estienne, 19).

18 L'application des deux adjectifs à l'article date du 19e siècle : *articolo determinativo*, selon le *DELI*/*NE*, remonte à la *Grammatica ragionata della lingua italiana* de C. A. Vanzon, parue à Livourne en 1834 (83), tandis qu'*articolo indeterminativo*, selon le dictionnaire Zingarelli 2010, est attesté pour la première fois en 1869. Le *GDLI* enregistre aussi en ce sens le couple *determinato*/*indeterminato*, outre le seul *indefinito*, mais sans exemple (donc sans date). Dans la tradition grecque, en particulier stoïcienne, la notion de définition était réservée aux déictiques, c'est-à-dire aux pronoms démonstratifs et personnels renvoyant à un référent du contexte d'énonciation, alors que la notion d'indéfini s'appliquait à l'article, aux pronoms indéfinis, interrogatifs, relatifs et corrélatifs (voir n. 114 du Groupe Ars grammatica dans Priscien 2010, 137). Rappelée par Priscien à propos de la question de savoir s'il convient de séparer le participe – « *stoici enim quomodo articulum et pronomen unam partem orationis accipiebant, infinitum articulum uocantes, quem grammatici articulum, eique adiungentes etiam infinita nomina uel relatiua* [...] *(finitum autem articulum dicebant idem stoici, quod nunc pronomen uocamus finitum, quod et uera ratione solum pronomen est dicendum. ergo Romani quoque artium scriptores stoicorum secuti magis traditionem pronomina finita dixerunt et infinita; nam articulos non habent)* [...] » (*De participio*, XI 1 : « Les Stoïciens, en effet, de même qu'ils prenaient l'article et le pronom comme une seule partie du discours, appelant *article infini* ce que les grammairiens appellent article et y ajoutant aussi les noms infinis ou relatifs (alors qu'ils nommaient *article fini* ce que nous appelons maintenant *pronom fini* et qui, selon la vraie raison, doit être nommé seulement pronom. Les auteurs romains de grammaires aussi, ayant suivi plutôt la tradition des Stoïciens, ont donc parlé de *pronoms finis* et *infinis*, puisqu'ils n'ont pas d'article) ») –, cette distinction a peut-être compliqué (et retardé) l'application du qualificatif *défini* à l'article en italien (et dans les autres langues romanes) et l'opposition *article défini*/*indéfini*.

tif ne fait pas) ; dans l'autre, l'un quelconque de ses représentants, qui vaut pour tous les autres. Citolini prête ainsi à l'article indéfini *uno* des caractéristiques que ses (rares) collègues qui se sont souciés de la valeur de l'article ont reconnues au seul article défini.

4.1.4 L'invention de l'*accompagnanome*

Un unique auteur italien du 16e siècle a traité l'article indéfini de manière plus approfondie – une dizaine d'années après ces quelques observations de Citolini – non pas dans sa grammaire, mais dans le volume 2 de ses *Avertissements linguistiques sur le* Décaméron (1586). Salviati clôt le livre 1 par un chapitre 19 et ultime, intitulé *Dell'Accompagnanome*, qui commence ainsi : « *Dal nome, nell'opera del sentimento, tuttoché nome sia anch'ella, è forse da distinguere una certa parte del favellare, che* accompagnanome *in questi libri ci piace di nominarla: posciaché proprio titolo non l'è ancora, che noi sappiamo, stato dato nel volgar nostro: ne dal Latino, ò dal Greco il possiamo torre in prestanza, che cotal parte non usarono in lor sermone, ne conoscerla, non che nomarla non poteron per conseguente* » (II 1 19/104). Sûr de son effet et conscient de la nouveauté de son propos, Salviati introduit le sujet de manière énigmatique et paradoxale : bien que nom elle-même à l'origine – nom de nombre, évidemment, ce qui explique qu'elle soit abordée à la fin du livre sur le nom, et non au livre suivant consacré à la marque de cas et à l'article (*Del vicecaso, e dell'articolo*) –, cette « partie du discours » mérite d'être distinguée du nom « pour ce qui est du sens qu'elle exprime » (« *nell'opera del sentimento* »). Le lecteur n'est guère plus avancé en découvrant son titre, et pour cause, puisque c'est une invention de Salviati. Comme il le remarque à raison, cette composante de la langue n'avait pas encore reçu de dénomination en italien. N'existant ni en grec ni en latin (ce qui a empêché sa reconnaissance), elle n'a pu être décrite ni nommée par les grammairiens antiques, et la tradition ne fournit donc aucune base, aucun modèle lexical pour la désigner.[19] Le néologisme proposé *accompagnanome* (accompagne-nom) rend bien compte de ses liens privilégiés avec le nom (comme *adherenza di nome*, choisi par del Rosso pour la préposition).

19 Salviati s'appuie sur le fait que ni *unus* en latin ni εἷς en grec n'ont cette valeur d'*accompagnanome*, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'elle ne puisse être exprimée par un autre mot. Le premier dictionnaire de l'*Accademia della Crusca* (1612), qui doit beaucoup à Salviati (Cialdini), reconnaît cette valeur et adopte le terme d'*accompagnanome*, en renvoyant explicitement à son traité : « Accompagnanome. *Vedi Salviati,* Avvertimenti » et en reprenant ses exemples (article *Uno*).

> « *Ed è questa, che noi diciamo, la voce* uno, *o* una, *quando non come numerale, ma per una cotale accompagnatura si mette davanti a nome che si ponga nel minor numero: che di rado non v'avendo l'articolo, senza essa lo troverai: ma con esso articolo non vi può mai aver luogo*: Si levò una voce, che Tristano era morto. Si levò voce, che Tristano era morto. *non mostra, che muti il senso: poiché dicendosi* voce, *che del primo numero è voce, s'esprime, senza soggiugnervi l'*una, *che è una e non piu: onde niente quella parola non par, ch'adoperi, quanto è il significato* » (II 1 19/104–105).

Avant d'éclairer enfin son propos grâce à un exemple, Salviati continue le paradoxe et entretient le mystère. Révélant qu'il s'agit de *uno*/*una*, il précise aussitôt qu'il ne s'agit pas du numéral (alors que *uno*/*una* est conçu et présenté uniquement comme tel par toutes les grammaires précédentes), puis fournit une remarque d'emploi très précise sous forme de devinette : « en l'absence de l'article, il est rare de trouver le nom sans lui », tandis qu'« il ne peut jamais se présenter avec l'article ». Incompatible avec l'article, et de distribution analogue, puisqu'il en est le substitut le plus fréquent « devant un nom au singulier », l'*accompagnanome* apparaît complémentaire de l'article et membre de la même classe.[20] Exacte en général, la définition mérite d'être légèrement corrigée. Salviati a pensé à la séquence *accompagnanome-articolo* (**un l'uomo* par exemple), effectivement impossible, mais oublié la séquence inverse, *l'un* suivi d'un nom en corrélation avec *l'altro*[21] : *L'un uomo piangeva, l'altro rideva* (et, au pluriel, *Gli uni uomini piangevano, gli altri ridevano*) serait acceptable, quoique moins fréquent que l'emploi pronominal (ou la forme substantivée) : *l'uno piangeva, l'altro rideva*/*l'una… l'altra…* (et au pluriel *gli uni… gli altri*/*le une… le altre*), qu'il a abordé dans le chapitre sur le « *nome numerale* ».

En guise d'illustration, Salviati ne fournit pas juste une citation avec l'*accompagnanome* mais deux, l'une avec et l'autre sans, afin de permettre au lecteur de juger de la différence – négligeant toutefois la troisième possibilité, avec l'article (défini) : *Si levò la voce, che Tristano era morto*. Surtout, il ne se

20 Salviati ne fait ici aucune allusion aux formes de pluriel *di* ou *dei*, *degli* et *delle*, traitées plus avant dans le livre 2 (v. ci-dessous p. 373).

21 Voici un exemple de Dante : « *Mentre che* l'uno spirto *questo disse*,/ l'altro *piangeva* » (*Enfer* V 139–140). Sous la rubrique « *Caso apparente di coesistenza dei due articoli* », la *Grande grammatica italiana di consultazione* abonde dans le sens de Salviati : « *I due articoli si escludono tra di loro* », d'avis que, dans *nell'un caso… nell'altro*, « *variante stilisticamente più alta di* in un caso… nell'altro », il ne s'agit pas de l'article indéfini mais plutôt du numéral : « *quello che appare come articolo indeterminativo* sarà *in realtà un numerale* » (vol. 1, 1991, 359–360) – ce qui est peu probable (qu'à l'adjectif indéfini *altro* soit corrélé un numéral et non un autre indéfini). L'auteur ne semble qu'à moitié convaincu. Dans « Il vero plurale dell'articolo *uno* », Renzi affirmait (de manière discutable) que dans le cas de l'usage pronominal de l'article (*Che bei biscotti: ne vorrei uno*) « uno *è sempre articolo, non numerale* » (1982, 66, n. 6), en rappelant qu'il avait fait la distinction précédemment (1976).

contente pas de constater l'évidence d'une phrase banale, mais s'efforce de saisir la fonction de l'*accompagnanome*. Concédant que « l'action de ce mot semble nulle » à première vue – puisqu'en employant le nom *voce* « forme de singulier », « sans ajouter *una* », « on exprime qu'il n'y a pas plus d'une voix » –, il souligne que c'est « peut-être le contraire » à bien y réfléchir, et que la nuance de sens n'est pas négligeable :

> « *Nonpertanto, se meglio ci porrem mente, troverem forse il contrario* [...] *l'esser posto il* nome *con quella aggiunta, eziandio alcuna forza porta nel sentimento, a quella dell'*articolo *non in tutto dissomigliante, perciocchè ristringe anch'ella al* nome, *come l'*articolo, *e gli determina il suo valore: ma in ciò sono diversi, che l'*accompagnanome *gliele ristrigne, e gliele determina solamente: laddove l'*articolo *e gliele ristrigne, e gliele determina, e oltr'a questo gliele specifica, e come da noi conosciuto, il ci pone avanti nel favellare. ‹ Dimorò nell'oste per buono spazio a guisa di ragazzo ›, se così, cioè, ‹ a guisa di ragazzo ›, leggessimo* [...] *quasi l'idea del ragazzo esprimeremmo in confuso, ‹ a guisa d'un ragazzo ›* [...] *mostra, che chi lo nomina abbia nell'animo una sembianza d'un particolar ragazzo, tuttavia che l'uditore non sappia egli già quale. Ma se ‹ a guisa del ragazzo › avesse detto il Boccaccio, n'avrebbe disegnato uno, non solamente da chi lo nomina, ma conosciuto ancora spezialmente da chi sente nomarlo* » (II 1 19/105–106).[22]

L'« ajout » d'*una* « apporte » quelque chose à la signification du nom qu'il précède, produit une « vertu » qui n'est « pas tout à fait dissemblable de celle de l'article » (belle litote où se lit la prudence de l'auteur, qui s'avance en terrain inconnu). Selon Salviati, l'*accompagnanome* « restreint et détermine la valeur du nom », tout comme l'article, mais, à la différence de celui-ci, sans le « spécifier et le présenter comme connu » au destinataire. Des trois termes qui caractérisent l'action de l'article sur le nom, deux s'appliquent également tels quels à l'*accompagnanome*, qui partage donc avec l'article plus de points communs que de différences. Plus nettement et plus précisément que Citolini, Salviati rapproche, lui aussi, cet emploi de *uno*/*una* de celui de l'article (ce qui rend d'autant plus étonnante l'absence de la phrase avec l'article, *Si levò* la *voce*). C'est pourquoi dans la deuxième série d'exemples qu'il fournit, aux deux leçons attestées avec et sans *accompagnanome*, Salviati rajoute la variante avec l'article.

Parmi les différentes alternatives possibles, entre les divers substituts de *uno*/*una* acceptables dans ce contexte, c'est-à-dire à cette place devant le nom, Salviati sélectionne les deux qui permettent d'approcher ou de cerner au plus

22 Salviati tire ici profit de ce qu'avait dit Castelvetro de l'article défini (11v–12v/14A : p. 399 et 402–403). Plus loin, au chapitre 5 du livre suivant (*Della forza, dell'uficio, e dell'opera dell'articolo*), il écrit : « *L'articolo ditermina la cosa precisamente* » (II 2 5/140). Ce sont les deux premières fois dans une grammaire italienne que le nom *articolo* est associé au verbe *diterminare* (mais Alberti l'avait déjà employé avec l'adjectif *diterminato* dans une même phrase : p. 348).

près la valeur de l'*accompagnanome*. C'est par opposition, d'une part, à l'absence de tout déterminant, d'autre part, à la présence de l'article proprement dit que le sens de l'*accompagnanome* se définit et se comprend le mieux. De manière pragmatique, sans théorie, Salviati recourt ici, comme Citolini, au critère de substitution sur l'axe paradigmatique (comme l'ont nommé les linguistes modernes) et a l'intuition de l'un des principes fondamentaux du structuralisme : la valeur d'un élément se comprend par opposition aux autres.[23] Alors que, en refusant tout déterminant (*a guisa di ragazzo*), le locuteur laisse le nom *enfant* dans la plus grande « confusion », en le faisant précéder de l'*accompagnanome* (*a guisa di un ragazzo*), il « montre qu'il a en tête un enfant particulier, sans que le destinataire sache quel il est », et en le faisant précéder de l'article (*a guisa del ragazzo*), « il désigne un enfant connu » et de lui et du destinataire. Il est impossible d'expliquer la différence de sens entre ces trois énoncés en se limitant au sens des mots (non seulement parce que, dans un cas, la nuance est exprimée par l'absence de tout déterminant devant le nom) et à l'analyse grammaticale de la phrase abstraite, sur le papier : il faut intégrer d'autres données, en recourant à la situation d'énonciation, comme s'efforce de le faire Salviati, qui est l'un des premiers à tenir compte de la pragmatique du discours. Le référent de « *un ragazzo* » est un enfant nouveau pour le destinataire, celui de « *il ragazzo* » un enfant précis, connu de lui car déjà mentionné (précédemment dans le discours).

Suivent cinq citations d'œuvres littéraires où le nom est construit sans article,[24] soit comme sujet : 1. « *si contiene sì fatto* motto », 2. « avventura *apportò lì Messer Lancilotto* », 5. « *se fiata eziandio lieve* vento »,[25] soit comme complément d'objet direct : 3. « *cava* fossa *larga tre piedi* », 4. « *avea* velo *candido in capo* », alors que l'on attendrait plutôt, dans un chapitre qui lui est consacré, des exemples d'emploi avec l'*accompagnanome*, comme dans la variante de 1 (*un sì fatto*), où Salviati aurait montré la différence de sens résultant de sa suppression. Choisissant la démarche inverse, Salviati le supplée pour redire que *uno* ou *una* « aurait restreint le sens » – ce qui est pour le moins discutable. Il est, en effet, piégé par son goût pour l'italien primitif et la langue ancienne, où l'absence d'article était beaucoup plus fréquente qu'au 16e siècle : il est

23 Sur ce sujet Bolelli (1988).

24 Sur la construction nominale sans aucun déterminant, Salviati revient à la fin du livre 2 sur l'article (cap. 19) : « *Nomi appellativi, che stanno per proprietà, o star possono senza articolo, benché il sentimento lo vi richiegga* » (II 2 19/237).

25 Mal interprété par Salviati, qui prive la phrase de verbe en prenant *fiata* pour un nom employé adverbialement (synonyme de 'parfois'), alors que c'est une forme du verbe *fiatare* (souffler) : « Una fiata, *e* un lieve vento, *avrebbon ristretto il significato* [...] *benché* fiata *in quel dire diventi avverbio, come* allevolte *o* talora » (II 1 19/106–107).

significatif que ces cinq phrases soient tirées de textes médiévaux. A l'époque où il rédige ses *Avertissements*, toutes sont sans doute encore grammaticales, mais certaines sonnent déjà archaïques et sont tout juste acceptables telles quelles. Indépendamment de la présence d'une détermination (dans quatre cas sur cinq), elles passent en tout cas beaucoup mieux avec l'*accompagnanome* (*si contiene* un *sì fatto motto*, un'*avventura apportò lì Messer Lancilotto*, *fiata* un *lieve vento*, *cava* una *fossa larga tre piedi*, *aveva* un *velo candido in capo*), devenu entre temps presque indispensable. En tant que composante (quasi-) obligée, il n'apporte donc plus au nom de précision significative. Il est difficile, par exemple, de suivre Salviati quand il affirme qu'en écrivant « *se fiata eziandio* un *lieve vento* », on aurait restreint le sens, sauf à prendre la forme composée du verbe (*avrebbon ristretto*) au pied de la lettre : au temps de la rédaction des *Ammaestramenti degli antichi*, soit – « *un lieve vento* », plus « spécifié » ou « déterminé » ('un vent léger particulier, parmi tous les vents légers possibles, mais indéfini'), se serait opposé alors à « *lieve vento* » ('n'importe quel vent léger') –, de son temps (*restringerebbe*), non.

Salviati verse ensuite un autre élément au dossier en contestant que l'*accompagnanome* ait un équivalent en latin : « *Niegano alcuni, che i Latini fosson privi della forza di queste voci: e dicono che coi loro* quidam, quaedam *e* quoddam, *avvegnaché più di rado, l'esprimevano a voglia loro. Ma come può mai esser vero, che conoscendo eglino l'opera di quelle voci, laddove ell'era necessarissima al sentimento, lasciasser d'adoprarla ?* Inueni quemdam hominem: io ho trovato un uomo, *non suona appunto il medesimo: ma* io ho trovato un certo uomo, *bisogna volgarizzarlo* » (II 1 19/107).[26] Cette remarque nous apprend l'existence d'un débat sur la question, qui nous est inconnu, puisque les *Avvertimenti* sont le premier texte à la traiter. Difficile de savoir à qui l'auteur fait ici allusion, qui a soutenu l'absence d'article indéfini en latin et quels grammairiens voient, au contraire, en l'adjectif *quidam*, *quaedam*, *quoddam*, un équivalent de *un*, *uno*, *una* (peut-être s'agit-il seulement d'une façon de prévenir l'objection éventuelle en la soulevant lui-même).[27] En réfutant cette thèse et en défendant l'originalité de l'*accompagnanome*, Salviati précise encore sa valeur, cette fois par contraste

26 Voilà du moins pour la théorie, avec laquelle la pratique de Salviati ne coïncide pas nécessairement. Deux ans plus tôt, pour adapter la remarque de Quintilien sur l'existence en latin d'un son intermédiaire entre *u* et *i* (« *medius est quidam* u *et* i *litterae sonus (non enim sic* optimum *dicimus ut* opimum*), et in* here *neque* e *plane neque* i *auditur* », I 4), il avait, en effet, traduit *quidam sonus* simplement par *un suono* (« *E più avanti soggiugne Quintiliano, tra l'*e, *e l'*i *essere* un suono *di mezzo* », I 3 1 6/30) – *un certo suono*, cependant, aurait bien convenu aussi.

27 Il n'y a que deux possibilités : soit des discussions à l'*Accademia fiorentina*, dont on n'aurait pas gardé d'autre trace, soit un traitement comparatif ou contrastif de la question dans des grammaires de l'italien en latin (comme celle de Priscianese).

avec le latin, qui continue donc à jouer un rôle de langue de référence : de la traduction proposée pour *Inveni quemdam hominem*, l'on déduit que *io ho trovato un uomo* se traduit simplement *Inveni hominem*, d'où la conclusion qu'il n'y a pas en latin de mot équivalent à l'*accompagnanome*.

Quidam se rend non par *uno* mais par *un certo*, « *la quale aggiunta, quella diciamo del nome* certo, *non solamente particolar notizia di cotale uomo mostra in colui che lo nomina; alla qual cosa l'accompagnanome era assai; ma una qualche spezial qualità accenna in lui davvantaggio: come se dica* un cotale, un sì fatto, da aspettarne appunto ciò, che ora ne sentirete. *Per la qual cosa la voce* certo [...] *appo di noi non è in uso per accompagnanome* » (II 1 19/107).[28] Salviati suit logiquement la ligne déjà tracée : chaque mot ajouté devant le nom a sa valeur ou sa vertu, *certo* tout comme *uno*. Par rapport à *uno*, *certo* apporte « quelque qualité spéciale par surcroît », c'est-à-dire renforce et accroît la détermination du nom : « un tel, un dont on peut s'attendre ce que vous allez entendre ». Cette spécification supplémentaire est telle que *certo* peut se passer de la spécification « faible » exprimée par *uno*/*una* et donc se construire sans lui (parallèlement au pluriel *per certe strade*, *certi falconi*). Tandis que, précédé de *uno*, *certo* rend le *quidam* latin, seul, sans *uno*, il traduirait le *certus* latin, ce qui, d'après Salviati, est encore autre chose (même s'il ne précise pas la nuance, supposée connue) : « *anzi, quando risponde a* quidam, *senza accompagnanome non entra nel favellare: e barbarismo si chiamerebbe,* ho trovato certo uomo, *in sentimento di* Inveni quemdam hominem: *siccome in significato di* certum hominem *si direbbe correttamente* » (II 1 19/107).[29] En tout cas, pour lui, une chose est sûre : *certo* n'équivaut jamais à *uno*, à la différence d'*alcuno*.[30] Selon Salviati, l'italien offre donc une fine gradation dans le « *restringimento* » et la « *specificazione* » du nom : par ordre croissant de détermination, *uomo* (latin *homo*), *un uomo* (et *alcun uomo* ; sans équivalent en latin), *un certo uomo* (latin *quidam*), *certo uomo* (latin *certus homo*), *l'uomo* (latin *hic homo* ?).

28 Le texte porte « *ma solamente* », qui est évidemment une coquille.

29 Salviati n'emploie pas le mot *barbarisme* à bon escient, puisque *certo* n'est pas employé de manière grammaticalement incorrecte (mais constitue juste une traduction inexacte) : voir la définition de Varchi p. 179. Sur la valeur de *certus* et son évolution sémantique jusqu'en ancien italien, Garassino (2010).

30 « *Ma siccome* certo *per* uno, *per* uno, *dico, che per accompagnanome sia posto, non sarebbe usato discretamente, così* alcuno *nel detto senso si ritrova molte fiate* [...] ‹ *alcuna donna lisciava la faccia sua di varj colori* › [...] ‹ *alcuno cherico della città di Cattania* [...] *avea in grande reverenza la Donna nostra* › » (II 1 19/107–108). Si *alcuno*, composé de *uno*, exprime indiscutablement une détermination plus faible que *certo* (qui a longtemps gardé trace de sa valeur qualificative originelle) et passe de ce fait plus facilement comme équivalent de l'*accompagnanome*, *certo* au 16e siècle s'est assez affaibli pour devenir un équivalent d'*alcuno* et donc un substitut à peine plus expressif d'*uno*.

C'est dommage que Salviati ne se soit pas intéressé au pluriel de ces différentes expressions. Si *Ho trovato certo uomo* est différent de *Ho trovato un certo uomo*, comment se fait-il que les deux se confondent au pluriel et donnent seulement *Ho trovato certi uomini* ? Si le sens du pluriel est bien le même, est-il possible qu'il y ait une différence entre les deux phrases au singulier ? D'autre part, si *Ho trovato certi uomini* peut être le pluriel de *Ho trovato* (*un*) *certo uomo*, n'est-ce pas que *Ho trovato uomini* est le pluriel de *Ho trovato un uomo*, et que l'*accompagnanome uno* a donc comme pluriel ø ? C'est-à-dire qu'il n'a pas de pluriel ?

Ce qui est intéressant ici, plus que les subtiles distinctions sémantiques de Salviati (dont on pourrait discuter la pertinence), c'est que, pour définir la valeur de *uno*/*una* comme *accompagnanome*, il recourt, en bon systématicien, à la comparaison sémantique avec des substituts possibles, *certo* et *alcuno*. Ce faisant, il attire l'attention sur *certo*, qui est en italien un mot peu banal. A la différence d'*alcuno*, qui n'est qu'un composé d'*uno*, comme *nessuno* et peut être classé avec eux et d'autres (les démonstratifs *questo* et *quello*, les possessifs (*il*) *mio*…) parmi les pronoms-adjectifs (puisqu'il peut soit se construire avec un nom soit remplacer un nom), *certo* est originellement un adjectif qualificatif (comme *probabile* ou *necessario*) signifiant 'certain' comme son étymon latin (*certus*), synonyme de *sicuro* et antonyme d'*incerto* ou de *dubbio*. Tout en maintenant son sens premier, le mot a évolué et s'est enrichi en italien (comme en français) d'une nouvelle acception. A l'issue d'un glissement sémantique, il est devenu un quantificateur (et qualificateur) imprécis : qui dit *certa gentilezza* (une gentillesse certaine ou une certaine gentillesse) dit *alquanta gentilezza*, soit la quantité suffisante ou nécessaire pour que l'on puisse parler de gentillesse (ce qui est relatif) – ou bien *gentilezza sì, ma atipica, singolare o indefinibile*, c'est-à-dire une gentillesse en tout cas assez caractérisée pour être ainsi nommée. *Certo* a ainsi gardé la particularité, le privilège même, de pouvoir s'employer seul devant un nom, comme lesdits pronoms-adjectifs, dont *uno*, et comme les autres adjectifs quantificateurs *poco*, *molto*, *tanto* ou *troppo* : *certa cosa* comme *una cosa* (*alcuna cosa*, *nessuna cosa*) ou *la cosa*, ou bien comme *poca cosa*, *molta cosa*, *tanta cosa*, *troppa cosa* (mais contre **probabile cosa*). Contrairement à eux, cependant, il admet aussi dès la Renaissance d'être précédé de l'*accompagnanome*, comme tout autre adjectif qualificatif – *una certa cosa* comme *una bella cosa* (contre **una poca cosa*, **una molta cosa*, **una troppa cosa*) – et l'exige en italien contemporain. Le fait que l'article indéfini soit devenu obligatoire montre que les choses se sont passées autrement que Salviati ne le présente et ne semble l'imaginer. Il s'est laissé abuser par l'ordre des mots : l'*accompagnanome* précédant *certo*, il a imaginé que c'est ce dernier qui est venu préciser *uno*/*una* pour lui ajouter une spécification supplémen-

taire, comme le fait *quidam*. C'est plutôt au contraire *uno*/*una*, inexistant en latin, qui a commencé à se joindre à *certo*/*certa*, avant de se généraliser en même temps que le sens de *certo* s'affaiblissait. Sélectionnant une partie dans la totalité du concept exprimé par le nom qui suit, *certo* suppose une partie complémentaire : il a donc une sorte de valeur partitive *certa gentilezza* n'est pas toute la gentillesse. C'est pourquoi la détermination exprimée par *certo* se prête bien à être rehaussée et singularisée par *uno* (avec valeur surtout de numéral), comme dans ces citations des *Storie fiorentine* de Guichardin (respectivement I 6 et XXVII 14) : « *per legge avevono a avere* una certa parte » (une partie d'au moins deux), « *ordinata* una certa forma *di governo* » (une seule forme de gouvernement parmi plusieurs possibles), ou dans la phrase de Salviati lui-même « una certa parte *del favellare* » (une partie du discours parmi toutes celles recensées) – comme *una* explicite et renforce la singularité de *voce*. L'emploi d'*uno* est devenu quasi-obligatoire à mesure que *certo* a perdu son sens premier, indiquant une qualité ou une quantité déterminée mais non précisée (encore très souvent attesté chez Machiavel et Guichardin : par exemple, « certa *unzione appropriata* », « *simulata* certa *sua infirmità* », « certa *quantità d'oro* », « certa *somma di danari* »…), et s'est affaibli en un indéfini, équivalent de *qualche*. La comparaison de ces deux historiens d'une part (où *certo* seul prédomine, en général avec son sens fort), de Castiglione et Firenzuola de l'autre (où l'on trouve presque exclusivement *un certo*/*una certa*, en général avec un sens faible[31]) indique que c'est justement au début du 16e siècle que s'impose l'usage contemporain (avec l'indéfini). Quoi qu'il en soit, soulignons que la valeur générique de l'article indéfini mise en évidence par Citolini n'est pas du tout illustrée ici par les exemples et citations rassemblés, qui présentent au contraire surtout la valeur individualisante de l'*accompagnanome*.

Après avoir tenté de cerner la sémantique, fonction et valeur, de l'*accompagnanome*, Salviati passe à sa construction. Il note encore que « l'*accompagnanome* peut s'utiliser en général devant tous les noms qui acceptent l'article », à quelques exceptions près, comme justement *certo* (**io ho trovato il certo uomo*) ou *qualche*, incompatibles avec l'article,[32] et que, parfois, de même que l'article, il manque là où on l'attendrait :

---

31 Une seule occurrence de *certa* seul, contre 69 d'*una certa*, par exemple, dans le *Courtisan* (1518) de Castiglione (« *con certa tromba strana* », II 53), une seule contre 19 dans les *Ragionamenti* et la *Prima veste dei discorsi degli animali* (1541) de Firenzuola (« *che ogni dì gliene montasse adosso* certa quantità », *Discorsi*, 67), selon la *LIZ*.

32 Inversement, on pourrait ajouter les « noms » qui acceptent l'article mais non l'*accompagnanome*, tel le relatif *quale* (*il quale* mais non **un quale*). Sur la construction et la valeur de l'indéfini en ancien italien, notamment le tour paradoxal *un mio padre*, *una mia madre*, Napoli (2013).

> « *L'*accompagnanome *possono comunemente ricever tutti quei nomi che dell'articolo son capaci, e dico comunemente: perocché falla pure la regola nel predetto nome* certo, *rispondente al già detto* quidam, *e in altri per avventura, siccome in* qualche, *che all'articolo non mai, e all'accompagnanome per lo contrario alcuna volta dà luogo con leggiadria* [...] *‹ sopra ad uno albero, o sopra una qualche casa disabitata ›: che è semplice proprietà: come proprietà è ancora il gittar via il sopraddetto accompagnanome, dove per ragion di senso dovrebbe stare, siccome dell'articolo nè più nè meno addiviene* [...] *‹ voi potete, come savio uomo, agevolmente conoscere, quanta sia la fragilità e degli uomini e delle donne, e per diverse cagioni, più in una che in altra ›* » (II 1 19/108).

Le premier exemple est particulièrement bien choisi puisque Boccace a coordonné deux compléments construits avec l'*accompagnanome*, dont seul le second est renforcé par *qualche* – à moins que ce ne soit *qualche* qui soit renforcé par *una* puisque « *sopra qualche casa disabitata* » serait aussi correct –, sans que l'on puisse aisément préciser quelle nuance il a voulu exprimer par cette figure (*proprietà*), qui n'est donc pas là juste pour l'élégance (*leggiadria*) : on peut interpréter « *una qualche casa* » comme '*una casa qualunque*'. Dans le second exemple, on ne sait lequel des deux groupes nominaux indéterminés, « *come savio uomo* » ou « *più in una che in altra* », est censé illustrer la figure d'omission de l'*accompagnanome*, ni pourquoi Salviati estime que celui-ci, « pour le sens », devrait être exprimé. La leçon (aujourd'hui certes impossible) « *più in una che in altra* » ('*un'altra qualsiasi*'), face à « *più in una che in* un'*altra* » ('*un'altra particolare*') ou à « *più* nell'*una che* nell'*altra* » ('*l'altra di due*'), loin de la contredire, semble illustrer parfaitement la théorie exposée précédemment par Salviati d'une détermination croissante du nom (en l'occurrence de l'adjectif substantivé). De même, le très correct « *come savio uomo* » (analogue au tout premier exemple « *a guisa di ragazzo* ») exprime un comparant plus générique que « *come* un *savio uomo* », qui montre que l'*accompagnanome* peut se construire avec un nom déjà partiellement défini, c'est-à-dire isoler un élément d'une catégorie restreinte *ad libitum* au moyen d'un (ou plusieurs : *un uomo savio e prudente*) adjectif(s) qualificatif(s) (comme « *in alcuno luogo pubblico* » dans une précédente citation).

Enfin, Salviati souligne que l'*accompagnanome*, à l'inverse, et paradoxalement, peut se construire sans substantif (comme l'article) : « *E proprietà similmente è quella replica* [...] *‹ era Arriguccio, con tutto che fosse mercatante, un fiero uomo, e un forte ›* », présenté comme une « reprise » de l'article (au lieu de « *un fiero uomo e forte* », c'est-à-dire, banalement, sans détachement du deuxième adjectif, « *un uomo fiero e forte* »). En fait, l'article sert ici à substantiver *forte*, auquel Boccace fait supporter le nom *uomo*, sous-entendu pour éviter la répétition *e un forte (uomo)*.

Ce chapitre de six pages entièrement consacré à l'*accompagnanome*, sans précédent connu dans la tradition grammaticale italienne, tient donc ses pro-

messes : Salviati a pensé sinon à tout, du moins à l'essentiel, notamment en matière de syntaxe (en bon héritier de son collègue académicien, Giambullari). Il a su présenter les principaux usages de l'article indéfini, y compris les cas particuliers ou les figures, sans oublier un effort notable pour définir la valeur de cette étrange partie du discours, qui tient de l'article – comme le prouvent des traits syntaxiques communs, parallélisme de construction : *un*/*il (buon) uomo* ou incompatibilité mutuelle : **un l'uomo* –, de l'adjectif indéfini (*un uomo* : *alcun uomo* : *qualche uomo*) et du pronom (*Ho visto uno che…* : *Ho visto qualcuno che…* ; *l'uno… l'altro*).

4.1.5 *Sono de gli altri, con del pane*

Aussi riche, détaillé et perspicace que soit son traitement de l'*accompagnanome*, Salviati n'a pas pensé qu'il existe autrement qu'au singulier, et a oublié le cas particulier de *gli uni*/*le une*, où l'*accompagnanome* est employé avec l'article défini et le plus souvent sans nom avec valeur pronominale, en corrélation avec *gli altri*/*le altre*. Comme Alessandri – « *Essendo i nomi numerali tanto necessarij, & in uso tanto frequente li porrò qui per l'una & per l'altra lingua. Toscani.* Uno *del maschio,* una *de la femina nel minor numero,* uni*, m, &* une, *f. nel maggiore; e si dice* Giulio haveva due figli, l'uno era giovane di 15 anni, & l'altro era huomo di 34 anni » (60v)[33] –, Ruscelli note qu'*uno* est variable non seulement en genre (*una*), mais aussi en nombre et s'emploie au pluriel, ce qui semble paradoxal pour le numéral exprimant l'unité, en précisant opportunément dans l'exemple qu'il fournit que *uni*/*une* est alors précédé de l'article défini et s'oppose à *gli altri*/*le altre* (comme pluriel de l'expression *l'uno*/*l'una… l'altro*/*l'altra*) pour désigner l'un des deux sous-ensembles d'un ensemble d'individus ou d'objets (p. 345). A propos du duel, dont il souligne l'absence en italien à la différence de l'hébreu, il remarque aussi que, en espagnol, il est possible d'utiliser le pluriel de *uno*/*una* pour signifier 'une paire de' : « *Gli Spagnuoli rappresentano questo numero con la parola* unas, *& per certo molto leggiadramente.* Unas tijeras, unas calzas, unos capatos, *cioè* un'par di forfici, un paro di scarpe, & un par di calze. *Benche essi ciò fanno ancora con altre del maggior numero* » (103).[34]

33 Alessandri (qui ne peut considérer la question autrement, puisqu'il ne reconnaît pas l'indéfini) est donc appuyé par Renzi (1991) (n. 21).

34 Un usage semblable existait alors aussi en français : on lit encore chez Rabelais « Voyre (dist le moyne), une messe, *unes* matines, *unes* vespres bien sonnéez sont à demy dictes » (*Gargantua*, chap. 40), où il faudrait dire aujourd'hui « une messe, *des* matines, *des* vêpres ».

Salviati, par ailleurs, n'a pas reconnu la tournure que l'on peut considérer comme un pluriel de l'indéfini *uno*, même s'il n'y apparaît pas. C'est à Corso que revient le mérite d'avoir le premier attiré l'attention sur elle, dans sa grammaire, au chapitre des prépositions, à propos de *con* :

> « *Poi dubitereste forse oltra quel, che io hò detto, che la prepositione* con *possa anchora darsi al secondo caso remanendo con esso lui la sua particella. Impero che noi diciamo* Con del pane. Con della carne. *A` questo io rispondo, che egli s'intende.* Con del pane, *cio è* con alquanto di pane. Con della carne, *cio è* con alquanto di carne. *Et per fondamento della mia ragione altro non voglio darvi à considerare, se non che noi diciamo anchora spesissime volte.* Sono de gli altri. Son delle cose. *cio è* sono alcuni altri. sono alquante cose. *Et questo è parlar figurato, come altrove dimostrerò* » (17v–18).

Reprenant la doctrine traditionnelle qui veut que les prépositions italiennes se construisent, comme en latin, avec des cas, et *con* en particulier avec le sixième cas, Corso note que parfois, étonnamment, cette préposition « peut se construire avec le deuxième cas », c'est-à-dire être suivie de la préposition *di* unie à l'article : *con del pane*, *con della carne* (avec du pain, avec de la viande). Tout écart de la règle générale étant considéré comme une figure, la discussion est renvoyée au chapitre ad hoc, *Delle figure* (94–98). Trois points sont à souligner ici : ce qui apparaît remarquable à Corso (et peut-être « incroyable » à sa lectrice, *gratiosissima Hiparcha*), c'est la succession, a priori contradictoire, de deux prépositions-marques de cas régissant des cas différents, *con* et *di* – même s'il existe aussi des locutions *dietro* (*a*), *incontro a*… Paraphrasés par une locution adverbiale sans article, *con alquanto di* 'avec une certaine quantité de', les deux premiers exemples, au singulier avec des noms indénombrables, sont interprétés par Corso comme des partitifs – et c'est la première fois que cette notion est mise en évidence dans une grammaire italienne.[35] Les deux autres exemples, que Corso avance pour « établir qu'il a raison » (et démontrer que cette construction est générale), *Sono de gli altri* et *Son delle cose* (tellement réduits à l'essentiel qu'ils en sont incomplets), se distinguent

35 Employé depuis au moins 1540, où il apparaît dans la grammaire latine de Priscianese (« *nomi partitivi si chiamano quelli che dal tutto tirano la parte* », *De primi principi della lingua romana* 18v), le terme *partitivo* a été utilisé ensuite par Tani, Giambullari, puis Salviati. Giambullari, qui accorde tant de place à la construction de la phrase, au régime du verbe et des prépositions, et aux figures, n'a pourtant pas pensé à cette tournure. A propos du partitif, il ne présente que les constructions explicites avec un complément au pluriel : « *Passaggio delli agghiettivi Nel medeſimo caſo, cioè nel genitivo pure, se ne vanno molte spezie di agghiettivi: et in prima, i partitivi tutti, come* l'altra delle due fanciulle, ciascuno de' vicini, solo degli uccelli, qualunche di voi » (143). A noter qu'il emploie aussi le mot pour les numéraux fractionnels : « *Il numerale, si divide in più spezie, cioè in principale* […] *In partitivo, come* venteſimo, trenteſimo, centeſimo » (18).

des premiers sur deux points : le groupe *degli altri* ou *delle cose* est en position de sujet (et n'est précédé d'aucune préposition), la préposition *di* avec l'article pluriel est construite avec des noms dénombrables.[36] Glosés par deux adjectifs indéfinis distincts, *alcuni* ou (comme précédemment) *alquante*, ils ne renvoient pas à la notion de partitif, puisqu'il n'y a pas ici de tout dont on détacherait une partie, pour reprendre la définition de Priscianese. La figure signalée par Corso recouvre donc deux questions linguistiques différentes – même si le pluriel indéfini est historiquement apparenté au partitif et que le partage au pluriel est donc parfois difficile à faire. Voici comment il y revient dans la section finale de ses *Fondamenti del parlar Thoscano*, consacrés comme l'*Ars maior* de Donat aux fautes de langue et aux figures rhétoriques (qui sont pour lui la même chose : « *le figure, come dicono i Grammatici, sono vitij del parlare* », 13) :

> « *Ecci appresso tutte l'altre una figura, la quale spessissime volte usano i Poeti, & i Prosatori Thoscani, & di questa io feci mention nelle prepositioni, quando noi truoviamo scritto tali, ò simili parole.* son de gli huomini. con del pane, *cio è* sono alquanti huomini, & con un poco di pane. *Questa io concludo esser propria de Thoscani, & da niuna altra lingua esser conosciuta: Impero che ella hà sembianza solo dell'una di queste figure, & non è però alcuna di loro. Dico di quella, ove si tace alcuna cosa necessaria, della quale hò parlato ne vitij, over di quella, dove l'un caso serve in cambio dell'altro. Mà che ella non sia ne l'una ne l'altra, chiaro ne dimostra l'articolo, che in quel modo di dire s'aggiugne dietro la prepositione. Impero che se una parola sola necessaria si tacesse manderebbessi non dimeno il nome fuori nel suo proprio caso & direbbesi* sono huomini, *et* con pane. *Appresso se l'un caso si mettesse per l'altro, senza l'articolo si direbbe* sono d'huomini, & con di pane, *Considerando che à volerlo nel proprio caso ritornare noi diremmo anchora* sono huomini, & con pane *senza articolo veruno* » (97).

Après avoir souligné qu'il s'agit d'une « figure très fréquemment utilisée » par les écrivains toscans, « poètes comme prosateurs », « inconnue de toutes les autres langues » (c'est-à-dire, foin de l'hyperbole, surtout des langues anciennes, grec et latin), et « propre aux Toscans », bref d'une tournure idioma-

36 On trouve dans la grammaire plusieurs emplois de cette tournure, « *Piu di due consonanti non ponno stare insieme se non ne sono delle liquide, come* stringo. instrumento » (8), parfois complétée d'une détermination du sujet, en l'occurrence par une proposition relative : « *Sono tutta via* delle voci, *che esser neutre si conoscono al significato loro* » (20v), « *Sono però* de i luoghi, *che da prima nominati col secondo numero non hanno gia mai ricevuto, ne ponno ricevere il primo sì come* Thebe » (30). Dans la grammaire de Dolce, on lit : « *nella quale fioriscono tuttavia* di bellissimi ingegni, *che in essa lingua, spesso scrivendo, producono frutti degni d'immortalità* » (9). En voici un exemple de Ruscelli – qui mentionne cet emploi dans ses *Commentaires de la langue italienne* (119) –, d'autant plus remarquable qu'il est dans une phrase négative où l'absence de tout article passerait très bien : « *Egli si crede che non vi sieno* de gli *altri dotti se non esso solo* » (327). Dans tous ces exemples, on note que le sujet est postposé au verbe.

tique courante, Corso l'illustre par deux exemples, l'un d'un dénombrable au pluriel, proche du précédent (*Sono de gli altri → Son de gli huomini*), l'autre d'un indénombrable au singulier, repris tel quel (*con del pane*). Cette figure se caractérise par le croisement de deux figures, à aucune desquelles elle ne peut se réduire, l'ellipse (« lorsqu'on tait une partie nécessaire »)[37] et l'emploi d'un cas pour un autre, l'adjonction de la préposition *di*, *détournant* au 'deuxième cas', dont elle est la marque, le sujet de la phrase *sono gli huomini* (normalement au 'premier cas'), ou le complément introduit par *con* (associé traditionnellement au 'sixième cas').[38] Si l'on avait simplement l'ellipse d'*alquanti* ou d'*un poco di*, on dirait *sono* (*alquanti*) *uomini* (et non *sono degli uomini*)[39] et *con* (*un poco di*) *pane* (et non *con del pane*)[40] – d'où la remarque que le nom est en outre employé en dehors de son cas ; s'il y avait simple échange de cas (*scambio*, dirait Giambullari), on dirait juste **son d'huomini* et **con di pane*, énoncés incorrects – « l'ajout de l'article après la préposition » (*son de*gli *huomini*, *con d*el *pane*) « démontre clairement » qu'il y a autre chose. Associé à la préposition *di*, l'article défini joue donc dans cette tournure un rôle fondamental puisqu'il en assure la grammaticalité.[41]

Supprimant l'une et l'autre pour retrouver l'énoncé sans figure, Corso, à la différence de Salviati bien plus tard, ignore la troisième variante de construc-

37 Evoquée quelques pages plus haut : « *Il tacer cosa, onde il ragionar si lasci imperfetto, si come ‹ Et ella: Tu medesmo rispondi ›. Vi s'intende disse. ‹ Ò de l'anime rare ›, cio è l'una* » (94v).

38 D'où la nécessité pour « retourner » ces constructions « à leur cas propre » de supprimer la préposition (*sono huomini*, *con pane*).

39 *Alquanti degli huomini* est certes possible mais *di* retrouve alors sa valeur pleine de préposition et *gli*, d'article défini, qui suppose une détermination de l'ensemble *uomini*, plus restreinte que 'tutti *gli uomini*' (par opposition à *le donne*), par exemple *alquanti degli uomini presenti*, absente ici.

40 Ce faisant, Corso anticipe le choix de Renzi, pour qui *del pane* « vaudrait quelque chose comme '*un po' di* + *il pane*' » : « Dello *risulta formalmente dalla preposizione* di, *intesa in senso partitivo, e dall'articolo* lo, *in senso di classe. Per cui* del pane *varrebbe qualcosa come* '(un po') di + il pane' » (1991, vol. 1, 377). Même analyse au pluriel, où Renzi remplace *un po'* par *alcuni*/*alcune* : « Di *dovrebbe avere, all'origine, un significato partitivo, e l'articolo il significato di classe. In questo modo,* delle barche *dovrebbe venire da una forma originaria come* '(alcune) di + le barche' » (374). A noter la prudence de l'auteur et le conditionnel récurrent dans les deux explications.

41 Aucune grammaire de notre corpus ne s'arrête plus sur ce tour, cité seulement par Ruscelli et Salviati dans son étude de la langue ancienne (p. 371 et suiv.). L'absence d'article est restée possible en toscan populaire, selon Renzi, à condition qu'un adjectif précède le nom : *di bon vino*, comme au pluriel *di buoni vini* (378), et requise en français soutenu (*du bon vin* mais *de bons vins*).

tion, tout à fait régulière, obtenue par suppression de la seule préposition (en maintenant l'article défini) : *sono gli huomini* ou *con il pane*. Surtout, il ne précise pas quelle différence de sens il existe entre *sono huomini* et *sono degli huomini* ou entre *con del pane* et *con pane* (pour s'en tenir aux deux constructions qu'il oppose, en laissant aussi de côté *con un pane* avec l'article indéfini), c'est-à-dire si l'article contracté (*degli* ou *del*) apporte une nuance (comme *uno*, selon Salviati, dans *si levò una voce* ou *a guisa d'un ragazzo* par rapport à *si levò voce* ou *a guisa di ragazzo*), et si oui, laquelle. Alors que, en confrontant ces énoncés et en s'interrogeant sur leur sens, il aurait pu approcher la valeur propre de l'article, défini, indéfini ou partitif, Corso fournit une interprétation séparée de sa figure, ce qui ne permet pas d'en saisir le sens particulier. Cinq fois sur six, il paraphrase *del* (*pane*), *della* (*carne*), *delle* (*cose*) et *degli* (*uomini*) par une locution quantitative – quatre fois par *alquanto* (*di*) : *con alquanto di* (*pane*/*carne*), *alquante* (*cose*), *alquanti* (*huomini*), et une fois par *un poco di* (*pane*) – contre une seule fois par un adjectif indéfini : *alcuni* (*altri*). De cette figure qu'il est le premier à étudier, Corso tend donc nettement à donner une interprétation partitive, non seulement au singulier, et déterministe – malencontreuse, car cela en fausse le sens indéfini.

La paraphrase de la construction indéfinie *degli uomini* ou *delle cose* par des quantificateurs aussi vagues soient-ils n'est pas juste, du fait même qu'elle introduit une détermination, fût-ce approximative, qui contredit l'indétermination de la formulation originale – *alquanto*, voire *alcuno* (malgré sa dénomination grammaticale traditionnelle), pour des référents dénombrables, ou bien *un po' di* pour des référents considérés comme indénombrables, apportant une indication de quantité, faible pour les deux derniers, un peu plus importante pour le premier. *Ho comprato un po' di pane* n'est pas la même chose que *Ho comprato del pane* (combien ? mystère !) ; *C'erano degli uomini* (en nombre indéterminé) n'est pas équivalent à *C'erano alcuni uomini* (seulement une petite poignée) ou *alquanti uomini* (une grosse poignée). C'est pourquoi lorsque l'on veut opposer au singulier indéfini, exprimé par *uno*/*una*, un pluriel indéfini, souvent *alcuni*/*alcune* ne convient pas. Ainsi, dans l'exemple proposé par Renzi, **Non comprare* un'*anguria, preferiamo* alcune *fragole*, ne peut-on employer *alcune*. Pour compléter la phrase, on doit dire soit *preferiamo fragole* soit *preferiamo delle fragole*, seules expressions qui maintiennent le trait 'indéterminé'.[42] Le meilleur équivalent à *dei*/*delle* est *un numero indeterminato di* ou *più*.

42 1982, 63–64. Aussi est-il paradoxal de voir le spécialiste paraphraser ensuite (dans sa grammaire) *delle barche* par '*alcune delle barche*' (peut-être est-ce justement cette incongruité qui explique son recours au conditionnel). Notons, par ailleurs, qu'une phrase particulière ne suffit pas à établir la règle avec certitude, car elle peut cacher des biais. Ainsi la phrase *Ho comprato alcune fragole* est-elle aussi improbable, car on ne peut acheter qu'une quantité indé-

Le mérite de Corso n'est pas mince : il a repéré une nouvelle construction importante, qui avait échappé à ses prédécesseurs, et en propose une analyse formelle et une interprétation, au moyen de paraphrases qui toutefois ne sont pas convaincantes. Il n'a pas reconnu la valeur indéfinie de la figure *degli uomini* ou *delle cose*. Faute d'avoir vu en *uno*/*una* autre chose qu'un numéral, il n'a pas été non plus en mesure de lier ladite figure à l'emploi particulier de *uno* comme article indéfini et d'en faire le pluriel. En bon rhétoricien, Corso boucle la boucle en répétant en conclusion ce qu'il a dit en introduction : cette figure est tellement typique du toscan qu'elle mérite d'être appelée « toscane » – et tant pis pour le français.[43]

Que la plupart des grammairiens de la Renaissance n'aient pas remarqué et abordé la construction *Mangio del pane* (ou *con del pane*) s'explique sans doute justement par le fait que l'italien a gardé, jusqu'à nos jours, la possibilité d'exprimer le groupe nominal sans le moindre déterminant (*È rimasto pane*, *Mangio pane*, *con pane* ; *Sono rimaste ciliege*, *Mangio ciliege*, *con ciliege*)[44] – à la différence du français, où le partitif est devenu presque aussi indispensable que l'indéfini, au singulier comme au pluriel dans tous ces cas : (*Il*) *reste du pain* ou (*Il*) *reste un pain* (outre (*Il*) *reste le pain*) mais non *(*Il*) *reste pain* ; *Je mange du pain* ou *Je mange un pain* (outre *Je mange le pain*), mais non **Je mange pain* ; *avec du pain* ou *avec un pain* (outre *avec le pain*) ; *Des fenêtres se sont ouvertes* (outre *Les fenêtres se sont ouvertes*), mais jamais **Fenêtres se sont ouvertes* ; *J'ouvre des fenêtres* (outre *J'ouvre les fenêtres*), mais non **J'ouvre fenêtres* ; *avec des fenêtres* (outre *avec les fenêtres*)…[45]

---

nombrable de fraises supérieure aux quelques unités que suggère *alcune* (en français, *J'ai acheté quelques fraises* signifie 'un peu de fraises'). *Non darmi un'arancia, preferisco* (*mangiare*) *alcune fragole* ou bien *Non ha preso un'arancia ma alcune fragole*, ou encore *Non ha pubblicato un libro, ma alcuni articoli* sont des énoncés acceptables.

43 « *Però da concludere è, come hò detto, che ella sia propria, et particolar de Thoscani. La qual cosa mi fà credere per essere anchor trà loro molto frequente, che si come appresso i latini alcuna figura v'hebbe, che fù chiamata greca per simil rispetto, cosi questa possa meritamente esser chiamata Thoscana* » (97–v).

44 Dans certains cas. Selon Renzi, « l'indétermination non spécifique peut être exprimée par l'absence d'article avec un nom au pluriel » dans le groupe nominal objet, dans le groupe nominal sujet postposé au verbe et dans le groupe prépositionnel (« *L'indeterminato non-specifico può essere espresso dall'assenza d'articolo, quando il nome è al plurale: a) in SN soggetto, ma solo in posizione postverbale b) in SN oggetto c) in SP* », 1991, vol. 1, 374–375). L'absence d'article devant un nom pluriel sujet est possible même s'il précède le verbe : « *Problemi ci sono* ».

45 *Manger sa salade avec pain* (sur le modèle de l'antonyme *sans pain*, et sous l'influence de *avec ou sans pain*), *boire son café avec sucre* ou *acheter un gâteau avec cerises* se disent (comme *une chambre avec salle de bain*, *un appartement avec balcon*), mais *avec du pain*, *avec du sucre*, ou *avec des cerises* sont préférables. Outre les énumérations (*ouvrir portes et fenêtres*,

Corso a au moins convaincu son ami Ruscelli, qui reprend l'essentiel de son propos, résumé en deux courtes phrases relevées d'une pointe d'érudition : « *Usasi alcune volte l'articolo, ò segno del secondo caso, in vece del primo, del terzo, & del sesto*. Molti sono De gli altri, che ciò conoscono come voi, Lo ho udito dire à De gli altri assai. Con Del pane, & Del cacio. *Et questo si truova molto spesso usato nella lingua Toscana, & si dee chiamar propriamente forma di dire, che ogni lingua ne ha molte, & i Greci le chiamano* διαλέκτους, *e i Latini* locutiones » (119). Sur cette construction idiomatique (en grec *diálektos* et en latin *locutio*) « d'emploi très courant en toscan » (et comme il en existe « beaucoup en toute langue »), même s'il ne propose aucune paraphrase interprétative, Ruscelli se montre plus complet, en précisant que « l'article ou marque du deuxième cas » remplace non seulement le premier ou le sixième cas, mais aussi le troisième (comme le montre le deuxième exemple). Soulignant, à juste titre, qu'elle peut se trouver au cas direct, c'est-à-dire avec le sujet ou son attribut (comme dans cet autre exemple des *Commentaires* cité n. 36), ou aux cas obliques, c'est-à-dire après les prépositions *a* et *con*,[46] Ruscelli oublie encore toutefois (curieusement) le quatrième cas (complément d'objet direct) : ainsi, *Ho colto* dei *fiori*, *Ha comprato* dei *libri*, ou, pour coller de plus près aux deux phrases d'exemple qu'il fournit, *Chiamerò degli altri amici*.[47] Par rapport à ceux de Corso (*Sono de gli altri*, *Son delle cose*, *Son de gli huomini*), les deux exemples de Ruscelli – qui semble avoir voulu développer la première proposition de Corso – ont surtout l'avantage d'être des phrases complètes et de mieux se prêter à l'analyse. Néanmoins il ne parvient pas davantage à isoler la valeur de pluriel indéfini exprimée par *dei* ou *delle*. Sous une même construction se cachent deux notions différentes, qu'il mêle sans les distinguer. Au singulier, *del*, *dello* ou *della*, suivi d'un nom indénombrable, sert à exprimer une quantité ou une portion indéfinie de la matière ou du produit désigné par le nom qui

prendre fromage et dessert) et les phrases négatives (*Je n'ai pas de salade*, *Je ne vois pas d'insectes*), les seules exceptions notables concernent l'omission de l'article indéfini après préposition : *avec brio*, *sans gêne*, *par inadvertance*, *sur demande*…

46 Mais non après *di*, *da* ou *in*. Renzi affirme à ce sujet : « *in questi tre casi le combinazioni* di + dei, da + dei, in + dei *sono vietate* », pour une raison de « *carattere fonetico (‹ eufonico ›)* » (1982, 65). En français, seule la séquence 'de des' est impossible ; *des* y est remplacé exceptionnellement par ø : non **une attaque de des insectes* (comme *une attaque par des insectes*) mais *une attaque d'insectes*.

47 On en trouve un exemple de Boccace (au singulier avec un nom d'indénombrable) dans le livre 3 *Della Volgar lingua*, cité pour illustrer tout autre chose (l'omission des marques de cas devant *altrui*) : « *Io stimo che egli sia gran senno a pigliarsi* del bene *quando Domenedio ne manda altrui* » (11). La particularité de cette construction a échappé à la sagacité de Bembo, qui en fournit lui-même un très bel exemple : « *si come* [*essi*] *raddoppiano il* p *et il* t, *et* dell'altre » (II 10).

suit : (*con*) *del pane e del cacio* (avec du pain et du fromage) – sans être indispensable, comme Corso l'avait remarqué : *con pane e cacio* est aussi possible, et n'a pas un sens très différent. Il a donc valeur partitive. Le partitif, évidemment, existe aussi au pluriel, pour les noms dénombrables : ainsi *Vorrei* delle *fragole che hai raccolto* (et non *tutte*, que je réclamerais en disant : *Vorrei* le *fragole che hai raccolto*), c'est-à-dire *Vorrei, di quelle fragole che hai raccolto*. Dans de telles phrases où le nom est déterminé par une relative, l'absence de tout déterminant devant le nom est incorrecte en italien moderne comme en français (**Vuole fragole che hai raccolto*) – justement parce qu'il faut exprimer tout ou partie de l'ensemble défini par la fin de la phrase.[48] En ce sens, l'article précédé de « la marque du deuxième cas » est nécessaire, et remplit une fonction irremplaçable avec un sens précis, sans correspondant en latin.

En tournant au singulier l'exemple de Ruscelli (sans *assai*) et sa variante sans *de gli*, on obtient deux phrases légèrement différentes qui illustreraient on ne peut mieux le propos de Salviati : *Lo ho udito dire a un altro* et *Lo ho udito dire ad altro*. On a une correspondance parfaite, terme à terme, entre ces énoncés : *Lo ho udito dire a de gli altri* (1p) est le pluriel exact de *Lo ho udito dire a un altro* (1s) et *Lo ho udito dire ad altri* (2p) de *Lo ho udito dire ad altro* (2s). La nuance que Salviati dit exister entre (*ad*) *altro* et (*a*) *un altro*, entre 1s et 2s, se retrouve telle quelle entre 1p et 2p, entre (*ad*) *altri* et (*a*) *degli altri* ; *degli altri* apporte au pluriel la même précision sémantique, la même « restriction et détermination », que *uno* au singulier. Force est donc de conclure que l'*accompagnanome uno*/*una*, bien identifié par Salviati, a un pluriel, *dei* ou *degli*/*delle*, à côté de ø, encore peu employé à l'époque (moins sans doute que le singulier), où l'on recourt volontiers à *più*. Ainsi Fortunio (« *Dico la prima regola del nome essere che li nomi, li quali in alcuna di queste vocali* e *overo* o *finiscono il loro minor numero, in questa vocale* i *il maggior harran terminato* [...] un bello, *più* belli, un sasso, *più* sassi », 1/1) ou Dolce (« *Ma passando al genere della* femina, *dico, che, quantunque questa lettera* a *sia proprio fine del numero del meno: si come del piu l'*e *(perche diciamo* una donna, *piu* donne ; una bella, *piu* belle*) non di meno in quello si veggono anchora piu fini: percioche i nomi* particolari *non solo terminano in* a », 16) – ce qui explique la création des périphrases *numero dell'*uno et *numero del* più pour *singulier* et *pluriel*. Comme Corso, Ruscelli – qui, par contre, a bien repéré la particularité de la construction au pluriel – n'a pas vu en *uno* autre chose qu'un numéral, et n'a donc pas pu faire le lien entre les deux « *forme di dire* », ni voir en *un altro* : *degli altri* l'expres-

48 De deux choses l'une : soit l'on veut tout et il faut utiliser l'article défini, éventuellement renforcé par *tutto*, soit l'on veut une partie et il faut utiliser le partitif (et si l'on ne veut pas tout ou partie, il convient d'ajouter la négation : Non *vuole* le *fragole che hai raccolto* ou bien Non *vuole* delle *fragole che hai raccolto*, mais non *Non *vuole* fragole *che hai raccolto*).

sion d'une seule et même notion variée selon le nombre. Il faut dire que le passage de *un*(*o*) à *dei* ou *degli* ou de *una* à *delle* est morphologiquement exceptionnel et atypique puisque le numéral (affaibli) est remplacé par une préposition jointe à l'article défini.

A vrai dire, Salviati n'a pas oublié la construction *dei* ou *degli*/*delle* + nom. Il lui consacre même un paragraphe spécial dans le tout dernier livre de ses *Avertissements*, en tant qu'énoncé où la préposition servant aux cas « semble inutile sans l'être » (*Vicecaso dove paja scioperato, e non sia*), juste après le paragraphe *Vicecaso come, e dove non operi*, réservé aux groupes nominaux où elle n'a aucune fonction (*il fiume d'Arno*, *la città di Roma*, *quel ribaldo di Davo*, II 2 2 8/61) :

> « *In alcuni altri favellari non risiede il segno del caso scioperato così del tutto: ma se ne scerne nel primo incontro con difficultà il valore, sì come in questo di Andreuccio da Perugia: ‹ tu ne potresti riavere così un denajo, come avere delle stelle del cielo ›. E in Ferondo: ‹ Oltre a questo io ho di belli gioielli, e di cari ›. E in Giovan Villani: ‹ e di là fece di magnifiche cose di guerra ›* [...] *‹ et ecco discendere della famiglia ›. Ma riguardando più addentro la virtù del parlare, conosciam pure alla fine che a quei genitivi si'ntende aggiunto qualche sostegno di qualche nome in mente di chi favella, come* alcuna, gran copia, *o altro di cotal guisa, che finiscano il favellare* » (II 2 2 9/62).

Soulignant que, dans ces phrases, la marque de cas n'est pas tout à fait « désœuvrée », bien qu'il soit « difficile, de prime abord, d'en discerner la valeur », Salviati interprète (comme Corso et Ruscelli) ces constructions (trois au pluriel avec le complément d'objet direct, et une au singulier avec le sujet ; manque le complément prépositionnel) comme des tournures elliptiques, où « l'on sous-entend dans l'esprit du locuteur un nom qui serve de support aux génitifs » « pour compléter l'énoncé » : *alcuna* 'quelque' ne convient pas du tout, car cela réduit le pluriel au singulier ; *gran copia* 'grande quantité de' (*gran copia di belli gioielli*/*di cose di guerra*) force la quantité de bijoux ou de faits de guerre suggérée par *di* ; ou « un autre nom du genre ». Là encore, Salviati substitue à l'indéfini des expressions quantitatives variées qui en faussent toutes le sens, sans compter les problèmes de construction : *alcuna delle stelle* soit, mais **alcuna della famiglia* non (il faut encore sous-entendre un autre nom dénombrable qui précise *alcuna* : *alcuna persona della famiglia*). La première citation (tirée du *Décaméron*) aurait pu toutefois le mettre sur la voie, puisque *delle stelle* s'y oppose à *un denajo*, et représente bien le pluriel de *una stella*, tandis que les deux suivantes présentent la préposition seule devant le groupe 'adjectif + nom', comme c'était usuel en ancien italien (et encore possible jusqu'au dix-neuvième siècle[49]). La

49 Et comme ça l'est resté en français moderne soutenu : *de beaux bijoux*, *de magnifiques faits de guerre* – *des beaux bijoux* ou *des magnifiques faits de guerre* (parallèle à *dei bei gioielli* ou

deuxième, avec la substantivation du second adjectif coordonné (*e di cari*) offre un excellent exemple de « *replica* », pendant parfait de « *era Arriguccio* [...] *un fiero uomo,* e un forte » (avec l'emploi pronominal de *uno*, cité comme « *proprietà* » en conclusion du chapitre sur l'*accompagnanome* : p. 364). Le fait que, dans cette tournure idiomatique, l'*indéfini* pluriel (*delle stelle*, *di gioielli*) soit construit avec la préposition *di* (et généralement, en l'absence d'adjectif, avec l'article *défini*), comme l'avait souligné Corso, a empêché Salviati de voir le lien avec l'indéfini singulier (*una stella*, *un gioiello*), entre *avere delle stelle* et *avere una stella*. Il reste néanmoins le seul, avec Citolini, à avoir saisi que *uno*/*una* a souvent la fonction d'un article, et l'un des rares, avec Corso et Ruscelli, à avoir signalé la construction indéfinie au pluriel.

4.2 La norme au 16e siècle : sept formes fondamentales de l'article

Tous les auteurs de notre corpus classent les différentes formes d'article (défini) qu'ils inventorient selon les deux catégories du genre et du nombre, à l'instar de Fortunio, qui affirme qu'il n'y a d'articles que masculins ou féminins et en cite 8 : « *Dico che nella volgar lingua* [*gli articoli*] *sono solamente dui; perche come ho gia sopradetto, lo articolo del neutro nome non vi si considera per che vi é solo il suono di voce maschile et feminile. Gli articoli della prima nel minor numero é* il *o vero* lo & *del maggiore* gli li i e; *della seconda* la *nel numero del meno* le *nel numero del piu* » (11/125–126), suivi par Gaetano, Delminio et Matteo. Abandonnant *el* et *e*, absents de Pétrarque et de Boccace, Bembo (9) identifie sept formes de l'article (compte non tenu des formes combinées avec les prépositions), cinq au masculin (deux au singulier et trois au pluriel) et deux au féminin (une par nombre), un total et une distribution qui deviennent dès lors canoniques, au point que Florio affirme, en généralisant quelque peu : « *E* [*tutti quanti coloro che di questa nostra lingua thoscana hanno scritto*] *dicano che* il *et* lo, *sono articoli del nome mascolino nel numero del meno. E* i, li, gli *del numero del piu. Che* la *è articolo del genere feminino nel numero del meno. E* le *nel numero del più* » (8v).[50] Outre par Gabriele, le cardinal, en effet, a été

delle magnifiche cose di guerra) se disant toutefois (sous l'influence de la construction sans adjectif). Renzi cite encore cette phrase des *Promessi sposi* (1840) de Manzoni (chap. 19), où l'énumération, qui juxtapose un pluriel (*di*) à deux singuliers (*uno* et *una*), fait ressortir parfaitement quel est « le vrai pluriel de l'article *uno* » : « *un grande studio, una grand'arte,* di *belle parole, metteva quel signore nel maneggio d'un affare* » (1982, 68).

50 Sur le sujet, voir Lauta (2015).

suivi par del Rosso[51] et Corso (22–23), Giambullari (32–34), puis Alessandri (39–42v) et Ruscelli (86) jusqu'à Salviati (ci-dessus p. 345).

Seul Trissino fait bande à part en normalisant le tableau au masculin. Il sélectionne un pluriel pour chacune des deux formes de singulier, sacrifiant *gli* (sans doute car plus irrégulier que *li*) : « *E cωsí essω articulω ωrdineremω : Il masculinω Nel numerω singulare ε nel caſω nωminativω* lω [...] *Nel numerω plurale ε nel nωminativω* li [...] *Un altrω masculinω Nel singulare* il, de'l, a'l, il, da'l. *Nel plurale* i, de i, a i, i, da i *Il femininω Nel singulare* la, de la, a la, la, da la. *Nel plurale* le, de le, a le, le, da le » (7).[52] Ce faisant, il rejoint Alberti, qui, lui aussi, présentait six articles, *e̊l*, *lo* et *la* au singulier, *e̊*, *gli* et *le* au pluriel.

Une fois énoncées les différentes formes de l'article et précisé leur emploi respectif, c'est-à-dire leur distribution, la plupart des grammairiens passent à une autre partie du discours. La présentation de l'article se limite donc, en général, à un exposé morphosyntaxique sommaire, d'où est absente toute considération sémantique. Cela n'est pas tellement surprenant, puisque ce qui distingue le toscan des autres parlers italiens, ce n'est pas tant la fonction ou la valeur de l'article que ses formes : ce sont donc elles qu'il faut avant tout enseigner.

4.3 Qu'est-ce que l'article et où le ranger ? Trissino le pionnier

Les premiers grammairiens italiens sont confrontés au problème inverse des grammairiens latins, qui devaient laisser tomber l'article grec : ils doivent faire une place à l'article, absent en tant que tel des grammaires latines qui leur servent en général de modèle – une tâche plus difficile. Alberti n'avait pas donné à la grammaire italienne de l'article le meilleur départ en considérant comme les 6 articles les prépositions contractées pour l'accusatif, le génitif et le datif, et *ó* pour le vocatif (7–16). Son premier successeur, Fortunio, est encore moins inspiré et n'apprend pas grand-chose sur le sujet à ses chers lecteurs :

51 « *Habbiamo anchora noi altri volgari alchune particelle, le quali naturalmente à tutti li nomi si prepongono e sempre da li nomi particolarissimi de'l Maschio infuora & queste sono parlando d'un solo Maschio* il *e* lo, *& de la Femmina* la*; & parlando di più Maschi* li i gli*; & di più Femmine* le » (B2). Pour le masculin, del Rosso utilise surtout *lo* au singulier et *li* au pluriel et, plus loin, il ne cite plus qu'une forme pour chaque genre et nombre, *lo*, *li*, *la*, *le* (C4v), soit une régularisation parfaite du tableau (encore plus poussée que celle de Trissino).

52 Notons que Trissino néglige de préciser (sauf au moyen des exemples illustratifs) comment s'emploient les deux articles masculins, cas assez rare dans notre corpus.

il n'accorde aux articles guère plus d'une page en conclusion de son exposé sur les pronoms (qui en occupe en tout quatorze). Pour justifier ce rattachement des articles aux pronoms, il dit suivre Priscien : « *La quinta regola, chiudente li pronomi, sarà degli articoli, li quali, per ora Prisciano in ciò seguendo, tra essi mi ha parso connumerar* » (11/125) en un raccourci discutable. L'auteur des *Institutions grammaticales* voit certes dans *hic*, *haec*, *hoc* le plus proche équivalent de l'article grec, mais il y insiste, ce démonstratif *hic*, employé comme ersatz de l'article grec, est un pronom, qu'il appelle en général *pronomen articulare*[53] (ou *pronomen praepositiuum*, XIV 12). En accord toutefois avec une longue tradition de la *doxa* latine – contestée dès le premier siècle de notre ère par Probe (qui l'atteste chez Pline le jeune)[54] et que l'on retrouve, par exemple, chez Isidore de Séville (*Etymologies* I 8 4) –, les grammairiens médiévaux n'ont eu cure de cette subtilité et les ont couramment appelés *article*s, comme dans ce manuscrit latin du 13e siècle (cité par Thurot, 169) : « Quantes articles sont ? Trois. Quiex ? *hic* et *hec* et *hoc* » ou dans un manuscrit des *Leys d'amors* (14e s.) : « E son apelat article aquest trey pronom *hic*, *haec*, *hoc* » (cité par Heinimann 1987, 23). Fortunio est le seul grammairien italien du 16e siècle à classer les articles avec les pronoms, même si d'autres les lient, comme Delminio qui postule pour la première fois un lien morphologique entre les deux classes de mots (128–129), ou Corso, qui, en conclusion du chapitre sur l'article, a placé une section intitulée *Come gli articoli stanno in vece di pronomi* (24–25), où il explique « comment les articles parfois deviennent pronoms et de

53 Appellation reprise des Stoïciens (voir *I. G.* II 16 et chap. 3 n. 4). « Hic *uero et* haec *et* hoc *indubitanter pronomina sunt, quae nisi in declinatione nominum a grammaticis loco articulorum non recipiuntur* » (XVII 20 : « Mais *hic haec hoc* sont indubitablement des pronoms, qui, hormis dans la déclinaison des noms, ne sont pas admis par les grammairiens en lieu et place des articles »). Parfois, cependant, Priscien lui-même renonce à la distinction entre les deux dénominations et en fait des synonymes : « *Unde commune* [*genus*] *articulum siue articulare pronomen tam masculini quam feminini generis assumit, ut* hic sacerdos *et* haec sacerdos » (V 1 : « Le genre commun prend l'article ou le pronom articulaire aussi bien du genre masculin que du féminin : *hic sacerdos*, *haec sacerdos* »). Doctrine reprise fidèlement par Ruscelli (85).

54 « *Plinius secundus* hic *tunc uoluit dici pronomen, quando solum reperitur declinari, ut puta* hic, huius *et cetera sequentia; at uero si cum alia parte orationis inueniatur declinari, articulum appellari, ut puta* hic Cato, huius Catonis *et cetera sequentia. sed haec discretio a Plinio secundo cunctis artis latoribus superuacuae uisa est constitui, siquidem omnis oratio octo partibus tantum instituta sit pronuntiari* » (Probe, 133 : « Pline le jeune voulait à l'époque que *hic* soit nommé pronom lorsqu'il se trouvait décliné seul, comme, mettons, *hic huius* et toute la série, mais qu'il soit appelé article s'il se trouvait décliné avec une autre partie du discours, comme, mettons, *hic Cato*, *huius Catonis* et toute la série. Mais cette distinction de Pline le jeune a semblé à tous les législateurs de l'art (grammatical) établie de manière superflue, puisqu'il est posé que toute phrase s'énonce au moyen de huit parties seulement ».

sujets deviennent objets, de pluriels, singuliers, en se plaçant tantôt devant, tantôt derrière le verbe », suivi par Dolce (22v), Tani (6 26–28), Giambullari (32) et Citolini (31v–32/187). Dans la toute première phrase de son abrégé des *Regole grammaticali della volgar lingua*, Flaminio répète expressément la position de Fortunio (252). Cela toutefois ne vaut pas adhésion. Dans la dédicace *Al molto nobile et virtuoso giovanetto Messer Domenigo Evangelista Imolese*, les articles sont cités entre les noms et les pronoms parmi les « mots » variables : « *Con ciò sia cosa che in essa parimente il variar delle voci nelli numeri de gli nomi, gli articoli, gli pronomi, le coniugationi et declinationi delli verbi, gli adverbii, et oltra ciò la orthographia, dalla latina assai diversa, si osservino* » (250) et, dans le résumé proprement dit, ils ont droit à une section propre, assez brève, après les noms et les pronoms (*De gli articoli*, 256–257). Flaminio apporte donc une innovation importante : en distinguant (plus qu'en séparant franchement) les articles des pronoms, que Fortunio avait assimilés, il apparaît comme le premier grammairien italien à faire de l'article une partie du discours autonome.

Le premier grammairien du 16e siècle à s'arrêter sur l'article, puisque ni Fortunio (puis Flaminio) ni Bembo n'en disaient rien, est Trissino : « *Nωi hora da l'articωlω cωminciaremω, perciò che sɛnza essω nωn si pωtrɛbbωnω bɛn distinguere ɛ declinare i nωmi. L'articωlω è una parte di ωraziωne che s'aggiunge cωmunemente a i nωmi ɛ dà una cɛrta prima cωgniziωne ɛ relaziωne di essi* » (6).[55] Reconnaissant (encore plus nettement que Flaminio) l'article comme une « partie du discours » pleine et entière, au même titre que le nom et le pronom (dont il est clairement séparé), et une partie fondamentale au point de commencer sa grammaire par là (comme Alberti), Trissino affirme que, sans lui, « on ne saurait bien distinguer ni décliner les noms ». L'article sert à « distinguer » les noms, sous-entendu suivant le genre, donc entre masculins et féminins – ce qui ne vaut que pour les noms épicènes ou ambigus, par exemple *pianista* (*il* ou *la*) –, ainsi qu'à les « décliner », c'est-à-dire, comme pour Alberti, à en préciser les cas (donc le rôle dans la phrase). L'article ne serait pas juste lié étroitement au nom par la syntaxe, comme l'adjectif, ainsi que l'avait souligné Bembo (9), il ne partagerait pas juste avec lui les mêmes accidents (genre, nombre et « cas ») comme certains pronoms. Profitant de ces deux caractéristiques, la langue italienne lui aurait assigné une fonction particulière : indiquer le genre et le cas du nom qu'il précède. Postulées d'emblée par Alberti (7), ces deux fonctions sont reprises l'une de la tradition classique (qui l'assigne en latin au pronom *hic*, *haec*, *hoc*), l'autre de la grammaire médiévale : l'article suppléerait ainsi la disparition des désinences casuelles.

55 Idée reprise quelques lignes plus loin avec le terme « préconnaissance » : « *lj'articωli, che dannω una precωgniziωne ɛ relaziωne di essi nωmi* ».

Que l'article soit différencié selon le genre (et le nombre) comme le nom, et doive en conséquence s'accorder en genre (et en nombre) avec le nom qui suit, est un fait qui est relevé par tous les grammairiens. Faut-il en conclure que l'article sert à indiquer le genre ? L'article concorde aussi avec le nom en nombre et les mêmes ne prétendent pas pour autant que l'article aurait pour rôle d'indiquer le nombre des noms – hormis Cesano dans le dialogue du même nom de Tolomei, qui lui attribue trois fonctions : outre marquer le genre et le nombre, « terminer et rendre plus certaine la chose à laquelle ils s'appliquent » (« *oltre che distingueno l'un sesso da l'altro e questo numero da quello, hanno una forza di terminare e far più certa quella cosa a la quale sono applicati* », 47v/51). Comme le genre, le nombre n'est pas toujours évident : si le *i* final est une marque assez fiable du pluriel pour le masculin et une partie des noms féminins, il n'en est pas de même pour les noms féminins en *a*, dont le pluriel en *e* peut être interprété comme un singulier. Le problème est réel pour les fameux doublons qui sont un lieu commun des grammaires italiennes de la Renaissance : *arme* et *ale* sont-ils les formes de pluriel de *arma* et *ala*, ou plutôt des formes de singulier (dont le pluriel est *armi* et *ali*) ? Dire et écrire le *arme* (par opposition à l'*arme*) permet de lever l'ambiguïté. Castelvetro s'inscrit en faux contre cette vision réductrice du rôle de l'article, qu'il entend ensuite tirer au clair : « *sono stati alcuni, li quali hanno portato opinione, che l'articolo non fosse trovato per altro, che per dimostramento di sesso* » (1v/2A), apportant ainsi la meilleure contribution au débat (ci-dessous 4.6).

Les fonctions reconnues à l'article par les différents grammairiens italiens de la Renaissance sont présentées dans le tableau T11 ci-dessous. Comme il ressort clairement du tableau, la plupart ne proposent aucune fonction à l'article (– dans les trois colonnes). Ils ne peuvent faire autrement que d'enregistrer son existence, qui tranche avec le latin – même si rares sont ceux qui font remarquer cette différence –, mais ne savent absolument pas qu'en faire et qu'en dire, hormis constater qu'il accompagne le nom. Pourquoi le nom est-il accompagné presque toujours d'un article, dont le latin se passait fort bien, la question est le plus souvent éludée. Une petite minorité affirme que l'article indique le genre, une poignée qu'il sert à marquer les cas ou à déterminer le nom.

Outre la fonction de marquer le genre et le cas (cette dernière reprise par Carlino), Trissino attribue à l'article une tout autre valeur : fournir une « certaine connaissance première » des noms et « une relation ». Difficile de savoir ce que l'auteur entend par là puisqu'il ne s'en explique pas. Pour les linguistes médiévaux comme Kilwardby, c'était au contraire la mention même du nom qui apportait cette « *prima noticia* », l'article accompagnant la seconde, conformément à la théorie exposée dans les *Institutions gramma-*

T11. Fonctions de l'article selon les principales grammaires italiennes de la Renaissance et sa présence ou non dans les tableaux de déclinaison.

Auteurs	**Fonction**			
	marquer le genre / le nombre	**marquer les cas**	**déterminer le nom**	**présence/absence de l'article dans les tableaux de déclinaison du nom**
Alberti	+	+	+	+
Fortunio	(+)	–	?	–
Flaminio				
Bembo	–	–	–	–
Trissino	+	+		+
Carlino		+		–
Gaetano	+			– (+)
Tolomei	g + n	–	+	/
Acarisio	–	–	+	–
Delminio	–	–	+	+
del Rosso	–	–	–	+
Gabriele	–	–	–	+
Corso	+	–	–	+
Tani	+	–	–	+
Dolce	–	(+)	–	+
Giambullari	+	–	–	–
Florio	+	–	–	–
Matteo	–	(+)	–	–
Alessandri	–	–	–	– +
Castelvetro	g + n	+		/
Ruscelli	+	–	–	–
Citolini	–	–	–	–
Salviati	–	–	+	–

– : fonction non reconnue / absence de l'article
\+ : fonction expressément reconnue / présence de l'article
(+) : fonction admise ou évoquée indirectement
– + : absence et présence de l'article (en deux tableaux différents)

ticales,[56] dont Trissino prend ici le contre-pied. Non seulement il parle pour l'article de *prima* au lieu de *seconda cωgniziωne*, mais il mêle à sa façon, pour ne pas dire mélange, les deux concepts de *relatio* et de *cognitio* : Priscien associait (logiquement) la *relatio* à la *seconda cognitio* et non à la *prima*, la « seconde connaissance » renvoyant à la « première » par la « relation ».[57] On dirait que Trissino a commis un lapsus – comme s'il trouvait inapproprié d'assigner à l'article, la *première* des parties du discours qu'il passe en revue, et qui précède toujours le nom, le rôle d'indiquer la *deuxième* mention. A moins qu'il ne faille lire « *una cεrta prima cωgniziωne ε relaziωne di essi* » non comme une seule et même fonction de l'article (comme le suggèrent la coordination étroite des deux substantifs et la mise en facteur commun de leur complément, *di essi*), mais comme deux fonctions distinctes (malgré l'ab-

56 « *Articulus secundam notitiam suppositorum demonstrat. si enim dicam* ἄνθρωπος ἦλθεν, *primam notitiam ostendo; sin* ὁ ἄνθρωπος ἦλθεν, *secundam. deficit autem praepositiuis articulis lingua Latina. nam pronomen* hic *quod grammatici in declinatione nominum loco praepositiui, ut dictum est, ponunt articuli, nunquam in oratione sensum articuli habet* » (*I. G.* XVII 27 : « L'article exprime la seconde mention de ce qui est supposé connu : si je dis, en effet, ἄνθρωπος ἦλθεν [un homme est venu], j'indique la première mention ; si je dis ὁ ἄνθρωπος ἦλθεν [l'homme est venu], la seconde. Toutefois la langue latine ne dispose pas d'articles préposés. Le pronom *hic* que les grammairiens emploient dans la déclinaison des noms à la place de l'article préposé, comme on l'a dit, n'a jamais dans la phrase le sens d'un article »). A ma connaissance, Citolini est le seul grammairien italien de la Renaissance à utiliser en ce sens *prepositivo* et *soggiontivo*, associés à *articulus* par Priscien en référence à l'article et au relatif grecs ὁ et ὅς (à propos des pronoms ὁ αὐτός : *idem* et ὅστις : *qui*, *I. G.* XIII 17 et XVII 27), Varchi préférant comme deuxième terme l'antonyme *pospositivo* ou *suppositivo*. Ce n'est toutefois que pour rejeter la distinction, pour davantage de « facilité » et pour « une autre raison » (qu'il ne révèle pas) : « *Quella distinzione d'articoli prepositivi, e soggiontivi, fatta da' Greci, e seguita d'alcun de' nostri; non é peró da me seguita, per rispetto de la facilitá, che senz'essa é assai maggiore, ed anche per qualche altra cagione* » (21/119).

57 « *Interest autem inter demonstrationem et relationem hoc, quod demonstratio interrogationi reddita primam cognitionem ostendit* – quis fecit ? – ego, *relatio uero secundam cognitionem significat:* is, de quo iam dixi. *iure igitur* hic, *quod primam cognitionem indicat, praeponitur, unde et* praepositiuum *nominatur*, is *autem, quod secundam cognitionem significat, subiungitur, unde et* subiunctiuum *pro merito nuncupatur* [...] *prima enim cognitio est per demonstratiua pronomina,* secunda uero per relatiua » (*I. G.* XII 4 et 5 : « La différence entre démonstration et relation est la suivante : la démonstration en réponse à une question montre la première connaissance : *quis fecit ? ego* [– Qui a fait cela ? – Moi], tandis que la relation exprime la seconde connaissance : *is, de quo iam dixi* [celui-là, dont j'ai déjà parlé]. *Hic*, qui indique la première connaissance est donc à bon droit placé devant, d'où sa dénomination également de *praepositiuus* (préposé) ; *is*, par contre, qui exprime la seconde connaissance, est placé après, d'où son appellation méritée de *subiunctiuus* (subalterne) [...] La première connaissance s'effectue, en effet, par les pronoms démonstratifs, et la seconde, par les relatifs »). Le groupe Ars grammatica traduit ce (*pronomen*) *relatiuum* au sens large de Priscien par « (pronom) anaphorique » et *demonstratiuum* par « déictique » (*I. G.* XVII 56–57 et Priscien 2010, 141 et 143).

sence de reprise de *una* devant *relazione*) – auquel cas Trissino distinguerait deux valeurs différentes de l'article. Il n'est pas sûr du tout que cette lecture, des deux la moins évidente, soit la bonne.

Le passage du livre 17 de l'*Ars Prisciani* est très clair ; aussi est-il est plus probable que Trissino l'ait ignoré plutôt que déformé ou mal compris. Il semble avoir appliqué à l'article la théorie de Priscien sur les pronoms – l'emploi, associé à *relazione*, de *cognizione* au lieu de *notizia* en est un indice probant[58] : la « démonstration » (exprimée par le pronom *ego* ou par *hic*) indique la « première connaissance », et la « relation » (exprimée par *is*), la seconde (dont elle est l'une des modalités). L'article précédant toujours le nom (d'où son qualificatif de *praepositiuus*), comme *hic*, Trissino l'a logiquement assimilé à ce dernier et rangé avec les pronoms « démonstratifs », c'est-à-dire déictiques. Pour justifier l'assimilation de l'article italien au démonstratif latin *hic*, *haec*, *hoc*, Trissino pouvait se prévaloir de la tradition grammaticale, attestée par la remarque de Priscien au livre 17, selon laquelle les Latins, faute d'« article prépositif » (comme le grec ὁ, ἡ, τό, à l'origine un démonstratif), utilisent à la place le démonstratif *hic* – ce qui suggère une équivalence syntaxique entre ces deux parties du discours. A l'instar de *hic*, l'article italien s'utiliserait devant un nom nouvellement mentionné : Il *cielo è buio* (?), La *finestra è sporca* (?)... En l'absence d'exemples, on en est réduit à des hypothèses. En réalité, pour Priscien, l'article est clairement du côté de la *relation* et non de son contraire, la *démonstration*, comme il le rappelle à propos du *o* employé au vocatif : « *Non est igitur pronomen: nec articulus uero, cum semper in demonstratione ponitur* o, *quae contraria est relationi, quam articulus significat* » (*I. G.* XIII 17 : « *O* n'est donc pas un pronom, ni un article, car il s'emploie toujours pour la démonstration, qui est contraire à la relation, signifiée par l'article »). Dans sa définition initiale,

58 Plus loin, à propos des pronoms, Trissino a adapté fidèlement ce passage du début du livre XII des *Institutions grammaticales* : « *Havɛndω poi rispɛttω a la significaziωne, dicω che alcuni prωnωmi, perciò che nel rispωndere dannω una subita cωgniziωne ɛ dimωstraziωne de la coſa, si kiamanω ‹ dimωstrativi ›. Cωme è, dimandando unω ‹ Chi ha lɛttω ? ›, se si rispωnde ‹ Iω ›, ‹ Tu › o ‹ Quellω ›, subitω la coſa è nota ɛ però questi cωtali, cωme ho dettω, sωnω dimωstrativi. Ma, se si rispωnde ‹ il medeſimω che ſcrisse ha lɛttω ›, questω* medeſimω *ivi si referiſce ad un'altra coſa prima cωnωſciuta, cioè al scrivere, ɛ però tali prωnωmi kiamansi ‹ relativi ›* » (75). Il en a tiré la distinction fondamentale entre « pronoms démonstratifs » et « relatifs » au sens large, esquissée chez Alberti – qui avait employé *dimostrare* et *dimostratione* pour *lui* et *cholui* : « *dimostrano persone* » (42) puis pour *questo* et *quello* : « *serve a ogni dimostratione* » (43), mais non l'adjectif *dimostrativo* –, et reprise dans certaines grammaires ultérieures. Beaucoup plus confus l'écho de ce passage chez Giambullari (par l'intermédiaire de Linacre) : « *O veramente e'* [= gl'interrogativi] *ci rimettono a qualche cosa che già è nota, et detta di sopra. Et così diventano relativi; da gli antichi Latini appellati già* provocaboli*: referendosi sempremai a la cosa dimandata, come* chi ? Socrate, *o* colui che viene. Quanto ? Grande, *o* piccolo, di tante braccia. Quanti ? Tre, quattro, dieci » (16–17).

Trissino a donc tenté une synthèse contradictoire de ce que les *Institutions grammaticales* disent de l'article (expression de la relation, deuxième connaissance) et de *hic*, dont elles paraissent le rapprocher (première relation).

Ainsi, plutôt que de creuser l'analogie entre italien et grec, qui disposent l'un et l'autre d'un article, à la différence du latin, et d'établir un parallélisme entre les deux langues, l'helléniste Trissino, dédaignant les considérations offertes sur un plateau par Priscien, a préféré, étonnamment, traiter l'article italien non comme l'article grec mais comme son succédané latin. En traduisant l'exemple de Priscien et en exploitant ce qu'il dit à ce sujet, Trissino aurait pu jouer sur du velours et affirmer, au contraire, que l'article italien s'utilise souvent avec un nom déjà employé précédemment, pour exprimer que l'on parle du même référent – et devancer ainsi exactement les considérations d'Acarisio (2v : p. 387). Comme le pronom dit justement relatif (déjà par Fortunio), l'article accompagnant le nom suppose (mais pas toujours) un antécédent dans la phrase précédente, qui n'est autre que ce nom lui-même, employé soit seul (sans article) soit avec l'article indéfini ou encore avec un adjectif indéfini : *Un uomo è venuto*. L'*uomo* (= *quest'uomo* ou *questi*) *non parlava latino* → *E' venuto un uomo* che *non parlava latino*.[59] Trissino est resté si elliptique et si allusif, sans le moindre exemple illustratif, que son propos est peu clair, sinon incompréhensible, pour qui ne connaît pas la tradition grammaticale latine, à laquelle il recourt de manière pour le moins confuse.

Gaetano a aussi repris les deux concepts de *relatio* et *notitia*, en les appliquant non pas à l'article (sur la fonction duquel il ne dit rien), mais uniquement au (pro)nom relatif (au sens moderne) *il*/*la quale*, en une courte phrase parfaitement en accord avec l'enseignement des *Institutions grammaticales* : « *Li* [*nomi*] *relativi sono quelli, che bene hanno due articoli, ma uno solo finire, si come,* il quale, la quale. *E' detto relativo, per cio che fa relatione, & da notitia de la cosa, che gli sta davanti* ».[60] La *notitia* donnée par le relatif sur « ce qui

59 Comme Giambullari l'a formulé avec une clarté remarquable, dans le livre trois (*De la costruzzione*), au chapitre intitulé *Forza de' pronomi relativi* (Vertu des pronoms relatifs) : « I pronomi relativi, rappreſentano la cosa precedente*; ogni volta che intendere vogliamo* quella propria. *Perché se' si dicesse,* io ho comperato oggi una possessione; ed una possessione ti voglio lasciare*: non potrebbe conoscersi se io volessi lasciarti la comperata quel giorno, od un'altra diversa da quella. Ma dicendosi* io ho comperato una possessione, che, *o* la quale ti voglio lasciare*: non è più dubbio alcuno, che io ti voglio dire de* la comperata » (169). Voir Priscien, XVII 56, qui souligne cette idée à propos des noms propres homonymes comme Ajax (qu'il convient de remplacer par *idem*).

60 14v. Ici, par *nomi relativi* (pour *pronomi relativi*, en général préféré par ses collègues, à commencer par Fortunio), Gaetano entend les pronoms relatifs au sens moderne. Salviati en donne une définition proche (lui aussi sans employer le terme *dimostrativo*) : « *I Relativi, così nominati, perciocchè i Sustantivi già posti addietro, quelli rappresentandoci con le lor voci, quasi ci riconducono avanti:* che, cui, il quale, *ò* la quale, *e* chi » (II 1 1/3). C'est donc au 16e siècle que se produit la spécialisation de *relativo*, du sens ancien au sens actuel.

le précède », c'est-à-dire sur l'antécédent, ne peut être que la deuxième, même si l'adjectif *seconda* n'apparaît pas – puisque Gaetano ne reprend pas la théorie grammaticale traditionnelle des deux *notitie* : ni ici ni plus loin, dans le chapitre sur les pronoms (*De li pronomi*, 38–42), il ne parle toutefois de pronoms « démonstratifs » qui s'opposeraient aux relatifs – bien qu'il les inventorie.

4.4 « La corona dello alloro » : genèse d'un théorème fortuné

Ce sont les questions de la valeur de l'article et de ses modalités d'emploi (en particulier des cas d'omission et de son utilisation ou non avec le possessif) qui ont connu au 16e siècle le développement le plus important – prolongeant cette ébauche de Trissino sur mention et relation. Tout commence par la discussion d'un passage célèbre du traité de Bembo, d'abord par Acarisio, puis par Castelvetro, enfin, à travers la *Giunta*, par Salviati. Comme Alberti, certains grammairiens du 16e siècle ont remarqué que l'article italien, même s'il est étroitement lié au nom, ne l'accompagne pas toujours, et se sont arrêtés sur les cas où il est omis. Au livre 3 *Della Volgar lingua*, Bembo n'a donné qu'une seule règle, dont l'écho a été important (cela pourrait expliquer ceci) :

> « *– Potrei, oltre a questo d'un altro uso anchora della mia lingua dintorno al medesimo articolo, quando egli al secondo caso si da, non piu del maschio che della femina, ragionarvi; ilquale è, che alle volte si pon detto articolo con alquante voci; et con alquante altre non si pone: ‹ Il mortaio della pietra ›: ‹ La corona dello alloro ›: ‹ Le colonne del porfido ›: et d'altra parte: ‹ Ad ora di mangiare ›: et ‹ Essendo arche grandi di marmo ›: et ‹ Essi eran tutti di fronda di quercia inghirlandati ›: che disse il Boccaccio, et dirvi sopra esso perche è, che egli all'une voci si dia, et all'altre non si dia, et come saper si possa questa distintion fare ne nostri ragionamenti. Ma ella è assai agevole a scorgere; et peraventura non fa mestiero di porla in quistione. – Anzi si fa, disse incontanente mio Fratello: et puovisi errar di leggiere. Et dicovi piu; che radissimi sono quelli, che non vi pecchino a questi tempi. Percioche assai pare a molti verisimile, che cosi si possa dire ‹ il mortaio di pietra ›, come ‹ della pietra ›: et ‹ Ad ora del mangiare ›, come ‹ di mangiare ›: et cosi glialtri. Percio accio che M. Hercole non vi possa error prendere, sponetegliele in ogni modo. Al quale il Magnifico rispose senza dimora, che volentieri: et disse: – La ragione della differenza, M. Hercole brievemente è questa: che quando alla voce, che dinanzi a queste voci del secondo caso si sta, o dee stare, delle quali essa è voce, si danno gliarticoli; diate etiandio gliarticoli ad esse voci. Quando poi allei gliarticoli non si danno; et voi a queste voci non gli diate altresì. si come in quelli essempi si diedero et non si diedero, che si son detti* [...] *Et percio ‹ A l'hora del mangiare ›; et ‹ ad hora di mangiare ›: ‹ le imagini della cera ›; et ‹ una imagine di cera › nel medesimo Boccaccio si leggono: et infinite altre cose cosi si dissero da i buoni et regolati scrittori di que secoli* ».[61]

61 12. Avec quelle lourdeur ce précepte fameux est formulé (quatre fois *voce* dans la même phrase), un bon exemple du style parfois emprunté et laborieux de Bembo, tellement contourné qu'il en devient obscur et difficilement compréhensible.

Dans le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque Vaticane, l'explication du cardinal Julien était bien différente, comme le montre l'édition de Vela (130–131).[62] De tout le livre 3 *Della Volgar lingua*, ce passage est celui que Bembo a le plus profondément remanié pour la première édition de 1525. Un remaniement que l'on peut résumer d'un mot, reculade. Tous les exemples choisis présentent des groupes nominaux de structure $Art_1 + N_1 + di + Art_2 + N_2$, où le premier nom ($N_1$) accompagné de l'article est déterminé par un complément composé de la préposition *di* et d'un deuxième nom (N_2), lui aussi précédé de l'article (défini). Le manuscrit avançait une explication sémantique pour justifier l'emploi du deuxième article (ignorant le premier) : ce dernier avait pour fonction de « séparer et distinguer » l'objet (ou la personne) en question d'autres semblables. Bembo prêtait donc à l'article une valeur distinctive et individualisante : isoler un élément d'une série, réelle ou potentielle. Or, plus que par l'article, la spécification est apportée par le complément du nom lui-même, précisément par le deuxième nom, qui précise en quoi est fait l'objet désigné par le premier, le distinguant ainsi des autres qui ne sont pas de cette même matière. Le complément du nom permet certes d'opposer *il mortaio della pietra* à *il mortaio del legno* (alors que *il mortaio* tout court ne peut s'opposer à *il mortaio*), mais cela n'est pas dû à l'article : ne pourrait-on en dire autant d'*un mortaio di pietra* par opposition à *un mortaio di legno* ou d'*il mortaio di pietra* et *il mortaio di legno* ? Bembo a dû s'en rendre compte et a préféré retirer l'explication de la bouche du cardinal Julien pour la remplacer par une remarque syntaxique qui rend compte de la présence de l'un et l'autre article : le deuxième nom reçoit l'article si et seulement si le premier l'a déjà – ce qui veut dire que, inversement, il n'en a pas besoin quand le premier s'en passe. Un simple constat qui n'explique plus rien et fait fi de toute hypothèse sur la fonction de l'article – comme Castelvetro l'a justement souligné dans le préambule tranchant à son « ajout 14 au discours sur les articles de Bembo » :

> « *Il Bembo reputa molto agevole a scorgere la ragione perche si dia l'articolo alle voci principali, dalle quali dipendeno altre voci, o non si dia, quantunque nell'uso si possa prendere errore, & non dimeno senza sapere assegnare ragione agevole, o malagevole alcuna di cio, dice solamente, che l'articolo si da alle voci principali, quando si da alle dipendenti. Il che*

62 Voici le début de la réponse originelle : « *Che ogni volta che si fa* mentione *di cosa, che esser possa daltra qualita, che quella, di che si parla; egli vi si pon l'articolo,* che la parte et separa et distingue dall'altre. *Et percio che il mortaio poteva essere non solo di pietra; ma anchor di legno, o di ferro, o di rame; vi si pose larticolo, et dissesi* della pietra. *Et cosi percio che la corona poteva essere non solamente dalloro, ma etiandio di quercia, et di molte altre frondi: et le colonne essere similmente potevano daltra pietra; si come ve ne sono dellaltre in quel medesimo luogo; si disse* dello alloro *et* del porfido *piu tosto, che altramente* [...] » (Vela, 130 ; c'est Bembo qui souligne).

non è la ragione della differenza, che altri attendeva d'udire, ma quella differenza medesima movente altrui ad attendere d'udire la ragione. Adunque parla del quando, quando doveva parlare del perche » (11/14A).

Un constat, en outre, affaibli aussitôt par la reconnaissance de nombreuses exceptions, notamment après les prépositions *da*, *in* et *di* ou devant les noms de parties du corps.[63]

Avec l'explication qui ne le convainquait plus lui-même, Bembo hélas ! a jeté une précieuse remarque sur la valeur de l'article, qu'il avait très bien illustrée plus avant dans son manuscrit en analysant une autre citation de Boccace, avec une construction plus simple, sans complément du nom (ce sont les derniers mots du passage remanié) :

« *Ilche si puo piu chiaramente vedere anchor da questo; che poscia che la primiera volta hebbe lautor detto* Ne gli pose su piede, *quando luogo <a> differenza alcuna non vhavea: che parimente harebbe potuto premere le dita di quel garzone un pie dellasino, come altro: seguendo il suo parlare, et pur di quel pie ragionar volendo, et non de glialtri: iquali erano in cio da quelli differenti, che essi le dita del garzone non premevano; disse poco dapoi,* Non havendogli anchora lasino levato il pie din su le dita*: et non disse* Levato pie*: percio che egli segnatamente di quel pie diceva* » (Vela, 131).

Alors qu'à la première mention, Boccace avait employé *piede* sans déterminant (pas même *un*, le singulier suffisant), puisqu'il importe peu de savoir ou de préciser duquel de ses quatre pieds l'âne a marché sur les doigts du jeune homme, il a recouru ensuite, pour désigner ce même pied, à l'article défini (*il pie*), qui permet simplement de le « séparer et distinguer » des trois autres. Est donc mise en relief ici la même fonction de l'article que précédemment, mais de manière plus convaincante, grâce à la citation des deux phrases corrélées. L'analyse textuelle de Bembo est une excellente illustration des concepts de *prima* et *secunda notitia*, repris des grammairiens latins par les linguistes médiévaux. Malheureusement, elle n'a pas trouvé place non plus dans le texte imprimé en 1525 – de sorte que c'est Trissino qui a finalement été le premier à introduire ces éléments théoriques dans la grammaire italienne de la Renaissance (p. 377).

Par ailleurs, si dans le premier des deux exemples cités pour démontrer la validité du théorème, la double présence de l'article s'oppose effectivement à son absence totale (*A l'hora del mangiare* contre *ad hora di mangiare*), dans

63 « *Quando alle parti del corpo, o pure al corpo, le dette particelle, o anchora la particella* di *si danno; etiandio che l'articolo si dia alla voce dinanzi ad esse posta; egli poi non si da alle dette parti: anzi si toglie il piu delle volte: ‹ Gittatogli il braccio in collo ›: ‹ Le mise la mano in seno ›: ‹ Levatasi la laurea di capo ›: ‹ Egli mi trarra l'anima mia di corpo ›: ‹ Essendo allui il calendario caduto da cintola ›. Et qui disse il Boccaccio ‹ da cintola ›: si come si direbbe ‹ da lato ›* » (12).

l'autre, ce n'est pas le cas : à *le imagini della cera* s'oppose, en effet, una *imagine di cera*. Même en considérant *una* comme un numéral, sans en faire un article indéfini, force est de constater que *imagine*, à la différence de *cera*, est accompagné d'un « mot », et que la symétrie est rompue. En creusant cette dissymétrie, peut-être Bembo aurait-il formulé des remarques nouvelles sur l'emploi des différents déterminants du nom (*una* et *la*) ou sur leur absence, qu'il a fallu ensuite attendre soixante ans pour lire sous la plume de son admirateur, Salviati.

Bien que souffrant de nombreuses exceptions reconnues par Bembo lui-même, son théorème, que l'on pourrait appeler soit « 2 ou rien » soit « et… et ou ni… ni », se retrouve chez quelques grammairiens du 16e siècle. En général, il est repris paresseusement tel quel (parfois exemples inclus : voir notamment Tani 7–v), sans être soumis au moindre examen, parfois étoffé d'un ou deux contre-exemples. Ainsi, après avoir reformulé l'« avertissement » comme suit – « *L'avvertenza si è, che quando al Retto si da l'Articolo, necessariamente a tutti gli Obliqui si debba darlo: & quando al detto ei non si da, non si dee darlo somigliantemente a gli Obliqui. Però si legge nel Boccaccio,* ‹ le *imagini* della *cera* ›*; &* ‹ *imagini* di *cera* ›*:* ‹ all'*hora* del *mangiare* ›*, &* ‹ a *hora* di *mangiare* › » (20) – Dolce prétend qu'Arioste aurait même modifié « prudemment » le début du *Roland furieux* afin de respecter la prescription à laquelle « dans un premier temps il n'avait pas pensé » (et accessoirement de faire écho à un hendécasyllabe de Dante).[64] Et de fournir comme exception l'un des plus célèbres vers de Pétrarque, où la partie du corps n'est pas le complément du nom (déterminant) mais le déterminé, et qui infirme avec éclat la théorie de Bembo : « *Erano i capei d'oro a l'aura sparsi* ».

4.5 Article, mention et relation : Acarisio et Delminio

Avant Castelvetro, Acarisio est le premier à mettre sérieusement en question le précepte du cardinal, dans la deuxième version de sa *Grammatica* (1543), qui donne un avant-goût de ce que peut l'esprit critique quand il prend le pas sur l'admiration. Résolu à ne pas s'en laisser conter par Bembo comme sept ans plus tôt dans sa première grammaire, et comme d'autres avant ou après,

64 « *Onde prudentemente levò l'Ariosto quel primo verso della sua opera,* ‹ *Di donne, e cavalier gli antichi amori* ›*; e pose in quella vece* ‹ *Le donne, i cavalier, l'arme, e gli amori* ›*, non solo per volgere il primo nel terzo obliquo, imitando Virgilio, & alludendo a quel di Dante,* ‹ *Le donne, i cavalier, gli affanni, e gli agi* ›*; ma per serbar questa regola, alla qual prima non haveva havuto pensiero* » (20).

Acarisio aiguise sa réflexion et prend en défaut à plusieurs reprises la doctrine du *Reverendisimo cardinale*. Il ose alors ce que personne n'avait encore osé : le contredire ouvertement. Tel est le cas notamment du théorème de l'article. Acarisio n'est pas convaincu de son bien-fondé, tant il trouve de contre-exemples chez les (bons) auteurs (Boccace et Pétrarque), y compris chez Bembo lui-même (« *à questa ragione trovo molti essempi contrari da gli scrittori, et da lui medesimo scritti* », 2), et conclut ainsi :

> « *Per che à me pare che alcuna buona ragione di differenza non si possa assignare, eccetto se non diciamo, che non intendendo di una cosa speciale, debbiamo à quella voce dare la* di, *anchora che la precedente habbia l'articolo, come dicemmo ne sopradetti essempi* [*‹ col caldo di letame puzzolente ›*, *‹ tutta la corte di paradiso ›*]*: &* intendendo di una cosa speciale, *dare vi si debba l'articolo* [*‹ a conservatione de la città ›*], *& similmente quando s'hà relatione ad una medesima cosa poco avanti detta, come nel sopradetto essempio del Boc. ‹ per crudeltà de la donna amata ›, che se non havesse inteso de la donna sua, ma donna indifferentemente, havrebbe detto ‹ di donna ›* » (2v).[65]

Ce n'est pas la présence ou non de l'article devant le nom principal qui détermine sa présence (ou son absence) devant le complément du nom. La cause doit être cherchée directement dans ledit complément du nom. Que le nom précédent ait ou non l'article, la préposition *di* ne doit être accompagnée de l'article que lorsque le nom qui suit désigne un référent particulier (*speciale*). Sinon, ce n'est pas nécessaire. A ce cas général, Acarisio ajoute un cas particulier : l'article doit aussi accompagner la préposition quand on fait référence à ce dont on vient de parler, c'est-à-dire quand le nom qui suit désigne le référent qui vient d'être mentionné.[66]

Bien sûr, on peut chipoter que l'exemple du prologue du *Décaméron* censé illustrer le deuxième cas démontre encore et seulement le premier – glosant « *de la donna amata* » par « *de la donna sua* », qu'il oppose à « *donna indifferentemente* », Acarisio en fait « *una cosa speciale* », '*quella sola che il narratore ama tra tutte le donne*' (tout donc sauf *una donna qualsiasi*), indépendamment

65 Une quinzaine d'années plus tard, Alessandri avait vraisemblablement à l'esprit cette thèse d'Acarisio quand il la mentionnait sans citer de nom (54–v, en y ajoutant un deuxième exemple de Boccace).

66 Acarisio clôt cette longue discussion par une exception des plus logiques : la règle ne vaut que pour « les noms qui ont, ou qui peuvent recevoir, l'article au premier cas » [et, partant, aux autres]. Les autres noms « ne l'auront jamais » « quand bien même le mot précédent l'aurait » (3 : « *& cio intendo di quelle voci che hanno, ò haver possono l'articolo nel primo caso, per cio che quelle voci che non hanno, ne possono havere l'articolo nel primo caso, mai non l'havranno ne gli altri casi, anchora che la voce precedente l'habbia, si come* Dio, di Dio »). Cette restriction est reprise par Alessandri (53), qui s'est visiblement inspiré d'Acarisio pour tout son paragraphe sur le sujet (52v–55).

du fait qu'elle soit mentionnée auparavant (elle ne l'est d'ailleurs pas). Objecter que, dans cet autre exemple de Boccace rajouté plus bas, « *‹ & quasi da conscienza rimorso de le malvagie opere nel preterito fatte da lui ›, dove intese de le proprie opere malvagie: che se generalmente havesse inteso, havrebbe detto ‹ di malvagie opere ›* », l'article, plutôt que faire des mauvaises actions en général (« *generalmente* ») les mauvaises actions particulières du personnage (« *de le* proprie *opere malvagie* »), comme le veut Acarisio, exprime surtout que le remords concerne la totalité de ces mauvaises actions : *di* (*tutte*) *le opere malvagie fatte da lui* et non *di* (*parte delle*) *opere malvagie* – ce que l'on pourrait considérer comme une autre de ses valeurs (qui n'aurait pas échappé à Acarisio s'il avait analysé la phrase avec un peu plus de rigueur). Certes, cette théorie ne permet encore pas de rendre compte de tous les exemples cités plus haut (pas moins de 25) qui contredisaient la règle mécanique de Bembo (« *tutta la corte di paradiso* », « *la lontananza di mio marito* »/« *la lontananza del mio marito* », « *à la forza d'amore* », « *à l'hora di vespro* »…), mais elle en explique certains – ce qui constitue un progrès indéniable. Ainsi des vers de Pétrarque « *Non volsi ombra di poggi,/ Ma de la pianta piu gradita in cielo* », « *ove* [Petrarca] *non intese di poggi certi, ma di una pianta certa, & per cio disse ‹ di poggi, & de la pianta ›* » (2v), qu'Acarisio commente habilement – « il n'avait pas à l'esprit des collines déterminées mais une plante déterminée [la préférée du ciel] : c'est pourquoi il a dit ‹ de collines et de la plante › » – en passant sur le fait qu'*ombra* (en outre après négation) se rapporte davantage à *di poggi* qu'à *de la pianta*, où il faut plutôt sous-entendre (*volsi*) *l'ombra*[67] ; ou de ce passage de Boccace : « *‹ in fine, fatta fare la imagine di cera, la mandò ad appiccare con l'altre ›, & non disse ‹ de la cera ›, per cio che non hebbe rispetto, ne relatione à sorte alcuna di cera certa* » (2v) – où *della cera* renverrait à la cire qui aurait déjà été mentionnée (ou signifierait la totalité de la cire dont il disposait).

Acarisio fait donc ici exactement ce que Bembo avait entrepris dans son manuscrit : pour la première fois dans une grammaire italienne de la Renaissance, l'auteur sort du cadre de la phrase pour s'intéresser à son contexte et y trouver la justification d'un phénomène grammatical. En voulant corriger l'axiome de Bembo, Acarisio a réussi le premier à formuler une véritable règle, qui contient deux conditions d'emploi de l'article (défini), valables non seulement dans le cas du complément du nom (conditions que Castelvetro a ensuite précisées plus brillamment en les insérant dans un cadre théorique plus développé) : l'insertion de l'article dans un syntagme nominal en restreint l'exten-

67 Ce qui, en fait, confirmerait la thèse de Bembo.

sion générale [p. ex. *di* (*ogni*) *donna amata*, *di cera*] ou indéterminée [*di* (*alcune*) *malvagie opere*, *di* (*alcuni*) *poggi*] à un ou plusieurs éléments précis, définis 1. soit par le reste de la phrase (qui suit) [(*de la pianta*) *piu gradita in cielo*, (*le malvagie opere*) *fatte da lui*], 2. soit par lui-même [*de la* (= *la sua sola) donna amata*], 3. soit par le contexte précédent. Ainsi *vide per il pertugio de l'avello lume*, au lieu de « *vide per alcun pertugio de l'avello lume* » (3), l'un des exemples rajoutés par Acarisio après sa règle, sans commentaire, supposerait que l'on ait déjà mentionné l'existence d'un pertuis ou que l'*avello* ('cercueil') en ait un et un seul par construction. En d'autres termes, on trouve ici déjà les trois cas de figure ensuite exposés avec plus de panache et de doctrine logico-philosophique par Castelvetro (*premostrare*, *additare*, *reiterare* : p. 395).

Quelle différence, par exemple, avec Giambullari, justement célèbre pour ses remarques de syntaxe, et qui, sur ce point, se limite à répéter la doctrine de Bembo, réserve comprise, en remarquant que « *questo adviene il più delle volte; et non sempre: come agevolmente potrei mostrare con ottimi eſempli; se delle cose notissime biſognassero pruove od eſempli* » (171). Voilà à quoi se résume le minuscule chapitre final du livre trois intitulé (pompeusement) *De la costruzzione dello articolo* (170) ! Si la règle de Bembo (non mentionné) souffre si notoirement d'« excellentes » exceptions, elle ne doit pas être excellente. Giambullari n'a visiblement pas envie d'en entreprendre une discussion serrée, et plutôt que de citer ses exemples sans les discuter, il a choisi de les garder pour lui. A quoi bon formuler une objection qui ruine la règle, sans essayer de dépasser la contradiction pour trouver une autre règle plus satisfaisante, comme l'a fait courageusement Acarisio ? Giambullari a préféré esquiver le problème.

Le théorème « 2 ou rien » de Bembo a révélé un Acarisio critique et un Giambullari suiveur. On touche ici un point remarquable : les grammaires de notre corpus sont de dimensions très inégales et d'ambitions très disparates – comme justement celles de Giambullari et d'Acarisio –, mais il n'y a pas toujours de rapport direct entre la taille et la qualité. Aussi riche soit-il et aussi fines souvent que soient ses analyses, l'imposant traité en sept livres de Giambullari présente des lacunes ou des points faibles ; aussi sommaire soit-il, le manuel d'Acarisio, contient en ses vingt pages d'excellentes observations. Les grammaires ont rarement un niveau constant et régulier d'un bout à l'autre, et il n'y pas de petits auteurs : tous apportent quelque chose sur tel ou tel point.

Après Trissino, mais plus clairement car en s'appuyant sur des exemples qui faisaient défaut chez son prédécesseur, Acarisio a su mettre à profit le concept ancien de *relatio* pour expliquer l'une des valeurs de l'article et ainsi justifier son emploi dans certaines phrases. On retrouve une conception identique du rôle de l'article, fondé sur le même mot clé de *relatione* et sur celui de

mentione (déjà utilisé par Bembo dans son manuscrit : n. 62) dans la grammaire à peu près contemporaine de Delminio :

> « *Et se'l mio giudicio non erra. La dove il Bocc. nel prologo del Decam. disse, ‹ Fra quali s'alcun mai n'hebbe ›. Non havrebbe potuto dire ‹ fra i quali ›, percioche havea di sopra confusamente parlato, & non d'alcun particolare: ma ben quel luogo mal si legge. ‹ De li accidenti di Martelino da Neiphile raccontati, senza modo risero le donne. Et massimamente tra giovani Filostrato ›. ne gli antichi testi, ‹ fra i giovani › si legge. Et diritamente, essendosi di sopra conosciuto, il loro distinto & particolare numero, come nel detto prologo, ove si dice. ‹ Ecco intrare ne la chiesa tre giovani ›, non havendo anchora di loro fatto piu mentione. Et tanto sia detto, mentre* relatione *significano* » (129).

Ici, Delminio est victime de la mode du 16e siècle de ne pas écrire l'article défini masculin pluriel *i*, notamment après les prépositions terminées par une voyelle comme *fra* ou *tra* (ainsi *de* pour *dei*), qui rend difficile à juger de sa présence ou non devant le nom qui suit. Ce nonobstant, il propose la même analyse textuelle qu'Acarisio : après une première « mention » sans article dans le prologue, avec le seul numéral (*tre giovani*), Boccace dès qu'il reparle de ses trois personnages doit écrire *i giovani*, puisqu'il s'agit de ces jeunes hommes « en particulier » et non pas de n'importe lesquels. C'est la première apparition dans une grammaire italienne de la Renaissance, pour décrire la valeur de l'article, de *particolare* (qui apparaît deux fois), sur lequel Castelvetro a ensuite créé le verbe *particolareggiare*. Voici comment Delminio avait introduit le sujet : « *Ne sono però sempre le dette particole da chiamare articoli, percioche servono alle volte per segni relativi & per pronomi. Segni relativi saranno quando significano alcuna cosa, come distinta dall'altre, fuor d'alcuno universale, come s'alcuno dicesse non haver veduto nel Theatro l'huomo: gran differentia sarebbe questo, senza dubbio, percioche nell'ultima parte si dimostraria alcuno huomo particolare, ove la prima a tutti gli huomini s'accommoda* ».[68] Il innove en distinguant entre articles, « signes relatifs » et pronoms, alors que Fortunio se contentait de rapprocher articles et pronoms. La seule phrase citée, « *non haver veduto nel Theatro* l'huomo », oblige à imaginer l'autre, peut-être *non haver veduto nel Theatro* huomo, ce qui constituerait un parallèle avec l'exemple de Priscien

68 128–129. Le texte est ici corrompu. La syntaxe de « *quando significando…* » n'étant pas correcte, il faut remplacer le gérondif par l'indicatif. Surtout, le texte compare la valeur de deux phrases (*prima* et *ultima parte*), entre lesquelles il y a « sans nul doute » « une grande différence », alors qu'il n'en cite qu'une seule. Il y a sûrement une lacune, mais avant ou après l'exemple fourni ? Impossible donc de décider quel emploi il est censé illustrer. La phrase proposée, un peu curieuse, se rapporte à la passion que Delminio nourrissait pour le théâtre : voir ou ne pas voir l'homme dans le Théâtre, ce peut être autant percevoir (ou non) l'élément humain ou la dimension humaine dans le genre théâtral que voir (ou non) âme qui vive dans le bâtiment.

(cité n. 56, *ánthropos êlthen*/*ho ánthropos êlthen*).[69] A moins qu'il ne faille plutôt considérer deux fois la même phrase – puisqu'aussi bien c'est la même « *particola* » que Delminio interprète différemment : dans un cas, il conviendrait de comprendre *l'huomo* comme une désignation « universelle » (« *che a tutti gli huomini s'accommoda* »), l'équivalent de *l'umanità* ou de *l'essere umano*, tandis que dans l'autre *l'huomo* désignerait, « en dehors de tout universalisme » « quelque homme particulier », en le « distinguant » par là des autres hommes ; c'est de l'individu qu'on parlerait. Dans un cas, employé comme « article », *l'* a une valeur générique, celle qu'il a dans des propositions comme 'l'homme est un loup pour l'homme' ou 'l'homme est un animal politique', dont le sens est bien différent de 'cet homme est un loup pour cet homme' ou de 'cet homme est un animal politique', par quoi on pourrait approximativement gloser 'l'homme (en question) est un loup pour l'homme/un animal politique' quand *l'* est employé comme « signe relatif ».

En attribuant à une seule et même « particule » ayant la même distribution et la même construction, deux noms différents suivant sa valeur, *articolo* et *segno relativo*, Delminio objectivise ces nuances de sens, et donne la préséance à la sémantique sur la morphologie et la syntaxe dans la classification des parties du discours. Il s'inscrit dans une tradition bien établie, la même qui faisait distinguer à M. Federigo les *proponimenti* et les *segni di caso* (suivi par Ruscelli : *prepositioni* et *segni de' casi*). Il n'empêche qu'il est le premier grammairien de notre corpus à mettre en avant la valeur générique de l'article défini, diamétralement opposée à la fonction de reprendre un référent particulier déjà mentionné, que Trissino avait peut-être à l'esprit et qu'Acarisio avait parfaitement mise en évidence ; le premier à présenter deux valeurs de l'article et à avoir saisi l'opposition (à première vue paradoxale sinon contradictoire) entre *particolare* et *universale*, développée plus tard par Castelvetro puis par Salviati.

---

69 Dolce semble avoir récupéré ce passage de Delminio (dont il a fait imprimer la grammaire en 1560) pour étoffer ses *Osservationi della volgar lingua*, en introduisant dès la 2e édition de 1552 les deux phrases suivantes : « *Alle volte si pongono questi tali per segni, che distinguono alcuna cosa dall'universale: come sarebbe a dire* Io non ci vidi in questo palazzo giovane*; e* ci vidi il giovane*; e* non ci fu signore, *e* ci fu il signore. *Che questi ultimi esempi con la particella* il *dimostrano un giovane o signor particolare, delquale si havesse dianzi parlato* » (40). L'adaptation de Dolce, qui oppose un nom avec et sans article, pourrait être un indice en faveur de cette hypothèse. Dans une note sur les idées de Salviati, Poggiogalli ajoute : « *anche il Dolce accenna alla funzione individualizzante dell'articolo (si noti anche come venga sottolineato il suo valore anaforico)* » (30, n. 24), bel exemple d'absence de toute perspective historique. C'est bien sûr à l'honneur de Dolce d'avoir saisi l'intérêt d'une telle remarque sur la valeur de l'article et d'en avoir enrichi sa grammaire, mais il est inopportun de lui en attribuer le mérite. Il aurait mieux valu écrire « *già Acarisio e Delminio (seguiti più tardi da Castelvetro e Dolce) avevano accennato alla funzione individualizzante dell'articolo* ».

A la suite de la grammaire de Trissino, de Gaetano à Delminio en passant par Acarisio, en ce deuxième quart du 16e siècle, on constate donc une certaine fortune des concepts classiques de *notitia* ou *cognitio* et de *relatio*, appliqués tantôt à l'article tantôt aux pronoms. En raison de l'ambition modeste des auteurs et de la dimension réduite de leurs ouvrages, ces notions restent toutefois insuffisamment exploitées. Il faut attendre la deuxième moitié du siècle pour que l'article soit enfin traité de manière approfondie et comme il le mérite.

4.6 La synthèse de Castelvetro

Dans son commentaire au discours de Bembo sur les verbes, Castelvetro, comme Trissino, se fonde sur la notion de « première connaissance » pour distinguer les pronoms en deux catégories, en suivant fidèlement Priscien[70] :

> « *De pronomi alcuni sono relativi, alcuni demostrativi, & alcuni relativi & demostrativi. Relativi sono quelli, che reiterano la conoscenza de nomi gia posti. Demostrativi sono quelli, che constituiscono la prima conoscenza de nomi, come* egli *è relativo puro, percioche sempre reitera nome di persona conosciuta, & non mai constituisce nome di persona, che s'habbia da conoscere. Ma* colui *puo constituire nome di persona non anchora conosciuta.* Colui, che volle morire per la salute nostra, fu conficcato su il legno della croce. *La dove non si potrebbe dire* Egli, che volle morire per la salute nostra, fu conficcato su il legno della croce, *se prima non fosse andato avanti ragionamento di Christo, il quale* egli *potesse reiterare. Io non dico che* colui *non possa anchora essere relativo, & reiterare il nome gia posto. Percioche io credo, che i pronomi demostrativi possano essere relativi, ma sonci de relativi come* egli, ella, gli, le, lo, *& altri, li quali non possono essere demostrativi, cioè constituire la prima conoscenza de nomi non posti prima* » (72v–73/56V).

A la différence des « pronoms démonstratifs », seuls aptes à désigner pour la première fois un référent non encore mentionné (et donc à « constituer une

70 Alors que les deux types sont présentés par Donat alternativement, sous la dénomination respective de pronom « articulaire prépositif ou démonstratif » (*hic*) et « subjonctif ou relatif » (*is*) – « *Articulare praepositiuum uel demonstratiuum generis masculini numeri singularis* hic huius [...] *Item subiunctiuum uel relatiuum generis masculini numeri singularis* is eius » (*A. m.* 3) et « *Sunt praepositiua, ut* quis, hic*; sunt subiunctiua, ut* is, idem » (*De pronomine*, *A. M.* II 11) –, Priscien souligne que les pronoms de 1re et 2e personnes sont toujours démonstratifs, car ils indiquent une personne présente, et admet que certains pronoms de troisième personne (*ille*, *ipse*) peuvent remplir les deux fonctions : « *Sunt autem eorum alia demonstratiua, alia relatiua, alia et demonstratiua et relatiua, unde notabiles et certae fiunt personae. et primae quidem et secundae personae pronomina sunt semper demonstratiua – utraque enim, ut dictum est, praesens ostenditur persona, et eius, qui loquitur, et illius, ad quem loquitur –, tertiae uero alia sunt demonstratiua, ut* hic, iste, *alia relatiua, ut* is, sui, *alia modo demonstratiua modo relatiua, ut* ille, ipse » (*I. G.* XII 3).

première connaissance »), tels *colui* (« *vidi e conobbi l'ombra di* colui/*che fece per viltade il gran rifiuto* »), les « pronoms relatifs », correspondant aux modernes pronoms personnels, sont ceux qui ne peuvent s'employer que pour reprendre un nom précédemment exprimé, comme anaphoriques, tels *egli* (« *quand'*egli *è giunto là ove disira* »), qui serait donc le pendant italien d'*is*. Puisque Castelvetro admet ensuite que le seul pronom démonstratif qu'il mentionne, *colui*, puisse servir de relatif (et appartenir ainsi aux deux catégories), il serait donc plutôt le pendant d'*ille* que des pronoms latins (de première et deuxième personne) *hic* et *iste*, qui resteraient sans équivalent en italien (aucun pronom n'est présenté par Castelvetro comme uniquement « démonstratif »). Rien de nouveau donc par rapport à la grammaire de Trissino, si ce n'est une plus grande clarté, grâce notamment aux deux exemples illustratifs.

Notons que Salviati préfère, en filant l'analogie entre noms et pronoms, parler de pronoms « substantifs » pour les premiers – qui peuvent remplacer un nom (et sont donc les vrais pronoms littéralement parlant), les pronoms dits aujourd'hui personnels –, et pour les seconds – qui ne peuvent remplacer un nom mais l'accompagnent – de « pronoms adjectifs » : « *Dividesi parimente il pronome, come fa il nome nè più nè meno, in sostantivo, sì come* io, sé, esso, essa [...] *ed in aggiuntivo, sì come* mio, tuo, suo, nostro *e* vostro » (10). C'est un retour, sous une autre appellation, à la distinction d'Alberti, qui opposait « pronoms primitifs » (32) et « dérivés » (39). On est donc face à une double tradition.

Castelvetro réutilise le concept logique de *reiterare la conoscenza* – terme et expression qu'il préfère aux latinismes *cognizione* ou *notitia* et aux locutions *dare una relatione* ou *fare relatione* de ses prédécesseurs – dans l'ajout 14 sur l'article, qui discute le fameux théorème de Bembo du « et... et ou ni... ni ». Après Trissino, mais de manière beaucoup plus claire, méthodique et précise, il est ainsi le seul auteur de notre corpus à appliquer le même instrument d'interprétation à ces deux parties du discours et à proposer une théorie unificatrice, au risque de les homologuer. Le cardinal n'ayant pas donné la « raison » mais seulement posé la « différence », et parlé « du quand alors qu'il devait parler du pourquoi » (p. 385), tout est à expliquer. La différence d'ambition entre Castelvetro et Bembo apparaît très nettement (et peut-être le mieux) dans ce brillant préambule de la longue *giunta* à la *particella decima quarta*, où la critique se fait art. Ce que reproche Castelvetro à Bembo, c'est bien sûr de ne pas tenir parole et de tromper le lecteur, puisqu'il ne donne pas la raison promise. Mais ce faisant, l'auteur de la *Giunta* revendique pour lui cette ambition nouvelle, insuffisamment assumée par son prédécesseur : ne plus seulement donner des règles ou les rassembler, mais essayer de les justifier, grâce à une analyse linguistique, ce qui implique de ne plus demeurer à la surface de la langue, mais de la comprendre en profondeur. Quand Bembo en reste à

l'observation phénoménale de la chaîne syntaxique, et se borne à constater la concomitance des articles définis devant le nom et devant son complément, ou au contraire leur absence, lui veut rendre compte de cette corrélation apparente : Castelvetro remet donc ici radicalement en cause l'*osservazione*, fondement de la grammaire philologique du début du siècle.

Expliquer le comportement de l'article suppose de s'interroger sur sa valeur. C'est pourquoi le critique de Modène considère comme indispensable d'enquêter sur le sens de l'article défini, ce que Bembo n'a pas fait : « *è di necessita, che si mostri la forza de significati dell'articolo, & qual differenza sia tra il nome articolato, & disarticolato. Onde è proceduto il ragionevole uso di porre, o di non porre l'articolo alle voci con riguardo, o senza* ».[71] Le mot-clé est, bien sûr, non pas le nom *uso*, mais l'adjectif qui le détermine, *ragionevole*. L'usage linguistique n'est pas un tyran, aux volontés mystérieuses et impénétrables, qui dicterait sa loi arbitraire aux locuteurs de la langue. Castelvetro a la conviction, au contraire, que l'usage est régi (plutôt) par des règles rationnelles, et que l'on peut donc lui faire rendre raison – même si parfois il doit y renoncer (voir son recours au concept de « privilège » à propos de l'omission de l'article devant certains noms, p. 405). Cette position, qui annonce la grammaire raisonnée du siècle suivant, va à l'encontre de toutes les idées reçues au 16e siècle sur la langue. Qu'il y ait des règles, soit (tout le monde l'admet ou presque), mais que ces règles soient autre chose que des habitudes progressivement fixées et figées par l'usage, nul n'y croit. Personne avant Castelvetro n'avait jamais déterminé le mot *usage* – tous parlent d'*uso* tout court, d'Alberti (« *questo nostro opuscholo, in quale io racolsi* l'uso *della lingua nostra in brevissime annotationi* », 1) à Ruscelli, qui l'oppose à la *natura* et l'assimile à la *vaghezza* (« *Gli altri* [*verbi*], *ove si pon tal particella* [= si], *non per natura, ma per vaghezza, & uso della nostra favella, sono molti verbi Attivi, ò Assoluti, che per tal cagione ve la ricevono, ma possono ancora starne senza, come* [...] ‹ *Colui si pensa una cosa diversa dal vero* › », 327). Que l'on pense au constat résigné du cardinal Julien dans les *Prose della Volgar lingua* à propos de l'ordre des pronoms personnels complément d'objet (direct et indirect), qui réduit l'usage au « jugement des oreilles », apparemment différent en Toscane de ce qu'il est dans le reste de l'Italie : « *Ma regola e legge che porre vi si possa, altra che il giudicio degli orecchi, io recare non vi saprei, se non questa: che il dire,* Tal la mi trovo al petto, *è propriamente uso della patria mia; là dove,* Tal me la trovo,

71 11/14A. Notons la première attestation d'*articolato* au sens de 'pourvu d'article', 'construit avec l'article', que l'on retrouve dans l'expression moderne *preposizione articolata* (attestée chez Corticelli au milieu du 18e siècle), qui désigne les formes des prépositions contractées (*al*, *dal*, *del*, *nel*, *sul*...). 30 ans plus tôt, Carlino avait usé de la périphrase *voce articolata* pour

italiano sarebbe piu tosto che toscano » (19). Qualifier l'usage de « raisonnable » apparaîtrait à l'ensemble des grammairiens italiens de la Renaissance comme un oxymore ou un paradoxe.

Le principe méthodologique est aussi remarquable que la clarté avec laquelle il est formulé : pour mettre en évidence la valeur de l'article, il faut comparer des énoncés où il figure à d'autres d'où il est absent. Castelvetro commence par exposer les trois valeurs du pronom-adjectif *quello* :

> « *Adunque si come* quello, *che è vicenome acconcio ad essere aggiunto a nomi ha tre significati propri, distinti l'uno dall'altro, cioè Il reiteramento della conoscenza della cosa prima manifestata, Il premostramento della cosa, che ha da manifestare, L'additamento per conoscere alcuna cosa tra molte. Si reitera la conoscenza, quando si dice.* Comperami un cavallo alla fiera, & prendi guardia, che quello cavallo sia sano [1]. *Percioche* quello *aggiunto a* cavallo *reitera la conoscenza del cavallo gia nominato, & manifestato, & cio chiamo io significato preterito di* quello. *Si premostra la conoscenza, quando si dice,* M'è stato carissimo quello cavallo, che m'hai comperato [2], *conciosiacosa che* quello *aggiunto a* cavallo *premostri la conoscenza, la quale s'ha da manifestare con le parole seguenti,* che m'hai comperato, & *cio nomino significato futuro di* quello. *S'addita per farsi conoscere alcuna cosa tra molte, quando si dice.* Quella gentil donna tra le sue compagne mi piace [3]. *Perche* quella *aggiunto a* gentil donna *addita una certa gentil donna, & faccela conoscere tra l'altre, & chiamo io cio significato presente di* quello ».[72]

Dans l'exposé sur les pronoms de l'ajout 56 au « discours sur les verbes » cité plus haut (p. 392), le critique de Modène ne mentionnait que le concept de *reiteramento* : *egli* s'oppose à *colui* en ce qu'il « réitère la connaissance », c'est-à-dire reprend un nom précédemment mentionné, qu'il présuppose nécessairement dans le contexte (comme *is* en latin). Ici, Castelvetro perfectionne la théorie en introduisant deux concepts complémentaires : l'un contraire ou symétrique (*il premostramento*), l'autre intermédiaire (*l'additamento*). *Quello* est donc un pronom plus complexe que les précédents, à la fois *relatif* (comme *egli*), puisqu'il peut reprendre un objet (ou une personne) mentionné précédemment, *démonstratif* (comme *colui*), comme le montre le parallèle de construction entre les deux phrases d'exemple : Quello cavallo, che *m'hai comperato, m'è stato carissimo* et Colui, che *volle morire per la salute nostra, fu conficcato su il legno della croce*, et *déictique*. Dans la phrase 1 (*Comperami un cavallo alla fiera, & prendi guardia, che* quello *cavallo sia sano*), *quello* (que Castelvetro ne réduit pas à *quel*) se justifie uniquement parce que le cheval n'est pas présent, mais virtuel et imaginé encore sur le champ de foire où il

---

parler de l'article lui-même : « *Percioche ò ee,* essistente *il* nome*; cosi chiamato perche solo stia. si portando anzi a'l variar de* gradi *una articolata voce.* l'huomo, la donna » (25).

72 11–v/14A. A noter la curieuse substitution de *donna* a *cavallo* pour le troisième et dernier exemple.

doit être acheté. Dans la phrase 2 (*M'è stato carissimo* quello *cavallo, che m'hai comperato*), l'emploi de *quello* (et non de *questo*) comme déterminant devant un nom défini ensuite par une relative, en concurrence avec l'article défini (*il* en l'occurrence), préféré par le français (« *le* cheval que tu m'as acheté »), est un trait de syntaxe typique de l'italien.

Castelvetro établit ensuite un parallèle explicite entre ce « pronom » *quello* et l'article, défini lui aussi comme une sorte de « pronom (*vicenome*) apte à se construire avec les noms » (exactement la même définition que pour *quello*) : « *Come adunque* quello *ha tre significati propri & distinti preterito, futuro, & presente, cosi l'articolo, che è vicenome acconcio ad essere aggiunto a nomi, & per la maggior parte preso da* quello, *come s'è mostrato, ha questi medesimi tre significati* ». L'article, présenté comme « un pronom adjectif atone » (« *gli articoli* [...] *sono vicenomi aggiunti disaccentati* », 1–v/1A), a donc les trois mêmes fonctions et les trois mêmes sens que *quello*, dont il dériverait « pour la plus grande part » (ce qui est inexact[73]), à savoir un sens passé, futur et présent : « *& dicesi in significato preterito* Comperami un cavallo alla fiera: & prendi guardia, che il cavallo sia sano *& in significato futuro,* M'è stato carissimo il cavallo, che m'hai comperato, *& in significato presente* La gentil donna tra le sue compagne mi piace » (11v/14A). Pour mieux faire ressortir le parallélisme, Castelvetro reprend les trois exemples précédents, en substituant juste *il* à *quello*.[74]

Soulignons que l'exemple illustrant le « sens passé » est sémantiquement au futur (« *comperami e prendi guardia che sia sano* ») et celui illustrant le « sens futur » au passé (« *M'*è stato *carissimo il cavallo, che m'*hai comperato »), tandis que le « sens présent » est au présent (*mi piace*). Cette apparente compli-

73 Il est vrai que *quello* et *il* ont en partie la même étymologie. *Quello* – que Castelvetro dans l'ajout 10, fait venir d'*illud* (« *le voci, che hanno per lettera finale* d *nel latino vegnendo in vulgare la perdono, come* Apud Appo, Illud Quello, Istud Questo, Quid Che », 7v/10A) – remonte en fait à *eccu-illu*, un composé du présentatif (voir *ecce*) et du démonstratif latin *illud*, qui est l'étymon de *il* : comme en grec, l'article italien provient bien de l'affaiblissement d'un démonstratif. Dans l'ajout 4 aux articles, Castelvetro s'est montré plus lucide : « *Hora d'*illo *s'è preso* il *per articolo di nome maschile del numero del meno cominciante da consonante nel primo, & quarto caso, percioche dovendosi ristringere l'articolo sotto l'accento del nome, & divenire quasi una voce sola s'è perduto quello, che si puo perdere, si come i nomi finienti in* llo, *liquali sono in uso continuo perdono* lo *bene spesso* » (3–v/4A). Même remarque pour l'étymologie de *li* et *la* : « *Per la qual cosa da* ILLI *latino del numero del piu si prese* LI, *la qual sillaba dovesse servire per articolo a tutte le voci maschili del numero del piu comincianti da vocale, o da* s *accompagnata da consonante* » (4/4A), « *Ma l'articolo feminile preso d'*ILLA *latino non ha punto di varietà* » (4/4A).

74 Ce qui a fait dire à Salviati, à raison, que « l'Auteur de la *Giunta* » attribuait « en tout point la même vertu » à ces deux parties du discours, qui semblent interchangeables (alors qu'elles ne le sont pas toujours) : « *Ragionando l'Autor della Giunta molte cose sopr'all'articolo, conchiude, la forza d'esso esser la medesima in tutto, che del dimostrativo pronome* quello » (II 2 5/71).

cation ne doit pas être le fait du hasard. Castelvetro a sans doute voulu éviter que l'on prenne les adjectifs *preterito* et *futuro* au sens commun et qu'on les interprète chronologiquement (par rapport au moment de l'énonciation), alors qu'il faut les comprendre syntaxiquement, à l'intérieur du discours lui-même (au fil de la chaîne syntaxique).

A chacun des trois sens, *preterito*, *futuro* et *presente*, correspond un verbe qui caractérise la fonction de l'article : Castelvetro développe un réseau terminologique articulé logiquement autour de la notion cardinale de *conoscenza*, qui peut être soit *reiterata* (l'article comme anaphorique), soit *premostrata* (l'article comme cataphorique), soit *additata* (l'article comme déictique). Alors que dans la tradition latine, par exemple chez Priscien, il n'y avait que deux *notitiae* ou *cognitiones*, première et deuxième, il en ajoute une troisième, apparentée à la première puisque l'article assiste la première mention du nom.

Le premier sens, que Castelvetro appelle « passé », car l'article renvoie à un référent précédemment mentionné dans le discours – en l'occurrence « *reitera la conoscenza del cavallo gia nominato, & manifestato* » – correspond à la valeur relative, liée à la *seconda notitia* de Priscien. L'article précède la « seconde mention » et pourrait être remplacé (avec le nom qu'il accompagne) par le pronom démonstratif *questi* : *Comperami un cavallo alla fiera: & prendi guardia, che* questi *sia sano* ou bien par le pronom « relatif » (personnel) *egli* ou *esso* : *Comperami un cavallo alla fiera: & prendi guardia, che* egli/esso *sia sano*. C'est le sens qu'avaient évoqué, de manière confuse, Trissino et Delminio en disant que l'article donne une « relation » des noms ou a valeur de « signe relatif ». C'est le sens aussi clairement formulé que mal illustré par Acarisio (« *quando s'hà relatione ad una medesima cosa poco avanti detta* »).

Le deuxième sens, que Castelvetro appelle « futur », car l'article accompagne un nom nouvellement mentionné, qui est déterminé seulement dans la suite du discours – « *premostra la conoscenza futura* » – est bien illustré par l'exemple de Boccace cité par Acarisio : si l'on prend *amata* comme une épithète déterminant le nom *donna*, cet exemple est en effet identique au premier des trois « *essempi ristretti* » proposés ensuite par Castelvetro : « *in questo altro* [*essempio*] *del significato futuro*. Il cavallo comperato mi piace, Il cavallo picciolo mi piace, Il cavallo della bella fattione non è sempre buono*; cioe* Il cavallo, che è stato comperato, Il cavallo, che è picciolo, mi piace, Il cavallo, che è di bella fattione, non è sempre buono » (11v/14A).[75]

75 Salviati s'est peut-être souvenu de ce passage pour interpréter l'apposition comme réduction d'une relative avec *essere* et attribut : « *Ed è più tosto quella maniera, che i latini retorici chiamano apposizione: alla qual mostra, che'l relativo, e qualche voce del verbo* essere, *ad appellativo nome posta davanti, si'mmagini dall'uditore: sì che dicendosi,* Ricciardo savio, e accorto, *si debba intendere,* Ricciardo, che savio huomo era, ed accorto » (II 2 10/89).

Le troisième sens enfin, que Castelvetro appelle « présent », car le nom n'est ni préalablement mentionné ni déterminé par la suite et a donc pour seule occurrence celle même où il est accompagné de l'article – « *addita la conoscenza presente* » –, correspond peut-être à la valeur esquissée par Trissino, quand il disait que l'article donne du nom une « *certa prima cognizione* », et au sens avancé par Acarisio (« *intendendo di una cosa speciale* ») avec la citation de Boccace « *per crudeltà de la donna amata* » (où *donna* était un terme nouveau), si l'on prend le groupe *donna amata* comme un bloc, équivalant à *amante*. C'est le cas où l'article est comparable à un adjectif démonstratif déictique ('qui indique' : *addita*), comme *questo* ou *quello*, ou *hic* en latin (que Donat et Priscien opposent à *is*).

Si la substitution ne modifie pas le sens pour les deux premières phrases, un doute subsiste pour la dernière. En disant *quella gentil donna*, on indique une gentille dame particulière (parmi d'autres dames, gentilles ou non) ; en disant *la gentil donna*, en dehors de tout autre contexte comme le veut Castelvetro, il faut supposer que la dame ainsi désignée est la seule de cette qualité parmi toute la compagnie. Le sens de la phrase est donc différent à la marge, même si la substance du propos est inaltérée ('il y a au milieu de ces dames une gente dame qui me plaît'). Attentif lecteur de Castelvetro tout autant que de Boccace, Salviati ne s'y est pas trompé et ne s'en est pas laissé conter par cet exposé magistral en trois parties. Dans le chapitre 5 du livre 2 du second volume de ses *Avertissements* (*Della forza, dell'uficio, e dell'opera dell'articolo*), où il se réfère d'emblée explicitement à la *Giunta*, Salviati accepte le discours de son prédécesseur pour *quello*, mais conteste le parallélisme entre article et démonstratif (tout en reconnaissant que l'article peut avoir la même valeur dans certains cas), et ce de deux points de vue :

> « *Il presente, s'io non mi'nganno, cader non puo mai nell'Articolo in quella guisa, ne in general cosa, ne in particolare, ne negli esempli ch'egli adduce,* L'huomo tra l'altre spezie degli animali è inclinato al piacere. La gentildonna tra l'altre sue compagne mi piace*: si potrà mai, per quel ch'io creda, né il* lo, *né il* la, *prender per* quello *e per* quella, *se fermo stia cio ch'e' dice, che* l'uomo *e* la gentildonna, *nominar si debban come presenti* [...] Il cavallo è animale che puo ammaestrarsi: *come potrà lo* il *rivolgersi mai in* quello *? o rivolgendosi, e dicendosi* Quel cavallo è animale che puo ammaestrarsi*; chi per la spezie del cavallo prenderà mai questo dire ?* » (II 2 5/71).

D'une part, l'article n'est pas adapté pour indiquer absolument un objet particulier non déterminé par le contexte, la *conoscenza presente* étant l'apanage d'un véritable démonstratif ; d'autre part, le démonstratif, au contraire, est uniquement particulier et ne peut jamais avoir la valeur générique de l'article. La valeur individualisante de l'article est conditionnée à une détermination « passée » ou « future », sa valeur « universelle » est étrangère au démonstratif.

En fait, Salviati ne rejette pas aussi catégoriquement le « *partimento presente* », puisque son commentaire à une autre citation de Boccace, une page plus loin dans ce même chapitre 5 (‹ *ora è venuto tempo, che tu puoi avere il suo amore* ›), en fournit un bel exemple : « *Se dicesse ‹ venuto il tempo ›* [...] *ristringerebbe il sentimento dell'opportunità: e verrebbe a significare, che* altro tempo, che quello stesso, *non poteva venir giammai* », et qu'il utilise la tripartition de Castelvetro au chapitre suivant pour réfuter la règle de Bembo (p. 401). La contestation de l'analyse de Castelvetro se limite donc au type de phrases alléguées dans la *Giunta*, avec leurs exemples précis, « *in quella guisa* [...] *negli esempli ch'egli adduce* », comme Salviati le reconnaît prudemment. En dépit d'une position identique dans la chaîne syntaxique (sur l'axe syntagmatique), devant un nom, et de quelques emplois communs, *il* et *quello* ne sont donc pas interchangeables comme le laissait entendre Castelvetro. Ils sont moins concurrents que complémentaires, et ces différences de sens confirment que l'article est une partie du discours différente des pronoms.

Après avoir établi les trois valeurs de l'article, Castelvetro affine l'analyse, en distinguant entre valeur particulière et universelle :

> « *Et è da por mente, che gli essempi ristretti del significato preterito reiterano la conoscenza preterita o particolare, o universale, secondo che si presupone o particolare, o universale la conoscenza per manifesta, come* Il cavallo mi piacque, *cioè alcun certo particolare cavallo gia saputo, & conosciuto dal parlante, & dall'ascoltante, o* Il cavallo mi piacque mentre fui giovane, *cioè la specie universale de cavalli, pur che sia manifesto al dicitore, & all'uditore, come si ripete la conoscenza universale de cavalli* » (11v–12/14A).

Castelvetro répète dans la foulée les mêmes considérations pour les deux autres sens.[76] Quel que soit le sens de l'article, le nom qu'il accompagne peut renvoyer soit à un référent particulier, ce qui était le cas dans les trois exemples introductifs (*Comperami un cavallo alla fiera: & prendi guardia, che* il cavallo

76 « *Et gli essempi del significato futuro ristretti premostrano medesimamente conoscenza particolare, o universale secondo che l'aggiunto, o il nome accompagnato dalla propositione* di *la particolareggiano, o l'universaleggiano, come* Il cavallo comperato mi piace, Comperato *puo operare il premostramento d'un cavallo particolare, & puo medesimamente operare il premostramento universale di cavallo, se alcuno non volendo essere altrui ubligato rifiutasse di ricevere in dono, o in prestito cavallo, & dicesse,* Il cavallo comperato mi piace [...] *Et negli essempi ristretti del presente parimente ci puo additare, & farci conoscere cosa particolare, o universale secondo che s'ha rispetto o ad altri particolari di quella medesima specie, o ad altre specie, come* L'huomo è inchinato al piacere, *se riguardiamo gli altri huomini, di necessita additeremo un certo particolare huomo tra gli altri, il quale sta inchinato al piacere. Ma, se riguardiamo alle altre specie, additeremo la specie humana tra gli altri animali, che sta inchinata al piacere* » (12/14A). On trouve des réflexions analogues sur le particulier et l'universel dans le commentaire de Castelvetro à sa traduction de la *Poétique* d'Aristote publiée en 1570.

sia sano, *M'è stato carissimo* il cavallo, *che m'hai comperato* et La gentil donna *tra le sue compagne mi piace*) et dans les exemples des grammairiens précédents (Acarisio ou Delminio), soit à un référent général – une opposition entre *particolare* et *universale* évoquée pour la première fois par Delminio une vingtaine d'années plus tôt (p. 390), mais qui est ici pour la première fois clairement exposée.

La valeur universelle ne désigne pas toujours uniquement l'espèce entière, comme le montre l'un des autres exemples donnés par Castelvetro : « *Et come* Il cavallo d'Alessandro non fu cavalcato da niuno, d'Alessandro *premostra una particolare conoscenza di cavallo*. *Ma* Il cavallo della bella fattione non è sempre buono Della bella fattione *puo premostrare una universale conoscenza di cavallo* » (12/14A).[77] Ici *il cavallo* est défini par une caractéristique physique qui peut toujours s'appliquer, certes, à un cheval particulier, mais aussi à toute une catégorie : par « *il cavallo della bella fattione* » Castelvetro entend la classe des chevaux « de belle facture », c'est-à-dire un sous-ensemble de l'ensemble des chevaux qui existent (complémentaire du second sous-ensemble, celui des chevaux qui ne sont pas de belle facture), désignée idéalement par l'un quelconque de ses éléments ou représentants.

Cette opposition secondaire entre *conoscenza particolare* ou *universale* clairement posée, Castelvetro en revient à la distinction fondamentale entre les trois sens de l'article pour raffiner encore l'analyse et répondre enfin à Bembo :

> « *Hora aviene alcuna volta, che in uno essempio ristretto si ricolgono insieme il significato futuro, & presente in questa guisa.* la corona dell'alloro, la casa della paglia, *conciosiacosa che* corona, & casa *sieno articolate per la conoscenza futura premostrata con la propositione* di, & alloro, & paglia *sieno articolate per la conoscenza presente additata tra l'altre specie d'alberi, onde si formano le corone, & tra l'altre materie, onde s'edificano le case* » (12/14A).

Castelvetro apporte ici la démonstration brillante de l'efficacité opératoire de la distinction qu'il vient de développer longuement : s'il y a deux articles, ce n'est pas par effet de symétrie ou parce que l'un appellerait l'autre, c'est parce qu'il y a réitération de deux *conoscenze*, différentes et indépendantes, l'une explicite et interne au discours – « la connaissance future », anticipée par le

---

77 Notons ici une incohérence dans le discours : c'est l'article *il* devant *cavallo* qui « *premostra una conoscenza di cavallo* » et non pas le complément du nom postposé *d'Alessandro* ou *della bella fattione*, qui apporte la nécessaire détermination et individualisation du cheval autorisant l'emploi de l'article (v. citation p. 395). Même formulation approximative plus bas (citation suivante), la « *conoscenza futura* » ne peut être *premostrata* par la préposition *di*, qui introduit la détermination requise. Il aurait fallu écrire et il faut comprendre : *conciosiacosa che* corona, & casa *sieno articolate per premostramento della conoscenza futura, la quale segue alla propositione* di.

premier article (*la*), de la *couronne* ou de la *maison*, déterminées par le complément du nom qui suit (comme précédemment dans *il cavallo d'Alessandro*) – l'autre implicite et externe au discours – la « connaissance présente », montrée par le second article (*del*l' ou *del*la), d'une catégorie de matériau, par opposition à toutes les autres (qui n'ont pas besoin d'être mentionnées dans le discours, qui peuvent mais ne doivent pas l'être : *c'erano due corone, una di alloro e l'altra di ulivo ; la corona dell'alloro…* ; *c'erano tre case, una di paglia, una di legno e una di mattoni ; la casa della paglia…*). Dans un cas, il s'agit en outre d'une *conoscenza particolare* (*la corona*, *la casa* renvoient à des référents particuliers), dans le second d'une *conoscenza universale* (*dell'alloro*, *della paglia* renvoient à des référents universels), où Castelvetro donne à l'article une valeur générique (comme dans *L'uomo è inchinato al piacere*). Ajoutons que des deux déterminations, la plus forte est logiquement la première (interne au discours), ce qui explique que déjà à l'époque la formule la plus courante, devenue aujourd'hui la seule acceptable, soit *la corona di alloro* et *la casa di paglia* (comme *una corona di alloro* et *una casa di paglia*).

En fait, Castelvetro déploie ici des trésors d'ingéniosité pour justifier ce qui avec le temps était apparu à la langue injustifiable : en italien moderne, et déjà de son temps, la mention d'une matière suffit, en excluant les autres, à la déterminer, et rajouter l'article implique, conformément à la théorie du *premostramento* ou du *reiteramento*, de définir plus précisément cette matière (en aval ou en amont), pour créer une sous-catégorie distincte : *la corona dell'alloro che cresce sull'Olimpo*, *la casa della paglia raccolta dal porcellino più ingenuo*. C'est exactement ce que souligne Salviati dans le chapitre spécial qu'il consacre à la « règle de Bembo » pour discuter si « elle semble sûre ou non » (*Regola del Bembo, di dar l'Articolo al secondo nome, quando s'è dato al primiero, se paja sicura o no*) :

> « *Ma che direm noi degli esempli, che si producono dal Bembo ?* Il mortajo della pietra*:* La corona dell'alloro*:* Le colonne del porfido*:* Nel vestimento del cuoio*:* Nella casa della paglia*:* Le immagini della cera*: che tutti, e tale più d'una volta si leggono nelle giornate : ed* il vello dell'oro, *che da Messer Guido Giudice fu usato ? In ciaschedun de' quai luoghi fuor di ragione si dà l'articolo al genitivo, mostrandosi ciò, che non è, cioè che quel mortajo, quella corona, quelle colonne, quel vestimento, quella casa, quelle immagini, quel vello, fatti fossero d'una pietra, d'un alloro, d'un porfido, d'un cuoio, d'una paglia, d'una cera, e d'un oro, determinati, e distinti,* che se ne fosse parlato avanti, o che per sè noti fossero incontanente, o che per parole aggiunte venissero a palesarsi, *sì come, per la materia che si soggiugne loro appresso, si manifesta il mortajo e l'altre cose, che espresse sono in quei luoghi da' nomi dependenti* » (II 2 6/78–79).[78]

78 Que personne n'ait contesté « publiquement » cette règle avant lui, comme il s'en vante (« *Contra'l quale ammaestramento non è ch'io sappia, chi abbia dato in pubblico alcuna cosa: e*

Dans tous ces cas, la présence de l'article devant le nom de matière suppose que ces matériaux soient « déterminés et distincts, qu'on en ait parlé auparavant [1], qu'ils soient immédiatement connus en soi [2], ou bien révélés par des mots ajoutés [3], de même que le mortier et les autres objets exprimés par les noms dépendants le sont par la matière dont on les fait suivre » : sans reprendre ses concepts ni ses termes, Salviati recourt à la théorie des trois « connaissances » de la *Giunta*, passée [1], présente [2] et future [3], pour réfuter Castelvetro par lui-même, en invalidant la thèse infondée des *Prose della Volgar lingua* qu'il avait imprudemment acceptée et tenté de fonder. L'émule de Bembo s'est montré ici, à bon escient, plus lucide que son critique déclaré, pour une fois trop lige au cardinal, comme celui-ci s'était montré trop lige à la langue ancienne.

Giunta (1586) de Salviati à la *Giunta* (1563) de Castelvetro au discours (1525) de Bembo, cette réflexion au carré sur les *Prose della Volgar lingua* est l'un des plus beaux exemples de la réflexion linguistique italienne au 16e siècle, menée et reprise sur trois générations, chaque ajout ayant été écrit et publié après la mort de l'auteur commenté. Comme si Salviati, né en 1539 et trop jeune pour avoir pu connaître l'auteur révéré des *Prose*, recevait symboliquement le témoin de son cher Bembo par l'intermédiaire de Castelvetro, qui, lui, avait pu débattre de vive voix avec le cardinal.

Après avoir disserté du nom « *articolato* », Castelvetro passe au nom « *disarticolato* », c'est-à-dire sans article, qui, lui aussi, peut avoir un sens soit particulier soit universel, quoique « très différent » du cas où il est précédé de l'article : « *Il nome adunque disarticolato o ha significato universale, o particolare, ma l'uno, & l'altro molto differente dall'universale, & dal particolare del nome articolato* ». Et de reprendre l'exemple précédent, pour illustrer les deux valeurs opposées :

> « *Percioche se per cagion d'essempio si dira.* Huomo è inchinato al piacere, *il significato potra essere universale, o particolare secondo che si supplira* ogni, *o* alcuno *ad* huomo, *l'uno de quali segni senza dubbio vi manca, cioè o* Ogni huomo è inchinato al piacere*; o* Alcuno huomo è inchinato al piacere. *Ne il significato universale del nome disarticolato ha rispetto all'altre specie, come haveva il significato del nome articolato, ne il particolare del disarticolato è diterminato, & certificato, come è quello dell'articolato, anzi è vago & incerto, quantunque si debba ristringere alla conoscenza d'una cosa sola* » (12–v/14A).[79]

pur bisogna ch'abbia contrasto, se della forza dell'articolo è vero, ciò che s'è detto », II 2 6/76–77), est inexact : outre Castelvetro, auquel il est très redevable, Salviati a oublié au moins Acarisio.

79 Sur ce point, Salviati est entièrement d'accord avec Castelvetro : « Huomo è vago d'apprendere*: non si raccoglie se d'alcuno huomo, o di tutta la'ntera specie si'ntenda da chi favella* » (II 2 5/72) – et l'ajout de l'article (« *L'uomo è vago d'apprendere* ») n'y change rien.

Deux points intéressants sont à relever. D'une part, la phrase *Huomo è inchinato al piacere* est jugée par Castelvetro, paradoxalement, incomplète et incorrecte, car il manque « sans (nul) doute » devant *uomo* une « marque », qu'il convient donc de suppléer – l'emploi du nom seul à la latine, fréquent au Moyen-Age et encore recommandé dans la *Grammatichetta* d'Alberti cent vingt ans plus tôt, quand les noms « *dimostrano cosa non certa e diterminata* », n'est plus senti comme acceptable.[80] Et d'autre part, parmi les mots possibles pour suppléer cette marque manquante devant *uomo*, Castelvetro n'envisage pas *uno* (*Un huomo è inchinato al piacere*), qu'il tend encore (comme Alberti) à considérer comme un numéral (ainsi que le montre ci-dessous son interprétation d'*una imagine di cera*) – on l'a vu au début de ce chapitre, c'est à Salviati, vingt ans plus tard, que revient le grand mérite d'avoir comblé cette lacune importante de la *Giunta* en inventant l'*accompagnanome*.

Tandis que, dans *L'huomo è inchinato al piacere*, la totalité des êtres humains est envisagée comme un seul homme et du point de vue de l'espèce – l'article défini ayant une valeur générique –, dans *Ogni huomo è inchinato al piacere*, elle est présentée comme un ensemble d'éléments considérés un à un, comme la somme de chaque être humain, « sans égard aux autres espèces », ainsi que Castelvetro le note justement (et cette remarque vaudrait aussi pour *tutti gli huomini sono inchinati al piacere*). Plus difficile à définir apparaît la différence du sens particulier (*Alcuno huomo è inchinato al piacere*), qui n'est pas « déterminé et assuré » comme dans le cas du nom avec article, mais « vague et incertain », quoique le nom renvoie « à une seule chose ». Voulant éclairer son propos, l'auteur recourt de nouveau à l'un des exemples des livres *Della Volgar lingua*, emprunté à Boccace, de structure différente (avec un complément du nom) : « *Adunque quando diciamo* una imagine di cera, *cosi come è particolare l'imagine, percioche* non dee essere che una, *ancora che non sappiamo quale si sia, cosi basta che sia di cera senza haver rispetto a qualita alcuna d'altra cera, o d'altra materia, onde si fanno l'imagini, come di legno, o di marmo. Ma, quando diciamo* l'imagine della cera, *intendiamo d'una certa imagine formata di materia di cera tra le altre imagini formate o di materia di diversa cera, o d'altra cosa* » (12v/14A). Castelvetro reprend ici telle quelle l'opposition de Bembo entre un groupe nominal doublement déterminé (*l'imagine della cera*) ou tout à fait indéterminé (*una imagine di cera*), et semble ne pas admettre de formulation mixte (*l'imagine di cera*), à la différence de Salviati. Le singulier *una*,

80 Ce que confirme plus bas le refus de *Casa ruina* et *Città è presa* (outre *Io spazzo casa* ou *Io spazzo chiesa*).

qui signifie qu'il « n'y a pas plus qu'une » image, implique nécessairement qu'il s'agisse d'une « image particulière » « sans qu'on sache laquelle » ; *di cera*, sans article, signifie que l'image en question est faite d'une cire quelconque, sans entendre une cire particulière ou déterminée, ni insister sur la cire par opposition à d'autres matières possibles : elle exprime donc un degré zéro de la détermination, tant à l'intérieur de la catégorie *cire* que par rapport aux autres catégories de matériaux – thèse reprise par Salviati dans son analyse des phrases avec ou sans *accompagnanome* (p. 358). Pas davantage que Bembo, Castelvetro ne semble s'être posé la question de la présence d'*una* devant *imagine* (mais non devant *cera*) : en d'autres termes, pourquoi *una imagine di cera*, et non *imagine di cera* ni *una imagine di una cera* ? Pour la présence de l'article devant le deuxième nom déterminant du premier (*della cera*), cas de figure identique aux précédents (*la corona dell'alloro*…), Castelvetro répète logiquement son analyse : l'ajout de l'article distinguerait la matière cire en question, soit des autres matériaux possibles pour une image (ou l'image des autres images disponibles en d'autres matériaux), soit des autres qualités de cire. L'interprétation de *l'imagine della cera*, comme 'd'une cire particulière par rapport à d'autres cires' est difficilement acceptable en l'absence de toute spécification de *cera* dans le contexte, et l'interprétation 'de cire, par opposition à d'autres matériaux', peu convaincante ne serait-ce que parce qu'elle rejoint celle de *l'imagine di cera* et n'apporte pas une nuance suffisante. C'est ce trop faible rendement sémantique qui l'a fait tomber en désuétude.

Enfin, pour que sa réplique à Bembo soit tout à fait complète, Castelvetro reconnaît que les exceptions mentionnées par le cardinal, et dont celui-ci ne savait rendre compte, contreviennent même à la règle qu'il vient d'exposer :

> « *È non dimeno da sapere, che sono alcuni nomi, liquali in alcuni casi in compagnia d'alcune propositioni rifiutano del tutto l'articolo, anchora che quelli tali nomi reiterino la conoscenza passata, o premostrino la futura, o additino la presente, come* capo, testa, tavola, & *peraventura de gli altri in compagnia d'*in *significante* insu, Messa la corona in capo, Messa la corona in testa, Recatosi suo sacco in collo, Messe le vivande in tavola, *conciosiacosa che* in *in questi essempi, non significhi, come è sua propria virtu* entramento. *Il che, se i nomi fossero articolati; significherebbe* Messa la corona nel capo, Messa la corona nella testa, Recatosi suo sacco nel collo, Messe le vivande nella tavola » (12v/14A).

Selon lui, la cause de l'absence de l'article dans ces syntagmes prépositionnels est à chercher d'une part dans les noms, d'autre part dans le sémantisme de la préposition. Castelvetro a bien vu que la présence de l'article rendrait à *in* son sens fort (*all'interno di*, 'dans, à l'intérieur'), qui ne convient pas dans ces locutions, où il signifie *su* ou *a*. Il s'agit donc de tournures idiomatiques, où *in* n'est pas à prendre au sens propre et où l'article a une valeur discriminante et sert à distinguer deux sens. *Capo*, *testa*, *collo* et *tavola* renvoyant à des référents parti-

culiers connus, l'article s'imposerait pour autant que *in* ait sa valeur propre ; il est absent, malgré la *conoscenza particolare premostrata*, afin d'exprimer un sens opposé à 'dans la tête', 'dans le cou', 'dans la table'. Après avoir ajouté d'autres exemples avec *in* (*messesi le scarpe in piede*, *messosi il mantello in dosso* ; *presa la penna in mano*), Castelvetro constate que le phénomène concerne aussi d'autres noms et d'autres prépositions, comme *a*, *di* ou *da* :

> « *Sono anchora alcuni nomi, liquali in compagnia d'*a, *& di* di, *& di* da, *& per aventura d'altre propositioni possono rifiutare, & ricevere la compagnia dell'articolo, quando communemente è richiesto* [...] Vo a citta, Vo alla citta, Vo a casa, Vo alla casa, Vo a piazza, Vo alla piazza, Vo a palazzo, Vo al palazzo; o Vo a chiesa, Vo alla chiesa, Vo in citta, Vo nella citta, Vo in casa, Vo nella casa, Vo in piazza, Vo nella piazza, Vo in palazzo, Vo nel palazzo, Vo in chiesa, Vo nella chiesa, Vengo di citta, & della citta, da citta, & dalla citta, di casa, & della casa, da casa & dalla casa, di piazza, & della piazza, da piazza & dalla piazza, di palazzo, & del palazzo, da palazzo, & dal palazzo » (12v–13/14A).

Cette fois, le refus de l'article est seulement possible et il n'y a pas de différence de sens notable entre tournure avec et sans article. La présence d'une préposition dans ces locutions (qui, pour la plupart, se disent toujours en italien moderne sans article) concerne plus le « quand » que le « pourquoi », pour reprendre les termes de Castelvetro. Il lui faut donc reporter son attention sur le nom : « *i predetti nomi, che in compagnia delle prepositioni sempre rifiutano l'articolo, o lo possono rifiutare, hanno tra gli altri nomi questo privilegio per lo continuo uso, che è di loro in bocca delle genti, che gli fa manifesti senza reiteramento, o premostramento, o additamento* » (13/14A). Pour justifier le « privilège » que ces mots ont d'être utilisés sans article, Castelvetro en appelle à « leur usage incessant dans la bouche des gens », qui les rend « évidents », sans « réitération, anticipation ou indication » au moyen de l'article. Il a beau croire à l'« usage raisonnable » apte à fonder des règles grammaticales de manière pour ainsi dire scientifique, Castelvetro doit ici abdiquer et renoncer à fournir le fin mot du pourquoi : comme ses prédécesseurs, il doit se rabattre au contraire sur la conception habituelle de l'usage, anormal et irrationnel, seule instance capable de justifier les exceptions aux règles – en parant l'opération du terme éloquent de *privilège*, par définition dérogatoire de la règle commune, concédé seulement à certains mots particuliers par l'« usage continu » des locuteurs de la langue. Il n'essaie même pas de chercher ce que les mots mentionnés auraient précisément de particulier pour jouir de ce privilège : un privilège ne s'explique pas.

Castelvetro ajoute une contre-preuve, intéressante par ses exemples bien choisis, mais qui soulève autant de questions qu'elle apporte de réponses :

> « *Il che evidentissimamente si dimostra a chi ha riguardo* a casi *de predetti nomi* meno frequentati, *ne quali non si conserva il privilegio, cioè nel primo, & nel quarto caso del*

> *meno, & in tutti que del piu, ne quali non si lascia l'articolo, quando è tempo convenevole d'essere usato. La onde non si direbbe* Casa ruina, *o* Io spazzo casa, *o* Io spazzo chiesa, *o* Città è presa, *ne* Andiamo a case nostre, *o* Vegniamo da case nostre. *Ma* La casa ruina, & Io spazzo la casa, *o* Io spazzo la chiesa, & La città è presa, & Andiamo alle case nostre, & Vegniamo dalle case nostre » (13/14A).

La particularité impliquée par le singulier, qui fait que *vado a chiesa* se comprend comme *vado alla chiesa più vicina* ou *alla chiesa del paese* (ou *del quartiere*), se perdrait logiquement au pluriel, de sorte que les églises évoquées doivent alors être précisées par l'article, en rapport avec le contexte. Que le « privilège » de pouvoir se passer de l'article se perde « au premier et au quatrième cas du singulier », c'est-à-dire quand le nom singulier est sujet ou complément d'objet direct, confirme plutôt l'importance décisive de la préposition, car on ne comprend pas pourquoi le simple fait d'être employé aux cas non-prépositionnels, dont il n'est en outre pas du tout certain qu'ils soient « moins fréquents », rendrait le nom (ou son référent) moins « évident ». Qu'il se perde « à tous les cas du pluriel », y compris donc après préposition, relativise au contraire le poids de celle-ci, contredit en partie la situation du singulier et mériterait explication. Cela n'est d'ailleurs pas non plus si sûr : notons que Castelvetro n'a pas donné d'exemples avec le nom comme sujet ou complément direct, où, au contraire du singulier, le nom a(vait) tendance à s'employer seul – ces cas de figure, encore fréquents dans la *Grammatichetta* d'Alberti, n'ont pas échappé à l'attention de Salviati[81] et ont largement survécu jusqu'à nos jours, notamment quand le nom pluriel est objet direct ou attribut : *Vuole pesche ?*, *Serviamo solo bevande fredde*, *Ci sono foto della cerimonia ?*...

81 « *Lascia ancora spesso l'articolo qualunque nome, che dia alla clausula cominciamento: Maestro Aldobrandino P. N. ‹ Ceci di lor natura sono caldi e umidi ›* [...] *‹ Ismeraldo sormonta tutto verdore ›* [...] *‹ Gorgozzule si è freddo e secco di sua natura ›* [...] *‹ Nobili, savj, prudenti e circunspetti uomini ›, così comincia, e poi soggiugne i lor nomi. La qual maniera, a certi uomini de' nostri tempi che scrivono ne' libri loro ‹ Fiorentini ordinarono ›, ‹ Genovesi conobbero ›, e altri simili assai, in vece di ‹ i Fiorentini ›, ‹ i Genovesi › ec., è stata rimproverata per iscorretta maniera, da chi questa nostra proprietade nelle scritture del miglior tempo non aveva riconosciuta* » (II 2 19/247). Selon Durante, c'est justement devant les noms d'habitant, de fleuve et de pays et les noms abstraits que l'article s'est imposé en dernier : « *Gli impieghi di acquisizione più recente concernono i nomi astratti come* nobiltà *e* beltà, *quelli etnici e geografici:* Francesi, Francia, Arno, *nonché i nomi costruiti con* tutto, *ad esempio* tuttodì » (1981, 42). L'usage d'Alberti, qui dans sa grammairette utilise déjà systématiquement l'article après *tutto* (quel que soit le nombre et le genre) oblige à nuancer cette affirmation et à reconnaître que les noms géographiques ont résisté plus longtemps que *tutto* à la généralisation de l'article. Ainsi Alessandri écrit-il encore, par exemple : « *Non hanno Castigliani tal diversità* » (2v).

L'hypothèse selon laquelle le nom peut se passer d'article quand il est suffisamment déterminé en soi conviendrait bien, par contre, pour la première série d'exceptions, concernant les parties du corps, en complément de l'explication par le sens de la préposition. Le sujet n'ayant qu'un chef, il est inutile de déterminer le nom, que ce soit par le possessif (comme en français : *ayant mis la couronne sur* sa *tête*), ou même simplement par l'article (comme l'italien le fait par ailleurs si souvent : *chiedere* al *vicino* comme *demander* au *voisin*, et *andare* dall'*amico*, *parlare* al *padre*, *chiedere* del *fratello* contre *aller chez* son *ami*, *parler à* son *père*, *demander* son *frère*).

La règle de Bembo a donné l'occasion à Castelvetro de fournir sur l'article en cinq pages denses la doctrine la plus complète (et la plus claire) jamais présentée jusque-là par un grammairien italien. Il reprend plusieurs éléments que l'on trouvait déjà épars dans les grammaires antérieures (la notion de *cognitio* ou *notitia* depuis Trissino, la valeur « relative » de l'article chez Acarisio, son lien avec la notion de détermination, mentionné dès Alberti, son sens universalisant évoqué par Delminio), mais qu'il arrive à développer et à organiser en un exposé cohérent et synthétique grâce à une réflexion plus approfondie et plus méthodique. Ainsi parvient-il à distinguer sur le plan syntaxique, en exploitant le parallèle avec le pronom démonstratif, non plus deux, mais trois *conoscenze*, nouveauté majeure qui lui permet de mieux rendre compte des emplois de l'article dans les locutions citées par Bembo, et réussit-il à tirer au clair, sur le plan sémantique, l'opposition entre valeur universalisante ou particularisante de l'article, et à proposer le premier une analyse contrastive de syntagmes construits avec ou sans article. Seul Salviati, en lisant à son tour la *Giunta* (et ses classiques) d'un œil critique, a su apporter une autre contribution importante et perfectionner encore la doctrine en la matière.

4.7 La réponse de Salviati à Castelvetro

Après Castelvetro, c'est en effet Salviati qui a présenté la description la plus exhaustive des usages de l'article (amplement résumée par Poggiogalli 1999, 29–35 et 47–50). L'académicien florentin lui consacre tout le livre 2 du second volume de ses *Avertissements sur la langue à propos du « Décaméron »* (1586), à l'exception du long chapitre 2 sur les marques de cas. Après avoir donné de l'article une définition minutieuse : « *L'articolo si è parola, la quale non aggiunta a voce di nome sustantivo, o a voce, che sia come nome sustantivo, niente non significa, e non ha luogo nel favellare, ma a cotal nome, o a cotal voce, è atta nata ad aggiugnersi, e a significare insieme con esso loro: e la sua natural sedia è davanti al predetto nome, o alla predetta voce, senza tramezzo niuno* » (II 2 3/68),

justifiée point par point (chap. 3 : *Articolo che sia*), Salviati commence par le défendre contre « certains modernes » qui l'ont jugé « vain » (chap. 4 : *Articolo esser cosa vana hanno detto certi moderni: e presupposti fatti da valentuomini nell'uso di questa parte*), au motif qu'il ne s'emploie pas toujours devant le nom et que le latin « si noble et si parfait » s'en passait. Il n'y a rien à répondre à ces arguments si ce n'est « s'efforcer de trouver la force de l'article, que nous croyons être la même dans notre idiome que dans les autres ». On a ici une intéressant pétition de principes, héritée de l'universalisme de la pensée linguistique médiévale : l'article a la même valeur dans toutes les langues où il existe, donc en grec ancien comme en italien, et en italien comme en français.

La question cruciale est bien de savoir « *onde nasca, che con articolo, e senza articolo, gli stessi nomi nelle medesime scritture si ritrovino assai sovente* » (II 2 4/70 : « d'où vient que les mêmes noms se trouvent assez souvent dans les mêmes écritures avec et sans article »). Après avoir réfuté l'équivalence posée par Castelvetro entre article défini et démonstratif (ci-dessus p. 398), Salviati en vient à sa propre thèse : « *la forza, e l'uficio, e finalmente l'opera dell'Articolo, principalmente par, che sia questa, cioè di* determinar *la cosa, e la contezza di essa cosa, che si viene a nomar da noi, e di renderla* certa, *e distinta, la quale senza l'articolo, incerta sarebbe, e confusa* » (II 2 5/72). Par rapport à ce que disait Alberti presque un siècle et demi plus tôt (« *Ma quando egli* [= *é nomi*] *importano dimostratione* certa e diterminata, *allhora si pronuntiano coll'articolo* ») ou Acarisio (« *à me pare che* [...] *intendendo di una cosa speciale, dare vi si debba l'articolo* »), cette définition théorique générale n'apporte pas grand-chose : on retrouve exactement les mêmes notions d'*(in)détermination* et d'*(in)certitude* (*determinar la cosa*, *renderla certa, e distinta* font écho à *dimostratione certa e diterminata*, (*cosa*) *incerta* à *dimostrano cosa non certa e diterminata*), la *distinction* (*render la cosa distinta*) correspondant à la *cosa speciale* du grammairien de Cento. Pour *notitia* ou *cognitio*, qu'il rend ailleurs par *notizia*, Salviati introduit ici un nouveau terme, bien italien, *contezza*.

Ce qui est remarquable, c'est plutôt, encore et toujours, la quantité d'exemples (certes tous littéraires et d'auteurs anciens) cités et commentés par Salviati pour illustrer les différentes nuances de sens qu'il prête à l'article, qui se ramènent à deux valeurs principales et contraires, l'une individualisante, l'autre, généralisante : « *di determinar la cosa, e di tutta insieme abbracciarla, è general natura del nostro articolo* [...] *e quindi* [...] *germogliano da lui altri effetti più distinti, e più speziali, che tutti, per quel ch'io creda, si riducono a quei due capi* » (II 2 5/72). Tout comme dans le livre précédent pour l'*accompagnanome* (article indéfini), Salviati fait ressortir la valeur de l'article de la variation de sens entre énoncés qui diffèrent par cette seule composan-

te[82] – sauf que, paradoxalement, ici encore, il énumère surtout des exemples où le nom est employé seul, dépourvu de tout déterminant (en des constructions parfois archaïques), comme s'il lui était plus facile d'exprimer ce qu'apporterait l'ajout de l'article que ce que signifie sa présence effective ou ce qu'entraînerait sa suppression. « *L'articolo ditermina la cosa precisamente* [...] ‹ *e* d'*altra parte* › [...] ‹ *ora è venuto* tempo › [...] *L'articolo dimostra cosa distintamente conosciuta, o da conoscersi distintamente da chi la sente pronunziare* [...] ‹ *e che non abbia ricevuto* di *mazzate* › [...] ‹ *e partirà* dissomiglianza › [...] ‹ *cava* fossa *larga tre piedi* › [...] ‹ *a lui s'apparecchiava* veleno › ».[83] Le plus souvent, l'illustration se fait ainsi curieusement a contrario, au moyen d'énoncés virtuels qui ne disposent d'un article qu'au prix d'un artifice. Ecrites par leurs auteurs sans article, la plupart des citations choisies se prêtent tant bien que mal à l'opération proposée par Salviati et les phrases qui résultent de la greffe sont parfois artificielles. C'est ce procédé, sans doute, qui explique que certains exemples ne soient pas satisfaisants ou que certaines interprétations peinent à convaincre.[84]

Consacré à la valeur de l'article mais passant surtout en revue les cas d'absence de l'article, ce chapitre déçoit les promesses de son titre ambitieux. Etayé presque uniquement de contre-exemples, souvent peu convaincant[85] et désor-

82 Ce qui est plus efficace que le traitement en deux paragraphes séparés (*nome articolato* puis *nome disarticolato*) adopté par Castelvetro, qui a toutefois le mérite d'avoir recouru le premier à cette méthode.

83 Sur les 27 citations commentées dans ce chapitre, 5 seulement présentent un article (citations 21 à 25, p. 75–76) et encore s'agit-il d'emplois plutôt atypiques, dont l'exégèse, parfois subjective et hésitante, peine à rendre compte : reprise du nom sous-entendu au superlatif (« *e quando le mandava un mazzuol d'agli freschi, che egli aveva* i più belli *della contrada in un suo orto* › », « *la detta singularità, e la predetta evidenza si raccozzano insieme nel favellare* [...] ‹ *la sua immagine dipingea* la più bella, *che potea* › »), tournures archaïques (« ‹ *voi siate la ben trovata* per le mille volte › [...] *volle colui, con quella aggiunta dell'articolo,* quanto per lui si potè, *nel sembiante delle parole, farle più solenni* apparire », « ‹ *cominciò a* gittar le lagrime, *che parevan nocciuole* › [...] *A cui non* sembra veramente *di veder quelle lagrime, per l'esservi quel* le *?* ») ou idiomatique (« ‹ *e* ruppesi la coscia ›*; come se la Fante n'avesse avuta una sola* »).

84 « ‹ *E partirà dissomiglianza* ›*: Non v'è l'articolo, perché non si sa qual dissomiglianza, distintamente, quella fosse per dovere essere* [...] ‹ *cava fossa larga tre piedi* ›*. Se di tal fossa avesse prima dato qualche notizia, con l'articolo davanti a lei l'avrebbe appellata il traslatatore* » (II 2 5/72–73). N'eût-il pas été plus simple et plus logique de proposer directement des phrases où la présence de l'article aurait été rendue nécessaire du fait que le nom était « distingué » ou avait été préalablement mentionné ?

85 Comme dans ces deux exemples : « ‹ *Io veggio, che pro faccia studio sanza'l naturale ingegno* ›*: cioè qualsivoglia studio.* ‹ *Che pro faccia lo studio* ›*, sarebbe apparita assai minor cosa* [...] ‹ *che nostro proponimento di vivere è secondo natura* ›*. Così largo senza l'articolo viene a comprendere ogni natura.* Secondo la natura, *per qualche special natura si sarebbe potuto prendere* »

donné,[86] le propos de Salviati est en outre compliqué par la distinction, peu pertinente, entre noms « généraux » et « particuliers », entre noms d'« espèce » ou autres, qu'il pose à tort comme des catégories définies a priori, non sans arbitraire (selon le sens du nom ?[87]), alors que c'est au contraire l'article, justement, qui contribue à ce que le référent du nom soit entendu comme une espèce (L'*uomo è inchinato al piacere*) et non comme un individu (Quest'*huomo è inchinato al piacere*). Même si Salviati n'a pas réussi à y mettre bon ordre ni à y jeter toute la lumière voulue et souhaitable, le corpus qu'il a rassemblé ici, sans équivalent dans les autres grammaires du 16e siècle, a au moins le mérite de bien refléter la variété et la complexité des cas d'omission de l'article.

C'est la question de l'emploi ou non de l'article devant le nom, abordée de manière restrictive par Bembo dans sa fameuse règle « et… et ou ni… ni » (après qu'Alberti déjà lui eut consacré une grande attention), qui a stimulé dans la deuxième moitié du 16e siècle, jusqu'à Salviati, la réflexion sur la fonction de cette nouvelle partie du discours, inexistante en latin. Et les deux meilleures contributions de l'académicien florentin au débat sont la réfutation de la règle de Bembo et la correction de l'équivalence posée par Castelvetro entre article et démonstratif.

(II 2 5/75). Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de différence notable parfois entre le nom avec et sans article.

86 Ainsi les citations 12 « ‹ *che poca speranza aveno nella pace di Sanniti* ›, *perciocchè non credeano, che tutti i Sanniti veracemente l'avesser fatta* » et 14 « ‹ *in rimproverando a coloro, che di buoni fatti si ricordano* ›*; vi sarebbe l'articolo, se di tutti i buoni fatti si ricordassono* » – qui semblent avoir été interverties (*fatti* étant plutôt un « *nome di cosa generale* » et *Sanniti*, un « *nome di significato particulare* ») – sont-elles classées sous deux rubriques différentes (respectivement 3 et 5), alors qu'elles illustrent exactement le même cas de figure et devraient être rangées ensemble.

87 « ‹ *Tutti sono essuti uomini carnali, e compresi di malo amor di mondo* ›. *Qui* mondo *val quasi* 'mondanità', *e stacci come una spezie; onde se dicesse* del mondo, *verrebbe a prendersi di qualunque mondanità: là dove solo ad alcune hanno, così stando, quelle parole rivolto lo'ntendimento* […] ‹ *sognerà spesso piova, e d'essere lungo fiume* ›. La piova, *e* lungo il fiume *dovendosi prendere, e* fiume, *e* piova, *sì come nomi di spezie, secondo che sono in quel luogo, avrebbe compreso più, e ogni piova, e ogni fiume verrebbe significato: laddove, senza l'articolo, di qualche piova, e d'alcun fiume, dimostra che si favelli* » (II 2 5/73). C'est Salviati qui souligne.

5 Les temps composés et leur valeur

5.1 Les temps composés : inventaire et classification

5.1.1 Un inventaire difficile et incomplet

L'existence dans la conjugaison toscane d'un ensemble de temps composés, c'est-à-dire constitués non pas d'une forme unique mais de deux formes, n'a pas échappé aux premiers grammairiens italiens, et n'a pas laissé de leur poser quelques problèmes. Les difficultés apparaissent avant même l'analyse, dès la phase de reconnaissance. Eduqués en latin, où les formes composées existent mais sont relativement rares – à la voix active, en effet, elles sont absentes aux modes personnels et limitées au seul infinitif futur (*amaturum esse* ou *amātūm ire*) ; à la voix passive et pour les verbes déponents, on les trouve, outre à l'infinitif futur (*amātum īrī*) et parfait (*amātum esse*), au parfait et au plus-que-parfait de l'indicatif ou du subjonctif (respectivement *amātus sum* et *amātus eram* ; *amatus sim* et *amatus essem*), ainsi qu'au futur antérieur de l'indicatif (*amātus ero*)[1] –, les grammairiens italiens de la Renaissance manquent visiblement de familiarité avec toutes ces formes qui existent en toscan à tous les temps de tous les modes de tous les verbes, à l'actif comme au passif. Aucun n'en donne un inventaire exhaustif : les plus complets oublient uniquement l'impératif composé (Castelvetro et Citolini) ou le gérondif composé (Trissino[2]). Bembo, suivi de Delminio, Dolce, Tani, Alessandri, Ruscelli et Salviati, ignore les formes composées de ces deux modes impersonnels. Alberti, Gaetano, Acarisio, del Rosso, Corso, Giambullari et Florio laissent tous tomber eux aussi les formes composées de l'impératif et du gérondif, Alberti omettant, en outre, le conditionnel passé, avec Gaetano et Corso, et le passé antérieur, avec Acarisio, del Rosso, Giambullari, Florio et Matteo. Matteo passe également sous silence le subjonctif passé, comme del Rosso, qui ne mentionne pas non plus le passé ni le futur composé. Il est frappant et significatif que les omissions concernent

1 Tableau 0. Latin, Annexe 5, p. 627 et suiv.

2 Qui est le seul à présenter l'impératif composé : selon Trissino, les formes suivantes *habbi hωnωratω tu, habbia hωnωratω elji*, *habbiamω hωnωratω nωi*, *habbiate hωnωratω vωi*, *habbianω hωnωratω eljinω* constituent le *passatω indeterminatω* et *sii statω tu, sia statω elji*, *siamω stati nωi*, *siate stati vωi*, *sianω stati eljinω*, le *passatω di pocω* du mode *cωmandativω* (30 et 50). Trissino cite une fois le passé antérieur sans le reconnaître : au *passatω di pocω* du subjonctif, pour *hωnωrare*, il donne, en effet, à l'actif *quandω iω hɛbbi hωnωratω* (30) – seule mention de ce temps dans toute sa grammaire – et non le subjonctif passé comme au passif, *quandω iω sia statω hωnωratω* (36), et pour *ɛssere*, où il note que le subjonctif est identique à l'optatif (*ch'iω sia statω* : 50) – un lapsus non relevé par les commentateurs.

https://doi.org/10.1515/9783110427585-006

exclusivement des temps composés[3] : aucun auteur n'oublie de temps simple. Voici en face deux tableaux récapitulatifs.

Pour les modes, on le voit, ce sont les formes composées de l'impératif et du gérondif qui ont été le plus souvent négligées – contrairement à l'infinitif passé, qui, lui, n'a été omis par personne –, tandis que pour les temps, c'est le passé antérieur (*ebbi amato*).[4] Alors que Bembo s'y arrête (37), certains de ses émules l'ignorent (Acarisio, Matteo). Le futur antérieur, au contraire, n'est jamais oublié (sauf par del Rosso) – une différence de traitement qui ne doit rien au hasard.

D'autre part, plusieurs grammairiens, et non des moindres, ont du mal à citer correctement les temps composés, tel Castelvetro, qui dans ses énumérations des temps du *Diterminativo* puis du *Sospensivo rispettivo* a oublié des formes entières ou bien le participe de l'auxiliaire. Dans le premier cas, font défaut à l'actif, après *amava*, la forme composée *haveva amato* (à laquelle correspond dans la série des passifs *era stato amato*) et au passif, à la septième, pendant d'*hebbi amato* (et non d'*amai*), le premier participe passé, *stato*, l'auxiliaire lui-même devant présenter une forme composée (*fui amato* ayant déjà été cité parmi les temps du *diterminativo puro*). Il convient donc de compléter la liste ainsi : « *Amava, <Haveva amato>, Hebbi amato, Havro amato, Era amato, Amavasi, Era stato amato, Fui <stato> amato, Saro stato amato*, & le rimanenti dell'altre persone, & numero » (63/52V). Un semblable oubli se répète quelques lignes plus loin, dans une énumération désordonnée : « Et quelle del Sospensivo rispettivo *Ama, Amerai, Ami, Amassi, Sia amato, Fossi amato, Amisi, Sia stato amato, Fossi stato amato, Havessi amato* » (*Ibidem*). En quatrième position, entre *ami* et *amassi*, dans la série des formes actives, il manque *habbia amato*, auquel répond le passif *sia stato amato*, et il faut donc lire en le suppléant et en rétablissant un ordre plus logique : « *Ama, Amerai, Ami, <Habbia amato>, Amassi, Havessi amato,* [fin de l'actif, début du passif] *Amisi, Sia amato, Sia stato amato, Fossi amato, Fossi stato amato* ».[5]

D'autres cas sont indiscutablement des erreurs, lorsque certains qualifient de « passif » les temps composés du verbe *essere* (qui ne peut avoir de passif), comme Corso ajoutant (à propos de la différence entre passé proche et passé lointain qui opposerait *amai* et *ho amato*) : « *Il medesimo dico ne perfetti passivi di* fui, & sono stato, *perche quel primo più da lunge mostra, che'l secondo* » (72v) ;

3 Mais, soulignons-le, jamais l'indicatif plus-que-parfait, qui existait en latin, jamais non plus – sauf le cas particulier de del Rosso – le futur composé, assimilé au subjonctif futur latin, ni le passé composé.

4 Sur l'emploi de ce temps en italien, Telve (2005).

5 Selon la liste des variantes donnée par Motolese (2004), ces formes ne figurent pas dans le manuscrit (ce qui met l'éditeur hors de cause).

T12. Formes verbales ignorées dans les principales grammaires italiennes de la Renaissance.

A. Par grammairien

Alberti	indicatif passé antérieur, conditionnel, impératif et gérondif composés
Fortunio	impératif et toutes les formes composées
Bembo	impératif et gérondif composés
Trissino	gérondif composé, (passé antérieur)
Gaetano	conditionnel, impératif et gérondif composés
Acarisio	indicatif passé antérieur, impératif et gérondif composés
Delminio	impératif et gérondif composés
Gabriele	les formes composées (mentionne toutefois *haveva amato*, *havessi scritto*, *habbia letto* et *ho amato*)
del Rosso	indicatif passé composé et antérieur, futur composé, subjonctif passé, impératif et gérondif composés
Corso	conditionnel, impératif et gérondif composés
Tani et Dolce	impératif et gérondif composés
Giambullari et Florio	indicatif passé antérieur, impératif et gérondif composés
Matteo	indicatif passé antérieur, impératif et gérondif composés, subjonctif passé
Alessandri, Ruscelli	impératif et gérondif composés
Castelvetro et Salviati	impératif et gérondif composés
Citolini	impératif composé

B. Par mode et par temps (par nombre décroissant d'auteurs concernés)

gérondif composé	manque chez tous sauf Citolini et Castelvetro
impératif composé	manque chez tous sauf Trissino
indicatif passé antérieur	manque chez Alberti, Acarisio, del Rosso, Giambullari, Florio, Matteo (non mentionné par Gabriele), ainsi que Trissino
conditionnel composé	manque chez Alberti, Gaetano et Corso (non mentionné par Gabriele)
subjonctif passé	manque chez del Rosso et Matteo
indicatif futur composé	manque chez del Rosso (non mentionné par Gabriele).
formes composées	Fortunio
indicatif passé composé	manque chez del Rosso

ou bien, au contraire, prennent pour un temps composé la forme passive du temps simple correspondant, voire le syntagme « *essere* + participe passé adjectivé » à un temps simple. Giambullari fournit un exemple de l'une et l'autre confusion : « *Pomponio tra i Latini* [...] *fa un'altra spezie di questo tempo: et lo chiama futuro finito. Il vero senso del quale non esprimiamo noi, se non a la greca: ponendo in luogo di quello, il participio del preterito, co'l futuro del verbo* avere, *o* essere, *come* io arò visto*;* tu sarai creduto » (42). *Sarai creduto* ne peut être mis sur le même plan que *arò visto*, auquel correspond soit *arai creduto* (à l'actif), soit *sarai stato creduto* au passif. Un peu plus loin, pour illustrer le *potenziale dimostrativo*, l'académicien florentin donne comme exemple de *trapassato* ce vers de Pétrarque : « *‹ Quel foco che io pensai che fosse spento ›, cioè, che dovesse essere stato spento* » (49). Nul doute qu'il s'agisse ici du syntagme *essere spento* à un temps simple, en l'occurrence au subjonctif imparfait (correspondant « potentiel » de l'imparfait de l'indicatif). On pourrait penser, à la limite, que c'est bien ce temps-là que Giambullari entend désigner par *trapassato*, d'autant plus que, parmi les six temps du *potenziale dimostrativo* qu'il présente (48–50) – *preſente* « *come amor sana* », *pendente* « *forse il farei* », *indefinito* « *vedesti ben* », *finito* « *che m'ha sforzato* », *trapassato*, et *futuro* « *a ciò che mai da lei non mi diparta* » –, manque justement un subjonctif du passé (le seul subjonctif étant le subjonctif présent du dernier cas, *mi diparta*). Sauf que le *trapassato* est par définition un temps composé, ce que confirment les tableaux récapitulatifs suivants (54–70) : Giambullari donne comme formes de *trapassato*, prenons l'exemple du verbe *essere* (55–56), *ero*/*era stato* au *dimostrativo*, et *sarei stato* au *desiderativo*. Au *potenziale dimostrativo*, qui n'est pas repris dans ces tableaux, la forme attendue de *trapassato* serait logiquement *fossi stato*. Pour en revenir à l'exemple de Pétrarque, la bonne illustration serait donc *fosse stato spento* (qui créerait un beau rejet). Quant à la forme choisie par le poète, il pourrait s'agir, en fait, d'un *potenziale dimostrativo pendente*, si seulement Giambullari reconnaissait un tel temps à ce mode hybride.

5.1.2 Une interprétation délicate

Les formes composées n'offrent pas seulement des difficultés à l'inventaire et à l'identification, mais aussi à l'analyse. Voici comment elles sont introduites dans la première grammaire italienne : « *Vedi come a ẻ tempi testé perfetti et al futuro del subienctivo manchano sue proprie voci. E per questo si composero simile a' verbi passivi: ẻl suo participio cho' tempi e voci di questo verbo* ho, hai, ha » (69).[6] Comme le passif (« *Non ha la lingua toscana verbi passivi in voce* »,

6 Cette thèse semble inspirée de ce passage de Priscien qui remarque que les verbes inchoatifs sont « défectifs au prétérit parfait et plus-que-parfait, ainsi qu'au futur du subjonctif » : « *De-*

47), « les temps parfaits à l'instant » – une catégorie qu'Alberti ne précise pas ; la locution elle-même n'apparaît qu'à cet endroit – « et le futur du subjonctif manquent de formes propres ».[7] Affirmation paradoxale, car aucun des temps mentionnés ne manque de formes propres, au contraire : *sono stato* ou *sarò stato* sont des formes on ne peut plus spécifiques, qui n'appartiennent qu'à un seul temps et un seul mode, à la différence, par exemple, des quatre temps de l'optatif (51), qui se confondent avec les quatre autres temps du subjonctif (52), sans pour autant qu'Alberti ne fasse à leur sujet pareille remarque. En fait, c'est la périphrase à laquelle ces temps doivent recourir qui n'est pas considérée comme une véritable forme. Les marques de temps – seule dimension soulignée ici par Alberti[8] (qui, pour le passif, avait aussi mentionné le nombre et le mode : « *ẻl participio preterito passivo* [...] *si giugne a tutti ẻ numeri et tempi e modi di questo verbo* », 47) –, de personne et de nombre étant portées par un autre verbe (*ho*, *hai*, *ha*...) et le verbe considéré y étant toujours réduit à son seul participe passé (*amato*), forme singulière qui reste en général invariante et grammaticalement insignifiante, ces formes verbales composites sont perçues comme subalternes, pratiquement comme des supplétismes. C'est ce que dit littéralement Giambullari, un siècle plus tard : « *Questo modo* [= *il dimostrativo*] *riceve ed accetta tutti i tempi; come negli eſempli fu dimostrato. Et se bene e' non ha sempremai tutte le voci di quelli distinte; dovunque manca la propria* si supplisce *co'l participio del preterito, congiunto alle voci de' duoi verbi,* essere *ed* avere. *Il che sia detto per tutti gli altri modi* » (44). D'emblée, la conjugaison toscane (ou italienne) est donc conçue comme défective à plusieurs temps (outre à la voix passive), et cette conception est partagée au 16e siècle : les formes composées ne sont pas perçues comme des formes à part entière. La déclaration de Salviati dans sa grammaire résume bien l'avis général : « *delle voci de'*

fectiua temporis praeteriti perfecti et plusquamperfecti nec non etiam futuri subiunctiui, quia ex supra dictis nascitur temporibus, sunt in sco *desinentia inchoatiua* [...] *ut* feruesco, calesco, horresco » (VIII 59 : « Les verbes défectifs aux temps prétérit parfait et plus-que-parfait ainsi qu'au futur du subjonctif, parce que ce dernier naît des temps susmentionnés, sont les inchoatifs terminant en *sco* [...] tels *feruesco*, *calesco*, *horresco* »).

7 Plus haut, en exposant la conjugaison du verbe *essere*, Alberti avait introduit les formes *sono*, *sei*, *e' stato*... en déclarant que « les Toscans ont un prétérit presque à l'instant avec des formes spécifiques » : « *Hanno e Toscani, in voce, uno preterito quasi testé, quale in questo verbo si dice così:* Sono, sei, e' stato*; plurale:* siamo, sete, sono stati » (49), un emploi d'« *in voce* » qui cadre mal avec les autres occurrences de la locution et avec ce qu'il dit ici des « parfaits à l'instant », dont le prétérit doit faire partie – une contradiction qui, sauf erreur, n'a pas été relevée par les commentateurs de la grammairette.

8 Cela n'est pas insignifiant : alors que le passif concerne tous les temps et modes, Alberti associe les temps *testé perfetti* seulement au mode indicatif (et au subjonctif pour les formes de futur antérieur).

tempi, come dicemmo, altre sono parole sole e proprie e innate di quel tal verbo del quale esprimono i sentimenti, altre non parole ma favellari e quasi descrizioni di ciò ch'una voce sola dovrebbe significare » (*Delle declinazioni e coniugazioni del verbo*, 17).

La composition apparaît imparfaite car elle est doublement hétérogène : d'une part, parce qu'elle implique (sauf pour la conjugaison des auxiliaires eux-mêmes) un autre verbe que le verbe conjugué ; d'autre part, parce qu'elle déroge, de manière apparemment gratuite et irrégulière, au principe de formation usuel et majoritaire, fondé sur la greffe de différentes désinences à une base donnée pour constituer une forme unique. Seuls *avere* et *essere* (en négligeant le fait que *stato* est un participe passé de substitution à *suto*) ont une conjugaison construite entièrement sur leurs formes propres, y compris aux temps composés (*ho avuto*..., *sono stato*...) ; aux temps composés, toutefois, même ces deux verbes, comme tous les autres, remplaçent la formation synthétique des temps fondamentaux par la juxtaposition de leurs formes fondamentales et d'une forme invariable (ou presque), commune à toutes les personnes, et donc pour ainsi dire morphologiquement inerte (le participe passé). Le manque de précision dont font preuve les grammairiens italiens de la Renaissance dans l'inventaire des formes composées de leur langue est probablement dû au manque de considération qu'ils leur portent, bien exprimé par Fortunio dans la première grammaire imprimée de l'italien à propos du verbe *amare* : « *Di questo verbo & altri tali pospono li altri tempi et modi, perche risolvendosi in altro verbo, & participio,* non vengono nella volgar inflessione in consideratione alcuna » (12/139). Le même mépris pour la même raison frappe parfois le passif.[9]

En établissant un parallélisme morphologique entre passif et certains temps de l'actif, l'un composé avec *essere*, les autres avec *avere*, Alberti, par ailleurs, simplifie la réalité : il oublie, ou passe sous silence par souci de concision, les nombreux verbes qui forment « les temps du parfait immédiat et le futur du subjonctif » avec *essere*, à commencer par *essere* lui-même, dont il

9 Ainsi dans l'*Hercolano* Varchi ose-t-il affirmer que l'italien n'a pas de verbes passifs : « – Varchi : *Se noi habbiamo gli articoli e gli affissi, de' quali mancano i Latini, essi hanno i verbi passivi e deponenti, de' quali manchiamo noi.* – Conte : Io sono amato, tu sei letto, colui è udito, *non sono passivi ?* – Varchi : *Sono, ma non sono in una voce sola, come* ego amor, tu legeris *uel* legere, ille auditur, *la qual cosa è di tanta importanza che a pena il crederreste* » (IX 178–180). Sur l'importance « incroyable » de cette différence entre les deux langues, on n'en saura pas plus. Reste que, pour Varchi, il n'est de vrai passif qu'en « une seule forme » : dans le rectificatif qu'il doit concéder au comte, *in una voce sola* semble un équivalent d'*in voce*. Même remarque juste après pour le prétérit parfait : « *Manchiamo ancora del tempo preterito perfetto in tutti i verbi, ma ci serviamo in vece di lui del lor participio col verbo* havere *ordinariamente ne gli attivi e col verbo* essere *negli altri, come* io ho amato, io sono tornato » (IX 181).

vient de donner toute la conjugaison, sans faire d'observation sur l'emploi de l'auxiliaire.[10] Cette simplification se retrouve chez nombre de grammairiens du 16e siècle, de Trissino (« *Lj'altri dui passati poi nωn hannω propria fωrmaziωne, ma si fannω cωn* ho *vɛrbω substantivω ɛ cωl participiω del passatω a questω modω: nel passatω di pocω* ho hωnωratω*; nel passatω di mωltω* havea hωnωratω », 24) à Ruscelli en passant par Dolce.[11]

Avant d'établir, comme Alberti, un parallèle exact entre *essere* et *havere*,[12] Fortunio, suivi par le seul Gabriele,[13] avait jugé tout à fait inutile de donner les temps composés des verbes comme *amare* au motif qu'ils « se décomposent en un autre verbe et en son participe ».[14] Cet « autre verbe », qui n'est pas précisé, pourrait être *havere* ou *essere*, à en juger par ce que Fortunio dit un peu plus loin en introduisant leur conjugaison : *« De glinfiniti parleremo dopo la declinatione delli dui seguenti verbi delliquali si per la resolutione in loro degli-altri verbi, si etiandio perché sono alquanto anomali sara la inflessione loro agli imparanti non inutile* » (12/142), mais, faute du moindre exemple, il est impossible de décider si l'auteur avait à l'idée (outre l'emploi d'*essere* dans sa propre conjugaison) plutôt le passif ou également certains verbes actifs (comme *andare*). Quant à Gabriele, il résume tellement le texte de Bembo qu'il n'explique pas quand utiliser tel ou tel auxiliaire. Là encore, *havere* étant le seul auxiliaire utilisé dans les exemples, on ne sait pas si la conjugaison d'*essere* (évoqué en passant) est présentée pour autre chose que le passif (comme la suite porte à

10 L'application d'*auxiliaire* à la terminologie grammaticale, par Magalotti selon le *DELI*/*NE*, est postérieure de deux siècles. Delminio emploie en ce sens *risolvitore* : « *aggiungasi ancora, quelli altri due modi per questo* verbo risolvitore, *& per il participio* [...] Io ho veduto, & hebbi veduto » (138).

11 « *Tutti i verbi attivi sono per la meza parte d'una parola sola, & per l'altra meza di due, delle quali l'una è sempre del verbo* havere, Leggo, Leggeva, Leggesti, Leggeranno, Leggi, Legga, Leggessi, Leggerei, Leggere. *Questi sono tutti semplici, ò d'una parola sola*, Ho letto, Havea letto, Havessi letto, Habbia letto, Havrei letto, Havrò letto, Hauer'à leggere » (201) ; « *Il Piu che passato nella nostra Lingua da se non havendo voci, le prende dal verbo* havere *& da altre voci dette da Latini participii del genere, che essi dicono Passivo, & a noi di* cosa operata *piacque di nomarlo:* amato, letto*; e forma* io haveva amato, io haveva letto » (28v).

12 « *Glialtri tempi si risolvono in questo stesso verbo* [havere], *pero mi pare di soverchio porli* » (12v/145), « *Altri tempi non fa mistier di porre, perche sì come il precedente prossimo verbo, questo* [essere] *si risolve in alcuna delle gia dette voci* » (12v/148).

13 « *Non ti ragionero di quella parte de verbi, ove essi con due voci, una sola manifestano del latino. io haveva* amato, *che tu havessi* scritto, *che colui habbia* letto, *percioche non molto malagevoli sono ad usare, che prendendo quelle voci, che sono nel latino participii passivi,* amato, scritto, *& accompagnandole, con quelle parti del verbo* havere, & essere, *che ti fara bisogno pigliare, formerai il verbo in quella guisa* » (12v–13).

14 Comme il l'a déjà fait peu avant pour les formes des modes impératif et optatif, puisque les unes « existent toutes à l'indicatif » et les autres « se trouvent au subjonctif » (11v/137 et 138).

le croire, puisqu'il est rapidement traité juste après l'actif[15]). En tout cas, Gabriele s'en remet à la sagesse du lecteur, qui est supposé connaître ce dont il a « besoin » pour « écrire correctement » « [notre] langue natale » : curieuse attitude pour un grammairien. A quoi bon rédiger des « règles » si c'est pour éviter (contrairement à ce que promet le titre pompeux de l'ouvrage) de donner les plus « utiles » et les plus « nécessaires » ? Pour qui, au juste, écrit Gabriele ? La question s'impose, même s'il ne semble pas se l'être lui-même posée. La situation est bien résumée par l'ambiguïté de Delminio : « *Et nel vero in questi due verbi* sono, & ho, *tutti li preteriti, & piu che perfetti d'altri verbi si risolvono. Et cosi come in questo verbo* sono *quelli de passivi, cosi in questo* ho *quelli de gli attivi* » (135). La première phrase souligne que tous les verbes composent leurs prétérits et plus-que-parfaits avec *essere* ou *avere*, la deuxième semble restreindre la portée générale de la précédente en fixant la distribution des deux auxiliaires uniquement selon la voix : l'un pour le passif, l'autre pour l'actif.

5.1.3 Pourquoi les temps composés se forment-ils seulement avec l'auxiliaire *havere* ?

Trois raisons principales expliquent l'oubli d'*essere* comme auxiliaire. Souvent reprise à la Renaissance, la taxinomie traditionnelle qui fait du participe, non une forme particulière du verbe mais une partie du discours à part entière, à côté du verbe, a favorisé la présentation analytique du système verbal, qui décompose le passif et les temps composés, en isolant le participe et soulignant sa combinaison avec un auxiliaire. La décomposition des temps composés (*risoluzione* et *risolvere*, employés par Fortunio, sont des mots récurrents, des termes-clés utilisés par Flaminio, Gaetano, Delminio, Gabriele, Giambullari, Citolini, Salviati, Bembo, lui, préférant *sciogliere*) aboutit à les considérer non comme autant de formes organiques du verbe en question, mais comme la juxtaposition de deux éléments autonomes et indépendants – son participe (à quoi tous ces temps sont réduits) et un autre verbe –, traitables séparément. Poussant cette logique à l'extrême, Fortunio et Flaminio ou Gabriele présentent, d'une part, la conjugaison des verbes types aux temps et modes fondamentaux

15 « *Infino a qui a bastanza mi pare haver detto del verbo attivo, del passivo veramente non intendo di ragionare, perche egli non ha voci proprie, & particolari, come hanno i latini, con lequali si possa il nostro concetto exprimere, ma pigliandosi il participio, che è, ne la latina favella passivo,* amato, scritto, *& gli altri, & mutandolo hora in voce di maschio, hora di femina, quando del meno, & quando del maggior numero facendolo, & con esso componendo, & congiungendo il verbo* essere, *per tutte le sue voci discorrendo, questo verbo passivo si compone* » (19).

(formes simples), y compris le participe, suivie ou précédée, d'autre part, de la conjugaison des deux verbes auxiliaires *essere* et *avere* ; ce faisant, ils ne voient même plus les temps composés (ni le passif), dont aucun modèle de conjugaison n'est fourni. Seul compte le fait que *andare* et *amare*, ou *leggere* et *piovere*, ou *partire* et *udire* forment leur participe de la même façon et que celui-ci se compose avec un auxiliaire. Peu importe lequel, le principe formel de composition est plus important que les modalités concrètes de sa réalisation : dans leur formation, ces paires de verbes apparaissent comme un seul et même cas de figure. Escamoté dans les tableaux de conjugaison, l'emploi de l'un ou de l'autre auxiliaire dans les temps composés, question parfois de nature sémantique (*ho corso* versus *sono corso*), n'est pas abordé non plus ailleurs, étant donné le peu de place réservé à ces deux domaines dans les grammaires, focalisées sur la morphologie.

Ensuite, la structure même de la majorité des grammaires crée un biais important. En général, le discours sur le verbe commence par la détermination des classes de conjugaison (le plus souvent au nombre de quatre), représentées chacune par un verbe courant, qui est ensuite conjugué à titre d'exemple. Chaque conjugaison est ainsi réduite à un type unique. Or, les verbes transitifs étant les plus nombreux, il y a de grandes chances statistiquement que le modèle choisi appartienne à cette catégorie et requière donc comme auxiliaire *havere*. En outre, comme Alberti, qui avait pris *amare* et *scrivere* pour paradigme de ses deux conjugaisons, les grammairiens du 16e siècle ont tendance à recourir seulement à une poignée de verbes exprimant soit un sentiment, soit une activité intellectuelle, soit une perception des sens, qui tous nécessitent le même auxiliaire *havere* : *amare* (plébiscité : seuls se distinguent Trissino avec *honorare*, Corso avec *sperare*, Ruscelli avec *chiamare* et Salviati avec *portare*), *leggere*, *scrivere*, *sentire*, *udire*, *vedere*. C'est la deuxième raison. Comme le montre le tableau suivant T13, aucun des verbes proposés comme modèle de conjugaison par les grammairiens de la Renaissance étudiés n'est intransitif : les trois verbes qui arrivent en tête sont *amare* (conjugué 16 fois), *leggere* (11) et *sentire* (9) – c'est pour l'infinitif paroxyton que les choix sont les plus divergents puisque le premier verbe, *vedere*, n'est conjugué que 5 fois (soit presque deux fois moins que *sentire*, autant que *scrivere* et à peine plus qu'*udire*, deuxième choix respectivement des infinitifs proparoxytons et de la conjugaison en *-ire*). Ainsi Fortunio conjugue-t-il seulement *amare* et *leggere* comme Dolce (qui ajoute toutefois *essere* et *andare*), Gabriele *amare* et *scrivere*, Trissino, *honorare*, *leggere* et *sentire*, Tani, *amare*, *godere*, *perdere* et *sentire*, Florio, *amare*, *valere*, *leggere* et *sentire*, Ruscelli, *chiamare*, *vedere*, *leggere* et *sentire*, Salviati, *portare*, *temere*, *perdere* et *sentire*. Voici comment se présente la conjugaison des quatre classes verbales, par exemple, chez Acarisio : « *Regola Prima*. Io amo [...] io amai & hò amato [...] *Regola Seconda*. Io veggio [...] io vidi & hò veduto [...] *Regola terza*. Io leggo [...] io lessi & hò letto [...] *Regola quarta*. Io odo [...] io udí & hò udito, & udíi » (11–14).

T13. Verbes choisis comme modèles de conjugaison par les principaux grammairiens italiens de la Renaissance.

	classe des infinitifs en *-are*		**classe des infinitifs en *-ere***				**classe des infinitifs en *-ire***		
			paroxytons		**proparoxytons**				
	amare	**autre verbe**	***vedere***	**autre verbe**	***leggere***	**autre verbe**	***sentire***	***udire***	**autre verbe**
Alberti	+				+	*scrivere*			
Fortunio	+				+				
Flaminio	+	(*chiamare*)			(+)	(*correre*) *scrivere*			
Bembo	+			*valere*	+		+		
Trissino		*honorare*			+		+		
Gaetano	+	(*adoro*)	+	(*godo*)	+	(*intendo*)	(+)	+	
Acarisio	+		+	(*sedere*)	+			+	*ardire*
Delminio	+		+	(*tenere* *volere*)	(+)	*scrivere*	+	(+)	(*perire*)
Gabriele	+			(*temere*)		*scrivere*	(+)		
del Rosso	+		(+)		(+)			(+)	
Corso		*sperare*		*temere*		*ridere*	+		*impallidire*
Tani	+			*godere*		*perdere*	+		
Dolce	+				+				
Giambullari	+		(+)	*avere* *porre*	(+)	*scrivere*	+	(+)	
Florio	+			*valere*	+		+		
Matteo	+	*honorare*		(*valere*)		(*scrivere*)		(+)	

Alessandri	+	(*honorare ragionare studiare*)	(+)	(*sapere appartenere sedere*)	+	(*credere perdere correre*)	(+)	+	(*partire ammonire*) *aggradire*
Ruscelli		*chiamare*	+		+		+		
Citolini	+	(*cantare danzare*)	+	(*temere possedere*)	+	(*scrivere ridere*)	(+)	+	(*patire*) verbi in *-sco*
Salviati		*portare*		*temere*		*perdere*	+		
Total	16	*honorare* 2	5	*temere* 2	11	*scrivere* 5	9	4	–

Pour chacune des trois conjugaisons (*-are*, *-ere*, *-ire*) sont indiqués en premier(s) le ou les verbe(s) le(s) plus couramment choisi(s) comme modèle de conjugaison, suivi(s) d'une colonne *autre*, qui est renseignée le cas échéant avec le verbe proposé par l'auteur concerné.
+ : verbe effectivement conjugué (sans avoir toujours été proposé comme modèle dans l'introduction sur les classes verbales)
(+) : le verbe est proposé comme modèle (dans l'introduction sur les classes verbales) mais n'est pas conjugué par la suite

Les quelques auteurs qui citent au moins deux verbes pour illustrer les classes de conjugaison (tels Gaetano et Delminio) n'en conjuguent ensuite qu'un seul, pour d'évidentes raisons d'économie. Par allieurs, Alessandri a beau mentionner quatre verbes pour chaque classe et Citolini, trois, leur assortiment n'offre pas toujours une meilleure couverture de la diversité des conjugaisons : par rapport à *amare* et *leggere*, {*honorare*, *ragionare*, *studiare*} ou {*credere*, *perdere*, *correre*} mentionnés par Alessandri n'apportent rien, de même que {*cantare*, *danzare*}, {*temere*, *possedere*} et {*scrivere*, *ridere*} proposés par Citolini à côté d'*amare*, *vedere* et *leggere*. {*Sapere*, *appartenere*, *sedere*} et {*sentire* ou *partire* et *ammonire*} (Alessandri) ou {*patire*, *sentire*} (Citolini), par contre, présentent bien une conjugaison différente de *vedere* ou d'*udire*, mais à quoi bon, puisqu'elles ne sont pas développées.

Beaucoup de grammairiens italiens de la Renaissance ne conjuguent donc pour chaque classe qu'un verbe des plus réguliers, considéré comme représentatif, ce qu'*amare*, *leggere* et *sentire* sont sans conteste. Cependant même un verbe représentatif de la conjugaison la plus régulière, comme *amare*, ne représente jamais que la majorité de sa classe, non sa totalité. Ce sont donc tous les verbes dérogeant d'une manière ou d'une autre au type général, ne fût-ce qu'à une personne, à un temps ou à un mode particulier, qui sont négligés ou sacrifiés par la présentation d'un modèle unique. L'emploi d'*essere* aux temps composés n'est que l'un des aspects occultés par la seule conjugaison du verbe majoritaire et, de ce fait, non pris en compte par les grammairiens, un aspect important mais un parmi d'autres. Les grammaires accordent en général aussi peu de place aux verbes se construisant avec l'auxiliaire *essere* aux temps composés (*andare* versus *amare*) qu'à ceux présentant un indicatif présent à plusieurs bases (*andare* ou *fare*), à infixe *-sc-* (*finire*) ou à alternance vocalique (*udire*), ou bien un futur et un conditionnel syncopés (*volere* : *vorrò*/*vorrei*), ou encore un passé simple à alternance (*vidi*, *vedesti*).

Comme Alberti l'avait fait avec les monosyllabes pour la conjugaison en *-a* (70–73), puis avec les *preteriti perfetti* pour la conjugaison en *-e* (74), plusieurs auteurs améliorent néanmoins leur présentation par des exemples complémentaires de verbes qui ne suivent pas entièrement le modèle conjugué. Ainsi Acarisio note-t-il qu'« il y a beaucoup de verbes qui ne restent pas sous leurs règles » (« *molti ce ne sono, che non stanno sotto le sue regole i quali appariranno nel vocabolario* », 11), mais ne mentionne dans sa grammaire que les formes avec infixe *-sc-* (*ardire*) à la fin de la quatrième conjugaison (15), renvoyant pour les autres au *Dictionnaire*. Delminio en présente quelques-uns à la fin de chacune des quatre déclinaisons sous le titre *Verbi irregolari* (137, 139, 141, 141–142), mais en insistant presque exclusivement sur le prété-

rit[16] ; Giambullari a pensé aux verbes à l'infinitif contracté (*porre*), qu'il érige en cinquième classe verbale (54) ; Citolini s'est souvenu aussi des « *verbi in* sco » (49/302), comme Acarisio et Alessandri, et des deux futurs syncopés *verró* et *morró* (49v/304)… Comme c'est au passé simple (et au participe passé) que beaucoup de verbes par ailleurs réguliers, notamment en *-ere*, divergent du modèle choisi, c'est ce temps qui est le mieux traité au titre des irrégularités de conjugaison, exactement comme le *praeteritum perfectum* par Priscien.[17] Outre Alberti et Delminio, c'est le cas de Bembo,[18] de Corso (*De perfetti*, 48–57, puis 60–63v, soit 27 pages), de Tani (33v–36v), de Castelvetro (*Giunta* 23ª–28ª et 31ª–38ª), de Ruscelli (livre 2, chap. 33 *De' preteriti,* et 34 *De' secondi preteriti*, 280–295)… Ces complément d'information sur le verbe ne concernent donc pas, en général, l'emploi d'*essere* au passé composé, et aux autres temps composés. Même la conjugaison de verbes irréguliers usuels, qui vient parfois compléter la présentation, n'est d'aucun secours : tous requérant comme les autres *havere* aux temps composés (*dare*, *fare*, *dovere*, *potere*, *volere*), ou étant réguliers au participe passé (*andare*, *dare*, *stare*, *dovere*, *potere*, *volere*), soit ils sont inutiles pour la question de l'auxiliaire, soit leurs temps composés ne sont pas abordés.

Enfin, troisième et dernière raison, même si tous les successeurs d'Alberti n'établissent pas comme lui un parallèle explicite entre le passif et certains temps de l'actif, l'utilisation du seul auxiliaire *essere* pour former le passif crée involontairement (ou inconsciemment) un lien d'association exclusive entre les deux : parce que le passif se sert uniquement de l'auxiliaire *essere*, on imagine, par une fausse symétrie, qu'*essere* sert uniquement au passif et l'on tend par contre coup à réserver schématiquement *havere* à l'autre composition verbale. Par spécularité, de manière plus ou moins consciente, l'auxiliaire *havere* est ainsi associé (abusivement) aux verbes actifs en général, comme *essere* est lié (réellement) au passif.

5.1.4 L'emploi de l'auxiliaire *essere* aux temps composés

Cela dit, tous les grammairiens italiens de la Renaissance ne sont pas passés à côté de la question de l'auxiliaire. Le premier à avoir remarqué quelque chose

16 C'est pourquoi il ne mentionne que *do*, *sto*, *fo* pour la première (137) et non *vo*, puisque *andare* donne régulièrement *andai* (cf. Bembo, 31).

17 Qui lui réserve la majeure partie du livre 9 (13–57) et tout le livre 10 des *Institutions grammaticales*. Cette tradition remonte au moins à Charisius, dont la première des « observations sur les verbes », qui composent le troisième des cinq livres de son *Ars grammatica*, est réservée à la formation des parfaits : *De perfectis ordinum quattuor* (316).

18 Qui a accordé quelques pages au prétérit (31 et 33–35) entrecoupés d'un paragraphe pour le participe passé des verbes en *-ere* (32).

est Bembo, en deux occasions, à propos des verbes pronominaux et de l'infinitif composé. A propos du plus-que parfait, il note que ses formes sont composées de l'imparfait du verbe *havere* et du participe passé du verbe choisi (*Io havea fatto*, *Tu havevi detto*, *Giovanni haveva scritto*), qui varie en genre et en nombre avec le complément d'objet qui suit (*Io haveva post*a *ogni mi*a *forz*a, *Tu havevi ben consigliat*i i *tuo*i *cittadin*i), composition que l'on retrouve au passé composé – où il s'en remet à quatre exemples, sans attirer l'attention sur le temps de l'auxiliaire *havere*.[19] Et de préciser : « *Ne solo con questo verbo* havere*; ma con quest'altro* essere *cio anchora si fa in que verbi dico, che il portano;* La donna s'è doluta, Voi vi siete ramaricati, Coloro si sono ingegnati, *et somiglianti. Et questi verbi sono tutti quelli; de quali le voci, che fanno, in se ritornano quello, che si fa. si come ritornano in questi essempi che si son detti* » (36). Pour le cardinal, les verbes qui requièrent l'auxiliaire *essere* se limitent donc aux verbes pronominaux. Il revient sur la question quelques minutes plus loin. Après avoir traité l'infinitif présent (40), il passe à l'infinitif passé, où, après avoir donné la forme composée avec *havere* pour les verbes types des quatre conjugaisons (*havere amato*, *haver voluto*, qui a remplacé *valere*, *haver letto*, *havere udito*),[20] il ajoute :

> « *Et è anchora, che la lingua usa di pigliare alle volte quest'altro verbo* Essere *in quella vece:* [1] Se io fossi voluto andar dietro a sogni, io non ci sarei venuto*; et simili. Ilche si fa ogni volta, che il verbo, che si pon senza termine, puo sciogliersi nella voce, che partecipa di verbo et di nome: si come si puo sciogliere in quella voce* Andare*: che si puo dire* Se io fossi andato. *La dove se si dicesse* Se io havessi voluto andar dietro a sogni*; non si potrebbe poscia sciogliere, et dire* Se io havessi andato dietro a sogni. *Percioche queste voci cosi dette non tengono. Fassi questo medesimo co verbi* Voluto *et* Potuto*: che si dice* Son voluto venire*:* Son potuto andare. *Percio che* Son venuto, *et* Sono andato, *si scioglie; la dove* Ho venuto, *et* Ho andato, *non si scioglie* » (41).

Bembo a donc fait ici ce que les grammairiens de la Renaissance font trop rarement : il a inséré une longue remarque, inattendue, sur les verbes qui font exception au principe de composition majoritaire.[21] Sa perspective toutefois est

19 « *Et questo uso di congiugnere una voce del verbo* Havere *con un'altra di quel verbo, con cui si forma il sentimento, non solamente in cio; ma anchora nel traccorso tempo, di cui s'è gia detto, ha luogo. Percioche medesimamente si dice* Io ho amato, Tu hai goduto, Giovanni ha pianto, Coloro hanno sentito, *et le altre* » (36).

20 « *Ora queste voci tutte al tempo si danno; che corre, quando altri parla. A quello, che gia è traccorso, non si da voce sola et propria: ma compongonsene due in quella guisa, che gia dicemmo; et pigliasi questo verbo* havere; *et ponsi con quello del quale noi ragionare intendiamo, cosi*, havere amato haver voluto haver letto havere udito, *et* udita, *et* uditi *medesimamente* » (41).

21 A la fin de son introduction sur le verbe, avant de passer aux tableaux de conjugaison, Dolce a résumé sommairement tout ce paragraphe ainsi : « *Però lasciando i tempi dell'*infinito, *che ricorrono medesimamente al verbo* havere, *o* essere » (29–v).

très particulière puisque non seulement la question est abordée du seul point de vue de l'infinitif, mais encore uniquement dans les constructions avec les verbes *volere* et *potere*. C'est vraiment ce qui s'appelle voir les choses par le petit bout de la lorgnette. Dans la phrase citée en exemple, par ailleurs, il n'y a aucun infinitif passé (ni *esser voluto* ni *essere andato*). Insensiblement (et involontairement), Bembo a donc glissé de l'infinitif composé aux temps composés en général (subjonctif passé : *fossi voluto andar* et conditionnel passé *sarei venuto*, puis passé composé : *son voluto venire*, *son potuto*), ce qui ne contribue pas à la clarté de l'exposé. L'usage d'*essere* pour former les temps composés d'*andare* et de *venire* n'est mentionné que pour expliquer pourquoi on emploie *essere* (et non *avere* comme attendu d'après l'indication initiale) aux temps composés de *volere* quand il est suivi de l'un ou l'autre verbe. C'est l'emploi non conventionnel de l'auxiliaire avec *volere* et *potere* dans ces cas particuliers qui est le sujet principal de ce paragraphe, nullement l'utilisation normale et régulière de l'auxiliaire *essere* pour former tous les temps composés des verbes de mouvement et plus généralement de la plupart des verbes intransitifs. La question générale de la sélection de l'auxiliaire n'est pas traitée en tant que telle : elle est juste évoquée en passant, de manière indirecte, subordonnée à une autre question de syntaxe (certes liée). Il est donc improbable que le lecteur en prenne conscience et la mémorise.

Surtout que Bembo continue en ajoutant une remarque sur les verbes accessoirement (non essentiellement) pronominaux : [2] « Creduto *medesimamente sta sotto questa legge anch'egli: alquale tuttavia si giugne la voce, che in vece di nome si pone: dico il* mi, *o il* ti, *o pure il* si*:* Io mi son creduto*: et cosi glialtri* » (41), qui n'ont rien à voir avec l'infinitif passé, ni avec *volere* ou *potere* – compliquant ainsi la situation et rendant encore moins clair le propos d'ensemble. Le seul point commun avec ce qui précède est le recours à l'auxiliaire *essere* au passé composé, mais là encore, la règle est formulée pour un cas particulier et de façon si détournée et confuse, en partant du participe passé *creduto* (pourquoi lui ?), qu'il est pratiquement impossible d'en saisir la portée générale (quels verbes imaginer derrière la clause finale « *e cosi glialtri* » ?) : non seulement le cardinal ne recourt pas à la notion définie plus haut de « verbes qui retournent l'action vers eux », mais il prend comme exemple un verbe précis, ce qui fait penser au pire qu'on a affaire à un cas d'espèce, au mieux que la règle ne s'applique qu'aux verbes qui reçoivent facultativement un pronom personnel. De nouveau, l'utilisation de l'auxiliaire *essere* pour former les temps composés de tous les verbes pronominaux, notamment de ceux qui n'existent que sous cette forme comme *accorgersi* ou *pentirsi*, ainsi que des constructions pronominales impersonnelles (*si è mangiata la pizza*) est éludée.

La suite parachève la confusion. Après cette digression sur le verbe *credersi*, Bembo revient au point de départ à propos d'une citation du *Décaméron* où

le verbe *volere* est construit comme il se doit avec *essere* parce qu'il est suivi cette fois du réfléchi *dormirsi* : « *Quantunque alcune rade volte è avenuto, che s'è pur detto* Essere voluto *in vece semplicemente di dire* Haver voluto*: si come disse il medesimo Boccaccio* [3] ‹ *Et quando ella si sarebbe voluta dormire, o forse scherzar con lui; et egli le raccontava la vita di Christo* › » (41). Boccace a écrit « *si sarebbe voluta dormire* » parce que « si è dormita *si scioglie* » comme « *mi son creduto* » : le cas est donc identique au précédent, ce qui semble avoir complètement échappé au cardinal, qui attribue l'emploi de l'auxiliaire *essere* à une fantaisie d'auteur archaïque. Avec une certaine logique, Bembo a repris pour cet exemple 3 une construction de *volere* à un temps composé (comme dans l'exemple 1) en substituant à un verbe intransitif de mouvement (*andare*, *venire*) un verbe pronominal (*dormirsi*), comme dans l'exemple 2 (*credersi*). Dans les deux cas, le verbe à l'infinitif a imposé son auxiliaire (*essere*) au verbe principal (*volere* ou *potere*, auxquels il conviendrait d'ajouter *dovere*), qui requiert en principe *avere*. Aux temps composés, en d'autres termes, *volere* (*potere* ou *dovere*) doit prendre comme auxiliaire celui du verbe à l'infinitif qui le suit : si c'est *avere*, cas le plus fréquent, rien ne se passe, les deux auxiliaires coïncidant ; si en revanche c'est *essere* (dans le cas, plus rare, d'un verbe intransitif, de mouvement ou réfléchi), *volere* doit renoncer à son propre auxiliaire au profit de l'autre, ce qui n'est pas passé inaperçu de Bembo.

Enfin, le cardinal clôt le chapitre de l'infinitif par une remarque sur le troisième et dernier temps de ce mode et sa formation. Comme le passé de l'infinitif (et différemment du présent), le « futur » de l'infinitif a une forme composée au moyen de la périphrase *essere a* : « *Al tempo che a venire è, si danno medesimamente le composte voci; si come tuttavia dico,* Essere a venire*; o* Essere a pentirsi*; et somiglianti* » (41). Bembo a curieusement choisi deux cas particuliers, un verbe intransitif de mouvement (*venire*) et un verbe uniquement pronominal (*pentirsi*), soit des représentants des deux classes qu'il a évoquées précédemment, qui requièrent *essere* à tous leurs temps composés. Or, pour le futur du « discours conditionnel », il donne ensuite trois doublets de formes « conditionnées » : *io habbia ad amare* (ou *io sia per amare*), *haverei ad amare* (ou *sarei per amare*) et *havessi ad amare* (ou *fossi per amare*). En présentant l'infinitif futur dans la foulée de son excursus sur la sélection paradoxale de l'auxiliaire par l'infinitif complément de *volere* ou *potere*, il s'est fourvoyé : prenant la périphrase à sens futur pour un temps composé, il y a substitué indûment *essere* à *havere*, alors qu'elle doit se former avec *havere* quel que soit le verbe impliqué, puisque l'intermédiaire de la préposition *a* rend le premier verbe indépendant du second – *havere a venire* et *havere a pentirsi* comme *havere ad amare*. Cet exemple n'étant pas donné, certains lecteurs des *Prose* pouvaient avoir l'impression que la périphrase se formait au

contraire toujours avec *essere*, et non seulement pour *venire*, *pentirsi* « et autres verbes semblables ». Et de fait deux des auteurs de notre corpus l'ont cru : Acarisio et Alessandri, qui proposent *essere ad amare*, outre *essere per amare*, respectivement pour le *futuro* de l'*infinitivo* ou de l'*infinito*, à quoi Alessandri ajoute encore *havere ad amare* ou *dover leggere*. Tous les autres grammairiens qui présentent une périphrase avec *a* pour le futur de l'infinitif la forment avec *havere* : del Rosso donne *havere ad havere*, Corso, *havere à sperare* ou *essere per temere* (outre *dover ridere*) – suivi par Tani (*essere per amare*, *havere ad amare*, *dovere amare*), Dolce et Matteo –, Castelvetro dans l'ajout 39 *havere ad* ou *da amare* (et *essere per amare*) pour le *futuro* de l'*infinito*.

En somme, tout cet exposé démontre deux choses : si Bembo a bien remarqué que certains verbes (les verbes pronominaux et certains verbes de mouvement) se conjuguent aux temps du passé non pas avec l'auxiliaire *avere* comme la plupart des autres (notamment les verbes modèles usuels *amare*, *leggere*, *udire*…), mais avec *essere* – ce qui n'est pas un mince mérite –, par contre, il n'a pas bien compris que cela valait *pour tous ces verbes* sans exception (et non seulement pour *andare*, *venire*, *credersi* et *pentirsi*), *à tous les temps composés* (et non seulement au passé composé) et *quelle que soit leur construction* (employés seuls ou après *volere*). En se focalisant sur une construction particulière (*volere* ou *potere* + infinitif), Bembo a raté le plus important et même commis une bourde : au lieu de poser le problème général de l'auxiliaire des verbes comme *andare* ou *pentirsi*, il a posé la question particulière de l'auxiliaire de *volere* (et *potere*). Il n'a donc pas du tout été en mesure de tirer la question au clair. Obnubilé par une anomalie intéressante mais mineure, sur laquelle il s'est polarisé, il n'a pas vu la grande règle derrière la petite exception.

Reprenant la question après Bembo, Corso a le mérite de souligner clairement que l'utilisation de l'auxiliaire *essere* concerne (tous) les « verbes neutres passifs » (accessoirement pronominaux) à tous les temps (composés) : « fossi, sarei, sia, *et* saro *con tutte le seguenti persone in simili tempi mettonsi in luoco di* hò, havessi, havrei, habbia, & haverò, *discorrendo ne tempi di quê verbi, che io di sopra chiamai neutri passivi, come* io mi sono allegrato. voi vi sete lamentati. se egli si fosse creduto, & *simiglianti* » (74).[22] Précédemment, lors de la

22 Au début de l'énumération (devant *fossi*), manque le *sono* qui devrait faire pendant à *ho*. La phrase précédente se terminant déjà par *sono* (« *‹ Già è molti anni ›. Disse il Boccaccio dovendo propriamente dire ‹ Già sono ›* »), Corso, ou plus vraisemblablement le typographe de l'imprimeur Sessa, a oublié de le répéter (oubli non encore réparé dans l'édition revue et corrigée de 1550). A noter que si Corso donne trois exemples en variant les formes et les personnes, deux au passé composé avec *io* et *voi*, et un au subjonctif imparfait avec *egli*, il n'a pas jugé bon d'énumérer tous les temps, auxquels il renvoie d'une formule vague *in simili tempi* (manquent *ero*/*avevo* et *fui*/*ebbi*).

présentation des « verbes neutres » tout courts, par définition incapables de passif, Corso avait remarqué que la composition avec le verbe *essere* sert à exprimer leur « parfait », en donnant comme exemple *andare* et *piacere* : « *Trà l'attivo, & il neutro è questa differentia che del neutro non si può (come dell'attivo) formar passivo alcuno : Mà giunto col verbo* sono *prende significato del tempo perfetto, come* io sono andato, io son piacciuto » (39v).[23] La reconnaissance d'un genre neutre a permis à Corso d'échapper à la fausse association entre *havere* et voix active, symétrique d'*essere* et de la voix passive, et de saisir la particularité morpho-syntaxique des verbes « neutres » et « neutres passifs ». En deux temps, Corso a donc clairement mentionné les deux principaux types de verbes qui requièrent l'auxiliaire *essere* pour former leurs temps composés (qu'il appelle « temps doubles ») : les intransitifs (en fait, un certain nombre d'entre eux) et les pronominaux.

Et c'est seulement après avoir posé cette règle générale que Corso en vient à la question particulière de l'auxiliaire de *volere* ou *potere* quand ils sont suivis de l'un des verbes en question à l'infinitif, renversant ainsi heureusement la perspective de Bembo :

> « *Quello stesso si fà ne tempi doppij di* voglio, & posso, *quando appresso la voce del partecipio lor perfetto usa d'accompagnarsi col verbo* havere, *ne vien l'indefinito d'alcun verbo il cui partecipio col verbo* Havere *non si comporta, talmente che togliendo via il partecipio di mezzo esso potesse formar tempo alcuno del suo verbo.*
>
> *Dò gli essempi,* *Noi diciamo semplicemente.*
> Io hò voluto,
> Io non hò potuto, *Mà se io intendo dir più oltra.*
> *Si come che non mi sia piaciuto lo andare, ò che io sia stato ritenuto dal venire, cosi debbo dire.*
> Io son voluto starmi.
> Io non son potuto venire.
>
> *La ragione è, perche io non potrei dire* hò stato, *ne* hò venuto *mà si bene* sono stato, & sono venuto. *Dunque s'hà da haver riguardo alla voce dell'indefinito nel modo, che io hò detto. Et è da sapere, che doppi io chiamo quê tempi, che col partecipio, et col verbo* havere, *ò* essere *si formano* » (74–v).[24]

La formulation n'est ni du meilleur style ni des plus limpides, mais assez claire pour mesurer le progrès par rapport au livre 3 *Della Volgar lingua*. La règle est énoncée pour tous les temps composés de *volere* et *potere* (Corso a lui aussi oublié le troisième verbe, *dovere*) et la cause du changement d'auxiliaire de-

23 Corso n'a pas assez différencié entre les verbes neutres, qui ne se construisent pas tous avec l'auxiliaire *essere*.

24 J'ai corrigé *esser potesse* en *esso potesse* (comme la 2e édition, 79v).

vant *voluto* ou *potuto* est précisément identifiée : l'impossibilité pour le verbe à l'infinitif de se construire avec *havere*. Corso le souligne en conclusion : de manière paradoxale et inhabituelle, c'est l'infinitif, le verbe secondaire, qui détermine la sélection de l'auxiliaire du verbe conjugué et non ce verbe principal lui-même. Après le conditionnel, voilà un autre point de morpho-syntaxe verbale, où Corso fournit la meilleure présentation de tous les grammairiens du 16e siècle.

Matteo recopie quasi-littéralement la doctrine de Bembo,[25] mais en l'étendant clairement aux verbes de mouvement, ce qui est juste, mais trop limité : « *Et giungonsi ancora con il verbo* essere *le voci che dinotano movimento di loco, come* io sono *o* era venuto, *o* andato, *o* passato, *o* giunto » (66/186). La formulation *giungonsi ancora* est toutefois ambiguë, car elle laisse entendre que les deux auxiliaires sont possibles pour les verbes en question, ce qui n'est pas le cas. Répétée quelques pages plus loin (de manière encore plus ambiguë, avec le verbe *pouvoir* et l'adverbe *également*) à propos du subjonctif, la remarque est alors étendue à « toutes les formes » de « tous les autres modes » : « *Le voci ancor tutte di questo modo, e di ogni altro, le quali si giungano con il verbo* havere, *si possono giungere parimente con il verbo* essere *secondo che già dicessimo nel modo dimostrativo* » (75/208).

Après Corso, l'auteur le plus complet sur la question de l'auxiliaire dans la formation des temps composés est sans conteste Alessandri. Ce n'est pas un hasard. Vivant dans le Royaume de Naples, occupé par les Espagnols depuis plus d'un siècle, et maîtrisant parfaitement la langue littéraire italienne, Alessandri est le premier auteur à rédiger une grammaire comparée de deux langues romanes, en l'occurrence les deux langues écrites qui coexistent alors dans le sud de la péninsule, le toscan et le castillan, *Il paragone della lingua toscana et castigliana*. Qui dit grammaire comparée dit approche contrastive. La confrontation du toscan et du castillan permet à Alessandri de remarquer de nombreux points sur lesquels les deux parlers diffèrent, et donc de mettre en évidence des règles demeurées cachées à maints de ses collègues qui bornaient leur regard au toscan. Outre l'emploi et la place de l'article avec le possessif, la question de l'auxiliaire des temps composés est la plus spectaculaire. Alessandri, en effet, n'a pas manqué de remarquer que les verbes pronominaux requièrent l'auxiliaire *essere* en toscan (et non *havere*), à la différence des verbes castillans, ce qu'il convient, ajoute-t-il justement, de « bien noter, car il serait facile de se tromper sur ce point » :

---

25 « *Nè solo con il verbo* havere *questo si fa, ma con il verbo* essere *in quei verbi che il comportano, cioè quelli le cui voci in sé piegano la operatione che si fa, come* la donna s'è doluta, voi vi sete ramaricati, coloro si sono ingegnati, *et simili* » (66/186).

« *Sono in queste due lingue molti verbi d'una certa maniera, che per isprimere la loro significatione, vi si prepongano questi pronomi,* mi, ti, si, ci, vi, *Toscani &* me, te, se, nos, vos, os, *Castigliani, et ancorche si sia visto di sopra il verbo* havere *darsi alli tempi passati di tutti i modi & alli futuri del soggiuntivo, & dello infinito, nelli verbi attivi, nientedimeno à questa maniera de verbi s'accompagna da Toscani il verbo sostantivo in detti tempi, restando a Castigliani il verbo medesimo,* havere, *il che avertasi bene, perche sarebbe facil cosa in ciò, ingannarsi. Sono i verbi predetti di questa sorte,* meravigliarsi, maravellarse, lamentarsi, quexarse, pentirsi, arrepentirse, ricordarsi, acordarse, attristarsi, entristecerse, allegrarsi, alegrarse » (111v).

Alessandri est aussi le seul à proposer les tableaux de conjugaison complets des verbes pronominaux (que les grammairiens précédents ne jugeaient pas utile de détailler). Leur disposition en parallèle fait mieux ressortir la différence d'auxiliaire entre le toscan et le castillan :

« *Il modo di variar detti verbi è questo*

[...] *Et cosi con pronomi preposti seguiranno tutti glialtri tempi serbato l'ordine delle congiugationi attive, solamente è la differentia nelli tempi passati perfetti, & passati piu che finiti & nelli futuri del soggiuntivo, dove si dà il verbo sostantivo, da Toscani, & il verbo* havere *da Castigliani, cosi.*

Mi sono meravigliato.	Me hè maravellado.
Ti sei meravigliato.	Te hàs maravellado.
Si è meravigliato.	Se hà maravellado [...] » (112v).

Mais il ne s'arrête pas là. La différence dans l'emploi de l'auxiliaire entre toscan et castillan s'étend à une autre classe de verbes, qui sans être passifs, exigent en toscan aux temps « passés finis et plus que finis [de l'indicatif], ainsi qu'au futur du subjonctif » non pas *havere*, toujours gardé par les Castillans, mais le « verbe substantif » : « *Altri sono d'un'altra natura che si variano come attivi, eccetto nelli tempi passati finiti & piu che finiti & futuri del soggiuntivo; dove ammettono il verbo sostantivo i Toscani, & resta il verbo* havere *à Castigliani & sono questi* venire, venìr, gire, ỳr andare andàr, tornare, boluèr, stare, estàr » (112). Pour la première fois sont ainsi regroupées les deux principales catégories de verbes qui nécessitent aux temps composés l'auxiliaire *essere* (que Corso avait traitées séparément) : l'ensemble des verbes pronominaux et un certain nombre de verbes intransitifs, notamment ceux de mouvement et d'état.

Enfin, Alessandri prétend que certains verbes toscans (comme castillans) se construisent (indifféremment) avec les deux auxiliaires (ce que Matteo avait peut-être à l'esprit) : « *hanno i Toscani alcuni verbi che si truovano usati col verbo sostantivo,* & havere, *come* sono dormiti & hanno dormito, sono cavalcati, hanno cavalcato *come Castigliani ancora dicono* es venido, hà venido, es llegado & hà llegado » (113–v). Si *sono cavalcati* (comme *sono corsi*) est acceptable en concurrence avec *hanno cavalcato*, *sono dormiti* ne pourrait être qu'un

passif, ce qui n'est pas impossible mais difficile car *dormire* est un verbe intransitif, qui n'accepte qu'un objet interne *dormire un sonno tranquillo*, et encore conviendrait-il de préciser le sujet (*i sonni tranquilli sono dormiti*). Même ainsi, la phrase est toute théorique et hautement improbable.

A la suite de Bembo, Corso, Matteo et Alessandri ont souligné l'utilisation de l'auxiliaire *essere* pour former les temps composés des verbes pronominaux. Giambullari, qui n'en dit rien, se singularise en employant dans deux exemples, au contraire, l'auxiliaire *havere*, conformément à l'usage parlé : « *Ponendo il transitivo, per lo intransitivo di passione: come* egli ha infranto il capo*;* egli ha rotto la gamba*; in vece di dire* egli si ha infranto il capo, *et* egli si ha rotto la gamba » (*De lo scambio del verbo*, 276).

Rares sont donc les grammairiens italiens de la Renaissance qui ont souligné que l'auxiliaire des temps composés n'était pas toujours *havere* mais parfois *essere*, et précisé dans quel cas on emploie l'un et l'autre. On voit clairement, ici encore, à quel point les choses se tiennent, comment l'attitude théorique influence ou filtre la perception que les grammairiens ont de leur propre langue, en les empêchant ou au contraire en leur permettant de remarquer certains phénomènes : ceux qui se contentent de deux genres, ou plutôt de la seule opposition actif-passif (comme Fortunio et Delminio), ont logiquement tendance à avoir une vision manichéenne de l'emploi de l'auxiliaire (*avere* pour l'actif, *essere* pour le passif) ; ceux, comme Corso ou Matteo, qui reconnaissent une troisième voix, neutre, peuvent plus facilement échapper à cette dichotomie et noter l'emploi alternatif de *essere*.[26]

Le parallélisme morphologique entre les temps composés et le passif, trompeur car seulement partiel, et leur conception comme formes supplétives, relevant au fond davantage de la conjugaison d'*avere* (ou d'*essere*) que du verbe au participe, a eu une autre conséquence : cette perception faussée a empêché la plupart des grammairiens italiens de la Renaissance de voir le rapport que les temps composés entretiennent avec les temps simples. Et ce d'autant plus que, sauf exception, ils ne les ont pas considérés comme un ensemble, ni traités tous de la même façon ni classés uniformément. La principale anomalie est le futur antérieur.

26 Même s'il n'y a évidemment aucun automatisme. Il ne suffit pas de reconnaître le neutre pour s'apercevoir de la composition avec l'auxiliaire *essere*, comme le montre l'exemple de Trissino. Et la conception binaire du genre n'a pas empêché Bembo de traiter la formation des temps composés de manière plus précise et plus nuancée que Trissino.

5.1.5 Le statut particulier du futur antérieur

Si l'on examine les diverses classifications du système verbal proposées par les grammairiens italiens de la Renaissance,[27] on est frappé par une disposition récurrente, qui, de prime abord, ne laisse pas d'intriguer. La plupart – à l'exception notable de Castelvetro – rangent, en effet, les formes de futur antérieur avec celles du subjonctif. Ainsi le premier, Alberti, classe-t-il d'emblée (*bench'io*) *sarò stato* comme *subienctivo futuro* ; Bembo, *havero desinato*, en conclusion du « *parlare conditionale* », à la suite du subjonctif et du conditionnel, comme « *altra conditionata voce del tempo, che a venire è, et insieme parimente di quello che è passato*, *cio è che nel futuro il passato dimostra* » (47) ; Trissino, (*quandω iω*) *haverò sentitω* comme *sωggiωntivω avenire* ; Acarisio, *havrò amato* comme *soggiuntivo futuro* ; Delminio, (*mentre o poi ch'io*) *havrò amato*, comme dernier temps du *soggiuntivo*, sans plus de précision ; Corso, (*se io*) *haverò sperato* comme *congiuntivo advenire*/*futuro* ; Dolce, (*che io*) *havrò amato* comme *congiuntivo*/*soggiuntivo avvenire* ; Giambullari, *arò amato* comme *soggiuntivo futuro*[28] ; Florio *haverò havuto* comme *subiuntivo futuro* ; Tani *amerò*, *havrò amato* comme *soggiontivo futuro* et Alessandri, *amerò, havrò amato* comme *tempo da venire* ou *futuro* du *soggiuntivo* ; Ruscelli, *haverò chiamato* comme *soggiuntivo avenire ò futuro*... L'accord est impressionnant.

Enfin, hormis Fortunio (et son épigone, Flaminio) qui refuse obstinément de mentionner les temps composés, au prétexte qu'ils sont tous réductibles aux temps simples, et Gabriele, pour qui les formes composées, faciles à utiliser, ne méritent pas qu'on en parle et qui n'en cite que trois pour l'exemple,[29] un seul auteur ignore le futur composé dans son exposition : del Rosso, qui présente comme seules formes composées, sous l'appellation de *tempo più che passato*, *havevo havuto* pour le *modo del parlare risoluto* et *havessi* / *haverei*/ *havrei havuto* pour le *modo* (*del parlare*) *conditionato* ou *desiderativo* (B4v-C et C respectivement). Faute de toute indication de sa part, il est difficile d'imaginer sous quel mode del Rosso aurait rangé les deux temps composés qu'il passe

27 Rassemblées en tableaux en Annexe 5.

28 Giambullari présente une singularité, car, dans sa présentation des temps du *dimostrativo*, il classe en passant *arò visto* comme *futuro finito* suivant le témoignage de son cher Linacre, qui mentionne l'existence de ce temps chez le grammairien latin Pomponius (voir citation ci-dessus p. 414). Et c'est seulement dans le paragraphe consacré au subjonctif quelques pages plus loin, qu'il donne (*che*) *io arò amato* comme *futuro del soggiuntivo* (51, v. aussi 59). Les formes de futur composé font donc l'objet d'un double classement, *futuro del soggiuntivo* semblant toutefois la catégorie principale.

29 Voir n. 13. Peu après (14), néanmoins, Gabriele s'arrête sur un autre temps composé, le *passato di poco tempo* (*ho amato*), qu'il oppose au *passato tempo di molto tempo* (*amai*) : p. 451.

sous silence – futur composé et passé antérieur. On peut, en revanche, conjecturer ce qu'il en est chez Fortunio et Gabriele, qui, eux, reconnaissent l'existence des temps composés en général et donc, implicitement, celle du futur composé en particulier. Puisqu'ils considèrent l'un et l'autre *amerò* comme l'un des cinq temps du *modo indicativo* ou *dimostrativo* – nommé par Gabriele *tempo che a venire è*, alors qu'il était resté anonyme chez Fortunio –, il est probable qu'ils classeraient également sous le *soggiuntivo* la forme composée correspondante (*averò amato*).

Quoi qu'il en soit, il ne reste, en fin de compte, qu'un seul grammairien pour refuser explicitement de classer le futur composé sous le subjonctif : Castelvetro, qui considère *havro amato* comme la forme de *passato futuro* du *diterminativo rispettivo*, et range par ailleurs toutes les formes de subjonctif sous le *sospensivo rispettivo*.[30] Le sévère critique des livres *Della Volgar lingua* a beau jeu de reprocher à Bembo de ne pas traiter *havrò amato* comme les autres temps composés avec *havere*, un reproche qu'il pourrait adresser à la quasi-totalité de ses prédécesseurs : « *Hora* [Bembo] *dice che non solamente* haveva *si congiugne col partefice passato, ma anchora* ho, *& poi a questo congiugnimento aggiugne anchora* hebbi, *ne so perche tralasci* havero *in questo modo indicativo congiungentesi col partefice similmente trasportandolo nel soggiuntivo* » (51/39V).

Ce qui surprend avant tout, dans cette classification quasi-unanime, c'est évidemment l'étiquette même de subjonctif, car on est aujourd'hui habitué à considérer le futur antérieur comme un temps de l'indicatif, à l'instar du futur simple. Or celui-ci, chez tous les auteurs sans exception, figure bien, lui, parmi les temps fondamentaux de l'indicatif – sous l'appellation de *futuro*, d'*a(d)venire*, de *tempo che è/ha a venire*, ou de *tempo da venire*. Les deux futurs de l'italien, simple et composé, se trouvent ainsi distribués dans deux catégories modales différentes, l'un étant rangé sous le mode indicatif, l'autre, sous le mode subjonctif.[31] Cette séparation constitue une anomalie singulière, car toutes les autres formes composées (quand elles ne sont pas oubliées, bien sûr) sont, elles, unanimement réunies – sauf dans un cas chez Trissino[32] – avec la forme simple correspondante à l'intérieur d'un seul et même mode, qu'il s'agisse de l'indicatif, du subjonctif, du désidératif ou de l'optatif, de l'infinitif,

30 *Giunta* à la *particella trentesima nona* (51–51v) et à la *particella cinquantesima seconda* (63).

31 Hormis chez Tani et Alessandri, qui rangent tous deux *amerò* comme *futuro* ou *tempo da venire* à la fois sous l'*indicativo* ou *dimostrativo* (seul) et sous le *soggiuntivo* (avec *havrò amato*) : voir respectivement 19, 20–v et 96, 97v.

32 Celui-ci présente *hωnωrai* comme *passatω indeterminatω* du *demωstrativω* et (*quandω iω*) *hɛbbi hωnωratω*, comme *passato di pocω* du *sωggiωntivω* (30). Même si la logique est indiscutablement la même que pour le futur, on peut négliger ce cas, probablement dû à une erreur pour *habbi hωnωratω*.

voire de l'impératif.[33] Cette conception générale confirme que, pour tous ces grammairiens, l'opposition entre temps simple et temps composé ne recouvre pas une opposition de mode (ou d'aspect), mais plutôt de temporalité. Cela signifie également que la quasi-totalité des grammairiens italiens de la Renaissance font une double exception pour le futur : non seulement le futur est le seul temps simple dont le pendant composé soit classé sous un autre mode, mais le futur composé apparaît comme le seul temps du subjonctif qui n'ait pas de pendant simple à ce mode.[34]

Ces constats soulèvent plusieurs questions : Comment se fait-il que l'analyse des grammairiens soit quasi-unanime ? Pourquoi classer le futur composé, et lui seul, parmi les temps du subjonctif ? Et pour quelle raison les temps composés correspondant aux autres temps simples de l'indicatif, qui sont tous des temps du passé, échappent-ils à ce sort ? Le clivage temporel est-il déterminant ?

Les réponses ne sont pas données : aucun auteur ne daigne justifier ou du moins expliquer sa classification, comme si elle allait de soi. En outre, la question n'est pas abordée par les commentateurs des rééditions modernes, qui se focalisent, sauf exception, sur les seules questions morphologiques. On l'a vu, est désignée comme appartenant au *soggiuntivo* ou *congiuntivo* non seulement toute forme verbale qui suppose une subordination (donc ipso facto une conjonction de subordination) – entre autres celles que nous continuons à considérer comme ressortissant du subjonctif –, mais aussi toute forme qui implique une corrélation, telle certaine forme composée qui suppose une forme simple correspondante. Certains grammairiens italiens classent donc sûrement ce futur sous le subjonctif dans la mesure où, pour eux, il s'emploie surtout dans des propositions subordonnées. C'est ce que montrent les exemples cités plus haut, puisque plusieurs auteurs font précéder la forme de subjonctif futur d'une conjonction, à l'instar des autres formes du subjonctif : Alberti choisit *benché*, Trissino, *quandω*, Delminio, *mentre* ou *poi che*, Acarisio, *che* ou *se*, Corso, *quando* ou *se*, Dolce et Giambullari, *che*.[35] Et quand la conjonction est

33 Trissino distingue, en effet, trois temps au *cωmandativω* : *preſente* (*hωnωra tu*, *hωnωri elji*), *tempo che ha a venire/avenire* (*hωnωrerai tu*, *hωnωrerà elji*) et *passatω di pocω* (*habbi hωnωratω tu*, *habbia hωnωratω elji*) (27, 28 et 30).

34 La situation est la même en français, selon Kukenheim : « Partant de la forme *legero* que Donat avait casé dans le mode subjonctif et qu'il avait appelé futur du subjonctif, aucun auteur ne songe à déplacer la forme vulgaire correspondant au futur exact du latin. Deux auteurs cependant ont pris l'initiative de classer le futur antérieur dans l'indicatif : Dubois et Robert Estienne, mais ce dernier l'admet aussi comme futur du subjonctif » (1932, 137).

35 Acarisio se contente de mentionner le *futuro* du *soggiuntivo*, sans donner d'exemple. Il est néanmoins légitime d'imaginer que, dans son esprit, le futur est précédé de l'une ou l'autre de ces conjonctions car toutes les formes de *soggiuntivo* présentées le sont : *ch'io ami*, *ch'io habbia amato*, *s'io amassi*, *s'io havessi amato* (12).

absente au futur, elle manque aussi, le plus souvent, devant les autres formes de subjonctif : tel est le cas chez Tani, Giambullari, Florio, Alessandri, Salviati. Seuls Bembo et Ruscelli n'indiquent aucune conjonction devant *havero desinato* ou *haverò chiamato* alors qu'ils emploient *se* ou *che* devant les autres formes de *soggiuntivo*.

Plusieurs auteurs confirment cette interprétation dans leur exposé, tel Tani : « *Il futuro* [*del soggiontivo*] *hà due terminationi, una simile à quella del futuro dell'indicativo, alla quale sempre dee precedere una particella di conditione,* come, quando, se, *ò simili, l'altra, che si compone dal futuro dell'indicativo del verbo* havere, *& dal participio, pur con la conditione* » (20 24–29). La différence entre le futur de l'indicatif et du subjonctif résiderait dans l'absence ou la présence d'une conjonction. Giambullari, en est convaincu et le dit clairement : « *Ma notisi che nel senso passivo, questo modo termina il suo futuro, con duoi suoni di significato non molto simile, cioè* quando io sarò amato; *che senza il* quando, *è il futuro del dimostrativo: et* quando io sarò stato amato*; che è la schietta voce del soggiuntivo* » (51).[36] Employée seule, la forme *sarò amato* est le futur passif du mode démonstratif ; précédée de *quando*, elle devient le futur passif du mode subjonctif. Si Giambullari passe tout à coup, étrangement, à la voix passive, c'est parce qu'il suit aveuglément Linacre, qui a fait le même saut. Et qu'importe si, pour l'italien, il pourrait faire les mêmes distinguos à la voix active (quando io amerò *che senza il* quando, *è il futuro del dimostrativo; et* quando io avrò amato *che è la schietta voce del soggiuntivo*).

Notons que la conjonction introductive n'est pas toujours la même pour toutes les formes de subjonctif. Ainsi Corso emploie-t-il *quando* ou *se* devant le subjonctif futur alors qu'il emploie *pur che* ou *quantunque* pour les autres temps du subjonctif. C'est le signe qu'il a senti que l'on pouvait difficilement employer les formes comme *haverò sperato* après une conjonction purement adversative, telles *pur che* ou *quantunque*, qui requièrent plutôt le subjonctif. En ce sens, il fait montre d'un meilleur sens de la langue qu'Alberti, qui présentait sans sourciller la construction *Bench'io sarò stato*, à la suite de *Bench'io sia*/*fussi*/*sia stato*/*fossi stato*. Sans être impossible, une telle construction avec le futur composé est plutôt rare.

Pourquoi présenter ainsi le futur composé comme un temps supposant une conjonction de subordination ? Si le futur composé apparaît souvent corrélé au futur simple dans une phrase complexe, cela ne veut pas dire pour autant

36 Linacre dit : « *Huius futurum passiuum geminam periphrasim recipit. Alteram ex participio cum futuro subiunctiui uerbi sum, ut* amatus fuero. *Alteram cum futuro indicatiui eiusdem, ut* amatus ero » (24–25 : « Son futur passif reçoit une double périphrase. L'une formée avec le participe et le futur du verbe *sum* au subjonctif, tel *amatus fuero*. Une autre avec le futur de l'indicatif de ce même verbe, tel *amatus ero* »).

que la conjonction précède toujours le futur composé. La preuve en est l'exemple de Bembo *Io havero desinato, quando tu ti leverai* (47). Quoi qu'il en soit, considérer le futur composé comme un temps du subjonctif uniquement parce qu'il peut s'employer précédé d'une conjonction n'est guère satisfaisant. Quel temps, en effet, ne pourrait être précédé ainsi d'une conjonction telle que *quando*, *se* ou bien *che* ? Seul Alberti le reconnaît explicitement : « *Et usasi tutto l'indicativo – di questo e d'ogni altro verbo – quasi come subienctivo, prepostovi qualche una di queste dictioni* se, quando, benché *e simili; e dicesi:* bench'io fui, sẻ ẻ sono, quando ẻ saranno » (53). Toute forme verbale de l'un quelconque des temps de l'indicatif peut, précédée d'une conjonction, devenir l'équivalent d'un subjonctif. En d'autres termes, les indicateurs conventionnels du subjonctif que sont les conjonctions *benché*, *se*, *quando*, etc., ne sont pas fiables, car ils introduisent aussi bien une proposition à l'indicatif. Mais alors, toute différence entre les deux modes s'estompe. Alberti ici n'a pas poussé jusqu'au bout la logique de son constat. Il n'empêche, d'emblée la cause était entendue, et bel et bien perdue : définir le subjonctif comme mode de la subordination est impossible, car on trouve, après les mêmes conjonctions, des formes qui ne sont pas du subjonctif, tout simplement parce qu'elles peuvent s'employer de manière indépendante. En somme, la proposition n'est pas réversible : si toute forme de subjonctif, sauf exception, est nécessairement précédée d'une conjonction de subordination – caractéristique qui est à l'origine de son nom –, toute classe de formes verbales précédées d'une conjonction n'est pas nécessairement un subjonctif. C'est sur cette asymétrie qu'achoppent la quasi-totalité des grammairiens de la Renaissance, qui s'obstinent à donner une définition syntaxique, et non pas strictement morphologique, du mode subjonctif et, s'enfoncent les uns après les autres dans la même impasse.

Les conséquences qu'Alberti n'avait pas su ou voulu tirer, Salviati, à la fin du 16e siècle, les a tirées : il range certes, comme les autres, le futur composé parmi les temps du subjonctif, mais non sans l'avoir déjà intégré à l'indicatif. Surtout il ne limite pas l'ambivalence modale à ce seul temps. Poussant la logique jusqu'au bout, il est le seul à proposer un double classement parallèle de toutes les formes composées de l'indicatif, qui se retrouvent toutes au subjonctif, avec la même dénomination temporelle. Ainsi, cas unique et remarquable, *ò portato* est-il un *preterito perfetto determinato*, *aveva portato*, un *preterito perfetto nell'imperfetto*, *ebbi portato*, un *preterito perfetto determinato nello'mperfetto indeterminato* et *avrò portato*, un *preterito nel futuro*, tant de l'*indicativo* que du *soggiuntivo*. Cette solution singulière a certes le mérite d'une relative cohérence, dans la mesure où elle ne fait aucune distinction entre les temps composés, donc aucune exception pour le futur composé ; elle a également une certaine logique grammaticale, du point de vue de la doctrine de

l'époque, puisque ces formes peuvent aussi bien être employées dans une proposition indépendante, domaine traditionnel de l'*indicativo*, que dans une proposition subordonnée, domaine par définition du *soggiuntivo* ou *congiuntivo*. Elle reste illogique et incohérente en ce qu'elle exclut de ce double classement toutes les formes simples, sans la moindre explication. Pourquoi les formes composées relèvent-elles pour Salviati davantage du subjonctif ? Mystère. La présentation de l'académicien de la Crusca cache mal un refus de trancher, dû, au fond, à un manque d'analyse. Misère de la tradition grammaticale : cent cinquante ans pour en arriver là, à la démonstration par l'absurde de l'aporie suggérée par Alberti, sans la moindre solution alternative !

Le seul qui ne soit pas dupe de cette tradition et qui ait assez de lucidité pour échapper à ses pièges, c'est Ruscelli. Peut-être parce qu'il écrit ses *Commentaires de la langue italienne* après la moitié du siècle, il a le recul nécessaire pour regarder d'un œil critique la production grammaticale précédente. Quand on lit, dans la présentation des modes, au sujet du subjonctif :

> « *Soggiuntivo è poi quel modo, i tempi del quale rappresentano operationi, che per finimento della sentenza, hanno sempre bisogno d'un'altro verbo. Come*
> *‹ S'io credessi per morte essere scarco*
> *Del pensier amoroso, che m'atterra ›. Che fin quì il parlare stà sospeso, & non verrebbe à dir nulla, se non soggiungesse,*
> *‹ Con le mie mani havrei già posto in terra*
> *Queste membra noiose, e quello incarco ›.* *ò qualche altra cosa tale, che havesse soggiunto, & così avviene in tutti i suoi tempi* » (190–191),

on se dit que Ruscelli ne fait que reprendre, lui aussi, après tant d'autres, la vulgate grammaticale de l'époque. Mais ce n'est qu'une apparence, car il ne la rappelle que pour la remettre aussitôt en cause :

> « *Ma veramente i Grammatici nel far queste divisioni de' Modi nel Verbo si può credere, che si tirassero più tosto dalla necessità, che guidassero dalla ragione. Percioche se vorremo considerare, troveremo, che anco quei del Dimostrativo, quand'hanno d'avanti quegli avverbij, ò congiuntioni, che si danno à' Soggiuntivi, hanno la medesima natura di convenirsi soggiunger loro altro verbo.*
> *‹ S'Amore, ò Morte non Dà qualche stroppio*
> *À la tela novella, ch'ora ordisco*
> *E s'io mi Suolvo dal tenace visco*
> *Mentre, che l'un con l'altro vero accoppio ›.*
> *Si vede chiaramente che quelli due Dimonstrativi* [*dà* et *suolvo*] *hanno quel medesimo bisogno di soggiuntion d'altro, come i Soggiuntivi poco avanti allegati. Così, ‹ E se io ne scampo ›, che ha egli detto, ò dimostrato con questo Dimostrativo se non soggiunge,*
> *‹ Meraviglia n'havrò ? ›* [...]
> *& così si potrebbe discorrere di ciascuno, & anco i tempi del soggiuntivo possono stare alle volte per se soli senza soggiungersi ad altro verbo.*

‹ Con lei foss'io da che si parte il Sole ›
‹ Potessi al men mandar nel vostro petto
L'ardor ch'io sento › » (191–192).

La réfutation est radicale, à double détente : non seulement, à l'instar des verbes au subjonctif, les verbes à l'indicatif s'accommodent fort bien d'être précédés d'une conjonction – auquel cas, pour que la phrase soit complète, il faut leur adjoindre une autre proposition –, mais, à l'inverse, les formes de subjonctif s'emploient parfois absolument, à l'instar des formes d'indicatif. Ce qui suffit à Ruscelli pour dénier toute rationalité à la division traditionnelle des modes. Il n'y a rien là de révolutionnaire, semble-t-il, à notre regard contemporain ; pourtant, ce fait linguistique, que notre premier grammairien, Alberti, avait noté en passant – sans vouloir le creuser –, a échappé à la plupart de ses successeurs, jusqu'à Salviati. Il a fallu attendre Ruscelli, pour que l'un daigne enfin s'y arrêter et dissiper le malentendu.

Si l'on prend maintenant *subjonctif* dans son sens plus large, désignant une forme composée employée en corrélation avec une forme simple qu'elle présuppose, on se heurte à une autre incohérence, car ce qui est vrai du futur l'est aussi des autres temps composés : de même que le futur simple et le futur composé, se répondent le passé simple et le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait, le passé composé et le présent. Bembo d'ailleurs s'en est partiellement aperçu, puisqu'il est le premier à noter une analogie entre le futur composé et un autre temps composé, le passé antérieur, l'un et l'autre ayant besoin de l'appui d'une « condition » (p. 447). Au moins reconnaît-il donc un point commun entre ces deux temps, tout en les traitant dans deux sections différentes (parler « *senza conditione* » et parler « *conditionalmente* »), alors que la plupart de ses successeurs isolent incompréhensiblement le futur composé. Ainsi Corso reprend-il la thèse de Bembo sur l'impossibilité d'employer ce futur absolument, dans une phrase indépendante, quand bien même il se trouve parfois non précédé d'une conjonction : « *Questo futuro tal volta s'usa in guisa, che dimostrativo par che sia non accompagnando seco niuna congiuntione, come quando diciamo.* Io haverò sperato*: Non dimeno chiaro si conosce, che egli è congiuntivo, perche senza altro intendervi non si compie con queste parole alcun ragionamento* » (69–v), mais ne dit rien de tel à propos des autres temps composés. On voit bien ici le double sens de *congiuntivo* tel que l'emploient les grammairiens après Bembo : il signifie soit, étymologiquement, 'qui est précédé d'une conjonction', soit 'qui implique une référence temporelle explicite (sous forme d'adverbe ou de proposition corrélée)'.

Tout cela ne nous dit toujours pas pourquoi classer sous le subjonctif seulement le futur et non les autres temps composés, c'est-à-dire pourquoi toutes les formes composées ne sont pas traitées de la même façon. Sans compter

que, s'il est un temps qui peut être considéré comme subjonctif futur, c'est le subjonctif dit présent qui exprime souvent une action future, comme le remarque judicieusement Ruscelli, très sensible à la question des glissements temporels, c'est-à-dire des valeurs secondaires particulières qu'un temps peut prendre, outre sa valeur fondamentale :

> « *Un'altra sorte di futuro habbiamo noi, & hallo ciascuna lingua, & in tutti i modi, ma non si riconosce, nè tiene per tale, & è pur'egli in essenza tempo avenire, & non altrimenti. Et questo è, quando diciamo,* Io non credo che domane piova altramente. Non è possibile che domane io non legga. Credete voi che l'Imperatore questo verno venga in Italia ? *Et così di tutti sì fatti. Ove certamente non si può nè stirare nè sofisticare, che parlando io ora di domane, & dell'inverno che ha da esser di quì à cinque mesi, quelle operationi che domane & il verno avenire io dico che s'hanno à fare, possano dirsi se non di tempo futuro* » (199).

Bref, on a beau chercher une motivation rationnelle à cette classification quasi-unanime du futur composé sous le mode subjonctif, on peine à la trouver. En fait, la meilleure explication réside probablement dans la tradition. Les grammairiens italiens de la Renaissance, à commencer par Alberti, reprennent, le plus souvent sans le reconnaître ni se l'avouer, un schéma grammatical préconçu, qui veut qu'il y ait trois temps fondamentaux, un temps passé, un temps présent et un temps futur – comme le dit Donat –, qui doivent se retrouver à tous les modes personnels. A l'indicatif, l'inventaire des temps, sous sa forme la plus réduite commune à tous les auteurs, comprend (comme en latin) le présent et le futur simple et plusieurs temps du passé. Au subjonctif, la situation est différente : comme Alberti, la quasi-totalité de ses successeurs distinguent bien sûr (sous des noms légèrement différents) un *congiuntivo* (ou *soggiuntivo*) *presente* (*che io ami*) et *imperfetto* (*che io amassi*), avec leurs deux pendants composés, *soggiuntivo perfetto* (*che io abbia amato*) et *più che perfetto* (*havessi amato*), soit un temps présent et trois temps passé. Manque, pour respecter la tripartition temporelle fondamentale rappelée plus haut, un temps futur, qui devrait figurer à ce mode comme à l'indicatif. Or il reste une forme non encore classée : *haverò chiamato*. L'indicatif étant fourni, elle est donc disponible pour combler la lacune du subjonctif. C'en est décidé : *haverò chiamato* représentera la forme de *congiuntivo* (ou *soggiuntivo*) *avenire* ou *futuro*, exactement comme dans l'*Ars minor*.

Ce faisant, plusieurs grammairiens, qui distinguent aussi cinq temps à l'indicatif, à l'instar de Donat et de Priscien, établissent un parallèle entre les deux modes, indicatif et subjonctif, qui ne devait pas être pour leur déplaire. C'est le cas, par exemple, de Gaetano, où *amo* correspond à *ami*, *amava*, à *amassi*, *amai*/*ho amato*/*hebbi amato*, à *habbia amato*, *haveva amato*, à *havessi amato* et *amerò*, à *harrò amato* ; d'Acarisio, où *amo* correspond à *ami*, *amava*, à *amassi*/*amerei*, *amai*/*ho amato*, à *habbia amato*, *haveva amato*, à *havessi*/*havrei*

amato et *amerò*, à *havrò amato* ; de Delminio et de Tani, où *hebbi amato* s'ajoute à *amai*/*ho amato* comme troisième composante du prétérit de l'indicatif ; de Florio, où *ho* correspond à *habbia*, *haveva*, à *havesse*/*haverei*, *hebbi*/*ho havuto*, à *habbia havuto*, *haveva havuto*, à *havesse*/*haverei havuto* et *amerò*, à *haverò havuto* ; d'Alessandri, où *amo* correspond à *ami*, *amava*, à *amerei*, *amai*/*ho amato*/*ebbi amato*, à *habbia amato*, *haveva amato*, à *havrei amato* et *amerò*, à *amerò*/*haverò amato*.[37] L'analogie est parfaite, puisque sur les cinq temps de l'indicatif comme du subjonctif, on compte un seul présent, un seul futur et trois temps du passé.

Ces auteurs toutefois n'avouent pas un tel parallélisme entre les deux modes, qui apparaît seulement de fait. Giambullari seul le revendique dans sa présentation du subjonctif à la suite de Linacre : « *Il modo soggiuntivo, rappreſenta sopra ad ogni altro il dimostrativo: et è quello, che sempre è soggiunto ad altra parola; et massimamente alle legature* [...] *I suoi tempi sono tutti que' del dimostrativo, cioè* che io ami, che io amerei, che io amassi, che io abbia amato, che io avessi amato, *et* che io arò amato » (51).[38] Corso avait déjà dit la même chose au sujet du *congiuntivo* : « *Questo modo hà tutti i cinque tempi distinti à guisa del dimostrativo* » (42), mais plus par obédience à un dogme que par cohérence avec son analyse, puisqu'il distingue, en fait, non pas cinq mais sept ou huit temps à l'indicatif – outre le *presente*, l'*imperfetto*, le *perfetto* (*primo*), le *più che perfetto* et l'*advenire* ou *futuro*, le *perfetto* (*secondo*) et le *tempo mezzano*, auxquels on peut ajouter le *tempo sciolto*/*sospeso*/*conditionale*, qui « se range, à [s]on avis, plutôt sous le démonstratif que sous le conjonctif » (70). Preuve éclatante que le schéma grammatical précède la description linguistique – ici sans toutefois la contraindre ou la gauchir, puisque Corso est finalement assez lucide pour ne pas s'y tenir –, et que la division en cinq temps du mode indicatif d'abord, puis du mode subjonctif, est plus une idée reçue a priori que le résultat d'une réflexion, un stéréotype tout prêt davantage qu'un cadre sur mesure. Comme quoi aussi, il vaut mieux ne pas toujours se fier aux déclarations générales de certains auteurs : une chose est ce qu'ils annoncent, une autre, parfois, ce qu'ils décrivent.

---

37 Notons que, dans le cadre du parallèle entre modes du verbe et cas du nom, les scholiastes grecs soulignaient qu'ils ont en commun d'être cinq (« Il y a cinq modes puisqu'il y a aussi cinq cas », cf. Lallot, 1998, 164–165, chap. 13 n. 4).

38 Linacre dit : « *Subiunctiuus est, qui alteri semper uerbo, & plerunque coniunctioni, uel relatiuo (*qui*) uel infinitae particulae est subiunctus, ac significatum indicatiui maxime representat* » (24–25 : « Le subjonctif est le mode qui est toujours subordonné à un verbe et le plus souvent à une conjonction, ou au relatif (*qui*) ou à une particule indéfinie; il représente surtout le sens de l'indicatif »).

Pour réaliser au subjonctif, comme à l'indicatif et aux autres modes (à l'exception de l'impératif), les trois temps fondamentaux (passé, présent et futur), les grammairiens de la Renaissance devaient faire avec l'inventaire des formes verbales de l'italien, et n'avaient pas d'autre choix, pour combler la case du subjonctif futur, que de se servir des formes du futur composé. Sauf à imiter la solution malheureuse de Bembo. Le cardinal évoque bien, lui aussi, *havero desinato*, en conclusion du « *parlare conditionale* », à la suite du subjonctif et du conditionnel, mais d'une part, il en fait une forme hybride, à la fois du futur et du passé, qui lui confère un statut tout à fait particulier ; d'autre part, il a cité juste avant, comme « *voce conditionata del futuro* », successivement trois sortes de formes périphrastiques : (*io*) *habbia ad amare* ou (*io*) *sia per amare*, pour la troisième façon (abordée en 45), le subjonctif, correspondant au présent (*io*) *ami* ; (*io*) *haverei ad amare* ou (*io*) *sarei per amare* pour la première façon (43), le conditionnel, correspondant au présent (*io*) *amerei* ; et (*io*) *avessi ad amare* ou (*io*) *fossi per amare* pour la deuxième façon (43), le subjonctif, correspondant au présent (*io*) *amassi*. Dans ce paragraphe récapitulatif, ressort la volonté de Bembo de présenter un *parlare conditionale* tripartite, avec un présent, un passé et un futur – comme précédemment pour l'infinitif (40–41), partagé en trois temps (*amare*, *aver amato* et *essere a venire*). Les formes telles que *havero desinato* (qu'il a l'honnêteté de ne pas passer sous silence), trouvant la case du futur déjà occupée, doivent ainsi rester en dehors de ce cadre, reléguées dans un curieux post-scriptum, sans que le cardinal (en général moins cavalier) se préoccupe plus avant de leur trouver une place convenable. La faiblesse manifeste de cette conception a dû apparaître aux grammairiens ultérieurs, y compris les plus fidèles à la leçon de Bembo, puisqu'il ne s'en est trouvé qu'un seul pour oser le suivre sur ce point. Matteo a repris telle quelle, en la coulant dans le moule terminologique traditionnel, la disposition du subjonctif des *Prose della Volgar lingua*, dont il répète ici le texte presque mot pour mot (en changeant juste le verbe d'exemple).[39]

Plus que l'amour de la symétrie entre indicatif et subjonctif, motif somme toute assez marginal, c'est le culte du trois qui a poussé les grammairiens de la Renaissance à reconnaître un subjonctif futur, à côté du passé et du présent, d'autant qu'ils pouvaient s'appuyer en cela sur une partie de la tradition latine. En latin, en effet, l'indicatif comptant déjà un temps futur formé sur le thème

39 « *Et nello avenire dirà:* ben che io *o* tu *o* quello habbia ad amare *o* sia per amare, volere, leggere, sentire [...] *Et evvi un'altra conditionata voce similmente del tempo avenire che in quello il passato insieme dimostra, come* io havrò scritto, tu havrai letto, *giungendovi alcuna voce conditionale, o che non essendovi vi si intende, come* alhora *o* a quel tempo che colui verrà » (75/208).

du présent (*amabo*) et le subjonctif, seulement des temps du passé et un présent, il était commode de donner à ce mode un futur, en lui attribuant celui formé sur la base du parfait (*amavero* de *amavi*) : on faisait ainsi d'une pierre deux coups. C'est pourquoi Donat, suivi par Priscien, a classé ce futur non comme second futur de l'indicatif – ainsi que le font en général des grammaires modernes –, mais comme futur du subjonctif (où elles ne distinguent qu'un temps présent et trois temps passés, parfait, imparfait et plus-que-parfait), ce qui rend la structure temporelle du mode subjonctif homologue à celle de l'indicatif.[40] Un parti-pris curieux d'un point de vue morphologique, puisque *legero* ou *amavero* ne reçoit pas les désinences propres à ce mode (*-em*, *-es*, *-et*, *-emus*, *-etis*, *-ent*), mais les mêmes désinences que le futur de l'indicatif des deux premières conjugaisons (*-o*, *-is*, *-it*, *-imus*, *-itis*, *-int*). Tout bien pesé, *amavero* est à *amabo* ce que *amaveram* est à *amabam*, et il n'y a pas de raison intrinsèque de considérer l'un plus que l'autre comme subjonctif. Sans doute l'existence d'un subjonctif futur en latin est-elle déjà le résultat de l'alignement de la grammaire latine sur la grammaire grecque. Le grec, en effet, possède un futur non seulement à l'indicatif (*luso*), mais aussi à l'optatif (*lusoimi*), dont le subjonctif latin reprend une partie des emplois.

Quoi qu'il en soit, comme à l'impératif ou à l'infinitif, nombre des premiers grammairiens italiens présentent donc un futur également au subjonctif par conformité avec la grammaire latine, pour ne pas dire par conformisme. Ici encore, ils restent fidèles à leur pratique courante, qui est de remplir chacune des cases du système verbal selon le modèle latin qu'ils ont choisi, qui veut que les trois temps fondamentaux soient, autant que possible, représentés à chaque mode.

5.2 Valeur des temps composés : la longue quête des notions d'antériorité et de parfait

5.2.1 Le cas particulier du *passato di poco*. L'interprétation d'Alberti

Le classement du futur antérieur n'est pas le seul élément qui empêche de bien voir les rapports sémantiques et structurels entre temps simples et composés. L'italien (comme le français) possède en effet un autre temps composé, qui, lui, représente une difficulté objective, puisque, seul de son espèce, il double un temps simple qui continue directement le latin.

---

40 « *Coniunctiuo modo tempore praesenti* cum legam [...] *eodem modo tempore futuro* cum legero » (*A. m.* 4/360).

Le doublet *amai*/*ho amato* n'a pas manqué de retenir l'attention de nos grammairiens, à commencer par Alberti. Après avoir noté la nouveauté du second, il le définit comme un « prétérit presque à l'instant », en opposition implicite avec le prétérit tout court : « *Hanno e Toscani, in voce, uno preterito quasi testé, quale in questo verbo si dice così:* Sono, sei, e' stato; *plurale:* siamo, sete, sono stati [...] Hieri fui ad Hostia; hoggi sono stato a Tibuli » (49). Ce prétérit *quasi testé* est partie d'un ensemble auquel, plus loin, Alberti donne ponctuellement le nom de *tempi testé perfetti* (temps du parfait immédiat), littéralement « parfaits à l'instant » (69 ; p. 414). Cette appellation regroupe plusieurs temps composés, tous du passé, puisqu'elle exclut le futur composé (cité séparément comme « futur du subjonctif »), qu'Alberti n'énumère pas et sur lesquels il ne s'arrête pas : il doit s'agir, à l'indicatif, outre ledit prétérit, du seul plus-que-parfait (*ero stato*, 48[41]) – le passé antérieur, *fui stato* ou *ebbi amato* n'étant (curieusement) jamais mentionné –, et peut-être des formes *sia stato* et *fussi stato* (51–52) ou *habbia amato* et *havessi amato* (63–64) à l'optatif-subjonctif, auxquelles on peut ajouter l'infinitif *essere stato* (54)/*havere amato* (66). L'adjectif *perfetto* est employé encore deux fois par Alberti dans la *Grammatichetta* pour qualifier *preterito* (*preteriti perfetti*, 74) : il a donc bien le sens traditionnel latin de *perfectum* 'parfait' (par opposition à *imperfectum* : *imperfetto*, qui n'apparaît pas dans l'*opusculo*), c'est-à-dire 'achevé, accompli', acception qu'il a conservée dans les grammaires du 16e siècle. Ainsi, dès la première grammaire connue du toscan, la plupart des temps composés (mais non la totalité) semblent regroupés (quoique de manière fugitive) sous une dénomination commune, qui met en avant une caractéristique aspectuelle. Ce fait remarquable est resté isolé.

Alberti n'en met toutefois qu'un seul en évidence. L'originalité de son expression réside dans l'adverbe temporel qui détermine l'adjectif : *testé*, qui résulte de l'apocope de l'archaïque *testeso*, d'origine obscure (peut-être de *teso teso* ?), est ainsi glosé par Bembo : « *È* teste, *che tanto vale, quanto* hora, *che si disse anchora* testeso *alcuna volta molto anticamente, et da Dante* [...] *et dal Boccaccio* » (60) et vaudrait donc 'tout à l'heure'. Les temps « *testé perfetti* » signifieraient que le procès ou l'état exprimé par le verbe vient de se réaliser à l'instant. Si *perfetto* renvoie à l'une des positions de ce que les grammairiens modernes appellent aspect, *testé* y ajoute une notion temporelle (passé immédiat), qui tend à prévaloir, d'autant plus que le seul exemple donné est celui du « *preterito* » *sono stato*, qualifié, lui, de *quasi testé* 'presque à l'instant'. Dans son interprétation, Alberti privilégie la dimension temporelle : il interprète l'innovation toscane comme un prétérit (donc un temps du passé), qui

41 Dans la section des « verbes actifs » (60), *avevo amato* a été oublié (outre *amai*, seul suppléé par Patota, 1996, entre l'imparfait *amavo* et le passé composé *ho amato*).

toutefois ne double pas inutilement le *preterito* tout court (*fui*), issu du latin, mais en précise a contrario la valeur (un *preterito più distante*) et vient nuancer chronologiquement l'expression du passé : *sono stato* (« *oggi* ») s'oppose à *fui* (« *ieri* »). Davantage qu'au lien qu'une telle périphrase entretient avec le présent par l'intermédiaire de l'auxiliaire, qui permet à ce temps d'exprimer aussi un accompli du présent – ce qui apparait clairement dans les constructions avec tmèse qui en sont à l'origine (où le participe est détaché de l'auxiliaire et postposé à l'objet comme son attribut) –, Alberti souligne juste la proximité temporelle maximale, ou l'écart temporel minimal, entre le temps du verbe et le présent (incluant le moment de l'énonciation).[42] En France, un siècle plus tard, à partir d'Henri Estienne (1565, 54–56), les grammairiens français présentent la différence comme Alberti : ils limitent la validité du passé composé au jour précédent – une règle des 24 heures, reprise ensuite par la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660) –, réservant le passé simple à tous les faits et actions plus anciens.[43]

5.2.2 Les temps du passé selon Bembo

Dans le livre 3 *Della Volgar lingua*, le cardinal développe l'idée d'Alberti, en faisant sienne la distinction entre les deux temps et en les opposant tous les deux à un troisième, le passé antérieur, du point de vue de la syntaxe, une différence qu'il qualifie de petite (« *la differenza* [...] *è poca* ») :

42 On retrouve cette opposition dans la bouche de Michel-Ange interlocuteur principal des *Dialogi de' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e'l Purgatorio* (1546) de Giannotti (1492–1573) : « *et chiunque continua, dopo il giorno, ancora la notte una qualche operatione, in qualunque parte d'essa egli ragioni dell'opera del giorno, non dirà mai : ‹ io dipinsi hieri ›, poniamo, ‹ io studiai hieri, io scrissi hieri ›, ma dirà : ‹ io ho dipinto hoggi, io ho studiato hoggi, io ho scritto hoggi › ; il che nasce dal continuar nella notte l'opera del giorno* » (1939, *Dialogo primo*, 60). La différence d'emploi est d'autant plus remarquable que l'action de peindre est advenue au même moment par rapport à l'énonciation : c'est bien le point de vue du locuteur et le choix de considérer le procès comme advenu hier ou aujourd'hui qui détermine l'emploi de l'un ou l'autre temps. Giambullari, par contre, admet le passé simple pour le jour même : « *Degli adverbij del tempo, quegli di significazione passata, si accompagnano a' tempi passati; quelli di futura, a' tempi ad venire; et quelli della significazione preſente, al passato, al preſente, ed allo advenire; come* io leggo oggi questa lezzione*;* io leggerò oggi questa lezzione*;* et io lessi oggi una novelletta » (245).

43 Corneille, à qui l'Académie française avait reproché d'avoir enfreint cette règle dans le récit du combat du Cid contre les Maures, a corrigé les passés simples en passés composés dans l'édition de 1660. Voir le panorama de Fournier (2013).

« *Hora tra queste due usanze di dire,* Io feci & Io ho fatto, *altra differenza non mostra che vi sia, se non questa; che l'una piu propriamente si da al passato di lungo tempo: & questa è* Io feci*: & l'altra al passato di poco. Che se io volessi dire d'haver scritti alcuni fogli, che io testè havessi forniti di scrivere; io direi* Io gli ho scritti*; et non direi* Io gli scrissi. *Et se io questo volessi dire d'altri; che io di lungo tempo havessi scritti; direi* Io gli scrissi diece anni sono*; et non direi* Io gli ho scritti [...] *glialtri due passati tempi soli & per se star possono ne ragionamenti* Io scrissi; Giovanni ha parlato*: Ma questo non mai. Percioche non si puo cosi dire,* Io hebbi scritto*:* Giovanni hebbe parlato*; se altro o non s'è prima detto, o poi non si dice. Anzi o veramente sempre alcuna delle particelle gli si da, che si danno al tempo,* poi, prima, guari, *et simili: ‹ Poi che la donna s'hebbe assai fatta pregare ›: et ‹ Ne prima veduta l'hebbe ›: et ‹ Ne hebbe guari cavato ›. Dopo lequali parole altre parole fa bisogno che seguano a fornire il sentimento: O veramente questo modo di dire si pon dopo alcun'altra cosa detta; da cui esso pende, et senza laquale star non puo: si come non puo in queste parole, ‹ Et questo detto, alzata alquanto la lanterna hebber veduto il Cattivel d'Andreuccio ›: nelle quali* hebber veduto *si pone dopo ‹ Et questo detto ›, et ‹ alzata la lanterna ›: o in quest'altre, ‹ Il famigliare ragionando co gentili huomini di diverse cose per certe strade gli trasviò, et a casa del suo signore condotti gli hebbe ›. Dove ‹ condotti gli hebbe ›, si dice dapoi che s'è detto ‹ gli trasviò ›. O pure in quest'altre del Petrarcha, ‹ Non volendomi Amor perder anchora/ Hebbe un'altro lacciuol fra l'herba teso ›, nelle quali medesimamente veder si puo, che poscia che non l'ha voluto Amor perdere,* hebbe teso, *si dice* » (36, 37).

S'il illustre l'idée d'Alberti avec une certaine lourdeur (en joignant à chaque fois aux exemples de son cru le contre-exemple), il ne l'assène pas. La formulation est très prudente (*altra differenza non mostra che vi sia*) et tempérée d'emblée par une nuance importante, qui a en général échappé à l'attention de ses lecteurs (peut-être trop rapides) : *l'una piu propriamente si da al passato di lungo tempo* [...] *& l'altra al passato di poco*. Alors qu'ailleurs le cardinal est volontiers tranché, ici, il reconnaît implicitement deux usages, l'un plus approprié, l'autre moins. D'où la forte subjectivité qui se manifeste dans l'introduction des exemples : « *se io volessi dire* [...] *io direi* [...] *non direi* [...] *se io questo volessi dire* [...] *direi* [...] *non direi* ».[44] Bembo est loin d'observer lui-même cette distinction dans son traité : « *quella che* chiamaste ieri *articoli* » (9), « *la consonante di questi due articoli* s'è raddoppiata *da gli antichi quasi sempre e ora si raddoppia da moderni* » (10)... A noter la valeur de parfait de présent nettement attribuée à « *gli ho scritti* » : « Si je voulais dire que j'ai écrit quelques feuillets, que *je viendrais à peine d'achever*, je dirais *Je les ai écrits* ».

L'apport de Bembo ne réside pas tant dans la conception que dans la terminologie (*passato di lungo tempo* contre *passato di poco*) : le livre 3 *Della Volgar*

44 Aussi est-il tentant de considérer la grammaire d'Alberti comme la source de cette tradition et de lire là un rare emprunt du cardinal à son illustre prédécesseur : originaire du nord de la péninsule, où les temps simples étaient déjà peu employés, Bembo se serait prévalu de l'avis du Toscan Alberti pour expliquer une différence entre deux temps dont il ne percevait pas bien les valeurs respectives.

lingua inaugure ainsi une dénomination contrastive, analogue à celle qui s'est imposée en italien moderne, *passato remoto* contre *passato prossimo*.[45] Si cette opposition a rencontré ultérieurement un tel succès qu'elle a été gravée dans la terminologie aujourd'hui canonique, elle a connu en son temps une fortune mitigée.

Contrairement aux passés simple et composé, qui peuvent s'employer dans une phrase simple et indépendante, le passé antérieur ne pourrait s'utiliser que dans une phrase complexe, comme premier ou second membre (« si l'on n'a pas dit ou si l'on ne dit pas autre chose avant ou après »), en lien avec une « l'une des particules qui s'emploient pour le temps » – et Bembo ne distingue pas entre conjonction (*poi che*) et simple adverbe (*prima*, *guari*). Pour le premier cas de figure, il est dommage que Bembo n'ait pas jugé bon de citer les phrases complètes – « *Poi che la donna s'hebbe assai fatta pregare*[, *e ella disse*] », « *Ne prima veduta l'hebbe* [*che egli fieramente assalito fu dalla concupiscenza*] » (= *Tosto che veduta l'hebbe, egli…*), « *ne hebbe guari cavato* [*che ella trovò il corpo del suo misero amante*] » (= *Non appena hebbe cavato, ella…*) –, car il aurait remarqué aussi (outre le rapport chronologique entre les formes verbales simples et les composées) que le temps des unes est le même que l'auxiliaire des autres, auxquelles elles sont corrélées (*hebbe* : *disse*/*fu*/*trovò*) : le procès au passé antérieur est bien antérieur (fût-ce immédiatement) à celui exprimé à la forme simple.

La présentation du deuxième cas de figure – où le passé antérieur se trouve en seconde partie de phrase, dans la proposition principale – est plus malheureuse : les exemples illustratifs le contredisent plus qu'ils ne le confirment. Qu'*hebber veduto* soit placé après « *Et questo detto* » et « *alzata la lanterna* » (comme « *condotti gli hebbe* » après « *gli trasviò* »), le constat est incontestable ; qu'*hebber veduto* pour autant « dépende » de ces deux participes absolus et « ne puisse exister sans eux », l'affirmation est discutable. Elle n'est pas recevable pour « *condotti gli hebbe* », verbe principal d'une proposition coordonnée (et non subordonnée) à la précédente (quant au gérondif *ragionando*, c'est lui qui dépendrait des deux verbes principaux). Ce qui mérite plutôt d'être souligné dans ces exemples remarquables, c'est surtout que la forme composée remplace la forme simple attendue (*videro* ou *condusse*), qui conviendrait parfaitement – un tel choix répond donc évidemment à une intention stylistique –, alors même que l'action qu'elle exprime n'est pas antérieure mais bien postérieure à celle des autres formes verbales, contrairement aux trois exemples précédents : *Andreuccio* a été vu *après* que la lanterne eut été soulevée et les gentilshommes,

45 Selon Telve (2003, 36), les termes modernes apparaissent au début du 18e siècle, en 1717, chez l'Amenta.

conduits à la maison *après* avoir été promenés dans les rues (on attendrait donc logiquement une phrase comme « *il famigliare* [...] *dopo avergli trasviati per certe strade, gli condusse a casa del suo signore* »). Bembo n'a pas vu que le même temps composé, peu importe qu'il soit placé devant ou derrière, exprime tantôt une action antérieure à la forme simple correspondante, tantôt postérieure – ce qui est pour le moins paradoxal. Sauf à penser que les temps composés n'expriment pas toujours (ou seulement) l'antériorité, mais aussi la perfection.

En conclusion du paragraphe cité ci-dessus, Bembo répète ce qu'il a dit en ouverture : « *Et finalmente come che questo modo di passato tempo si dica; egli sempre in compagnia si pon d'altro verbo, come io dissi: dove glialtri due si dicono senza necessita di cosi fare* » (37). Curieusement, il n'envisage pas ici la possibilité que la proposition au passé antérieur se construise avec autre chose qu'un verbe (c'est-à-dire qu'une autre proposition), comme il l'admet plus loin pour le futur composé, qui, lui non plus, ne peut s'employer seul :

> « *È oltre accio un'altra conditionata voce del tempo che a venire è, et insieme parimente di quello che è passato, cio è che nel futuro il passato dimostra in questo modo,* Io havero desinato*: al qual modo di dire la conditione si da: che si dice:* Io havero desinato, quando tu ti leverai. *Et questa voce tuttavia, se si pone alle volte senza la condition seco havere; non vi si pon percio mai, se non di modo che ella vi s'intende. Si come è a dire* Allhora io havero desinato *o* A quel tempo io havero fornito il mio viaggio: *o simigliantemente; ne quali modi di dire quella voce* allhora, *o quell'altre* a quel tempo, *che si dicono; o simili che si dicessero; ci ritornano, o ci ritornarebbono in su la conditione; di cui conviene che si sia davanti detto, o si dica poi* » (47).

Pour le cardinal, la *conditione* n'est pas nécessairement une proposition (au futur simple : *ti leverai*), mais peut être un simple adverbe de temps (*allora*) ou un syntagme nominal (*a quel tempo*), qui précise par rapport à quand l'action exprimée au futur antérieur est considérée comme « *passata* », c'est-à-dire, en fait, accomplie. Malgré cette différence, à laquelle il ne faut peut-être pas accorder trop d'importance, le futur composé comme le passé antérieur s'opposerait au passé composé, en ce qu'il ne peut s'employer absolument, sans repère temporel explicite : **Giovanni havera desinato*, **Giovanni hebbe parlato* versus *Giovanni ha parlato* (où le repère est donné par le moment de l'énonciation).[46]

Pour le plus-que-parfait, le premier des temps composés qu'il présente, Bembo n'avait pas abordé la question de sa construction, se contentant de

46 Dans sa grammaire de 50 ans postérieure, Salviati donne deux exemples de son invention qui contredisent cette thèse : « *mi comandò ch'io'l facessi ed* io l'ebbi tosto fatto, s'io l'ebbi fatto a tempo *tu'l vedi tu* » (15).

détailler sa formation, qui vaut aussi pour le « temps écoulé » (passé composé), et de remarquer la variabilité du participe, qui peut s'accorder en nombre et en genre (avec le complément d'objet) :

> « *Dannosi al passato tempo* [...] *queste voci. A quello poscia, che nel pendente pare che stia del passato; non si danno voci semplici et particolari del verbo: anzi generali et mescolate in questa guisa: Che pigliandosi sempre le voci del pendente di questo verbo havere si giugne et compone con esso loro una sola voce del passato tempo di quel verbo; del quale s'ha a fornire il sentimento; ‹ io havea fatto ›: ‹ tu havevi detto ›; ‹ Giovanni haveva scritto ›, et simili. et cosi si va facendo nel numero del piu. È il vero che la voce del verbo; del quale il sentimento si forma; si muta per chi vuole, hora in quella della femina, hora nell'un numero, et quando nell'altro, ‹ io havea posta ogni mia forza ›; et ‹ tu havevi ben consigliati i tuoi cittadini ›; et somiglianti. Et questo uso di congiugnere una voce del verbo* havere *con un'altra di quel verbo, con cui si forma il sentimento, non solamente in cio; ma anchora nel traccorso tempo, di cui s'è gia detto, ha luogo* » (36).

Les deux citations n'étant pas identifiées, on ignore tout de leur contexte et il est impossible de savoir dans quelle mesure le cardinal a tronqué la première (amputée au moins d'un complément *in* ou *nel*...) et si la seconde est complète. L'impression, peut-être trompeuse, est toutefois que ces phrases sont données comme autonomes, ce qui rapprocherait le plus-que-parfait du passé composé. Notons d'ailleurs, un peu plus loin (à la fin de la césure entre les deux sections sur le verbe), un magnifique exemple de plus-que-parfait employé absolument dans un sens d'accompli du passé (moment de référence ou repère temporel implicite : *quando fummo interrotti* ou *quando entrarono i famigliari*), auquel s'oppose, non un imparfait, mais un présent (du subjonctif) pour renouer le fil du discours : « *Detto s'era del verbo, in quanto con lui semplicemente e senza condizione si ragiona. Ora si dica di lui* [...] » (43).[47]

Bembo est le premier à proposer une règle d'emploi du passé antérieur, sans doute le temps le plus rare de la langue italienne. En le traitant avec les deux autres passés, qui ne sont pas sur le même plan, il a certes pu mettre en évidence certaines de ses caractéristiques ; toutefois, cela l'a aussi empêché de voir que ces caractéristiques sont partagées par les autres temps composés. Ce que dit, en effet, le cardinal de *Io hebbi scritto* ou de *Giovanni hebbe parlato* s'appliquerait également au plus-que-parfait, que l'on pourrait substituer au

47 Ce n'est pas le seul. On en trouve un autre, en parallèle et en opposition avec le passé composé, dans l'introduction du participe : « *Deesi percio, che* detto s'è *del Verbo; et* per adietro detto s'era *del Nome; dire appresso di quelle voci; che dell'uno et dell'altro col loro sentimento partecipano* » (53). La gradation chronologique est clairement marquée par les temps verbaux (et non par la succession des verbes, puisque l'action 2 est énoncée avant l'action 1) : 1. (*per adietro*) *detto s'era*, 2. *detto s'è*, 3. *deesi dire* (*appresso*).

passé antérieur dans les exemples sans changer un seul mot au reste : « *non si puo cosi dire,* Io *haveva* scritto, Giovanni *haveva* parlato*; se altro o non s'è prima detto, o poi non si dice. Anzi o veramente sempre alcuna delle particelle gli si da, che si danno al tempo,* poi, prima, guari*, et simili: ‹ Poi che la donna s'*era *assai fatta pregare ›: et ‹ Ne prima veduta l'*haveva *›: et ‹ Ne* haveva *guari cavato ›. Dopo lequali parole altre parole fa bisogno che seguano a fornire il sentimento* ». *Io haveva scritto* ou *Giovanni haveva parlato* se trouvent seuls beaucoup moins fréquemment que *Io scriveva* et *Giovanni parlava* – tout comme *Io hebbi scritto* ou de *Giovanni hebbe parlato* s'emploient moins souvent que *Io scrissi* et *Giovanni parlò* – car, dans la majeure partie des cas, le plus-que-parfait, tout comme le passé antérieur, se rencontre dans des propositions subordonnées pour exprimer l'antériorité et requiert une proposition principale qui complète et le sens et l'énoncé.

Quoi qu'il en soit, une conclusion s'impose : Bembo ne réserve pas un traitement unitaire, égal et cohérent, aux quatre principaux temps composés (ceux que la grammaire moderne classe sous l'indicatif), qu'il présente en ordre dispersé – le futur composé, notamment, étant traité à part, en appendice à la deuxième section sur le verbe (« énoncés conditionnés »), avec les autres formes de « subjonctif » (*abbia amato*, *avessi amato* et *avrei amato*). Il ne fournit pas à leur sujet les mêmes renseignements : leur formation n'est expliquée qu'une fois à la première occasion, à propos du plus-que-parfait – à laquelle le texte renvoie uniquement pour celle du passé composé (de manière elliptique), la formation du passé antérieur étant seulement illustrée par trois puis deux exemples et celle du futur composé étant passée sous silence. Pour ce qui est de leur usage, seul est détaillé, grâce à quelques citations commentées, celui du passé antérieur et du futur composé – pour le passé composé est juste noté qu'il peut s'employer seul tandis que rien n'est précisé pour le plus-que-parfait. Pour ces deux derniers temps, la corrélation fréquente avec les formes simples correspondantes de même niveau temporel, c'est-à-dire respectivement avec le présent et l'imparfait, n'est pas du tout évoquée.

Si Bembo a le grand mérite d'avoir abordé l'emploi des temps composés, fût-ce dans un exposé en deux temps et de manière fragmentaire, il n'a cependant pas assez approfondi la question pour en proposer une terminologie homogène, qui rende compte de leur caractéristique commune. A propos du passé antérieur, il balaie même la question, préférant souligner sa dépendance syntaxique : « quelle que soit la façon dont on appelle cette manière de temps passé, on l'emploie toujours accompagné d'un autre verbe ». Inconvénient de cette nonchalance, due probablement au caractère même des *Prose della Volgar lingua*, dialogue mondain plus que traité grammatical, la périphrase peu pratique par laquelle les interlocuteurs doivent désigner ce temps : c'est « *un*

modo di passato tempo », « *un'altro modo di passato tempo* » par rapport au *passato di lungo tempo* et au *passato di poco*.

5.2.3 *Passato di molto tempo* contre *passato di poco tempo* : histoire à la Renaissance

5.2.3a Les contestataires…

Au 16e siècle, les auteurs qui ont évoquée l'opposition entre passé proche et lointain l'ont d'abord critiquée, à commencer par trois émules avoués de Bembo, Acarisio, Gabriele puis Dolce. « *La differenza, che si dice essere tra* amai, & hò amato, *tolta da greci, cio è, che* amai *significhi il tempo passato piu, che non fà* hò amato*; non mi pare, che sempre sia vera, come ne sottoscritti essempi apparisce : Petr. canz.* spirto gentil, *nel fine, ‹ un che non ti vide anchor da presso ›, cio è, 'che non t'hà veduto', & son.* mira quel colle *‹ da scemar nostro duol, che'n fin qui crebbe ›, cio è, 'è cresciuto'* » (11–v). Acarisio a beau prendre des pincettes pour contester le(s) partisan(s) de cette règle, laissé(s) pudiquement dans l'anonymat, ses précautions oratoires (*non mi pare, che sempre sia vera*) sont vaines : qu'est-ce qu'une règle qui n'est « pas toujours vraie » sinon une règle parfois fausse et donc une fausse règle ?[48] Retenue dans les termes, la contestation est d'autant plus sévère dans la forme, à l'aune de l'époque, qu'elle est menée dans les règles de l'art bembien, en invoquant l'autorité suprême : Acarisio s'appuie sur des citations de Pétrarque – certes librement interprétées –, là où les deux cardinaux n'avaient pas pris la peine de fournir le moindre exemple. Dans le deuxième exemple, indéniablement, grâce à la détermination temporelle (*fin qui*), l'action exprimée par *crebbi*, commencée on ne sait quand, était néanmoins encore en cours dans un passé on ne peut plus proche : c'est le moment présent qui vient (peut-être) y mettre un terme et la rendre (enfin) passée, en marquant éventuellement l'inversion de tendance. Reste que le premier exemple n'est pas des plus convaincants (le temps de l'action de voir étant indéterminé) et que la paraphrase du deuxième modifie le sens de la phrase en altérant l'aspect verbal, transformant l'aoriste en perfectif, ou prétérit « *testé perfetto* » comme dirait Alberti.

Gabriele a bien compris ce jeu des adverbes, qui peuvent préciser et nuancer la chronologie. Le même respect pour l'autorité de Bembo le pousse à relativiser la règle, plus qu'à la démentir. Il se montre plus diplomate qu'Acarisio en évitant toute référence à une source, fût-elle anonyme :

---

48 Même prudence pour la même raison juste après, à propos de la « différence entre *amerei* & *amassi* » (12).

> « *Dico, che non solamente si dice io* amai, *io* fui, *io* ho amato, *& io* son stato *anchora, & cosi de gli altri verbi, le prime de lequali si danno al passato di molto tempo, & le altre al passato di poco, come sarebbe. ‹ Io ho letto questa mattina Virgilio, & hieri lessi Cicerone ›, il Petrarca,*
> *‹ Seco fui in via, & seco al fin son giunto ›.*
> *Ma si puo anchora queste voci, che di sua natura lontane sono, vicine fare, & quelle che vicine sono, lontane, dando loro non so che di presente. ‹ Io ho visso tutta la mia vita religiosamente ›.*
> *‹ Non è stata mia vita altro ch'affanno ›.*
> *‹ Et io, fui hieri a Padova ›* » (14–v).

Certes, les considérations stylistiques sont pour le moins maladroitement formulées – pour échapper au paradoxe, il faut rapporter le gérondif au début de la phrase et considérer la réciproque (& *quelle che vicine sono, lontane*) comme une incise –, et illustrées par des exemples peu probants (quel est donc ce je-ne-sais-quoi qui rendrait « lointaines » les formes *ho visso* ou *è stato*, « *proches par nature* » ?), voire non pertinents (le dernier reprenant le cas général « *hieri lessi Cicerone* » : Gabriele voulait-il plutôt écrire *fui hoggi a Padova* ?[49]), mais l'objection reste juste. Par le contexte, on peut modifier *ad libitum* la valeur « naturelle » ou « propre » des deux types de formes, qui signifient donc les unes et les autres, selon les cas, le passé proche ou éloigné. Autant dire qu'il est vain de prétendre distinguer les deux temps suivant un critère aussi flou, et que la règle précédemment énoncée est nulle et non avenue.

Un avis partagé par Dolce, qui fait allusion à cette théorie, de manière tout aussi vague que ses prédécesseurs (« *alcuni… alcune* »), sans davantage y souscrire : « *Alcuni vi fanno due altri passati,* io ho amato, io hebbi amato*, con alcune differenze di piu e manco tempo; volendo che in dire* amai *piu spatio di tempo si dimostri, che in dire* ho amato*, e cosi* io hebbi amato*: ma tutte queste differenze poi si confondono* » (29v–30). En admettant que *amai* se réfère à un moment plus éloigné que *ho amato*, en quoi se distingue-t-il de *aveva amato*, unanimement désigné comme *più che perfetto*, *più che passato* ou *passato di molto* ? Et qu'en est-il de *ebbi amato* ? Renvoie-t-il au même moment que *amai* ? Si oui, pourquoi ce doublon ? Si non, à quoi correspond cette autre gradation ? La question demeure entière : à quoi bon tous ces temps composés en toscan ? Dolce n'a pas de réponse et avoue sa confusion, mais au moins a-t-il l'honnêteté de les recenser tous, à la différence d'Acarisio ou de Gabriele. L'honnête embarras de Dolce confirme un enseignement capital. La démarche de Bembo qui consiste en un

49 L'auteur s'en est aperçu et, dans la seconde édition de 1548, a accentué la distance temporelle dans le premier exemple en substituant « *la settimana passata lessi Cicerone* » à « *hieri lessi Cicerone* ».

inventaire (certes scrupuleux) accompagné de remarques au cas par cas, ne mène nulle part : les temps passés du toscan sont trop nombreux pour qu'on puisse les interpréter comme autant de formes de « passé » plus ou moins passé. Toute tentative d'interprétation partielle, qui isole (sur la base d'un ou deux critères) deux ou trois temps prétendûment principaux, en réduisant les autres à des variétés superflues, est vouée à l'échec. Il est impossible de rendre compte de la pluralité des temps du toscan exclusivement en termes de chronologie absolue (par rapport au présent) et sans les traiter tous ensemble, car ils forment un système, comme l'a bien compris le lecteur le plus attentif et le plus acéré des livres *Della Volgar lingua*, Castelvetro.

Giambullari reprend exactement l'avis de Gabriele et souligne que le moment auquel renvoie le passé simple est extrêmement variable et dépend notamment du contexte et des mots qui l'accompagnent : « *O egli* [= il passato] *dimostra la cosa passata, senza termine di tempo alcuno, come* io corsi, io amai. *Nelle quali voci, bene si conosce che la cosa è passata: ma non si comprende già, di quanto. Perché questo tempo, può significare così spazio di mesi et di anni, come di giorni et di ore solamente; secondo che e' si truova accompagnato nel ragionare. La qual cosa considerando i Greci, et bene, lo chiamarono, passato senza termine, o indefinito: et così lo chiameremo noi ancora* » (40–41). Renvoyant tantôt « à des mois et des années » en arrière, tantôt « à des jours ou à des heures seulement », le passé simple ne saurait être qualifié de « passé de beaucoup » comme le voulait le cardinal. Au lieu toutefois d'en rester là comme ses prédécesseurs, Gabriele ou Dolce, Giambullari dépasse ce constat pour réorienter l'analyse. Rejoignant Corso, il fait plutôt d'*amai* un « aoriste », terme qu'il évite au profit de « passé sans terme » (expression peut-être suggérée par le livre 3 *Della Volgar lingua*, où « forme sans terme » désigne le mode infinitif, comme ensuite chez Corso) ou mieux « indéfini » (*passato indefinito ò senza termine*), qu'il adopte définitivement pour la suite de sa grammaire, par opposition au « passé fini » (*passato finito* : *ho amato*). Suivi par Citolini, qui applique le même adjectif *indefinito* à ce même temps et par Salviati, qui préfère *indeterminato* – nommant les formes comme *amai* « prétérit parfait indéterminé » (*preterito perfetto indeterminato*) par opposition au « prétérit parfait déterminé » (*preterito perfetto determinato* : *ò portato*) –, Giambullari n'est pas le premier à porter l'analyse dans cette direction. Près d'un quart de siècle plus tôt, Trissino avait déjà attribué au passé simple une valeur d'aoriste, sans toutefois lui reconnaître un pendant « oriste » : il classait *amai* comme *passato indeterminato*, tandis que les formes comme *ho amatω* et *haveva sentitω* réalisaient l'opposition *passato di pocω*/*passato di mωltω* (« passé de peu »/« de beaucoup ») – un décalage que l'on retrouve chez Matteo. Cette ligne Trissino, Corso, Giambullari, Citolini, Salviati est la seule alternative à la ligne qui d'Alberti et Bembo conduit jusqu'à Ruscelli, comme on va le voir.

5.2.3b … et les partisans

Le scepticisme de Dolce quant à la validité de l'interprétation de Bembo contraste avec l'approbation exprimée par son plus proche modèle, Corso : « *Hora nel dimostrativo anchora par, che sieno differenti di significato quê due perfetti.* Io sperai, & Hò sperato. *Imperoche'l secondo mostra più da vicino, che'l primo, la qual cosa chiaro apppare dicendo noi.* Io sperai di venir teco à Roma, mà non hò mai sperato di truovarci tale ventura, quale hò fatto » (72v). L'année suivante, Tani accepte aussi sans réserve la théorie des *Prose della Volgar lingua*, en s'abstenant de tout commentaire (18 30–34), suivi par Florio (79v–80).

Le dernier de nos grammairiens à faire état de l'opposition entre passé proche et lointain – et à l'approuver – est Ruscelli, auquel il convient de réserver une place particulière parmi ceux qui, depuis Trissino et Gaetano, ont cherché dans les auteurs antiques un modèle pour essayer d'ordonner les temps du passé. Son exposé, complexe en raison de l'éclectisme dont il fait preuve (un trait qu'on retrouve avec moins d'originalité dans la petite grammaire contemporaine de Salviati), vient clore cette lignée d'interprétation. Ruscelli affirme d'abord, sans autre justification qu'une référence très vague aux « grammairiens », qu'il ne peut exister que sept variétés de temps : « *Conciosia cosa, che potendosi ogni verbo variare in molte significationi, & vedendo essi grammatici, che tai divisioni non si poteano però far se non per mezo de' tempi, trovaron che il tempo naturalmente non ha se non sette divisioni da poter fare* » (192). Lesdits grammairiens, non cités et laissés dans l'anonymat, sont sans doute les grammairiens grecs alexandrins, qui distinguaient un présent, deux futurs et quatre passés. Notons ici que ce nombre premier symbolique de sept, qui, sauf erreur, apparaît ici pour la première fois explicitement dans une grammaire de la Renaissance, resurgit une dizaine d'années plus tard chez Salviati :

> « *I tempi ne' verbi del volgar nostro (oltr'a quei dello'mperativo e dello'nfinito) s'esprimono con quattordici tra favellari e parole. Dico tra favellari e parole, imperocché le voci semplici de' detti tempi (dico le voci principalissime, cioè della prima persona del primo numero), oltr'alle dette dello'mperativo e dello'nfinito, sette sono in ciaschedun verbo :* ò, aveva, ebbi, avrò, avessi, avrei, abbia. *Ciascuna delle quali, cambiata con la corrispondente voce del verbo* avere *e a quella aggiunta la passata voce del participio di quel verbo che s'à tra mano, s'esprimono sette altri tempi :* ò avuto, aveva avuto, ebbi avuto, avrò avuto, avessi avuto, avrei avuto, abbia avuto » (*De' tempi del verbo in questa favella*, 15).

Alors que Ruscelli considère de manière traditionnelle comme un même temps (à deux modes différents) *io ami* et *io amo* – « *Et oltre à ciò conosceano che il dire,* Io ami, & Se io amo *sono ambe due di tempi presenti* » (192) : curieusement la conjonction précède la forme d'indicatif et non de subjonctif –, Salviati parvient à ses sept temps, qu'il énumère tous, par un inventaire morphologique

rigoureux et exhaustif : à l'époque comme aujourd'hui, l'italien (ou le toscan) compte, en effet, sept temps simples différents et autant de temps composés.

Les sept temps grammaticaux de Ruscelli, qui restent flous, résultent en fait de la subdivision des trois temps naturels de la tradition, déjà évoqués par Trissino d'après Priscien : « *Seguendosi dunque l'ordine della Natura, non habbiamo veramente se non tre tempi, quello che è passato, quello che ora passa, & quello che ha da venire* [...] *Ora habbiamo noi questi tre tempi divisi in più parti, la qual divisione non cade però in verun modo nel tempo presente per essere angustissimo, & tale, che come pur'ora s'è detto, appena habbiamo spatio di nominarlo prima che se ne scorra. La onde tutte le sue divisioni saranno solamente nel passato, & nell'avenire* » (194–195). Le présent, si tant est qu'il existe et qu'on puisse le fixer malgré la fuite du temps, étant ipso facto indivisible, les seules divisions ont cours au passé et au futur.[50] Pourtant, parvenu à ce temps, Ruscelli souligne que l'italien, comme le latin et, en général, le grec, ne fait pas de distinctions supplémentaires : « *Il Futuro* [...] *è detto da noi l'Avenire* [...] *Questo tempo potrebbe dividersi ancor'esso in tante parti come il passato, cioè in un tempo da venir tosto, in uno da venir più lontano, & in un lontanissimo. Ma tal divisione non hanno nè i Latini, nè noi, nè anco i Greci, se non che questi in alcune sorti di verbi ne hanno uno, che chiamano* Met'oligon mellon, *cioè 'da venir di corto', ò 'tra poco'* » (198).[51] Face à l'asymétrie du système

50 L'idée de l'insaisissabilité du présent, avancée par les premiers penseurs grecs, a été reprise par les grammairiens latins à leurs prédécesseurs hellénistiques. Chœroboscos la formule ainsi : « Le présent risque de ne pas être un temps : en effet, disent certains, si le temps est en perpétuel mouvement, il ne peut s'arrêter, et s'il ne s'arrête pas, le temps établi [= le présent] n'existe pas » (cité par Lallot 1998, 174, chap. 13 n. 12).

51 L'expression ὁ μετ'ὀλίγον μέλλων ne se trouve pas dans la *Téchnē* (ni chez Apollonius), mais au moins dans une fameuse scholie, attribuée à Stephanos (début du 7e s. ?), traduite par Lallot (1998, 175, chap. 13 n. 12), la « Scholia Vaticana (cod. C) in artis Dionysianae » § 13 (1901, 251). Elle ne figure pas non plus chez Priscien, qui mentionne néanmoins cet autre futur, « proche, dit également attique », « *pour certains verbes* », à côté du « futur infini », et auquel Ruscelli semble faire allusion : « *quamuis Graeci futurum quoque diuiserunt in quibusdam uerbis in futurum infinitum, ut* τύψομαι, *et* paulo post futurum, quod et Atticum dicunt, *ut* τετύψομαι » (VIII 38). L'appellation ὁ μετ'ὀλίγον μέλλων est toutefois bien attestée à partir de Théodose d'Alexandrie (4e s. ap. J.-C., *Canones isagogici de flexione uerborum* et *Perì grammatikēs*), qui prend déjà comme exemple la forme τετύψομαι : *Lexikon* du pseudo-Zonaras, *Prolegomena et scholia in Theodosii Alexandrini canones isagogicos de flexione uerborum* de Chœroboscos, *Grammatica* de Gennade Scholarios... Et on la retrouve, avec le même verbe comme exemple de la première conjugaison, dans la grammaire grecque en latin d'Urbanus Bolzanius de Belluno (l'une des premières du genre), imprimée par Alde Manuce en 1497, où on lit dans la 2e éd. : « *Excipiuntur praeteritum perfectum, & paulo pòst futurum, quod Graecè* μετ'ὀλίγον μέλλων *dicitur, quae ubique suum retinent augmentum* [...] μετ'ὀλίγον μέλλων *Mox futurum* τετύψομαι » (1535, 26 et 31). Ce futur à redoublement (sur le thème du parfait) – plus fréquent au moyen-

verbal, déséquilibré de part et d'autre du présent, par un futur unique et un passé multiforme, Ruscelli est le seul à envisager, pour la forme, une sous-division du futur, analogue à celle du passé, entre des futurs plus ou moins lointains. Mais puisqu'il renonce finalement à cette gradation du futur, à l'instar de Priscien, seul le passé est effectivement subdivisé, en trois périodes : « *largamente considerando, il tempo, ò può esser passato di poco, ò d'assai, ò di moltissimo* » (195). Jusqu'ici, il semble que Ruscelli suive à la lettre le modèle latin (1 + 3 + 1), déjà repris depuis Gaetano par nombre de ses devanciers. La suite infirme cette impression et révèle l'inspiration grecque de Ruscelli, dont l'analyse est différente de celle pentapartite de Donat et Priscien. Voyons, en effet, comment sont présentés les quatre principaux temps du passé :

« Il y a trois temps (χρόνοι) : présent (ἐνεστώς), passé (παρεληλυθώς), futur (μέλλων). Parmi eux, le passé comporte quatre variétés (διαφοραί) : l'extensif (παρατατικός), l'adjacent (παρακείμενος), le plus-que-parfait (ὑπερσυντελικός), l'indéfini (ἀόριστος). Entre eux, il y a trois parentés (συγγένειαι) : du présent avec l'extensif, de l'adjacent avec le plus-que-parfait, de l'indéfini avec le futur » (*Téchnē* 13 ; traduction Lallot).

« *Verbo accidunt octo* [...] χρόνοι, *et sunt sex*.

ἐνεστώς	præsens
παρατατικός	praeteritum imperfe.
παρακείμενος	praeteritum perfe.
ὑπερσυντελικ.	praeterit. plusquamper.
ἀόριστος	indefinitum
μέλλων	futurum [...]

Sed licet dicere propter hoc ἀόριστον & μέλλοντα *inter se affinitatem habere: quoniam utrunque significat infinitum, siue indeterminatum & incertum. Etenim* ἀόριστος: *ut* μέλλων *incertus est* » (Urbanus 1535, 24 et 230).

« *Quello che è passato di poco, chiamano i Latini* Praeteritum imperfectum, *& i Greci,* Parataticon, *che noi diremo il Passato & non finito, ò più tosto con la voce stessa* della Latina Imperfetto; & *questo è quando noi diciamo,* Io leggeva [...]
Il passato d'assai, chiamano Praeteritum perfectum *i Latini,* παρακείμενον *i Greci. Noi ò lo diremo il Passato, assolutamente, ò il passato, & finito, ò il Preterito, ò alle volte il Preterito perfetto ancor noi. Et questo è quando come finitamente diciamo.* Io ho letto, ho fatto, ho veduto, *& gli altri* [...]
L'altro lontanissimo chiamano i Greci Ipersindelicon, *& i Latini* Plusquam perfectum. *Noi lo potremo dire, il più che passato, ò il più che finito, & questo dicono che è, quando diciamo,* Io havea detto, Tu havevi pensato [...]
Hanno i Greci un tempo, che chiamano Aoristo, *cioè indefinito percioche non ha forma, & risoluta significatione, ma serve ora al passato, & ora al futuro* » (195).[52]

passif qu'à l'actif (où il est parfois suppléé par le participe parfait et le futur d'εἰμί 'être', ἔσομαι) –, interprété par les grammairiens grecs comme un futur rapproché, exprimerait selon Humbert la « brusque substitution d'un état futur à un état antérieur » (1960, 153–154).

52 Au sujet de ces termes dans la tradition grecque, Lallot (1998, 172–173, chap. 13 n. 12) précise que seuls παρακείμενος et ὑπερσυντελικός ont été introduits par les grammairiens (παρατατικός, d'origine philosophique, et appliqué à la grammaire par les Stoïciens, n'est employé que dans ce domaine, les autres mots étant du langage courant).

Les différents types de passé sont accompagnés de « leurs » noms latin et grec, selon un procédé habituel tout au long des *Commentaires*, et de propositions d'appellation italienne, mais les termes grecs coïncident ici avec ceux de Denys le Thrace. Phénomène sans équivalent dans les grammaires italiennes de la Renaissance, Ruscelli reprend la terminologie même de la tradition grecque, qu'il connaît soit directement par les grammaires byzantines imprimées à Venise, soit plutôt par l'intermédiaire de celle de Bolzanius, où les quatre termes apparaissent, suivis de leur traduction latine, dans la présentation des temps.[53] Sans doute, par ailleurs, est-ce la parenté que Denys, suivi par Bolzanius (1497 et 1539), a établi entre l'aoriste et le futur – le fait que l'un comme l'autre expriment une temporalité passée ou future brute, non définie plus précisément par rapport au moment présent de l'énonciation, outre qu'ils se forment tous deux avec un sigma – qui est à l'origine de la curieuse explication de Ruscelli : *aoristos*, littéralement, signifie bien 'indéfini', mais *indéfini* ne veut pas dire pour autant 'de sens incertain', donc 'interchangeable' ; l'aoriste ne sert pas du tout au futur.

Après avoir identifié au prétérit imparfait latin et à l'imparfait grec le « passé inachevé » de l'italien (*io leggeva*), qu'il considère comme « passé depuis peu » (ce qu'il conteste ensuite), Ruscelli commence par poser comme équivalent du prétérit parfait latin (et du parfait grec) le passé composé (*ho letto*), qu'il qualifie (curieusement) de *passato d'assai* – pour marquer une distance plus grande que celle de l'imparfait. Une caractéristique qu'il ne retient pas dans les quatre dénominations qu'il propose pour ce temps (avec son éclectisme habituel) : soit *passato* ou *preterito* tout court (qu'on trouve respectivement chez del Rosso et Dolce, ou chez Alberti), soit *passato e finito* (inspiré de *passato finito* de Giambullari ?), « passé achevé », toujours par opposition au précédent (imparfait), ou *preterito perfetto* (qui est l'adaptation du terme latin). Et pour cause : par la suite, ce *passato finito* est présenté comme « plus proche » que l'autre passé et constituant le premier d'une série de trois échelons – d'où sa cinquième appellation

53 Au livre VIII (*De uerbo*) 54–55, Priscien cite en grec l'ἀόριστος, le παρακείμενος (qui réapparaissent deux fois, VIII 97 et XVIII 95–96) et l'ὑπερσυντελικός, mais non le παρατατικός. De même Diomède (1/336). Alde Manuce avait imprimé en 1495 les *Erotemata* de Constantin Lascaris (et en 1501 la *princeps* de la version augmentée en trois livres) et les *Introductiuae grammatices libri quatuor* de Théodore Gaza, et tiré lui-même profit de leur lecture pour rédiger sa grammaire grecque en grec (*Grammaticae institutiones graecae*, Venezia, 1515), éditée juste après sa mort chez ses héritiers et Andrea Torresano par les soins de Marco Musuro, lecteur de grec de la République. A noter que le poète satiriste toscan Francesco Berni (1497/1498–1535), adaptant le grec, a créé l'hapax *paracìmeno* pour *parfait*, dans un vers où l'on trouve aussi la première attestation de *duale* ('duel') en italien : « *Il matto da catene,/ pensando al paracimeno duale,/ non intese il pronostico fatale* » (*Rime XXII Sonetto sopra la mula dell'Alciono* v. 24–26, dans *Poesie e prose* 1934, 78).

de *passato primo* (analogue au *perfetto primo* : *sperai* de Corso), finalement retenue dans les tableaux de conjugaison récapitulatifs.

Suit le passé « très lointain » ou « le plus lointain » (*havea detto*), que Ruscelli identifie au plus-que-parfait latin (et grec) et propose d'appeler « plus-que-passé » (un terme déjà utilisé pour ce même temps par del Rosso, puis Dolce) ou « plus-qu'achevé » (comme Alessandri, qui appelait aussi l'imparfait *passato non finito* au *desiderativo*). Quant à l'aoriste grec, il est sans équivalent en latin et en italien (sauf à employer un autre temps à sa place) : « *Questo non hanno i Latini, nè anco i nostri, se non che, come altrove sogliono i Latini, & sogliamo ancor noi mettere alcune volte un tempo per l'altro, Il presente per lo Passato d'un modo, per quello d'un altro* » (195).[54] Logique, puisque Ruscelli a affirmé en préambule que le passé n'est divisible qu'en trois, et que ces trois passés ont déjà été présentés.

Las ! cette pétition de principe est contredite dans la foulée, car un quatrième temps vient quand même compléter les trois premiers et compenser l'absence d'indéfini. Privée d'aoriste, la langue vulgaire peut néanmoins se flatter de posséder elle aussi un temps original, grâce auquel elle « devance le latin », qui en est resté à trois passés, et « donne à la phrase une grande élégance et une grande force d'expression » :

> « *Ma habbiamo noi un tempo passato, che in forza d'espressione ci fa perder da' Greci, & avanzar di molto i Latini, & potrassi forse dire, ancor quelli. Conciosiacosa, che con tal tempo la nostra lingua viene grandemente à dar leggiadria & forza d'espressione à quella sentenza, ove cade. Et questo è quel Passato più lontano del finito, ò perfetto Latino; & meno del più che passato, quando diremo, ‹ Oggi t'ho detto quello, che hieri già ti dissi più volte ›. Nella qual sentenza si vede chiaramente, con quanto bella & propria espressione sia quello più vicino di ‹ Oggi ho detto ›, con quello più lontano, di ‹ Già ti dissi ›. Che i Latini non possono esprimerla se non con un medesimo tempo.* ‹ Hodie tibi dixi, quod heri tibi saepius dixi ›, *che quantunque in effetto la lingua Latina senza tal diversità di Preteriti doppi si faccia intendere, non è però, che non sia con ornamento & ricchezza della nostra. À questo secondo passato,* Dissi, Feci, Cantai, *non hanno i nostri assegnato altro luogo nè altro nome, che quello assegnato all'altro passato finito. Noi occorrendoci di nominarlo, potremo dir l'uno, il* passato primo, *& l'altro, il* passato secondo. *Benche molte volte si mette l'uno per l'altro. Tuttavia non è se non cosa chiarissima, che il primo è sempre più vicino, et tanto, che alle volte s'accompagna facilmente con l'Avverbio del tempo presente* » (195–196).[55]

54 Passage défectueux. Lire peut-être « *il presente per lo passato di un modo, lo passato di un modo per quello di un altro* ».

55 Varchi dit à peu près la même chose à propos du passé simple et du passé antérieur (*amai* et *hebbi amato*) : « *Bene è vero che noi havemo in quello scambio, come i Greci, non solo il primo aoristo, cioè il tempo passato indeterminato, come* io amai, tu leggesti, colui udí, *o* udío [...] *ma eziandio il secondo, come* io hebbi amato, tu havesti letto, quegli hebbe udito, *o* io mi fui rallegrato, tu ti fusti riscaldato, colui si fu risoluto » (IX 182).

Ainsi, finalement, en dépit de la déclaration péremptoire initiale, y aurait-il bien un quatrième degré dans la chronologie définie par les temps italiens du passé : aux passés « depuis peu » (*dicevo*), « depuis assez de temps » (*ho detto*) ou « depuis très longtemps » (*avevo detto*) s'adjoint un passé qu'on pourrait appeler *depuis longtemps*. Ce temps, « plus éloigné que le passé achevé ou parfait latin », qu'il continue pourtant, et « moins que le plus-que-passé », c'est le passé simple (*lessi*) : situé entre le *primo passato* (*ho letto*) et le *più che passato* (*avevo letto*), il occuperait le deuxième échelon, d'où la proposition de le nommer prosaïquement *passato secondo* – compte toujours non tenu de l'imparfait (qui serait un passé zéro). L'exemple forgé par Ruscelli, qui associe canoniquement à *oggi* la forme composée, et la simple à *ieri*, comme le faisait déjà Alberti cent vingt ans plus tôt ou Gabriele plus récemment, offre une illustration limpide. Comme Bembo à propos du « parler conditionné », Ruscelli vante la « richesse » et l'« ornement » de l'italien, qui dispose de deux formes là où le latin n'en a qu'une, comme le prouve la traduction latine fournie séance tenante (à l'instar de Gabriele 17). *Ebbi* et *ho avuto* ou quand la richesse de la langue italienne vient contredire la théorie linguistique et les schémas éprouvés des grammairiens latins.

Ruscelli ordonne donc les trois passés *ho letto*, *lessi* et *avevo letto*, en un dégradé du plus proche au plus lointain, en insérant le passé simple, entre le passé « de peu » (*passatω di pocω*, *ho avutω*) et « de beaucoup » (*passatω di mωltω*, *haveva avutω*) de Trissino – alors que son ami Corso avait intercalé comme « temps médian » le passé antérieur entre le passé composé et le passé simple. Tout en concédant, comme l'affirmaient Gabriele ou Dolce, que « l'on emploie très souvent l'un pour l'autre », il conclut en soulignant qu'« il est toutefois on ne peut plus clair que le premier est toujours plus proche, au point que parfois il se construit facilement avec un adverbe temporel du présent », comme *oggi* dans la phrase d'exemple.

Avec l'imparfait, ce n'est donc pas trois temps du passé, à la latine, que reconnaît Ruscelli mais bien quatre, à la grecque (1 + 3). La divergence avec Denys porte en définitive non sur le nombre de ces temps mais sur leur nature. Il semble que ce qui dérange Ruscelli, c'est l'idée même d'indéfinition, plus que sa réalité, car, ne lui en déplaise, « *di poco* », « *d'assai* », *di più che assai* et « *di moltissimo* » (ou « *lontanissimo* ») sont des notions relatives et floues : employé seul, le « passé second » signifie juste que l'action est passée, à la manière d'un aoriste (ce qu'avait jugé Trissino, qui le nomme *passato indeterminato*). Quand, par exemple, Dante écrit *E caddi come corpo morto cade* ou Pétrarque, *Ben venne a dilivrarmi un grande amico*, bien malin qui peut déterminer absolument le moment précis de la chute ou de la délivrance.

Reste le cas du passé antérieur, que Ruscelli est trop scrupuleux pour laisser tomber. Aussi, après une digression sur l'impropriété des dénominations

traditionnelles des temps, reconnaît-il in extremis et par raccroc, exactement comme le cardinal dans les *Prose della Volgar lingua*, l'existence d'un « autre passé », non-appellation à la Bembo : « *Habbiamo noi oltre à ciò un'altro passato, che non è però altro in forza, che il secondo, ma detto con più vaghezza, & con un non so che di più forza; & quasi che si porti seco sempre, ò spiegata, ò compresa la parola* Tosto, Dapoi che, & Subito, Tosto che così hebbe detto, si dipartì & così stando, hebber veduto il povero Andreuccio. *Et molto spesso si truova usato ne' buoni Autori* » (197). Ce temps toutefois, que Ruscelli ne prend même pas la peine de nommer, vu qu'il ne le mentionne plus en dehors de ce passage – il est absent de tous les tableaux de conjugaison qui suivent – ne saurait remettre en cause le schéma exposé plus haut.[56] Pour ce qui est de la « valeur », ce passé est donc mis sur le même plan que le second (*ebbi*), dont il se distingue par une plus grande expressivité, « davantage de joliesse et un je ne sais quoi de vigueur supplémentaire », ainsi que par la présence, pour l'introduire, d'une conjonction (ou d'un adverbe) de temps « exprimée ou sous-entendue », comme *tosto* (*che*), *dapoi che* ou *subito*. Ce faisant, Ruscelli rapproche certes le temps composé – dont la remarque finale (« très souvent utilisé par les bons auteurs »), comme celle sur la « *vaghezza* », indique qu'il s'agit de formes surtout littéraires, d'un style plus recherché – du temps simple correspondant (relativement plus employé), mais de manière on ne peut plus malheureuse, puisque les deux temps, quand ils sont construits ensemble, permettent de créer au contraire une perspective temporelle et une profondeur de champ. Même si, à la différence de Bembo, il s'efforce d'intégrer cet ultime temps dans son système, Ruscelli reste donc à peu près aussi superficiel, comme le prouvent l'estropiage de l'immancable citation du *Décaméron*, qui ne présente ni adverbe ni conjonction, et la reprise telle quelle de l'avertissement de construction : il n'est pas sûr que le passé le plus lointain, le plus-que-parfait, se construise moins volontiers avec ce genre de conjonctions.

Pour récapituler, Ruscelli a bien inventorié les cinq temps du passé de l'italien, qu'il classe suivant un seul et unique critère, celui de la distance au présent : *passato e non finito* (*avevo*), dont le rapport avec les autres temps n'est pas défini, *passato primo* (*ho avuto*), *passato secondo* (*ebbi*) et *altro passato* (*ebbi avuto*), *piu che passato* (*avevo avuto*). Il n'établit aucun lien systéma-

56 Tout compte fait, Ruscelli reconnaît donc formellement sept temps à l'indicatif (organisés selon le schéma 1 + 1 + 5), réduits au fond à six (1 + 1 + 4, soit exactement le schéma de Trissino), nombre qui semble mieux correspondre à sa conception. Il se peut que le nombre de 7 annoncé résulte d'une petite erreur de calcul : Ruscelli aurait additionné aux trois temps de base les quatre subdivisions du passé sans se rendre compte qu'elles devaient, arithmétiquement, se substituer à lui et donc s'ajouter aux deux seuls temps de base restants (présent et futur).

tique entre temps simples et composés et ne reconnaît aucune valeur particulière à ces derniers. Sa connaissance singulière des sources grecques, étalée vainement, ne l'a en rien aidé à dépasser la doctrine de Bembo, qu'il a juste généralisée, en ayant l'autre œil sur celle de Trissino. Son analyse des temps du passé résume parfaitement, presque jusqu'à la caricature, l'approche dominante tout au long du siècle ; elle montre que la réflexion n'a guère progressé en plusieurs décennies. Faute d'exemples, la gradation de Ruscelli reste très abstraite – on ne comprend pas du tout à quoi correspondent les quatre degrés d'éloignement, en quoi, par exemple, l'autre « deuxième passé » (*ebbi avuto*) exprimerait un passé plus lointain que le « plus-que-passé » (*avevo avuto*), dont les liens avec le passé zéro (*avevo*) (qui reste étrangement à part, comme chez Bembo) ne semblent pas même entrevus, ni comment ils s'articulent – et ne rend pas du tout compte du fonctionnement du système verbal.

En conclusion, force est de constater que la question du passé proche et lointain au 16e siècle offre un tableau des plus insolites : les disciples d'ordinaire les plus fidèles de Bembo la critiquent plus ou moins ouvertement, ne la partagent pas ou la récusent ; les auteurs qui se montrent en général plus originaux et ne passent pas pour de simples adaptateurs des *Prose della Volgar lingua* la font leur sans sourciller. C'est le monde à l'envers.

Plus facile à saisir et à présenter, l'opposition temporelle qui existerait entre ces deux temps particuliers a polarisé l'attention des auteurs de la Renaissance et occulté presque totalement la question plus difficile de l'aspect (à peine esquissée chez Alberti et négligée par Bembo) et de la valeur générale des temps composés.

5.2.4 Le passé antérieur : un temps gênant

L'attitude de Bembo et de Ruscelli à l'égard du passé antérieur, en tout point identique à quarante ans de distance, est révélatrice : faute de reconnaître sa valeur particulière, par rapport notamment au passé simple, comme la valeur spécifique des formes composées en général, ils ne savent que faire de ce ce temps embarrassant, qu'ils ne peuvent ignorer et se contentent donc de mentionner discrètement par acquit de conscience. Le plus-que-passé étant représenté comme en latin par *aveva amato*, on peut encore justifier *ho amato* comme passé proche face à *amai*, mais, pour *ebbi amato*, on ne sait plus quoi imaginer. Plusieurs grammairiens n'hésitent donc pas à le passer à la trappe. Les *Commentaires de la langue italienne* de Ruscelli ne sont pas le premier cas de censure manifeste du passé antérieur (qui n'a pas l'honneur de figurer dans les tableaux de conjugaison), ni le plus frappant. Trissino a voulu le bannir, mais il a resurgi au *passatω di pocω* du *sωggiωntivω* d'*hωnωrare* (*quandω iω hɛbbi hωnωratω*,

30) : un lapsus calami exceptionnel (pour *habbi hωnωratω*). Dans la grammaire italienne qu'il rédige en exil à Londres pour les besoins de son enseignement, Florio présente un tableau du système verbal qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de Tani : même division en temps et modes, même terminologie. Ainsi le prétérit y est-il divisé en trois à la latine, *imperfetto*, *perfetto* et *plusquamperfetto*, mais le *preterito perfetto*, au lieu d'être subdivisé en trois à la Gaetano (comme chez Tani), n'est représenté que par *amai* et *ho amato*. La troisième forme *hebbi amato* est totalement passée sous silence. Telle est sans doute la principale raison pour laquelle le passé antérieur est si souvent « oublié » dans les grammaires italiennes de la Renaissance : il est tout simplement de trop.

Et pourtant, jusqu'au 20e siècle, il est employé dans le récit italien, comme le prouvent ces deux exemples de Calvino (1952) : « *Dovettero tornare indietro* finché non l'ebbero trovato » (*Il visconte dimezzato*, IV : « Ils durent retourner sur leurs pas jusqu'à ce qu'ils l'aient retrouvé », littéralement « tant qu'ils ne l'eurent pas retrouvé ») et de Moravia (1957) : « *Credo che loro rimanessero fermi e muti* finché si furono persuasi *che io mi fossi riaddormentata* » (*La ciociara*, X : « Je crois qu'ils restèrent immobiles et silencieux jusqu'à ce qu'ils fussent persuadés que je m'étais rendormie »), qui présentent sous une forme intéressante les relations temporelles et logiques entre le verbe de la proposition subordonnée introduite par *finché* et le verbe principal. On peut paraphraser le premier exemple par *Quando* si furono persuasi *che io mi fossi riaddormentata, credo, loro si mossero o ripresero a parlare*, paraphrase qui correspond parfaitement au cas classique mentionné par Castelvetro : l'action au passé antérieur (*si furono persuasi*) est antérieure à celle au passé simple (*si mossero*/*ripresero a parlare*) et achevée au moment où cette dernière commence. Sauf que dans la phrase de Moravia, cette action ne trouve pas d'expression positive ; elle est formulée de manière négative, comme fin supposée (*credo*) et seulement suggérée de l'action 1 (*rimanere fermi e muti*), entamée avant l'action 2 (*riaddormentarsi*), elle-même antérieure à l'action 3 (*persuadersi*) : 1. *Rimasero fermi e muti,* 2. *mi riaddormentai* (ou *feci finta di riaddormentarmi*), 3. *si persuasero* (*di ciò*) [*e* 4. *alzarono i tacchi*]. C'est donc l'action chronologiquement la plus tardive des trois qui est exprimée paradoxalement au passé antérieur. Il en va de même du deuxième exemple, que l'on peut paraphraser par *Una volta che l'*ebbero trovato, *non* dovettero *più tornare indietro*, c'est-à-dire *cessarono di tornare indietro* : la découverte met fin à l'anabase des chercheurs exactement comme la conviction que l'héroïne s'est rendormie met un terme à l'immobilité des observateurs. Ici encore, l'action elle-même de revenir en arrière (*tornare indietro*) précède la découverte (*trovare*) – c'est seulement la fin implicite de cette action qui lui est postérieure – et c'est donc de nouveau l'action la plus récente qui est au passé antérieur : 1 *tornarono indietro,* 2. *lo*

trovarono [*e* 3. *si fermarono*]. C'est le charme de la langue que de pouvoir ainsi se jouer de la logique et de préférer ces constructions complexes à leurs paraphrases linéaires, plutôt improbables.

Dans la première moitié du siècle, un seul auteur a associé un temps composé et le temps simple correspondant, Corso, qui oppose en 1550 justement le passé simple et le passé antérieur : « *Io hebbi scritto il giorno di Natale*, c'est-à-dire que je finis d'écrire ce jour-là » à « *Io scrissi il di di S. Stephano*, c'est-à-dire que je commençai à écrire ce jour-là, et finis ce même jour ».[57]

5.2.5 Les temps composés et la notion d'aspect entre Bembo et Castelvetro

Après Bembo, longtemps, les grammairiens italiens du 16e siècle n'ont pas prêté attention à la question des temps composés et de leur valeur, même si leur commun principe de formation, mentionné par Alberti puis par Fortunio, était évident à tous. S'inspirant de la grammaire de Priscien (VIII 39), Trissino recourt pour distinguer et classer certains temps du passé à la notion de parfait : « *La tɛrza diviſiωne è quella che dimωstra la acziωne o passiωne cωmpiutamente passata, ma di pocω, cωme è* iω ho hωnωratω ; *ɛ questω si dirà* passatω di pocω. *L'ultima, che mωstra la acziωne o passiωne di mωltω ɛsser finita, si dice* passatω di mωltω, *cωme è* iω haveva hωnωratω » (20). Déjà présente chez Alberti (sous d'autres termes) ou chez Bembo (qui, lui, utilisait ces mêmes termes), l'opposition *passato di pocω* (*ho hωnωratω*) versus *passato di mωltω* (*haveva hωnωratω*) ne concerne pas ici la même paire de temps : Trissino a conservé la première appellation pour le passé composé mais appliqué la seconde au plus-que-parfait.[58] La terminologie se réfère donc ainsi à deux temps composés et renvoie non plus à une simple opposition temporelle entre passé composé (*ho amato*) et

57 « *Trà quali anchora è una altra notabile differenza, che di questi due perfetti l'uno il fin solo dell'effetto mostra. et questo è il doppio. L'altro, che è il semplice, mostra dal principio successivamente fino alla fine. Dò gli essempi. ‹ Io hebbi scritto il giorno di Natale ›, cio è fini quel giorno di scrivere. ‹ Io scrissi il di di S. Stephano ›, cio è quel di comminciai, & quel di finij* » (*Corso2*, 78).

58 Un choix très minoritaire dans notre corpus, puisqu'on ne le retrouve que chez l'auteur le plus éclectique, Ruscelli : *passato di molto o più che passato* (*haveva chiamato*) et *passato di poco* correspondant à l'imparfait, les autres temps passés étant nommés (*primo*, *secondo* ou *altro*) *passato* ou *preterito*. Néanmoins, la conception exposée ici par Trissino a fait son chemin et fini par se fixer dans la terminologie grammaticale usuelle : c'est elle qui se reflète dans la nomenclature contemporaine, où les deux temps sont liés sous l'appellation *passato prossimo* (*ho onorato*)/*trapassato prossimo* (*avevo onorato* ; *piuccheperfetto* n'étant guère usité), parallèlement à *passato remoto* (*onorai*)/*trapassato remoto* (*ebbi onorato*). Le premier à utiliser *trapassato*, pour le seul plus-que-parfait (de l'indicatif et du subjonctif, ainsi que pour le conditionnel composé), est Giambullari en 1552.

simple (*amai*), expression d'une distance plus ou moins grande du moment présent de l'énonciation, mais recouvre explicitement une opposition temporelle liée à l'aspect : le passé composé et le plus-que-parfait expriment tous deux « une action ou une passion » achevée (ils sont donc égaux du point de vue de l'aspect), mais l'un « complètement passée depuis peu », l'autre « finie depuis longtemps ». Pour Trissino, le passé simple (*hωnωrai*), qu'il nomme (d'un calque du grec « aoriste ») *passatω indeterminatω*, est lui aussi un parfait, qui se distingue des deux autres en ce que le moment de l'accomplissement ne peut être déterminé comme proche ou éloigné. Seul l'imparfait, ou *passatω nωn cωmpitω* (*hωnωrava*), comme son nom l'indique, signifie une action « non accomplie », « passée certes, mais laissée imparfaite ».

Pour désigner les quatre temps du passé qu'il reconnaît, Trissino s'est tenu malheureusement à une nomenclature bipartite homogène, fondée sur *passato*, et n'a pas voulu introduire la notion de parfait, comme pendant de *non compito*, pour les trois temps qui le requéraient – qui ne sont donc définis comme tels que de manière tacite (en opposition implicite à l'imparfait). Le refus d'employer les latinismes *perfetto* ou *imperfetto* – auquel il préfère le calque italien *non compito* (plutôt que le *pendente* des *Prose della Volgar lingua*, Gabriele choisit encore un autre équivalent : *tempo passato, & non del tutto fornito*, 13) – est un bon exemple du parti-pris italianisant de Trissino (qui utilise aussi *comandativo* pour *imperativo* ou *demostrativo* pour *indicativo*). Les dénominations *passato perfetto*, ou mieux, *compito di poco*, *passato compito di molto* et *passato compito indeterminato* auraient exprimé plus fidèlement les nuances de sa pensée. C'est exactement ce qu'a fait Matteo (53/152) en distinguant *passato imperfetto cioè non finito* ou *passato non compito* (*amava*), *passato compito indeterminato* (*amai*), *passato compito di poco* (*ho amato*), *passato compito di molto tempo* (*haveva amato*).[59]

Le déséquilibre qui résulte de son analyse (un seul imparfait contre trois parfaits, distinction d'un parfait récent et de longue date sans correspondance à l'imparfait) aurait pu inciter Trissino à approfondir sa réflexion, le pousser, par exemple, à remettre en cause la conception du passé simple comme parfait et à lui préférer en ce sens le passé antérieur (au lieu de l'ignorer sans autre forme de procès) ou bien, à mettre en rapport le *passato di molto* et *l'imperfetto*, opposés du point de vue de l'aspect, et à établir ensuite un lien analogue entre *passato di poco* et *presente*. Sommaire, la présentation que donne Trissino du système verbal, où les tableaux de conjugaison occupent la plus grande place,

59 Salviati introduit l'opposition *preterito perfetto indeterminato* (*amai*) et *preterito perfetto determinato* (*ò portato*). Pour l'imparfait, Ruscelli emploie aussi *imperfetto ò passato & non finito*.

est en deçà de celle des *Prose della Volgar lingua* : non seulement elle est incomplète (sans le passé antérieur), mais, faute de toute remarque de syntaxe, le lecteur n'apprend rien de l'usage des divers temps, et aucun lien n'est établi entre quelque temps simple et composé que ce soit. Cependant, elle marque un progrès considérable sur un point important, la sémantique du verbe : pour la première fois, deux temps composés sont traités ensemble pour en dégager le sens de manière contrastive. Trissino est ainsi le premier à fournir un début d'interprétation solide, quoique partielle et limitée à deux d'entre elles, de ces formes verbales nouvelles de l'italien : elles expriment que l'action est terminée.

Avant Castelvetro, personne n'est allé aussi loin. Si Trissino recourt timidement à la notion de parfait en évitant d'employer le mot, les grammairiens suivants, au contraire, se contentent souvent d'utiliser le terme dans leur nomenclature (à l'instar de Fortunio qui parlait d'*imperfetto* et de *preterito perfetto*, ou de Liburnio : *perfetto imperfetto* et *preterito perfetto*) sans s'expliquer sur le sens et la valeur des temps. Ainsi Gaetano introduit-il la distribution tripartite des temps du passé de la tradition latine : *preterito imperfetto* (*amava*), *preterito perfetto* (*amai*, *ho amato*, *hebbi amato*) et *preterito piu che perfetto* (*haveva amato*), reprise par Delminio, Tani et Florio (ces deux derniers disant *plusquamperfetto*) – et que l'on retrouve à quelques variantes près chez d'autres auteurs : Corso, qui distingue *sperai* et *ho sperato* en parfait 1 et parfait 2 (*perfetto primo*/*secondo*) et qualifie *hebbi fatto* de *tempo mezzano* (temps moyen) ou Alessandri, qui remplace comme Trissino le latinisme *preterito* par le mot italien *passato*. Adaptation de l'appellation latine traditionnelle *plus quam perfectum*, la locution comparative *piu che perfetto* mériterait pourtant d'être éclaircie – tout comme *più che passato* (*havevo havuto*, face au *passato hebbi*), introduite par del Rosso, qui se retrouve chez Dolce et Ruscelli.

Dans l'article *Da* de son *Vocabolario* (100–102), Acarisio recourt fugitivement à la notion de parfait pour expliquer en passant – soin insolite à l'époque – la différence entre le participe passé et le gérondif. Dans sa *Grammatica* (où apparaît seulement la dénomination *preterito perfetto* pour *amai*), après avoir d'emblée souligné l'existence de deux formes différentes de participe en italien (« *Due voci hanno in questa lingua i partecipi, l'una in* te, *& l'altra in* to, *& possono servire à verbi di ciascun tempo, le quali assolutamente co nomi ponendo, richieggono il sesto caso, come* Caduto lui », 16), il avait surtout traité de leur construction et de l'accord du participe passé en fonction de l'auxiliaire employé ou du complément d'objet exprimé, avant de passer au gérondif. Dans le *Dictionnaire*, il aborde la nuance de sens non pas entre les deux participes, mais entre le participe passé et le gérondif, qui remplace pratiquement le participe présent (déjà peu usité comme tel et utilisé plutôt comme adjectif : *soddisfacente*, *consenziente*, *conveniente*… ; en tout cas, impossible dans la phrase

proposée) : « *diciamo* Venuto da Bologna *dimostrando l'atto perfetto*, & Venendo di Bologna *significando l'atto pendente* » (101). *Venendo* et *venuto* ne s'opposent pas du point de vue du temps, mais bien du point de vue de l'aspect : la venue à Bologne est soit en cours (ici, Acarisio reprend le terme des *Prose della Volgar lingua*) ou concomitante, soit achevée (ou antérieure). Cette remarque pourrait avantageusement être étendue telle quelle aux deux formes de participe – contrairement à ce que pourrait faire croire la terminologie traditionnelle, les formes *finiente* et *finito* s'opposent non pas du point de vue du temps (l'une présente et l'autre passée), puisque l'une et l'autre « peuvent servir aux verbes de tout temps », mais de l'aspect –, ainsi qu'aux temps simples et composés des modes personnels (comme aux deux formes de l'infinitif et du gérondif), mais Acarisio n'en dit mot dans sa grammaire.

Ensuite, ni Delminio ni un auteur aussi subtil que del Rosso n'abordent la notion d'aspect, et il faut attendre Giambullari pour qu'elle resurgisse indirectement, à propos d'un temps où on ne l'attendait pas, le passé composé, qu'une bonne partie de la tradition précédente considérait comme un prétérit (à l'égal d'*amai*) :

> « *Od egli* [= *il passato*] *accenna la cosa passata all'ora o di poco avanti; come* io ho amato*;* tu hai scritto*; et* coloro hanno letto*: cioè ora, o poco fa si finirono le dette azzioni. Questo forse considerando il curioso Grocino, lo chiamò* preſente perfetto*: che bene vi accozziamo noi ancora l'uno et l'altro, cioè lo* ho, *preſente; ed il passato participio,* amato, *et* scritto. *Laonde per contrassegnarlo da lo indefinito, et perché egli sta rinchiuso nel termine del preſente; lo possiamo chiamare,* finito » (41).[60]

60 William Grocyn (v. 1446–1519), ami de Linacre, nomme du nom de *praesens perfectum* le prétérit latin *scripsit*. L'appellation s'est conservée dans la grammaire anglaise moderne, sous la forme *present perfect*, pour *I have loved*, *I have written*. En Italie, *presente perfetto*/*imperfetto* est attesté au 18e siècle chez Corticelli qui l'emploie au moins pour l'optatif dans ses *Regole ed osservazioni della lingua toscana* de 1745 : « *L'ottativo ha* [...] *il presente perfetto* [...] *il presente imperfetto* » (Bassano 1825, 59). Ce dernier terme est repris de Priscien, qui rappelle que les Stoïciens qualifiaient le présent d'« imparfait » : « *ergo praesens tempus hoc solemus dicere, quod contineat et coniungat quasi puncto aliquo iuncturam praeteriti temporis et futuri nulla intercisione interueniente, unde stoici iure hoc tempus* praesens imperfectum *uocabant, ut dictum est, ideo quod prior eius pars, quae praeteriit, iam transacta est, deest autem sequens, id est futura* » (VIII 52 : « Nous appelons donc d'habitude présent le temps qui réalise et maintient la jointure pour ainsi dire en un point entre le prétérit et le futur, sans solution de continuité ; c'est pourquoi les Stoïciens appelaient ce temps à bon droit *présent imparfait*, comme on l'a dit, parce que sa première partie qui s'est écoulée est déjà passée, alors qu'il manque la suivante, à savoir la partie future »), et appelaient l'« adjacent » (correspondant à ce que nous appelons parfait) « présent accompli » : « *Sciendum, quod Romani praeterito perfecto non solum in re modo completa utuntur, in quo uim habet eius, qui apud Graecos* παρακείμενος *uocatur, quem stoici* τέλειον ἐνεστῶτα *nominauerunt, sed etiam pro* ἀορίστου *accipitur, quod tempus tam modo perfectam rem quam multo ante significare potest* » (VIII 54 : « Il faut savoir que les Romains utilisent le prétérit

La division quadripartite du passé proposée par Giambullari – *pendente* (il est le premier, avant Citolini, à reprendre le mot de Bembo pour désigner l'imparfait), *indefinito* (autre calque d'aoriste), *finito* et *trapassato* – avec l'oubli du passé antérieur, n'est pas originale. Dans la présentation des temps, elle rappelle, sous des termes différents, celle de Trissino, en particulier pour ce qui est du passé composé : « il signifie la chose passée à l'instant ou peu auparavant [...] lesdites actions s'achevèrent à l'instant ou il y a peu ». On retrouve d'abord la vieille notion de *passato di poco* puis l'idée, différente, de *compito di poco*, sans que l'on sache si Giambullari a voulu, par la seconde, compléter la première ou a simplement essayé de varier l'expression, les considérant comme équivalentes. La citation de Grocyn, qualifié de « curieux », ne lève pas l'ambiguïté. L'appellation « présent parfait » met certes en valeur la notion d'accompli, mais Giambullari, pour l'expliquer, la glose justement en recourant aux termes de *presente* et, encore une fois, de *passato* (*participio*). Il n'a pas l'air convaincu de sa pertinence. D'ailleurs, il ne la retient pas et préfère finalement la dénomination *passato finito*, qu'il oppose expressément à *passato indefinito* (*amai*). Plus que de *compito*, *finito* serait donc synonyme de *definito* ou de *determinato*, et insisterait plus sur la détermination du moment où s'est passée l'action que sur son accomplissement. Comme Alberti ou Trissino avant lui, Giambullari a toutefois bien senti le lien que les formes comme *ho letto* ou *hai scritto* entretiennent avec le présent et a su l'exprimer d'une formule originale et parlante (même si on ne comprend pas en quoi elle justifie le terme *finito*) : « il est contenu dans la limite du présent ». Malheureusement, il ne l'a pas généralisée aux autres temps composés : il aurait pu dire que le *trapassato* « *sta rinchiuso nel termine del pendente* », le passé antérieur « *nel termine del passato* » et le futur composé « *nel termine del futuro* ». Aussi, chez Giambullari comme chez Acarisio, la notion de parfait reste-t-elle très marginale. Ce que Giambullari n'a pas osé, un autre l'a fait quelques années après.

5.2.6 Enfin Castelvetro

Jusqu'en 1563, les formes verbales composées ne font donc l'objet d'aucune analyse globale, d'aucun classement cohérent, d'aucune interprétation unitaire. Stimulé par les remarques perspicaces de Bembo, Castelvetro a su pousser plus loin l'analyse, en s'interrogeant sur la « différence de sens » entre

---

parfait non seulement pour une chose complète, où il a sa valeur – temps nommé par les Grecs παρακείμενος et que les stoïciens ont appelé τέλειον ἐνεστῶτα –, mais aussi qu'il est pris pour l'*aoriste*, temps qui peut signifier autant une chose accomplie que bien antérieure »).

formes simples et composées, point sur lequel il reproche à son prédécesseur, en introduction à son « ajout », d'avoir été très incomplet : « *Anchora tratta* [Bembo], *che differenza habbia tra* amai, & ho amato, *ma non fa parola, che differenza habbia tra* hebbi amato, & amai *quanto al significato, ne parimente tra* haveva amato, & amai, *o* amava, *ne medesimamente tra* havro amato, & amero. *Per la qual cosa pare, che sia da parlare di questi tempi piu pienamente, che non n'ha parlato il Bembo* » (51/39V). Ainsi commence le mémorable « ajout à la particule 39 sur le verbe ».[61] A la « différence entre *amai* et *ho amato* », la seule « traitée » par Bembo, Castelvetro ajoute ou plutôt substitue celles « entre *hebbi amato* et *amai*, *haveva amato* et *amai* ou *amava*, *havro amato* et *amero* ». Pour la première fois dans une grammaire italienne, et c'est un progrès historique, les principaux temps composés sont ainsi associés aux temps simples correspondants (hormis le curieux écart *haveva amato* : *amai*), et la question de leur signification respective et du rapport qu'ils entretiennent les uns avec les autres est posée de manière globale et unitaire.

Ayant postulé une correspondance systématique deux à deux entre formes simples et composées, Castelvetro n'a évidemment pas manqué de constater que le lien entre elles est constitué par le temps de *havere*. C'est donc lui, l'auxiliaire, la clé qui doit permettre de comprendre le fonctionnement du système : « *Adunque è da sapere, quanto è al significare che* havere *congiunto col partefice passato affigge termine certo all'attione perfetta, il qual termine si ferma nel tempo del verbo* havere. *Adunque quando io dico* Ho amato, *significo, che l'attione dell'amare è compiuta. Ma, percioche* ho *è presente, anchora significo, che pure hora ho fornita la predetta attione* » (51/39V). Sûr de son fait (et de son effet), Castelvetro commence par énoncer sa conclusion générale, comme un théorème qu'il s'apprête à démontrer : « Joint au participe passé, *havere* fixe un terme certain à l'action achevée, terme arrêté par le temps du verbe *havere* ». Dans les formes composées se superposent donc, ou mieux se combinent, deux informations de nature différente, mais d'égale importance, indissolublement liées : l'une temporelle, peut-être la plus évidente, qui avait retenu toute l'attention des grammairiens précédents, l'autre méconnue et négligée, non temporelle mais aspectuelle (seulement pressentie par Alberti, esquissée par Trissino, Corso et Giambullari). Aussi significatif soit-il, le temps n'est pas seul en cause : la composition elle-même, en tant que telle, indépendamment de ses différentes réalisations, a aussi une valeur précise. Elle exprime que le procès (ou l'état) est terminé, tandis que le temps de l'auxiliaire indique le moment où il l'est. Principe morphologique abstrait, aux réalisations

61 Sur lequel, Vallance (2018).

variées, la composition n'est plus considérée comme une complication aberrante de la conjugaison italienne : elle est reconnue comme un phénomène linguistique à part entière de l'italien, la représentation dans la langue d'une donnée de l'expérience – la catégorie d'accompli/inaccompli – et l'expression grammaticale d'une autre dimension du verbe, à côté du temps, du mode et de la voix. Alors que les paramètres traditionnellement reconnus, personne, nombre, temps et mode, trouvent leur expression synthétique dans une désinence particulière qui s'ajoute au thème, l'aspect échappe à ce principe. Il est exprimé par la composition de deux éléments verbaux préexistants, dont résulte un sens nouveau, exactement comme le passif. C'est ce que n'avaient pas vu ceux qui, face à la facilité de formation des temps composés, n'avaient pas même jugé utile de l'exposer, tel Fortunio, ni d'étudier ce qu'elle cachait.

La démonstration commence par *ho amato*, la seule forme sur laquelle, et à laquelle, s'étaient arrêtés les successeurs de Bembo. Castelvetro est d'accord avec ce dernier (*ho amato* peut s'employer seul), et avec Alberti et Trissino : *ho amato* est bien un parfait, avant que d'être un prétérit ou un aoriste (mis par Bembo en parallèle avec *amai*). Le terme du procès d'aimer est en l'occurrence fixé par le présent – la formulation rappelle celle de Giambullari (*il passato* « *sta rinchiuso nel termine del preſente* »). *Ho amato* signifierait donc '*ho appena terminato di amare*'. Resurgit sinon la notion de *passato di poco* du moins celle de *compito di poco*, telle que l'avait définie Trissino (« *dimωstra la acziωne o passiωne cωmpiutamente passata, ma di pocω, cωme ὲ* iω ho hωnωratω », 20). Castelvetro ne conçoit pas le temps de *ho* comme une référence statique, un terme *ad quem* général qui coïncide avec le temps de l'énonciation, mais, comme le moment dynamique précis qui met un terme à l'action engagée. Il ne considère pas que le procès *est* accompli au moment présent, éventuellement depuis un certain laps de temps, mais qu'il *vient de s'accomplir*, qu'il *s'accomplit* juste (*testé perfetto* disait Alberti). Cependant, en glosant *ho amato* non par un présent mais par un autre passé composé, « *ho fornita la predetta attione* » – au lieu de « (*pure hora*) *fornisco di amare* » –, il réintroduit la temporalité dans l'aspect, ce qui prouve combien les deux notions sont difficiles à démêler et à isoler. Il est évident que, pour être accomplie à l'instant présent, une action doit être (entièrement) passée ; elle ne doit pas pour autant s'être passée et avoir été accomplie à l'instant même.

L'ambivalence des formes composées est délicate à appréhender, et la description qu'en donne Castelvetro n'est pas dépourvue d'ambiguïté, puisqu'il passe sans solution de continuité de l'analyse de l'emploi absolu à celle de l'emploi corrélé, les deux étant liés par un *La onde* à valeur consécutive : « *La onde dicendo io* Quando ho amato mi pento, *si dimostra in queste parole, che niuno spatio corre tra l'attione gia fatta, & l'attione faccientesi, ma solamente si dimos-*

tra l'ordine, percioche affigge il termine del fatto al principio del presente. Onde dinomino questo tempo, Passato presente » (51/39V). Castelvetro en vient maintenant aux rapports entre formes simples et composées, toujours en se fondant sur l'exemple du passé composé : cette fois, *ho amato* apparaît dans une proposition subordonnée de temps introduite par *quando*. L'analogie avec le premier cas ressort nettement de la formulation de Castelvetro. Tandis que dans *ho amato* c'est le temps de *havere* qui fixe implicitement le terme de l'action – c'est le présent, et il se confond avec le moment de l'énonciation : le procès est achevé à l'instant précis où je parle –, dans le deuxième cas, *Quando ho amato mi pento*, « le terme du fait », c'est-à-dire de la première action achevée et donc *réalisée* (*ho amato*), est « fixé au début du présent », c'est-à-dire de la deuxième action (*mi pento*), exprimée à ce temps dans la proposition principale. Comme dans le cas précédent, Castelvetro insiste sur la contiguïté temporelle entre les deux procès, qui s'enchaînent immédiatement, le début du second marquant exactement la fin du premier, qui est à la fois antérieur et accompli. Il recourt logiquement aux deux formes de participes opposés (comme Acarisio en 1543 pour expliquer l'opposition entre *venendo* et *venuto*) : passé pour le perfectif (*fatta*) et présent pour l'imperfectif (*facientesi*). De telles phrases mettent en avant la chronologie relative des deux événements corrélés, quel que soit le temps employé (ici le présent, mais la valeur resterait la même avec d'autres temps). Le moment de l'énonciation n'intervient plus qu'indirectement pour comprendre *ho amato* : il détermine le temps de *mi pento* qui, à son tour, précise celui de la forme composée. Le moment de référence pour interpréter *ho amato* n'est donc plus donné par le contexte d'énonciation mais par l'énoncé lui-même.

En conclusion de cette démonstration menée sur l'exemple du passé composé, mais dont la validité est généralisable à l'ensemble des formes composées, Castelvetro propose un nom nouveau pour ce temps, « passé présent », une appellation qui en juxtaposant deux notions distinctes compose un oxymore strident. Ayant mis en évidence deux valeurs différentes, l'une liée au temps, l'autre à l'aspect, il doit trouver un nom qui rende compte de l'une et de l'autre, alors que Trissino avait sacrifié la notion de parfait (en retenant *passato di poco*). Au latinisme *perfetto*, il préfère le terme plus italien de *passato*, qui convient mieux pour exprimer la notion d'antériorité, sans être inadéquat pour le parfait (puisque le procès accompli au moment présent est nécessairement passé) – sinon, il serait parvenu à une dénomination proche de celle de Grocyn, *perfetto presente*. L'adjectif *presente* renvoie au temps de l'auxiliaire *havere*, c'est-à-dire au moment de référence par rapport auquel l'action est « *perfetta* ». L'appellation *passato presente*, en somme, apparaît comme une solution de compromis.

Une fois démontrées les deux valeurs du *passato presente*, Castelvetro étend ensuite son propos aux trois autres temps composés (de l'indicatif),

qu'il passe rapidement en revue, sans la moindre phrase d'exemple : « *Il simigliante dico degli altri congiugnimenti,* Haveva amato *congiugne il fine del fatto col principio dello'mperfetto. Onde questo è da dinominare Passato imperfetto. Et* Hebbi amato *congiugne il fine del fatto col principio del passato. Si che Passato passato si puo appellare. Et* Havro amato *congiugne l'estremita dell'attione perfetta col principio del futuro. Perche Passato futuro si dee chiamare* » (51/39V).[62] Reprise de celle utilisée pour analyser *Quando ho amato mi pento*, l'expression récurrente « *congiugne il fine del fatto*/*l'estremita dell'attione perfetta col principio* [*dell'imperfetto*/*del passato*/*del futuro*] » – qui sert de motivation à chaque dénomination : « *Onde* [...] *Onde* [...] *Si che* [...] *Perche* [...] » – laisse à penser que Castelvetro a en tête une phrase complexe présentant un système de deux actions successives corrélées, telle que *Quando avevo amato, mi pentivo*, *Quando ebbi amato mi pentii*, *Quando avrò amato, mi pentirò* – et que l'appellation *passato*... renvoie davantage à la valeur d'antériorité, qui serait la seule évoquée. L'emploi absolu serait absent, comme si, à la différence de *ho amato*, ni *havevo amato* ni *hebbi amato* ni *havrò amato* ne pouvaient s'employer seuls, dans une phrase indépendante, avec valeur d'accompli, mais seulement dans une phrase complexe en corrélation avec le temps simple correspondant.

Avant de poursuivre la réflexion, il faut souligner que Castelvetro, ici, a le mérite unique dans toute la production grammaticale de la Renaissance italienne de forger une série d'appellations harmonieuse pour l'ensemble des formes composées (de l'indicatif[63]) : *passato presente* (*ho amato*), *passato imperfetto* (*avevo amato*), *passato passato* (*ebbi amato*), *passato futuro* (*avrò amato*), avec un premier terme, *passato*, commun aux quatre dénominations, et qui exprime la notion de « révolu » (plus que de « passé », qui créerait trois non-sens), et un deuxième, *presente*, *imperfetto*, *passato* ou *futuro*, qui précise le temps corollaire de référence, par rapport auquel chaque action est considérée comme telle.[64] Se trouvent ainsi synthétisées tant bien que mal

62 Le texte de l'édition originale est « Hebbi amato *congiugne il fine del fatto col principio del fatto* ». Même si le passage n'est pas mentionné dans la liste des erreurs en fin d'ouvrage, et bien que Motolese n'en souffle mot dans son édition (192), il est clair qu'il y a eu une duplication du *fatto* précédent. Il faut évidemment lire « *col principio del passato* », sur le modèle des trois autres cas.

63 Notons ici que l'auteur de la *Giunta* n'aborde ni les deux subjonctifs (*habbia*/*havessi amato*) ni le conditionnel composé (*havrei amato*), mais que tout ce qu'il écrit serait également applicable à ces deux modes (voire aux modes impersonnels, infinitif et gérondif).

64 Benveniste atteste pour les réprouver des appellations très proches de celles de Castelvetro : « On doit rejeter les approximations de l'‹ antériorité › telles que ‹ passé du passé ›, ‹ passé du futur ›, etc., selon une terminologie assez répandue, à vrai dire dénuée de sens : il n'y a qu'un passé, et il ne peut admettre aucune qualification : ‹ passé du passé › est aussi peu

les deux fonctions fondamentales communes à ces quatre formes, celle de parfait et celle d'antériorité. En tout cas, fût-elle troublante, les syntagmes *passato presente* et *passato futuro* sonnant comme un oxymore et *passato passato* comme un pléonasme, la terminologie de Castelvetro est proche de celle d'Emile Benveniste, qui, dans son article classique de 1959, *Les relations de temps dans le verbe français*, propose, lui, deux séries d'appellations différentes, une pour chaque valeur : antérieur ou parfait de présent (*il a écrit*), antérieur ou parfait d'imparfait (*il avait écrit*), antérieur ou parfait d'aoriste (*il eut écrit*), antérieur ou parfait de futur (*il aura écrit*).[65]

Davantage encore que la nomenclature, c'est la conception même des temps composés de l'italien de Castelvetro qui fait penser à l'étude des temps du français menée par Benveniste. « Havere *congiunto col partefice passato affigge termine certo all'attione perfetta, il qual termine si ferma nel tempo del verbo* havere » : voilà pour la présentation de la notion comme « accomplie au moment considéré » ; « Ma, percioche *ho* è presente, anchora significo, che pure hora ho fornita la predetta attione » : voilà pour l'« accomplissement temporalisé », sur lequel Castelvetro insiste au détriment de « la situation ‹ actuelle › » qui en résulte. « *La onde dicendo io, ‹ Quando ho amato mi pento ›, si dimostra in queste parole, che niuno spatio corre tra l'attione gia fatta, & l'attione faccientesi, ma solamente si dimostra l'ordine* » : voilà pour le pur « rapport logique et intra-linguistique », entre les deux actions, qui forment un bloc appartenant à une même unité temporelle, du point de vue du locuteur ; « *affigge il termine del fatto al principio del presente* » : voilà pour la détermination de l'antériorité « par rapport au temps simple corrélatif ».

Aussi novatrice et séduisante qu'elle soit, la classification verbale de Castelvetro présente néanmoins une imperfection formelle, bien mise en évidence par le tableau Q2 en Annexe 5. S'il propose une terminologie homogène pour les quatre principaux temps composés (ceux de l'indicatif), afin de bien souligner leur valeur sémantique commune, Castelvetro, cependant, ne les classe pas tous sous un seul et même mode. Seuls trois d'entre eux, en effet, appartiennent au mode *diterminativo rispettivo* – le *passato imperfetto* (*haveva amato*), le *passato passato* (*hebbi amato*) et le *passato futuro* (*havro amato*) –, le quatrième – le *passato presente* (*ho amato*) étant, lui, rangé sous le *diterminati-*

intelligible que le serait ‹ infini de l'infini › » (247). A vrai dire, *parfait d'imparfait* le dispute à *passato futuro*.

65 80 ans après Castelvetro, Buommattei le premier oppose les deux futurs du point de vue de l'aspect, sous le nom de « futur imparfait » et « futur parfait » : « *Il futuro imperfetto, quel che si promette o spera di fare* amerò, temerò, sentirò. *Il futuro perfetto, quel che si promette, che a tal tempo sarà seguito:* avrò amato, temuto, sentito » (1720, 190).

vo puro. La répartition par modes de ces quatre temps ne coïncide pas avec leur assignation à une même classe aspecto-temporelle ; la division en deux modes, certes apparentés mais distincts, contredit visiblement l'unité établie par l'analyse et affichée par la nomenclature. De manière inattendue, Castelvetro sépare ainsi d'un côté ce qu'il réunit de l'autre. Inversement, l'*imperfetto* (*amava*) se retrouve avec les trois temps composés du *diterminativo rispettivo*, comme le *passato presente* (*ho amato*) au *diterminativo puro* avec tous les autres temps simples – *presente*, *preterito (perfetto*) et *futuro*. Ici et là, un temps fait faux bond à ses homologues pour s'immiscer parmi les autres et rompre l'homogénéité de chacun des deux modes : dans l'un comme dans l'autre, les temps composés doivent coexister avec un ou plusieurs temps simples.

En fait, Castelvetro, conscient de l'ambiguïté sémantique des formes comme *ho amato* n'a pas su se résoudre, pour autant, à les classer sous deux modes différents, comme il convenait. Dans son analyse, il a été sensible, comme aucun autre grammairien avant lui, à la valeur de parfait de présent (*passato presente*) de *ho amato*, qui s'oppose au présent *amo* comme les autres formes composées aux formes simples correspondantes : au moment présent (de l'énonciation), l'action d'aimer est exposée soit comme accomplie (c'est-à-dire achevée et révolue) soit comme encore en cours. Mais d'un autre côté, il ne peut ignorer ce que tout le monde sait et que tous ses prédécesseurs ont donc mentionné sans faute (même s'il n'y insiste pas ici) : à savoir que *ho amato* a pris une valeur de passé indéfini, et en est venu à signifier aussi, à l'instar de *amai*, que l'action d'aimer s'est déroulée dans le passé, à un moment que l'on peut préciser d'une manière ou d'une autre (par un adverbe, *ieri*, un groupe nominal, *l'anno scorso*, une proposition lexicalisée, *dieci anni fa*…). Face à ce problème singulier d'une forme verbale bivalente, Castelvetro n'a pas osé braver le principe qu'il s'est fixé : assigner à chaque type de formes une place et une seule dans l'espace temporel et modal qu'il définit.[66] Il n'était apparemment pas concevable pour lui qu'une seule forme verbale puisse occuper deux places, qu'une même forme puisse appartenir à deux modes ou à deux temps différents.[67] Cette conception rigoureuse de la classification empêchait de rendre compte de formes mixtes comme *ho amato*. Classer de deux manières différentes revient, pour ainsi dire, à ne pas classer ou à mal classer, deux solutions qui devaient lui sembler aussi mauvaises l'une que l'autre. En application de cette logique, Castelvetro a donc été contraint d'adopter une troisième solu-

66 Voir la représentation de cet espace dans le chapitre sur le conditionnel (p. 550).

67 Ce que nombre d'auteurs, avant et après lui, ont accepté sans hésitation (notamment pour créer un mode optatif analogue au subjonctif), quand inversement ils ne proposaient pas deux formes différentes pour le même temps (*amassi* et *amerei*, par exemple).

tion, qu'il devait juger meilleure, ce qui ne veut pas dire bonne : sacrifier l'une des deux valeurs d'*ho amato*, manifester l'une et dissimuler l'autre. Reste alors à déterminer l'heureuse élue : quelle valeur retenir ? Ne sachant bien sûr rien des critères suivis par Castelvetro, on ne peut que constater son choix. Plutôt que la valeur d'accompli du présent, c'est la valeur de passé indéfini que Castelvetro a finalement choisi de privilégier dans sa classification, puisque *ho amato* figure comme l'un des temps du *diterminativo puro* à côté justement d'*amai*, dénommé *preterito (perfetto*). Sans doute la valeur temporelle d'aoriste d'*ho amato* apparaissait-elle à Castelvetro, tout compte fait et à juste titre, comme la plus importante, ou la plus fréquente. Quitte à ne faire figurer *ho amato* que dans l'un des deux modes, il aurait pourtant été plus satisfaisant, au moins du point de vue formel, de ranger cette forme composée sous le *diterminativo rispettivo* avec les autres et de réunir ainsi les quatre temps composés plutôt que de les dissocier – et de classer *amai* seul sous le *determinativo puro*.

Si l'on comprend pourquoi la forme *ho amato* se retrouve en définitive séparée des autres formes composées, avec lesquelles elle avait été analysée, il est, en revanche, beaucoup plus difficile de savoir pourquoi la forme *amava* a, elle, été séparée des formes simples du *diterminativo puro* pour être rangée avec les trois formes composées du *diterminativo rispettivo* – formant ainsi un pendant aux formes simples d'impératif (*ama*) et de subjonctif (*ami*) du *sospensivo rispettivo*. Cette deuxième incongruité est plus étonnante. Tout le problème avec les formes comme *ho amato* venait de leur double valeur. Or ce n'est pas le cas avec *amava*, qui n'exprime qu'un imparfait du passé. Pourquoi alors la classer avec des formes composées qui signifient surtout des parfaits et non avec les autres formes simples qui expriment davantage des imparfaits, comme *amo*, par exemple. Voilà qui est paradoxal. Certes, la distinction entre *puro* et *rispettivo*, que Castelvetro superpose à la distinction entre *diterminativo* et *sospensivo*, ne coïncide pas avec l'opposition d'aspect entre *accompli* et *non accompli*, comme le prouve la coexistence de formes simples et composées tant au *sospensivo puro* (celles du conditionnel) qu'au *sospensivo rispettivo* (celles du subjonctif) ; elle renvoie plutôt, au degré d'autonomie syntaxique (*rispetto* étant compris comme 'relation syntaxique'), de manière traditionnelle (l'opposition *modi significandi absoluti* ou *respectivi* étant commune chez les grammairiens médiévaux). La difficulté demeure néanmoins. Sans doute Castelvetro a-t-il tenu à séparer la seule forme d'imparfait du passé d'*amai* (à valeur conclusive) : et tant pis si elle se retrouvait ainsi avec des formes qui exprimaient, elles aussi, le parfait (outre l'antériorité).

C'est ce que suggère la suite du discours. Après avoir proposé les quatre appellations ci-dessus, et avant de continuer à étudier l'emploi corrélé des formes composées et des formes simples, Castelvetro introduit un nouvel élé-

ment, la différence entre les deux temps simples du passé, le passé simple et l'imparfait justement : « *Hora, percioche altri puo havere amato, & non havere finito l'atto d'amare, & havere amato, & non amare piu, la lingua nostra ha due tempi separati atti a significare queste due attioni passate una in parte, & l'altra del tutto,* Amava, & Amai » (51–v/39V). Les deux temps signifient une action passée, l'une seulement « en partie », l'autre « totalement », car « on peut » soit « avoir aimé sans avoir fini » soit « avoir aimé et ne plus aimer ». L'opposition est bien de même nature qu'entre *amava* et *aveva amato* : entre une action *faccientesi* (en cours dans le passé) et une *già fatta*, *perfetta*, *compiuta* ou *fornita*. Si la première (non accomplie) est toujours rendue par *amava*, la seconde est exprimée cette fois par une forme simple, *amai* (auquel est donc reconnue implicitement une valeur semblable à celle d'*ho amato*). La différence avec le cas précédent (*Quando avevo amato, mi pentivo*) est que les deux temps sont « séparés », et s'emploient seuls dans des phrases indépendantes, de manière autonome et exclusive : *amai* ne peut être corrélé à *amava* dans une même phrase. *Amai*, par ailleurs, diffère d'*ho amato* en ce qu'il signifie une action passée et accomplie, non pas à l'instant présent, mais antérieurement. Pour Castelvetro, comme pour Trissino (ou Bembo), les deux formes de passé *amai* et *ho amato* s'opposent par la distance séparant l'accomplissement de l'action du moment de l'énonciation : plus grande et indéterminée dans le cas d'*amai*, la plus petite possible (tendant vers zéro) dans le cas d'*ho amato*. L'un est un passé indéfini (un aoriste), l'autre un passé immédiat.

Cela précisé, Castelvetro en revient à l'emploi des temps composés avec les deux temps simples du passé, nommés « parfait » et « imparfait » :

> « *Quindi è che si puo congiugnere lo'mperfetto e'l perfetto col passato imperfetto, & col passato passato.* Io amava, quando tu havevi amato, *cioè parte del tuo amore era passato quando cominciai ad amare, &* Io amava, quando tu havesti amato, *cioè tu havevi posto fine al tuo amore, quando io cominciai ad amare.* Io amai, quando tu havevi amato. *Parte del tuo amore era passato, quando cominciai, & fornì d'amare.* Io amai, quando tu havesti amato. *Fornito era il tuo amore, quando cominciai, & fornì il mio* » (51v/39V).

Deux points sont à souligner : la principale est construite ici avant la subordonnée, à l'inverse de *Quando ho amato mi pento*, ce qui prouve que le fonctionnement du système n'a rien à voir avec l'ordre syntaxique, qui n'est pas un critère pertinent[68] ; la distribution des formes, en revanche, demeure identique,

68 Castelvetro est même si peu regardant sur la question que, dans ses trois gloses, il intervertit principale et subordonnée de l'exemple : « *Io amava* » '*quando cominciai ad amare*', « *quando tu havevi amato* » '*parte del tuo amore era passato*' (et non '*cominciai ad amare quando parte del tuo amore era passato*'), comme s'il glosait la phrase *Quando io amava, tu havevi amato*, etc.

formes simples toujours dans la principale, composées seulement dans la subordonnée. Comme l'indique son syllogisme introductif : « *Hora, percioche altri puo* [...] *la lingua nostra ha* [...] *Quindi è che* [...] », le logicien de Modène a extrapolé sur le papier l'opposition d'aspect entre *amavo* et *amai* aux formes composées correspondantes, avec une certaine logique : si elle existe bien entre deux formes simples, de même nature donc, pourquoi n'existerait-elle pas aussi entre deux formes composées ? Ainsi l'opposition entre action achevée et en cours serait-elle réalisée en italien de trois façons : par une forme composée et une forme simple dans une proposition indépendante, *ho amato*/*amo* (au présent, et *averò amato*/*amerò* au futur, *ebbi amato*/*amai* au passé), par deux formes simples dans une proposition principale, *amai*/*amavo* (au passé seulement), ou encore par deux formes composées dans une proposition subordonnée (au passé toujours) : (*quando*) *avesti amato*/*avevi amato*.

Chacun des deux temps simples du passé que compte l'italien pourrait ainsi être corrélé à l'un ou l'autre des temps composés correspondants, pour constituer quatre phrases complexes. Outre les associations homogènes, parallèles, P1 et P2, Castelvetro admet les associations croisées, hybrides, H1 et H2. Ce faisant, il diverge de Benveniste, pour qui la deuxième « marque formelle des formes d'antériorité » (en français) est qu'« elles doivent s'employer conjointement avec des formes verbales simples de même niveau temporel » (la première étant qu'« elles ne peuvent se construire comme formes libres », c'est-à-dire en proposition indépendante, 1986, 247).

Pour voir si cette divergence atteste une spécificité de l'italien, il convient d'étudier les énoncés proposés et l'interprétation que Castelvetro en donne. Or elle révèle un gros défaut interne. Dans ses gloses explicatives des deux premiers, en effet, l'auteur de la *Giunta* revient malheureusement sur ce qu'il disait au début : plus haut, il affirmait en effet que « *haveva amato* unit la fin du fait avec le début de l'imparfait », alors qu'il interprète maintenant *Io amava, quando tu havevi amato* comme « *une partie de* ton amour était passée », par opposition à *Io amava, quando tu havesti amato*, entendu comme « *tu avais mis fin* à ton amour » (« quand je commençai à aimer »). L'action à la forme composée *havevi amato* n'est donc plus considérée comme achevée, mais seulement commencée avant l'action à la forme simple (*amavo*), c'est-à-dire juste antérieure, ce qui est exactement la position de Benveniste ; et l'action d'aimer passée et accomplie serait exprimée non plus par *havevi amato* mais par *havesti amato*. D'autre part, l'imparfait de la principale *io amava* est ici interprété indûment comme un inchoatif (« *quando io cominciai ad amare* »), et non plus comme un *pendente*, signifiant que l'amour était « *passato in parte* » (selon les termes mêmes de Castelvetro) lorsqu'est intervenu le second procès, c'est-à-dire qu'il avait déjà commencé et qu'il était en cours.

En voulant être trop logique, Castelvetro est tombé dans une double contradiction. Même schéma pour la paire de phrases construites avec *amai* : *Io amai, quando tu havevi amato* est paraphrasé par « une partie de ton amour était passée » et *Io amai, quando tu havesti amato* par « ton amour était accompli », « quand je commençai et finis le mien ». L'interprétation de la dernière phrase (P2, parallèle à P1) reste, elle, inchangée (le passé antérieur *havesti amato* « associe la fin de l'amour au début du passé » simple *amai*), de sorte que les deux constructions terme à terme du passé ne sont plus comprises de manière unitaire : dans l'une (P1), le temps composé (avec l'auxiliaire à l'imparfait : *havevi amato*) exprime l'antériorité, dans l'autre (P2, avec l'auxiliaire au parfait : *havesti amato*), l'accomplissement. Castelvetro met donc en évidence les deux valeurs reconnues aux temps composés par Benveniste, en les assignant toutefois à la même construction mais à des temps différents.

Un seul et même élément explique à la fois la contradiction dans l'interprétation des formes d'imperfetto (*amava*) et de *passato imperfetto* (*haveva amato*) et le désaccord avec Benveniste sur la possibilité de phrases complexes hybrides. Castelvetro admet que la notion d'aspect peut s'exprimer, au sein d'une phrase complexe au passé, à la fois dans la proposition principale, où l'opposition repose, comme dans une phrase indépendante, sur la paire de temps simples, *amai*/*amavo*, et dans la subordonnée, où elle résulterait du jeu avec les temps composés correspondants *havesti amato*/*havevi amato*, auxquels il faut alors attribuer une valeur différente (antériorité pour l'un, perfectivité pour l'autre). Castelvetro soutient donc la combinabilité des deux valeurs fondamentales des formes composées, l'achèvement et l'antériorité, qui sont pour Benveniste exclusives et alternatives. Alors que pour Benveniste la phrase P1 *Io amavo, quando tu avevi amato* s'oppose aux trois autres phrases de la série, *Io amo, quando tu hai amato*, *Io amai, quando tu ebbi amato*, *Io amerò, quando tu avrai amato*, du seul point de vue du temps, dans une sorte de dégradé temporel à rapport constant – l'antériorité –, pour Castelvetro la même phrase peut s'opposer non seulement à ces mêmes pendants, mais aussi à H1 *Io amavo, quando tu havesti amato*, dans un rapport d'aspect (non accompli/accompli). Elle entre donc dans un double réseau de corrélations, l'un temporel, du point de vue de l'antériorité, quadripartite comme chez Benveniste ; l'autre atemporel, du point de vue de l'aspect, bipartite, uniquement au passé.

Pour illustrer sa thèse, Castelvetro ne fournit pas de citations d'auteur, mais des exemples de son invention. Se pose alors la question de savoir si des phrases comme H1 et H2 existent ailleurs que dans sa tête, si elles sont, ou étaient, possibles en italien, autrement qu'en théorie. En tout cas, on a ici un

rarissime exemple de pure théorie et d'analyse abstraite de la langue dans un traité grammatical italien de la Renaissance, un cas spectaculaire de spéculation linguistique, alors que le reste de la production est totalement empirique et soumis à l'écriture des bons auteurs.

Ce que l'on peut dire, en attendant une vérification, c'est que la langue italienne dispose d'autres moyens plus sûrs pour exprimer à peu près les distinctions avancées par l'auteur de la *Giunta*. Conditionné sans doute par la tradition issue de Bembo, qui associe les formes verbales composées à la *condition* exprimée par la subordonnée, Castelvetro ne forge que des phrases complexes où les formes simples sont l'apanage de la principale – alors que rien n'empêche de les utiliser aussi dans la subordonnée.[69] Il en a oublié la solution la plus simple : l'emploi des formes simples *amai* et *amavo*, dans les deux propositions, avec la même valeur. Ainsi, l'opposition entre « parte del tuo amore era passato » et « tu havevi posto fine al tuo amore », « quando parte del mio amore era passato » (ou « quando il mio amore non era fornito »), n'est-elle pas exprimée plutôt par le couple *Io amavo, quando tu amavi* et *Io amavo, quando tu avevi amato* ? Et celle entre « parte del tuo amore era passato » et « fornito era il tuo amore » « quando cominciai, & fornì d'amare », par le couple *Io amai, quando tu amavi* et *Io amai, quando tu avesti amato* ? Ce qui revient à dire, en simplifiant, que si l'opposition principale 'je commençai d'aimer' (mon amour avait commencé)/'je commençai et achevai d'aimer' (mon amour était commencé et fini) est bien rendue par l'opposition *amavo*/*amai*, l'opposition entre les circonstances énoncées par la subordonnée 'une partie de ton amour était passée'/'tu avais mis fin à ton amour' l'est par le même couple de temps, plutôt que par *avevi amato*/*avesti amato*. L'emploi des mêmes temps, qui renvoient à une période indéfinie du passé, convient en effet pour exprimer une simultanéité partielle des procès. Ce qui nous donne, en résumé, le tableau suivant.

Concomitance partielle des deux procès :

C1 avec valeur aspectuelle d'inaccompli du verbe principal :
Io amavo, quando amavi, et non *Io amavo, quando tu avevi amato*.

C2 avec valeur aspectuelle d'accompli du verbe principal :
Io amai, quando amavi (C2a) – dans sa *grammatichetta*, Alberti donne un tel exemple : « *Amai tale, che odiava me* » (20) – voire *Io amai, quando amasti* (C2b), et non *Io amai, quando tu avevi amato*.

69 Benveniste note certes que l'« on trouvera les formes d'antériorité dans des propositions non libres introduites par une conjonction telle que *quand* [...] antérieur de présent : *quand il a écrit* une lettre (il l'envoie) » (1966, 247), non que l'on ne trouve qu'elles : on peut dire aussi *quand il écrit une lettre, il l'envoie*.

Succession, discrète ou non, des deux procès :
S1 avec valeur aspectuelle d'inaccompli du verbe principal :
Io amavo, quando avevi amato, et non *Io amavo, quando tu avesti amato*.
S2 avec valeur aspectuelle d'accompli du verbe principal :
Io amai, quando avesti amato.

Ainsi évite-t-on les croisements syntaxiques entre formes hétéroclites, et seules sont utilisées des corrélations homogènes (imparfait : imparfait ou plus-que-parfait ; passé simple : passé simple ou passé antérieur), à l'exception de l'énoncé singulier C2a, qui ne tombe pas sous l'interdiction d'associer des « niveaux temporels » différents (puisque cette proscription ne concerne que l'association d'une forme composée à une forme simple dans une même phrase).

Voilà pour le passé, auquel Castelvetro oppose le présent et le futur, où il n'existerait qu'une combinaison syntaxique, et non quatre, faute de deux temps principaux exprimant deux valeurs aspectuelles différentes : « *Ma percioche il presente non si divide, ne parimente il futuro, quindi è, che non si congiugne il presente se non col passato presente*. Amo quando tu hai amato. *Finito hora il tuo amore comincio il mio. E'l futuro se non col passato futuro*. Amero quando tu havrai amato. *Cominciero subito il mio amore dopo la fine del tuo, che dee venire* » (51v/39V). L'idée que seul le passé est divisible remonte à la grammaire grecque. Selon Charax, le présent est indivisible parce que ἀκαριαῖος (instantané) et βραχύτατος (très court), le futur parce qu'il n'a pas encore de nature.[70] Dans la grammaire italienne de la Renaissance, elle se trouve pour la première fois chez Trissino (20), qui suit Priscien (VIII 38–40). Comme paraphrases explicatives de ses deux exemples, Castelvetro revient au modèle initial : les deux actions se succèdent immédiatement, la forme composée signifiant une action accomplie au moment même où commence l'action exprimée par la forme simple. Dans les deux cas, l'amour est considéré comme achevé. Or, comme précédemment, une autre possibilité est bien sûr envisageable, négligée par Castelvetro, qui, ici, n'a pas poussé jusqu'au bout son amour de la logique : que tu aimes encore, que ton amour ne soit pas terminé, complètement passé, mais seulement en partie. Cette valeur ne peut évidemment être exprimée que par la forme simple correspondante : *Amo quando ami* (C3) et *Amerò quando amerai* (C4), qui sont le pendant, au présent et au futur, des phrases au passé C1 et C2b ci-dessus (*amavo quando amavi* et *amai quando amasti* : concomitance partielle des deux procès, avec valeur aspectuelle d'in-

70 Cité par Ildefonse (2000, 313).

accompli du verbe principal). Castelvetro n'a pas pensé à toutes les ressources de la langue italienne.

Pour faire bonne mesure, on peut même ajouter un dernier cas de figure, en variant cette fois la valeur aspectuelle de la principale : *Ho amato quando hai amato* 'fornito è il mio amore, quando fornisci il tuo' et *Avrò amato quando tu avrai amato* 'fornito sarà il mio amore, quando fornirai il tuo', et de même au passé *Avevo amato quando avevi amato* 'fornito era il mio amore, quando fornivi il tuo' voire *Ebbi amato quanto avesti amato* 'fornito fu il mio amore, quando fornisti il tuo'. Castelvetro, en effet, a trop vite oublié son point de départ : de même que l'on peut dire *ho amato* pour signifier un parfait de présent, l'on peut dire *avrò amato* pour exprimer un parfait de futur, *avevo amato* pour un parfait d'imparfait et *ebbi amato* pour un parfait de passé. Le couple de temps passés *amavo*/*amai* est certes sans pareil au présent et au futur, mais non sans équivalent : les doublets *amo*/*ho amato* et *amerò*/*avrò amato* en font respectivement office. Les possibilités du système verbal italien sont nombreuses, y compris aux temps autres que passés.

Juste après avoir exposé l'emploi corrélé du *passato presente* et du *passato futuro*, Castelvetro récapitule son point de vue sur la construction des quatre temps composés :

> « *Hora, poi che la sua significatione è di posarsi in su il tempo d'un'altra attione, & d'havergli rispetto, convenevole cosa parea, che non si potesse cominciare ragionamento da questa maniera de tempi, se non andava avanti il tempo d'un'altra attione, & cosi si costuma di fare in* Hebbi amato, & *in* Havro amato. *Ma cosi non si costuma gia sempre in* Ho amato, & *in* Haveva amato. *Vero è che io stimo sempre doversi supplire il tempo d'un'attione, che vada avanti al tempo dell'altra attione cosi.* Io ho scritti i fogli, *cioè* Tu vieni, quando io ho scritti i fogli, *o* Ti significo cio, o altro, che piu allhora s'avenga » (51v/39V).

« Leur sens étant de s'appuyer sur le temps d'une autre action, à laquelle ils renvoient, il semblait approprié que l'on ne pût commencer un discours par cette sorte de temps, s'ils n'étaient précédés du temps d'une autre action », c'est-à-dire d'une action à un autre temps. Ici, on pense immanquablement à la conclusion de Benveniste sur l'antériorité : « La preuve que la forme d'antériorité ne porte par elle-même aucune référence au temps est qu'elle doit s'appuyer syntaxiquement sur une forme temporelle libre dont elle adoptera la structure formelle pour s'établir au même niveau temporel et remplir ainsi sa fonction propre » (p. 247). Pas de fonction propre sans l'appui d'une forme simple : c'est en substance ce que dit Castelvetro. Ce passage confirme le précédent (« *Il simigliante dico degli altri congiugnimenti* ») : les temps composés sont par nature des temps subalternes, dont le sens complet n'est donné que par leur « conjonction » avec un « autre » temps, non précisé (selon toute vraisemblance le temps simple correspondant). Castelvetro semble renier ici ce

qu'il disait d'*ho amato* au début de son raisonnement et renoncer totalement à étendre aux autres formes composées la possibilité de composer une phrase indépendante (ou principale), avec valeur de parfait. Il ne reconnaît que leur fonctionnement en système avec un temps simple (cas où selon Benveniste ils n'expriment que l'antériorité). Voilà du moins pour la théorie.

Pour la pratique, par contre, Castelvetro distingue, parmi les quatre temps composés principaux, deux catégories, l'une regroupant le passé antérieur et le futur antérieur, qui, effectivement, ne s'utiliseraient qu'en corrélation avec un autre temps ; l'autre regroupant le passé composé et le plus-que-parfait, qui, eux, seraient susceptibles d'être employés absolument – ce qui était affirmé au début de cet ajout pour *ho amato*.[71] Malheureusement, il n'est guère explicite sur les raisons de cette distinction, qui ressortit, selon lui, simplement de l'usage ou de l'habitude (et qui était suggérée sinon esquissée dans les livres *Della Volgar lingua*, point de départ de sa réflexion : p. 445–447) : « c'est ainsi que l'on a coutume de faire pour *hebbi amato* et *havrò amato*. Mais c'est loin d'être toujours la coutume pour *ho amato* et *haveva amato* ». Et d'ajouter qu'il « estime que l'on doit toujours suppléer le temps d'une action qui précède le temps de l'action en question de la manière suivante : *Io ho scritti i fogli*, c'est-à-dire '*Tu vieni, quando io ho scritti i fogli*' » (de nouveau un exemple au *passato presente*). En somme, si cela ne tenait qu'à lui, il accorderait la pratique à la théorie, ramenant ainsi – aussitôt dit, aussitôt fait – l'emploi absolu avec valeur d'accompli, à un emploi subordonné avec valeur d'antériorité (comme plus haut *Amo quando tu hai amato*). Confuse – « *il tempo dell'altra attione* » renvoie au temps composé alors que les deux occurrences précédentes d'« *il tempo d'un'altra attione* » renvoyaient au temps (simple) d'appui – et ambiguë – ce qui doit précéder, ce n'est pas le « temps » d'une autre action, au sens d'une action antérieure, mais un verbe en général, une proposition quelle qu'elle soit (afin que la proposition comprenant la forme composée ne se trouve pas en début de phrase), comme le montre le seul exemple proposé : *tu vieni* précède syntaxiquement *ho scritti*, alors que la venue est postérieure à la rédaction des feuillets –, la formulation devient carrément obscure à la fin (qu'aucune note de Motolese ne vient éclaircir) : « ou je te signifie cela ou autre chose qui arrive plus avant », qui ne clarifie nullement le propos. Une chose est sûre : par rapport au début de

71 La nomenclature française de cette série de quatre temps est hétéroclite, mais deux néanmoins ont une appellation parallèle et symétrique : passé antérieur/futur antérieur, qui met en évidence leur valeur d'antériorité. Coïncidence remarquable : ces deux temps sont justement ceux pour lesquels Castelvetro, en italien, n'admet que la fonction d'antériorité, ou plus exactement, l'emploi en corrélation avec un temps simple.

l'ajout, le renversement est complet. Ici, l'emploi d'*ho amato* comme forme autonome n'est plus admis qu'à la rigueur, comme construction elliptique. On se demande même si Castelvetro n'en vient pas jusqu'à remettre en cause l'usage d'*ho amato* comme prétérit (aoriste), concurrent de *amai*, pourtant des plus courants ; une valeur unanimement reconnue, déjà par Alberti, puis, à la suite de Bembo, par tous les grammairiens du 16e siècle.

A la fin de ce long raisonnement sur les temps composés, que semblait conclure le dernier passage cité, Castelvetro propose encore son analyse du fameux passage de la nouvelle du *Décaméron* (II 5) cité par Bembo (37), où un *passato passato* (*hebbe condotti*) se trouve seul dans une phrase indépendante (coordonnée à une phrase construite sur un passé simple : *travìò*), justement l'un des cas de figure que Castelvetro vient de récuser, en accord avec le cardinal :

> « *Et è da sapere, che pare, che* Hebbi amato *significhi non passato avanti passato, ma passato dopo passato, cioè non pare, che si congiunga col principio del passato, ma col fine. Il che contrasterebbe a quello, che habbiamo detto. ‹ Il famigliare ragionando co gentilhuomini di diverse cose per certe strade gli travìò, & a casa del suo signore condotti gli hebbe ›. Nel qual parlare si vede chiaramente, che prima andò avanti il traviare, & poi seguì l'havergli condotti. Ma quantunque la verita stea cosi, non dimeno la natural forza di questo congiugnimento* Hebbe condotti *significa, che andasse prima avanti il condurre, & poi seguisse il traviare. Et è altrettanto, come se si dicesse, ‹ Gli travìò quando gli ebbe condotti ›. Il che figuratamente sogliamo usare nel volere dimostrare l'attioni toste, che con tutto che sieno fatte poi, diciamo essere state fatte prima parlando per trapassamento di verita, come quel motto d'Homero* τετελεσμένον εἄσω. *Adunque è modo vaghissimo di mostrare la cosa essere fatta con velocissima prestezza* » (51v–52/39V).

En introduction, l'auteur de la *Giunta* prévient que, là, le passé antérieur « semble signifier non le passé avant le passé mais le passé après le passé, car il semble s'associer non pas au début du passé mais à la fin ». Le passé antérieur, en somme, serait ici un « passé postérieur » : il exprimerait la postériorité et non l'antériorité. On ne sait s'il convient de louer Castelvetro pour avoir eu l'honnêteté de faire état d'un exemple qui « contredirait » tout son propos précédent (le conditionnel est de rigueur), ou le blâmer pour n'avoir su dissiper, malgré qu'il en eût, ce qui n'est effectivement qu'une apparence (trompeuse), et avoir ainsi faussement jeté un doute sur sa théorie : la phrase de Boccace n'infirme pas davantage la valeur d'antériorité d'*hebbi amato* qu'elle ne la confirme ; elle n'a tout simplement rien à voir avec. Elle oblige seulement à compléter le discours en reconnaissant à de telles formes la possibilité d'être employées comme « formes libres », avec valeur de parfait.

Comme le reconnaît Castelvetro, « on voit clairement, dans cette phrase, que l'action d'égarer a précédé, et que l'action de conduire est venue en-

suite » : « telle est la vérité » des événements. Partant, l'auteur de la *Giunta* attendrait une phrase classique comme « *dopo che gli ebbe traviato, a casa gli condusse* », avec la première action au passé antérieur, et non la deuxième. Au lieu alors de remettre en cause l'équation *hebbi amato = passato avanti passato*, il l'applique rigidement à *hebbe condotti*. En écrivant, contre toute évidence, que « la force naturelle de cette composition *hebbe condotti* signifie que la conduite a précédé d'abord et qu'après a suivi l'égarement », et en prétendant que Boccace dans son récit aurait donc sciemment enfreint la chronologie, Castelvetro s'enferre.

Cette solution (*gli travió quando gli ebbe condotti*) implique plusieurs *forzature* : outre la subordination de la « forme libre » *ebbe condotti*, le non-respect de la construction de la phrase, où la succession des propositions coordonnées reflète fidèlement l'ordre des actions – *gli travió, e a casa* [...] *condotti gli ebbe* –, et le recours aventureux à la figure de l'hysteron proteron pour essayer de justifier le renversement logique (pour ne pas dire l'absurdité) qui résulte de ces deux parti-pris. On retrouve ici un trait fréquent du discours linguistique des grammairiens de la Renaissance face à une difficulté ou à une exception : le recours à la figure de style, à la licence rhétorique, qui affranchit l'auteur des règles communes pour les besoins d'une plus grande expressivité – ce qui est possible dans les œuvres littéraires, mais ne saurait faire oublier que, en général, les écrivains font du style en respectant la grammaire.

En supposant la volonté de Boccace de rendre une « action instantanée », de « montrer que la chose a été réalisée avec une vivacité extrêmement rapide », Castelvetro est néanmoins sur la bonne piste. Il aurait dû interpréter l'emploi du passé antérieur en respectant et l'ordre naturel des événements et les données du texte de Boccace : non *gli condusse* mais *condotti gli ebbe*, pour exprimer que ce n'est pas tant l'action d'égarer qui est instantanée, mais son achèvement même. Ou plutôt : le déroulement de la seconde action est éludé au profit de son résultat, comme si les gentilshommes se retrouvaient à la maison en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, sans même y être conduits – et sans même s'en apercevoir, grâce aux détours que leur guide leur a fait faire (« *gli travió* »). Ce qui donne à Castelvetro cette impression d'extrême rapidité, c'est l'ellipse du procès, obtenue moyennant l'emploi du temps composé.[72]

Castelvetro pousse plus loin l'analyse que Bembo qui s'en tenait à l'ordre des propositions de la phrase : il a bien senti l'effet poétique créé par Boccace

72 Comme dans le célèbre exemple de la Fontaine : « La Cigogne au long bec n'en put attraper miette ;/ Et le Drôle eut lapé le tout en un moment » (*Le renard et la cigogne*, *Fables* I 18, v. 7–8).

en substituant la forme composée à la forme simple, mais ne se montre pas très inspiré pour l'expliquer. Il a préféré plier en dépit du bon sens les données textuelles à sa théorie au lieu d'adapter sa conception aux faits linguistiques. A sa décharge, il faut reconnaître qu'une telle construction n'est plus très usuelle au 16e siècle : à en croire Ambrosini, le passé antérieur en proposition principale tombe en désuétude au 14e siècle, où Dante n'en use jamais et Boccace, rarement (2000, 558 et 562). Si le passé antérieur représente certes un cas particulier, Castelvetro aurait pu réfléchir plus utilement sur les autres temps composés, tel le plus-que-parfait (déjà singulièrement négligé par Bembo), qui ne fait même pas l'objet ne serait-ce que d'un exemple, ou le futur composé – la suite de l'Ajout étant consacrée à l'accord du participe dans les temps composés, seul le passé composé, outre le passé antérieur, a droit à quelque considération.

En conclusion, force est de constater que l'élan dont Castelvetro faisait preuve au début de cet ajout 39 s'essouffle en même temps que s'émousse sa perspicacité grammaticale. Bien qu'il ait reconnu comme aucun autre grammairien de notre corpus la place, le rôle et l'importance des temps composés en tant que tels dans le système verbal de l'italien, et qu'il ait perçu à la fois leur valeur d'antériorité et de parfait, il n'a pas su en rendre compte de manière tout à fait satisfaisante. Il a, en effet, privilégié la construction la plus fréquente, en corrélation avec le temps simple, au détriment de la construction indépendante – alors qu'au début il acceptait l'usage absolu de *ho amato* – et n'a pas su se dégager suffisamment de la tradition et prendre assez de distance de l'exposé des *Prose della Volgar lingua*, qui fait la part trop belle au moins usité de tous, le passé antérieur, à partir de quelques citations anciennes. A la différence de Benveniste, qui les distribue dans deux types de phrases différents (et dont il est étonnamment proche), il n'a pas réussi à faire un départ clair entre les deux valeurs, qui il est vrai se recoupent partiellement, les traitant en bloc et parfois confusément. Ce passage reste cependant le seul exemple, dans toute la grammaire italienne de la Renaissance, de traitement unitaire des temps composés de l'indicatif.

5.2.7 Citolini

Un seul auteur a associé comme Castelvetro les temps simples et composés correspondants, en simplifiant notablement l'exposé, et en se limitant curieusement au passé, Citolini.

> « *Q̲uesti due pretẹ̲riti* [ho avuto *et* ebbi avuto] *primi insi̲e̲me co'l precede̲nte* [ebbi/avei] *sono da la Latina con una sola voce si̲gnificati; e̲ pure hanno si̲gnificazi̲on diver̲sa. De'l*

> *precedente s'é gjá parlato: ma di questi tré qui posti insjeme* [ho avuto, ebbi avuto *et* avevo avuto], *é da sapere; che'l primo é tanto vicino a'l presente, che dimostra cosa pur alora successa: il secondo n'é discosto tanto, che qualche altra azzione vi s'é trapposta: il terzo dinota cosa lontana, e gjá molto succeduta. E questa é la cagjone, ond'io glj ho posti sotto questi capi,* Vicino, Discosto, *e* Lontano. *da i quali capi soli l'huom puó conoſcere la lor differenza. Imperóche* ho avuto *s'accomoda a'l presente; come* Quando io ho mangjato, vogljo bere. ebbi avuto *risponde a l'Indefinito; come* Quando io l'ebbi veduto, di subito'l conobbi. *e* avevo avuto *s'accosta a'l pendente; come* Io l'avevo ben veduto, ma no'l conoſcevo. *In altri modi ancor si puo dire; ma troppa sarebbe, e troppo noiosa la lunghezza* » (41v–42/257–259).

Renchérissant sur Ruscelli, il affirme que ce ne sont pas deux, mais trois temps, « de sens différent », qui correspondent au seul parfait latin, les trois temps traditionnellement groupés (depuis Gaetano) sous le prétérit parfait (*ebbi*, *ho avuto*, *ebbi avuto*). Au lieu de préciser quelles nuances exprime chacun de ces trois passés, Citolini passe ensuite à un autre tercet, plus homogène, qui regroupe les trois temps composés du passé (*ho avuto*, *ebbi avuto* et *avevo avuto*), qu'il distingue en une gradation du passé le plus proche au plus lointain : c'est le passé antérieur – et non le passé simple comme chez son ami Ruscelli – qui vient compléter et développer l'opposition entre *passatω di pocω* et *passatω di mωltω*, d'où le nom qu'il leur donne, *Vicino*, *Discosto* et *Lontano* (proche, distant et éloigné). Pour justifier ces dénominations, Citolini ajoute trois exemples de son cru, illustrant chacun l'emploi de l'un des trois prétérits. Parallèles, les deux premiers sont une phrase complexe s'ouvrant par une proposition subordonnée de temps (introduite par *quando*) – conformes au premier exemple de Castelvetro (*Quando ho amato mi pento*) et aux exemples proposés par Benveniste pour l'antériorité –, tandis que le troisième, plus original, est formé de deux propositions coordonnées en opposition. Les trois ont en commun d'associer chaque type de prétérit à un autre temps avec lequel il entretient un rapport privilégié (comme l'expriment les verbes employés : *s'accomoda*, *risponde*) : le « proche » (*ho avuto*) au « présent » (*ho*), le « distant » (*ebbi avuto*) à l'« indéfini » (*ebbi*) et l'« éloigné » (*avevo avuto*) au « pendant » (*avevo*). Après Castelvetro, Citolini établit un lien entre *presente* et *passato vicino*, et d'autre part entre les deux passés, *indefinito* et *discosto* – ce qui rattache le premier (*ho avuto*) à la sphère du présent et le troisième (*ebbi*) à celle du passé. Aussi justes que soient ces exemples, cette présentation souffre de deux défauts par rapport à celle de Castelvetro : Citolini n'explicite pas la nature du lien entre chacun des deux temps corrélés, qui n'est pas davantage mise en évidence par les dénominations qu'il a choisies. Cette triple association, ainsi que le goût pour les dénominations adjectivales, rappelle les parentés, ou affinités, entre les temps postulées par la grammaire grecque.

5.2.8 Le statut particulier de l'imparfait

A la différence de Donat ou de Priscien, tous les grammairiens italiens de la Renaissance ne considèrent pas l'imparfait (de l'indicatif) comme un temps du passé, à commencer par Bembo, qui le rapproche du présent. Dans le foisonnant inventaire des formes verbales dressé par le cardinal de Médicis, celles « *che pendentemente si dicono* » sont placées entre celles du présent (27–29) et celles du passé simple (31–35), mais de telle sorte qu'elles apparaissent constituer une séquence avec les premières et non avec les secondes. Alors qu'elles succèdent sans transition aux formes du présent – « *Seguita, appresso queste, la prima voce del numero del meno di quelle che pendentemente si dicono* » (30) –, elles ne sont, en effet, pas incluses dans les formes du passé, abordées juste après : « *Nelle voci poi che si danno al passato, la prima di loro* [...] » (31). Cette phrase marque sans ambiguïté le début d'une nouvelle section, assez longue (31–37), consacrée aux temps du passé, à laquelle fait suite un paragraphe traitant du futur (« *il tempo che è a venire* » : 38).

Exclues formellement de la série des formes du passé, les formes « pendantes » sont donc implicitement rattachées au présent, même si, par leur position dans l'exposé du cardinal, elles occupent un entre-deux. Cette classification est confirmée lorsque Bembo parle des autres temps du passé : traitant en 36 les temps composés, il présente, avant le *traccorso*, « le temps qui, dans le pendant, semble être du passé », « *che nel pendente pare che stia del passato* », illustré par les exemples (*Io*) *havea fatto*, (*tu*) *havevi detto*... Si ces formes appartiennent au pendant « du passé », c'est bien par opposition au pendant « du présent », qui sert d'ailleurs à les composer. La construction, un peu compliquée, semble suggérer l'existence d'une catégorie grammaticale du « *pendente* », qui serait constituée de deux temps seulement (sans le futur), et qui reste toutefois indéfinie. Par la suite, seuls Giambullari et Menni,[73] se souvenant probablement de Bembo, ont réutilisé la dénomination *pendente*.

Suivant manifestement Bembo, lui aussi, del Rosso a tiré les conséquences de la présentation des *Prose della Volgar lingua*, en définissant les formes *havevo* (*haveva*)... comme « *tempo, il quale è trà'l presente e'l passato, ciò è non è risolutamente passato, ne ancho è presente* » (B4v) ou *imperfetto*, ce qui rejoint la grammaire grecque, notamment stoïcienne, pour laquelle, comme le dit plus tard Denys, il y a une parenté du présent avec l'extensif, soulignée par une

73 « *Il pendente, che accenna il principio, e non già il fine di un'azione* » (*Regole della thoscana lingua*).

base verbale commune : l'extensif (imparfait) est le temps du passé caractérisé par la distance minimale au présent.

L'imparfait exprimerait un temps qui n'est pas « résolument passé » (sans être présent), ce qui tient du paradoxe. D'autres grammairiens ont souligné cette ambivalence. Trissino, qui a choisi l'appellation *passatω non cωmpitω* (passé non accompli) et Gabriele, *tempo passato, & non del tutto fornito* (temps passé et non tout à fait achevé) se montrent plus précis que del Rosso, en déplaçant la nuance exprimée par l'imparfait du domaine du temps à celui de l'accomplissement : l'action (ou l'état) exprimée par le verbe est bien passée (et non plus entre le présent et le passé), mais pas encore terminée, c'est-à-dire littéralement non bornée. Jugeant sans doute leur dénomination descriptive suffisamment explicite, ni l'un ni l'autre n'en disent davantage sur ce temps. Il en va de même pour Alessandri, qui propose une troisième périphrase, *passato imperfetto* ou *passato non finito*, reprise par Ruscelli *(imperfetto* ou *passato & non finito*). Toutes ces désignations – *pendente*, *passatω non cωmpitω*, *tempo passato, & non del tutto fornito*, *passato non finito*, ont le mérite de mettre en évidence une caractéristique importante de l'imparfait, estompée par la simple adaptation d'*imperfectum* en *imperfetto* (fût-elle en opposition à *perfetto*) choisie par la plupart des auteurs, d'Alberti et Fortunio à Salviati en passant par Liburnio, Gaetano, Delminio, Corso, Dolce, Tani et Florio.

Tout en gardant le terme traditionnel *imperfetto*, Corso est l'un des rares grammairiens à préciser la valeur imperfective qui caractérise l'imparfait, et ce par contraste avec celle du conditionnel présent : « *Imperfetto è egli certo, perche niente pone in essere, mà non di quella sorte d'imperfettione, che sono i propri imperfetti, li quali di cosa comminciata, mà non finita si soglion dire, come* io sperava. Quantunque tu temessi, *& simiglianti. Questo di cosa à niun patto comminciata si dice* » (69v).

L'*imperfetto* est le seul nom de temps sur lequel Dolce s'arrête. Dans son interprétation du concept d'*imperfettione*, Dolce hésite entre l'acception savante d''inachevé', selon l'étymologie latine, et le sens courant dérivé de 'non exempt de défaut' : « *Gli si danno similmente cinque tempi.* Presente, *come* io amo. Imperfetto, *come* io amava. *e tanto vuol dire tempo imperfetto, quanto non finito, dinotando opra non anchora condotta a perfettione. La onde Apelle eccellentissimo Pittore, volendo nelle cose, ch'ei dipingeva, dimostrare imperfettion di arte, vi poneva sotto,* Apelle faceva. Passato, *come* io amai, *overo ho* amato. Piuche passato, *come,* io haveva amato, *che dimostra maggiore ispatio di tempo.* Avvenire, io amarò » (26).

Dans une référence implicite aux grammairiens grecs, qu'il connaissait bien, Ruscelli conteste l'assignation de l'imparfait au passé le plus proche :

> « *Ma in quanto alla ragione, dico, che quello che essi chiamano imperfetto ò non finito, & l'assegnano per lo più prossimo, ò più di corto passato, non ha ragione perche piu si dica*

passato di corto, & vicino, che lontanissimo. Percioche se è di brieve passato quando diciamo, Or'ora quando tu arrivasti, io cominciava à pensar di te, *Sarà ancor lontanissimo, dicendo,* Quando il mondo non era creato, Iddio conteneva il tutto in se stesso. *Et qual cosa si può trovar più lontana di tempo, che quella, ch'era avanti che fosse il tempo ? & così diciamo,* Mentre l'universo nasceva sotto il cenno, ò voler di Dio, la terra non produceva quelle tante cose, che ha prodotte da poi. *Non sarà egli, senza contrasto, molto più lontano quello,* Nasceva, *che quello* Ha prodotto *? & così se ne potrebbono allegare infiniti* » (197).

Ce passage montre bien que la catégorie dominante, la première qui vient à l'esprit de la plupart des grammairiens italiens de la Renaissance, quand ils parlent des temps verbaux, est le temps. Malgré la grammaire latine, il leur est difficile de penser à d'autres catégories comme l'aspect.[74]

74 Le même Ruscelli prend d'ailleurs justement le terme de plus-que-parfait comme exemple de l'irrationalité de la langue et des dénominations grammaticales : « *Onde diremo, che questa divisione, & questa denominatione de' tempi nel verbo s'habbiano à prendere con quella superficie d'intendimento, che basti, ò sia necessaria & giovevole per uso delle regole, che inquanto alla ragione naturale, non si può sempre trovar cosa sì ferma, ò sì propria, che non possa ricevere, ò eccettione, ò controversia, ò qualche sconvenevolezza, come ancor si potrebbe dire di quella voce, ò nome* Plusquam perfectum, *che inquanto alla ragion naturale è sconvenevole il dire, che alcuna cosa sia più che passata, ò più che finita, ò più che perfetta* » (197).

6 La lente reconnaissance du conditionnel

6.1 Un début prometteur : Alberti, inventeur du mode conditionnel en italien

Les grammaires actuelles des langues romanes présentent toutes un mode autonome, appelé *conditionnel* en français, ou *condizionale* en italien, que l'on chercherait vainement dans les grammaires du latin. Les formes verbales de ce mode, quelles qu'elles soient, semblent sans correspondant dans la langue d'origine commune. Aussi en comparaison cette absence – ou inversement cette présence – devait-elle ressortir avec une netteté particulière aux yeux des grammairiens romans de la Renaissance tous éduqués en latin. De fait, en Italie, aucun grammairien n'a manqué d'enregistrer les formes du conditionnel dans son inventaire des conjugaisons. Mais si tous les mentionnent, tous ne se sont pas rendu compte de leur originalité et ne leur réservent pas la place qui leur est due, loin de là.

Tout avait pourtant bien commencé. Premier grammairien connu du toscan, Alberti est conscient de la singularité du mode que nous appelons conditionnel, comme l'attestent plusieurs faits. Dans la *Grammatichetta*, la section consacrée aux verbes (47–78) s'ouvre par le passif, introduit comme l'une des différences majeures entre le latin et l'italien. Cette voix étant formée au moyen de l'auxiliaire *être*, c'est la conjugaison de ce verbe qui est présentée en premier (48–58). La morphologie est passée en revue rapidement, mode par mode, Alberti indiquant pour chacun les formes verbales des différents temps dont il se compose. A l'indicatif (48–49, 53), succèdent ainsi l'impératif (50), l'optatif (51), le subjonctif (52), l'infinitif (54), le gérondif (55) et le participe (56).

Suit un paragraphe conclusif répondant à 47, destiné à donner quatre exemples d'emploi du passif, c'est-à-dire consacré à la syntaxe de cette voix formée de manière analytique et non pas synthétique comme en latin. Et c'est alors seulement qu'est présenté le conditionnel d'*essere*, nettement séparé donc de tous les autres modes (58). Ce traitement particulier réservé à l'introduction du conditionnel est d'ailleurs confirmé a contrario par la suite. Dans la sous-section suivante, consacrée aux verbes actifs (59 et suiv.), en effet, la conjugaison d'*amare* ne s'achève pas par le conditionnel. N'étant plus à présenter, celui-ci est donné avant les trois modes impersonnels, à la suite des autres modes personnels, ce qui apparaît plus logique. Auparavant, Alberti avait donc fait sciemment une entorse à ce principe de classification pour aborder le conditionnel.

Non seulement ce mode nouveau est introduit séparément, mais, bien plus, c'est le seul qui fasse l'objet d'un commentaire particulier, honneur qu'il partage

https://doi.org/10.1515/9783110427585-007

avec un seul temps, nouveau lui aussi, le passé composé (49), preuve qu'Alberti est sensible à ces innovations et à l'importance de les traiter pour le public de latinistes auquel il s'adresse : « *Hanno ẻ Toscani certo modo subienctivo in voce, non notato da ẻ Latini; e parmi da nominarlo asseverativo, come questo:* sarei, saresti, sarebbe. *Pluraliter:* saremo, saresti, sarebbero. *E dirassi così:* S'tu fussi dotto, saresti pregiato. Se fussero amatori della patria, ẻ sarebbero più felici » (58). Tandis qu'il s'est limité à énumérer les autres modes, en donnant juste les formes verbales des temps qui les constituent, il présente brièvement le conditionnel, en insistant avant tout sur son originalité, fondée sur un double constat : d'une part, ce mode a, en toscan, une conjugaison avec des formes propres (« *in voce* »), d'autre part, ce n'était pas le cas en latin (« *non notato* »). Les deux expressions *in voce* et *notare* sont synonymes, et renvoient toutes deux à l'existence d'une morphologie spécifique. Ce qu'Alberti semble souligner, ce n'est pas tant l'absence d'un tel mode dans la langue latine, mais le fait qu'il n'existait pas morphologiquement en tant que tel, bref son inexistence formelle. La distinction a beau être subtile, elle n'est pas forcément vaine, si l'on admet la définition des catégories grammaticales non pas sur des critères morphologiques mais sémantiques. Or, quelques paragraphes plus haut, Alberti a reconnu implicitement que deux modes peuvent partager les mêmes formes et donc se distinguer autrement : en 51, pour le verbe *essere* (et en 63, pour le verbe *amare*[1]) le mode *optativo* est présenté avec quatre temps identiques en tous points à ceux du *subienctivo* (qui suit immédiatement en 52 et 64). En tout cas, la spécificité de ce nouveau mode toscan est nettement soulignée.

Alberti, toutefois, n'évoque pas les formes composées du conditionnel : pour *essere* en 58, on l'a vu, il ne donne que les formes simples. De même pour l'*assertivo* d'*amare*, seul autre exemple utile, qui se résume à « *Amerei, ameresti, amerebbe* ; plurale : *ameremo, ameresti, amerebbero* » (65). C'est d'autant plus surprenant qu'Alberti, par ailleurs, mentionne systématiquement les temps composés, tant à l'indicatif, *ero stato* (48), *sono stato* (49) – mais non *fui stato* –, qu'à l'optatif, *Dio ch'io sia stato*, *Dio ch'io fussi stato* (51) ou encore au subjonctif, *Bench'io sia stato*, *bench'io fussi stato*, *bench'io sarò stato* (52), et même à l'infinitif, *essere stato* (54).[2] Mieux, il les rassemble même sous une

1 La « conjugaison en *-e* », présentée de manière beaucoup plus fragmentaire que les précédentes, ne donne plus qu'un tableau très partiel de l'*optativo*, et ne s'arrête pas du tout sur le *subienctivo*. Le seul temps de l'optatif mentionné y est désigné comme *futuro* : « *Futuro singulare:* Dio ch'io scriva, tu scriva, lui scriva*; e chosì fanno tutti* » (77).

2 De même pour le verbe *amare* : *ho amato* (60) mais non *havevo* ni *hebbi amato*, *Dio ch'io habbia amato*, *Dio ch'io havessi amato* (63), *Bench'io habbia amato*, *bench'io havessi amato*, *bench'io harò amato* (64) et *havere amato* (66). Pour les autres verbes, monosyllabes (70–73) et conjugaison en *-e* (74–78), Alberti se contente de détailler les temps qui diffèrent de ceux

appellation commune, « *tempi testé perfetti* » (69), fait notable, qui confirme, si besoin était, qu'il leur reconnaît une parenté et une unité face aux temps simples. Impossible de savoir les raisons de son silence à propos du conditionnel composé, totalement absent de la grammaire. Pour un oubli, c'est un oubli rigoureux. Les deux exemples illustratifs – *S' tu fussi dotto, saresti pregiato*, *Se fussero amatori della patria, e' sarebbero più felici*[3] – présentent une forme simple, respectivement au passif et à l'actif – une opposition à laquelle Alberti est très sensible puisque c'est par elle qu'il a ouvert son chapitre sur les verbes (47) et clos la présentation d'*essere* –, tout comme les deux seules autres occurrences, un exemple d'emploi des pronoms (« *Io sono tale, quale voresti essere tu* », 20) et la péroraison (« *Potrei, in questi pronomi, esser prolixo* », 46).

Ayant saisi tout de suite la spécificité des formes comme *sarei*, *saresti*..., Alberti a jugé bon de la marquer en donnant au mode qu'elles constituent un nom spécifique. Puisqu'il s'agit d'une innovation par rapport au latin, difficile de recourir à la terminologie latine. Il y aurait bien le terme *optativus*, qui désignait originellement un mode grec, proche par certains emplois du conditionnel, mais Alberti l'a déjà repris (sous la forme *optativo*, 51) pour regrouper, à l'instar de la plupart des grammairiens latins, les formes du subjonctif employées avec une valeur de souhait. Force est donc d'inventer une appellation : « *e parmi da nominarlo asseverativo* ».

Le fait est exceptionnel et mérite d'être souligné. C'est, avec *preterito quasi testé* (49) pour le passé composé – autre innovation romane – et *tempi testé perfetti* (69) pour l'ensemble des temps composés (du passé), la seule création terminologique d'Alberti dans toute la *Grammatichetta*, et par conséquent sa seule invention lexicale dans le domaine linguistique. Si la *Petite grammaire* fournit évidemment nombre de premières attestations en italien de termes grammaticaux (jusqu'à plus ample informé), comme le répertoire de Sgroi en témoigne,[4] il s'agit toujours d'adaptations de la grammaire latine. Attesté ici pour la première fois en langue vulgaire,[5] *asseverativo* n'est certes pas créé de toutes pièces – c'est un latinisme manifeste, comme on en rencontre ailleurs

déjà donnés ou qui présentent des irrégularités, source de difficulté, en s'en tenant aux formes simples. En fait, il n'a plus besoin d'indiquer les temps composés, puisqu'il a expliqué désormais, sommairement, leur formation (69) et donné la conjugaison des deux auxiliaires, *havere* et *essere*, utiles à cet effet. L'économie et la concision dont fait preuve ici Alberti – remarquables, mais presque excessives, vu qu'il omet de souligner, par exemple, que certains verbes requièrent l'auxiliaire *essere* et non *havere* – attestent, en tout cas, combien il avait une idée claire de la structure du système verbal.

3 Avec une curieuse élision de la voyelle de *se* devant *tu*.

4 Sgroi (1992, 251–257), qui met à jour et complète le précédent travail de Pfister (1991).

5 Le verbe *asseverare*, par contre, est déjà attesté au siècle précédent.

dans l'*opuscolo* d'Alberti (*docti*, 1, *subiuncti*, 38, *prolixo*, 46, *exceptuare*, 74, *seiuncte*, 79…) ou, plus fréquemment, dans ses autres œuvres –, mais emprunté dans un sens totalement neuf, puisqu'aussi bien il doit désigner un nouveau mode verbal. A la différence d'*articulus*, par exemple, couramment utilisé en référence à la langue grecque, c'est donc un terme inconnu de la tradition grammaticale précédente qu'Alberti a sélectionné.

Pour compliquer la question, le texte de la *Grammatichetta* présente non pas une mais deux appellations, seul exemple d'une telle anomalie dans tout l'ouvrage. Dans la présentation des paradigmes du verbe *amare*, pris comme modèle de la conjugaison en *-a*, succède en effet au subjonctif, pour clore la série des modes personnels, non pas l'*asseverativo* attendu, mais le titre *assertivo* (65), terme qui n'avait pas été introduit précédemment, et qui, tout comme *asseverativo* en 58, apparaît ici pour la première et dernière fois[6] – car manque l'*asse(ve)r(a)tivo* (outre le *subienctivo*) de la conjugaison en *-e*, qui aurait fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Chaque terme n'offre donc qu'une unique occurrence et il est difficile de deviner lequel pouvait avoir la préférence de l'auteur. *Assertivo* a pour soi de figurer en titre, sur le même plan que les appellations des autres modes : une place plus exposée, où une erreur du copiste (à qui l'on doit le seul manuscrit conservé) est peu probable (sans être exclue) ; *asseverativo*, d'apparaître en premier, dans la phrase de définition (difficile d'imaginer que l'auteur se trompe de terme et, voulant nommer ce mode *assertivo*, écrive à la place *asseverativo*), ce qui lui confère un léger avantage.

Le texte du manuscrit, revu scrupuleusement par Patota, étant certain, que penser de cette alternance ? Les deux mots étant très proches phonétiquement, au point que le premier contient entièrement le second : *asse(ve)r(a)tivo*, et voisins sémantiquement, au point que les verbes correspondants servent à s'entregloser,[7] il peut très bien s'agir d'un glissement naturel, probablement inconscient, dû au copiste, voire à Alberti lui-même : l'un ou l'autre aurait simplifié en le raccourcissant le mot originel. Que la substitution soit ou non involontaire, imputable ou non à Alberti, elle révèle, en tout cas, le manque de pertinence du terme choisi, trop imprécis et trop vague pour que l'écrivain s'en souvienne, fût-ce à sept paragraphes d'intervalle, ou alors trop insignifiant pour s'imposer même à son auteur, qui aurait considéré – *questa o quella per me pari sono* – qu'une autre dénomination faisait aussi bien l'affaire. Il est curieux, en tout cas, que, devant forger un terme pour ce nouveau mode, et

6 Pour la première fois même dans la littérature vulgaire : jusqu'à plus ample informé, c'est également sa première attestation en italien à ce jour (l'adverbe *assertivamente* se trouvant toutefois déjà chez Boccace).

7 *LEI* (vol. III-2, col. 1838), qui définit *asseverare*, employé comme infinitif substantivé (dès la 1re moitié du 14e siècle par Bencivenni), par '*l'asserire*'.

ayant devant lui, pour ainsi dire, l'horizon infini de la langue, Alberti n'ait pas su choisir un terme plus marquant.

A première vue, le choix d'*asseverativo*, dont la subjectivité est d'ailleurs affirmée (« parmi *da nominarlo* »), ne va pas de soi. Le sens d'*asseverare* est assez large – 'affirmer (sérieusement)' – et le terme pourrait aussi bien s'appliquer à l'indicatif ou à l'impératif.[8] La raison pour laquelle Alberti a nommé ce nouveau mode *asseverativo* n'apparaît pas plus évidente lorsqu'on considère le peu qu'il en dit. Le texte de la *Grammatichetta*, en effet, n'est pas très éclairant : l'*asseverativo* est un « *certo modo subienctivo* », classé de fait à la suite du subjonctif dans la présentation du verbe *amare*. Alberti l'assimile donc au subjonctif, sans expliquer du tout ce qui l'incite à faire ce rapprochement. Une raison tient sans doute au fait que, dans leurs emplois, ces formes nouvelles remplacent un subjonctif latin. Et à en juger par les deux chiches exemples fournis pour illustrer l'usage de ce mode (58) – « *E dirassi così :* S'tu fussi docto, saresti pregiato, Se fussero amatori de la patria, é sarebbero più felici » –, l'*asseverativo* est sinon conçu, du moins présenté uniquement comme un mode de la phrase complexe, corrélé au *subienctivo*, même si ce n'est pas le cas dans les deux autres occurrences. Dans l'exemple de 20 sur les noms corrélés (« *Io sono tale, quale* voresti *essere tu* »), il est associé librement, au moyen d'une proposition relative, à un indicatif présent, et dans la conclusion sur les pronoms, en 46 (« Potrei, *in questi pronomi, esser prolixo* »), employé en une phrase indépendante. Visiblement, toutefois, Alberti a pensé en rédigeant ses exemples à l'emploi sinon le plus fréquent, du moins le plus frappant, de ce nouveau mode, dans le cadre du système hypothétique pour exprimer l'irréel – l'*asseverativo* dans la proposition principale (ou apodose) et le *subienctivo* dans la subordonnée (ou protase). C'est vraisemblablement l'association régulière des deux modes dans ces constructions et leur proximité syntaxique (le fait que l'un et l'autre trouvent leurs emplois privilégiés dans des propositions non indépendantes) qui ont poussé Alberti à définir le conditionnel comme « une sorte de subjonctif ». Et ce, malgré le fait que, dans une telle structure, le conditionnel soit réservé à la proposition principale et donc libre de toute conjonction introductive, alors que le latin utilise le subjonctif dans toute la phrase.

8 Le *DELI/NE* définit *asserire* comme '*affermare, sostenere con vigore*' et *asseverare* comme '*affermare con certezza*', et donne comme étymologie respectivement *assĕrere* de *ad-* et *sĕrere* '*connettere, intrecciare*', dérivé selon le *LEI* (vol. III, p. 1832) « *dal termine giuridico latino* asserēre 'dichiarare libero uno schiavo, o rivendicarne il possesso'*, da cui per traslato il significato di* 'affermare, sostenere' » et *adseverāre* de *ad-* et *sevērus* '*severo, solenne*'. Notons en outre que ces termes ont une connotation technique et qu'assertif/*assertivo* a connu une belle carrière en philosophie.

Cependant, il ne faut pas se fier outre mesure à la vague définition du nouveau mode. A la réflexion, sa désignation est plus importante. Loin de renvoyer à *subienctivo*, en effet, l'appellation *modo asseverativo* ou *assertivo* s'y oppose implicitement, tout en reflétant la distribution complémentaire des deux modes dans la période hypothétique.[9] Reprenons l'exemple donné par Alberti : *S'tu fussi docto, saresti pregiato* [a]. Ce n'est qu'une variante de *Se tu sei docto, sei pregiato* [b], de *Se tu sarai docto, sarai pregiato* [c] ou de *Se tu eri docto, eri pregiato* [d], où la condition est déclinée non plus selon le temps mais selon le mode, sans toutefois rien changer au rapport entre la proposition subordonnée et la proposition principale.[10] Les quatre phrases énoncent le même précepte avec des nuances temporelles ou logiques : par rapport à [b], qui l'affirme de manière neutre et générale (validité : maintenant ou toujours), à [c] sous forme de prédiction (validité : tôt ou tard) et à [d] par expérience (validité : autrefois), la phrase [a] le formule sous une forme négative ou a contrario. Elle équivaut exactement à *Siccome non sei dotto, non sei pregiato* (Comme tu n'es pas docte, tu n'es pas estimé). Introduite par *se*, la forme verbale de la proposition subordonnée qui énonce une hypothèse non réelle ressortit logiquement du *subienctivo*, selon la tradition latine ; la conséquence exprimée par la principale, elle, a beau être théoriquement aussi hypothétique et virtuelle, c'est son caractère de résultante nécessaire de l'hypothèse qu'Alberti a décidé de mettre en avant en recourant à un terme exprimant l'assertivité. Par son choix terminologique, Alberti dénie à ces formes toute valeur d'éventualité : l'estime accompagne immanquablement la culture – expression d'une foi toute humaniste en la connaissance (aujourd'hui peut-être serait-on moins optimiste). Dans tous les cas, la

9 La curiosité de la forme *subienctivo*, non enregistrée dans le *GDLI* et qui a donc tout l'air d'être un hapax d'Alberti, n'a pourtant pas été soulignée par les commentateurs : le *e* semble venir tout droit du croisement du nom attendu *subiunctivo* (< lat. *subiunctīuus*, nom de ce mode depuis Charisius, en concurrence avec *coniunctiuus*, 216, et Diomède, qui le nomme aussi *adiunctiuus*, 340) avec *subiectivo* (< lat. *subiectīuus*), comme pour souligner la valeur *subjective* de ce mode, avec laquelle tranche le caractère *assertif* du conditionnel.

10 Alberti admet bien sûr l'indicatif après *se* : « *Et usasi tutto l'indicativo – di questo e d'ogni altro verbo – quasi come subienctivo, prepostovi qualche una di queste dictioni:* se, quando, benché *e simili; e dicesi :* bench'io fui, sẻ ẻ sono, quando ẻ saranno » (53), et sa grammaire fournit plusieurs exemples d'*annotationi* ainsi formulées, notamment avec le futur : « se *a quel verbo* sarà *inanzi altro pronome o nome,* si dirà [...] se *al verbo non* sarà aggiunto *inanzi altro nome o pronome,* si dirà i » (41), « se [*la* ne] *si* prepone *simplice a' nomi, a' verbi, a' pronomi,* significa *negatione* » (89), « *Et questo* ne, se sarà *subiuncto a nome o al pronome,* significa di qui » (90), « Se sarà *ẻl verbo di più syllabe, la interrogatione et affirmatione* si scrive *per uno* n » (92). La péroraison présente deux emplois avec un impératif dans la principale : « Se *presso di voi* hanno *luogo le mie fatighe,* habbiate a grado *questo animo mio, cupido di honorare la patria nostra; et insieme,* piacciavi *emendarmi più che biasimarmi,* se *in parte alchuna ci* vedete *errore* » (100).

principale affirme une conséquence automatique et certaine, voire réelle, aussitôt que la condition de la subordonnée est vérifiée, tout comme dans *Se la temperatura è sotto lo zero, l'acqua gela* (ou, à l'inverse, une cause certaine du phénomène constaté dans la subordonnée : *Se l'acqua gela, la temperatura è sotto lo zero*). Plus que la réalité contingente des situations, c'est le lien logique entre les deux membres de la phrase, le rapport idéal entre cause et conséquence que privilégie Alberti. Probablement est-il influencé dans son analyse par la conception plus logique que linguistique des énoncés conditionnels qui prévalait dans l'Antiquité (et à l'époque médiévale). Le choix d'un terme technique marqué comme *asseverativo* (ou *assertivo*) apparaît conforme à cette perspective.

Notons que cette conception se trouve expressément formulée chez Florio cent quinze ans plus tard, justement à propos d'une phrase hypothétique qui combine subjonctif et conditionnel (irréel du présent) :

> « *Il tempo preterito imperfetto di questo modo ha due construzzioni* ragionevolmente *assegnategli per la* diversità *de parlari condizionati, che caggiono sotto questo tempo* [...] io amasse, *e* amerei, [...] *Queste due construzzioni di tal tempo pendente sono, come s'è detto,* necessarie*; impercioche posta la verità de la prima che è condizionata, la seconda* necessariamente *nasce, come potete vedere in questo modo di parlare* S'io ubbidisse al papa, ad antichristo ubbidirei; *cio è* Si pape obedirem, utique antichristo obedirem » (87v–88).

Il est « raisonnable » de ne pas exprimer de la même façon l'hypothèse et la conséquence qui en découle nécessairement. Implicitement, Florio critique donc le latin, qui emploie les mêmes formes.

Alberti ne s'est donc pas borné à remarquer l'existence et à enregistrer les formes de ce nouveau mode : il a bien senti que, si le toscan s'est éloigné du latin en utilisant dans la principale un autre mode que dans la subordonnée, alors la valeur de ces deux modes doit être différente. En d'autres termes, si le latin, en formulant l'hypothèse et sa conséquence au même mode, les met rigoureusement sur le même plan et leur reconnaît ainsi un même statut par rapport à la réalité, l'italien, par contre, en créant d'autres formes, a tenu à marquer une différence entre l'une et l'autre. A cette distinction morphologique doit nécessairement correspondre une distinction sémantique, dont elle est l'expression. Et c'est justement parce qu'il a conscience de cette différence radicale de statut et de valeur qu'Alberti, tout en définissant le nouveau mode par référence au subjonctif, n'a pas choisi, pour le nommer, un terme qui explicite cette relation,[11] mais, comme dans le cas d'optatif, une dénomination qui

11 Au moyen, par exemple, d'un adjectif qualificatif, comme le font deux grammairiens ultérieurs, Trissino (21) et Salviati (15), qui opposent respectivement au *sωggiωntivω* tout court (*sia*, *fosse*) le *sωggiωntivω redditivω* (*sarei*, *sarei stato*), et au *soggiuntivo inferente* (*portassi*, *avessi portato*) le *soggiuntivo conseguente* (*porterei*, *avrei portato*).

trouve sa motivation dans la sémantique, et non dans la syntaxe. Et, à bien examiner les différents termes utilisés par Alberti, *asse(ve)r(a)tivo*, sémantiquement, se rapprocherait plutôt d'*indicativo*, le mode de l'affirmation (ensuite souvent nommé aussi *dimostrativo*, par Fortunio, Corso, Dolce, Giambullari, et Ruscelli ; *demωstrativω* par Trissino, ou *diterminativo* par Castelvetro), que de *subienctivo*. Cela suggère que, pour l'auteur de la *Grammatichetta*, le conditionnel est, en définitive, plus proche de l'indicatif que du subjonctif. Notons d'ailleurs qu'Alberti n'hésite pas à employer l'indicatif présent dans la principale après une subordonnée hypothétique au subjonctif imparfait : « *In plurale, non s'adoperano ẻ nomi proprii; e se pur s'adoperassero, tutti* fanno *come appellativi* » (15), une construction pour le moins insolite.

Si le subjonctif est significativement exclu de la principale construite avec une subordonnée au subjonctif imparfait au profit de l'*asse(ve)r(a)tivo*, reste néanmoins, malgré cet emploi exceptionnel en 15, que l'indicatif l'est en principe aussi. On comprend bien la logique de la langue italienne en transposant au subjonctif les deux subordonnées de la règle suivante (énoncée au futur de l'indicatif) : « se *a quel verbo* sarà *inanzi altro pronome o nome,* si dirà, *come qui:* Io amo te e voglio voi*;* se *al verbo non* sarà aggiunto *inanzi altro nome o pronome,* si dirà i, *come qui:* aspettaci, restaci, scrivetemi » (41). Le présent du subjonctif exprime certes une éventualité abstraite, la supposition d'un cas de figure théorique, mais imagine la condition remplie (sans contradiction), ce qui permet de garder l'indicatif dans la conséquence (« se *a quel verbo* sia *inanzi altro pronome o nome,* si dice [...] se *al verbo non* sia *aggiunto inanzi altro nome o pronome,* si dice »). L'imparfait du subjonctif imagine certes aussi la condition remplie, mais tout en soulignant qu'elle ne l'est pas actuellement et qu'il s'agit donc d'une hypothèse qui contredit l'état réel ou la situation constatée, ce qui interdit d'employer l'indicatif pour la conséquence : « *se a quel verbo* fosse *inanzi altro pronome o nome,* si direbbe [...] *se al verbo non* fosse *aggiunto inanzi altro nome o pronome,* si direbbe ».[12] Le conditionnel apparaît donc comme un mode intermédiaire entre l'indicatif et le subjonctif, qui présente une action ou une situation dont le statut ontologique est mi-réel, mi-imaginaire, à la fois moins assurée que si elle était exprimée à l'indicatif et moins hypothétique que si elle était formulée au subjonctif.

En tout cas, ni *asseverativo* ni *assertivo* n'ont plus été utilisés par aucun des grammairiens ultérieurs, que ce soit pour désigner un mode verbal, un type de proposition, ou un adverbe. Les deux termes sont restés des hapax

12 En ce sens, le français, qui a complètement éliminé le subjonctif et remplacé dans la subordonnée l'imparfait du subjonctif par celui de l'indicatif, va plus loin que l'italien en posant la condition *comme* réalisée (tout en maintenant la conséquence au conditionnel car la réalisation de la condition reste supposée).

d'Alberti, autre indice de leur extravagance. Un siècle plus tard, en effet, la perception a changé : on n'est plus tellement sensible à l'assertivité du conditionnel – de fait, toute relative dans des phrases courantes comme celles données par Alberti, ou dès qu'il ne s'agit pas de la formulation de lois physiques –, et on ressent davantage au contraire sa dimension hypothétique et le caractère virtuel de l'action ou de l'état exprimé à ce mode.

En somme, Alberti, en définissant le conditionnel, pour faire vite, comme « un certain mode subjonctif », se réfère juste à l'un de ses emplois principaux, qui le voit associé au subjonctif, sans pour autant mettre aucunement les deux dans le même sac. Au contraire, et c'est le plus important, Alberti reconnaît l'autonomie non seulement morphologique de l'*asse(ve)r(a)tivo*, qu'il souligne en le traitant à part, sur le même plan que les autres modes, mais aussi syntaxique et fonctionnelle, en lui assignant une appellation propre qui, elle, non seulement le distingue nettement du *subienctivo*, mais le rapproche de l'*indicativo*. Alberti précède donc indiscutablement Corso et non Fortunio ou Bembo, et peut être considéré comme l'« inventeur » du conditionnel en Italie.[13]

6.2 Un oubli préjudiciable

Alberti a saisi d'emblée l'originalité de ces formes verbales toscanes sans équivalent en latin. Banalité ? Peut-être, mais qui ne saute pas aux yeux de tout le monde, bien au contraire. Lancée sur de bonnes bases par Alberti, l'histoire du conditionnel italien a souffert de l'oubli dans lequel son opuscule est tombé.

6.3 L'amalgame de Fortunio

Fortunio, dans la première grammaire italienne publiée, ne fait aucun cas des formes verbales telles qu'*amerei*. Il les introduit avec les formes (*s'io*) *amassi* comme *soggiontivo*, c'est-à-dire comme appartenant toutes à un seul et même mode, qui se confond par ailleurs avec le *desiderativo*, annonçant la tendance devenue bientôt largement dominante : « *Medesimamente per che le voci del modo desiderativo si trovano nel soggiontivo, quelle lassando, a queste che sono necessarie valicaro,* che io, che tu, che quello ame *overo* ami, che noi amiamo, che voi amiate, che quelli ameno – io amerei *o ver* s'io amassi; tu ameressi, *o* amaresti, *o ver* se tu amassi; quello amerebbe, *o vero* ame-

13 Comme le remarque justement Bonomi (1986, 39, n. 1), qui oublie toutefois Castelvetro parmi les rares grammairiens de la Renaissance ayant distingué le conditionnel du subjonctif.

ria; *o ver* se egli amasse » (11v–12/138). Et de passer sans transition à l'infinitif. A l'intérieur de ce mode subjonctif-désidératif – le second n'apparaissant que comme un sous-ensemble du premier, qualifié de 'nécessaire' – Fortunio semble distinguer ici deux temps : présent, formé d'une seule conjugaison, et passé, constitué de deux conjugaisons distinctes mais équivalentes. Cela sans s'arrêter du tout sur la raison d'être de cette double série morphologique du « subjonctif » passé, pourtant absente au présent, ou sur l'originalité de la première série et ce qui peut distinguer l'une de l'autre. Seul indice : la présence de *se* devant les formes de la seconde série. Non seulement Fortunio assimile les deux séries verbales lorsqu'il les introduit, mais, quand il en traite un peu plus loin, il les confond littéralement. Enonçant « la deuxième règle des verbes », il confirme d'abord explicitement ce qu'il avait laissé entendre précédemment : les formes *amerei*/*leggerei*, *ameressi*/*leggeressi*, *ameria* ou *amerebbe*/*leggeria* ou *leggerebbe* sont du *preterito imperfetto tempo del modo soggiontivo* (13v/160). Puis, après avoir conclu sa longue série d'exemples attestant que la première personne du singulier finit le plus souvent en *-ei* en affirmant qu'il ne recourra à la variante en *-ia* que pour les deux ou trois verbes où l'on peut se prévaloir de l'autorité de Pétrarque,[14] il passe à la deuxième personne, et voici comment il enchaîne : « *Della seconda persona hor mai adducendo ancho alcun'essempio: Dante nel canto XXXI del* Purgatorio ‹ *Se tu tacessi o tu negassi* ›. *& nel canto primo:* ‹ *se l'havessi scosso* ›. *Pet. infin d'una canzone* ‹ *Se tu havessi ornamenti quanti hai voglia* › » (14/165). Ce qui contredit les exemples du préambule, où il affirmait que « la deuxième personne a sa terminaison en *si*, comme *ameressi*, *leggeressi* » (13v/160, « *la seconda persona ha il finimento in* si *come* ameressi, leggeressi »). Il semble bien qu'ici, au moment de reprendre le fil de son discours après deux longues pages d'énumération, Fortunio ait raté sa réception et dérapé des formes du conditionnel à celles du subjonctif imparfait. Une sorte d'erreur par saut du pareil au même, les deux séries présentant chacune à la deuxième personne, et pour cause, la désinence *-ssi*, mais l'une adjointe au thème du futur (*ameressi*, *leggeressi*), l'autre au thème du présent (*negassi*, *tacessi*).[15]

14 « *Onde seguiremo in cio il frequente uso; overo con l'auttorità del poeta, quello che egli usa in questi dui o tre verbi; noi altresi usando, a gli altri verbi tal modo di dire non estenderemo* » (14/164).

15 Fortunio s'est laissé abuser par sa préférence pour les formes de conditionnel en *-ssi*, réfections analogiques par contamination justement du subjonctif imparfait, qui ne sont pourtant pas les plus fréquentes (Rohlfs, § 598). La différence entre les deux thèmes aurait pu d'ailleurs constituer un autre indice de la non-parenté des deux séries de formes.

Après ce dérapage, Fortunio reprend immédiatement la bonne trajectoire,[16] en illustrant par quelques exemples la désinence en *ia* de la troisième personne du conditionnel.

La présentation que donne Fortunio du système verbal est assez lacunaire, et cela explique en partie qu'il n'ait pas saisi la spécificité du mode conditionnel. En effet, il ne fournit pour chaque mode que les temps simples, en refusant obstinément de donner les autres temps au prétexte qu'ils sont réductibles aux premiers (12-v ; p. 416 et chap. 5 n. 12). Impossible donc de dire si Fortunio a omis volontairement ou plutôt oublié les formes de subjonctif passé (*che io abbia amato*) et plus-que-parfait (*se io avessi amato*) et de conditionnel passé (*io averei amato*) qui font pendant à celles qu'il présente. Quoi qu'il en soit, s'agissant du subjonctif, en se fondant justement sur ce critère de réductibilité – c'est-à-dire en fait sur les correspondances morphologiques entre la forme simple et celle de l'auxiliaire du temps composé –, il aurait obtenu une double opposition : *che io ami*/*che io abbia amato* ; *se io amassi*/*se io avessi amato*, difficile à rapprocher de l'opposition simple *io amerei*/*io averei amato*, utilisable par ailleurs en proposition principale ou indépendante, comme le montre le fait que ces formes n'ont pas besoin d'être introduites par les conjonctions-béquilles qu'il prête au subjonctif (*che* ou *se*). De ce fait, elles ne méritent donc guère le nom de subjonctif. Sans doute est-ce le modèle latin, où l'on utilise uniquement le subjonctif, tant dans l'apodose que dans la protase, qui incite Fortunio à classer ainsi les formes du type *amerei*, qui remplacent le subjonctif latin, comme une variété de ce mode. En les associant, en les intégrant même au subjonctif, Fortunio semble ainsi considérer de telles formes uniquement comme des composantes du système hypothétique, qui ne peuvent s'employer qu'en corrélation avec les formes telles qu'*amassi*, etc. Comme Alberti, il oublie ou passe sous silence les emplois autonomes du conditionnel en proposition indépendante, aveuglé peut-être par la comparaison avec le latin, où le subjonctif ne peut apparaître en de tels contextes (hors optatif).

Ce n'est évidemment pas faute de les employer. Il ne faut pas chercher très loin pour en trouver un exemple. Ainsi dans le passage consacré au *preterito perfetto tempo dello indicativo* (passé simple, 13–v/153–158), qui précède immédiatement celui où est justement abordé le *preterito imperfetto tempo del modo soggiontivo* (conditionnel présent, 13v–14/160–166), on peut lire : « *& medesimamente nelle prose del Bocc.* recarono, cenarono, *& altri infiniti simili sono. onde nella novella di Ciappelletto, ove si legge. ‹ Cominciorono le genti andare,*

16 « *A dimostrare che come io dico la terza persona finisca, pochi esempi trascriverò, perché ripiene ne sono le carte: Dante nel canto ultimo del ‹ Purgatorio › al fine ‹ Lo dolce ber che mai non m'avria sazio ›* » (14/162).

accender lumi › – crederei *esser error di stampa* » (13/156). Et dans le paragraphe suivant, qui traite du conditionnel, en particulier de sa morphologie, la grande majorité des nombreux exemples d'auteur que Fortunio accumule pour illustrer les désinences générales du singulier, présentent des emplois du conditionnel étrangers au système hypothétique, qu'il s'agisse de propositions relatives, ou de proposition principale ou indépendante : « *i dicerei/ Che meglio stess'a te* » (Dante, *Inf.* XVI 17–18) ; « *di quel ch'io men vorrei* » (Pétrarque, *Canz.* CCVI 19), « *I' canterei d'amor si novamente* » (Pétrarque, *Canz.* CXXXI 1), « *I non vi potrei mai divisare* » (Boccace, *Dec.* VIII 9).

Chez Fortunio, contrairement à Alberti, les formes de conditionnel ne constituent donc pas un mode propre, mais juste un temps du mode subjonctif-désidératif, employé surtout, si ce n'est uniquement, dans le système hypothétique – *io amerei* (*se tu amassi*)/*s'io amassi* (*tu ameressi*) –, où les deux conjugaisons ne sont pourtant en aucun cas interchangeables,[17] ce qui devrait suffire à rendre leur regroupement problématique.

Il convient de souligner l'ambivalence de la référence au modèle latin. Menée scrupuleusement et rigoureusement, la comparaison avec la langue latine fait ressortir l'asymétrie des deux systèmes verbaux (ce que les Toscans ont « *in voce* » est « *non notato* » par les Latins) et permet ainsi à Alberti de signaler la nouveauté du conditionnel ; conduite au contraire dans un souci d'homologation linguistique, elle pousse Fortunio à faire fi des critères morphologiques et syntaxiques particuliers du *conditionnel* italien, et à l'assimiler au subjonctif,

17 A la différence de certains dialectes (surtout du sud et du nord-est de la péninsule) – « *congiuntivo e condizionale, se usati, hanno un uso oscillante e ammettono scambi fra loro, sicché si registrano tutte le possibili combinazioni*: se direi, farei *;* se direi, facessi *;* se dicessi, facessi *;* se dicessi, farei » (de Mauro 1986, 403 ; Rohlfs, § 744–753, d'où il ressort que la deuxième était assez rare) – et du français, qui a gardé jusqu'à nos jours la possibilité d'exprimer l'irréel du passé comme à l'origine, en employant dans l'apodose le subjonctif plus-que-parfait, le fameux « conditionnel passé 2e forme » que l'on apprenait fièrement à l'école primaire : « Si j'avais su, je ne serais pas venu/je ne fusse pas venu ». Ce subjonctif plus-que-parfait est toujours interchangeable avec le conditionnel passé proprement dit (« conditionnel passé 1re forme »). Citons un exemple classique d'emploi en proposition indépendante, le fameux alexandrin du *Cid* de Corneille (v. 987) : « – Rodrigue, qui l'eût cru ? – Chimène, qui l'eût dit ? ». D'autre part, en recourant à la parataxe, le français peut, au contraire, employer le conditionnel présent ou passé, donc éventuellement le subjonctif plus-que-parfait dans les deux propositions. En somme, au prix de tournures désuètes ou recherchées, on peut avoir en français une période construite sans aucun conditionnel, « Si je l'avais su, je ne fusse pas venu », ou bien entièrement au conditionnel, « L'aurais-je su, je ne serais pas venu », voire exclusivement au subjonctif (plus-que-parfait) : « L'eussé-je su, je ne fusse pas venu ». L'italien moderne, lui, ne peut plus sortir de la distribution évoquée par Fortunio, subjonctif dans la protase, conditionnel dans l'apodose, y compris dans la construction parataxique : *L'avessi saputo, non sarei venuto*.

sur la base de la syntaxe latine. Cette duplicité du latin – repoussoir dans une perspective contrastive ou uniformisateur dans une approche trop peu distanciée – se retrouve souvent, chez d'autres auteurs ou au sujet d'autres questions.[18]

A la différence d'Alberti – dont l'originalité sur ce point est donc singulière –, et à l'instar de Fortunio, presque tous les grammairiens ultérieurs, à commencer par son successeur et rival, Bembo, classent les formes de conditionnel sous le mode subjonctif. C'est le cas également de Liburnio, Trissino, Acarisio, Delminio, del Rosso, Gabriele, Dolce, Tani, Giambullari, Florio, Ruscelli ou encore Salviati, tandis que Gaetano le range sous l'*ottativo* et Matteo et Alessandri sous le *desiderativo*, avec des formes communes à ce mode et au *soggiuntivo* – del Rosso l'assignant au *modo de'l parlare conditionato* ou *desiderativo*, mode qui regroupe conditionnel et subjonctif. Seuls font donc exception Corso et Castelvetro. Il n'est guère étonnant que ces auteurs qui tendent à assimiler le conditionnel au subjonctif passent en général à côté de sa spécificité, même si certains (nous le verrons) établissent à l'intérieur de ce cadre des divisions plus subtiles, et se distinguent assez nettement des autres pour qu'on ne puisse les considérer à la même aune.

6.4 La confusion de Bembo

Farouche rival de Fortunio, Bembo ne manque pas de remarquer la nouveauté des formes de conditionnel par rapport au latin : « *Hora si dica di lui* [= del verbo] *in quella parte; nella quale si parla conditionalmente*; Io vorrei che tu m'amassi: *et* Tu ameresti me, se io volessi [...] *Ne quali modi di ragionari piu ricca mostra che sia la nostra Volgar lingua, che la Latina. Conciosia cosa che ella una sola guisa di proferimento ha in questa parte: et noi n'habbiam due. Percioche* Vorrei *e* Volessi *non è una medesima guisa di dire; ma due: et* Amassi *et* Ameresti*; et* Facessi *et* Faresti *altresì* » (43).[19] Plus exactement, alors qu'Al-

18 Notons qu'Alberti lui-même n'a pas toujours su résister à la tentation. Ainsi, à propos de l'article, se laisse-t-il entraîner trop loin dans son analogie entre latin et toscan, quand il avance que l'article sert à marquer les cas (7).

19 *Parlare conditionalmente* est une locution propre à Bembo, formée sur un modèle plus général qu'il affectionne mais qui est attesté aussi chez d'autres auteurs. On trouve ainsi dans les *Prose della Volgar lingua porre neutralmente* (6) 'employer comme neutre' et *dire maschiamente* ou *maschilemente* (6 et 7) 'dire au masculin', *dire thoscanamente* (7) 'dire à la toscane' ou *dire licentiosamente* (44) 'dire licencieusement', *dare comunalmente* (*una forma alla femmina*) (24) 'appliquer communément', *dire pendentemente* (7), littéralement 'dire de manière pendante', pour parler des formes de l'imparfait ou *dire troncamente* (50) 'dire de manière tronquée' ; chez Fortunio, *porre avverbialmente* (19) 'employer adverbialement' ; chez Machiavel,

berti parlait d'un mode différent (à la fois du subjonctif et de l'optatif) aux formes nouvelles, il souligne l'existence de deux « façons » de parler conditionnel, *Vorrei* et *Volessi*, là où le latin n'en a qu'une. Si l'on traduit en latin les exemples donnés – « *uelim/uoluerim ut me ames* », « *Me amares si uellem* » –, *vorrei* et *volessi* sont rendues par des formes verbales d'un seul et même mode, quoiqu'à deux temps différents. *Velim*, *uoluerim* et *uellem* sont, en effet, deux premières personnes du singulier du subjonctif de *uelle*, respectivement du présent, de l'aoriste et de l'imparfait (pour Donat ; *subiunctiuus praesens/preteritus* pour Priscien).

Le constat se double immédiatement d'un jugement de valeur (cette dualité de tournures serait le signe d'une « plus grande richesse » du vulgaire), contrairement à la *Grammatichetta* où Alberti, s'il fait souvent référence au latin, se limite à décrire et à comparer et se garde de juger, conservant une neutralité scientifique, digne du linguiste idéal.[20] Désireux lui aussi d'affirmer la valeur de l'italien littéraire, Bembo ne rate pas l'occasion de vanter le Vulgaire, mais de façon plutôt naïve et chauvine, car cette dualité, si elle n'a pas de raison d'être, pourrait aussi bien être interprétée comme un manque d'économie ou une redondance inutile.[21]

Par rapport à Alberti, qui n'analysait ni la morphologie ni la syntaxe de l'*asse(ve)r(a)tivo*, et à Fortunio, qui mélangeait tout sous le subjonctif et confondait littéralement les deux types de formes, Bembo apporte une contribu-

---

parlare communemente (56) 'parler ordinairement' ; chez del Rosso, *in qualunque modo noi ci parliamo ò risolutamente, ò conditionatamente* (B4v) 'quel que soit le mode dont nous parlons, résolu ou conditionné' ; chez Corso, *provenzalmente dire* (3v) 'dire à la provençale' ou *ordinatamente ragionare* (39) 'parler de manière ordonnée' ; chez Dolce, *intendere figuratamente* (8v) 'entendre au sens figuré', *mettere neutralmente* (25) 'prendre comme neutre', *mettere Thoscanamente* (51v) 'mettre à la toscane', *prendere Latinamente* (73) 'prendre au sens latin' ; chez Ruscelli, *dire Toscanamente* (222) 'dire en toscan'...

20 Le jugement de Bembo est frappé du sceau de l'opportunisme puisque, au passif, l'absence en toscan de formes synthétiques propres est considérée, non comme l'indice d'une moindre richesse, mais comme le signe d'une plus grande fluidité, car qui dit moins de formes dit aussi moins « de règles et d'avertissements » (49). Bref, la comparaison se conclut toujours à l'avantage du toscan.

21 Comme Bembo, plusieurs grammairiens ultérieurs ont aussi souligné, le cas échéant, cette supériorité du vulgaire sur le latin, soit au même propos, comme Gabriele ou Ruscelli, soit à un autre sujet, comme Ruscelli, encore lui, dans sa présentation du passé simple (chap. 5 p. 457). On trouve la même tendance en France, par exemple chez Henri Estienne, philhellène notoire, à propos de l'article (chap. 4 n. 1). Priscien déjà vantait le latin contre le grec, par exemple à propos du futur : « *melius tamen Romani considerata futuri natura, quae omnino incerta est, simplici in eo uoce utuntur nec finiunt spatium futuri* » (VIII 38 : « Ayant toutefois mieux considéré la nature du futur, qui est tout à fait incertaine, les Romains utilisent au futur une forme simple et n'en définissent pas l'étendue »).

tion importante. Ce qui distingue les deux « façons », *vorrei* et *volessi*, c'est évidemment leur formation : « *Nelle quali due guise una differenza v'ha, e ciò è che in quella, la quale primieramente ha stato e da cui la particella* che *piglia nascimento e forma, o ancora la quale dalla conditione si genera e per cagion di lei adiviene, la* r *propriamente vi sta,* amerei vorrei leggerei sentirei [...]. *In quell'altra poscia, che dalla particella* che *incomincia o pure che la conditione in sé contiene, la* s *raddoppiata,* amassi volessi leggessi sentissi, *v'ha luogo* » (43). Même si elle a échappé à Fortunio, la différence formelle saute aux yeux : *r* pour la première « façon » (que le cardinal toutefois n'est pas allé jusqu'à rapprocher de l'infinitif ou de la formation du futur...), deux *s* pour l'autre. Comme c'est souvent le cas, l'analyse morphologique est toutefois trop superficielle : en se focalisant sur la terminaison, elle ne permet pas de découvrir que si une façon recourt au thème du futur (ou de l'infinitif), dans l'autre, les deux *s* se greffent sur le thème du présent (ou de l'imparfait). Un indice important pour interpréter la valeur de ces formes, comme on le verra avec le plus grand critique des *Prose della Volgar lingua*, Castelvetro.

Fidèle à son parti-pris d'éviter coûte que coute les termes grammaticaux, Bembo ne fournit pas de dénomination pour ces deux « façons », qu'il préfère définir en compréhension par leurs emplois. Si d'un point de vue morphologique, il y a deux *guise*, chacune d'elles est en fait bipartite et se présente dans deux cas. Empruntant leur vocabulaire à la logique ancienne, les périphrases de style ésotérique analysent et décrivent précisément les exemples précédemment cités : « celle qui est première et d'où la particule *che* prend naissance et forme » désigne ainsi *Io vorrei* (*che tu m'amassi*) ; celle « qui est engendrée par la condition et qui advient par sa cause », *Tu ameresti me* (*se io volessi*) ; celle « qui commence par la particule *che* », (*Io vorrei*) *che tu m'amassi* ; celle « qui contient en soi la condition », (*Tu ameresti me*) *se io volessi*.

C'est un grand mérite de Bembo d'avoir identifié et décrit précisément ici deux types de phrases dans lesquels le toscan emploie telle ou telle « façon ». Ou plutôt telle et telle, car il existe entre les deux « *guise* » une complémentarité syntaxique et, dans les exemples donnés, l'une ne va pas sans l'autre. Eloignées pour les raisons de l'exposé (organisé selon la morphologie), les formes sont associées dans leur définition. Les deux « façons » apparaissent étroitement liées (même si Bembo ne le fait pas remarquer) dans le cadre de deux constructions différentes : la phrase déclarative complexe où la présence de l'une dans la proposition principale entraîne la présence de l'autre dans la proposition complétive introduite par *che* – cas non mentionné dans la *Grammatichetta* ; la période hypothétique (déjà illustrée par les exemples d'Alberti), où l'une figure dans l'apodose et l'autre, dans la protase.

Entre ces deux constructions, il y a surtout une différence de fond, que le cardinal semble n'avoir pas remarquée : dans l'une, la distribution des deux

guise est fixée de manière rigide – tout au plus pourrait-on les remplacer indépendamment par les formes composées, que Bembo oublie comme ses prédécesseurs : *Tu ameresti me, se io avessi voluto*, *Tu avresti amato me, se io avessi voluto* ; seule la combinaison **Tu avresti amato me, se io volessi* n'est pas acceptable – alors que, dans la seconde, la « *guisa* » *vorrei* (*che*) n'est pas sans alternative : on pourrait lui substituer non seulement *avrei voluto* (*che*) mais aussi (et surtout) *volevo* (*che*), par exemple, sans remettre en question (*che tu m'*)*amassi*. En somme, cette dernière *guisa* peut être accompagnée d'une forme de l'autre partie du verbe « où l'on parle sans condition ». La définition « *quella, la quale primieramente ha stato e da cui la particella* che *piglia nascimento e forma* » – qui décrit certes assez précisément son objet pour qu'on l'identifie sans peine parmi les quatre propositions étudiées – ne coïncide donc pas avec *vorrei* : trop large, elle peut s'appliquer aussi bien à d'autres *guise*.

En fait, Bembo, dans cette seconde partie du verbe « où l'on parle de manière conditionnelle » (« *in quella parte nella quale si parla conditionalmente* »), distingue autant de « *modi di ragionari* » qu'il inventorie de *guise*, classées a priori comme conditionnelles :

> « *Ora si come voce conditionata del presente è questa* Io ami*; cosi è del passato di questa medesima qualita* Io habbia amato*; et del futuro* Io habbia ad amare, *o vero* Io sia per amare. *Et si come è altresì conditionata quest'altra pure del presente tempo* Io amerei*: cosi è del passato* Io haverei amato, *et del futuro* Io haverei ad amare, *o* Io sarei per amare. *Et anchora si come è del medesimo presente conditionata voce* Io amassi*; cosi è del passato* Io havessi amato, *et del futuro* Io havessi ad amare, *o pure* Io fossi per amare » (47).

Si *Io ami* est une « forme conditionnée du présent », *Io amerei* est une forme « également conditionnée », « aussi du présent », comme *Io amassi*. De même au passé et au futur : ainsi Bembo présente-t-il aux trois temps trois séries parallèles et concurrentes de « formes conditionnées », sans plus s'interroger sur leur différence ou sur leur raison d'être. Le problème, c'est que cette présentation n'est pas rigoureuse et que l'inventaire des *modi* est incomplet : aucun emploi du conditionnel en phrase indépendante (comme dans les exemples d'auteur cités par Fortunio), aucun emploi comme futur dans le passé… Une telle formulation favorise en outre la confusion entre morphologie et syntaxe, qui est accomplie quelques paragraphes plus haut : « *Parlasi conditionalmente etiandio in un'altra guisa: laquale è questa*: Io voglio che tu ti pieghi, Tu cerchi che io mi doglia. Ella non teme chel marito la colga. Coloro stimano che noi non gli udiamo*: e simili* » (45)… Pour ce qui est de la structure de la phrase, *Io voglio che tu ti pieghi* n'est en rien différent d'*Io vorrei che tu m'amassi*. Seules les formes verbales employées diffèrent et la nouvelle *guisa* se réduit à *che tu ti pieghi – io voglio* bien qu'occupant la même place qu'*io vorrei* étant une forme de parler « sans condition », ce qui aurait mérité réflexion et explication.

Chez Bembo, subjonctif et conditionnel ne sont donc pas confondus comme chez Fortunio, mais du moins assimilés et regroupés dans une seule et même catégorie : ce sont des formes verbales qui ne s'emploient pas « simplement et sans condition », à la différence de celles traitées précédemment (correspondant à l'indicatif et à l'impératif, 27–39),[22] les formes du conditionnel n'étant qu'un sous-ensemble des « formes conditionnées », c'est-à-dire employées dans le « parler conditionnel », qui s'oppose au premier parler.

6.5 Le terme *conditionale* et la particule *se*

Pour introduire les formes comme *vorrei* ou *ameresti*, Bembo recourt largement à la famille lexicale de *conditione* (à la différence d'Alberti), sans toutefois employer le nom *conditionale*, attesté en Vulgaire depuis le 14e siècle.[23] Il utilise néanmoins cet adjectif plus loin pour désigner non pas les formes verbales employées dans les phrases hypothétiques, mais la particule *se*, c'est-à-dire la conjonction qui introduit dans ces phrases la proposition subordonnée (qui présente souvent une *conditionata voce*) : « *Ma tornando alla* se *conditionale, dico che ella si lasciò alcuna volta et tacquesi da gliantichi, in un cotal modo di parlare; nel quale ella nondimeno vi s'intende* » (73).[24] Bembo est ainsi le premier à s'arrêter sur cette particule et à la baptiser en italien. Jusque-là, en effet, *se* était restée anonyme. Alberti l'avait seulement énumérée parmi les autres *coniunctioni* (de subordination ou de coordination) dans sa *Grammatichetta* (87) ; quant à Fortunio, il l'avait simplement ignorée, puisqu'il ne traite pas des conjonctions dans ses *Regole grammaticali della volgar lingua*. On retrouve d'ailleurs ces deux attitudes encore par la suite, puisque Corso cite *se* sans la nommer,[25] tandis que Gabriele, parmi les mots invariables, n'aborde que les adverbes et néglige les conjonctions.

---

22 On retrouve cet emploi – très important – de l'adverbe *semplicemente* chez d'autres auteurs, comme Corso (69v ; citation à l'appel de n. 53 p. 531), également à propos du conditionnel (où il défend un avis opposé à celui de Bembo), ou Ruscelli : « *Ha ciascun modo il futuro suo. Il Dimostrativo, quello che semplicemente dimostra la cosa da venire, ò da farsi.* Domane io leggerò, Quest'altro anno sarà abondanza » (198). *Semplicemente* signifie donc 'de manière indépendante', 'sans être introduit par une conjonction', 'comme forme libre' dirait Benveniste.

23 Dans le commentaire à Dante de l'Ottimo (selon le *DELI*/*NE* sous *condizione*).

24 Dans deux passages où il paraphrase les livres *Della Volgar lingua*, Tani parle plutôt de *particella* (20 24–29 : p. 435) ou d'*adverbio di conditione* : « Se *adverbio di conditione, co'l verbo* fosse *àlle volte si lascia* » (49 44–45).

25 Il refuse de la « classer sous un sens particulier » en raison de « la multiplicité de ses usages », tout en remarquant qu'elle « implique le plus souvent une condition » : « Se *congiun-*

En latin, par contre, la conjonction correspondante, *si*, avait un nom, bien différent : *continuativa*.[26] Et cette appellation canonique, que Bembo avait donc sciemment dédaignée – toujours fidèle à son refus des termes techniques –, ne pouvait manquer de resurgir tôt ou tard, chez l'un de ses successeurs à la sensibilité moins délicate. De fait, le pas est vite franchi, puisqu'il ne faut pas attendre plus de quatre ans pour voir Trissino adapter le mot en italien. Dans le catalogue des 14 espèces de conjonctions qui clôt la *Grammatichetta*, il présente *se* comme seul exemple de *cωngiunziωne cωntinuativa*, c'est-à-dire « *che dinota cωntinuaziωne ε cωnsequεnzia di coſe, ma cωn dubitaziωne de la essεnzia* », et comme exemple de *cωngiunziωne aggiωntiva* – « *che s'aggiunge a i vεrbi sωggiωntivi* » – à côté de *quandω*, *cωme*, *cωnciosia*(*coſa*), *avεgna*, *tuttωché* (87). Cette double classification et les définitions correspondantes sont reprises telles quelles de Priscien[27] (en laissant tomber les références au grec). Trissino distingue deux types d'emplois de *se*, dont le second comprend les constructions au subjonctif, ce qui laisse supposer que le premier rassemble les constructions à un autre mode, qui ne peut être que l'indicatif – exactement comme dans sa source – même si *dubitaziωne* était déjà employé en 21 pour caractériser le subjonctif (mode « *che dinota dubitaziωne* », en accord avec une certaine tradition latine), ce qui suggère que ce mode et la conjonction *se* ont partie liée. Le terme *continuativa*, qui voudrait souligner la valeur logique de la conjonction *se*, n'est guère explicite, contrairement à *condizionale*, et la définition – « qui marque la continuation et la conséquence des choses, mais en mettant l'essence en doute » – n'apporte malheureusement pas davantage de clarté.[28] Parmi les deux valeurs

tione è senza dubio, mà in varij modi s'usa, però io non l'ho messa sotto alcun particolare significato. Il più delle volte importa conditione » (93v).

26 C'est l'une des 17 espèces de conjonction que distingue Priscien dans ses *Institutiones grammaticae* (XVI 1). Aucune n'est nommée *condicionalis*.

27 Dont voici le passage : « *Continuatiuae sunt, quae continuationem et consequentiam rerum significant, ut* si, *cum* εἰ *Graecum significat; quando enim* ἐάν, *causalis est* [...] *proprie autem continuatiuae sunt, quae significant ordinem praecedentis rei ad sequentem, ut* Si stertit, dormit *et* Si aegrotat, pallet *et* Si febri uexatur, calet [...] *et hae quidem qualis est ordinatio et natura rerum, cum dubitatione aliqua essentiam rerum significant* [...] *adiunctiuae sunt, quae uerbis subiunctiuis adiunguntur, ut* si, cum, ut, dum, quatenus, *quando* ἵνα *Graecam coniunctionem significat, similiter* cum, *quando* ἐπάν *Graeca intellegitur, ut* si uenias, faciam *et* ut prosit tibi, facio » (XVI 2–4 : « Les conjonctions continuatives sont celles qui signifient la continuation et la conséquence des choses comme *si*, au sens du εἰ grec. Au sens d'ἐάν, *si* est causal [...] et elles signifient l'essence des choses avec quelque doute [...] les adjonctives sont celles qui se construisent avec des subjonctifs comme *si*, *cum*, *ut*, *dum*, *quatenus*, quand elles rendent la conjonction grecque ἵνα, de même *cum*, quand on le comprend comme l'ἐπάν du grec : *si uenias, faciam* et *ut prosit tibi, facio* »).

28 C'est peut-être la raison pour laquelle, dans l'article *Se, Si* de ses *Vulgari elegantie*, Liburnio avait ignoré le terme *continuativa*, et classé *se* comme conjonction « adjonctive », « causale » ou « approbative », selon les nuances logico-sémantiques des phrases où elle est utilisée : « Se *è*

qui sont ainsi reconnues à la *se* « *continuativa* », d'autre part, sa valeur propre n'est pas tant la première, qu'elle partage avec d'autres conjonctions – les « sous-continuatives » mentionnées immédiatement après : « *Sωttωcωntinuativa fa pur cωntinuaziωne, ma* sɛnza dubitaziωne, *cωme è* che, perché, percioché, imperò » –, que la seconde, introduite par *ma*. C'est donc plutôt de celle-ci que de celle-là qu'elle devrait tirer son nom, par exemple *dubitativa*.

En fait, pour comprendre le sens de cette appellation, grâce à des exemples, il faut revenir à la source de Trissino. Pour illustrer le paragraphe sur les *coniunctiones continuatiuae*, Priscien donne, entre autres, la phrase suivante : *Si stertit, dormit* (S'il/elle ronfle, il/elle dort), qui, en reliant logiquement deux propositions, établit une continuité de l'une à l'autre (XVI 3). Si la première est vraie, alors l'autre est vraie, l'une implique l'autre (alors que l'inverse ne vaut pas, puisqu'on peut dormir sans ronfler). Les *subcontinuatiuae* s'opposent aux précédentes en ce qu'« elles montrent la cause de la continuation qui s'ensuit avec l'essence des choses, comme *quoniam* et *quia* : *Puisqu'il marche, il bouge* ».[29] La différence ressortirait mieux si Priscien avait pris les mêmes verbes : *quoniam stertit, dormit* (Puisqu'il ronfle, il dort), comme il le fait dans son récapitulatif « *si ambulat, mouetur* » : « *quia ambulat*, *mouetur* » (XVI 3). Dans ce dernier cas, l'action de marcher est posée, dans l'autre elle est seulement supposée. La conjonction *si* est employée ici, non pour exprimer une condition ou une hypothèse, mais une induction logique, où l'on remonterait de la conséquence (présentée comme nécessaire) à la cause. S'agissant d'axiomes universels, le mode employé est alors l'indicatif – ce qui confirme que, pour Trissino, la *se continuativa* se distingue de la *se aggiontiva* en ce qu'elle requiert le *demostrativo*. Sans rigueur méthodologique, Priscien distingue donc le *si* « de continuité » (avec l'indicatif) du *si* « de cause » et « d'adjonction » (avec subjonctif). Une telle classification est confuse et hétérogène, puisque la dernière catégorie est fondée sur la syntaxe et non plus sur la logique comme les deux premières, qui sont en outre séparées

(vulgarmente parlando) congiuntione: per quello, che in latino diciamo si*: Et è alquando particola aggiuntiva. Dove per cagione di essempio.* Se tu mi amerai, saro felice. *Alcuna fiata è particola causale: com'è:* Tu sarai dottrinato, se leggerai. *E talvolta approbativa, dicendo*. Se in cuore humano v'è pietate, so che non mi sprezzerai » (25v), avant de la confondre avec la forme élidée de *sei* (« *Oltre di questo,* se *è sovente posto per verbo* »). Les deux premières catégories comme le deuxième exemple sont tirés de Priscien (« *inueniuntur tamen ex his quaedam et* causales [...] eris doctus, si legas », XVI 5), qui parle aussi de conjonction *abnegatiua* (XVI 11), *confirmatiua* (XVI 12) et *affirmatiua* (XVI 15). L'« approbative » correspond à la *confirmatiua* : « *Virgilius in II* Æneidis*:* Di, si qua est caelo pietas, *confirmatiue enim potius quam dubitatiue dicitur* » (XVIII 83).

29 « *Subcontinuatiuae uero causam continuationis ostendunt consequentem cum essentia rerum, ut* quoniam, quia, *ut* quoniam ambulat, mouetur » (XVI 3).

artificiellement selon le mode alors que la cause n'est qu'une modalité de la continuité entre « la chose précédente » et la « suivante », comme Trissino l'a bien compris en considérant comme causales « *quelle de le aggiuntive che rɛndωnω la cauſa* » (« celles des adjonctives qui expriment la cause »), par exemple *cωnciosiacoſa*. En effet, il n'y a pas de différence fondamentale entre *si febri uexatur, calet* (*continuatiua*) et *eris doctus, si legas* (*causalis*), hormis le temps (présent/futur de l'indicatif) et l'ordre des propositions : l'accès de fièvre cause même plus sûrement une hausse de température que la lecture ne rend savant. Que ces distinctions soient mal établies, Priscien l'admet en remarquant que « d'aucuns pourtant ont rangé les continuatives et les sous-continuatives, de même que les adjonctives et les effectives parmi les espèces des causales, non sans raison ».[30] Surtout, cette classification empêche de voir en quoi deux propositions qui ne différeraient que par le mode (*Si stertit, dormit* : *Si stertat, dormat* ou *Si ambulat, mouetur* : *Si ambulet, mouatur*) s'opposent et donc d'identifier la valeur du subjonctif.

En reprenant, sans exemple ni mot d'explication, les catégories de Priscien, Trissino en a maintenu les incohérences : sont en effet, regroupées sous l'appellation d'*aggiωntive* des conjonctions de sens assez différents – temporel (*quandω*), causal (*cωme*, *cωnciosia*(*coſa*), *avɛgna*), adversatif (*tuttωché*), hypothétique (*se*)… –, dont le seul point commun est de s'employer avec le subjonctif, obligatoirement ou non : alors que *tuttoché* requiert le subjonctif, les autres peuvent aussi se construire avec l'indicatif. En outre, les conjonctions mentionnées sont loin d'être les seules : pourquoi alors ne pas les rassembler toutes ? A tout prendre, la position de Bembo, qui ne fait pas de dichotomie entre les deux cas de figure – traitant ensemble les phrases avec *se conditionale*, illustrées par des citations d'auteur où elle est omise devant le subjonctif imparfait (*fossi* ou *fosse*), et les phrases à l'indicatif présent introduites par *se* (*non*) (c'est-à-dire par *se* suivie de la négation) : « *Leggesi la particella* se non, *che si pone conditionalmente,* Se ti piace; io ne sono contento: Se non ti piace; e m'incresce » (73) – apparaît plus satisfaisante : il ne rend certes pas mieux compte des différences d'emploi et de sens entre indicatif et subjonctif, mais au moins ne s'embarrasse-t-il pas de distinction inutile.

Un seul grammairien ultérieur de notre corpus a repris le terme *continuativo* (sous une forme toscanisée), Giambullari : « *Continovative, quelle* [= le legature] *cioè che congiungono i sensi imperfetti, ponendo la consequenzia certa, et la essenzia condizionata, come* se egli è di, egli è luce*; sono queste,* se, se non, se

30 « *Quidam tamen et has* [= *subcontinuatiuas*] *et continuatiuas inter species causalium posuerunt, quomodo et adiunctiuas et effectiuas, nec irrationabiliter* » (XVI 3).

non se » (110–111).[31] A la différence de Trissino, Giambullari classe *se* uniquement comme « conjonction de continuation » (pas de « conjonction adjonctive » parmi les seize catégories qu'il présente), sans justifier l'adjectif *continovativo*, l'explication « qui unit les sens imparfaits » n'en étant pas vraiment une – valant pour toute conjonction de subordination (dans une phrase complexe, ni la principale ni la subordonnée n'ont en général de sens seule). La suite de la définition, qui concorde avec celle de Trissino, n'est pas plus convaincante. Comme son modèle anglais,[32] Giambullari y réunit les deux termes de la tradition précédente, *continovativo* et *condizionato*, qu'il substitue au concept de *dubitazione*. Traduit littéralement aussi de Linacre, l'unique exemple, analogue à celui de Priscien, montre cependant une fois de plus que la *se continovativa* se construit avec l'indicatif.

Ce n'est donc pas dans les phrases introduites par la *se continuativa* qu'on peut trouver un conditionnel – ainsi *continuativo* n'est-il pas une appellation concurrente de *condizionale* mais complémentaire. Reste que ni les uns ni les autres n'arrivent vraiment à se libérer des exemples qu'ils proposent, ni surtout à envisager la totalité des emplois et des valeurs de la conjonction *se*. L'appeler

31 A noter que, quelques années plus tôt, del Rosso avait utilisé le verbe *continovare* pour dire de *se* qu'elle « continuait l'énoncé » : « *Altre* [*congiontioni*] *lo* [= il parlare] *vanno continovando, come la* se » (B2), tandis que Corso, lui, avait appliqué *continuare* aux conjonctions consécutives : « *Altre* [*congiuntioni servono*] *à continuare, come* di modo che, si fattamente che, per si fatta maniera che, in guisa che, onde, & là onde » (93). A propos de *perlaqualcosa*, Giambullari utilise aussi, outre *continovare*, le nom *continovazione* : « *Et così cominciando clauſula nova; la congiugne et la continova con la davanti* [...] [*è*] *continovazione del ragionamento* » (252–253). Ces différents exemples témoignent que le concept de 'continuer le discours' était assez vague pour qu'on puisse l'entendre avec différentes nuances. Notons enfin que Giambullari emploie l'adjectif *continovativo* et à un autre propos : suivant Linacre, il attribue à Valla (indûment selon Bonomi 1986, 30, n. 3) l'appellation de *continovativi* pour les verbes qui « expriment une passion continue » (« *una continovata passione* ») comme *ardo*, *impalidisci*, *stupisce*, « *che il dottissimo Valla, chiama continovativi* » (38–39).

32 Dont voici la définition, extraite du chapitre *De coniunctione* (52–55) de sa grammaire latine : « *Continuatiuae sunt, quae (ut recte definit doctissimus Theodorus) consequentiam aliquam sine subsistentia significantes, sensus coniungunt imperfectos: ut,* si dies est, lux est. *Aliter, Quae consequentiam omnino, essentiam sub conditione, siue ex hypothesi significant. Aliter, Quae essentiam non nisi ex pacto significant. Sunt autem hae* si, sin, nisi, ni, & *aliquando* quum, & siue *cum* si & ue *(e quibus componi uidetur) significationem habet* » (53 : « Les continuatives (comme les définit bien le très docte Théodore) sont celles qui, en exprimant quelque conséquence sans substance, lient des sens imparfaits, comme *si dies est, lux est* [S'il fait jour, il y a de la lumière]. Ou bien, qui signifient une conséquence en général, l'essence sous condition ou résultant d'une hypothèse. Ou bien, qui signifient l'essence seulement à partir d'une convention. Ce sont *si*, *sin*, *nisi*, *ni*, et parfois *quum* et *siue* lorsqu'il a le sens de *si* et *ve* (dont on voit qu'il est composé) »).

condizionale, c'est se limiter au cas où elle pose effectivement une condition, en omettant ceux où elle pose une hypothèse ; de même, la qualifier de *continuativa*, c'est la restreindre à des emplois logiques particuliers, somme toute très rares, qui, en outre, ne sont pas présentés clairement par les auteurs. L'autre catégorie empruntée par Trissino à Priscien, pour les emplois de *se* suivi du subjonctif, celle des conjonctions *aggiontive*, qui inclurait donc les phrases hypothétiques, n'a pas connu la moindre fortune : aucun auteur de notre corpus ne l'a reprise. Aussi *condizionale* est-il presque le seul terme utilisé au 16e siècle pour désigner la conjonction *se*, de Tani à Salviati en passant par Dolce, Giambullari, Florio, Castelvetro, qui tous emploient le mot dans cette seule acception.

Quant à l'adverbe *conditionalmente*, il est réutilisé par Acarisio, lecteur attentif des *Prose della Volgar lingua*, « *la* dove *vale la* quando *ragionando conditionalmente, & è spesso usata* » (19v),[33] puis par Tani, « *Pongonsi tutte le voci di questo modo* [= le *soggiontivo*] *conditionalmente* » (19v 48). Bien qu'à cet endroit de sa grammaire, Acarisio ne donne plus d'exemples, il est clair qu'il pense à l'emploi de *dove* suivi du subjonctif, avec le sens de 'là où, au cas où, lorsque' (par exemple *Dove non sia precisato altrimenti*), par opposition à son emploi comme pronom relatif proprement dit ou comme adverbe interrogatif. Comme « *porsi conditionalmente* » dans la phrase de Tani, *ragionando conditionalmente* a donc ici le sens d''employé dans une proposition subordonnée'. Toutefois, l'ambiguïté de la formulation demeure, car, en l'occurrence, la subordonnée exprime effectivement une condition : *a condizione* (*ou a patto*) *che non sia precisato altrimenti*.

6.6 Heureusement, l'italien a inventé le conditionnel

L'idée que le toscan, grâce à ses deux formes, est supérieur au latin a connu deux développements. Le premier par Gabriele, qui reformule la remarque de Bembo comme suit : « *Ritrovasi anchora un'altra sorte di voci, che serve pure a gli ottativi, & suggiuntivi, de lequali pare che piu ricca sia la volgare favella, che la latina, perciò che noi con due voci dissimili risolviamo, quello, che ella con due simili, manda fuori. Ella direbbe adunque.* Si Dominus amaret seruum, seruus amaret Dominum. *& noi cosi.* Se il signore amasse il servo, il servo ameria

33 Il s'agit là d'un écho manifeste du début du livre 3 *Della Volgar lingua* 57 : « Dove *alle volte vale, quanto val* quando, *posta in vece di conditione et di patto:* Madonna Francesca dice che è presta di volere ogni tuo piacer fare, dove tu a lei facci un gran servigio*: il che è tuttavia molto usato dalla lingua* ».

il signore » (17). « Résoudre avec deux mots dissemblables » ce que le latin exprime « avec deux semblables » apparaît comme une complication gratuite. Peut-être Gabriele n'y croit-il d'ailleurs lui-même qu'à demi car, s'il reprend l'adjectif *ricco*, il l'assortit toutefois d'une réserve – « *pare che sia* ». On dirait qu'il répète une idée reçue, à laquelle il n'adhère pas vraiment. Un dédoublement que Florio, qui s'est peut-être souvenu de cette observation, a jugé raisonnable (p. 495).

A la différence de Bembo, Gabriele explicite l'opposition entre les deux langues en l'illustrant avec une phrase témoin, un exemple latin de son invention, qu'il traduit ; cependant, la juxtaposition concrète de la phrase latine et de sa version italienne ne lui inspire rien qu'un avis convenu sur la supériorité du toscan. Il n'approfondit pas ce que pourrait signifier l'utilisation de deux formes différentes en italien, là où le latin emploie une seule et même forme, en d'autres termes, la substitution dans la principale, lors du passage du latin à l'italien, d'une *autre* forme à la forme première. La raison d'être de ces autres formes ne consiste pas en ce qu'elles « servent aussi aux optatifs et aux subjonctifs » puisque tel est aussi le cas des formes de subjonctif (comme *amasse*). En dédoublant une série de formes polyvalentes et indifférenciées du latin en deux séries de formes distinctes monovalentes, le toscan aurait éliminé une ambiguïté : on comprend que cette évolution puisse être considérée comme une clarification, sinon comme une amélioration. Mais faute de s'interroger sur les valeurs qui seraient ainsi séparées, cela reste une spéculation théorique.

L'idée a ensuite été approfondie par Ruscelli, qui la pousse un peu plus loin que Gabriele, en balayant son doute pour se montrer encore plus péremptoire et orgueilleux que Bembo (« notre langue dépasse pour sûr largement ») : « *In questo secondo Imperfetto del Soggiuntivo la lingua nostra nelle espressioni avanza certamente di molto i Greci & i Latini, che non l'hanno, & volendo dire,* Se io lo credessi, lo farei, *diranno,* Si crederem, facerem. *Et per voler veder di quanto nella proprietà & bellezza della espressione noi gli avanziamo, provisi à dire anco à noi tutti in un tempo solo, & vedremo quanto sarà sterile, & anco improprio,* S'io lo crederei, lo farei, *ò* s'io lo credessi, lo facessi » (232). Non seulement il oppose une phrase latine et sa version italienne (*Se io lo credessi, lo farei* / *Si crederem, facerem*) pour mettre en évidence les deux modes italiens, mais il a l'idée, assez moderne, de forger des phrases agrammaticales utilisant exclusivement l'un ou l'autre de ces deux « temps » (**S'io lo crederei, lo farei*, **S'io lo credessi, lo facessi*) pour essayer d'en faire sentir non seulement « l'impropriété » mais aussi la « stérilité ». L'impropriété, on comprend : *S'io lo crederei, lo farei* ne se dit pas, comme *Si j'aurais su, j'aurais pas venu*. Mais stérilité ? Le terme est étonnant, presque impropre lui-même. Qu'entendre par là, sinon que, pour Ruscelli, le nivellement morphologique de la phrase par

l'emploi d'un mode unique (que ce soit l'un ou l'autre des subjonctifs) n'est pas *fructueux* du point de vue sémantique, qu'il conduit à un manque d'expressivité, à une perte d'information en comparaison avec la construction bimodale. Ruscelli sent bien que la valeur de *credessi* et de *farei* n'est pas du tout la même, et qu'à la différence morphologique correspond une différence sémantique, mais il n'arrive pas à expliquer précisément en quoi elle consiste. S'il avait connu la *Grammatichetta* d'Alberti, il aurait pu dire que *farei* est « une sorte de mode subjonctif », qu'on pourrait nommer « assévératif ». A défaut, force est de constater que cette ligne Bembo-Gabriele-Ruscelli, si elle a opportunément distingué les deux modes, n'a guère fait avancer la définition du conditionnel et il a fallu attendre Castelvetro pour qu'émerge enfin une conception nouvelle et une interprétation approfondie.

6.7 Acarisio

Le premier à évoquer la théorie de Bembo sur les deux différentes tournures de *voce conditionata* semble avoir été Acarisio, qui la met prudemment et fugitivement en doute au détour de la présentation des formes de *soggiuntivo* de la première conjugaison (*Prima regola*) : « *Il Bembo fà differentia tra* amerei & amassi, *contro à laquale pare che faccia questo detto del Bo. nel proh.* maravegliosa cosa è ad udire quello, ch'io debbo dire, il che se da gli occhi di molti, & da miei non fosse stato veduto, à pena ch'io ardissi di crederlo, non che di scriverlo, quantunque da fede degno udito l'havessi, *pur mi piace la sua differenza* » (12). Acarisio n'a pas jugé utile de préciser en quoi cette longue citation du prologue de la première journée du *Décaméron* contredirait la distinction établie par Bembo entre *amerei* et *amassi*. En se référant au texte des *Prose della Volgar lingua*, on peut toutefois avancer une réponse plausible. Complexe et lourde, la phrase[34] est rendue plus difficile à analyser par une anacoluthe – *à pena ch'io ardissi di crederlo*, au sens de *a mala pena ardirei*, qui prive la relative introduite par *il che* de son prédicat –, par l'anticipation et la reprise du complément d'objet de *credere* – *il che* [...] *io ardissi di crederlo* –, et par la présence d'une deuxième proposition subordonnée (*quantunque*...), symétrique de la première (*se*...), pour encadrer la relative et clôturer l'énoncé.

34 Qui, dans les éditions critiques modernes, se présente ainsi : « *maravigliosa cosa è ad udire quello che io debbo dire, il che se da gli occhi di molti & da' miei non fosse stato veduto, appena che io ardissi di crederlo, non che di scriverlo, quantunque da fededegna persona udito l'avessi* » (ed. Singleton, 1955, 11).

La partie de la phrase qui nous intéresse est la relative qui commence par *il che*, parce qu'elle inclut un système hypothétique. Ce qui frappe dans cette longue période enchâssée, c'est qu'elle est composée d'un seul type de formes : on y trouve uniquement des formes de subjonctif imparfait, tant dans les subordonnées – *se non fosse stato veduto* et *quantunque da fede degno udito l'havessi* – que dans la principale – *à pena ch'io ardissi*, où l'on attendrait un conditionnel (*ardirei*). Bembo, en citant lui aussi Boccace,[35] avait opposé, en effet, nettement les deux *guise di dire* du *parlare conditionalmente*, le double *s* figurant normalement dans celle « *che la conditione in se contiene* [...] » – en l'occurrence *se non fosse stato veduto*. Or ici la forme avec *r* manque dans l'autre proposition, « *laquale dalla conditione si genera, et per cagion di lei adiviene* [...] », représentée par *à pena ch'io ardissi*, qui semble, en outre, commencer « avec la particule *che* ». Pour la première fois, un grammairien attire l'attention sur la permutabilité dans certaines conditions ou en certains cas, entre conditionnel et subjonctif imparfait, ce qui donne enfin quelque raison de les traiter comme deux formes équivalentes, ainsi que le font souvent les grammairiens du 16e siècle.

Autre point intéressant dans cette observation, l'embarras d'Acarisio. Lisant lui aussi Boccace, comme Bembo, le grammairien de Cento y a trouvé un passage qui présente, sinon une anomalie, du moins un cas non traité dans les *Prose della Volgar lingua*. Or, pour lui, Boccace est l'autorité suprême en matière de langue, comme Bembo l'est en matière d'analyse grammaticale : eh bien, tout compte fait, entre une faute de Boccace et un oubli de Bembo, cette seconde hypothèse est la plus probable. Acarisio ne prétend pas corriger *ardissi* en *ardirei*, sur la foi d'un ancien manuscrit ou en accusant les imprimeurs modernes, comme le font volontiers ses collègues ; il ne met pas en cause le texte des classiques, mais la règle qu'en a tirée Bembo. Ce choix vaut d'être souligné tant il est rare. Lucide mais point téméraire, Acarisio n'ose pas, cependant, remettre ouvertement en cause la thèse de Bembo, qu'il trouve séduisante – *pur mi piace la sua differenza*. D'où la formulation prudente de son objection – *pare che faccia* –, et surtout son refus de creuser la question pour essayer de résoudre le paradoxe. Plutôt que de l'affronter, au risque de devoir démentir et perdre la règle, il préfère passer outre, satisfait, du moins, d'avoir signalé le problème. Constatant les lacunes de son guide, Acarisio renonce à sauter le pas, à s'aventurer seul au-delà du monde grammatical connu, et à explorer mentalement cette terra incognita. Il n'est pas encore de la trempe d'un Corso ou d'un Castelvetro, qui, face à certains problèmes, ont su, eux, dépasser – transgresser pourrait-on dire – les limites de la théorie grammaticale généralement reconnues et acceptées en leur temps.

---

35 « *Tu ameresti me, se io volessi e, come disse il Boccaccio, ‹ Che ciò che tu facessi, faresti a forza ›, il che tanto è a dire, quanto Se tu facessi cosa niuna, tu la faresti a forza* » (43).

6.8 Un mode négligé

Au moins Acarisio ose-t-il avancer un contre-exemple et émettre un début de critique à la théorie de Bembo. Certains grammairiens ne disent rien du tout du conditionnel, se contentant de nommer les formes au moment de les introduire, et de noter qu'il en existe de deux sortes. Ainsi del Rosso évoque-t-il la question, mais élude la réponse sans vergogne.[36] Dans ses *Osservationi*, Dolce est aussi évasif, puisqu'il s'en tient à la doctrine de Bembo, formulée un peu différemment : le subjonctif, « à l'imparfait, a deux formes, l'une prise au désidératif *amassi*, *leggessi* utilisée avec la particule *se* dite conditionnelle ; l'autre à partir de la troisième personne du démonstratif en y ajoutant *ei*, *amarei*, *leggerei*, et qui dépend toujours de la première ».[37] Non mentionnées dans l'introduction générale, les formes composées, *havrei amato*, sont classées, elles, dans la présentation de la première conjugaison, avec *Che io havessi amato* comme *soggiuntivo piu che passato* (30v).

6.9 Trissino : une adaptation insuffisamment approfondie de la tradition

A la différence de Fortunio qui assimilait les formes de conditionnel au subjonctif, Trissino, distingue clairement, comme Bembo, deux sortes de subjonctif : « *Quellω che dinota dubitaziωne ɛt ad un altrω vɛrbω si sωggiunge è dettω* sωggiωntivω, *cωme è* quandω iω cωrra mi mωverò. *E questω cωtale sωggiωntivω è dωppiω, perciò che alcune volte rɛnde la cauſa del dubbiω, cωme è* s'iω fωsse allegrω canterɛi *ɛ* s'iω fωsse dottω scriveria*; ɛ questω si pωtrà kiamare* sωggiωntivω redditivω » (21). La question lui semble assez importante pour qu'il daigne faire une entorse à sa pratique usuelle en proposant pas moins de trois phrases d'exemple, les premières de toute la grammaire – et longtemps les seules.[38] Alors que Bembo se limitait à enregistrer l'existence de

36 « *Non fà di mestiero ch'io vi dica la differenza, che facciamo parlando da dire* havessi, harei, & *come correspondino l'una con l'altra dette voci non essendo questo il luogo suo; & insegniandovelo la natura per se medesima senza che voi vi poniate mente* » (C).

37 « *Questo* [= il congiuntivo] *nell'imperfetto ha due voci: L'una presa dal* desiderativo amassi, leggessi *posta con la particella* se *detta condizionale: l'altra si forma dalla terza del* dimostrativo *col giungervi* ei, amarei, leggerei*; et sempre dipende dalla prima* » (29). Passons sur l'inexactitude morphologique : on n'obtient certainement pas *amarei* ou *leggerei* en ajoutant *-ei* à la troisième personne de l'indicatif *Ama* ou *Legge*.

38 Hormis la petite question « *Chi ha lɛttω ?* » (75) pour introduire les pronoms personnels déictiques (*dimωstrativi*) dans la réponse (*iω*, *tu*, *quellω*), toutes les autres se trouvent, en effet,

deux séries de formes différentes, Trissino les distingue : il ne dit pas un mot de leur évidente différence morphologique, sur laquelle se focalisait le cardinal, mais en donne, par contre, une double définition précise, qui faisait cruellement défaut dans les *Prose della Volgar lingua*. Le subjonctif est caractérisé d'une part, sémantiquement, par la mise en doute de l'action ou de l'état exprimé par le verbe, d'autre part, syntaxiquement, par le fait qu'il est, conformément à l'étymologie du mot, subordonné à un autre verbe.[39] Le premier trait, aussi important que le second, fonde, à emploi subordonné égal (par exemple après *benché*, *se* ou *quando*), l'emploi du subjonctif plutôt que de l'indicatif : en d'autres termes, Trissino souligne que toute forme subordonnée à une autre n'est pas forcément un subjonctif. C'est là un progrès énorme – par rapport à tous ses prédécesseurs –, dont ses successeurs n'ont malheureusement pas su tirer profit.

Difficile de décider, à la lecture de ce seul passage, quel est pour Trissino le subjonctif *redditivω*. On pourrait croire que l'expression désigne *fosse*, par opposition au premier subjonctif (*corra*), parce qu'il apparaît deux fois (alors que le verbe principal varie) et que nous sommes habitués à considérer de telles formes comme subjonctif. Et pourtant non. La réponse est apportée par les paragraphes suivants qui présentent temps par temps les trois conjugaisons. Pour le *tɛmpω passatω ɛ nωn cωmpitω* (29), l'exemple de *sωggiωntivω* (« *come nel defiderativω* ») est *quandω iω hωnωrasse* et l'exemple de *sωggiωntivω redditivω*, « iω hωnωreria [...] *E tωscanω : nel sing*. iω hωnωrerei [...] », tandis que pour le *tɛmpω passatω di mωltω* (31), les exemples sont respectivement « quandω iω havesse hωnωratω *ɛ le altre* » au *sωggiωntivω* (« *come nel defide-*

dans les derniers paragraphes, comme si Trissino s'était relâché vers la fin : deux phrases en 83 pour montrer la différence entre *sotto* adverbe et préposition (dont un vers de Pétrarque, « *che tanti affanni huom mai sωttω la luna* », unique citation d'auteur de toute la grammaire, avec l'hémistiche « *parlai nè scrissi* » en 87), puis deux pour illustrer le parallélisme entre adjectif et adverbe : « *hωmω bωnω vive bɛne*, *hωnɛsta donna hωnɛstamente parla* » (85) et enfin une pour éclairer la conjonction *ɛffettiva* : « *sωn dottω percioch'iω lɛssi* » (87).

39 Ces deux caractères, l'un sémantique, l'autre syntaxique, sont présents dans la grammaire latine. Priscien rappelle que « d'aucuns ont nommé le subjonctif *dubitatif* » : « *subiunctiuus uero, quem quidam dubitatiuum appellauerunt, manifestam habet indicatiui cognitionem* » (VIII 64). Plus haut, il affirmait : « *neque enim qui imperat neque qui optat neque qui dubitat in subiunctiuo substantiam actus uel passionis significat* » (VIII 63 : « en effet, ni celui qui commande, ni celui qui souhaite, ni celui qui doute n'exprime au subjonctif l'existence de l'acte ou de la passion »). Et plus loin : « *Subiunctiuus et* dubitatiuus *dicitur* [...] *Iste igitur modus, id est subiunctiuus, ut breuiter uim eius colligam, apud Latinos est quando dubitationem, est quando comprobationem, est quando possibilitatem significat* » (XVIII 79, 91 : « Le subjonctif est aussi appelé *dubitatif* [...] Ce mode donc, le subjonctif, afin que je rassemble brièvement sa valeur, signifie chez les Latins tantôt le doute, tantôt l'approbation, tantôt la possibilité »).

rativω ») et « *iω haveria, tu haveresti, quellω haveria hωnωratω* [...] » au *redditivω*. Les formes comme *hωnωrasse* et « havesse hωnωratω *ε le altre* » appartiennent donc au subjonctif tout court, à l'instar de *cωrra* ou *hωnωri*, et les formes en *-ei* ou en *-ia* (c'est-à-dire celles que nous appelons conditionnel) au *redditivω*. En somme, la phrase du système hypothétique *s'iω fωsse allegrω canterei* présente un subjonctif en corrélation avec un subjonctif *redditivω*.

Le « redditif » partage avec le subjonctif le trait '*che ad un altrω vɛrbω si sωggiunge*' – sur ce point, Trissino et Bembo sont d'accord – mais s'en distinguerait en ce qu'il « rend la cause du doute ». Le sens de cette expression *rɛndere la cauſa del dubbiω* n'est pas évident à la lumière des exemples proposés par Trissino.[40] En admettant que *s'io fosse allegro* ou *s'io fosse dotto* « marquent un doute » (en tant que subjonctifs) – alors qu'ils expriment plutôt une hypothèse non réalisée, ces états n'étant que supposés –, comment la cause de ce doute peut-elle se loger dans les verbes principaux ? *Canterei* ou *scriveria* énoncent, au contraire, la conséquence possible – ou probable – résultant de la réalisation de l'hypothèse précédente (tout comme *mi moverò*, la conséquence inéluctable de la condition *quando io corra*). Bembo qui, le premier, avait parlé de causalité à propos de la proposition hypothétique, la rapportait bien à la subordonnée (citation p. 503) : les formes en *-rei* (comme *amerei*) sont bien « la tournure qui est engendrée par la condition et qui advient par sa cause », c'est-à-dire l'expression de la conséquence, et ce sont donc les formes en *-ssi* qui expriment la condition ou la cause. En accord avec Bembo, Salviati, qui est le seul avec Trissino à distribuer les formes de subjonctif et de conditionnel en deux sous-catégories, parle plus clairement de *presente riguardato come futuro conseguente* pour *porterei*, et de *preterito perfetto*

40 L'expression est assez rare. Trissino l'utilise encore, absolument (sans complément du nom), à la fin de sa *Grammatichetta*, à propos des conjonctions « causales » : « *Cauſali sωnω quelle de le aggiuntive che rɛndωnω la cauſa, cωme è* cωnciosiacoſa » (87). Or *conciosiacosa* (*che*) introduit uniquement la cause ou l'état de fait qui explique la proposition principale précédente. Ici, donc, le sens de *rendere la causa* semble bien être le premier sens qui vient à l'esprit : 'énoncer, exprimer la cause'. La logique de Trissino est parfois renversante et difficile à suivre : ainsi, juste après, nomme-t-il « effective » la conjonction qui fait « suivre l'effet à la cause », alors que *percioche*, au contraire, introduit la cause, qui dans son exemple suit l'effet : « *ɛffettiva è poi quandω ala cauſa seguita lω ɛffɛttω, cωme è* sωn dottω percioch'iω lɛssi » (87). A noter que chez Corso, à ce même propos, on trouve l'expression plus fréquente, d'origine latine (*rationem reddere*), *rendere ragione* : « *Altre à render ragione, come* che. perche. impero che. percio che. impercio che. accio che, & pero che » (*Della congiuntion*, 93), et *render ragione di* chez Giambullari : « *Cauſali, che rendono ragione delle cose dette, sono* perché, imperoché, conciosiaché » (*De la legatura*, 110), et plus loin : « perlaqualcosa [...] [*è*] *continovazione del ragionamento, co'l render ragione de le cose dette* » (252–253), employée aussi par Citolini à propos de *che* avec valeur de *perché* : « *Talor rende ragjone di quel, che s'é detto, e vale* perché » (71v/465).

nel presente (ou *nell'imperfetto*) *riguardato come futuro conseguente* pour *avrei portato*, par opposition à *inferente* pour *portassi* et *avessi portato*.

En quoi, d'autre part, « la cause du doute » est-elle davantage « rendue » dans les deux derniers exemples que dans le premier, alors que tous présentent un système hypothétique similaire, dont seul varie le degré de probabilité, mais où le rapport logique (et temporel) entre verbe principal et verbe subordonné est strictement identique ?[41] Sur quelle base Trissino fait-il une distinction ? Certes, le premier subjonctif (présent) est introduit par *quando* et les deux autres (imparfaits) par *se*, l'un est en corrélation avec un futur et les autres avec un conditionnel, sans que l'on puisse permuter indifféremment ces constructions, mais ces différences – aussi marquées soient-elles – ne sont pas essentielles du point de vue logique, qui est celui avancé par Trissino pour distinguer le subjonctif tout court du subjonctif *redditivω*. Les deux conjonctions ont, en effet, la même valeur conditionnelle (de fait, on pourrait aussi dire *se io corra* ou *quand'io fosse allegro*). Dans les phrases *S'io fosse allegro canterei* et *S'io fosse dotto scriveria* – comme dans la première *Quando io corra mi moverò* (inspirée de Priscien) – l'état (ou le procès) évoqué dans la subordonnée a un statut sans ambiguïté : il n'existe pas du tout au moment de l'énonciation, où il est seulement envisagé – *s'io fossi allegro*, *s'io fossi dotto*, *ma non lo sono* (*quando io corra*, *ma non corro*). Si doute il y a (ou incertitude), il est plutôt attaché au verbe principal, la réalisation du procès qu'il exprime – qui n'existe pas davantage au moment de l'énonciation – étant soumise à celle de l'état (ou du procès) exprimé par le verbe de la subordonnée : je chanterais (ou j'écrirais) si..., mais cette condition n'étant pas remplie, qui sait, après tout, si je chanterais effectivement (ou si j'écrirais vraiment), au cas où elle le serait. Les formes *canterei* et *scriveria* sont entachées d'un doute qui réside dans la non-réalisation de l'hypothèse de la subordonnée. En ce sens, et dans de tels emplois, on comprend que le conditionnel soit considéré comme une variété de subjonctif, conçu comme mode du doute. Ce faisant, Trissino prend donc le contre-pied d'Alberti – qui mettait l'accent sur la valeur affirmative de telles formes, constituées en un mode

41 Dans son édition de la *Grammatichetta*, Castelvecchi ne s'est pas arrêté sur ce point, qui aurait pourtant mérité quelque remarque, se contentant de gloser inutilement *Nel sωgg. redditivω* par '*nel condizionale*'. Comme beaucoup, il préfère insister sur les variantes morphologiques, *-ia*/*-ei* (1986, 140, n. 40 et 145, n. 51). Cette passion quasi-exclusive pour les questions de morphologie, et leur analyse géo-linguistique, au détriment du système général de la langue, atteste que l'Italie, cinq siècles après, n'en a toujours pas fini avec la « *questione della lingua* » qui agitait les lettrés de la Renaissance. La division du pays en régions, chacune avec son parler particulier, est encore très vive, et la reconnaissance de cette variété historique, encore fondamentale.

asse(ve)r(a)tivo –, alors même qu'il pourrait parfaitement faire sienne sa définition du nouveau mode : « *un certo modo subienctivo in voce* ».

La dénomination choisie pour ce nouveau mode est plus intéressante que ce qui en est dit, et permet peut-être d'y voir plus clair. Trissino a sans aucun doute emprunté l'adjectif aux *Institutions grammaticales*, où *redditiuum* qualifie les (pro)noms *talis*, *tantus* et *tot* qui « renvoient » aux (pro)noms « relatifs » *qualis*, *quantus* et *quot*, fussent-ils sous-entendus.[42] L'épithète latine *redditiuus* a été formée par Priscien à partir du substantif *redditio*, calque du grec *apodosis* employé ponctuellement par Quintilien (VIII 3 77, joint à *contraria* pour *antapodosis*), du verbe ἀποδίδωμι (*apodídomi*) : *reddere*, un nom et un verbe qu'il emploie quelques lignes plus loin.[43] *Redditivo* provient du nom latin dérivé du verbe *reddere*, et fait donc savamment référence à la valeur que Trissino prête aux formes nouvelles (*rɛndere la cauſa del dubbiω*). Et il est historiquement

42 « Qualis *quoque et* quantus *et* quot *relatiua per defectionem* talis *et* tantus *et* tot *frequenter inueniuntur; nec mirum relatiuis positis, quae secundam cognitionem significant, etiam antecedentia uel redditiua intellegi, licet non sint dicta, ut* qualis Homerus, fuit Virgilius. *relatiua autem, nisi sint posita, intellegi minime possunt, nisi in demonstratione. tunc enim et sine relatiuis possumus redditiua proferre, ut si ostendentes Virgilium aiamus* talis fuit Homerus *uel Thesea demonstrantes dicamus* tantus fuit Hercules » (XVII 32 : « On trouve aussi fréquemment *qualis*, *quantus* et *quot* comme relatifs en l'absence de *talis*, *tantus* et *tot* ; il n'est pas étonnant que, lorsque les relatifs, qui expriment la seconde connaissance, sont employés, on sous-entende les antécédents ou ‹ renvoyeurs ›, bien qu'ils ne soient pas prononcés : *qualis Homerus, fuit Virgilius* [<Tel> qu'Homère fut Virgile]. Mais si les relatifs ne sont pas employés, ils ne peuvent guère être sous-entendus, si ce n'est par démonstration : alors, en effet, nous pouvons prononcer les ‹ renvoyeurs › même sans relatifs, comme lorsque en montrant Virgile nous affirmons : *talis fuit Homerus* [Tel fut Homère] ou que nous disons en indiquant Thésée : *tantus fuit Hercules* [Hercule fut si grand]). En ce sens, Fortunio avait employé *rispondente* : « *& per comparatione* [qual] *si pone, & vol per rispondente* tale, *o ver* cotale » (9/107), utilisé ensuite également par Giambullari : « *Le* [*legature*] *adversative, levano gli ostacoli; et mostrano che nulla impedisce quello che si desidera inferire. Et sono queste,* benché, advegna, advegnaché, ancoraché, se bene. *Et le rispondenti a queste,* tuttavia, tuttafiata, tuttavolta, nondimeno [...] » (112). Le groupe *Ars grammatica* traduit *relatiua* par *anaphoriques* et *redditiua* par *corrélatifs* (Priscien 2010, 113).

43 Ainsi « *Huic nomini, id est* quis, *quod est interrogatiuum uel infinitum, redditur* qui *relatiuum :* quis scripsit bucolica ? qui etiam georgica [...] *cum enim dico* quis es tu ? *uel* ille ?, *sine dubio de quibusdam finitis hoc dico substantiis, in quibus etiam proprietates desidero scire, et cum a propriis quoque pronominatiuae redditiones fiunt :* quis est Trypho ? ego *uel* ille » (XVII 33 et 34 : « A ce nom, *quis*, qui est interrogatif ou indéfini, on renvoie le relatif *qui* : – *Quis scripsit bucolica ?* – *Qui etiam georgica* [Qui a écrit les *Bucoliques* ? Celui qui a écrit aussi les *Géorgiques*] [...] Lorsque je dis, en effet, *Qui es-tu ?* ou *Qui est-il ?*, je parle sans aucun doute de substances déterminées, dont je désire connaître aussi les propriétés, même lorsque on fait des renvois pronominaux à des noms propres : *Quis est Trypho ? Ego* ou *ille* [– *Qui est Triphon ?* – *Moi* ou – *Lui*] »).

apparenté, d'autre part, au terme savant d'*apòdosi* (apodose) – attesté en italien beaucoup plus tardivement (depuis 1819 selon le *DELI*/*NE*) –, qui désigne justement la proposition principale de la proposition hypothétique : une prémonition étonnante. Vingt ans avant Giambullari, qui a simplement copié Priscien via Linacre,[44] Trissino récupère la notion logique et syntaxique exprimée par les mots *reddere*, *redditio* et *redditiuus*, dont il conserve fidèlement le sens, mais en l'appliquant à tout autre chose, en l'occurrence au mode de la phrase principale, qui renvoie au mode de la subordonnée (comme *talis* à *qualis*). Il n'y a donc pas de glissement sémantique mais un transfert (audacieux et original) dans l'application du terme, du nom au verbe.[45] Le mot n'a pas connu une grande fortune par la suite puisque, après les exemples cités de Giambullari et Salviati, on ne le retrouve plus – jusqu'à ce qu'on ressuscite, au 19e siècle, le terme grec qui en est à l'origine.

Selon Priscien, le subjonctif est caractérisé par le fait qu'il a besoin d'un autre verbe pour avoir sa pleine signification : en choisissant de nommer les formes *canterei* et *scriveria sωggiωntivω redditivω*, Trissino les marque donc doublement comme corrélées sinon dépendantes, davantage paradoxalement que les formes de subjonctif tout court comme *fosse*. Marquées d'un doute, ces formes sont au conditionnel parce qu'elles « renverraient » syntaxiquement « à la cause du doute » exprimée par la subordonnée introduite par *se* – alors que, dans la phrase *Quando io corra mi moverò*, le déplacement est physiquement certain dès que je courrai, ce qui explique le futur de l'indicatif, qui ne laisse place ni ne renvoie à aucun doute. En tout cas, une telle dénomination souligne le lien très étroit qui existe, pour Trissino, entre les deux types de formes, et confirme (après l'exemple d'Alberti) la difficulté à envisager le conditionnel en dehors de la proposition hypothétique ou indépendamment du subjonctif (au point qu'ils oublient les cas où l'un s'emploie sans l'autre…).

44 C'est exactement au même propos, dans la même acception et avec le même exemple que Giambullari emploie *renditivo* (du latin parlé **rendere*, pour le classique *reddere*) : « *Il nome renditivo, o precede, o seguita sempre il relativo, come* tale era Virgilio, quale Omero *;* quanti huomini, tanti pareri. *Et i nomi renditivi sono* tale, tanto, tanti, *et simili* » (17) – Linacre, 7 : « *nomen redditiuum* ». Passage repris par le compilateur Salviati, qui emploie également le verbe *rispondere* : « *Entrano ancora nella sopraddetta squadra degli addiettivi imperfetti, tutti quei nomi, che a' rassomigliativi rispondono ò innanzi, ò addietro: dico ai rassomigliativi, i quali ò sieno espressi, ò vi si 'ntendano per discrezione, sì come* tale, tanto, *e sì fatti, che Renditivi si chiamano dalla più parte* » (II 1 1/18–19). *Dalla più parte* est une hyperbole manifeste, destinée peut-être à dissimuler ou à minimiser l'emprunt à la grammaire de Giambullari.

45 A noter que Linacre avait appliqué *redditiuus* également à certaines conjonctions. Avant les *continuatiuae* (n. 32), il avait distingué les conjonctions qui « rendent raison, appelées proprement par Priscien *causales* » : « *Rationis redditiuae sunt quas Priscianus proprie causales uocat* » (53).

Par ailleurs, le parallélisme entre les deux types d'exemples que propose Trissino met en évidence un fait intéressant : tandis que, dans la subordonnée, on ne trouve que le subjonctif, présent ou imparfait (*sωggiωntivω preſεnte* ou *passatω ε nωn cωmpitω* dans sa terminologie), dans la proposition principale, on trouve soit le futur soit le conditionnel (*demωstrativω avenire* ou *sωggiωntivω redditivω*). Il y aurait là de quoi suggérer une parenté entre ces deux catégories verbales – morphologiquement parallèles *canterei*/*canterò* : *scriverei*/*scriverò* –, voire entre l'indicatif et le conditionnel, qui n'a pas échappé, vingt ans plus tard, à la perspicacité de Corso (69v). Sémantiquement, futur et conditionnel expriment un même rapport avec le verbe de la proposition subordonnée : ils sont liés par l'existence d'une « condition » au sens général que Bembo donne à ce mot – je chanterai (quand le temps sera venu ou quand j'en aurai envie) ; je chanterais (si j'étais heureux) – et par une même valeur temporelle – requérant comme préalable que la condition soit remplie, l'action principale est nécessairement postérieure au moment de l'énonciation (ou à la rigueur simultanée). L'hypothèse aurait mérité à tout le moins d'être creusée : malheureusement, Trissino n'a pas poussé sa réflexion jusqu'au bout. Au contraire, s'il rapproche (involontairement) par ses exemples futur et conditionnel, il s'en tient à la conception traditionnelle en assignant les formes de conditionnel au passé, classant *honorerei* comme *passatω non cωmpitω* et *haverei honorato* comme *passatω di mωltω*.

Reste que Trissino mentionne de manière systématique les formes composées de ce nouveau mode en regard des formes simples (là où Bembo les citait en désordre, mêlées au subjonctif, 47) en les regroupant sous un mode à part, distinct du *soggiontivo* (qui se confond formellement avec le *desiderativo*), qu'il nomme, à dix occasions dans les tableaux de conjugaison successifs, *redditivω* tout court (31 pour la première conjugaison à l'actif, 34 et 37 pour le passif, 40 pour la deuxième conjugaison, 44 pour la troisième conjugaison, 48 et 51 pour *essere*, 54 pour *havere*, 60 et 63 pour le verbe impersonnel). Il convient de souligner que Trissino est ainsi le premier auteur italien du 16e siècle, et après Alberti, à constituer le conditionnel en un mode propre. Cela prouve qu'il a bien conscience, comme l'auteur de la *Grammatichetta*, de la spécificité de ces formes.

6.10 Gaetano : une intuition nouvelle

A la même époque que Trissino, Gaetano, lui, a remarqué et souligné cette valeur temporelle future des formes de conditionnel : juste après avoir présenté traditionnellement *Ch'io ami…* comme futur de l'optatif (et présent du subjonctif), il introduit et définit *Io amerei* & *ameria…*, comme un « *altro futuro, che partecipa del presente* » (27) – par la suite « *che ha del presente* » (29v, 31, 33).

Ce choix original, qui n'a été refait par aucun des grammairiens de notre corpus, est intéressant à plus d'un titre. Contrairement à la *Grammatichetta* d'Alberti, les nouvelles formes italiennes sont certes casées sous un vieux mode, repris de la grammaire latine, mais ce n'est pas celui habituel : Gaetano est le premier à classer les formes de conditionnel comme optatif – et non comme subjonctif. Quelle considération l'a poussé à se démarquer ainsi de Fortunio, de Bembo et de Trissino (excusez du peu) ? Hormis les indications grammaticales rapportées ci-dessus, le texte ne fournit ni explication ni exemple illustratif pour éclairer le lecteur. Gaetano n'avait sans doute pas à l'esprit des phrases comme celles citées par Trissino (*S'io fossi dotto, scriverei* ou *S'io fossi allegro, canterei*), où l'on peut difficilement interpréter la proposition au conditionnel comme l'expression d'un vœu (à la rigueur le souhait est d'être savant ou gai, afin de pouvoir écrire ou chanter). Plutôt qu'au système hypothétique (*Tu ameresti me, se io volessi*), il devait penser à l'autre emploi du conditionnel mentionné par Bembo dans les *Prose della Volgar lingua* : *Io vorrei che tu m'amassi*, qui exprime bien un souhait (en raison également du sens du verbe lui-même). Formuler un vœu ou un souhait, c'est désirer une situation qui n'est pas d'actualité au moment de l'énonciation (donc future, fût-ce immédiatement), et c'est le conditionnel qui permet justement d'exprimer, au moyen d'une seule forme, ce décalage entre désir et réalité : *Io vorrei che tu m'amassi* (car ce n'est malheureusement pas le cas), (*Ho tanta sete che*) *svuoterei un'intera bottiglia !* (ce n'est pas dit que je le ferais vraiment, mais j'en serais capable), *Mi piacerebbe andare in Cina* (mais bon, ça coûte cher et je ne parle pas la langue), *Potrebbe essere più gentile !* (ce serait quand même mieux)... En énonçant la réalité telle qu'on la souhaite, le conditionnel dénonce ipso facto en négatif celle qui est : *non mi ami*, *non svuoto una bottiglia*, *non vado in Cina*, *non è (molto) gentile*, et transforme ainsi en un vœu (plus ou moins réalisable) ce qui relèverait au présent de l'indicatif du simple constat (*Svuoto una bottiglia intera*, *Mi piace andare in Cina*, *Può essere più gentile*), ou au futur d'un engagement ou d'une prédiction (*Svuoterò una bottiglia intera*, *Mi piacerà andare in Cina*).

Certes, en latin, le verbe principal était rendu dans une telle phrase par un subjonctif mais une chose est de constater que les nouvelles formes toscanes y remplacent le subjonctif latin (comme dans la phrase hypothétique), une autre de les assimiler à ce mode. Plutôt que de superposer les structures syntaxiques de la phrase latine et de sa version toscane et d'identifier leurs modes, Gaetano a raisonné en termes de sens : il a simplement constaté que, dans ce type de phrases, ces formes exprimaient un vœu – comme *ami*, *amassi*, par ailleurs, qui continuent, elles, le subjonctif latin à valeur optative – et les a donc classées, le plus logiquement du monde, à leur côté sous le mode latin du souhait, à savoir l'optatif.

Morphologiquement, l'optatif de Gaetano regroupe ainsi deux types de formes radicalement différentes (*ami*/*amerei*) et présente donc la même hétérogénéité que le subjonctif de Fortunio, Bembo, Trissino, etc. (puisqu'il n'a pas mis fin à l'assignation des mêmes formes à deux modes différents, qui en est la cause) ; débarrassé de ces nouvelles formes de conditionnel, son subjonctif, en revanche, gagne en cohérence. Et si l'on accepte le dédoublement du subjonctif et de l'optatif, force est de convenir qu'il est plus satisfaisant de réunir *amerei* à *ami* et *amassi* sous l'optatif que sous le subjonctif, car si *amerei* peut exprimer un vœu elle n'est jamais subordonnée, comme Gaetano ne manque pas de l'indiquer en faisant précéder *io ami* de *che*, mais non *amerei*.

En sortant les formes de conditionnel du subjonctif pour les ranger sous le mode du souhait, Gaetano met heureusement fin à la contradiction dans laquelle s'empêtraient ses prédécesseurs, qui s'obstinaient contre toute évidence à les classer sous le mode de la subordination. En privilégiant la valeur optative de *amerei*, Gaetano est certes aussi partiel que Trissino ou Alberti (qui ne retenaient que la phrase hypothétique), mais au moins met-il en avant que de telles formes peuvent s'employer en proposition principale ou indépendante – ce qui rapproche à bon escient l'optatif de l'indicatif.

Les formes *amerei*/*ameria*, etc. ne doublent pas tout à fait *ch'io ami*, etc., car, selon Gaetano, elles expriment un futur « qui participe (ou tient) du présent » – une position qui anticipe celle de Citolini (n. 91), de Castelvetro et de Salviati (p. 561–563). La périphrase (adaptée peut-être des *Prose della Volgar lingua* où le participe est défini comme « la forme qui participe du verbe et du nom ») signifie que ces formes sont à cheval entre le présent et le futur, ou en d'autres termes, qu'elles couvrent tout le temps postérieur au moment de l'énonciation, celui-ci inclus. Gaetano a bien conscience que le souhait vaut en général *hic et nunc* et que le moment de sa réalisation tend idéalement vers le moment où on le formule : *Io vorrei che tu m'amassi* (non pas à la saint-Glinglin, mais le plus tôt sera le mieux). En fait, la différence invoquée n'est guère pertinente : on pourrait dire aussi des formes comme *ami* (dans *Che ami !*) qu'elles « participent du présent », même si elles sont traditionnellement considérées comme futur.

Propres à l'optatif, dont les trois autres formes (*Ch'io amassi*, *Ch'io havessi amato* et *Ch'io ami*, etc.) se retrouvent toutes au subjonctif, *Io amerei* & *ameria*, etc. confèrent à ce mode un minimum de consistance et d'identité, qui lui faisait défaut précédemment. Ainsi l'optatif a-t-il au moins un temps, le « futur qui participe du présent », exprimé par des formes qui n'appartiennent qu'à lui ; et apparaissent donc comme les formes par excellence de l'optatif tout entier : de fait, dans l'introduction générale sur le verbe, à la page 23, c'est *io amerei* qui avait été donné comme exemple du mode *ottativo*. Si l'on refusait

la double appartenance des trois autres formes au subjonctif *et* à l'optatif, que resterait-il ? Ni plus ni moins qu'un mode spécial à un seul temps – appelé de manière un peu traditionnelle *optativo futuro*, mais qu'importe le nom –, un mode-temps unique, donc, distinct des autres modes, notamment du subjonctif, et qui exprimerait tous les emplois du conditionnel : non seulement l'optatif, mais aussi le potentiel et l'irréel, exactement comme le subjonctif latin dans les propositions indépendantes.

Un seul temps, car, comme dans la *Grammatichetta* d'Alberti, les formes composées (*harrei amato*) sont malheureusement absentes : soit oubliées, soit sacrifiées par Gaetano, faute peut-être de savoir où les caser, puisque tous les autres temps (notamment du passé : *preterito imperfetto*, *perfetto* et *più che perfetto*) sont déjà pourvus (par des formes provenant du subjonctif) – quoique l'exemple du futur démontre que l'auteur ne craint pas de faire représenter un temps donné par deux types de formes différentes (ou inversement d'affecter, au passé, une même forme à deux temps différents). Cette conception au fond n'est pas très différente de celle présentée vingt ans plus tard, avec plus de finesse il est vrai, par Corso (voir ci-dessous) – qui oublie lui aussi (décidément) le conditionnel composé. Comme quoi, la présentation de Gaetano est plus intéressante qu'elle n'y paraît, puisqu'elle sépare *amerei*, etc. du subjonctif, en reconnaissant à ces formes l'indépendance syntaxique, ainsi qu'une valeur de futur – cas unique avant Castelvetro.

6.11 Le conditionnel sous l'optatif : un choix minoritaire

Après Gaetano, quelques auteurs ont classé les formes de conditionnel sous l'optatif – sans oublier les composées : Giambullari, Matteo et Alessandri. Seul Matteo réserve toutefois ces formes nouvelles au *desiderativo*, les simples au *presente* et au *passato non compito* et les composées au *passato* (*di poco* et *di molto*). Alessandri les attribue à la fois au *desiderativo* et au *soggiuntivo*, respectivement au *tempo passato imperfetto* ou au *passato più che finito* ; et Giambullari en fait de même pour les seules formes simples (*amerei*), qu'il range sous le *pendente* du *desiderativo* et du *soggiuntivo*, alors que les formes composées (*arei amato*) se trouvent exclusivement au *desiderativo trapassato*.

Tandis que Matteo comble la lacune de Gaetano en incluant dans le désidératif, à côté d'*amerei*, *havrei amato* (oublié par son prédécesseur), Alessandri, lui, refuse de trancher entre subjonctif et optatif et ne fait donc que développer le parallélisme traditionnel entre les deux modes, en l'enrichissant de deux temps supplémentaires – ce qu'avait déjà fait Fortunio (6.3). Quant à

Giambullari, il reste dans l'entre-deux et adopte une curieuse demi-mesure, sans pareil dans les grammaires de notre corpus, en traitant les formes simples, qui reçoivent une double assignation, différemment des composées – ce qui rappelle le sort de *amerò* et *arò amato*, assignées à un même temps (futur), mais de deux modes différents (démonstratif ou subjonctif).

Si ces trois auteurs ne sont donc pas tout à fait d'accord sur le classement modal des formes de conditionnel, ils sont à peu près unanimes pour ce qui est du temps : à la grande différence de Gaetano, aucun ne voit en elles un futur. Tous les trois, au contraire, les assignent au passé, Matteo classant toutefois *amerei* aussi comme *presente*. Qu'*avrei amato* soit considéré comme plus-que-parfait (*trapassato*, *più che finito* ou *passato di molto*), à l'instar d'autres formes composées (telles *avevo amato* ou *ebbi amato*), surprend moins que le classement de *amerei* comme imparfait (*pendente*, *imperfetto* ou *passato non compito*).

Plus que des considérations linguistiques de fond, assez improbables, ce sont de basses préoccupations de taxinomie qui ont dû prévaloir. Chez Matteo, on constate que *amerei* double *amassi* (*io*) (traditionnellement considérée comme présent et imparfait de l'optatif) et *havrei amato*, *havessi* (*io*) *amato* (traditionnellement considérée comme parfait et plus-que-parfait de l'optatif) : devant caser les nouvelles formes de conditionnel, l'auteur a rattaché les formes simples aux formes simples et les formes composées aux composées. Et tant pis si *amerei*, à la différence de *amassi*, ne peut se rapporter au passé. Giambullari et Alessandri ont repris dans le fond le schéma latin tripartite de Gaetano, avec une forme par temps fondamental : *amassi* au *presente*, *avessi amato* au *passato finito* et *ami* au *futuro*. Un tel mode apparaît cependant étriqué – ou pis défectif – comparé au *dimostrativo* (dont le passé est en général subdivisé en trois). Plutôt que de remédier à ce problème, davantage esthétique que grammatical, en utilisant à la Donat la même forme pour deux temps (comme Matteo), Giambullari (suivi par Alessandri) a jugé plus élégant de recourir aux deux formes nouvelles, qui restaient sans affectation (et pour cause) dans son système latin. *Amerei* et *arei amato* servent donc, sinon à boucher les trous, disons à étoffer le passé de l'optatif : c'est ainsi que l'une se retrouve au *pendente* et l'autre au *trapassato* (respectivement au *passato imperfetto* et au *passato piu che finito* pour *havrei amato* chez Alessandri). Et comme il lui manquait aussi un *pendente* au *soggiuntivo*, pour en faire l'exact pendant du *dimostrativo*, l'amour de symétrie (plus que l'analyse grammaticale) a poussé Giambullari à y coller *amerei*... Le tour est joué : on obtient un optatif et un subjonctif à cinq temps comme en latin (la case du *passato indefinito* restant vide).

6.12 Del Rosso

Le premier continuateur intéressant de Bembo en la matière est sans conteste del Rosso, qui ne se contente pas de reprendre telle quelle la théorie des *Prose della Volgar lingua*, mais qui la pousse plus loin, en la précisant et en la complétant. Del Rosso divise lui aussi le mode verbal en deux parties : « *in qualunque modo noi ci parliamo ò risolutamente, ò conditionatamente* » (B4). Comme Bembo opposait « *ragionare semplicemente e senza conditione* » à « *parlare conditionalmente* », del Rosso oppose « parler à un mode résolu » et « à un mode conditionné », suivant donc aussi un critère syntaxique. Dans ce parallélisme imparfait, on est d'abord frappé par la similitude des adverbes du deuxième terme : les deux auteurs ont choisi un adverbe formé sur la même racine, l'un à partir de l'adjectif (*conditionale*, alors qu'il parle de *voci conditionate*), l'autre, de manière plus claire ou plus rigoureuse, à partir du participe passé (*conditionato*). L'écart sur ce point est minime. Le premier terme, par contre, est sensiblement différent. Là où Bembo le définit doublement, par un adverbe vague (*semplicemente*) et par la négation du deuxième terme (*senza conditione*, c'est-à-dire *non conditionalmente*), del Rosso opte pour un adverbe sémantiquement plus précis et autonome (*risolutamente*), qui, par son couplage à *conditionatamente*, renforce sa valeur propre.

Del Rosso ne formule pas seulement avec plus de clarté et de précision l'opposition binaire qu'on trouvait déjà chez Bembo, ce qui n'apporterait qu'une amélioration modeste sur un point de détail. En accord avec son intuition initiale, il amende aussi le fond, même si, dans les généralités du début, il n'en prend pas vraiment le chemin : « *Poi venendo al modo de'l parlare conditionato, che si puote anchora chiamare desiderativo, diciamo cosi ne'l tempo presente come ne'l tempo imperfetto quanto alla prima persona*, havessi, haverei, havrei » (C). L'équivalence ici posée entre *modo de'l parlare conditionato* et *desiderativo* – qui, dans les grammaires italiennes de la Renaissance, on l'a vu, équivaut pour ainsi dire à *soggiuntivo* – semble annoncer la confusion traditionnelle de tous les modes de la subordination et associés, ce que confirment immédiatement les exemples : *havessi* et *havrei* sont mis dans le même sac comme chez Bembo. On aurait tort d'en rester là et de se le tenir pour dit. La fin de la grammaire, consacrée pourtant à tout autre chose, affine nettement l'analyse. Traitant des différents signes de ponctuation, del Rosso se trouve obligé de s'intéresser, en effet, à la grammaire de la phrase. Il revient d'abord sur l'opposition entre *parlare resoluto* et *conditionato*, ainsi illustrée : « *Possiamo pertanto dire* Se la virtù, *ò vero,* però che la virtù/ è pregiata da lui; egli è veramente degno d'honore. *Nel quale parlare congiungendo la* se, & *il* però che, *et qualunque altra simigliante voce, c'hà forza di congiungere quei doi parlari*

conditionatamente, ciò è la virtù è amata da lui, egli è veramente degno d'honore*; dico che ponendovi la* se *innanzi congiunge i doi parlari insieme facendoli, di resoluti, conditionati; et per ciò dipendenti l'uno dall'altro* » (Fv). Au moyen d'une conjonction (dite en français de subordination), les deux énoncés indépendants juxtaposés deviennent grammaticalement liés (« *dipendenti l'uno dall'altro* ») et l'on passe ainsi de la parataxe à la syntaxe littéralement, à l'hypotaxe précisément (pour dire les choses en termes modernes).[46] *Resoluto* signifie bien 'indépendant' ou 'libre', sens étymologique qui continue directement celui du latin *resolutus* (participe de *resoluĕre*), 'dénoué, délié' ou 'libéré, dégagé' (proche d'*absolutus*, et d'*absolu* dans l'expression *ablatif absolu* et qui correspondrait à *sciolto* en italien moderne), et son contraire, *conditionato*, 'corrélé', 'fixé', 'conditionné' (de *condīcere* 'dire ensemble').[47] On peut déjà noter une différence avec Bembo : avec un certain flou ou quelque flottement, les *Prose della Volgar lingua* définissent les *modi di parlare conditionalmente* surtout comme ceux où apparaissent des *voci conditionate*, c'est-à-dire comme les formes verbales de certaines propositions subordonnées, alors que pour del Rosso *conditionato* désigne clairement toute phrase complexe (c'est-à-dire constituée d'au moins une principale et une subordonnée), en s'appliquant à l'ensemble des deux énoncés mis en corrélation. Ainsi dans l'exemple proposé par del Rosso, Bembo qualifierait-il difficilement de *voce conditionata* la forme introduite par *se*, ou de *parlare conditionale* la proposition correspondante, à savoir (*Se la virtù*/*però che la virtù*) *è pregiata* (*da lui*), puisque le verbe est à l'indicatif, caractéristique du « *ragionare semplicemente* ». La conception de del Rosso rappelle plutôt celle d'Alberti (53), pour qui c'est la conjonction, quelle qu'elle soit, qui fait le *congiuntivo*, ayant le pouvoir de transformer une forme d'indicatif « presque » en forme de subjonctif.

Jusque-là rien de décisif. La suite, par contre, apporte une distinction fondamentale, puisque del Rosso sépare la catégorie des « énoncés conditionnés » tels qu'il vient de les définir en deux sous-catégories :

> « *Puossi anchora la detta* se *usare altramente, & col variare il modo della parola, fare che non solamente il parlare appaia conditionato, ma anchora resti nell'ultimo indeciso & dubbio, ciò è non affermato come quello di sopra : Il qual parlare pure si debbe segnare col*

46 Bien que del Rosso ne pratique pas la distinction que nous faisons entre conjonctions de coordination et de subordination (encore inconnue à la Renaissance : p. 325), c'est bien ces dernières qu'il semble avoir à l'esprit : il cite comme exemples *se* et *però che*, non *ma* ou *e*.

47 En s'inspirant probablement aussi de Castelvetro, Salviati a repris les deux antonymes traditionnels, *assoluto* et *rispettivo* : « *Appresso finito e non finito può essere un favellare in due modi, cioè, ò assolutamente, ò per rispetto a se*. Rispettivo, *dirò così, se egli verso di se bisogno non abbia del susseguente,* assoluto, *se nè esso di quel che segue, nè il seguente punto di lui non abbisogni* » (I 3 4 24/319).

> *punto* dipendente *dicendo :* Se egli pregiasse la virtù<;> sarebbe veramente degno d'honore. *Similmente è à dire* conciosia cosa, *ò* quando, *ò* come che la virtù sia pregiata da lui; egli sarà veramente degno d'honore » (Fv).[48]

La particule *se* a beau être la même (« *la detta* se »), elle présente deux emplois différents (« *puossi* [...] *usare altramente* ») et peut, en régissant un autre mode verbal (« *col variare il modo della parola* ») modifier radicalement le statut de l'énoncé. Notons l'emploi précis de *modo* dans son sens grammatical plein, à l'antipode de Bembo. « *Se la virtù è pregiata da lui, egli è veramente degno d'honore* » et « *Se egli pregiasse la virtù, sarebbe veramente degno d'honore* » sont pour del Rosso certes deux énoncés *conditionati*, analogues formellement du point de vue de la structure de la phrase, mais en fait de nature profondément différente du point de vue linguistique en raison du mode de leurs verbes (passons sur le changement de voix d'une phrase à l'autre – du passif à l'actif –, sans aucune importance ici). Les mêmes apparences – deux phrases complexes, formées chacune d'une proposition subordonnée introduite par *se* et d'une proposition principale – cachent une réalité de fond distincte : la première phrase « affirme », la deuxième, non. Parti, pour classer les formes verbales, de la dichotomie traditionnelle entre *parlare risolutamente* et *conditionatamente*, en identifiant ce dernier au mode du souhait (*desiderativo*), del Rosso aboutit ici à remettre en cause la pertinence de ce critère syntaxique et à valoriser une distinction fondée sur le verbe lui-même. Si deux énoncés dits conditionnés présentent néanmoins une telle différence sémantique, la valeur du critère de 'conditionnement' pour la classification des formes verbales s'en trouve ipso facto relativisée, amoindrie voire annulée au profit du critère morphologique.

De cette remarque découlent, en effet, deux enseignements majeurs. D'abord, ce n'est pas la conjonction en tant que telle qui fait la différence entre les deux énoncés, mais bien le mode du verbe qu'on choisit d'utiliser après : c'est donc le mode qui fait foi et qui détermine le sens. Et surtout, ce n'est pas la conjonction qui fait le mode, puisque, après une même conjonction, on peut avoir des modes différents. Quelle révolution ! Ce n'est pas la présence ou non d'une conjonction ou d'une condition qui permet de faire le départ entre indicatif et subjonctif par exemple.[49] Ainsi est-ce dans un long développement sur la grammaire de la phrase que del Rosso parvient à affirmer l'autonomie de la

48 J'ai corrigé en *come* (comparant le nouvel énoncé avec le précédent à l'indicatif) le *con* après *affermato*, qui est sans doute une coquille. La double articulation des modes de Castelvetro, en particulier le *rispettivo sospensivo* sous lequel il classe les formes dites aujourd'hui de subjonctif comme *pregiasse* ou *sia pregiata*, rappelle beaucoup ce passage (v. p. 548).

49 Ce qu'Alberti n'aurait dû manquer de conclure si seulement il avait voulu résoudre la contradiction latente nichée dans son observation en 53.

catégorie du mode par rapport à la syntaxe, et à surmonter le point d'achoppement où butait la tradition précédente. Del Rosso sépare ici les deux plans, syntaxique et morphologique, qui étaient chez Bembo toujours confusément mêlés. Le mode verbal est une dimension autonome qui existe dans la langue indépendamment de la syntaxe (comme le temps ou la personne) : il y a certes des rapports entre les deux qui se manifestent dans la parole, mais ce n'est pas la syntaxe qui définit les modes.

Il y a donc pour del Rosso *parlare conditionato* et *parlare conditionato*, c'est-à-dire, d'une part, un *parlare conditionato* formel, consistant juste à établir entre deux énoncés, qui peuvent exister chacun de manière indépendante, l'un sans l'autre, un lien syntaxique non nécessaire et neutre, puisqu'il ne modifie pas le rapport originel que chacun entretenait avec la réalité ; et d'autre part, un *parlare conditionato* complexe, consistant à créer entre deux propositions, qui, au contraire, ne peuvent subsister l'une sans l'autre de manière indépendante, un lien syntaxique nécessaire et substantiel, puisqu'il confère à leur réunion une valeur originale propre : « faire en sorte que non seulement l'énoncé apparaisse comme conditionné, mais également qu'il reste jusqu'au bout incertain et indécis, c'est-à-dire non affirmé comme celui ci-dessus ». Del Rosso apparaît ici comme le premier grammairien italien – après Alberti, dont le jugement tient tout entier dans l'appellation qu'il donne à ce mode, *asse(ve)r(a)tivo* – à esquisser une valeur du conditionnel, ou des modes du système hypothétique : un tel énoncé reste jusqu'au bout *dubbio e indeciso*, deux épithètes, l'une traditionnelle, l'autre nouvelle, que del Rosso oppose à *affermato* (et qui conviennent moins bien au deuxième exemple associant un subjonctif présent et un futur de l'indicatif). Tout comme Trissino, del Rosso met en relief le doute et l'indécision et dénie au conditionnel toute valeur assertive : une position diamétralement opposée à celle d'Alberti. Aussi fugitive que soit cette remarque, il convient de considérer les *Regole osservanze, et avvertenze* comme un premier jalon important dans le long processus de reconnaissance de l'identité du conditionnel et du subjonctif, pour laquelle n'ont œuvré que de rares grammairiens.

L'autonomie du conditionnel par rapport au subjonctif est confirmée et illustrée un peu plus loin par un autre exemple peu ordinaire (a) : « Io harei pregiato la virtù; se non che i piaceri m'hanno vietato il conoscerla. *& in luogo de'l* se non che, *si pûo mettere anchora la* ma » (F2), qui est un exact pendant de (b) : *Io harei pregiato la virtù; se i piaceri non m'havessero vietato il conoscerla* (J'aurais apprécié la vertu, si les plaisirs ne m'avaient empêché de la connaître). Malgré leurs différences formelles, les deux phrases ont le même sens. Les deux subordonnées diffèrent certes par la place de la négation : anticipée dans une tournure elliptique introductive (*se non* [*fosse*] *che*) qui la fait porter

sur l'ensemble de la proposition dans un cas (a), devant le verbe et portant sur le seul prédicat dans l'autre (b). Il n'importe. Surtout, elles sont comme deux images inversées de la réalité, comme un négatif et un positif photographiques : il y a de l'une à l'autre un renversement complet dans la formulation du « facteur suspensif » (ici, le rôle des plaisirs) – qui rend l'énoncé de la principale (l'appréciation de la vertu) « incertain et indécis » : au lieu de le présenter (à la forme négative), en supposant virtuellement son inexistence par une hypothèse prenant le contre-pied de la réalité (ce qui justifie le subjonctif), elle l'énonce (à la forme affirmative) tel qu'il existe réellement (ce qui requiert l'indicatif). L'énoncé (a) exprime explicitement la réalité sous-jacente et implicite dans (b). Les deux propositions sont vis-à-vis de la réalité dans un rapport spéculaire. Del Rosso est ainsi le premier grammairien italien à présenter un conditionnel totalement dissocié du subjonctif imparfait (ou plus-que-parfait) et couplé à un indicatif (une sorte de négatif de l'exemple de la *grammatichetta* d'Alberti d'un subjonctif imparfait sans conditionnel « *e se pur* s'adoperassero, *tutti* fanno *come appellativi* », 15).[50]

Il est tentant de réinterpréter l'opposition initiale entre *conditionato* et *risoluto*, de nature syntaxique, à la lumière de la valeur que del Rosso attribue à ces énoncés conditionnés particuliers et de lui donner un sens nouveau en l'appliquant aux modes en jeu : il ne s'agirait plus d'une opposition entre énoncés, 'fixé' ou 'libre', mais entre modes, 'conditionné' ou 'résolu'.

6.13 Corso, l'inventeur du temps « *conditionale* »

Comme tous ses prédécesseurs, à l'exception notable d'Alberti, Corso traite du conditionnel dans le chapitre consacré au subjonctif (*Della formatione del Congiuntivo*, 68v–71v), mais il l'introduit avec une habileté rhétorique insolite qui laisse présager qu'il s'agit pour lui d'un morceau de choix. Corso commence par réaffirmer que le subjonctif est « *un modo tutto poco men che imprestato, percio che egli à pena hà uno tempo solo, che sia suo proprio; & quello anchora non è ben suo proprio, come vedremo* » (68v).[51] Voilà ce qui s'appelle une *captatio beneuolentiae*. Le subjonctif serait ainsi le mode le moins consistant (étant

50 Ce que Priscien notait à propos du subjonctif latin vaut donc aussi pour le conditionnel italien : il peut se construire avec tous les modes (« *omnibus igitur modis potest sociari, ut* si doceam, discis *et* si doceam, disce *;* utinam discas, si doceam *;* cum doceam, discas », XVIII 80).

51 Corso avait en effet déjà émis ce jugement dans le chapitre introductif sur le verbe pour justifier son choix de traiter l'impératif et le subjonctif en dernier : « *Gl'imperativi anchora, & i congiuntivi serbo nel fine, per cio che gl'Imperativi nel primo numero senza la prima persona sono, della quale hor noi parliamo. Appresso il congiuntivo è modo tutto, poco men che impresta-*

« presque tout sauf constitué »), le plus évanescent et le plus paradoxal, puisque son seul et unique temps propre (sans quoi il ne saurait exister) ne l'est pas vraiment ; bref une sorte de mode sans temps. Joignant au goût de la contradiction le plaisir de la procrastination (« comme nous le verrons »), Corso avive aussitôt la curiosité du lecteur dont il s'assure d'emblée l'attention. Identiques respectivement à *l'advenire* et au *presente del disiderativo*, ni le présent ni l'imparfait du subjonctif ne peuvent être considérés comme des temps propres à ce mode. Et Corso – avant de continuer avec les trois temps composés – d'ajouter en passant, à propos de l'imparfait : « *Sotto questo tempo anchora par, che cada quello, che io hò detto proprio essere del congiuntivo, mà di lui parlerò più di sotto* » (69). Deuxième anticipation – et procrastination –, un peu plus précise, puisque Corso révèle, avec quelque précaution (« *par, che cada* »), que ce temps – défini par la reprise de la périphrase précédente mais cette fois sans réserve : « dont j'ai dit qu'il était propre au subjonctif » – est un imparfait. Enfin, la troisième mention est la bonne : « Voici le temps dont j'ai dit qu'il semblait se ranger sous l'imparfait » (69v : « *Il tempo, che io dissi parer, che cadesse sotto l'imperfetto, è tale* ») – nouvelle définition par la reprise de la périphrase précédente, et toujours avec la réserve « *parer, che cadesse* » – introduit le long passage consacré au conditionnel. C'est donc progressivement en trois étapes, et en ménageant une gradation et un effet de suspension, que Corso aborde ce mode-temps imparfait si singulier.

Mais il sacrifie à cet effet rhétorique la rigueur de l'analyse, car, sur les trois temps composés du *congiuntivo* qu'il donne, deux sont sans équivalent formel à un autre mode. Si le *congiuntivo più che perfetto* (*quantunque io havessi sperato* ou *à sperare* ou *per isperare*) est semblable aux *disiderativo perfetto* et *più che perfetto* (*se io havessi sperato*), les *congiuntivo perfetto* (*quantunque io habbia sperato*, et *sia per isperare*) et *futuro* (*quando* ou *se io haverò sperato*), en effet, ne se retrouvent pas au *disiderativo*, où manque le pendant composé de *Pur che io speri*, un *Pur che io abbia sperato* qui se confondrait avec le *congiuntivo perfetto* (seul Salviati admet *abbia portato* comme *preterito perfetto determinato* de *l'ottativo*). Il est donc inexact d'affirmer que le conditionnel serait le seul temps propre au *congiuntivo*, car, même si on considérait comme une inadvertance l'absence de *Pur che io abbia sperato* parmi les temps du *disiderativo* et qu'on laissait donc de côté le *congiuntivo perfetto*, il resterait encore un autre temps spécifique à ce mode : le fameux *congiuntivo futuro* (*quando* ou *se io haverò sperato*).[52] S'agit-il là d'un lapsus révélateur ? d'un oubli qui serait le signe que

to » (44). Gardant l'optatif et le subjonctif de la grammaire latine, Corso considère le premier comme plus important quand bien même le second présente en outre ce nouveau temps.

52 La classification des formes dites aujourd'hui de futur antérieur (*haverò sperato*) comme *congiuntivo* (*advenire* ou *futuro*), précédées donc en général d'une conjonction (comme ici *se*), est

Corso, au fond, ne croit pas plus que ça à la tradition qui veut que les formes telles que (*se io*) *haverò sperato* appartiennent au subjonctif ?

Quoi qu'il en soit, pour Corso en tout cas, une chose est sûre : ce temps mystérieux n'appartient pas au subjonctif. Passant les modes en revue dans la présentation méthodique des accidents du verbe qui ouvre la grande section consacrée à cette partie du discours, Corso précise que le subjonctif a cinq temps distincts comme le démonstratif – « *Questo modo hà tutti i cinque tempi distinti à guisa del dimostrativo* » (42) –, cinq temps qu'il détaille plus loin ainsi :

> « *Il presente suo* [...] *è quello stesso collo advenire del Disiderativo* [...] Quantunque io, tu, *overo* altri speri [...] *L'Imperfetto suo è il medesimo col presente del Disiderativo,* Quantunque io sperassi [...] *Il perfetto, il più che perfetto, & il futuro di questo modo in ogni verbo attivo, & neutro si forman con il partecipio lor passato accompagnato col verbo* havere, *ò* essere *in questo modo. Al perfetto si dà il tempo presente del Congiuntivo*. Quantunque io, tu, *overo* altri habbia sperato [...] *Al più che perfetto si dà l'Imperfetto.* Quantunque io, *over* tu havessi sperato [...] *come nel seguente, che è il futuro, à cui si dà l'altro futuro.* Quando *overo* se io haverò sperato [...] » (68v–69).

Le conditionnel n'est pas compris dans les cinq temps du subjonctif. Il est traité à part immédiatement après. Corso n'est prêt à le considérer comme unique temps du subjonctif que dans le cadre d'une refonte totale de ce mode qui en bannirait les cinq temps dont il est traditionnellement composé, car il ne veut en aucun cas mélanger l'un et les autres. Il a finalement opté pour la solution la moins révolutionnaire : n'osant pas se résoudre à refondre tout le système verbal, il a gardé prudemment le subjonctif traditionnel – aussi insatisfaisants que soient les doublets avec l'optatif – et en a exclu clairement et nettement le conditionnel.

Cela posé, Corso en vient au fond de la question, c'est-à-dire à la définition de ce temps mystérieux et aux raisons pour lesquelles il ne saurait être assimilé au subjonctif. La première est la plus importante : « *À questo tempo egli non si dà mai ne adverbio, ne congiuntione alcuna davanti, mà cosi, come io hò mostrato, semplicemente si manda fuori. Però io dissi correggendovi tale tempo, advegna che secondo l'universale opinione nel congiuntivo solo si truovi, non dimeno non essere anchora ben suo proprio* » (69v).[53] Frappe d'emblée le souci de ri-

---

une étrangeté qui n'est pas propre à Corso, loin de là. Déjà présente chez Alberti, qui classe *sarò stato*, introduit par *bench'io*, comme *subienctivo futuro*, on la retrouve chez tous les grammairiens de la Renaissance, à l'exception de Castelvetro, comme on l'a vu au chapitre 5.1.5.

53 Chez de nombreux auteurs de l'époque, depuis Fortunio, *adverbio* sert à désigner tout mot invariable déterminant ou introduisant un verbe : il a donc aussi le sens de 'particule', comme ici.

gueur de Corso, qui ne parle pas vaguement de « condition »,[54] mais précisément de « conjonction » et d'« adverbe » : ce temps s'emploie toujours sans particule introductive. Corso n'a abordé le conditionnel dans le chapitre consacré au subjonctif que pour déférer à une longue tradition, et s'en démarquer aussitôt. Le *congiuntivo* étant par définition le mode des subordonnées, un mode lié, presque toujours précédé de *che*, tout mode qui échappe à cette contrainte ne saurait être un subjonctif. Le raisonnement a beau être simple, l'opération tient du paradoxe : Corso récuse la classification traditionnelle du conditionnel comme subjonctif non pas en se fondant sur quelque théorie nouvelle, mais au nom même du critère canonique qui, depuis Alberti, sert à définir le *congiuntivo*, à savoir son usage syntaxique. En d'autres termes, il « corrige » la tradition dans ses conclusions, sans même avoir besoin d'en remettre en cause la base théorique. Cela n'est pas nécessaire, pour la bonne et simple raison que ses prédécesseurs s'étaient montrés incapables de tirer rigoureusement les conséquences du principe qu'ils posaient. Il est des situations comme cela, où il suffit pour être révolutionnaire de se montrer d'une fidélité sans faille aux sources de la tradition. Comme certains réformateurs religieux, Corso aboutit à l'hérésie en suivant l'orthodoxie à la lettre. De fait, il n'exagère pas quand il dit qu'il va à l'encontre de l'*universale opinione*. Personne avant lui, sauf Alberti dans sa grammairette alors inconnue et del Rosso, n'avait voulu tenir compte des faits : le conditionnel s'emploie toujours sans conjonction, « simplement » – notons la reprise par Corso de l'adverbe employé par Bembo –, ce qui le rapprocherait de l'indicatif.

Non seulement le conditionnel ne se trouve jamais après une conjonction, mais il s'emploie dans des phrases indépendantes. C'est le deuxième argument : « *Appresso egli dimostra pianamente da se stesso quel, c'huom intende di dover dire, come ‹ I canterei d'Amor ›. ‹ Ne più perder dovrei ›* » (69v). Corso affirme ici l'autonomie des formes verbales en *-rei*, contre tous ceux, à commencer par Fortunio, qui interprètent ces citations de Pétrarque comme des phrases elliptiques (sans employer ce terme), nécessitant de sous-entendre une proposition subordonnée qui justifie le mode conditionnel.[55] Ces exemples illustrent la valeur modale typique du conditionnel, que Linacre dès 1523, dans ses *Rudimenta gram-*

54 Le mot, il est vrai, apparaît un peu plus loin, mais dans une réfutation de l'opinion d'autres grammairiens, où Corso reprend peut-être leur lexique (70 : citation au paragraphe suivant).

55 Voir aussi Gabriele : « *& tanta proportione hanno queste voci tra loro, che l'una senza l'altra non puo haver luogo giamai* [...] *Et anchora che in quel sonetto, ‹ Io canterei, d'amor si novamente ›, una sola di queste voci si legga, fa bisogno, che la sua compagna se gli intenda, perciò che si dee credere, che egli sia risposta ad uno, che gli havesse detto, ‹ se tu fosti in Avignone, che faresti ? › o cosa simile, & il poeta gli risponde* » (17).

matices (écrits en anglais sur la grammaire latine), puis Palsgrave en 1530 dans *L'esclarcissement de la langue françoyse*, avaient appelée potentiel. Et Corso, pour finir, de bien enfoncer le clou avec le marteau pétrarquesque – non, non et non, une telle corrélation avec une proposition subordonnée au subjonctif n'est pas nécessaire : « *Chi niega, che egli non si possa usare senza la conditione tacita, overamente espressa, espressamente dice contra il Petrarcha in infiniti luoghi, maggiormente nella canzone de gli scongiuri ove habbiamo – ‹ senza il qual morrei › – ‹ forse'l farei ›, & molti altri essempi* » (70).[56] La remarque est juste mais souligne rétrospectivement l'incongruité de *conditionale* avancé juste une demi-page plus haut pour nommer le temps en question : cette dénomination le fige dans un emploi particulier, privilégié par la tradition grammaticale italienne, dont Corso s'efforce justement de se démarquer en montrant qu'il se trouve aussi en dehors de la phrase hypothétique (introduite par la *se conditionale*).

Certes, le conditionnel se trouve aussi en corrélation dans des phrases complexes, où une autre proposition est requise avec un verbe au subjonctif : « *Et più oltre anchor considero, che egli con niun modo si congiugne, quando s'hà da congiugnere, se non col modo medesimo del congiuntivo, sotto'l quale fino à quì s'è creduto, che egli stia* » (69v), auquel cas, il est associé exclusivement au subjonctif – comme le confirment les deux exemples donnés[57] –, mais cela ne saurait suffire à confondre l'un et l'autre sous un même mode, quoi qu'en disent la majeure partie des grammairiens, que Corso n'hésite pas à contredire, avec l'habileté d'un diplomate. Comme ci-dessus il évoquait l'*universale opinione* pour mieux la braver, Corso rappelle ici, d'un *si è creduto* tout aussi impersonnel, la *doxa* à laquelle il vient enfin substituer la science grammaticale, comme la vérité à l'erreur (qu'il a fini ensuite par traquer comme inquisiteur apostolique, après 1567). Difficile cependant de comprendre en quoi cette remarque classique pousse plus loin la démonstration qu'il a engagée : c'est justement la co-occurrence privilégiée du subjonctif et du conditionnel qui incitait les grammairiens précédents à assimiler les deux modes.

Les formes comme *havrei posto* ou *havrian* tiennent donc plus de l'indicatif que du subjonctif. Preuve en est qu'elles peuvent être remplacées, Pétrarque en fait foi, par des imparfaits du « démonstratif » :

---

56 D'après le contexte, le *non* de la subordonnée, induit par le sens négatif du verbe principal (*niega*), est explétif. En suivant Bembo, on pourrait toutefois objecter que *senza il qual* est une condition nominale, équivalente à *se non avessi il quale* ou *senz'aver il quale*.

57 « *Gli essempi, come egli si congiunga, son tali. ‹ S'io credessi per morte essere scarco/ Del pensier amoroso, che m'atterra,/ Con le mie mani havrei già posto in terra/ Queste membra noiose, & quello in carco ›. ‹ Se'l sasso, ond'è più chiusa questa valle,/ Di che'l suo proprio nome si deriva,/ Tenesse volto per natura schiva/ À Roma il viso, & à Babel le spalle;/ I miei sospiri più benigno calle/ Havrian per gir, dove lor speme è viva ›* » (70).

> « *La convenienza non dimeno, che egli hà collo imperfetto si conosce in questo, che l'Imperfetto talhora in suo cambio s'usa, mà non l'Imperfetto del Congiuntivo anzi quello del Dimostrativo, il che conferma in parte le mie ragioni. Sentite il poeta Thoscano.*
> *‹ Se l'honorata fronde, che prescrive/ L'ira del ciel, quando'l gran Giove tuona,/ Non m'havesse disdetta la corona,/ Che suole ornar, chi poetando scrive:/ I'era amico à queste vostre dive ›: cio è io sarei stato* [*Canzoniere*, 24] » (70).

En s'appuyant sur l'autorité de Pétrarque, Corso fait de nouveau montre de la plus grande orthodoxie, et d'originalité. Lues, étudiées, commentées, glosées depuis deux siècles, les poésies du *Chansonnier* constituent une grande part du corpus linguistique des grammairiens italiens de la Renaissance, et le principal répertoire des figures qu'ils se plaisent tant à inventorier. Et pourtant, cet exemple était presque passé inaperçu – seul Acarisio l'avait mentionné dans un catalogue d'exemples d'auteurs où « l'on trouve un temps employé pour un autre » (curieusement placé sous la rubrique *Infinitivo* de la première conjugaison)[58] : « *uno tempo per altro trovasi posto : Petr. canz.* di pensier in pensier [129] *st. 3 ‹ che se l'error durasse, altro non cheggio › in vece di* chiederei [...] *son.* [24] se l'honorata fronde *: ‹ io era amico à queste vostre dive ›, in vece di* sarei » (12–v), avec un autre cas de substitution, de l'indicatif présent au conditionnel, mais sans en tirer parti (notons, en passant, la divergence d'interprétation entre les deux auteurs, l'un proposant un conditionnel simple, l'autre un conditionnel composé[59]). Del Rosso avait lui présenté le cas contraire, un conditionnel dans une phrase complexe sans subjonctif dans la subordonnée : « *‹ Io harei pregiato la virtù; se non che i piaceri m'hanno vietato il conoscerla ›. & in luogo de'l* se non che, *si pûo mettere anchora la* ma » (F2).

Se contentant d'enregistrer la substitution, Acarisio ne semble pas en voir l'intérêt et ne se soucie nullement d'en chercher le sens : sans doute pour lui ne s'agit-il que de licences poétiques (euphémisme consacré pour désigner les prétendues fautes de langue des grands auteurs). Tombant sur ce même exemple, qu'il n'a donc pas déniché, Corso n'a pas manqué d'être intrigué : à la différence d'Acarisio, il s'y est arrêté pour le comprendre ce qui lui a permis

58 Le phénomène des substitutions de temps ou de mode est amplement traité dans le livre XVIII (*De constructione*) des *Institutions grammaticales*, où Priscien note par exemple que « très souvent les auteurs latins utilisent les formes du subjonctif pour celles de l'indicatif » : « *quibus* [= *subiunctiui uocibus*] *frequentissime pro indicatiuis utuntur auctores nostri* » (XVIII 77).

59 Curieusement, Corso ne mentionne jamais dans sa grammaire les formes composées du « *tempo sciolto* », comme celle qu'il utilise ici pour sa paraphrase et comme celle utilisée par Pétrarque dans le premier exemple (voir n. 57). En toute rigueur, il aurait dû reconnaître deux temps suspendus et non un seul.

d'en saisir la valeur. Il est ainsi le seul à y voir un phénomène remarquable, à l'interface entre la grammaire et la stylistique, dont la portée avait échappé à tous ses prédécesseurs. Ce passage vaut pour un point de méthode. L'affinité entre le conditionnel et l'imparfait de l'indicatif est démontrée par leur interchangeabilité, signe de leur équivalence dans la chaîne syntaxique. Rares sont les exemples, dans les grammaires italiennes de la Renaissance, de l'utilisation du critère de substitution.[60]

Alors que ceux qui « ont écrit sur les autres langues s'en sont aussi tenus là pour les temps correspondants »,[61] Corso, lui, préfère ranger le conditionnel sous l'indicatif, et, surtout, le nommer d'un terme qui exprime le plus nettement possible qu'il s'oppose au *congiuntivo*[62] : « *Mà io per le ragion premostrate concludo à mio giudicio questo cader più tosto sotto'l modo dimostrativo, che sotto'l congiuntivo, & tengo, che esso ragionevolmente si debba chiamar tempo sciolto, overo sesto tempo à guisa del settimo caso de nomi latini, de quali noi ne participij diremo* » (70). Participe passé du verbe *sciogliere* (du latin *exsolvere*), *sciolto* signifie, en effet, 'délié, dissous, libre' C'est donc l'exact antonyme de *congiunto*, et c'est d'ailleurs le premier terme qu'il a employé pour désigner ces formes : « *Gl'indefiniti anchora si potrebbon formare in ogni maniera dal tempo sciolto (di cui ragionerò nel congiuntivo) perdendone solamente l'ultima vocale in questa guisa*. Sperarei. Sperare » (47v). Et « sixième temps », parce que Corso a énuméré, précédemment, cinq temps à l'indicatif – *presente* (*spero*), *imperfetto* (*sperava*), *perfetto*, sous-divisé en *primo* (*sperai*) et *secondo* (*hò sperato*), *più che perfetto* (*haveva sperato*), *advenire* ou *futuro* (*spererò*), compte non tenu du *tempo mezzano* (*hebbi sperato*), mentionné seulement en passant (72v–73). On voit donc bien ce qui le pousse à proposer une telle appellation, en forme de manifeste, *sciolto* :

60 On peut citer, pour une démonstration par l'absurde, cet exemple de Castelvetro : « *è da sapere che* presente *nella lingua vulgare non è partefice presente, come stima il Bembo, ma nome simplice. Il che appare chiaramente se riguardiamo la virtu del partefice, che è di potere ricevere dopo se voce disaccentata, come* La donna stantemi davanti altrove mirava, & *non dimeno non si direbbe* La donna presentemi altrove mirava » (88v/69V). Ou Citolini qui pour démontrer la valeur d'article de *uno*, *una* a eu la bonne idée de le substituer à l'article défini (20v–21/118 ; p. 354).

61 « *Et cio tennero gli scrittori dell'altre lingue anchora ne tempi loro, che à questo rispondono* » (69v–70). Censée corroborer la thèse de Corso, cette référence est aussi vague qu'incertaine. Pour s'en tenir aux deux principales langues anciennes européennes, elle ne s'applique qu'au latin, qui utilisait dans ces constructions le subjonctif, alors que le grec, lui, recourait à un mode spécial, l'optatif.

62 Notons que Corso est aussi le premier auteur à préférer, pour le nom du mode subjonctif, le moderne *congiuntivo* à *soggiuntivo*, et à insister ainsi davantage sur la conjonction que sur la subordination.

que ce « temps », qu'il a arraché au mode subjonctif, proclame par son nom même son appartenance au mode indicatif.

Suivant la grammaire latine, on l'a vu, les grammairiens italiens de la Renaissance, dont Corso, reconnaissent en général cinq modes (démonstratif/indicatif, impératif/commandatif, désidératif/optatif, subjonctif/conjonctif et infinitif/indéfini) :

> « *I modi parimente son cinque, co quali noi significhiamo, à chi ne ascolta, il voler nostro.*
> *Dimostrativo,* io spero.
> *Imperativo,* spera tu.
> *Disiderativo,* } *come* sperassi io.
> *Congiuntivo, &* } come che io speri.
> *Indefinito,* } sperare » (41v).

Ce nombre de cinq était canonique au point que les auteurs comme Linacre qui voulaient introduire un nouveau mode dans la description linguistique du latin, en l'occurrence un potentiel, en parlaient comme d'un « sixième mode ». L'appellation « *sesto tempo* » fait donc écho à celle, plus usuelle dans le débat linguistique de l'époque, de « *sesto modo* ». Pour Corso qui a finalement préféré considérer le conditionnel comme un temps, faute de se résoudre à le promouvoir au rang de mode, cet écho est bienvenu, et peut-être en joue-t-il subtilement (même s'il invoque les cas de la déclinaison, où le principe de la numérotation est le plus couramment utilisé). Conscient sans doute du caractère trop atypique, et trop sybillin hors du contexte de sa grammaire, de la désignation *sesto tempo*, Corso y renonce toutefois un peu plus loin (71v) au profit de *sciolto*, qui a l'avantage d'être explicite.

Afin de démonter l'appartenance du conditionnel au subjonctif, Corso s'est surtout concentré sur les aspects syntaxiques de ce temps « qui semble tomber sous l'imparfait ». Il n'a pas oublié pour autant de s'expliquer sur la raison qui le faisait considérer comme tel, c'est-à-dire sur la valeur sémantique des formes en *-rei*/*-ria* : « *Imperfetto è egli certo, perche niente pone in essere, mà non di quella sorte d'imperfettione, che sono i propri imperfetti, li quali di cosa comminciata, mà non finita si soglion dire, come* io sperava, quantunque tu temessi, & *simiglianti. Questo di cosa à niun patto comminciata si dice. Però egli si dee chiamar più tosto tempo sospeso, over conditionale, overo impedito, che altramente* » (69v). Ce temps serait « pour sûr un imparfait, car il ne pose l'existence de rien ». En affirmant catégoriquement que le conditionnel est un imparfait, Corso est en accord avec la majeure partie de la tradition italienne du 16e siècle : Fortunio, suivi par Delminio, l'avait considéré comme *preterito imperfetto* du *soggiontivo*, Trissino, *passatω non cωmpitω* du *redditivω* et del Rosso, *tempo tra'l presente e'l passato* ou *imperfetto* du *desiderativo*. Seuls Bembo et

Gaetano, qui l'appellent respectivement *voce conditionata del presente* ou *altro futuro, che partecipa del presente* de l'*ottativo*, l'avaient rattaché non au passé, mais au contraire au présent-futur – Alberti assignant ces formes au *mode asse*(*ve*)*r*(*a*)*tivo* et Acarisio, au *soggiuntivo* sans préciser de temps. Après Corso, ce classement est resté majoritaire : *preterito imperfetto* du *soggiontivo* pour Tani, du *subiuntivo* pour Florio, *imperfetto* du *congiuntivo* (ou *soggiuntivo*) pour Dolce, *imperfetto* du *soggiuntivo* pour Ruscelli, *pendente* du *desiderativo* et du *soggiuntivo* pour Giambullari, *passato imperfetto* ou *passato non finito* du *desiderativo* et du *soggiuntivo* pour Alessandri. Matteo en fait à la fois un *presente* et un *passato imperfetto cioè non finito* (ou *passato non compito*) du *desiderativo* (peut-être pour concilier la doctrine de Bembo et la tradition). Seuls Citolini, qui le nomme *vario* du *soggjunto* et Salviati, qui le définit comme un *presente riguardato come futuro* du *soggiuntivo conseguente* (ce qui rappelle la définition originale de Gaetano) font exception – Castelvetro s'en tenant comme Alberti à un classement modal : *sospensivo puro* (voir tableau T14 ci-dessous).

Pourquoi le conditionnel, considéré, du point de vue du mode, comme subjonctif par la plupart des auteurs, se retrouve-t-il, comme temps, si souvent casé sous l'imparfait ? Simplement parce qu'il est en général associé par ces mêmes auteurs à *amassi*, classé comme imparfait du subjonctif, et que les deux formes corrélées doivent correspondre temps à temps. Probablement aussi parce que, tel l'imparfait de l'indicatif, il est senti, du point de vue de l'aspect, comme un imperfectif.

Corso fournit une autre explication qui surprend de prime abord, car on n'associe pas spontanément la notion d'imparfait, que les grammairiens précédents avaient calqué par *pendente*, par *non compito* ou par *non del tutto fornito*, à celle d'inexistence. Aussi précise-t-il aussitôt sa pensée en soulignant qu'il n'entend pas par là la même « sorte d'imperfection que celle des imparfaits proprement dits » : alors que ceux-ci expriment « d'habitude une chose commencée mais inachevée, tels *io sperava* ou *quantunque tu temessi* », ce temps « se dit d'une chose nullement commencée ». Le conditionnel (simple ou présent) est donc fondamentalement soit un temps du futur, comme l'estimait Gaetano – soit un mode de l'irréel. Déjà repris par Fortunio, Delminio ou del Rosso au sens classique d'"imperfectif' ou de 'non-accompli' pour désigner le temps passé de l'indicatif qui continue le *preteritum imperfectum* du latin, *imperfetto* n'apparaissait donc pas du tout approprié et ne convenait pas à la conception que Corso se faisait de ce temps. On comprend qu'il lui fallût trouver un autre nom. Dans la langue de Bembo, on pourrait le définir comme un *pendente del futuro* (et Giambullari, à la même époque que Corso, l'a en effet appelé ainsi, *pendente*).

Au lieu de quoi, Corso propose pour le nommer, non pas un nouvel adjectif, à l'instar d'Alberti un siècle plus tôt ou de Trissino, mais trois, sans précé-

T14. Classement des formes de conditionnel dans les grammaires italiennes de la Renaissance.

	Formes simples		**Formes composées**	
Fortunio Delminio Tani Florio	*preterito imperfetto*	et	? *più che perfetto preterito* *preterito plusquamperfetto* *preterito plusquam perfetto*	du *soggiontivo* du *subiuntivo*
Dolce	*imperfetto*	et	*più che passato*	du *congiuntivo* / *soggiuntivo*
Ruscelli	*imperfetto primo* ou *secondo*	et	*più che finito*	du *soggiuntivo*
Gabriele	*?*	*soggiuntivo*	?	
Acarisio		*soggiuntivo*		*soggiuntivo*
Bembo	*voce conditionata del presente*		*voce conditionata del passato*	
Citolini	*vario*	et	*passato*	du *soggjunto*
Alessandri	*passato imperfetto* / *passato non finito*	et	*passato più che finito*	du *desiderativo* et du *soggiuntivo*
Giambullari	*pendente*	du *desiderativo* et du *soggiuntivo*	*trapassato*	du *desiderativo*
del Rosso	*tempo tra'l presente e'l passato* /*imperfetto*	du *desiderativo*	?	
Matteo	*presente* et *passato imperfetto* *cioè non finito* / *passato non compito*	et	*passato compito di poco* et *di molto tempo*	du *desiderativo*

Salviati	*presente* *ri(s)guardato c. futuro-conseguente*	et	*pret. perfetto nel presente* et *nell'imperfetto* *ri(s)guardato c. futuro-conseguente*	du *soggiuntivo*[63]
Gaetano	*altro futuro, che partecipa del presente*	de l'*ottativo*	?	
Alberti	*modo asse(ve)r(a)tivo*		?	
Trissino	*passatω non cωmpitω*	et	*passatω di mωltω*	du *redditivω*
Corso	*tempo sciolto*	du *dimostrativo*	?	
Castelvetro	(*preterito* ?	du *soggiuntivo*) du *sospensivo puro*	? ?	 du *sospensivo puro*

63 Rangeant les formes de conditionnel sous le *soggiuntivo*, Salviati devrait figurer à la fin de la première section. Eu égard toutefois aux temps qu'il a choisis pour les formes simples et composées (choix qui le rapproche de Gaetano), j'ai préféré le placer juste avant celui-ci.

dent connu en ce sens dans la grammaire en vulgaire : *sospeso*, *conditionale* ou *impedito* [suspendu, conditionnel ou empêché] – mais non *potenziale*, utilisé par certains grammairiens anglais (et que Giambullari reprend le premier en Italie à la même époque). Trois termes proches sans être synonymes, qui renvoient tous avec des nuances différentes à la notion de non-réalisation, et surtout qui ont en commun (comme *sciolto*, d'ailleurs) de ne faire aucunement référence à la temporalité, ni au présent, ni au passé, ni au futur, de ne pas avoir la moindre connotation temporelle, ce qui est paradoxal pour qualifier un temps grammatical. Trois termes qui siéraient donc davantage à un mode, même si Corso parle bien toujours de temps.[64] Trois termes pour une phrase historique, « *Però egli si dee chiamar più tosto tempo sospeso, over conditionale, overo impedito, che altramente* », car (jusqu'à plus ample informé) Corso est ici le premier auteur italien à appliquer le terme *conditionale* aux formes que la grammaire moderne a constituées en le mode de ce nom. En faisant glisser l'application de *conditionale* de la conjonction *se* (selon la tradition fondée par Bembo) au mode (ou temps) du verbe principal, Corso renverse la perspective : l'adjectif ne se réfère plus au membre de la phrase qui exprime une condition, à savoir la proposition subordonnée, mais à celui qui est déterminé par elle, à savoir la proposition principale : non plus, pour ainsi dire, au conditionnant mais au conditionné. Les commentateurs n'ont pas accordé autant d'attention à la première épithète[65] : c'est aussi la première fois qu'est associée au conditionnel l'idée de suspension, reprise brillamment par Castelvetro dans sa *Giunta*. Seul le troisième adjectif, *impedito*, n'a rencontré aucun succès.

Quelques lignes plus loin, Corso revient sur le tercet d'adjectifs qu'il a proposés, en les reprenant, fait remarquable, exactement dans le même ordre, dont rien toutefois ne dit qu'il est préférentiel (impossible donc de privilégier l'un ou l'autre) : « *Quando io lo chiamo tempo sospeso, over conditionale, overo impedito, hò riguardo all'effetto suo. La convenienza non dimeno, che egli hà collo imperfetto* [...] » (70). Les trois épithètes expriment « l'effet » de ce temps, terme général et imprécis, qui doit néanmoins correspondre à une dimension distincte de celle signifiée par *imperfetto*, que Corso s'attache ensuite à justifier. Le nouveau temps

64 Rejoint sur ce point par Citolini, qui souligne aussi l'absence de telles formes en latin : « *Questo* tempo *non ha la Latina* » (44/274).

65 Au point que Motolese prétend, en note à la première mention de *modo* « *sospensivo* » (*Giunta* 52V), qu'« il manque des précédents terminologiques dans la tradition grammaticale en vulgaire pour ce mode verbal défini par la ‹ suspension de la certitude › » (« *mancano riscontri terminologici nella tradizione grammaticale volgare per questo modo verbale appena definito di ‹ sospensione della certezza ›* », 2004, 232, n. 650). Notons aussi que *sospeso* ou *sospensivo* sont voisins, étymologiquement et sémantiquement, de *pendente*, utilisé par Bembo.

apparaît donc défini de trois points de vue différents au total par cinq qualificatifs : *sciolto*, du point de vue syntaxique, par opposition revendiquée à *congiuntivo* ; *imperfetto*, du point de vue du temps ou de l'aspect, par analogie avec l'imparfait de l'indicatif (qui peut parfois se substituer à lui) et du subjonctif (avec lequel il peut être utilisé concurremment, après *con cio sia cosa che* ou *con cio fosse cosa che*, 71v) ; et « *sospeso, over conditionale, overo impedito* », d'un troisième point de vue, qui ne peut guère être que celui du mode – même si Corso évite obstinément ce mot. L'effet produit par le conditionnel, plus probablement sur les locuteurs du toscan que sur le reste de la proposition, d'une action « même pas commencée », et donc « suspendue, conditionnelle, ou empêchée », seulement envisagée par le locuteur, plus virtuelle que réelle, se rapprocherait en effet d'un mode de l'irréel. Il ne saurait donc être question d'*assertivo* ou d'*asseverativo* : dans la conception du conditionnel, Corso se situe à l'autre pôle, opposé à celui d'Alberti, comme Trissino et del Rosso. Ce faisant, ne lui en déplaise, il éloigne le conditionnel de l'indicatif, que l'on peut définir, au contraire, comme le mode de l'affirmation et de la réalité, sous lequel en conclusion il estime néanmoins devoir le ranger, pour des raisons syntaxiques qu'il juge plus importantes. C'est aussi pourquoi des cinq termes, Corso préfère sans nul doute *sciolto*, qu'il propose solennellement dans la conclusion comme étant « raisonnablement » le plus indiqué (« *tengo, che esso ragionevolmente si debba chiamar tempo sciolto* »), et qui est le seul qu'il utilise dans le reste de la grammaire, en trois occasions – alors que les trois autres ne sont jamais employés en dehors des deux occurrences de ce passage.[66]

Le glissement de sens que Corso a appliqué à *conditionale* n'est pas resté sans écho : on le retrouve dès 1555 dans les *Osservationi* de Matteo qui définit le mode subjonctif comme celui qui « subordonne un verbe à son conditionnel, comme *se io sapessi io leggerei* [Si je savais, je lirais] ou bien encore *che io o tu o quello ami, non però siamo riamati* [Que nous aimions moi, toi ou lui, nous ne sommes pourtant pas aimés en retour] » : « *Soggiuntivo che altro verbo al suo conditionale soggiunge,* come se io sapessi io leggerei, *o cosi ancor* che io o tu o quello ami, non però siamo riamati » (53–54/153). C'est ici que, pour la première fois, le terme, qui convient assurément mieux au premier exemple qu'au second, est appliqué non à un « temps », comme le faisait Corso, mais à un mode. 20 ans plus tard, Salviati semble s'inspirer de cette définition de

66 Outre en 47v, « *Coll'Imperfetto (dico quello anchora, che io chiamai tempo sciolto) l'uno, & l'altro s'usa secondo l'intention, di chi parla, si come*

Con cio sia cosa che, *overo* 3 Sperassi, & Sperarei » (71v),
Con cio fosse cosa che io

« *Il tempo sciolto, che quì sotto si suol mettere, è tale. Primo numero* io haverei, & havrei [...] » (83).

Matteo pour présenter l'un des cinq modes : « *cinque sono nel verbo i modi del favellare* [...] *soggiuntivo, o condizionale, che o a condizione vien congiunto o condizione impone egli a ciò che gli viene appresso* » (14)[67] – première mention explicite d'un « mode conditionnel » (quoique confondu avec le subjonctif). Subjonctif et conditionnel sont présentés comme équivalents, et désignent soit le mode qui est « lié à une condition », soit le mode qui « impose la condition à ce qui suit ». Tous les cas de figure de Bembo sont ainsi couverts en une seule phrase, qui synthétise les deux types d'emploi principaux – même si *condizione* convient mieux au système hypothétique qu'à *vorrei* (ou *voglio*) *che tu ti piegassi* (ou *pieghi*). En accord avec le cardinal, Salviati assimile sous un même mode subjonctif et conditionnel, mais il formalise ensuite la distinction de Matteo, en distribuant les temps du subjonctif et du conditionnel en deux sous-catégories, à l'instar de Trissino : *porterei* et *avrei portato* sont classées comme *presente* ou *preterito perfetto nel presente* (ou *nell'imperfetto*), *riguardato come futuro conseguente*, par opposition à *riguardato come futuro inferente* pour *portassi* et *avessi portato* (15).

Par un curieux hasard, à la même époque, mais loin de l'Italie, en Angleterre, Citolini s'engage lui aussi dans cette voie : les formes de subjonctif ressortissent pour lui du mode *pattouito* (*fossi stato* sous le *passato* et *fossi*/*fussi* sous le *vario*) ou du *condizionato* (*sia* sous le *vario*), tandis que les formes de conditionnel sont rangées sous un troisième mode à part, le *soggjunto* (*sarei stato* comme *passato* et *sarei* comme *vario*). Si Citolini a le mérite d'isoler les formes de conditionnel (comme Trissino ou Salviati) – ce qui est assez rare au 16e siècle pour être noté –, sa solution est moins satisfaisante que celle de Salviati, puisque les formes de subjonctif sont écartelées sans raison claire entre deux modes et que le nom des trois modes n'est pas des plus parlants.

Notons, pour conclure, que l'ambivalence du conditionnel italien, à la fois mode et temps (notamment pour l'expression du futur dans le passé, un aspect qui n'est pas abordé dans nos grammaires), est un lieu commun de l'analyse grammaticale moderne.[68] Qui met l'accent sur le temps (comme Harald Weinrich, Tempus. *Besprochene und erzählte Welt*, 1964), qui sur le mode (comme Eugenio Coseriu, *Das romanische Verbalsystem*, 1976).

---

67 Formule qui rappelle « *Seguono a queste le voci conditionate del Soggiuntivo,* le quali si sottoggiungono ad altri verbi, o che altri verbi si sottogiungono a quelle, *e della prima maniera cosi sara l'essempio,* fanno i tuoi meriti che io ò tu, ò quello ti ami, *la qual voce* ami, *è del Soggiuntivo, ne l'altro modo cosi si dira,* per ben che io ti ami, non però sono riamato » de Matteo (72/201), et Priscien : « subiunctiuus, *uel quod subiungitur coniunctioni uel quod alteri uerbo omnimodo uel subiungitur uel subiungit sibi alterum* » (XVIII 79).

68 Squartini (1999), avec la bibliographie.

6.14 Giambullari

A peu près à la même époque que Corso, un autre auteur s'intéresse dans sa grammaire au conditionnel et à ses emplois dans les phrases indépendantes. Dans sa présentation des modes, Giambullari dit qu'il ajoute le « potentiel » (outre l'exhortatif) aux modes des Grecs et des Latins – comme Linacre l'avait fait pour le latin –, d'une part « parce qu'il est on ne peut plus pratique », d'autre part, « parce qu'il est des plus employés dans la langue florentine ».[69] Dans la revue qui suit, il le définit ainsi, par contraste avec l'indicatif et l'optatif : « *Il modo potenziale, ancora che tutto si ritruovi nelle voci del desiderativo, et del dimostrativo; è pure differente in tanto da quelli: che dove il dimostrativo non fa altro che esporre lo essere della cosa; ed il desiderativo si dimostra voglioloso, et non può aver luogo nelle dimande: il potenziale, che in quelle si adopera molto spesso, con una leggiadra brevità, manifesta sempre, il potere, o il dovere, et talvolta ancora il volere, circa la cosa che si ragiona* » (48). Hybride, le *potenziale* apparaît donc comme un mode artificiel de plus, une émanation de l'indicatif et de l'optatif (ou du subjonctif, qui est plus complet), modes principaux qu'il ne fait que doubler ou dont il n'est qu'une variété. Pour mieux montrer le potentiel, Giambullari présente, en effet, successivement le « *potenziale dimostrativo* » et le « *potenziale desiderativo* » temps par temps : les cinq ou six temps dont ils se composent, *preſente*, *pendente*, *indefinito* (pour le seul *dimostrativo*), *finito*, *trapassato* et *futuro* (présent, imparfait, indéfini, fini, plus-que-passé et futur), les mêmes, avec les mêmes formes, qu'à l'un ou l'autre des trois modes personnels (hormis l'impératif) sont illustrés par une série d'exemples littéraires avec, pour chacun, un emploi dans une phrase affirmative et (au seul *dimostrativo*) un autre dans une phrase interrogative (puisqu'aussi bien c'est l'un de ses emplois caractéristiques).

Les formes de conditionnel apparaissent au *pendente*. Comme illustration du premier (*pendente* du « *potenziale dimostrativo* ») Giambullari fournit deux vers de Pétrarque : « *‹ Da me l'alma adorar; forse il farei ›, cioè 'fare lo potrei'. Et per via di dimanda ‹ Se' non fosse ben ver, perché il direi ? › 'a che fine dire lo vorrei ?'* » (48–49), et du second (« *potenziale desiderativo* »), un vers du *Chansonnier* : « *‹ Senza'l qual non vivrei in tanti affanni ›, cioè, 'viver non potrei', o 'saprei'* ». On reconnaît dans la première et la dernière citation les deux cas déjà

69 « *Modo si chiama quello che dimostra la volontà, od affezione dello animo verso le cose significate. Questo da' Greci et Latini si divide in dimostrativo, imperativo, eſortativo, desiderativo, soggiuntivo, ed infinitivo. Et a questi nella nostra lingua, aggiungo io il potenziale; come nella latina ancora lo aggiunse il Linacro: sì perché egli ci accomoda sommamente; et sì, perché egli è uſitatissimo nel parlar nostro* » (43).

avancés par Corso pour soutenir avec l'autorité de Pétrarque qu'il était possible d'employer ces formes « sans condition » – ce qui n'intéresse nullement Giambullari, qui ne fait aucune remarque à ce sujet. Formellement ce *pendente* unique du *potenziale* – même forme et même sens au *dimostrativo* et au *desiderativo* – est identique au *pendente* du *desiderativo*[70] ainsi que du *soggiuntivo* (puisque Giambullari reprend la distinction sémantique entre ces deux modes morphologiquement jumeaux, qui remonte à Alberti et Fortunio), mais non du *dimostrativo* (*amava*). Les formes verbales utilisées étant égales, seule l'interprétation qu'en donne Giambullari (*fare lo potrei* ; *a che fine dire lo vorrei* ; *cioè, viver non potrei, o saprei*) distingue ces emplois comme « potentiel » de ceux comme optatif ou subjonctif – dont malheureusement la grammaire ne propose aucun exemple (à l'optatif, en raison de la confusion signalée à la note 70 ; le subjonctif, quant à lui, n'ayant droit à aucune citation illustrative).

Autrement dit, pour résumer et simplifier, les formes en *-rei…* sont classées par Giambullari sous un seul et même temps de trois modes différents : imparfait du subjonctif, imparfait de l'optatif et imparfait du potentiel. On pourrait comprendre ce triple classement comme la tentative de cerner la diversité des valeurs (et des emplois) du conditionnel, qui serait telle qu'elles ne pourraient être rassemblées sous un unique mode : ainsi *amerei* exprimerait-elle tantôt un souhait, tantôt une possibilité d'aimer (dans les phrases indépendantes ?), quand elle n'est pas justifiée par la construction de la phrase complexe. Sauf que ce ne sont pas seulement les formes de conditionnel présent qui sont ainsi distribuées mais aussi toutes les formes du subjonctif-optatif (tandis qu'une partie des formes de l'indicatif se retrouve au « potentiel démonstratif »). D'autre part, en l'absence de toute considération précise de l'auteur en ce sens et de tout exemple de *pendente* du *desiderativo* et du *soggiuntivo*, on en est réduit à extrapoler à partir de la seule désignation du mode et du temps. D'autre part, si l'on considère que Giambullari abandonne de lui-même ce mode potentiel, sa position reste finalement des plus classiques : le conditionnel est jumelé au subjonctif et distribué dans deux modes latins, le subjonctif

70 Tel du moins que le présentent les tableaux de conjugaison (*sarei*, 55, *amerei*, 58, *arei*, 61, *scriverrei*, 63, *sentirei*, 65, *porrei*, 68) car, dans la présentation de ce mode, Giambullari avait donné en guise d'exemple ces trois vers de Pétrarque, où l'on ne trouve pas une seule forme en *-rei*, mais, conformément à la tradition grammaticale italienne, trois formes de subjonctif imparfait en *-sse* : « *Et queste che seguono sono del pendente. Petrarca ‹ Con lei fosse io, da che si parte il sole,/ Et non ci vedesse altri che le stelle,/ Solo una notte: et mai non fosse l'alba ›* » (47). De même pour le *trapassato* : « *Del trapassato, sia questo lo eſemplo ‹ avesse io pur avuto la comodità come la voglia non mi mancava ›* » (47), contre *sarei stato* (56), *arei amato* (58), *arei avuto* (61), *arei scritto* (63), *arei sentito* (66), *arei posto* (68), et pour le *preſente*, *insegnimi* (47) contre *amassi* (58) – étonnantes incongruités que Bonomi (1986) n'a pas relevées.

et l'optatif (comme déjà chez Fortunio, par exemple, qui lui aussi en avait à un moment confondu les formes).

La seule remarque novatrice qu'offre Giambullari à propos des formes de conditionnel est très juste mais tend à contredire leur classement comme prétérit : « *Et debbesi considerare in questo modo potenziale una particulare natura del preterito pendente, et del trapassato, cioè che quel primo si accompagna con gli adverbij del preſente et del futuro; come* scriverrei ora*; et* scriverrei domani, *o* posdomani*; ma non con quelli del passato. L'altro si accompagna con tutti indifferentemente, dicendosi,* avessi io scritto ieri, *od* avant'ieri ; avessi io scritto oggi, *ed* ora *; et* avessi io scritto domani *o* l'altro » (50–51). *Scriverei ieri* est, en effet, impossible (tout comme *scriverò ieri*). Giambullari a bien remarqué et parfaitement illustré la valeur temporelle sinon de futur, du moins tout sauf passée, du conditionnel, déjà sentie par Gaetano. C'est donc paradoxal qu'il l'assigne au passé (*preterito*) et le considère comme *pendente* (à l'instar de Corso et de presque toute la tradition). Curieusement, Giambullari ne l'oppose ni aux formes simples jumelles (*scrivessi*), ni aux formes composées correspondantes (*avrei scritto*), c'est-à-dire au *trapassato* du *potenziale desiderativo* (conditionnel passé, identique au *trapassato* du *desiderativo* des tableaux de conjugaison), mais aux formes composées de l'autre type, à celles du *trapassato* du *potenziale dimostrativo* – identiques d'une part au *trapassato* du *soggiuntivo* et du *desiderativo* de la présentation et d'autre part au *passato finito* du *potenziale desiderativo* et du *desiderativo* (tout ça est bien confus et compliqué). Les unes et les autres peuvent s'employer aussi bien dans un contexte passé (avec des adverbes comme *ieri*) que présent ou futur. Giambullari aurait donc pu faire la même remarque, de manière morphologiquement plus fondée et plus cohérente, à propos des formes comme *avrei scritto* ou bien comme *avessi* : il met, certes, en évidence une différence d'emploi intéressante, mais sa comparaison est boiteuse et incomplète. En étudiant les quatre sortes de formes *scriverei* : *a(v)rei scritto* et *scrivessi* : *avessi scritto*, il aurait constaté que seule la première ne peut s'employer dans un contexte passé, et, partant, aurait eu un argument fort pour la rapprocher du futur.

En fait, même si Giambullari présente, sous le nom de potentiel, des emplois du conditionnel dans des phrases indépendantes, ce qui n'est pas fréquent, son classement de ces formes, tellement compliqué qu'il s'y perd lui-même, illustre de manière caricaturale un travers majeur de la grammaire italienne de la Renaissance en général (et de l'académicien florentin en particulier) : la multiplication des catégories grammaticales sur des bases sémantiques, au mépris des critères morphologiques. Non seulement Giambullari – qui ne souligne à aucun moment la nouveauté des formes en *-rei*…, à la différence d'Alberti ou de Bembo – ne propose aucun mode (ou temps) nouveau pour les

classer (contrairement à Alberti, Trissino ou Corso), mais il ne les range même pas sous un seul et même mode ; jamais au contraire elles n'ont été aussi dispersées. Le moins qu'on puisse dire est donc que, dans sa description du toscan (ou du florentin), il n'a pas du tout saisi leur unité ni leur spécificité.

6.15 Castelvetro

6.15.1 Les modes selon Castelvetro

En suivant le fil des *Giunte*, il est certes difficile de déterminer avec précision, en dehors de l'indicatif, le système verbal proposé par le plus brillant contradicteur de Bembo. L'œuvre, en effet, de par sa nature même – une discussion critique serrée des *Prose della Volgar lingua* –, n'est pas un traité systématique et complet du vulgaire toscan. En outre, les ajouts de Castelvetro sont bien sûr tributaires non seulement de la matière abordée par Bembo, mais aussi de son analyse, et sont donc conditionnés plus ou moins fortement par le texte qu'ils examinent et discutent.

Or, pour ce qui est des modes verbaux, Bembo n'est ni très précis ni des plus clairs. Parfois, Castelvetro ne reprend sa classification ou les termes en usage que par commodité, en se réservant de revenir ultérieurement sur tel ou tel point. C'est le cas, pour les temps et modes verbaux, dans la *giunta alla particella ventesima prima* (« Dansi Fansi *per accorciamento dette, & simili sono pure in uso del verso solamente, & non delle prose* », 32/21V). Essayant de compléter et de généraliser la remarque de Bembo, Castelvetro passe en revue les différents cas où le *-o* final peut tomber et, quand il en vient aux premières personnes du pluriel, il doit bien esquisser une classification :

> « *Appresso, percio che tutte le prime persone del numero del piu si riducono a quattro sole, in due sole non si truova perdita d'*o, *& in due sole si puo trovar perdita d'*o. *Non si truova perdita d'*o *nel preterito dello'ndicativo* amammo, valemmo, leggemmo, sentimmo, *sotto la qual voce si comprende,* secondo che apparira *quella del soggiuntivo* ameremmo, varremmo, leggeremmo, sentiremmo. *Ne parimente si truova perdita d'*o *nella voce del soggiuntivo* amassimo, valessimo, leggessimo, sentissimo. *Hora si puo trovare perdita d'*o *seguendo consonante nel presente* amiam, vagliam, leggiam, sentiam, *la qual voce è una medesima nello'ndicativo, nel comandativo, & nel soggiuntivo, sotto la quale si comprende anchora* quella, che è reputata futura, amerem, varrem, leggerem, sentirem, *ma è non dimeno una medesima,* come mostreremo. *Et si puo medesimamente trovar perdita d'*o *nello'mperfetto dello'ndicativo,* amavam, valevam, leggiavam, sentivam, *sotto la quale si comprende quella del soggiuntivo, ben che poche volte s'usi, & in pochi verbi* fariam, percio che con ragione si dichiarira essere una stessa. *Ultimamente tutte le terze persone possono perdere* o *come* aman, vaglion, leggon, senton, amavan, leggevan, valevan, sentivan, *sotto la qual voce si comprende quella del soggiuntivo* amarian, varrian, leggerian, sentirian, amaron, valser, valson, lesser, lesson, sentiron, *sotto la quale si comprende quella del*

soggiuntivo amerebber, amerebbon, varrebber, varrebbon, leggerebber, leggerebbon, sentirebber, sentirebbon, fien, *o* fian, *o* fier, amin, vaglian, leggan, sentan » (32v/21V).

Semble se dégager un système classique à trois modes personnels, *indicativo*, *comandativo* et *soggiuntivo*, sous lequel Castelvetro regroupe à la fois les formes *Ami* et *Amassi* (subjonctif) et *Amerei*, *Amaria* (conditionnel), les formes composées correspondantes étant bien sûr laissées de côté, puisqu'elles n'apportent rien de plus à la question de l'apocope du *-o*, et ne sont donc ici d'aucune utilité. A en juger d'après ce paragraphe, Castelvetro s'en tient à la division la plus fréquente, qui réunit, sous un seul et même mode de la subordination, subjonctif et conditionnel. En fait, la question n'étant pas ici le système verbal en tant que tel, Castelvetro s'occupe surtout de classer les formes suivant qu'elles peuvent ou non perdre leur *o*, et se contente de désigner les différents modes et temps par leur nom conventionnel (pour le futur composé, voir aussi la citation p. 433). Afin de connaître le fond de sa pensée, il convient de se référer à la *giunta alla particella cinquantesima seconda*, où il expose, pour les besoins de sa réponse, une classification raisonnée des modes verbaux. Laquelle est utile à la fois pour déterminer leur nombre exact et leur nature respective :

« *Per trovar quanti sieno i modi del verbo, & per saper pienamente la natura loro, il che par, che si richiegga in questo luogo, si dee haver riguardo alle'nfrascritte due distintioni, cioè, che prima sono alcune voci del verbo, le quali significano insieme col tempo, con la persona, & col numero, la dispositione dell'atto certa, o la privatione certa dell'atto, & alcune altre, che significano la sospensione della certezza dell'atto, o della privatione. Appresso sono alcune voci, le quali non significano rispetto alcuno verso altri sentimenti, o voci, & alcune altre che lo significano. Dalla prima distintione ne potrebbono nascere due modi, l'uno de quali si potrebbe nominare Diterminativo, & l'altro Sospensivo, & dalla seconda due altri, de quali l'uno si potrebbe appellare Puro, & l'altro Rispettivo* » (63/52V).[71]

Castelvetro est le premier grammairien italien à rompre avec le schéma traditionnel hérité de la grammaire latine et repris par tous ses prédécesseurs, et à proposer un nouveau système, original tant dans sa structure que dans sa terminologie.[72] Au lieu de récupérer telle quelle la répartition canonique, comme il l'avait fait plus haut par commodité, il passe au crible l'ensemble de la morphologie

71 Les deux *con* et le & initial (qui s'expliquent par un écho des précédents), « *& con la dispositione dell'atto certa, o con la privatione certa dell'atto* », sont des coquilles. Cette étourderie est imputable à Castelvetro lui-même, puisque le texte du manuscrit est ici identique à celui de l'édition originale (à en juger d'après la liste des variantes de l'un à l'autre, publiée dans sa « Nota al testo » par Motolese, à qui cette anomalie syntaxique a échappé).

72 Voilà de quoi infirmer avec éclat le jugement, nullement étayé, de Swiggers et Vanvolsem (mal inspirés par Trabalza) : « La deuxième moitié du XVIe siècle [est] beaucoup moins innova-

verbale afin de dégager, pour chaque forme, ses caractères propres. La modalité est ainsi présentée comme l'une des quatre déterminations fondamentales constitutives de toute forme verbale, à l'égal du temps, de la personne et du nombre, en d'autres termes comme l'un des quatre « accidents » du verbe,[73] suivant la nomenclature latine. Castelvetro présente donc ici uniquement les modes dits personnels, où il existe une série de formes correspondant aux différentes personnes possibles (locuteur, interlocuteur, tierce personne).

Pour classer les verbes, Bembo se satisfaisait d'un seul axe de partage, de nature mi-syntaxique, mi-morphologique : « *parlare semplicemente e senza conditione* » contre « *parlare conditionalmente* », aboutissant à diviser le système verbal en deux, ce qui s'avérait insuffisant pour ordonner plus avant la deuxième moitié.[74] Même s'il ne l'utilisait pas avec toute la rigueur nécessaire, au moins avait-il eu le mérite de proposer un critère d'organisation clair. Ce n'est pas un hasard si c'est en critiquant justement cette conception binaire (« On avait traité du verbe lorsqu'on l'emploie simplement et sans condition ») que Castelvetro parvient à élaborer l'une de ses meilleures remarques. La *giunta alla particella cinquantesima seconda* est une contribution théorique mémorable à la grammaire italienne de la Renaissance. Puisqu'un axe ne suffit pas, Castelvetro en prend deux. La division en modes s'articule ainsi autour de deux bipôles indépendants l'un de l'autre, aux termes alternatifs, *diterminativo*/*sospensivo* et *puro*/*rispettivo*, selon une logique binaire.[75] On peut récapituler le propos de Castelvetro par le tableau T15 suivant.

Chaque forme répond positivement ou négativement à chacun des quatre critères et chaque trait d'une paire est combinable avec l'un ou l'autre des traits de l'autre paire. Ce faisant, Castelvetro distingue quatre modes, qui « pourraient » être le *diterminativo* et le *sospensivo*, le *rispettivo* et le *puro* : « pourraient », insiste-t-il en s'exprimant au conditionnel, car ces quatre modes purs ne sont que virtuels. Dans la parole, chaque forme réalise tel ou tel trait de chaque paire de manière indissociable : « *Ma percioche non ci è voce di verbo,*

---

trice : L. Castelvetro, V. Borghini, G. Ruscelli et L. Salviati ont avant tout réalisé un travail de consolidation » (1987, 168). Eussent-ils nommé comme exemple Dolce, Florio ou Matteo ; mais Castelvetro et Salviati, peu novateurs ! On se demande bien qui dans la première moitié du siècle l'aurait été davantage.

73 Comme dirait encore Corso : « *Gli accidenti suoi* [*del verbo*] *sono otto. Genere. Tempo. Modo. Spetie. Figura. Numero. Persona, & Maniera* » (39v), ou même, plus tard, Ruscelli : « *Sono di più numero, & di maggior fatica nell'apprendersi le cose appartenenti al Verbo, che i Latini chiamano accidentia, che quelle d'ogni altra parte del parlamento, ò forse anco di tutte insieme* » (188).

74 Del Rosso avait repris l'opposition en la faisant mieux ressortir par l'emploi du couple d'antonymes *risolutamente*/*conditionatamente* (B4) et *resoluto*/*conditionato* (Fv) (p. 525–526).

75 Cette double articulation rappelle un passage de la grammaire de del Rosso (p. 526–527).

che non significhi sempre due de predetti modi congiunti insieme, cioè o Diterminativo puro, o Diterminativo rispettivo, o Sospensivo puro, o Sospensivo rispettivo, è di necessita ad essemplicargli accoppiati, tralasciando i simplici » (63/52V).

T15. Répartition des formes verbales par Castelvetro selon les deux axes du mode.

Formes verbales	***Critères* (*Traits*)**	
	diterminativo/ sospensivo	**puro/rispettivo**
amo ; amai ; amero	+ / –	+ / –
sono amato ; fui amato ; saro amato	+ / –	+ / –
amasi ; amerassi	+ / –	+ / –
ho amato	+ / –	+ / –
sono stato amato	+ / –	+ / –
amava	+ / –	– / +
era amato	+ / –	– / +
amavasi	+ / –	– / +
<haveva amato> ; hebbi amato ; havro amato	+ / –	– / +
era stato amato ; fui <stato amato> ; saro stato amato	+ / –	– / +
amerei / ameria	– / +	+ / –
sarei / saria amato	– / +	+ / –
amerebbesi / ameriasi	– / +	+ / –
havrei amato	– / +	+ / –
sarei stato amato	– / +	+ / –
ama ; ami ; amassi	– / +	– / +
sia amato ; fossi amato	– / +	– / +
amisi	– / +	– / +
<habbia amato> ; havessi amato	– / +	– / +
sia stato amato ; fossi stato amato	– / +	– / +

Il en résulte ainsi toujours quatre modes, certes, mais hybrides, issus du croisement des traits *diterminativo* ou *sospensivo* avec les traits *rispettivo* ou *puro* :

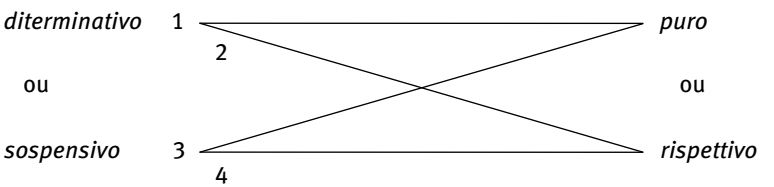

Ces quatre modes, *déterminant* ou *suspensif* et *pur* ou *relatif*, sont définis en extension par les exemples qui suivent :

	Puro		
Diterminativo	amo ; amai ; amero sono amato ; fui amato ; saro amato amasi ; amerassi ho amato sono stato amato…	amerei / ameria sarei/saria amato amerebbesi / ameriasi havrei amato sarei stato amato…	*Sospensivo*
	amava era amato amavasi <haveva amato> ; hebbi amato ; havro amato era stato amato ; fui <stato> amato ; saro stato amato]…	ama ; ami ; amassi sia amato ; fossi amato amisi <habbia amato> ; havessi amato sia stato amato ; fossi stato amato	
	Rispettivo		

On voit clairement que les *diterminativi* regroupent à eux deux tous les temps de l'indicatif, y compris, fait notable, le futur composé, tandis que les *sospensivi* rassemblent d'un côté les temps du subjonctif et de l'impératif, où ne subsiste que le présent, *ama* (le futur, *amerai tu*, ayant été justement banni) : *sospensivo rispettivo*, divisé ainsi en deux *maniere* (*comandativo* : *ama* et *desiderativo* : *ami*) ; et, de l'autre, seules, les formes de conditionnel, qui recouvre donc exactement le *sospensivo puro*. Le plus étonnant, sur lequel Castelvetro ne s'explique pas, est l'attribution des formes d'impératif au *sospensivo rispettivo* (avec celles de subjonctif) et non *puro*, en dépit de leur haut degré d'indépendance : on ne comprend pas bien à quel « sens » ou à quelle « forme » elles expriment un rapport.[76]

Quatrième détermination fondamentale du verbe, avec le temps, la personne et le nombre, la modalité se subdivise elle-même en quatre, de même que le temps et la personne se subdivisent en trois – passé, présent, futur ou première, deuxième, troisième (*io, tu, egli/ella*) – et le nombre, en deux – singulier ou pluriel. L'analogie apparente est trompeuse, car, en réalité, dans la

76 Une conception reprise partiellement par Citolini qui applique la notion de *rispetto* uniquement à l'impératif et semble s'appliquer à justifier le choix de Castelvetro : « *Il tempo, che segue, é quello, che fin'ora s'é dato a l'imperativo. il quale ha un certo riguardo, e rispetto pju che glj altri, a chi si parla. ma non peró sempre comanda; anzi esorta, avvertiſce, concede, vjeta, prega male, scherniſce, supplica, ed altri effetti fa: avendo peró sempre una certa mira, un riguardo, e un rispetto a chi parla, per tanto io lo chjamo* Rispettivo. *pju tosto che* Imperativo » (40/245). On ne sait pas exactement envers qui les formes d'impératif expriment un rapport, envers le locuteur ou plutôt le destinataire, tant le texte est peu clair, « *a chi si parla* » étant repris par « *a chi parla* ».

conception de Castelvetro, la modalité présente une particularité remarquable. Dans la grammaire traditionnelle, elle se subdivise comme les trois autres déterminations, directement en catégories homogènes, exclusives et discrètes. C'est-à-dire que du point de vue du mode, toute forme verbale est soit à l'indicatif, soit au subjonctif, soit à l'impératif (hormis les cas de double assignation, en général au subjonctif et à l'optatif), exactement comme, du point de vue du temps, elle est soit au présent, soit au passé, soit au futur ; du point de vue de la personne, soit à la première, soit à la deuxième, soit à la troisième ; du point de vue du nombre, soit au singulier, soit au pluriel. Castelvetro en finit de manière spectaculaire avec ce principe, en ordonnant la modalité intérieurement en deux sous-dimensions bipolaires, hétérogènes mais liées terme à terme, de sorte que les quatre catégories qui en résultent sont continues et chacune semi-exclusive : ainsi le *sospensivo puro* s'oppose-t-il simultanément, d'une part, au *sospensivo rispettivo*, d'autre part, au *rispettivo puro*, mais à demi seulement, puisqu'il garde un trait commun avec l'un et l'autre.

La différence avec la classification traditionnelle est donc radicale : les quatre modes complexes et articulés définis par Castelvetro ne s'opposent pas l'un à l'autre comme l'indicatif au subjonctif ou à l'impératif dans la grammaire de ses prédécesseurs. C'en est fini des rubriques juxtaposées. Castelvetro abat les cloisons étanches qui séparaient traditionnellement les modes, et, là où il n'y avait qu'un champ discontinu, il crée un réseau pluridimensionnel : une conception très novatrice qui établit des connexions entre les différents modes. Ainsi, sous couleur de redéfinir les modes verbaux, c'est en fait l'ensemble des formes verbales que Castelvetro réorganise. Réussissant à les mettre en perspective, il substitue à un schéma plat et inanimé un modèle stéréoscopique qui restitue au système verbal âme et relief. Ainsi *amerò* est-il lié à la fois, en tant que *diterminativo* (*puro*), au *diterminativo rispettivo*, *havrò amato* – par exemple dans des phrases telles que *Partirò quando avrò mangiato* – et, en tant que *puro* (*diterminativo*), au *puro sospensivo*, *amerei* – par exemple à travers le parallélisme entre des phrases comme *se tu ami, amerò* et *se tu amassi, amerei*. Et ce sans avoir rien de commun avec les formes de *sospensivo rispettivo*, *ami* ou *amassi*.

Il convient d'examiner d'un peu plus près les deux critères choisis par Castelvetro pour définir ses quatre modes. Ils sont de nature bien différente et structurent chacun à sa manière l'ensemble des formes verbales. La première des deux sous-dimensions de la modalité est d'ordre extra-linguistique – si l'existence de l'action exprimée par la forme verbale, ou son absence, est certaine ou non. En d'autres termes, si l'action affirmée (ou niée) par le verbe est certaine ou incertaine, ce qui suppose un jugement : « *Sono alcune voci del verbo, le quali* [...] *la dispositione dell'atto certa, o la privatione certa dell'atto, &*

alcune altre, che significano la sospensione della certezza dell'atto, o della privatione ».[77] Le vocabulaire employé, de nature technique – *dispositione* ou *privatione dell'atto*, le concept même d'*acte* ainsi que l'antithèse *disposition*/*privation* – est emprunté à la tradition philosophique.[78] On voit que ce critère permet de polariser les formes verbales en les discriminant à peu près suivant les modes traditionnels, puisque du côté de la *dispositione* (ou *privatione*) *certa dell'atto* – correspondant à la moitié gauche de notre tableau –, on trouve presque toutes les formes de l'indicatif, tandis que du côté de la *sospensione della certezza dell'atto* – correspondant à la moitié droite du tableau –, se retrouvent surtout les formes de subjonctif et de conditionnel, ainsi que d'impératif.

La deuxième sous-dimension est d'un autre ordre, intrinsèquement linguistique – si la forme verbale exprime ou non une corrélation avec d'autres formes. En d'autres termes, si l'action implique ou sous-entend, syntaxiquement, une autre action, ou non, ou du moins un repère temporel : « *Appresso sono alcune voci, le quali non significano rispetto alcuno verso altri sentimenti, o voci, & alcune altre che lo significano* ». L'intrusion du terme *sentimento* est quelque peu inattendue, même si on le prend dans son acception linguistique – et non psychologique – de *senso, significato* (c'est-à-dire 'sens, signification'), fréquente à l'époque, notamment dans les grammaires.[79] Il montre que pour Castelvetro le

77 Notons encore ici, outre la double coquille relevée plus haut, un raccourci dans la deuxième alternative : *della privatione* n'est évidemment pas sur le même plan que *della certezza* (l'opposition n'est pas entre « *sospensione della certezza* » et « *sospensione della privatione* »). La « *sospensione della certezza* » s'oppose à la fois à « (*la dispositione dell'atto) certa* » et à « (*la privatione*) *certa* (*dell'atto*) », c'est-à-dire à la *certezza (della disposizione dell'atto* ou *della privatione dell'atto*). Comme dans la première alternative, « *della privatione* [*dell'atto*] » devrait donc s'opposer à (*della*) *dispositione*, de sorte que la formule complète devrait être : « *alcune altre, che significano la sospensione della certezza* [*della disposizione*] *dell'atto, o della* [*sua*] *privatione* ».

78 Le nom *atto* au sens d'acte ou d'action réelle, proche d'*operatione*, se trouve exceptionnellement chez des grammairiens antérieurs, comme Corso : « *Il dimostrativo cosi si chiama, perche dimostra pianamente quel, che si fà, overo che è comminciato à farsi, overo che s'è fatto, cosi di poco prima, come d'assai, over che si farà, rappresentando quello atto semplice, che'l significato del verbo ci porge* » (41v), mais surtout chez son contemporain Ruscelli, qui aime beaucoup philosopher : « *Ma lo pongono* [le terme *passivo*] *come termine Filosofico per patir'universalmente qual si voglia cosa così buona come trista, & propriamente s'accomoda loro con queste voci, operatione, atto, ò effetto, cioè patir l'operationi, ò l'atto, ò l'effetto d'esser'amato* » (269) ; « *In* c *pura habbiamo un verbo solo che l'habbia in atto, & due in virtù. In atto l'ha questo solo NuoCere, Il cui primo Preterito è* Nociuto, *& il secondo* Nocqui. *In virtù ve l'hanno questi due* DiCere, FaCere » (283) ou « *Evvi questa differenza, che, come al luogo di detto Participio si disse, quello* [= il Gerundio] *è più tosto in potenza, che in atto nella nostra lingua* » (340). On a ici l'opposition classique *atto*/*virtù* et *atto*/*potenza*.

79 Ainsi chez Corso : « *Di che mi piace anchora dar questo essempio vario di parole, mà di sentimento simile* » (73v) ; Dolce : « *E, si come è virtù, l'ordinare in maniera le parole, che elle*

rapport (*rispetto*) institué entre les différentes formes (*voci*) est de nature sémantique, même s'il ne précise pas davantage ici de quel lien il s'agit. Le nom *rispetto* est employé dans son acception la plus courante de *riguardo* (c'est-à-dire d''égard'),[80] et signifie que telle forme doit donc être considérée eu égard à telle autre ou qu'elle est avec elle en corrélation. Le sens ressort bien de cette phrase de la fin de la *Giunta*, où *havere rispetto* s'oppose à *essere posto assolutamente* : « *Hora l'essempio di ‹ caduto lui ›, che è nelle novelle, non meritava d'essere addotto in questa materia. Percioche non è posto assolutamente, anzi ha rispetto. Il che appare per le parole ‹ il che veggendo la giovane, et lui caduto ritirandosi in grembo, quasi piangendo disse ›* » (89/69V).[81] Ce deuxième critère polarise les formes verbales non pas tant suivant le mode, comme on l'entend habituellement, mais plutôt suivant le temps et l'aspect (terme non employé à l'époque), puisque du côté du *rispettivo* – correspondant à la moitié inférieure de notre tableau – on trouve surtout les formes composées (outre les formes d'impératif et l'imparfait de l'indicatif), tandis que du côté du *puro* – correspondant à la moitié supérieure du tableau –, se retrouvent surtout les formes simples (outre l'indicatif passé et le conditionnel composés). Cette répartition n'est pas parfaite, certes, mais globalement respectée.

---

rendano il sentimento piano e facile all'intelletto di chi legge » (53) ; Ruscelli : « *Il verbo Passivo non è differente dall'Attivo in quanto al sentimento, ma in quanto all'ordine delle parole, & alla costruttione* » (428).

80 Ainsi déjà chez Bembo : « *qualhora cio aviene, che si dica il* me, *o il* te *di maniera, che rispetto s'habbia ad altrui, di cui etiandio convenga dirsi; egli s'usa di por l'accento sopra essi in questa guisa dal verbo un poco scostandogli, et aspettandone quello che segue* » (13) ; chez Corso : « Cui *serve al pronome per rispetto di* che, *& non per rispetto di* il quale, *come detto habbiamo* » (39) ; chez Dolce : « Me *e* te *si usano sempre, quando si ha rispetto ad altrui*. Ella ha molte persone, che le voglion bene, e sonole grate: ma di cui ella piu si fidi, ha TE » (36) ; chez Ruscelli : « *Truovasi dal Petrarca usato giudiciosamente l'articolo* Li, *con alcune voci che incominciano da* s *con altra consonante, come* Li scogli, *& questo per fuggir la replica dell'istessa sillaba* Gli, *come sarebbe il dire* Per gli scogli, *il qual rispetto di replicar così vicino la stessa sillaba, spinse anco i Poeti Latini con minor necessità à dire,* Immitis Achilli, *& qualch'altra tale* » (93), « *Fassi questa stessa passione à forza ne i nomi, ò pronomi in quelli, che per lor natura dovrebbono finire interi, per rispetto della parola, che lor segue appresso, & tuttavia conviene à forza usarli tronchi per fare il verso giusto, sì come in quei, che di sopra si sono allegati, & per rispetto della* s *con altra consonante, converrebbe scrivergli interi, sì come* Bello studio » (158–159), « *essendo quivi per rappresentare una cosa stessa, & uno stesso nome, cioè il Desio, che ha detto avanti, si variano nondimeno per rispetto della positura delle parole, cioè della vicinanza dell'altre, che lor vanno appresso* » (161)...

81 L'opposition *assoluto-rispetto*, qui remonte à la philosophie médiévale du langage, était depuis longtemps acclimatée en Italie, comme le prouve cette phrase de l'*Excellent commentaire* à la *Comédie* de Dante (avant 1334) : « *Vedrai ch'io parlo* respettivamente *e non* assolutamente » (*L'ottimo commento della Divina Commedia*, Pise, 1827–1829, vol. 3, 321).

Il convient de souligner un point important : chaque paradigme verbal (ensemble de six formes selon la personne et le nombre) est assigné à un seul et unique des quatre modes ainsi définis de manière originale. C'est une grande première dans l'histoire de la grammaire italienne. Si la classification des modes et des temps de Castelvetro est fondée sur des critères sémantico-syntaxiques, les temps et les modes eux-mêmes sont définis par des critères morphologiques, de sorte qu'il n'y a aucun doublon : un système moderne, où chaque paradigme est situé par des coordonnées modales et temporelles qui lui sont propres. On est à mille lieues de la conception purement sémantique de Giambullari, qui aboutit à postuler – aberration sans équivalent dans toute la production grammaticale italienne de la Renaissance – un double mode, le *potenziale* (potentiel), constitué à chaque temps de deux paradigmes différents, identiques les uns à ceux du *dimostrativo* (indicatif), les autres à ceux du *desiderativo* (optatif), et partiellement à ceux du *soggiuntivo* (subjonctif), lequel mode « avec une grâcieuse concision manifeste toujours le pouvoir, ou le devoir, et parfois même le vouloir, au sujet de la chose dont on parle » (48). Recouvrant exactement deux autres modes préexistants, dont il ne diffère que par le nom (et la nuance sémantique qu'il est censé exprimer), le potentiel vient, en outre, se superposer en partie au doublet optatif/subjonctif, dont le bien-fondé est déjà problématique (quoique habituel dans les grammaires italiennes de l'époque) : les formes comme *amerei* et *avrei amato*, ou *ami*, *amassi* et *avessi amato* se retrouvent ainsi classées non plus sous deux mais sous trois modes différents. Une dérive analogue à celle observable dans la division des noms substantifs, pertinemment critiquée par Ruscelli. Ce n'est pas un hasard que Ruscelli soit le seul à rompre, comme Castelvetro, avec la conception d'un mode optatif à côté du subjonctif, et à assigner à chaque paradigme une place et une seule dans l'espace grammatical (voir tableaux en Annexe 5), à la différence notable de leur contemporain Salviati, qui, lui, renoue avec une démultiplication foisonnante des dénominations au *soggiuntivo* : douze temps (record battu).

Dans son chapitre sur les modes verbaux, Padley aborde Castelvetro juste après Giambullari en notant que « la tendance à accorder la suprématie aux critères sémantiques atteint son maximum chez Castelvetro, dont la conception des modes est fondée sur les divers sentiments qu'ils expriment »[82] : une présentation tendancieuse, c'est le cas de le dire, qui suggère faussement une continuité entre les deux auteurs, comme si le second s'inscrivait dans le prolongement du premier, alors qu'ils sont en réalité radicalement différents. Là

82 « *The tendency to give supremacy to semantic criteria reaches an extreme in Castelvetro, whose conception of mooods derives from the various ‹ sentimenti › they express* » (1988, 113).

où Giambullari ne fait que suivre docilement son patron (c'est-à-dire traduire fidèlement Linacre), Castelvetro examine le sien d'un œil critique pour en voir les défauts et améliorer le modèle : une démarche qui s'avère évidemment beaucoup plus féconde.

Padley n'a vu que le plus voyant – la répartition novatrice des paradigmes verbaux suivant quatre critères originaux combinés deux à deux, explicitée par Castelvetro lui-même – mais pas le plus évident (qui reste implicite) : que ces paradigmes avaient été préalablement distingués les uns des autres sur des critères formels de manière on ne peut plus traditionnelle – sur laquelle Castelvetro n'a pas lieu de s'étendre. En d'autres termes, ce que donne Castelvetro, c'est la clé de distribution des paradigmes par mode et non la clé de leur détermination. Contrairement à ce qu'avance Padley, les critères sémantiques ne sont pas premiers, mais subordonnés, avec une rigueur sans précédent, aux critères morphologiques. En fait, Castelvetro ne fait rien d'autre que ce que font les grammaires modernes, qui après avoir posé, sur la base de la morphologie, des modes différents (indicatif, impératif, subjonctif…), les opposent ensuite en fonction des nuances sémantiques qu'ils expriment.

Il y a ici une réflexion approfondie sur la langue, suscitée sans doute davantage par le souci de la comprendre que par celui de polémiquer avec Bembo. Ici, comme ailleurs, les *Prose* ne sont, pour l'auteur de la *Giunta*, guère davantage qu'un prétexte, vite oublié, pour exposer ses propres idées, qui ne doivent pas grand-chose à son prédécesseur (à celui-là, ou aux autres). Comme il s'était demandé le pourquoi de l'emploi ou non de l'article défini (et non pas juste le comment), il s'est interrogé ici sur l'existence de modes distincts. Comme leur raison d'être, de toute évidence, n'est pas dans la syntaxe – on a vu dans quelle impasse se sont fourrés les premiers grammairiens, comme Alberti ou Bembo qui ont voulu interpréter en ce sens, trop littéralement, *congiuntivo* ou *soggiuntivo* –, elle doit se situer autre part. Puisqu'il s'agit de *modes*, la différence doit résider dans la modalité : simple, certes, on n'y avait pourtant jamais tellement pensé. Même Giambullari qui pourtant s'était attaché à distinguer les modes selon leur valeur sémantique, comme le note Padley, n'avait abouti à aucun résultat probant, pour la simple raison qu'il n'avait pas renoncé préalablement au principe de l'assignation multiple, et qu'il n'était donc pas parti des formes, mais du sens.

Comme le démontrent les exemples proposés, la voix n'est pas oubliée mais semble considérée comme une détermination secondaire ou accessoire, puisque les formes passives ou moyennes, quoique expressément mentionnées pour chacun des quatre modes proposés, sans doute par hommage à la tradition, ne sont pas séparées des formes actives. A cela deux raisons principales : d'abord, le fait que Bembo lui-même n'accorde pas beaucoup de place à la

question dans ses *Prose della Volgar lingua* (parce que, comme les formes des temps composés « *si risolvono* » en celles des temps simples correspondants, les formes passives, à leur façon, sont aussi réductibles aux formes actives correspondantes, et toutes déductibles à partir d'elles par une simple transformation ; 49) et n'offre donc guère matière à un commentaire spécifique ; ensuite et surtout, le fait que la diathèse est tout à fait neutre pour le système de Castelvetro : elle n'affecte en rien les quatre valeurs fondamentales qui le constituent (*puro* contre *rispettivo* ; *diterminativo* contre *sospensivo*), ni le mode ni le temps, puisqu'elle existe à tous les modes et à tous les temps.

Quand on voit la clarté du système verbal échafaudé par Castelvetro et que l'on se rappelle le fouillis des *Prose della Volgar lingua*, quand on compare le texte de départ et le texte d'arrivée, on mesure le chemin parcouru : difficile de trouver deux traitements plus antithétiques, reflet de deux ambitions et deux esthétiques opposées. On a là les deux extrêmes de la grammaire italienne de la Renaissance.

6.15.2 Le conditionnel selon Castelvetro

Après Corso, Castelvetro est ainsi le seul auteur à réserver dans son système une place propre au conditionnel, à l'instar d'Alberti. Aux deux *diterminativi*, qui rassemblent tous les temps de l'indicatif (y compris le futur composé), s'opposent les *sospensivi*, qui regroupent d'une part les temps du subjonctif et de l'impératif sous le *sospensivo rispettivo* (divisé ainsi en deux *maniere*),[83] et, de l'autre, *seules*, les formes de conditionnel, recouvrant donc exactement le *sospensivo puro*. On retrouve les trois modes évoqués plus haut, dans la *giunta alla particella* 21 de Bembo, auxquels s'ajoute, comme quatrième mode, le conditionnel, qui est ici nettement distinct du subjonctif. Si le conditionnel, en effet, partage avec le subjonctif (et l'impératif) le trait *sospensivo*, il s'oppose à lui sur l'autre axe (*puro* contre *rispettivo*). Tandis que le subjonctif (comme l'impératif) partage le trait *rispettivo* avec certains temps de l'indicatif (l'imparfait et les temps composés, à l'exception du passé), le conditionnel partage le trait opposé, *puro*, avec les autres temps de l'indicatif (c'est-à-dire le passé composé et les temps simples, à l'exception de l'imparfait).

Dans le réseau verbal que tisse Castelvetro dans cette *giunta*, le *sospensivo puro* s'oppose à demi à la fois au *sospensivo rispettivo* et au *rispettivo puro*,

83 Castelvetro semble avoir convaincu Citolini, qui classe, lui aussi, les formes d'impératif (avec deux temps, à deux personnes, *presente* : *ama*, *ami* et *avvenire* : *amerai*, *amerá*) sous le mode *rispettivo* (45v, 46/282, 285).

tout en gardant un trait commun avec l'un et l'autre. Les formes de *sospensivo puro*, en tant que *sospensivo*, exprimeraient donc une « suspension de la certitude de l'acte ou de sa privation », comme les formes d'impératif et de subjonctif (regroupées, elles, sous le mode *sospensivo rispettivo*), et contrairement aux formes d'indicatif. En tant que *puro*, elles n'exprimeraient « aucun rapport avec d'autres sens ou formes » (« *non significano rispetto alcuno verso altri sentimenti, o voci* »), à l'instar de la quasi-totalité des formes simples du *diterminativo* et à la différence de l'impératif et du subjonctif. Pour Castelvetro aussi, comme pour Corso, le conditionnel est proche syntaxiquement de l'indicatif. Ni indicatif, ni subjonctif, le *sospensivo puro* est pour Castelvetro un mode spécifique, comme il l'était pour Alberti, puis pour Corso. Ainsi *amerei* est-il lié à la fois, en tant que *sospensivo* (*puro*), au *sospensivo rispettivo*, *amassi* – par exemple dans des phrases telles que *se tu amassi, amerei* ou *amerei che tu amassi* – et, en tant que *puro* (*sospensivo*), au *puro diterminativo*, comme *amo* – par exemple à travers le parallélisme entre les phrases que l'on vient de citer et celles-ci : *se tu ami, amo*, ou *amo che tu ami*.

Reconnaissant comme ses deux prédécesseurs, Alberti, puis Corso, la spécificité du conditionnel, Castelvetro propose aussi, comme eux, un terme propre pour désigner les deux formes de ce mode, simple et composée, qu'il n'a pas oubliée : *sospensivo* (*puro*), qui évoque immanquablement le fameux jugement de Corso : « *Però egli si dee chiamar più tosto tempo sospeso, over conditionale, overo impedito, che altramente* » (69v). Certes, le terme n'est pas exactement le même, quoique formé sur la même racine, certes Corso le réserve au conditionnel alors que Castelvetro choisit de l'appliquer également au mode subjonctif (et à l'impératif) ; toutefois, la ressemblance reste notable.

A peu près à la même époque que Castelvetro, un autre grammairien utilise aussi un terme de la famille de *sospendere* pour définir, négativement, le mode *dimostrativo*, correspondant à l'indicatif : « *Dimostrativi nel Verbo sono que' tempi, che senza riserva, ò sospensione, & senza necessità d'altro Verbo, dimostrano le loro operationi, come* io scrivo, scrivea, scrissi, havea scritto, & scriverò. *et veramente in quanto alla dimostratione dell'operation libera del Verbo, poteano quei dell'Imperativo congiungersi ancor con questi* » (190). Implicitement sont donc considérés comme *tempi che dimostrano le loro operationi* [*con*] *riserva, ò sospensione* les temps du troisième, et dernier, mode personnel que distingue Ruscelli, à savoir le *soggiuntivo*, qui regroupe subjonctif et conditionnel. S'il n'emploie pas de terme comme *diterminativo* pour caractériser les temps constitutifs du mode qu'il appelle, de façon traditionnelle, *dimostrativo*, Ruscelli concorde cependant avec Castelvetro pour en faire, de manière nouvelle, un mode de la non-suspension, et pour faire donc des deux autres des modes de la *sospensione*. D'accord en somme sur l'indicatif, les deux grammai-

riens divergent sur le classement de l'impératif : auquel des deux pôles majeurs le rattacher ? Eu égard à son emploi exclusivement autonome, Ruscelli le rapprocherait volontiers du *dimostrativo*, alors que Castelvetro l'apparente au *sospensivo*, puisque l'action ordonnée est plus virtuelle que réelle. L'un en revient en fin de compte à un critère syntaxique – la possibilité ou non d'emploi dans une phrase indépendante ; l'autre s'en tient à un critère mi-sémantique, mi-pragmatique – le rapport existant entre le discours linguistique et la réalité, entre le message et son référent. Le classement paradoxal des formes d'impératif comme *sospensivo rispettivo* et non *puro*, malgré leur très haut degré d'autonomie, difficilement compréhensible, pourrait bien s'expliquer par la volonté de Castelvetro d'isoler, sous le *rispettivo puro*, les formes de conditionnel, le composé avec le simple, pour mieux mettre en évidence leur spécificité – alors que les autres temps composés sont sauf exception rangées sous le *rispettivo*.[84]

Castelvetro a bien vu d'autre part la parenté morphologique entre le futur de l'indicatif et le conditionnel présent, qui, bien qu'elle soit manifeste, n'avait pas été remarquée jusque-là. De même que le futur – hormis les rares formes « simples » (synthétiques), *fia*, *fie*, *fiano* ou *fieno* (ou *fiero*), toutes désuètes –, a des formes « composées du présent du verbe *havere* et de l'infinitif du verbe dont on veut le futur, en disant *dire ho* à la façon dont on dit chez les Grecs λέγειν ἔχω et chez les Latins *dicere habeo*, le futur étant exprimé par λέξω, *dicam* » (54v/40V),[85] le conditionnel se forme avec l'infinitif du verbe et le prétérit, parfait ou imparfait, de *havere* :

> « *Adunque* amerei *col rimanente delle sue voci compagne è composto dello'nfinito del suo verbo, cioè d'*amare, *e del preterito d'*ho *piegato in alcuna voce all'antica, & in alcune altre alla Lombarda, & in alcune alla Toscana moderna, come* hei *per* hebbi, hesti *per* havesti, hebbe, hemmo *per* havemmo, heste *per* haveste, hebbono *o* hebbero. *Onde riescono* amerei, ameresti, amerebbe, ameremmo, amereste, amerebbono, *o* amerebbero [...] *Appresso* ameria, *& le altre voci compagne, che non sono piu che tre, o al piu quattro, cioè* ameria *prima persona, &* ameria *terza del numero del meno, et* ameriano *terza del piu, et alcuna volta* ameriamo *prima del piu* [...] *si compongono dello'nfinito del suo verbo, pogniamo* amare, *& del preterito imperfetto :* ibam, ibat, ibant, ibamus, *cioè* ia, ia, iano, iamo, *prima tramutato* b *in* v, *& poi cacciato* v *di mezzo* » (65v/53V).

Castelvetro a compris exactement la formation du conditionnel et il est le premier à exposer la genèse du type toscan et majoritaire (en *-ei*...) aussi bien

84 Pour les deux autres anomalies, passé composé sous le *diterminativo puro* et imparfait sous le *diterminativo rispettivo*, voir p. 472–473.

85 « *Ma le ha composte* [le voci del futuro] *del presente del verbo* havere, *& dello'nfinito del verbo il cui futuro si richiede, dicendosi* dire ho *nella guisa che si dice appresso i greci* λέγειν ἔχω, *& appresso i latini* Dicere habeo *significandosi il futuro* λέξω, dicam ».

que du type minoritaire surtout méridional (en *-ia*…), influencé peut-être par le provençal (Rohlfs § 593–596), qui remontent l'un et l'autre à une construction avec l'infinitif. Grâce à sa connaissance des langues anciennes, il a pu rapprocher ce futur périphrastique de constructions similaires en grec et en latin, où elles coexistent avec les futurs synthétiques. Quelle différence avec ses prédécesseurs, y compris Corso, qui négligeaient les formes alternatives, considérées comme poétiques ou rares – « *Delle voci poetiche non parlo* : speraria, & vedria » (71), repris par Dolce : « Amarei *(& ancho* Amaria, *ma appresso i Poeti e di rado)* […] che colui Amasse, & Amarebbe *(*Amaria *etiandio ma rade volte)* » (30) – et se contentaient au mieux de recettes pratiques pour former ce temps, soit comme Tani (29–v) directement à partir de l'indicatif présent, tantôt de la deuxième (*ame* : *amerei*, *senti* : *sentirei*) tantôt de la troisième personne (*teme* : *temerei*, *perde* : *perderei*),[86] soit dans le meilleur des cas, comme Corso, à partir du futur (lui-même obtenu en général à partir de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent : *Corso* 46, *Tani* 29, *Dolce* 28v) : « *Io'l formerei dall'indefinito, mà l'indefinito ordinariamente non s'accorcia, tutto ché Petrarcha dicesse: ‹ Rompre ogni aspro scoglio ›* […] *Io per tanto lo formo dal futuro del Dimostrativo, & ò sia il futuro intiero, ò accorciato muto l'ultima vocale di quello, che è la* o *nella penultima di questo, che è la* e, *& l'accento di quello nell'ultima vocale di questo, cio è nella* i *cosi fattamente*. spererò, spererei. io vedrò, vedrei » (70v).[87] Après avoir été tenté de faire dériver le *tempo sciolto* de l'infinitif, ce qui ne convient pas pour les verbes où le thème a subi une syncope,[88] Corso

86 Dolce, lui, s'en tient à la 3e personne en faisant totalement l'impasse sur l'incongruité de la voyelle prédésinentielle à la 1re conjugaison, où il s'en sort en citant la forme non altérée (*ama* : *amarei*), et à la 3e (*sente* : *sentirei*), pour laquelle il évite de donner un exemple : « *l'altra si forma dalla terza del dimostrativo col giungervi* ei, amarei, leggerei » (29).

87 Sur cette manière de présenter la morphologie à la Renaissance, lire le bon article de Matthews, *Morfologia all'antica* (1996).

88 L'objection est judicieuse mais l'exemple, non pertinent puisque le verbe *rompere* n'est pas de ceux qui ont un futur syncopé : il ne fait pas *romprò* mais *romperò*, comme l'atteste d'ailleurs Corso lui-même plus haut (« *ne romperò per tanto l'ordine dell'intention mia* », 44v). Plutôt que d'alléguer cette inutile citation de Pétrarque, qui apporte plus de confusion que de clarté, Corso aurait dû citer tout simplement un verbe comme *potere* : *potrò*. Castelvetro semble s'être souvenu de cet exemple : « *Hora è da notare, che lo'nfinito d'alcuni verbi patisce alcuno de sopradetti difetti, che il futuro non patisce, come si dice* rompre *in luogo di* rompere, *ne percio si dice* rompro » (56/42V). L'inverse est toutefois plus souvent vérifié. Précédemment, Corso avait déjà envisagé de mettre en rapport le conditionnel et l'infinitif, mais à l'envers, puisqu'il osait faire dériver le second du premier : « *Gl'indefiniti anchora si potrebbon formare in ogni maniera dal tempo sciolto (di cui ragionerò nel congiuntivo) perdendone solamente l'ultima vocale in questa guisa*. Sperarei. Sperare. Temerei. Temere. Riderei Ridere. Sentirei. Sentire. *Mà chi non vede, che da un tempo cosi nascosto non s'hà à formare un modo tanto principale, quanto è l'indefinito uso più di dar legge à gli altri modi, & tempi, che di riceverla esso da*

avait décidé de le former à partir du futur du *dimostrativo*. Que le futur du verbe soit « plein ou abrégé » (« *intiero, ò accorciato* »), on obtient effectivement toujours la première personne singulier du conditionnel en substituant au *-ò* final du futur la diphtongue *-ei*. Corso avait ainsi été le premier à rapprocher les deux types de formes du point de vue de leur formation, mais sans justifier cette proximité par une analyse morphologique.

Par rapport aux formes parallèles de futur, les formes de conditionnel doivent certes à l'origine renvoyer à un moment passé puisque le verbe *havere* y est non pas au présent mais au passé simple (ou à l'imparfait).[89] Toutefois, la construction périphrastique à la base de l'un et l'autre temps a une valeur de futur – comme la construction italienne *havere da amare*, que la plupart des grammairiens de la Renaissance utilise pour rendre l'infinitif futur –, ce qui s'accorde bien avec la valeur de potentiel de fréquents emplois du conditionnel, que Castelvetro, après Giambullari, est le seul à reconnaître :

> « *Hora ragioniamo della significatione loro, & cominciando da* amerei, *dico, che è d'ugual valore in significatione ad* hebbi ad amare, *si come* amero *vale quanto* ho ad amare. Amerei *adunque significa deliberatione, o ubligatione, o potentia cominciata gia nel passato, & riguardante all'adempimento futuro. Et cio aviene per la forza del verbo* havere, *che hora deliberatione, hora ubligatione, & hora potentia significa. Et dicendo io ‹ riguardante all'adempimento futuro ›, intendo in quanto ha rispetto al preterito* hebbi, *il qual futuro puo esser presente a noi, che parliamo, o ancora futuro. Percioche, se io diro* Amerei, quando,

alcuno ? certo à me pare, che torto si facesse alla degnità sua, essendo egli quello, che tutte le maniere distingue, come s'è veduto. appresso sarebbe uno intrico di memoria, far queste eccettioni, et alla fine da un fonte medesimo deriverebbe l'uno, & l'altro rivo. Dunque all'acqua chiara, & non al fango si ricorra » (47v–48). L'hypothèse est rejetée sur la base d'une pétition de principe, l'inconvenance de faire dériver un mode fondamental d'un temps secondaire, qui dissimule une double considération méthodologique : le refus, d'une part, de faire une entorse, juste pour le conditionnel, à la pratique usuelle suivie jusqu'alors, qui fait dériver temps et modes de l'infinitif – idée exprimée pour la première fois par Bembo : « *Le voci che senza termine si dicono, sono pur quelle; lequali noi poco fa raccogliemmo,* Amare Volere Leggere Udire, *dalle quali piu tosto si reggono et formano tutte l'altre di tutto'l verbo; che elle sieno da alcuna di loro rette e formate* » (40), qui prend le contre-pied de Priscien, selon lequel les grammairiens qui « ont osé poser l'infinitif en premier ont mal fait, car il n'est pas opportun de commencer d'emblée par quelque chose d'imparfait ou de douteux » (VIII 64 : « *sciendum tamen, quod quidam ausi sunt infinita ponere prima, sed male; non enim oportet statim a re imperfecta aut dubia incipere* ») ; et d'autre part, de former en conséquence toute la morphologie verbale, via l'infinitif, à partir du conditionnel. Car en dernière analyse, c'est à cela que tout reviendrait en poussant cette logique jusqu'au bout.

89 Ce que confirme Squartini : « *La stessa evoluzione semantica che ha accompagnato lo sviluppo del* would *modale inglese ha caratterizzato probabilmente anche il condizionale italiano, che era originariamente una forma di passato ma oggi può avere un valore di presente/futuro* » (1999, 71).

o se tu amassi, *dimostro, che io ho gia prima proposto, o deliberato, o sono atto ad amare, la quale attione non dimeno non dee havere essecutione, se non va avanti la tua attione d'amare, la quale attione, se havra effetto incontanente, anchora incontanente l'havra la mia, & cosi sara presente a noi, che parliamo, ma se tardera la tua, tardera anchora la mia, & cosi sara futura* » (66/53V).[90]

Selon l'auteur de la *Giunta*, la périphrase *havere* + infinitif, à l'origine des formes de conditionnel, a trois valeurs, « tantôt délibération, tantôt obligation, tantôt puissance » (comme le potentiel de Giambullari), qui ont en commun de ressortir toutes du futur, futur dont le point de référence n'est pas le moment de l'énonciation, mais un moment du passé posé par la forme de prétérit qui y est incluse comme désinence (*-ei*, *-esti*…), de sorte que ce futur est soit contemporain du moment de l'énonciation, soit postérieur.[91] Castelvetro est le seul à s'arrêter sur la valeur particulière du conditionnel indépendant, substitué à l'indicatif pour atténuer l'assertivité du propos – encore un point qui contredit la conception d'Alberti : « *Adunque quando noi vogliamo parlare con modestia usiamo questa voce dimostrandoci noi prima disposti, o ubligati alla predetta attione futura, o apparecchiati, pur che non siamo impediti da che che sia. Perche anchora vale quanto il greco modo potentiale accompagnato dalla particella* ἄν, *o quanto il latino* amarem » (66/53V).

Ces formes ont donc quelque chose de paradoxal, dont Castelvetro essaie de rendre compte tant bien que mal :

« *La onde è da dire, che i vulgari tramutano il significato del tempo d'*amavissem *di preterito in presente, o in futuro a noi, che parliamo, accioche dimostrassero, che la conditione doveva essere adempiuta, & passata, quando la deliberatione, o l'ubligatione, o il potere dell'attione si mandasse ad essecutione, si come, secondo che per le cose sopradette è manifesto, se io dicessi* Io mangierei, se tu mel comandassi, *significo deliberatione, o ubligatione, o potentia di mangiare prima, che tu mel comandi, ma il tuo comandamento non dimeno dee andare avanti al mio mangiare* » (66v/53V).

90 Plus loin, Castelvetro appelle le conditionnel « mode de la puissance » : « potere, *onde si forma il futuro e'l modo della potenza.* potro *o* poro, potrai *o* porai, potra *o* pora, potremo, potrete, potranno, potrei, potresti, potrebbe, potremmo, potreste, potrebbono *o* potrebbero » (77/59V).

91 C'est en raison de cette double valeur, de présent et de futur, que Citolini classe les formes simples sous le temps « mixte » (*vario*) du mode *soggjunto*, alors qu'il classe les formes composées sous le *passato* (p. ex. 42/261 et 44/274 ou 44v/279 et 45/281). C'est le seul auteur à souligner que dans une proposition hypothétique, les deux formes verbales expriment souvent un procès ou un état futur par rapport au moment de l'énonciation, et à dénoncer leur classification traditionnelle sous les temps du passé : « *é peggjo, che alcune ne danno a'l passato, che sono per lo pjú de'l futuro; come* Se tu venissi a trovarmi, io ti parlerei. *oh non é questo un futuro manifesto ?* » (43/267).

Castelvetro sent bien que ces nouvelles formes tiennent davantage du présent-futur (comme par exemple les formes de subjonctif présent ou d'impératif), que du passé. Eu égard au temps qu'elles ont remplacé dans la phrase hypothétique (subjonctif imparfait, qui n'a pas eu de descendance dans la langue littéraire italienne), il s'est produit du latin à l'italien un saut temporel considérable, qui n'est pas insignifiant et que l'on ne saurait ignorer. Quand bien même la possibilité de manger préexisterait à la condition (ou à la réalisation de l'hypothèse), en l'occurrence à l'énonciation de l'ordre, elle ne s'actualise qu'après l'énoncé, qui sert de déclencheur. On comprend alors que la condition (ou l'hypothèse envisagée), qui doit chronologiquement précéder la réalisation, reste, elle, exprimée à un temps passé, le subjonctif imparfait (qui, en Vulgaire, continue le subjonctif plus-que-parfait latin). En somme, Castelvetro a été sensible à la dissociation introduite par l'italien dans l'expression du système hypothétique entre le temps de la subordonnée et celui de la principale, une innovation que Bembo s'était limité à constater pour s'en flatter vainement, et que lui interprète comme la création d'un décalage temporel, judicieux en comparaison avec la confusion du latin, où les deux propositions sont présentées comme simultanées : « *Nella qual cosa furono i latini poco accorti, che usarono quella medesima voce di quel medesimo tempo in significare diversi tempi,* Comederem si iuberes, *quasi il mangiare, e'l comandare debba essere in un medesimo punto, ne debba havere ordine, & succedimento di tempo* » (66v/53V). Après Gabriele et avant Ruscelli (p. 510–511), Castelvetro recourt, lui aussi, à une approche contrastive et à la traduction d'une phrase latine, et des trois c'est lui qui propose le commentaire le plus précis en attribuant à la tournure italienne une gradation temporelle, qui manque en latin. Sans doute inspiré par le parallélisme de formation entre futur et conditionnel, qu'il a le premier souligné, Castelvetro a donc également saisi la valeur spécifique de ce nouveau temps par rapport au subjonctif, quand ses prédécesseurs, à commencer par Fortunio et Bembo, confondaient les deux séries de formes sous une seule et même étiquette et s'étaient montrés incapables d'analyser la différence avec le latin, même lorsqu'ils avaient eu la bonne idée de confronter une même phrase hypothétique dans les deux langues. Bien sûr, l'interprétation de Castelvetro reste discutable et pêche par idéalisme : l'italien n'est pas plus rigoureux que le latin et n'a pas un tel culte de la distinction et de la subtilité ; on peut trouver encore plus strict ou plus rigide que lui. Ainsi peut-on dire *Se verrai sarò contento*, là où le français maintient lui *Si tu viens, je serai content*.

Pour Castelvetro, le conditionnel est une sorte de futur, par rapport non au moment de l'énonciation, mais au moment posé par l'énoncé, par exemple par la subordonnée dans les phrases qu'il propose (*Amerei, se tu amassi* ou *Io mangerei, se tu mel comandassi*). Il n'est donc pas étonnant qu'il serve aussi,

inversement, à exprimer la postériorité de l'action (ou de l'état) de la subordonnée par rapport à la principale quand le verbe de celle-ci est à un temps du passé : *Ha detto che verrebbe* (ou moderne : *sarebbe venuto*) *domani verso le dieci*. Castelvetro était à deux doigts de signaler cet emploi du conditionnel, ignoré par les grammairiens de la Renaissance : il lui aurait suffi d'extrapoler son analyse à cet autre type de phrases. Le seul à suggérer cet usage particulier du conditionnel est Salviati, qui, comme Citolini, semble avoir retenu la leçon de Castelvetro. Lecteur attentif de la *Giunta*, Salviati s'est probablement souvenu de ce passage pour nommer les formes simples comme *mangerei* « *presente ri(s)guardato come futuro* (*conseguente*) » du *soggiuntivo*, une dénomination qui, tout en posant la valeur de présent du conditionnel, en souligne la perspective future. Pour les formes composées (*avrei mangiato*), Salviati propose un titre encore plus compliqué, qu'il n'est pas aisé d'interpréter (d'autant moins qu'il ne donne à ce sujet aucune explication) : *preterito perfetto nel presente* et *nell'imperfetto ri(s)guardato come futuro* (*conseguente*). Parallèlement à l'appellation des formes simples, on attendrait simplement *preterito perfetto ri(s)guardato come futuro* (*conseguente*). C'est surtout les précisions *nel presente* et *nell'imperfetto*, absentes précédemment, qui surprennent : sans doute renvoient-elles respectivement à l'irréel du présent et du passé : (*Se facesse bel tempo,*) *saremmo usciti* – « prétérit dans le présent », « considéré comme futur » (par rapport à *se facesse bel tempo*) – ou (*Se ieri avesse fatto bel tempo,*) *saremmo usciti* – « prétérit dans le passé », « considéré comme futur » (par rapport à *se avesse fatto bel tempo*). Quoi qu'il en soit, Salviati parle d'un « prétérit (parfait) considéré comme futur », une désignation certes opposée à celle en usage aujourd'hui (futur dans le passé), mais qui associe deux termes normalement incompatibles et contraires, futur et passé : si l'on en prend comme référence demain (soir), *sarebbe venuto*, dans la phrase ci-dessus, peut être considéré comme un passé.

Face aux nouvelles formes du conditionnel, les grammairiens italiens de la Renaissance se répartissent donc en trois groupes de taille inégale : les plus nombreux les classent sous le subjonctif parce qu'elles s'emploient en lieu et place du subjonctif latin dans plusieurs constructions, notamment dans la proposition hypothétique – qui pour beaucoup représente leur emploi privilégié ; d'autres les classent sous l'optatif, ce qui permet d'inclure les emplois en phrase indépendante ; enfin, les derniers, à peu près aussi nombreux que les précédents, ne les classent ni sous le subjonctif, ni sous l'optatif, mais sous un mode distinct. Seul un toutefois, Castelvetro, a réussi, dans le cadre d'une conception entièrement nouvelle du système verbal, à trouver à ces formes une place originale.

7 Conclusion

Le moment est enfin venu de tirer les conclusions de cette longue étude, qui a porté sur un corpus représentatif d'une vingtaine de traités grammaticaux de la Renaissance, rédigés ou imprimés pour l'immense majorité dans les deux quarts centraux du 16e siècle. Leurs auteurs se distribuent à peu près équitablement en deux moitiés, les uns nés encore avant 1500, les autres après.

Dans le chapitre 1, nous avons vu, premièrement, que le terme qui domine dans les titres des ouvrages étudiés n'est pas *grammatica* ou *grammaticale* mais le plus modeste *regole*, signe que la régularité de la langue décrite, qui faisait encore débat au milieu du 15e siècle, est désormais communément admis (même s'il reste encore quelques esprits sceptiques). Deuxièmement que la langue littéraire dont la grammaire est proposée, quoique reconnue presque unanimement comme toscane, est le plus souvent désignée par le seul adjectif *volgare* (vulgaire), et ce jusqu'à l'année 1545, que je propose, de ce fait, de considérer comme une date-charnière. A partir de la grammaire de l'écrivain florentin del Rosso, imprimée cette année-là à Naples, qui marque l'entrée en lice des grammairiens toscans, l'appellation médiévale *volgare*, devenue dépassée, est généralement remplacée par une appellation moderne plus précise, *toscana*. La question du nom de la langue littéraire a une importance symbolique évidente. Si *volgare* a pu se maintenir aussi longtemps au 16e siècle, c'est entre autres à cause de l'embarras de certains grammairiens. La faveur de cette épithète vague s'explique surtout par la volonté de choisir un mot neutre et consensuel, ou d'éviter à tout le moins un terme trop marqué, qui a mauvaise presse depuis que Trissino l'a affiché dans le titre de son épître au pape de 1524, *Epistola de le lettere nuωvamente aggiunte nella lingua italiana*, déclenchant une levée de bouclier de plusieurs écrivains toscans (Machiavel, Firenzuola, Tolomei…). La polémique est telle que Trissino préfère renoncer à tout adjectif qualificatif pour sa *grammatichetta*, qu'il fait imprimer en 1529 avec une nouvelle édition expurgée de l'*Epistola*. Frappé pendant trente ans du sceau de la provocation, *italiana* ne réapparaît dans le titre d'une grammaire qu'en 1555, et commence dès lors, très lentement, à concurrencer *toscana* (qu'elle met ensuite plusieurs siècles à supplanter). Troisièmement, que la langue dans laquelle les grammairiens italiens de la Renaissance décident d'écrire est, sauf exception, la langue littéraire elle-même dont ils se proposent de composer les règles – au détriment du latin, qui est réduit à un rôle marginal de langue de référence et de contrôle. Il s'agit de gager la validité des règles grammaticales sur la grammaticalité de leur exposition. Cette identité entre langue de description et langue décrite permet le développement d'une autre appellation d'évitement, *questa nostra lingua*, par auto-référence. Et c'est aussi à partir des années 1540 qu'apparaissent les deux dénominations les plus élo-

https://doi.org/10.1515/9783110427585-008

quentes et les plus intéressantes, *la nostra natia lingua* ou *la nostra materna lingua* : les grammairiens d'Italie, qui se recrutent parmi les principaux érudits du temps, ne sauraient mieux exprimer leur attachement à cette communauté linguistique en gestation, première manifestation d'une unité nationale italienne. Quatrièmement, que les auteurs des premières grammaires italiennes de la Renaissance sont en majorité originaires de régions périphériques, par rapport à la Toscane (à laquelle la langue littéraire est rattachée), et que cela ne va pas sans mal : objets de critiques ou de procès en légitimité de la part des Toscans, ces auteurs doivent se défendre et convaincre qu'ils sont aussi aptes à exposer les règles de la langue littéraire. Singulière, la forme dialoguée des livres *Della Volgar lingua*, où le propos grammatical du livre 3 est confié au cardinal florentin Julien de Médicis, est un stratagème discursif qui trouve sa raison d'être dans la nécessité pour le Vénitien Bembo de répondre lui aussi à cette objection épistémologique. Vives dans le deuxième quart du 16e siècle, ces deux querelles qui ont partie liée, sur la toscanité de la langue et des auteurs, s'apaisent après 1560.

Dans le chapitre 2, nous avons vu que la méthode de la plupart des auteurs, lettrés souvent autodidactes, dont plusieurs étaient aussi employés comme éditeurs de classiques pour le compte d'imprimeurs vénitiens, repose sur la lecture et le dépouillement des textes littéraires italiens des siècles précédents en particulier, des « trois fontaines », que sont Dante, Pétrarque et Boccace. Le maître-mot est *osservare* (observer) : les apprentis grammairiens observent comment les grands auteurs ont observé dans leurs œuvres les règles non-écrites de la langue, afin d'en tirer des règles positives qu'ils rassemblent ensuite en un recueil, publié pour servir aux lettrés désireux d'apprendre la langue littéraire ou de se perfectionner dans son écriture. Les formes extravagantes ou aberrantes, rejetées au nom du principe statistique « *del uso frequentato si fan norme* » (Fortunio dixit), sont volontiers censurées et attribuées à des « erreurs » des imprimeurs ou des éditeurs, voire des auteurs eux-mêmes. Erigées en *normes* ou en *lois* à suivre impérativement si l'on veut bien écrire, les règles tirées d'un usage littéraire ancien ont tellement stabilisé la langue, qu'elles ont contribué à freiner voire à figer son évolution. Le poids indéniable des classiques dans maintes grammaires italiennes de la Renaissance, surtout de la première génération (à commencer par celles de Fortunio et Bembo), ne doit cependant pas faire oublier qu'une minorité non négligeable (un bon tiers du corpus étudié), ne s'appuient pas sur les textes littéraires et que certaines (restées manuscrites) se passent même de citation : elles sont l'œuvre surtout de Toscans (toscans sont les trois grammairiens qui ont renoncé à toute référence ou citation d'auteur, Alberti, Florio et Salviati), mais aussi de quelques Vénètes atypiques (Trissino, Delminio et Citolini, disciple du Siennois Tolomei), et d'un esprit original, Alessandri, originaire d'Urbino, établi à Naples,

qui propose, pour le milieu bilingue de la cour espagnole, la première grammaire comparée de deux langue romanes, toscan et castillan. A la différence des autres, ces grammairiens, qui forgent presque la totalité de leurs exemples, déclarent explicitement vouloir donner des règles non seulement pour écrire mais aussi pour parler, ou manifestent au moins une attention particulière à la dimension orale de la langue. Les données sont assez nettes pour que l'on puisse parler de corrélation ou de convergence entre toscanité, préférence pour l'usage contemporain, attention à la langue parlée et refus des citations. Une autre œuvre exceptionnelle échappe à sa manière au modèle de grammaire littéraire qui a prédominé dans la première moitié du siècle, la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi di messer Pietro Bembo* de Castelvetro, critique en règle de la grammaire-conversation de Bembo et cas rarissime de méta-grammaire. Echelonnés entre 1553 et 1575, les ouvrages de Florio et Salviati (absence totale de citation), d'Alessandri (grammaire comparée) et de Castelvetro (méta-grammaire) attestent l'émergence dans la deuxième moitié du siècle d'idées grammaticales nouvelles et originales.

Dans le chapitre 3, nous avons vu que les grammaires italiennes de la Renaissance, comme les grammaires latines, leurs modèles lointains, avoués ou non, sont construites selon les parties du discours, qu'elles passent en revue avec leurs accidents. Seules deux ou trois se résument toutefois à cela. La grande majorité y ajoutent des considérations sur l'énoncé, le mot et ses composantes, sur l'orthographe, les accents ou la ponctuation, ou encore sur les figures et les fautes de langue. Rares sont les auteurs qui se soucient de définir la grammaire en préambule, un peu plus nombreux ceux qui commencent par les lettres, plus petites unités du langage écrit et représentations conventionnelles des sons. Hérité du latin comme la langue qu'il note, l'alphabet italien usuel est perçu comme inadapté par plusieurs grammairiens (Alberti déjà, Trissino, Giambullari, Tolomei, Citolini…), qui proposent de le réformer. Embarrassantes et donnant lieu à des confusions, les inadéquations entre son et lettre (notation par une même lettre de plusieurs sons : *c* ou *g*, *s* ou *z*, plusieurs sons dans la prononciation d'une lettre : les consonnes « doubles » *x* ou *z*) sont souvent mentionnées, parfois discutées, mais ne mènent qu'exceptionnellement à la distinction entre lettres et phonèmes (Salviati, *Avvertimenti*). La syllabe est loin de susciter le même intérêt. Elle est certes traitée par les grammairiens qui suivent au plus près les modèles latins, mais de manière très simplifiée et plutôt sommaire. Quelques grammairiens parviennent à proposer un usage raisonné de l'accent, assez proche de l'usage moderne, sur les seuls mots qui ne sont pas accentués sur l'avant-dernière syllabe. Le mot justement est surtout étudié dans ses altérations morphologiques (élision, syncope, apocope, métathèse, assimilation…), notamment dans les nombreux chapitres con-

sacrés à l'orthographe. Le dernier échelon, la phrase ou l'énoncé, est souvent négligé, la doctrine à son sujet se limitant au mieux à la distinction entre énoncé complet ou incomplet. Les premiers grammairiens italiens s'intéressent surtout aux parties du discours variables, à commencer par le nom. Les parties du discours invariables sont souvent présentées ensemble en vrac, quand elles ne sont pas ignorées. L'interjection est plutôt bien traitée, souvent avant la conjonction. Enfin, une petite minorité d'auteurs s'arrêtent sur la construction des parties du discours et sur leurs accords, ainsi que sur les figures, entendues comme violation plus ou moins acceptable de la norme.

Dans le chapitre 4, nous avons vu que l'article, présent en grec, mais inexistant en latin, embarrasse fort les grammairiens italiens. D'aucuns tendent, sur la foi du latin, à sous-estimer cette nouveauté et à en minorer l'importance, en ne concédant à l'article qu'un statut subalterne assez flou dans l'orbite du nom, dont il servirait juste à marquer le genre (comme le démonstratif *hic*, *haec*, *hoc* dans les tableaux de déclinaison latine), et le cas, en combinaison avec les « marques de cas » (Alberti, Bembo, Tani, Florio, Citolini…). La grande majorité, à commencer par Flaminio (1521), reconnaissent toutefois l'article comme une partie du discours à part entière, réduite à l'article défini. *Uno*, *una* est, en effet, considéré presque unanimement comme le premier des numéraux, et rien d'autre, à l'instar du latin classique *unus*, *una*. Deux auteurs font exception, Citolini en Angleterre, qui note que « *quasi come articoli s'usano queste voci*, uno *e* una » – sans doute grâce au fait qu'en anglais l'opposition entre article (*a*) et numéral (*one*) est formalisée –, et surtout Salviati, dans la toute dernière grammaire majeure du 16e siècle. Dans le second volume des *Avvertimenti della lingua sopra il Decamerone* (1586), l'académicien toscan consacre un chapitre entier à l'*accompagnanome*, dont il s'efforce de démontrer la valeur, en s'appuyant sur l'analyse de nombreux exemples littéraires des siècles passés. Longtemps méconnue, la fonction de l'article défini se fait jour lentement : d'abord, son lien avec la détermination du nom qu'il précède (Alberti, puis Acarisio et Castelvetro), sa valeur universalisante (Delminio), son équivalence dans certains cas avec le démonstratif (Castelvetro), qui permet de les ranger tous les deux dans une catégorie grammaticale des déterminants, sa valeur généralisante ou au contraire individualisante (Salviati, *Avvertimenti*).

Dans le chapitre 5, nous avons vu les difficultés que les nombreux temps composés de l'italien posent aux premiers grammairiens : difficulté à les inventorier (tous ont oublié au moins une série de formes dans leur présentation des différents modes et temps) ; difficulté à les reconnaître et à les analyser (plusieurs confondent les formes composées actives et passives ou bien oublient un participe passé en citant une forme) ; difficulté surtout à comprendre leurs sens et leurs différentes valeurs (à cause d'une confusion entre les notions

d'antériorité et d'accompli) et à les interpréter de manière unitaire. Le seul qui y soit parvenu, hormis Alberti par la dénomination collective *tempi testé perfetti*, est Castelvetro dans un passage mémorable de la *Giunta al ragionamento de verbi* (1563), la *particella 39ª*. Castelvetro est le premier grammairien italien, et le seul à la Renaissance, à avoir compris qu'il existait une corrélation systématique entre les temps simples et les temps composés correspondants, c'est-à-dire formés avec l'auxiliaire au même temps. Fort de ce constat, il a proposé pour les temps composés une nouvelle dénomination cohérente, qui exprime la valeur propre de chacun, la série *passato presente* (*ho amato*), *passato imperfetto* (*avevo amato*), *passato passato* (*ebbi amato*) et *passato futuro* (*avrò amato*). Ce faisant, il a davantage pensé à la valeur d'antériorité des formes composées, lorsqu'elles fonctionnent en couple avec les formes simples, qu'à leur valeur d'accompli, qu'elles peuvent exprimer à elles seules. Particulièrement inspiré par le verbe, Castelvetro a donc établi les relations existant entre temps simples et composés, comme il a tissé des liens entre les quatre modes verbaux qu'il a inventés, créant ainsi un véritable *système verbal*. Et dans un cas comme dans l'autre, en mettant au jour l'organisation des temps comme en révolutionnant la classification en modes, il a forgé sa propre terminologie. Synthétisant le travail conceptuel de l'auteur, ces innovations terminologiques (4 pour les temps, 4 pour les modes), d'une ampleur sans équivalent au 16e siècle, symbolisent aussi que Castelvetro est le grammairien le plus original et novateur de la Renaissance italienne.

Nous avons vu dans le chapitre 6, combien la reconnaissance de la spécificité des formes de conditionnel a été lente, la bonne piste suggérée par Alberti n'ayant pas été suivie par les grammairiens du siècle suivant. Il a fallu attendre Corso (1549) pour que l'autonomie de ces formes soit admise sous le nom de « *tempo sospeso, over conditionale, overo impedito* ». Pour les grammairiens italiens, le latin est donc à la fois un révélateur et un masque – comme le grec pour Priscien – et le verbe est le domaine où cela apparaît le plus nettement. Au lieu de se fonder uniquement sur des critères morphologiques pour distinguer les réalisations des différentes catégories verbales (classes, modes, temps), les grammairiens italiens tendent à calquer le modèle latin en privilégiant des considérations sémantiques, qui les poussent à démultiplier le classement d'une forme donnée (tendance qui culmine chez Giambullari). Un seul auteur a su se soustraire à cette influence et se libérer de la tradition latine pour parvenir à concevoir les modes d'une façon radicalement nouvelle, qui substitue à leur cloisonnement une structure en réseau : organisée sur deux axes et en quatre pôles (*diterminativo* / *sospensivo*, *puro* / *rispettivo*), la conception des modes de Castelvetro (exposée dans la *particella 52ª al ragionamento de verbi*) constitue sans doute l'un des sommets de la grammaire italienne de la Renais-

sance. Quel que soit le jugement porté sur la pertinence de ces quatre notions, il reste que, de tous les grammairiens étudiés, Castelvetro est le premier à assigner à chacune des formes verbales italiennes un couple de coordonnées temporelle et modale unique, sans doublet ni chevauchement.

Plus généralement, nous avons constaté, entre les grammaires italiennes de la Renaissance, de nombreux liens textuels, compréhensibles (sinon inévitables) vu la taille modeste du marché du livre et l'étroitesse du milieu littéraire et professionnel dans lequel évoluent leurs auteurs, pour la plupart actifs à Venise, souvent dans les maisons d'édition de la place. Et pourtant, malgré le recours aux mêmes sources et à un répertoire de citations restreint qui se retrouvent d'un livre à l'autre, malgré les nombreuses reprises et redites qui transforment rapidement les règles en lieux communs et en clichés, chaque grammairien étudié a apporté quelque chose.

Confus dans la définition de l'article et peu rigoureux sur le problème de la déclinaison – où il se montre encore un auteur du Moyen-Age –, superficiel dans la détermination des classes verbales, Alberti a été le premier en Italie (après Jan Hus en Bohême) à proposer une réforme de l'alphabet latin et à consacrer, à la fin de son opuscule, un paragraphe à l'accord dans la construction des parties du discours (en créant la phrase *Tu hieri andaremo alla mercati*). Sensible à l'importante innovation de l'article, il a bien cerné les nombreux cas d'omission de cet élément et saisi le rapport entre article (défini) et détermination, de même qu'il a perçu la parenté des temps composés et la spécificité des formes de conditionnel (même si, dans les trois cas, il n'a pas fait plus qu'une remarque). Fortunio a le mérite historique d'avoir fait imprimer et publié la première grammaire italienne et d'avoir été le premier (et l'un des rares) à refuser de parler de déclinaison pour les noms italiens – une position remarquable à la Renaissance même à l'échelle des langues romanes. Flaminio, dont la grammaire est la première à être divisée en chapitres avec des titres, a reconnu l'article comme une partie du discours à part entière. Liburnio a rendu compte de l'importance des interjections. Bembo a rompu avec la division traditionnelle des modes (sans toutefois proposer une alternative convaincante) – rappelons que, malgré son influence indéniable (parfois négative, par exemple en inventant les « marques de cas »), il est loin d'avoir été toujours suivi (refus exacerbé de la terminologie grammaticale, impératif à deux personnes, imparfait comme temps entre le présent et le passé…). Carlino a été le premier à fournir un index des formes traitées. Trissino a (re)lancé le débat sur la réforme de l'orthographe et l'adaptation souhaitable de l'alphabet latin pour faire coïncider les sons et les lettres qui les représentent, distingué le premier les trois classes de conjugaison que nous connaissons (*-are*, *-ere*, *-ire*), et introduit dans la grammaire italienne de l'époque, très empirique et pratique, des notions théoriques, empruntées à

Priscien (fussent-elles parfois mal assimilées) et divisé sa petite grammaire en sections pourvues de titres qui en font le premier manuel de consultation. Gaetano le premier a établi la distinction entre énoncé complet et incomplet, fait usage de tableaux de déclinaison, proposé un système de ponctuation et un usage raisonné de l'accent. Acarisio a introduit les titres courants en haut de page, contesté le premier (et l'un des rares) la règle trop rigide de Bembo sur l'emploi de l'article devant le complément du nom, et commencé à définir la fonction de l'article, suivi par Delminio. Del Rosso est le premier à avoir proposé l'analyse d'une phrase complexe, accompagnée d'un système complet de signes de ponctuation pour en marquer la structure, à s'être interrogé sur l'ordre des mots dans l'énoncé et à avoir compris que la fonction des composantes de la phrase, notamment de sujet et de complément, est signifiée désormais par la place qu'elles y occupent (au lieu des cas) – devenant ainsi le premier en Italie à avoir renoncé totalement à la notion de déclinaison. Corso a le mieux défini la syllabe, reconnu (après Alberti) l'autonomie des formes de conditionnel et identifié l'une de leurs valeurs, généralisé l'usage des tableaux (non seulement pour les déclinaisons ou conjugaisons), rassemblé les remarques concernant tel ou tel phénomène en petites listes de règles concises et numérotées, et introduit un chapitre sur la construction et les figures, suivi par Dolce. Tani a séparé les *regole* des *avertimenti* et les tableaux de déclinaison et de conjugaison des considérations sur la formation des verbes et des mots (rassemblées à la suite de la grammaire sous le titre *Formatione de Verbi, et variation delle voci*), ce qui rend son texte beaucoup plus lisible. Pour cette dernière section, il a inventé un jeu de cinq signes typographiques qui précisent certaines caractéristiques géographique, stylistique ou des formes qu'il présente († pour les mots toscans usuels, § pour les variantes moins fréquentes dont l'usage est acceptable, * pour les mots de la prose et { pour ceux de la poésie, et les parenthèses pour les formes rares), inséré à la fin de l'ouvrage une table des matières en forme d'index, en numérotant les lignes de chaque feuillet de dix en dix afin de faciliter au lecteur la recherche des mots ou phénomènes traités et répertoriés. Inspiré par la grammaire latine de Linacre, qu'il a adaptée en italien, Giambullari a publié la grammaire la plus complète de la Renaissance italienne, qui vaut par l'attention sans précédent accordée au verbe et à la syntaxe, notamment au classement des différents types de verbes transitifs et intransitifs et à leurs constructions, et par les trois derniers livres sur la construction et les figures, dans la lignée de Priscien. Florio a rédigé, après Alberti, la première grammaire sans citation d'auteur (tous les exemples étant tirés de l'usage contemporain), organisée selon un plan régulier (divisée en 28 chapitres numérotés de 1 à 28) et close par un petit dictionnaire analogique novateur, fondé sur les parties invariables. Matteo a séparé la poétique et la rhétorique de la grammaire. Alessandri a rédigé et publié la première grammaire

comparée de l'italien et d'une autre langue romane et ainsi mis à jour de nombreuses spécificités du toscan par rapport au castillan (en particulier dans l'usage des possessifs, de l'auxiliaire des temps composés ou du numéral *uno*, *una*). Castelvetro est le seul à avoir su envisager et structurer les modes et les temps en un véritable système verbal. Comme lui, Ruscelli a abandonné la distinction artificielle entre subjonctif et optatif, en renonçant à ce mode non constitué. Citolini le premier a reconnu *uno*, *una* comme article indéfini, indépendamment de Salviati qui, dans ses *Avvertimenti*, a consacré à cette nouvelle entité, les premières analyses précises.

C'est à la Renaissance qu'est fondée la grammaire italienne, même si les fondations ont été creusées au Moyen-Age (qui reste une période trop mal connue en Italie dans le domaine de la linguistique). Cela se manifeste bien sûr dans la terminologie, créée pour l'essentiel à cette époque, comme la liste des premières attestations permet de s'en rendre compte : jusqu'à plus ample informé, *aperto*/*chiuso*, *breve*/*lungo*, *dittongo* (et *dittongato*), *dileguarsi*, *apocope*, *apostrofo*, *tronco*, *soggetto*, *coniugatione*, *difettivo*, *congiuntivo* et *conditionale*, *desinenza*, *dialetto*, *encletica* et *affisso*, *frase*, *numero*, *duale*, pour n'en citer qu'un petit pourcentage, apparaissent en italien dans les grammaires ou les traités linguistiques des 15e et 16e siècles. C'est alors que certains concepts ou certains modèles sont acquis : ainsi, en phonétique, le système vocalique de l'italien, avec ses sept voyelles et l'opposition entre *e* et *o* ouverts et fermés, outre les deux semi-voyelles ; en morphologie, la formation des mots par composition ou par dérivation et la richesse des diminutifs ; en syntaxe, la distinction entre verbes transitifs et intransitifs, la notion d'énoncé complet, l'importance de l'ordre des mots ; et encore, le fonctionnement en couple des temps simples et composés, l'opposition entre *passato di poco* et *passato di lungo* (qui s'est fixée ensuite sous l'appellation en vigueur jusqu'à nos jours *passato prossimo* ou *remoto*), le système de ponctuation moderne (virgule, point-virgule, point, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, parenthèses)… Bien sûr, il ne manque pas de faux départs, dont le plus spectaculaire est la reconnaissance presque unanime de déclinaisons en italien à l'instar du latin (à commencer par Alberti, repris par Bembo avec ses « *segni de casi* »), quand bien même la disparition des cas est souvent admise.

Bonnes ou mauvaises, les bases sont jetées, et il serait intéressant de voir comment les erreurs ou les avancées de la Renaissance ont été approfondies ou corrigées dans les siècles suivants. Je laisse volontiers à d'autres la tâche de continuer l'enquête, trop content d'en avoir fini avec ce long travail et de constater enfin, en paraphrasant le poète :

« *Le notti non fur mai dal dì, ch'Adamo*	« Du jour où Adam a ouvert les yeux, jamais
Aperse gliocchi, si soavi e quete »	Les nuits n'ont été aussi calmes et si douces ».

Annexe

Annexe 1 Destinataire(s) et objectif(s) des grammaires italiennes de la Renaissance

Ouvrage	– **Destinataire(s)** et – **Objectif(s) de la grammaire**
[Alberti]	– « Que' che affermano la lingua latina non essere stata comune a tutti ẹ̀ populi latini, ma solo propria di certi docti scolastici » (1) – raccogliere « l'uso della lingua nostra in brevissime annotationi », in « ammonitioni, apte a scrivere e favellare senza corruptela » e far intendere « questa arte, quale ẹ̀lla sia in la lingua nostra » (1)
Fortunio	– *Agli studiosi della regolata volgar lingua* – « Questi due primi libbri, onde il modo del dirittamente parlare e correttamente scrivere […] ricevete » (a4)
Liburnio	– « Opera […] per Nicolao Liburnio composta ad ornamento et commodo di tutti quei benigni, et destri ingegni, gli quali novellamente accostatisi al candore di lingua vulgare, vogliono o in sciolta favella, o in verso con facilita, & copiosamente comporre » (*L'Amoroso Ricordo*, 5)
Bembo	– Ercole Strozzi de Ferrare (livre III) – « Quello che io a dirvi ho preso, è M. Hercole, se io dirittamente stimo, la particolare forma et stato della Fiorentina lingua, et di cio che a voi, che Italiano siete, a parlar Thoscanamente fa mestiero » (III 3)
Trissino	– néant – néant
Atheneo	– Allo eccelente Signor Fabricio Giesualdo, Conte illustre di Consa – néant
(Gaetano)	– « A la presente operetta, la quale é per insegnare ben leggere, bene scrivere, & ben comporre a chi non sa, convene mostrare quali cose appartengono ad imparare le dette cose » (A2)
Acarisio	– les lecteurs de bonne volonté : « Quanta fratelli carissimi siate per havere utilità di questa mia opera, l'haverla continuamente per le mani il vi dimostrerà » (A2) – non précisé
(Delminio)	– néant – néant
(Gabriele)	– *(Agli studiosi de la volgar lingua, Giovanni dal Griffo libraro)* « *Trattato di M. Iacomo Gabriele d'intorno le regole de la nostra natia lingua, al suo M. Luca Pollani* » (1)

https://doi.org/10.1515/9783110427585-009

Ouvrage	– **Destinataire(s)** et – **Objectif(s) de la grammaire**
	– « Regole grammaticali di M. Iacomo Gabriele non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano » (titre)
(del Rosso)	– « con facilità, a chi non hà al meno i princípij della Grammatica, ciò è dell'Arte de'l bene, e rettamente scrivere; ò la Latina, ò la Toscana lingua, anchora chiamata volgare, dimostrare in che modo s'habbia a rettamente scrivere, quello che bene, e rettamente s'è pensato » (A3)
Corso	– *Ad Hiparcha sua Rinaldo Corso* – « La Thoscana favella incerta fin hora, & sparsa hò ridutto in guisa (come vedete) che potrà per innanzi da ciascuno quantunque Barbaro, & strano sotto certe regole essere impresa non altrimenti, che l'altre lingue ordinate si sien fatte per adietro » (2)
Tani	– « non mi sono â questa impresa posto, per riportarne gloria, od honore, ô per insegnare la lingua loro â Toscani, i quali per haverlasi portata dalle fasce la si sanno benissimo, ne hanno bisogno d'apprenderla per regole altrimenti: Mà per sodisfacimento di voi, & per mostrarla â que', che per esser nati, & allevati fuor d'Italia, non ne sonno dalla natura instrutti. Là onde se io non hô posto gran cura di molto misuratamente parlare, ricercando nuove figure di dire, et vocaboli isquisiti, & di mezzo la Toscana tolti, non vi maravigliarete, sapendo che â voler dare ad intendere altrui una cosa, ch'egli non sâ, non istà bene usar termini, & vocaboli incogniti, mâ si dee pigliare parole, & modi di ragionare facili, & intesi da tutti, il che mi pare qui assai acconciamente haver fatto usando bene ispesso vocaboli latini, acciò che le straniere nationi piû facilmente m'intendino » (2v–3)
Dolce	– « Ma perche il Fortunio poteva esser per aventura piu copioso nelle cose necessarie; & il Bembo volendo vestir questa materia con i ricchi panni della eloquenza, ragionò solamente a Dotti: non mi pare, che ragionevolmente biasimar si debba un'altro; ilquale per insegnare a coloro, che non sanno, alquanto piu difusamente, & etiandio con piu chiarezza, che essi non fecero, si affatica di ridurre insieme, se non tutte […] almeno la maggior parte delle osservanze piu appertinenti e piu bisognevoli alla cognitione dello scriver bene et regolatamente in essa Lingua, niuna vergogna prendendo di discendere a ogni bassezza » (5–v) – « Volendo io ragionar delle osservationi, o diciamo regole della Volgar Lingua, primieramente è mestiero, che quello che sia Grammatica; onde tutte le parti di essa Lingua si derivano, vi dimostri. La Volgar Grammatica adunque; laquale, secondo la proprietà della voce Greca, puo dirsi facultà di Lettere; si come gli antichi diffinirono la Latina, essere Arte di parlare e di scriver bene diffiniremo » (10)

Ouvrage	– **Destinataire(s)** et – **Objectif(s) de la grammaire**
Giambullari	– « il diſio nondimeno ardentissimo di giovare in quel ch'io poteva; se non a' nostri medeſimi, che di me non hanno biſogno; a' forestieri almanco, ed a' giovanetti che bramano di saper regolatamente parlare et scrivere, questa dolcissima lingua nostra, tanto onorata et pregiata, non solamente in Italia tutta; ma in tutte le regali et prime corti della Europa; mi ha stimolato ed acceso l'animo in così fatta maniera, che posto da parte qualsivoglia rispetto, mi sono assicurato pur finalmente a mettere insieme, sotto nome et forma di Regole, quanto io ho saputo ritrarre de'l vero uſo degli antichi buoni scrittori, et de' miglior moderni che abbiamo » (a–b)
[Florio]	– *All'Illustrissimo, et Eccellentissimo Signore, il Signore Arrigo Harbart* + Jane Grey, la reine de neuf jours – « ecco ch'io ne vengo à dichiararvi d'ogni sua parte, regola, e ordine quanto vi basterà per intenderla, possederla, parlarla, scriverla, e conoscerla lingua perfettissima sopra tutte le volgari » (8)
Matteo	– « Onde che le fatiche mie di più di venti anni passati, che io solo per instruttion mia havea raccolte con animo che stessero perpetuamente sepulte, fui constretto di rivedere e limare, quanto che le debil forze del mio ingegno si estendevano, e, commettendole alle publice detrattioni, farne a gli italiani studiosi dono » (*Dedica* 8/11) – « a compor mi disposi le infrascritte regole, non già per farne alcuna determinatione, però che tanto di me non mi prometto, ma come investigator del vero per instruir me stesso ne i miei componimenti presi il predetto assunto » (*Dedica* 6/7)
Alessandri	– « & vi preposi la scorta della lingua Toscana accio che speditamente si vedesse la simiglianza, & la differenza dell'una & dell'altra, & gli Italiani il parlar Castigliano col Toscano & gli Spagnuoli il Toscano col Castigliano potessero più agevolmente apprendere » (a3–v)
Castelvetro	– les lecteurs des *Prose della Volgar lingua* de P. Bembo – « Le differenze di ciascuna delle quali mostreremo seguendo l'ordine del parlare di messer Pietro Bembo non lasciando di dichiarare, o di supplire, o di correggere i detti suoi, se ci parranno oscuri, o difettuosi, o peccanti in niuna parte » (17/1V)
(Ruscelli)	– « Ho pensato di non far cosa punto ingrata à gli studiosi di questa lingua, se io riducessi insieme tutte quelle cose, che da altri sono state scritte, & altre ancora, che da me sono state avvertite, per farne con questo volume parte à chi si diletta di regolatamente scrivere, & parlare » (70)
[Citolini]	– A lo Illustre Signor Cristoforo Hatton Capitan de la guardia de la Serenissima Reina d'Inghilterra : « avend'io inteso, quanto la Signoria Vostra sia desiderosa de la intera cognizione de la lingua Italiana [...] io mi djedi a fare la presente Grammatica; per fargljene un dono, che a'l desiato suo

Ouvrage	– **Destinataire(s)** et – **Objectif(s) de la grammaire**
	– fine lo conduca » (2) + tous les étrangers, les Italiens et l'humanité après la mort de cette langue : « E a condurre altrui a questo fine, il mio aver gjá pratticato tante nazioni esterne, mi ha fatto chjaramente conoscere; esserci necessario, di aprire un'altra strada, da tutte le gjá calpestate diversa. la quale non pure a i popoli stranjeri fosse comoda, e sicura, ma a la maggjor parte de gl'Italiani medesimi, e di pjú a quelli ancora, che verranno dopo la morte de la lingua; se tanto durerá il Mondo » (2v) – « I quali tutti possano leggerla, scriverla, parlarla, e proferirla con quella perfezzione, che a la propia sua natura s'acconvjene » (2v)
[Salviati] (*Regole*)	– aucun (mais l'ouvrage a probablement été écrit à l'occasion de leçons de langue toscane données à Ercole Cortile, ambassadeur du duc de Ferrare à la cour des Médicis à Florence) – néant
Salviati (*Avvertim.*)	vol. 1 al duca di Sora vol. 2 al molto reverendo padre frate Francesco Panicarola

Ouvrage: Le nom de l'auteur est entre crochets si sa grammaire n'a pas été imprimée à la Renaissance.
Entre parenthèses, les auteurs dont les grammaires ont été imprimées au seizième siècle par les soins de tiers (en général, après leur mort, sauf dans le cas de Gabriele et del Rosso).

Destinataire(s): entre guillemets, les citations de la dédicace ou du préambule
néant : aucun destinataire n'est précisé, le plus souvent en l'absence de tout texte où une telle indication pourrait se trouver.

Objectif(s): entre guillemets, les citations de la dédicace ou du préambule
néant : aucun objectif n'est précisé, le plus souvent en l'absence de tout texte où une telle indication pourrait se trouver.

Dans certains cas, les deux dernières rubriques (colonne de droite) sont renseignées en même temps.

Annexe 2 Plans-sommaires des ouvrages étudiés

A. Alberti *Della lingua toscana* / *Grammatichetta* [v. 1440]

Préambule (1)
Ordine dėlle lettere (2–3) – *Vochali* (3) –
noms (5–30) et leurs articles – noms masculins, communs (5–11) et propres (12–15), noms féminins (16), noms géographiques (17), noms de nombre (18), pronoms indéfinis (19) et interrogatifs (20–26), construction avec ou sans article (27–30) –, **pronoms** (31–46) – *primitivi* (31–38) et *derivativi* (39–40), emploi, notamment des *primitivi* (41–46) –
verbes (47–78) – *Sequitano ė verbi* (47), *Sequitano ė verbi activi* (59–73), *Sequita la coniugatione in* e (74–78) –, *Sequitano le* ***prepositioni*** (79–82), *Sequitano gli* ***adverbii*** (83–85)
Interiectioni (86) et ***Coniunctioni*** (87–88)
remarques sur *ne* (89–93) et sur les ***vitii del favellare*** (94–98), **conclusion** (99–100).

B. Fortunio *Delle regole della volgar grammatica* (1516)

Agli studiosi della regolata volgar lingua (a2–a4).
Libro primo
cinq « ***regole dei nomi*** » (1–5/1–60) – pluriel des noms en *-o* et en *-e* (en *-i*) (1–3/1–27), pluriel des noms en *-a* (en *-e* ou en *-i*) (3/28–31), pluriel des noms en *-a* ou *-e* (en *-e* et *-i*) (3–4/32–42), *nomi adiettivi* (et *sostantivi*) en *-e* au masculin et au féminin (4/43–45), doublets (noms en *-a* ou *-o*) (4–5/46–60) –
cinq « ***regole dei pronomi*** » (5–11v/61–132) – *egli*, *ei*, *questi*, *quei*, *quelli*, *altri* (5–v/61–66) ; *lui*, *lei*, *loro*, *cui*, *altrui* (5v–9v/67–108) : *colui*, *costei*, *costoro*, *coloro*, *esto*, *esso*, *ello* (9v–10/109–113) ; *me*, *te*, *se* / *mi*, *ti*, *si* (10–11/114–124) ; *degli articoli* (11–v/125–132) –
cinq « ***regole dei verbi*** » (11v–17v/133–202) – *due congiugationi* en *-a* et en *-e* (11v–12/133–142), *havere* et *essere* (12–v/143–148), « *notandi del verbo della prima congiugatione* » (12v–13v/149–159) ; « *preterito imperfetto tempo del modo soggiontivo* » (13v–14/160–166) ; *terminationi* « *del singular numero del soggiontivo modo* » (14–15v/167–178) et *ho*, *haggio*, *haraggio* (15v/179–180) ; *variatione delle* « *prime persone dello indicativo* » et « *variare de' preteriti et de' loro participii passivi* » (15v–17/181–197), *degl'infiniti* (17–v/198–202) –
adverbes (17v–22/203–266) – ***adverbij*** (17v–20/203–232), « *adverbij con voce di nome posti* » (20–21v/233–257), « *adverbij locali* » (21v–22v/258–266)
annonce du plan du livre deux (22v/267).
Libro secondo
six « *regole della* ***orthographia*** » (23–25/II 1–20)
geminationi delle consonanti, du *b* au *z* (25–36/II 21–141).

C. Flaminio *Regole brievi della volgar grammatica* (1521)

delli ***nomi*** *terminanti in* o, *delli nomi terminanti in* e, *delli nomi terminanti in* a, *delli nomi sostantivi de genere incerto*, *delli nomi adiettivi in* e *terminanti*, *delli* ***pronomi*** *– delli pronomi relativi –*, *delli* ***articoli***, *de gli* ***verbi*** *– declinatione prima delli verbi*, *declinatione seconda delli*

verbi, *de questi verbi* haggio *et* sono, *delli preteriti variati*, *delli participii variati*, *de gli infiniti* –, *de gli* ***adverbii*** *– de gli adverbii con voce de nomi posti*, *de gli adverbii locali*.

D. Bembo *Della Volgar lingua* (1525)

Livre II ***lettere*** (10), ***accento*** (14–16), ***sillaba*** (17).
Livre III préambule (1–3)
nomi (3–8)
articoli y compris sous les formes contractées avec les « marques de cas » (9–12)
« ***voci; che in vece di nomi si pongono*** » (pronoms, 13–26)
verbo (27–52), « ***quelle voci; che dell'uno et dell'altro col loro sentimento partecipano*** » (participe et gérondif, 53–55), « ***la particella del parlare; che a verbi si da in piu maniere di voci*** » ou « ***delle altre particelle anchora; che si dicono ragionando come che sia*** » (catégorie fourre-tout de particules diverses, invariables, regroupant en fait surtout des adverbes, 56–78, au beau milieu desquels s'égarent plusieurs conjonctions : (*im*)*percioche*, *per*(*o*)*che*, *benche*, *comeche*, *diche*, *siche*, *purche*, *tuttoche*, *avegnache*, *mentre*, 64–65, deux interjections : *oime* et *ahi*, 70, ainsi que des *prépositions* et préfixes : (*in*)*tra*, (*in*)*fra*, *s-*, *dis-*, 74–75).

E. Trissino *Grammatichetta* (1529)

De le ***lettere*** (1–3), *De le* ***syllabe*** (3), *De lj'****accɛnti*** (4), *De le* ***parole*** (5), *De l'****articulω*** (6) – *Il masculinω*, *Un altrω masculinω*, *Il femininω* (7) –
Del ***nωme*** (8–18) – *Primω ωrdine* [...] *Quintω ωrdine* (10–14), *De lj'adjettivi overω ɛpitheti* (15), *De i numerali* (16), *De i relativi ɛt interrωgativi* (17), *De i derivativi* (18) –
Del ***vɛrbω*** (19–71) – *De i tɛmpi* (20), *De i modi* (21), *Repilωgaziωne* (23), *De la prima cωngiugaziωne* (24), *De la secωnda cωngiugaziωne* (25), *De la tɛrza cωngiugaziωne* (26), *Declinaziωne di tɛmpi, modi ɛ persωne* (27–71) *Lω attivω* (27–31) – ,
Del ***participiω*** (72–74), *Del* ***prωnωme*** (75–82), *De la* ***prepωʃiziωne*** (83–84), *De lo* ***advɛrbiω*** (85–86), *De la* ***cωngiunziωne*** (87).

F. Gaetano *La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco petrarca, di Giovan boccaccio di Cin da pistoia di Guitton da rezzo* (v. 1530 ; 1539)

le ***lettere*** (A2v/2v–B/5), *le* ***sillabe*** (B/5–B2/6), *la* ***dittione*** (B2/6), *la* ***oratione*** *o il* ***membro*** (B2/6–B2v/6v), *il* ***circoito*** *e le « nove cose » che gli « appartengono »* (B2v/6v–7v)
gli ***articoli*** (7v–14)
i ***nomi*** (14–22) – *Del nome* (15–16), *La prima declinatione* (16v), *La seconda declinatione* (16v–16bis), *La terza declinatione* (16bis–v), *La quarta declinatione* (16bisv–17v), *La quinta declinatione* (18), *De le prepositioni semplici* (18–20v), *Il terminare de li nomi* (20v–22)
Del ***verbo*** (22–26) – *De la prima congiugatione* (26–28v), *De la seconda congiugatione* (28v–30), *De la terza congiugatione* (30–32), *De la quarta congiugatione* (32–33v), *Verbi fuor di regola* (33v–38)

Del ***participio*** (38), *De li* ***pronomi*** (38–42), *De gli* ***adverbij*** (42–43), *De le* ***prepositioni*** (43–44), *De la* ***intergettione*** (44–v), *De la* ***congiuntione*** (44v–46), *De gli* ***accenti*** (46–48)
« *alcune* ***osservantie*** *de la lingua molto bone & belle da osservare* » (48v–61v).

G. Acarisio *Grammatica della lingua volgare* (1543)

De gli ***Articoli*** (1–3v), *De* ***Nomi*** (3v–5), *De* ***Pronomi*** (5–11), *De* ***Verbi*** (11–15) – *Regola prima* (11–12v), *Regola seconda* (12v–13v), *Regola terza* (13v–14), *Regola quarta* (14–15) –, *De* ***Gerondi*** (15–v), *De* ***Partecipi*** (16–17v), *De gl'****Impersonali*** (17v), *De gli* ***Averbi Locali*** (17v–19v), *De gli* ***Accenti*** (19v–20), *De le* ***voci simili à le Latine*** (20–25v).

H. Delminio *Grammatica* (av. 1544 ; 1560)

Delli ***nomi*** *in* a (123–124), *Delli nomi in* e (124–125), *Delli nomi in* o (125–127), *De gli* ***articoli*** (127–129), *De li* ***pronomi*** (129–132), *Delli* ***verbi*** (132–143) – *Verbi irregolari*, *Della seconda congiugatione* (137), *Verbi irregolari* (139), *Della terza congiugatione* (140), *Verbi irregolari*, *Quarta congiugatione*, *Verbi irregolari* (141), *Del verbo in che gli attivi si risolvono* (142), *Verbo in che li passivi si risolvono* (143) –, ***Adverbi*** (143–144), ***Regola*** *et* ***modo*** *per alfabeto* (144–149).

I. del Rosso *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana* (1545)

1ª parte : *suono* (A3), *lettere* (A3–v), *voci* (A4), *parola* (A4), *nomi* (A4–B), *vecenomi* ou *luogotenenti di nomi*, *voci tra nomi & parole* (B), *adherenze di parole* (B-v), « *affettuose voci* » (Bv–B2), « *voci quali da latini sono dette congiontioni* », « *voci quali da latini sono dette prepositioni* », *articoli* (B2), *nomi* (B2v),
2ª parte : *ritessimento* (reprise, B2v–B3) et développement sur les *lettere* (B3–C3) – à propos du *h* (B3v–C2), conjugaison de *havere* (B4–Cv) –, genre et terminaisons des noms (C3–v), remarque sur la 3e pl. de l'indicatif présent et sur l'orthographe (C3v), les deux *significati* du verbe, *attivo* et *passivo* (C4–v), usage des pronoms personnels sujets et des pronoms démonstratifs (C4v–D),
3ª parte : *accenti*, *punti* et *contrassegni* (Dv–F2v) – accents (D2–D4), apostrophes et autres signes (D4), majuscule (D4–v), écriture des prépositions contractées et redoublement de la consonne intiale après un mot oxyton (D4v–E2), usage d'*egli*, *ei* et *e* (E2v), points (E2v–F2), reprise sur les articles, le verbe actif et passif (E2v–E3), tiret pour noter qu'un mot est coupé en fin de ligne (F2–v).

J. Gabriele *Regole grammaticali* (1545)

gli articoli (1v–3), *nome* (3–5), *pronomi* (5–12), *verbo* (12–19v), *adverbi* (19–21v).

K. Corso *Fondamenti del parlar thoscano* (1549)

Ad Hiparcha sua Rinaldo Corso (2–v)
Primo partimento delle lettere (3) – *Primo partimento delle vocali* (3–v), *Partimento secondo delle vocali, cio è de diphthongi* (3v), *Del cangiarsi, che fanno le vocali insieme* (3v–4), *Primo partimento delle consonanti* (4), *Partimento delle consonanti secondo* (4–v), *Come s'usi la* x *frà Thoscani*, *Della* z (4v), *Del cangiarsi, che fà l'una consonante con l'altra* (4v–5v), *Del cangiarsi delle consonanti con le vocali* (5v–6), *Dell'aspiratione* (6–6v), *Del componimento delle lettere* (6v–7), *Regole universali* (7–9v),
De gli ***accenti*** (9v–10) – *Come s'usi l'accento grave* (10–11), *Come l'acuto s'usi* (11–v), *Del misto* (11v), *Come s'usi il converso* (11v–13)
Delle ***parti dell'oratione*** (13–v) – *Divisione delle già dette parti* (13v–14)
Della ***prepositione*** (14–20) – *Divisione delle prepositioni* (14v–15), *De gli accidenti suoi* (15), *Prima parte delle prepositioni* (15–16v), *Seconda parte delle prepositioni* (16v–18v), *Terza parte delle prepositioni* (18v–20)
*Dell'****articolo*** (20–25) – *De gli accidenti suoi*, *Del genere* (20v), *Come si conoscan le voci neutre* (20v–21), *Del numero* (21), *De casi* (21–22), *Differentie trà gli due articoli maschi*, Il *cosi si varia* (22), Lo *si varia cosi* (22v–23), *Dell'articolo femminile* (23), *Ove si taccian gli articoli, ò nò* (23–24), *Come gli articoli stanno in vece di pronomi* (24–25)
Del ***nome*** (25–32v) – *Prima division de nomi*, *Seconda division de nomi* (25v), *Terza division de nomi* (25v–26), *Regole de nomi generali* (26–28v), *De gli accidenti del nome* (28v–29), *De gli ordini de nomi* (29), *De secondi numeri* (29–30), *Quai nomi sieno contenti del primo numero solo* (30), *Quai nomi non riceveno il primo numero* (30–31), *Del primo ordine il maschio* (31–v), *Del primo ordine la femmina*, *Del secondo ordine il maschio* (31v), *Del secondo ordine la femmina* (31v–32), *Del terzo ordine il maschio* (32), *Del terzo ordine il comune* (32–v), *Del quarto ordine il maschio*, *Del quarto ordine la femmina* (32v)
De ***pronomi*** (32v–39) – *Prima division de pronomi* (33–v), *Secunda division de pronomi*, *Terza division de pronomi*, *De gli accidenti del pronome* (33v), *Del genere* (33v–34), *Della figura*, *Dell'ordine*, *Della persona* (34), *De numeri* (34–v), *De casi* (34v–36), *Regole de pronomi universali* (36–39)
Del ***verbo*** (39v–74v) – *Del genere* (39v–41), *Del tempo* (41), *Del modo* (41v–42v), *Della spetie*, *Della figura*, *Del numero* (42v), *Della persona* (42v–43), *Della maniera* (43), *Regole generali de verbi, & delle loro formationi partitamente* (43–48), *De perfetti* (48–51v), *Della seconda qualità de perfetti* (51v–52), *Primo ordine de perfetti della seconda qualità* (52–54), *Ordine secondo de perfetti della seconda qualità* (54–v), *Ordine terzo de perfetti della seconda qualità* (54v–57), *Della formatione del presente dimostrativo* (57–59), *Della formatione de gl'imperfetti* (59–60), *Della formation de perfetti* (60–63v), *Della formatione del futuro* (63v–65), *Della formatione del presente disiderativo* (65–66), *Della formatione del futuro del disiderativo* (66–67v), *Della formatione dell'imperativo presente* (67v–68v), *Della formatione del congiuntivo* (68v–71v), *Della formatione del tempo più che perfetto* (71v–73), *Della formatione del futuro dell'indefinito* (73–74), *Come* havere, & essere *si cangino insieme* (74–v)
Del ***participio*** (74v–82) – *De gli accidenti suoi* (74v–75v), *Della formatione del participio attivo, & del gerondio* (75v–77v), *Del partecipio passivo* (77v–78), *Prima sorte de partecipij passivi* (78), *Primo ordine della prima sorte de partecipij passivi* (78–79v), *Ordine secondo della prima sorte de Partecipij passivi* (79v–80v), *Ordine terzo della prima sorte de partecipij passivi* (80v–81), *Seconda sorte de partecipij passivi* (81), *Ordine primo della seconda sorte de partecipij Passivi* (81–v), *Ordine secondo della seconda sorte de partecipij passivi* (81v–82) –

*De **verbi straordinarij*** (82v–87), Havere *cosi si varia* (82v–84), Essere *cosi si varia* (84–85), Dovere *cosi si varia* (85–86), *Seguono gli essempi d'alcuni altri verbi straordinari* (86v–87)
*Dello **adverbio*** (87–92v) – *De gli accidenti dello adverbio* (87v), *Della spetie* (87v–88), *Della figura* (88–v), *Della significatione* (88v), *Della significatione del tempo* (88v–89v), *Della significatione del luoco* (89v–90v), *Significatione de gli adverbi universale* (90v–92v)
*Della **congiuntion*** (92v–94) – *De gli accidenti suoi* (92v), *Della figura* (92v–93), *Della significatione* (93–94)
*Della **concordia** delle **parti principali insieme*** (94), *Delle **figure*** (94–98)
***Conclusione** dell'opera* (98–v).

L. Tani *Avertimenti sopra le regole Toscane* (1550)

*De **numeri**, De **generi*** (5), *De gl'**articoli*** (5–9v) [*De **casi*** (7)], *De **nomi*** (9v–11v) [*De nomi adiectivi* (10v)], *De **pronomi*** (11v–18) [*De pronomi adiectivi* (15v)], *De **verbi*** (18–26), *De **gerondij*** (26–v), *De **participij*** (26v–27) ; ***Formation** de **verbi** et **variation** delle **voci*** (27v–46v).

M. Dolce *Osservationi nella volgar lingua* (1550)

Se la volgar lingua si dee chiamare italiana, o thoscana (7–9v).
Primo libro
Diffinitione** della **volgar grammatica (10–v), *Divisione della detta* (10v)
*Delle **lettere*** (10v–11), *Divisione delle lettere* (11), *Divisione delle consonanti* (11–v),
Delle sillabe (11v), *Della parola* (11v–12), *Del parlamento* (12), *Le parti del parlamento* (12–v)
*Del **nome*** (12v–17)
*De gli **articoli**, e di que **segni che a i nomi in vece di casi si danno*** (17–20v)
*Del **pronome*** (20v–25v)
*Del **verbo*** (25v–29v) – *Variatione del verbo della prima maniera* (29v–30v), *Variatione del verbo della seconda maniera* (30v–31v), *Variatione del verbo* son, *Variatione del verbo* vado (31v–32v), *De' verbi che dinotano cosa operata* (32v–33), *De' verbi da Latini detti impersonali* (33), *Di que termini che da medesimi son detti gerondii* (33v–34) –
*De **partecipii*** (34–35), *Del* me, te, se, *e di quelle altre particelle che in vece di pronomi si pongono* (35–36v)
Di alcuni verbi che non hanno i passati, et delle diversità di molti (36v–38v)
*De gli **avverbi*** (38v–39v) – *Le diverse significationi di essi avverbi* (39v–41v), *De gli avverbi locali* (41v–42v) –
*Della **prepositione*** (42v–45), *Della **intergettione*** (45), *Della **congiuntione*** (45v–47v)
*Delle **concordanze delle parti*** (47v–48v), ***Voci usate diversamente*** (48v–52), *Delle **figure*** (52–56).
Libro secondo (56–71) *Quello, che sia ortografia, e diversità nello scrivere e pronuntiare alcune parole della lingua volgare alla latina* (56–57).
Libro terzo (71v–86) *De gli accenti, e quali ragionevolmente adoperar si debbano nella volgar lingua*.
Libro quarto et ultimo (86v–112) *Difinitione della poetica, e quale è l'ufficio e il fine del poeta*.

N. Giambullari *Regole della lingua fiorentina* (1552)

Libro primo
De le ***lettere*** (1–5) – *Divisione delle lettere* (2–4), *De' dittongi* (5) –, *De le* ***sillabe*** (5–8), *De le* ***parole*** (8–9), *De'l* ***parlare*** (9–10), *De le* ***parti del parlare*** (10–11)
De'l ***nome*** (11–23), *De'l* ***pronome*** (24–31), *De lo* ***articolo*** (31–35), *De'l* ***verbo*** (35–71), *De'l* ***participio*** (71–75).
Libro secondo
De le ***preposizioni*** (76–101), *De lo* ***adverbio*** (101–107), *De lo* ***inframmesso*** (107–109), *De la* ***legatura*** (109–113).
Libro terzo *De* ***la costruzzione***
Divisione della costruzzione (116–119), *De la concordanza* (119–121), *De li accidenti della costruzzione* : *De'l caso* (121–125), *De le regole generali* (125–126), *De le quattro concordanze* (127–128), *De' modi delle concordanze* (128–138), *De la costruzzione transitiva* (139–140), *Costruzzione degli appellativi nella transitiva* (140–142), *Passaggio delli ambigui* (142–143), *Passaggio delli agghiettivi* (143–144), *Costruzzione delli infiniti* (144–147), *Costruzzione de' particulari* (147–148), *Passaggio de' superlativi* (148–149), *Passaggio de' numerali* (149–151), *Passaggio de' verbali et participij* (151–152), *Passaggio a'l genitivo* (152–153), *Passaggio a'l dativo* (153–155), *Passaggio a lo accusativo* (155–156), *Passaggio a lo ablativo* (156–158), *Costruzzione de' comparativi* (158–160), *De la costruzzione de' pronomi* (160–163), *De'l ritorno de' pronomi* (163–167), *Costruzzione di tre persone terze insieme* (167–168), *Passaggio della persone* (168–169), *Forza de' pronomi relativi* (169–170), *De la costruzzione dello articolo* (170–171).
Libro quarto *De* ***la costruzzione de' verbi***
De' verbi transitivi (174–175), *De' primi transitivi* (176–180), *De' secondi transitivi* (180–185), *De' terzi transitivi* (185–186), *De la costruzzione de' verbi intransitivi* (186–188), *De' verbi assoluti* (188–189), *De' verbi assoluti, di passione* (189–192), *De gli intransitivi della azzione* (192–197), *Costruzzioni generali de' verbi* (197–199), *De' verbi di varia costruzzione* (199–224).
Libro quinto *De la* ***costruzzione*** *delle* ***parti consignificative***
De le preposizioni (225–243), *De la costruzzione degli adverbii* (244–246), *De la costruzzione dello inframmesso* (247–248), *De la costruzzione della legatura* (248–256), *De' punti* (256–259).
Libro sesto *De la* ***costruzzione figurata***
De lo scambio del nome (263–272), *De'l* che (272–275), *De lo scambio dello articolo* (275–276), *De lo scambio del verbo* (276–278), *De lo scambio dello adverbio* (278–290), *De lo scambio del participio* (290–291), *De lo scambio delle preposizioni* (291–295), *De lo scambio della legatura* (296–297), *De' sei accidenti dello scambio* (297), *De lo scambio del caso* (298–299), *De lo scambio del genere* (299), *De lo scambio del numero* (299–300), *De lo scambio della persona* (300–301), *De lo scambio del modo* (301–302), *De lo scambio del tempo* (303–306).
Libro settimo *De le* ***figure*** (307),
De le figure della parola (308–313), *De le figure della costruzzione* [+ *De la costruzzione viziosa*] (313–326), *De la costruzzione virtuosa* (327–359) – *il tropo* (341–359).
Libro ottavo *De* ***le figure*** *della* ***sentenzia*** (360–409).

O. Florio *Regole della lingua thoscana* [1553]

Préambule (4–8/105–108)
*Degl'****articoli de nomi*** (8v–21v/109–118) – *Degl'articoli del numero del piu de medesimi nomi; e del genere feminile* (12v–14v/112–113), *De segni de casi* (14v–21v/114–118)

De ***nomi*** (21v–45v/119–137) – *De nomi di genere mascolino* (21v–23v/119–120), *De nomi femminini* (23v–25/120–122), *De nomi adiettivi* (25–27/122–123), *De gradi della comparazione* (27–28v/123–124), *Come nel fine de i nomi, e verbi si lasci la vocale* (28v–32v/124–127), *Della construzzione di questo adiettivo* hic *et* haec, omnis *etc.* (32v–35v/127–129), *Del pronome relativo* quis *etc.* (35v–40/130–133), *De composti di questo relativo* (40–42/133–134), *Di questo nome* talis, tale (42–43v/135–136), *Del nome adiettivo* tantus, *et* quantus (43v–45v/136–137)
Del ***pronome*** ego (45v–47v/137–139), *Del pronome* tu (47v–49/139–140), *De pronomi* se, voi, noi (49–52/140–142), *De significati che hanno queste particelle* vi, ci, ce, ne (52–55/143–145), *Del pronome* ille, illa (55–59v/145–148), *Del numero del piu de le voci dette di sopra* (59v–63v/148–151), *Del pronome* iste, ista *e de la particella* cio (63v–67/151–154), *Del pronome* ipse, ipsa *ed altre voci* (67–70v/154–156), *Come s'usi il genitivo di molti pronomi* (70v–73/157–158)
De ***verbi*** (73–103/159–184) – *De modi imperativo, optativo, subiuntivo, infinitivo* (83v–89v/166–171), *De verbi passivi, impersonali, participij, e gerundij* (90–93/171–174), *De verbi che in piu voci loro escano delle regole* (93–98/174–178), *Della construzzione del verbo* habeo, *et* sum, es, *etc.* (98–103/178–184) –,
*Degl'****adverbij***, ***preposizioni***, *et* ***coniunzioni*** *della lingua thoscana* (103–124/184–201)
Envoi (124–v/201).

P. Matteo *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* (1555)

Dedica (1–13), Introduction (1–2)
il ***nome*** (3–104), y compris *i* ***segni de i casi*** (82–86) et *gli* ***articoli*** (87–104) – *Dopo i segni de i casi seguono gli* ***articoli*** (87)
Seguono hora i ***pronomi*** (105–149)
Seguono hora i ***verbi*** (150–216), *i* ***gerundii*** (217–227), *Seguono i* ***verbi anomali*** (228–242), *I* ***verbi impersonali*** (243–245)
I ***participii*** (246–253)
Poi questi seguono gli ***avverbi*** **(**254–283), *Seguono i* ***proponimenti*** (284–297), *Seguono le* ***interiettioni*** (298–308), *Seguono le* ***congiuntioni*** *o vvero* ***copule*** (309–330)
Conclusion et transition avec la *Poetica* (331).

Q. Alessandri *Il paragone della lingua toscana et castigliana* (1560)

Retta scrittura e pronuncia (1–38v), *nomi* et *articoli* (39–61v), *pronomi* (62–93), *verbi* (93v–132v), *voci indeclinabili* (133–141).

R. Citolini *Grammatica de la Lingua Italiana* [v. 1575]

De le ***lettere***, *e de la* ***ortografia*** (5/18), *Vocali* (5–6/19–25), *Consonanti* (6–v/26–28), *De'l raddoppjamento in generale* (6v–7/29–35), *Raddoppjamento in particolare* (7–13/36–71)
De le ***sillabe*** (13/72), *De le* ***parole*** (13–v/73–74), *De gli* ***accenti*** (13v–15v/75–84), *De glj* ***apostrofi*** (15v–16v/85–91), *De i* ***periodi***, *e* ***punti*** (16v–17v/92–98), *De'l* ***parlare*** (18/99), *De' numeri* (18/

100), *De le persone* (18–v/101–102), *De' generi* (18v/103), *De' casi* (18v/104), *De' **segni de' casi*** (18v–19/105–108)
*De glj **articoli*** (19–21/109–119)
*De'l **nome*** (21–28v/120–165) – *Prima, seconda, terza dechinazione de'l maschjo* (21v–22/125–127), *Prima, seconda, terza, quarta dechinazione de la femina* (22–23/128–134), *De' comparativi* (23–v/135), *De' superlativi* (23v/136), *De' numerali* (23v–24v/137–144), *De' nomi d'ordine* (24v–25/145–146), *De glj eterocliti* (25–28v/147–165) –
*De'l **pronome*** (28v–36v/166–222)
*De'l **participio*** (36v–37v/223–228)
*De'l **verbo*** (38–66/229–422) – avere (39–44/239–275), essere (44–45/276–281), *verbi regolati Prima, seconda, terza, quarta cognjugazione* (45–49v/282–306), *De' verbi passivi* (50–v/307–313), *Verbi impersonali* (51–v/313–320) *De' verbi sregolati: prima, seconda, terza, quarta cognjugazione* (52–66/321–422)
*De gl'**immutabili*** (66v–72/423–468) – *con casi* (66v–67v/424–430), *senza casi* (68–72/431–468)
Lodato Iddio (72–73/468–472).

S. Salviati *Regole della toscana favella* [v. 1576]

*Delle **parti del favellare*** (1)
*Del **nome*** (2–8) – *Degl'accidenti ovvero qualità del nome* (3), *Dell'aggiuntivo* (4), *Delle terminazioni del nome* (5), *De' vicecasi o segni de' casi* (6), *Come si muti nel nome la voce del singulare nella voce del plurale, e generali regole in queste terminazioni* (7), *Del relativo* (8) –
*Dell'**articolo*** (9)
*Del **pronome*** (10–12) – *Del diritto uso delle voci de' sustantivi pronomi nel singulare* (11), *Dell'uso delle voci de' sustantivi pronomi nell'altro numero* (12) –
*Del **verbo*** (13–27) – *Degli accidenti del verbo* (14), *De' tempi del verbo in questa favella* (15), *D'altri sedici tempi che si tralasciano per brevità (*16), *Delle declinazioni e coniugazioni del verbo* (17), *Declinazioni delle semplici voci del verbo* avere (18), *Declinazioni di tutte e quattro le coniugazioni de' verbi insieme* (19), *Delle conformità e regole generali nelle coniugazioni de' verbi* (20), *In quali voci sono conformi la prima, la seconda e la terza coniugazione* (21), *In quali voci son conformi la seconda, la terza e la quarta coniugazione* (22), *Delle differenze tra le coniugazioni* (23), *Regola del formar le voci di ciascun verbo* (24), *Qual sia la più regolata delle quattro coniugazioni, e quante voci si truovino le medesime in più d'un tempo in ciascuna di esse* (25), *Declinazione del verbo* essere *per notizia e uso del nostro verbo passivo* (26), *Se solamente agli attivi cioè a' lor participi di preterita voce s'aggiungano avanti le voci del verbo* sono (27) –
*Del **participio*** (28) – *Con quali de' nomi che procedono seco nella tela del favellare, il preterito participio debba accordarsi* (29) –
*Del **gerundio*** (30)
Dell'altre parti del favellare : ***proposizione***, ***avverbio***, ***tramezzo*** *e* ***legame*** (31).

T. Ruscelli *De' Commentarii della lingua italiana* [av. 1566 ; 1581]

Libro 1 (1–71)
cap. 1 *Della eccellenza, et nobiltà della lingua, ò favella umana; & come per essa sola l'huomo può farsi conoscere per animal rationale, & dotato d'intelletto*

cap. 2 *Altre ragioni per dimostrar la dignità, & importanza della favella*
cap. 3 *Altre considerationi particolari intorno alla dignità del parlare, & con qual forma di favella parli Dio, con quale gli Angeli, con quale gli spiriti aerei, & con quale i Demoni infernali*
cap. 4 *Che cosa sia la voce umana*
cap. 5 *Di qual sostanza, & di qual natura sia la voce umana, & per quali cagioni ella sia più efficace d'ogni altra voce*
cap. 6 *Per qual cagione una cosa stessa detta in presenza di molti, a chi piace, & a chi dispiace più, o meno, & a chi non piace, nè dispiace molto*
cap. 7 *Della forma della voce*
cap. 8 *Dell'origine, & della dignità della lingua Italiana*

Libro 2 (72–374)
cap. 1 *Quante sieno veramente la parti del parlamento in ciascuna lingua*
cap. 2 *Di tutte le parti del parlamento in commune*
cap. 3 *Del nome, et delle cose, che gli appartengono*
cap. 4 *Del genere de' nomi*
cap. 5 *De gli articoli, et segni che si danno à i nomi per distintione del genere, & de' casi*
cap. 6 *Delle differenze de gli articoli, & del modo di regolatamente usarli*
cap. 7 *Come si debbiano scrivere gli articoli, & segni de' casi*
cap. 8 *Del numero de' nomi et pronomi*
cap. 9 *Dell'accorciamento de' nomi & de' pronomi, nell'uno, & nell'altro numero*
cap. 10 *De' casi de' nomi, et pronomi, & de gli articoli, che ciascuno d'essi riceve, ò no*
cap. 11 *Della divisione de' nomi*
cap. 12 *Del pronome*
cap. 13 *De i nomi eterocliti*
cap. 14 *Se i nomi, et pronomi nostri habbiano ordini di declinationi, ò di piegamenti come hanno i latini*
cap. 15 *Delle passioni de' nomi et pronomi della lingua nostra*
cap. 16 *De gli articoli, che passano in pronomi*
cap. 17 *De i pronomi, che si pospongono, & rimangon congiunti co i verbi*
cap. 18 *Dell'uso, et significato diverso della particelle in pronomi*
cap. 19 *Del verbo*
cap. 20 *Delle cose che al verbo appartengono*
cap. 21 *Dei modi del verbo*
cap. 22 *De' tempi del verbo*
cap. 23 *Del genere de' verbi*
cap. 24 *Delle persone, et de' numeri de' verbi*
cap. 25 *Della variatione de' verbi, & delle congiogationi ò maniere loro*
cap. 26 *Della formatione de' verbi*
cap. 27 *Essempio della seconda maniera*
cap. 28 *Essempio della terza maniera*
cap. 29 *Essempio della quarta maniera*
cap. 30 *Del verbo passivo, et del modo di variarlo*
cap. 31 *Del verbo* Sono
cap. 32 *Essempio del verbo* Sono, *nel variarsi*
cap. 33 *De' preteriti*
cap. 34 *De' secondi preteriti*

cap. 35 *Essempio della variatione del verbo* Posso
cap. 36 *Variatione del verbo* Debbo
cap. 37 *Variatione del verbo* Ire, *ò* Andare
cap. 38 *Del verbo impersonale*
cap. 39 *Del participio*
cap. 40 *Del gerundio*
cap. 41 *Dell'avverbio*
cap. 42 *Della prepositione*
cap. 43 *Della intergettione*
cap. 44 *Della congiuntione*

Libro 3 : ***Epitome del secondo libro*** (375–456)

Libro 4 (457–508)
cap. 1 *Dell'ornamento, & dell'eloquenza*
cap. 2 *De i vitii del parlamento*
cap. 3 *De' vitii delle parole*
cap. 4 *De' vitii delle sentenze, & di tutto il soggetto*
cap. 5 *Dell'ortografia, cioè del modo di correttamente, & ornatamente scrivere*
cap. 6 *Dell'imitation dell'ortografia*
cap. 7 *Dove debba usarsi la lettera* H *& dove nò*
cap. 8 *Della lettera* X *&* Y
cap. 9 *Delle lettere aggiunte dal Dressino, dal Tolomei, & dell'Academia Fiorentina*
cap. 10 *Quali sieno quelle lettere, nelle quali il nostro Alfabeto ha bisogno di mutatione, & d'aggiungimento per la perfettione della scrittura, & della pronuntia*
cap. 11 *De' dittongi*

Libro 5 (509–525)
cap. 1 *De gli errori*

Libro 6 (526–551)
cap. 1 *Della chiarezza del parlamento*
cap. 2 *Di tutte quelle cose, che posson fare il parlare ornato*
cap. 3 *Di tutte le cose, & di tutti i modi in particolare da poter fare il parlamento ornato, & perfetto*
cap. 4 *Quante, & quali sieno in universale, & in particolare tutte le cose, che posson fare ornamento in ogni favella*
cap. 5 *Della diffinition dell'ornamento, cioè che cosa sia propriamente*

Libro 7 (552–574)
cap. 1 *Delle sinonime, & dell'amplificationi*
cap. 2 *Dell'intentione, & del fine d'usar le voci sinonime*
cap. 3 *Delle voci poste per espressione*
cap. 4 *Dell'uso delle sinonime nell'amplificatione*
cap. 5 *De gli epiteti, ò aggettivi*
cap. 6 *Delle figure*

U. Salviati *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* (1584, 1586)

Volume primo (1584)

Libro primo ***Nel qual si rende ragione partitamente della correzione, e scrittura di quell'opera ristampata l'anno 1582***

cap. 1–15

Libro secondo

cap. 1 *Se le lingue vive sien da ristrigner sotto regola, e spezialmente il volgar nostro*

cap. 2 *Da chi si debbano e per iscrivere, e per favellare raccor le regole, e prender le parole nelle lingue, che si favellano, e che sono atte a scriversi, e spezialmente nel volgar nostro*

cap. 3 *Come si conosca, e si pruovi, che in Firenze si parla oggi manco bene, che non vi si parlava nel tempo del Boccaccio*

cap. 4 *Luoghi, e favellari estratti dal libro degli Ammaestramenti degli antichi, ne' quali l'efficacia, la brevità, la chiarezza, la bellezza, la vaghezza, la dolcezza, la purità, e la semplice leggiadria si vede espressa della favella della migliore età*

cap. 5 *Del favellare, che alcuni oggi chiamano lingua corrente, e di quello, il quale a questi tempi s'usa da' Segretarj*

cap. 6 *Contr'un Moderno, che dice, che non si dee scrivere nella favella del miglior secolo, perchè non si scernono le parole, e maniere nobili dalle vili, e che chi scrive in latino dovrebbe scrivere nella lingua di tutti i secoli*

cap. 7 *Qual fosse la cagione del peggioramento del favellare*

cap. 8 *Perchè non si debbano usar molti vocaboli, e modi piovuti dal latino, dal qual viene il corpo del volgar nostro, come molti se n'usa venuti, dicono, dal Provenzale, che c'è in tutto straniero*

cap. 9 *Quando la lingua cominciasse a peggiorare, e quando a rimigliorare, e che progresso abbia fatto fino a oggi*

cap. 10 *Se nel tempo del Boccaccio erano nel popolo di Firenze le medesime, o simili scorrezioni di favella, che vi sono oggi*

cap. 11 *Quale nel buon secolo fosse più pura, o la favella del Popolo, o quella degli scrittori, e tra gli scrittori, o quella dei letterati, o quella degli idioti*

cap. 12 *Scrittori del buon secolo chi furono, e quali cose, e in che tempo scrisse ciascun di loro, e qual più, e qual meno sia da pregiare, e perchè*

cap. 13 *Se la Toscana lingua per l'avvenire, e di bontà, di favella, e d'eccellenza d'Autori, possa tanto sopravanzare l'età del Boccaccio, che s'abbiano a dismetter le regole tratte dagli scrittori di quel tempo*

cap. 14 *Dell'uso delle favelle*

cap. 15 *Perchè molte voci si pronunzino diversamente*

cap. 16 *Dell'abuso, che cosa sia nelle lingue, e se si debba secondare*

cap. 17 *Se nelle basse poesie s'hanno a servar le regole*

cap. 18 *Le voci, e i modi del dir si mutano : e deonsi lasciare stare, come gli scrisse l'Autore*

cap. 19 *Vane contese d'alcuni non Toscani co' Fiorentini per conto della lingua*

cap. 20 *Voci e parlari, che da alcuni son tenuti moderni idiotismi del popolo di Firenze, e si usarono parimente da' migliori scrittori del miglior secolo*

cap. 21 *Contra la vana mordacità d'alcuni moderni non Toscani*

cap. 22 *Voci e parlari, che alcuni hanno fatta falsa impressione, che non s'usassero nel buon secolo*

Libro terzo ***Delle Lettere, e dell'Ortografia***

cap. 1 *Della Lettera*
- part. 1 *Se tutte le lettere s'abbiano a nominar come femmine, come sogliono alcuni la b, la c, ec.*
- part. 2 *Se i nomi del b, c, d, g, p, t, s'abbiano a pronunziare, be, ce, de, ge, pe, te, come c'insegnano i latini gramatici, oppur, bi, ci, di, gi, pi, ti, come costumano gl'idioti*
- part. 3 *Se veramente alla Toscana Abbiccì manchino segni, o caratteri da rappresentar tutte le pronunzie delle sue lettere*
- part. 4 *Quante, e quali nel volgar nostro sono le lettere che si scrivono, e quante, e quali, quelle, che si pronunziano, o si posson pronunziare*
- part. 5 *Come si distinguono le lettere*
- part. 6 *Quante, e quali sono le vocali del volgar nostro*
- part. 7 *Se più vocali in una sillaba sieno a' Toscani cio, ch'appo i Greci, e a' Latini fu il dittongo, e se dittongi abbia veramente la lingua nostra, e quali*
- part. 8 *Quante, e quali sono le consonanti nel volgar nostro*
- part. 9 *Quante, e quali sono appo di noi le lettere semivocali*
- part. 10 *Quale è il suono del gl infranto, e del gn infranto*
- part. 11 *Quali sono i suoni delle zete, e come diversi*
- part. 12 *Come s'appruova l'uso della* z *per* t
- part. 13 Z *per* t, *s'è medesima che la z aspra, e perchè si distingua con titolo di sottile, e perchè non si raddoppi*
- part. 14 *Il* tz *in vece delle zete messe avanti da un moderno, perchè non si ricevano*
- part. 15 *I suoni delle lettere mutole quanti, e quali sono appo noi*
- part. 16 *Qual è l'*u *consonante*
- part. 17 *Come sono diversi i suoni del* c, *del* ch *rotondo, e del* ch *schiacciato*
- part. 18 *Come sono diversi i suoni del* g, *del* gh *rotondo, e del* gh *schiacciato: e quanti sono in tutto i caratteri, che ci mancano nell'Abbiccì*
- part. 19 *Se a tempo del Boccaccio erano ancora i detti suoni, che oggi mancano di proprj segni, ò se sono sopravvenuti dappoi: e quante, e quali sieno le rime improprie, e se si possono difendere, e usare ne' tempi nostri*
- part. 20 *Come si potrebbe sopperire nella Abbicci al difetto de' caratteri, senza introdur figure strane nella nostra scrittura*

cap. 2 *Dell'Ortografia*
- part. 1 *Ortografia quanto talora importi all'intendere i sensi del favellare*
- part. 2 *Quante, e quali luoghi nel Decam. si sono acconci con l'aiuto dell'ortografia solamente*
- part. 3 *Quanto è difficile in questa lingua il fermar l'uso dello scriver correttamente*
- part. 4 *Se la volgar favella volentieri si discosti dalla latina lingua, e se da essa nelle nostre parole dobbiamo allontanarci, come presuppongono alcuni*
- part. 5 *Che la scrittura seguiti la pronunzia, vero, primo, e general fondamento dello scriver correttamente*
- part. 6 *Se la scrittura in qualche parte sia più chiara, che la pronunzia, e la pronunzia allo'ncontro in qualche parte più chiara, che la scrittura*
- part. 7 *Qual pronunzia seguir si dee nello scriver correttamente nel Toscano idioma*
- part. 8 *Ortografia degli antichi ne' libri del volgar nostro se sia costante, ò nò*
- part. 9 *Se di quel di Firenze, ò d'altro Popolo di Toscana si debba seguir la voce nello scriver correttamente*

part. 10 *Se degli antichi o de' moderni seguir si dee la pronunzia nello scriver correttamente*
part. 11 *Quali voci nel testo del Mann. talor con mala, e talor sieno scritte con buona ortografia*
part. 12 *Quali voci nel testo del Mann. pajano scritte sempre con mala ortografia*
part. 13 *La Toscana pronunzia fugge la fatica, e l'asprezze*
part. 14 *La Toscana pronunzia fugge il percotimento, e lo strepito delle diverse consonanti*
part. 15 *Lettere dalla pronunzia scacciate di varie voci, ò parlari per fuggire il percotimento delle diverse consonanti*
part. 16 *Lettere aggiunte dalla pronunzia al principio della parola, per ischifare il percotimento delle diverse consonanti*
part. 17 *Lettere cangiate dalla pronunzia per tor via il percotimento delle diverse consonanti*
part. 18 *Lettere trasposte dalla pronunziaper fuggire il percotimento delle diverse consonanti*
part. 19 *Alla* s, *che principio sia di parola, e a cui segua diversa consonante, quando preporre, e quando e come si debba tor la i o la e, che le stessero davanti*
part. 20 *La lingua cerca di profferir le voci agevolmente, e scolpite*
part. 21 *Lo scontro delle vocali si schifa dalla pronunzia per fuggir la fatica, e prima del naturale incontro*
part. 22 *La pronunzia per lo contrario par che procacci studiosamente lo scontro delle vocali, e se nel vero così sia*
part. 23 *Come accaggia nella Toscana lingua l'accidentale incontro delle vocali, e in quanti modi si schifi dalla pronunzia*
part. 24 *L'accidentale incontro delle vocali si schifa dalla pronunzia con interponimento di consonante, e di qual consonante ed esempli, primo modo*
part. 25 *L'accidentale incontro delle vocali, si fa scacciandone una, e di quattro riguardi che ci conviene avere*
part. 26 *Se nell'uso dell'apostrofo sieno comuni regole alla prosa e al verso*
part. 27 *Se ognora che tra parola e parola si fa intoppo di vocali s'estingua l'una delle dette vocali*
part. 28 *Se la scrittura seguiti ognora la pronunzia nell'estinguimento della vocale, che di vocali faceva intoppo tra parola e parola*
part. 29 *Se quando s'estingue una delle due vocali che s'intoppano tra parola, e parola, tocchi ad estinguersi all'ultima della precedente, o alla prima della voce che segue, e quali voci sien quelle, che nella fronte ricevano il troncamento*
part. 30 *Quando non si tolga via alcuna delle vocali, che fanno l'accidentale intoppo*
part. 31 *Quando, e a quali voci nel fin della parola nel verso e nella prosa s'estingua sempre la vocale, che s'intoppa con la seguente*
part. 32 *Quando ed a quali voci nel fin della parola eziandio nella prosa s'estingua non sempre, ma talvolta la vocale, che s'intoppa con la seguente*
part. 33 *Del segno dell'Apostrofo, e come i nostri vecchi non l'ebbero in costume, ma altro usarono in quella vece*
part. 34 *L'Apostrofo, come, e dove, e quando dirittamente si debbe adoperare*
part. 35 *L'Apostrofo s'usa nel fin della parola in alcune voci, che non s'adoperano, se presso a quelle non segua consonante*

part. 36 *L'Apostrofo s'adopera anche infin di parole, che s'usano tronche, segua, ò non segua consonante, per isfuggir lo'ntoppo nella voce medesima*
part. 37 *La pronunzia cerca la brevità: e del Troncamento delle parole, che precedono a voci comincianti da consonante*
part. 38 *Che la nostra lingua volentieri addoppia le consonanti, non solo nel mezzo, ma nel principio della parola : che il sì fatto non è veramente, nè può essere raddoppiamento di consonante. Ma che chè egli si sia, qual cosa lo generi, e quando accaggia, e quando nò, e come debba scriversi in questa parte : ed in quali voci spezialmente più, che nell'altre, si raddoppi la consonante*
part. 39 *Il raddoppiar le consonanti appo i Latini fu più in uso ne' primi tempi, e i Greci la* l, *e la* n, *sempre volentieri addoppiarono*
part. 40 *Voci nelle quali il Mannelli mai non raddoppia le consonanti*
part. 41 *La lingua nostra allo'ncontro talora sdoppia le consonanti*

cap. 3 *Delle Lettere quanto appartiene all'Ortografia*
part. 1 *Lo i raccolto, che altri chiamano liquido, e altri consonante, si ficca volentieri innanzi alla* e, *e anche talora innanzi all'*a, *e all'*o
part. 2 *Lo* i *raccolto in principio di parola si muta volentieri in* gi, *ma non sempre*
part. 3 *L'*i, *e l'*u *raccolti, quando si fuggano dalla parola, e quando vi si conservino*
part. 4 *L'*e, *e l'*o, *che seguono dopo l'*i, *e l'*u *raccolti, sono sempre larghe, e dileguandosi li detti* i, *ed* u, *le predette lettere* e, *ed* o, *sempre di larghe si fanno strette*
part. 5 *L'*e, *e l'*o *larghe, sempre che perdono l'accento, perdono anche la larghezza*
part. 6 *Della* l, *e come in certe voci, simile all'*i *raccolto si pronunzi da' Fiorentini*
part. 7 *Della* m, *e se la* n *innanzi a certe lettere sempre in lei si trasformi, e quali sieno le dette lettere*
part. 8 *Della* n *scolpita, e della* n *imperfetta, e dubbio contro ad Agellio, e Nigidio, intorno a questi due suoni*
part. 9 Z *aspra, e* z *rozza in che sieno differenti, e se sien doppie*
part. 10 *Col* z, *e non col* t, *si dee scrivere malizia, e sentenzia, e tutte altre voci simili nel volgar nostro*
part. 11 *Esempli delle scritture del miglior secolo nelle quali, malizia, e deliberazione, e scienza, ed altre voci simili, sono scritte con la* z
part. 12 *Lo* x *se abbia luogo nel volgar nostro, e quando nelle parole che si tolgono dal Latino, si rivolga in due ss, e quando in una sola*
part. 13 *Il* c, *e'l* g, *da certi popoli non si posson pronunziare*
part. 14 *Il* g *nel volgar nostro volentier si raddoppia*
part. 15 H, *come abbia luogo in questa lingua*
part. 16 H *pare, che credessero alcuna volta i nostri del miglior secolo, che avesse forza di raddoppiar la consonante, a cui era preposta*
part. 17 H *nelle nostre scritture, come discretamente si possa adoperare*
part. 18 H *mezzo segno di lettera, se ben s'adoperi in tutto nella nostra scrittura*
part. 19 *Delle parentele, e amistà tra le lettere, e del mutarsi, che fanno d'una in altra*

cap. 4 *Dell'Ortografia delle parole, e loro membra : e di quella delle parti del favellare*
part. 1 *Delle sillabe*
part. 2 *Dell'ortografia delle parole*
part. 3 *Voci, e parole, che di più pajono divenute una sola se scriver si debbano unitamente*

part. 4 *Particelle del favellare, che consistono di più parole, se tutte insieme in un corpo, o distinte nelle lor membra si debban rappresentare*
part. 5 *Se uficj ò uficii, vizj ò vizii, torchj ò torchii, invidj ò invidii, cominci ò comincii, ad altre simili si scriva correttamente*
part. 6 *Dell'ortografia d'alcune parti del favellare, dove si rimetta il lettore*
part. 7 *Della part. chiamata copula, e de' suoi segni e caratteri*
part. 8 *ζ per e', in sentimento d'egli scritta nei libri del Bocc.*
part. 9 *Per è verbo scritta ne' libri del tempo del Boccaccio*
part. 10 *ζ per la lettera e scritta in principio di parola ne' libri del buon secolo*
part. 11 *Ed, e non et scrivevano i Toscani del tempo del Bocc. quando fuggir volevano lo'ntoppo delle vocali*
part. 12 *La copula segnavano quei del buon secolo anche con la comune, e semplice* e
part. 13 *Il moderno segno della copula così formato,* &, *se paja da doversi usare*
part. 14 *Dell'uso dell'abbreviature, e se paja commendabile*
part. 15 *Accenti, se abbia, e pronunzi, e conosca veramente la lingua nostra, e se nel vero scerna differenza tra l'acuto e'l grave*
part. 16 *Il segno dell'accento grave, dove e come nelle nostre scritture s'adoperi dirittamente*
part. 17 *Il segno dell'accento grave sopra alcune voci più per consenso e per uso s'adopera, che per ragione*
part. 18 *Segni d'accenti per distinguere i sensi è abuso, e non basta*
part. 19 *Sopra quali voci d'una sillaba sola, il segno dell'accento, non per ragione ma per acconcio, e per ubbidire all'usanza, si possa adoperare*
part. 20 *Il segno dell'accento acuto, dove possa riceversi nella nostra scrittura: e come i nostri del miglior secolo talvolta l'adoperarono, ma il segno del grave, ne altro, non mai*
part. 21 *Se sopra la stessa lettera si debba por due, ò più segni, sì come per esemplo dell'apostrofo, dell'accento grave, e del titolo, che suole stare sopra l'*i
part. 22 *Se sopra le maggiori lettere che si chiamano majuscole, segno d'accento o apostrofo o titolo si debba porre*
part. 23 *Di quali parole la prima lettera si debba scriver majuscola, e della Parentesi per incidenza*
part. 24 *Del punto, e degli altri segni, onde si distinguono le parti della scrittura*
part. 25 *Del segno della divisione delle parole nella fine della riga e d'alcuni altri segni, che s'usano ne' margini, ovvero orli de' libri*
part. 26 *Se l'ortografia del verso debba essere differente da quella della prosa*

Volume secondo (1586)

Libro primo ***Del nome***

cap. 1 *Division del Nome*
cap. 2 *Del nome collettivo*
cap. 3 *Dell'Addiettivo perfetto*
cap. 4 *Del Comparativo, e del Superlativo*
cap. 5 *Del nome Relativo, del Rassomigliativo, dello'nterrogativo, del Dubitativo, del Relativo Indeterminato, e per incidenza di altre parole, o simili, ovvero equivoche*
cap. 6 *Del Nome universale*
cap. 7 *Del nome Partitivo*
cap. 8 *Del nome Numerale*

cap. 9 *Dell'Addiettivo in universale*
cap. 10 *Del nome Derivato*
cap. 11 *Degli accidenti del Nome*
cap. 12 *Del Nome quanto al Genere*
cap. 13 *Del nome Indifferente*
cap. 14 *Del Nome quanto al Numero*
cap. 15 *Del Nome quanto al Caso*
cap. 16 *Del Nome quanto all'Uscita, cui dicono Terminazione*
cap. 17 *Del Nome quanto alla Declinazione*
cap. 18 *De' Nomi Eterocliti*
cap. 19 *Dell'Accompagnanome*

Libro secondo ***Del Vicecaso, e dell'Articolo***
cap. 1 *Rendesi ragione dell'ordine del trattato*
cap. 2 *Del Vicecaso*
part. 1 *Perchè prima del Vicecaso si tratti, che dell'Articolo*
part. 2 *Delle Proposizioni, che con gli Articoli si congiungono sì fattamente, che insieme con essi divengono un corpo solo*
part. 3 *Quelli che si chiamano Segni di casi, se sieno d'altra natura, che le stesse Proposizioni*
part. 4 *Segni di casi, o Vicecasi, per qual caso spezialmente serva ciascun di loro*
part. 5 *Vicecaso, qual seggio abbia proprio nel favellare*
part. 6 *Vicecaso, dove la tela grammaticale il vorrebbe, con quali nomi talor si perda, e perchè*
part. 7 *Vicecaso talor si replica, talor no*
part. 8 *Vicecaso come, e dove non operi*
part. 9 *Vicecaso dove paja scioperato, e non sia*
part. 10 Di, *vicecaso in sentimento di contrassegno, ò di titolo*
part. 11 Da *dove paja vicecaso, e non sia*
part. 12 Da, *per intorno* a *: e se sia vicecaso*
part. 13 Da *in valore della latina* de
part. 14 *Vicecasi, quali, e come si pongano l'un per l'altro*
cap. 3 *Articolo che sia*
cap. 4 *Articolo esser cosa vana hanno detto certi moderni : e presupposti fatti da valentuomini nell'uso di questa parte*
cap. 5 *Della forza, dell'uficio, e dell'opera dell'articolo*
cap. 6 *Regola del Bembo, di dar l'Articolo al secondo nome, quando s'è dato al primiero, se paja sicura o no*
cap. 7 *A i genitivi di certi nomi che si notaro dal Bembo, perchè si dia l'Articolo, oltr'a ciò che richiede la forza del sentimento*
cap. 8 *Regola del Bembo dietro all'Articolo, se anche negli altri casi, oltr'ai Genitivi, non paja molto sicura*
cap. 9 *Ponendosi in un parlare più nomi continuati, niun de' quali penda dall'altro, e dandosi l'Articolo al primo, se dar si debba eziandio a' seguenti*
cap. 10 *Addiettivo, se riceva articolo, o no : e in quanti modi s'accompagni con esso lui : e se per tutto ciò l'articolo sia sempre del sostantivo*
cap. 11 *Addiettivi imperfetti, e spezialmente i nomi d'onore, come Messere, Madonna, e simili, se sien capaci d'articolo : dove, come, e quali di loro lo rifiutino, ò lo chiamino, ò lo discaccino, ò lo lascino nel luogo suo*

cap. 12 *Pronomi, se proprio articolo possano avere, e quali di loro talvolta scaccino l'altrui*
cap. 13 *I nomi propri degli huomini, se, e come, e quando ricevano l'Articolo nel Singolare : se, e come nel Plurale*
cap. 14 *I nomi propri delle donne, se con articolo e senza, indifferentemente possano usarsi, sì come alcuni hanno scritto, ò pur se ci abbia qualche regola*
cap. 15 *Nomi di famiglie, se nominar si possano indifferentemente con l'Articolo, e senza*
cap. 16 *Nomi di Schiatte, ò Casati, quando con Articolo davanti sono senza il nome proprio, e usansi quasi in sua vece, quali in* o, *quali in* i, *quali in altra vocale, possano, ò debbano aver l'uscita*
cap. 17 *Soprannomi, ò Cognomi, quali con Articolo, e quali no : quali con maschile, e quali con femminile*
cap. 18 *Nomi proprj delle tre parti del mondo, delle maggiori provincie, e delle minori, dell'isole, delle città, delle castella, de' borghi, delle ville, dei monti de' poggi, de' colli, delle piaggie, delle valli, delle campagne, dei mari, de' laghi, degli stagni, delle paludi, de' promontorj, degli scogli, de' fonti, de' fiumi, de' rivi, de' riottoli, de' ruscelli, quali con articolo, e quali senza*
cap. 19 *Nomi Appellativi, che stanno per proprietà, o star possono senza articolo, benchè il sentimento lo vi richiegga*
cap. 20 *Di voci, che non son nomi, e hanno l'articolo, come i nomi*
cap. 21 *Del seggio dell'Articolo: e perchè l'Articolo, e'l Sustantivo sien tramezzati dall'Addiettivo, e da altre parti del favellare*
cap. 22 *Delle voci dell'articolo appo i Toscani*
part. 1 *Quante, e quali sieno le voci degli Articoli appo i Toscani*
part. 2 *Articoli, come s'uniscano in un corpo co'Vicecasi*
part. 3 *Le voci degli Articoli appo i Toscani, onde e come si formassero da prima*
part. 4 *Articoli, e loro voci, e sole, e accompagnate dai Vicecasi, quali, a quali nomi ripor si debbano avanti, e come scriversi correttamente ciascheduna di loro*
part. 5, e ultima *Alcune proprietà intorno all'uso delle voci del nostro articolo*

Annexe 3 Eléments d'un apparat de lecture (paratexte) dans les grammaires

grammaires	éléments							
	usage de caractères différents *ital.* / rom. ; min. / MAJ.		usage de caractères spéciaux	titres de chapitres / sections		usage de tableaux	plan sommaire	
	1a	1b	2	3a	3b	4	5a	5b
Alberti (2)	–	–	**+** (l)	–	–	+ (l)	–	–
Fortunio (1)	–	+ (i)	–	–	–	–	+	–
Liburnio (3)	–	+ (i)	–	–	**+** (aa)	–	–	+ (T, d)
Bembo (1)	–	+ (i, f)	–	–	–	–	–	–
Trissino (4)	– ?	+	**+** (l)	**+** (M)	+ (m)	–	–	–
Carlino (4)	+ (M)	+ (i)	–	–	+	–	–	+ (l, f)
Gaetano (4)	–	+ (f, c, t)	–	**+** (m)	+ (M)	+	–	–
Acarisio (3)	–	+ (i)	–	+		–	–	–
Delminio (3)	–	**+** (t, t)	–	**+** (M aa)			–	–
Cabriele (1)	–	**+** (f)	–	–	–	–	–	–
del Rosso (4)	**+** (f, c)	+ (i)	+ (l, s)	–	**+** (ma)	–	–	–
Corso (4)	–	+ (i, f)	–	+		**+** (l, d, c, p)	–	–
Dolce (5)	+ (t)	**+** (i, f, t)	–	**+** (M aa)		–	–	+ (T, f)
Tani (7)	**+** (t, f)	+ (f)	**+** (s)	+ (>, av)		+ (d, c)	–	+ (l, T, f)
Giambullari (4)	–	+ (t)	+ (l)	**+** (M)		–	–	–
Florio (3)	+ (f, c) ?	+ (t)	–	**+** (M)		–	–	–
Matteo (1)	–	–	–	+	–	–	–	–
Alessandri (4)	+ (f)*	+ (t)	–	–	+	+ (c)	–	–
Ruscelli (5)	–	**+** (i, f, t)	–	**+** (aa)		+ (v)		+ (l, T, d)
Citolini (5)	–	+ (i, t)	**+** (l)	+ (M)		+ (c)	–	–
Salviati (3)	–	+ (i, f)	–	**+** (M) ?		+ (c)	–	–

Légende

+ l'élément est présent dans la grammaire, fût-ce partiellement ou de manière irrégulière.
+ l'élément est présent massivement ou systématiquement.
– l'élément est absent.
? donnée incertaine car je n'ai pu contrôler le texte original (manuscrit ou princeps) et les critères de transcription adoptés pour l'édition consultée ne sont pas suffisamment précisés.

Dans chaque colonne, on a indiqué :

– pour l'usage des majuscules (col. 1b), si elles étaient appliquées à l'initiale des mots grammaticaux ou des formes traitées, commentées ou citées comme exemples (i), ou à toute la forme (f), à des citations entières (c) ou aux titres (t).
– pour les caractères spéciaux (col. 2), s'il s'agit de lettres (l) ou d'autres signe ou symboles (s).
– pour les titres (col. 3), s'ils se trouvent non dans le texte mais en marge (ma), s'ils sont séparés, outre le passage à la ligne, par une ligne blanche avant (av) ou après (ap) ou les deux (aa), s'ils sont imprimés en corps supérieur (>). Par « chapitres », on entend les divisions majeures (en général suivant les parties du discours), par « sections » toute subdivision des chapitres ou toute partie de texte. On a noté en outre le caractère d'impression : M = en majuscules ; m : en minuscules.

– pour les tableaux (col. 4), s'ils étaient utilisés pour présenter les lettres (l), les déclinaisons (d), les conjugaisons (c), les prépositions ou d'autres parties (p).
– pour les sommaires (col. 5b), s'il s'agit d'un simple index des formes (I) ou d'une table des matières (T) et s'ils se trouvent en début (d) ou en fin (f) d'ouvrage.

Après le nom de chaque grammaire, représentée par son auteur, on a indiqué entre parenthèses le nombre de traits présents (de 1 à 8).

* Dans la grammaire d'Alessandri, seules les formes castillanes sont distinguées du texte par le caractère romain de corps légèrement supérieur.

Annexe 4 Classifications des noms par les grammairiens italiens de la Renaissance

A. Leon Battista Alberti, *Grammatichetta* (v. 1440), § 5–30

« *Item*, ẻ nomi proprii sono varii da gli appellativi » (8).
2 genres et 3 déclinaisons : noms masculins commençant par une consonne ou par une voyelle, noms féminins.

Nomi	***singulare***	***plurale***	**Remarques**
masculini che cominciano da consonante	el cielo	ẻ cieli	pl. in *-i*
masculini che cominciano da vocale	lo orizonte	gli orizonti	
masculini che cominciano da s *preposta a una consonante*	lo spedo	gli spedi	
nomi proprii non hanno ẻl primo articolo, ne anque ẻl quartŏ	Cesare, Agrippa		
femminini ó proprii o appellativi, o in vocale o in consonante che ẻ cominciano	la stella, la aura	le stelle, le aure	
in *-e*	la oratione, la stagione	le orationi, le stagioni	pl. in *-e* sauf *la mano*, *le mani* pl. in *-i*
delle terre	Roma, Cartagine		
de' numeri	uno, due, cento, mille		
che si rifferiscono a numeri indeterminati	ogni, ciascuno, qualunque, tutti…		
che importano seco interrogatione	chi, che, quale, quanto		
che si rifferiscono a questi interrogatorii	tale, tanto, cotale, cotanto		

B. Giovan Francesco Fortunio, *Regole grammaticali della volgar lingua* (1516), 1–5 [§ 1–60]

2 *generi* et 5 *regole*	*numero del menominor numero*	*numero del piùmaggior numero*	Remarques
prima regola			
noms sing. en *-e* ou en *-o* : pl. en *-i*	un bello, un sasso	piu belli, piu sassi	fém. inclus : *la mano*, *le mani*
	dolce, morte,	dolci, morti,	
	una parte	piu parti	
	osso	ossi / ossa / osse	*le parte* : erroné
	braccio	braccia	« *molte voci* » neutres latins : pluriel
	sasso, scanno, regno monile…	sassi (scanni, regni) (monili)	vulg. aussi en *-a* en général, mais beaucoup en *-i*, et beaucoup de masc. latins font leur plur. en *-a* « coltella, frutta, letta, ramora, *et altri tali; si apparano in molti lochi avanti a chi legge la prosa del volgar Cicerone certaldese* »
seconda regola noms terminant au sing. en *-a* : pl. en *-e*	stella, bella poeta	stelle, belle poeti	« *alcuni nomi* »
terza regola noms terminant au sing. en *-a* et *-e* : pl. en *-e* et *-i*	fronda / fronde	fronde / frondi	
quarta regola adjectifs terminant au sing. en *-e* : pl. en *-i*	debile, amante	(debili, amanti)	ces *nomi adiettivi* « *rima<r>ranno comuni all'uno et l'altro sesso* »
« quelques noms de genre incertain »	un(a) fonte, fine	fonti, (fini)	*nomi* « *di incerto genere, che ambi li articoli* […] *ricevono* »

2 *generi* et 5 *regole*	*numero del menominor numero*	*numero del piùmaggior numero*	Remarques
quinta et ultima regola			« *molti nomi si trovano in medesima*
noms terminant au sing.	loda / lodo	(lode / lodi)	*significatione et*
en *-o* ou en *-a*	scritto / scritta…		*in variata voce dell'uno et l'altro sesso* »

C. Pietro Bembo, *Prose della volgar lingua* (1525), III 3–8

2 genres et 5 désinences au masculin, 4 au féminin.

Nomi	*numero del meno*	*numero del piu*	Remarques
« *iquali co'l verbo posti in pie soli star possono; et reggonsi da se senza altro* »			
masculin singulier			« *in qualunque delle*
en *-o*	(regno, sogno)		*vocali cada il numero*
en *-i*	Neri		*del meno nelle voci del*
en *-e*	amore		*maschio; quello del piu sempre in* i *cade* »
	pensiere/-o		« *molto Thoscana-mente* » : *-e* « *comunemente parlandosi* » : *-o*
en *-a*	podestà		
en *-u*	tu, la gru, la virtu	le gru, le virtu	« *non sono voci compiute* »
féminin singulier			
en *-a*		*-e*	
en *-e*		*-i*	exc. : *la mano, le mani*
en *-o*	Dido, Saffo		emprunts à d'autres langues
en *-à*	la città		« *i diritti sono* : la cittate, le cittati »
masc. sing en *-o*	il filo	le fila (fém.)	certains neutres
fém. plur. en *-a*	il dito	le dita / i diti	ou masculins latins

Nomi	*numero del meno*	*numero del piu*	**Remarques**
masc. sing en *-o* fém. plur. en *-ora*	arco	arcora, ortora, luogora, borgora, gradora, pratora (corpora, ramora ; latora, tempora)	« *altro fine* » utilisé par « *gli antichi Toscani* » chez Dante chez Boccace
« *che con questi si pongono, ne stato hanno altramente* » masculins			
en *-o*	alto, puro	alti	
en *-e*	dolce, lieve	lievi	*-e* commun aux deux genres
féminins			
en *-a*	alta, pura	pure	
en *-e*	dolce, lieve	lievi	exc. : *pari, pari* invariable
numéraux		due, sei, trenta, cento	invariables

D. Giovan Giorgio Trissino, *La grammatichetta* (1529), § 8–18

5 *ordini*, 2 *generi* : « Il nωme è la principale de le parti de la ωraziωne, perciò che essω dinota la sustanzia, ε la qualità, ε quantità de i corpi, ε de l'altre coʃe che sωnω. De i quali nωmi, quelli, che dinotanω la sustanzia sωnω detti *sustantivi* cωme è *homω*, *animale, piɛtra*; quelli che li accidɛnti *adjɛttivi*, overω *epitheti*, cωme è *buonω*, *biancω*, *grande*. E perché il nωme dinota o la prima sustanzia particulare di ciascuna coʃa, o la secωnda cωmune; quellω, che dinota la prima sustanzia particulare è dettω *nωme propriω*, cωme è *Platωne*, *Pɛgaʃω*; quellω che la secωnda ε comune è dettω *appellativω*, cωme è *homω*, *cavallω* » (8).

Nωmi	*numerω singulare singulare*	*numerω plurale plurale*	**Remarques**
1° ordine			
« *masculini che nel singulare finiʃcωnω in* a	pωɛta	pωɛti	
in e	amωre	amωri	
in ω	buonω	buoni	
ε feminini che in e	ragiωne	ragiωni	« *i quali tutti fannω*
in ω *vi finiʃcωnω* »	manω	mani	*nel plurale in* i »

Nωmi	***numerω singulare singulare***	***numerω plurale plurale***	**Remarques**
2º ordine « *feminini che* *nel singulare finiſcωnω in* a	sciɛnzia, grammatica	sciɛnzie, grammatiche	*ɛ nel plurale in* e »
3º ordine « *che nel sing. finiscωnω in* ω *cωn l'articulω masculinω ɛ*	murω, braccιω	mura, braccia	genre variable selon le nombre *nel. plur. in* a *cωn* *l'articulω* *femininω* […] *il perché da alcuni* *sωnω detti* nɛutri »
4º ordine « *che nel plurale nωn sωnω* *differɛnti dal singulare* »	la spɛcie, Lascari	le spɛcie	noms invariables
5º ordine *che* « *nel sing. ɛ plur.* *finiſcanω ad un modω* »	la virtù	le virtù	invariables et oxytons et « *hannω* *anchωra sɛmpre* *ne l'ultima lettera* *l'accɛntω acutω* »
adjettivi overω ɛpitheti *masculini che finiscωnω in* ω *feminini in* a *ne i maſc. cωme ne i fem. in e*	bɛllω bɛlla il / la gentile la cωnsωrte	 le cωnsorte	*ordine 1º* *ordine 2º* *ordine 1º* ou *4º* : « *questω è propriω* *fiωrentinω* »

E. Tizzone Gaetano di Pofi, *La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco petrarca, di Giovan boccaccio di Cin da pistoia di Guitton da rezzo* (1539, posthume), 15–18

5 déclinaisons à 6 cas, 4 genres : « Li generi sono quattro, mascolino, feminino, comune, & incerto » (15), « I casi sono sei: Nominativo, Genitivo, <Dativo,> Accusativo, Vocativo, Ablativo [...] Le declinationi de li nomi sono cinque » (16).

	singulare	***plurale***	**Remarques**
1ª declinatione			
mascolino sing. in *-a*	poeta, il pianeta	poeti, i pianeti	plur. en *-i*
feminino sing. in *-a*	la scientia, donna	le scientie, donne	plur. en *-e*
2ª declinatione			
sing. en *-o*	lo homo, il fuoco	gli homini i fuochi	plur en *-i* manque *mano*, *mani*
3ª declinatione			
masc. en *-e*	il core	i cuori	
fém. en *-e*	la valle	le valli	
masc et fém. en *-e*	felice il finire	felici i finiri	plur. en *-i* « *tutti gli infinitivi de li verbi, li quali hanno preso il luoco de li nomi* »
4ª declinatione			(invariables)
sing. et plur. en *-e*	il re se	li re se	
plur. en *-a*		trenta	« *solo plurale in* a »
sing. et plur. en *-i*	il di il pari, la pari,	i di i pari, le pari	
sing. et plur. en *-u*	la gru, la tribu	le gru, le tribu	
plur. en *-o* sans sing.		i duo, i quattro	« *nomi senza singulare* »
5ª declinatione sing. en *-o* et plur. en *-a*	il corno il sacco	le corna le sacca	

F. Alberto Acarisio, *Grammatica* (1543), 3v–5

« Due generi sono de nomi, l'uno del maschio, & l'altro de la femina, neutro da gli altri separato, eccetto ne nomi adiettivi, de quali si dirà, non habbiamo in questa nostra lingua » (3v).

Nomi	***numero del meno***	***numero del piu***	**Remarques**
del maschio finiscono			
in a *in* e	poeta	poeti	« *tutti terminano nel numero del piu in* i »
in o	huomo	huomini	
in i	Neri, Geri, Rinieri pari, ogni		« *nomi propri & due adiettivi* »
in -u	gru		« *uno in* -u, *& il pronome* tu »
		le corna, le dita le ciglia / i cigli le dita / i diti… le ginocchia, le ginocchie	« *Alcuni* [*nomi del maschio*] *però terminano ne la* a, *& pigliano l'articolo de la femina* », « *non tutti i neutri latini terminano in questa nostra lingua ne la* -a »
« *che hora in* e, *hora in* o *hanno fine* »	martiro / martire cavaliero / cavaliere		
de la femina en -*a* : pl. en -*e* en -*e* : pl. en -*i*	virtute, cittate	virtu, città	« *che nel numero del meno finiscono, ò il loro diritto è di terminare ne la* e […] *adiettivi o sostantivi che si siano* »
en -*o*	Dido, Saffo la mano	 le mani	« *chi dicesse* Didone *&* Saffone *non peccherebbe* »
	specie	specie	« *non è vero in* face »
in -a, *& in* -e	(arma / arme)	arme / armi	« *forniscono hora in* e *hora in* i » numerali : « *eccetto* uno *sono indeclinabili* e *hanno uno sol numero, cio è quello del piu* »

G. Giulio Camillo Delminio, *Grammatica* (av. 1544), 123–127

3 *declinationi* ou *ordini* : « Qualunque nome appellativo, levandone alcuni proprij, che nel numero del meno terminano in *i* si come *Giovanni* prende nel detto numero per fine una di queste tre vocali che seguono, cioè *a*, *e* & *o*. Li quali seguendo possiamo dirittamente affermare esser medesimamente tre le declinationi de nomi » (123).

Nomi	***numero del meno singolare***	***numero del piu plurale***	**Remarques**
prima declinatione « Delli nomi in *-a* »			« *mentre saranno dell'ordine del maschio, nel numero del piu finiscono in* i *ma mentre seranno di femina*, in e »
	il poeta la dea	li poeti le dee	
« Delli nomi in *-e* »	la opinione, la corte	le opinioni, le corti	« *nomi sostantivi o adiettivi* »
	felice il patre	felici li patri	« *sotto questo ordine vengono tutti li nomi della terza declinatione* »
terzo ordine « Delli nomi in *-o* »			« *non hanno luogo i nomi di femina, da questo uno in fuori* » : *mano* et « *tre schiere* »
à 3 pluriels	il muro	li muri, li membri	*-i* « *alla natura di maschio fa ritratto* »
		le mure, le membre	*-e* « *sente di femina* »
		le mura, le membra	*-a* « *se neutro dimostra* »
à 2 pluriels	il dito il campo	li diti, le dita li campi, le campora li peccati, le peccata	« *& non* le dite » « *bene sarà di questi cotali non usare se non il plurale in* i »
à 1 pluriel	(il sasso, il prato)	li campi, li occhi	« *plurale naturale & proprio* » (*-i*) ou
	il riso, il quadrello	li sassi, li prati le risa, le quadrella	« *plurale per commutatione* » comme
	la ala / la ale	le ale / le ali	« *singolare biforcato* »

H. Paolo del Rosso, *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* (1545), B2–v, C3–v.

3 déclinaisons au masculin, 3 au féminin ; 2 genres : « qualunque *nome* ò egli è di Maschio ò egli è di Femmina » (C3).

Nomi	***numero de'l meno parlando d'un solo parlando d'una sola***	***numero de'l più parlando di più***	**Remarques**
de'l maschio			
in *-o*	Amerigo	Amerighi	
in *-i*	Rinieri, Bruni	Rinieri, Bruni	noms propres, sing. in *-i*
in *-e*	Salvadore	Salvadori	
in *-e* ou *-o*	cavaliere/cavaliero	(cavalieri)	
in *-a*	poeta, Enea, Andrea	in *-i*	du grec
della femmina			
in *-a*	selva	in *-e*	
in *-e*	valle	in *-i*	
in *-o*	Saffo, Erato		du grec
	Cartago, immago		du latin et poétique
in *-a* ou *-e*	fro(n)da/fro(n)de, loda/lode	(frode/frodi, lode/lodi)	
		le fila / li fili	
		le ciglia / li cigli	
		le cervella / li cervegli	
		le vestigia / li vestigii	

I. Iacomo Gabriele, *Regole grammaticali, non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano* (1545), 3v–5

« Quelli che per se stanno sono, come nel latino, di tre sorti. del maschio, de la femina, & neutri [...] I nomi neutri nel numero del meno terminano sempre ne la *o*, & un lor fine particolare hanno in quello del piu, finiendo sempre ne la *a*, ne mai altramente, come sono *il castello*, *le castella*, *il membro*, *le membra* » (3v, 4v).

	numero del meno	***numero del piu***	**Remarques**
« *nomi che per se soli star possono* [...] *sostantivi* [...] *da latini chiamati* »			
nomi del maschio	*tre fini* :	*un solo fine* :	
ne la *-a*	il poeta, il pianeta	i pianeti	
ne la *-e*	il leone, il mese	i leoni	
ne la *-o*	il cielo, lo arco	i cieli	
nomi di femina			
ne la *-a*	la casa, la fontana	le case, le fontane	sauf *la mano*, *le mani* :
ne la *-e*	la nave, la notte	le navi, le notti	« *nome solo di femina, che habbia cosi fatto fine* »
ne la *-a* e ne la *-e*	la fronda, l'ala la fronde, l'ale	le fronde, l'ale le frondi, l'ali	
voce di femina *voce di maschio*	la orecchia, la fonte lo orecchio, il fonte	l'orecchie, le fonti gli orecchi, i fonti	
« *nomi che sono aggiunti* [...] *agettivi da latini chiamati* »			« *alcuni che variano gli articoli, altri le voci* »
« *I nomi che da per se soli star non possono, ma a quelli che per se stanno, si aggiungono, di due sorti sono* »	il buono, la buona	i buoni le buone	« *quegli c'hanno ne le voci la loro varietà* »
	il / la felice lo / la amabile	i / le felici gli / le amabili	« *quegli poi che ne gli articoli* »

J. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), 25–32v

« De Nomi altri sono particolari, come *Rinaldo*. *Verona*. che propri sono et particolari di quella persona, ò luogo. Altri universali, come *huomo*, et *animale*, che à tutti gli huomini, et à tutti gli animali (li quali son molti) si convengono.
De Nomi universali alcuni per se stanno: et questi mostrano la vera essenza della cosa, la quale significar si vuole, come *il grano*, *la farina*. Altri s'appoggiano, & da quelli, che stanno, dependono. Questi non l'essenza, mà la qualità della cosa dimostrano, come *bello*, *bianca* » (25v).
4 *ordini* : « Col fine adunque delle vocale io vi distinguo gli ordini de nomi, & questi dico esser quattro, si come quattro fini si vedono havere nel primo numero.

In *a* il primo		*il pianeta*.	*la vita*.
In *e* il secondo		*lo amore*.	*la luce*.
In *i* il terzo	come	*Ruggieri*.	*il, et la pari*.
In *o* il quarto		*lo stratiò*,	*la mano*.

In *u* niun si truova nome, se non grù nome d'uccello nell'uno et l'altro numero » (29).

	primo numero	***secondo numero***	**Remarques**
nomi particolari di persone, ò di luoghi	Iove, Alessandro, Roma		nomi « *contenti del primo numero solo* »
		parecchi amenduni / -e	nomi che « *non riceveno il primo numero* » : numerali
nomi universali due fini masc. *-o* sg.	l'ala / l'ale	l'ale / l'ali	
fem. -a pl.	il filo, il dito	le fila, le dita	« *Quei nomi* [...] *io chiamo à guisa de latini nomi instabili, ò variati* »
en -u	la gru, Iesu		virtù « *per accorciamento si dice in cambio di* virtute »
primo ordine del maschio	il pianeta	i pianeti	
della femmina	la vita	le vite	
secondo ordine del maschio	lo amore	gli amori	en outre : « *i nomi che comunemente parlando in* o *finiscono* » : pensiere, sentiere, destriere. « *i nomi, che da verbi si formano* » : andatore, facitore, ascoltatrice « *i partecipij presenti* » : amante, leggente
della femmina	la luce	le luci	

	primo numero	*secondo numero*	**Remarques**
terzo ordine del maschio comune	Ruggieri il / la pari	i / le pari	en outre, « *molti nomi di persona* » : Neri, Geri, Rinieri
quarto ordine del maschio	lo stratio	gli stratij	« *tutti i partecipij del passato* »
della femmina	la mano	le mani	en outre, *nomi* « *particolari di donna, ò di luoco* » : Sappho, Calisto, Lenno, Sesto

K. Nicolò Tani, *Avertimenti sopra le regole Toscane, con la Formatione de Verbi, & variation delle voci* (1550), 9v–11v

2 generi, 5 maniere et 8 *casi* : « I Generi da Toscani usati (tutto che molti vogliono che sieno tre, mossi forse per haver trovati alcuni adiectivi, & pronomi sanza articoli neutralmente detti) sono due, come ne dimostrano apertamente le due maniere d'articoli, che davanti i nomi si pongono » (*De Generi*, 5) ; « I casi de nomi sonno otto, come per gli articoli & segni, che ne gli distinguono, habbiamo potuto comprendere, & sonno Nominativo, Genitivo, Dativo, Accusativo, Vocativo, Ablativo, Istrumentale, & Locale » (7).

Nomi	***singolare***	***plurale***	**Remarques**
sostantivi *prima maniera* « *termina il singolare in* a, *& forma il plurale in* i »	il poeta, il leggista Malespina	i poeti, i leggisti Malespini	« *sonno tutti mascolini, & nomi di officij, arti, & casate* »
seconda maniera « *termina nel singolare in* e, *& forma il plurale in* i »	l'amore la morte l'abbracciare	gli amori le morti gli abbracciari	« *& scendono i più da nomi latini che crescono nel genitivo* [...] *ò da infiniti* »
terza maniera « *termina in ambe i numeri in* i »	Giovanni, Buccitelli Rinieri Napoli, Rhodi il dì	 i dì	« *sonno ò nomi proprij, ò di casate solo in plurale* »
quarta maniera « *termina nella* o, *& forma il plurale in* i »	il tormento, lo specchio il travaglio	i tormenti gli specchi i travagli	« *& son tutti mascolini, fuor che* la mano »

Nomi	*singolare*	*plurale*	Remarques
quinta maniera « *termina in* a, *& forma il plurale in* e »	la gloria, la fama la froda, la canzona, la loda, la fronda, la ala, la arma	le glorie, le fame	« & *son tutti feminini* » « *possono essere anchora della seconda* », « *più toscanamente si dissero* la frode, la canzone [...] *della seconda maniera* »
	la grù, il bù	le grù	« *alcuni nomi finienti in* ù, *i quali per esser pochi, & per lo più tronchi non vi habbiamo posti in regola* » ; « *si scrivono con l'accento, come anchora tutte l'altre voci finienti in vocali tronche* »
	virtù, pietà, mercè		
adiectivi mascolino in o	bello	belli	« *sono di due maniere* » *due fini*
feminino in a	bella	belle	
termina nel e	grande, soave	grandi, soavi	
nomi di numero :	due, tre, quatro, sei, trenta		« *hanno una sola terminatione per esser loro d'un solo numero plurale* »
	pari	pari	

L. Lodovico Dolce, *Osservationi nella volgar lingua* (1550), 12v–17

« Nome è parola [...] con che noi alcuna cosa nominiamo: ilquale dinota essenza e qualità di persona, overo di cosa particolare, o generale. Di persona particolare, come *Fabio*; di generale, come *huomo*. Di cosa generale, come *arte*; di particolare, come *grammatica*, *dialettica*, *rhetorica*. La prima è detta particolare, perche serve a un solo: la seconda generale, perche serve a tutti. Dividesi il nome in *sostantivo*, & in *aggettivo*. *sostantivo* è cosi detto, perche sta per se medesimo senza appoggio d'altro nome: come *sole*, *fuoco*, *huomo*, *Fabio* [...] L'*aggettivo* ha sempre mestiero dell'aiuto del sostantivo; onde è detto *aggettivo*; cioè *aggiuntivo* (che questo nome gli serbaremo) perche a lui sempre s'aggiunge: come *bello*, *brutto* » (12v).

Nomi	*numero del meno primo numero*	*numero del piu secondo numero*	Remarques
genere del maschio sostantivi particolari			finit « *generalmente in* o »
en *-o*	Alessandro		
en *-a*	Enea, Pithagora		
en *-e*	Cesare, Platone		
en *-i*	Luigi, Cavalcanti		
en *-u*	Artù, Gesù		« e alcune particelle »

Nomi	***numero del meno primo numero***	***numero del piu secondo numero***	**Remarques**
sostantivi generali		pl. en *-i*	« *trahendosi fuori quei nomi, i quali terminano in* a*: come* vestigia, membra, dita, ciglia, fila, ginocchia, labbra […] »
en *-e*	openione, honore		
en *-o*	speglio, sostegno		
en *-o* et *-e*	corriero, cavaliero		
en *-a*	profeta, poeta, sofista, podestà		« *nomi d'ufficio* » « pratora, fatora, *e somiglianti sono voci troppo antiche* »
aggiuntivi			
en *-o*	bello, fiero, humano		
en *-e*	fedele, leale, dolce		sert aux deux genres
genere della femina	una donna una bella	piu donne piu belle	« *I sostantivi* generali *forniscono tutti in* a*: come* bellezza, gloria, amicitia, honestà: *benche* honestà *non sia anchor'ella voce intera, ma tronca; che l'intera è* honestade, & honestate »
particolari			
en *-a*	Cornelia, Laura		
en *-e*	Berenice, Beatrice		
en *-o*	Dido, Safo, Calisto		« *cotali finimenti non sono di questa, ma di altre Lingue* »
	la mano	le mani	« *Ben è fine regolato Thoscano* »
en *-u*	la gru		« *un solo nome* » ; virtu : « *voce tronca, di cui* virtute *è la intera* »
en *-a*	stella	stelle	
en *-e*	dolce	dolci	
en *-a* et en *-e*	loda / lode	lode / lodi	« maschio e femina »
en *-o* et en *-a*	orecchio / orecchia	orecchi / orecchie	
aggiuntivi			
en *-a*	(bella)	(belle)	
en *-e*	cortese, leale	(cortesi, leali)	« *comuni all'un genere e all'altro* »

M. Gian Francesco Giambullari, *Regole della lingua fiorentina* (1552) : 11–23

« Ogni nome è, o maschile, perche non conviene se non al maschio, come *Piero*, *poeta*, *dottore*. O femminile, perche si conviene alla femmina solamente, come *Lucrezia*, *poetessa*, *leggiadra*. O comune, perche conviene all'uno & all'altro: ed accompagnasi con l'uno & con l'altro articolo, come *il fonte*, & *la fonte*, *il giovane* & *la giovane* [...] Od incerto & dubbioso; perche sotto uno articolo medesimo, significa il maschio & la femmina, come *lo avvoltoio*, *il nibbio* [...] che mai non si pronunziano sotto nome di femmina: & *la starna*, *l'aquila*, *la faina*, che mai non si pronunziano sotto nome di maschio. & nientedimeno in ciascuna di queste spezie, si comprende il maschio & la femmina. O comunissimo finalmente perche si accompagna con ogni voce, come è *felice*, *potente*, *veloce*, *feroce*: & simili » (21–22).

	numero del meno	**numero del più**	**Remarques**
« *Le terminazioni dei nomi sono cosi fatte* »			
« *Tutti i finiti in* ó, *nel numero del meno di qualunche genere; in quello del piu, finiscono in* i »	campo mano	campi mani	
« *e talvolta in* a »	córno, ginócchio bráccio	córna, córni bráccia	« *non ragiono di* prátora, luógora *et* córpora*; perché oggi non sono in uso: Dicendosi comunemente per la maggior' parte* prati, luoghi, & corpi »
« *Tutti i maschili, che nel numero del meno finiscono in* a*: in quello del più finiscono in* i »	poeta, pianeta	poeti, pianeti	
« *Ma i femminili, finiscono in* e »	lana, fiera	lane, fiere	
« *Tutti quelli, che nel numero del meno finiscono in* e *di qualunche genere si siano: in quello del più finiscono in* i »	fiume, chiave, fonte	fiumi, chiavi, fonti	« *eccetti i non declinabili, come* spezie, moglie, sorte *et simili* »
nomi comuni	il / la fonte il / la fine il / la giovane		« *ed accompagnasi con l'uno & con l'altro articolo* »
	trionfante, amante		« *con tutti i participij finiti in* ante »

	numero del meno	numero del più	Remarques
incerti et dubbiosi	lo avoltoio, il nibbio		« *che mai non si pronunziano sotto nome di femmina* »
	la starna, l'aquila, la faina		« *che mai non si pronunziano sotto nome di maschio* »
nomi comunissimi	felice, potente, veloce		« *si accompagna con ogni voce* »

N. Michelangelo Florio, *Regole della lingua thoscana* (1553), 21v–27 (*Considerazioni* IIIJ–VI)

« Tutti quanti i nomi di questa nostra lingua thoscana, ò sieno sustantivi proprij, comuni, ò appellativi; ò adiettivi, sono ò mascolini ò feminini. Nomi di genere neutro non ha » (21v).

Nomi substantivi	***numero del meno***	***numero del piu***	**Remarques**
di genere mascolino / *mascolini*			« *una parte finisce in* a *un'altra in* e *una in* i *una in* o *e certi pochi in* u »
in -a	poeta, pianeta, Petrarca	poeti	« *Tutti quei nomi mascolini che nel numero del meno finiscano in* a,
in -e	paese, padre, monte	monti	e, i, o *in quello del piu finiscano in* i »
in -i	Giovanni, Rinieri, Geri		« *alcuni pochi nomi che comunemente son'proprij* »
in -o	Edouardo, Ricciardo, Arrigo, Francesco	cieli	« *finiscano quasi tutti gl'altri nomi; e massimamente i proprij* »
in -u	tu, Esau, Belzebu		
in -o, pl. *in* -a	membro, braccio, osso…	le membra, le braccia, le ossa	membri, bracci, ossi… : « *e nel Petrarca, e in altri buoni autori* »

Nomi substantivi	***numero del meno***	***numero del piu***	**Remarques**
di genere feminile/ feminini			
in -a	speranza, anima, lingua	speranze, anime…	
in -e	valle, pelle, imagine		
	loda / lode	lode / lodi	
	froda / frode…	frode / frodi…	
in -o	mano	mani	« *un nome solamente* »
in -u	virtu, gru		« *detti due nomi, ed altresì* città […] *sono voci imperfette; e mancano di una sillaba* » comme *pie* pour *piede* (virtute, grua, cittate ; virtuti, grue, cittati)
Nomi adiettivi			
maschili in -o	buono, tristo, nero	buoni, tristi, neri	
feminili in -a	buona, trista, ricca	buone, triste, ricche	
maschili ou *feminili*			
in -e	felice, forte, dolce	forti	« *in amenduni i generi hanno una medesima finizione* » : huomo felice, donna felice

O. Matteo, *Le osservationi grammaticali e poetiche della lingua italiana* (1555), 11–30/§ 56–81

« Ma i generi principali due sono, di maschio come *Pietro*, di femina come *Laura*, e questi servono in questa lingua in luogo di neutro, che essa si come l'Hebrea non ha propriamente distinto, secondo che ha la Latina » (21/51).
7 regole

nomi	*singulare*	*plurale*	**Remarques**
prima regola terminati in a *nomi aggiuntivi*	regola, forma bella, saggia	regole, forme	« *propri come appellativi* » « *di feminil genere* »
	(poeta, geometra)	poeti, patriarchi, geometri	« *di maschio genere* »
seconda regola terminati in e	dolce, parte	dolci, parti	« *nomi di ambi i generi* »
	amore, vergine	amori, vergini	« *nomi che nel secondo caso del latino crescono d'una sillaba* »
	pondo, turbo, imago		« *altro fine* » chez les poètes
terminati in o	(bello, saggio, robusto)	(belli, saggi, robusti)	« *pur di ambi i generi* »
terminati in o/e	pensiere, sentiere, cavaliere…		« *in* e *spesso hanno terminato nel dir Thoscano molti di quei nomi che regolarmente sogliono haver fine in* o »
	la virtù, la bontà	le virtù, le bontà	« *altri nomi feminili ancora ritengono medesimamente in ambo i numeri un fine* […] *havendo su l'ultima lettera l'accento acuto* »
terza regola	il braccio	le braccia, le ciglia, le legna	« *nomi nel Latino di neutro genere* » mais :
	sasso, scanno, regno	(sassi, scanni, regni)	« *molti di essi neutri in* i *solo finiscono* »
		anella, sacca, risa, letta/	« *altri nomi nel Latino maschi, nel parlar Thoscano finiscono il plurale come i neutri* »
		letti, sacchi, coltelli	chez Boccace
		arcora, luogora, pratora	chez « *gli antichi Thoscani* »

nomi	*singulare*	*plurale*	Remarques
quarta regola		muri / mure / mura calcagni/calcagne/ calcagna membri / membre / membra	*nomi heterocliti* : « *per haver ciascun d'essi vario fine, non stanno sotto ad alcuna determinata regola* »
quinta regola	fronda / fronde ala / ale	fronde / frondi ale / ali…	« *due finimenti* »
sesta regola *nomi aggiuntivi*	debile, sottile, grave		« *comuni a l'uno et a l'altro sesso, col medesmo suo finimento* »
settima regola	il lodo / la loda lo scritto / la scritta il buco / la buca l'olivo / l'oliva…		« *molti nomi si trovano di senso esser in una stessa significatione, havendo variate voci d'ambo i sessi* »

P. Giovanni Mario Alessandri, *Il paragone della lingua toscana et castigliana* (1560), 43v–47

« Diro conclusivamente che Toscani non hanno alcun nome sostantivo che sia neutro, ma che tutti i nomi loro sono ò del maschio, ò della femina, ne importa che molti cene siano, li quali vengano dal neutro latino, come da *tempus*, *tempo*, da *cor*, *cuore*, & infiniti altri di questa sorte i quali si tengono per genere del maschio solo, si chiamaranno adunque neutri quelli aggettivi che non hanno, ne rappresentano nome certo di sostanza, anzi è bisogno risolverli per lo medesmo nome, & per cosa, come *questo*, *questa cosa* » (43v–44).

nomi Toscani	*numero del meno*	*numero del piu*	Remarques
genere del maschio si termina			« *Nel numero del piu le sopra dette lettere* a, e, o, *si convertono in* i, *& resta immutabile* »
in a	pianeta, Enea, papa, poeta	pianeti	
in e	re, ordine, prudente, padre	prudenti, ponti	
in i	pari, ogni, Giovanni	pari	
in o	huomo, cavallo, santo	huomini, cavalli, santi	
in e & *in* o	pensiere, sentiere, destriero		

nomi Toscani	*numero del meno*	*numero del piu*	**Remarques**
in u	Artu, Gesu		*tu*, pronome
-io > -i	servigio, essempio, tempio, saggio	servigi, essempi, tempi, saggi	« *molti nomi mutando la* o *in* i *s'havriano da terminare in due* ij, *ma si terminano in una* [...]
-io > -ij	dio, zio, pio, essercitio	dij, zij, pij, essercitij	*Alcuni però ritengono due* ij »
-o masc. > -a fém.	il lenzuolo, il muro il castello il ginocchio	le lenzuola, le mura le castella, le ginocchia	« *Altri che regolarmente havriano da finire in* i *nel numero del piu, finiscono in* a *& si servono dell'articolo* le *secondo molti autori per genere neutro & in luogo de* li »
in a, et *in* i		le vestigia / i vestigi le coltella / i coltelli le braccia / i bracci corpora, ramora, tempora	« *si terminano ancora in* a *et in* i », « *ma il propio de la terminatione del maschio nel numero del piu è in* -i » « *Alcuni chiamano ancor neutri questi nomi* [...] *per* corpi, rami, tempi »
« *Le voci della femina si terminano naturalmente* »			« *Nel numero del piu*
in a	anima, vena, causa, setta	cause, sette	*la* a *si converte in* e, *& la* e, *&* o *in* i »
in e	conditione, speme, sorte	sorti	
	gentile, prudente	gentili, prudenti	
in i	Napoli, Amarilli, Parigi		
in o	mano, Dido, Saffo	mani	« *in* o *& in* u *sono rarissime* »
in u	virtù, tu, gru		« tu *serve al maschio ancora* »
in a, & *in* e	fro(n)da/fro(n)de loda/lode, arma/arme	fro(n)de/fro(n)di lode/lodi, arme/armi	*duo fini : in* e et *in* i *nel numero del piu*
invariabili	specie	specie	
	la città, la falsità, la virtù	le città, le falsità, le virtù	« *le voci che hanno l'accento grave sopra* a, *& sopra* u, *non si mutano nel numero del piu* »
	(cittate/cittade virtute/virtude)	(cittati/cittadi virtuti/virtudi)	(*si usa* « *in versi* »)

Q. Girolamo Ruscelli, *De' Commentarii della lingua italiana* (av. 1566), livre 2, chap. 5, 8, 13–14 (80–84, 102–110, 146–154)

« I generi principali de' nomi, sono tre appo i Greci, & appo i Latini, & altrettanti appo noi. Quelli de' maschi, che i Latini chiamano Mascolini, & quelli della femina, che chiamano Femminini, & un'altro, che non è di maschio, nè di femina, & lo chiamano Neutro [...] si vede primieramente la nostra lingua nel maggior numero haver'alcune voci, che non si posson dire se non veramente Neutre, come *labra*, *ossa*, *dita*, *fila*, *ciglia*, *ginocchia*, *fata*, *peccata*, & altre tali » (80, 82) ; « Vanno i begli ingegni considerando, che i nomi & anco i pronomi della lingua nostra si possono distinguere in ordine di prima, seconda, terza, & quarta Declinatione, come à i Latini. Percioche paiono potersi ridurre convenevolissimamente sotto l'ordine delle Vocali *a*, *e*, *i*, *o*, & quei che nel primo numero finiscono in *a*, prima Vocale, chiamarsi prima Declinatione, ò primo ordine. Così quei, che finiscono in *e*, seconda Vocale, chiamarsi secondo ordine, ò Declinatione, quegli in *i*, terza, & quegli in *o*, quarta » (149).

nomi sostantivi e aggettivi	***numero minore***	***numero maggiore***	**Remarques**
prima declinatione in *-a*			« *I cui numeri maggiori*
nel maschio	il pianeta, profeta, duca, poeta	i pianeti	*son tutti in* -i »
nella femina	la donna, la pietra tavola, penna, Roma, Giulia	le donne, le pietre	« *I cui numeri maggiori son tutti in* -e »
seconda in *-e*			
nel maschio	piede, duce, amore Giove, il signore gentile, il quale	piedi, amori i signori i quali	« *I cui numeri maggiori, così de' maschi, come delle femine, finiscono tutti in* i »
nella femina	la pace, la fede, la sorte gentile, la quale	le paci, le fedi, le sorti	mogli, serpi, frondi
terza in *-i*	Rinieri, Geri, Neri, pari, chi, cui, ogni altri, questi, quei		« *è tutta de' nomi maschi* » *indeclinabili*, « *servono tutte parimente ad ogni genere, & ad ogni numero* »
quarta in *-o*			« *I cui numeri plurali finiscono*
maschio	il cibo, fuoco, libro	i cibi, i fuochi, i libri	*universalmente in* i *tutti* »
femina	buono, dotto (turbo, pondo)		« *Nella lettera* o, *non habbiamo nome di maschio nè di femina che finisca nel maggior numero, se non i numerali* » outre *eglino*, *elleno* et *loro*, *costoro* (nel verso e solo nel singolare)
	mano, Dido, Calisto	le mani duo, ambo, cento...	
	(imago, margo)		

nomi sostantivi e aggettivi	***numero minore***	***numero maggiore***	**Remarques**
quinta	Giesù, più, grù, Artù	i Giesù, i / le più	« *potrebbevisi convenevolissimamente aggiugner'anco la quinta nella quinta vocale* »
	la virtù	le virtù	« *è per accorciamento da* virtutE, *nel minore, &* virtutI *nel maggiore* »
nomi eterocliti 3 sorti / spetie	l'osso	l'ossa/l'osse/ gli ossi	« *L'una, che nel primo numero serva il modo d'un genere, & nel secondo ne piglia un'altro* » = *nomi neutri*
	il prato	le pratora/i prati	
	la fronda/fronde	le fronde/frondi	« *quella, che non si muta*
	la loda/lode / il lodo	le lode/lodi	*di genere, ma di fini, ò desinenze nell'un numero, & nell'altro* »
	il martiro / il martire		il turbo/il turbine, l'imago/l'imagine « *i primi* » solo « *nel verso* »
	l'aria / lo aere		« *di questi tai nomi variati di*
	il gregge / la greggia		*piegamento* [...] *che si dicono nell'un genere, & nell'altro* »
	la fine / il fine		
	la f(r)onte / il f(r)onte		
	la specie, l'effigie, la superficie	le specie, le effigie, le superficie	*nomi indeclinabili* mais *moglie* : pl. *mogli*

R. Alessandro Citolini, *Grammatica de la Lingua Italiana* (v. 1575), 21–28v/ 120–165

7 *dechinazioni* à 6 cas numérotés de 1 à 6
3 pour le masculin : « Ma i nomi appellativi de'l maschjo hanno tre sole desinenze ne'l singolare. onde tre sole sono anche le loro dechinazioni. La prima finisce in *a*; la seconda in *e*; la terza in *o*. ma tutte tre ne'l plurale finiscono in *i* » (21v/124) ;
4 pour le féminin : « Glj appellativi poi de la femina finiscono ne'l singolare in *a*, per lo pju: in *e*, buon numero: in *o*, un solo: in *u*, pochi. I primi hanno il plurale in *e*; come *l'erba*, *l'erbe*: i secondi in *i*; come *la nave*, *le navi*; il terzo, che é *la mano*, ha *le mani* (ancorche *le mano* si trovino ne la Dantesca licenzia): i quarti hanno il plurale simile a'l singolare, per esser voci apocopate; come *la gru*, *le gru*; *la virtú*, *le virtú*; *la servitú*, *le servitú*. Or tante sono le manjere de le dechinazioni, quante sono le manjere de le terminazioni » (22/128).

	singolarenumero singolare	***pluralenumero plurale***	**Remarques**
nomi appellativi de'l maschjo			« *hanno tre sole desinenze ne'l singolare* » *in* a, *in* e, *in* o « *ma tutte tre ne'l plurale finiscono in* -i »
prima dechinazione	poeta… il poeta	poeti… i poeti	*senza articoli* *con gli articoli*
seconda dichinazione	lo strale l'amore	gli strali glj amori	
terza dechinazione	il cjelo l'oro lo strepito	i cjeli glj ori gli strepiti	
appellativi de la femina prima dichinazione	la stella l'erba	le stelle l'erbe	
seconda dichinazione	la nave l'arte	le navi le arti	
terza dichinazione	la mano	le mani	
quarta dichinazione	la virtú	le virtú	« *E cosí vanno tutti i casi, e numerì di questa dichinazione* »
nomi aggjunti -*e* sg. : -*i* pl.	(huomo) vile (femina) vile (sasso) duro (pjetra) dura	(huomini) vili (femine) vili (sassi) duri (pjetre) dure	« *i nomi aggiunti tutti sono, o d'una voce sola, o di due* » « *niuno termina mai in* i » « *possono tal volta farsi sostantivi* »
		dolce	

S. Lionardo Salviati, *Regole della toscana favella* (v. 1576), § 2–5, 7

« Il nome è o *proprio* d'uno individuo o d'una schiatta, come *Alessandro* o *Gonzaga*, o *appellativo*, cioè comune a tutti gl'individui d'una spezie o a tutte le spezie d'un genere, come *guarnacca*, *vestimento*; l'appellativo, o *sustantivo* come *savio*, *forte*, *leggieri*, o *relativo* come *che*, *il quale*, *cui* e simili » (*Del nome*, 2), « Nel nome si considera il sesso, che i gramatici chiaman genere, e presso al genere il numero. Il sesso è o maschile come *lupo*, *onorato*, o femminile come *lupa*, *onorata*, o comune come *tigre*, *irrazionale* (conciosia cosa che'l neutrale abbiano solamente certi pronomi) » (*Degl'accidenti ovvero qualità del nome*, 3), « Degl'aggiuntivi alcuno à una voce stessa comune all'uno e all'altro sesso, come *soave canto*, *soave cetra*, altro per ciascun sesso à voce distinta, come *leggiadro*: *leggiadro giovane*, *leggiadra donna* » (*Dell'aggiuntivo*, 4).

nome appellativo o sustantivo	***singulare***	***plurale***	**Remarques**
invariables	il piè, il falò il Natan, il Valois il mestieri, il bau	i piè, i falò i Natan, i Valois i mestieri, i bau	« *I nomi d'una sillaba sola, e con essi tutti quelli che ànno l'accento in su l'ultima o che finiscono in consonanti o in* i *o in* u, *sono* […] *indeclinabili, cioè non cangiano terminazione dal singulare al plurale* »
in *-a* *sesso maschile* *sesso femminile*	 profeta donzella, diritta lupa, onorata, cavalla buona	 profeti donzelle, diritte buone	« *I nomi che nel singular numero escono in* a, *se sono maschili, nel plurale finiscono in* i, *se feminili, caggiono in* e »
in *-o* ou in *-e* *sesso maschile* *sesso femminile*	 lupo, onorato, buono orso, cavallo l'ardente nodo la dolce speme la forte mano	 orsi, cavalli gli ardenti nodi le dolci spemi le forti mani	« *I nomi che nel singulare terminano in* e *o in* o, *maschili o feminili che sieno, nell'altro numero ànno sempre la fine in* i »
sesso comune	tigre, irrazionale		
aggiuntivi	soave (canto / cetra) grande leggiadro / leggiadra fiero	 grandi fieri	« *una voce stessa comune all'uno e all'altro sesso* » « *per ciascun sesso à voce distinta* » : leggiadro giovane / leggiadra donna

T16. Classement des noms italiens par genre selon quelques grammairiens de la Renaissance

	Gaetano	**Carlino**	**Corso**	**Giambullari**	**Ruscelli**	**Salviati**
uomo *bue* *albero*	mascolino	maschile	di maschio	maschile	commune di maschio di femina	maschile
donna *mucca* *pianta*	feminino	femineo	di femina	femminile	di femina	femminile
uccello *uccella*	masc. fem.	commune	di masc.* di fem.*	masc. femm.	di masc. di fem.	masc. femm.
duce, *giovane* *amante* *felice*	comune ?	commune	comune**	comune comune comunissimo	incerto incerto universale	comune
pari	comune	commune ?	comune	comunissimo ?	universale ?	comune ?
fonte, *fine*	incerto	dubbio	comune	comune	incerto	comune
aere : *aria*	masc. : fem.	masc. : fem.	incerto**	masc. : femm.	di masc. : di f.	masc. : fem.
aquila *passero*	feminino ? mascolino ?	confuso	indifferente **	incerto / dubbioso	promiscuo / indistinto	fem. masc.
il riso, le risa	masc. : fem.	masc. : f. ?	neutro	masc. : femm.	neutro	masc. : fem.
il che, *cio* *il bello* [= la bellezza] lo advenire il bene / male			neutro			

Pour Corso
uomo / *donna* : *nomi corrispondenti* et *nomi fermi*
uccello / *uccella* : *nomi mobili*
* *generi principali*
** *secondi generi*

T17. Classement des noms italiens par sens selon quelques grammairiens de la Renaissance

	nomi	**autori**				
		Alberti	**Bembo**	**Trissino**	**Giambullari**	**Matteo**
Ia	appellativi comuni	*cielo*, *orizonte* *aura*, *stella*		*homω*, *cavallω* (+ tutti lj'adjɛttivi)	*animale*, *huomo* *bianchezza*, *colore*, *il dire*	*huomo*, *animale*, *arbore*, *pietra* *città*
Ib	propri(i) nome cognome soprannome	*Cesare*, *Agrippa*		*Platωne*, *Pegaſω*	*Dante*, *Firenze*, *Arno* *Guido* *Cavalcanti* *Rosso*	*Roma*, *Tevere*, *Enea*, *Artù*
IIa	« i quali co'l verbo posti in pie soli star possono » sustantivi sustantiali	Ø	*Neri*, *Geri*, *amore*, *vergine*, *genere* *gru*, *mano*, *fronda*, *citta*	*homω*, *animale*, *piɛtra*		*Matteo*, *Po*, *Turino*
IIb	« che con questi si pongono, ne stato hanno altramente » adjɛttivi/epitheti agghiettivi comuni propri	Ø	*alto*, *puro*, *dolce*, *lieve* *pari*	*buonω*, *biancω*, *grande*	*bianco*, *tondo*, *alto* *buono* *omnipotente*, *universo*, *bellicoso*	

T17

	nomi	autori				
		Alberti	**Bembo**	**Trissino**	**Giambullari**	**Matteo**
	di mezzo tra gli agghiet. et				*re*, *consolo*, *padre*, *cittadino*	
	gli appellativi interrogativi				*quale*, *quanto*, *chenti* [voir ci-dessous]	
	aggiuntivi/epitheti					*bianco*, *nero*, *prudente*
IIIa	generali					*animale*, *arbore*, *frutto*
IIIb	speciali					*elephante*, *cavallo* *lauri*, *palme*, *pomi*, *olive*
1	delle terre	*Roma*, *Carthagine*				
2	de' numeri numerali	*uno*, *due*, *tre*		*uno*, *due*		*uno*, *una*
3	ordinali principali				*due*, *tre*, *quattro*	*primo*, *secondo*
4	ordinativi				*secondo*, *terzo*	
5	distributivi				*decina*, *ventina*	
6	partitivi				*venteſimo*, *trenteſimo*	
7	che si referiscono a numeri non determinati	*ogni*, *ciascuno*, *qualunque*, *niuno* *tutti*, *parecchi*, *pochi*, *molti*				infiniti *quale*, *chiunque*, *qualunque*

8	che importano seco interrogatione	*chi*, *che*, *quale*, *quanto*	interrωgativi *chi*, *che*, *cui*, *quale*, *quanto*	di sustantia / dello accidente *che*, *chi* ; *quale*, *quanto* (infiniti soggiunti/relativi)	interrogativi *chi*, *che*, *cui*, *quanto*, *quale*
9	che si rifferiscono a questi interrogatorii	*tale*, *tanto*, *cotale*, *cotanto*	relativi *chi*, *che*, *cui*, *il quale*	renditivi *tale… quale* *tanto… quanto*	relativi *chi*, *che*, *cui*, (*il*) *quale*, *onde*
IV	**derivativi**		**derivativi** (7+2)	**derivati** (5)	**derivativi** (9)
10	possessivi		*dantescω*	*paterno*, *signorile*	*petrarchesco*, *signorile*
11	patrii e gentili		*fiωrentinω*, *tωscanω*	patrio *fiorentino*, *sanese*, *lucchese*, *pisano*	patrio *romano*, *bolognese*, *turinese*
				nazionale *toscano*, *todesco*	gentile *assirio*, *aphricano*, *greco*
12	augumentativi		*grandωne*, *hωmazω*	*casotto*, *casone**	
13	diminutivi		*pargωlettω*, *hωmicinω*	*casetta*, *casuzza**	*signorotto*, *huomicciuolo*
14	superlativi		*bellissimω*	*dottissimo*	*dottissimo*, *fortissimo*
15	denominativi nominali/ denominati		*giωrnale*	*bianchezza*, *dolcezza*	*organista*, *vestito*
16	verbali		*amωre*	*lettore*, *dicitore*	*amatore*, *cantore*
17	(comparativi		*maggiωre*	*maggiore*, *piu grande**	*maggiore*, *minore*…
18	patronymici)		*Alcide*		*Priamide*, *Iliade*
19	participiali			*studiante*, *amato*, *onorando*	*reverendo*
20	adverbiali			*prestezza*, *tardanza*	*continuo*
21	pronominali			*nostrale*	
22	collettivi			*popolo*, *gente*, *turba*	*popolo*, *plebe*, *vulgo*, *gente*
23	materiali			*castagnino*, *ferrigno*	

T17

	nomi	autori				
		Alberti	**Bembo**	**Trissino**	**Giambullari**	**Matteo**
24	locali				*marino*, *celeste*, *terrestre*	*vicino*, *lontano*, *prossimo*
25	temporali					*hora*, *giorno*, *mese*, *anno*
26	divisivi/parziali				*ciascuno*, *qualunque*, *chiunque*	
	universali				*ogn'uno*, *nessuno*, *nullo*, *niente*, *tutto*	
	distributivi/dividui				nel distribuire	
	affirmativi				*alcuni… alcuni…* *certi… certi…*	*ciasc(hed)uno*, *alcuno*, *veruno*, *ognuno*, *tutti* *ambedue*, *chiunque*, *qualunque…*
	negativi					*nessuno*, *niuno*, *nullo*, *nulla*, *niente*
27	particulari				*alcuno*, *qualcuno*, *chicchesia*, *un certo*	
28	che per ancora non hanno nome (particulari infiniti)				*chittipiace*, *chittuvuoi*, *qualsisia*	
29	intelligentia ad alcuna cosa detta					*patre* : *figliuolo*

30	quasi intelligentia a cosa detta		*giorno*, *tempesta*
31	factitii		*ruggir*, *crich*
32	absoluti		*Dio*, *mondo*, *cielo*
33	ɛquivωci	*campω* (polysémique)	
34	univωci	(synonymes)	

* I nomi « che possono avere il comparativo [...] si chiamano assoluti, principali, o positivi » (19–20). « Il positivo è *casa* » (21).

Annexe 5 Classification des formes verbales par les grammairiens italiens de la Renaissance

J'ai jugé bon de rassembler sous forme de tableaux synoptiques les différentes classifications du système verbal proposées par les grammairiens italiens de la Renaissance, afin qu'il soit plus aisé de prendre connaissance de la terminologie qu'ils emploient, de les comparer, de constater leurs différences et leurs points communs. On trouve quelque chose de semblable, mais de plus sommaire, à la fin de l'article de Sgroi *Congiuntivo e condizionale nella* Gramatica ragionata della lingua italiana *(1771) di Francesco Soave (con un excursus nella tradizione grammaticografica)* paru en 2004.

Dans le cas, toutefois, où les auteurs ne fournissent pas de dénomination pour un temps ou un mode, on a choisi soit une appellation plausible d'après le texte, suivie en ce cas d'un point d'interrogation, soit le terme moderne italien mis entre crochets. Le point d'interrogation placé devant une forme signifie qu'elle a été classée sous tel ou tel temps en l'absence d'indication précise de l'auteur.

J'ai respecté l'ordre de présentation des modes et des temps suivi par chaque auteur, quitte donc à ne pas faire ressortir d'éventuels parallélismes temporels entre deux modes voisins, s'ils ne sont pas soulignés dans le texte.

Les références après le titre des œuvres renvoient aux paragraphes ou aux pages où le verbe est présenté. Précédés du passage où l'auteur précise le nombre de conjugaisons qu'il distingue en toscan, les tableaux en donnent une illustration avec un verbe.

La barre oblique entre deux formes soit sépare des formes concurrentes à un mode et un temps donnés, fussent-elles de simples variantes : *amassi* / *amerei* ; *havevo* / *haveva*, *harò* / *haverò* / *havrò*, soit indique une alternative : *essere per* / *ad amare* = *essere per amare*, *essere ad amare* ; *havevo* / *-a amato* = *havevo amato* / *haveva amato* ; *havesse* / *haverei amato* = *havesse amato*, *haverei amato*.

La flèche ← devant une forme verbale renvoie au nom du temps correspondant et signifie que c'est à elle (seulement) qu'il s'applique. Ainsi dans la grammaire d'Acarisio, seules les formes d'indicatif comme *amerò* et *amò* sont désignées comme *futuro* et *preterito perfetto*. Les formes verbales des autres modes (*ami* ou *avessi amato*, par exemple) ne sont pas assignées explicitement à tel ou tel temps et ont donc été classées par mes soins.

Le chiffre entre parenthèses sous la dénomination du mode impératif, qui varie de 2 à 5, indique le nombre de personnes reconnues à ce mode par l'auteur de la grammaire.

Dans leurs tableaux de conjugaison, la plupart des auteurs font précéder toutes les formes verbales des pronoms sujets. Le premier à ne pas y recourir systématiquement est Corso, suivi par Tani, Florio, Giambullari et Matteo. Alessandri, Citolini et Salviati (sauf pour l'ind. présent d'*avere*, 18) ne les mentionnent jamais. On constate donc une situation très contrastée : tandis que dans la première moitié du siècle les pronoms sujets sont toujours mentionnés, après Corso on observe une tendance très nette à les laisser tomber (les seuls à les faire figurer partout sont Dolce et Ruscelli).

Abréviations

c.	*come*	*pass.*	*passato*	*t.*	*tempo*
comp.	*compito*	*pret.*, *preter.*	*preterito*	*v.*	*voce*, *voci*
indeterm.	*indeterminato*	*semplicem.*	*semplicemente*		

0 Latin

Donat, *Ars minor* 4 et 6 (milieu 4e s.)

« *Coniugationes uerborum quot sunt ? Tres. Quae ? Prima, secunda, tertia.*

Prima quae est ? Quae indicatiuo modo tempore praesenti numero singulari secunda persona uerbo actiuo et neutrali a *productam habet ante nouissimam litteram, passiuo communi et deponenti ante nouissimam syllabam, ut* amo amas, amor amaris*; et futurum tempus eiusdem modi in* bo *et in* bor *syllabam mittit, ut* amo amabo, amor amabor.

Secunda quae est ? Quae indicatiuo modo tempore praesenti numero singulari secunda persona uerbo actiuo et neutrali e *productam habet ante nouissimam litteram, passiuo communi et deponenti ante nouissimam syllabam, ut* doceo doces, doceor doceris*; et futurum tempus eiusdem modi in* bo *et in* bor *syllabam mittit, ut* doceo docebo, doceor docebor.

Tertia quae est ? Quae indicatiuo modo tempore praesenti numero singulari secunda persona uerbo actiuo et neutrali i *correptam uel* i *productam habet ante nouissimam litteram, passiuo communi et deponenti pro* i *littera* e *correptam uel* i *productam ante nouissimam syllabam, ut* lego legis, legor legeris, audio audis, audior audiris *; et futurum tempus eiusdem modi in* am *et in* ar *syllabam mittit, ut* lego legam, legor legar, audio audiam, audior audiar. *Quando tertia coniugatio futurum tempus non in* am *tantum sed etiam in* bo *mittit ? Interdum, cum* i *litteram non correptam habuerit sed productam, ut* eo is ibo, queo quis quibo, eam *uel* queam » (*Ars minor*, 4).

genus actiuum

	Modus					
Tempus	***indicatiuus***	***imperatiuus*** **5**	***optatiuus*** **(utinam)**	***coniunctiuus*** **(cum)**	***infinitiuus***	***uerbum inpersonale***
praesens	lego	lege, legat, legamus, legite, legant	legerem	legam	legerĕ	legitur
praeteritum inperfectum	legebam		legerem	legerem		legebatur
praet. perfectum	legi		legissem	legĕrim	legissĕ	lectum est / fuit
praet. plus quam perfectum	legĕram		legissem	legissem		lectum erat / fuerat
futurum	legam	legitō, legitō legamus, legitōtĕ legant / leguntō	legam	legĕro	lectum ire / lecturum esse	legetur

	Modus	
Tempus	***gerendi* / *participalia uerba***	***participia***
praesens	legendi, legendo, legendum, lectum, lectu	legens
futurum		lecturus

genus passiuum

	Modus				
Tempus	***indicatiuus***	***imperatiuus*** **5**	***optatiuus*** **(utinam)**	***coniunc-tiuus*** **(cum)**	***infinitiuus***
praesens	legor	legerĕ, legatur legamur, legaminī, legantur	legerer	legar	legi
praeteritum imperfectum	legebar		legerer	legerer	
praet. perfectum	lectus sum / fui		lectus essem / fuissem	lectus sim / fuerim	lectum esse / fuisse
praeteritum plus quam perfectum	lectus eram / fueram		lectus essem / fuissem	lectus essem / fuissem	
futurum	legar	legitor, legitor legamur, legiminor, leguntor	legar	lectus ĕro / fuĕro	lectum īrī

Tempus	***participia***
praeteritum	lectus
futurum	legendus

Priscien, *Institutiones grammaticae* VIII et *Institutio de nomine et pronomine et uerbo*, 450–456 (déb. 6e s.).

« *Sunt igitur coniugationes quattuor apud Latinos, cum apud Graecos decem sint* [...] *Per ordinem igitur uocalium locum singulae obtinent apud nos. cum enim omnia uerba, quae aequali regula declinantur, in* o *uel in* or *desinant, in* o *quidem terminantia, si primae sint coniugationis, in* as *efferunt secundam personam, ut* oro oras, sto stas*; sin secundae, in* es *ut* moneo mones, haereo haeres*; sin tertiae, in* is *correptam, ut* cupio cupis, curro curris*; sin quartae, in* is *productam, ut* munio munis, esurio esuris. *in* or *uero uerba primae coniugationis in* aris *faciunt secundam personam, ut* amor amaris, criminor criminaris, luctor luctaris*; secundae in* eris *producta paenultima, ut* doceor doceris, reor reris*; tertiae in* eris *paenultima correpta, ut* legor legeris, sequor sequeris*; quartae in* iris, *ut* munior muniris, molior moliris, audior, audiris » (*I. G.* VIII 93).

genus actiuum

	Modus					
Tempus	***indicatiuus***	***imperatiuus*** **5**	***optatiuus*** **(utinam)**	***coniunctiuus*** **(cum)**	***infinitiuus***	***uerbum inpersonale***
praesens	amo	amā, amĕt amēmus, amate, amant	amārem	amem	amārĕ	legitur
praeteritum imperfectum	amābam		amārem	amārem		legebatur
praet. perfectum	amāuī		amāuissem	amāuĕrim	amāuissĕ	lectum est / fuit
praet. plus quam perfectum	amāuĕram		amāuissem amem	amāuissem amauĕro		lectum erat / fuerat
futurum	amābo	amātō, amātō amātōtĕ, amantō	amem	amauĕro	amatum ire / amaturum esse	legetur

	Modus	
Tempus	***gerundia, participalia/ supina***	***participium***
praesens	amandi, amando, amandum amātum, amātū	amans
praeteritum *futurum*		amatus amātūrus / amandus

genus passiuum

Tempus	Modus					
	indicatiuus	***imperatiuus***	***subiunctiuus***	***infinitiuus***	***participium***	***adiectiuus uerbalis***
praesens	amor	amārĕ, amāminī	amĕr	amārī	amātus	amandus
imperfectum	amābar		amārĕr			
preter. perfectum	amātus sum		amatus sim	amātum esse		
preteritum plusquam-perfectum	amātus eram		amatus essem			
futurum	amābor	(amātor) (amator) (amantor)		amātum īrī		
futurum exactum	amātus ero					

A. Leon Battista Alberti, *Grammatichetta* (v. 1440), § 47–78

2 *congiugationi* ou *coniugationi*, outre celles d'*essere* et des verbes monosyllabiques (comme *do* de *dare*) : « Le congiugationi de' verbi activi in lingua toscana si formano dal gerundio latino, levatone le ultime tre lettere *ndo*; e quel che resta si fa terza persona singulare indicativa e presente. Ecco l'exemplo: *amando*. Levane *ndo*: resta *ama*; *scrivendo*: resta *scrive*. Sono adonque due congiugationi, una che finisce in *a*, l'altra finisce in *e* » (59).

Tempi	Modi				
	indicativo	***imperativo* (5)**	***optativo***	***subienctivo***	***asseverativo***
presente	sono	sie tu, sia lui…	Dio ch'io fussi	Bench'io sia	sarei**
[*imperfetto*]	ero			fussi	
preterito (*perfecto*)	fui		sia stato	sia stato	
?	ero stato*		fussi stato	fussi stato	
futuro	sarò	sarai tu, sarà lui…	sia	sarò stato	
preterito quasi testé	sono stato				

* Les formes d'imparfait composé, mentionnées au § 48 pour le verbe *essere*, ne réapparaissent plus par la suite : elles font défaut notamment dans la conjugaison des verbes en *a* (§ 60), où manque également le prétérit simple.

** Les formes composées (comme *sarei stato*) ne sont pas mentionnées dans la *Grammatichetta*, où elles ne sont pas non plus employées.

	Modi		
Tempi	***infinito***	***gerundio***	***participio***
[*presente*] [*preterito*]	essere essere stato	essendo	essente
preterito passivo			amato

B. Giovanni Francesco Fortunio, *Regole grammaticali della volgar lingua* (1516), 11v–17v [§ 133–202]

2 *congiugationi*, outre celles de *avere*, *essere* : « dicemo, che la prima regola sia, che nella volgar lingua solo due congiugationi delli verbi si possono (per mio giuditio) considerare; la prima é quando la terza persona del primo numero del modo indicativo; & presente tempo finisce in questa vocale a come per cagion di essempio: *quello ama* [...] La seconda congiugatione ee, quando delli verbi la terza persona predetta; questa altra vocale e have per finimento; come *quelli lege* » (11v).

	Modi					
Tempi	***indicativo* / *dimostrativo***	***imperativo***	***soggiontivo***	***desiderativo***	***infinito***	***participio***
presente	amo	[aucun exemple]	(che io) ame / ami	[comme le *soggiontivo*]	amare	
imperfetto	amava					
preterito perfetto	amai					
preterito passivo						amato
preterito imperfetto			amerei ; s'io amassi			
futuro	amero					

N. B. : Fortunio n'ignore pas les temps composés, mais se refuse à les donner, au prétexte qu'ils sont réductibles systématiquement aux temps simples (voir chap. 5, n. 12).

Dans *Le vulgari elegantie*, publiées en 1521, Liburnio utilise lui aussi *preterito perfetto* pour désigner le passé simple (31), *preterito imperfetto di verbi soggiontivi* pour le conditionnel présent et *indicativo* tout court pour l'indicatif présent (48), *preterito imperfetto* pour l'imparfait de l'indicatif (48v).

C. Pietro Bembo, *Prose della volgar lingua* (1525), III 27–55

4 *maniere* : « Il qual verbo, tutto che di quattro maniere si veda essere cosi nella nostra lingua, come egli è nella Latina: conciosia cosa che egli in alquante voci cosi termina, come quello fa: che *amare valere leggere sentire* da noi medesimamente si dice: non percio usa sempre una medesima regola con esso lui. Anzi egli in queste altre voci due vocali solamente ha ne suoi fini, *ama vale legge sente*: dove il Latino ne ha tre, come sapete » (27).

	Modi				
Tempi	***« del verbo in quanto con lui semplicem. e senza conditione si ragiona »***	***« voci ordinanti e commandanti »***	***voce senza termine***	***parte « nella quale si parla conditionalmente »*** ***voce conditionata***	***altra voce conditionata***
t. che corre mentre l'uom parla / presente	amo	ama	amare	(che tu) ami ; amerei ; (se) amassi	
pendente / voci che pendentemente si dicono / pendenti voci	amava				
passato (*di lungo tempo*)	amai			io habbia amato ; haverei amato ; havessi amato	havero desinato
pendente del passato	havea fatto				
traccorso (*pass. di poco tempo*)	ho amato		havere amato		
un altro modo ancora di questo medesimo tempo	hebbi detto				
t. che è a venire / futuro	amero	amerai	essere a venire / pentirsi	io habbia ad amare, io sia per amare ; haverei ad amare, sarei per amare ; havessi ad amare, fossi per amare	havero desinato

[*altre*] *voci di verbo*			amando		
voce [...] *la quale di verbo e di nome pure nel passato tempo partecipa*			amato		

D. Giovan Giorgio Trissino, *La grammatichetta* (1529), § 19–74

3 *congiugazioni* : « Le cωngiugaziωni [...] dinotanω, ɛ cωmprɛndωnω i vɛrbi, che sωttω alcune rɛgωle si hannω parimente a variare, ɛ fωrmare ; ɛ queste sωnω tre » (23), « La cωngiugaziωn prima è di quei vɛrbi, la cui tɛrza persωna sing. nel demωstrativω del preʃɛnte finiʃce in *a*, ɛ la prima singulare nel demωstrativω del passatω indeterminatω finiʃce in *ai*, ɛ l'infinitω del preʃɛnte in *are*, cωm'è *hωnωrω*, *hωnωra*, *hωnωrai*, *hωnωrare* » (24), « La secωnda cωngiugaziωne è di quei vɛrbi, la cui tɛrza persωna singulare nel preʃɛnte finiʃce in *e*, ɛ la prima sing. ne l'indeterminatω finiʃce in *ei*, ɛt in *si*, ɛ l'infinitω tɛrmina in *ere*, cωm'è *lɛggω*, *lɛgge*, *leggei*, *lɛggere* » (25), « La tɛrza cωngiugaziωne è di quei vɛrbi, la cui tɛrza persωna sing. del preʃɛnte finisce pur in *e*, ma la prima de l'indeterminatω finisce in *ii*, ɛ l'infinitω in *ire*, cωme è *sɛntω*, *sɛnte*, *sentii* » (26).

	Tempi					
Modi	***preʃɛnte***	***avenire* / *t. che ha a venire***	***passatω* *non cωmpitω***	***passatω* *indeterminatω***	***passatω* *di pocω***	***passatω* *di mωltω***
demωstrativω	hωnωrω	hωnωrerò	hωnωrava	hωnωrai	ho hωnωratω	have(v)a hωnωratω
cωmandativω (5)	hωnωra tu, hωnωri elji...	hωnωrerai tu, hωnωrerà elji...			habbi hωnωratω tu habbia hωnωratω elji	
deʃiderativω	Diωvolja ch'iω hωnωre	Diωvolja ch'iω hωnωre	Diωvωlesse ch'iω hωnωrasse		Diωvolja ch'iω habbia hωnωratω	Diωhavessevωlutω ch'iω havesse hωnωratω
sωggiωntivω – *redditivω*	quandω iω hωnωre	quandω iω haverò hωnωratω	quandω iω hωnωrasse hωnωreria / hωnωrerɛi [tωscanω]		quandω iω hɛbbi hωnωratω*	quandω iω havesse hωnωratω haveria / haverɛi hωnωratω [tωscanω]
infinitω	hωnωrare	dωver hωnωrare			havere hωnωratω	
gerωndiω	hωnωrandω					
participiω	hωnωrante**	[*de i passati* / *del passatω*] hωnωratω				

* Trissino ne reconnaît qu'un seul « passé indéterminé », celui de l'indicatif. Pour les autres modes, défectifs, il dit qu'il faut suppléer ce temps avec le « passé de peu » (30). Au subjonctif, pour *hωnωrare*, Trissino donne à l'actif, par lapsus, le passé antérieur précédé de *quando* (30) – seule attestation de ce temps dans toute sa grammaire –, et non le subjonctif passé comme au passif, *quandω iω sia statω hωnωratω* (36) et ensuite pour *ɛssere*, où il note que le subjonctif est comme l'optatif (*ch'iω sia statω,* 50).

** Le « *participiω del tɛmpω preʃɛnte* » n'est mentionné qu'une fois, pour la première conjugaison (par raccroc, 31, à propos du *passatω di mωltω*). Au § 72, Trissino oppose le participe actif (*hωnωrante*), présent, et passif (*hωnωratω*), passé, qui est le « *propriω participiω de la lingua italiana* » (73).

E. Tizzone Gaetano, *La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio di Cin da Pistoia di Guitton da Rezzo* (v. 1530), 22–38

4 *congiugationi* : « Le congiugationi sono quattro, la prima *amo*, *adoro*; la seconda, *veggo*, *godo*; la terza, *leggo*, *intendo*; la quarta, *odo*, *sento*. Il conoscere d'esse congiugationi s'ha da gli infinitivi, per cio che la prima finisce l'infinitivo suo in *are*, *Amo amare*. Quel de la seconda termina in *ere*, con l'accento sovra la penultima sillaba come é, *Veggo vedére*, *Godo godére*. La terza compie il suo similmente in *ere*, ma con l'accento sovra la antipenultima sillaba si come é, *Leggo léggere*, *Intendo inténdere*. La quarta ha lo suo infinitivo, che fa in *ire*, si come é, *Odo udire*, *Sento sentire*, *Servo servire* » (23v–24).

	Modi				
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (5)**	***ottativo***	***soggiuntivo***	***infinitivo***
presente	amo	? ama tu, ami colui…	ch'io amassi	conciosia cosa ch'io ami	amare, vedere
pret. imperfetto	amava			concio fosse cosa ch'io amassi	vedere
preterito perfetto	amai ho amato hebbi amato		ch'io havessi amato	conciosia cosa ch'io habbia amato	havere amato havere veduto
*preterito piu che perfetto**	haveva / havea amato			conciofosse cosa ch'io havessi amato	havere veduto
futuro	ameró	amerai tu, amerá quegli…	ch'io ami	conciosia cosa ch'io harró amato	devere amare da amare da vedere dever vedere
*altro futuro, che partecipa del presente***			amerei / ameria		

gerundio	*supino*	*participio*
amando	amato	amante

* Page 23, la forme *Io haveva amato* est rangée sous *Preterito perfetto & più che perfetto* comme l'un des cinq temps du verbe. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur du typographe qui a regroupé, ici indûment, deux temps différents sous un même titre comme il le fait par ailleurs quand ces deux temps ont les mêmes formes, par exemple à l'*ottativo* (27) ou à l'*infinitivo* (30).

** 27. Par la suite « *che ha del presente* » (29v, 31, 33). A la page 23, c'est *io amerei* qui illustre seul l'*ottativo* dans la présentation des modes (comme *amai* illustre seul le *preterito perfetto* dans la présentation des temps).

F. Alberto Acarisio, *Grammatica* (1543), 11–17v

4 *regole* : « Quattro sono le regole de verbi, come, *amare*, *sedere*, *leggere*, & *udire* sotto le quali i verbi volgari si declinano: molti ce ne sono, che non stanno sotto le sue regole » (11).

	[Modi]				
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (2)**	***desiderativo***	***soggiuntivo***	***infinitivo***
[*presente*]	amo	ama tu, amate voi	amassi io	ch'io ami (/ ame) = desiderat. fut.	amare
[*passato*]	amava		havessi io amato	s'io amassi amerei (ameria)	
preterito perfetto	← amai ho amato			ch'io habbia amato	havere amato
[*più che passato*]	haveva amato			s'io havessi amato havrei amato	
futuro	← amerò	amerai tu, amerete voi	ami io	← io havrò amato*	essere per / ad amare

	gerondio		*partecipio*
	amando	« *due voci* »	amante amato

* Aucun exemple de ce temps n'est donné. Acarisio précise seulement à la fin du *soggiuntivo* de la *Regola prima* (*amare*) : « *pigliando il verbo* havere *di questo tempo con questa voce* amato *si finisce il rimanente, & così fà il futuro col verbo* havrò » (12).

G. Giulio Camillo Delminio, *Grammatica* (av. 1544), 132–143

4 *congiugationi* : « mi son mosso a credere, anzi ad affermare, che non due ma quattro congiugationi fare si debbiano percioche cosi cotali eccettioni si levarebbono, dando a ciascuna congiugatione, quello che le si conviene […] Direi adunque che la prima, seconda, terza, & quarta congiugatione di verbi si conosceranno dalli infinitivi. Percioche l'infinitivo in un di questi quattro modi puo finire, in *are*, come *amare*. in *ere*: ma in due modi, o con l'accento su l'antepenultima, come *leggere*, *scrivere*, o su la penultima come *tenere*, *volere*. Et finalmente in *ire*, come *udire*, *sentire*, *perire* » (133).

	[Modi]			
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (5)**	***desiderativo* [*optativo*]**	***soggiuntivo***
presente	amo	ama tu, ami quello…	? amassi io (facesse Iddio, ch'io) amassi	ch'io ami (/ ame)
preterito imperfetto	amava		? havessi amato io (facesse Iddio ch'io) havesse amato	se io amassi (/amasse) amerei / ameria
preterito (*perfetto*)	amai ho amato hebbi amato			(mentre / poi ch'io) habbia amato
preter. *più che perfetto* *più che perfetto* *preter.*	haveva amato			s'io havessi amato io havrei/havria amato (mentre / poi ch'io)
futuro	amerò	amerai tu amerai quello	ami io	havrò amato

	infinitivo / *infinito*	*participio*
[*presente*] [*preterito*] [*futuro*]	amare havere amato per dover amare	amato

H. Paolo del Rosso, *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* (1545), B4–Cv

4 *colonnelli* ou *generali* : « in cotal guisa si formano tutte le parole, le quali si riducono sotto quattro colonnelli ò vero generali, ch'è Latini dicono congiogationi, e questi sono *amare*, *vedere*, *udire*, *leggere*. Questo ultimo colonello si divide in più squadre » (Cv).

	Modi		
Tempi	***modo del parlare risoluto***	***modo di comandare* (5)**	***modo* (*de'l parlare*) *conditionato* / *desiderativo***
presente	hò (haggio/ habbo)	habbi tu, habbia quelli…	habbia
tempo trà'l presente e'l passato / *imperfetto*	havevo / haveva		havessi haverei / havrei
passato	hebbi / havei / havè		
tempo avvenire / *futuro*	harò / haverò / havrò	harai / haverai / havrai tu…	
tempo più che passato	havevo havuto		[havessi havuto haverei / havrei havuto]*

* La formation de ce temps est seulement décrite, sans exemple : « *Poi ne'l tempo, il quale è più che passato; fà come ne'l modo de'l parlare risoluto pigliando queste medesime voci de l'imperfetto, per tutte le persone e numeri e questo participio* havuto » (C).

	Modi	
Tempi	***voce indeterminata***	***voce ch'è trà'l nome e la parola***
presente	havere	havente / habbiente ; havendo
passato	havere havuto	havuto
tempo avvenire / *futuro*	havere ad havere, dovere havere	

I. Iacomo Gabriele, *Regole grammaticali, non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano* (1545), 12–19v

2 *congiugationi* plutôt que 4 : « a le terze persone del presente tempo havendo riguardo, faro questi verbi, che di quattro congiugationi sono nel latino, di due solamente in questa lingua, cio sotto piu brevita che si puo recando, & odi come. La terza persona del tempo presente di questo verbo *amo*, havera il suo fine ne la *a*, *ama*, & le terze de le tre altre congiugationi lo haveranno ne la *e*, *teme*, *scrive*, *sente*, perche queste tre ultime congiugationi, sono tanto tra se stesse conformi, che dove sono, o debbono esser le differentie maggiori, esse si accordano, da la prima pero discordando » (12–v).

	Modi			
Tempi	***?***	***imperativo* (5)**	***soggiuntivo* / *suggiuntivo***	***ottativo****
presente	amo	? ama tu, ami colui…	? ami	? amassi ? amerei/ameria
tempo passato, & non del tutto fornito	amava, scrive(v)a			
passato (*tempo*) *di molto tempo* *di poco*	amai fui ho amato son stato		? amassi, amerei / ameria	
tempo che a venire è	amerò			? ami

infinito	*gerondio*	*participio*
amare	amando	amato

* Gabriele note que « *gli ottativi, & suggiuntivi* […] *hanno voci del tutto simili, anchora che i tempi siano diversi* » (15v) et présente *amassi* et *amerei* comme « *un'altra sorte di voci, che serve pure a gli ottativi, & suggiuntivi, de lequali pare che piu ricca sia la volgare favella, che la latina, perciò che noi con due uoci dissimili risolviamo, quello, che ella con due simili, manda fuori* » (17), prévient par ailleurs qu'il « ne parlera pas » de « cette partie des verbes, où ils expriment une seule forme du latin avec deux, *io haveva* amato, *che tu havessi* scritto, *che colui habbia* letto » : « *non ti ragionero di quella parte de verbi, ove essi con due voci, una sola manifestano del latino. io haveva* amato, *che tu havessi* scritto, *che colui habbia* letto, *percioche non molto malagevoli sono ad usare, che prendendo quelle voci, che sono nel latino participii passivi,* amato, scritto, *& accompagnandole con quelle parti del verbo* havere, & essere, *che ti fara bisogno pigliare, formerai il verbo in quella guisa* » (12v–13).

J. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), 39v–87

4 *maniere* : « Le Maniere sono quattro, le quali si conoscono alla penultima sillaba dell'indefinito.

La prima v'hà la *a* lunga,	Come	*sperare*.
La seconda v'hà la *e* lunga,		*temere*.
La terza la *e* breve,		*ridere*.
La quarta la *i* lunga,		*sentire* » (43).

	Modi				
Tempi	***dimostrativo***	***imperativo* (5)**	***disiderativo****	***congiuntivo***	***indefinito* / *infinito***
presente	spero	spera tu speri quelli…	sperassi io	quantunque io speri	sperare
imperfetto	sperava			quantunque io sperassi	
perfetto (*primo*)	sperai ho amato hebbi amato		se io havessi sperato	quantunque io habbia sperato	havere sperato
piu che perfetto	haveva / havea amato			quantunque io havessi sperato	
advenire / *futuro*	ameró	spererai tu spererà quelli…	Pur che io speri	quando / se io have-rò sperato	havere à sperare essere per temere dover ridere
sciolto / *sospeso* / *conditionale*	spererei				
perfetto secondo	hò sperato				
tempo mezzano	hebbi fatto				

* « Questo modo hà il presente, & l'imperfetto insieme, il perfetto similmente, & il più che perfetto: poi l'advenire separato » (41v).

	Parte dell'oratione	
Tempi	***partecipio***	***gerondio***
attivo (*presente*)	dolente	sperando
passivo (*perfetto* / *passato*)	disiderato	

A noter que Corso est le premier grammairien du corpus à ne pas mentionner systématiquement le pronom personnel sujet devant les formes verbales qu'il présente.

K. Nicolò Tani, *Avertimenti sopra le regole Toscane, con la Formatione de Verbi, & variation delle voci* (1550), 18–27

4 *maniere* : « Sonno dunque i verbi di quattro maniere, come appresso i latini *amare*, *godere*, *perdere*, & *sentire*. & hanno (come anche quelli) cinque modi, cinque tempi, & due numeri, & in ciascun numero tre persone » (18).

	Modi				
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (2)***	***optativo****	***soggiontivo***	***infinito***
presente	amo	ama tù amate voi	amassi io	io ami / ame	amare
preterito imperfetto	amava			amassi / amerei	
preteriti perfetti *primo* *secondo* *terzo*	 amai hò amato hebbi amato		 havess'io amato	io habbia amato	havere amato
preterito *plusquamperfetto*	haveva amato			havessi amato / havrei amato	
futuro	amerò	amerai tù amerete voi	ami io	amerò / ha- vrò amato	dovere amare essere per amare havere ad amare

	Modi	
Tempi	***gerondio***	***participio***
	amando	
presente		amante
presente et *passato*		amato
futuro		futuro *et* venturo

* Dans ses tableaux de conjugaison, Tani ne mentionne les pronoms personnels sujets qu'à l'impératif (*Ama tù*, *Amate voi*, *Amerai tù*, *Amerete voi*, 19) et à l'optatif (*Amassi io*…, *Havessi io amato*…, *Ami io*…, 19v), caractérisé par la postposition du pronom sujet et qui présente deux ou trois formes identiques au singulier (*amassi io*/*tu*, *havessi amato io*/*tu*, *ami io*/*tu*/*egli*). Au subjonctif, il les exprime seulement au singulier du présent (*io ami*, *tù ami*, *quegli ami*, 19v) et du prétérit parfait (*io habbia*, *tù habbia*, *quegli habbia* / *amato*, 20), où toutes les personnes sont identiques, mais non au pluriel, ni au prétérit imparfait (*amassi*, & *amerei*, 20), où la première série est commune avec l'optatif présent déjà précisé, ni plus-que-parfait (*havessi*, & *havrei amato*, 20), où c'est l'auxiliaire qui est à l'optatif présent. Même schéma (pronoms à l'optatif et au singulier du subjonctif présent et parfait)

pour les deuxième (*temere*, 21–v), troisième (*perdere*, 22) et quatrième (*sentire*, 23) conjugaisons, ainsi que pour les deux verbes irréguliers, *essere* (25) et *ire* (25v–26). Pour l'impératif de ces cinq verbes, fidèle à son principe d'économie, Tani renvoie à l'indicatif.

Tani est ainsi le premier grammairien qui tend à ne mentionner le pronom personnel sujet que là où il est considéré comme nécessaire (à l'impératif pour renforcer l'ordre, à l'optatif pour le distinguer du subjonctif, et en général pour distinguer les formes identiques, suivant l'usage moderne).

L. Lodovico Dolce, *Osservationi nella volgar lingua* (1550), 25v–38v

2 *maniere*, plutôt que 4 : « Le maniere de verbi quantunque appresso i Latini siano quattro; appresso noi non sono elle piu che due. percioche niuna necessità ci astringe haver riguardo a gli Infiniti: come che essi nella penultima tengano quattro diverse pronuntie; nell'*a* lungo, come *amare*; nell'*e* medesimamente lungo, come *temere*; nell'*e* breve, come *leggere*; nell'*i* lungo, come *udire*: ma solamente dobbiamo considerare alla terza persona del dimostrativo: quando si vede, che dove appresso i Latini le differenze sono maggiori, appresso noi non ve n'ha alcuna. Dico adunque, che la terza persona di esso dimostrativo della prima maniera finisce in *a*: come *ama*. della seconda in *e*: come *legge*. La prima persona non è dubbio, che sempre finisce in *o*, e la seconda in *i* cosi nell'una, come nell'altra maniera » (27v).

<table>
<tr><th></th><th colspan="5">Modi</th></tr>
<tr><th>Tempi</th><th>dimostrativo</th><th>imperativo</th><th>desiderativo</th><th>congiuntivo / soggiuntivo</th><th>infinito</th></tr>
<tr><td>presente</td><td>amo</td><td>ama tu
colui ami…
(4)</td><td rowspan="2">amassi io</td><td>che io
ami / ame</td><td rowspan="2">amare</td></tr>
<tr><td>imperfetto</td><td>amava</td><td rowspan="3"></td><td>amassi /
amarei</td></tr>
<tr><td>passato</td><td>amai</td><td rowspan="2">havess'io
amato</td><td>habbia amato</td><td rowspan="2">havere
amato</td></tr>
<tr><td>piu che passato</td><td>haveva amato</td><td>havessi
amato /
havrei amato</td></tr>
<tr><td>avvenire</td><td>amarò</td><td>amarai tu
amarete voi
(2)</td><td>ami io</td><td>havrò amato</td><td>dovere
amare
essere per
amare
havere ad
amare</td></tr>
<tr><td>due altri passati*</td><td>ho amato
hebbi amato</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

* « Alcuni vi fanno due altri *passati*, *io ho amato*, *io hebbi amato*, con alcune differenze di piu e manco tempo; volendo che in dire *amai* piu spatio di tempo si dimostri, che in dire *ho amato*, e cosi io *hebbi amato*: ma tutte queste differenze poi si confondono » (29v–30).

	gerondio	*partecipio*
termini detti gerondii	amando	
discendente da verbi operativi		amante
discendente da verbi di cosa operata		amato

M. Gian Francesco Giambullari, *Regole della lingua fiorentina* (1552), 35–75

5 *sorte* ou *maniere* : « Le sorte, o maniere de' verbi, da' Latini chiamate *coniugationes*, sono cinque a noi come a' Greci: ma non già in quella guisa medesima. Et conosconsi per la diversa terminazione dello infinitivo che è *amare*, *vedere*, *leggere*, *udire*, et *porre* » (54).

	Modi				
Tempi	***dimostrativo***	***imperativo e esortativo* (5)**	***desiderativo* (présent.) / tableau***	***soggiuntivo***	**[*potenziale** *dimostrat.* / *desiderat.*]**
preſente	amo	ama tu ami colui amiamo	(ami) / amassi	che io ami	amo / amassi
pendente	amavo / amava		(amasse) / amerei	amerei	amerei / amerei
pass. indefinito ò senza termine	amai		Ø	amassi	amai / Ø
passato finito	ho amato		(avessi amato) / id.	abbia amato	ho amato / avessi amato
trapassato	avevo/aveva amato		(avessi amato) / arei amato	avessi amato	avessi amato / arei amato
futuro	amerò	amerai tu, amerà colui ameremo	(ami) / ami	arò amato	ami / ami
futuro finito	arò visto**				

* Présenté dans l'introduction sur le verbe comme un mode « qui s'emploie très souvent dans les questions » et qui « avec une gracieuse concision manifeste toujours le pouvoir, ou le devoir, et parfois même le vouloir, au sujet de la chose dont on parle » (48, « *con una leggiadra brevità, manifesta sempre, il potere, o il dovere, et talvolta ancora il volere, circa la cosa che si ragiona* »), le potentiel, qui double à la fois le *dimostrativo* et le *desiderativo* (ou le *soggiuntivo*), encore mentionné dans le récapitulatif des pages 52–53 : « *Talvolta accenna il potere, dovere o volere; et questo è il potenziale ‹ Di quel ch'io men vorrei Piena truovi questa aspra et breve via › »* (53), n'est plus repris ensuite dans les tableaux de conjugaison. Il figure ici pour mémoire. En démultipliant les modes (*desiderativo*, *soggiuntivo* et *potenziale*) qui doivent se partager les mêmes formes, Giambullari s'est emmêlé les crayons. Ainsi au *desiderativo*, pour trois temps sur cinq, les formes

données dans la présentation du mode (47) ne coïncide pas avec celles fournies ensuite dans les tableaux de conjugaison (qui ont pour elles d'être énoncées cinq fois).

** Suivant le *De emendata structura* de Linacre, qui mentionne l'existence d'un tel temps chez le grammairien latin Pomponius, Giambullari présente la singularité de classer aussi *arò visto*, « formé à la grecque », comme *futuro finito* du *dimostrativo* : « *Pomponio tra i Latini (per quanto ce ne testifica il diligentissimo Linacro) fa un'altra spezie di questo tempo: et lo chiama futuro finito. Il vero senso del quale non esprimiamo noi, se non a la greca: ponendo in luogo di quello, il participio del preterito, co'l futuro del verbo* avere, *o* essere, *come* io arò visto » (42) (en fait dans Linacre, 18, on trouve les adjectifs *exactus* et *absolutus*). Par la suite, toutefois, il classe de telles formes sous le futur du *soggiuntivo* (51), comme la quasi-totalité de ses collègues.

	Modi			
Tempi	***infinitivo***	***gerundio***	***participij***	***verbali***
presente	amare		amante	amatore / amatrice
passato	avere amato		amato [passivo]	
futuro	dovere amare	amando	onorando [passivo]	

N. Michelangelo Florio, *Regole della lingua thoscana* (1553), 73–102 (Cons. XXIII–XXVII)

4 *coniugationi* ou *maniere* : « Quattro sono le coniugationi, e maniere de verbi in questa nostra lingua non altrimenti che nella latina si sieno […] E per non uscire dal sentiero d'altrui [= Bembo], vi dico che quattro maniere di verbi s'assegnano in questa nostra lingua. La prima è *amare*. La seconda *valere*, La terza *leggere*. La quarta *sentire* » (73, 73v–74).

	Modi				
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (2)**	***optativo***	***subiuntivo***	***infinitivo***
presente	ho	habbi tu habbia quello	havesse	habbia	havere
preterito imperfetto	haveva/ havea			havesse / haverei	
preterito perfetto	hebbi ho havuto		havesse havuto	io habbia havuto	haver' havuto
preterito plusquam-perfetto	haveva havuto			havesse / haverei havuto	
tempo à venire / futuro	haverò/ harò/ havrò	haverai tu haverà quello	habbia	haverò havuto	andar' per havere dover' havere

gerundio	***participio***
havendo	havuto

Il est souvent difficile de prouver des influences, notamment sur la base des observations de morphologie nominale ou bien des exemples littéraires proposés, repris le plus souvent d'un répertoire limité que tout le monde connaît par cœur, ou presque. Et, de fait, c'est dans le système verbal que se révèle l'un des cas de piratage les plus nets d'une grammaire italienne de la Renaissance, celle de Tani (1550). Les *Avertimenti sopra le regole Toscane* doivent être la seule grammaire imprimée du 16e siècle (sinon, la seule importante) où l'on trouve à la fois les appellations *preterito plusquamperfetto* et *optativo* – cette dernière, qui apparaît déjà dans la *Grammatichetta* d'Alberti (v. 1440), restée alors inédite, revient ensuite, sous la forme italianisée *ottativo*, uniquement dans les *Regole grammaticali* (1545) de Gabriele, puis dans les *Regole della toscana favella* (v. 1576) de Salviati. Or, dans ses *Regole de la lingua Thoscana* (1553), Florio emploie justement ces mêmes dénominations – *preterito plusquamperfetto* et *optativo* – pour désigner respectivement l'un des temps de l'indicatif (et de l'infinitif) et l'un des quatre modes personnels. La double coïncidence est troublante, mais non décisive. Si, la puce à l'oreille, l'on y regarde de plus près, le doute n'est plus permis : non seulement dans sa présentation du verbe, Florio reprend toute la terminologie, et rien que la terminologie de Tani, mais il range sous chaque mode et chaque temps exactement les mêmes formes, c'est-à-dire que sa classification coïncide presque en tous points avec celle de son modèle. Sauf trois : il ne reconnaît que deux des trois variétés du *preterito perfetto* données par Tani (*amai*, *ho amato* et *hebbi amato*), négligeant la dernière (*hebbi amato*), que Bembo avait présentée séparément comme par raccroc ; les deux autres points, mineurs, concernent le futur : au subjonctif, Tani avait mentionné, à côté de la forme composée (*havrò amato*), la forme simple (*amerò*) – une originalité que Florio ne retient pas, préférant s'en tenir prudemment à la seule forme composée (*haverò havuto*) ; à l'infinitif, tandis qu'à *dover amare* ou *havere*, Tani joint *esser per amare* et *havere ad amare*, Florio ajoute seulement *andar per havere*. Pour le reste, on peut juste noter que Florio reconnaît (contre Bembo) cinq personnes à l'impératif au lieu des deux admises classiquement par Tani et une divergence d'ordre orthographique, puisqu'il préfère les formes plus latinisantes *subiuntivo* et *gerundio* aux formes toscanisées adoptées par Tani *soggiontivo* et *gerondio*. La reprise est flagrante.[1]

1 Abordant, à la fin de son introduction (qui date de 1954), les sources d'inspiration probables de Florio, Pellegrini estime que les *Regole della lingua thoscana* ne doivent pas grand-chose à la première grammaire anglaise de l'italien (*Principal Rules of the Italian Grammer, with a Dictionarie for the better understandyng of Boccace, Petrarcha, and Dante*, publiée à Londres en 1550), bien que son auteur, William Thomas, y soit cité, et évoque uniquement Bembo : « *Non sembra quindi che il Florio debba al Thomas elementi per il suo lavoro. Si direbbe invece che avesse avuto presenti le* Prose della Volgar lingua *del Bembo, specialmente per la trattazione del verbo: difatti si osservano particolari somiglianze con l'autore delle Prose per quanto riguarda gli esempi di certe forme letterarie dati dal Florio* », avant d'ajouter : « *Sebbene un'indagine sulla terminologia del Florio esuli dal nostro proposito, crediamo di poter affermare che è fondata in genere sulla tradizione dell'insegnamento del latino in Italia e in Inghilterra* » (101). Il n'est pas étonnant que la grammaire de Tani ait échappé à la vigilance de Pellegrini : ignorée même de Trabalza (c'est dire), elle n'est presque jamais mentionnée – hormis par Bonomi (1986) dans son *Introduzione* à la grammaire de Giambullari et par Maraschio (1998) –, et n'a encore fait l'objet d'aucune étude à ce jour.

Or, quand il remanie ses *Regole et Institutioni della Lingua Thoscana* – dédiées à sa jeune élève, Jane Grey,[2] non datées et toujours inédites – pour en tirer ses *Regole de la lingua Thoscana* – datées d'août 1553 et dédiées à Henry Herbert, époux de la sœur de J. Grey –, Florio est en Angleterre. Depuis la Toussaint 1550 exactement, il s'est, en effet, réfugié à Londres, comme nombre de protestants européens à l'époque. Comment donc a-t-il pu matériellement utiliser là-bas la grammaire de Tani, parue en cette même année 1550 dans la lointaine Venise ? Il nous fournit lui-même l'explication de cette énigme. Grâce au récit autobiographique très précis qu'il donne de ses tribulations et pérégrinations dans son *Apologia* (rédigée dans la Val Bregaglia et publiée en 1557), nous savons que Florio était justement dans la cité des doges à la fin de l'été 1550. Libéré de prison à Rome, après 27 mois de détention pour prédication protestante, Florio quitte la cité des papes le 4 mai 1550, et après s'être rendu à Naples puis dans les Pouilles, prend de là le bateau pour Venise, où il débarque tout début septembre.[3] La dédicace de la grammaire de Tani, *All'illustre & molto Mag. Sig. Giovanni Buccitelli Francese*, étant datée *Di Vinegia il VI di Marzo M D L*, on peut donc affirmer que l'impression n'a pas connu de grave contretemps et que l'œuvre a été publiée assez rapidement, dans les six mois (au plus tard à la mi-septembre).

On peut alors imaginer deux hypothèses. Durant son bref séjour 17 jours à Venise, Florio a pu rencontrer Tani en personne (qui était peut-être même l'un ou l'autre des frères avec qui il s'est entretenu, ou l'un de leurs amis[4]), ou bien il s'est enquis des dernières nouveautés du livre en matière de langue (car le sujet l'intéressait) et quelqu'un lui a fait tenir la grammaire de Tani, qui venait de sortir. D'une manière ou d'une autre, il en prend alors connaissance, et, au moment de quitter Venise, le 18 septembre, il en emporte un exemplaire dans ses bagages, à moins qu'il n'ait eu le temps d'en recopier des extraits ou la totalité. Arrivé à Londres et chargé quelque temps plus tard d'enseigner l'italien à Lady Grey, il recourt, pour préparer ses leçons, au manuel de Tani, qu'il a la chance d'avoir sous la main, grâce à son séjour vénitien. Pourquoi s'en passerait-il puisqu'il s'en sert dans un cadre strictement privé, et pourquoi ensuite ne s'en inspirerait-il pas pour rédiger ses *Regole de la lingua thoscana*, puisque le manuscrit, dédié à un proche, ne semble pas davantage destiné à la publication. Florio hésite d'autant moins à copier Tani qu'il est en Angleterre, bien loin de l'Italie, et qu'il n'y a pratiquement aucune chance que l'on s'aperçoive de son emprunt.

---

2 1537–1554, dite la reine de neuf jours. Son beau-père, le régent John Dudley, avait persuadé le roi Edouard VI (1537–1553) – tout aussi jeune qu'elle – d'en faire son héritière au trône, mais Marie Tudor (1516–1558), fille légitime d'Henri VIII (1491–1547), réussit rapidement à faire valoir ses droits : elle destitua Jane Grey et finit par la faire exécuter avec son mari l'année suivante.

3 *Apologia*, 78 : « *Di puglia mi partì il primo d'Agosto e per mare andai a Venetia dove stei 17. giorni, & parlai con due de vostri frati, i qual taccio per non gli nuocere. Mi partì da Venetia a 18. di Settembre e per Mantova, Brescia, Bergamo, Milano, Pavia e Casal di Monferrato passando me n'andai à Lione, Da Lione à Parigi, e di quivi in Inghilterra, ed arrivai à punto in Londra città famosissima il primo di Novembre del medesimo anno 1550. dove sono stato in fino a 4. di Marzo 1554* ».

4 Tout est possible. On ne sait, en effet, pas grand-chose sur Tani, ignoré par l'*Enciclopedia italiana* et par les dictionnaires biographiques de grammairiens, comme par le site de sa commune natale de Borgo San Sepolcro.

O. Matteo, *Le osservationi grammaticali e poetiche della lingua italiana* (1555), 52–92 (§ 150–253)

4 *con*(*g*)*iugationi* o (*maniere*) : « Le sue congiugationi pur come nel latino quatro sono, le quali ancor che come in quello mal' si conoscano alla seconda persona presente dello indicativo, nel quale non hanno se non una sola terminatione, cioè in *i*, in tutte quatro le maniere, dove il latino ne ha quatro, cioè in *as*, in *es*, in *is* breve, & in *is* lunga, pur distinte a lo infinitivo si conoscono le dette quatro maniere, che altretante terminationi hanno come quelle del latino, però che la prima nella sua penultima sillaba ha l'*a* lungo, come *amare*, la seconda ha di pari lo *e* lungo, come *valere*, la terza ha lo *e* breve, come *scrivere*, la quarta ha lo *i* lungo, come *udire* » (54/158).

	Modi				
Tempi	***indicativo* / *dimostrativo***	***imperativo* / *comandativo* (2)**	***desiderativo***	***soggiuntivo***	***infinitivo*/ *infinito***
presente	amo	ama tu, amate voi	amassi io amerei	che io ami ben che ami	amare
passato imperfetto cioè non finito /pass. non compito	amava			amassi	
*passato compito indeterminato**	amai				haver amato
passato compito di poco	ho amato		havessi io amato havrei amato	habbia amato + hebbi detto	
passato compito di molto tempo	haveva amato			havessi amato	
tempo (*d'*)*avenire avenir*	amero	honorerai tu honorerate voi	havessi io ad amar, fossi per amar / havrei ad amar, sarei per amar	habbia ad amare sia per amare + io havrò scritto**	dover amare, esser per amare, haver ad amare

* Introduit ensuite comme *passato non terminato di poco o assai* (60/173).

** Introduit comme « *altra conditionata voce similmente del tempo avenire, che in quello il passato insieme dimostra* » (75/208).

Parte de la oratione	*participio*	*gerundio*
attivo	amante	amando
discendente da'passivi	amato	
nomi participiali	venerando, stupendo	

P. Giovanni Mario Alessandri, *Il paragone della lingua toscana et castigliana* (1560), 93v–131

4 ou 3 *congiugationi* : « Quattro sono le congiugationi delli verbi Toscani delle quali la prima havrà l'infinito in *are*, con la penultima sillaba longa come *honorare*, *amare*, *ragionare*, *studiare*. La seconda l'havrà in *ere*, con la penultima longa come *vedere*, *sapere*, *appartenere*, *sedere*. La terza l'havrà parimente in *ere*, ma con la penultima breve come *leggere*, *credere*, *perdere*, *correre*. La quarta l'havrà in *ire* con la penultima longa come *udire*, *partire*, *sentire*, *ammonire* [...] La prima Castigliana sarà con la prima Toscana, la seconda Castigliana con la terza Toscana, lasciata da parte la seconda Toscana per che non è differente in alcuna parte dalla sua terza se non nello infinito come s'e visto, la quarta Toscana s'aggiungerà alla terza Castigliana » (93v, 94).

	Modi				
Tempi	***dimostrativo***	***modo dicomandare* (5)**	***desiderativo***	***soggiuntivo***	***indeterminato* / *infinito***
presente	amo	ama tu ami quelli...	amassi / amerei	ami = *fut. del des.*	amare
passato imperfetto passato non finito	amava			amerei	
passato perfetto (/ *passato finito*)	amai, hò/ hebbi amato			habbia amato	
passato finito			havessi amato/ havrei amato	havrei amato	haver letto
passato più che finito	haveva amato				
tempo da venire / *futuro*	amerò	amerai tu amerà quelli...	ami (ame)	amerò / haverò amato	havere ad amare essere ad amare essere per amare / dover leggere haver à leggere esser per leggere

Q. Lodovico Castelvetro, *Giunta fatta al ragionamento degli verbi di Messer Pietro Bembo* (1563)

Q1. En suivant le fil des *giunte* et d'après la *giunta alla particella 39ª* (51–v)

	Modi					
	indicativo				***comandativo***	***soggiuntivo***
	Aspetto					
	attione perfetta / compiuta / gia fatta		***attione faccientesi***			
Tempi	*passato presente*	ho amato	*presente*	amo	ama, [ami]	ami
	passato imperfetto	haveva amato	*imperfetto*	amava		amassi, faria
	passato passato	hebbi amato	*preterito (perfetto)*	amai	*presente*	amerei
	passato futuro	havro amato	*futuro*	amero	[amerai]	amero

	Modi			
Tempi	***infinito***	***gerondio***		***partefice***
		amando		
presente	amare		*presente*	amante
[*trascorso*]	havere amato		*preterito*	amato
futuro	dovere amare			
	havere ad/da amare			
	essere per amare			

Q2. D'après la *Giunta alla particella 52ª* (63–v)

Deux dipôles – déterminé / suspensif et relatif / pur – qui définissent quatre cadrans :

Puro

Determinativo	*Sospensivo*
amo ; amai ; amero sono amato ; fui amato ; saro amato amasi ; amerassi ho amato sono stato amato…	amerei / ameria sarei/saria amato amerebbesi / ameriasi havrei amato sarei stato amato…
amava era amato amavasi <haveva amato> ; hebbi amato ; havro amato era stato amato ; fui <stato> amato ; saro stato amato]…	ama ; ami ; amassi sia amato ; fossi amato amisi <habbia amato> ; havessi amato sia stato amato ; fossi stato amato

Rispettivo

Les formes *haveva amato* et *habbia amato* ne figurent pas dans la présentation de la *Giunta alla particella 52ª* (63) mais il s'agit là manifestement d'un oubli, puisque, d'une part, leur pendant *era stato amato* et *sia stato amato* est mentionné parmi les passifs correspondants, et que, d'autre part, la première forme a été analysée précisément plus haut (51–v) tandis que la deuxième est citée ensuite : *Io verro, conciosiacosa che tu sii venuto* (63v). On peut donc à bon droit les suppléer pour compléter logiquement le tableau. Dans son énumération des formes passives (63), Castelvetro a aussi oublié après *fui* le premier participe passé, *stato*, l'auxiliaire lui-même devant présenter une forme composée. Je l'ai aussi suppléé pour corriger la liste, qu'il convient de lire ainsi : *Amava, Hebbi amato, Havro amato, Era amato, Amavasi, Era stato amato, Fui <stato> amato, Saro stato amato*.

Castelvetro précise ensuite que le *sospensivo rispettivo* se divise en deux *maniere* : *comandativo* (*ama*) et *desideративo* (*ami*…).

R. Girolamo Ruscelli, *De' Commentarii della lingua italiana* (av. 1566), II 19–40 (185–346)

4 « *maniere, ò congiogationi regolate* » : « Tornando adunque alle maniere de' Verbi nostri, dico, che quattro sono le regolari, sì come sono quattro le diversità, che nelle penultime portano gli Infiniti. *amAre*, *vedEre* con la penultima lunga, *leggEre*, con la penultima brieve, & *sentIre*. Et non solo, come è detto, si trova tal diversità negli Infiniti, ma ancora in quasi tutti gli altri tempi semplici, *amAva*, *vedEva*, *sentIva*, *amAssi*, *vedEssi*, *sentIssi* » (216).

	Modi			
Tempi	***dimostrativo***	***imperativo* (4)**	***soggiuntivo***	***infinito***
presente	io chiamo	chiama tu chiami egli	che io chiami	chiamare
imperfetto ò *passato & non finito*	io chiamo			chiamare
imperf. primo			che io chiamassi	
secondo imperfetto			io chiamerei / amerei	
passato (/ preterito)			che io abbia chiamato	*preteriti* haver chiamato
primo preterito ò passato	io ho chiamato			
secondo passato ò preterito	chiamai			
*altro passato**	(tosto che) hebbe detto			
passato di molto ò più che passato	haveva chiamato			
avenire ò futuro	chiamerò	chiamerai tu chiamerà egli	io haverò chiamato	haver da chiamare/dover chiamare
più che finito			havessi / haverei chiamato	

* Mentionné dans la présentation des temps du passé (197), mais non repris dans les tableaux de conjugaison récapitulatifs.

Parti del parlamento	***participio***	***gerundio***
attivo	amante	
passivo	amato	
		amando

S. Alessandro Citolini, *Grammatica de la Lingua Italiana* (v. 1575), 36v–66/223–422

4 *cognjugazioni* : « Or tra tutti i verbi alcuni ve ne sono, che si contentano, di starsi sotto a certi ordini, alcuni nó. quelli, che d'ordine si contentano, sono stati da glj Antichi, e da nostri ancora divisi in quattro grandissime schjere, da lor chjamate *Cognjugazioni*. de le quali la prima é di quelli, che ne l'infinito loro terminano in *are*, con l'accento in su la penultima; come *amáre*, *cantáre*, *danzáre*. La seconda di quelli, che finiscono in *ere*, pur con l'accento ne la penultima; come *temére*, *vedére*, *possedére*. La terza di quelli, che finiscono parimente in *ere*; ma con l'accento ne l'antepenultima; come *léggere*, *scrívere*, *rídere*. La quarta di quelli, che finiscono in *ire*, con l'accento ne la penultima; come *udíre*, *sentíre*, *patíre* » (38/230).

	del presente	***del passato***	***del futuro***
participio	temente credente sperante	(letto guadagnato)	futuro (unique cas)
gerondio	correndo	avend'io corso	dovend'io correre / avend'io a correre / send'io per correre

	Tempi			
Modi	***presente***	***passato***	***avvenire***	***vario***
definito	amo		ameró	
rispettivo (5)	ama, ami…		amerai, amerá…	
pendente		amavo / amava		
indefinito (*preterito*)		amai		
vicino		ho amato		
discosto		ebbi amato		
lontano		avevo amato		
condizionato		abbja amato	avró amato	ami
pattouito		avessi amato		amassi
soggjunto		avréi amato		ameréi
infinito		avere amato / essere stato per amare	essere per amare / dover'amare	amare

T. Lionardo Salviati, *Regole della toscana favella* (v. 1576), § 13–30

4 *declinazioni* : « Le declinazioni son quattro, secondo che ànno scritto i nostri gramatici, a' quali, in questa scrittura, di cosa che poco importa non è forse da contrastare. La prima, de' verbi che nel presente dello'nfinito caggiono in *are* e nella voce principalissima del preterito imperfetto primo in *ava*: *porto*, *portare*, *portava*. La seconda, di quelli che nella detta voce dello'nfinito terminar sogliono in *ere* con l'accento sopra la sillaba che all'ultima sta davanti, e nell'altra finisce in *eva*: *temo*, *temere*, *temeva*. La terza in niun'altra cosa è differente dalla seconda, se non che nel medesimo tempo dello'nfinito à l'accento sopra la sillaba non penultima, ma a quella ch'alla penultima è precedente: *perdo*, *perdere*, *perdeva*. La quarta e ultima di quella schiera, che nel medesimo infinitivo presente a uscir vengono in *ire* et in quell'altro mancano in *iva*: *sento*, *sentire*, *sentiva*. Ma assai verbi nel parlar nostro, che non seguono alcuna di queste forme, e inregolati e anomali si rimangono interamente »
(17, *Delle declinazioni e coniugazioni del verbo*).
17 *tempi* : « Sono, come si vede, diciassette i predetti tempi: *presente*, *preterito imperfetto primo*, *preterito imperfetto secondo*, *preterito perfetto determinato primo*, *pret. perfetto determinato secondo*, *preterito perfetto indeterminato*, *preterito perfetto nello'imperfetto*, *preterito perfetto determinato nello'mperfetto indeterminato*, *futuro, preterito nel futuro*, *presente risguardato c. futuro inferente*, *presente risguardato c. futuro conseguente*, *preterito perfetto nel presente risguardato c. futuro-inferente*, *pret. perfetto nel presente risguardato c. futuro conseguente*, *pret. perfetto nello'imperfetto risguardato come futuro-inferente*, *pret. perfetto nello'imperfetto risguardato c. futuro-conseguente*, *futuro tirato al presente* » (15). Ces 17 temps ne correspondent qu'à 14 formes personnelles, le *presente risguardato c. futuro inferente* étant identique au *preterito imperfetto secondo* (*portassi*) et les *pret. perfetto nello'imperfetto risguardato come futuro-inferente* / *futuro-conseguente* se confondant avec les *preterito perfetto nel presente risguardato come futuro-inferente* / *futuro conseguente* (*avessi portato*, *avrei portato*).

	Modi			
Tempi	***indicativo***	***imperativo* (5)**	***ottativo***	***soggiuntivo***
presente	porto	porta, porti…	porti	porto / porti
presente riguardato c. fut.			portassi	portassi (*inferente*) / porterei (*conseguente*)
preterito imperfetto	portava			portava (*primo*) / portassi (*secondo*)
pret. perfetto determinato	ò portato		abbia portato	ò portato / abbia portato
pret. perfetto nel presente riguardato come futuro			avessi portato	avessi portato (*inferente*) / avrei portato (*conseguente*)
pret. perfetto indetermin.	portai			portai (↑)

Tempi	Modi			
	indicativo	***imperativo* (5)**	***ottativo***	***soggiuntivo***
pret. perfetto nell'imperf.	aveva portato			aveva portato
pret. perfetto nell'imperf. riguardato come futuro				avessi portato (*inferente*) / avrei portato (*conseguente*)
pret. perfetto determinato nello'mperf. indetermin.	ebbi portato			ebbi portato
futuro	porterò			porterò
futuro tirato al presente		porterai, porterà	porti	porti
preterito nel futuro	avrò portato			avrò portato

Tempi	Modi		
	infinitivo		***participio***
presente	portare		passante / passando
pret. perfetto determinato	aver portato	*preterito*	bramato
futuro	esser per portare		

En outre, « *altri sedici tempi che si tralasciano per brevità* » (16, « 16 autres temps, laissés de côté pour faire court »), qui ne sont en fait qu'autant de variations, aux quatorze temps exposés plus haut (outre à l'infinitif simple et composé), de l'expression *ò a fare*.

Annexe 6 Notices bio-bibliographiques sur les grammairiens étudiés

D'après notamment le *Dizionario bibliografico degli Italiani* (*DBI*, Edizione dell'Enciclopedia italiana, Treccani), en cours de publication et parvenu à la fin de la lettre T (tome 90, 2017), où il n'y a pas de notice sur Alessandri, Gaetano, Guazzo, Matteo.
La liste des abréviations utilisées pour le titre des revues se trouve à la fin.

Alberto Acarisio (1497?–1544) né à Cento, dans le duché de Ferrare en Romagne et auteur d'une *Grammatica volgare* (Bologna, Vincenzo Bonardo da Parma e Marcantonio Compagni, 1536), réimprimée sept fois à Venise entre 1537 et 1561 et publiée avec une traduction en français dans une édition bilingue à Louvain en 1555, et de *Vocabolario, grammatica, et ortografia de la lingua volgare con ispositioni di molti luoghi di Dante, del Petrarca, et del Boccaccio* (Cento, 1543 ; éd. Trovato 1988). Après des études de droit, il devient notaire à Cento comme son père, au plus tard en 1520. Après obtention d'une *laurea* en droit civil et canonique le 8 mars 1532 à Ferrare (et non à Bologne : il ne serait donc pas docteur en droit de l'Université de Bologne comme l'affirme le motu proprio par lequel le pape Paul III concède le privilège au triptyque de 1543), il abandonne probablement le notariat pour devenir jurisconsulte et entrer au service de la maison d'Este : il sert le duc Hercule comme gouverneur de Bagnacavallo et de Castelnuovo (à la suite d'Arioste), comme *giudice delle appellazioni* à Reggio en 1537–1538, comme *podestà* à Lucques et vers 1540 à Gênes, où il est également auditeur de la Rote. Son aisance financière lui permet de se procurer une presse personnelle, sur laquelle il imprime chez lui son grand œuvre de 1543. Dans ses *Annotazioni* à la *Biblioteca dell'eloquenza italiana* de Fontanini, Zeno n'est pas tendre avec les imprimeurs et, parmi les nombreux exemples d'abus au 16e siècle, cite justement le cas de la grammaire d'Acarisio, rééditée à Venise en 1550 par V. Valgrisio : « *Ma questa apparente ristampa è una mera fraude, da riporsi anch'ella nel ruolo delle tante altre praticate dagli stampatori* [...] *Il* Valgrisi *altro qui non fece, se non mutare il primo e l'ultimo foglio dell'impressione di* Cento, *a fine di spacciarla come una sua novella ristampa, ponendo quivi nel fine la medesima* errata, *che in quella di* Cento *si legge: i quali errori egli avrebbe certamente emendati per entro l'opera, se ne avesse fatta una seconda edizione* » (65, note). Outre les deux grammaires citées, Acarisio aurait aussi composé une comédie intitulée *La cuffia*. Son *Vocabolario*, l'un des tout premiers dictionnaires italiens (après ceux de Lucilio Minerbi, *Raccolta di voci del Decamerone*, 1535, et de Luna, *Vocabulario di cinquemila Vocabuli Toschi non men oscuri che utili e necessarj del Furioso, Bocaccio, Petrarcha e Dante novamente dichiarati e raccolti da Fabricio Luna per alfabeto ad utilità di chi legge, scrive e favella*, Napoli, Sultzbach, 1536), est le plus volumineux du 16e siècle. Avec celles de Fortunio, de Gabriele, de Corso et les livres *Della volgar lingua* de Bembo, sa grammaire figure dans la première anthologie italienne du genre, éditée par Sansovino (1521–1583), *Le osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* (Venise, 1562 puis 1565), ainsi que dans le deuxième des six tomes du grand recueil *Della favella nobile d'Italia. Opere diverse divise in tomi sei. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata, 1644).

DBI 1 (1960), 68–69 (Alberto Asor Rosa). Bibliographie : Ornella Olivieri, *I primi vocabolari italiani fino alla prima edizione della Crusca*, SFi 6 (1942), 64–192 ; Paolo Trovato, *Introduzione* de l'édition citée, VII–XLVIII ; Serge Vanvolsem, *La « Grammatica volgare » di Acarisio nelle due versioni del 1536 e 1543*, in : *Lingua e letteratura italiana dentro e fuori della Penisola*, 2003, 529–538 ; *Alberto Acarisio, fedele seguace del Bembo o linguista ribelle ?*, in : *De Florence à Venise*, 2006, 327–337.

Leon Battista Alberti (1404–1472), auteur de la *Grammatichetta* (v. 1440 ; éd. Patota 1996), la plus ancienne grammaire connue du toscan rédigée en italien.[5] Né en exil à Gênes d'une célèbre famille florentine, il est l'une des figures marquantes de la Renaissance italienne. Comme écrivain, il est l'un des créateurs du dialogue en Vulgaire (le plus célèbre est le *De familia*, 1437–1441) et l'un des premiers théoriciens de l'art, avec trois traités artistiques : *De pictura*, 1435, écrit en latin et qu'il traduit en italien pour Brunelleschi, *De statua*, *De re aedificatoria*.[6] Il est aussi l'auteur des *Ludi mathematici*, brèves descriptions d'expériences simples permettant de résoudre, de manière amusante, divers problèmes pratiques (par exemple, « mesurer avec trois cerises combien il y a en ligne droite de Bologne à Ferrare »). Comme architecte, il projette le Palais Rucellai (réalisé par son assistant, Bernardo Rossellino, 1446–1451), la façade de l'église Santa Maria Novella à Florence et la restructuration de l'église Saint-François à Rimini en Temple des Malatesta (réalisé par Matteo de' Pasti, 1447–1468), et construit deux églises à Mantoue (Saint-Sébastien, 1460 et Saint-André, 1470). Sa grammaire, connue par un seul manuscrit (conservé à la Biblioteca Apostolica Vaticana, Ms. Vaticano Reginense Latino 1370), copié à Rome le dernier jour de l'année 1508, semble avoir peu circulé, à en croire l'un des rares témoignages dont nous disposons, la lettre de l'humaniste Giovanni Aurelio Augurello, citée par Mario Equicola dans le *Libro de natura de amor*e (1525) : « *Fu un singulare homo, in molte doctrine experto, il quale, como ho inteso, vedendo la prestantia de questa lingua tosca, pensò di fare nove regole, cavate però da la lectione de autori predicti (Dante, Petrarca et Boccaccio), anchora che egli fusse tuscano* [...] *Fece egli forsi bella cosa, come sono le altre sue opere excellenti, in latina et in volgare lingua, in molte doctrine et maximamente in architectura et pictura; opere da me cercate già con gran studio, et ritrovate anchora, mentre che io era in Firenze, con gran piacere. Ma questa de la lingua non fu possibile che io mai la ritrovassi; ma vi era, secondo che mi referivano huomini da bene* » (173v–174). L'original du texte vatican faisait sans doute partie de la bibliothèque de Laurent de Médicis, mise sous séquestre conservatoire par la Seigneurie de Florence au moment de l'expulsion de Pierre de Médicis, et laissée dans un dépôt, avant d'être vendue aux dominicains du couvent Saint-Marc : les trois copies d'un inventaire des livres appartenant aux Médicis dressé en 1495 mentionnent une grammaire du vulgaire (sous le titre latin *Regule lingue florentine* dans deux cas, sous le titre italien *Regule della lingua fiorentina* pour la troisième), que l'on peut identifier avec celle d'Alberti. Ayant racheté la bibliothèque aux frères de Saint-Marc en avril 1508, le cardinal Jean de Médicis la fit transporter à Rome, à Saint-Eustache, et la mit à disposition des savants : de là vient la copie. Oublié pendant près de quatre siècles, le manuscrit a été décrit pour la première fois par Pio Rajna en introduction à *Il trattato « De vulgari eloquentia »* (Firenze, Le Monnier, 1896), XLIV–XLV. Le premier à publier une transcription de la *grammatichetta toscana* a été Trabalza, en appendice à sa *Storia*

5 Il existait alors déjà des grammaires d'autres langues romanes : pour le provençal, le *Donatz proensals* d'Uc Faidit (v. 1243) et le troisième livre des *Leys d'Amors* (1356) ; pour le français, l'*Aprise de la langue française* de Walter de Bibbesworth (v. 1290) et le *Donait françois* de John Barton (1409). Les plus anciennes grammaires de langues modernes européennes sont l'*Auraicept na nÉces* (Irlande, 7e siècle) et le *Fyrsta Malfroediritgerdin* (Islande, 12e siècle).

6 Traduits en florentin par Cosimo Bartoli (1503–1572), ami de Giambullari et de Lenzoni : *L'architettura di Leon Battista Alberti tradotta* (Florence, 1550), puis *L'architettura di Leon Battista Alberti tradotta in lingua fiorentina* (Venise, 1565), *Trattati della pittura e della statua di Leon Battista Alberti volgarizzati* dans *Opuscoli morali di Leon Battista Alberti tradotti e parte corretti* (Venise, 1568).

della grammatica italiana (1908), 535–548. Pendant une bonne partie du 20e siècle, l'attribution à Alberti de cette œuvre anonyme a été discutée, jusqu'à la découverte par C. Colombo, à Florence en 1962, dans le manuscrit Moreni 2 de la Bibliothèque *Riccardiana* (décrit pour la première fois par C. Nardini et A. Gigli, *I manoscritti della Biblioteca Moreniana*, vol. 1, Firenze, Galletti e Cocci, 1903), d'un feuillet de la main même d'Alberti intitulé *Ordine dȩlle lættȩre pȩlla ling*^{h}*ua tosc*^{h}*ana*, qui est un brouillon du début de la grammaire.

DBI 1 (1960), 702–709 (Cecil Grayson), 709–713 (Giulio Carlo Argan). Bibliographie : Carmela Colombo, *Leon Battista Alberti e la prima grammatica italiana*, Sli 3 (1962), 176–187 ; Edoardo Vineis, *La tradizione grammaticale latina e la grammatica di Leon Battista Alberti*, in : *Atti del convegno internazionale in occasione del quinto centenario della nascita di Leon Battista Alberti*, 1974, 289–303 ; Paolo Bongrani, *Nuovi contributi per la « Grammatica » di Leon Battista Alberti*, SFi 40 (1982), 65–106 ; Giuseppe Gorni, *Leon Battista Alberti e le lettere dell'alfabeto*, Interpres 9 (1989), 257–266 ; Gunver Skytte, *Dall'Alberti al Fornaciari. Formazione della grammatica italiana*, RR 25 (1990), 268–278 ; Max Pfister, *Sprachtheorie und Sprachpraxis bei den Humanisten Leon Battista Alberti (1404–1472) und Joachim Du Bellay (1522–1560)*, in : *Interdisziplinäre Sprachforschung und Sprachlehre (Festschrift für Albert Raasch zum 60. Geburtstag)*, Tübingen, Naar, 1990, 159–172, et *Gli « Scritti linguistici » di Trissino, dei suoi critici e predecessori come fonte di retrodatazioni per la terminologia grammaticale italiana*, in : *Saggi di linguistica e di letteratura in memoria di Paolo Zolli*, 1991, 333–341 ; Ilaria Bonomi, *Leon Battista Alberti linguista e grammatico*, in : *Leon Battista Alberti. Architettura e cultura (Mantoue, 16–19 novembre 1994)*, Firenze, Olschki, 1999, 107–122 ; Lucia Bertolini, *Servi albertiani*, Sli 22 (1996), 223–230 ; Giuseppe Patota, *Lingua e linguistica in Leon Battista Alberti*, 1999 ; Carmela Colombo, *Die erste italienische Grammatik*, in : Eugen Coseriu/Reinhard Meisterfeld (edd.), *Geschichte der romanischen Sprachwissenschaft*, vol. 1 : *Von den Anfängen bis 1492*, Tübingen, Narr, 2003, 192–200 ; Paola Manni, *Il volgare toscano quattrocentesco fra realtà e rappresentazione nella « Grammatichetta » albertiana* et Marco Biffi, *La terminologia tecnica dell'Alberti tra latino e volgare* (2004), in : *Alberti e la cultura del Quattrocento*, vol. 2, 2007, 629–653 et 654–682 ; Roberto Cardini, *Ortografia e consolazione in un corpus allestito da L. B. Alberti. Il codice Moreni 2 della Biblioteca moreniana di Firenze*, Firenze, Olschki, 2008 ; Lucia Bertolini, *Fuori e dentro la « Grammatichetta » albertiana*, in : *Da riva a riva*, 2011, 55–70.

Giovanni Mario Alessandri (1507–1585?), d'Urbino, auteur de *Il paragone della lingua toscana et castigliana* (Naples, 1560). Annoncé à la fin de sa grammaire, son dictionnaire toscan et castillan n'a finalement pas été publié (en 1576, Christoval de las Casas en publie un à Venise, *Vocabulario de las lenguas toscana y castellana*). Il s'agit de la première grammaire comparée de deux langues romanes et les spécialistes espagnols sont unanimes pour reconnaître son importance dans l'histoire de la grammaire du castillan et les mérites d'Alessandri. Ainsi Lope Blanch définit-il le *Paragone* comme « *puente entre la breve, escueta,* Gramática *de Villalón – que Alessandri conocía muy bien – y las* Osservationi *de Miranda, buen conocedor y glosador del* Paragone » et Sánchez Pérez confirme que « *el libro de Alessandri d'Urbino es importante e introduce novedades que luego el mismo Miranda y otros gramáticos recogerán, aunque de manera más completa y perfeccionada* ».[7] Alessandri était un bon connaisseur de l'hébreu,

7 « Pont entre la brève et concise ‹ Gramática › de Villálon, qu'Alessandri connaissait très bien, et les ‹ Osservationi › de Miranda, bon connaisseur et commentateur du ‹ Paragone › » (Lope Blanch 1990, XXI) ; « le livre d'Alessandri d'Urbino est important et introduit des nouveautés

qu'il tient pour la langue parfaite et auquel il se réfère souvent dans sa grammaire. Sur ce point, il a été suivi par Ruscelli, qui semble s'être inspiré du *Paragone* pour quelques-unes de ses remarques sur l'hébreu ou l'article indéfini espagnol pluriel.

Bibliographie : Luisa Chierichetti, *Grammatiche cinquecentesche di spagnolo per italiani: « Il paragone della lingua toscana et castigliana » di Giovanni Mario Alessandri e le « Osservationi della lingua castigliana » di Giovanni Miranda*, in : Luisa Chierichetti/René Lenarduzzi/Maria Uribe Mallarino (edd.), *Spagnolo/Italiano: Riflessioni interlinguistiche*, Milano, Librerie CUEM, 1997, 5–38.

Pietro Bembo (1470–1547), auteur des *Prose della volgar lingua* (Venise, 1525 ; *Prose della volgar lingua: l'« editio princeps » del 1525 riscontrata con l'autografo Vaticano latino 3210*, éd. Vela 2001). Fils de Bernardo Bembo, homme de lettres et diplomate vénitien, qui, en sa qualité de *podestà*, a fait restaurer le mausolée de Dante à Ravenne en 1482–1483, et qu'il accompagne en poste, notamment à Rome en 1487–1488. Vers 20 ans, P. Bembo commence à écrire des poésies latines, qui lui valent les éloges de Giovanni Aurelio Augurello dans l'un de ses *Carmina* de 1491, année où il fait la connaissance de Politien, venu étudier dans la maison familiale un ancien codex de Térence. En 1492, il part à Messine avec son ami Angelo Gabriele pour étudier le grec auprès de Constantin Lascaris (1434–1501). Au terme de son séjour de deux ans, Bembo rapporte à Venise une grammaire grecque du maître, qui en mars 1495 est l'un des premiers livres imprimés en son atelier (ouvert en 1494) par Alde Manuce (1449/50–1515), dans le cadre de son projet de diffusion des classiques grecs pour refonder l'humanisme (suivant l'idée d'Ermolao Barbaro, auteur de leçons sur Aristote en 1484 à Venise, et de Politien). En février 1496, Manuce imprime la première œuvre de Bembo, le *De Ætna*, un récit dialogué avec son père de son ascension du volcan sicilien en juillet 1493. En 1494–1495, Bembo est inscrit en philosophie à l'Université de Padoue, et peut-être en droit. A la fin de l'année 1497, il suit son père, nommé *vicedomino* de la République vénitienne, à Ferrare, où il continue ses études de philosophie et commence à rédiger sa première œuvre en Vulgaire, de prose et poésie mêlées sur l'amour, *Gli Asolani*. A Ferrare, il se lie d'amitié avec le poète latin Ercole Strozzi (le destinataire du troisième livre des *Prose della Volgar lingua*), avec Tebaldeo et Arioste, et avec Alberto Pio (auquel Manuce dédie son édition de la traduction en latin des œuvres d'Aristote, dont la *Poétique* par Giorgio Valla, 1498). Entre 1499 et 1501, il essaie d'entrer au service de la République, à l'instar de son père, mais essuie plusieurs échecs cuisants (entre autres pour le poste d'ambassadeur en Hongrie puis au Portugal). Parallèlement, tout en achevant *Gli Asolani* (situés à la seule cour vénitienne, celle de Caterina Cornaro, reine de Chypre, à Asolo), alors qu'il est épris de Maria Savorgnan, il travaille pour Manuce à une édition nouvelle, en partie fondée sur les autographes, des *Rime* de Pétrarque (juillet 1501), puis des *Terze rime* de Dante (*Commedia*, août 1502), dans la nouvelle série d'œuvres au format de poche en caractères italiques pour le public cultivé, inaugurée par Virgile et Horace. Bien qu'en possession d'un codex important de Virgile, Bembo préfère se consacrer aux deux poètes italiens en Vulgaire : le texte qu'il en donne, nettoyé des retouches apportées au 15e siècle, a fait autorité pendant deux siècles. Le 30 décembre 1503 meurt son frère Carlo (le maître de céans des *Prose della Volgar lingua*). L'année suivante, après de nouvelles candidatures sans succès à des ambassades (en France, en Espagne, en Bourgogne), présentées par son père, Bembo obtient un privilège pour imprimer une œuvre en latin,

---

que plus tard Miranda lui-même et d'autres grammairiens reprendront, de manière plus complète et perfectionnée » (Sánchez Pérez 1992, 40).

De corruptis poetarum locis, qui ne voit pas le jour. En mars 1505, il publie les *Asolani* (dédiés le 1er août 1504 à son amie Lucrèce Borgia, épouse du duc de Ferrare Alphonse d'Este), et dans la foulée accompagne son père en mission à Rome (où il était retourné brièvement au printemps 1502). Il y noue des contacts à la cour papale et commence à envisager une carrière ecclésiastique. Sur le chemin du retour, en mai, il repasse par Urbino, où il avait fait halte à l'aller et où il se réfugie à l'été 1506, pour un séjour qui dure finalement six ans. Bembo y côtoie d'autres exilés célèbres, dont Baldassare Castiglione (qui en fait un personnage de son dialogue du *Courtisan*), Bernardo da Bibbiena et les frères Fregoso, Federico (devenu ensuite archevêque de Salerne, troisième interlocuteur des livres *Della Volgar lingua*) et Ottaviano. Il reprend le dialogue philologique sur Virgile et Térence, rédige en latin un dialogue en l'honneur de ses hôtes et une oraison en grec en louange des études grecques, des *Stances* pour le carnaval et une chanson en italien en hommage à son frère mort. En 1508, il obtient du pape Jules II la prébende de Saint-Jean de Jérusalem à Bologne (dont il ne peut prendre possession qu'en 1517). Le 1er avril 1512, il envoie à ses amis vénitiens pour avis la première moitié de son traité *Della Volgar lingua* (peut-être les livres un et deux) et quitte Urbino (où le violent Francesco Maria della Rovere a succédé en mai 1508 au duc Guidobaldo) pour Rome. En 1513, le nouveau pape Léon X le nomme secrétaire aux Brefs avec son ami Sadoleto, et l'année suivante ambassadeur extraordinaire à Venise pour négocier, vainement, une alliance contre la France. Tout en collectionnant les bénéfices ecclésiastiques, Bembo évite de prononcer les vœux religieux. L'année 1518 est particulièrement rude pour lui : il tombe gravement malade et, en route pour Venise où il veut se reposer, apprend la mort de son père, dont les obsèques ont lieu avant son arrivée. Après la mort du cardinal Julien de Médicis (le protagoniste des *Prose della Volgar lingua*) en mars 1516, celle de son ami Bibbiena en novembre 1520 est un autre coup dur. C'est seulement au printemps 1522 que sa santé se rétablit enfin. Ne pouvant plus différer sa prise de vœux, pour conserver ses bénéfices ecclésiastiques, il entre dans l'ordre de Jérusalem, ce qui ne l'empêche pas d'entretenir une liaison avec une femme beaucoup plus jeune que lui. Ils s'installent à Padoue où naissent leurs trois enfants en 1523, 1525 et 1528. En 1524, il achève les livres *Della Volgar lingua*, qu'il décide de dédier au cardinal Jules de Médicis, élu pape sous le nom de Clément VII, et vient à Rome lui offrir personnellement en octobre. Bembo en profite pour y faire imprimer un poème latin *Benacus* dédié à G. M. Giberti, un proche du pape, nommé évêque de Vérone. Editées par son secrétaire, Cola Bruno (qui l'avait rejoint en 1494 après son séjour à Messine), les livres *Della Volgar lingua* sont imprimées en septembre 1525, un mois après le *Novellino* à Bologne, la première édition critique d'une œuvre en prose toscane, pour lequel il écrit la préface. Dans les cinq années suivantes, il reçoit à Padoue de nombreux étudiants de l'Université promis à un bel avenir, Bernardo Tasso, Giovanni della Casa, Benedetto Varchi…, remanie les *Asolani*, recommence à écrire des poésies italiennes et prépare ses textes latins pour l'édition. Tout cela est imprimé en mars 1530 à Venise, en même temps que les *Sonnets et chansons* de Sannazaro (à Rome et à Naples) – qui, avec le premier livre des *Amours* de B. Tasso (Venise, 1531) et les œuvres toscanes de L. Alamanni (Florence, 1532), marquent, selon Dionisotti, les débuts officiels du pétrarquisme italien. En cette même année faste 1530, il est nommé historiographe et bibliothécaire de la République de Venise. Tout en administrant la bibliothèque avec son ami Ramusio, il entreprend de continuer en latin l'histoire contemporaine de Venise, interrompue par Sabellico à l'année 1487, en s'aidant des *Diarii* (Journaux) de Marin Sanudo, que celui-ci doit lui prêter. En avril 1535, trois ans après la mort de son fils aîné et quatre mois avant la mort de sa femme, il publie à Venise la deuxième édition augmentée de ses *Rime*. Auprès du pape Paul III (élu en 1534), il reprend ses efforts pour devenir cardinal, mais les réserves suscitées par ses œuvres et par sa vie même sont fortes et c'est seulement en mars 1539 qu'il est enfin proclamé cardinal, huit mois après la deuxième édition des *Prose*

della Volgar lingua. A l'automne 1539, laissant sa maison de Padoue et ses deux enfants à son fidèle ami Bruno (qui meurt en mai 1542), il s'installe à Rome, où il dit sa première messe. En juillet 1541, il succède à son ami défunt F. Fregoso comme évêque de Gubbio, où il s'installe en novembre 1543, après avoir marié sa fille à Venise (qu'il voit à cette occasion pour la dernière fois). Durant l'hiver, il met un terme à son histoire de Venise (jusqu'à l'élection de Léon X) et continue à peaufiner toutes ses œuvres, latines et italiennes, pour une éventuelle édition posthume. En février 1544, il est nommé évêque de Bergame, où il envoie son coadjuteur, Vittore Soranzo (qui lui succède en janvier 1547) et doit revenir à Rome, sur la demande du pape occupé par les préparatifs du concile de Trente. En deux ans, il y traduit en italien son histoire de Venise et compose en août 1546 son dernier sonnet, dédié à Giovanni della Casa. Mort le 18 janvier 1547, Pietro Bembo est inhumé dans l'église de Santa Maria sopra Minerva, entre les deux papes Médicis Léon X et Clément VII. Speroni à Padoue (où son buste est placé dans la basilique Saint-Antoine) et Varchi à Florence lui rendent hommage par une oraison funèbre, della Casa en latin et Ludovico Beccadelli en italien écrivent sa biographie. Les deux exécuteurs testamentaires, Girolamo Querini (frère de sa dernière compagne) à Venise et Carlo Gualteruzzi à Rome, publient une édition définitive de ses œuvres (dont la 3e édition des livres *Della Volgar lingua*, enfin pourvue d'une table des matières en facilitant la lecture, en 1549 à Florence, en collaboration avec Varchi, et l'histoire de Venise en douze livres en 1551 à Venise). La dispersion du musée et de la bibliothèque de la villa de Padoue s'accélère après la mort du fils héritier, Torquato, en 1595. Une partie des livres (acquise par Fulvio Orsini) a fini à la Bibliothèque vaticane, une autre (acquise par G. V. Pinelli), à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, une troisième (acquise par l'ambassadeur anglais, Sir H. Wotton), au collège d'Eton en Angleterre. On trouve des manuscrits autographes de Bembo à Paris, Vienne, Londres Oxford… Les livres *Della volgar lingua* figurent, avec les grammaires de Fortunio, d'Acarisio, de Gabriele et de Corso, dans la première anthologie italienne du genre, éditée par Sansovino, *Le osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri, cioè del Bembo, del Gabriello, del Fortunio, dell'Acarisio et di altri scrittori* (Venise, 1562 puis 1565), ainsi que dans le deuxième des six tomes du grand recueil de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 8 (1966), 133–155 (Carlo Dionisotti). Bibliographie : Giancarlo Mazzacurati, *La questione della lingua dal Bembo all'Accademia fiorentina*, Napoli, Liguori, 1965 ; Mitja Skubic, *Le sorti del preterito nel Bembo e in altri cinquecentisti*, Ln 28 (1967), 19–22 ; Mirko Tavoni, *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, in : *LIE. Le Opere*, vol. 1, 1992, 1065–1088 ; Giuseppe Patota, *Il « libretto », il fascicolo B e le « Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Sli 19 (1993), 216–226; *La grammatica silenziosa*, in : *Norma e lingua in Italia: alcune riflessioni fra passato e presente*, 1997, 71–112, *« Come io »/« Come me », il lavoro di Bembo e la deriva normativa*, ZRPh 124 (2008), 283–317 et *Il vero titolo delle « Prose » di Bembo*, LS 51 (2016), 195–211 ; « *Prose della volgar lingua* » *di Pietro Bembo*, 2000 ; Cecilia Gazzeri, *La teoria delle parti del discorso nel III libro delle « Prose della volgar lingua »*, BI (2007), 87–103.

Marcantonio Carlino (14??–après 1533), probablement né dans la région de Naples ; auteur de *La grammatica volgar dell'Atheneo* (Naples, 1533). Membre de l'une des nombreuses Académies napolitaines (probablement de l'*Accademia del Pontano*), sous le nom d'Atheneo, utilisé pour éditer sa grammaire.

DBI 20 (1977), 192–194 (Claudio Mutini). Bibliographie : Maria Corti, *Marco Antonio Ateneo Carlino e l'influsso dei grammatici latini sui primi grammatici volgari*, Cn 15 (1955), 1–28, repris sous le titre *Un grammatico e il sistema classificatorio nel Cinquecento*, in : *Metodi e fantasmi*, 1969, 219–249.

Lodovico Castelvetro (1505–1571), né à Modène, auteur de la *Correttione d'alcune cose del « Dialogo delle lingue » di Benedetto Varchi* (Bâle, 1572 ; éd. Grohovaz 1999) et de la *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi di messer Pietro Bembo* (Modène, 1563 ; éd. Motolese 2004), qui font de lui selon Trabalza « *il grammatico più completo, per larghezza d'indagine e pel metodo, non solo di tutto il Cinquecento ma di tutto il periodo anteriore della moderna filologia* ».[8] Etudiant à Bologne, Ferrare et Padoue, docteur en droit de l'Université de Sienne, ville où il participe aux travaux de l'*Accademia degli Intronati* (notamment par des lectures et commentaires des vers de Pétrarque) et fait la connaissance d'Alessandro Piccolomini. Il dédaigne la carrière ecclésiastique que lui prépare son oncle maternel, Giovanni Maria Della Porta, ambassadeur du duché d'Urbain auprès du Saint-Siège, avec lequel il séjourne brièvement à Rome. De retour dans sa ville natale en 1529, il y devient l'année suivante l'un des responsables de l'Académie qui se crée autour de Giovanni Grillenzoni, où sont discutées les nouvelles idées religieuses. Deux ans plus tard, les Conservateurs de Modène le nomment lecteur de droit à l'Université, poste qu'il est obligé d'abandonner à cause d'une maladie des yeux. Sa traduction italienne des *Loci communes rerum theologicarum seu Hypotyposes theologicae* de Philippe Mélanchton, est imprimée anonymement à Venise entre 1530 et 1534 sous le titre *I principii de la theologia di Ippofilo da Terranegra*. En 1542, année où l'académie de Modène sous la pression de la hiérarchie catholique est dissoute par le duc pour ses sympathies envers Luther et Melanchton, il entre dans l'administration du Duché comme intendant des bâtiments puis conservateur. C'est à ces années 1540 que remontent les premières accusations de luthéranisme contre Castelvetro. En 1552, la traduction des poètes provençaux, réalisée avec son ami Giovanni Maria Barbieri (l'un des meilleurs spécialistes du sujet à l'époque), qui devait être imprimée à Venise, n'est finalement pas publiée. La grammaire provençale que Castelvetro a tirée de son étude, non plus. Auteur de commentaires sur Pétrarque (publiés posthumes en 1582), sur la *Rhétorique à Hérennius* et sur 29 chants de la *Divine comédie*, il est sollicité par Aurelio Bellincioni à propos de la chanson d'A. Caro, *Venite all'ombra dei gran gigli d'oro*, qui vient de paraître, sur laquelle il donne un avis négatif, qui circule dans certains milieux littéraires et dont Caro finit par avoir vent. La querelle qui oppose les deux écrivains est l'une des plus fameuses du siècle. Elle n'est pas que littéraire et prend vite un mauvais tour : en 1555, Caro désigne, en effet, Castelvetro et Filippo Valentini comme les commanditaires de l'assassinat d'Alberico Longo. Castelvetro conteste officiellement la compétence du tribunal de Bologne et refuse de se rendre au procès où il est convoqué pour être jugé en 1556. Le verdict est sévère : par contumace, Castelvetro est condamné à mort et ses biens sont confisqués. Fin 1558, les partisans de Caro font imprimer à Parme une *Apologie* contre Castelvetro (*Apologia degli Academici di Banchi di Roma contra M. L. Castelvetro*, dans laquelle est aussi publiée la lettre par laquelle Caro demandait l'aide de Varchi), où il est accusé d'être un « *empio nemico di Dio* », qui ne croit pas à un après la mort – ce qui relance les persécutions de l'Inquisition, lancées par un bref pontifical de Paul IV du 1er octobre 1555 au duc Hercule II d'Este. Refusant l'assistance de ses amis Barbieri et Francesco Robortello,[9]

8 1908, 52. « *Definizione esaltante* », partagée par Marazzini (2009, 28), et bien plus fondée que l'avis sommaire de Francesco de Sanctis, dont le jugement très sûr avait pour une fois été pris en défaut : trente ans plus tôt, il avait défini Castelvetro comme « *lambiccato e falso nelle sue sottigliezze* » (entortillé et faux dans ses subtilités).

9 Auteur notamment d'un commentaire en latin de la *Poétique* d'Aristote (*Explicationes*, 1548) où il tente aussi d'appliquer les principes du philosophe à quatre autres genres, la satire, l'épigramme, la comédie et l'élégie, comme Castelvetro l'a fait ultérieurement pour la nou-

Castelvetro réagit très rapidement : 45 jours plus tard, il fait imprimer de manière anonyme la *Ragione d'alcune cose segnate nella canzone d'Annibal Caro* (Modena, Gadaldino, 1559). Après de longues controverses juridiques, il accepte de se présenter devant le Saint-Office, mais, craignant une dure condamnation sur la base des accusations retenues, il s'enfuit peu après (le 17 octobre 1560) et rentre dans les terres du duc de Ferrare, où il apprend sa condamnation comme « *eretico fuggitivo e impenitente* ».[10] Au printemps suivant, Alphonse II d'Este, ne pouvant plus résister aux pressions de Pie IV, relayées par son oncle, le cardinal Hippolyte d'Este, donne l'ordre de l'arrêter à Modène. Avec la complicité des autorités locales, Castelvetro fuit vers la Suisse et s'installe à Chiavenna, au débouché de la Val Bregaglia, qui appartient alors aux Grisons. Il y fait probablement la connaissance de Citolini, en exil lui aussi dans ces années-là entre Genève et Chiavenna (tandis que Florio est un peu plus haut dans la vallée à Soglio) et demande en vain à pouvoir être entendu au Concile de Trente. En 1563, est imprimée (toujours sans nom d'auteur, à Modène, chez les héritiers de Gadaldino, mort en 1560) l'une de ses œuvres majeures, la *Giunta*, critique en règle des *Prose della volgar lingua*, dont la rédaction (probablement commencée après la 3e édition du traité de Bembo en 1549) devait être achevée déjà en 1559.[11] De 1564 à 1566, Castelvetro enseigne à Genève au Collège de Calvin, puis – refusant, pour raisons de santé, l'invitation de Renée de France à venir s'installer dans son château de Montargis – déménage à Lyon, qu'il doit quitter en 1567, à cause des rivalités entre huguenots et catholiques. En ces circonstances, plusieurs de ses manuscrits sont détruits – dont, selon Lodovico Muratori (qui publie à Berne en 1727 une *Vita di L. Castelvetro* en introduction à une anthologie de ses écrits critiques), une grammaire du Vulgaire, un commentaire des dialogues de Platon et des comédies de Plaute et de Térence et d'autres *Ajouts* au dialogue sur la langue de Bembo. Défini par Zeno « *il più sottile grammatico e'l più fino critico di quanti n'habbia contati il suo secolo* » (*Annotazioni*, 11, note a* p. 10), Castelvetro s'établit à Vienne, où il est bien accueilli par l'empereur (catholique), Maximilien II de Habsbourg, et publie, enfin sous son nom, son autre chef d'œuvre, la traduction commentée de la *Poétique* d'Aristote (*Poetica di Aristotele volgarizzata e sposta*, per Gaspar Stainhofer, 1570) – qui vient après celle de l'historien florentin Bernardo Segni (1549) et précède de deux ans celle de l'académicien siennois Alessandro Piccolomini (dont les *Annotazioni nel libro*

velle – suivi peu après par Girolamo Bargagli dans le *Dialogo de' giuochi* (1572) et par Francesco Bonciani dans la *Lezione sopra il comporre delle novelle* (1574).

10 Le neveu de Castelvetro, Lelio, a été brûlé comme hérétique en 1609 à Mantoue. Arrêté en 1611 pour hérésie, son frère aîné, Giacomo, qui était rentré à Venise depuis 1597, a eu plus de chance et pu échapper au bûcher grâce à l'intervention opportune d'un ancien élève. Elevé au trône d'Angleterre (1603–1625), le roi Jacques 1er n'avait pas oublié son enseignant d'italien du temps où, Jacques VI, il régnait sur l'Ecosse, et a obtenu sa libération. Giacomo a ensuite pu rejoindre l'Angleterre, où il est mort en 1616 (sur lui, voir Paola Ottolenghi, *Giacopo Castelvetro esule modenese nell'Inghilterra di Shakespeare*, Pisa, ETS, 1982 et Maria Luisa de Rinaldis, *Giacomo Castelvetro Renaissance translator. An interface between English and Italian culture*, Lecce, Milella, 2003). En 1823, dans la villa des Castelvetro à Staggia, près de Modène, on a retrouvé des œuvres de Luther et de Calvin, des textes d'Erasme et des commentaires des Evangiles, ainsi qu'une traduction du décret de tolérance du roi de France Charles IX.

11 Frasso a retrouvé, à la bibliothèque A. Panizzi de Reggio Emilia, le manuscrit utilisé pour la première édition de la *Giunta* (Mss. vari C 20), daté « *1559, il dì 19 di giugno* » (1991, 459). D'autre part, Motolese a identifié, à la *Biblioteca Nazionale Centrale* de Florence, l'exemplaire de l'édition florentine Torrentino de 1549 qui a servi à Castelvetro (2000, 509–514).

della Poetica d'Aristotele sont publiées à Venise en 1575) –, la seule de ses quatre œuvres imprimées qu'il a accompagnée d'une dédicace. Sa critique de l'*Hercolano* de Varchi, avec la *Giunta al primo libro delle Prose di M. P. Bembo dove si ragiona della vulgar lingua*, est publiée posthume à Bâle en 1572 par son frère, Giovan Maria (qui la dédie à Alphonse II). Comme S. Lentolo (en 1599), Castelvetro meurt en exil le 21 février 1571 à Chiavenna (Sondrio), où il est inhumé dans le jardin du palais Antonio Pestalozzi (sis à l'angle aujourd'hui du 103 de la via Dolzino et du vicolo Castelvetro). Sur sa tombe, on lisait cette épitaphe : *Tandem in libero solo, liber moriens, libere quescit* (Mort libre, enfin il repose librement en terre libre). Restauré en 1791 par Federico Antonio Salis de Soglio, le petit monument avec le buste de l'écrivain érigé dans le jardin a été cédé par le nouveau propriétaire du palais en 1874 à la commune de Modène, où il est conservé depuis 1877 au *Lapidario Estense* du Palais des musées. Sur la façade du palais Pestalozzi est apposée une plaque commémorative avec le texte suivant en majuscules (qui reprend le syntagme central de l'épitaphe) : « *Lodovico Castelvetro modenese/ letterato insigne critico profondo/ precursore della libertà religiosa/ dall'ingiuria degli uomini e della fortuna/ tre volte riparatosi a Chiavenna/ abitò questa casa/ dove come visse libero morì/ il XXI del febbraio MDLXXI // I Chiavennesi nel MDCCCLXXX* ».[12] La *Giunta* figure dans le troisième des six tomes de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 22 (1979), 8–21 (Valerio Marchetti et Giorgio Patrizi). Sur Giacomo *DBI* 22, 1–4 (Luigi Firpo), sur Giovanni (frère de Giacomo et Lelio), Giovanni Maria et Lelio, *DBI* 22, 4–5, 5–7 et 7–8 (Albano Biondi). Bibliographie : Attilio Ploncher, *Della vita e delle opere di Lodovico Castelvetro* (a c. della Biblioteca popolare di Chiavenna), Conegliano, Tipografia Cagnani, 1879 ; Giuseppe Cavazzuti, *Lodovico Castelvetro*, Modena, Società tipografica modenese, 1903 ; Raffaella Petrilli, *Lodovico Castelvetro tra grammatica e eresia*, in : *Lingua Tradizione Rivelazione. Le chiese e la comunicazione sociale*, 1989, 21–34 ; Giuseppe Frasso, *Per Lodovico Castelvetro* et M. G. Bianchi, *Un poco noto trattarello grammaticale di Lodovico Castelvetro: « De' nomi significativi del numero incerto »*, *Aevum* 65 (1991), 453–478 et 479–522 ; Eugenio Savino, « La biografia del Castelvetro tra Muratori e Tiraboschi », in : *Per formare una istoria intera*, Firenze, Olschki, 1992, 95–145 ; Maria Grazia Bianchi, *Lodovico Castelvetro, la ricerca etimologica e lo studio della lingua letteraria*, in : *Italia ed Europa*, vol. 1, 1996, 549–564, *Lodovico Castelvetro e Vincenzo Calmeta*, Imu 39 (1996), 265–300 ; Alberto Roncaccia, *Il metodo critico di Ludovico Castelvetro*, Roma, Bulzoni, 2005 ; Alessio Cotugno, *Piccolomini e Castelvetro traduttori della « Poetica » (con un contributo sulle modalità dell'esegesi aristotelica cinquecentesca)*, SLi 23 (2006), 113–219 ; Matteo Motolese, *Un inedito grammaticale castelvetrino tra le carte Barbieri* [= *Trattato degli adverbi*, 45–80], in : *Omaggio a Ludovico Castelvetro (1505–1571)*, 2006, 27–82 et *Le carte di Lodovico Castelvetro*, L'Ellisse 1 (2006), 163–191 ; *Lodovico Castelvetro. Filologia e ascesi* (a c. di Romeo Gigliucci), Roma, Bulzoni, 2007 ; *Ludovico Castelvetro. Letterati e grammatici nella crisi religiosa del Cinquecento*, 2008 ; Enrico Garavelli, *« Di grammatica e di parole ». Lodovico Castelvetro contro Girolamo Ruscelli*, in : *Girolamo Ruscelli dall'accademia alla corte alla tipografia*, vol. 2, 2012, 919–966 ; Stefano Jossa, *Contro il Castelvetro: Borghini, Firenze e una questione ideologica*, in : *Varchi e altro Rinascimento. Studi offerti a Vanni Bramanti* (a c. di Salvatore Lo Re e Franco Tomasi), Manziana, Vecchiarelli, 2013, 433–462.

12 « Lodovico Castelvetro de Modène/ insigne lettré critique profond/ précurseur de la liberté religieuse/ trois fois réfugié à Chiavenna/ pour échapper aux injustices des hommes et du sort/ a habité cette maison/ où il est mort comme il a vécu, libre/ le 21 février 1571// Les habitants de Chiavenna en 1880 ».

Alessandro Citolini (v. 1505–1583?), né à Serravalle, aujourd'hui Vittorio Veneto, auteur d'une *Lettera in difesa della lingua volgare* (Venise, 1540) et d'une *Grammatica della lingua italiana* (v. 1575 ; éd. di Felice 2003), connue par un seul manuscrit conservé à la British Library de Londres (Arundel 258). Citolini est cité comme témoin dans l'acte notarié par lequel en 1528 l'architecte Sebastiano Serlio désigne comme légataire universel G. C. Delminio, dont il partage les sympathies pour la Réforme et qu'il accompagne (avec son ami Iacopo Brocardo) durant l'un ou l'autre de ses voyages à Paris dans les années 30, à la cour de François 1er. Dans la déposition faite à son procès tenu à Vérone en janvier 1539, Ludovico Mantovano, prêtre de Serravalle, met en cause Citolini, de retour de France, dans la diffusion des « idées luthériennes » auprès de la jeunesse locale (« *li predicti ioveni erano pieni de opinione luterane imparate da un certo giovane saravalese venuto de Francia chiamato Alexandro Cittolin* »[13]). Peut-être Citolini a-t-il été influencé à Paris par le philosophe allemand Johannes Sturm, enseignant de logique et de rhétorique au Collège royal, qui développait la logique du philosophe frison, Rodolphe Agricola (1443–1485, dont le *De inuentione dialectica* de 1479 fut réimprimé ou réédité 28 fois à Paris entre 1529 et 1558). En 1539, muni d'une lettre de recommandation de son ami (et compatriote) M. Flaminio, lui aussi adepte de la Réforme, Citolini se rend à Rome, où il fréquente l'*Accademia della Virtù* et où trois de ses odes (*A M. Claudio Tolomei*, *A M. Luigi Alemanni*, *Della sua donna*) sont publiées dans le recueil de Tolomei (le plus fameux des académiciens vertueux), *Versi, et regole della nuova poesia toscana* (où l'on trouve également des poésies de del Rosso). Achevée à Rome le 1er septembre 1540, la *Lettera in difesa della lingua volgare* – dédiée à Cosimo Pallavicini (qui aurait prononcé devant François 1er deux oraisons, écrites par Giulio Camillo, en défense de son frère Giambattista Pallavicini, carmélite, tenu pour hérétique et arrêté en juin 1540 pour ses prêches en Vulgaire) – où Citolini défend notamment Boccace des accusations d'impiété pour avoir « si bien montré la vie corrompue et abominable des prêtres, les scélératesses incroyables et infinies des frères, la chasteté sale et malhonnête de certaines nonnes » (18v/113, « *qual Terenzio, qual Plauto, qual Nevio ci mostró mai cosí ben* [...] *la corrotta, e abominevol vita de Preti; le incredibili; e infinite sceleragini de Frati; la dishonesta, e sporca castitá d'alcune Monache* »), est éditée à Venise en décembre chez Marcolini, qui imprime l'année suivante *I luoghi* (dédiés au duc d'Urbino, Guidobaldo II de Montefeltro), où Citolini démontre un vif intérêt pour la mnémotechnique, hérité de Delminio. Ces deux œuvres sont rééditées en 1551 à Venise – devenue, face à Rome, le principal centre de diffusion des nouvelles idées religieuses[14] –, chez l'imprimeur Andrea Arrivabene (spécialisé depuis les années 1530 dans la diffusion des ouvrages protestants), par son ami Ruscelli, qui définit Citolini, dans sa lettre de la même année à Muzio *in difesa dell'uso delle Signorie*, comme un « *miracolo della natura* », et le consulte pour la rédaction de ses *Commentarii*. En quittant définitivement Rome pour Venise, Citolini complique sa coopération avec son ami Tolomei, avec lequel il communique surtout par lettre. De Venise, où il fréquente le cercle de l'Arétin, l'un des critiques les plus féroces de l'Eglise catholique, Citolini, accusé d'hérésie en 1546, voyage dans le nord de l'Italie (Gênes, 1545, Plaisance, 1547), puis séjourne à Padoue (où il est précepteur d'Isabella

13 Cité dans di Felice (2003, 12).

14 Si le premier catalogue des livres interdits dans la République est imprimé en 1549 par Giovanni della Casa, le contrôle de l'édition ne se fait plus sévère que vers la fin des années 1550, où les autorités civiles interviennent encore en faveur de la liberté des libraires, trop restreinte par l'Index promulgué en 1559 par le pape Paul IV. C'est seulement en 1564 que la législation vénitienne sur l'imprimerie est durcie selon le modèle romain.

Frattina, 1553–54, dont il fréquente la maison vénitienne dix ans plus tard, 1563–64). En 1561, il publie chez Valgrisi (autre imprimeur adepte de la Réforme, comme Marcolini) la *Tipocosmia* (rédigée une dizaine d'années plus tôt, influencée par les théories ésotériques de Delminio et dédiée à l'évêque d'Arras Charles Perrenot), qui confirme sa passion pour la mnémotechnique, les stratégies d'apprentissage et de communication, et ses idées religieuses hétérodoxes (outre son souci de faire œuvre didactique) – où il fait allusion à un « autre traité » sur l'orthographe « non encore publié » (512), que l'on n'a pas (encore) retrouvé et qui a peut-être servi de base à la grammaire rédigée en Angleterre. En 1564, il édite chez Giolito le *Diamerone* de Valerio Marcellino (Venise 1536?–1593). Poursuivi par l'inquisiteur de Conegliano (Vénétie), Citolini doit fuir Venise au début de l'été 1565. Dans le *memoriale* envoyé le 16 septembre 1565 au Saint-Office de Venise, il est dénoncé comme « *già molt'anni bandito per heretico, et habita fra heretici in Geneva et Chiavenna* », ce qui prouve que ses démêlés avec l'Inquisition sont plus anciens et l'ont déjà contraint à l'exil précédemment, où il a dû faire la connaissance de Castelvetro (probablement à Chiavenna entre 1561 et 1563). Via les Grisons, Citolini se réfugie à Genève, qu'il quitte rapidement pour Strasbourg, où il arrive en septembre et d'où il repart en décembre pour l'Angleterre, muni (par le professeur J. Sturm) de lettres de recommandation, destinées entre autres à la reine d'Angleterre, Elisabeth 1re, qu'il représente au début de 1566 à la diète d'Augsbourg (au moins de janvier à avril). Après deux retours à Strasbourg pour raisons économiques en 1568 (où Sturm lui donne de nouvelles lettres de recommandation) et 1570, il s'installe cette année-là définitivement à Londres, comme M. Florio vingt ans plus tôt. Il y gagne difficilement sa vie comme enseignant d'italien dans les cercles nobiliaires (demandes d'aides financières à la reine ; l'ambassadeur en Ecosse le propose comme précepteur d'italien pour Jacques VI Stuart, auquel le neveu de Castelvetro, Giacomo, a donné des cours). Il met à profit cette expérience en rédigeant sa grammaire (restée inédite jusqu'en 2003), dédiée à Christopher Hatton (1540–1591), capitaine de la garde du corps de la reine Elisabeth 1re (dont il fut le porte-parole aux Communes), membre du Parlement puis lord chancelier en 1587. En 1576, un petit texte de Citolini est publié en avant-propos à la traduction anglaise (par Robert Peterson) du *Galateo* de della Casa. Selon di Felice, la deuxième partie des *First Fruites* (1578) de John Florio (fils de Michelangelo) « *non è altro che la traduzione e l'adattamento per gli studenti inglesi della* Grammatica de la lingua italiana di Citolini » (2003, 164).[15] En 1583, dans la *Cena delle ceneri*, G. Bruno mentionne, que quelques mois plus tôt, on a « cassé et fracassé un bras » à « un pauvre monsieur Alessandro Citolini », dont le nom disparaît dans la seconde édition de l'ouvrage, l'année suivante. Ses *opinions* sur la langue exprimées dans la *Lettre* sont rapportées, avec celles de Muzio, Salviati, Doni, Dolce et du Subasiano, dans le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 26 (1982), 39–46 (Massimo Firpo). Bibliographie : Lina Fessia, *Alessandro Citolini, esule italiano in Inghilterra. Con documenti inediti*, Rendiconti del Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, Classe di lettere e scienze morali e storiche 73 (1939–40), 213–243 ; Carmelina Naselli, *Alessandro Citolini e la sua inedita grammatica italiana*, Ln 4 (1942), 51–56 ; Silvana dal Cin, *Alessandro Citolini e la sua « Grammatica Italiana »* (tesi di laurea), Università di Padova, 1958–1959 ; Maria Grazia Bellorini, *« La grammatica de la lingua italiana » di Alessandro Citolini*, EM 16 (1965), 281–296 ; Giovanni Presa, *A. Citolini, V. Marcellino e V. Marostica*

15 Cet ouvrage est consultable sur le site *Early English Books Online* (1475–1700) (eebo.chadwyck.com/home).

nella vicenda d'una lettera in difesa del volgare (sec. XVI), in : *Studi in onore di Alberto Chiari*, vol. 2, Brescia, Paideia, 1973, 1001–1024 ; Nilo Faldon, *Alessandro Citolini da Serravalle e la « Lettera de la lingua volgare »,* 1990 ; Maurizio Vitale, *Senesismi in un grammatico settentrionale del Cinquecento*, in : *Miscellanea di studi linguistici in onore di Walter Belardi*, vol. 2, 1994, 729–738 ; Anna Antonini, *La riflessione linguistica di Alessandro Citolini*, SGi 18 (1999), 257–282 ; Claudio di Felice, *Introduzione* à Citolini, *Scritti linguistici*, 2003, 7–213 ; Alessandro Citolini, *Lettera in difesa de la lingua volgare*, Roberto Norbedo éd., Padova, Cleup, 2003 et *A proposito dell'edizione della « Lettera in difesa de la lingua volgare » di Alessandro Citolini*, Sli 32 (2006), 123–139.

Rinaldo Corso (1525–1582), juriste, écrivain et homme d'Eglise, né à Vérone mais élevé à Correggio (près de Bologne, ville natale du peintre Antonio Allegri, v. 1489–1534, dit le Corrège), où sa famille s'était installée au milieu du 15e siècle, auteur des *Fondamenti del parlar thoscano* (Venise, 1549, 2e éd. 1550). Son père Ercole, d'origine corse, meurt devant Crémone comme colonel de l'armée vénitienne en 1526. Etudes de droit à Bologne, où il obtient la licence en 1546, année où il reçoit du Vatican les insignes de soldat et chevalier de Loreto, qui l'autorisent à nommer des notaires spécialisés dans le droit ecclésiastique. En 1554, il devient premier juge et prieur des notaires du collège de Correggio. Très engagé dans la vie locale, en tant que membre de l'Académie fondée par Veronica Gambara, il écrit des traités sur la foire de Saint-Quirin, sur le nivellement des eaux et l'irrigation dans la commune. Il mène parallèlement une intense activité littéraire : outre sa remarquable grammaire, rééditée dans une version revue et corrigée l'année suivante (puis en 1564 à Rome), il publie en 1555 *Delle private rappacificazioni*, traité de caractère juridique dédié à la République de Venise, traduit en latin et plusieurs fois republié, ainsi qu'un *Dialogo sul ballo*. En 1556 et 1558 respectivement, il séjourne à la cour ducale d'Urbino et à Naples, où il est visiteur des domaines du marquis de Pescara. En 1558, il publie à Venise (chez les fratelli Sessa) un commentaire de toutes les poésies de V. Colonna, éditées par son ami Ruscelli : *Tutte le rime della illustriss. et eccellentiss. signora Vittoria Colonna Marchesana di Pescara con l'espositione del signor R. Corso, nuovamente mandate in luce da G. Ruscelli* (recueil auquel Monica Bianchi a consacré deux articles en 1998). Auteur lui-même de poésies diverses et d'une tragédie, *Panthia*, il a annoté les vers de Pétrarque et aurait traduit en italien une grande partie de l'*Iliade*. En 1562, il est le seul auteur vivant dont la grammaire a l'honneur de figurer (avec celles de Fortunio, d'Acarisio et de Gabriele, et les *Prose della volgar lingua* de Bembo) dans la première anthologie italienne du genre, éditée à Venise par Sansovino, *Le osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* (puis Venise, 1565), qui en dit le plus grand bien : « *Trattò tutto quel che si poteva trattar, ma tanto minutamente et con certo suo nuovo modo che piacque molto* » (326). Il incarne à lui seul les *altri scrittori* mentionnés dans le titre. Très estimé des comtes de Correggio, il leur dédie le petit poème généalogique *Gli honori della Casa di Correggio*, et publie à Ancône, en 1566, la *Vita di Gilberto III detto il Difensore, con la vita di Veronica Gambara*. Ses deux dernières œuvres publiées sont en 1568 les *Indagationum Iuris Libri III*, et une suite, en 1585 (posthume), les *Declarationes et uariae lectiones dissoltionesque ecc.* En 1557, ses concitoyens l'accusent d'avoir conseillé aux comtes de prendre parti pour le pape dans la guerre de la Sainte Ligue contre l'Espagne et l'Empire, et ses biens sont pillés par la soldatesque. Après l'assassinat en 1567 de sa femme, Lucrezia Lombardi, à qui il avait dédié sa grammaire l'année même de leur mariage (en 1549), il devient homme d'Eglise. Depuis 1561, il était au service du cardinal Girolamo da Correggio, avec le titre d'auditeur et de secrétaire, l'accompagnant à Ancône pour s'occuper de la réorganisation administrative et législative des Marches, puis à Rome. Après la mort du cardinal (1572), Corso est nommé successivement

Nonce Commissaire à Policastro, puis Inquisiteur à Malte et à Chypre, ainsi que Conseiller référendaire de la Signature à la Cour du Vatican. Nommé enfin évêque de Strongoli, en Calabre Ultérieure, il meurt dans cette ville en 1582. Dans la cathédrale, on peut lire cette épitaphe : *Rinaldus Corsus*/ *Episcopus Strongulensis*/ *Quo auctore sacrarium*/ *In hac forma auctum*/ *Et restitutum est*/ *Hic in domino requiescit.*/ *Orate pro eo*. Sa grammaire clôt le deuxième des six tomes de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata). Héritier de l'ancien *Collegio Civico Comunale Antonio Allegri* (comprenant les écoles élémentaires, le collège et le lycée), le lycée de Corrège a été rebaptisé *Liceo Rinaldo Corso* quelques années après l'Unité (passant du statut d'établissement privé sous contrat, obtenu en 1885, à celui de lycée public en 1888).

DBI 29 (1983), 687–690 (Giovanna Romei). Bibliographie : Quirino Bigi, *Sulla vita e sulle opere di Rinaldo Corso e di Pietro Bisi da Correggio*, Modena, G. T. Vincenzi, 1880 ; Francesco Foffano, *Un letterato italiano del secolo XVI*, Bologna, Tipografia Fava e Garagnani, 1892 (extrait de *Il Propugnatore*, nuova serie, vol. 5, parte 2ª, fascicolo 28–29) ; Riccardo Finzi, *Un correggese del Rinascimento: Rinaldo Corso (1525–1582)*, Modena, Aedes Muratoriana, 1959 ; Helena Sanson, *Women and vernacular grammars in sixteenth-century Italy: the case of Iparcha and Rinaldo Corso's « Fondamenti del parlar thoscano » (1549)*, Lia 6 (2005), 391–431 et *Women, vernacular and the « question della lingua » in sixteenth-century Italy*, in : *Languages of Italy: histories and dictionaries* (a c. di Anna Laura Lepschy e Arturo Tosi), 2007, 147–160.

Giulio Camillo dit Delminio (1485?–1544), né dans le Frioul, peut-être à Portogruaro – d'un père originaire de Dalmatie (Delminium est le nom d'une ancienne ville dalmate) –, auteur de la *Grammatica* (publiée posthume dans *Il secondo tomo dell'opere di M. Giulio Camillo Delminio*, Venise, 1560), qui « n'est pas parmi les premières ni dans le temps ni par le mérite, plusieurs autres nettement meilleures l'ayant précédée », selon Zeno (« *non va tra le prime nè in tempo nè in merito, tante altre assai migliori avendola preceduta* », *Annotazioni*, 52 note a), et d'un petit traité *De' verbi semplici* (imprimé dans le premier volume de l'édition Giolito de 1560). Il fait la connaissance à Venise de Muzio, puis, de retour d'un séjour pour études à Padoue, d'Erasme, venu pour y faire imprimer ses *Adages*. Dans sa correspondance, Erasme rappelle avoir dormi avec Giulio Camillo, qu'il revoit à Rome en 1509 et décrit comme un bon orateur. En 1522–1523, Delminio est à Bologne, d'où il envoie à Bembo une copie du *Novellino* (que l'auteur des *Prose della Volgar lingua* édite à Florence en août 1525) et de poésies du 13e siècle. Passionné par la question de la connaissance, et des moyens de la mémoriser et de la communiquer, il étudie Cicéron, Virgile et Pétrarque, dont il commente certains sonnets. Devenu légataire universel de l'architecte Sebastiano Serlio (1475–1554 ou 1555) en 1528, Delminio est professeur (d'éloquence ?) à l'Académie de San Vito di Tagliamento, puis à Udine. Dans les années 1530, il fait plusieurs voyages en France à la cour de François 1er (où son ami Benedetto Tagliacarne est précepteur des fils du roi), accompagné au moins une fois de son disciple, Citolini. Le premier voyage a lieu en mai 1530 avec son ami Muzio, dans la suite du comte Claudio Rangoni (famille de Modène, sympathisante de la Réforme) : il s'agit de gagner le roi à son projet de théâtre de la mémoire, dont les ambassadeurs français à Venise, J. de Langeac puis Lazare de Baïf, avaient informé la cour. Après une étape à Saint-Jean-de-Luz pour accueillir les fils de François 1er de retour de détention, Delminio et Muzio arrivent à Paris où l'on prépare le mariage du roi. Grâce à l'intercession du cardinal Jean de Lorraine et de Montmorency, ils sont reçus par François 1er, à qui Delminio présente sous le sceau du secret un moyen de devenir un poète et orateur immortel tant en grec qu'en latin, en s'entraînant seulement une heure par jour pendant quelque temps, le tout pour la somme annuelle de

2 000 écus d'or. A l'entrevue suivante, le roi se laisse convaincre et avance à Delminio 600 écus pour qu'il rentre en Italie mettre au point son merveilleux théâtre et lui en réserve l'exclusivité. A Paris, Delminio intervient dans la polémique suscitée par le *Ciceronianus* d'Erasme (1528), où il est mentionné, par une oraison adressée à François 1er, connue sous le titre de *Della imitatione* (imprimée partiellement à Venise en 1544), contemporaine de l'*Oratio* de Jules César Scaliger (1531) hostile à l'humaniste de Rotterdam, qui réplique aussitôt par l'*Opulentia sordida*. Moqué pour son projet qui suscite beaucoup de scepticisme, et pour lequel il a déjà englouti 1 500 ducats (en plus de ceux qu'il perd au jeu), Delminio rédige une apologie (le *Discorso in materia del suo theatro*, dédié entre autres à Trifone Gabriele, et imprimé seulement en 1552). L'ami et correspondant d'Erasme à Venise, Viglio Zuichem, est l'un des rares à voir en mai 1532 la structure en bois (encore vide) du petit théâtre, que son inventeur nomme « *mentem et animum fabrefactum* » ou « *fenestratum* » : il décrit un homme bègue qui s'exprime mal en latin. Pressé par François 1er, qui veut son théâtre avec toute la documentation traduite en français, Delminio engage un traducteur et un secrétaire. Après avoir obtenu le 8 mars 1533 un privilège décennal pour imprimer un « *Petrarca novo con l'artificio* », il part en mai pour Paris. Bien que les caisses du Royaume soient mal garnies (les professeurs du Collège Royal ne sont pas payés, note Erasme le 14 mai), il reçoit à Lyon en juin un mandat de 500 écus d'or (soit 1 125 livres tournois), puis 675 livres tournois en mars 1534 pour son entretien, et autant quelques mois plus tard pour séjourner à Paris. Si Jean Sturm, qui le décrit comme « *uir recondita eruditione, mirabili pietate* » et lui traduit le *Pour Ctésiphon* de Démosthène, le compte parmi ses amis, d'autres comme Etienne Dolet (qui l'avait déjà rencontré à Padoue et compose deux odes contre lui) le tiennent pour un charlatan. Delminio, qui à Paris a fait connaissance, entre autres, de Guillaume du Bellay, Lefèvre d'Etaples et Guillaume Budé, se défend de ses ennemis français au début de 1534 dans la *Pro suo de eloquentia theatro ad Gallos oratio* (imprimée à Venise en 1587 avec le chant qu'il a composé sur son théâtre en 1532, *Ad Petrum Bembum carmen*), qu'il fait circuler manuscrite. De retour en Italie à la fin de l'année, dans la suite du cardinal Jean de Lorraine pour le conclave qui élit Paul III successeur de Clément VII, Delminio revoit Muzio à Rome et rencontre le cardinal anglais Pole (membre de l'Accademia Gibertina de Vérone à l'initiative de Flaminio), puis repart pour la France. Il est à Rouen en mai 1535, d'où il écrit à Lucrezia Martinenga la *Lettera del rivolgimento dell'Uomo a Dio*. En 1536, il est de nouveau en Italie avec Jean de Lorraine (qui admire son théâtre) : en octobre, il va rencontrer Bembo à Padoue avec Varchi et Molza. Le roi de France commençant à se lasser – bien que, selon un témoignage de B. Ricci, le mythique théâtre eût été transféré à Paris ([*Delminius*] « *ad Regem cum suo theatro profectus est* ») –, Delminio replace ses espérances en Hercule II, duc de Ferrare, à qui il dédie le *Trattato delle materie che possono venire sotto lo stile dell'eloquente*, sujet qu'il approfondit dans *La Topica o vero della elocuzione*. En 1537, il se lie d'amitié avec le jeune Ruscelli. Quelques années plus tard, il adresse à François 1er deux oraisons, l'une pour demander la libération de Giambattista Pallavicino, carmélite incarcéré en juin 1540 pour avoir prêché en Vulgaire, l'autre pour le remercier d'avoir libéré le prédicateur. En octobre 1542, il est à Genève, et Jean Calvin fait part à Pierre Viret de ses inquiétudes quant aux vraies raisons de ce séjour : son « prêche généreux de l'Evangile » (« *liberaliter ore iactat Euangelium* ») ne cacherait-il pas « quelque dessein caché » (« *aliquid clandestini consilii* »).[16] Ayant entendu parler du théâtre de Delminio par Muzio à Vigevano en octobre 1543, Alfonso d'Avalos, marquis del Vasto et gouverneur de Milan, devient son dernier mécène. Après plusieurs rencontres à Vigevano au début de 1544, où

16 « *Habemus hic Julium Camillum cuius tam diuturna mora nobis nonnihil suspecta* ».

Delminio présente son projet comme possédé par la « *specie di furore quale descrivono i poeti della Sibilla, o della Profetessa de' tripodi d'Apolline* », raconte Muzio qui a assisté aux entretiens « non sans effroi », un accord est conclu : « *o vero, o non vero, io lo voglio* » tranche d'Avalos, qui donne 400 écus à Delminio, plus 500 pour aller un mois à Venise (Delminio écrit en son honneur le poème *Davalus*). Fin janvier 1544, Delminio dicte à Muzio l'*Idea del Theatro*, seule représentation qui nous reste du projet de sa vie. Il meurt à Milan le 15 mai 1544, sans avoir rien fait imprimer. Un premier recueil de ses œuvres (comprenant entre autres les poésies, 21 sonnets et une ode) est édité par Dolce en 1552 chez Giolito, qui publie une deuxième édition en deux volumes en 1560 à l'initiative de Francesco Patrizi. Parmi les nombreux manuscrits ayant appartenu à Giulio Camillo disséminés dans les bibliothèques italiennes, citons des *Considerazioni degl'indovini virgiliani* de la main de Castelvetro, à la Biblioteca Estense de Modène et une élégie de Valeriano au *Seminario gregoriano* de Belluno. D'après Zeno (*Annotazioni*, 52 note a), la grammaire de Delminio est à peu près identique aux deux leçons, intitulées *Termine della lingua toscana* et attribuées au *Perduto accademico Pellegrino*, publiées par Antonfrancesco Doni dans le troisième livre de ses *Lettere* (Venezia, Marcolini, 1552, 262). Doni avait joint le texte de ces deux leçons à une lettre adressée à Vincenzio Conte de Camisciano, où il déclare les avoir recueillies de la vive voix de leur auteur (qu'il ne nomme pas). Dans le deuxième de ses discours, Ruscelli reproche à Dolce d'avoir aussi plagié cette grammaire de Camillo, dont Doni lui avait fourni une copie – grammaire qui figure dans le deuxième des six tomes de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 17 (1974), 218–230 (Giorgio Stabile). Bibliographie : Cesare Vasoli, *Noterelle intorno a Giulio Camillo Delminio*, Rinascimento 15 (1975), 293–299, et *Tra retorica, arte della memoria ed eresia: ipotesi su Giulio Camillo Delminio ed i suoi discepoli*, BSSv 96 (1975), 81–95 ; Giulio Camillo Delminio, *L'idea del teatro e altri scritti di retorica* (a c. di Domenico Chiodo e Rossana Sodano), Torino, Res, 1990 ; Valentina Grohovaz, *A proposito di alcuni frammenti manoscritti di opere di Giulio Camillo Delminio e Lodovico Castelvetro*, Aevum 67 (1993), 519–532 ; Francesco Scaramuzza, *Giulio Camillo Delminio: un'avventura intellettuale nel '500 europeo*, Udine, Arti grafiche friulane, 2004.

Paolo DEL ROSSO (1505–1569), auteur des *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi* (Naples, 1545 ; éd. Ortolano 2009). Né dans une famille républicaine, frappée durement à ce titre par l'édit de bannissement des Médicis, revenus au pouvoir en 1530, del Rosso reçoit une solide éducation – dans la *Lettera consolatoria* pour la mort de son ami, Ilario Zampalochi écrit : « *maneggiò nella sua gioventù così bene l'armi quanto altro e sempre dove occorse avanzò, vinse, e superò i suoi avversari* ». Comme plusieurs de ses parents, ou son ami Tolomei, il doit émigrer pour des raisons politiques en 1530, à Naples d'abord, où il est au service d'un compatriote d'exil, Anton Francesco Albizzi – qui, à la mort du pape Clément VII en 1534, l'envoie comme ambassadeur à Rome, où les exilés florentins essaient de se réorganiser autour de Filippo Strozzi. A partir de 1544, il passe en France, comme en fait foi une lettre adressée en mars de Marseille à Lyon à son ami Zampalochi. En 1553, il est arrêté à Rome par les sbires du pape sur les instances du duc Côme 1er, puis extradé vers la Toscane, en échange d'un « hérétique » lucquois réclamé par la papauté (livré à Cortone). Del Rosso est incarcéré à Pise pendant de longues années dans un isolement total. D'autres opposants n'ont pas bénéficié de cette mansuétude (Corbinelli a été décapité). Le régime très sévère (aucune visite, aucune sortie, aucun livre…) auquel il est soumis est assoupli seulement au milieu des années 1560 : en 1565, del Rosso est assigné à résidence puis promu membre de l'*Accademia fiorentina*, avant d'être gracié et de recouvrer

la liberté le 5 janvier 1566. La propagande médicéenne en fait l'exemple de la clémence de Côme. Auteur, outre la grammaire citée, de quelques poésies – dont trois publiées dans le recueil de son ami Tolomei, *Versi, et regole della nuova poesia toscana* –, d'un *Comento sopra la canzone di Guido Cavalcanti* (*Di f. Paolo del Rosso cavaliere de la religione di s. Gio. Battista & accademico fiorentino*, Fiorenza, Bartolomeo Sermartelli, 1568) et de *La fisica di f. Paulo del Rosso, cavaliere di s. Giovanbatista* (Paris, Pierre le Voirrier, 1578), et de plusieurs traductions du latin, dont un guide des antiquités de Rome d'A. Fulvio, *Les vies des douze Césars* de Suétone, imprimées à l'initiative et aux frais de son ami F. Priscianese, *Les hommes célèbres de la ville de Rome* de Pline le Jeune, ainsi que les statuts de l'ordre des chevaliers de saint Jean de Jérusalem, dont il est membre : *Opera di Andrea Fulvio delle antichità della città di Roma et delli edificii memorabili di quella,* (*tradotta in lingua toscana per Paolo dal Rosso*, Vinegia, Venturino Roffinello, 1543), *Le vite de dodici cesari di Gaio Suetonio Tranquillo* (*tradotte in lingua toscana per m. Paolo Del Rosso cittadino fiorentino*, In Roma, per Antonio Blado Asulano, ad istanza e spese di m. Francesco Priscianese fiorentino, 1544), *De uiris illustribus urbis Romae*: *Gaio Cecilio, cognominato poi Plinio secondo il più giovane, nipote di G. Plin. che scrisse la Historia naturale, de gli huomini valorosi et illustri* (*tradotto di latino in lingua toscana, da messere*, Lyon, Guglielmo Rouillo, 1546), *Statuti della religione de cavalieri Gierosolimitani tradotti di latino in lingua toscana dal r. f. Paolo Del Rosso cavalier di detto ordine. Aggiuntovi un breve raccolto dell'origine e fatti d'essa religione* (Fiorenza, Giunti, 1567).

DBI 38 (1990), 278–281 (Simona Foà). Bibliographie : Paolo Simoncelli, *Il cavaliere dimezzato: Paolo del Rosso « Fiorentino e letterato »*, 1990 ; Pasquale Sabbatino, *Le « regole » del fiorentino Paolo del Rosso nella « nobilissima cittade » di Napoli* et *« Per ragione di grammatica ». Le « Prose » del Bembo, « Il Polito » del Tolomei e le « Regole » di Paolo del Rosso*, in : *L'idioma volgare. Il dibattito sulla lingua letteraria nel Rinascimento*, 1995, 131–147 et 149–238 ; Laurent Vallance, *Uh che bel caso ! Il grammatico dimezzato*, Vr 68 (2009), 1–53.

Lodovico Dolce (1508–1568), né à Venise, auteur des *Osservationi nella volgar lingua* (Venise, 1550 ; éd. Guidotti 2004). Après des études à Padoue, financées par la famille Cornaro, il publie sa première œuvre, *Il sogno di Parnaso con alcune altre rime d'amore*, en 1532 (chez Bernardo de Vitali) et travaille dès 1535 comme éditeur à Venise, d'abord pour Francesco Bindoni et Matteo Pasini avec des œuvres d'Arioste (*La Lena*, suivie du *Negromante* et du *Roland furieux*), puis d'autres, et à partir de 1541 pour la fameuse maison d'édition de la famille Giolito (1536–1606), alors dirigée par le fils du fondateur Giovanni, Gabriele[17] : c'est lui qui a publié notamment la première édition des *Suppositi* de l'Arioste en 1551, et en 1552 des œuvres rescapées de Delminio (mort en 1544) et des *Rime* de Vittoria Colonna.[18] Polygraphe, Dolce a écrit des traductions (*La poetica d'Horatio*, 1537, *Dialogo dell'Oratore* de Cicéron, 1547, *Le trasformationi* d'Ovide, 1553, *Le tragedie di Seneca*, 1560), une *Vita di Dante* (1555) pour accompagner son édition de la *Divine comédie*, des pièces de théâtre (tragédies : *Didone*, 1547, *Giocasta*, 1549, *Medea*, 1557… et comédies : *Il ragazzo*, 1541, *Il marito*, 1545, *Fabritia*, 1549…) et divers traités dont *Dialogo della pittura intitolato l'Aretino* (1557) et *Dialogo nel quale si ragiona del modo di accrescere e conservare la memoria* (1562). Etrillé dans les trois

17 Parmi la vingtaine de collaborateurs de Gabriele Giolito, les plus connus, outre Dolce, sont l'Arétin, Doni, Sansovino et Alfonso Ulloa.

18 Sur l'activité de Dolce comme lecteur et éditeur, voir le chapitre B, *Dolce als Mitarbeiter Venezianischer Verlagshäuser* et la dernière section du chapitre C, intitulée *Dolce als Herausgeber und Lektor volkssprachlicher Texte*, de Neuschäfer (respectivement 33–96 et 134–142).

Discorsi a Monsignor Lodovico Dolce (1553) par Ruscelli (comme lui écrivain, traducteur et éditeur à Venise), qui lui reproche notamment d'avoir pillé dans sa grammaire Corso et d'autres, il figure en bonne place dans les études sur le plagiat et la réécriture à la Renaissance : « *tradusse, rabberciò, commentò, plagiò e tirò giù a scrivere e scrivere* », résume, lapidaire, Benvenuto Cestaro dans l'article *Dolce* de l'*Enciclopedia italiana* (1932). Ses *opinions* sur la langue exprimées dans le préambule de sa grammaire sont rapportées, avec celles de Muzio, Salviati, Doni, Cittadini et du Subasiano, dans le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata), tandis que les *Osservationi* elles-mêmes ouvrent le tome trois, suivies du deuxième discours de Ruscelli.

DBI 40 (1991), 399–405 (Giovanna Romei). Bibliographie : Luciana Borsetto, *Il furto di Prometeo. Imitazione, scrittura, riscrittura nel Rinascimento*, 1990 ; Ronnie H. Terpening, *Lodovico Dolce: Renaissance man of letters*, Toronto, University of Toronto Press, 1997 ; Daniela Pastina, *La grammatica di Lodovico Dolce*, in : *Sondaggi sulla riscrittura del Cinquecento*, 1998, 63–73 ; Anne Neuschäfer, *Lodovico Dolce als dramatischer Autor im Venedig des 16. Jahrhunderts*, 2004, 118–129.

Marcantonio Flaminio (1498–1550) né à Serravalle, aujourd'hui Vittorio Veneto, auteur d'un *Compendio di la volgare grammatica* (Bologne, 1521 ; éd. Trovato 1996), ainsi que d'un résumé du traité de Bembo, *Le Prose di Monsignor Bembo ridotte a metodo* (Naples, 1569). Fils de l'instituteur de Serravalle, Giovanni Antonio Zarrabini (Imola 1464–Bologna 1536), membre de l'*Accademia di Venezia* sous le nom de Flaminio (appellation de l'ancienne province d'Imola), auteur de *Grammaticae institutiones* imprimées à Bologne en 1522. Après avoir pris les ordres mineurs, Marcantonio s'installe à Padoue, où il fréquente autour de 1530 le cercle de Bembo. De 1534 à 1537, il est membre de l'Oratoire du divin amour à San Giorgio Maggiore (Venise), où il fait la connaissance du futur cardinal anglais Reginald Pole. En 1537, il est à Vérone où il soutient le prédicateur réformateur Tullio Crispoldi, appuyé par l'évêque G. M. Giberti (auquel Bembo a dédié son poème latin *Benacus*). Dans une lettre au cardinal Contarini l'année suivante, il affirme que « *tutte le cose che ci conducono alla vita eterna sono effetti della predestinazione* ». Convaincu qu'il vaut mieux lire directement la Bible que les interprétations de la tradition, il abandonne l'écriture pour se consacrer à l'étude des Ecritures et des œuvres de Luther et Calvin. Désireux d'entrer chez les Théatins, il en est empêché par le cofondateur de l'ordre, l'évêque de Chieti, Giampietro Carafa (futur pape Paul IV, 1555–1559). Ami de Citolini, lui aussi de Serravalle, il lui fournit une lettre de recommandation pour Rome en 1539. Lui-même part pour le sud de l'Italie, à Caserta puis à Naples, où il devient un compagnon de Juan de Valdès, qu'il aide à diffuser ses idées : parmi les sympathisants du réformateur espagnol, Bernardino Ochino, Vittore Soranzo (futur coadjuteur de Bembo à l'évêché de Bergame) et Pietro Carnesecchi, chez qui Flaminio réside de mai à octobre 1541 à Florence pour relayer en Toscane la doctrine de Valdès. Là, Flaminio se lie d'amitié avec Pier Vettori (1499–1585), lecteur de grec à l'Université. En août 1541, Valdès meurt et Flaminio fait de Viterbe, où réside Pole, qu'il vient de convertir à ses idées, le centre du mouvement valdésien : traduction d'écrits réformés, dont l'Alphabet chrétien de Valdès, que celui-ci avait confié à Giulia Gonzaga. Flaminio fait alors la connaissance de V. Colonna et lie amitié avec Michel-Ange. En 1542, il corrige la version définitive du *Trattato utilissimo del beneficio di Giesù Christo crocefisso verso i christiani* (dit plus simplement *Beneficio di Christo*), l'une des œuvres fondatrices de la Réforme en Italie, qui reprend les concepts de justification par la foi et de prédestination, et dont il écrit une Apologie. Malgré l'enquête de l'Inquisition, il ne fait pas mystère de sa

sympathie pour la Réforme. « Les apôtres de l'Italie sont partis », ainsi commente-t-il la fuite en Suisse, à l'automne de cette même année 1542, de P. Vermigli et d'Ochino (qui passent ensuite en Angleterre). En 1545, Flaminio accompagne Pole au concile de Trente pour lui servir de secrétaire, et meurt cinq ans plus tard.

DBI 48 (1997), 282–288 (Alessandro Pastore). Bibliographie : Alessandro Pastore, *Marcantonio Flaminio. Fortune e sfortune di un chierico nell'Italia del Cinquecento*, Milano, Franco Angeli, 1981, et *Di un perduto e ritrovato « Compendio di la volgare grammatica » di Marcantonio Flaminio*, IMU 27 (1984), 349–356 ; Pasquale Sabbatino, *A proposito dell'edizione napoletana delle « Prose del Bembo ridotte a metodo »*, ABI 53 (1985), 90–102 et *Il modello bembiano a Napoli nel Cinquecento*, 1986 ; Paolo Bongrani, *« Breviata con mirabile artificio ». Il « Compendio di la volgare grammatica » di Marcantonio Flaminio*, in : *Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana*, 1996, 219–252.

Michelangelo Florio (1518–1566), originaire de Sienne, auteur des *Regole della lingua thoscana* (1553 ; éd. Pellegrini 1954), connue par deux manuscrits conservés en Angleterre (au British Museum, Sloane 3011, pour l'un, à la bibliothèque de l'Université de Cambridge, Dd.XI.46, pour l'autre, choisi par Pellegrini, car plus soigné et un peu plus développé). Né de parents catholiques (dont certains ascendants étaient des juifs convertis), Florio entre d'abord dans l'ordre franciscain. Vers 1541, il abjure la foi catholique et s'engage en faveur de la Réforme dans diverses villes d'Italie (Faenza, Rome, Naples, Padoue et Venise). Son prosélytisme lui vaut d'être emprisonné vingt-sept mois à Rome dans les prisons du pape Paul III (du début de l'année 1548 jusqu'aux premiers jours de mai 1550). Cette expérience traumatisante fait de lui un critique féroce de l'Eglise catholique (comme le montrent de nombreux exemples de la grammaire). A sa libération le 4 mai, après un court séjour à Naples et deux mois dans les Pouilles, il se réfugie par mer à Venise (jusqu'en septembre), où il fréquente probablement la résidence de l'ambassadeur d'Angleterre Edmund Harvel, qui servait d'abri aux protestants, puis émigre, via Lyon et Paris, en Angleterre, qui a accueilli alors, comme les Pays-Bas, quantité de protestants et d'« hérétiques » de toute l'Europe. A Londres, où il séjourne de novembre 1550 à mars 1554 (à la fin du règne d'Edouard VI), il est bientôt nommé (pour un salaire annuel de 20 livres) prédicateur de la communauté des protestants italiens – de plus en plus nombreux[19] –, instituée par l'archevêque de Canterbury Cranmer sur le modèle de la congrégation protestante des Allemands et des Bataves, présidée par le réformateur polonais Jean Laski. Ses prêches enflammés contre le pape découragent quatorze de ses ouailles, qui retournent à l'église. Révoqué de sa charge au début de l'année 1553 (ou 1552) pour avoir eu une liaison avec une jeune fille (qu'il a peut-être dû alors épouser), Florio survit comme enseignant d'italien auprès de la « reine de neuf

19 Parmi lesquels son compatriote, Bernardino Ochino (Sienne 1487-Slavkov/Austerlitz 1564), arrivé dès 1547, lui aussi ancien franciscain, et un autre Toscan, Pietro Vermigli (Florence 1500-Zurich 1562). Le premier, devenu capucin et général de l'ordre (1538–42), puis, après sa conversion, pasteur de la communauté italienne protestante à Genève de 1542 à 1545, est actif à Canterbury ; rentré en Suisse (après l'avènement de M. Tudor), il doit la quitter à cause de son manque d'orthodoxie calviniste, et se réfugie d'abord en Pologne, d'où il est chassé par les catholiques, puis en Moravie chez un noble italien ; auteur de *Labirinti del libero o servo arbitrio* (1561) et de *Dialoghi XXX* (1563). Le second, d'abord supérieur du couvent des Augustiniens de Spolète, puis prieur du couvent Saint-Pierre ad Aram de Naples, exilé après sa conversion, enseigne alors à Oxford (après Strasbourg) ; réfugié en Suisse comme Ochino, il devient enseignant à Zurich et l'un des principaux théoriciens de la Réforme.

jours », Jane Grey, à qui il dédie l'un des deux manuscrits de sa grammaire, et devient même peut-être répétiteur de la princesse Elisabeth – à qui, devenue reine d'Angleterre, il dédie le 12 mars 1563, depuis « *Soy de la Rhetia* », sa traduction italienne de la *Métallurgie* (*De re metallica*, Bâle, 1556) d'Agricola[20] : *Opera di Giorgio Agricola de l'arte de Metalli, partita in XII libri* [...] *Tradotti in lingua Toscana da M. Michelangelo Florio Fiorentino* (Basilea, Hieronimo Frobenio et Nicolao Episcopio, 1563). En 1553, naît son fils, Giovanni, auteur (de retour vers 1575 en Angleterre) des célèbres *Firste fruites: which yeelde familiar speech, merie Proverbes, wittie Sentences, and golden sayings. Also a perfect Induction to the Italian, and English tongues* (London, Thomas Woodcock, 1578), puis d'*A World of wordes, or most copious, and exact Dictionarie in Italian and English* (London, by Arnold Hatfield for Edw. Blount, 1598).[21] Au duc de Northumber-

20 Alias Georg Bauer (1494–1555) : né en Saxe, après des études de théologie et de philosophie (1514–17), enseignant de latin et recteur à Zwickau, il s'intéresse ensuite à la médecine et va se perfectionner à Bologne et à Padoue, où il obtient un doctorat. De retour en 1527 dans les Monts métallifères, il devient médecin dans la cité minière de Joachimsthal/Jáchymov, où naît sa passion pour les minéraux, puis à Chemnitz. Il est considéré avec le Siennois Vannoccio Biringuccio (1480–v. 1539, auteur du traité *De la pirotechnia*), qu'il a parfois traduit littéralement, comme l'un des fondateurs de la minéralogie et de la géologie – *De ueteribus et nouis metallis* et *De natura fossilium*, où il invente le mot *fossile* (Bâle, 1546 ; trad. ital. Venise, 1550) –, ainsi que de la métallurgie. Resté catholique, il a participé passionnément aux controverses théologiques de son temps (mort d'apoplexie lors d'une discussion).

21 Réédité par Hermann W. Haller (Toronto University Press, 2013). Installé d'abord au Collège de la Madeleine à Oxford (à partir de 1576), précepteur du fils de l'évêque de Durham, enseignant de langues (il apprend le grec, l'hébreu, le latin et l'espagnol) au même Collège, G. Florio, qui avait pu étudier à Tübingen, sympathise avec Giordano Bruno à qui il sert d'interprète à l'ambassade de France à Londres. Traduits en italien en 1580 par Ramusio, les *First fruites* comprennent divers écrits dont un recueil de proverbes italiens et un petit traité de langue italienne, et, suivis des *Second Frutes, to be gathered of twelve Trees, of divers but delighsome tastes to the tongues of Italians and Englishmen* (London, Thomas Woodcock, 1591), manuel riche de phrases idiomatiques italiennes et de matériaux linguistiques divers, dont 6000 « *proverbij, piacevoli riboboli italiani* », valent à Florio le poste de maître d'italien du duc de Southampton, Henry Wriothesley (protecteur et ami de Shakespeare), auprès duquel il reste jusqu'en 1597. Après le procès et la condamnation du comte d'Essex et et de Lord Southampton, Florio se réfugie auprès de la comtesse de Bedford, à l'instigation de laquelle il traduit en anglais, dans une prose paraît-il admirable, les essais de Montaigne (*The Essayes*, London, Edward Blount, 1603 ; réédités en 1613), qui lancent ce genre littéraire en Angleterre (voir F. Dieckow, *John Florio's englische Übersetzung der Essais Montaigne's und Lord Bacon's, Ben Jonson's, Robert Burton's Verhältnis zu Montaigne*, Strasbourg, 1903 et Giovanni Iamartino, « Florio's and Cotton's *Montaigne*: Renaissance vs. Restoration translation styles », dans *Early modern english*, Papers read at the IV National conference of history of english, Catane, 2–3 mai 1991, a c. di Carmela Nocera Avila, Nicola Pantaleo et Domenico Pezzini, Fasano, Schena, 1992, 273–294). Engagé en 1603 par la reine Anne de Danemark comme lecteur et enseignant d'italien et par Jacques 1er (qui le crée gentilhomme extraordinaire) comme chambrier privé, il aurait donné des cours d'italien et de français au prince héritier Henri, mort prématurément, et aurait épousé la sœur de Samuel Daniel. A la mort de la reine sa protectrice (1618), à qui il a dédié la seconde édition augmentée du dictionnaire en 1611 (*Queen Anna's New World of Wordes*, où il se définit « *Italus ore, Anglus pectore* »), il lègue sa bibliothèque et ses manuscrits à William III, comte de Pembroke, et meurt dans l'indi-

land, John Dudley – chef de la faction du duc de Suffolk, Henry Grey, père de Jane, favorable aux réfugiés religieux –, Florio a dédié en 1553 sa traduction italienne de la version latine du *Catéchisme* de l'évêque français Ponet, déjà traduit en anglais (ouvrage interdit et brûlé ensuite sous Marie Tudor), *Catechismo, cioè Forma breve per ammaestrare i fanciulli* [...] « *Date a Granvicci Adi 20 di Maggio. L'anno VII del nostro regno* ». A la différence de Citolini, mort misérablement en exil à Londres, Florio a pu rentrer, sinon dans sa patrie, du moins dans une terre « *ove il si suona* » : en février 1554, un édit ordonne, en effet, à tous les étrangers de quitter le pays dans les 24 jours, et, début mars, Florio abandonne ainsi l'Angleterre « *con la* [*sua*] *famigliuola* » pour l'Allemagne (via Anvers). Après une halte à Strasbourg (« *in Argentina* »), il quitte l'Alsace le 6 mai 1555 et finit par retraverser les Alpes, à l'invitation des autorités grisonnes (« *chiamato da questi signori Grigioni* », *Apologia* 78–v), pour s'établir définitivement comme pasteur à Soglio, dans la Val Bregaglia,[22] non loin de Chiavenna en Valteline (où l'un des ses parents, Simon, aurait été prédicateur à la fin des années 1530) : « *mi son ridotto in questi rozzi e duri sassi, in questi sterili monti de la Rhetia* » (*Apologia* 77). Le premier texte qu'il publie, en 1557, sous son seul prénom – avec au colophon la mention « *Stampata in Chamogascko* (aujourd'hui Chamues-ch en Haute-Engadine) *per M. Stefano de Giorgio Catani d'Agnedina di sopra* » (anagramme d'*Engadina*), 87v – est justement *l'Apologia di M. Michel Agnolo Fiorentino, ne la quale si tratta de la vera e falsa chiesa* [...] *scritta contro a un'Heretico* (dont la dédicace « *A i pii e christiani fratelli della reformata Chiesa di Soy in val di Bergaglia* » est datée « *Da Soy. il dì IIII. di Settembre MDLVI* »), en réponse à une lettre du frère franciscain Bernardino Spada, prédicateur à Bormio, qui l'accusait violemment d'avoir renié le Christ et d'avoir des « *opinioni Alchoranice, ed Anabatistice* ». En 1561, il est condamné pour hérésie par le synode de Coire. Florio, qui occupe aussi la charge de notaire à Soglio entre 1564 et 1566, rédige alors un hommage à sa royale élève, Jane Grey, *Historia de la vita e de la morte de l'Illustr. Signora Giovanna Graia, già Regina eletta e pubblicata d'Inghilterra; e de le cose accadute in quel regno dopo la morte del Re Edoardo VI* [...] : imprimés posthumes en 1607 (prétendument à Venise chez R. Pittore), en fait probablement chez Schilders à Middelburg en Hollande, ces mémoires sont un témoignage de première main sur l'Angleterre de l'époque, dans la période troublée de la succession d'Edouard VI.[23] Comme son voisin Castelvetro un peu plus tard, avec qui il a sûrement eu des

---

gence (comme Citolini quelques décennies plus tôt) en 1625 à Fulham. John est beaucoup plus étudié que son père : Desmond O'Connor, « John Florio's contribution to italian-english lexicography », *Italica* 49 (1972), 49–66, « Voci non spiegate nei dizionari di John Florio », *SFI* 31 (1973), 207–246 ; Enrico Borello, « L'italiano come lingua straniera nel Cinquecento: John Florio e la glottodidattica », Università degli studi di Firenze, Dipartimento di linguistica 5 (1994), 157–166 ; Cristina Scarpino, « Il lessico scientifico nel Dizionario di John Florio », dans *SLI* 25 (2008), 65–95 ; H. W. Haller, « Prima del vocabolario della Crusca. La festa bilingue di John Florio », dans *L'Italiano dei vocabolari* (Florence, 6–7 novembre 2012), Firenze, Presso l'Accademia, 2013, 79–88.

22 Vallée italophone des Grisons, entre Chiavenna (aujourd'hui province de Sondrio) et le col de Maloja/Maloggia, la seule restée jusqu'à nos jours majoritairement protestante, d'où la Réforme a pénétré dans les terres romanchophones d'Engadine (au-delà du col de Maloja) à partir de 1549. A l'époque, presque tous les ministres des communautés protestantes de la vallée sont originaires d'Italie.

23 La vie romanesque de Jeanne, victime des rivalités entre anglicans et catholiques, a encore intéressé un Engadinois au siècle suivant. Dans le tome 6 (1904) de la monumentale *Rätoromanische Chrestomathie* – une anthologie de la littérature rhétoromanche des origines au 19e

contacts, Florio a fini sa vie dans le havre de paix des Grisons italiens, consolé par le spectacle des Alpes rhétiques (il a été inhumé dans le petit cimetière du village au pied de l'église). Pour commémorer l'arrivée de la famille Florio à Soglio le 27 mai 1555, la Société Florio, créée en 2016, célèbre un *Florio Day*, marqué par une conférence sur un sujet en lien avec les Florio (depuis 2015), et organise en novembre (depuis 2016) une semaine culturelle, *Florio vive* (www.florio-soglio.ch).

DBI 48 (1997), 379–381 (Giovanna Perini). Bibliographie : Francis A. Yates, *John Florio. The life of an Italian in Shakespeare's England*, Cambridge, University Press, 1934 ; Giuliano Pellegrini, *Michelangelo Florio e le sue « Regole della lingua thoscana »*, SFi 12 (1954), 77–103 ; Carla Rossi, *Italus ore Anglus pectore. Studi su John Florio*, vol. 1, London, Thecla Academic Press, 2018.

Giovan Francesco Fortunio (146?–1517), auteur des *Regole grammaticali della volgar lingua* (Ancône, 1516 ; éd. Marazzini/Fornara, 1999, qui offre une reproduction de l'édition originale ; éd. Richardson 2001), la première grammaire imprimée de la langue italienne. Son lieu de naissance est incertain, soit Pordenone (« de Portunaone » selon des archives de Trieste), soit Zara (« de Hyadra » selon des archives d'Ancône), ce qui confirmerait les dires de Matteo ou de Muzio, qui le définit « *dalmata e schiavone* ». Fortunio a dû fréquenter dans sa jeunesse les humanistes des marches nord-est de la Péninsule, Princivalle Mantica, jurisconsulte et latiniste de Pordenone, P. Edo, G. S. Emiliano dit il Cimbriaco, les frères Amalteo, J. Caviceo… A la fin du 15e siècle, il a acquis une certaine renommée de poète (comme en témoignent deux lettres de Jacopo di Porcia et les vers 79–93 du chant 17 du *Monte Parnaso*, où Filippo Oriolo le loue d'être inspiré par les Muses) : ne nous est restée de sa production poétique qu'une églogue en hendécasyllabes proparoxytons, *Amonio et Egialo* (éditée par Dionisotti en 1938). Disciple et ami de Sabellico, qui enseigne à Udine (de 1473 à 1487) et lui adresse deux lettres (publiées dans un recueil imprimé à Venise en 1502 par Giovanni Bembo), dont l'une nous apprend que Fortunio était déjà veuf. Dans les dernières années du 15e siècle, Fortunio occupe différentes charges à Trieste : juge civil et pénal en 1497, juge civil (*vicario*) et lieutenant en 1498. En 1499, il apparaît comme avocat dans plusieurs procès tenus à Trieste, ville où il est domicilié et dont il a acquis la citoyenneté, et comme procurateur de la *Confraternita del corpo di Cristo o dei battuti*. Le préfet, Erasmo Brasca, le charge de résoudre des litiges avec Venise, où il séjourne plusieurs fois entre 1500 et 1502, lors de la sortie des éditions de Pétrarque et de Dante préparées par P. Bembo pour Alde Manuce et de la polémique entre Sabellico, qui lui dédie ses *Observationes* et dont il prend la défense dans une lettre en latin à l'*Accademia veneta*, et Egnazio. L'intérêt de Fortunio pour la grammaire de l'italien remonte à sa jeunesse, à en croire l'avertissement aux lecteurs de ses *Regole*. Les deux premiers livres sont écrits au début du nouveau siècle : le 28 novembre 1509, il demande un privilège aux autorités véni-

---

siècle, publiée en treize volumes entre 1888 et 1912 à Erlangen par Caspar Decurtins (et réimprimée en fac-similé à Coire de 1982 à 1984) –, consacré à la littérature engadinoise du 17e siècle, on trouve, en effet, aux pages 4–6 un extrait d'une très brève *Histoire de la reine Jane Grey* (*Historia dala regina Johana Graia*). Si elle n'a pas été écrite par Florio, cette évocation biographique en romanche, qui insiste sur les convictions religieuses de la jeune femme, est sans aucun doute tirée directement de son *Historia*. Le texte occupe les quatre derniers feuillets (22–25v) d'un manuscrit (dit PI) rédigé de la main de « *Barbla Piran Anno 1661, mense Xbris* », qui contient également *L'Histoargia dalg Bio Patriarch Joseph* de Gian Travers de Zuoz (père de la littérature romanche, auteur notamment de la *Chianzun dalla guerra dagl Chiaste da Müs*).

tiennes pour diverses œuvres, dont des « *versi in laude de questa Excellentissima Repubblica* » et des « *regule grammaticale de la tersa vulgar lingua, cum le sue ellegantie et hortographia* ». Il projetait aussi alors d'éditer des poètes anciens puisqu'il déclare « avoir des œuvres d'autres excellents poètes, non encore imprimées à ce jour » (« *expone haver opere di altri excellenti poeti fin hora non impresse* »). En 1509–1510, Fortunio est membre, avec son parent Marcantonio, du *Consiglio dei Patrizi* de Trieste. Il s'est entre temps remarié, puisque sa femme dans un document de 1514 le dit absent de Trieste. Le 25 août 1516, Fortunio est nommé lieutenant d'Ancône, où il fait enfin imprimer en septembre, par les soins de Bernardino Guerralda de Vercelli, les deux premiers livres de ses *Regole grammaticali della volgar lingua*, devenant ainsi le premier lettré italien à « descendre en lice » en éditant ses préceptes grammaticaux (« *discendendo io nel campo primo volgare grammatico* » : *A gli studiosi de la regolata volgar lingua*, a3v). Les trois autres livres prévus et annoncés, sans doute encore inachevés, n'ont jamais vu le jour. Quelques mois plus tard, en effet, le 12 janvier 1517, Fortunio est retrouvé mort au pied du palais du Préteur d'Ancône – accident sur lequel on dispose d'un témoignage d'époque de Valeriano (cité par Fontanini, *Biblioteca dell'eloquenza italiana*, 8). Réuni en séance extraordinaire, le Conseil de la ville refuse d'allouer 20 florins à son fils pour les obsèques et s'en charge pour dix florins maximum, attendu qu'il « s'est tué lui-même comme un désespéré » (« *per esserse amazato lui medesimo da desperato* »). Touffues, pleines de corrections au texte des classiques ou de critiques à leurs commentateurs, les *Regole grammaticali della volgar lingua* ont néanmoins connu un succès qui ne s'est pas démenti tout au long du 16e siècle, avec 18 réimpressions ou rééditions entre 1517 et 1552 soit en moyenne une tous les deux ans. Elles figurent ensuite, avec celles d'Acarisio, de Gabriele, de Corso et les livres *Della volgar lingua* de Bembo, dans la première anthologie de grammaires italiennes, éditée par Sansovino, *Le osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* (Venise, 1562 puis 1565), et ouvrent le deuxième des six tomes du grand recueil de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 49 (1997), 257–260 (Gino Pistilli). Bibliographie : Attilio Hortis, *Notizie di Gianfrancesco Fortunio*, GsLi 111 (1938), 205–212 ; Carlo Dionisotti, *Ancora del Fortunio*, GsLi 111 (1938), 213–254 ; Maurizio Vitale, *L'atteggiamento generale di G. F. Fortunio in ordine al problema ortografico* (1951), in : *Studi di storia della lingua italiana*, 95–110 ; Gino Belloni, *Alle origini della filologia e della grammatica italiana: il Fortunio*, in : *Linguistica e filologia*, 1987, 187–204 ; Ivano Paccagnella, *Grammatica come scienza: l'approssimazione di Fortunio (1516)*, in : *Literatur und Wissenschaft. Begegnung und Integration*, 1987, 273–289 ; Edeltraud Werner, *Giovan Francesco Fortunio und die « Regole grammaticali della volgar lingua » (1516)*, Vr 53 (1994), 49–78 ; Brian Richardson, *Fulvio Pellegrino Morato and Fortunio's « Regole grammaticali della volgar lingua »*, in : *Sguardi sull'Italia. Miscellanea dedicata a Francesco Villari* (éd. Zygmunt Barański, Gino Bedani, Anna Laura Lepschy, Brian Richardson), Exeter, Society for italian studies, 1997, 43–54 ; Simone Fornara, *Nuova e antica fortuna delle « Regole grammaticali della volgar lingua » di Fortunio*, Ln 64 (2003), 72–85 ; *500 Years of Italian Grammar(s), Culture and Society in Italy and Europe: From Fortunio's* Regole *(1516) to the Present*, Helena Sanson et Francesco Lucioli (edd.), The Italianist 36 (2016) ; *« Un pelago di scientia con amore ». Le « Regole » di Fortunio a cinquecento anni dalla prima stampa* (a c. di Paola Moreno e Gianluca Valenti), Roma, Salerno, 2017.

Iacomo Gabriele (1510–1550?) Auteur des *Regole grammaticali non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra lingua si dilettano* (Venise, 1545, 2e éd. 1548 ; éd. Ortolano 2010), où il utilise l'*Institutione della grammatica volgare*, un traité inédit de son

oncle, Trifone Gabriele (1470–1549), érudit vénitien surnommé le Socrate de son temps. Bembo le loue dans une lettre en ces termes : « *che del puro e limpidissimo fonte dell'elevato ingegno di* Trifone *suo zio avesse la dolcissima acqua bevuta, onde fosse divenuto maestro della toscana lingua* » (cité par Zeno, note a p. 22). Son père Jacopo, fonctionnaire de la République vénitienne, meurt l'année de sa naissance. La même année que la grammaire, et par les soins du même typographe, Giovanni Farri, est publiée la seule autre œuvre connue de Gabriele, *Il dialogo nel quale de la sphera et degli orti et occasi de le stelle minutamente si ragiona*, un dialogue (dédié à Bembo) où l'auteur s'entretient sur l'astronomie avec son oncle, son cousin et deux amis. C'est sous son mandat de capitaine et *podestà* de la ville qu'a été construit en 1549 le nouveau palais du *podestà* de Feltre. Sa grammaire figure, avec celles de Fortunio, d'Acarisio, de Corso et les *Prose della volgar lingua* de Bembo, dans la première anthologie de grammaires italiennes, éditée par Sansovino, *Le osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* (Venise, 1562 puis 1565), ainsi que dans le deuxième des six tomes du grand recueil de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

DBI 51 (1998), 41 (Elena del Gallo). Bibliographie : Pierluigi Ortolano, *Le due edizioni delle « Regole grammaticali » di Jacomo Gabriele (1545–1548)*, Tipofilologia 2 (2009), 15–60.

Tizzone Gaetano (v. 1490–1531?) Né à Pofi (province de Frosinone, Latium), auteur de *La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco Petrarca, di Giovan Boccaccio di Cin da Pistoia di Guitton da Rezzo*, publiée par son cousin Libero en 1539 à Naples. Probablement mort en 1531, quand Libero adresse une demande de privilège aux autorités vénitiennes pour imprimer « *alcune belle regole grammaticali volgari* [...] *novamente composte da m. Tizzone Gaetano da Pofi suo cugino, cioè grammatica, declinatione di verbi, dittionario, rimario di tutte le rime et dittioni o vero vocaboli che Dante, Petrarcha e Boccaccio hanno usate* ».[24] D'abord diplomate pour les Gonzague de Gazzuolo (mission auprès du pape Léon X en 1517), puis correcteur à Venise entre 1523 et 1528 pour différents éditeurs : traduction de l'*Arte militare* de Végétius et *Fiammetta* de Boccace (Bernardino Vitale, 1524), *Stanze* de Politien et *Filocolo*, rebaptisé *Filopono*, de Boccace (Jacobo Penzio, 1526 et 1527), *Ordine della vita cristiana* de Simone da Cascia et *Teseida* et *Pistola a Pino de' Rossi* de Boccace (Girolamo Penzio, 1527 et 1528 respectivement). Auteur également d'un art poétique, d'une stylistique, d'une comédie *Gemursa*, évoquée par Sanudo, et représentée avec succès à Venise durant le carnaval de 1525.

Bibliographie : Vittorio Rossi, *Bazzecole bibliografiche, III: Tizzone Gaetano da Pofi*, Il libro e la stampa (Bollettino ufficiale della Società bibliografica italiana, a. IV, n. s., fasc. II, marzo-aprile, 1910), 55–60 ; Ghino Ghinassi, *Correzioni editoriali di un grammatico del Cinquecento*, SFi 19 (1961), 33–93 ; Milena Montanile, *Tizzone Gaetano, correttore e grammatico*, in : *Le parole e la norma*, 1996, 75–85.

Pier Francesco Giambullari (1495–1555), né à Florence, auteur du traité *De la lingua che si parla et scrive in Firenze* (Florence, 1552), alias *Regole della lingua fiorentina* (1547–1548) selon l'un des deux manuscrits (éd. Bonomi 1986). Entré très tôt dans l'entourage des Médicis (à seize ans, comme secrétaire de la veuve de Piero et mère de Lorenzo, duc d'Urbino), auxquels il est resté fidèle. Il leur doit plusieurs bénéfices ecclésiastiques, sa nomination à l'*Accademia degli Umidi* (à la Noël 1540) devenue quelques mois plus tard l'*Accademia fiorentina*,

24 Cité par Montanile (1996, 77).

où il a occupé de nombreuses charges (consul, censeur, conseiller, réformateur de la langue…), ainsi que le poste de gardien de la *Biblioteca Laurenziana* de Florence. Bon connaisseur de l'hébreu, chanoine de la basilique florentine de San Lorenzo, il a composé une importante œuvre littéraire, dont seule une partie a été éditée : outre des poésies de jeunesse (dont les 6 *Canti carnascialeschi*, publiés posthumes par A. F. Grazzini dans *Tutti i trionfi carri mascherate o canti carnascialeschi andati per Firenze dal tempo del Magnifico Lorenzo vecchio de' Medici, quando egli ebbero prima cominciamento, per infino a questo anno presente 1559*, Firenze, Torrentino, 1560), *Apparato et feste nelle nozze dello Illustrissimo Signor Duca di Firenze e della Duchessa sua consorte* (Firenze, Benedetto Giunta, 1540), deux essais, qui ont en commun d'être publiés en 1545 à Florence par un mystérieux éditeur, Neri Dortelata, et imprimés en orthographe orthophonique : les *Osservazioni per la pronunzia fiorentina* (*A gli amatori della lingua fiorentina*), publiées anonymement (en collaboration avec quelque collègue) dans Marsilio Ficino, *Sopra lo amore o ver' Convito di Platone*, et *De'l sito, fórma et misúre dello Inférno di Dánte*. Giambullari, avec *Il Gello*, approuvé par l'*Accademia fiorentina* le 24 mars 1547 et imprimé la même année, et son ami G. B. Gelli, avec son petit traité *Dell'origine di Firenze*, « *si coprirono di ridicolo con la tesi dell'origine aramea di Firenze e della sua lingua* » (Pozzi 1988, 340). En 1550, Giambullari édite, en collaboration avec ses amis Bartoli, Lenzoni et Borghini, les *Vite degli artisti* de Vasari (Firenze, Torrentino). La commission de cinq membres (comprenant, outre Giambullari, Gelli et Lenzoni, F. Torelli et Varchi) chargée par l'*Accademia fiorentina* « *d'ordinare e formare le regole* » du florentin, élue le 3 décembre 1550, puis confirmée l'année suivante, ne parvient à aucun résultat. Giambullari profite de cet échec pour tirer son épingle du jeu en publiant en 1552 la grammaire à laquelle il a commencé à travailler avant l'instauration de la commission. La même année sont imprimées ses *Lezzioni lette nell'Accademia fiorentina* (Firenze, Torrentino, 1552). A la mort de son ami Lenzoni en juin 1551, il hérite de ses manuscrits, mais tergiverse tant qu'il meurt lui-même (le 24 août 1555) avant de mener à bien la publication du traité *In difesa della lingua fiorentina e di Dante, con le regole da far bella et numerosa la prosa* (finalement imprimé par Bartoli en 1557 chez Torrentino), en laissant inachevés deux ouvrages, un *Comento all'Inferno di Dante* (dont le début avait été approuvé par l'*Accademia fiorentina* le 14 janvier 1543) et surtout l'*Historia dell'Europa*, prévue en 7 livres couvrant les quatre siècles de 800 à 1200 et interrompue en 947. Son ami Bartoli en a publié l'essentiel sous le titre *Historia dell'Europa di M. Pierfrancesco Giambullari Gentil'Huomo et Accademico Fiorentino nella quale ordinatamente si trattano le cose successe in questa parte del mondo dall'anno DCCC fino al 913 di nostra salute* (Venezia, Francesco Sanese, 1566), ouvrage plusieurs fois réédité aux 19e et 20e siècles. On peut voir la reproduction de certaines pages du manuscrit de la grammaire de Giambullari et de ses deux livres en orthographe orthophonique dans l'article de Fiorelli (1956). Le *Gello*, mais non la grammaire, figure dans le tome six et dernier de la grande anthologie d'écrits linguistiques *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata, 1644).

DBI 54 (2000), 308–312 (Franco Pignatti). Bibliographie : Piero Fiorelli, *Pierfrancesco Giambullari e la riforma dell'alfabeto*, SFi 14 (1956), 177–210 ; Annida Rossi, *La grammatica e la terminologia grammaticale di Pier Francesco Giambullari*, mémoire de *laurea* sous la direction de Bruno Migliorini, année universitaire 1966–1967 (Florence, Bibliothèque de l'*Accademia della Crusca*, thèse 122) ; Eugenio Coseriu, *Las etimologias de Giambullari*, in : *Homenaje a Antonio Tovar*, Madrid, Gredos, 1972, 103–116 ; Ilaria Bonomi, *A proposito di alcune forme verbali nella grammatica di Pier Francesco Giambullari*, SGi 7 (1978), 375–397, *La grammatica di Pier Francesco Giambullari: saggio di un'analisi delle forme verbali del fiorentino vivo*, in : *Il Rinascimento. Aspetti e problemi attuali*, 1982, 231–242 et *Giambullari e Varchi grammatici*

nell'ambiente linguistico fiorentino, in : *La Crusca nella tradizione letteraria e linguistica italiana*, 1985, 65–79 ; Cecilia Robustelli, *La grammatica di Pierfrancesco Giambullari e il « De emendata structura latini sermonis » di Thomas Linacre: introduzione a un confronto*, SGi 21 (2002), 37–56.

Carlo Lenzoni (1501–1551), né à Florence, auteur d'*In difesa della lingua fiorentina e di Dante, con le regole da far bella e numerosa la prosa* (1548–51, extraits dans Pozzi 1988, 347–429). Il suit à Florence des études littéraires auprès d'Alessandro Rosselli, des cours d'astronomie, puis de philosophie auprès de Francesco Verino. Le 20 janvier 1541, il est reçu membre de l'*Accademia degli Umidi*, fondée le 1er novembre 1540 et rebaptisée *Accademia fiorentina* le 25 mars suivant (puis réformée en 1547). Selon Bartoli, il n'a de cesse d'exhorter ses collègues « *a condurre le scienze in scritto in questa nostra materna lingua* ». Dans ses *Annotazioni* sur une chanson morale d'auteur incertain, Antonmaria Amadi définit Lenzoni comme « *Quintiliano della toscana facoltade* » (cité par Zeno, *Annotazioni*, 28 note a). En 1546, Doni publie, sans autorisation de l'auteur, une édition incomplète des *Capricci* de Gelli, qui provoque un vif débat en raison des critiques adressées à Bembo dans le quatrième *ragionamento*. Dolce ayant pris la défense des *Prose della volgar lingua* dans une lettre, Lenzoni écrit une réplique, la « *difensione di Dante e altro di Carlo Lenzoni a messer L.o Dolce in risposta di una sua lettera* », approuvée par les instances supérieures de l'*Accademia fiorentina* réunies chez Gelli le 20 février 1548. Chargé de défendre le florentin dans la première partie du dialogue, Gelli est relayé, dans le deuxième *ragionamento*, par Giambullari à qui incombe de défendre Dante, les règles « pour faire la prose belle et nombreuse » étant exposées par l'auteur lui-même. Le 3 décembre 1550, Lenzoni est élu (avec Gelli, Giambullari, Varchi et Torelli) à la commission de cinq membres chargée par l'*Accademia fiorentina* « *d'ordinare e formare le regole* » du florentin, mais il meurt subitement six mois plus tard, en confiant ses manuscrits à son ami, Giambullari. Celui-ci achève la deuxième partie de la *Défense* et envisage de compléter aussi la troisième, fragmentaire, avant de se raviser et de se résoudre à la publier telle quelle. Ces tergiversations l'empêchent de mener à bien le projet (il meurt en 1555), finalement repris par Bartoli : précédée de l'oraison qu'il a écrite pour la mort de l'auteur (*Orazione sopra la morte di Carlo Lenzoni*) six ans plus tôt, la *Difesa* est éditée seulement en 1557 à Florence (chez Torrentino).

DBI 64 (2005), 395–397 (Simona Mammana). Bibliographie : Luigi Peirone, *Un cinquecentesco inno ai fonemi*, Ln 29 (1968), 102–105 ; Mario Pozzi, *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, 1988, 339–346.

Nicolao Liburnio (1477–1557), né à Venise de milieu modeste, polygraphe, auteur des *Vulgari elegantie* (Venise, 1521 ; fac-similé : éd. Presa 1966) et des plus ambitieuses *Tre fontane* (in Vinegia per Gregorio de Gregorii, del 1526, nel mese di febbraio), qui consistent en un éloge des trois grands écrivains toscans du 14e siècle ainsi qu'en un inventaire, commenté et illustré de citations, des mots qu'ils ont employés (classés selon les parties du discours et par ordre alphabétique dans les *Tre fontane*). Tandis que les *Elégances vulgaires* contiennent le premier dialogue sur la langue du 16e siècle, aussi réduit soit-il, les *Trois Fontaines* sont intéressantes également pour les remarques de l'auteur sur la connaissance de la langue littéraire de la part des habitants de l'Italie de son temps. Cet ouvrage figurait d'ailleurs dans la riche bibliothèque de Varchi. Grand admirateur de Dante, dont il prend la défense en conclusion du premier livre des *Tre fontane*, contre Bembo et la mode courante (*Difensione di Dante*, 31–32v, qui annonce la grande *Difesa* de Lenzoni), et à qui il rend ensuite hommage dans *La spada di Dante Alighieri poeta* (1534), Liburnio a publié d'abord un chansonnier, *Opere gentile et amo-*

rose (1502), puis quantité d'œuvres en latin et en Vulgaire, notamment des anthologies édifiantes : *Divini Platonis gemmae* (1530), *Le molte et diverse virtù delli savi antichi da Greci, et latini auttori in volgar sermone per M. Nicolò Liburnio tradotte* (1537), *Sentenze et aurei detti di diversi antichi savi greci, et latini* (1543), *Platonis gnomologia* (1555)… Les plus remarquables sont en 1546 un manuel bilingue *Elegantissime sentenze et authoritati suavissime di molti savi, et preclari principi, regi, et philosophi, greci et latini: in doe lingue, cioè italiana e francese, corrispondenti l'una con l'altra, per coloro che disiderano impararle* (Paris, puis Lyon, 1551 sous un titre français, et Venezia, Giolito, 1553 en castillan) et *Le occorrenze umane* (Venise), recueil de 18 différents textes en prose sur des sujets divers. On connaît de Liburnio trois traductions en italien : la deuxième lettre de Cortès à Charles Quint d'après la version latine de Pietro Savorgnan (publiée à Nuremberg en cette même année 1524), le *De montibus* de Boccace (version éditée trois fois au 16e siècle), et le quatrième livre de l'*Enéide* en « *verso eroico volgar* » avec le texte original (1534 ; il s'agirait de la première édition imprimée de l'œuvre de Virgile en italien). Au service de nombreux ecclésiastiques (dont Michele de Silva, dédicataire entre autres du *Polito* de Tolomei, et du *Courtisan*), puis curé de la paroisse S. Fosca à Venise de 1533 à sa mort, et chanoine de la cathédrale Saint-Marc, Liburnio a beaucoup voyagé en Italie et en Europe (et jusqu'en Syrie).

DBI 65 (2005), 65–68 (Simona Mammana). Bibliographie : Carlo Dionisotti, *Niccolò Liburnio e la letteratura cortigiana*, Li 14 (1962), 33–58 ; Giovanni Presa, *Premessa* à Liburnio, *Le vulgari elegantie*, 1966, 9–59 ; Luigi Peirone, *Tradizione ed irrequietezza in Nicolò Liburnio*, Genova, San Giorgio, 1968 ; Piero Floriani, *Grammatici e teorici della letteratura volgare*, in : *Storia della cultura veneta*, 3:2, 1980, 139–181 ; Maria Pia Assenso, *Niccolò Liburnio tra Cristoforo Landino e Pietro Bembo*, in : *Mario & Mario* (Annuario di critica di letteratura italiana e comparata 1996–1997), Roma, Bulzoni, 1997, 9–37.

Matteo di San Martino (1494–1556), piémontais, auteur de *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana* (Rome, 1555 ; éd. Sorella 1999), dont la seconde section, *Il Poeta*, est dédiée au cardinal du Bellay (*Allo illustrissimo et reverendissimo Signor mio osservandissimo, monsignor Giovanne vescovo portuense, cardinale di Bellai dignissimo*). Un temps peut-être prieur à Ivrea, installé à Rome où il fait connaissance des cardinaux Alessandro Farnese (neveu du pape Paul III) et Jean du Bellay (1492–1560), et de Tolomei, à qui il a écrit plusieurs lettres, publiées dans l'édition citée. « *Non solo conte di* S. Martino, *ma ancora di* Vische *sta impresso nel frontispizio. La contea di* Vische, *antico feudo de' signori di* S. Martino, *è situata ‹ presso le rive della* Dora Bautica *che dal monte* Giovio *dell'alpi* Graje *discorre e quindi placidamente serpendo per la pianura entra non lunge nel* Po *›: così ce la descrive il conte* Matteo *nell'altro suo libro, intitolato,* Pescatoria ed Egloghe *(in* Ven. *presso* il Giolito *in 8. senz'anno); opera mescolata di prose e versi a imitazione dell'*Ameto *del* Bocaccio, *dell'*Arcadia *del* Sannazaro, *e degli* Asolani *del* Bembo. *Questo gentiluomo piemontese nacque l'anno 1494, in cui Carlo VIII. re di Francia calò in Italia alla conquista del reame di Napoli: la qual notizia ho voluto quì riportare, poichè quanti han fatta menzione di lui assai asciuttamente ne parlano* »[25] : 200 ans après, on n'en sait guère plus sur le comte que du temps de Zeno.

Bibliographie : Claudio Marazzini, *Piemonte e Italia. Storia di un confronto linguistico*, Torino, Centro studi piemontesi, 1984 ; *L'italiano nelle regioni. Il Piemonte e la Valle d'Aosta*, Torino, UTET, 1991, 42–44 et 177–178.

25 Zeno, *Annotazioni*, 25 note a. Le recueil de poésies cité daterait de 1540 environ.

Girolamo Muzio (1496–1576), né à Padoue, de Cristoforo Nuzio, originaire de Capodistria (du pays de son père, il a gardé le qualificatif de *Giustinopolitano*), auteur des *Battaglie per la difesa dell'italica lingua*, recueil de divers écrits, dont la *Varchina* (écrite vers 1573 contre *L'Hercolano* de Varchi) et des *Annotazioni sopra il Petrarca*, publié posthume par les soins de son fils Giulio Cesare en 1582 (éd. Scavuzzo 1995), où il défend l'existence de la *lingua italiana* chère à Trissino et critique pour leur expression Machiavel et Guichardin (trop latinisants), Castelvetro (auquel il préfère Caro), Ruscelli et Dolce. Au chapitre V de la *Varchina*, il résume ainsi sa vie : « *Nacqui in Padova et fra in Padova, in Vinegia, in Capodistria, in Dalmatia et in Alamagna vissi infino alla età di trenta anni. Appresso conversai in Lombardia, in Piemonte, in Francia et in Fiandra, et ne haveva forse quaranta* [*anni*], *prima che Fiorenza mi vedesse* » (1995, 34v/203). A Venise, Muzio a été le disciple (avec Vincenzio Fedeli) de trois bons hellénistes, Rafaello Regio, Batista Egnazio et surtout Vittorio Fausto, élu en 1518 par le Sénat vénitien lecteur de grec (en remplacement de Marco Musuro de Candia, qui avait publié la grammaire grecque d'Alde en novembre 1515) et cité par Arioste (*Roland furieux* XLVI 19) parmi les célébrités de son temps. Successivement au service des seigneurs de Ferrare, Pesaro et Urbino, où il est précepteur, il accomplit de nombreuses missions diplomatiques en Italie et en Europe. Serviteur engagé de la Contre-Réforme, il est l'auteur de traités polémiques, *Le Vergeriane* (*Les vergériennes*, Venise, Giolito, 1550, contre Vergerio le jeune[26]), *Le mentite ochiniane* (*Les mensonges d'Ochino*, 1551, contre Ochino, protestant siennois réfugié à Londres en 1547, comme Florio et plus tard Citolini), *Le lettere cattoliche* (1571), outre de quelques œuvres poétiques : *Egloghe* (1550), *Rime diverse* (1551). Certaines de ses *opinions* sur la langue, tirées de la *Varchina*, figurent, avec celles de Salviati, Doni, Dolce, Cittadini et du Subasiano, dans le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

26 Pierre Paul Vergerio le jeune (Capodistria 1498–Tübingen 1565), par opposition à Pierre Paul Vergerio le vieux (Capodistria 1370-Budapest 1444) : représentant de la France à la 3e diète de Worms (convoquée par Charles Quint en 1521) qui aboutit à la condamnation de Luther et à son bannissement de l'Empire, nonce apostolique à Vienne auprès de Ferdinand de Habsbourg, puis évêque de Capodistria (Koper), déçu par le pape Paul III et abandonné par la hiérachie vaticane, qui ne veut pas comprendre ses critiques et l'urgence d'une réforme de l'Eglise, il passe progressivement à la foi luthérienne au moment où s'ouvre enfin le concile (de Trente) pour lequel il avait parcouru toute l'Allemagne dans les années 1530. Jugé à Venise et acquitté en 1546, il refuse de se soumettre à un deuxième procès à Rome, et part prêcher les nouvelles idées religieuses en Suisse – il fut l'un des protagonistes de la Réforme en Engadine vers 1549 –, en Allemagne et en Pologne. Auteur entre autres d'*Epistola, nella quale sono descritte molte cose della Città, et della Chiesa di Geneva* (Genève, 1550), de *La terra di Vicosoprano ad un ambasciator di Papa Giulio III* (1552), de la traduction italienne de la *Confessione della pia dottrina, la quale in nome dello Ill° Principe et Signor Cristoforo duca di Wirtemberg* [...] *fu* [...] *presentata nel concilio di Trento 1552* (Tübingen, Ulrich Morhard, 1553) et d'*Ai magnifici signori delle Tre Leghe* (1561). Son compatriote Fulvio Tomizza (1935–1999), qui l'a découvert juste avant de passer le bac, dans un article de *La nostra lotta*, le nouveau journal italien de Koper, lui a consacré une biographie romancée, *Il male viene dal nord. Il romanzo del vescovo Vergerio*, précédée d'une évocation de sa propre jeunesse dans l'ancienne cité épiscopale au moment où l'Istrie est intégrée à la Slovénie (Milano, Mondadori, 1984).

DBI 77 (2012), 614–618 (Marco Faini). Bibliographie : Luciana Borsetto, *Lettere inedite di Girolamo Muzio tratte dal codice Riccardiano 2115*, LRLi 94 (1990), 99–113 ; Giovanni Amoretti, *Un umanista italiano alla corte di Emanuele Filiberto: G. M. e l'elogio di Nizza (1542)*, in : *La città fedele. Letteratura di lingua italiana a Nizza da Emanuele Filiberto a Vittorio Emanuele II*, Bordighera, Istituto internazionale di studi liguri, 1998, 13–44 ; Valentina Grohovaz, *Girolamo Muzio e la sua « battaglia » contro Pietro Paolo Vergerio*, in : *Pier Paolo Vergerio il giovane, un polemista attraverso l'Europa del Cinquecento* (Cividale del Friuli, 15–16 octobre 1998, a c. di Ugo Rozzo), Udine, Forum, 2000, 179–206.

Francesco Priscianese (1494–155?), né à Pieve a Presciano (Arezzo), petit village d'où il a tiré son nom (Prescianese), modifié ensuite en Priscianese pour le rapprocher de Priscien, de milieu sans doute modeste. Auteur de *De romanis fastigiis et linguae tuscae uel de pronuntiatione*, rédigé probablement dans les années 1517–1520 (selon Vignali, 22) et d'une fameuse grammaire du latin en toscan : *Della lingua romana libri sei* (Venise, 1540), qui contient en conclusion des réflexions en latin sur le toscan. Devenu homme d'église et enseignant (un document de 1526 présente « *ser Francesco della Pieve a Presciano* » comme « *maestro di scuola a Figline* »), il compose alors, entre autres traités inédits, *In Hymnos secundum Romanam Curiam castigationes, cum metrorum reformatione* (1517), dédié au cardinal Giulio de' Medici (futur pape Clément VII) et *Exemplorum et syllabarum refugium*. En 1530, alors qu'il est prêtre de la paroisse de Santo Stefano, il s'engage dans le camp républicain et accepte le poste de *Commissario della Repubblica* dans le Mugello (région au nord de Florence vers les Appenins). La victoire des Médicis l'oblige à se réfugier à Rome, où, proche du cardinal Ridolfi (petit-fils de Laurent le Magnifique et du pape Léon X, et ami de Trissino, Bembo et Berni, qui animait en son palais, doté d'une des plus riches bibliothèques privées d'Europe, confiée à l'helléniste Mathieu Devaris, l'un des salons les plus remarquables de Rome,[27] puis nommé évêque de Vicence en 1543), il acquiert une belle réputation et devient l'ami de Varchi (qui lui dédie un sonnet, *De' sonetti di M. Benedetto Varchi*, parte prima, Firenze, Torrentino, 1555, 191), del Rosso (qui, comme deux autres membres de l'Académie de la Virtù, Paolo Gualtiero et Dionigi Atanagi, lui dédie des vers du recueil de 1539, *Versi, et regole della nuova poesia toscana* : « *L'Arbria e l'Arno dice col Serchio insieme: Tu nostri | confini allarghi, Priscianese, solo. | Mostra i tesori sui solo a' dotti il dotto Dameta, | tu dotto il volgo, Priscianese, fai* »), Tolomei, ainsi que d'Antonio Petrei, collectionneur de précieux manuscrits anciens, et du marchand florentin Luigi del Riccio, lui aussi exilé, tous deux très proches de Michel-Ange.[28] A la fin de l'année 1539, Priscianese a achevé la rédaction en Vulgaire de deux traités sur le latin, *Della lingua romana* et *De' primi principii della lingua romana*, dont les manuscrits en quête d'un éditeur aboutissent chez l'Arétin à Venise. En séjour dans la cité des doges durant l'été 1540, Priscianese y rencontre son compatriote (notamment le premier août au cours d'une soirée mémorable chez Titien en compagnie de J. Tatti dit Sansovino et de J. Nardi), à qui il fait forte impression (dans une lettre du 12 décembre 1540 à Giovanni Santagiuliana, l'Arétin le définit comme « *uomo di inaudita cortesia e bontade* »). Il en profite pour faire imprimer

27 « Le siège du Savoir » selon Pierre Devaris : « *ut eius cardinalis domus iure quoddam Sapientiae domicilium appellari potuisse uideantur* » (préface au *Liber de graecae linguae particulis* de son frère, Rome, 1588).

28 On a identifié leur écriture dans le manuscrit latin 3211 de la Bibliothèque Vaticane contenant des poésies de Michel-Ange en partie autographes, qui devait servir de base à une édition à faire imprimer par Priscianese dans son atelier.

ses deux traités par Bartolomeo Zanetti, accompagnés d'une lettre d'hommage à l'hospitalité du peintre (adressée à Lodovico Becci et Luigi del Riccio), auquel on doit peut-être le remarquable portrait de l'auteur qui orne le volume. Dans cette lettre, Priscianese annonce la parution d'un septième livre sur la langue de Rome et de deux autres traités, un sur la syntaxe des auteurs latins et un autre sur la stylistique latine, dont on n'a plus trace : « *il libro* Della costruttione della romana lingua negli autori *e quello* Dello stile *d'essa* ».[29] Entre autres grâce à la promotion de Piero Vettori, sollicité instamment par Donato Giannotti (1492–1573, ex-Secrétaire des Dix de 1527 à 1530, exilé longtemps à Venise, puis à Rome à partir de 1539), l'ouvrage rencontre un certain succès, dont Priscianese se montre satisfait (dans une lettre du 25 novembre à Francesco Leoni, représentant des Ridolfi à Venise). Autre bonne fortune pour lui en cette même année 1540 : reprenant une suggestion que lui avait faite Paolo Manuzio en 1539, le cardinal Marcello Cervini (futur pape Marcel II) décide de créer, à côté d'une imprimerie grecque pour l'édition de textes sacrés, mais aussi littéraires, historiques et philosophiques,[30] confiée à Bernardo Giunta et Antonio Blado, une imprimerie latine, qu'il le charge de mettre sur pied. Fort du soutien inconditionnel de son ami dévoué Giannotti, Priscianese se met à la tâche avec ardeur[31] pour inventer « les plus belles lettres qu'il peut » (lettre de Giannotti à Vettori du 18 juin 1541) et, au début de 1542, Giannotti est fier d'annoncer qu'un premier jeu de grands caractères « semblables à ceux des Giunti pour l'impression de Cicéron, mais bien plus beau » (« *Il Priscianese ha fatto una lettera grande simile a quella de' Giunti, con la quale hanno stampate l'opere di Tullio corrette da voi, ma di gran lunga più bella* ») est prêt : l'imprimerie inaugure son activité avec les *Epistolae* de Nicolas 1er. Annoncés comme imminents par l'infatigable Giannotti (dans la même lettre à Vettori du 22 janvier), le jeu de caractères italiques « pour imprimer, outre les écrivains toscans, de nouveau toute la langue latine » (« *Appresso ha quasi finito una lettera cancelleresca, la quale similmente sarà più bella di tutte l'altre, et in questa stamperà oltre agli scrittori toscani tutta la lingua latina di nuovo* ») n'est pas encore achevé en mai 1543, et le *Contra gentes* d'Arnobe ne sort (avec l'*Octavius* de Minus Felix) qu'à l'automne de cette même année. Les publications suivantes attestent que le projet initial, beaucoup trop ambitieux, n'est pas respecté à la lettre : aux *Orationes* du cardinal Bessarion sur le péril turc, aux écrits d'Henri VII contre Luther, et aux cinq discours aux habitants de Pérouse (*Ad ciues Perusinos conciones quinque*) de L. Senso, succèdent uniquement des œuvres en Vulgaire, la *Vie de Dante* de Boccace, un traité de Cola di Benvenuto (*Del governo della corte d'un Signore in Roma*, longtemps attribué à Priscianese lui-même), des traductions de Platon (*Fedro o vero dialogo del bello* par Felice Figliucci) avec commentaire de M. Ficin (*Comento di Marsilio Ficino al* Convito *di Platone et esso* Convito traduit par Ercole Barbarasa), une *Descrittione della illustre et generosa città di Napoli et suoi contorni*… Priscianese apparaît fugitivement comme hôte des débatteurs dans le second des *Dialogi de' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e'l Purgatorio* (1546) de Giannotti (conservé par le seul ms. 6528 de la Bibliothèque du Vatican, de la main de Priscianese) entre l'auteur, Petrei, del Riccio et Michel-Ange, qui loue son imprimerie : « *il Priscianese mi ha*

29 Cité par Padoan (1978, 392).

30 Lettre de Giannotti à Vettori du 4 décembre 1540 : « *il detto cardinale mette ordine di fare una stamperia greca per stampare tutta la scrittura sacra e di quella gli autori più reconditi; seguiteranno poi i philosophi, gli autori e poeti, e finalmente stamparanno libri* ».

31 Comme en témoignent des vers de Petrei (ms. Magliabechiano de la *Biblioteca nazionale* de Florence VII 1097, 107), partiellement édités par Ridolfi, *Un'edizione del Priscianese sconosciuta ai bibliografi e alcune notizie biografiche intorno al medesimo*, LB 49 (1947), 71–75 : 75.

mostrato queste belle cose che egli fa, et tutto questo ordine della stamperia, che più non l'havea sì particolarmente considerato; il quale, certo, è maraviglioso, et fu grande ingegno quello di colui che lo trovò ».[32] Malade, Priscianese ne peut bientôt plus s'occuper comme il faut de cette imprimerie, qui perd le soutien du cardinal Cervini (« *Il cardinale, che si soleva mostrare ardente in queste sue stamperie papali, è diventato più freddo di una tramontana* », lettre de Priscianese à Vettori du 5 juillet 1544) et commence à péricliter : l'impression des *Costituzioni date alla Marca anconitana dal cardinale Albornoz* est en partie assurée par une autre maison d'édition, et c'est Blado qui imprime, « *ad instantia et a spese di Francesco Priscianese* », la version toscane des *Vite* de Suétone par del Rosso. Malgré l'aide de ses amis, notamment Giannotti, les dettes s'accumulent et dès mars 1546 la vente du matériel est envisagée, par exemple à Lorenzo Torrentino qui veut s'installer à Florence. En 1549, Priscianese publie chez les fils d'Alde ses *Argumentorum obseruationes in omnes Ciceronis epistulas* (réimprimées en 1579 à Venise chez Zenaro) puis l'année suivante chez Valgrisi, sous un titre modifié (*Della lingua latina* et *De' primi principi della lingua latina o vero il Priscianello*), ses deux grammaires latines, dont le grand succès est attesté par au moins sept réimpressions avant la fin du siècle, toujours à Venise (1552, 1553, 1559, 1563, 1567, 1582, 1588). Posthumes sont publiées en 1575 (puis réimprimées en 1579) les *M. T. Ciceronis Epistularum familiarum* […] *explanationes gramaticae ac rethoricae italice conscriptae* (Venezia, Bertano), d'après un manuscrit revu par l'auteur en 1544, et en 1579, toujours par Bertani, le *Dictionarium Ciceronianum* (bilingue), très apprécié jusqu'au début du 18e siècle (onze réimpressions entre 1595 et 1718). Doni dans sa *Libraria* (Venezia, Giolito, 1550) cite de Priscianese des *Regole vulgari della Grammatica*, dont on ne sait rien.

DBI 85 (2016), 402–404 (Paolo Sachet). Bibliographie : Deoclecio Redig de Campos, *Francesco Priscianese stampatore e umanista fiorentino del sec. XVI*, LB 40 (1938), 161–183 ; Roberto Ridolfi, *Note sul Priscianese stampatore e umanista fiorentino*, LB 43 (1941), 291–295 ; Giorgio Padoan, *A casa di Tiziano, una sera d'agosto*, in : *Momenti del Rinascimento veneto*, Padova, Antenore, 1978, 371–393 ; Luigi Vignali, *Un grammatico latino del Cinquecento e il volgare. Studi su Francesco Priscianese*, Ln 41 (1980), 21–24, 42–55, 116–120.

Girolamo Ruscelli (1518–1566), né à Viterbe (Latium), auteur de *De' Commentarii della lingua italiana. Libri VII* (édités par son neveu Vicenzo à Venise en 1581, mais prêts à être publiés dès la fin de l'année 1555[33] ; éd. Gizzi 2016), auxquels la mort l'a empêché de donner la dernière main et dont les défauts sont raillés par Salviati dans son *Infarinato* puis par Borghesi. Zeno note à raison que « *il libro per altro ha la sua utilità, e non è degl'infimi, che in questo genere abbiamo* » (*Annotazioni*, 40 note a*). Né probablement dans une famille de notaires, fondateur à Rome de l'*Accademia dello Sdegno*, Ruscelli se lie d'amitié avec Delminio en 1537, puis s'installe en 1549 à Venise, où il travaille comme éditeur. En 1551 (Arrivabene), il réédite, précédés d'une lettre à Muzio *In difesa dell'uso delle Signorie*, la *Lettera in difesa della lingua volgare* (1540) et *I luoghi* (1541) de Citolini, à qui il demande conseil pour la rédaction de ses *Commentarii*, puis en 1558 l'intégrale des poésies de V. Colonna, accompagnées d'un commentaire de son ami Corso : *Tutte le rime della illustriss. et eccellentiss. signora Vittoria Colonna Marchesana di Pescara con l'espositione del signor R. Corso* (Giovan Battista et Melchior Sessa fratelli). En 1552, la même année que Dolce pour Giolito, il édite *Il Decamerone, di M. Giovan Boccaccio, nuovamente alla sua intera perfettione, non meno nella scrittura, che nelle parole*

32 1939, 71–72.

33 La licence date du 21 décembre 1555 et le privilège du 29 juillet 1556 (Gizzi 2016, 18).

ridotto, et en 1556 l'*Orlando Furioso* de l'Arioste (Vincenzo Valgrisio), deux éditions remarquées, et entre temps les *Rime* de Pétrarque (1554). En 1557, il republie pour Comin da Trino *Il dialogo di Platone intitolato il Timeo, overo della natura del mondo, tradotto di lingua greca in italiana da M. Sebastiano Erizzo, gentil'huomo venetiano. Et dal medesimo di molte utili annotationi illustrato*. La publication en 1553 de ses trois *Discorsi a Monsignor Lodovico Dolce, l'uno intorno al* Decamerone *del Boccaccio, l'altro all'*Osservationi della lingua volgare, *et il terzo alla tradottione dell'Ovidio* (Plinio Pietrasanta) marque le point culminant de sa rivalité avec Dolce, comme lui écrivain, traducteur et éditeur à Venise, auquel il reproche d'avoir plagié Donat et nombre de grammairiens italiens, de Bembo à Corso : « *una pura, per così dirla tradottione del Donato; et poi nel particolare è un raccolto quà, & là, delle cose scritte dal Bembo, dal Fortunio, dallo Alunno, dal Liburnio, dal Gabriele, & principalmente dal mio gentilissimo M. Rinaldo Corso, delquale havete tolti à man salva i capitoli interi, come si può vedere, quantunque molto vi siate ingegnato di trasformarli, né mai fattone una minima mentione* » (48). Ce deuxième discours figure juste après la grammaire de Dolce dans le troisième des six tomes de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata), où les deux œuvres sont pour la première fois réunies. Ruscelli publie ensuite un manuel de versification, *Del modo di comporre in versi nella lingua italiana* (1559), et en 1563 à Bâle une traduction latine du livre de médecine italien, *D. Alexii Pedemontani De secretis libri septem a Ioan Iacobo Veckero Doctore medico ex italico sermone in Latinum conversi & multis bonis secretis aucti*. Connaisseur du grec comme le montrent plusieurs passages des *Commentaires* (sur les temps du passé ou l'article[34]) – l'Arétin dans une lettre qu'il lui adresse de Venise en juillet 1550 loue le « *sopraumano spirto di quel Divino Ruscelli, che del Greco, Latino, e Vulgare Idioma, è Duce, è precettore, è maestro* »[35] –, Ruscelli traduit la géographie de Ptolémée, publiée posthume (1574) comme son *Vocabolario delle voci latine con l'italiane scelte dai migliori scrittori* (1588). Après sa mort, paraissent encore en France Les *Epistres des princes lesquelles ou sont addressées aux princes ou parlent des princes* de Hiéronyme Ruscelli, recueillies d'italien et mises en françois par François de Belle-Forest (Paris, 1572), et à Venise, un manuel militaire *Precetti della militia moderna tanto per mare quanto per terra trattati da diversi nobilissimi ingegni et raccolti con molta diligenza dal signor G. Ruscelli* (appresso gli heredi di Marchio Sessa, 1595). Selon Sansovino, Ruscelli a été inhumé, comme l'Arétin, dans l'église San Luca à Venise, où son rival Dolce l'a rejoint deux ans plus tard.

DBI 89 (2017), – (Paolo Procaccioli). Bibliographie : Günnar Tancke, *Girolamo Ruscelli e il suo contributo alla lessicografia italiana*, in : *Miscellanea di studi romanzi offerta a Giuliano Gasca Queirazza*, vol. 2, 1988, 1023–1031 ; Carmelo Scavuzzo, *Girolamo Ruscelli e la norma grammaticale nel Cinquecento*, SLI 22 (1996), 3–25 ; Paolo Procaccioli, *Girolamo Ruscelli. Un viterbese alla corte di Pietro Aretino*, in : *Medioevo viterbese* (a c. di Alfio Cortonesi e Paola Mascioli), Viterbo, Sette città, 2004, 269–283 ; Chiara Gizzi, *Per l'edizione dei* « *Commentarii della lingua italiana* » *di Girolamo Ruscelli*, SGi 24 (2005), 43–77, et *Girolamo Ruscelli e i primordi del « Lei »*, LS 38 (2003), 101–112 ; Marina Bucchi, *Ruscelli, Girolamo*, in : *Dizionario*

34 « *Che gli Articoli* ὁ, τοῦ, τῷ, τὸν, *che sono de' Casi obliqui, non sarà chi si assicuri à sognare, non che ad affermare, che sieno composti dal primo Articolo,* ὁ, *& dalle prepositioni. Che non hanno essi prepositioni, che possano farsi piegare à quella* τ, *che è prima in tutti gli Articoli loro obliqui. Et per esser questa cosa molto chiara, non accade perdervi più parole* » (99).

35 Lettre 6 dans Ruscelli (2010, 16).

storico biografico del Lazio. Personaggi e famiglie del Lazio (esclusa Roma) dall'Antichità al secolo XX, vol. 3 (coordinam. e cura di Saverio Franchi e Orietta Sartori, con la collaboraz. redazionale di M. Bucchi), Roma, Ibimus, 2009, 1709–1710 ; Enrico Garavelli, *« Di grammatica e di parole ». Lodovico Castelvetro contro Girolamo Ruscelli*, in : *Girolamo Ruscelli dall'accademia alla corte alla tipografia*, vol. 2, 2012, 919–966.

Lionardo Salviati (1539–1589), né à Florence, auteur d'une petite grammaire retrouvée au 20e siècle, *Regole della toscana favella* (v. 1576 ; éd. Antonini Renieri 1991), connue par trois manuscrits, et de deux volumes *Degli Avvertimenti della lingua sopra'l « Decamerone ». Volume Primo* (Venise, 1584), *Del secondo volume degli Avvertimenti della lingua sopra il « Decamerone »* (Florence, 1586). Sa première œuvre imprimée (Firenze, Giunti, 1564), *l'Orazione nella quale si dimostra la fiorentina favella e i fiorentini autori essere a tutte l'altre lingue, così antiche come moderne, e a tutti gli altri scrittori di qual si vuol lingua di gran lunga superiori*, en dit long sur son chauvinisme linguistique. En 1565, il édite la *Gostanza*, comédie de Girolamo Razzi et prononce l'oraison funèbre de Varchi (imprimée l'année suivante), et, vingt ans plus tard, celle de Pier Vettori. En 1566, il publie une comédie en vers (avec des intermèdes de Bernardo de' Nerli), *Il granchio* (Firenze, Torrentino), et est élu consul de l'*Accademia fiorentina*. De 1569 à 1575, il est *cavaliere di Santo Stefano* (fameux ordre pisan). En 1582, il publie à Florence une édition du *Décaméron* (« *Il Decamerone » di G. Boccaccio, di nuovo ristampato e riscontrato in Firenze co' testi antichi e alla sua vera lezione ridotto*), dont l'ambition (restituer « la vraie leçon ») était déjà celle de la commission (où il siégeait) chargée dix ans plus tôt par le duc Côme 1er d'« arranger » (*rassettare*) l'œuvre pour satisfaire l'Inquisition. Exactement comme son ami Borghini l'avait fait dans ses *Annotazioni*, il tire de cette étude minutieuse du texte de Boccace deux livres d'*Avertissements sur la langue à propos du Décaméron*. En 1583, il adhère à la Brigata dei Crusconi, fondée l'année précédente, et la transforme en *Accademia della Crusca* (Académie du son), l'une des plus fameuses Académies italiennes, qui existe toujours, où il prend le pseudonyme d'*Infarinato* (Enfariné). Les *Avvertimenti* sont abondamment utilisés par les académiciens pour leur grand *Vocabolario*, publié en 1612. En 1585, Salviati édite *Lo specchio di vera penitenza* de Passavanti, et s'engage, au nom de l'Académie, dans la grande bataille poétique du siècle qui oppose partisans de l'Arioste et du Tasse, en prenant parti pour l'*Orlando furioso* contre la *Gerusalemme liberata* (préférée des admirateurs de la *Poétique* d'Aristote) : *Degli Accademici della Crusca stacciata prima, cioè difesa dell'Orlando furioso dell'Ariosto contra'l Dialogo dell'epica poesia di C. Pellegrino* (Florence), puis – en réponse au Tasse lui-même, qui vient de publier *Apologia in difesa della Gerusalemme liberata – Dello Infarinato accademico della Crusca risposta all'Apologia di T. Tasso intorno all'Orlando furioso e alla Gerusalemme liberata*. Trois ans plus tard, il continue à ferrailler en répliquant à la Réplique de Pellegrino : *Lo'Nfarinato secondo ovvero dello'Nfarinato accademico della Crusca risposta al libro intitolato Replica di C. Pellegrino* (Florence, 1588). En cette même année, le duc Ferdinand 1er crée un enseignement de langue toscane à l'Université de Sienne, confié à Diomede Borghesi, auquel succède dix ans plus tard, Celso Cittadini. Salviati meurt à Florence en 1589. Les deux volumes de ses *Avertissements linguistiques* occupent les tomes quatre et cinq de la monumentale anthologie en six volumes de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata), tandis que certaines de ses *opinions* sur la langue figurent, avec celles de Muzio, Doni, Dolce, Cittadini et du Subasiano, dans le tome premier. Dans son étude *De' principi fondamentali e generali delle Belle Lettere applicate alle Belle Arti*, le plus grand poète italien du 18e siècle, Giuseppe Parini, a dit de la somme de Salviati : « *Gli* Avvertimenti sopra il Decamerone *fra le opere del Salviati vien giudicata la*

migliore, non solo per la molta erudizione che vi è sparsa, e per le buone ed utili osservazioni che contiene sopra la lingua e l'eloquenza italiana, ma ancora per la singolare nitidezza e certo lepore, naturale insieme e nobile, con cui è dettata » (*De' principii particolari delle belle lettere*, Parte seconda, Capo V : *De' progressi della lingua italiana nel secolo decimosesto e ne' seguenti*).[36]

DBI 90 (2017), – (Claudio Gigante). Bibliographie : Peter Brown, *Una grammatichetta inedita del Cavalier Lionardo Salviati*, GsLi 133 (1956), 544–572 et *Lionardo Salviati. A critical biography*, London/New-York, Oxford University Press, 1974 ; Salvatore Battaglia, *La crisi rinascimentale nella ricerca linguistica di Leonardo Salviati*, FL 17 (1971), 400–426 ; Rudolf Engler, *I fondamenti della favella in Lionardo Salviati e l'idea saussuriana di « langue complète »*, LS 10 (1975), 17–28 ; Anna Antonini, *La lessicologia di Leonardo Salviati*, SGi 11 (1982), 101–135 ; Nicoletta Maraschio, *Il Lombardelli, il Salviati e il « Vocabolario »*, SLi 10 (1984), 29–43 ; Rudolf Engler, *Philologia linguistica: Lionardo Salviatis Kommentar der Sprache Boccaccios (1584–86)*, in : *The history of linguistics in Italy*, 1986, 85–105 ; Michele Colombo, *Un terzo testimone delle « Regole della toscana favella » attribuite a Lionardo Salviati*, SFi 63 (2005), 281–305 ; Marco Gargiulo, *Leonardo Salviati. Gli « Avvertimenti » nella questione della lingua del Cinquecento*, in : *Laboratorio di nuova ricerca. Investigating gender, translation and culture in Italian studies*, 2007, 267–279 ; Nicoletta Maraschio, *Lionardo Salviati, Piero de' Bardi e l'origine dell'Accademia della Crusca*, in : *Discorsi di lingua e letteratura italiana per Teresa Poggi Salani* (a c. di Annalisa Nesi e Nicoletta Maraschio), Pisa, Pacini, 2008, 183–195 ; Francesca Cialdini, *La norma grammaticale degli « Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone » nella prima edizione del « Vocabolario » degli Accademici della Crusca*, SGi 29–30 (2010–2011), 141–176 et *La grammatica nel Vocabolario: alcune osservazioni sul secondo volume degli « Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone » di Lionardo Salviati e il « Vocabolario degli Accademici della Crusca » del 1612*, in : *Il « Vocabolario degli Accademici della Crusca » (1612) e la storia della lessicografia italiana*, 2013, 91–103.

Nicolò Tani (première moitié du 16e siècle) né à Borgo San Sepolcro, près d'Arezzo. Auteur des *Avertimenti sopra le regole Toscane con la Formatione de Verbi, & variation delle voci* (Venise, 1550), loués par Annibale Fedeli dans une lettre publiée avec les *Rime* de Gaspero Torelli (Zeno, *Annotazioni*, 48 note b).

Claudio Tolomei (1492–1556), né à Asciano dans la région des *Crete*, près de Sienne, auteur du *Polito* (Rome, 1525 ; dans *Trattati sull'ortografia del volgare*, éd. Richardson 1984) et du *Cesano* (Venise, 1555 ; *Il Cesano de la lingua toscana*, éd. Pozzi 1988). De son séjour à Bologne pour mener des études de droit, il tire matière d'un recueil de poésies, *Laude delle donne bolognesi*, publié sur place en 1514. Enseignant de droit civil à Sienne en 1516–1517, il y publie un traité en latin, *De corruptis uerbis iuris ciuilis dialogus*, fruit de discussions avec son ami pisan Gabriele Cesano (1490–1568), à qui il est dédié, puis déménage en 1518 à Rome, où il fréquente la cour papale. Après Martelli, *Risposta alla epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla lingua volgar fiorentina* (Florence, novembre ou décembre 1524) et Firenzuola, *Discacciamento de le nuove lettere, inutilmente aggiunte ne la lingua toscana* (Rome, décembre 1524), et avant Liburnio, *Dialogo sopra certe lettere, over charatteri trovati per Messer Giovan Giorgio Trissino* (Venise, février 1526), Tolomei intervient en 1525 dans la grande

36 Dans *Opere scelte*, ed. Gianna Maria Zuradelli, Torino, UTET, 1961.

querelle soulevée par les propositions orthographiques de Trissino, qu'il rejette sans appel. Dans le dialogue *De le lettere nuovamente aggiunte*, intitulé *il Polito*, publié à Rome sous le pseudonyme d'Adriano Franci, tout en proposant, exactement comme Trissino, d'éliminer certaines lettres et d'en créer d'autres, car la langue toscane gagnerait à disposer d'un meilleur alphabet, plus adapté que celui qu'elle a hérité du latin, il condamne l'audace de l'auteur de l'*Epistola*, auquel il reproche de proposer une révolution plus qu'une réforme de l'orthographe : « *Io stimo non esser cosa nè da solo huomo nè da privato il voler travolger tutto il viver del mondo, et stimolar gl'ingegni de' dotti, quelli de l'ignoranti confondere, nè a questi nè a quelli far cosa che grata sia. Onde giudico men errore esser le vecchie leggi, ancora ch'un poco storte siano, patientemente sofferire, che voler con disturbamento di tutto il mondo nuove deliberarne. Pur, quando mai tal novità di lettere dovesse introdursi, quando pur bisognassi a la toscana lingua dar toscano alfabeto, istimarei, perché tal ardimento più facilmente trapassassi inanzi, che per universal consentimento dei dotti huomini di quella, et per autorità de' gran principi far si dovessi* » (N2–v/311–313). Ce dialogue est réimprimé en 1531 à Venise. Banni en 1526 pour s'être rangé au côté de l'armée papale envoyée par Clément VII contre Sienne, Tolomei se réfugie à Rome, où il perd durant le sac de la ville le second livre d'« *una operetta in difesa de la lingua nostra contra i biasimatori di lei* » (lettre à V. Colonna du 7 avril 1531), qui pourrait être l'ouvrage *De l'escellenza della lingua* (qu'il promet à plusieurs reprises, dans sa correspondance, de reprendre et d'achever, tant il est « désiré et attendu »). Il entre au service d'Hippolyte de Médicis (neveu de Jules alias Clément VII, dont le précepteur était Valeriano), chassé de Florence par une révolte républicaine. En 1529, il compose un'*Orazione de la pace* (imprimée à Rome en 1534) où il se félicite que le pape ait recouvré la santé, afin, explique-t-il le 20 mai 1543 à Giovanfrancesco Bini, de « *mostrar al mondo come questa nostra lingua toscana era atta ad isprimere altamente e in orazioni tutti i gran concetti* » et accompagne Clément VII à Bologne rencontrer Charles Quint. Il y invite Firenzuola tant l'occasion est propice, grâce à la présence de nombreux lettrés, pour « *istrigar molti dubbii de la lingua nostra* ». Vers 1530, il est à Naples, comme del Rosso, puis il retourne à Rome, où il retrouve son ami Priscianese, et réunit autour de lui, à la fin de la décennie, un cercle de lettrés (dont Citolini), nommé *Accademia della Virtù* (puis *Accademia della poesia nuova*). Il publie en 1539 un fameux recueil de poésie toscane, *Versi, et regole della nuova poesia toscana* (Roma, Antonio Blado), où les auteurs, opposants aux Médicis dont del Rosso (représenté par cinq poésies), essaient d'appliquer au toscan la métrique quantitative latine – anthologie rééditée en 1881 dans *La poesia barbara nei secoli XV e XVI* (Bologna, Zanichelli) par G. Carducci, qui y voyait un illustre antécédent de ses *Odes barbares* (1877 et 1893). Engagé par le pape Paul III (Alexandre Farnese) au service de son fils, Pierluigi, Tolomei s'établit dans le duché de Parme et Plaisance, où il est nommé en 1545 président du Conseil suprême de justice. A la mort du duc (assassiné en 1547), Tolomei se réfugie à Ferrare puis à Padoue jusqu'en 1548. Alors que son bannissement avait été levé en 1542, la publication de sa correspondance en 1547 à Venise par Fabio Benvoglienti chez Giolito (dans une écriture orthophonique, comme le *Polito* et le *Cesano*) réveille la colère du gouvernement siennois, qui ordonne la séquestration du recueil (réédité en 1554, puis dans une version augmentée en 1566 et en 1581 toujours à Venise : *De le lettere libri sette*), et fait condamner l'auteur et l'éditeur (acquittés en appel) à une forte amende : dans une lettre à Cesano da Cuna, Tolomei évoquait, en effet, la nécessité de changer le gouvernement.[37] Nommé évêque de Curzola en

37 Les lettres adressées à Tolomei par Matteo ont été publiées par Sorella (1999) en appendice aux *Osservationi grammaticali della lingua italiana*.

1549 (île de Dalmatie, appartenant alors à la République vénitienne), puis de Toulon, Tolomei est enfin autorisé à rentrer dans sa ville en 1551. Il est de la mission diplomatique de la République de Sienne (qui vient de chasser les troupes impériales) envoyée en 1552 auprès du roi de France Henri II pour lui expliquer la situation politique locale. Trois ans plus tard, Sienne est annexée au duché de Toscane, tandis que, à Venise, Giolito publie il *Cesano* (avec une dédicace à son auteur), l'autre dialogue de Tolomei sur la langue, entrepris au milieu des années 20 et portant sur la nature de l'italien littéraire et le nom à lui donner, qui met aux prises Bembo, Trissino, Castiglione, Pazzi[38] (comme défenseur du florentin), et Cesano (comme partisan du toscan).[39] De nombreux écrits linguistiques (auxquels Tolomei fait allusion dans sa correspondance, notamment en 1543) ont été perdus ou sont encore inédits (manuscrit H.VII.15 de la *Biblioteca comunale* de Sienne, du tournant des 17e et 18e siècles, et manuscrit de la *Biblioteca Labronica* de Livourne, de la première moitié du 16e siècle). En appendice à son essai sur Tolomei (cité ci-dessous), Sbaragli a publié deux brefs traités, *Dell'o chiaro e fosco* et *Del raddoppiamento da parola a parola* (réédité par Garvin en 1992). Tolomei meurt à Rome le 23 mars 1556. Le *Cesano* figure dans le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

Bibliographie : *Versi, et regole della nuova poesia toscana* (fac-similé de l'éd. originale 1539, a c. di Massimiliano Mancini), Manziana, Vecchiarelli, 1996 ; Pier Paolo Vergerio, *Sopra le lettere volgari di M. Claudio Tolomei*, [Bâle, Giacomo Parco], 1553 ; Luigi Sbaragli, *Claudio Tolomei, umanista senese del Cinquecento. La vita e le opere con prefazione di G. Mazzoni*, Siena, Accademia per le arti e per le lettere, 1939 (fac-similé Firenze, Olschki, 2016) ; Ornella Castellani Pollidori, *Introduzione* à Tolomei, *Il Cesano de la lingua toscana*, 1974, 11–89 ; Maria Rosa Franco Subri, *Introduzione* à Tolomei, *Il Cesano della lingua toscana*, Roma, Bulzoni, 1975, *Gli scritti grammaticali di C. Tolomei*, GsLi 154 (1977), 537–561 et *Gli scritti grammaticali inediti di C. Tolomei: le quattro « lingue » di Toscana*, GsLi 157 (1980), 403–415 ; Alessandra Cappagli et Anna Maria Pieraccini, *Sugli inediti grammaticali di C. Tolomei. I. Formazione e storia del manoscritto senese*, RLi 3 (1985), 387–441 ; Alessandra Cappagli, *Gli scritti ortofonici di Claudio Tolomei*, SGi 14 (1990), 341–393.

Giovan Giorgio Trissino (1478–1550), né à Vicence, auteur de l'*Epistola de le lettere nuωvamente aggiunte ne la lingua italiana* (Rome, 1524), de *I dubbii grammaticali* et de la *La grammatichetta* (1529) (dans *Scritti linguistici*, éd. Castelvecchi 1986). Il étudie le grec à Milan auprès de Demetrio Calcondila en 1506 – des auteurs de notre corpus, il est l'un des rares avec Ruscelli et Varchi à bien connaître le grec, ce qui lui permet, par exemple, de tirer profit, pour sa propre *Poétique* (1529), de la lecture de la *Poétique* d'Aristote avant la traduction latine

38 A. Pazzi de' Medici (1483–v. 1530), humaniste florentin, traducteur en italien de l'*Œdipe roi* de Sophocle, de l'*Iphigénie en Tauride* et du *Cyclope* d'Euripide, en vers de douze ou treize syllabes qu'il a employés aussi dans sa tragédie *Dido in Cartagine*, et de la *Poétique* d'Aristote en latin, publiée posthume en 1536 (Venezia, Eredi di Aldo e Andrea Asulano), puis avec le texte grec en mars 1537 (Basilea, per Balthasarem Lasium et Thomam Platterum).

39 La première mention du *Cesano* se trouve dans une oraison anonyme pour la défense de Tolomei du 1er février 1529 (manuscrit H.X.24 de la *Biblioteca comunale* de Sienne) : « *Chiunque leggerà il ‹ Cesano › che egli de la lingua toscana scrisse, e gli altri libbri non ancora per i suoi travagli finiti de le prose toscane, de la grandezza de la chiesa, imprese lodatissime, vedrà quanto già fatto sia, quanto se ne devi sperare* » (16v).

d'Alessandro Pazzi (1536). En 1509, il suit l'empereur Maximilien en Allemagne après que Venise lui eut repris Vicence. En 1513, il prend les eaux en Toscane et rencontre à Florence la famille Rucellai et d'autres nobles et intellectuels florentins, notamment lors des rencontres aux *Orti oricellari*, où il a l'occasion d'exposer ses vues sur la langue littéraire, entre autres à Machiavel. En 1514, il s'installe à Rome où, s'inspirant de la *Poétique* d'Aristote – dans un défi amical avec Giovanni Rucellai (1475–1525), qui écrit *Rosmunda* –, il compose *Sofonisba* (en hendécasyllabes non rimés), considérée comme la première tragédie classique italienne (créée en 1516). Dédicataire de la pièce, le pape Léon X le mande comme ambassadeur auprès de l'empereur Maximilien en 1515, et, l'année suivante, obtient pour lui du Conseil des Dix l'amnistie, la restitution de ses biens et l'autorisation de rentrer dans la République de Venise. En 1524, Trissino publie à Rome plusieurs œuvres : outre *Sofonisba* (en juillet, puis en septembre) et un recueil de poésies, *I ritratti*, une chanson à Clément VII, pour l'exhorter à prendre la tête d'une croisade contre les Turcs, où il applique pour la première fois sa réforme de l'alphabet, et la célèbre « épître » à ce même pape « sur les lettres nouvellement ajoutées à la langue italienne », qu'il réédite cinq ans plus tard, à Vicence, dans une version revue et modifiée, avec les *Dubbii grammaticali* (en février). Après le dialogue intitulé *il Castellanω* pour accompagner la première traduction du traité de Dante *De uulgari eloquentia*, qu'il a fait redécouvrir (en janvier), il publie, toujours à Vicence et en cette même année 1529, une série d'œuvres toutes rédigées dans le nouvel alphabet qu'il a mis au point : l'*ABC*, illustré par le Notre Père et l'Ave Maria en vers, un recueil de poésies, *Rime* (en mars), les quatre premières parties de la *Poetica* (en avril), la *Grammatichetta* (en juin) et la *Sofonisba*. Trissino propose à l'architecte Andrea della Gondola (1508–1580), qui collabore en 1538 à la loggia de sa villa de Cricoli (d'où tire son nom l'*Accademia ocriculana*, fondée par le maître de céans), le nom d'artiste de Palladio, et l'accompagne dans son premier voyage à Rome en 1541. En 1547, il publie à Rome les neuf premiers chants de son épopée aristotélicienne, *La Italia liberata da' Gotti*, suivis l'année suivante par les 18 autres chants (que son fils Ciro va présenter à l'empereur à Augsbourg) et par la comédie *I Simillimi* (d'après les *Menechmes* de Plaute). En 1559, la *Sofonisba* est créée en France à la Cour dans la traduction en prose de Mellin de Saint-Gélais (seuls les chœurs sont en vers), et en 1562, elle est représentée par l'Académie Olympique de Vicence dans le salon du Palais de la Raison avec des décors de Palladio. Sa traduction *in lingua italiana* du *De vulgari eloquentia* de Dante et le *Castellanω* ouvrent le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata), dont sa *Grammairette* est absente, tandis que l'*Epistola delle lettere novamente agiunte nella lingua italiana* figure dans le tome trois.

Bibliographie : Bruno Migliorini, *Le proposte trissiniane di riforma ortografica*, Ln 11 (1950), 77–81 ; T. Gwynfor Griffith, *Giangiorgio Trissino and the Italian language*, Hermathena 121 (1976), 169–184 ; Atti del convegno di studi su Giangiorgio Trissino (Teatro Olimpico, 31 mars–1er avril 1979), Vicenza, Accademia olimpica-Neri Pozza, 1980 ; A. Castelvecchi, *Introduzione* à Trissino, *Scritti linguistici*, 1986, XI–LVII ; Max Pfister, *Gli « Scritti linguistici » di Trissino, dei suoi critici e predecessori come fonte di retrodatazioni per la terminologia grammaticale italiana*, in : *Saggi di linguistica e di letteratura in memoria di Paolo Zolli*, 1991, 333–341 ; Edeltraud Werner, *Giangiorgio Trissino als Sprachtheoretiker*, IS 14 (1993), 35–51, et *Trissinos sprachtheoretischer Ansatz und die « Grammatichetta »*, in : *Grammatikographie der romanischen Sprachen*, 1993, 648–671 ; Maria Lieber, *Sprachkultur im Zeitalter der italienischen Renaissance – Gian Giorgio Trissino und die italienische Sprache*, in : *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 2, 1996, 15–44 ; Maria Lieber-Roberto Teichner, *Altre retrodatazioni in base alla « Grammatichetta » di Trissino*, ZrPh 116 (2000), 279–304.

Pierio Valeriano (1477–1558), pseudonyme de Giovanni Pietro dalle Fosse, né à Belluno, auteur du *Dialogo della volgar lingua* (1527), imprimé seulement en 1620 à Venise par Giovan Battista Ciotti (éd. Pozzi 1988), qui confronte Trissino, Tolomei, Alessandro Pazzi et Tebaldeo. Orphelin de père (simple forgeron) à l'âge de neuf ans, il est confié à son oncle, le frère franciscain Urbano Bolzanio (Belluno 1443–Venise 1524), éminent helléniste, ancien élève de Lascaris, qui travaille à Venise comme maître de grec et collaborateur d'Alde. Disciple à Venise de Giorgio Valla et Marco Antonio Sabellico, qui lui suggère son nom de plume, Valeriano est l'un des premiers à exprimer, dans une lettre du 1er juin 1498 à Leonardo Aristeo Gasparo Visconti, la nécessité de trouver et de publier les règles du toscan. En 1500, il quitte Venise pour Padoue, où il obtient la licence en droit, tout en travaillant comme précepteur. Devient notaire à Belluno, puis à Olivè, près de Vérone, où il fait la connaissance de Girolamo Fracastoro, fameux latiniste. Il publie à Venise un recueil de poésies latines *Praeludia quaedam* en 1509, juste avant de quitter la Vénétie en guerre pour Rome, où le cardinal Egidio da Viterbo lui obtient un poste de précepteur chez les della Rovere. Sa situation s'améliore sous le pontificat de Léon X, à qui son oncle avait enseigné le grec. Il devient notaire pontifical et secrétaire du cardinal Jules de Médicis. En 1516, il publie à Rome la traduction latine d'un opuscule de Lucien, *De aulicorum aerumnis*, puis en 1521 un travail de philologie sur Virgile, *Castigationes et uarietates uirgilianae lectionis*. Après un bref séjour à Naples en 1521, où il fréquente l'*Accademia pontaniana* et fait connaissance des humanistes méridionaux, il rentre à Rome avec l'accession au pontificat de Jules de Médicis : Clément VII lui confie la chaire d'éloquence à l'Université, en fait son chambrier secret et le précepteur de ses neveux, Hippolyte et Alexandre de Médicis, qu'il suit à Florence de 1524 à 1527, puis à Pise et à Plaisance. Dans son traité latin *De litteratorum infelicitate* (1529–1531 ; Venezia, Sarzina, 1620), qui est l'une des réflexions les plus intéressantes sur l'atmosphère en Italie après le sac de Rome, il témoigne du suicide de Fortunio (livre 1). En 1537, il retourne définitivement en Vénétie, où il avait obtenu la paroisse de Castion près de Belluno. En mai 1545, Valeriano fait enfin éditer la grammaire grecque de son oncle (l'une des premières écrites en latin) dans sa version définitive de 1523 (à Venise chez les héritiers de Pietro Rabano), *Grammaticae Institutiones in graecam linguam* (1re éd., Alde, 1497 ; 2e éd., 1512, qui a connu de nombreuses réimpressions, notamment à Bâle entre 1524 et 1561). Il publie ensuite chez Giolito de' Ferrari deux nouveaux recueils de poésies latines, *Amorum libri V* (1549) et *Hexametri, odae et epigrammata* (1550), puis, à Bâle son œuvre majeure, un traité d'égyptologie, *Hieroglyphica siue de sacris Ægyptiorum aliarumque gentium literis commentarii*, deux ans avant sa mort à Padoue. Il a laissé de nombreuses œuvres latines, dont une élégie pour Giulio Camillo (au *Seminario gregoriano* de Belluno) et des *Praelectiones in Catullum* (cod. Vat. lat. 5215, jusqu'au *carmen* 22), auteur dont il était un grand spécialiste (issues de ses leçons universitaires des années 1521–1522, rescapées mutilées du sac de Rome).

DBI 32 (1986), 84–86 (Vera Lettere). Bibliographie : Guido Bustico, *Due umanisti veneti: U. Bolzanio e P. Valeriano*, Cm 4 (1932), 86–103 et 344–379 ; Piero Floriani, *La « questione della lingua » e il dialogo di P. Valeriano*, in : *I gentiluomini letterati*, Napoli, Liguori, 1981, 68–91 ; *Umanisti bellunesi del Quattro e del Cinquecento* (a c. di Paolo Pellegrini), 2001 ; Paolo Pellegrini, *P. Valeriano e la tipografia del Cinquecento. Nascita, storia e bibliografia delle opere di un umanista*, Udine, Forum, 2002.

Benedetto Varchi (1503–1565), né à Florence, auteur de l'*Hercolano* (1565) (éd. Sorella 1995), d'une grammaire (pour Lorenzo Lenzi) dont on n'a que le début (1537–41 ; éd. Maraschio 2002) et de diverses réflexions linguistiques (*Gli scritti grammaticali di Benedetto Varchi*, éd. Sorella 2007). Diplômé en droit de l'Université de Pise en 1521, il commence à s'occuper de littérature

en traduisant les *Odes* d'Horace et les *Elégies* de Tibulle, et devient l'ami de Machiavel et de Martelli. En 1529, il intègre la milice de la République, mais quitte peu après sa ville natale, où il revient en 1532, et reprend des études. Comme son contemporain Lenzoni, il suit les cours de philosophie de Francesco Verino, et se remet en outre au grec (qu'il avait commencé à apprendre avec Donato Giannotti) sous la direction de Pier Vettori.[40] Pour le latin, il est l'élève de Priscianese. En 1536, il va rendre visite à Bembo (avec lequel il correspondait) à Padoue, où il s'établit en 1537, lorsqu'il est banni de Florence (après la défaite des exilés florentins à Montemurlo, à la suite de l'assassinat d'Alexandre de Médicis). Il adhère à la fameuse académie locale, l'*Accademia degli Infiammati*, où il côtoie notamment Alessandro Piccolomini, Sperone Speroni, Bernardino Tomitano, Daniele Barbaro (et tient entre autres une leçon sur Bembo). En 1541, il déménage à Bologne pour suivre les cours du philosophe aristotélicien Lodovico Boccadiferro et, en 1543, rentre définitivement à Florence, en acceptant l'invitation officielle du duc Côme 1er, qui veut récupérer ce brillant sujet pour son Académie. Le 8 mars, Varchi devient membre de l'*Accademia fiorentina*, où il tient sa première leçon le 15 avril. En 1545, ses adversaires (qui n'apprécient ni son admiration pour Bembo ni son goût pour Aristote, mal vu dans la ville de Ficin, capitale du néoplatonisme) l'accusent de viol. Pour être libéré de prison, Varchi, qui garde l'estime du duc, doit avouer, payer une amende et verser une indemnité à sa victime (vraie ou prétendue). Il devient en cette même année consul de l'académie. En 1547, Côme le charge d'écrire l'histoire récente de Florence, et son oraison pour la mort de Bembo est publiée par Doni. En 1549, il publie, à l'initiative de C. Gualteruzzi, exécuteur testamentaire de Bembo, la troisième édition des *Prose della volgar lingua* (Firenze, Torrentino), pourvue d'une table des matières en facilitant la lecture, qu'il dédie au duc. Le 3 décembre 1550, il est élu membre (avec Gelli, Giambullari, Lenzoni et Torelli) de la commission chargée par l'*Accademia fiorentina* « *d'ordinare e formare le regole* » du florentin. Du 13 décembre 1551 au 3 janvier 1552, il tient une série heddomadaire de quatre leçons sur la grammaire (une par dimanche), où il tire profit de ses connaissances de grec. Estimée d'après de nombreuses sources à plus de 3 000 livres principalement en italien, latin et grec, sa collection devait être l'une des plus importantes bibliothèques privées d'Italie (et encore beaucoup ont-ils été endommagés ou détruits par l'inondation de 1557). Outre les *Commentarii linguae graecae* (1539) de Guillaume Budé et des œuvres de Robert Estienne, il possédait un riche fonds de grammaires italiennes contemporaines (presque toutes : ne manquent que celles de Gaetano ou de Carlino, de Matteo et d'Alessandri et la *Giunta* de Castelvetro) : 3 exemplaires de celle de Fortunio, 2 des *Prose della Volgar lingua* de Bembo, celles de Trissino, d'Acarisio, de del Rosso, de Gabriele, de Corso, de Dolce, de Tani et de Giambullari, outre une *gramatica in volgare* (celle de Carlino ou de Gaetano ?).[41] Le conflit qui l'oppose à Castelvetro à propos de la chanson d'Annibal Caro *Venite all'ombra dei gran gigli d'oro*, composée

40 Des études grecques de Varchi ne nous sont restés que des fragments de traduction du premier livre de l'*Iliade*, de la première *Olynthienne* de Démosthène et du *Ploutos* d'Aristophane.

41 Selon un *Inventario de' libri del Varchi*, dressé peu après sa mort (cité par Sorella 1995, vol. 1, 163, n. 434), qui mentionne aussi une *Gramatica franzese*, le *Polito* de Tolomei et le traité des *Diphtongues* de Norchiati, la traduction par Trissino du *De vulgari eloquentia* de Dante, plusieurs versions latines de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote, les *Tre fontane* de Liburnio, les *Osservationi dell'Alunno sopra il Petrarca* et la *Fabbrica del mondo* du même Alunno, le discours de Lenzoni *In difesa della lingua fiorentina*…

en 1553 en hommage à la famille Farnese (sa protectrice, alliée du roi de France), est l'une des principales querelles littéraires du siècle. En 1555, Caro demande par lettre l'aide de Varchi, mais la première grande réponse aux critiques de Castelvetro est collective : fin 1558 est imprimée à Parme l'*Apologia degli Academici di Banchi di Roma contra M. L. Castelvetro* (dans laquelle est publiée ladite lettre). C'est dans ce cadre que Varchi entreprend son œuvre majeure, l'*Hercolano*, à laquelle il travaille jusqu'à la fin de sa vie. Il s'était en effet engagé à défendre Caro au cas – qu'il jugeait peu probable – où Castelvetro répliquerait à l'*Apologie*. C'était mal connaître le polémiste de Modène, qui répond un mois et demi après par la *Ragione d'alcune cose segnate nella canzone d'Annibal Caro*. L'*Hercolano* (édité seulement en 1570 par le soin de ses exécuteurs testamentaires chez Filippo Giunti et frères à Florence) se présente comme un long dialogue en un prologue et dix *quesiti*, qui est une somme sur la question de la langue : le sous-titre en est « [*Dialogo di Messer Benedetto Varchi,*] *Nel qual si ragiona generalmente delle lingue, & in particolare della Toscana, e della Fiorentina Composto da lui sulla occasione della disputa occorsa tra'l Commendator Caro, e M. Lodovico Castelvetro* ». La fin du prologue, intitulé *Parte introduttiva e dubitazioni*, est un impressionnant répertoire de toutes les manières d'« *isprimere cosí nobile e necessaria operazione quanto è il parlare o il favellare* » (221, « exprimer en toscan une opération aussi noble et nécessaire que parler ou causer »), sans doute le plus riche catalogue de locutions, dictons et proverbes de la langue italienne sur le sujet (une trentaine de pages). L'*Hercolano* suscite la réponse de Castelvetro : *Correttione d'alcune cose del* Dialogo delle lingue *di Benedetto Varchi* (posthume, Bâle, 1572, par les soins de son frère Gianmaria, réfugié à Vienne) et de Muzio : *La Varchina* – toutes deux inédites à la mort de leurs auteurs. Plus de cent cinquante ans après sa parution, l'*Hercolano* suscite l'intérêt de Giovanni Gaetano Bottari (Firenze 1689–1775) qui le republie à Florence en 1730 avec des *Annotazioni sull'*Ercolano *del Varchi*, et en bonus la toute première édition du *Dialogo intorno alla nostra lingua* attribué à Machiavel (1524 ?). Il est considéré aujourd'hui comme l'un des principaux traités sur le langage de la Renaissance européenne. Varchi meurt en 1565 et son oraison funèbre est prononcée par Salviati, qui le gratifie du titre de « Père de la langue » : « *a lui tutti i poeti, tutti i componitori, tutti gli studi, e tutte l'accademie nelle loro dispute o altre cose dubbie sempre si rimettevano; tanto che egli n'aveva finalmente questo chiarissimo cognome del* Padre della lingua *senza contrasto ottenuto* ». Sous le titre de *Quesito*, la dernière des dix questions de l'*Hercolano* figure dans le premier des six tomes (intitulé *Del nome, et elettione della lingua*) de la grande anthologie de 1644 *Della favella nobile d'Italia. Lettura necessaria per chi vuole bene scrivere, e parlare in questa lingua* (In Venetia, nella Salicata).

Bibliographie : Luigi Sorrento, *Benedetto Varchi e gli etimologisti francesi del suo secolo*, Milano, Bietti e Reggiani, 1921 ; Ilaria Bonomi, *Giambullari e Varchi grammatici nell'ambiente linguistico fiorentino*, in : *La Crusca nella tradizione letteraria e linguistica italiana*, 1985, 65–79 ; Nicoletta Maraschio, *La « gramatica toscana » inedita di Benedetto Varchi*, in : *L'Accademia della Crusca per Giovanni Nencioni*, 2002, 115–129 ; Claudio Marazzini, *Varchi contro Castelvetro. « Tipologie » linguistiche in una polemica letteraria del sec. XVI*, in : *Kontinuität und Innovation Studien zur Geschichte der romanischen Sprachforschung vom 17. bis zum 19. Jahrhundert (Festschrift für Werner Bahner zum 70. Geburtstag*, hsg. Gerda Hassler und Jürgen Storost), Münster, Nodus, 1997, 61–72 ; *Benedetto Varchi, 1503–1565* (Florence, 16–17 décembre 2003, a c. di Vanni Bramanti), Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2007 ; Annalisa Andreoni, *La « Lezzione seconda » sulla grammatica di Benedetto Varchi*, NRLi 6 (2004), 137–167 ; *Varchi e altro Rinascimento. Studi offerti a Vanni Bramanti* (a c. di Salvatore Lo Re e Franco Tomasi), Manziana, Vecchiarelli, 2013.

Liste des abréviations utilisées pour le titre des revues

BI	Bollettino di italianistica
BrPh	Beiträge zur romanischen Philologie
BSSv	Bollettino della Società di studi valdesi
CL	Cahiers de lexicologie
Cm	Civiltà moderna
Cn	Cultura neolatina
CS	Cultura e scuola
FL	Filologia e letteratura
GsLi	Giornale storico della letteratura italiana
HEL	Histoire Epistémologie Langage
Imu	Italia medioevale e umanistica
IS	Italienische Studien
LB	La bibliofilia
Li	Lettere italiane
Lia	Letteratura italiana antica
Ln	Lingua nostra
LRLi	La rassegna della letteratura italiana
LS	Lingua e stile
NA	Nuova antologia
NRLi	Nuova rivista di letteratura italiana
RLi	Rivista di letteratura italiana
SFi	Studi di filologia italiana
SGi	Studi di grammatica italiana
Sli	Studi linguistici italiani
SLi	Studi di lessicografia italiana
TraLiPhi	Travaux de linguistique et de philologie
Vr	Vox romanica
ZrPh	Zeitschrift für romanische Philologie

Annexe 7 Illustrations

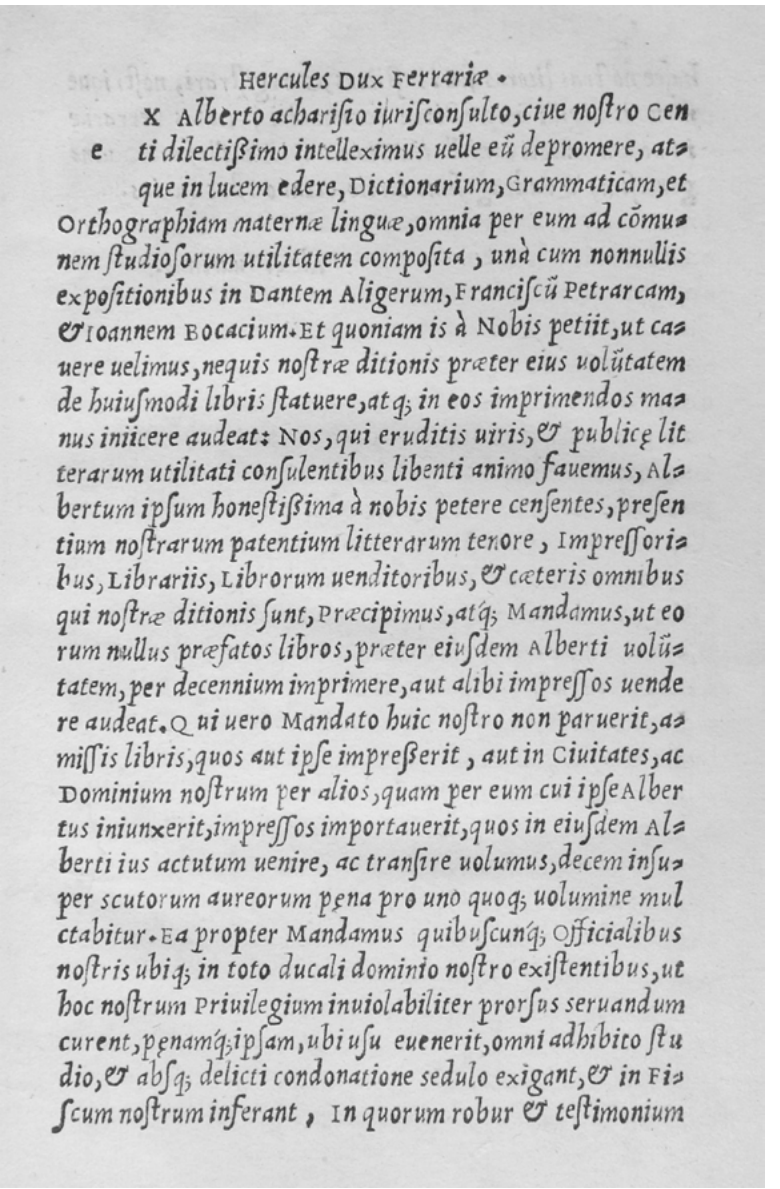

Hercules Dux Ferrariæ •

X Alberto acharisio iurisconsulto, ciue nostro Cen
e ti dilectissimo intelleximus uelle eũ depromere, at-
que in lucem edere, Dictionarium, Grammaticam, et
Orthographiam maternæ linguæ, omnia per eum ad cõmu-
nem studiosorum utilitatem composita, unà cum nonnullis
expositionibus in Dantem Aligerum, Francisc̃ Petrarcam,
& Ioannem Bocacium. Et quoniam is à Nobis petiit, ut ca-
uere uelimus, nequis nostræ ditionis præter eius volũtatem
de huiusmodi libris statuere, atq; in eos imprimendos ma-
nus iniicere audeat: Nos, qui eruditis uiris, & publicę lit
terarum utilitati consulentibus libenti animo fauemus, Al-
bertum ipsum honestissima à nobis petere censentes, presen
tium nostrarum patentium litterarum tenore, Impressori-
bus, Librariis, Librorum uenditoribus, & cæteris omnibus
qui nostræ ditionis sunt, Præcipimus, atq; Mandamus, ut eo
rum nullus præfatos libros, præter eiusdem Alberti volũ-
tatem, per decennium imprimere, aut alibi impressos uende
re audeat. Q ui uero Mandato huic nostro non paruerit, a-
missis libris, quos aut ipse impreßerit, aut in Ciuitates, ac
Dominium nostrum per alios, quam per eum cui ipse Alber
tus iniunxerit, impressos importauerit, quos in eiusdem Al-
berti ius actutum uenire, ac transire uolumus, decem insu-
per scutorum aureorum pœna pro uno quoq; uolumine mul
ctabitur. Ea propter Mandamus quibuscunq; Officialibus
nostris ubiq; in toto ducali dominio nostro existentibus, ut
hoc nostrum Priuilegium inuiolabiliter prorsus seruandum
curent, pœnamq; ipsam, ubi usu euenerit, omni adhibito stu
dio, & absq; delicti condonatione sedulo exigant, & in Fi-
scum nostrum inferant, In quorum robur & testimonium

Fig. 1. Alberto Acharisio da Cento, *Vocabolario, grammatica, et orthographia de la lingua volgare* (1543), Privilège accordé par *Hercules dux Ferrariae*, signé Alex. Guarinus (Firenze, Biblioteca dell'Accademia della Crusca, Fondo Migliorini 11), recto.

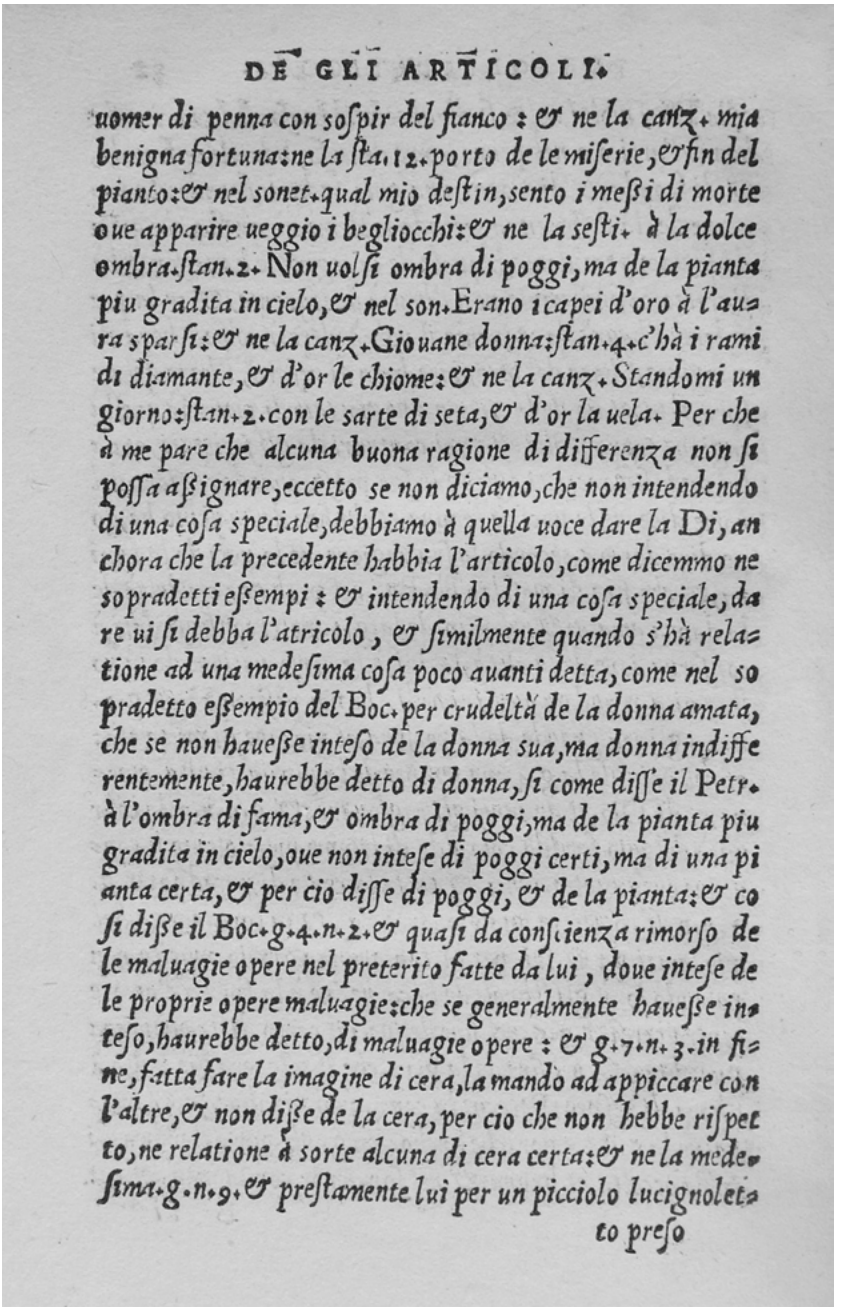

DE GLI ARTICOLI.

uomer di penna con sospir del fianco: & ne la canz. mia benigna fortuna: ne la sta. 12. porto de le miserie, & fin del pianto: & nel sonet. qual mio destin, sento i messi di morte oue apparire ueggio i begliocchi: & ne la sesti. à la dolce ombra. stan. 2. Non uolsi ombra di poggi, ma de la pianta piu gradita in cielo, & nel son. Erano i capei d'oro à l'aura sparsi: & ne la canz. Giouane donna: stan. 4. c'hà i rami di diamante, & d'or le chiome: & ne la canz. Standomi un giorno: stan. 2. con le sarte di seta, & d'or la uela. Per che à me pare che alcuna buona ragione di differenza non si possa assignare, eccetto se non diciamo, che non intendendo di una cosa speciale, debbiamo à quella uoce dare la Di, anchora che la precedente habbia l'articolo, come dicemmo ne sopradetti essempi: & intendendo di una cosa speciale, dare ui si debba l'atricolo, & similmente quando s'hà relatione ad una medesima cosa poco auanti detta, come nel sopradetto essempio del Boc. per crudeltà de la donna amata, che se non haueße inteso de la donna sua, ma donna indifferentemente, haurebbe detto di donna, si come disse il Petr. à l'ombra di fama, & ombra di poggi, ma de la pianta piu gradita in cielo, oue non intese di poggi certi, ma di una pianta certa, & per cio disse di poggi, & de la pianta: & cosi disse il Boc. g. 4. n. 2. & quasi da conscienza rimorso de le maluagie opere nel preterito fatte da lui, doue intese de le proprie opere maluagie: che se generalmente haueße inteso, haurebbe detto, di maluagie opere: & g. 7. n. 3. in fine, fatta fare la imagine di cera, la mandò ad appiccare con l'altre, & non disse de la cera, per cio che non hebbe rispetto, ne relatione à sorte alcuna di cera certa: & ne la medesima. g. n. 9. & prestamente lui per un picciolo lucignoletto preso

Fig. 2. Alberto Acharisio da Cento, *Vocabolario, grammatica, et orthographia de la lingua volgare* (1543), f° 2v (Firenze, Biblioteca dell'Accademia della Crusca, Fondo Migliorini 11).

Fig. 3. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), Frontispice (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

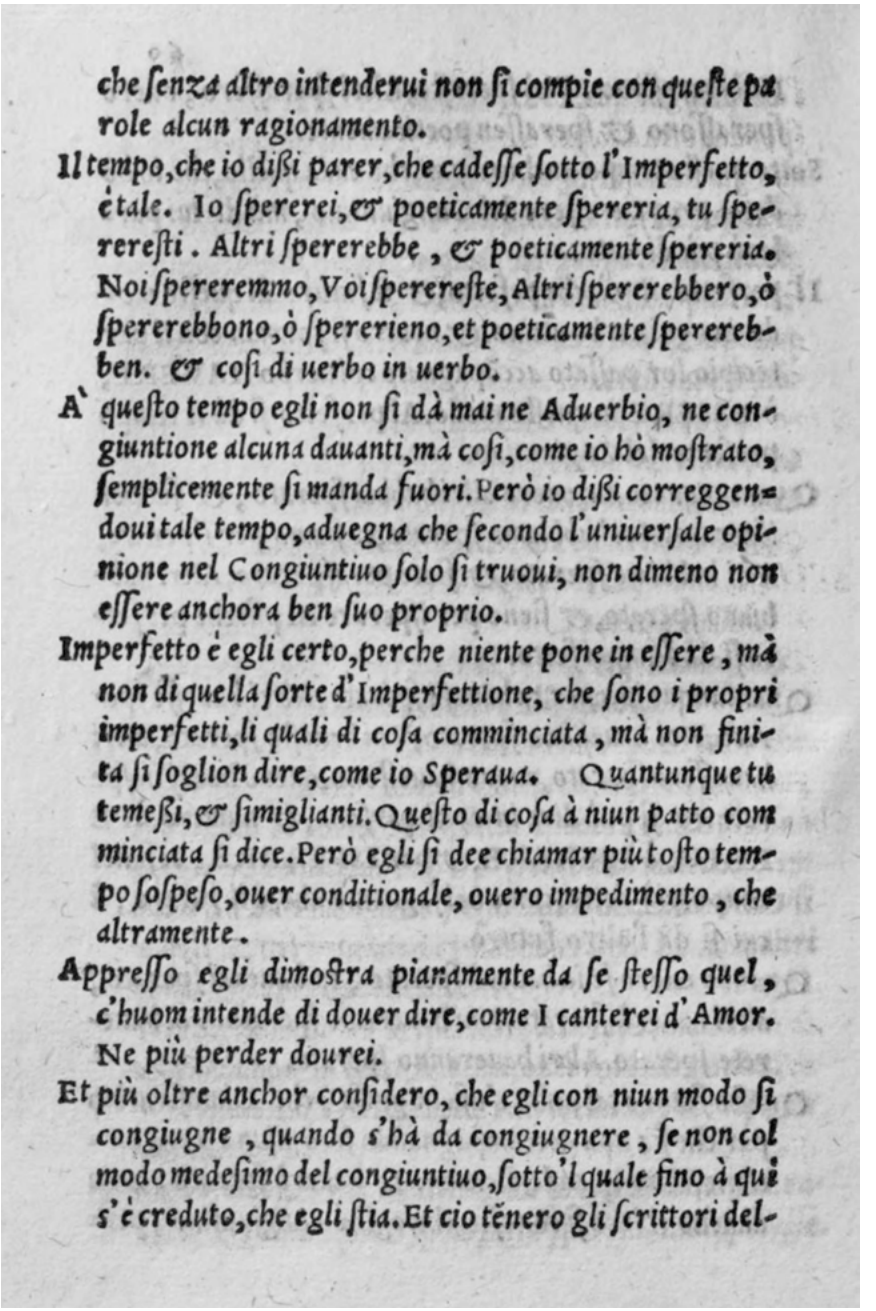

che ſenza altro intenderui non ſi compie con queſte pa
role alcun ragionamento.
Il tempo, che io diſſi parer, che cadeſſe ſotto l'Imperfetto,
è tale. Io ſpererei, & poeticamente ſpereria, tu ſpe-
rereſti. Altri ſpererebbe, & poeticamente ſpereria.
Noi ſpereremmo, Voi ſperereſte, Altri ſpererebbero, ò
ſpererebbono, ò ſpererieno, et poeticamente ſperereb-
ben. & coſi di uerbo in uerbo.
A' queſto tempo egli non ſi dà mai ne Aduerbio, ne con-
giuntione alcuna dauanti, mà coſi, come io hò moſtrato,
ſemplicemente ſi manda fuori. Però io diſſi correggen-
doui tale tempo, aduegna che ſecondo l'uniuerſale opi-
nione nel Congiuntiuo ſolo ſi truoui, non dimeno non
eſſere anchora ben ſuo proprio.
Imperfetto è egli certo, perche niente pone in eſſere, mà
non di quella ſorte d'Imperfettione, che ſono i propri
imperfetti, li quali di coſa comminciata, mà non fini-
ta ſi ſoglion dire, come io Speraua. Quantunque tu
temeßi, & ſimiglianti. Queſto di coſa à niun patto com
minciata ſi dice. Però egli ſi dee chiamar più toſto tem-
po ſoſpeſo, ouer conditionale, ouero impedimento, che
altramente.
Appreſſo egli dimoſtra pianamente da ſe ſteſſo quel,
c'huom intende di douer dire, come I canterei d'Amor.
Ne più perder dourei.
Et più oltre anchor conſidero, che egli con niun modo ſi
congiugne, quando s'hà da congiugnere, ſe non col
modo medeſimo del congiuntiuo, ſotto'l quale fino à qui
s'è creduto, che egli ſtia. Et cio tẽnero gli ſcrittori del-

Fig. 4. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), f° 69v (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

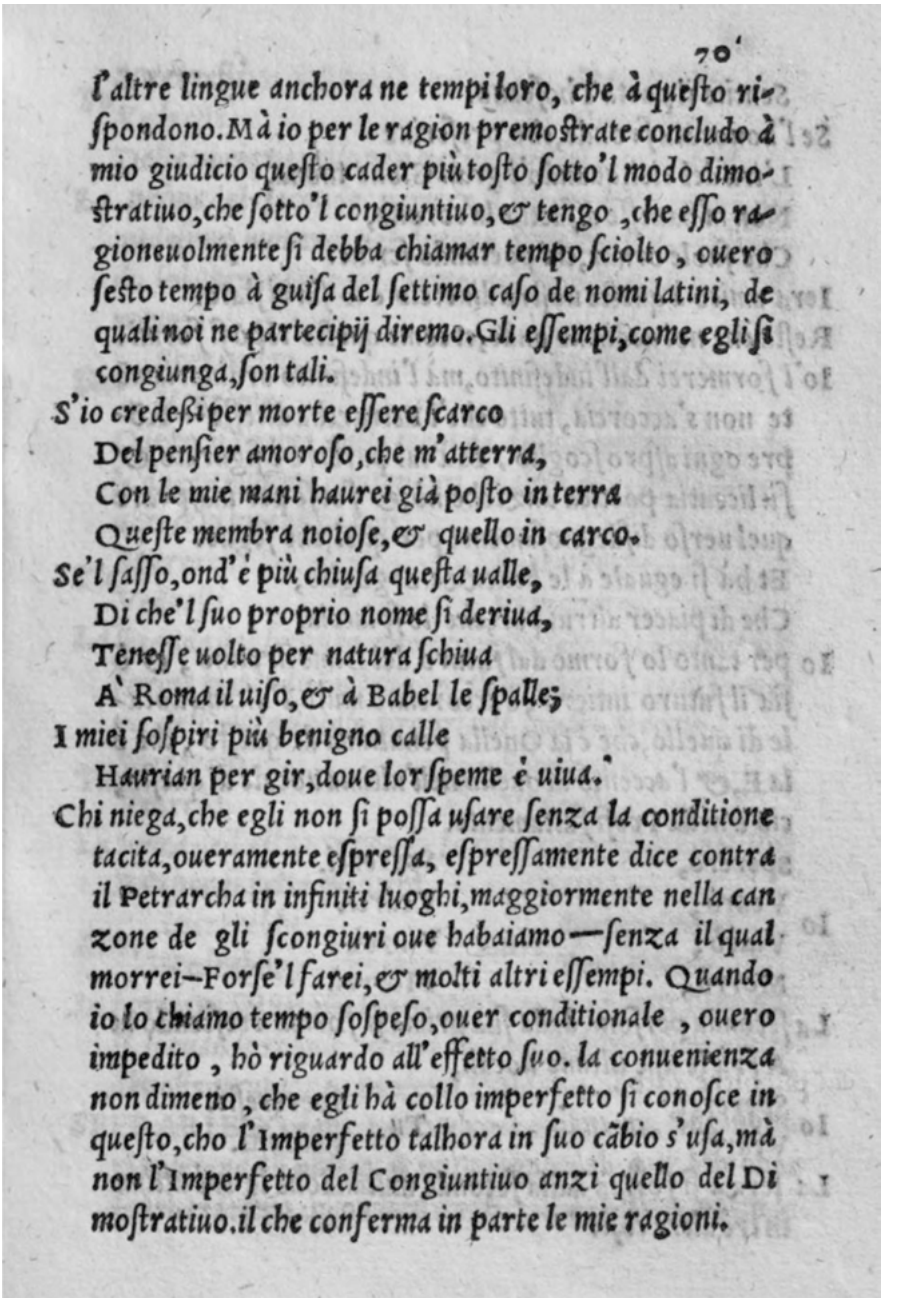

70

l'altre lingue anchora ne tempi loro, che à queſto riſpondono. Mà io per le ragion premoſtrate concludo à mio giudicio queſto cader più toſto ſotto'l modo dimoſtratiuo, che ſotto'l congiuntiuo, & tengo, che eſſo ragioneuolmente ſi debba chiamar tempo ſciolto, ouero ſeſto tempo à guiſa del ſettimo caſo de nomi latini, de quali noi ne partecipij diremo. Gli eſſempi, come egli ſi congiunga, ſon tali.

S'io credeßi per morte eſſere ſcarco
Del penſier amoroſo, che m'atterra,
Con le mie mani haurei già poſto in terra
Queſte membra noioſe, & quello in carco.

Se'l ſaſſo, ond'è più chiuſa queſta ualle,
Di che'l ſuo proprio nome ſi deriua,
Teneſſe uolto per natura ſchiua
A' Roma il uiſo, & à Babel le ſpalle;
I miei ſoſpiri più benigno calle
Haurian per gir, doue lor ſpeme è uiua.

Chi niega, che egli non ſi poſſa uſare ſenza la conditione tacita, oueramente eſpreſſa, eſpreſſamente dice contra il Petrarcha in infiniti luoghi, maggiormente nella canzone de gli ſcongiuri oue habaiamo — ſenza il qual morrei — Forſe'l farei, & molti altri eſſempi. Quando io lo chiamo tempo ſoſpeſo, ouer conditionale, ouero impedito, hò riguardo all'effetto ſuo. la conuenienza non dimeno, che egli hà collo imperfetto ſi conoſce in queſto, cho l'Imperfetto talhora in ſuo cãbio s'uſa, mà non l'Imperfetto del Congiuntiuo anzi quello del Dimoſtratiuo. il che conferma in parte le mie ragioni.

Fig. 5. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), f° 70 (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

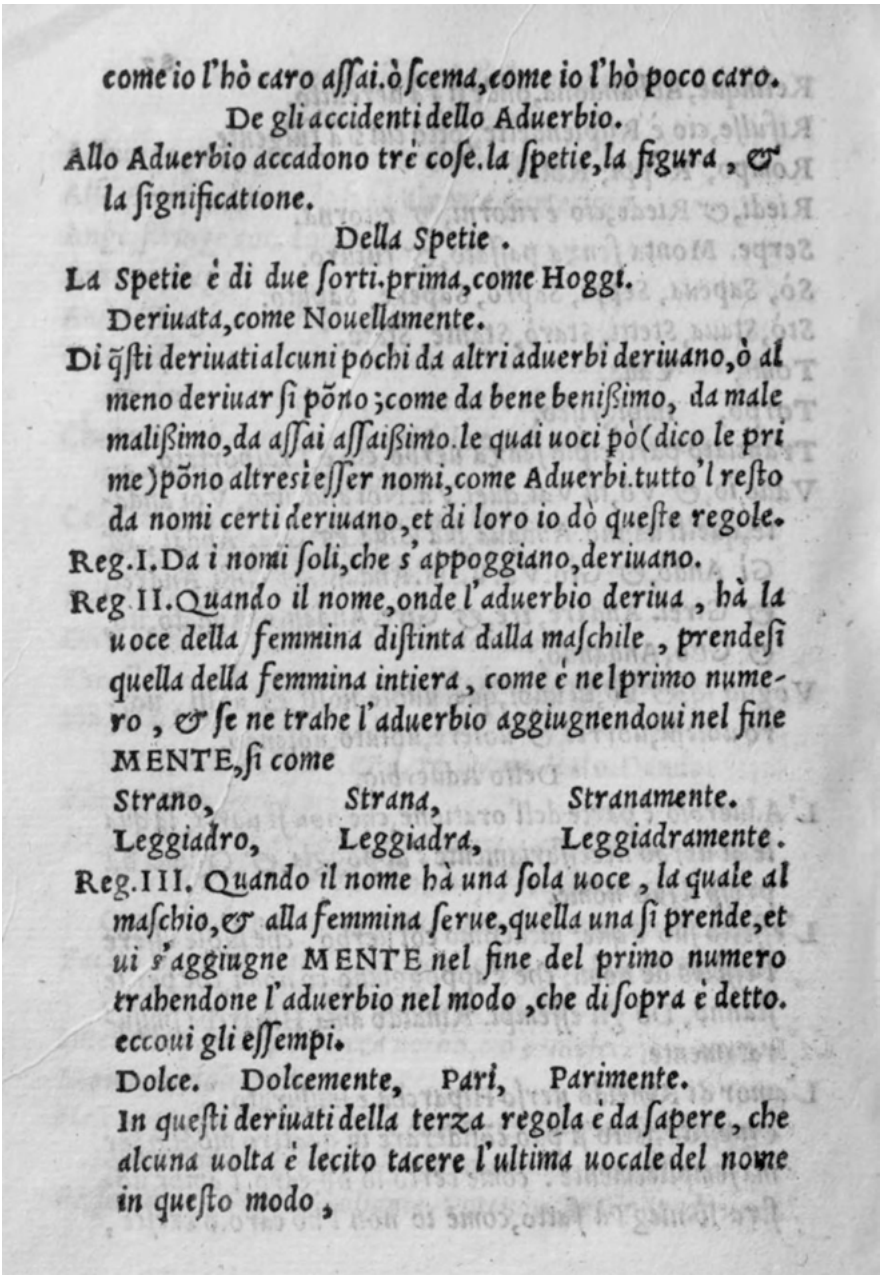

come io l'hò caro assai.ò scema,come io l'hò poco caro.

De gli accidenti dello Aduerbio.

Allo Aduerbio accadono trè cose.la spetie,la figura, & la significatione.

Della Spetie.

La Spetie è di due sorti.prima,come Hoggi.

Deriuata,come Nouellamente.

Di q̃sti deriuati alcuni pochi da altri aduerbi deriuano,ò al meno deriuar si põno;come da bene benißimo, da male malißimo,da assai assaißimo.le quai uoci pò(dico le prime)põno altresì esser nomi,come Aduerbi.tutto'l resto da nomi certi deriuano,et di loro io dò queste regole.

Reg.I.Da i nomi soli,che s'appoggiano,deriuano.

Reg.II.Quando il nome,onde l'aduerbio deriua, hà la uoce della femmina distinta dalla maschile, prendesi quella della femmina intiera, come è nel primo numero, & se ne trahe l'aduerbio aggiugnendoui nel fine MENTE,si come

Strano, Strana, Stranamente.
Leggiadro, Leggiadra, Leggiadramente.

Reg.III. Quando il nome hà una sola uoce, la quale al maschio,& alla femmina serue,quella una si prende,et ui s'aggiugne MENTE nel fine del primo numero trahendone l'aduerbio nel modo,che di sopra è detto. eccoui gli essempi.

Dolce. Dolcemente, Pari, Parimente.

In questi deriuati della terza regola è da sapere, che alcuna uolta è lecito tacere l'ultima uocale del nome in questo modo,

Fig. 6. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), f° 87v (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

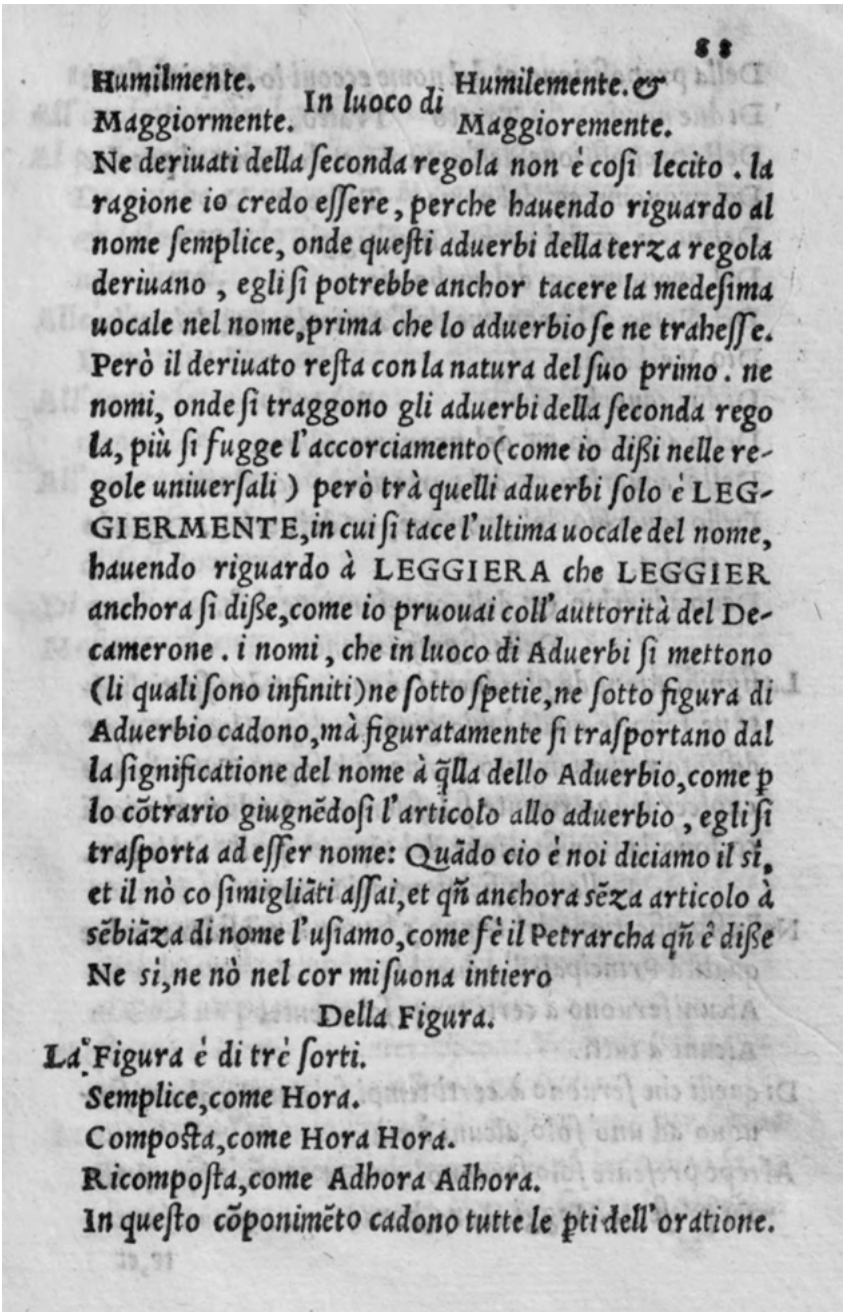

88

Humilmente. Maggiormente. In luoco di Humilemente. & Maggioremente.

Ne deriuati della ſeconda regola non è coſi lecito. la ragione io credo eſſere, perche hauendo riguardo al nome ſemplice, onde queſti aduerbi della terza regola deriuano, egli ſi potrebbe anchor tacere la medeſima uocale nel nome, prima che lo aduerbio ſe ne traheſſe. Però il deriuato reſta con la natura del ſuo primo. ne nomi, onde ſi traggono gli aduerbi della ſeconda regola, più ſi fugge l'accorciamento (come io diſſi nelle regole uniuerſali) però trà quelli aduerbi ſolo è LEGGIERMENTE, in cui ſi tace l'ultima uocale del nome, hauendo riguardo à LEGGIERA che LEGGIER anchora ſi diſſe, come io pruouai coll'auttorità del Decamerone. i nomi, che in luoco di Aduerbi ſi mettono (li quali ſono infiniti) ne ſotto ſpetie, ne ſotto figura di Aduerbio cadono, mà figuratamente ſi traſportano dal la ſignificatione del nome à q̃lla dello Aduerbio, come p lo cõtrario giugnẽdoſi l'articolo allo aduerbio, egli ſi traſporta ad eſſer nome: Quãdo cio è noi diciamo il sì, et il nò co ſimigliãti aſſai, et qñ anchora sẽza articolo à sẽbiãza di nome l'uſiamo, come fè il Petrarcha qñ ê diſſe

Ne sì, ne nò nel cor mi ſuona intiero

Della Figura.

La Figura è di trè ſorti.

Semplice, come Hora.

Compoſta, come Hora Hora.

Ricompoſta, come Adhora Adhora.

In queſto cõponimẽto cadono tutte le pti dell'oratione.

Fig. 7. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), f° 88 (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

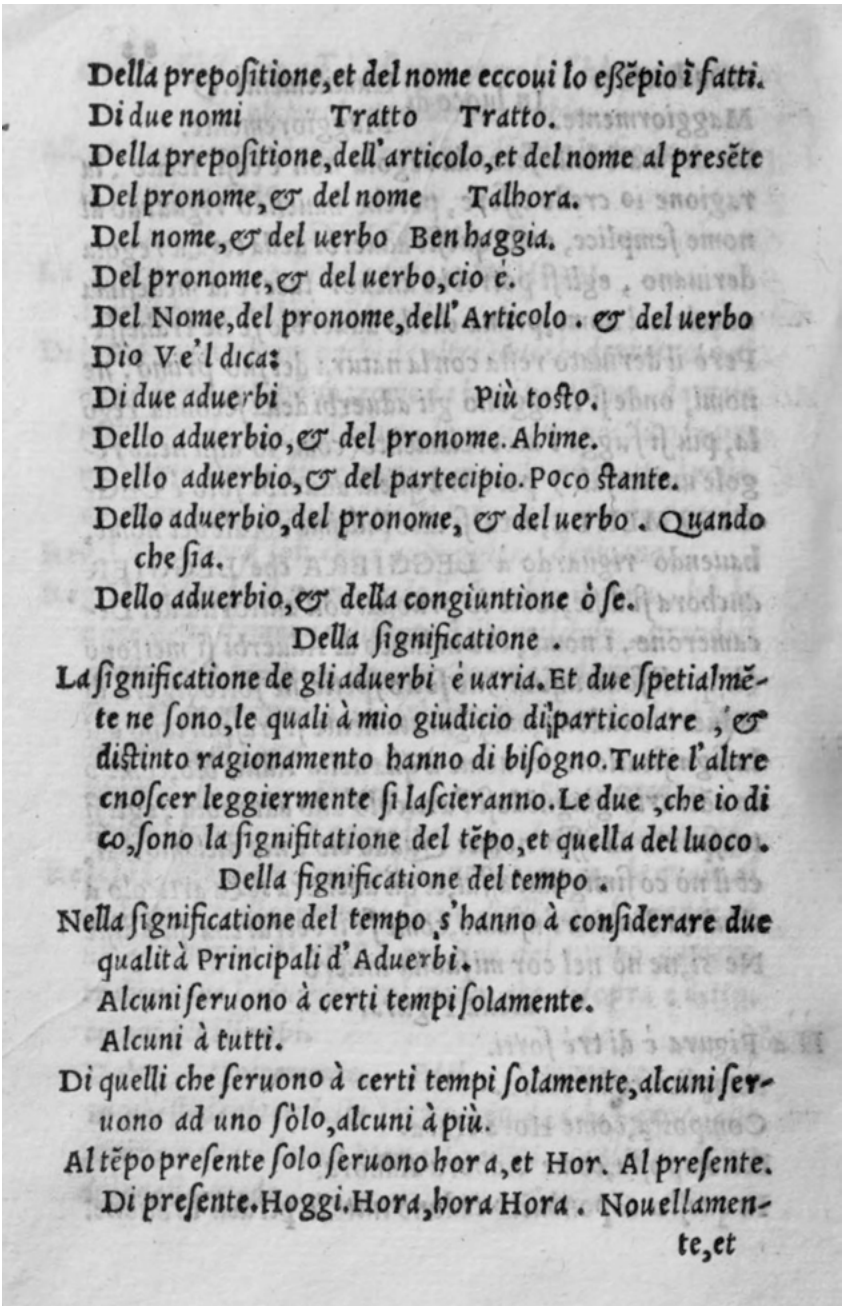

Della prepoſitione,et del nome eccoui lo eſsẽpio ì fatti.
Di due nomi Tratto Tratto.
Della prepoſitione,dell'articolo,et del nome al preſẽte
Del pronome,& del nome Talhora.
Del nome,& del uerbo Ben haggia.
Del pronome,& del uerbo,cio è.
Del Nome,del pronome,dell'Articolo. & del uerbo
Dio V e'l dica:
Di due aduerbi Più toſto.
Dello aduerbio,& del pronome. Ahime.
Dello aduerbio,& del partecipio. Poco ſtante.
Dello aduerbio,del pronome, & del uerbo. Quando che ſia.
Dello aduerbio,& della congiuntione ò ſe.

Della ſignificatione.

La ſignificatione de gli aduerbi è uaria. Et due ſpetialmẽte ne ſono,le quali à mio giudicio di particolare, & diſtinto ragionamento hanno di biſogno. Tutte l'altre cnoſcer leggiermente ſi laſcieranno. Le due, che io dico,ſono la ſignifitatione del tẽpo,et quella del luoco.

Della ſignificatione del tempo.

Nella ſignificatione del tempo, s'hanno à conſiderare due qualità Principali d'Aduerbi.
Alcuni ſeruono à certi tempi ſolamente.
Alcuni à tutti.
Di quelli che ſeruono à certi tempi ſolamente,alcuni ſeruono ad uno ſolo,alcuni à più.
Al tẽpo preſente ſolo ſeruono hora,et Hor. Al preſente.
Di preſente. Hoggi. Hora,hora Hora. Nouellamente,et

Fig. 8. Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar Thoscano* (1549), f° 88v (Bayerische Staatsbibliothek München, Res/L.lat.f.405#Beibd.5, urn:nbn:de:bvb:12-bsb10207084-7).

Fig. 9. Monument à Ludovico Castelvetro (buste : ?, pierre tombale supérieure : 1597 ?, pierre tombale inférieure : 1791), Museo Lapidario Estense, Modena.

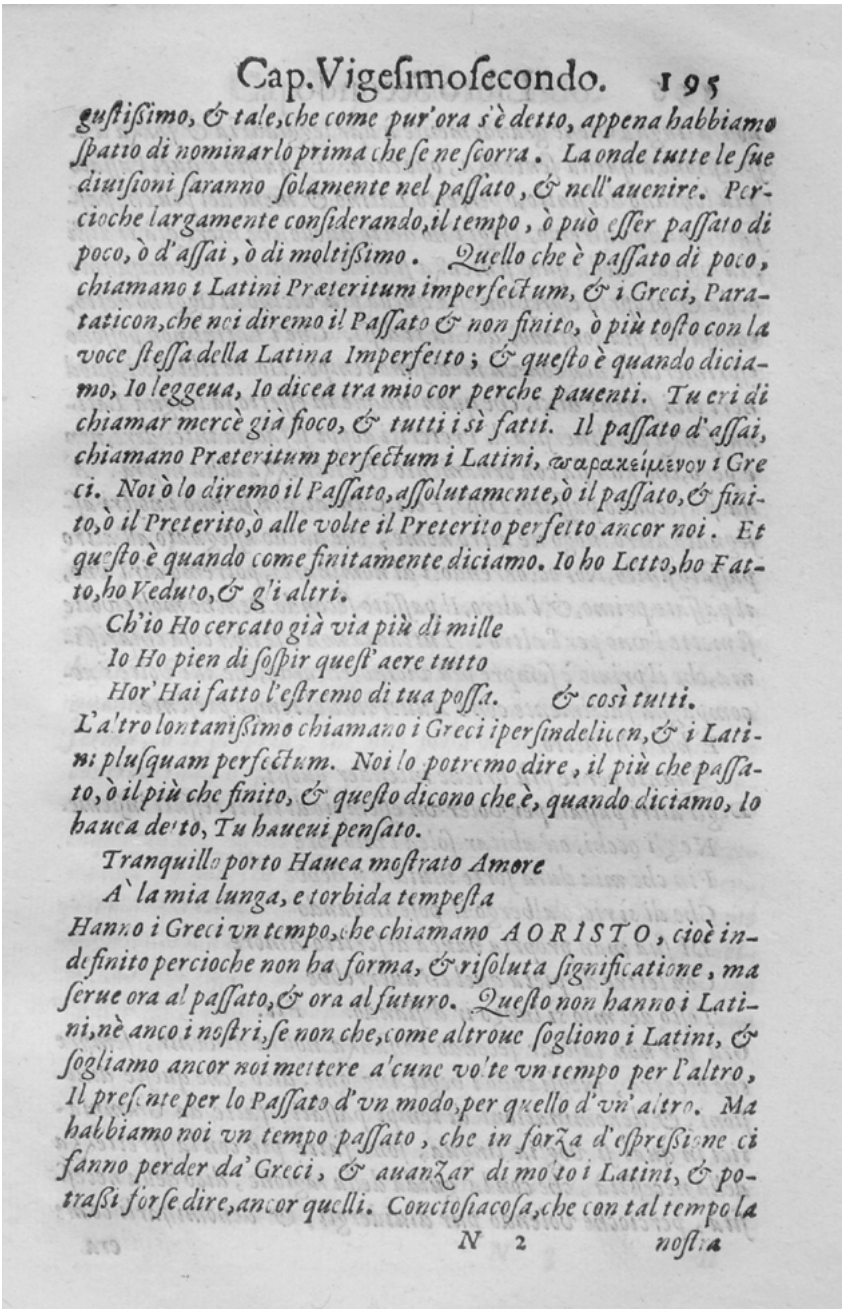

Cap. Vigesimosecondo. 195

gustissimo, & tale, che come pur'ora s'è detto, appena habbiamo spatio di nominarlo prima che se ne scorra. La onde tutte le sue diuisioni saranno solamente nel passato, & nell'auenire. Percioche largamente considerando, il tempo, ò può esser passato di poco, ò d'assai, ò di moltissimo. Quello che è passato di poco, chiamano i Latini Præteritum imperfectum, & i Greci, Parataticon, che noi diremo il Passato & non finito, ò più tosto con la voce stessa della Latina Imperfetto; & questo è quando diciamo, Io leggeua, Io dicea tra mio cor perche pauenti. Tu eri di chiamar mercè già fioco, & tutti i sì fatti. Il passato d'assai, chiamano Præteritum perfectum i Latini, παρακείμενον i Greci. Noi ò lo diremo il Passato, assolutamente, ò il passato, & finito, ò il Preterito, ò alle volte il Preterito perfetto ancor noi. Et questo è quando come finitamente diciamo. Io ho Letto, ho Fatto, ho Veduto, & gl'altri.

Ch'io Ho cercato già via più di mille
Io Ho pien di sospir quest'aere tutto
Hor'Hai fatto l'estremo di tua possa. & così tutti.

L'altro lontanissimo chiamano i Greci iperspindelicon, & i Latini plusquam perfectum. Noi lo potremo dire, il più che passato, ò il più che finito, & questo dicono che è, quando diciamo, Io hauea detto, Tu haueui pensato.

Tranquillo porto Hauea mostrato Amore
A' la mia lunga, e torbida tempesta

Hanno i Greci vn tempo, che chiamano AORISTO, cioè indefinito percioche non ha forma, & risoluta significatione, ma serue ora al passato, & ora al futuro. Questo non hanno i Latini, nè anco i nostri, se non che, come altroue sogliono i Latini, & sogliamo ancor noi mettere alcune volte vn tempo per l'altro, Il presente per lo Passato d'vn modo, per quello d'vn'altro. Ma habbiamo noi vn tempo passato, che in forza d'espressione ci fanno perder da' Greci, & auanzar di molto i Latini, & potrasti forse dire, ancor quelli. Conciosiacosa, che con tal tempo la

Fig. 10. Girolamo Ruscelli, *De' Commentarii della lingua italiana. Libri VII* (1581), livre 2 chap. 22, p. 195 (Firenze, Biblioteca dell'Accademia della Crusca, Fondo Migliorini 15).

Bibliographie

A Sources principales

A1 Dictionnaires et grammaires du grec, du latin et de langues autres que l'italien

Apollonius Dyscole, *Syntaxe* = *De la construction*, ed. Lallot, Jean, Paris, Vrin, 1997.

Charisius, *Ars grammatica*, ed. Barwick, Carolus, Leipzig, Teubner, 1964.

Cittadini, Celso, *Trattato della vera origine, e del processo, e nome della nostra Lingua, scritto in vulgar Sanese*, Venezia, Gio. Battista Ciotti Senese all'Aurora, 1601 (fac-similé ed. Schlemmer, Gerd, Hamburg, Helmut Buske, 1983).

Denys d'Halicarnasse, *Perì synthéseōs onomátōn* (*De compositione uerborum*) = *La composition stylistique*, in: *Opuscules rhétoriques*, vol. 3, edd. Aujac, Germaine/Lebel, Maurice, Paris, Les belles lettres, 1981.

Denys le Thrace, *La grammaire de Denys le Thrace* = *Téchnē*, ed. Lallot, Jean, Paris, Editions du CNRS, ^{2}1998.

Diomède, *Ars grammatica*, in: *Grammatici latini*, vol. 1, Leipzig, Teubner, 1857 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961), 299–529.

Donat, *A. m.* et *A. M.* = *Ars minor* et *Ars maior*, in: Holtz, Louis, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Etude sur l'*Ars Donati *et sa diffusion (IVe–IXe siècle) et édition critique*, Paris, CNRS, 1981, 585–602 et 603–674.

Dosithée, *Grammaire latine*, ed. Bonnet, Guillaume, Paris, Les belles lettres, 2005.

Estienne, Henri, *Traicté de la conformité du langage François avec le Grec*, [Genève], H. Estiene, [1565] (consultable sur le site e-rara à l'adresse www.e-rara.ch/doi/10.3931/e-rara-29282).

Faidit, Uc, *The « Donatz proensals » of Uc Faidit*, ed. Marshall, J. H., New York/Toronto, London Oxford University Press, 1969.

Las leys d'Amors (manuscrit de l'Académie des jeux floraux, publié par Joseph Anglade), vol. 3, Toulouse, Imprimerie et librairie Edouard Privat, 1919 (fac-similé New-York/London, Johnson reprint corporation, 1971).

Linacre, Thomas, *De emendata structura latini sermonis*, Paris, Robert Estienne, ^{2}1532.

Meyer, Paul, *Notice sur les « Corrogationes Promethei » d'Alexandre Neckam*, Paris, Klincksieck, 1897.

Miranda, Giovanni, *Osservationi della lingua castigliana* […] *divise in quatro libri: ne' quali s'insegna con gran facilità la perfetta lingua spagnuola. Con due tavole: l'una de' capi essentiali, & l'altra delle cose notabile*, Venezia, Gabriel Giolito de' Ferrari, 1566.

Priscianese, Francesco, *De Romanis fastigiis et linguae tuscae uel de pronunciatione*, Biblioteca Palatina di Parma, manuscrit Parm. 2331 (comme pour l'œuvre suivante, les citations sont extraites de l'article de L. Vignali).

Priscianese, Francesco, *Della lingua romana libri sei*, Venezia, Bartolomeo Zanetti da Brescia, 1540.

Priscien, *Institutions grammaticales* (= Priscien ou *I. G.*), *Prisciani Grammatici Caesariensis Institutionum Grammaticarum libri XVIII*, in: *Grammatici latini*, vol. 2 et 3, Leipzig, Teubner, 1855/1859 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961 ; les références sont au livre et au paragraphe).

https://doi.org/10.1515/9783110427585-010

Priscien, *Institutio de nomine et pronomine et uerbo*, extrait de *Prisciani opera minora*, in: *Grammatici latini*, vol. 3, Leipzig, Teubner, 1860 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961), 441–456.

Priscien, *Partitiones duodecim uersuum Æneidos principalium*, extrait de *Prisciani opera minora*, in: *Grammatici latini*, vol. 3, Leipzig, Teubner, 1860 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961), 457–515.

Priscien, *Grammaire. Livre XVII – Syntaxe, 1* et *Livres XIV, XV, XVI – Les invariables (préposition, adverbe et interjection, conjonction)*, ed. Groupe Ars grammatica, Paris, Vrin, 2010 et 2013.

Probe, *Instituta artium*, in: *Grammatici latini*, vol. 4, Leipzig, Teubner, 1864 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961), 47–192.

Pseudo-Priscien, *De accentibus*, extrait de *Prisciani opera minora*, in: *Grammatici latini*, vol. 3, Leipzig, Teubner, 1860 (fac-similé Hildesheim, Olms, 1961), 517–528.

Ps. Remmius Palæmon, *Regulae*, ed. Rosellini, Michela, Hildesheim, Olms-Weidmann, 2001.

Quintilien, *Quintilians Grammatik (« Inst. orat. » 1, 4–8)*, ed. Ax, Wolfram, Berlin, De Gruyter, 2011.

Scholia in Dionysii Thracis « Artem grammaticam », ed. Hilgard, Alfredus, Leipzig, Teubner, 1901.

Thurot, Charles, *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Age*, Paris, Imprimerie impériale, 1869 (fac-similé Frankfurt am Main, Minerva, 1964).

Urbanus Bellunensis, *Institutionum in linguam Graecam grammaticarum libri duo. Quorum primo quae ad simpliciorem octo partium orationis rationem, secundo uero quae ad accuratiorem earundem pertinent explicationem, continentur*, Basileae, In officina Ioannis Valderi, 1535 (exempl. L.gr.132 de la *Bayerische Staatsbibliothek* Munich consultable à l'adresse suivante http://daten.digitale-sammlungen.de/~db/0002/bsb00021985/images).

Victorinus, Marius, *Ars grammatica*, ed. Mariotti, Italo, Firenze, Le Monnier, 1967.

A2 Traités linguistiques et grammaires italiennes jusqu'à la Renaissance. Sources littéraires

(Les éditions originales des œuvres précédées d'un astérisque sont consultables dans la bibliothèque numérique de l'Accademia della Crusca, www.bdcrusca.it).

*Acarisio, Alberto, *Vocabolario, grammatica, et orthographia de la lingua volgare d'Alberto Acharisio da Cento, con ispositioni di molti luoghi di Dante, del Petrarca, et del Boccaccio*, Cento, in casa dell'autore, 1543 (fac-similé *Vocabolario, grammatica e ortografia della lingua volgare*, ed. Trovato, Paolo, et al., Bologna, Arnaldo Forni, 1988). *La grammatica volgare di M. Alberto degl'Acharisi da Cento La Grammaire de M. Albert de la Charisi Dacento, tournée de tuscan en françois*, Louvain, Bartholomeus Gravius, 1555 (avec traduction française en vis-à-vis) est consultable dans *Gallica*, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (www.bnf.fr).

Alberti, Leon Battista, *Opere volgari*, vol. 3, ed. Grayson, Cecil, Bari, Laterza, 1973.

Alberti, Leon Battista, *Ordine delle lettere pella lingua toscana* et *Grammatichetta*, in: Patota, Giuseppe (ed.), *« Grammatichetta » e altri scritti sul volgare*, Roma, Salerno, 1996, 13–14 et 15–39.

Alberti, Leon Battista, *Grammatichetta/Grammaire de la langue toscane*, précédé d'*Ordine délle Lættére/Ordre des lettres*, trad. Vallance, Laurent, Paris, Les belles lettres, 2003 (les références sont à la numérotation des paragraphes).

Alessandri, Giovanni Mario, *Il paragone della lingua toscana et castigliana*, Napoli, Mattia Cancer, 1560 (Bibliothèque nationale de France X9269 ; exempl. L.lat.f.301 de la *Bayerische Staatsbibliothek* Munich consultable à l'adresse suivante http://reader.digitale-sammlungen.de/resolve/display/bsb10185827.html).

Alighieri, Dante, *De vulgari eloquentia*, in : *Opere minori*, edd. Mengaldo, Pier Vincenzo, et al., vol. 2, Milano-Napoli, Ricciardi, 1979.

Alighieri, Dante, *De l'éloquence en vulgaire*, trad. Rosier-Catach, Irène, Grondeux, Anne/Imbach, Rudi, Rosier-Catach, Irène ed., Paris, Fayard, 2011.

Arezzo, Claudio Mario, *Osservantii dila lingua siciliana*, Missina, P. Spira, 1543 (éd. moderne : *Osservantii dila lingua siciliana et canzoni inlo proprio idioma*, ed. Grasso, Sebastiano, Caltanissetta, Lussografica, 2008).

Arioste = Ariosto, *Opere minori*, ed. Segre, Cesare, Milano-Napoli, Ricciardi, 1954.

Bargagli, Scipione, *Il Turamino, ovvero del parlare e dello scriver sanese*, Siena, Matteo Florimi, 1602 (ed. Serianni, Luca, Roma, Salerno, 1976).

*Bembo, Pietro, *Prose della volgar lingua: l'« editio princeps » del 1525* [Venezia, Taccuino] *riscontrata con l'autografo Vaticano latino 3210*, ed. Vela, Claudio, Bologna, CLUEB, 2001. (autres éditions : *La prima stesura delle « Prose della volgar lingua »: fonti e correzioni, con edizione del testo*, ed. Tavosanis, Mirko, Pisa, Edizioni ETS, 2002 ; *Le prose della volgar lingua*, ed. Sorella, Antonio, Roma, Bulzoni, 2004 ; les références des paragraphes se rapportent toutes au livre 3, sauf mention contraire).

Berni, Francesco, *Poesie e prose*, ed. Chiorboli, Ezio, Genève/Florence, Olschki, 1934.

Boccaccio, Giovanni, *Il Decamerone* (édition Singleton), Bari, Laterza, 1955.

Borghini, Vincenzio, *Scritti inediti o rari sulla lingua*, ed. Woodhouse, J. R., Bologna, Commissione per i testi di lingua, 1971.

Buommattei, Benedetto, *Della lingua toscana libri due*, Verona, Pierantonio Berno, 1729.

Carlino, Marcantonio, *La Grammatica Volgar dell'Atheneo*, Napoli, Giannes Sultzbach, 1533 (Biblioteca civica Gambalunga Rimini CER593).

Castelvetro, Lodovico, *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi di messer Pietro Bembo*, Modona, per gli heredi di Cornelio Gadaldino, 1563 (Biblioteca universitaria Pisa Misc.372.5 ; éd. moderne : Motolese, Matteo, Roma, Antenore, 2004 ; les références sont à la page/au numéro de la *particella* de Bembo à laquelle est faite la *giunta*, suivi de A pour la première section sur les articles, ou de V pour la deuxième sur les verbes).

Castelvetro, Lodovico, *Correttione d'alcune cose del Dialogo delle lingue di Benedetto Varchi, et una giunta al primo libro delle Prose di M. Pietro Bembo dove si ragiona della vulgar lingua*, Basilea, [Peter Perna], 1572 (Universitätsbibliothek Basel AP V66:2 ; éd. moderne : *Correttione d'alcune cose del « Dialogo delle lingue » di Benedetto Varchi*, ed. Grohovaz, Valentina, Padova, Antenore, 1999 ; extraits de la *Giunta* in: Pozzi, Mario, *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, Torino, UTET, 1988, 603–712).

Castelvetro, Lodovico, *Le Prose di M. Pietro Bembo, nelle quali si ragiona della Volgar lingua* […] *in questa nuova edizione unite insieme con le giunte di Lodovico Castelvetro. Non solo quelle, che prima vedevansi stampate separatamente, ma ancora alcune altre, che conservavansi manuscritte nella libreria del Serenissimo Duca di Modona*, Napoli, Bernardo-Michele Raillard e Felice Mosca, 1714 (Universitätsbibliothek Basel Rb244).

Citolini, Alessandro, *Tipocosmia*, Venetia, Valgrisi, 1561 (Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg ANT5769).

Citolini, Alessandro, *Grammatica de la Lingua Italiana* et *Lettera in difesa de la lingua volgare*, in: *Scritti linguistici*, ed. di Felice, Claudio, Pescara, Libreria dell'Università, 2003, 215–365 et 383–418 (les références sont aux feuillets du manuscrit/aux paragraphes de l'édition ; *Lettre* (Venezia, Francesco Marcolino da Forlì, 1540), fac-similé in : Faldon, Nilo, *Alessandro Citolini da Serravalle e la Lettera de la lingua volgare*, Conegliano, s. e., 1990, 15–52.

Corso, Rinaldo, **Fondamenti del parlar Thoscano*, Venezia, Comin da Trino di Monferrato, 1549 (Biblioteca universitaria Pisa Hb.12.51) ; *Fondamenti del parlar Thoscano. Non prima veduti corretti, et accresciuti* (= *Corso*2), Venezia, M. Sessa, 1550 (Biblioteca universitaria Pisa Misc.398.5).

Corsuto, Pietro Antonio, *Il Capece overo le riprensioni* […] *Nel quale si riprovano molti degli Avvertimenti del cavalier Leonardo Salviati, ch'ei fè sopra la volgar lingua. Et si dimostra quanto Dante habbia fallato in quelle parti che à buon poema si richieggono*, Napoli, Gio. Iacomo Carlino & Antonio Pace, 1592.

da Buti, Francesco, *Commento sopra la divina comedia*, ed. Giannini, Crescentino, 3 vol., Pisa, Nistri, 1858–1862.

Decurtins, Caspar, *Rätoromanische Chrestomathie*, vol. 6, Erlangen, Fr. Junge, 1904 (fac-similé Coire, Octopus, 1983).

Delminio, Giulio Camillo, *Grammatica* (av. 1544), in: *Il secondo tomo dell'opere di M. Giulio Camillo Delminio, cioè, la Topica overo dell'Elocutione. Discorso sopra l'Idee di Hermogene. la Grammatica. Espositione sopra il primo & secondo sonetto del Petrarca*, Venezia, Gabriel Giolito de' Ferrari, 1560, 123–149 (Biblioteca comunale Labronica F. D. Guerrazzi Livorno, Bastogi 094-V-0139 ; Venezia, Domenico Farri, 1579, Universitätsbibliothek Basel AP VII6).

Delminio, Giulio Camillo, *De' Verbi semplici non piu stampato [Dei verbi semplici, mentre vestono tutto il concetto, come fa la locutione]* (av. 1544), in: *L'opere di M. Giulio Camillo*, vol. 1, Venezia, Domenico Farri, 1579, 272–288 (Universitätsbibliothek Basel AP VII6).

del Rosso, Paolo, *Regole osservanze, et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa & in versi*, Napoli, Mattio Cance, 1545 (Biblioteca nazionale centrale Firenze Palat.12.B.A.2.2.14 ; éd. moderne : *Regole, osservanze et avvertenze sopra lo scrivere correttamente la lingua volgare Toscana in prosa et in versi*, ed. Ortolano, Pierluigi, Pescara, Opera, 2009).

De Stefano, Antonino, *Una nuova grammatica latino-italiana del sec. XIII*, Revue des langues romanes 8 (1905), 495–529.

*Dolce, Lodovico, *Osservationi nella Volgar Lingua. Divise in quattro libri*, Venezia, Gabriel Giolito de Ferrari e fratelli, 1550 (Biblioteca universitaria Pisa Hb.12.2 ; éd. moderne fondée sur la 8e de 1562 : *I quattro libri delle osservationi*, ed. Guidotti, Paola, Pescara, Libreria dell'Università, 2004).

Farris, Giovanni, *Frammenti di grammatica medievale latino-volgare*, Savona, Sabatelli, 1975.

Firenzuola, Agnolo, *Discacciamento de le nuove lettere, inutilmente aggiunte ne la lingua toscana*, Roma, per Lodovico Vincentino et Lautitio Perugino, 1524 (decembre) (éd moderne : Richardson, Brian (ed.), *Trattati sull'ortografia del volgare 1524–1526*, Exeter, University of Exeter, 1984, 15–27 ; les références sont à la pagination originale/ à la numérotation des phrases de l'éd. moderne).

Flaminio, Marcantonio, *Regole brievi della volgar grammatica*, ed. Bongrani, Paolo, *« Breviata con mirabile artificio ». Il « Compendio di la volgare grammatica » di Marcantonio Flaminio. Edizione e introduzione*, in: Albonico, Simone, et al. (edd.),

Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana, Milano, Fondazione Arnoldo e Alberto Mondadori, 1996, 252–267 (editio princeps : Bologna, G. de' Benedetti, 1521).

Flaminio, Marcantonio, *Le Prose di Monsignor Bembo ridotte a metodo da Messer Marco Antonio Flaminio*, in: Sabbatino, Pasquale, *Il modello bembiano a Napoli*, 1986, 223–285 (editio princeps : Napoli, Giuseppe Cacchi, 1569).

Florio, Michelangelo, *Regole della lingua thoscana* (1553), ed. Pellegrini, Giuliano, *Michelangelo Florio e le sue « Regole della lingua thoscana »*, Studi di filologia italiana 12 (1954), 104–201 (les références sont à la pagination du manuscrit).

Fortunio, Giovan Francesco, *Regole grammaticali della volgar lingua*, Ancona, Bernardino Vercellese, 1516 (fac-similé et transcription : ed. Marazzini, Claudio/Fornara, Simone, Pordenone, Accademia San Marco, 1999 ; les références sont à la pagination originale/à la numérotation des paragraphes de l'éd. Richardson, Brian, *Regole grammaticali della volgar lingua*, Roma, Antenore, 2001).

Gabriele, Iacomo, **Regole grammaticali, non meno utili, che necessarie a coloro, che dirittamente scrivere, ne la nostra natia lingua si dilettano*, Venetia, Giovanni de Farri & fratelli, 1545 (Bibliothèque nationale de France X9306). Deuxième édition : Venezia, per Giovanni de Farri & fratelli, 1548 (= *Gabriele2*) (éd. moderne : *Regole grammaticali di Messer Jacomo Gabriele*, ed. Ortolano, Pierluigi, Pescara, Opera, 2010).

Gaetano, Tizzone, *La grammatica volgare trovata ne le opere di Dante, di Francesco petrarca, di Giovan boccaccio di Cin da pistoia di Guitton da rezzo*, Napoli, Giovanni Sultzbach, 1539 (Biblioteca apostolica vaticana Stamp.Ross.6114 ; les références sont aux pages, dont la 16 et la 59 sont numérotées deux fois : j'ai gardé la pagination originale en indiquant par 16bis et 16bv, 59bis et 59bv les pages mal numérotées).

Gelli, Giovan Battista, *Ragionamento sopra la difficultà dello ordinare detta lingua*, in: *Opere*, ed. Sanesi, Ireneo, Torino, UTET, 1964 (editio princeps : Giambullari, Pier Francesco, *De la lingua che si parla et scrive in Firenze*, Firenze, Torrentino, 1552).

Giambullari, Pier Francesco, *Il Gello*, Firenze, Anton Francesco Doni, 1546 (éd. moderne : *Le Lezioni e Il Gello*, Milano, Giovanni Silvestri, 1827).

Giambullari, Pier Francesco, *Regole della lingua fiorentina*, ed. Bonomi, Ilaria, Firenze, Presso l'Accademia, 1986 (editio princeps : **De la lingua che si parla et scrive in Firenze*, Firenze, Torrentino, 1552 ; les références sont à la pagination du manuscrit suivi par Bonomi).

Giannotti, Donato, *Dialogi de' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e'l Purgatorio* (1546), ed. Redig de Campos, Deoclecio, Firenze, Sansoni, 1939.

Guazzo, Stefano, *Avertimenti intorno allo scriver thoscano scielti fra' i più necessarij a chi si diletta di correttamente scrivere* (av. 1593), ed. Marazzini, Claudio, in : Bongrani, Paolo, et al. (edd.), *Studi di storia della lingua italiana offerti a Ghino Ghinassi*, Firenze, Le lettere, 2001, 216–225 (editio princeps : Casale, Bernardo Grasso, 1597 ; le premier chiffre renvoie au feuillet manuscrit/le second au numéro du paragraphe de l'éd. moderne).

Lapini, Eufrosino, *Institutionum Florentinae linguae libri II*, Florentiae, Iunctas, 1569 (puis 1574).

Lentolo, Scipione, *Italicae grammatices praecepta, ac ratio*, [Ginevra], Ioan. Crispinum, 1567.

Lentolo, Scipione, *Grammatica Italica et Gallica, in Germanorum, Gallorum & Italorum gratiam Latine accuratissime conscripta*, Francofurdi, apud Ioan. Wechel viduam sumptibus Petri Fischeri, 1594.

Le Osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri, cioè del Bembo, del Gabriello, del Fortunio, dell'Acarisio et di altri scrittori, nelle quali si contengono utilissime cose per coloro che scrivono i concetti loro, Con la Tavola general di tutto quello che è nel presente

Volume, in Venetia, appresso Francesco Sansovino, 1562 (exempl. de la Bibliothèque nationale de France consultable dans la bibliothèque numérique *Gallica* sur le site www.bnf.fr).

Lenzoni, Carlo, *In difesa della lingua fiorentina e di Dante, con le regole da far bella e numerosa la prosa*, Firenze, Torrentino, 1557 (exempl. 4P.o.it.131x de la *Bayerische Staatsbibliothek* Munich consultable à l'adresse http://reader.digitale-sammlungen.de/resolve/display/bsb10165991.html). Extraits in : Pozzi, Mario (ed.), *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, Torino, UTET, 1988, 347–429.

Liburnio, Nicolao, *Le vulgari elegantie*, Venise, Aldo Manuzio, 1521 (fac-similé Milano, Edikon, 1965 ; ed. Presa, Giovanni, Milano, Le stelle, 1966 ; les références sont à la pagination originale).

*Liburnio, Nicolao, *Le tre fontane*, Venise, Gregorio de' Gregorii, 1526 (éd. moderne : *Le vulgari eleganzie. Le tre fontane*, ed. Barucci, Guglielmo, Torino, Res, 2005).

LIZ = LIZ 3.0. Letteratura italiana Zanichelli. CD-ROM dei testi della letteratura italiana, edd. Stoppelli, Pasquale/Picchi, Eugenio, Bologna, Zanichelli, 1997.

Lombardelli, Orazio, *De' punti, et de gli accenti, che a i nostri tempi sono in uso, tanto appresso i latini, quanto appresso i volgari, operetta non meno utile che dilettevole per chi desidera scrivere correttamente cosi ne l'una come ne l'altra lingua*, Firenze, Giunti, 1566.

Lombardelli, Orazio, *L'arte del puntar gli scritti, formata, ed illustrata da O. L., Tranquillo Humoroso*, Siena, Luca Bonetti, 1585.

Lombardelli, Orazio, *Il memorial dell'arte del puntare gli scritti*, Verona, Girolamo Discepolo, 1596.

Lombardelli, Orazio, *I fonti toscani*, Firenze, Marescotti, 1598.

Machiavelli, Niccolò, *Discorso intorno alla nostra lingua* (automne 1524 ?), ed. Trovato, Paolo, Padova, Antenore, 1982, 3–70 (les références sont aux paragraphes ; édition de référence : Castellani Pollidori, Ornella (ed.), *Niccolò Machiavelli e il « Dialogo intorno alla nostra lingua »*, Firenze, Olschki, 1978, 223–251).

Malatesta, Giuseppe, *Della nuova poesia overo delle difese del « Furioso »*, Verona, Sebastiano delle Donne, 1589.

Manacorda, Gastone, *Un testo di grammatica latino-veneta del sec. XIII*, Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino 49 (1913–14), 689–698.

Martelli, Lodovico, *Risposta alla Epistola del Trissino delle lettere nuovamente aggionte alla lingua volgar fiorentina*, in : Richardson, Brian (ed.), *Trattati sull'ortografia del volgare 1524–1526*, Exeter, University of Exeter, 1984, 39–65 (editio princeps : in Fiorenza, per gli eredi di F. Giunta ?, fin 1524 ; les références sont à la pagination originale/à la numérotation des phrases de l'éd. moderne).

*Matteo di San Martino, *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana. Osservazioni grammaticali. Il poeta*, ed. Sorella, Antonio, et al., Pescara, Libreria dell'Università, 1999 (editio princeps : *Le osservationi grammaticali e poetiche della lingua italiana Del signor Matteo Conte di San Martino e di Vische*, Roma, Valerio Dorico e Luigi fratelli, 1555 ; les références sont à la pagination originale/à la numérotation moderne des paragraphes).

Muzio, Girolamo, *Battaglie per diffesa dell'Italica lingua*, ed. Scavuzzo, Carmelo, Messina, Sicania, 1995 (editio princeps : Venezia, Pietro Dusinelli, 1582 ; les références sont aux pages de l'édition originale/moderne).

Muzio, Girolamo, *Lettere*, Firenze, Sermartelli, 1590 (fac-similé ed. Borsetto, Luciana, Bologna, A. Forni, 1985).

Papazzoni, Vitale, *Prima parte dell'ampliatione della lingua volgare fondata* [...] *parte in ragion chiarissima, e parte in autorità di scrittori principali*, Venezia, Paolo Meietto, 1587.

Persio, Ascanio, *Discorso intorno alla conformità della lingua Italiana con le più nobili antiche lingue & principalmente con la Greca*, Bologna, Rossi, 1592 (fac-similé ed. Bolelli, Tristano, Pisa, Giardini, 1985).

Rhoesus, Ioannes David [= Rhys, John David], *Perutilis exteris nationibus de Italica pronunciatione, & orthographia Libellus*, Patauii, Laurentius Pasquatus, 1569.

Ricci, Angelo Maria, *La guerra dei ranocchi e de' topi, con altri ameni volgarizzamenti e un'appendice di piacevoli poesie* [...] *tradotta in rime anacreontiche*, Firenze, Gaetano Albizzini, 1741.

Ruscelli, Girolamo, *Tre discorsi a M. Lodovico Dolce. L'uno intorno al « Decamerone » del Boccaccio, l'altro all'« Osservationi della lingua volgare », et il terzo alla tradottione dell'Ovidio*, Venezia, Plinio Pietrasanta, 1553 (fac-similé Manziana, Vecchiarelli, 2011).

Ruscelli, Girolamo, *Lettere*, ed. Gizzi, Chiara/Procaccioli, Paolo, Manziana (RM), Vecchiarelli, 2010.

*Ruscelli, Girolamo, *De' Commentarii della lingua italiana. Libri VII*, Venezia, Damian Zenaro, 1581 (Biblioteca universitaria Pisa Hc.8.40, Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne AA7876 ; éd. moderne : *De' Commentarii della lingua italiana*, ed. Gizzi, Chiara, Manziana, Vecchiarelli, 2016).

Sabbadini, Remigio, *Frammento di grammatica latino-bergamasca*, Studi Medievali 1 (1904–05), 281–292.

Salviati, Leonardo, *Regole della toscana favella* (v. 1576), ed. Antonini Renieri, Anna, Firenze, Accademia della Crusca, 1991 (les références sont à la numérotation des paragraphes).

Salviati, Lionardo, *Degli avvertimenti della lingua sopra'l « Decameron » libri due* (1584–1586), in : *Opere del cavaliere Lionardo Salviati*, Milano, Società tipografica de' classici italiani, vol. 3, 1809 et vol. 4, 1810 (le chiffre romain renvoie au volume, les chiffres arabes, successivement au livre, au chapitre, et, pour le troisième et dernier livre du vol. 1 ainsi que pour le deuxième livre, chapitre deux du vol. 2, à la particule).

Schiaffini, Alfredo, *Frammenti grammaticali latino-friulani del secolo XIV,* Rivista della Società filologica friulana 2 (1921), 3–16, 93–105.

Tani, Nicolò, *Avertimenti sopra le regole Toscane con la Formatione de Verbi, & variation delle voci di M. Nicolò Tani dal Borgo San Sepolcro*, Vinegia, Giovita Rapario, 1550 (Biblioth. Municipale Dijon 6992 ; exempl. L.lat.f. 506 de la *Bayerische Staatsbibliothek* Munich consultable à l'adresse http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb10185896_00001.html ; les références sont aux pages et aux lignes).

Tolomei, Claudio, *Il Polito*, in : Richardson, Brian (ed.), *Trattati sull'ortografia del volgare 1524–1526*, Exeter, University of Exeter, 1984, 79–117 (editio princeps : *De le lettere nuovamente aggiunte Libro di Adriano Franci da Siena. Intitolato, Il Polito*, Roma, Lodovico Vincentino et Lautitio Perugino, 1525 ; les références sont à la pagination originale/à la numérotation moderne des phrases).

Tolomei, Claudio, *Il Cesano de la lingua toscana*, ed. Castellani Pollidori, Ornella, Firenze, Presso l'Accademia, 1996, 1–74 (editio princeps : *Il Cesano de la lingua toscana*, Venezia, Giolito, 1555).

Tolomei, Claudio, *De le lettere di M. Claudio Tolomei libri sette con nuova aggiunta ristampate e con somma diligenza ricorrette* (= *Lettere*), in Vinegia, appresso Domenico & Aluise Giglio e Frat., 1566 (Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne Hist.2776).

Tolomei, Claudio, *Del raddoppiamento da parola a parola*, ed. Garvin, Barbara, Exeter, University of Exeter Press, 1992.

Tomitano, Bernardino, *Ragionamenti della lingua toscana dove si parla del perfetto oratore & poeta volgari*, Venezia, Giovanni de' Farri & fratelli, 1545 (devenus *Quattro libri della lingua thoscana. Ove si trova la philosophia esser necessaria al perfetto oratore & poeta, con due libri nuovamente aggionti*, Padova, Marcantonio Olmo, 1570).

Trissino, Giovan Giorgio, *Scritti linguistici* (*Epistola de le lettere nuωvamente aggiunte nella lingua italiana*, *Dialωgω del Trissinω intitulatω il Castellanω, nel quale si tratta de la lingua italiana*, *I dubbii grammaticali*, **La grammatichetta*), ed. Castelvecchi, Alberto, Roma, Salerno, 1986 (les références sont à la numérotation des paragraphes, précédée de la pagination de la princeps pour l'*Epistola*). Editiones principes : *Epistola del Trissino de le lettere nuωvamente aggiunte ne la lingua italiana*, Roma, Ludovico degli Arrighi, 1524, puis avec *Dubbii grammaticali di M. Giωvan Giorgiω Trissinω*, Vicɛnza, Tωlωmeω Ianiculω da Bressa, 1529 (février), *Dialωgω del Trissinω intitulatω il Castellanω, nel quale si tratta de la lingua italiana*, Vicenza, Tolomeo Ianiculo, 1529 (janvier), **La Grammatichetta di M. Giωvan Giorgiω Trissinω*, Vicɛnza, Tωlωmɛω Ianiculω, 1529 (juin). Fac-similé *Epistola*, *Castellanω*, *Grammatichetta* (avec traduction du *De vulgari eloquentia* et l'alphabet réformé), in: *On the italian language*, Menston, The Scholar Press, 1970.

Trissino, Giovan Giorgio, *Sur la langue italienne*, ed. Malherbe, Claude/Malherbe-Galy, Jacqueline, Grenoble, Millon, 2008 (contient Dante, *De l'éloquence vulgaire*, Trissino, *Epître sur les lettres nouvellement ajoutées dans la langue italienne*, *Dialogue intitulé « Le gouverneur du château Saint-Ange » dans lequel on traite de la langue italienne*, Firenzuola, *Bannissement des nouvelles lettres qui ont été inutilement ajoutées dans la langue toscane*).

Valeriano, Pierio, *Dialogo della volgar lingua* (v. 1527), in : Pozzi, Mario (ed.), *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, Torino, UTET, 1988, 45–93.

Varchi, Benedetto, *Gramatica toscana* (1536–1541), ed. Maraschio, Nicoletta, *La « gramatica toscana » inedita di Benedetto Varchi*, in : *L'Accademia della Crusca per Giovanni Nencioni*, 2002, 119–128.

Varchi, Benedetto, *Lezioni sul Dante* (1543–1564), in : *Lezioni sul Dante e prose varie* [*la maggior parte inedite tratte ora in luce dagli originali della biblioteca rinucciniana*], vol. 1, ed. Aiazzi, Giuseppe/Arbib, Lelio, Firenze, a spese della società editrice delle storie del Nardi e del Varchi, 1841 (édition consultable sur le site bivio.filosofia.sns.it).

Varchi, Benedetto, *L'Hercolano* (av. 1565), ed. Sorella, Antonio, Pescara, Libreria dell'Università, 1995 (édition consultable sur le site bivio.filosofia.sns.it ; editio princeps : Firenze/Venezia, Giunti, 1570 ; les références sont à la question, *quesito*, et à la numérotation des phrases ; PID = *Parte introduttiva e dubitazioni*).

Vittorij da Spello, Giacomo, *Modo di puntare le scritture volgari, e latine. Dialogo*, Perugia, Vincentio Colombara, 1598.

B Grammaires historiques et modernes, dictionnaires, répertoires bio-bibliographiques, encyclopédies grammaticales

Ahlquist, Anders (ed.), *Les premières grammaires des vernaculaires européens*, Histoire Epistémologie Langage 9:1 (1987).

Auroux, Sylvain (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, vol. 1 : *La naissance des métalangages en Orient et en Occident* et vol. 2 : *Le développement de la grammaire occidentale*, Liège, Mardaga, 1989–1992.

Battaglia, Salvatore, puis Bárberi Squarotti, Giorgio (ed.), *Grande dizionario della lingua italiana* (= *GDLI)*, 21 vol., Torino, UTET, 1961–2002 ; Sanguineti, Edoardo (ed.), *Supplemento 2004* et *Supplemento 2009* (comprenant, l'un, exclusivement des entrées nouvelles et l'autre, uniquement des rétrodatations par rapport aux 21 volumes initiaux), Torino, UTET, 2004 et 2009.

Brunet, Jacqueline, *Grammaire critique de l'italien*, 17 vol., Vincennes/Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1978–2011.

Centro di Studi Opere del Vocabolario Italiano, *Tesoro della lingua italiana delle origini* (= *TLIO*), Firenze, OVI, 1997– (http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO).

Colombat, Bernard (ed.), *Corpus de textes linguistiques fondamentaux* (*CTLF*), Histoire des théories linguistiques (HTL)/Université Paris 7-Denis Diderot (UMR 7597, CNRS et ENS lettres et sciences humaines de Lyon), consultable à l'adresse http://ctlf.ens-lyon.fr.

Colombat, Bernard/Lazcano, Elizabeth (edd.), *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, 2 vol., Histoire Epistémologie Langage (hors-série 2 et 3) (1998 et 2000). Les grammaires italiennes sont présentées dans le vol. 1, 327–380.

Cortelazzo, Manlio/Zolli, Paolo (edd.), *Dizionario etimologico della lingua italiana* (= *DELI*/*NE*), 5 vol., Bologna, Zanichelli, 1979–1988 ; Cortelazzo, Manlio/Cortelazzo, Michele A. (edd.), *Il nuovo Etimologico*, Bologna, Zanichelli, ^{2}1999.

Dizionario biografico degli Italiani, Istituto della Enciclopedia italiana fondata da Giovanni Treccani, Roma, 1960– (parvenu à la lettre T ; le dernier volume publié est le 90).

Duden, *Die Grammatik*, in: Drosdowski, Günther, et al. (edd.), *Der Duden in 10 Bänden*, vol. 4 : *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Bibliographisches Institut Mannheim/Wien/Zürich, Dudenverlag, 1984.

Grévisse, Maurice, *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, ^{8}1964.

Humbert, Jean, *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck, ^{3}1960.

König, Werner, *Deutsche Sprache* (*dtv-Atlas*), München, Deutscher Taschenbuchverlag, 2007.

Lepschy, Giulio (ed.), *Storia della linguistica*, vol. 1 et 2, Bologna, il Mulino, 1990.

Pfister, Max/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Lessico etimologico italiano* (= *LEI*), Wiesbaden, Ludwig Reichert, 1979–.

Renzi, Lorenzo (ed.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. 1 : *La frase. I sintagmi nominale e preposizionale* ; vol. 2 : *I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale, La subordinazione* ; vol. 3 : *Tipi di frase. Segnali discorsivi. Intonazione. Deissi. Formazione delle parole*, Bologna, il Mulino, 1991.

Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo (ed.), *Grammatica dell'italiano antico*, Bologna, il Mulino, 2010.

Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, ^{3}2003 (1994).

Rohlfs, Gerhard, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, 3 vol., Torino, Einaudi, 1966–1969 (les références renvoient aux paragraphes ; édition originale : *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, Bern, Francke, 1949).

Serianni, Luca/Castelvecchi, Alberto, *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria. Suoni forme costrutti*, Torino, UTET, 1991 (les chiffres romains renvoient aux chapitres et les chiffres arabes, aux paragraphes).

Sihler, Andrew L., *New comparative greek and latin grammar*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1995.
Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 2010–2011 (consultable sur le site de l'éditeur http://www.treccani.it/enciclopedia/elenco-opere/Enciclopedia_dell'Italiano).
Stammerjohann, Harro (ed.), *Lexicon Grammaticorum. A bio-bibliographical companion to the history of linguistics*, Tübingen, Niemeyer, ^{2}2009.
Tekavčić, Pavao, *Grammatica storica dell'italiano*, Bologna, il Mulino, 1980.
Zingarelli, Nicola, *Lo Zingarelli 2010. Vocabolario della lingua italiana di Nicola Zingarelli*, Bologna, Zanichelli, ^{12}2009.

C Autres sources. Littérature secondaire

Afribo, Andrea, *Grammatica vs poesia nel Cinquecento*, Lingua e stile 38 (2003), 87–100.
Ageno, Franca Brambilla, *Il verbo nell'italiano antico*, Milano-Napoli, Ricciardi, 1964.
Albonico, Simone, et al. (edd.), *Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana*, Milano, Fondazione Arnoldo e Alberto Mondadori, 1996.
Alfieri, Gabriella, et al. (edd.), *La Crusca nella tradizione letteraria e linguistica italiana (Atti del Congresso internazionale per il IV. Centenario dell'Accademia della Crusca, Firenze, 29 sett.–2 ott. 1983)*, Firenze, Accademia della Crusca, 1985.
Alinei, Mario, *Dialetto: un concetto rinascimentale fiorentino. Storia e analisi*, Quaderni di semantica 2 (1981), 147–173.
Alonso, Amado, *De la pronunciación medieval a la moderna en español*, Madrid, Gredos, 1972.
Amacker, René, *Sept thèses sur l'origine de la grammaire générale*, in : Liver, Ricarda/Werlen, Iwar/Wunderli, Peter (edd.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven. Festschrift für Rudolf Engler zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, 1990, 16–36.
Ambrosini, Riccardo, *Sulla sintassi del verbo nella prosa toscana del Dugento ovvero Tempo e aspetto nell'italiano antico*, Lingua e stile 35 (2000), 547–571.
Andreoni, Annalisa, *La « Lezzione seconda » sulla grammatica di Benedetto Varchi*, Nuova rivista di letteratura italiana 6 (2004), 137–167.
Antonini, Anna, *Il problema del gerundio*, Studi di grammatica italiana 4 (1974–1975), 85–107.
Antonini, Anna, *Coscienza della diversità tra scritto e parlato nei grammatici del Rinascimento*, in : *Gli italiani scritti* (Florence, 22–23 mai 1987), Firenze, Accademia della Crusca, 1992, 11–41.
Antonini Renieri, Anna, *Introduzione*, in : Salviati, Leonardo, *Regole della toscana favella*, Firenze, Accademia della Crusca, 1991, 11–150.
Antonini, Anna, *La riflessione linguistica di Alessandro Citolini*, Studi di grammatica italiana 18 (1999), 257–282.
Ascarelli, Fernanda, *La tipografia del '500 in Italia*, Firenze, Olschki, 1989.
Baciu, Ion, *SE habla – SI parla – fala-SE – SE vorbeste* / *ON parle* in : Hilty, Gerold (ed.), *Actes du 20e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Université de Zurich, 6–11 avril 1992)*, vol. 3/4 : *Typologie des langues romanes*, Tübingen/Basel, Francke, 1993, 19–23.

Bahner, Werner, *Skizzen zur Geschichte der romanischen Sprachwissenschaft von der Mitte des 15. bis zu den Anfängen des 17. Jahrhunderts*, Beiträge zur romanischen Philologie 22 (1983), 177–222.

Baratin, Marc/Desbordes, Françoise, *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique*, vol. 1: *Les théories*, Paris, Klincksieck, 1981.

Baratin, Marc/Colombat, Bernard/Holtz, Louis (edd.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire. De l'Antiquité aux modernes (Etat des recherches à la suite du colloque international de Lyon, 10–14 octobre 2006)*, Turnhout, Brepols, 2009.

Battaglia, Salvatore, *La crisi rinascimentale nella ricerca linguistica di Leonardo Salviati*, Filologia e letteratura 17 (1971), 400–426.

Belloni, Gino, *Alle origini della filologia e della grammatica italiana: il Fortunio*, in : Bolognesi, Giancarlo/Pisani, Vittore (edd.), *Linguistica e filologia (Milan 12–14 septembre 1984)*, Brescia, Paideia, 1987, 187–204.

Bellorini, Maria Grazia, *« La grammatica de la lingua italiana » di Alessandro Citolini*, English miscellany 16 (1965), 281–296.

Benedetti, Andrea, *Gian Francesco Fortunio umanista e primo grammatico della lingua italiana*, Il Noncello 27:2 (1966), 83–120.

Benincà, Paola, et al. (edd.), *Italiano e dialetti nel tempo. Saggi di grammatica per Giulio C. Lepschy*, Roma, Bulzoni, 1996.

Benveniste, Emile, *Les relations de temps dans le verbe français*, in : *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1966, 237–250 [réédition 1986 ; repris de Bulletin de la Société de linguistique de Paris 54:1 (1959), 69–82].

Bertinetto, Pier Marco, *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze, Presso l'Accademia, 1986.

Bertolini, Lucia, *Fuori e dentro la « Grammatichetta » albertiana*, in : Manni, Paola/Maraschio, Nicoletta (edd.), *Da riva a riva* (*Studi di lingua e letteratura italiana per O. Castellani Pollidori*), Firenze, Franco Cesati, 2011, 55–70.

Bianchi, Maria Grazia, *Un poco noto trattarello grammaticale di Lodovico Castelvetro : « De' nomi significativi del numero incerto »*, Aevum 65 (1991), 479–522.

Bolelli, Tristano, *Principi di linguistica generale in autori del Cinquecento italiano*, Studi e saggi linguistici 28 (1988), 83–100.

Bongrani, Paolo, *Appunti sulle « Prose della volgar lingua ». In margine a una recente edizione*, Giornale storico della letteratura italiana 159 (1982), 271–290.

Bongrani, Paolo, *Nuovi contributi per la « Grammatica » di Leon Battista Alberti*, Studi di filologia italiana 40 (1982), 65–106.

Bongrani, Paolo, *La fortuna del Bembo a Napoli e altri temi di linguistica rinascimentale*, Giornale storico della letteratura italiana 166 (1989), 105–115.

Bongrani, Paolo, *« Breviata con mirabile artificio ». Il « Compendio di la volgare grammatica » di Marcantonio Flaminio. Edizione e introduzione*, in : Albonico, Simone, et al. (edd.), *Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana*, Milano, Fondazione Arnoldo e Alberto Mondadori, 1996, 219–267.

Bonomi, Ilaria, *La grammatica di Pier Francesco Giambullari: saggio di un'analisi delle forme verbali del fiorentino vivo*, in : *Il Rinascimento. Aspetti e problemi attuali (10e congrès de l'Associazione internazionale per gli studi di lingua e letteratura italiana, Belgrade, 17–21 avril 1979, a c. di Vittore Branca)*, Firenze, Olschki, 1982, 231–242.

Bonomi, Ilaria, *Introduzione*, in : Giambullari, Pier Francesco, *Regole della lingua fiorentina*, Firenze, Accademia della Crusca, 1986, XI–LXV.

Borsetto, Luciana, *Il furto di Prometeo. Imitazione, scrittura, riscrittura nel Rinascimento*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1990.
Borsetto, Luciana, *Lettere inedite di Girolamo Muzio tratte dal codice Riccardiano 2115*, La rassegna della letteratura italiana 94 (1990), 99–178.
Bossong, Georg, *Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie in der Romania. Von den Anfängen bis August Wilhelm Schlegel*, Tübingen, Narr, 1990.
Brown, Peter M., *Una grammatichetta inedita del Cavalier Lionardo Salviati*, Giornale storico della letteratura italiana 133 (1956), 544–572.
Cappagli, Alessandra, *Gli scritti ortofonici di Claudio Tolomei*, Studi di grammatica italiana 14 (1990), 341–393.
Cappagli, Alessandra/Pieraccini, Anna Maria, *Sugli inediti grammaticali di C. Tolomei. 1. Formazione e storia del manoscritto senese*, Rivista di letteratura italiana 3 (1985), 387–411.
Carraro, Sandra, *Osservazioni sulla definizione di pronome nelle « Artes grammaticae »*, Aevum 73 (1999), 81–91.
Castellani, Arrigo, *Italiano e fiorentino argenteo*, in : *Saggi di filologia e linguistica italiana e romanza (1946–1976)*, vol. 1, Roma, Salerno, 1983, 17–35 [1967 ; Postilla 1977].
Castellani, Arrigo, *Sulla formazione del sistema paragrafematico moderno*, Studi linguistici italiani 21 (1995), 3–47.
Castellani Pollidori, Ornella, *Ricerche sui costrutti col possessivo in italiano*, Studi linguistici italiani 6 (1966), 3–48, 81–137 et 7 (1967–1970), 37–98.
Castelvecchi, Alberto, *Introduzione*, in : Trissino, Giovan Giorgio, *Scritti linguistici*, Roma, Salerno, 1986, XIII–LVII.
Chiantera, Angela, *L'« interpungendi ratio » nella trattistica grammaticale tra Cinque e Seicento*, in : Navarro Salazar, María Teresa (ed.), *Italica Matritensia (4e congrès de la Società internazionale di linguistica e filologia italiana, Madrid, 27–29 juin 1996)*, Firenze, Franco Cesati, 1998, 159–170.
Cialdini, Francesca, *La norma grammaticale degli « Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone » nella prima edizione del « Vocabolario » degli Accademici della Crusca*, Studi di grammatica italiana 29–30 (2010–2011), 141–176.
Cialdini, Francesca, *La grammatica nel Vocabolario : alcune osservazioni sul secondo volume degli « Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone » di Lionardo Salviati e il « Vocabolario degli Accademici della Crusca » del 1612*, in : Tomasin, Lorenzo (ed.), *Il « Vocabolario degli Accademici della Crusca » (1612) e la storia della lessicografia italiana (atti del X convegno dell'Associazione per la storia della lingua italiana, Padova, 29–30 nov. e Venezia, 1 dic. 2012)*, Firenze, Franco Cesati, 2013, 91–103.
Cian, Vittorio, *Le « Regole della lingua fiorentina » e le « Prose » bembine*, Giornale storico della letteratura italiana 54 (1909), 120–130.
Colella, Gianluca, *Costrutti condizionali in italiano antico*, Roma, Aracne, 2010.
Coletti, Vittorio, *Storia dell'italiano letterario*, Torino, Einaudi, 1993.
Colombo, Carmela, *Leon Battista Alberti e la prima grammatica italiana*, Studi linguistici italiani 3 (1962), 176–187.
Colombo, Michele, *Un terzo testimone delle « Regole della toscana favella » attribuite a Lionardo Salviati*, Studi di filologia italiana 63 (2005), 281–305.
Conduché, Cécile, *La syllabe entre phonétique et morphologie*, in : Baratin, Marc/Colombat, Bernard/Holtz, Louis (edd.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire. De l'Antiquité aux modernes*, Turnhout, Brepols, 2009, 299–313.

Cortelazzo, Michele A., *Sondaggi sulla terminologia grammaticale nelle « Prose » : il verbo*, in : Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto Editoriale Universitario/Monduzzi, 2001, 655–664.

Corti, Maria, *Marco Antonio Ateneo Carlino e l'influsso dei grammatici latini sui primi grammatici volgari*, Cultura neolatina 15 (1955), 1–28 ; repris sous le titre *Un grammatico e il sistema classificatorio nel Cinquecento*, in: *Metodi e fantasmi*, Milano, Feltrinelli, 1969, 219–249.

D'Achille, Paolo, *I fenomeni di « tematizzazione » di fronte alla codificazione cinquecentesca*, in : Banfi, Emanuele/Cordin, Patrizia (edd.), *Storia dell'italiano e forme dell'italianizzazione (23e congrès de la Società di linguistica italiana, Trento et Rovereto, 18–20 mai 1989)*, Roma, Bulzoni, 1990.

D'Achille, Paolo, *Sintassi del parlato e tradizione scritta della lingua italiana*, Roma, Bonacci, 1990.

Daniele, Antonio, *Bernardino Tomitano: dai « Ragionamenti » (1545–46) ai « Quattro libri della lingua thoscana » (1570)*, Museum Patavinum 1 (1983), 67–85.

Daniele, Antonio, *Sperone Speroni, Bernardino Tomitano e l'Accademia degli Infiammati di Padova*, in : *Sperone Speroni*, Padova, Programma, 1989, 1–54.

Dardi, Andrea, *Gli scritti di Vincenzo Monti sulla lingua italiana (con introduzione e note)*, Firenze, Olschki, 1990 (l'exemplaire de la *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca* conservé à la Robarts Library de l'Univ. de Toronto est consultable à l'adresse archive.org/details/propostadialcune03montuoft).

De Mauro, Tullio, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Roma-Bari, Laterza, 1986, [1]1963.

Demaizière, Colette, *L'expansion du français en France et l'émergence d'une grammaire française au XVIe siècle*, in : Swiggers, Pierre/Van Hoecke, Willy (edd.), *La langue française au XVIe siècle*, Louvain, Leuven University Press, 1989, 32–53.

Di Felice, Claudio, *Introduzione*, in : Alessandro Citolini, *Scritti linguistici*, Pescara, Libreria dell'Università, 2003, 7–213.

Dini, Pietro, et al. (edd.), *Italia ed Europa nella linguistica del Rinascimento : confronti e relazioni* (Ferrare, 20–24 mars 1991), vol. 1 : *L'Italia e il mondo romanzo*, Modena, Franco Cosimo Panini, 1996.

Dionisotti, Carlo, *Ancora del Fortunio*, Giornale storico della letteratura italiana 111 (1938), 213–258.

Dionisotti, Carlo, *La lingua italiana da Venezia all'Europa*, in : Branca, Vittore (ed.), *Rinascimento europeo e rinascimento veneziano (lezioni svolte al terzo Corso internazionale di alta cultura, septembre 1961)*, Firenze, Sansoni, 1967.

Dionisotti, Carlo, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Torino, Einaudi, 1967.

Dionisotti, Carlo, *Gli umanisti e il volgare fra Quattro e Cinquecento*, Firenze, Le Monnier, 1968.

Ducrot, Oswald, *Qu'est-ce que le structuralisme ? I. Le structuralisme en linguistique*, Paris, Seuil, 1968.

Durante, Marcello, *Dal latino all'italiano moderno. Saggi di storia linguistica e culturale*, Bologna, Zanichelli, 1981.

Emery, Luigi, *Grammatiche italiane in latino*, Lingua nostra 10 (1949), 18–23.

Engler, Rudolf, *I fondamenti della favella in Lionardo Salviati e l'idea saussuriana di « langue complète »*, Lingua e stile 10 (1975), 17–28.

Engler, Rudolf, *Philologia linguistica : Lionardo Salviatis Kommentar der Sprache Boccaccios (1584–86)*, in : Ramat, Paolo/Niederehe, Hans-Josef/Koerner, Konrad (edd.), *The history of linguistics in Italy*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 1986, 85–105.

Ferrero, Giuseppe Guido, *Dante e i grammatici della prima metà del Cinquecento*, Giornale storico della letteratura italiana 105 (1935), 1–59.

Fessia, Lina, *Alessandro Citolini, esule italiano in Inghilterra. Con documenti inediti*, Rendiconti del Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, Classe di lettere e scienze morali e storiche 73 (1939–40), 213–243.

Fiorelli, Piero, *Pierfrancesco Giambullari e la riforma dell'alfabeto*, Studi di filologia italiana 14 (1956), 177–210.

Fiorelli, Piero, *« Degli elementi del parlar toscano »*, Lingua nostra 18 (1957), 113–118.

Fiorelli, Piero, *Due lettere glottologiche di Giorgio Bartoli*, in : Giannelli, Luciano, et al. (edd.), *Tra Rinascimento e strutture attuali*, vol. 1, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, 49–67.

Floriani, Piero, *Grammatici e teorici della letteratura volgare*, in : Arnaldi, Girolamo/Pastore Stocchi, Manlio (edd.), *Storia della cultura veneta*, vol. 3:2 : *Dal Primo Quattrocento al Concilio di Trento*, Vicenza, Neri-Pozza, 1980, 139–181.

Fontanini, Giusto, *Biblioteca dell'eloquenza italiana* […] *con le annotazioni del signor Apostolo Zeno istorico e poeta cesareo cittadino veneziano accresciuta di nuove aggiunte*, vol. 1, Parma, Fratelli Gozzi, 1803 (Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne LL1664/1 ; 1re éd. Venezia, Pasquali, 1753).

Fornara, Simone, *Nuova e antica fortuna delle « Regole grammaticali della volgar lingua » di Fortunio*, Lingua nostra 64 (2003), 72–85.

Fornara, Simone, *La sintassi nel Cinquecento italiano tra grammatica e retorica*, in : Graffi, Giorgio (ed.), *Fortuna e vicissitudini di concetti grammaticali*, Padova, Unipress, 2004, 45–60.

Fornara, Simone, *La trasformazione della tradizione nelle prime grammatiche italiane (1440–1555),* Roma, Aracne, 2013.

Forno, Carla, *La « catena de'… parlari ». I dialoghi in volgare sul volgare*, Studi latini e italiani 5 (1991), 95–167.

Foscolo, Ugo, *Epistolario* (vol. 4, 1812–1813), ed. Carli, Plinio, *Edizione nazionale delle opere di U. Foscolo*, vol. 17, Firenze, Felice Le Monnier, 1954.

Foscolo, Ugo, *Saggi di letteratura italiana. Parte prima: Epoche della lingua italiana [1823–1825]*, ed. Foligno, Cesare, *Edizione nazionale delle opere di U. Foscolo*, vol. 11, Firenze, Felice Le Monnier, 1958.

Fournier, Jean-Marie, *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*, Lyon, ENS Editions, 2013.

Franco Subri, Maria Rosa, *Gli scritti grammaticali inediti di C. Tolomei*, Giornale storico della letteratura italiana 154 (1977), 537–561.

Franco Subri, Maria Rosa, *Gli scritti grammaticali inediti di C. Tolomei: le quattro « lingue » di Toscana*, Giornale storico della letteratura italiana 157 (1980), 403–415.

Garassino, Davide, *Dalla certezza epistemica all'indeterminatezza: il percorso di « certus » dal latino all'italiano antico*, Vox Romanica 69 (2010), 47–74.

Garavelli, Enrico (ed.), *Omaggio a Ludovico Castelvetro (Atti del seminario di Helsinki, 14 ottobre 2005, Presentazione di Giuseppe Frasso)*, Helsinki, Département des langues romanes de l'Université, 2006.

Garavelli, Enrico, *« Di grammatica e di parole ». Lodovico Castelvetro contro Girolamo Ruscelli*, in : Marini, Paolo/Procaccioli, Paolo (edd.), *Girolamo Ruscelli dall'accademia alla corte alla tipografia*, vol. 2, Manziana, Vecchiarelli, 2012, 919–966.

Gargiulo, Marco, *Leonardo Salviati. Gli « Avvertimenti » nella questione della lingua del Cinquecento*, in : Boria, Monica/Risso, Linda (edd.), *Laboratorio di nuova ricerca. Investigating gender, translation and culture in Italian studies (Society for Italian*

Studies, Leicester, 5. 6. 2004, Cambridge, 16.–17. 4. 2005), Leicester, Troubador Publishing, 2007, 267–279.
Gargiulo, Marco, *Per una nuova edizione di « Degli avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone » di Leonardo Salviati*, Heliotropia 6 (2009), 1–27.
Gazzeri, Cecilia, *La teoria delle parti del discorso nel III libro delle « Prose della volgar lingua »*, Bollettino di italianistica, nuova serie 4/2 (2007), 87–103.
Ghinassi, Ghino, *Correzioni editoriali di un grammatico del Cinquecento*, Studi di filologia italiana 19 (1961), 33–93.
Giannelli, Luciano, et al. (edd.), *Tra Rinascimento e strutture attuali (1er congrès de la Società internazionale di linguistica e filologia italiana, Sienne, 28–31 mars 1989)*, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991.
Giannini, Stefania, *« Quis custodiet custodes ? » Lingua letteraria e lingua comune nella grammatica antica*, in : Ballerini, Luigi, et al. (edd.), *La lotta con Proteo. Metamorfosi del testo e testualità della critica* (UCLA, 6–9 octobre 1997), vol. 1, Fiesole, Cadmo, 2000, 333–345.
Giard, Luce, *Du latin médiéval au pluriel des langues, le tournant de la Renaissance*, Histoire Epistémologie Langage 6 (1984), 35–55.
Giard, Luce, *L'entrée en lice des vernaculaires*, in : Auroux, Sylvain (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, vol. 2, 1992, 206–225.
Giovanardi, Claudio, *La grammatica cortigiana*, in : *La teoria cortigiana e il dibattito linguistico nel primo Cinquecento*, Roma, Bulzoni, 1998, 111–137.
Giovanardi, Claudio, *I cortigiani dopo Fortunio e Bembo. Il caso di Giovanni Filoteo Achillini*, in : Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001, 423–442.
Gizzi, Chiara, *Introduzione* et *Nota al testo*, in : Ruscelli, Girolamo, *De' Commentarii della lingua italiana*, 2016, 7–47 et 49–86.
Glatigny, Michel, *Norme et usage dans le français du XVIe siècle*, in : Swiggers, Pierre/Van Hoecke, Willy (edd.), *La langue française au XVIe siècle*, Louvain, Leuven University Press, 1989, 7–31.
Gorini, Umberto, *Storia dei manuali per l'apprendimento dell'italiano in Germania (1500–1950). Un'analisi linguistica e socioculturale*, Frankfurt am Main, Lang, 1997.
Gorni, Guglielmo, *Leon Battista Alberti e le lettere dell'alfabeto*, Interpres 9 (1989), 257–266.
Graffi, Giorgio, *Alcune riflessioni sugli imperativi italiani*, in : Benincà, Paola, et al. (edd.), *Italiano e dialetti nel tempo*, Roma, Bulzoni, 1996, 133–148.
Graffi, Giorgio, *Per la storia di alcuni termini e concetti grammaticali: il declino di « oratio » e l'ascesa di « propositio » come termini per 'frase'* in : Milani, Celestina/Finazzi, Rosa Bianca (edd.), *Per una storia della grammatica in Europa*, Milano, Pubblicazioni dell'ISU Università Cattolica, 2004, 255–286.
Graffi, Giorgio, *Origine e sviluppo della nozione di subordinazione frasale nella grammatica italiana*, in : Angela Ferrari (ed.), *Sintassi storica e sincronica dell'italiano. Subordinazione, coordinazione, giustapposizione (Atti del X congresso della Società internazionale di linguistica e filologia italiana, Basilea, 30 giugno-3 luglio 2008)*, Firenze, F. Cesati, 2009, 59–100.
Grayson, Cecil, *Introduzione*, in : Alberti, Leon Battista, *La prima grammatica della lingua volgare*, ed. Grayson, Cecil, Bologna, Commissione per i testi di lingua, 1964, XI–XLVIII.
Grayson, Cecil, *Grammatici e grammatiche del Rinascimento*, in : Branca, Vittore (ed.), *Rinascimento europeo e Rinascimento veneziano*, Firenze, Sansoni, 1967, 61–74.

Hall jr., Robert A., *Il congiuntivo indipendente*, Studi di grammatica italiana 4 (1974–1975), 109–114.

Heinimann, Siegfried, *Zur Geschichte der grammatischen Terminologie im Mittelalter*, in : *Romanische Literatur- und Fachsprachen in Mittelalter und Renaissance*, Wiesbaden, Reichert, 1987, 1–15 (repris de Zeitschrift für romanische Philologie 79 (1963), 23–37).

Heinimann, Siegfried, *Die Lehre vom Artikel in den Romanischen Sprachen vom Mittelalter zum Humanismus*, in : *Romanische Literatur- und Fachsprachen in Mittelalter und Renaissance*, Wiesbaden, Reichert, 1987, 16–50 (reprise de *Die Lehre vom Artikel in den Romanischen Sprachen von der mittelalterlichen Grammatik zur modernen Sprachwissenschaft. Ein Beitrag zur Geschichte der grammatischen Begriffsbildung*, Vox romanica 24 (1965), 23–43 et Vox romanica 26 (1967), 180–192).

Heinimann, Siegfried, *Romanische Literatur- und Fachsprachen in Mittelalter und Renaissance. Beiträge zur Frühgeschichte des Provenzalischen, Französischen, Italienischen und Rätoromanischen*, ed. Engler, Rudolf/Liver, Ricarda, Wiesbaden, Reichert, 1987.

Hortis, Attilio, *Notizie di Gianfrancesco Fortunio*, Giornale storico della letteratura italiana 111 (1938), 205–212.

Ildefonse, Frédérique, *La théorie stoïcienne des temps grammaticaux*, in : Darbo-Peschanski, Catherine (ed.), *Constructions du temps dans le monde grec ancien*, Paris, CNRS, 2000, 299–319.

Issaeva, Séverine, *Le « nous » des grammairiens latins de la tradition de Charisius*, Eruditio antica 3 (2011), 73–100.

Izzo, Herbert J., *Phonetics in 16th-Century Italy: John David Rhys and Giorgio Bartoli*, Historiografia linguistica 9:3 (1982), 335–359 (repris dans: Ramat, Paolo/Niederehe, Hans-Josef/Koerner, Konrad (edd.), *The history of linguistics in Italy*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins, 1986, 121–145.

Ježek, Elisabetta, *Interazioni tra aspetto e diatesi nei verbi pronominali italiani*, Studi di grammatica italiana 23 (2004), 239–281.

Julien, Jacques, *La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVIe siècle*, Langages 92 (1988), 65–78.

Kukenheim, Louis, *Contributions à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance*, Amsterdam, N. V. Noord-Hollandsche Uitgevers-Maatschappij, 1932 (fac-similé Utrecht, H&S Publishers, 1974).

Kukenheim, Louis, *Contributions à l'histoire de la grammaire grecque, latine et hébraïque à l'époque de la Renaissance*, Leiden, Brill, 1951.

Labande-Jeanroy, Thérèse, *La question de la langue en Italie*, Strasbourg, Istra, 1925.

Lallot, Jean, *Un problème en grammaire antique : l'impératif a-t-il une première personne ? (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 26–31 août 1986)*, Laliès 8 (1990) 141–152.

Lallot, Jean, *Téchnē = Introduction/Notes*, in : Denys le Thrace, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, Editions du CNRS, [2]1998, 13–40/69–256.

Lallot, Jean, *Chronos chez les grammairiens*, in : Darbo-Peschanski, Catherine (ed.), *Constructions du temps dans le monde grec ancien*, Paris, CNRS, 2000, 287–297.

Lauta, Gianluca, *La distribuzione degli articoli determinativi maschili in italiano antico*, Studi di grammatica italiana 34 (2015), 91–123.

Leopardi, Giacomo, *Zibaldone di pensieri*, in : *Tutte le opere di Giacomo Leopardi*, vol. 1, ed. Flora, Francesco, Milano, Fondazione Arnoldo e Alberto Mondadori, 1973.

Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *La lingua italiana*, Milano, Bompiani, 1984, [1]1981.

Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *La grammatica*, in : *L'amanuense analfabeta e altri saggi*, Firenze, Olschki, 1999, 15–57 (originellement in : Bárberi Squarotti, Giorgio, et al. (edd.), *L'italianistica. Introduzione allo studio della letteratura e della lingua italiana*, Torino, UTET, 1992, 289–324).

Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *I tempi del passato*, in : *L'amanuense analfabeta e altri saggi*, Firenze, Olschki, 1999, 209–226 (originellement Linguistica 32 (1992), 75–88).

Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *L'amanuense analfabeta e altri saggi*, Firenze, Olschki, 1999.

Lepschy, Anna Laura/Tosi, Arturo (edd.), *Languages of Italy: histories and dictionaries*, Ravenna, Longo, 2007.

Lepschy, Giulio, *La grammatica italiana: problemi e proposte*, in : *Scritti e ricerche di grammatica italiana*, Trieste, Edizioni Lint, 1972, 4–13.

Lepschy, Giulio, *L'uso dell'articolo : confronti interlinguistici*, in : *Recherches de linguistique. Hommage à Maurice Leroy*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1980, 119–124 (aussi in : *Mutamenti di prospettiva nella linguistica*, Bologna, il Mulino, 1981, 167–172).

Lepschy, Giulio, *L'articolo indeterminativo (note per la storia della grammatica italiana)*, in : *Nuovi saggi di linguistica italiana*, Bologna, il Mulino, 1989, 143–151.

Lepschy, Giulio, *Soggetto e oggetto*, in : Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *L'amanuense analfabeta e altri saggi*, Firenze, Olschki, 1999, 83–106 (reprise de *Appunti sul soggetto e sull'oggetto*, BioLogica 5 (1991), 193–211).

Lepschy, Giulio, *Dialetto e lingua*, in: Lepschy, Anna Laura/Lepschy, Giulio, *L'amanuense analfabeta e altri saggi*, Firenze, Olschki, 1999, 145–152 (originellement *Dialect and Language: a brief introduction*, in : Tandello, Emanuela/Zancani, Diego (edd.), *Italian dialects and literature. From the Renaissance to the present*, Journal of the Institute of romance studies, Supplement 1 (1996), 1–6).

Lepschy, Giulio, *L'ordine delle parole*, in: Milani, Celestina/Finazzi, Rosa Bianca (edd.), *Per una storia della grammatica in Europa*, Milano, Pubblicazioni dell'ISU Università Cattolica, 2004, 13–33.

Lieber, Maria/Teichner, Roberto, *Altre retrodatazioni in base alla « Grammatichetta » di Trissino*, Zeitschrift für romanische Philologie 116 (2000), 279–304.

Livet, Charles-Louis, *La grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle*, Paris, Didier, 1859 (fac-similé Genève, Slatkine reprints, 1967).

Lombardi, Alessandra, *Definiteness and possessive constructions in medieval Italo-romance*, in : Lepschy, Anna Laura/Tosi, Arturo (edd.), *Languages of Italy: histories and dictionaries*, Ravenna, Longo, 2007 , 99–118.

Lombardi, Alessandra/Parry, Mair, *The interactions of semantics, pragmatics and syntax in the spread of the articles in the early vernaculars of Italy*, in : Lepschy, Anna Laura/ Tosi, Arturo (edd.), *Languages of Italy : histories and dictionaries*, Ravenna, Longo, 2007, 77–97.

Lope Blanch, Juan M., *Estudios de lingüística hispánica*, Madrid, Arco/Libros, 1990.

Lusignan, Serge, *Parler vulgairement*, Paris, Vrin, 1987.

Maiden, Martin, *Ipotesi sulle origini del condizionale analitico come « futuro del passato » in italiano*, in: Benincà, Paola, et al. (edd.), *Italiano e dialetti nel tempo*, Roma, Bulzoni, 1996, 149–173.

Manni, Paola, *Ricerche sui tratti fonetici e morfologici del fiorentino quattrocentesco*, Studi di grammatica italiana 8 (1979), 115–171.

Manni, Paola, *Il Trecento toscano. La lingua di Dante, Petrarca e Boccaccio*, Bologna, il Mulino, 2003.

Manni, Paola, *Il volgare toscano quattrocentesco fra realtà e rappresentazione nella « Grammatichetta » albertiana*, in : Cardini, Roberto/Regoliosi, Mariangela (edd.), *Alberti e la cultura del Quattrocento (Atti del Convegno internazionale del Comitato nazionale VI centenario della nascita di L. B. Alberti, Firenze, 16–18 dicembre 2004)*, vol. 2, Firenze, Polistampa, 2007, 629–653.

Manzi, Pietro, *Annali di Giovanni Sultzbach*, Firenze, Olschki, 1970.

Maraschio, Nicoletta, *Il parlato nella speculazione linguistica del Cinquecento*, Studi di grammatica italiana 6 (1977), 207–226.

Maraschio, Nicoletta, *Siena e lo studio della fonetica nel Cinquecento*, in : Giannelli, Luciano, et al. (edd.), *Tra Rinascimento e strutture attuali*, vol. 1, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, 37–47.

Maraschio, Nicoletta, *Grafia e ortografia: evoluzione e codificazione*, in : Serianni, Luca/Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana (= SLIE)*, vol. 1, Torino, Einaudi, 1993, 139–227.

Maraschio, Nicoletta, *Il pensiero linguistico nel Cinquecento tra tradizione classica e innovazione*, Vox romanica 57 (1998), 101–116.

Maraschio, Nicoletta, *La « gramatica toscana » inedita di Benedetto Varchi*, in : *L'Accademia della Crusca per Giovanni Nencioni*, Firenze, Le lettere, 2002, 115–129.

Maraschio, Nicoletta (ed.), *Trattati di fonetica del Cinquecento*, Firenze, Presso l'Accademia, 1992.

Marazzini, Claudio, *Storia e coscienza della lingua in Italia*, Torino, Rosenberg & Sellier, 1989.

Marazzini, Claudio, *Il secondo Cinquecento e il Seicento*, *Storia della lingua italiana*, ed. Bruni, Francesco, Bologna, il Mulino, 1993.

Marazzini, Claudio, *Gli « Avertimenti intorno allo scriver thoscano » di Stefano Guazzo*, in : Bongrani, Paolo, et al. (edd.), *Studi di storia della lingua italiana offerti a Ghino Ghinassi*, Firenze, Le lettere, 2001, 207–225.

Marazzini, Claudio, *Castelvetro linguista*, in : Firpo, Massimo/Mongini, Guido (edd.), *Ludovico Castelvetro. Letterati e grammatici nella crisi religiosa del Cinquecento* (Turin, 21–22 septembre 2006), Firenze, Olschki, 2008, 189–206.

Marazzini, Claudio, *La « Storia della grammatica italiana » di Ciro Trabalza*, in : Nesi, Annalisa (ed.), *Ciro Trabalza a cento anni dalla « Storia della grammatica italiana »*, Studi di grammatica italiana 28 (2009), 15–30.

Marini, Paolo/Procaccioli, Paolo (edd.), *Girolamo Ruscelli dall'accademia alla corte alla tipografia* (Viterbe, 6–8 octobre 2011), 2 vol., Manziana, Vecchiarelli, 2012.

Mattarucco, Giada, *Alcuni punti critici nelle grammatiche italiane da Fortunio a Buonmattei*, Studi di grammatica italiana 19 (2000), 93–139.

Mattarucco, Giada, *Prime grammatiche d'italiano per francesi (secoli XVI e XVII)*, Firenze, Presso l'Accademia, 2003.

Matthews, Peter, *La linguistica greco-latina*, in : Lepschy, Giulio (ed.), *Storia della linguistica*, vol. 1, Bologna, il Mulino, 1990, 187–310.

Matthews, Peter, *Morfologia all'antica*, in : Benincà, Paola, et al. (edd.), *Italiano e dialetti nel tempo*, Roma, Bulzoni, 1996, 191–205.

Mazzacurati, Giancarlo, *La questione della lingua dal Bembo all'Accademia fiorentina*, Napoli, Liguori, 1965.

Mazzocco, Angelo, *Linguistic theories in Dante and the Humanists. Studies of language and intellectual history in late medieval and early Renaissance Italy*, Leiden/New York/Köln, Brill, 1993.

Mengaldo, Pier Vincenzo, *Gramatica*, in : *Enciclopedia Dantesca*, vol. 3 (Fr–M), Roma, Istituto dell'Enciclopedia italiana, 1971, 259–264.
Menoni, Viviana, *Formazione e storia del gerundio composto nell'italiano antico*, Studi di grammatica italiana 11 (1982), 5–88.
Metzeltin, Michael, *Proposta di una storia dell'italiano attraverso le sue grammatiche: storia concezionale e storia della lingua*, in : Alfieri, Gabriella/Cassola, Arnold (edd.), *La « Lingua d'Italia » : usi pubblici e istituzionali (29e congrès de la Società di linguistica italiana, Malte, 3–5 novembre 1995)*, Roma, Bulzoni, 1998, 129–151.
Migliorini, Bruno, *Storia della lingua italiana* (1960), Milano, Bompiani, 1994.
Milani, Celestina, *Il septimus e l'octavus casus nel pensiero dei grammatici latini*, in : Graffi, Giorgio (ed.), *Fortuna e vicissitudini di concetti grammaticali*, Padova, Unipress, 2004, 9–43.
Milani, Celestina/Finazzi, Rosa Bianca (edd.), *Per una storia della grammatica in Europa (Atti del convegno, Milano, 11–12 settembre 2003)*, Milano, Pubblicazioni dell'ISU Università Cattolica, 2004.
Momenti di storia della grammatica (leçons tenues à Florence entre janvier et mai 1997), Studi di grammatica italiana 18 (1999), 195–491.
Montanile, Milena, *Le parole e la norma*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1996.
Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo (Atti del Vo seminario di studi svoltosi a Gargnano del Garda dal 4 al 7 ottobre 2000)*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001.
Mormile, Mario, *L'italiano in Francia, il francese in Italia. Storia critica delle opere grammaticali francesi in Italia ed italiane in Francia dal Rinascimento al primo Ottocento*, in appendice : *Repertorio cronologico delle opere grammaticali e lessicografiche italo-francesi dalle origini al Primo Ottocento*, Torino, Meynier, 1989.
Mormile, Mario, *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi: la lessicografia italo-francese dalle origini al 1900, con un repertorio bibliografico cronologico*, Fasano, Schena, 1993.
Mosca, Alessandra, *De la « volgar lingua » de Fortunio à la « lingua italiana » de Ruscelli. L'identité linguistique en question dans les premières grammaires italiennes*, Revue des langues romanes 116/1 (2012), 101–114.
Motolese, Matteo, *L'esemplare delle « Prose della volgar lingua » appartenuto a Lodovico Castelvetro*, in : Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001, 509–551.
Motolese, Matteo, *Introduzione* et *Nota al testo*, in : Castelvetro, Lodovico, *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di messer Pietro Bembo*, Roma, Antenore, 2004, 9–55 et 57–85.
Motolese, Matteo, *Le carte di Lodovico Castelvetro*, L'Ellisse 1 (2006), 163–191.
Muljačić, Žarko, *Perché il termine volgare non era combinabile, in diterminati periodi, con uno dei soliti attributi (« materno », « italiano ») ?*, Studi linguistici italiani 24 (1998), 157–166.
Napoli, Maria, *When the indefinite article implies uniqueness: a case study from old Italian*, Folia linguistica (Acta societatis linguisticæ europaeæ) 47/1 (2013), 183–235.
Naselli, Carmelina, *Alessandro Citolini e la sua inedita grammatica italiana*, Lingua nostra 4 (1942), 51–56.
Nesi, Annalisa (ed.), *Ciro Trabalza a cento anni dalla « Storia della grammatica italiana » (Atti della giornata di studio del 18 settembre 2009, Accademia della Crusca, Firenze)*, Studi di grammatica italiana 28 (2009).

Neuschäfer, Anne, *Lodovico Dolce als dramatischer Autor im Venedig des 16. Jahrhunderts*, Frankfurt/Main, Vittorio Klostermann, 2004.
Nocentini, Alberto, *Sulla diatesi del verbo italiano*, Studi di grammatica italiana 6 (1977), 451–471.
Nocentini, Alberto, *Genesi del futuro e del condizionale sintetico romanzo*, Zeitschrift für romanische Philologie 117 (2001), 368–401.
Olivieri, Ornella, *I primi vocabolari italiani fino alla prima edizione della Crusca*, Studi di filologia italiana 6 (1942), 64–192.
Paccagnella, Ivano, *Grammatica come scienza : l'approssimazione di Fortunio (1516)*, in : Winklehner, Brigitte (ed.), *Literatur und Wissenschaft. Begegnung und Integration (Festschrift für Rudolf Bähr)*, Tübingen, Stauffenburg, 1987, 273–289.
Paccagnella, Ivano, *La terminologia nella trattatistica grammaticale del primo trentennio del Cinquecento*, in : Giannelli, Luciano, et al. (edd.), *Tra Rinascimento e strutture attuali*, vol. 1, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, 119–130.
Padley, G. Arthur, *Italy: the rhetorical impetus*, in : *Grammatical theory in Western Europe 1500–1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 5–153.
Palermo, Massimo/Poggiogalli, Danilo, *Grammatiche di italiano per stranieri dal '500 a oggi. Profilo storico e antologia*, Ospedaletto (PI), Pacini, 2010.
Pastina, Daniela, *La grammatica di Lodovico Dolce*, in : Cherchi, Paolo (ed.), *Sondaggi sulla riscrittura del Cinquecento*, Ravenna, Longo, 1998, 63–73.
Pastore, Alessandro, *Di un perduto e ritrovato « Compendio di la volgare grammatica » di Marcantonio Flaminio*, Italia medioevale e umanistica 27 (1984), 349–356.
Patota, Giuseppe, *Ricerche sull'imperativo con pronome atono*, Studi linguistici italiani 10 (1984), 173–246.
Patota, Giuseppe, *I percorsi grammaticali*, in : Serianni Luca/Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana (= SLIE)*, vol. 1, Torino, Einaudi, 1993, 93–137.
Patota, Giuseppe, *La grammatica silenziosa*, in : *Norma e lingua in Italia : alcune riflessioni fra passato e presente*, Milano, Istituto lombardo di scienze e lettere, 1997, 71–112.
Patota, Giuseppe, recension de Milena Montanile, *Le parole e la norma* (1996), Studi linguistici italiani 24 (1998), 124–131.
Patota, Giuseppe, *Leon Battista Alberti e la grammatica in Europa*, in : *Lingua e linguistica in Leon Battista Alberti*, Roma, Bulzoni, 1999, 37–97.
Patota, Giuseppe, *Introduction*, *Notice philologique* et *Notes*, in : Alberti, Leon Battista, *« Grammatichetta » précédé de « Ordine délle Lættére »*, 2003, IX–LXXII, LXXIII–CVIII et 43–59.
Patota, Giuseppe, *Il vero titolo delle « Prose » di Bembo*, Lingua e Stile 51 (2016), 195–211.
Pellandra, Carla (ed.), *Grammatiche, grammatici, grammatisti. Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia dal Cinquecento al Settecento*, Pisa, Editrice Libreria Goliardica, 1989.
Pellegrini, Giuliano, *Michelangelo Florio e le sue « Regole della lingua thoscana »*, Studi di filologia italiana 12 (1954), 77–103.
Percival, Walter Keith, *The grammatical tradition and the rise of the vernaculars*, in : Sebeok, Thomas A. (ed.), *Current trends in linguistics* 13, La Haye/Paris, Mouton, 1973, 231–275.
Percival, Walter K., *Renaissance grammar: rebellion or evolution ?*, in : Tarugi, Giovannangiola (ed.), *Interrogativi dell'Umanesimo*, vol. 2 : *Etica-Estetica-Teatro. Onoranze a Niccolò Copernico (Atti del X convegno internazionale del Centro di studi umanistici, Montepulciano, 1973)*, Firenze, Olschki, 1976, 73–90.

Percival, Walter K., *Changes in the approach to language*, in : Kretzmann Norman/Kenny, Anthony/Pinborg, Jan (edd.), *The Cambridge history of later medieval philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 808–817.

Petrilli, Raffaella, *Le forme in -rei e il termine « condizionale » nelle grammatiche italiane del Cinquecento*, linguaggi 3 (1986), 23–31.

Petrilli, Raffaella, *Lodovico Castelvetro tra grammatica e eresia*, in : Formigari, Lia/Di Cesare, Donatella (edd.), *Lingua Tradizione Rivelazione. Le chiese e la comunicazione sociale*, Casale Monferrato, Marietti scuola, 1989, 21–34.

Petrilli, Raffaella, *Tradizione ed eresia nella grammatica italiana rinascimentale*, in : Giannelli, Luciano, et al. (edd.), *Tra Rinascimento e strutture attuali*, vol. 1, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, 131–141.

Pfister, Max, *Gli « Scritti linguistici » di Trissino, dei suoi critici e predecessori come fonte di retrodatazioni per la terminologia grammaticale italiana*, in : Borghello, Giampaolo/Cortelazzo, Manlio/Padoan, Giorgio (edd.), *Saggi di linguistica e di letteratura in memoria di Paolo Zolli*, Padova, Antenore, 1991, 333–341.

Pizzoli, Lucilla, *Le grammatiche di italiano per inglesi (1550–1776): un'analisi linguistica*, Firenze, Presso l'Accademia, 2004.

Poggiogalli, Danilo, *La sintassi nelle grammatiche del Cinquecento*, Firenze, Presso l'Accademia, 1999.

Pozzi, Mario, *Lingua e cultura del Cinquecento*, Padova, Liviana, 1975.

Pozzi, Mario (ed.), *Discussioni linguistiche del Cinquecento*, Torino, UTET, 1988.

Presa, Giovanni, *Premessa*, in : Liburnio, Nicolao, *Le vulgari elegantie*, Milano, Le stelle, 1966, 9–59.

Procaccioli, Paolo, *Costui chi e' si sia*, in : Marini, Paolo/Procaccioli, Paolo (edd.), *Girolamo Ruscelli dall'accademia alla corte alla tipografia*, vol. 1, Manziana, Vecchiarelli, 2012, 13–75.

Quondam, Amedeo, *Nascita della grammatica. Appunti e materiali per una descrizione analitica, (Actes du séminaire, Pérouse, 29–30 mars 1977)*, Perugia, Università degli studi, 1978, 271–308 (repris dans : Quaderni storici 13 (1978), 555–592, puis *Il naso di Laura. Lingua e poesia lirica nella tradizione del Classicismo*, Modena, Panini, 1991, 45–81).

Rabitti, Giovanna, *Tra Bembo e Fortunio: una generazione inquieta*, in : Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001, 77–94.

Radanova Kuševa, Neli, *Sui valori del condizionale nell'antico italiano (il Trecento)*, Rassegna italiana di linguistica applicata 19 (1987), 55–65.

Renzi, Lorenzo, *Grammatica e storia dell'articolo italiano*, Studi di grammatica italiana 5 (1976), 5–42.

Renzi, Lorenzo, *Uno: numero e articolo*, Rivista di grammatica generativa 1 (1976), 103–108.

Renzi, Lorenzo, *Il vero plurale dell'articolo « uno »*, Lingua nostra 43 (1982), 63–68.

Renzi, Lorenzo, *Fiorentino e italiano: storia dei pronomi personali soggetto*, in : Leoni, Federico Albano, et al. (edd.), *Italia linguistica: idee, storia, strutture*, Bologna, il Mulino, 1983, 223–239.

Renzi, Lorenzo, *Fissione di lat. « ille » nelle lingue romanze*, in : Holtus, Günther/Kramer, Johannes/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Italica et romanica (Festschrift für Max Pfister zum 65. Geburtstag)*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer, 1997.

Renzi, Lorenzo, *Pronomi e casi. La discendenza italiana del latino « qui »*, Studi di grammatica italiana 17 (1998), 5–36.

Renzi, Lorenzo/Vanelli, Laura, *Storia e struttura dell'articolo italiano « il »*, in : Hilty, Gerold (ed.), *Actes du 20e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Université de Zurich, 6–11 avril 1992)*, vol. 3, Tübingen/Basel, Francke, 1993, 293–305.

Richardson, Brian, *Introduzione*, in : Richardson, Brian (ed.), *Trattati sull'ortografia del volgare 1524–1526*, Exeter, University Press, 1984, XII–XLVIII.

Richardson, Brian, *Gli italiani e il toscano parlato nel Cinquecento*, Lingua nostra 48 (1987), 97–107.

Richardson, Brian, *Introduzione*, in : Fortunio, Giovan Francesco, *Regole grammaticali della volgar lingua*, ed. Richardson, Brian, Roma, Antenore, 2001, IX–LXXIII.

Robustelli, Cecilia, *La grammatica di Pierfrancesco Giambullari e il « De emendata structura latini sermonis » di Thomas Linacre: introduzione a un confronto*, Studi di grammatica italiana 21 (2002), 37–56.

Robustelli, Cecilia, *Grammatici italiani del Cinque e del Seicento. Vie d'accesso ai testi*, Modena, Mucchi, 2006.

Rollo, Antonio, *La grammatica greca di Urbano Bolzanio*, in : Pellegrini, Paolo (ed.), *Umanisti bellunesi del Quattro e del Cinquecento* (Belluno, 5 novembre 1999), Florence, Olschki, 2001, 177–201.

Rosier, Irène, *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité aux Lumières (Chantilly, 2–4 septembre 1987)*, Paris/Louvain, Société pour l'information grammaticale/Peeters, 1988.

Sabbatino, Pasquale, *Il modello bembiano a Napoli nel Cinquecento*, Napoli, Ferraro, 1986.

Sabbatino, Pasquale, *L'idioma volgare. Il dibattito sulla lingua letteraria nel Rinascimento*, Roma, Bulzoni, 1995.

Sánchez Pérez, Aquilino, *Historia de la enseñanza del español como lengua extranjera*, Madrid, SGEL, 1992.

Sanson, Helena, *Women and vernacular grammars in sixteenth-century Italy : the case of Iparcha and Rinaldo Corso's « Fondamenti del parlar thoscano » (1549)*, Letteratura italiana antica 6 (2005), 391–431.

Sanson, Helena/Lucioli, Francesco (edd.), *500 years of Italian grammar(s), culture and society in Italy and Europe : from Fortunio's « Regole » (1516) to the present (Downing College, University of Cambridge, 10 décembre 2015)*, The Italianist 36 (2016).

Sberlati, Francesco, *L'arcangelo e i grammatici. Antonio Gramsci storico della lingua*, Annali d'italianistica 16 (1998), 339–363.

Scaglione, Aldo, *The grammar of the italian subjunctive*, in : *Ars grammatica*, La Haye-Paris, Mouton, 1970, 112–130.

Scarano, Antonietta, *Storia grammaticale dell'aggettivo: da sottoclasse di parole a parte del discorso*, Studi di grammatica italiana 18 (1999), 57–90.

Scavuzzo, Carmelo, *Girolamo Ruscelli e la norma grammaticale nel Cinquecento*, Studi linguistici italiani 22 (1996), 3–25.

Schenone, Pietro, *Lo studio del congiuntivo in alcune grammatiche del Cinquecento*, Aevum 60 (1986), 388–396.

Serianni Luca/Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana* (= *SLIE*), 3 vol., Torino, Einaudi, 1993–1994.

Sestito, Francesco, *Sulla frequenza e l'uso dei latinismi nel Cinquecento*, Studi linguistici italiani 25 (1999), 161–185.

Sgroi, Salvatore Claudio, *Retrodatazioni di termini grammaticali quattro e cinquecenteschi*, Studi linguistici italiani 18 (1992), 251–269.

Sgroi, Salvatore Claudio, *Congiuntivo e condizionale nella « Gramatica ragionata della lingua italiana » (1771) di Francesco Soave (con un excursus nella tradizione grammaticografica)*, in : Marazzini, Claudio/Fornara, Simone (edd.), *Francesco Soave e la grammatica nel Settecento (Atti del convegno di Vercelli, 21 mars 2002)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2004, 53–233.

Silvestri, Paolo, *Le grammatiche italiane per ispanofoni (secoli XVI–XIX)*, Alessandria, Ed. dell'Orso, 2001.

Simoncelli, Paolo, *Il cavaliere dimezzato: Paolo del Rosso Fiorentino e letterato*, Milano, Franco Angeli, 1990.

Skytte, Gunver, *Bembo e la forma del dialogo*, in : Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001, 315–319.

Sorella, Antonio, *Introduzione*, in : Benedetto Varchi, *L'Hercolano*, Pescara, Libreria dell'Università, 1995, 13–268.

Sorella, Antonio, *Introduzione*, in : Matteo di San Martino, *Le osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana*, Pescara, Libreria dell'Università, 1999, 7–54.

Sorella, Antonio, *Gli scritti grammaticali di Benedetto Varchi*, Pescara, Libreria dell'Università, 2007.

Squartini, Mario, *Tense and aspect in italian*, in : Thieroff, Rolf (ed.), *Tense systems in european languages*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer, 1995, 117–134.

Squartini, Mario, *Riferimento temporale, aspetto e modalità nella diacronia del condizionale italiano*, Vox romanica 58 (1999), 57–82.

Squartini, Mario, *Futuro e Condizionale nel discorso riportato. Postille a Mortara Garavelli (1995)*, in : Beccaria, Gian Luigi/Marello, Carla (ed.), *La parola al testo. Scritti per Bice Mortara Garavelli*, vol. 1, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002, 451–462.

Städtler, Thomas, *Zu den Anfängen der französischen Grammatiksprache. Textausgaben und Wortschatzstudien*, Tübingen, Max Niemeyer, 1988 (en particulier le *Glossar*, 157–300).

Städtler, Thomas, *Témoins précoces de la terminologie grammaticale française*, Travaux de linguistique et de philologie 37 (1999), 123–129.

Stefinlongo, Antonella, *Completive col congiuntivo e con l'indicativo in italiano antico*, Critica letteraria 5 (1977), 253–277, 469–496, 686–703.

Stefinlongo, Antonella, *La definizione del sistema verbale nel Cinquecento. Il caso del condizionale*, in : *Studi latini e italiani in memoria di Marcello Aurigemma*, Roma, Herder, 1997, 175–208.

Swiggers, Pierre, *L'article en français : histoire d'un problème grammatical*, Revue de linguistique romane 49 (1991), 379–409.

Swiggers, Pierre, *Terminologie et systématique de l'article chez les grammairiens français du seizième siècle*, Travaux de linguistique et de philologie 35–36 (1997–1998), 409–425.

Swiggers, Pierre/Van Hoecke, Willy (ed.), *Mots et parties du discours*, Louvain, Leuven University Press-Peeters, 1986.

Swiggers, Pierre/Vanvolsem, Serge, *Les premières grammaires vernaculaires de l'italien, de l'espagnol et du portugais*, in : Ahlquist, Anders (ed.), *Les premières grammaires des vernaculaires européens*, Histoire Epistémologie Langage 9:1 (1987), 157–181.

Tancke, Günnar, *Girolamo Ruscelli e il suo contributo alla lessicografia italiana*, in : Cornagliotti, Anna, et al. (edd.), *Miscellanea di studi romanzi offerta a Giuliano Gasca Queirazza*, vol. 2, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1988, 1023–1031.

Tavoni, Mirko, *Latino, grammatica, volgare. Storia di una questione umanistica*, Padova, Antenore, 1974.

Tavoni, Mirko, *La linguistica rinascimentale*, in : Lepschy, Giulio (ed.), *Storia della linguistica*, vol. 2, Bologna, il Mulino, 1990, 169–312.
Tavoni, Mirko, *Il Quattrocento. Storia della lingua italiana*, Bologna, il Mulino, 1992.
Tavoni, Mirko, *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, in : *LIE. Le Opere*, vol. 1, *Dalle Origini al Cinquecento*, Torino, Einaudi, 1992, 1065–1088.
Tavoni, Mirko, *Scrivere la grammatica. Appunti sulle prime grammatiche dell'italiano manoscritte e a stampa*, Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Classe di lettere e filosofia serie 3, vol. 23:2 (1993), 759–796.
Tavosanis, Mirko, *Le fonti grammaticali delle « Prose »*, in: Morgana, Silvia/Piotti, Mario/Prada, Massimo (edd.), *« Prose della volgar lingua » di Pietro Bembo*, Milano, Cisalpino Istituto editoriale universitario/Monduzzi, 2001, 55–76.
Tell, Julien, *Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues*, Paris, Firmin Didot, 1874 (fac-similé Genève, Slatkine reprints, 1967).
Telve, Stefano, *Prescrizione e descrizione nelle grammatiche del Settecento*, Studi linguistici italiani 28 (2002), 3–32 et 197–260 et 29 (2003), 15–48.
Telve, Stefano, *Sul trapassato remoto. Valori sintattici, aspettuali e semantici dei tipi « fui stato » e « fui stato amato » in italiano antico e moderno*, Lingua e stile 40 (2005), 263–294.
Telve, Stefano, *« Essere » o « avere » ? Sull'alternanza degli ausiliari con i modali « potuto », « voluto » (e « dovuto ») davanti a infiniti inaccusativi in italiano antico e moderno*, in : Della Valle, Valeria/Trifone, Pietro (edd.), *Studi linguistici per Luca Serianni*, Roma, Salerno, 2007, 313–325.
Telve, Stefano, *Ruscelli grammatico e polemista: i « Tre discorsi a Lodovico Dolce »*, Manziana, Vecchiarelli, 2011.
Teza, Emilio, *Un maestro di fonetica italiana nel Cinquecento*, Studi di filologia romanza 6 (1893), 449–463.
Trabalza, Ciro, *Storia della grammatica italiana*, Milano, U. Hoepli, 1908 (fac-similé Bologna, Forni, 1963, puis Sala Bolognese, Forni, 1984).
Trovato, Paolo, *Introduzione* et *Nota al testo*, in : Machiavelli, Niccolò, *Discorso intorno alla nostra lingua*, 1982, IX–LV et LVI–LXXXI.
Trovato, Paolo, *« Dialetto » e sinonimi, « idioma », « proprietà », « lingua » nella terminologia linguistica quattro- e cinquecentesca*, Rivista di letteratura italiana 2 (1984), 205–236.
Trovato, Paolo, *Introduzione*, in : Acarisio, Alberto, *Vocabolario, grammatica e ortografia della lingua volgare*, Bologna, Arnaldo Forni, 1988, VII–XLVIII.
Trovato, Paolo, *Il primo Cinquecento. Storia della lingua italiana*, Bologna, il Mulino, 1994.
Ulleland, Magnus, *L'uso del pronome « egli » come pronome neutro e come soggetto anticipato nell'italiano antico*, Studia neophilologica 33 (1961), 8–29.
Vallance, Laurent, *Uh che bel caso ! Il grammatico dimezzato*, Vox romanica 68 (2009), 45–97.
Vallance, Laurent, *Les rapports entre temps simples et composés en italien selon la « Giunta » (1563) de L. Castelvetro*, in : Colombat, Bernard, et al. (edd.), *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques (Colloque Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage-Histoire des théories linguistiques, Paris, 21–23 janvier 2016)*, Paris, Champion, 2018, 349–377.
Vallance, Laurent, *La questione della declinazione in volgare nelle grammatiche italiane del Rinascimento. Tre voci fuori dal coro*, in : Antonelli, Roberto/Glessgen, Martin/Videsott, Paul (edd.), *Atti del 28º Congresso internazionale di linguistica e filologia*

romanza (Rome, 18–23 juillet 2016), vol. 2, Strasbourg, Editions de linguistique et de philologie, 2018, 1703–1713.

Vanvolsem, Serge, *La « Grammatica volgare » di Acarisio nelle due versioni del 1536 e 1543*, in : Widłac, Stanisław (ed.), *Lingua e letteratura italiana dentro e fuori della Penisola (3e congrès des italianistes européens, Cracovie, 11–13 octobre 2001)*, Kraków, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, 2003, 529–538.

Vanvolsem, Serge, *Alberto Acarisio, fedele seguace del Bembo o linguista ribelle ?*, in : Livi, François/Ossola, Carlo (edd.), *De Florence à Venise. Études en l'honneur de Christian Bec*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, 327–337.

Vela, Claudio, *La differenza sta nell'h (Una correzione del Bembo)*, in : Albonico, Simone, et al. (edd.), *Per Cesare Bozzetti. Studi di letteratura e filologia italiana*, Milano, Fondazione Arnoldo e Alberto Mondadori, 1996, 269–281.

Vignali, Luigi, *Un grammatico latino del Cinquecento e il volgare. Studi su Francesco Priscianese*, Lingua nostra 41 (1980), 21–24, 42–55, 116–120.

Vineis, Edoardo, *La tradizione grammaticale latina e la grammatica di Leon Battista Alberti*, in : *Atti del convegno internazionale in occasione del quinto centenario della nascita di Leon Battista Alberti (Rome, Mantoue et Florence, 25–29 avril 1972)*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, Quaderno n. 209 (1974), 289–303.

Vitale, Maurizio, *L'atteggiamento generale di G. F. Fortunio in ordine al problema ortografico*, Rendiconti dell'Istituto lombardo-Accademia di scienze e lettere 84 (1951), 1–18 (repris dans *Studi di storia della lingua italiana*, Milano, LED, 1992, 95–110).

Vitale, Maurizio, *L'origine dei volgari romanzi e le ricerche linguistiche durante il sec. XVI*, Alme 6 (1953), 175–205.

Vitale, Maurizio, *Di alcune forme verbali nella prima codificazione grammaticale cinquecentesca. Appunti di morfologia storica: I 3a plur. ind. pres. II e III cl.* -eno (*tipo* vendeno) *II 1a e 3a sing. congiunt. pres. I cl. -e* (*tipo* che io-egli ame), Alme 10 (1957), 235–275 (repris dans *La veneranda favella*, 241–304).

Vitale, Maurizio, *La questione della lingua*, Palermo, Palumbo, 1984.

Vitale, Maurizio, *Dottrina e lingua di G. F. Achillini teorico della lingua cortigiana*, in : Holtus, Günter/Kramer, Johannes (edd.), *Romania et Slavia Adriatica (Festschrift für Žarko Muljačić)*, Hamburg, Helmut Buske, 1987, 511–524 (repris dans *Studi di storia della lingua italiana*, Milano, LED, 1992, 111–126).

Vitale, Maurizio, *La veneranda favella*, Napoli, Morano, 1988.

Vitale, Maurizio, *La scuola « senese » nelle questioni linguistiche fra Cinque e Settecento*, in : *Studi di storia della lingua italiana*, Milano, LED, 1992, 143–179.

Vitale, Maurizio, *Studi di storia della lingua italiana*, Milano, LED, 1992.

Vitale, Maurizio, *Senesismi in un grammatico settentrionale del Cinquecento*, in : Cipriano, Palmira/di Giovine, Paolo/Mancini, Marco (edd.), *Miscellanea di studi linguistici in onore di Walter Belardi*, vol. 2, Roma, Il calamo, 1994, 729–738 (repris dans *Divagazioni linguistiche dal Trecento al Novecento*, Firenze, Franco Cesati, 2006, 45–52).

Werner, Edeltraud, *Trissinos sprachtheoretischer Ansatz und die « Grammatichetta »*, in : Schmitt, Christian (ed.), *Grammatikographie der romanischen Sprachen (Akten der gleichnamigen Sektion des Bamberger Romanistentages, 23–29 septembre 1991)*, Bonn, Romanistischer Verlag, 1993, 648–671.

Werner, Edeltraud, *Giovan Francesco Fortunio und die « Regole grammaticali della volgar lingua » (1516)*, Vox romanica 53 (1994), 49–78.

Wouters, Alfons, *The ancient Greek (and Latin) grammarians and the μετ'ὀλίγον μέλλων tense*, in : de Clercq, Jan/Desmet, Piet (edd.), *Florilegium historiographiae linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, 97–129.

Yvon, Henri, *Etude sur notre vocabulaire grammatical. Le mot indéfini*, Revue de philologie française et de littérature 15 (1901), 292–307 ; 16 (1902), 129–140 ; 18 (1904), 46–67 ; 21 (1907), 21–36.

Yvon, Henri, *Etude de notre vocabulaire grammatical. Le mot « conditionnel »*, in : *Etudes romanes dédiées à Mario Roques*, Paris, Champion, 1946, 149–168.

Yvon, Henri, *Etude de notre vocabulaire grammatical. Nomenclature des tiroirs de l'indicatif*, Le français moderne 21 (1953), 247–262 et 22 (1954), 11–28.

Yvon, Henri, *La notion d'article chez nos grammairiens*, Le français moderne 23 (1955), 161–183, 241–255 et 24 (1956), 1–13.

Yvon, Henri, *Supposition, subjonctif et conditionnel*, Le français moderne 26 (1958), 161–183.

Zamboni, Alberto, *Alle origini dell'italiano. Dinamiche e tipologie della transizione dal latino*, Roma, Carocci, 2000.

Zeno, Apostolo, *Annotazioni*, in : *Biblioteca dell'eloquenza italiana di Monsignore Giusto Fontanini arcivescovo d'Ancira con le annotazioni del signor Apostolo Zeno istorico e poeta cesareo cittadino veneziano accresciuta di nuove aggiunte*, vol. 1, Parma, Fratelli Gozzi, 1803 (Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne LL1664/1 ; 1re éd. Venezia, Pasquali, 1753).

Index des tableaux dans le texte et en annexes

(entre parenthèses, le chapitre ou l'annexe et la page)

T1 Chronologie décennie par décennie des traités et grammaires étudiés (1, 21)
T2 Méthode des premiers grammairiens italiens de la Renaissance pour établir leurs règles grammaticales (2, 100)
T3 Corrélation entre aversion pour les citations, attention à la langue parlée et origine toscane des auteurs dans les grammaires italiennes de la Renaissance (2, 167)
T4 Classement des consonnes dans sept grammaires italiennes de la Renaissance (3, 190)
T5 Lettres considérées par les grammairiens italiens de la Renaissance comme inutiles ou inusitées dans leur langue (3, 205)
T6 Signes de ponctuation prescrits par les grammairiens italiens de la Renaissance (3, 257)
T7 Ordre dans lequel sont traitées les parties du discours dans quelques grammaires antiques et dans les grammaires italiennes de la Renaissance (3, 262)
T8 Classification des adverbes selon le sens dans six grammaires italiennes de la Renaissance (3, 302)
T9 Comparaison des *figures* présentées dans les grammaires de Corso et Dolce (3, 335)
T10 Disposition de la matière dans les grammaires italiennes de la Renaissance (3, 342)
T11 Fonctions de l'article dans les principales grammaires italiennes de la Renaissance et sa présence ou non dans les tableaux de déclinaison (4, 379)
T12A Formes verbales ignorées dans les principales grammaires italiennes de la Renaissance. Par grammairien (5, 413)
T12B Par mode et par temps (par nombre décroissant d'auteurs) (5, 413)
T13 Verbes choisis comme modèles de conjugaison par les grammairiens italiens de la Renaissance (5, 420)
T14 Classement des formes de conditionnel dans les grammaires italiennes de la Renaissance (6, 538)
T15 Répartition des formes verbales par Castelvetro selon les deux axes du mode (6, 549)
T16 Classement des noms italiens par genre selon quelques grammairiens de la Renaissance (Ann. 4, 620)
T17 Classement des noms italiens par sens selon quelques grammairiens de la Renaissance (Ann. 4, 621)

https://doi.org/10.1515/9783110427585-011

Index alphabétique des personnes et des auteurs mentionnés et répertoire des œuvres citées

En gras, les grammairiens étudiés ayant une notice bio-bibliographique en Annexe 6 et les pages correspondant à cette notice, ainsi que les pages présentant une citation de l'auteur, un extrait ou une illustration de l'œuvre répertoriée.

Soulignées, les pages détaillant un aspect de la grammaire dans un tableau comparatif au fil du texte ou en annexe.

Les œuvres de l'auteur citées dans sa notice bio-bibliographique ne sont pas indexées.

Quand le nom d'un grammairien étudié renvoie plutôt à son traité, il est indexé sous ce dernier.

Les œuvres ou les auteurs mentionnés dans les titres de section ne sont pas indexés.

Acarisio (Alberto) 7, 9, 23, 39 et n. 24, 40, 41, 51–53, 55 et n. 49, 57, 61 n. 61, 74, 84, 88, 104 n. 16, 115, 119, 131 et n. 55, 146, 147, 177, 198, 204, 221 n. 90, 223 n. 96, 237, 260, 264, 267–268, 270, 281, 310, 382, 383, 386, 387 et n. 65–66, 388, 389, 391 et n. 69, 392, 397-398, 400, 402 n. 78, 408, 411–412, 422, 423, 427, 434, 450–451, 464–465, 469, 501, 510, 512–514, 534, 568, 571, **654**.

– *Vocabolario, grammatica et orthographia* préface **131** ; (avertissement aux lecteurs) **132 n. 56**, **573** ; 25, 34 n. 14, 39 et n. 24, 53, 56, 74 ; (privilège du duc Ercole II) **53** et n. 46, 131, **694** ; (privilège du pape Paul III) 53, **131** et **n. 55**.

– *Grammatica* 21, **34 n. 14**, **39**, **40**, 61 n. 61, 67–**69**, **104 n. 16**, 119 et **n. 43**, **132 n. 57**, 177, 205, 221 n. 90, **223 n. 96**, 237, 262, 264, **268**, 270, **281**, **289**, 310, 342, 379, 382, 386, **387** et n. 65–**66**, **388**, **389**, 391, 392, **397**, **398**, 407, **408**, 413, **419**, 420, **422**, 427, 432, 434 et n. 35, 439, **450** et **n. 48**, **464**–**465**, 466, **510** et n. 33, **512**–513, **534**, 537, 538, 579, 594, **602**, 626, **635**, 659, 665, 675, 676, 691, (2v) **695**, *passim* 198.

– *Orthographia* 147, 204.

– *Vocabolario* 204, 422, 464–**465**, 469, 654, *passim* 198.

Achillini (Giovanni Filoteo) 6, **72**, 88.

Alamanni (Luigi) 162, 658, 663.

Alberti (Leon Battista) 4 n. 6, 5 n. 9, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 23, 24, 25 n. 2, 26, 27, 41, 45, 46, 51 et n. 42, 52 n. 43, 56, 60 n. 57, 66 et n. 69, 68, 69, 74, 85, 89, 94, 122 n. 47, 125–127, 131, 138, 139, 147, 149 et n. 78, 150, 151, 154, 156, 164–168, 177–184, 188, 202, 205, 260–261, 264, 271, 275–276, 277 et n. 174, 278–279, 280–281, 287, 309, 311, 314, 321, 324–325, 326 et n. 229, 327–329, 350, 353, 375, 377, 403, 407, 408, 410, 411, 415 et n. 7–8, 416, 419, 436, 443–444, 446 n. 44, 452, 466, 468, 481, 489, 490 et n. 2, 491–493, 494 et n. 10, 501 n. 18, 502, 517, 520, 522, 526, 527 n. 49, 528, 529, 532, 537, 541, 544–546, 555, 556–557, **655–656**.

– *L'architettura* 655 n. 6.

– *De familia* 85.

– *De pictura* **182**.

– *Grammatichetta* 6, 7, 10, 17, 21, 24, **25 n. 2**, 41, 45, **50 n. 39**, **51** et **n. 42**, **60 n. 57**, 64 n. 65, **66** et **n. 69**, **68**–69, 82 n. 91, **89**, 94, 96 n. 3, **113 n. 31**, **122 n. 47**, 125–**126**–128, 138–139, **147**, 149 et n. 78, 151, 154–156, 163–**165**–168, 177–**178**, 183, 184, 188, 202, 205 (a, b), **219**, 226 et **n. 103**, 232, **235**, 238, 248, 262, **265** et n. 162, 266,

https://doi.org/10.1515/9783110427585-012

271, **272**, **275**, **276**, **277** et **n. 174–175**, **278**, 280, 287, 302–309, **311** et **n. 209**, 313, **314**, **321**, 323, **325**, **326** et n. 229, **327**, **328** et **n. 232**, **329**, 332, **338**, 342, **344–346**, **347** et **n. 3–4**, **348** et **n. 5**, **349**, 350, 358 n. 22, 375, 377, 379, **381 n. 58**, 383, **393**, **394**, **403**, 406 et n. 81, 407, **408**, 410, 413, **414**, **415** et **n. 7**–8, 416–417, 419, 420, 422–423, 432, 434, 435, **436**, 437–439, **443**, 444, 445 et n. 44, 450, 452, 456, 458, 460, 462, 467–468, **477**, 481, 486, 489, **490** et **n. 1**–2, **491**–492–**493**, 494 et n. 9–**10**, 495–**496**–497, 499–500, 501 et n. 18, 502–503, 505, 512, 517, 519–521, 523, 526, 527 n. 49, 528, **529**, 531 n. 52, 532, 537, 539, 541, 544–546, 555–557, 561, 566–572, **573**, 577, 594, **596**, 621–625, **630**, 644, 655–656, *passim* 65, 271, **345**, **348**, **349**, 492.

– *Ordine delle lettere* 45, 149, 183, 265.

– *Trattati della pittura e della statua* 655 n. 6.

Alde (Aldo Manuzio) 38 n. 22, 133 et n. 59, 247, 248 n. 136, 454 n. 51, 456 n. 53, 657, 674, 680, 683, 690.

Alessandri (Giovanni Mario) 9, 10, 23, 24, 61 et n. 61, 74, 105, 106, 115, 116, 119, 152, 158, 159, 160, 162–164, 166–168, 235 n. 117, 260, 264, 269 n. 167, 275, 311, 340 n. 245, 387 n. 65–66, 411, 422–423, 427, 429, 430, 431, 523–524, 566, 567, 571, 654, **656–657** ; *Paragone* (dédicace) **50–51**, 61, **148**, 158 et **n. 88**, 159 et **n. 89**, 575 ; 5 n. 10, 10, 22, 25, 44, 50 et **n. 39**, 51, 61 et n. 61, 67, 68, 74, **115–117**, 119 et **n. 43**, **120 n. 45**, **132 n. 57**, 152, 158, 159 et n. 89 et **n. 91**, **160**, **166 n. 98**, 198, 205 (c, **k**, **l**), **224 n. 99**, 235 n. 117, 239 n. 123, 263, 264, **269** et **n. 167**, 274 n. 171, **340 n. 245**, 342, **365** et n. 33, 375, 379, 387 n. 65–66, **406 n. 81**, 413, 421, 422, 423, 427, 429, **430**, 432, 433 n. 31, 435, 440, 457, 464, 486, 501, 523–524, 537, 538, 566, 567, 571, 583, 594–595, **614**–615, 626, **647**, 691, *passim* 198.

Alonso (Amado) **159 n. 91**.

Alunno (Francesco) *Fabbrica del mondo* 691 n. 41 ; *Osservationi sopra il Petrarca* 81 n. 89, 684, 691 n. 41.

Ambrosini (Riccardo) 483.

Amenta (Niccolò) 446 n. 45.

Antonini Renieri (Anna) 5 n. 10, 155 n. 86.

Apelle 486.

Apollonius Dyscole 114, 175, 261 n. 160, 454 n. 51.

Arétin (L') 82, 108, 331, 663, 669 n. 17, 681, 684.

Arezzo (Claudio Mario) *Osservantii dila lingua siciliana* 94 n. 111.

Arioste (L') 44 n. 33, 57, 105, 108, 109 et n. 20, 115, 120, 144, 162, 242 et n. 127, 297, 331, 386 et n. 64, 654, 657, 669, 680, 684, 685 ; *lettre* (18 mars 1532) **115** ; *Orlando furioso* **105**, **242 n. 127**, **297**, 331, 386 et **n. 64**.

Aristophane *Ploutos* 691 n. 40.

Aristote 57, 245 n. 131, 657, 691 ; aristotélicien 33 n. 12, 662, 689, 691.

– *Histoire des animaux* 202.

– *Poétique* 61 n. 61, 120, 202, 399 n. 76, 657, 660 n. 9, 661, 662, 685, 688 et n. 38, 689, 691 n. 41.

– *Rhétorique* 691 n. 41.

Ars Grammatica (Groupe) 355 n. 18, **380 n. 57**, **518 n. 42**.

Ascarelli (Fernanda) 77 n. 81.

Asor Rosa (Alberto) 654.

Assenso (Maria Pia) 679.

Auroux (Sylvain) 8.

Auteurs français divers et variés (19e s. et 20e s.) 141 n. 67.

Auteurs latins divers et variés 141–142.

Bargagli (Scipione) *Il Turamino* 94 n. 111.

Bartoli (Daniello) 9.

Bartoli (Giorgio) 5 n. 9, 720, 722.

Barton (John) *Donait françois* 655 n. 5.

Beccaria (Cesare) 10.

Bembo (Pietro) 5, 6, 7, 9, 10, 13, 14, 16, 19, 22–24, 25, 31 et n. 9, 34, 35 et n. 16, 36–37, 38 et n. 22, 40–41, 42 n. 28, 43 n. 32, 44 n. 33, 48, 52 n. 43, 53,

54, 56 et n. 50, 58 n. 55, 60, 61 n. 61, 73 n. 76, 77, 80 n. 86, 81 n. 89, 82 et n. 90–91, 83 et n. 91, 84 et n. 93, 85 et n. 94, 86 et n. 96, 87–89, 90 n. 102, 101, 104 et n. 16, 107, 108, 110, 111 et n. 27, 114, 115, 117 et n. 39, 120, 129, 132–135, 138, 141, 144, 145, 148, 153, 162–164, 165 n. 98, 166, 169, 170 et n. 100, 171 et n. 101, 172, 179, 181, 182, 183–187, 189, 199, 204, 206–207, 208 et n. 60, 210, 215, 220, 221–222, 225–226, 232, 238, 243, 247, 248 et n. 136, 259–260, 264, 266 n. 163, 267, 268 et n. 165, 269, 270, 271–275, 276 n. 173, 278, 281, 282, 284, 285, 287, 290, 298, 299, 300 n. 205, 301 n. 207, 310, 315, 316 n. 220, 322, 331, 338, 350, 371 n. 47, 374, 377, 383 et n. 61, 384 et n. 62, 385–387, 388 et n. 67, 389, 390, 392–394, 399, 400–404, 407, 410, 411–412, 417, 423, 424–427, 429, 431 et n. 26, 433, 435, 438, 441, 443, 444, 445 et n. 44, 446–452, 458–462, 466–468, 474, 481, 483, 485, 497, 501, 502 et n. 20–21, 503–504, 505 et n. 22, 506, 508, 511–514, 516, 520–522, 525–527, 533 n. 56, 535 n. 60, 536–537, 540 et n. 65, 545, 546, 555, 562, 566–568, 570–572, 574, 575, 592, 643, 644 et n. 1, **657–659**, 660–662, 666, 667, 670, 674, 676, 678, 679, 681, 684, 688, 691.

– *Gli Asolani* 34 n. 15, 56, 83, 86, 657, 658, 679.

– *Lettres* (2 sept. 1500) **82 n. 91**, (27 mai 1529) **83 n. 91**.

– *Libri della Volgar lingua* 6 n. 13, 7, 21, 25, 30, 31, 34, 35 et n. 16, 38 et n. 21, 40, 43 n. 32, 44 n. 33, 48, 51, 62 n. 61, 83 n. 91, 85, 86 et n. 96, 88, 89, 111, 113, 129 et n. 54, 134, 137, 152, 160, 169, 170 et n. 100, 171, 172, 181, 184, 199, 222, 227, 248, 264, 272, 310–311, 342, 350, 402–403, 433, 438, 449, 460, 477, 485, 546, 566, 567, 575, 594, 644 n. 1, 648, 654, 661, 665, 666, 670, 675, 676, 678, 684, 691, *passim* 184 n. 20.

– *I* 87, 171 n. 101, 662, *I 1* **34 n. 15**, **40**, *I 10* 60, *I 12* **30**, *I 14* 101 et **n. 7**, **153**, 182, *I 14–15* **34 n. 15**, *I 15* **52**, *I 16* **82 n. 90**, *I 17* 143.

– *II* 87, 183, 186, 259, 578, *II 2* 52, **53 n. 45**, 54–55, *II 3* **333 n. 237**, *II 9* **183**, *II 10* **84**, 156, **184**, **185** et **n. 22–23**, 199, 205 (c, **f**), 208, 210, **215 n. 74**, **371 n. 47**, *II 14–16* 204, *II 14–15* 209, 216, *II 14* **206**, **207**, *II 15* 73 n. 76, **207 n. 58**, **208 n. 60**, *II 16* **207 n. 57**, *II 17* **208 n. 59**, *II 18* 259, **267**, *II 19* **238**.

– *III* 67–68, 83, 87, 88, 89, 119, 127, 136, 169–172, 183, 221 n. 91, 262, 266–268, 281, 301, 379, 383–384, 392, 413, 441, 452, 462, 483, 505 n. 24, 527, 546, 578, *III 2* **18**, **72 n. 74**, *III 3–8* 598–599, 621, *III 3* **34**, 61, **148**, 199, **226 n. 103**, 276 n. 173, **281**, **282**, **573**, *III 4* **83 n. 93**, 236 n. 120, *III 5* **282**, *III 6* **35 n. 16**, **52 n. 43**, 501 n. 19, *III 7* 278, **282–284**, **287**, 290, **298 n. 201**, 338, 350, 501 n. 19, *III 8* 333 n. 237, *III 9* **104 n. 16**, 374, 377, **445**, **572**, *III 10* **445**, *III 11* **371 n. 47**, *III 12* **52 n. 43**, **383**, **385 n. 63**, 393, 399, 401–403, 407, 410, 571, *III 13* **86**, **266**, **273**, **553 n. 80**, *III 17* **52 n. 43**, **165 n. 98**, *III 18* **238**, *III 19* **394**, *III 21* **52 n. 43**, 164, *III 22* **52 n. 43**, *III 24* **52 n. 43**, 501 n. 19, *III 24–36* 86, *III 26* **77**, *III 27–29* 485, *III 27–39* 505, *III 27–47* 556, *III 27–55* 420, 632, *III 27* **35 n. 15**, **52 n. 43**, **632**, *III 28* **49**, **84**, *III 30* 463, 465, **485**, 537, 540 et n. 65, *III 31* 423 n. 16 et 18, **485**, *III 31–35* et *31–37* 485, *III 32* 423 n. 18, 522, *III 33–35* 423 n. 18, *III 34* **49**, **52 n. 43**, *III 35* **35 n. 15**, *III 36–37* 433, **445**, *III 36* **119 n. 44**, 417, **424** et **n. 19**, 429, **445**, **448**, 481, **485**, 540 et n. 65, *III 37* **84**, **119 n. 44**, 412, **444–447**, 449–450, 459, 480, 481, *III 38* **84 n. 93**, **485**, *III 39* **272**, 413, *III 40–41* 441, *III 40* 424, **560 n. 88**, *III 41* 418, **424** et **n. 20**, **425**, 428, 522, *III 43*, *45* et 47 526, 528, 542, *III 43* **52**

n. 43, **84**, **238**, 441, **448**, 458, **501** et n. 19, **503**, 510, 512, **513** et **n. 35**, 514–**516**, 521, 525, 532, 545, 548, *III 44* **52 n. 43**, 501 n. 19, *III 45* 441, **504**, *III 46* **35**, *III 47* **97 n. 4, 432**, 435, **436**, 438, 441, **447**, 480, **504**, 520, 533 n. 56, 537, 538, *III 48* **52 n. 43**, 392, 413, *III 49* **502 n. 20**, 556, *III 50* 501 n. 19, 522, *III 53* **266**, **448 n. 47**, 540 et n. 65, *III 54* **52 n. 43**, *III 53–55* 413, *III 56* **266**, **268**, 310, **311**, **315**, *III 56–78* 86, 266, 270, *III 57* **510 n. 33**, *III 60* **301 n. 207**, 310 et **n. 208**, **316 n. 220**, **443**, *III 61* 310 et **n. 208**, *III 65* **301 n. 207**, *III 69* **300 n. 205**, *III 70* 246 n. 132, 322, *III 73* **52 n. 43**, **505**, **508**, *III 74–75* 220 n. 88, *passim* **35**, **266**, 501 n. 19.

– *Manuscrit* (BAV, *Ms. Vaticano latino 3210*) **384 n. 62**, **385**, 390.

Benedetti (Andrea) 96 n. 2.

Benveniste (Emile) 470 et **n. 64**, **471**, **475**, 476, **477 n. 69**, **479**, 480, 483, 484, 505 n. 22.

Berni (Francesco) 681 ; *Sonetto sopra la mula dell'Alciono* (v. 24–26) **456 n. 53**.

Bertolini (Lucia) 7 n. 16, 656.

Bianchi (Maria Grazia) 7 et n. 17, 662.

Biffi (Marco) 7 n. 16, 656.

Blasco Ferrer (Eduardo) 327 n. 231.

Boccace 21, 25, 34 n. 15, 36, 37 n. 19, 38 et n. 22, 48, 50 n. 39, 53 et n. 46, 65, 69, 75 n. 78, 76, 87, 92, 95–98, 101, 102 et n. 11, 103, 105 n. 18, 108, 110, 112 n. 28, 115 n. 35, 117, 118 n. 41, 133 n. 57, 134, 135, 136 n. 63, 137, 139 et n. 64, 141–143, 144 n. 70, 148 et n. 76, 149, 150, 162 et n. 94, 163, 165 n. 98, 170, 177, 185 et n. 22, 198, 207 n. 58, 208, 219 n. 85, 221, 235 n. 117, 248 n. 136, 300, 333, 351, 358, 364, 371 n. 47, 374, 383, 385 et n. 63, 386, 387 et n. 65, 388, 390, 397–399, 403, 426, 427 n. 22, 443, 481–483, 492 n. 6, 499, 512, 513 et n. 35, 566, 578, 587–588, 591, 599, 601, 613, 634, 644 n. 1, 654, 655, 663, 676, 679, 682.

– *Décaméron* **69**, 103 n. 13, 105 et n. 18, 110, 111 n. 27, 134, 135 et n. 61, 137, 144, 161 n. 93, **162** et **n. 94**, **165 n. 98**, **185 n. 22**, 198, **207 n. 58**, 221, 235 n. 117, **242 n. 128**, **300**, **333**, 340, 351, **358**, **364**, **371 n. 47**, **373**, **383**, **385** et **n. 63**, **386–390**, **398**, **399**, **403**, **426**, **427 n. 22**, **445–446**, 459, **481**, **499–500**, **512** et **n. 34**, **513 n. 35**, 683–685.

– *Vie de Dante* 135, 682.

Boiardo (Matteo) 108.

Bolelli (Tristano) 359 n. 23.

Bolzanius Bellunensis (Urbanus) 456, 690 ; *Institutionum in linguam Graecam grammaticarum libri duo* **454 n. 51**, **455**, 456, 726.

Bonnet (Guillaume) 113 n. 32.

Bonomi (Ilaria) 14 n. 27, 151, **211 n. 66**, 497 n. 13, 509 n. 31, 544 n. 70, 644 n. 1, 656, 677, 678, 692.

Borghini (Vincenzio) 9, 24, 93 n. 110, 548 n. 72, 662, 677, 685.

Borsetto (Luciana) 81 n. 89, 90 n. 102, 710, 716.

Bossong (Georg) **31 n. 9**.

Brown (Peter M.) 5 n. 10.

Brunet (Jacqueline) 57 n. 51.

Bruni (Francesco) 9, 57 n. 51.

Bruni (Leonardo) 9.

Budé (Guillaume) 667 ; *Commentarii linguae graecae* 691.

Buommattei (Benedetto) *Della lingua toscana* 9, 57, 172 n. 102, **471 n. 65**.

Da Buti (Francesco) *Commento alla Commedia* 64 n. 65, 136, **249 n. 141**.

Calcondila (Demetrio) 61 n. 61, 688.

Calvin (Jean) 661, **667**, 670.

Calvino (Italo) 10, **461**.

Cambi (Pier Francesco) 140 n. 65.

Cantalicio (Giovanni Battista) 86.

Cappagli (Alessandra) 14 n. 26, 354 n. 16.

Carlino (Marcantonio, dit l'Atheneo) 23, 24, 34, 36–38, 40, 54, 56, 59, 76 et n. 80, 77 et n. 81, 78, 79 n. 85, 88, 114–116,

120, 129–131, 133, 134, 204, 221 n. 89, 240, 259–261, 264, 271–273, 290, 338, 378, 394 n. 71, 570, **659** ; *Grammatica volgar dell'Atheneo* 21, 24, 26 n. 3, 35 n. 17, **36**, **37** et **n. 20**, **38**, **52**, **54**, 55, 56, **59**, 67, **76**, **77** et n. 82, **79 n. 85**, 88, **99 n. 5**, **114** et **n. 33**, 115, 116, 120, **129**, **130**, 134, 140, **221 n. 89**, **240**, **261**, 262, 264 et n. 161, 271, **271–272**, 273 et **n. 169**, **290**, **338**, 378, 379, **395 n. 71**, 570, 573, 594, 620, 691, *passim* 78 ; (avertissement aux lecteurs) **54**, **77 n. 81**.

Caro (Annibale) 9, 10, 52 n. 44, 144 n. 70, 660, 661, 680, 691–692.

Castelvecchi (Alberto) 8, **517 n. 41**.

Castelvetro (Lodovico) 5, 7, 8 n. 17–18, 9, 10, 12, 16, 23–24, 25, 50 n. 40, 52 n. 44, 57, 61 n. 61, 78 n. 83, 105, 129, 137–139, 143, 169, 170 et n. 100, 171 et n. 101, 172, 199, 273, 289, 351 n. 10, 378, 383, 384, 386, 388–390, 391 et n. 69, 392–395, 396 et n. 73–74, 397–398, 399 et n. 76, 400–401, 402 et n. 78–79, 403–407, 409 n. 82, 410, 411–412, 432–433, 452, 461, 464, 466–469, 470 et n. 63–64, 471 n. 65, 472 et n. 67, 473, 474 et n. 68, 475–479, 480 et n. 71, 481–484, 496, 497 n. 13, 501, 503, 510, 512–513, 522, 523, 526 n. 47, 527 n. 48, 531 n. 52, 535 n. 60, 537, 540, 546, 547 et n. 71, 548 et n. 72, 549, 550 et n. 76, 551–553, 554 et n. 82, 555, 556 et n. 83, 557–558, 559 et n. 88, 560–563, 567–570, 572, 649, **660–662**, 664, 668, 673, 680, 691–692, **702**.

– *Commentaire à la* Poétique *d'Aristote* 399 n. 76.

– *Correttione d'alcune cose del* Dialogo delle lingue *di Benedetto Varchi* 6, 171 n. 101, 692.

– *Giunta* (1563) 7, 10, 13, 16, 22, 25, 67–68, 129 et n. 54, 169–172, 271, 289, 383, 388, 392, 396 et n. 74, 407, 413, 548 n. 72, 567, 691, *passim* 200.

– *al ragionamento degli articoli* 273, 379, *1* **396**, *2* **378**, *4* **396 n. 73**, *10* **396 n. 73**, *14* **138**, 139, 358 n. 22, **384**, 389, 391, 393, **394** et n. 71, **395–398**, **399** et **n. 76**, **400** et n. 77, **402–405**.

– *al ragionamento de' verbi 1* **169**, **575**, *4* **351 n. 10**, *21* **546**, 556, *23–28* et *31–38* 423, *39* **105**, 427, **433** et n. 30, 461, **467–471**, **474** et **n. 68**, **475–476**, **478–482**, 483–484, 547, 569, 648, *40* **558** et **n. 85**, *42* **559 n. 88**, *52* **412**, 413, 433 n. 30, 527 n. 48, 531 n. 52, 539, 540, **547** et n. 71, **548–549**, 550, **551**, **552** et n. 77, 569, 649, *53* **558**, **560–562**, *56* **392**, **395**, *57* **50 n. 39**, *59* **561 n. 90**, *67* **78 n. 83**, *69* **535 n. 60**, **553**.

– *Giunta* (1572) 171 n. 101, *13* **143**.

– *Giunta* (ed. 1714) 7, 170 n. 100.

– *Réponse à Caro* 52 n. 44.

Castiglione (Baldassarre) 9, 108, 238 n. 122, 363 et **n. 31**, 658, 688.

Catilina 163.

Caton 163.

Cavalcanti (Bartolomeo) 109 n. 20.

Cavalcanti (Guido) 134, 621, 669.

Cavazzuti (Giuseppe) 7, 662.

Ceci (Battista) 9.

César (Jules) 163, 165, 277, 319, 596, 607, 621.

Chambers (Ephraim) 253.

Chanson de Roland (v. 1163) **297**.

Charax **478**.

Charisius 118 n. 42, 176, 264 et n. 161, 268 ; *Dédicace* **133 n. 58**, *I 3* **193**, *I 4* **214 n. 72**, *I 15* **128 n. 53**, *II 6* **288 n. 191**, 494 n. 9, *II 13* **128 n. 53**, *II 15* **314 n. 215**, *II 16* **321 n. 224**, *III* **423 n. 17**, *IV* 259, *V* **128 n. 53**, **288 n. 191**.

Chiantera (Angela) 248 n. 135.

Chierichetti (Luisa) 5 n. 10, 657.

Choeroboscos **454 n. 50**, 454 n. 51.

Cialdini (Francesca) 7, 356 n. 19.

Cicéron 90, 101 n. 8, 105 n. 16, 142, 163, 248 n. 136, 350, 451 et n. 49, 597, 666, 682, 683.

– *Brutus* (46/172) 91 n. 106.

– *De diuinatione* (I 72) **95 n. 1**.

– *De finibus bonorum et malorum* (I 5) **73 n. 75**.
– *De inuentione* 135.
– *De oratore* 669, (I 29/132) **350 n. 7**.
– *Lettres* 683.
– *Rhétorique* 135.
– *Tusculanes* 85.
Citolini (Alessandro) 6, 10, 23, 24, 46, 50 n. 40, 58, 60 et n. 58, 61 n. 61, 110 n. 22, 114, 132 n. 57, 137, 140 n. 64, 145, 147, 150 et n. 79, 152–154, 155 et n. 86, 156, 157 et n. 87, 158, 160–163, 166–168, 179–180, 187 n. 25, 193 n. 33, 199, 203, 205, 207, 216 n. 77, 225–226, 227 n. 106, 228, 232–233, 243, 253–255, 259–261, 270, 273 n. 169, 275, 287 n. 188, 311, 313, 320, 321 n. 223, 351, 353 et n. 12, 354–356, 358–359, 363, 374, 411, 422, 423, 452, 483, 484, 522, 537, 540 n. 64, 542, 556 n. 83, 561 n. 91, 563, 566–568, 572, 626, 661, **663–665**, 666, 670, 673 et n. 21, 680, 683, 687.
– *Grammatica de la Lingua Italiana* (dédicace) **60 n. 58**, **152** et **n. 81**, **153** et **n. 82**, **147**, **154**, **155**, **157 n. 87**, **575–576** ; 14, 22, 25, 50 n. 39, **58**, 61 n. 61, 67–68, **114**, 124, **132 n. 57**, 137, 145 et **n. 72**, 150, 152, **153** et **n. 83**, **155 n. 84**, **156**, 160, 161–**162**, 164, 166–168, **179**, **187 n. 25**, 193 n. 33, **204**, 205, **206**, **207**, 218, **225** et **n. 102**, **226** et **n. 103**–104, **227** et **n. 105**–106–**107**–**108**, 232, 239 n. 123, **243**, **253**–**254** et **n. 153**, 255 et **n. 154**–**155**, 257–258, 263, **270**, 272, **273 n. 169**, 274 n. 171, **287 n. 188**, 302–309, 310, **313**, 320, **321 n. 223**, 343, **351**, 353, **354** et n. 17, 355, 377, 379, **380 n. 56**, 413, 418, 421, 422, **423**, 452, 466, **483**, **516 n. 40**, 535 n. 60, 537, 538, **540 n. 64**, 542, **550 n. 76**, 556 n. 83, **561 n. 91**, **568**, 583–584, 594, **618**, 626, **651**, *passim* **199**.
– *Lettera in difesa della lingua italiana* **46**, **110 n. 22**, **153**, 155, 353, 664, 683.
– *I luoghi* 663, 683.
– *Tipocosmia* 13, 61 n. 61, 193 n. 33, 204, **216 n. 77**, **254 n. 152**, 353, 664.
Cittadini (Celso) 9, **198 n. 43**, 670, 680, 685.
Colombo (Carmela) 5 n. 9, 45, 656.
Colombo (Michele) 7.
Conduché (Cécile) 213 n. 70.
Colonna (Vittoria) **438**.
Copernic (Nicolas) 1, 724.
Corneille (Pierre) 444 n. 43 ; *Le Cid* 444 n. 43, (v. 987) **500 n. 17**.
Corpus des grammaires et des traditions linguistiques 9–10.
Corpus de textes linguistiques fondamentaux 10–11.
Corso (Rinaldo) 8, 9, 10, 12, 23–24, 44, 58 n. 53, 67 n. 70, 81 n. 89, 109 n. 21, 115, 119, 124, 125, 139, 147, 165 n. 98, 166–168, 185 n. 21, 186 n. 23, 188 n. 27, 195–198, 202, 208 n. 60, 211, 212 et n. 68, 213 et n. 69–70, 214 et n. 72, 215 et n. 73, 216, 217 et n. 79–80, 218 et n. 81, 219 et n. 84–85, 220–222, 224–226, 230, 234–236, 239 n. 123, 240–246, 248 n. 138, 249 n. 140–141, 256, 259–261, 264, 271, 275, 284, 289, 293 n. 196, 294–298, 299 et n. 203, 300, 301 et n. 207, 310–311, 312 et n. 211, 313 et n. 213, 317–320, 323, 324, 325, 327, 329–334, 338–339, 341, 349–351, 353, 366–367, 368 et n. 40, 369–374, 376, 411–412, 419, 427 et n. 22, 428 et n. 23, 429, 431, 435, 438, 440, 452, 458, 462, 486, 497, 501, 505 n. 22 et 25, 509, 513, 520, 523, 529 et n. 51, 530 et n. 51, 531 et n. 52, 532 et n. 54, 533, 534 et n. 59, 535 et n. 61–62, 536–537, 540–541, 543–546, 556–557, 559 et n. 88, 560, 569, 571, 626, 639, **665–666**, 683.
– *Fondamenti del parlar Thoscano*1 (dédicace) **109 n. 21**, 147, **574** ; 7, 10, 22, 25, 44, **58 n. 53**, 67 et **n. 70**, 68, 81 n. 89, 115 et **n. 35**, **116 n. 38**, 119 et **n. 43**, **124**, **125** et **n. 52**, **139**, 147, **165 n. 98**, 166–168, 181, 185 n. 21, **186 n. 23**, **188 n. 27**, 191, **195**, **196** et

n. 39, **197 n. 41**, **198**, 202, 204, 205 (c, i), 208 n. 60, **212** et **n. 68**, **213** et **n. 70**, **214**, **215 n. 75**, 218 n. 81, **219** et n. 84–**85**, **220**, **222**, **223** et **n. 95** et **97**, **224** et **n. 98** et **n. 100**, **226 n. 103**, 227, **230–231**, **234**, **235** et n. **117**, **236** et n. 120, 238, **240**, **241**, 243 et **n. 129**, 244, **249**, **250** et **n. 143**, 257–258, 263, **271**, 274 n. 171, **284**, **293 n. 196**, **294**, **295**, 296, **297**, **298** et **n. 202**, **299** et **n. 203**, **300** et **n. 204**, 301 n. 207, 302–309, **312**, 313 et **n. 213**, **317** et **n. 221**, **318**, **319** et n. 222, **320**, 323, **324 n. 228**, 326, **329**, 330, **331**, **332** et **n. 234**–235, **333** et n. **236–238**, 334 et n. 240, 335–337, **338**, 339 et **n. 242**, 342, **349**, **350–352**, 353, **366**, **367** et **n. 36**, 368 et **n. 37**, **370 n. 43**, 375, **376**, 379, **412**, 413, 419, 420, 423, **427** et **n. 22**, **428**, 431, 432, 434, 435, **438**, **440**, 452, 457, 458, 464, 467, **486**, 496, 502 n. 19, **505 n. 25**, **509 n. 31**, **516 n. 40**, 520, **529** et **n. 51**, **530** et n. 52, **531**, **532** et n. 54, **533** et n. 56–**57**, **534** et n. 59, **535** et **n. 61**, **536–537**, 539, **540**, **541** et **n. 66**, 544–546, **548 n. 73**, **552 n. 78–79**, **553 n. 80**, **557**, **559** et **n. 88**, **569**, 571, 580–581, 594, **606–607**, 620, 626, **639**, 654, 659, 670, 675, 676, 684, 691, *passim* 198, **351** et **n. 8–9**, **352** ; (frontispice) **696**, (69v) **697**, (70) **698**, (87v) **699**, (88) **700**, (88v) **701**.

– *Fondamenti del parlar Thoscano*2 **213 n. 69**, **217** et **n. 79**, **218** et n. 81, **234** et **n. 116**, 239 n. 123, **249 n. 140**, 301 n. 207, 427 n. 22, 428 n. 24, **462** et **n. 57**.

Corsuto (Pietro Antonio) *Il Capece* 140 n. 66.

Corti (Maria) **264** et n. **161**.

Corticelli (Salvatore) 57 ; *Regole ed osservazioni della lingua toscana* 115 n. 36, 334, 394 n. 71, **465 n. 60**.

Coseriu (Eugenio) 542, 656, 677.

D'Andeli (Henri) *Bataille des sept arts* 259 n. 159.

Daniele (Antonio) 43 n. 31.

Dante 2 n. 4, 10, 12, 21, 25, 30 n. 8, 32, 36, 37 n. 19, 38 et n. 22, 53 et n. 46, 57 et n. 50, 62 n. 62, 64 n. 65, 65, 75 n. 78, 79 n. 84, 88, 95–96, 98, 101 n. 8, 102 n. 11, 103, 104 n. 14–15, 108, 109 n. 20, 112 n. 28, 134, 136 n. 63, 141, 143, 144 et n. 70, 145 n. 71, 148 et n. 76, 150, **153**, **161**, 162 et n. 94–**95**, 163, 170, 236 n. 120, 287, 332, 386 et n. 64, **443**, 444 n. 42, 483, 498, 499 n. 16, 566, 578, 599, 601, 621, 634, 644 n. 1, 654, 655, 657, 669, 676, 677, 678, 682, 689, 708, 712, 718, 721, 722 ; *dantesco*/dantesque 145 et n. 72, 288, 618, 623, 723.

– *Comédie* **49 n. 38**, 62 n. 62, 88, 96, **103** et **n. 13**, 133, 134, 136, 141, 143, **161 n. 93**, **162** et **n. 94**, 204, 248 n. 136, 287, **332**, **357 n. 21**, 386 et **n. 64**, **393**, **458**, **498**, **499 n. 16**, **500**, 657, 660, 669, 674, 677.

– *Convivio* 136, 162 n. 95.

– *De vulgari eloquentia* 2 n. 4, (I 9 4) 30 n. 8, 655 ; (trad. ital. de Trissino) 31, 32, (I 15) **90 n. 101**, 689, 691 n. 41.

– *Ottimo Commento* de la *Comédie* 505 n. 23, **553 n. 81**.

– Della Lana (Jacopo) *Comento volgare sopr'a Dante* 136.

Dardi (Andrea) 91 n. 106.

Darwin (Charles) 1.

Decurtins (Caspar) 674 n. 23 ; *Rätoromanische Chrestomathie* (t. 6) 673 n. 23.

DELI/*NE* 355 n. 18, 417 n. 10, **493 n. 8**, 505 n. 23, 519.

Della Casa (Giovanni) 144 n. 70, 658, 659, 663 n. 14, 664.

Delminio (Giulio Camillo) 9, 23, 39, 40, 57, 97, 119, 146, 147, 161–162, 166–168, 177, 183, 199–200, 204, 205, 237, 260, 264, 268 et n. 164, 270, 275, 279 n. 180, 290, 310, 374, 376, 390 et n. 68, 391 et n. 69, 392, 400, 407, 411, 417 n. 10, 418, 422–423, 431, 566, 568, 571, 663, 664, **666–668**, 669, 683.

– *De' verbi semplici* 13, 666.

– *Grammatica* 25, 33, **34 n. 14**, **39**, **40**, 67–68, **97**, 119 et **n. 43**, 146, 147, **161** et n. **92–93**, 166–168, 177, 183, 204, 205, 237, 262, 264, **268** et **n. 164**, 269 n. 166, 270, **290**, 310, 342, 374, 376, 379, **390** et n. 68, 391 et n. 69, 392, 397, 400, 407, 413, **417 n. 10**, **418**, 420, **422**, 423 et **n. 16**, 431, 434, 440, 464, 465, 486, 501, 536–537, 538, 566, 568, 571, 573, 579, 594, **603**, **636**, *passim* 199.

Del Rosso (Paolo) 7, 10, 23–24, 28, 35 n. 17, 41, 42 et n. 28, 43 et n. 30, 44–45, 49, 61 n. 61, 94, 115, 127, 132 n. 57, 145, 146, 150, 151, 162–163, 166–168, 177, 180, 181 et n. 12, 195, 197 et n. 42, 198–199, 205, 212 et n. 68, 230, 232 et n. 113, 233 et n. 115, 234, 242–243, 245, 250–251, 252 et n. 149, 253–256, 260–261, 264, 271–275, 279 n. 180, 284, 312, 314, 322–323, 325, 338, 356, 411–412, 432, 485–486, 509, 514, 525–529, 532, 534, 541, 548 n. 74, 565, 571, 576, 663, **668–669**, 681, 683, 687.

– *Regole osservanze, e avvertenze* 6, 21, 25, **28**, **35 n. 17**, **42** et n. 29, 43 et **n. 30**, **50 n. 39**, **61** et n. 61, 67–68, 94, **104 n. 15**, **113 n. 31**, 114, 115, **127**, 128, **133 n. 57**, **145** et **n. 71**, 146, 151, **162 n. 95**, **163**, **180**, 190, **195**, **197 n. 42**, 204, 205 (c, f), **208 n. 62**, **212 n. 67**, 226 n. 104, **230** et n. 109, **232–233**, **242**, **243**, 244, **245**, **250**, **251** et **n. 146–148**, **252** et **n. 149–150**, **253**, 254, 256, 257–258, 263, 264, **272 n. 168**, **273** et n. 170, **274**, **284**, 302–309, **312**, 313, **322**, **325**, 338, 342, 375 et **n. 51**, 379, 412 n. 3, 413, 420, 432, 456–457, 464, 465, **485**, 501, **502 n. 19**, **509 n. 31**, **514 n. 36**, **525**, **526** et n. 46, **527** et n. 48, **528**, 529, **534**, 536–537, 538, 541, 548 n. 74–75, 565, 571, **574**, 579, 594, **604**, **637**, 691, *passim* **180 n. 12**, 199 et **n. 46**, **273** ; préface du libraire Gamucci **43**.

Demaizière (Colette) **51 n. 41**.

De Mauro (Tullio) **500 n. 17**.

De Mesmes (Jean–Pierre) 23 n. 1.

Démosthène 70, 248 n. 136 ; *1e Olynthienne* 691 n. 40 ; *Pour Ctésiphon* 667.

Denys d'Halicarnasse **183 n. 19**, 189 n. 28, **247 n. 134**.

Denys le Thrace 114, 141 ; *Téchnē* **141 n. 68**, **173–174**, 176, 259, 260–262, 275, **301 n. 206**, 454 n. 51, **455**, 456, 458, 485 ; scholie à la *Téchnē* **238**.

De Sanctis (Francesco) 56 n. 50, **660 n. 8**.

De Stefano (Antonino) 62 n. 63.

Dictionnaire de l'Académie de la Crusca (*Vocabolario della Crusca*) 7, 91 n. 106, 111 n. 26, **356 n. 19**, 673 n. 21, 685, 686.

Di Felice (Claudio) 6, 150 n. 79, 155 n. 86, 663 n. 13, 664.

Diomède 177, 225 n. 101, 268, *I* **288 n. 190**, 456 n. 53, 494 n. 9, **324 n. 227**, *II* **177 n. 6**, **196 n. 40**, **214 n. 72**, **223 n. 96–97**, **248 n. 138**, *III* 259.

Dionisotti (Carlo) **2**, **28**, 83 n. 91, 658, 659, 674, 679.

Dolce (Lodovico) 6, 9, 10, 23, 27, 36, 38 n. 21, 40, 41, 42 n. 28, 43 n. 32, 46, 56, 58 n. 55, 69, 71 n. 73, 72 n. 74, 76, 81 et n. 89, 82, 105–106, 108, 110, 116 n. 38, 119, 124, 132 et n. 57, 133, 134, 166, 171–172, 177, 181 et n. 14, 182, 183, 196–198, 201 n. 54, 202, 213, 214 n. 72, 219 n. 85, 220 n. 87, 225, 231, 239 n. 123, 241 et n. 126, 242, 244, 246, 248 n. 136, 255–256, 259–261, 271, 275, 284, 287 n. 188, 290, 294, 296, 298, 311, 312 et n. 211, 315 n. 217, 317 n. 221, 322, 323, 324–325, 329, 330 et n. 233, 331, 332 n. 234–235, 333 et n. 238, 334 et n. 240, 338–339, 344 n. 2, 350, 386, 391 n. 69, 411, 424 n. 21, 450–452, 486, 514, 548 n. 72, 559 n. 86, 571, 626, 668, **669–670**, 678, 680, 683, 684.

– *Modi affigurati e voci scelte ed eleganti della volgar lingua* 43 n. 32.

– *Osservationi* (dédicace) **40–41**, 42 n. 28, **56**, **71 n. 73**, **574** ; (préambule, *Se la volgar lingua si dee chiamare italiana,*

o thoscana) **36**, 40, **43 n. 32**, **81 n. 89**, **82**, **108**, 664, 680, 685 ; 5 n. 10, 6, 7, 10, 22, 25, **27**, **38 n. 21**, 43, 56, 67–68, **70**, **72 n. 74**, 76, **110**, 115, **116 n. 38**, **117**, 119 et **n. 43**, 124, **132 n. 57**, 171, **181** et **n. 13**, **182**, **183**, 196 et **n. 40**, **197**, 199, **201 n. 54**, 204, 205 (c, i), **213**, **214 n. 72**, 219 n. 85, **220 n. 87**, **225**, **231**, 236 n. 120, 238, **239 n. 123**, **241**, **242 n. 127–128**, 244, 246, **248 n. 136**, **255 n. 157**, **256**, 257–258, 263, 267, 274 n. 171, 287 n. 188, **290**, 294, **298**, **312 n. 211–212**, 316 n. 217, 318 n. 221, **322 n. 226**, 323, **324**, **329**, **330**, **331**, **332 n. 234–235**, **333** et **n. 238**, **334** et **n. 239**–240, 335–337, 342, **344 n. 2**, **350**, 351, **367 n. 36**, **372**, 377, 379, **386** et **n. 64**, 391 n. 69, 413, 417 et **n. 11**, 419, 420, **424 n. 21**, 427, 432, 434, **451**, 456–458, 464, **486**, 496, 501, 502 n. 19, 510, **514** et **n. 37**, 537, 538, **552 n. 79**, **553 n. 80**, **559** et **n. 86**, **574**, 581, 594, **608**–609, 626, **641**–642, 684, 691, *passim* 199, 231 et n. 110 ; 2e éd. (1552) **391 n. 69** ; 3e éd. (1554) 219 n. 85 ; autres éd. 108 n. 19.

Donat 62 n. 62, 65, 74, 81 n. 89, 87, 114, 122, 141, 174, 189 n. 30, 260–262, 265, 277, 316 n. 219, 392 n. 70, 439, 442, 455, 485, 524, 684.

– *Ars maior* (*A. M.*) 62 n. 62, 71, 176, 195, 204, 265, 331, 439, 455 ; *I* 176, 259, *I 2* 189 n. 30, **194 n. 36**, **214 n. 72**, *I 3* **216 n. 76**, *II* 174, 176, 260–262, 265, *II 1* **174**, *II 3* **276**, 283 et **n. 185**, **288 n. 189**, *II 11* **66 n. 69**, 277–278, **392 n. 70**, 398, *III* 176, 179, 326, 367.

– *Ars minor* (*A. m.*) 62 n. 62, 71, 74, 86, **174**, 176, 177, 260–262, 265 n. 162 ; *2* 66, *3* 66 et n. 69, 278 n. 178, **392 n. 70**, 398, *4* 434 n. 34, 439, 442 et **n. 40**, 502, 524, **627**.

Doni (Anton Francesco) 82, 664, 668, 669 n. 17, 670, 678, 680, 683, 685, 691 ; *I marmi* **80 n. 86**.

Dosithée **113 n. 32**, 178 n. 8.

Du Bellay (Joachim) **47 n. 36**, 656.

Dubois (Jacques, alias Iacobus Sylvius) 434 n. 34.

Ducrot (Oswald) **2 n. 1**.

Durante (Marcello) **406 n. 81**.

Early english books online (1475–1700 ; eebo.chadwyck.com/home) 664 n. 15.

Edit de Villers–Cotterêts 2 n. 2, **94 n. 112**.

Emery (Luigi) 62 n. 64.

Encyclopédie 2 n. 1.

Erasme 661, 666, 667 ; *Adages* 666 ; *Ciceronianus* 667.

Estienne (Henri) *Traicté de la conformité du langage François avec le Grec* 4 n. 8, **344 n. 1**, 444, 502 n. 21.

Estienne (Robert) 691, *Traicté de la grammaire Francoise* 47 n. 36, **354 n. 17**, 434 n. 34.

Faidit (Uc) *Donatz proensals* 655 n. 5.

Farris (Giovanni) 62 n. 63.

Filelfo (Francesco) 134.

Fiorelli (Piero) 5 n. 9, 8, 14 n. 26, 150 n. 79, 677.

Firenzuola (Agnolo) 162, 687.

– *Discacciamento* 32, 44 n. 33, 171, 193 n. 33, 565, 686, 712.

– *Discorsi degli animali* **363 n. 31**.

– *Ragionamenti* 363 n. 31.

Flaminio (Marcantonio) 23, 24, 260, 267, 268, 310, 377, 418, 568, 570, 663, 667, **670–671**.

– *Compendio di la volgare grammatica* (*Regole brievi della volgar grammatica*) (dédicace) **377** ; 13, 21, 24, 25, 67, 68, 242, 262, **267**, 269 n. 166, 310, 342, **377**, 418, 420, 432, 570, 577–578.

– *Le Prose ridotte a metodo* 13, 22.

Floriani (Piero) 690.

Flavio (Biondo) 9.

Florio (Giovanni/John) 664, **672**–673 **n. 21**, 674.

Florio (Michelangelo) 23–24, 44, 50 n. 40, 69, 148, 150–152, 157 et n. 87, 158, 160, 164, 166–168, 199, 200, 237, 260, 264, 269 et n. 166, 270, 275, 311, 411, 461, 511, 548 n. 72, 566, 571,

626, 644–645, 661, 664, **671–674**, 680.
– *Apologia* 645 et **n. 3**, **673**.
– *Regole della lingua toscana* (dédicace) **152 n. 81**, **164 n. 96** ; (préambule) **148**, **157** et **n. 87**, **247**, 575 ; 5 n. 10, 8, 14, 22, 25, 44, 67–68, **69**, 124, 151, **158**, 160, **164**, 166–168, 177, 199, **200**, 242, 263, 264, 269 et n. 166, 342, **374**, 379, 413, 419, 420, 432, 435, 440, **453**, 461, 464, 486, **495**, 501, 510, 511, 537, 538, 567, 568, 571, 582–583, 594, **611**–612, 626, **643**, 644 et n. 1, 645, *passim* **199 n. 47**.
Fontanini (Giusto) *Biblioteca dell'eloquenza italiana* **133 n. 59**, 140 n. 65, **170** et **n. 100**, 675.
Fornara (Simone) 6 n. 13, 8 n. 19, 15, **16**, 727.
Fortunio (Giovan Francesco) 5 n. 9, 6, 9, 10, 22, 24, 26–28, 29 et n. 7, 30 n. 8, 31, 37 n. 18, 38 n. 22, 40, 41, 48, 49 n. 38, 53, 56, 59, 66–68, 69, 72 n. 74, 74–75 et n. 77–78, 76, 78–81, 82 n. 91, 83 n. 91, 85, 89, 90 n. 102, 92–93, 95–96 et n. 2, 97–98, 101 et n. 8, 102 et n. 11, 103, 104 n. 14, 105–112, 114–115, 116 n. 38, 117, 118 n. 41, 120, 121 et n. 46, 122, 125, 127–134, 143, 145 n. 71, 147–148, 154, 163, 181–183, 192 et n. 32, 199, 204, 213 n. 69, 248, 251, 257, 259, 260–261, 264–265, 266 et n. 163, 267, 270, 275, 278–279 et n. 180, 280–281, 286, 287, 290, 297 n. 200, 299, 315, 321, 372, 374–377, 382 n. 60, 390, 411, 416–419, 431, 432–433, 462, 464, 468, 497, 498 et n. 15, 499, 500 et n. 17, 501–503, 504, 505, 514, 521, 523, 532, 536–537, 544–545, 562, 566, 570, 574, 631, **674–675**, 690.
– *Demande de privilège* (1509) **29 n. 7**, **122**.
– *Regole grammaticali della volgar lingua* 13, 15, 21, 24–28, 31, 34, 35 n. 16, 38, 43 n. 32, 44, 74, 81 n. 89, 83 n. 91, 89, 95–97, 99, 103, 114–116, 118, 120, 122, 123 n. 48, 127–128, 133 n. 59, 134, 136, 147–148, 152, 159, 205 (k), **248 n. 137**, 251, 265, 268, 272, 279, 315, 321, 342, 577, 594, 654, 659, 665, 676, 684, 691.
– *Agli studiosi della regolata volgar lingua* 26, **27**, **29 n. 7**, **30 n. 8**, **37 n. 18**, **38 n. 22**, **40** et **n. 25**, 55 n. 48, 66, **72 n. 74**, **75** et **n. 77–78**, 78–79, **81 n. 89**, 92, **93**, **95**, **96**, **106**, **107**, **109**, **112 n. 29**, **121**, **122**, **123 n. 49**, 129, **130**, 131, **143**, **147**, **148 n. 76**, **183**, 265, **573**.
– *Regole* I **26**, **29 n. 7**, **48**, **49 n. 38**, 66–68, **69**, **76 n. 79**, **97**, **98**, **102** et **n. 11–12**, **103** et **n. 13**, **104 n. 14**, **112 n. 29**, **117**, **119**, **128**, **145 n. 71**, **148**, **259**, 262, 264, **265**, **266** et n. 163, 267–268, 269 et n. 166, 270, 278, **279 n. 179–181**, **280 n. 182–184**, 283, 286, 295 n. 198, 290, **297 n. 200**, **299**, 310, **372**, **374**, **376**, 377, 379, 382 et n. 60, 413, **416**, **417** et **n. 12** + **n. 14**, 418, 419, 420, 431, 433, 462, 464, 486, 496, **497–498** et **n. 14**, **499** et **n. 16**, **500**, 501 et n. 19, 505, **518 n. 42**, 522, 531 n. 53, 536–537, 538, 544–545, 562, **566**, **597–598**, **631**.
– *Regole* II 137, 147, 177, 195, 199, 204, 205 (c), 225, 257 ; **97**, **98**, **112 n. 29**, **147 n. 75**, **148 n. 77**, **183 n. 17**, 192 et **n. 32**, 205 (**c**, **d**), **213 n. 69**.
Foscolo (Ugo) 13, 57 n. 51, 111 et n. 26, 112 et n. 28 ; *Epoche della lingua italiana* **111** et **n. 27**, **112** et **n. 28**, **155 n. 85**.
Fournier (Jean–Marie) 444 n. 43.
Franco Subri (Maria Rosa) 354 n. 16, 688.
Frasso (Giuseppe) 7 n. 17, 661 n. 11, 662, 718.

Gaber (Giorgio) *Dialogo tra un impegnato e un non so* 85 n. 95.
Gabriele (Iacomo) 9, 23, 55–56, 70, 73, 81 n. 89, 84, 88 et n. 100, 102 n. 10, 120, 124, 146, 166, 177, 198, 237, 259–261, 267–268, 290, 310–311, 338, 374, 411, 417–418, 432 et n. 29, 433, 450–452, 458, 463, 486, 502 n. 21, 510–512, 562, 576, **675–676**, 684.

– *Regole grammaticali* 1 préface du libraire **55** et **n. 48–49**, **107**, **146 n. 73**, **573–574** ; 6, 7, 22, 25, 55 et **n. 49**, 56, 67–68, **70**, **73** et n. 75, 88 n. 100, **97**, **102 n. 10**, 107, **120**, 124 et **n. 51**, 146, 177, 198, 263, **267**, 268, 274 n. 171, **290**, 310, **311**, 338, 342, 379, 413, **417** et **n. 13**, **418** et **n. 15**, 419, 420, 432 n. 29, 433, **451**, 452, 458, 463, 486, 501, 505, **510–511**, **532 n. 55**, 538, 576, 579, **605**, **638**, 644, 654, 659, 665, 675, 691.
– *Regole grammaticali* 2 7, 89 n. 100, **451 n. 49**.
Gabriele (Trifone) 56 et n. 50, 57 n. 50, 88 n. 100, 101, 667, 676.
Gaetano (Tizzone) 5 n. 9, 8–10, 23, 38, 40, 41, 63–64, 72, 106, 134, 146, 166, 180, 186 n. 23, 195, 221–222, 223 n. 96, 224–225, 229, 231, 237–240, 244, 248 et n. 138, 249 et n. 139, 250, 256, 259, 261, 271, 293–294, 296, 299, 312, 315 n. 216, 322–324, 374, 382 et n. 60, 383, 392, 411, 422, 453, 461, 464, 484, 501, 520–524, 537, 539 n. 63, 545, 571, 654, **676** ; *La grammatica volgar trovata* 21, 25, 27, **38**, **40**, **63**, 68, 72, 77 n. 82, **99 n. 5**, **106**, 134, **146**, **180 n. 11**, 186 n. 23, 190, 195, **199**, 204, 205 (c), **221**, **222** et **n. 93–94**, 223 n. 96, 224–225, 227, **229**, 230, **237** et **n. 121**, **238**, **239**, 240– 241, 244, **248**, **249** et n. 139–140, 250, 256, 257–258, 262, 271, **293** et **n. 197**, **294**, 296, **299**, **312**, **315 n. 216**, **322**, 324, **324 n. 228**, 342, 374, 379, **382**–383, 392, 413, 418, 420, 422, 439, 455, 461, 464, 484, 486, 501, **520**, 522–524, 537, 539 et n. 63, 571, **573**, 578–579, 594, **601**, 620, **634**, 691, *passim* **199**, **294** ; (dédicace du cousin Libero G.) **27**.
Gaetano (Libero) 27, 134, 222, 676.
Galilée 57 ; *Dialogo dei massimi sistemi* 85 n. 95.
Garassino (Davide) 361 n. 29.
Garavelli (Enrico) 8 n. 18.
Gargiulo (Marco) 7.
Gaza (Théodore) 456 n. 53.
Gazzeri (Cecilia) 8.
GDLI (*Grande dizionario della lingua italiana*) **99 n. 6**, **238 n. 122**, **321 n. 223**, 355 n. 18, 494 n. 9.
Gelli (Giovan Battista) 9, **79 n. 84**, 677, 678, 691.
Ghinassi (Ghino) 676, 709 et 722.
Giambullari (Gianfrancesco) 9, 10, 12, 23, 24, 42 n. 28, 44 n. 33, 45, 57, 61 n. 61, 123, 148–150, 151, 153, 156, 163, 166–168, 179, 195, 197, 198 et n. 43, 199 n. 48, 210–211, 214 n. 72, 219 n. 84, 222, 226, 230, 237, 239, 247, 254–256, 259–261, 271, 275, 288–291, 293 n. 196, 298, 301, 309, 313, 316 et n. 219, 322, 323, 324, 325, 327, 334, 338–339 et n. 242, 340 et n. 245, 341, 365, 366 n. 35, 368, 411, 415, 423, 431, 435, 440, 452, 462 n. 58, 465, 466, 485, 509, 519, 523–524, 537, 540, 544, 545, 554–555, 560, 567, 569, 571, 626, 655 n. 6, **676–678**, 678, 691, 692.
– *Origine della lingua fiorentina, altrimenti Il Gello* 45, 88 n. 98.
– *Osservazioni per la pronunzia fiorentina. A gli amatori della lingua fiorentina* 43, 44 n. 33, 149, 150 n. 79.
– *Regole* (dédicace) **123**, **148**, **183**, **575** ; 10, 22, 25, 45, 67–68, 129, 137, 149, 150 n. 79, 151, **153**, **156**, 179, 191, 197 et **n. 42**, 204, 205 (c, **j**), **210** et **n. 64–65**, **211**, **212**, **214 n. 72**, **219 n. 84**, **226 n. 103**, **230**, **237**, 239 et n. 123–**124**, **240**, 243 et **n. 130**, 244, **247**, **254**, **256**, 257–258, 263, 267, 271, **274**, **288**, **290**, **293 n. 196**, 302–309, **309**, **313**, **316** et **n. 219**, **317**, **323** et **n. 226**, **324**, **325**, 327, 334, 337, **338**, **339** et **n. 243**, **341**, 342, **366 n. 35**, 375, 377, 379, **381 n. 58**, **382 n. 59**, **389**, 413, **414**, **415**, 418, 420, 423, **431**, 432 et **n. 28**, 434, **435**, **440**, **444 n. 42**, **452**, 456, 462 n. 58, **465–466**, 467, **468**, 485, 496, 501, **508**, **509** et **n. 31**, 510, **516 n. 40**, **518 n. 42**, **519 n. 44**, 523–524, 537, 538, **543** et **n. 69**, 544 et

n. 70, **545**, 555, 561, 571, 582, 594, **610**–611, 620–625, 626, **642**–**643**, 644 n. 1, 691, 726 *passim* **199 n. 48**, 274, 337, 340–341.
Giannotti (Donato) 682, 683, 691.
– *Dialogi de' giorni che Dante consumò* **444 n. 42**, 682.
– *Lettres à F. Vettori* **682** et **n. 30**.
Giard (Luce) 2 n. 3.
Gigliucci (Romeo) 8 n. 18, 662.
Giolito (Gabriele) 669 et n. 17.
Giovanardi (Claudio) 6, 72 n. 74.
Gizzi (Chiara) 6 et n. 14, 683 n. 33, 684.
Gorini (Umberto) 12 n. 24.
Graffi (Giorgio) 239 n. 124.
Grammaire générale et raisonnée (dite de Port-Royal) 444.
Gramsci (Antonio) **18**.
Grayson (Cecil) 6, 656, 706.
Grévisse (Maurice) **199 n. 47**.
Grocyn (William) 465 n. 60, 466, 469.
Grohovaz (Valentina) 7, 668, 681.
Groupe *Ars Grammatica* → *Ars Grammatica*
Guarino Veronese 9, 86.
Guazzo (Stefano) 10, 14, 45, 146, 654.
Guichardin 109 et n. 20, 680 ; *Storie fiorentine* **363**.
Guidotti (Paola) 6.

Hannibal 163.
Heinimann (Siegfried) 15 n. 29, 259 n. 159, 376.
Homère 70, 81 n. 89, 238, 481, 518 n. 42, 519 n. 44 ; *Iliade* et *Odyssée* 248 n. 136 ; *Iliade* 172 n. 102, 623, 665, *I* 691 n. 40, *XXII 59* **238**.
Horace 108, 142, 657 ; *Ars poetica* 669, *Odes* 691.
Hortis (Attilio) 83 n. 91.
Hugo (Victor) 141 n. 67 ; *Les contemplations* **199 n. 47**.
Humbert (Jean) *Syntaxe grecque* **455 n. 51**.
Hus (Jan) 149 n. 78, 570 ; *De orthographia bohemica* 149 n. 78.

Ildefonse (Frédérique) 478 n. 70.
Isidore de Séville *Etymologies* 376.
Issaeva (Séverine) 118 n. 42.
Izzo (Herbert J.) 14 n. 26.

Julien (Jacques) 259 n. 158.

Kilwardby (Robert) 378.
König (Werner) *Deutsche Sprache* **157 n. 87**.
Kukenheim (Louis) 11 et n. 23, 12, 14, 62 et n. 64, **434 n. 34**.

La Fontaine (Jean de) *Fables* (I 18) **482 n. 72**.
Lallot (Jean) **71**, 141 n. 68, 173, 238, **301 n. 206**, 440 n. 37, 454 n. 50 et 51, 455 et n. 52.
Lamarck (Jean-Baptiste) 1.
Landino (Cristoforo) 97, 98, 102, 108, 134, 679.
Lapini (Eufrosino) 63 ; *Institutiones Florentinae linguae* 62 n. 64, 63.
Lascaris (Constantin) 61 n. 61, 286, 456 n. 53, 600, 657, 690.
Las leys d'Amors **376**, 655 n. 5.
Latini (Brunetto) 62 n. 62, 64 n. 65, 135.
Lauta (Gianluca) 374 n. 50.
LEI (*Lessico etimologico italiano*) **492 n. 7**, **493 n. 8**.
Lentolo (Scipione) 662 ; *Italicae grammatices praecepta* et *Grammatica Italica et Gallica, in Germanorum, Gallorum & Italorum gratiam Latine accuratissime conscripta* 62 n. 64.
Lenzoni (Carlo) 655 n. 6, 677, **678**, 691 ; *In difesa della lingua fiorentina et di Dante* **79 n. 84**, 88, **239** et **n. 123**, 678, 691 n. 41.
Leopardi (Giacomo) 57.
– *Operette morali* 85 n. 95.
– *Zibaldone* **110 n. 23**, **112 n. 28, 117 n. 40**.
Lepschy (Anna Laura) 28 n. 6, **93**, 675.
Lepschy (Giulio) 8, 28 n. 6, **93**, 715.
Lexicon Grammaticorum 9–10.
Liburnio (Nicolao) 23, 24, 26 et n. 3, 40, 46 n. 34, 64 n. 66, 68, 78, 79 et n. 85, 80, 81 et n. 87–89, 85, 88, 89, 91 et n. 106, 101, 102, 123 n. 50, 144, 146, 158, 166, 259, 266 n. 163, 267, 321–

323, 464, 486, 501, 506 n. 28, 570, 573, 631, **678–679**, 684.
– *Le tre fontane* **64 n. 66**, 91 n. 106, 144, **267**, 269, **321**, 691 n. 41 ; *Dialogo sopra certe lettere, over charatteri trovati per Messer Giovan Giorgio Trissino* (en annexe au précédent) 686.
– *Le vulgari elegantie* **26 n. 3**, 29, **40 n. 26**, **46 n. 34**, **78**, **79** et **n. 85**, **80**, **81 n. 87–88**, 88, 99 et **n. 6**, **101**, **123 n. 50**, **136 n. 63**, 140, **146**, **259 n. 159**, **266 n. 163**, 310, **321**, 464, **506 n. 28**, **573**, 594, 631.
Lieber (Maria) 689.
Linacre (Thomas) 288, 338, 432 n. 28, 465 n. 60, 519 n. 45, 532, 536, 543 et n. 69.
– *De emendata structura latini sermonis* 197, 219 n. 84, 288, 338, 340, 381 n. 58, 435 et **n. 36**, 440 et **n. 38**, 509 et n. 31–**32**, 519 et **n. 44–45**, 555, 571, 643, 726.
– *Rudimenta grammatices* 532–533.
Livet (Charles–Louis) 10 n. 21, 13.
LIZ (*Letteratura italiana Zanichelli*) 363 n. 31.
Lombardelli (Orazio) 13, 251, 253, 255 n. 156, 686.
– *De' punti, et degli accenti* 13, 255 n. 156, 257–258.
– *Il memorial dell'arte del puntare gli scritti* 13, 255 n. 156.
– *L'arte del puntar gli scritti* 13, **251 n. 145**, **253 n. 151**, 255 n. 156.
Lope Blanch (Juan M.) **159**, **656** et **n. 7**.
Luna (Fabrizio) *Vocabulario di cinque mila vocabuli Toschi* 77 n. 81, 654.
Lusignan (Serge) 3 n. 5, **93**.
Luther (Martin) 661, 670, 680 n. 26, 682 ; luthéranisme 24, 660, 663, 680 n. 26.

Machiavel (Niccolò) 9, 112, 144, 363, 680, 689, 691 ; *Discorso intorno alla nostra lingua* 32, 51, 52 n. 43, 88 n. 98, 502 n. 19, 565, 692.
Magalotti (Lorenzo) **111 n. 24**, 417 n. 10.
Maiden (Martin) 8.
Malatesta (Giuseppe) *Della nuova poesia overo delle difese del « Furioso »* **31 n. 9**.
Mambelli (Marco Antonio) 9.
Manacorda (Gastone) 62 n. 63.
Manni (Paola) 7 n. 16, 715.
Manzi (Pietro) 77 n. 81.
Manzoni (Alessandro) 57 n. 51, 95, 111 et **n. 24** (lettre), 320 n. 222, 321 n. 223, **374 n. 49** (*Promessi sposi*).
Maraschio (Nicoletta) 8, 14 n. 26, 248 n. 135, 644 n. 1, 686, 715.
Marazzini (Claudio) 4 n. 7, 6 n. 13, 9, 11 n. 22, 18 n. 30, **660 n. 8**, 679, 692, 727.
Martelli (Lodovico) 32, 34, 691 ; *Risposta* 30 n. 8, 32, 44 n. 33, 171, 199, **201 n. 51**, 686.
Mattarucco (Giada) 8, 12 n. 24.
Matteo (di San Martino) 9, 23, 37 n. 19, 49, 56, 58, 59, 60, 64 n. 67, 77, 89, 90 n. 102, 92, 93 n. 109, 99 n. 6, 101 n. 8, 130–131, 145–146, 153 n. 82, 166, 181 n. 14, 182 n. 15, 186, 187 n. 25, 192 n. 31, 193 n. 33, 199, 212, 215 n. 74, 240, 245, 259–261, 264, 266 n. 163, 267, 271–272, 274, 275, 277 n. 174, 283, 287 n. 188, 289–291, 292 n. 193, 293 n. 194, 294, 298, 324–325, 374, 411–412, 430–431, 441, 452, 463, 523–524, 537, 541–542, 548 n. 72, 571, 626, 654, 674, **679**, 687 n. 37.
– *Osservazioni grammaticali e poetiche* 6, 22, 25, 58, 59, 99 n. 6, 115, 130, 146, 177, 691.
– *Osservazioni grammaticali* (dédicace) 37 n. 19, **56**, **59**, **89–90**, **90 n. 101**, **101 n. 8**, **130**, **145**, 146 et **n. 74**, 153 n. 82, 182 n. 15, **266 n. 163**, **575** ; **49**, **64 n. 67**, 67–68, 77, 177, **181 n. 14**, 199, **212**, **240**, **245**, 263–264, **272**, **274**, 277 n. 174, 283, 287 n. 188, 289 et **n. 192**, **290–291**, **292 n. 193**, 294, **298**, 324, **325**, 342, 374, 379, 413, 420, 427, **429** et **n. 25**, 431, 441 et **n. 39**, 452, 463, 501, 523–524, 537, 538, **541**, **542 n. 67**, 583, 594, **613–**

614, 621–625, 626, **646**–647, *passim* 199, 290–291.
– *Il poeta* 177, 186, **187** et **n. 25**, 190, 192 n. 31, **193 n. 33**, 195, 199, 205 (c), **215 n. 74**.
Matthews (Peter) 14 n. 27, 559 n. 87.
Mazzocco (Angelo) 4 n. 7.
Meigret (Louis) 47 n. 36.
Menni (Vincenzo) 22, 44, 485 et **n. 73**.
Meyer (Paul) 344 n. 1.
Michel-Ange **444 n. 42**, 670, 681 et n. 28, **682**–**683**.
Migliorini (Bruno) 9, 28, **58 n. 54**, **77 n. 81**, 93 n. 110, 677, 689.
Miranda (Giovanni / Juan) 159 n. 89, 656 et n. 7.
Montanile (Milena) 5 n. 9, 15 n. 29, 134 n. 60, 676 et n. 24.
Monti (Vincenzo) 13, 57 n. 51, 91 et **n. 106**, 111 n. 26, 717.
Moravia (Alberto) **461**.
Mormile (Mario) 12 n. 24, 23 n. 1.
Mosca (Alessandra) 42 n. 29.
Motolese (Matteo) 7, 169 n. 99, 171 n. 101, 412 n. 5, 470 n. 62, 480, **540 n. 65**, 547 n. 71, 661 n. 11, 662.
Muljačić (Žarko) **46 n. 35**, 729.
Musuro (Marco) 456 n. 53, 680.
Muzio (Girolamo) 9, 58 n. 55, 59, 90 et n. 102, 91, 663, 664, 666–668, 670, 674, **680–681**, 683, 685, 692.
– *La Varchina* **90 n. 103**, **90**–**91**, **92 n. 108**, **92 n. 109**.
– *Lettres* **90 n. 102**, **92 n. 107**.

Naevius 142, 663.
Napoli (Maria) 363 n. 32.
Neckam (Alexandre) *Corrogationes Promethei* **344** et **n. 1**.
Neuschäfer (Anna) 7, 669 n. 18.
Nocentini (Alberto) 8.
Norchiati (Giovanni) 44 n. 33 ; *Trattato de' diftongi* 44 n. 33, 79 n. 84, 691 n. 41.

Ochino (Bernardino) 670, 671 et n. 19, 680.
Œuvres italiennes anciennes diverses et variées (13e–15e s.) 135–136.
Online etymology dictionary (www.etymonline.com) 354 n. 15.
Ortolano (Pierluigi) 6, 7, 676.
Ovide 142 ; *Métamorphoses* 669, 684.

Paccagnella (Ivano) 5 n. 9, 16 n. 29.
Padley (G. Arthur) 12, 94 n. 112, **354 n. 17**, **554** et **n. 82**, 555.
Palacký (František) 149 n. 78.
Palermo (Massimo) 12 n. 24.
Papazzoni (Vitale) 13, 44 n. 33, 140 n. 66.
Parini (Giuseppe) 57.
– *Dialogo sopra la nobiltà* 85 n. 95.
– *De' principi fondamentali e generali delle Belle Lettere applicate alle Belle Arti* **685–686**.
Passavanti (Jacopo) 135, 144 n. 70, 685.
Pastina (Daniela) 5 n. 10, 81 n. 89, **334 n. 240**.
Pastore (Alessandro) 671.
Patota (Giuseppe) 4 n. 6, 5 n. 9, **15**, 26 n. 4, 28 n. 6, 45, 82 n. 91, **151**, 183 n. 18, 327 n. 231, 443 n. 41, 492, 659.
Pavese (Cesare) *Dialoghi con Leucò* 85 n. 95.
Pazzi (Alessandro) 688 et n. 38, 689, 690.
Peirone (Luigi) 678, 679.
Pellegrini (Giuliano) 5 n. 10, **644 n. 1**, 671.
Percival (Walter Keith) 8 n. 20.
Pergamini (Giacomo) 9.
Persio (Ascanio) 13, 61 n. 59.
Pétrarque 21, 25, 34 n. 15, 35, 37 et n. 19–20, 38 et n. 22, 40, 48, 52 n. 43, 53 et n. 46, 59, 69, 70, 75 n. 78, 76 n. 79, 86, 92, 95, 96, 97 et n. 4, 98, 99 n. 6, 101, 102 et n. 9–10, 104, 105 et n. 16–17, 108, 109 n. 20, 110, 112 n. 28, 115 n. 35, 117, 118 n. 41, 119, 120, 134, 135, 136 n. 63, 141, 143, 144 et n. 70, 148 et n. 76, 150, 161 et n. 93, 162 et n. 94–95, 163, 170, 204, 205 (f), 208, 215 n. 74, 231, 236 n. 120, 247, 248 n. 136, 298, 332, 374, 386, 388, 414, 445, 498 et n. 14, 532–533, 534 et n. 59, 543, 544 et n. 70, 553 n. 80, 559 et n. 88, 566, 578, 601, 611, 612, 634, 644 n. 1, 654, 655, 657, 660, 665–667, 674, 676, 680, 684, 691 n. 41 ; *petrarchesco*, pétrarquesque 289

n. 192, 533, 623 ; pétrarquisme 87, 658.
– *Chansons et sonnets divers* **332** (*Aureo tutto, & pien de l'opre antiche*), **414**, **450**.
– *Chansonnier* 38 n. 22, **52 n. 43**, 59, **69**, **70**, **86**, 96, **104** et **n. 16**, 105 et **n. 16–17**, **120**, 134, 136, 144, 161 et **n. 93**, **162 n. 94–95**, **163**–164, 204, **212 n. 68**, **215 n. 74**, 247, 248 n. 136, **249**, **256 n. 157**, **298**, **313 n. 212**, **332**, **334**, **386**, **388**, **437**, **438**, **445**, **450**, **451**, **458**, **498**, **500**, **515 n. 38**, **532** et **n. 55**, **533** et **n. 57**, **534**, **543**, **544 n. 70**, **559**, 657, 674.
– *Triomphes* **104** et **n. 16**, 134, 136, **162 n. 95** (*Se non che'l suo lume…*), **231**, **543** (*Se' non fosse ben ver…*).
Petrilli (Raffaella) 5 n. 11, 7.
Pfister (Max) 491 n. 4, 656, 725.
Pieraccini (Anna Maria) 354 n. 16.
Pizzoli (Lucilla) 12 n. 24.
Platon 57, 70, 85, 153 et n. 82, 156, 202, 283, 607, 661, 679, 682 ; néoplatonisme 691.
– *Banquet* 43, 677, 682.
– *Cratyle* 202.
– *Phèdre* 86, 682.
– *Timée* 684.
Plaute 57, 108, 142, 661, 663 ; *Les Ménechmes* 689.
Pline le jeune 376 et n. 54, 669.
Pogge (Le) 32 n. 11.
Poggiogalli (Danilo) 8, 12 n. 24, 16–18, 353 n. 11, **391 n. 69**, 407.
Politien 108, 657, 676.
Pomponius 414, 432 n. 28, 643.
Pozzi (Mario) 83 n. 91, 88, 139 n. 64, **677**.
Presa (Giovanni) 79 n. 84, 87, 664.
Priscianese (Francesco) 49, 360 n. 27, 669, **681–683**, 687, 691, 729.
– *De romanis fastigiis* **232 n. 113**.
– *Della lingua romana* **232 n. 113**, **366 n. 35**, 367.
Priscien 62 n. 62, 63, 65, 70, 106, 114, 122, 141, 144, 174–175, 202 n. 55, 206, 214 n. 72, 215 n. 76, 217, 260–261, 265, 277–278, 292 n. 193, 293 n. 195, 301 n. 206, 312 n. 210, 314 n. 215, 315 n. 217, 316 n. 219, 380 et n. 56, 423, 502 n. 21, 506 n. 26, 507–508, 518, 519, 529 n. 50, 534 n. 58, 560 n. 88, 569, 681.
– *Ars Prisciani* (*Institutiones grammaticae*) 62 n. 62, 71, 106, 142, 175, 176, 187, 189, 195–197, 229, 261, 262, 265, 278, 283, 288, 294, 316 n. 219, 331, 334, 338, 376, 378–382, 390–392, 397–398, 439, 442, 454–455, 485, 506–510, 517, 518, 519 et n. 45, 571, 715.
– *I* 176, *I 4* **173 n. 3**, **206**, 209, *I 5* **200 n. 51**, *I 6* **194 n. 36**, *I 7–8* **189 n. 30**, *I 8* **194 n. 36**, *I 9* 197, *I 10* 198 n. 42, *I 13–14* 197, *I 14* **200 n. 51**, *I 15* **201 n. 51**, *I 17* **193**, **202 n. 55**, 208 n. 60, *I 26* 193 et n. 34, 195 n. 38, *I 47* **201 n. 51**, *I 57* 192.
– *II 1* **213 n. 70–71**, **214 n. 72**, *II 8* 197, *II 11* **217 n. 78**, *II 12* 208 et **n. 61**, **216 n. 76**, **218 n. 83**, *II 13* **216 n. 76**, **218 n. 82**, *II 14* **173 n. 2**, *II 15* **173 n. 1**, **241 n. 126**, *II 15–16* **174 n. 4**, *II 16* 376 n. 53, *II 17–21* 175, *II 18* **277–278** et **n. 177**, *II 20* **314 n. 215**, 315 n. 217, 316, *II 31* **291**.
– *V 1* **376 n. 53**, *V 8* 66, *V 56–57* **292 n. 193**.
– *VIII* 141–142, 454–455, 502, 629–630, *VIII 15* **70**, *VIII 38* **454 n. 51**, **502 n. 21**, *VIII 39* 462, *VIII 38–40* 478, *VIII 43* **39 n. 23**, *VIII 52* et *54* **465 n. 60**, *VIII 54–55* **456 n. 53**, *VIII 59* **414 n. 6**, *VIII 63–64* **515 n. 39**, *VIII 64* **560 n. 88**, *VIII 93* 629, *VIII 97* **456 n. 53**.
– *IX 13–57* et *X* 423 n. 17.
– *XI 1* **355 n. 18**, *XI 5–6* **175 n. 5**.
– *XII 3* **392 n. 70**, *XII 4–5* **380 n. 57**, 381 n. 58.
– *XIII 17* 380 n. 56, **381**, *XIII 23* 315 n. 218.
– *XIV 1* **260**, **261 n. 160**, 315 n. 215, *XIV 2* 316, *XIV 4* **314 n. 214**, 315 n. 215, *XIV 12* **376**.
– *XV 1* **301 n. 206**, **312 n. 210**, *XV 28* **293 n. 195**, *XV 40–41* **324 n. 227**.
– *XVI 1* 326, 506 n. 26, *XVI 2–4* **506 n. 27**, *XVI 3* **507**, **508** et **n. 30**, 517, *XVI 4* 507 n. 28, 510, *XVI 5* **507 n. 28**, 519 n. 45, *XVI 11, 12, 15* 507 n. 28.
– *XVII–XVIII* 70, 326.

– *XVII 20* **376 n. 53**, *XVII 23* 66, *XVII 26* **273 n. 169**, *XVII 27* **380 n. 56**, 381, 391, *XVII 32* **518 n. 42**, 519 n. 44, *XVII 33* et *34* **518 n. 43**, *XVII 56* 382 n. 59, *XVII 56–57* 380 n. 57, *XVII 135* **165 n. 97**.
– *XVIII* 534 n. 58, *XVIII 77* **534 n. 58**, *XVIII 79* **515 n. 39**, **542 n. 67**, *XVIII 80* **529 n. 50**, *XVIII 83* **507 n. 28**, *XVIII 91* **515 n. 39**, *XVIII 95–96* **456 n. 53**.
– *Institutio de nomine et pronomine et uerbo* 629.
– *Partitiones duodecim uersuum* **86 n. 97**.
Probe *Instituta artium* 176, 194 n. 36, 197, **232 n. 111**, 268, 278 et **n. 178**, **285 n. 186**, 287 et **n. 189**, 376 et **n. 54**.
Procaccioli (Paolo) 6 n. 14, 684.
Pseudo-Priscien *De accentibus* 223 n. 96–**97**.
Pseudo-Remmius Palaemon 321 n. 224 ; *Regulae* **275 n. 172**.
Pseudo-Zonaras 454 n. 51.
Ptolémée 57 ; *Géographie* 61 n. 61, 684.
Pulci (Luigi) 108.

Quintilien 70, 678 ; *Institutio oratoria* 245 n. 131.
– *I 4–8* 183 n. 19, *I 4* **360 n. 26**, *I 4 2* 75 n. 77, *I 5* 179 n. 9, *I 5 5* **179 n. 9**, *I 5 12* **104 n. 15**, *I 7 10* **70**, *I 7 20* **105 n. 16**, *I 7 22* 105 n. 16, *I 7 23* **105 n. 16**, *I 8 15* 75 n. 77.
– *VIII 1* 91 n. 106, *VIII 3 77* 518.
Quondam (Amedeo) 13 et n. 25.

Rabelais (François) 112 n. 28 ; *Gargantua* (chap. 40) **365 n. 34**.
Rabitti (Giovanna) 83 n. 91.
Renzi (Lorenzo) 5 n. 11, **357 n. 21**, 365 n. 33, **368 n. 40** et n. 41, 369 et n. 42, **370 n. 44**, **371 n. 46**, **374 n. 49**.
Rhétorique à Hérennius 660.
Rhoesus / Rhys (John David) 62 n. 64, 720.
Ricci Angelo Maria **68 n. 71**.
Richardson (Brian) 6 n. 13, 8, 32 n. 11, 86 n. 97, 150 n. 79, 675.
Robortello (Francesco) 660 ; *Explicationes* 660 n. 9.
Robustelli (Cecilia) 9.
Rohlfs (Gerhard) 49, 102 n. 11, **234**, 498 n. 15, 500 n. 17, 559.
Ruscelli (Girolamo) 6, 9, 10, 12, 23–24, 49, 50 n. 39, 57, 58 et n. 55, 59, 60 et n. 58, 61 n. 61, 67 n. 70, 70, 71 et n. 73, 74, 75 n. 77, 81 n. 89, 91–92, 93 n. 110, 102 n. 9 et n. 12, 104 n. 16, 105, 108–110, 112–114, 116 et n. 37, 117, 118 n. 41, 119, 120, 132, 134, 147, 149, 153 et n. 82, 154, 166, 171–172, 187–188, 198, 219 n. 85, 228, 231, 235, 239 n. 123, 244–245, 246 et n. 132, 247 et n. 134, 259–261, 270, 275, 296–298, 311, 312 n. 212, 314, 323, 334, 345, 349 n. 6, 354, 365, 367 n. 36, 368 n. 41, 371–374, 375, 376, 391, 394, 411, 419, 437–439, 452–453, 454 et n. 51, 455–458, 459 et n. 56, 460, 462 n. 58, 463 n. 59, 464, 484, 486, 487 n. 74, 502 n. 21, 505 n. 22, 511–512, 548 n. 72, 552 n. 78, 554, 557–558, 562, 572, 626, 657, 663, 665, 667, 668, 670, 680, **683–685**, 688.
– *I commentarii della lingua italiana* 5 n. 9, 6, 10, 13, 22, 25, 27, 57–58 et n. 55, 67–68, 74, 136–137, 239 n. 123, 243, 263, 343, 354, 379, 391, 413, 417, 419, 421, 432, 435, 437, 460, 462 n. 58, 486, 496, 501, 537, 538, 554, 557, 584–586, 594, **616**–617, 620, 626, **650**, 657, (p. 195) **703** ; *passim* 57 et n. 52, 61 n. 61, 198.
– *I 2* **187**, *I 8* **27**, **58 n. 55**, **60 n. 58**, **71 n. 73**, **91–92**, 109 et **n. 20**, **132**, **133 n. 58**, **148**, 153 n. 82, **575**.
– *II 1* **27**, 110, **116** et **n. 37**, **117**, **243–244**, **245 n. 131**, *II 2* **270**, *II 3* **59**, 296, **297**, *II 5* **616**, *II 6* **102 n. 9**, **105** et **n. 16** et **18**, **116**, **117 n. 39**, **118 n. 41**, **149**, **297**, 375, 376 n. 53, **553 n. 80**, *II 7* **149**, *II 8* **50 n. 39**, **58**, 119 et **n. 43**, **149**, **345**, **365**, *II 9* **49**, **50 n. 39**, **149**, 349 n. 6, *II 10* 367 n. 36, **371**, *II 13* **149**, *II 14* **616**, *II 15* **49**, **105**, **149**, **236** et **n. 118–119**, 236 n. 120, **553 n. 80**, *II 16* **553 n. 80**, *II 19* **59 n. 56**, **245**, **246** et **n. 132**, **247** et **n. 133**, *II 20* **67 n. 70**, **297 n. 199**, **548 n. 73**, *II 21* **437**, **453**,

557, 572, *II 22* **247 n. 134**, **439**, **454–459**, **486**, **487 n. 74**, **505 n. 22**, 650, **703**, *II 23* 417 et **n. 11**, *II 25* **650**, *II 26* 102 n. 12, 502 n. 19, **511**, 562, *II 30* **50 n. 39**, **552 n. 78**, *II 33–34* 423, *II 33* **552 n. 78**, *II 37* **228**, *II 38* **367 n. 36**, **394**, *II 40* **552 n. 78**, *II 41* **59 n. 56**, **296**, **297** et **n. 199**, **314**, *II 41–44* 270, *II 44* **58**.
– *III* 58 n. 55, **113 n. 30**, 553 n. 79.
– *IV 8* **70**, *passim* **187**.
– *VI 3* 58 n. 55.
– *Lettera in difesa dell'uso delle signorie* **663**, 683.
– *Tre discorsi a L. Dolce* 6, 132 ; *Discorso secondo a L. Dolce* **81 n. 89**, **118 n. 41**, 133, 171–172, 219 n. 85, 231 et **n. 110**, 244, 334, 668, 670, 684.
– *Vocabolario* **60 n. 56**.

Sabbadini (Remigio) 62 n. 63.
Sabbatino (Pasquale) 7, 669, 671.
Sabellico (Marco Antonio) **96 n. 2**, 658, 674, 690.
Sacchetti (Franco) 135, 144 n. 70.
Salluste 135, 142.
Salviati (Lionardo) 7, 9, 10, 12–13, 17, 23–24, 44 n. 33, 45, 57, 114, 127, 135, 136–138, 139 et n. 64, 140 et n. 64–65, 142, 144–145, 147, 150, 164–165, 166–168, 186–188, 192, 195 et n. 37, 197, 198 et n. 45, 199, 200 et n. 49, 201–203, 212 n. 67, 222 n. 92, 238–239 et n. 123, 243, 260–261, 267, 271–275, 277, 289, 295 n. 198, 317, 323, 324, 340 n. 245, 345, 354 n. 17, 356 et n. 19, 357 et n. 20–21, 358 et n. 22, 359 et n. 24–25, 360 et n. 26, 361 et n. 29, 362–365, 366 et n. 35, 368 et n. 41, 369, 372–374, 375, 382 n. 60, 383, 386, 391 et n. 69, 393, 396 n. 74, 397 n. 75, 398–399, 401 et n. 78, 402 et n. 79, 403–404, 406–409, 410 et n. 87, 411, 415, 419, 436–438, 447, 452, 453, 495 n. 11, 516, 519 et n. 44, 522, 526 n. 47, 530, 537, 539 n. 63, 541–542, 548 n. 72, 554, 563, 566, 568, 626, 683, **685–686**, 692.
– *Avvertimenti della lingua* 7, 10, 13, 15 n. 28, 17, 22, 25, **44 n. 33**, 135 et n. 61, 136, 140 et n. 65–66, 144–145, 161, 165, 166, 198, 239 n. 123, 343, 356 n. 19.
– *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* vol. I 136–137, 567, 587–591.
– *I 2* 664, 670, 680, *I 2 10* **139** et **n. 64**, 140.
– *I 3 1* 191, 567, *passim* 137, *I 3 1 1* **198** et **n. 45**, **199** et **n. 49**, *I 3 1 2* **198** et **n. 44**, *I 3 1 3* **201** et **n. 54**, **202**, *I 3 1 4* **200** et **n. 50**, *I 3 1 5* **202**, *I 3 1 6–18* 202, *I 3 1 6* 187 n. 25, 200 et **n. 50**, **201 n. 53**, **202**, **360 n. 26**, *I 3 1 7* 202, *I 3 1 8* **192**, 200 et **n. 50**, **201 n. 52**, *I 3 1 10* **186 n. 24**, **203**, *I 3 1 11* **195 n. 37**, *I 3 2 38* 238, 239 et **n. 124**, *I 3 3* 137, 238, *I 3 4 18* **222 n. 92**, *I 3 4 24* 257–258, **526 n. 47**, *I 3 4 25* **212 n. 67**.
– *Avvertimenti della lingua sopra'l Decamerone* vol. II 13, **135** et **n. 62**, **136**, 137–138, 356, 366 n. 35, 368 n. 41, 379, 383, 386, 391, 407, 568, 572, 591–593.
– *II 1 1* **382 n. 60**, **519 n. 44**, *II 1 19* 348, 354 n. 17, **356–358**, **359** et **n. 25**, **360**, **361** et n. 28 + **30**, **363**, **364**, 369, 372, 403–404, 568, 572, *II 2* 407, *passim* **138**, *II 2 1* 273, *II 2 2 8* **373**, *II 2 2 9* 368 n. 41, **373**, *II 2 3* **407–408**, *II 2 4* **408**, *II 2 5* **138**, **358 n. 22**, **396 n. 74**, **398**, **399**, **403 n. 79**, **408**, **409** et **n. 83–85**, **410 n. 86–87**, *II 2 6* 399, **401** et **n. 78**, **402**, *II 2 10* **397 n. 75**, *II 2 18* **277 n. 176**, *II 2 19* **359 n. 24**, **406 n. 81**, *II 2 20–22* **138**.
– *Oraison funèbre de Varchi* (1565) **692**.
– *Regole della toscana favella* 5 n. 10, 7, 14, 22, 25, 45, 67–68, **114**, **127**, 136, **138**, 147, 164, **165**, 166, 177, 198 n. 45, 263, 267, 271, **274** et n. 171, **279 n. 179**, **295 n. 198**, **317**, **323**, 324, **325 n. 228**, **340 n. 245**, 343, **345**, 375, **393**, 413, **415**, 418, 419, 421, 435, **436**, **447 n. 46**, 452, **453**, 463 n. 59, 486, **495 n. 11**, 501, 510, 516, 530, 537, 539 et n. 63, **542** et n. 67, 554,

563, 567, 576, 584, 594, **619**, 620, 626, 644, **652**–653.
Salvini (Anton Maria) 172 n. 102, 253.
Sánchez Pérez (Aquilino) 656 et n. 7.
Sannazaro (Jacopo) 108, 114, 331, 658, 679.
Sanson (Helena) 125 n. 52, 666.
Sansovino (Francesco) 44 n. 33, 669 n. 17, 684 ; *Le Osservationi della lingua volgare di diversi huomini illustri* **44 n. 33**, **56 n. 50**, 115, 654, 659, 665, 675, 676.
Sberlati (Francesco) 18 n. 30.
Scaglione (Aldo) 5 n. 11.
Scarano (Antonietta) 8.
Scavuzzo (Carmelo) 5 n. 9.
Schenone (Pietro) 5 n. 11.
Schiaffini (Alfredo) 62 n. 63.
Scholarios (Gennade) 454 n. 51.
Scipion 163, 339.
Sénèque (lettres) 135, (tragédies) 669.
Serianni (Luca) 9, 57 n. 51, **319 n. 222**, 707, 728.
Servius 189 n. 30, 323.
Sgroi (Salvatore Claudio) 491 et n. 4, 626.
Silvestri (Paolo) 12 n. 24.
Simone (Raffaele) 13.
Skytte (Gunver) 86 n. 96, 656.
Soave (Francesco) 57, 144 n. 70, 626.
Sorella (Antonio) 6 et n. 13, 687 n. 37, 691 n. 41.
Spello (Vittorij da) *Modo di puntar le scritture volgari, e latine* 255 n. 156.
Speroni (Sperone) 43 n. 31, 108, 659, 691, 717 ; *Dialogo delle lingue* 47 n. 36, 88.
Squartini (Mario) 8, 542 n. 68, **560 n. 89**.
Städtler (Thomas) 15 n. 29, 62 n. 63.
Stefinlongo (Antonella) 5 n. 11.
Stephanos (Stéphane de Byzance) 454 n. 51.
Strozzi (Giovan Battista) 9.
Suétone 142, 163, 669, 683.
Sultzbach (Giovanni) 77 n. 81–82.
Swiggers (Pierre) 11 n. 23, 259 n. 158, **547 n. 72**.

Tani (Nicolò) 8, 10, 16, 23–24, 42 n. 28, 44, 45, 51, 63–65, 71, 74, 124, 147, 150, 166–168, 198, 204, 205, 237, 259–260, 264, 269 et n. 166, 270, 311, 366 n. 35, 377, 386, 411, 435, 453, 510, 559, 571, 626, 640–641, 644, 645 et n. 4, **686** ; *Avertimenti* (dédicace) **42 n. 28**, **63–64**, **147**, **574**, 645 ; 8, 22, 25, 44, 45, **51**, 65, 67–68, 74, **124**, **204**, 263, 264, **268** et **n. 165**, **269** et n. 166, 270, 342, 366 n. 35, 377, 379, 386, 413, 419, 420, 423, 427, 432, 433 n. 31, **435**, 440, 453, 461, 464, 486, 501, **505 n. 24**, **510**, 537, 538, 559, 568, 571, 581, 594, **607**–608, 626, **640**–641, 644–645, 691, *passim* 198, **268**–**269**.
Tasse (Le) 57, 85 n. 95, 120, 685.
Tasso (Bernardo) 83 n. 91, 658.
Tavoni (Mirko) 4 n. 7, 8, 9, 11 n. 23, 26 n. 4.
Tavosanis (Mirko) 6 n. 13, 83 n. 91.
Tebaldeo (Antonio) 657, 690.
Tell (Julien) 10 n. 21.
Telve (Stefano) 6, **144 n. 70**, 412 n. 4, 446 n. 45.
Térence 141, 142, 657, 658, 661.
Terentianus 193 n. 33.
Teza (Emilio) 14 n. 26.
Théodose d'Alexandrie 454 n. 51.
Thomas (William) 23 n. 1.
Thurot (Charles) *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Age* **376**.
Tibulle *Elégies* 691.
Tite-Live 90, 95 n. 1, 135, 142.
Tolomei (Claudio) 9, 14, 24, 32, 45, 47 n. 37, 58 n. 55, 92 n. 108, 137, 150, 155 et n. 86, 156, 162, 179 n. 10, 187, 203, 237, 353, 354 et n. 16, 565–567, 586, 663, 668, 669, 679, 681, **686–688**, 688 n. 39, 690, 716, 718.
– *Il Cesano* 45, **47 n. 37**, 67, 88, 239 n. 123, **378**, 379, 688 n. 39.
– *Il Polito* 13, 32, 137, 149, 150 n. 79, 155 n. 86, 156, 187 et n. 25–26, **188 n. 27**, 193 n. 33, 203, 205 (c, e, k), **206**, **237**, 565, 567, 669, 679, 691 n. 41.
– *Lettres* **179 n. 10**, **353 n. 13**, **354 n. 14**.
– *Versi, et regole della nuova poesia italiana* 162, 663, 669, 681, 687.
Tomitano (Bernardino) 43 et n. 31, 691, 717.

Tomizza (Fulvio) *Il male viene dal nord* 680 n. 26.
Trabalza (Ciro) 10, 11 et n. 22, 12, 547 n. 72, 644 n. 1, 655, **660**, 722, 723.
Traités linguistiques italiens divers (16e s.) 44 n. 33.
Travers (Gian) de Zuoz *L'Histoargia dalg Bio Patriarch Joseph* 674 n.
Trifone (Pietro) 9.
Trissino (Giovan Giorgio) 8, 9, 10, 13, 23–24, 30 n. 8, 31, 32 et n. 10–11, 33 et n. 13, 34, 36, 38–40, 43 n. 33, 49, 53, 57, 58 et n. 55, 61 n. 61, 90 n. 101, 92 n. 109, 116, 129, 132 n. 57, 137, 146, 149, 150 n. 79, 154, 156, 161–163, 166–168, 171, 183, 184, 186 n. 23, 187, 188, 189 et n. 28, 192, 193 et n. 33–34, 195–197, 198 n. 43, 199–200, 201 et n. 54, 202–203, 205, 209–212, 218, 220 n. 86, 221–222, 223 n. 96, 228–231, 234 n. 116, 237, 248, 259–261, 264, 266 n. 163, 271, 273, 282–284, 285 et n. 186, 286–289, 290, 291–292, 293 et n. 194, 294, 296, 311–313, 315 et n. 217, 316, 318, 322 et n. 225, 323, 324–325, 338, 353, 375 et n. 51–52, 377–378, 380, 381 et n. 58, 382, 386, 389, 391–393, 397–398, 411, 417, 419, 431 n. 26, 452–453, 458, 460, 462 et n. 58, 463–464, 466, 468–469, 474, 495 n. 11, 506–510, 514–515, 516 et n. 40, 517–522, 528, 537, 541–542, 546, 565, 566, 567, 570, 633, 680, 681, 687, 688, **688–689**, 690, 691 n. 41.
– *Il Castellano* **31 n. 8**–9, 32, 33 et n. 12, 36, 88, **99 n. 6**, 116, 154, 171, 285 n. 186.
– *I dubbii grammaticali* 21, **156**, **187**–188, 189 et **n. 29**, **193** et **n. 34**, 197 n. 42, **198**, 199, **234 n. 116**.
– *Epistola* (1524) **30 n. 8**, 32 et **n. 10**, 33, 38, 43 n. 33, **132 n. 57**, 149, 154, 184, **186 n. 23**, 187 n. 26, 189, **193 n. 33**, 209, **228**, 565, 686, 687 ; (éd. 1529) 32 n. 10, 188, 565.
– *Grammatichetta* 10, 21, 24, **33** et n. 13, 34, 36, 39, **49**, 67–68, 129, 150, 154, 155, 161, 183, 187, **188**, 189, 190, **192**, **193**, 196, 205 (c, **g**), **209**, **210**, 218, **220 n. 86**, **223 n. 96**, **229**, 231, 238, 262, 264, 282, **283**, **285–286**, **287** et **n. 187**, **288**, 289 n. 192, 290, **292**, **293** et **n. 194–195**, 296, 301 n. 207, 302–309, **311**, **312** et n. 210, 313, **315** et n. 216, **316**, **317**, **320**, **322 n. 225**, 323, **324–325**, 339, 342, **353**, **375** et n. 51–52, **377**, 378, 379, **380**, **381 n. 58**, 382, 383, 391–393, **398**, 407, **411 n. 2**, 413, **417**, 419, 420, 431 n. 26, **433 n. 32**, 434 et **n. 33**, 452, 454, 458, 459 n. 56, **460**, **462–463**, 466, 467, **468**, 478, 486, **495 n. 11**, 496, 501, **506–508**, 509, **514** et **n. 38**, **515** et **n. 38**, **516** et **n. 40**, 517 n. 41, **520**, 522, 528, 536, 539, 541–542, 546, 565, 573, 578, 594, **599–600**, 621–624, **633**, 691; *passim* **292–293** et **n. 194–195**.
– *Sophonisba* (dédicace) **32 n. 10** ; 38.
Trovato (Paolo) 9, **83** et **n. 92**.

Valeriano (Pierio) 14, 88, 668, 675, 687, **690**.
Valla (Giorgio) 657, 690.
Valla (Lorenzo) 9, 29, 32 n. 11, 56, **102 n. 12**, 509 n. 31.
Vallance (Laurent) 7, 8, 151 n. 80, 199 n. 46, 279 n. 180, 467 n. 61, 707.
Van Hoecke (Willy) 259 n. 158.
Vanvolsem (Serge) 7, 11 n. 23, **547 n. 72**.
Vanzon (Carlo Antonio) *Grammatica ragionata della lingua italiana* 355 n. 18.
Varchi (Benedetto) 6, 7, 9, 13, 23, 24, 30, 43 n. 31, 47 n. 52, 52 n. 44, 61 n. 61, 67, 82, 92 n. 108, 93 n. 109, 108, 113, 167–168, 177, 178 et n. 8, 179–182, 193, 194 n. 36, 198 et n. 43, 200, 232, 233 n. 115, 240, 259, 261, 293 n. 196, 326 n. 230, 416 n. 9, 457 n. 55, 658–660, 662, 667, 677, 678, 681, 685, 688, **690–692**.
– *Alfabeto* 150 n. 79.

– *Gramatica* 14, **113–114**, **178** et **n. 7**, **179**, **194** et n. 36, **198**, 205 (c, h), **231**, **240** et **n. 125**, 262, **293 n. 196**, 324, 326 n. 230, 342, 361 n. 29.
– *L'Hercolano* 6, 7, 61 n. 61, 88, 171 n. 101, 239 n. 123, 660, 662, 680.
– *PID 195* **52 n. 44**, *PID 221* **692**, *PID 392–774* 140, *PID 782* **47 n. 36**.
– *I 23* 91 n. 106, *I 23–24* **30 n. 8**.
– *III 48* **73 n. 76**.
– *VI 26–27* **65 n. 68**.
– *VII 152* 193 n. 33, *VII 193–194* 380 n. 56.
– *IX 178–181* **416 n. 9**, *IX 182* **457 n. 55**, *IX 446* 233 n. 115, *IX 555–557* **200**, *IX 580–581* **92 n. 108**.
– *X 1–2* **58 n. 55**, *X 257–259* **52 n. 44**.
– *Lezioni* 61 n. 61.
Vela (Claudio) 6 n. 13, 35 n. 16, 384.
Vergerio (Aurelio) 90 n. 102
– (Pier Paolo) 90 n. 102, 680 et n. 26, 681, 688.
Vermigli (Pietro) 671 et n. 19.
Verri (Alessandro) *Rinunzia avanti Nodaro* 111 n. 26.
Victorinus (Marius) *Ars grammatica* 118 n. 42, **128 n. 53**.
Vignali (Luigi) 681.
Villani (Giovanni) 134, 135, 144 n. 70, **373**.
Virgile 70, 81 n. 89, 90, 105 n. 16, 114 n. 33, 141–142, 230, 248 n. 136, 313, 386 n. 64, 451, 518 n. 42, 519 n. 44, 657, 658, 666, 668, 690 ; *Enéide* 135, 230, *I 1* 386 n. 64, *II 250* **70**, *II 536* **507 n. 28**, *IV 679*, *V 481* **70**, *VIII 2* **70**.
Vitale (Maurizio) 4 n. 7, 14 n. 27, 88 n. 99, 155 n. 86.

Weinrich (Harald) 542.
Werner (Edeltraud) 689.

Zeno (Apostolo) *Annotazioni alla Biblioteca dell'eloquenza italiana* (de Fontanini) **76 n. 80**, **90 n. 102**, **140 n. 66**, **170 n. 100**, **654**, **661**, **666**, 668, **676**, **678**, **679**, **683**, 686.
Zingarelli (*Vocabolario della lingua italiana*, ed. 2010) 217 n. 80, 355 n. 18.